Raillencourt-Sainte-Olle, parc d'activités Actipôle de l'A2 : des campagnes hallstattiennes au domaine agricole gallo-romain : 900 ans d'histoire (-650/+250)

Jean-François Geoffroy, David Bardel, Sophie Oudry, Kaï Fechner, Alexia Morel

▶ **To cite this version:**

Jean-François Geoffroy, David Bardel, Sophie Oudry, Kaï Fechner, Alexia Morel. Raillencourt-Sainte-Olle, parc d'activités Actipôle de l'A2 : des campagnes hallstattiennes au domaine agricole gallo-romain : 900 ans d'histoire (-650/+250). Institut National de Recherches Archéologiques Préventives. 2024. ⟨hal-05316827⟩

HAL Id: hal-05316827

https://hal.science/hal-05316827v1

Submitted on 15 Oct 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright - All rights reserved

Rapport final d'opération
Fouille archéologique

Inrap
Institut national de recherches archéologiques préventives

Hauts-de-France, Nord, Raillencourt-Sainte-Olle, *Parc d'Activités Actipôle de l'A2*

Des campagnes hallstattiennes au domaine agricole gallo-romain : 900 ans d'histoire (-650 / +250)

Volume 1 Présentation des résultats

par

Jean-François Geoffroy

Inrap Hauts-de-France,
Janvier 2024

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap

Rapport final d'opération
Fouille archéologique

Code INSEE 59488
Nr Patriarche 4911
Entité archéologique
Arrêté de prescription 08-049-FOUILLE
Code Inrap F020806

Hauts-de-France, Nord, Raillencourt-Sainte-Olle, *Parc d'Activités Actipôle de l'A2*

Des campagnes hallstattiennes au domaine agricole gallo-romain : 900 ans d'histoire (-650 / +250)

Volume 1 Présentation des résultats

par

Jean-François Geoffroy

avec la collaboration de

David Bardel
Kai Fechner
Alexia Morel
Sophie Oudry

Inrap Hauts-de-France,
32, avenue de l'Etoile-du-Sud
80440 Glisy
Tél. 03 22 33 50 30
nord-picardie@inrap.fr

Janvier 2024

Sommaire

Index des figures 4

Index des tableaux 11

Fiche signalétique 16
Mots-clefs des thesaurus 17
Intervenants 18
Notice scientifique 20
Localisation de l'opération 22
Situation cadastrale 23
Arrêté de prescription 24
Autorisation de fouille 26
PSTI 27

1 Contextes de l'intervention 35

1.1 Circonstances de l'intervention 35
1.1.1 Le diagnostic 35
1.2 Les données géomorphologiques 35
1.3 Contexte archéologique 38
1.4 Présentation du rapport final d'opération 40

2 Chronologie des occupations par secteur de fouille 42

Introduction 42
2.1 Le secteur 1 43
2.1.1 Phase 1 : 460/400 av. notre ère 43
2.1.1.1 Un parcellaire : fossés 502/531/538, 518/521, 505/527/545 43
2.1.1.2 Les structures associées au parcellaire 47
2.1.1.3 Les fosses 556, 567, 587, 598, 599, 619 et 627 47
2.1.2 Phase 2 : 400/260 av. notre ère 59
2.1.2.1 L'enclos 1 59
2.1.3 Phase 3 : à partir de 260 av. notre ère 65
2.1.3.1 Les tombes 13 (2008), 516, 535 et 686 65
2.1.3.2 Les tombes 656, 658 et 660 + structures 645/646/657, 653 et 659 88
2.1.4 Phase 4 : à partir du Ier s. av. notre ère 106
2.1.4.1 Les fossés 522/534 et 590 106
2.1.4.2 Les autres structures 109
2.2 Le secteur 7 111
2.2.1 Phase 0 : avant - 460 (Bronze – Hallstatt) 111
2.2.1.1 Le fossé 16/35 111
2.2.2 Phases 1/2 : 400 et 400/260 av. notre ère (La Tène A/B1) 111
2.2.2.1 La phase 1 111
2.2.3.2 Les fosses 8, 12, 20/21, 22 et 80 113
2.2.3.3 La phase 2 117
2.2.3.4 Phase 3 : 150/30 (La Tène D) 121
2.2.3.5 Phase 4 : espace funéraire entre -30 et le dernier quart du Ier s. de notre ère 129
2.2.3.6 Les structures non datables, associées à la phase 4 180
2.2.3.7 Les autres structures 180

2.3 Le secteur B 183
2.3.1 La phase 3 : 150 à 30 av. notre ère (La Tène D) 184
2.3.1.1 Les tombes 353, 354, 357 et 388 184
2.3.2 La phase 4 : de -30 et Ier s. de notre ère 198
2.3.2.1 Les structures indéterminées 198
2.3.2.2 Une tombe issue du diagnostic 2008 199
2.4. Le secteur A 203
2.4.1. Le sous-secteur A1 205
2.4.1.1. L'habitat A1.1a, A1.1b et A1.1c : Phases 0 et 1 (Hallstatt/La Tène ancienne) 205
2.4.1.2. Les fossés 1709/1985/2042 et 1609/2073/2431 : un chemin ? Phases 0 et 1 (Hallstatt / La Tène ancienne) 234
2.4.1.3. Le fossé 1823/1824/1831/2023 : un parcellaire ? Phases 0, 1 et 2 (Hallstatt / La Tène ancienne) 237
2.4.1.4. Quelques tombes (structures 1836, 1837 et 1839) : Phases 0 et 1 (Hallstatt/La Tène ancienne) 239
2.4.1.5. Deux petits enclos ouverts : un parcage ? Phases 0 et 1 (Hallstatt / La Tène ancienne) 241
2.4.1.6. L'habitat A1.2a, A1.2b et A1.2c : phase 2 (à partir de 400) 242
2.4.1.7. Les tombes 2395/2396 et 2452 – phase 3 (à partir de 260) 272
2.4.1.8 L'habitat A1.3 et un nouveau parcellaire : phase 4 (après 120 avant notre ère) 284
2.4.1.9. Les structures non datées ou isolées ou d'attributions hypothétiques 295
2.4.1.10. Conclusion sous-secteur A1 298
2.4.2. Le sous-secteur A2 (**fig. 185**) 298
2.4.2.1. Lambeau de parcellaire, habitat et fosses isolées : Phases 0, 1 et 2 (Hallstatt / La Tène B) 300
2.4.2.2. Un complexe agricole : phase 3 (après 260) 312
2.4.2.4. Un complexe agricole : phases 4 à 6 (fin du Ier s. av. – IIIe. s. de notre ère) 357
2.4.2.5. Phase 6 - État 3 d'une exploitation agricole : zone de travail et de stockage (fin du IIe s. – déb. du IIIe s. de notre ère) 408
2.4.2.6. Les structures non datées, isolées ou d'attribution hypothétique. 438
2.4.3. Le sous-secteur A3 445
2.4.3.1. Phase 0/1 : Une occupation du Hallstatt C/D et La Tène A ? 445
2.4.3.2. Phase 2 : 400 / 260 av. notre ère (LaTène B) (**fig. 298**) 459
2.4.3.3. Phase 3 à partir de 260 : habitat (?), parcellaire et nécropole 461
2.4.3.4 phase 4 (fin du Ier s. av. – Ier s. de notre ère) : habitat, parcellaire, espace funéraire et tombes isolées 482
2.4.3.5. phase 5 (Ier s. et début IIe s. de notre ère) 520
2.4.3.6. Les structures non datées, isolées ou d'attribution hypothétique 529

Bibliographie 532

Index des figures

Fig. 1 : Raillencourt-Saint-Olle, emplacement géographique. 34
Fig. 2 : Raillencourt-Saint-Olle, plan général du diagnostic réalisé en 2008. En rouge, l'emplacement des secteurs qui ont été décapés dans le cadre de la fouille réalisée entre 2009 et 2011. 36
Fig. 3 : Raillencourt-Saint-Olle, carte géologique. 37
Fig. 4 : Raillencourt-Saint-Olle, emplacement des principales découvertes du secteur de la fouille. 39
Fig. 5 : Raillencourt-Saint-Olle, plan général des vestiges.
En noir, nous avons positionné toutes les perturbations contemporaines, notamment les destructions qui ont eu lieu dans le secteur B entre le diagnostic et la fouille. 41
Fig. 6 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1. Ensemble des vestiges, plan général phasé. 44
Fig. 7 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, les fossés 502/531/538 et 518/521. 45
Fig. 8 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, les fossés 505/527/545. 46
Fig. 9 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, les fossés 550/552. 46
Fig. 10 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, le puits 553. 47
Fig. 11 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la fosse 556. 48
Fig. 12 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la céramique de la fosse 556. 49
Fig. 13 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la céramique de la fosse 556. 50
Fig. 14 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, le silo 587. 51
Fig. 15 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, le silo 587. 52
Fig. 16 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la céramique du silo 587. 53
Fig. 17 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la céramique du silo 587. 54
Fig. 18 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la fosse 601. 55
Fig. 19 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la fosse 624. 56
Fig. 20 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, le bâtiment 1. 57
Fig. 21 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, les structures 549, 598, 599 et 627. 58
Fig. 22 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, cliché du profil du fossé 594. 59
Fig. 23 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, les structures 594, 612 et 637. 60
Fig. 24 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, les bâtiments 2 et 3. 62
Fig. 25 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, le silo 605. 63
Fig. 26 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la céramique du silo 605. 64
Fig. 27 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la tombe 516 (plan, coupes et céramique). 66
Fig. 28 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la tombe 516 (céramique et objet métallique). 67
Fig. 29 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, cliché de la tombe 516. 68
Fig. 30 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 516, stade de combustion. 68
Fig. 31 : Indices pondéraux de la tombe 516 par rapport aux valeurs de référence. 70
Fig. 32 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 516, schéma de répartition du contenu. 70
Fig. 33 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 516, clichés de la taphonomie. 72
Fig. 34 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 13.2008, vue générale. 74
Fig. 35 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 13.2008, la céramique. 75
Fig. 36 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la tombe 535 (plan et céramique). 77
Fig. 37 : Indices pondéraux de la tombe 535 par rapport aux valeurs de référence. 79
Fig. 38 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la tombe 686 (plan et coupes). 80
Fig. 39 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la tombe 686 (cliché d'ensemble et céramiques). 81
Fig. 40 : Indices pondéraux de la tombe 686 par rapport aux valeurs de référence. 83
Fig. 41 : Raillencourt-Sainte-Olle, secteur 1, tombe 686, schéma de répartition du contenu. 83
Fig. 42 : Raillencourt-Sainte-Olle, secteur 1, tombe 686, cliché lors du démontage en laboratoire. 84
Fig. 43 : Raillencourt-Sainte-Olle, secteur 1, tombe 686, cliché de profil lors du démontage en laboratoire. 84
Fig. 44 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 686, cliché de la taphonomie. 85
Fig. 45 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, les structures 533, 540 et 604. 87
Fig. 46 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, plan de l'espace funéraire nord. 88
Fig. 47 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 656, (plan et coupes). 89
Fig. 48 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 656, (mobilier céramique). 90

Fig. 49 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 656, (cliché vue générale). 90
Fig. 50 : Indices pondéraux de la tombe 656 par rapport aux valeurs de référence. 91
Fig. 51 : Raillencourt-Sainte-Olle, secteur 1, tombe 656, cliché lors du démontage en laboratoire. 93
Fig. 52 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 656, clichés de la taphonomie. 94
Fig. 53 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 656, (plan et céramiques). 97
Fig. 54 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 658, clichés. 98
Fig. 55 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 660, (plan et coupes). 100
Fig. 56 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 660, (mobilier céramique). 101
Fig. 57 : Indices pondéraux de la tombe 660 par rapport aux valeurs de référence. 103
Fig. 58 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 660, clichés de la taphonomie. 104
Fig. 59 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, le fossé 590. 107
Fig. 60 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, ensemble des vestiges, plan général phasé. 110
Fig. 61 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, le bâtiment 4 et les clichés des structures 31 et 32. 112
Fig. 62 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la fosse 8 (plan, coupe et céramiques). 114
Fig. 63 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la fosse 12 (plan, coupe et céramiques). 115
Fig. 64 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la fosse 20/21 et le fossé 43 (coupe). 116
Fig. 65 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, les fosses 80 et 122 (coupe). 116
Fig. 66 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la fosse 80 (mobilier céramique). 117
Fig. 67 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, structures 1, 37 et 39. 118
Fig. 68 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, structure 116. 119
Fig. 69 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, structure 15. 120
Fig. 70 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, structures 9, 19, 38, 39 et 43. 121
Fig. 71 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, les tombes 13 et 14 (plans et coupes). 123
Fig. 72 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, les tombes 13 et 14 (clichés). 124
Fig. 73 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, les tombes 13 et 14 (mobilier céramique et métallique). 125
Fig. 74 : Indices pondéraux de la tombe 13 par rapport aux valeurs de référence. 127
Fig. 75 : Raillencourt-Sainte-Olle, secteur 7, tombe 13, cliché lors du démontage en laboratoire. 127
Fig. 76 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 46 (plan, coupe et cliché). 130
Fig. 77 : Indices pondéraux de la tombe 46 par rapport aux valeurs de référence. 132
Fig. 78 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 48 (plan, coupe et cliché). 133
Fig. 79 : Indices pondéraux de la tombe 48 par rapport aux valeurs de référence. 135
Fig. 80 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 54 (plan, coupe et clichés). 136
Fig. 81 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 54 (mobilier céramique). 137
Fig. 82 : Indices pondéraux de la tombe 54 par rapport aux valeurs de référence. 139
Fig. 83 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 57 (plan, coupe et mobilier). 141
Fig. 84 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 57 (clichés). 142
Fig. 85 : Indices pondéraux de la tombe 57 par rapport aux valeurs de référence. 144
Fig. 86 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 58 (plan, coupe et mobilier). 147
Fig. 87 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 58 (clichés). 148
Fig. 88 : Indices pondéraux de la tombe 58 par rapport aux valeurs de référence. 150
Fig. 89 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 59 (plan et coupe). 151
Fig. 90 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 59 (mobilier céramique et métallique). 152
Fig. 91 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 59 (clichés). 153
Fig. 92 : Indices pondéraux de la tombe 59 par rapport aux valeurs de référence. 154
Fig. 93 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 62 (plan, coupe et cliché). 158
Fig. 94 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 62 (mobilier céramique et métallique). 159
Fig. 95 : Indices pondéraux de la tombe 62 par rapport aux valeurs de référence. 160
Fig. 96 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 63 (plan, coupe et cliché). 163
Fig. 97 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 63 (mobilier céramique et métallique). 164
Fig. 98 : Indices pondéraux de la tombe 63 par rapport aux valeurs de référence. 165
Fig. 99 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 67 (plan, coupe et cliché). 168
Fig. 100 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 67 (mobilier céramique). 169
Fig. 101 : Indices pondéraux de la tombe 67 par rapport aux valeurs de référence. 169
Fig. 102 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 69 (plan et coupe). 172
Fig. 103 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 69 (détail de l'ensemble vasque/patère). 173
Fig. 104 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 67 (mobilier céramique). 174
Fig. 105 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 67 (mobilier métallique). 175
Fig. 106 : Indices pondéraux de la tombe 69 par rapport aux valeurs de référence. 176
Fig. 107 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, structures 68, 70 et 71. 181

Fig. 108 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur B, ensemble des vestiges, plan général phasé. 183
Fig. 109 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur B, tombe 353 (plan, coupe, cliché et mobilier céramique). 185
Fig. 110 : Indices pondéraux de la tombe 353 par rapport aux valeurs de référence. 185
Fig. 111 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur B, tombe 354 (plan, coupe, cliché et mobilier). 188
Fig. 112 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur B, tombe 357 (plan, coupe, cliché et mobilier céramique). 190
Fig. 113 : Indices pondéraux de la tombe 353 par rapport aux valeurs de référence. 192
Fig. 114 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur B, tombe 388 (plan, coupe, cliché et mobilier céramique). 195
Fig. 115 : Indices pondéraux de la tombe 388 par rapport aux valeurs de référence. 197
Fig. 116 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur B, tombe 573.08 (plan, coupe et mobilier céramique repris du rapport de diagnostic 2008). 199
Fig. 117 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, délimitation des trois sous-secteurs A1, A2 et A3. 202
Fig. 118 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, secteur A1. 204
Fig. 119 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1.1. 206
Fig. 120 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1.1, bâtiments 5a et 5b. 207
Fig. 121 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1.1, bâtiment 6 et palissades. 208
Fig. 122 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1.1, bâtiment 7 et palissades. 209
Fig. 123 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1.1, bâtiment 8. 210
Fig. 124 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1.1, bâtiment 9. 211
Fig. 125 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1.1, bâtiment 10. 212
Fig. 126 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1.1, bâtiments 11 et 12. 213
Fig. 127 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, structures 2341, 2356 et 2388. 215
Fig. 128 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, fosses attenantes aux bâtiments, st. 1899. 217
Fig. 129 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, céramique fosse 1899. 219
Fig. 130 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, céramique fosses 2514, 2516 et 2517 (1899). 220
Fig. 131 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, st. 2214. 221
Fig. 132 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, st. 2340 (plan et coupe). 223
Fig. 133 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, st. 2340 (mobilier céramique). 224
Fig. 134 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, st. 2340 (mobilier céramique suite). 225
Fig. 135 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, st. 2389 et 2392 (céramique). 227
Fig. 136 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, st. 1857 (plan, coupe et céramiques). 228
Fig. 137 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, fosse 2066. 229
Fig. 138 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, st. 1628, 1858, 1863 et 1880. 230
Fig. 139 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, le puits 1896. 231
Fig. 140 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, st. 1894. 232
Fig. 141 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupes stratigraphiques dans les fossés des petits enclos ouverts. 235
Fig. 142 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, clichés de la coupe stratigraphique de la structure 2416. 237
Fig. 143 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupes stratigraphiques dans les fossé 1823/1824/1831/2023. 238
Fig. 144 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, les structures 1836, 1337 et 1839. 240
Fig. 145 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupes stratigraphiques dans les fossés des petits enclos ouverts. 241
Fig. 146 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2. 243
Fig. 147 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, bâtiment 13. 245
Fig. 148 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, bâtiment 14. 247
Fig. 149 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, bâtiment 15. 248
Fig. 150 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, silo 2161. 249
Fig. 151 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, st. 2161 (céramique). 250
Fig. 152 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, bâtiment 16. 251
Fig. 153 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, bâtiment 17. 252
Fig. 154 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, st. 2189. 253
Fig. 155 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, st. 2189 (céramique). 254
Fig. 156 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, st. 2176 et 2181 (céramique). 255
Fig. 157 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2b, bâtiments 18 et 19, fosse 2209. 256
Fig. 158 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2c, bâtiment 20. 257
Fig. 159 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, bâtiment 21. 258
Fig. 160 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, bâtiment 22. 259
Fig. 161 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, bâtiment 23. 260
Fig. 162 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupe stratigraphique et photo des structures 1865 (céramique) et 2280. 262
Fig. 163 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupe stratigraphique de la structure 1883. 263
Fig. 164 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupe stratigraphique des structures 2012, 2013 et 2171. 265

Fig. 165 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupe stratigraphique de la structure 2136 (céramique). 266
Fig. 166 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupe stratigraphique de la structure 2301 (céramique). 267
Fig. 167 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, clichés de la coupe stratigraphique de la structure 2520. 268
Fig. 168 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, enclos funéraire 2396 (tombe 2395). 273
Fig. 169 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, tombe 2395 (avec céramiques). 275
Fig. 170 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, clichés de la tombe 2395. 276
Fig. 171 : Indices pondéraux de la tombe 2395 par rapport aux valeurs de référence. 278
Fig. 172 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, tombe 2452. 279
Fig. 173 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, tombe 2452 (mobilier céramique et métallique). 280
Fig. 174 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, tombe 2452, détail de l'amas osseux (en laboratoire). 281
Fig. 175 : Indices pondéraux de la tombe 2452 par rapport aux valeurs de référence. 281
Fig. 176 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.3, plan de l'habitat A1.3. 284
Fig. 177 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.3, plan et coupes stratigraphiques bâtiment 24. 285
Fig. 178 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.3, plan et coupes stratigraphiques bâtiments 25, 26 et 27. 287
Fig. 179 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.3, plan et coupes stratigraphiques bâtiments 28 et 29. 288
Fig. 180 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.3, coupes stratigraphiques des structures 1811, 1812 et 1937. 289
Fig. 181 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.3, coupes stratigraphiques du fossé 1930/2266. 291
Fig. 182 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, segments de fossés au sud-est de l'habitat A1.3. 292
Fig. 183 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupe stratigraphique de la fosse 1810 (2277/2278/2290). 293
Fig. 184 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupes stratigraphiques du fossé 1930/1867/2399. 294
Fig. 185 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2 phasé. 299
Fig. 186 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 153 et 892. 301
Fig. 187 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 725, 1062 & 1070. 302
Fig. 188 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 1671 et 1761. 304
Fig. 189 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 1682, 1773, 1779 et 1802. 307
Fig. 190 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 701 et 708. 308
Fig. 191 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique des structures 701 et 708. 309
Fig. 192 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, habitat 2.1. 311
Fig. 193 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, évolution de l'établissement agricole 1. 313
Fig. 194 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, particularités de l'état 1 de l'établissement agricole 1. 314
Fig. 195 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 841 et 1037. 315
Fig. 196 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 841. 316
Fig. 197 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 222, 223, 224, 873, 897, 918, 987, 988, 998 et 1481. 318
Fig. 198 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 1154 et 1509. 319
Fig. 199 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 149, 169 et 195. 320
Fig. 200 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, particularités de l'état 2 de l'établissement agricole 1. 321
Fig. 201 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 841, 892 et 1767. 322
Fig. 202 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, particularités de l'état 3 de l'établissement agricole 1. 324
Fig. 203 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 178, 319, 322, 832, 841, 873, 1038 et 1156. 325
Fig. 204 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 850. 327
Fig. 205 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, bâtiments 33 et 34. 328
Fig. 206 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, bâtiments 35 et 36. 330
Fig. 207 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, bâtiments 37. 331
Fig. 208 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, bâtiments 38. 332
Fig. 209 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, bâtiments 39. 333
Fig. 210 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 977 et 1483. 334
Fig. 211 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, secteur au nord du bâtiments 38. 335
Fig. 212 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, tombe 1138. 336
Fig. 213 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, tombe 1138, taux de représentation du squelette céphalique. 338
Fig. 214 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique et objets de la tombe 1138. 339
Fig. 215 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 797, 830, 877 et 887. 342
Fig. 216 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 1092 et 1118. 344
Fig. 217 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, tombe 1119. 345
Fig. 218 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, clichés de la tombe 1119. 346
Fig. 219 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, tombe 1119, taux de représentation du squelette céphalique. 347
Fig. 220 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, tombe 1129. 350
Fig. 221 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, clichés de la tombe 1129. 351
Fig. 222 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, tombe 1174. 352

Fig. 223 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, tombe 1174, taux de représentation du squelette céphalique. 353
Fig. 224 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, tombe 1174, amas osseux. 355
Fig. 225 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 1128 et 1130. 356
Fig. 226 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 1170 et 1171. 357
Fig. 227 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, évolution de l'établissement agricole 2. 358
Fig. 228 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, particularités de l'état 1 de l'établissement agricole 2. 359
Fig. 229 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 1685, 1797, 1798, 1799, 2265 et 2268. 360
Fig. 230 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 1785 et 1786. 362
Fig. 231 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 1673. 364
Fig. 232 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 1674 et 1675. 365
Fig. 233 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 1782. 366
Fig. 234 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 186. 367
Fig. 235 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 188. 368
Fig. 236 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 440, cliché de la coupe stratigraphique. 369
Fig. 237 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 440, cliché de la coupe stratigraphique. 370
Fig. 238 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 292, 293, 304, 334, 1134, 1716 et 1771. 371
Fig. 239 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 169/1758. 373
Fig. 240 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 1758. 374
Fig. 241 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 169, 324 et 208. 375
Fig. 242 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 174. 376
Fig. 243 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 174. 378
Fig. 244 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 174. 379
Fig. 245 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 169. 380
Fig. 246 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 871 et céramique. 381
Fig. 247 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 895, 916, 920 et 1165 + céramique 916. 382
Fig. 248 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 797, 827 et 1530/830. 384
Fig. 249 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 173/1757. 385
Fig. 250 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 274, 276 et 338 + céramique 274 et 338 . 386
Fig. 251 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 276. 389
Fig. 252 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 276. 390
Fig. 253 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 986. 391
Fig. 254 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 986. 392
Fig. 255 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, particularités de l'état 2 de l'établissement agricole 2. 395
Fig. 256 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 1697/1800. 396
Fig. 257 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 124, 894, 1163 et 1510 + céramique 915. 397
Fig. 258 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 172, 320, 321, 325 et 1756. 399
Fig. 259 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 136 + céramique 136/161. 400
Fig. 260 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 143 et 264. 402
Fig. 261 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 150. 403
Fig. 262 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 152 et 266. 404
Fig. 263 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 265. 405
Fig. 264 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 214 + céramique. 406
Fig. 265 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 232, 233 et 246 + céramique. 408
Fig. 266 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, particularités de l'état 3 de l'établissement agricole 2. 409
Fig. 267 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 442. 413
Fig. 268 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 442. 414
Fig. 269 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 442. 415
Fig. 270 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 442. 416
Fig. 271 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 442. 417
Fig. 272 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 242. 421
Fig. 273 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, clichés de la structure 242. 422
Fig. 274 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 242. 424
Fig. 275 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 242. 425
Fig. 276 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, clichés des structures 332 et 235. 427
Fig. 277 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 332 et 235. 429
Fig. 278 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique des structures 332 et 235. 431
Fig. 279 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique des structures 332 et 235. 432
Fig. 280 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique des structures 332 et 235. 433
Fig. 281 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 968, 969, 1494 et 1495. 435

Fig. 282 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 197, 200, 201,203 et 204. 436
Fig. 283 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 292, 864 et 918. 437
Fig. 284 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3 phasé. 444
Fig. 285 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, phase ancienne. 446
Fig. 286 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiment 41. 447
Fig. 287 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structure 1240, céramique. 448
Fig. 288 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structure 1225. 448
Fig. 289 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiment 42 et 43. 450
Fig. 290 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiment 44. 451
Fig. 291 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiment 45. 452
Fig. 292 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structure 1004. 453
Fig. 293 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structure 1006. 454
Fig. 294 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structure 1006, céramique. 455
Fig. 295 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiments 46 et 47. 457
Fig. 296 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiment 48. 458
Fig. 297 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structure 1356/1359. 459
Fig. 298 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, enclos 5 et 6. 460
Fig. 299 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, développement du site après 260. 462
Fig. 300 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, parcellaire proche de la nécropole. 463
Fig. 301 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structures 732/764 et 777. 465
Fig. 302 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiments 50 à 53. 466
Fig. 303 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, les puits. 468
Fig. 304 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombes 793 et 794. 470
Fig. 305 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 812. 471
Fig. 306 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, l'enclos d'habitat. 473
Fig. 307 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structure 742, céramique. 474
Fig. 308 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structure 742, céramique. 475
Fig. 309 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiment 54. 476
Fig. 310 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiment 55. 477
Fig. 311 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiment 56. 478
Fig. 312 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiment 57. 480
Fig. 313 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, palissade. 481
Fig. 314 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, nécropole et fossés. 483
Fig. 315 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 783. 484
Fig. 316 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 783, clichés. 485
Fig. 317 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 783, taux de représentation du squelette céphalique. 486
Fig. 318 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 783, amas osseux. 486
Fig. 319 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 784. 489
Fig. 320 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 784, taux de représentation du squelette céphalique. 490
Fig. 321 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 784, amas osseux. 492
Fig. 322 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 795. 493
Fig. 323 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 795, taux de représentation du squelette céphalique. 494
Fig. 324 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 795, amas osseux. 496
Fig. 325 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 795, amas osseux. 496
Fig. 326 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 795, amas osseux. 496
Fig. 327 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 813. 498
Fig. 328 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 813, taux de représentation du squelette céphalique. 500
Fig. 329 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 815. 501
Fig. 330 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 815, taux de représentation du squelette céphalique. 503
Fig. 331 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 815, amas osseux. 504
Fig. 332 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 815, céramique. 505
Fig. 333 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 815, céramique. 506
Fig. 334 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 816. 507
Fig. 335 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 816, taux de représentation du squelette céphalique. 508
Fig. 336 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 816, amas osseux. 508
Fig. 337 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1008. 511
Fig. 338 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1008, taux de représentation du squelette céphalique. 513
Fig. 339 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1175. 514
Fig. 340 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1175, taux de représentation du squelette céphalique. 516

Fig. 341 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, agrandissement de l'enclos d'habitat. 518
Fig. 342 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structure 1448, céramique. 519
Fig. 343 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1029. 521
Fig. 344 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1029, clichés. 522
Fig. 345 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1029, taux de représentation du squelette céphalique. 524
Fig. 346 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1030. 525
Fig. 347 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1030, clichés. 526
Fig. 348 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1030, taux de représentation du squelette céphalique. 528

Index des tableaux

Tab. 1 : Secteur A, phase 1, autres fosses. 57
Tab. 2 : Composition du dépôt de la tombe 516 en grammes. 69
Tab. 3 : Composition du dépôt de la tombe 535 en grammes. 78
Tab. 4 : Composition du dépôt de la tombe 686 en grammes. 82
Tab. 5 : Composition du dépôt de la tombe 656 en grammes. 92
Tab. 6 : Composition du dépôt de la tombe 660 en grammes. 102
Tab. 7 : Structures hors phase. 109
Tab. 8 : Composition du dépôt de la tombe 13 en grammes. 126
Tab. 9 : Composition du dépôt de la tombe 46 en grammes. 131
Tab. 10 : Composition du dépôt de la tombe 48 en grammes. 134
Tab. 11 : Composition du dépôt de la tombe 54 en grammes. 138
Tab. 12 : Composition du dépôt de la tombe 57 en grammes. 143
Tab. 13 : Composition du dépôt de la tombe 58 en grammes. 149
Tab. 14 : Composition du dépôt de la tombe 59 en grammes. 155
Tab. 15 : Composition du dépôt de la tombe 62 en grammes. 161
Tab. 16 : Composition du dépôt de la tombe 63 en grammes. 166
Tab. 17 : Composition du dépôt de la tombe 67 en grammes. 170
Tab. 18 : Composition du dépôt de la tombe 69 en grammes. 177
Tab. 19 : . 182
Tab. 20 : Composition du dépôt de la tombe 353 en grammes. 186
Tab. 21 : Composition du dépôt de la tombe 357 en grammes. 191
Tab. 22 : Composition du dépôt de la tombe 388 en grammes. 196
Tab. 23 : 198
Tab. 24 : les autres structures en relation avec l'habitat A1.1a. 233
Tab. 25 : les autres structures en relation avec l'habitat A1.1b. 233
Tab. 26 : les autres structures en relation avec l'habitat A1.1c. 233
Tab. 27 : les autres structures en relation avec l'habitat A1.2a. 270
Tab. 28 : les autres structures en relation avec l'habitat A1.2b. 270
Tab. 29 : les autres structures en relation avec l'habitat A1.2c. 272
Tab. 30 : Composition du dépôt de la tombe 2395 en grammes. 277
Tab. 31 : Composition du dépôt de la tombe 2452 en grammes. 282
Tab. 32 les autres structures en relation avec l'habitat A1.3. 290
Tab. 33 Les structures non datées ou isolées ou d'attributions hypothétiques du secteur A1. 298
Tab. 34 Structures associées. 305
Tab. 35 Structures associées à la fosse 1779. 306
Tab. 36 Structures associées à l'habitat A2.1. 310
Tab. 37 Indices pondéraux de la tombe 1138 par rapport aux valeurs de référence. 337
Tab. 38 : les autres structures en relation avec l'enclos 1. 341
Tab. 39 Indices pondéraux de la tombe 1119 par rapport aux valeurs de référence. 348
Tab. 40 Indices pondéraux de la tombe 1174 par rapport aux valeurs de référence. 354
Tab. 41 : les autres structures en relation avec cet état. 394
Tab. 42 : les autres structures en relation avec l'état 2 du deuxième établissement agricole. 407
Tab. 43 : les autres structures en relation avec le niveau 442. 420
Tab. 44 : les structures composant le cellier 242. 425
Tab. 45 : Les structures non datées, isolées ou d'attribution hypothétique. 443
Tab. 46 : Les structures associées aux fosses 1004 et 1006. 458
Tab. 47 : Les structures associées aux phases 0/1. 461
Tab. 48 : Les structures associées à la phase 3. 469
Tab. 49 : Les structures associées à la phase 3 du secteur A3. 479
Tab. 50 : Composition du dépôt de la tombe 783 en grammes. 487
Tab. 51 : Composition du dépôt de la tombe 784 en grammes. 491

Tab. 52 : Composition du dépôt de la tombe 795 en grammes. 495
Tab. 53 : Composition du dépôt de la tombe 813 en grammes. 499
Tab. 54 : Composition du dépôt de la tombe 815 en grammes. 502
Tab. 55 : Eléments non osseux présents dans l'amas. 503
Tab. 56 : Composition du dépôt de la tombe 816 en grammes. 509
Tab. 57 : Composition du dépôt de la tombe 1008 en grammes. 512
Tab. 58 : Composition du dépôt de la tombe 1175 en grammes. 515
Tab. 59 : Composition du dépôt de la tombe 1029 en grammes. 523
Tab. 60 : Composition du dépôt de la tombe 1030 en grammes. 527
Tab. 61 : Les structures associées aux tombes 1029 et 1030. 529
Tab. 62 : Les structures non datées, isolées ou d'attribution hypothétique. 531

ON NE VOUS OUBLIE PAS
Virginie,
Guillaume, Pascal
& Pierre
SOYEZ FIERS DU TRAVAIL ACCOMPLI

Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Hauts-de-France

Département
Nord

Communes
Raillencourt-Saint-Olle, Sailly-Lez-Cambrai et Sancourt

Adresse ou lieu-dit
Actipôle de l'A2, D643, 59554 Raillencourt-Saint-Olle

Codes

Code INSEE
59488

Numéro de dossier Patriarche
4911

Numéro de l'entité archéologique

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence Lambert 93

Secteur 1
x : 713756
y : 7011733
z : 75 m

secteur 7
x : 713514
y : 7011255
z : 75 m

secteur A
x : 713852
y : 7011131
z : 75 m

secteur B
x : 713703
y : 7011077
z : 75 m

Références cadastrales

Commune
Raillencourt-Saint-Olle

Année

Section(s)
Raillencourt «Le Grand Camp» ZH,
Sailly-Lez-Cambrai «La Solette» ZA,
Sancourt ZC

Parcelle(s)
Raillencourt «Le Grand Camp» 16, 17, 237, 239, 241, S246, 247, 250, 252, 260, 261, 276 à 280 ;
Sailly-Lez-Cambrai «La Solette» 156, 158, 160 168, 169, 183 à 185 ;
Sancourt 167, 176, 178, 179, 184, 186.

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain
Communauté d'Agglomération de Cambrai

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
08-249-FOUILLE

Numéro de l'opération

Numéro de l'arrêté de désignation du responsable
08-249-FOUILLE-AUTORISATION

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement
Communauté d'Agglomération de Cambrai

Nature de l'aménagement
ZAC

Opérateur d'archéologie
Inrap

Responsable scientifique de l'opération
Jean-François Geoffroy, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Nord-Picardie
32, avenue de l'Etoile-du-Sud
80440 Glisy
Tél. 03 22 33 50 30.
nord-picardie@inrap.fr

Surfaces

Surface prescrite
123 000 m²

Surface sondée

Dates d'intervention sur le terrain

Préparation
21/09/2009

Terrain
22/09/2009 au 14/10/2011
(interruptions comprises)

Post-fouille
17/10/2010 au 29/09/2023
(interruptions comprises)

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- ☐ Paléolithique
  - ☐ Inférieur
  - ☐ Moyen
  - ☐ Supérieur
  - ☐ Mésolithique et Épipaléolithique
- ☐ Néolithique
  - ☐ Ancien
  - ☐ Moyen
  - ☐ Récent
- ☐ Protohistoire
  - ☐ Âge du Bronze
    - ☐ Ancien
    - ☐ Moyen
    - ☐ Récent
  - ■ Âge du Fer
    - ■ Hallstatt (premier Âge du Fer)
    - ■ La Tene (second Âge du Fer)
- ■ Antiquité romaine (gallo-romain)
  - ■ République romaine
  - ■ Empire romain
    - ■ Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - ☐ Bas-Empire (de 285 a 476)
- ☐ Époque médiévale
  - ☐ haut Moyen Âge
  - ☐ Moyen Âge
  - ☐ bas Moyen Âge
- ☐ Temps modernes
- ☐ Époque contemporaine
  - ☐ Ère industrielle

Sujets et thèmes

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ■ Bâtiment
- ■ Structure funéraire
- ■ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ■ Habitat rural
- ☐ Villa
- ■ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ■ Foyer
- ■ Fosse
- ■ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithe
- ☐ Artisanat
- ☐ Argile : atelier
- ☐ Atelier
- ■ Fossé
- ☐ ...

Mobilier

	nbr	
☐		Industrie lithique
☐		Industrie osseuse
■		Céramique
☐		Restes
☐		Végétaux
■		Faune
☐		Flore
■		Objet métallique
☐		Arme
■		Outil
☐		Parure
☐		Habillement
☐		Trésor
☐		Monnaie
■		Verre
☐		Mosaïque
☐		Peinture
☐		Sculpture
☐		Inscription
☐		Pierre autres

Études annexes

- ■ Géologie
- ☐ Datation
- ■ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macrorestes
- ■ An. de céramique
- ■ An. de métaux
- ☐ Aca. des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration
- ☐ …

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom, nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-François Geoffroy, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Responsable scientifique de l'opération
Gilles Leroy, SRA	Conservateur en charge du dossier	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Sauvage, Inrap	Directeur Adjoint Scientifique et Technique	Mise en place et suivi de l'opération

Intervenants administratifs

Prénom, nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurent Sauvage, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Gilles Leroy, SRA	Conservateur en charge du dossier	Mise en place et suivi de l'opération

Équipe de fouille

Prénom, nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Pierre Barbet, Inrap	Technicien	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Claire Basset-Prilaux, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Karine Blanchart, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Pascal Bura, Inrap	Technicien	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Viviane Clavel, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Jennifer Clerget, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Virginie Decoupigny, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Florence Demarly-Cresp, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Aude Demeulenaere, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Véronique Devred, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Géraldine Faupin, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Jean-Marie Favier, Inrap	Technicien	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Alison Feron, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Evelyne Gillet, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Pierre Hebert, Inrap	Technicien	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Audrey Jezuita, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement, relevés, photos
David Labarre, Inrap	Technicien	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Patrice Ladureau, Inrap	Technicien	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Pauline Lhommel, Inrap	Responsable de secteur	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Sophie Oudry, Inrap	Anthropologue	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Guillaume Pâques, Inrap	Responsable de secteur	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Cécilia Populaire, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Sophie Quiévreux, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Julien Rappasse, Inrap	Technicien	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Géraldine Teysseire, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement, relevés, photos
Sandrine Vistel, Inrap	Technicienne	Fouille, enregistrement, relevés, photos

Collaboration / Spécialiste

Prénom, nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
David Bardel, Inrap	Céramologue	Etude de la céramique protohistorique
Bertrand Béhague, Inrap	Étude du mobilier	Étude du mobilier métallique
Marc Canonne, Inrap	Topographe	Relevés topographiques, SIG
Yves Creteur, Inrap	Topographe	Relevés topographiques, SIG
Rudy Debiak, Inrap	Topographe	Relevés topographiques, SIG
Kai Fechner, Inrap	Géomorphologue	Étude pédologique
Jean-François Geoffroy, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Etude de la céramique gallo-romaine
Alain Henton, Inrap	Céramologue	Etude de la céramique protohistorique
Benjamin Jagou, Inrap	Paléométallurgiste	Etude des restes métalurgiques
Alexia Morel, Inrap	Étude du mobilier	Étude du mobilier métallique
Sophie Oudry, Inrap	Anthropologue	Etude des incinérations
Ivan Praud, Inrap	Néolithicien	Étude du mobilier

Équipe de post-fouille

Prénom, nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Vivianne Clavel, Inrap	Assistante d'étude	Gestion du mobilier
Jennifer Clerget, Inrap	Assistante d'étude	Enregistrement des données / DAO
Christelle Duprat, Inrap	Infographiste DAO/PAO	DAO/PAO mise en page du rapport
Corinne Gardais, Inrap	Assistante d'étude	Gestion du mobilier
Jean-François Geoffroy, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Rédaction
Philippe Lefevre, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	DAO/PAO mise en page du rapport
Guillaume Pâques, Inrap	Responsable de secteur	Enregistrement des données / DAO
Julien Rappasse, Inrap	Technicien	Enregistrement des données / DAO
Virginie Thoquenne, Inrap	Assistante d'étude	Enregistrement des données / DAO

Intervenants techniques

Prénom, nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
CRAVO	Laboratoire	Nettoyage et radiographie des objets métalliques

Notice scientifique

Raillencourt-Saint-Olle, Actipôle de l'A2 est un site situé dans le département du Nord, non loin de l'agglomération de Cambrai (*Camaracum* dans l'Antiquité). En fait il se situe aussi topographiquement sur les communes de Sailly-les-Cambrai et Sancourt. Ce chantier fait suite à un diagnostic réalisé sur 46 ha (2008) à partir duquel quelques secteurs ont été délimités pour la fouille sur un total de 106 000 m². L'occupation de ce secteur va de -650 à +250, autrement dit du Hallstatt D à la fin du Haut-Empire romain, balayant ainsi toute la période de La Tène. Nous avons définis sept phases que nous avons ensuite, pour davantage de clarté, regroupé en quatre grandes périodes de développement du site qui regroupe habitats et espaces funéraires.

La période 1 (650 - 260)
Nous avons regroupé pour cette première période les phases datées du Hallstatt, La Tène A et La Tène B (phases 0 à 2). Durant ces 400 ans d'occupation « anciennes » le paysage est constellé de petits regroupements d'habitats et de bâtiments à vocation agro-pastorale. En effet le paysage semble être figé durant cette période avec l'évolution en petit centre de vie. Cette occupation la plus ancienne a été repéré essentiellement dans les secteurs 7, 1 et A.1. C'est dans le secteur A.1 que nous avons la plus grande densité de bâtiments. Faut-il parler d'un site de transition, comme certains l'appelle, entre le Hallstatt et La Tène ? Nous ne sommes pas persuadé de cela. Nous remarquons simplement que de nombreuses publications de sites ont des difficultés à séparer les sites du premier Âge du Fer de ceux du début du deuxième Âge du Fer.
Durant cette première période, nous remarquons une intensification de l'occupation du territoire. En effet, les quelques indices matériels retrouvés permettent de constater que nous passons de quelques fossés de parcellaires accompagnés de bâtiments isolés à de véritables petits groupes de bâtiments puis d'enclos. Toutefois les enclos ne semblent pas, suite à nos travaux, être des enclos d'habitats mais plutôt des enclos peut-être réservés au pacage ou activités annexes. Il semble que dès cette époques des chemins de dessertes parsèment le paysage.

La période 2 (après 260 jusqu'à « la conquête »)
260 av. notre ère semble marquer une période de transition et d'évolution du paysage (phase 3). En effet, à La Tène C, deux changements principaux : l'habitat en enclos et l'apparition dans le paysage des espaces funéraires ou groupes de tombes. L'occupation principale se situe dans les secteurs A2 et A3, soit au sud du décapage. Nous pouvons parler dès cette époque de « ferme indigène », « ferme gauloise » ou « établissement agricole » selon la littérature consultée.
L'habitat se concentre au sein de deux enclos dont l'un présente plusieurs états d'un établissement agricole. Un point commun flagrant des deux zones d'habitats est la disposition plus ou moins « alignées » le long du fossé sud des enclos concernés. Cette disposition laisse ainsi libre une grande partie de l'enclos. La reconstitution des bâtiments est parfois largement hypothétique mais la concentration des trous de poteaux à ces endroits ne laissent aucun doute sur la présence d'ilots d'habitats et même, apparemment, de stockage de proximité. En dehors de ces bâtiments enclos, plusieurs secteurs ont livré des bâtiments isolés ou regroupés par trois ou quatre à proximité parfois de puits ou silos. Il semblerait que, à l'instar du développement des enclos d'habitats, le paysage se constelle aussi de petits enclos ou petits territoires délimités pour accueillir des tombes. Il s'agit de petites unités regroupant au mieux quelques tombes qui peuvent être aussi les éléments fondateurs d'une nécropole plus récente. Néanmoins ces vestiges liés au funéraire peuvent prendre des aspects très différents. Six secteurs ont livré des tombes.
En définitive cette période de La Tène C (après 260) semble marquer le début des exploitations agricoles enclos pour le territoire exploré. Nous passons donc d'un habitat ouvert sous forme parfois de petits hameaux à des exploitations agricoles dont l'habitat et peut-être le stockage sont regroupés à l'intérieur d'un enclos. Le tout semble s'inscrire dans un parcellaire au grès duquel nous pouvons aussi retrouver des bâtiments. Le paysage de cette époque est aussi « constellé » de petits espaces funéraires ou de tombes isolées. Un enclos funéraire a été mis au jour.

La période 3 (mi Ier s. av. notre ère / mi IIe s. de notre ère)
Cette période de la conquête semble se ressentir dans l'implantation du site (phases 4 et 5). La notion de « domaine agricole » semble pouvoir être introduite à partir de cette troisième période. La particularité de cette période, notamment pour les complexes agricoles, est de se réimplanter aux mêmes endroits, voire même d'utiliser ou d'agrandir des espaces existants. Cet « empilement » a rendu difficile le démêlage des vestiges, accentué en cela par une stratigraphie proche d'une phase à l'autre et un manque de « mobiliers dateurs » important.
D'autre-part durant cette période il s'agit du premier état du nouvel et dernier établissement agricole.
En définitive cette phase ressemble beaucoup à la phase précédente même si nous sentons une évolution des formes de l'occupation sous forme de large domaine agricole. L'impression reste un développement des surfaces exploitées lié à une occupation humaine assez lâche et regroupé sous forme de petits centres de vies. Nous pouvons nous demander si ces centres de vies sont en permanence occupés ou si, ils fonctionnent davantage à certaines périodes, au moment où l'activité agricole est la plus forte. Les espaces funéraires sont peut-être là pour nous faire penser davantage à une occupation permanente. Ces espaces funéraires sont maintenant bien identifiables et circonscris dans le paysage.
Un remembrement aura lieu à la fin de cette période et nous avons l'impression que le secteur commence à être abandonné et se ressert presque uniquement autour du secteur A2 et de son établissement agricole. L'évolution du parcellaire et de l'habitat est un agrandissement de l'enclos principal et très certainement une continuité des centres de vie existants. Si on considère que le centre de vie proche de l'entrée monumentale continue à exister, il semble isoler du reste de l'enclos par un fossé au delà duquel nous trouvons plutôt des structures liées à de l'artisanat et au travail en général : petits fours, foyers, mares ou larges niveaux prenant la forme de surfaces surcreusées.
Le parcellaire de cette époque ne semble plus se développer outre mesure ; encore une fois nous ne pouvons estimer ce qui se passe aux alentours : réutilisation d'un parcellaire plus ancien, grandes étendus agricoles moins segmentés etc.
Les structures liées au funéraire sont absentes si ce n'est deux fosses rencontrées dans des sondages au coeur de structures beaucoup plus importantes : à savoir une mare et un puits. En effet deux petites fosses ont été fouillées contenant des poteries complètes du début du IIe s. : doit-on les interpréter comme des tombes ?

La période 4 (Fin IIe s. et début IIIe s. : la « désertification »)
Cette période correspond à la 6e et dernière phase « habitée » du site : si les mares et peut-être un fossé existent encore, l'activité principale se concentre autour d'un secteur artisanal ou de stockage de quelques dizaines de m².
Doit-on encore parler d'établissement agricole ?
S'il existe une activité artisanal, elle est difficile à cerner ; les seuls vestiges qui nous renseigne sur l'activité sont deux celliers. Par définition, ce sont des vestiges dédiés à la conservation et par conséquent si les centres de vies des phases précédentes n'existent plus, le site semble réduit à une activité agro-pastorale, peut-être même saisonnière. L'agriculture, peut-être l'élevage avec la présence très certainement des mares et larges niveaux de travail sont les seuls indices d'une activité qui ne semble plus s'inscrire dans un parcellaire clairement attesté.
Assistons-nous en ce début IIIe s. de notre ère à une désertification des campagnes autour de *Camaracum* ?

Même si ce chantier mené à Actipôle de l'A2 (Raillencourt-Saint-Olle) permet d'avoir une bonne connaissance de l'évolution du paysage durant presque 1 000 ans, il n'en reste pas moins qu'il faut l'intégrer dans les travaux déjà menés dans le secteur pour confirmer nos observations historiques. Ce travail pourra et devra faire l'objet d'un programme de recherches.

Hauts-de-France
Nord
Raillencourt-Saint-Olle
Parc d'Activités Actipole de l'A2

Système de géoréférencement : Lambert 93
Secteur 1
x : 713756
y : 7011733
z : 75 m
secteur 7
x : 713514
y : 7011255
z : 75 m
secteur A
x : 713852
y : 7011131
z : 75 m
secteur B
x : 713703
y : 7011077
z : 75 m

Extrait de la carte IGN au 250 000e. Mise à disposition du PPIGE du scan250 «© SCAN 25® TOUR de l'IGN»

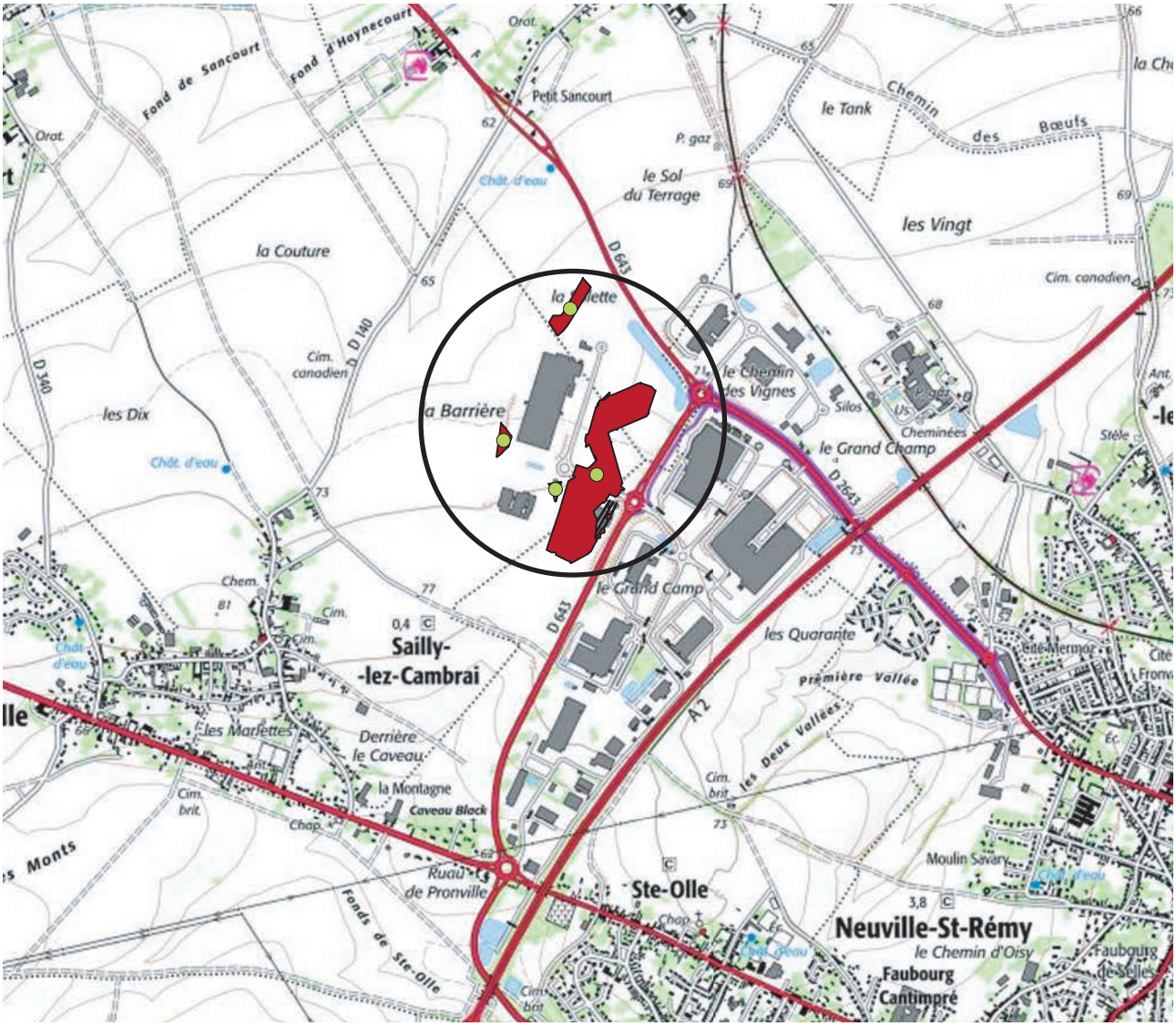

Extrait de la carte IGN au 25 000e. Mise à disposition du PPIGE du scan25 «© SCAN 25® TOUR de l'IGN»

Situation cadastrale

Arrêté de prescription

N° 08/249/FOUILLE

PREFECTURE DE LA REGION NORD – PAS-DE-CALAIS
LE PREFET DE REGION

VU le code de l'urbanisme et notamment ses articles L 421-2-4 et R 421-9 ;

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU le dossier de saisine anticipée déposé auprès de , sous le n° , par Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Cambrai, reçu le 30/03/2007 ;

VU le rapport, reçu le 6/11/2008, du diagnostic archéologique prescrit par arrêté n° 07/089bis du 2/04/2007 ;

VU l'avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique du 9/12/2008 ;

CONSIDERANT que les travaux envisagés affectent des éléments du patrimoine archéologique reconnus dans le cadre du diagnostic et constituant un ensemble d'établissements protohistoriques et antiques disposés dans un paysage rural fortement structuré ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de sauvegarder ces vestiges par l'étude et la fouille archéologique ;

ARRETE

Article 1er : Est prescrite une fouille préventive préalable aux aménagements, ouvrages ou travaux portant sur le terrain sis en :

Région :	Nord-Pas-de-Calais
Département :	Nord
Commune :	Raillencourt-saint-Olle / Sancourt / Sailly-lez-Cambrai
Localisation :	Projet extension du parc d'activités Actipôle
Propriétaire :	Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Cambrai
x :	661.14
y :	1278.14

Numéro d'opération archéologique dans la base de données " Patriarche " : 4911

Article 2 : L'opération de fouille archéologique préventive débutera par une intervention de terrain et s'achèvera par l'analyse, la mise en forme des résultats obtenus et la remise d'un rapport de synthèse.

Article 3 : Le présent arrêté de prescription d'une opération de fouille archéologique est accompagné d'un cahier des charges élaboré par l'Etat, qui détaille la prescription et précise, notamment, les objectifs scientifiques et les principes méthodologiques.

Article 4 : La réalisation de l'opération de fouille archéologique préventive incombe à la personne projetant d'exécuter les travaux susvisés. Celle-ci fera appel, pour leur mise en œuvre, soit à l'Institut

national de recherches archéologiques préventives (INRAP), soit à un service archéologique territorial agréé, soit à toute autre personne de droit public ou privé dont la compétence scientifique est garantie par un agrément délivré par l'Etat.

Article 5 : Un contrat passé entre la personne projetant d'exécuter les travaux et l'opérateur chargé de la réalisation de la fouille fixera, notamment, le prix et les délais de réalisation de ces fouilles ainsi que les indemnités dues en cas de dépassement de ces délais.

Article 6 : L'opération de fouille archéologique préventive ne pourra commencer qu'après autorisation par le préfet de région, qui se prononce au vu des pièces soumises et contrôle la conformité du contrat mentionné à l'article 5 avec les prescriptions de l'Etat.

Article 7 : L'opérateur exécutera les fouilles conformément aux prescriptions imposées par l'Etat (selon les objectifs scientifiques et principes méthodologiques définis dans le cahier des charges annexé au présent arrêté) et sous la surveillance de ces représentants.

Article 8 : Les travaux ou constructions prévus susvisés, donnant lieu à la présente prescription de fouille ne pourront être entrepris qu'après l'achèvement de l'opération archéologique préventive.

Article 9 : La personne qui projette les travaux notifiera au préfet de région les dates de début et d'achèvement des opérations de fouilles. Il est responsable de la bonne conservation du mobilier mis au jour. Il est tenu de remettre au préfet de région le rapport de fouille élaboré sous la direction du responsable d'opération selon les normes définies par l'arrêté ministériel du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 10 : Le préfet de région adressera l'inventaire, transmis par l'aménageur, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de la fouille à la personne physique ou morale, propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1er et informera celle-ci de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra cependant donner effectivement lieu au partage prévu par l'article L 523-14 du Livre V du code du Patrimoine qu'au terme de son étude scientifique et qu'après sa remise au service régional de l'archéologie, laquelle remise intervient au plus tard deux ans après l'achèvement de la phase de terrain de la fouille.

Article 11 : La personne projetant d'exécuter les travaux susvisés, ayant donné lieu à la présente prescription de fouille, tiendra informée le directeur régional des affaires culturelles et le conservateur régional de l'archéologie des modalités de mise en œuvre du présent arrêté.

Article 12 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la personne qui projette les travaux et à l'autorité compétente pour instruire la demande d'autorisation.

Fait à Lille, le 18 DEC. 2008

Pour le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais
et par délégation
La directrice régionale des affaires culturelles
Véronique Chatenay-Dolto

Autorisation de fouille

N° 08/249/FOUILLE/AUTORISATION

PRÉFECTURE DE LA RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS
LE PRÉFET DE RÉGION

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;
VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;
VU l'arrêté de prescription de fouille d'archéologie préventive n° 08/249 ;

AUTORISATION DE FOUILLE

Article 1 : La Communauté d'Agglomération de Cambrai est autorisée à procéder à la réalisation de la tranche 1 (tranche ferme) de la fouille d'archéologie préventive du site de l'extension du parc d'activités Actipole de l'A2 - sur les communes de Raillencourt-Saint-Olle, Sancourt et Sailly-lez-Cambrai (59).

Article 2 : Les emprises constituant la tranche 2 (tranche conditionnelle), seront protégées par un barriérage de type Heras de sorte à empêcher tout roulement d'engin et à protéger les vestiges archéologiques. Ce barriérage, mis en place dès le début de l'opération archéologique, sera maintenu durant toute la phase d'aménagement de la première phase de la zone d'activités étendue, jusqu'au démarrage des investigations archéologiques de la tranche 2 (tranche conditionnelle).

Article 3 : La Communauté d'Agglomération de Cambrai remettra dès le début de l'opération archéologique un plan de bornage du secteur A (70 m sur environ 100 m) au service régional de l'archéologie pour validation.

Article 4 : Cette fouille sera exécutée par l'INRAP sous la responsabilité de Jean-François Geoffroy conformément au cahier des charges émis par la DRAC-SRA et au contrat passé entre l'INRAP et la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

Article 5 : Le conservateur régional de l'archéologie est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Communauté d'Agglomération de Cambrai.

Fait à Lille,

Pour le préfet de Région Nord – Pas-de-Calais et par délégation,

La directrice régionale des affaires culturelles
Véronique Chatenay-Dolto

PSTI

Projet d'intervention scientifique et technique pour la fouille dénommée Extension du Parc d'Activités Actipole de l'A2 », à Raillencourt-Sainte-Olle, Sancourt et Sailly-lez-Cambrai (59) étude d'un gisement d'époque laténienne

Site : Extension du Parc d'Activités Actipole de l'A2 », à Raillencourt-Sainte-Olle, Sancourt et Sailly-lez-Cambrai (59) / Communauté d'Agglomération de Cambrai
Coordonnées Lambert : x : 628.06 ; y : 1285.42 ; z : 90.0
N° d'opération archéologique dans la base de données « Patriarche » :
Références cadastrales : non précisé
Arrêté de prescription SRA : 08/249/ fouilles
Code opération INRAP : GB15136301
Surface soumise à fouilles : 123000 m2
Références du diagnostic : GAILLARD (D.) et GUSTIAUX (M.) : Projet d'extension du Parc d'Activités Actipole de l'A2 « Le Grand Champ, La Barrière et La Solette ». Rapport de diagnostic, INRAP, 2008, 1 vol., 39 p., 62 fig., 1 annexe.
Date de réalisation du diagnostic : 7 avril au 23 juin 2008
Responsable scientifique pressenti pour la fouille : Jean-François Geoffroy (INRAP)

Contexte, données scientifiques et objectifs :

L'extension de la zone d'activités « Actipôle de l'A2 », située à deux kilomètres au nord-ouest de l'agglomération de Cambrai, a conduit à la réalisation du 7 avril au 23 juin 2008 par l'Inrap (Denis Gaillard, resp.) du diagnostic archéologique d'une parcelle de 465 000 m². Depuis 1997, plus de 170 hectares ont été explorés en diagnostics et en fouilles (5 fouilles) sur cette zone d'activités. « Actipôle » fait donc partie de cet ensemble de grandes emprises explorées de manière exhaustive à partir de la fin des années 90 dans le Nord Pas-de-Calais. Si l'on excepte la découverte et la fouille d'une occupation du Néolithique final lors d'une phase antérieure, la totalité des occupations reconnues appartiennent à la Protohistoire et aux deux premiers siècles de l'Antiquité. La problématique générale s'est donc très naturellement orientée vers la compréhension et la mise en évidence de l'évolution d'un terroir de La Tène moyenne à l'Antiquité. L'opération réalisée en 2008 confirme pleinement l'intérêt d'une étude approfondie portant, dans ce secteur géographique, sur la structuration des paysages. La parcelle sondée a livré sept établissements gaulois, perdurant pour certains jusqu'au Haut Empire et formant un maillage d'occupation particulièrement dense. Ce site nous permet donc d'envisager l'étude spatiale de plusieurs de ces établissements et leurs interrelations, par le biais d'un décapage extensif choisi en fonction de l'intérêt et de la proximité géographique de plusieurs secteurs archéologiques déterminés par le fouilleur.
Lors du diagnostic, 110 tranchées continues ont permis d'explorer une superficie d'environ 60 000 m² (12.91% des surfaces accessibles). 1 458 structures archéologiques ont été reconnues, se rapportant pour la plupart à l'occupation d'un terroir rural de La Tène D au second siècle de notre ère.

Secteur 1 (figure 6 et 7 du rapport de diagnostic)
Deux zones funéraires ont été identifiées dans ce secteur. Le groupe de quatre sépultures situé au sud semble pourvoir être associé à un enclos d'une vingtaine de mètres de côté. L'auteur souligne néanmoins le possible alignement des tombes sur le fossé 121. Aucune de ces structures n'a été testée. Le groupe de deux sépultures situé au nord ne semble quand à lui associé à aucune limite spatiale spécifique. Un alignement sur le fossé 85 (fossé 121 de la tranchée 4) est possible. Seule l'incinération 13 a fait l'objet d'une fouille. L'importance des dépôts mobiliers attribuables à La Tène finale, rappelle les tombes fouillées en 2001 par K. Bouche sur la première tranche de réalisation de la zone d'activités (figure 62 du rapport – mobilier en cours de restauration). Entre ces entités funéraires, un ensemble de fossés et quelques structures connexes (bâtiments sur poteaux, fosses) attribués à la période gauloise, semblent indiquer la présence d'un site d'habitat structuré et adoptant un schéma d'orientation général commun à l'ensemble des sites reconnus dans l'emprise.

Secteur 2 (figure 12 du rapport de diagnostic)
Soixante huit structures en creux constituant essentiellement des trous de poteaux ont été relevées dans les deux fenêtres de décapage représentant une superficie ouverte de 750 m². L'une des fenêtres (Tr. 28) a montré un bâtiment de plan rectangulaire éventuellement organisé en deux nefs. Ce bâtiment pourrait être associé à la fosse 314 dont le comblement a livré un mobilier céramique attribuable à La Tène ancienne et de nombreux fragments de torchis. La fenêtre située au nord (Tr. 29) semble avoir circonscrit une zone de stockage (grenier sur 6 poteaux). Une troisième fenêtre, réalisée 50 mètres vers l'est (Tr. 32) a permis de restituer le plan d'un bâtiment sur six poteaux pouvant éventuellement être associé aux deux autres ensembles bien qu'aucun élément mobilier ne vienne conforter cette hypothèse.
Ces bâtiments ne semblent pas associés à un quelconque réseau fossoyé. Un décapage d'au moins un hectare n'apporterait, très probablement, que très peu d'informations supplémentaires quant à l'organisation spatiale de ce site.

Secteur 3 (figure 14 du rapport de diagnostic)
Cette entité de La Tène finale est définie par l'auteur du diagnostic comme une occupation « non clôturée », bordée d'un chemin et comportant une zone funéraire, une zone d'habitat et une zone vouée à l'extraction et au stockage. Trois fenêtres de décapage ont été réalisées dans ce secteur, dont une très importante représentant une surface décapée de 1 500 m². Ce décapage a permis d'appréhender un complexe architectural constitué d'environ 80 trous de poteaux et dont une analyse spatiale est proposée dans le rapport. Cet ensemble côtoie une série de fosses oblongues, dont l'une (fig. 14 ; St. 1629) est associée à des trous de poteaux. Ces fosses, dont la fonction reste énigmatique pourrait être liées à l'extraction de limon. D'autres bâtiments (greniers) ont été reconnus environ 50 mètres vers le sud-ouest et semblent pouvoir être mis en relation avec cette occupation malgré l'absence de mobilier datant. La fenêtre nord (fig. 14 ; Tr. 104, 110) a permis d'appréhender l'intégralité d'un enclos funéraire de type monumental, constitué d'un puissant fossé délimitant un espace approximativement carré. Une fosse sépulcrale, localisée dans l'angle nord-est, n'a pas été fouillée. Une série de quatre poteaux, dans l'angle sud-ouest, rappelle les monuments fouillés en 2001 à Raillencourt et en 2005 à Hordain. Ce site présente un intérêt particulier lié notamment à l'importance et à la proximité des faits funéraires et d'habitat. Son organisation spatiale reste difficile à appréhender en raison de la rareté apparente de fossé marquant une division de l'espace. Néanmoins, l'orientation des fossés 1613 et 1615, pouvant être interprétés comme les vestiges d'un chemin, marque l'insertion du site dans le maillage général du parcellaire gaulois présent sur la totalité de l'emprise. Le faisceau de chemins perpendiculaires desservant le secteur 5 par le Nord, délimite un espace que l'on peut estimer à 3.5 hectares et contient l'occupation du secteur 3.

Secteur 4 (figures 6 et 21 du rapport de diagnostic)
Le secteur 4 a fait l'objet d'une évaluation particulière destinée à identifier la présence de zones bâties (6 fenêtres de décapage) et de réseaux structurants (suivi de fossés). Ces recherches ont permis d'approcher la morphologie d'au moins deux vastes enclos fossoyés. Les deux espaces sont délimités et séparés par des chemins sinueux adoptant globalement des orientations similaires à l'ensemble des systèmes reconnus dans les différents secteurs et attribuables à la fin de l'époque laténienne ou au début de l'époque gallo-romaine. Seuls quelques indices de bâti (trous de poteaux) ont été décelés dans l'angle est du site (fig. 21 ; Tr. 28).

Secteur 5 (figures 6 et 24 du rapport de diagnostic)
L'occupation reconnue dans le secteur 5 peut être interprétée en première analyse comme une exploitation rurale (ferme indigène) à laquelle semble associée un espace funéraire partiellement appréhendé et comprenant un ensemble de sépultures de type « aristocratiques ». Le site est implanté à partir de La Tène D. Il connaît un certain nombre de transformations dans le courant du Haut Empire et ne semble pas perdurer au-delà du milieu du 1er siècle de notre ère. L'ensemble du site s'intègre dans une trame fossoyée héritée de la structuration du paysage gaulois. L'enclos principal, de forme trapézoïdale mesure 170m sur 82m. Un faisceau de chemins dessert le site sur son angle nord, tandis qu'un réseau de fossés particulièrement serré assure des liens étroits avec le secteur 6 situé au Sud. Dans l'espace interne de l'enclos principal, la densité de structures est particulièrement importante. Deux alignements de puissantes empreintes de poteaux (0.80m) sont disposés le long du côté sud-est de l'enclos principal. L'auteur émet l'hypothèse d'une série de greniers. La dimension inhabituelle de ces structures nécessitera une approche approfondie des caractéristiques architecturales ce l'ensemble. Ce site semble occuper une place importante dans le maillage général des occupations présentes sur l'emprise. Le caractère privilégié des sépultures occupant l'espace funéraire (une sépulture fouillée) conforte cette impression.

Secteur 6 (figure 48 du rapport de diagnostic)

Le secteur 6 est occupé de La Tène finale à l'époque augusto-tibérienne. Le site connaît un remaniement important au début de l'époque gallo-romaine. L'occupation laténienne reste relativement mal appréhendée (un fossé et un groupe de bâtiments). La densité importante de structures archéologiques relevées sur ce site, semble pourtant indiquer la présence d'un habitat bien structuré. L'occupation gallo-romaine se caractérise essentiellement par l'implantation d'un enclos de petite taille (50m par 40m). Les liens avec le secteur 5 semblent particulièrement étroits si l'on considère la densité du réseau fossoyé entre les deux sites.

Secteur 7 (figure 54 du rapport de diagnostic)

Le secteur 7 constitue la marge orientale d'un site fortement structuré. Le site est occupé à La Tène finale et perdure à l'époque gallo-romaine comme l'indique la présence d'un espace funéraire diffus comptant 10 sépultures à incinération reconnues dont 4 ont été fouillées.

Le diagnostic de cette emprise de 46 hectares permet par conséquent d'esquisser la physionomie d'un terroir densément occupé notamment au cours de La Tène finale. D'une manière générale, les réseaux fossoyés dessinent un parcellaire orthonormé d'orientation constante (nord-ouest sud-est) renforcé par un réseau viaire assez régulièrement espacé. Des établissements, fortement structurés et se rapportant à une population privilégiée au regard des ensembles funéraires mis au jour, se répartissent à intervalles constants sur cette trame. Certains établissements perdurent durant le Haut Empire sans que l'organisation générale du paysage ne soit remise en cause. La problématique est donc double. D'une part, nos connaissances du monde laténien en pays Nervien sont à ce jour limitées. Seules les opérations de Onnaing (Toyota) en 1997 et plus récemment de Tilloy-lez-Cambrai en 2001 (J.-F. Geoffroy resp. / INRAP) ont permis d'étudier des établissements de La Tène finale sur des surfaces relativement limitées. D'autre part, cette opération a permis de mettre en évidence une organisation complexe et particulièrement dense d'un paysage agro-pastoral dans lequel s'insèrent l'habitat et les espaces dédiés aux défunts. Il est donc possible d'envisager l'approche spatiale d'une portion de territoire où se combinent plusieurs entités d'occupations attribuables à une même population. Outre l'intérêt de mettre en évidence et d'analyser les interrelations entre les différents établissements, ce site offre la possibilité d'observer les caractéristiques morphologiques et fonctionnelles propres à chacun des établissements. Le choix par le SRA du Nord/Pas-de-Calais des surfaces à traiter par la fouille répond donc à la nécessité de poursuivre les problématiques définies.
Conformément aux prescriptions contenues dans le cahier des charges du Service Régional de l'Archéologie du Nord/Pas-de-Calais, et reprises par le CCTP du marché de fouilles, la fouille portera sur une portion significative de l'emprise initiale (secteur 3, 5 et 6). De larges fenêtres de décapage seront également réalisées sur les zones funéraires des secteurs 1 et 7. Le plan annexé au CCTP figure les emprise devant faire l'objet d'un décapage exhaustif ou raisonné suivi d'une fouille. L'emprise la plus vaste, au sud, représente une superficie de 90 000 m² et réunit les secteurs 3, 5 et 6 décrits dans le rapport. A cette importante emprise sont accolées deux extensions (en tiretés sur le plan – environ 4 hectares), correspondant à des secteurs pouvant faire l'objet d'un suivi de fossés ou de fenêtres destinés à confirmer, le cas échéant, les liens physiques entre les différentes entités d'occupation.
Les emprise nord couvrent une superficie de 9 000 m² (secteur 1) et 3 800 m² (secteur 7).
Pour répondre à des exigences d'aménagement du pôle Actipole de l'A2, le maître d'ouvrage a en outre introduit un phasage prioritaire, où les secteurs A, B, 7 et 1 figurés sur la plan annexé au CCTP doivent être « traités » en priorité (réalisation tranche ferme), le solde des emprises (solde des secteurs 3, 5 et 6) étant prévus être traités dans une seconde phase (tranche conditionnelle).

Cette fouille conduira par conséquent à terme au décapage et à l'exploration exhaustive d'une portion de territoire de plus de 10 hectares. Les objectifs sont, dans un premier temps, de répondre aux problématiques évoquées (voire supra). La fouille des différentes entités archéologiques privilégiera donc des méthodes de traitements et d'enregistrements communes. Les études ultérieures doivent être en mesure de définir les caractéristiques propres de chacun des établissements étudiés et de confronter ces données avec celles des autres sites. Plus largement, les données acquises pour chaque site devront pouvoir être confrontées aux données issues des fouilles antérieures (Actiparc, Actipôle, Dourges, Onnaing, Rouvignies, A16…).
De par leur densité et leur association à des faits funéraires à caractère privilégié. Les sites concernés livreront des collections mobilières importantes sur les plans scientifique et patrimonial. La fouille se doit donc de mettre en œuvre, selon les désiderate du SRA, les moyens d'enregistrement de prélèvement et de traitement permettant d'aboutir à une exploration scientifique et muséale optimum.

Principes méthodologiques :

Selon le plan annexé au cahier des charges du Service Régional de l'Archéologie du Nord/Pas-de-Calais et repris par le CCTP du marché de fouilles, la fouille portera extensivement sur 10 ha cumulés environ en tenant compte de la cote d'apparition des vestiges. Le diagnostic fait état d'une cote moyenne d'apparition des vestiges de 0,50 à 0,70 m. A l'intérieur d'une zone de 4 ha environ définie sur plan, il sera réalisé des interventions plus ponctuelles de création de fenêtres à la pelle mécanique seule (pourcentage d'ouverture d'environ 50 %) avec recherche et suivi de fossés, complément de plans de structures, fouille échantillonnée, sondages manuels et curage mécanisé des fossés.

Le cadre général méthodologique fixé au cahier des charges sera observé, de même que, secteur par secteur les objectifs à atteindre et les processus à mettre en œuvre.
Le conservateur régional de l'archéologie est tenu informé des choix stratégiques importants pris en cours d'opération et les valides en fonction des attendus particuliers.

Il s'agira de décaper intégralement l'emprise soumise à étude, secteur par secteur, en 1 ou plusieurs temps pour faciliter la gestion des déblais, de relever, inventorier, caractériser et attribuer une datation aux vestiges mis au jour. Le cas échéant, on procèdera au redécapage de certains secteurs pour tenir compte des profondeurs d'apparition variables des différents vestiges.
La conduite du décapage tiendra compte du phasage interne prévu par le maître d'ouvrage (réalisation successive des secteurs 7, puis A, puis B et enfin secteur 1, à l'intérieur de la tranche ferme). Certains secteurs pourront ainsi, en concertation, faire l'objet d'une validation anticipée, sous réserve de validation par le SRA.
Les réseaux fossoyés seront étudiés manuellement, notamment aux points nodaux de recoupements (établissement de la chronologie phasée du site) et par le biais de sondages mécaniques limités de manière régulière sur l'intégralité de leur tracé, permettant le relevé des stratigraphies, des profils et la datation.
Les autres vestiges feront l'objet d'une attention poussée : test manuel d'un grand nombre de structures, qui pourront selon leur taille, nature et caractéristiques, être en partie fouillées mécaniquement (alternance fouille mécanique et fouille fine) en privilégiant les éléments permettant la compréhension des modalités d'occupation du site (plan général, profils, remplissages, éléments chronologiques). Un soin particulier sera accordé au décapage aux abords et sur le lieu de nécropoles repérées au diagnostic archéologique. Selon les vestiges, la fouille des sépultures sera confiée à des archéologues-anthropologues.
Des prélèvements pour analyses sédimentologiques ou palynologiques pourront être réalisés sur proposition du responsable de la fouille ou du conservateur régional de l'archéologie. Les analyses ne seront effectivement réalisées qu'après accord du conservateur régional de l'archéologie, et après phase de test. En cas de découverte intéressant la taphonomie des vestiges ou le paléoenvironnement, des moyens spécifiques d'analyses et de prélèvement seront à mettre en œuvre après accord du conservateur régional de l'archéologie.
Pour des raisons d'équipement et d'efficacité, un certain nombre d'opérations seront faites en laboratoire : la fouille des blocs osseux compacts et clairement constitués, la fouille et le remontage de céramiques, la fouille d'amas osseux ou métalliques (liste non limitative).
Dans tous les cas, lorsque les structures livrent un mobilier archéologique abondant ou présentant un caractère particulier, la fouille sera conduite manuellement.

Le plan de l'ensemble des structures archéologiques sera levé en suivant l'état d'avancement et à l'achèvement de la phase de décapage (présence régulière d'un archéologue topographe). Les vestiges seront resitués dans leur contexte topographique. Les données seront restituables sous format DWG.
Les données de terrain seront enregistrées selon les modalités classiques (plans raccordés au système Lambert et au nivellement NGF, relevés systématiques de détail, sections, photographies …) par unités stratigraphiques et sédimentaires ; prélèvement des artefacts, des écofacts et d'échantillons permettant de nourrir les études paléo-environnementales (notamment à partir des séquences de colmatage des fossés).
Le traitement du mobilier sera conforme au paragraphe 3 du cahier des charges scientifique du SRA.
Le conditionnement et l'étiquetage de chaque élément mobilier répondent aux normes énoncées dans l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques. L'enregistrement photographique sera systématique et abondant. Les photographies comporteront tous les éléments permettant l'identification du site, des structures, ainsi que le positionnement des vestiges par rapport aux points cardinaux.

Equipe scientifique et moyens opérationnels :

Pour la réalisation de cette opération de type « fouille en milieu rural non stratifié », l'équipe associera pour la phase terrain les compétences d'un archéologue responsable d'opération spécialisé dans les problématiques liées à l'occupation du sol et dans la période La Tène /époque gallo-romaine (resp. proposé : Jean-François Geoffroy / INRAP), et celles d'une équipe d'archéologues dont le nombre et la composition variera en fonction des secteurs étudiés. A cette équipe s'ajouteront ponctuellement l'intervention d'un topographe et celle de spécialistes.
S'agissant de la fouille prioritaire des secteurs 7, A, B et 1 figurés sur la plan annexé au CCTP (tranche ferme, réalisation prévisionnelle 2009-2010), le traitement successif des différents secteurs sera réalisé par une équipe de 6 à 7 archéologues pendant 3,5 mois, dont durées de décapages.
S'agissant de la fouille du solde des emprises (solde des secteurs 3, 5 et 6), lesquelles seront traitées dans une seconde phase (tranche conditionnelle ; date de réalisation restant à préciser), l'opération sera réalisée par une équipe de 8 à 10 archéologues pendant une durée de 7,5 mois (volume global prévisionnel de 71 mois/hommes), dont durées de décapages.
Pour la phase étude, l'équipe comprendra le responsable d'opération, le responsable de secteur, des techniciens (traitement primaire du mobilier, tamisages, dessin de mobilier …), un infographe et l'intervention de spécialistes (céramologie, anthropologie, disciplines paléoenvironnementales diverses, dont archéozoologie, carpologie …) pour une durée globale d'environ 18 mois pour la tranche ferme et de 51 mois pour la tranche conditionnelle.
La gestion du matériel (lavage, premières consolidations, remontages, conditionnement) pourra être assurée parallèlement aux travaux de terrain, grâce aux infrastructures locales (centres archéologiques INRAP d'Arras et de Villeneuve d'Ascq). Toutes mesures seront prises pour la préservation et la consolidation du mobilier archéologique mis au jour lors de cette opération. Une ligne budgétaire sera dévolue aux études spécifiques (« frais d'analyse ») afin que les différents spécialistes sollicités puissent bénéficier des moyens matériels pour mener à bien leurs études.
Le cas échéant, l'INRAP pourra développer des partenariats scientifiques pour une exploitation optimale des données livrées par la fouille.

Rapport Final d'Opération :

Chaque tranche d'intervention sur le terrain (tranche ferme et tranche conditionnelle) donnera lieu à l'élaboration d'un Rapport final d'opération. Chaque RFO comprendra :

- un exposé synthétique du contexte archéologique et de l'environnement du site
- une présentation méthodologique de l'intervention
- la présentation générale des résultats
- la contribution des spécialistes associés à l'étude du site
- une synthèse sur les différentes occupations étudiées au sein de l'emprise
- un inventaire précis de la documentation et des archives de fouilles (dont description et inventaire du mobilier archéologique)
- toutes préconisations éventuelles quant à des mesures de conservation définitive du mobilier périssable et des objets spécifiques.

Pour sa partie analytique, le rapport sera conçu comme une prépublication permettant, dans un délai raisonnable, la valorisation des résultats auprès, à la fois, de la communauté scientifique et du grand public.

Délai prévisionnel de remise du rapport final : 18 mois, à l'issue de l'achèvement des travaux de terrain de chacune des tranches.

Projet d'intervention scientifique rédigé par Laurent Sauvage,
Adjoint Scientifique, INRAP Nord-Picardie

Résultats

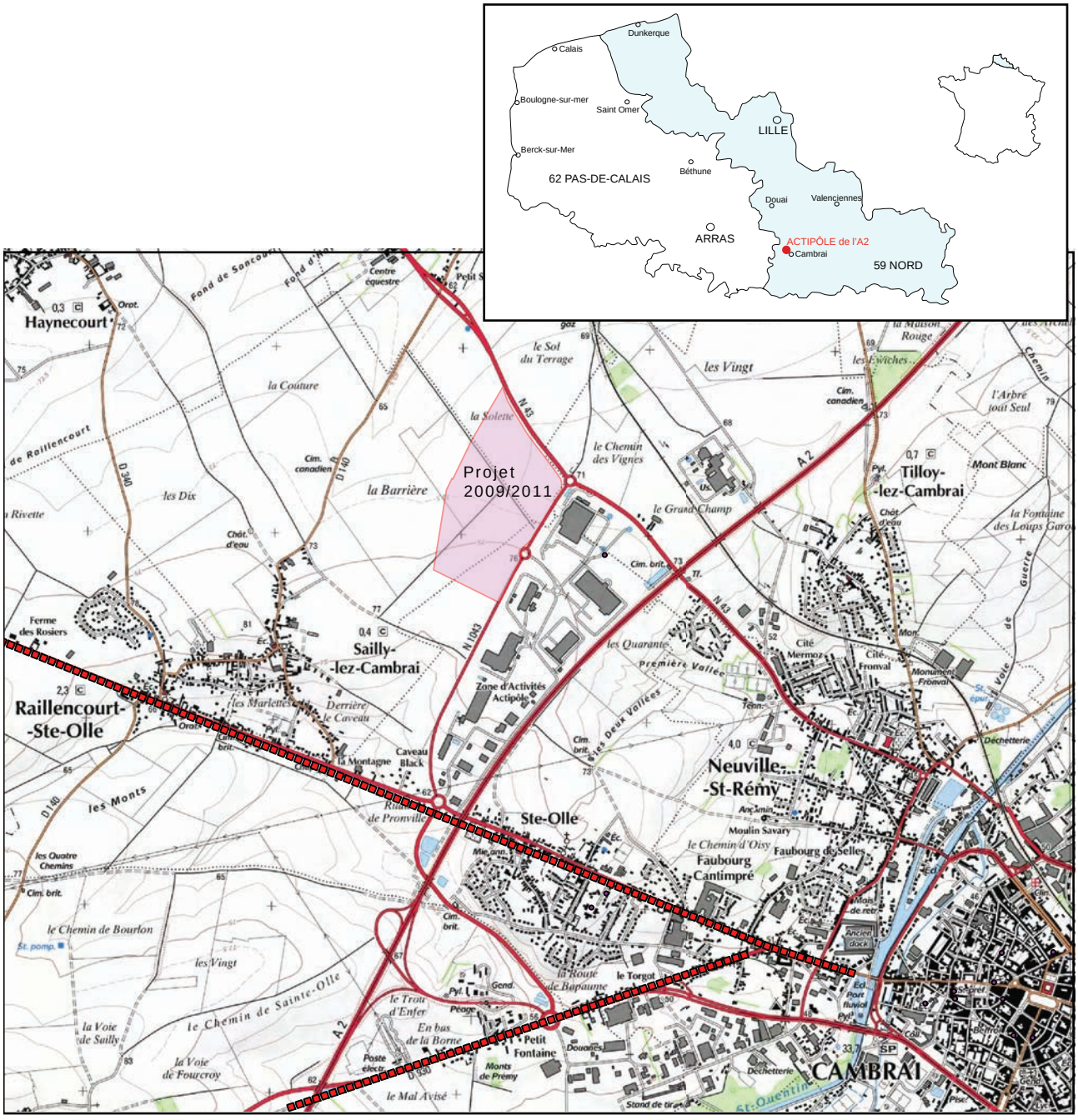

Fig. 1 : Raillencourt-Saint-Olle, emplacement géographique.
© IGN, série bleue, 2507 est, cambrai (ouest) Marcoing, 1/25 000

1 Contextes de l'intervention

Ce chapitre a été écrit en grande partie en reprenant les données du rapport de diagnostic réalisé par Denis Gaillard (Inrap)[1]. Le diagnostic a été réalisé entre le 7 avril et le 23 juin 2008 (arrêté SRA 07/089bis et n° inrap GA15094001).

1. Gaillard 2008.

1.1 Circonstances de l'intervention

1.1.1 Le diagnostic

Une vaste zone d'activité économique, appelée « Actipôle de l'A2 », est en cours d'aménagement sur les territoires de Raillencourt-Saint-Olle, Sailly-les-Cambrai et Tilloy-les-Cambrai. Ces communes sont localisées à quelques kilomètres au nord et à l'ouest de la ville de Cambrai (**fig. 1**).

L'extension de cette zone d'activité génère aujourd'hui un projet d'aménagement qui se situe dans l'angle de la RN 1043 et de la RN 43, aux lieux-dits « Le Grand Champ », « La Sorlette » et « La Barrière ». Le diagnostic a porté sur une surface de 46 hectares (exactement 465 028 m²). Les nombreuses structures (1 458 exactement) et les sites identifiés ont poussé le service régional de l'Archéologie à prescrire une fouille sur plusieurs secteurs du diagnostic (**fig. 2**).

Ainsi en 2009, une première convention a été passée entre l'Inrap et l'aménageur (Communauté d'Agglomération du Cambrésis) pour fouiller les secteurs 7, A, B et 1 soit 106 000 m² qui se répartissent comme suit : secteur 7 (3 800 m²), secteur A (9 000 m²), secteur B (3 200 m²) et secteur A (90 000 m²).

1.2 Les données géomorphologiques (**fig. 3**)

Ces données ont été établies par Marie Soressi lors du diagnostic en collaroration avec Nathalie Sellier et Jean-Luc Locht.
Selon la carte géologique de Cambrai du BRGM, notre zone d'étude est installée sur des limons pléistocènes reposant sur la craie blanche. Cinq sondages profonds ont été effectués sous le contrôle d'une géomorphologue, afin d'apprécier la nature et la puissance des formations superficielles.
Ces sondages en puits ont été répartis sur le pourtour de l'emprise, quatre intéressent notre intervention (sondages 1, 3, 4 et 5). Nous reprenons ici la notice scientifique émanant des résultats de ces sondages, pour davantage de précisions le lecteur pourra se reporter au rapport de diagnostic[2].

2. Gaillard 2008, annexe 1, p. 39.

Les sondages profonds, négatifs d'un point de vue archéologique, montrent que :
Les limons quaternaires recouvrant la grande plaine occidentale du cambrésis, à l'exception des versants orientaux des vallées, peuvent être épais de plus de 10 m, profondeur maximale atteinte ici sans jamais toucher le substrat ;
Les versants orientés au nord-est, même des versants très légers comme dans le cas présent (moins de 5 m de dénivelé sur une emprise de plus de 800 m de long), représentent bien des contextes favorables à la sédimentation éolienne pléistocène ;
Dans chacun de nos sondages, répartis d'un bout à l'autre de l'emprise de plus de 800 m de long pour environ 200 m de large, nous avons toujours

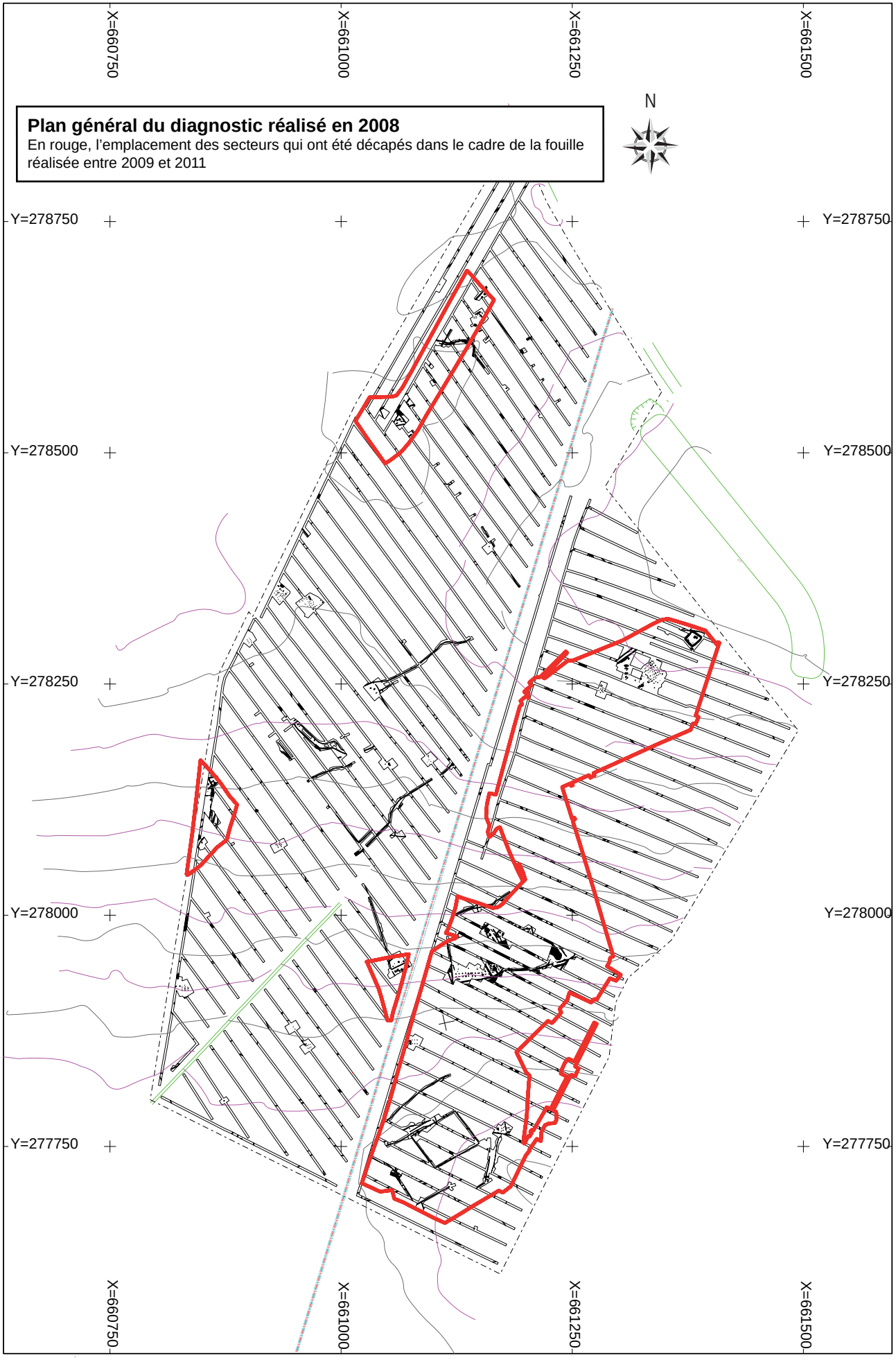

Fig. 2 : Raillencourt-Saint-Olle, plan général du diagnostic réalisé en 2008. En rouge, l'emplacement des secteurs qui ont été décapés dans le cadre de la fouille réalisée entre 2009 et 2011.

© Rudy Debiak et Jean-François Geoffroy - Inrap.

observés les mêmes dépôts à des profondeurs similaires ; on constate moins d'un mètre de variation entre les sondages les plus éloignés. La faible topographie observée reflète donc celle de la craie sous-jacente.
Les dépôts du pléniglaciaire moyen se trouvent ici à plus de 6 m de profondeur : les premiers témoins d'occupation humaine pléniglaciaire, lorsqu'ils existent, sont donc enfouis sous des épaisseurs considérables de limons.

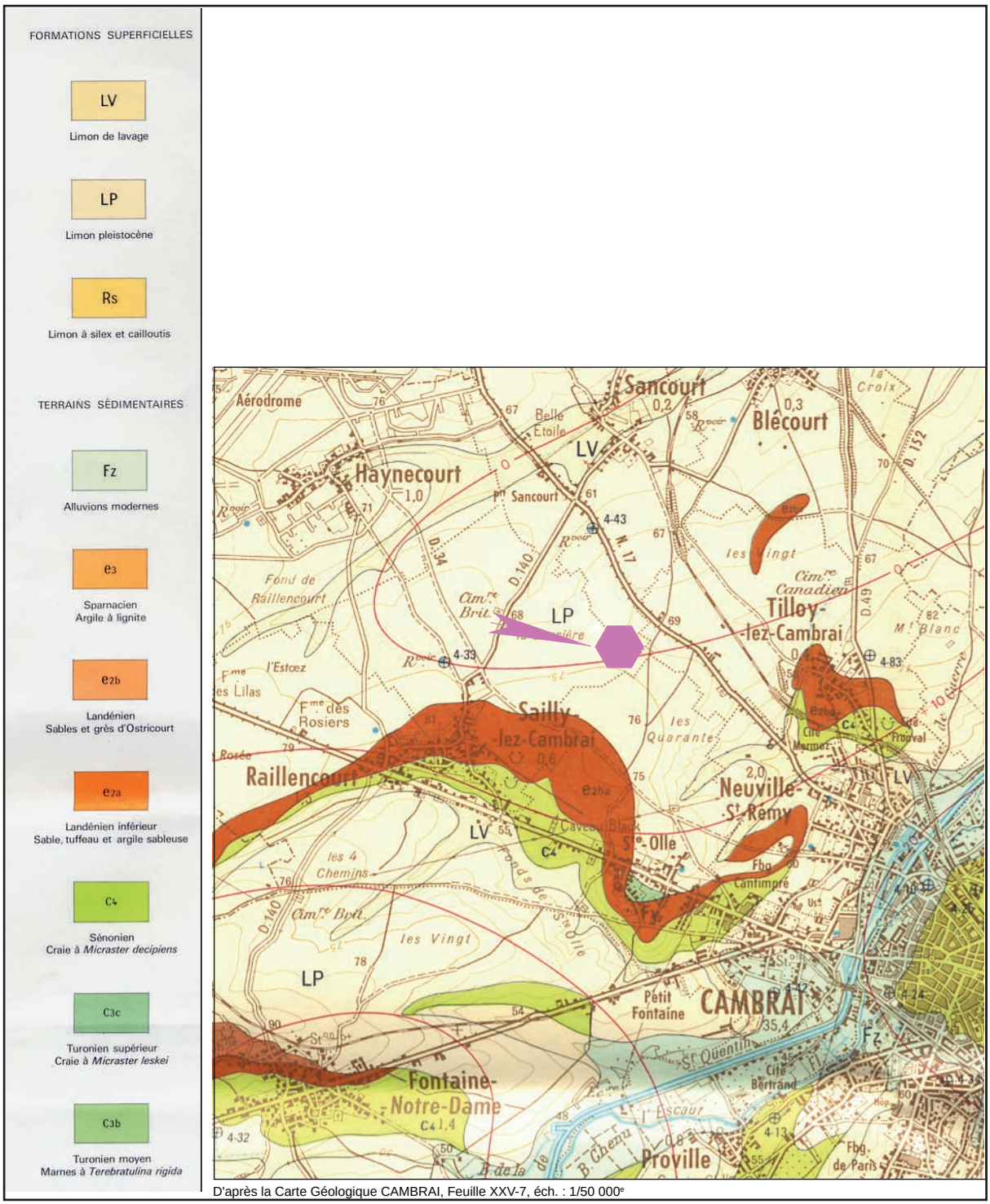

Fig. 3 : Raillencourt-Saint-Olle, carte géologique.
© Denis gaillard - Inrap.

1.3 Contexte archéologique (fig. 4)

D'un point de vue général, la région cambrésienne a été une région assez densément occupée dès les périodes les plus anciennes. Nous ne rappellerons pas ici la place de *Camaracum* (Cambrai) dans l'Antiquité, nous pourrons nous reporter à l'article de Jean-François Geoffroy[3].

3. Geoffroy 1996.

Le secteur de notre fouille est entouré de plusieurs gisements paléolithiques dont certains sont des références pour la moitié Nord de la France. La carrière de Marcoing, un peu moins de 10 km au sud, a livré du Moustérien de tradition acheuléenne[4]. Les gisements Paléolithique moyen, du « Champ Bruquette » et du « Tio Marché» , à Hermies (13 kms au sud-ouest) ont fait l'objet d'une fouille programmée depuis 1993[5]. Le gisement de Gouzeaucourt, 17 km au sud, a livré du Paléolithique moyen de faciès cambrésien[6]. Enfin un complexe de gisements autour de Bapaume, à 25 km au sud-ouest, dont les « Osiers » découvert lors du tracé de l'autoroute A1[7], Riencourt-lès-Bapaume fouillé sur le tracé du TGV Nord[8] et le gisement du « Petit Moulin » qui a fait l'objet d'un diagnostic en 2005[9].

4. Sommé 1971.

5. Masson 1993 ; Masson 1996 ; Vallin 2002 ; Vallin 2006.

6. Marcy 1989 ; Lamotte 1992.

7. Tuffreau 1976.

8. Tuffreau 1991a ; Tuffreau 1991b ; Tuffreau 1993.

Plus proche de notre fouille, plusieurs sites archéologiques protohistoriques et historiques ont été recensés dans le secteur ouest de l'agglomération cambrésienne.

9. Sellier 2005.

Parmi eux, on peut noter à Fontaine-Notre-Dame,[10] la découverte d'un double cercle qui se classe parmi les enclos de grandes dimensions de l'Âge du bronze ancien-moyen. L'aire centrale a révélé une fosse ne contenant qu'une céramique sans trace d'ossement. L'aire funéraire pouvait être occupée par un *tumulus* peu élevé. La période antique est caractérisée par la présence d'un enclos du Haut-Empire dont les vestiges se développe vers le nord-est. Le mobilier du comblement date de l'horizon 65-70/85-90 de notre ère. Enfin, quatre sépultures de militaires prussiens de la Première Guerre mondiale ont été découvertes. Parmi les objets recueillis près de leurs corps, deux plaques ont permis l'identification des soldats Myrthe et Wittig.

10. Gaillard 2004.

Depuis 1997, plusieurs campagnes de diagnostics et de fouille ont été réalisées sur la zone d'activité «Actipôle de l'A2». Ces recherches ont permis de mettre au jour plusieurs occupations s'étageant du Néolithique[11] au second siècle de notre ère[12] comme le montre la fig. 4. Actipôle fait partie d'un ensemble de grandes emprises explorées de manière exhaustive à partir de la fin des années 1990 dans le Nord–Pas-de-Calais. Si l'on excepte la découverte et la fouille d'une occupation néolithique final lors de la phase Actipôle 1, la totalité des occupations reconnues entre 1998 et 2006 appartiennent à la Protohistoire et aux deux premiers siècles de notre ère. C'est bel et bien dans l'optique de compléter l'étude sur l'évolution d'un terroir de La Tène moyenne à l'époque gallo-romaine que s'est inscrit la fouille.

11. Bostyn 1999.

12. Bouche 2001.

À Tilloy-les-Cambrai, une fouille de 2008 témoigne d'une occupation de La Tène ancienne au « Trou d'Enfer »[13] ainsi que les traces d'un habitat du haut Moyen Âge, au lieu-dit « Le Petit Fontaine »[14].
L'exploration de ce secteur, même bien arasé, a permis de mettre au jour une occupation classique type « ferme indigène » ainsi qu'un établissement aux caractéristiques particulières, qui pourraient se rattacher à une occupation militaire. Le mobilier, peu abondant, témoigne en faveur de cette occupation militaire, peut-être davantage que les vestiges. Le mobilier examiné permet d'envisager une occupation allant du milieu du I^{er} s. av. notre ère au début du II^{e} s. de notre ère pour les états II, III et IV. L'état I,

13. Delmaire 1996.

14. Marcy 2005.

un enclos circulaire, serait plus ancien (âge du Bronze ?). Les contextes de transition restent rares chez les Nerviens. Le Cambrésis reste un territoire important pour cette période, et le site de Tilloy est un maillon de plus dans la connaissance de cette époque[15].

15. Geoffroy 2017.

1. Diagnostic réalisé en 1997 (M. Barret) ; **2.** Diagnostic réalisé en 1998 (F. Gerber) ; **3.** Diagnostic réalisés en 1999 (C. Hosdez) et fouilles réalisées en 1999 (F. Bostyn) et 2000 (E. Matial) ; **4.** Diagnostic réalisé en 2000 et fouilles réalisées en 2001 (K. Bouche) ; **5 et 6.** Diagnostic réalisé en 2006 (D. Gaillard) ; **7.** Diagnostic réalisé en 2007 (D. Gaillard) ; **8.** Diagnostic réalisé en 2008 (D. Gaillard) ; **9.** Diagnostic réalisé en septembre 2008 (D.Gaillard).

Fig. 4 : Raillencourt-Saint-Olle, emplacement des principales découvertes du secteur de la fouille.
© Denis gaillard - Inrap.

1.4 Présentation du rapport final d'opération (**fig. 5**)

Précisons d'abord, que contrairement à ce qui avait été avancé dans le PSTI (p. 27), nous avons , en accord avec le SRA, décidé d'élaborer un seul et unique RFO regroupant la totalité des phases réalisées. Cela peut expliquer les différences de rendus des figures d'un secteur à l'autre puisque la partie DAO était réalisée après chaque phase de terrain. De plus, ce dossier ancien souffre de plusieurs lacunes dont les côtes NGF que nous n'avons pu restituer sur les coupes stratigraphiques. De ce fait et d'un commun accord avec le service régional de l'archéologie nous avons fini ce rapport (déjà en retard) sans les altitudes sauf quelques indications sur les tombes quand nous les avions.

Le Rapport Final d'opération présente donc l'ensemble des phases réalisées sur Raillencourt-Saint-Olle entre 2009 et 2011. Il se présente en 3 volumes pour faciliter la lecture : le volume 1 (celui-ci) est consacré au catalogue chronologique par secteur de fouilles (du plus ancien au plus récent) des vestiges et du mobilier associé ; le volume 2 présente les études annexes (études des spécialistes) et le volume 3 est consacré à la synthèse et aux inventaires.

Quatre secteurs ont été décapés suite au diagnostic : il s'agit des secteurs A, B, 1 et 7. Pour des raisons de facilité, nous avons gardé le même nom pour les secteurs entre le diagnostic, la fouille et la phase de post-fouille.

Le secteur 1 présente une surface décapée de 9 000 m². Ce secteur a la particularité d'avoir livré deux lots de tombes gauloises et quelques traces d'un habitat peu dense. Au moment du décapage, 187 structures ont été numérotées (n^{os} 500 à 687) mais un bon nombre a été annulé (42 au total). Le problème rencontré à la fouille de ce secteur est la surface étriquée du décapage qui empêche de comprendre mieux le site dans sa globalité ; notamment le parcellaire et l'habitat enclos. La tâche a été compliquée par un arasement assez prononcé.

Le secteur 7 a été fouillé en 2009. Il présente une surface décapée de 3 800 m². 122 structures ont été numérotées (n^{os} 1 à 122). La particularité de ce secteur est la présence d'une petite nécropole gallo-romaine de huit tombes à incinérations auxquelles il faut ajouter deux tombes gauloises qui n'appartiennent pas à la même organisation puisque découvertes au nord-ouest ; les tombes ne doivent pas occulter la présence d'un habitat gaulois voire gallo-romain.

Le secteur A est le plus vaste avec 90 000 m² décapés ; 1 922 structures ont été numérotées. Un secteur vaste qui a livré de nombreuses structures allant du Hallstatt au Bas-Empire romain avec par endroit des superpositions de sites. Un mobilier abondant a été collecté.

Le secteur B présente une surface décapée de 3 200 m². 38 structures (n^{os} 351 à 389) ont été numérotées. La double particularité de ce secteur est d'avoir livré au moment du diagnostic, une nécropole de quelques tombes riches en offrandes et au moment de la fouille, la surprise de voir les vestiges et notamment les tombes restantes détruites à cause de travaux sur ce secteur. Une procédure a été entamée par le service régional de l'Archéologie pour destruction de site archéologique. Outre les quelques tombes sauvées qui ont livré un mobilier relativement abondant, les autres vestiges, très arasés, n'ont livré aucun mobilier permettant une datation fiable et sûre. Les structures de ce secteur seront donc réunies dans un tableau général, à l'exception des tombes sauvées sur lesquelles nous nous attarderons.

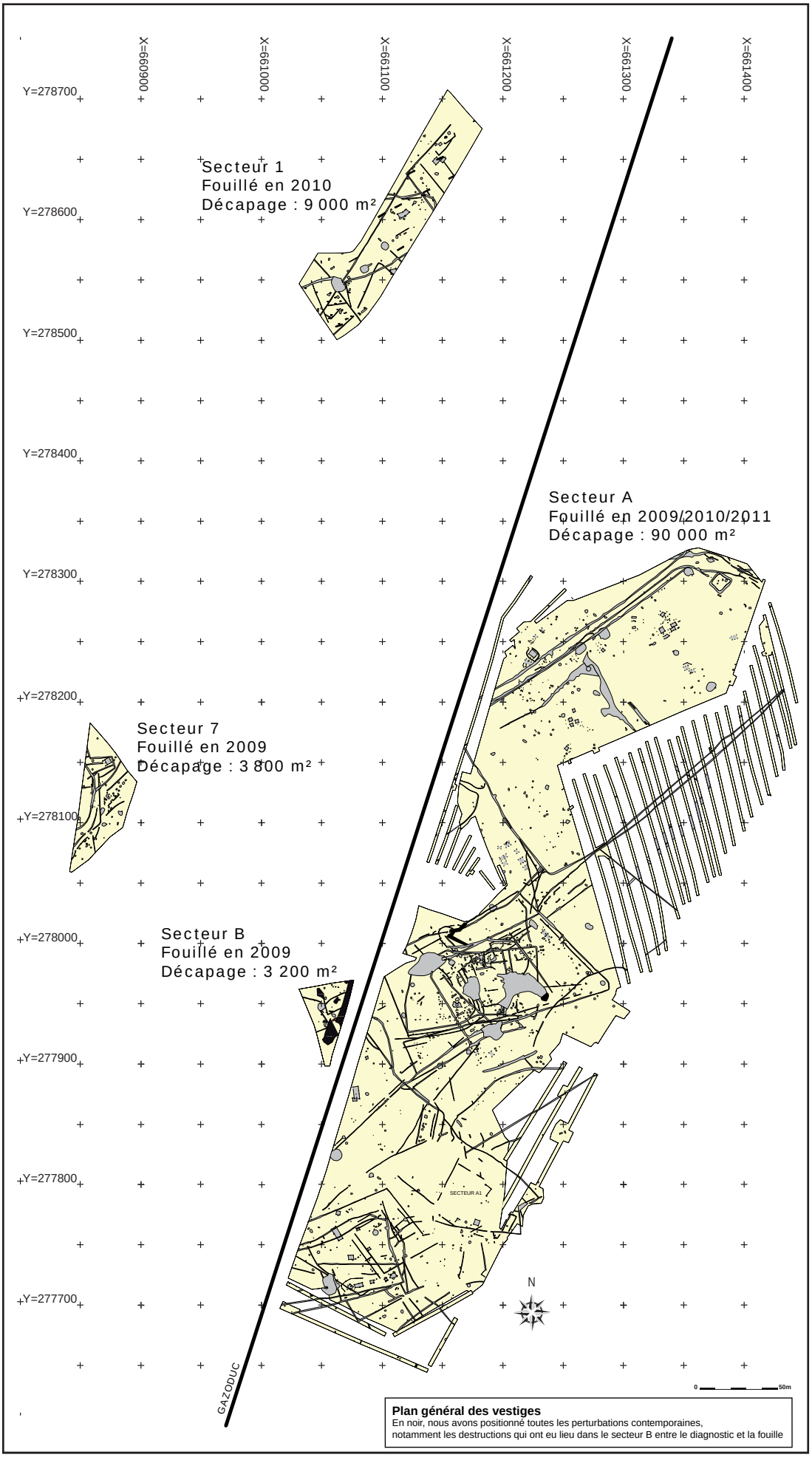

Fig. 5 : Raillencourt-Saint-Olle, plan général des vestiges.
En noir, nous avons positionné toutes les perturbations contemporaines, notamment les destructions qui ont eu lieu dans le secteur B entre le diagnostic et la fouille.
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

2 Chronologie des occupations par secteur de fouille

Introduction

Nous avons choisi de présenter les vestiges par secteur ; les vestiges seront présentés du plus ancien au plus récent. Le secteur A, qui présente une surface importante et une grande quantité de structures, a été divisé en sous-secteurs pour améliorer la compréhension globale (A1 à A3).

La chronologie de l'occupation est le résultat de la confrontation entre la chronologie relative et la chronologie absolue[16]. La stratigraphie n'a pas toujours permis de déterminer l'évolution du site ; le sédiment de comblement est souvent proche d'un état à un autre (surtout quand ils sont proches chronologiquement), y compris aux intersections. Les coupes stratigraphiques qui n'ont rien apporté d'un point de vue chronologique n'ont pas été intégrées à ce rapport, d'autant qu'elles n'ont pas toujours été relevées sur le terrain.
Lorsque la stratigraphie a été lue directement sur le terrain, au décapage ou au nettoyage des structures, nous avons fait l'économie du sondage.

16. La chronologie absolue des périodes anciennes a été réalisée par D. Bardel (Inrap) : son étude sera mise en intégralité dans le volume 2 ; la chronologie absolue des périodes antiques a été réalisée par J.-F. Geoffroy (Inrap) : son étude sera mise en intégralité dans le volume 2.

Nous avons simplifié la numérotation globale.
1. L'appellation des secteurs est celle attribuée au moment du diagnostic : secteurs 1, 7, A et B ;
2. Les structures ont été numérotées de 1 à n entre 2009 et 2011. Certains numéros n'ont pas été attribués et certains autres ont été annulés au moment de la fouille. Ces indications apparaissent dans le tableau général d'inventaire des structures ;
3. Les zones d'habitats et les bâtiments ont été numérotés de 1 à n ;
4. Les poteries ou fragments de poterie ont aussi été numérotés de 1 à n ;
5. Le code couleur a été conservé sur l'ensemble du rapport et commence à la phase 0 (origine anthropique du site).

La description des vestiges a été agrémentée des études de D. Bardel, S. Oudry et A. Morel. Ainsi chaque vestige et notamment les tombes bénéficient d'une description très complète.

2.1 Le secteur 1 (**fig. 6**)

Le secteur 1 est le secteur le plus au nord (nord-ouest exactement) ; il n'a livré que des structures «anciennes» sans énormément de mobilier «dateur» ; les comblements très proches n'ont pas toujours permis de distinguer facilement l'évolution du site. La surface décapée est de 9 000 m². L'occupation est gauloise, d'avant la conquête. La datation absolue s'oppose parfois à la datation relative (stratigraphique).

2.1.1 Phase 1 : 460/400 av. notre ère

Avant 460 (phase 0 et origine du site) l'occupation est anecdotique et incertaine. Seuls deux fossés ont pu appartenir à cette phase au sud du décapage (St. 503-504-511, en bleu sur la figure 6).

La phase 1 s'articulerait autour d'un parcellaire auquel on peut associer quelques fosses dispersées sur la surface du décapage. Le parcellaire se prolonge bien au-delà des limites du décapage, dans les tranchées du diagnostic.

2.1.1.1 Un parcellaire : fossés 502/531/538, 518/521, 505/527/545 (en rouge sur la figure 6)

Les fossés 502/531/538 et 518/521 (**fig. 7**)

Le fossé **502/531/538** est orienté nord-est - sud-ouest. Il a été vu sur 280 m : au nord-est, il s'interrompt brutalement à un endroit où il a été perturbé par les vestiges d'une culture moderne tandis qu'au sud-ouest, il s'enfonce dans la berme de limite de projet (il a été retrouvé dans les tranchées de diagnostic). Ce fossé participe très certainement à un parcellaire ancien orthonormé avec la présence des fossés **518** et **521** qui lui sont perpendiculaires. D'un point de vue morphologique il devient de plus en plus puissant du sud-ouest vers le nord-est ; il présente un profil assez irrégulier, d'abord en simple cuvette dans sa partie sud-ouest, il est plus large et plus profond vers le nord-est, où sa morphologie peut changer présentant parfois des parois abruptes et un fond plat. Les dimensions fluctuent sur la longueur et le lecteur peut se reporter à la figure 7 pour en apprécier les différences. En revanche le comblement est assez homogène même si parfois il présente plusieurs unités stratigraphiques : en général il s'agit d'un limon faiblement argileux gris-brun aux nuances assez peu perceptibles.

On peut lui associer les fossés **518** et **521** : le fossé **518/521** passe de part en part du décapage ; malheureusement la jonction avec le fossé **502/531** se trouve sous la large fosse **523**. Sa morphologie et son comblement sont proches du fossé **502/531**.

Les fossés 505/527/545 (**fig. 8**)

Les fossés **505/527/545** forment un angle dans la partie sud du décapage : Cette limite parcellaire s'interrompt au niveau du fossé **521** précédemment décrit. Les fossés se prolongent largement au-delà du décapage (dans les tranchées du diagnostic) sans ne plus former d'angle. Le fossé a quasiment le même gabarit sur l'ensemble de sa longueur, c'est-à-dire une largeur moyenne de 0,60 m et une forme de cuvette profonde en générale de 0,30 m. Le comblement est un limon homogène gris. Aucune particularité n'est à noter au niveau des extrémités des fossés **505** et **527**. Ces fossés n'ont pas livré de mobilier.

Secteur 1, vue générale vers le nord-est (fossé 531)

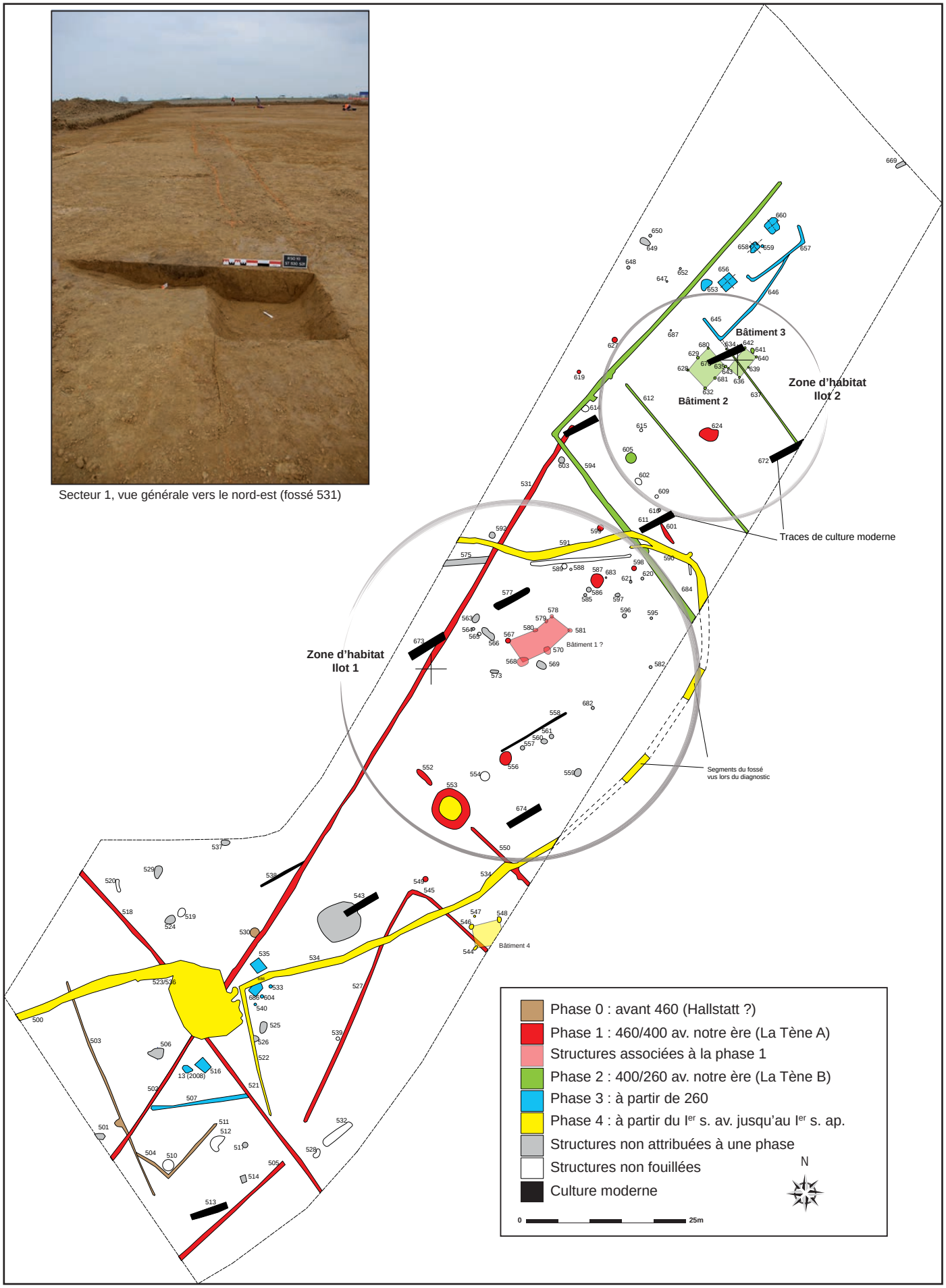

Fig. 6 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1. Ensemble des vestiges, plan général phasé.
© Rudy Debiak et Jean-François Geoffroy - Inrap.

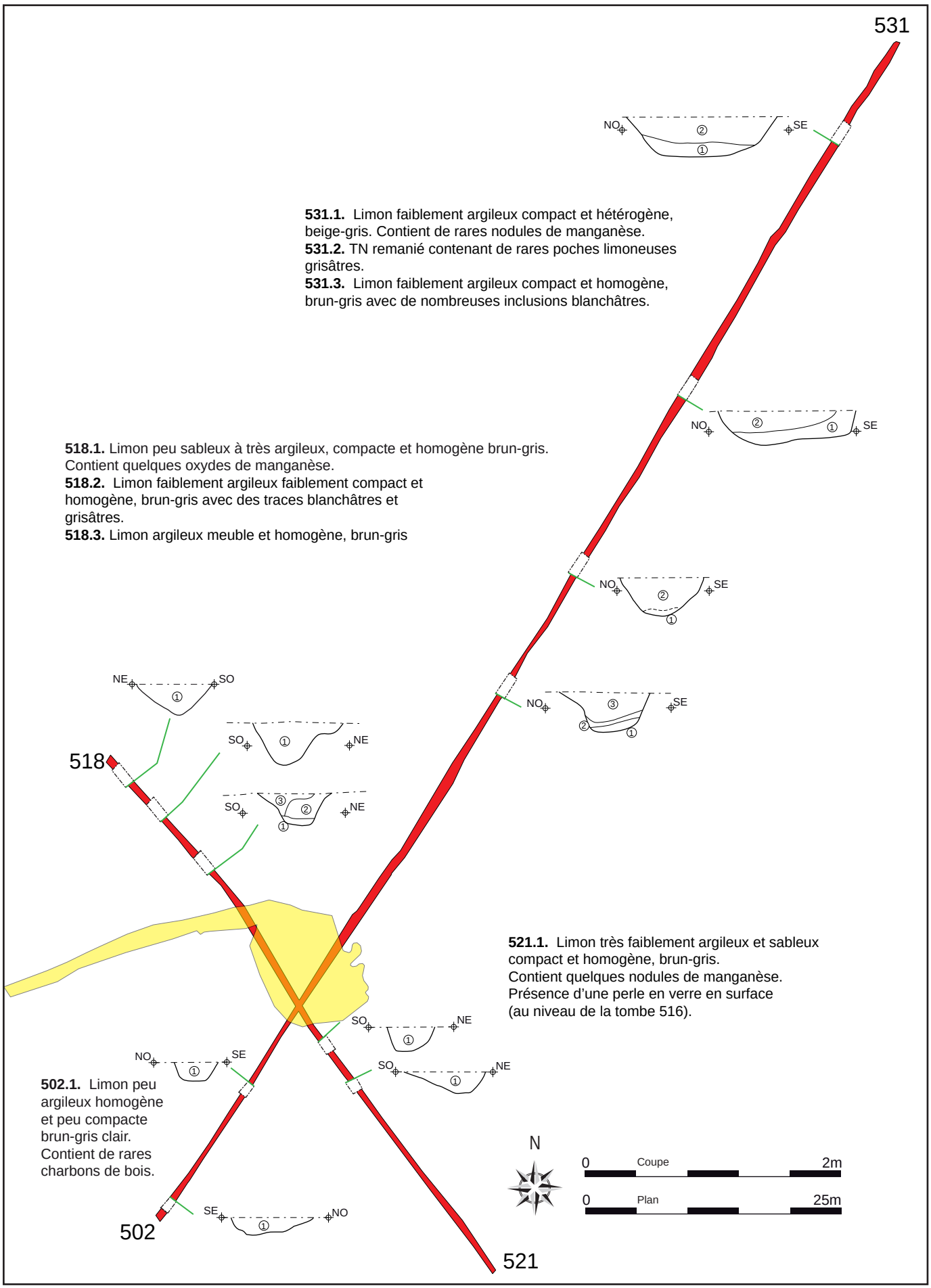

Fig. 7 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, les fossés 502/531/538 et 518/521.
© Jennifer Clerget et Jean-François Geoffroy - Inrap.

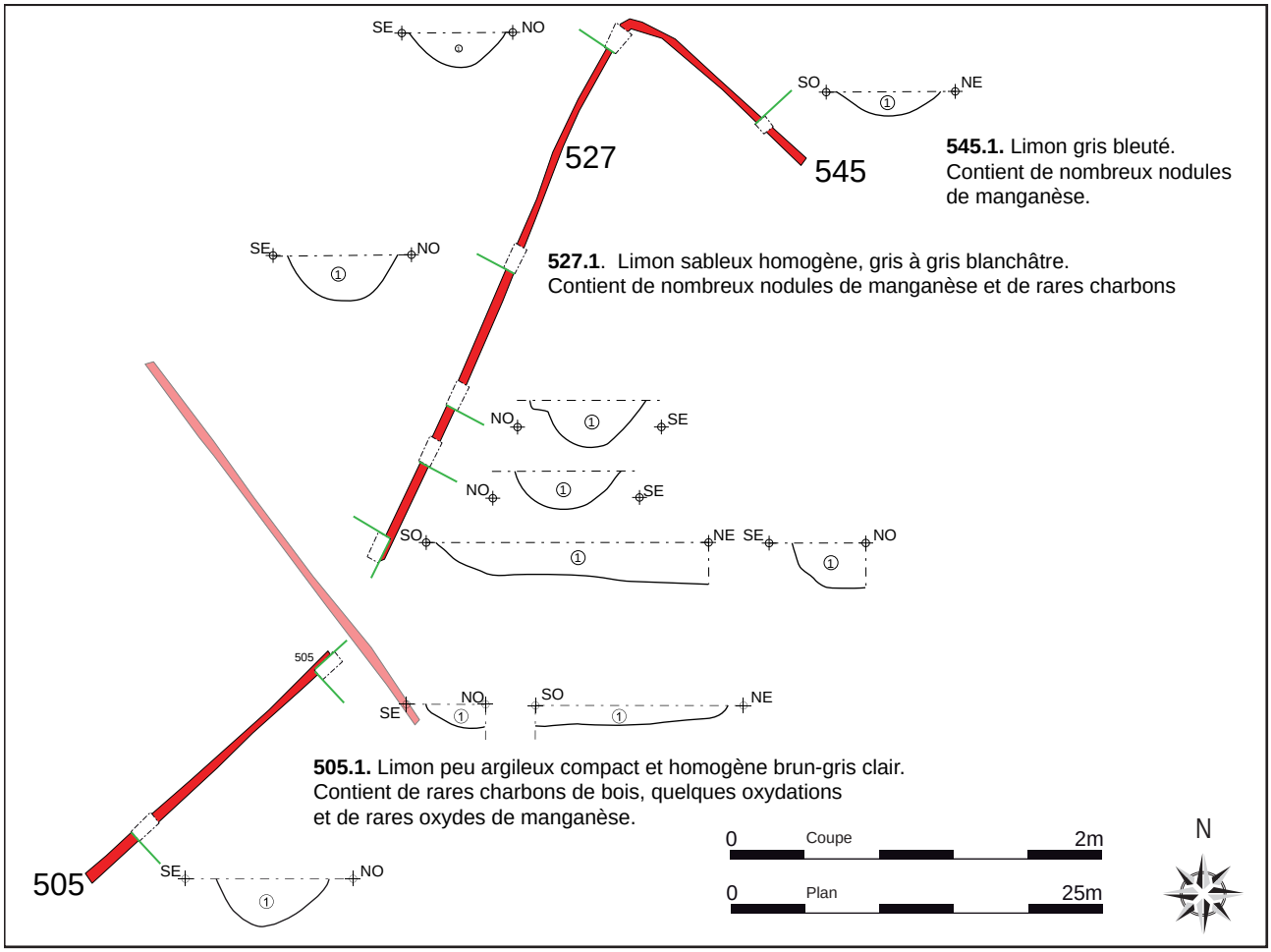

Fig. 8 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, les fossés 505/527/545.
© Jennifer Clerget et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Les fossés 550/552 (**fig. 9**)

Enfin nous avons associé à ce parcellaire le fossé **550** nord-ouest - sud-est. Il est parallèle au fossé **545** et s'enfonce dans la berme au sud-est. Il n'est pas impossible que la structure **552**, enregistrée comme une fosse oblongue, soit la continuité de ce fossé au-delà du puits **553**. Ce fossé a la morphologie d'une simple cuvette large de 0,60 m pour une profondeur proche de 0,20 m.

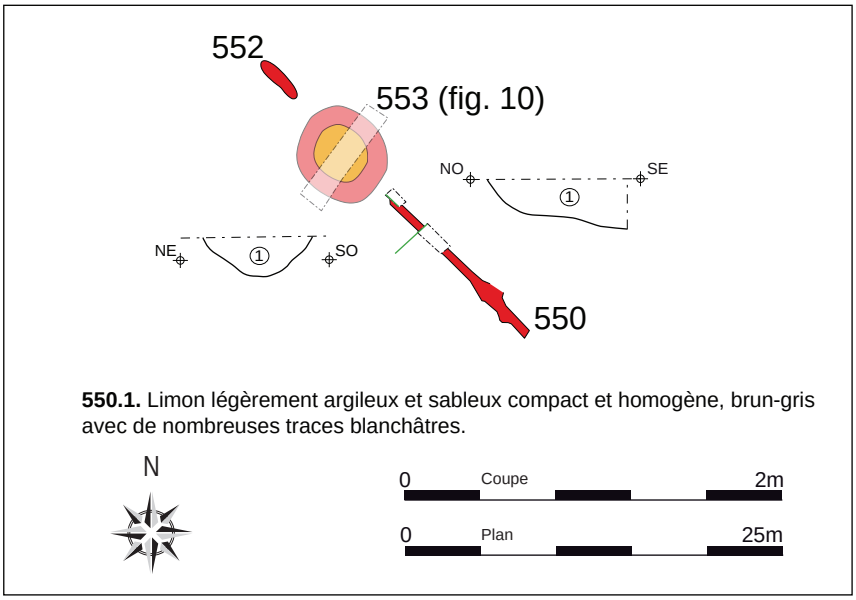

Fig. 9 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, les fossés 550/552.
© Jennifer Clerget et Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.1.1.2 Les structures associées au parcellaire (**fig. 10**)

Le puits **553** se situe entre le fossé **550** et la fosse oblongue **552** (ne serait-ce une interruption de fossé volontaire pour y installer ce puits, à moins que le puits ait été déjà creusé au moment du creusement du fossé). Au décapage, la fosse visible avait un diamètre d'environ 6 m. Le sondage à la pelle mécanique est allé jusque 1,60 m environ où il fait encore plus ou moins 2 m de diamètre. La forme générale d'entonnoir est comblée de couches successives de limon sableux peu compact, parfois sous forme de litage très fin, témoignage d'une stagnation d'eau durant un comblement certainement assez long.

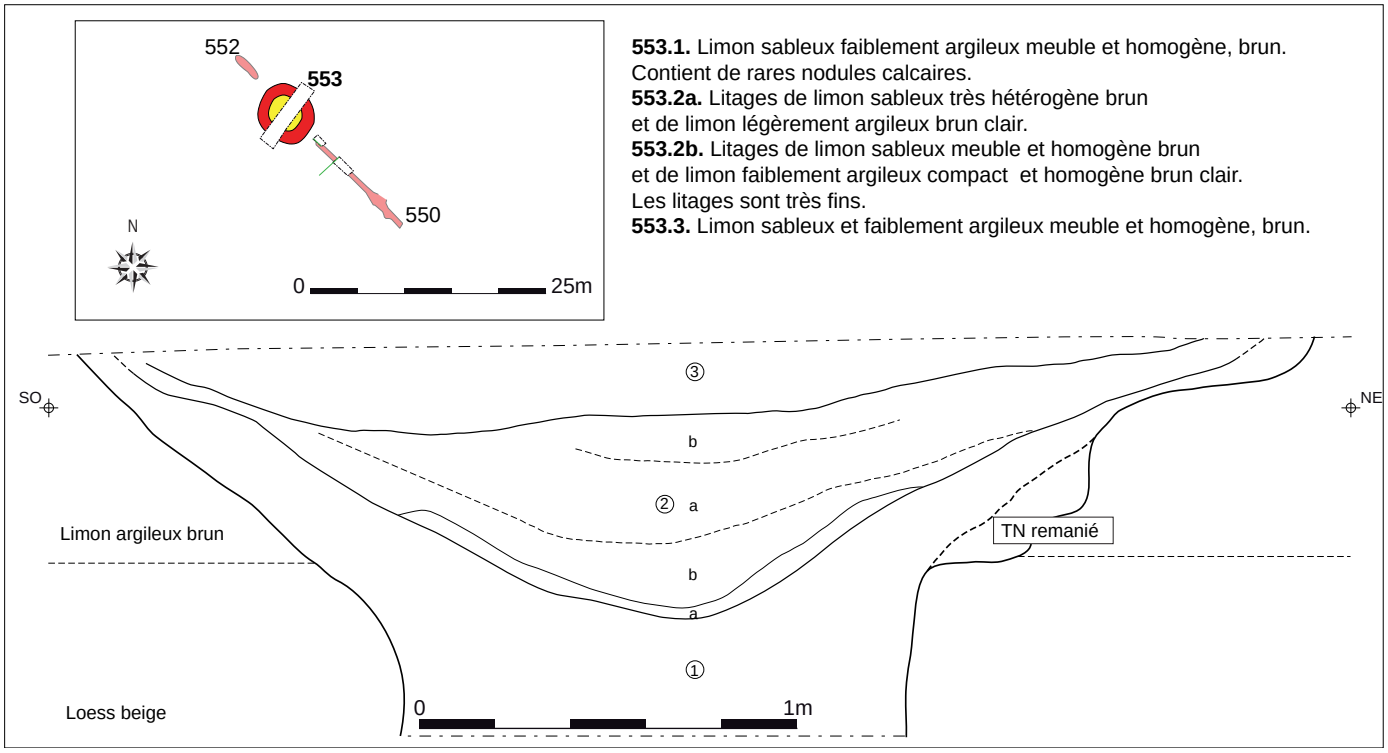

Fig. 10 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, le puits 553.
© Jennifer Clerget et Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.1.1.3 Les fosses 556, 567, 587, 598, 599, 619 et 627

La fosse 556 : structure de stockage (cellier ?) (**fig. 11 à 13**)
Elle témoigne d'une occupation humaine dans ce secteur : d'abord comme cellier avec son niveau induré sur le fond (US 15) et son possible accès au nord (US 17) puis comme fosse dépotoir après un recreusement dans le premier comblement.
Cette fosse dépotoir est plutôt circulaire, d'un diamètre proche de 2,40 m pour une profondeur de 0,80 m. le cellier présente des parois verticales et un fond plat avec une légère dépression au sud-est. Le niveau d'occupation est composé sur 1 à 2 cm d'un limon gris faiblement argileux assez meuble contenant quelques charbons de bois. La surface de cette fine unité stratigraphique est marquée d'une « ligne » rougeâtre et de petites poches de lœss jaune. Ce cellier semble avoir été comblé (en jaune sur la figure 11 – US 9 à 14) par un limon proche du terrain naturel et qui témoigne de ruissellement (possibilité que l'homme soit aussi intervenu) ; il est ensuite recreusé pour en faire une « poubelle » comblée de résidus d'occupation (riche en charbons de bois, torchis ou poterie - US 2 à 7 et 16 – en brun sur la figure 11) et finalement comblé par les US 1 et 4 (en gris sur la figure 11). La quantité de céramique mise au jour est importante , datée de La Tène A1 (3 480 g) ; une fibule a aussi été découverte (**fig. 12**, n° 1 à 23). Pour la description vous pouvez vous reporter à l'étude de D. Bardel (p. 39 à 46, vol. 2).

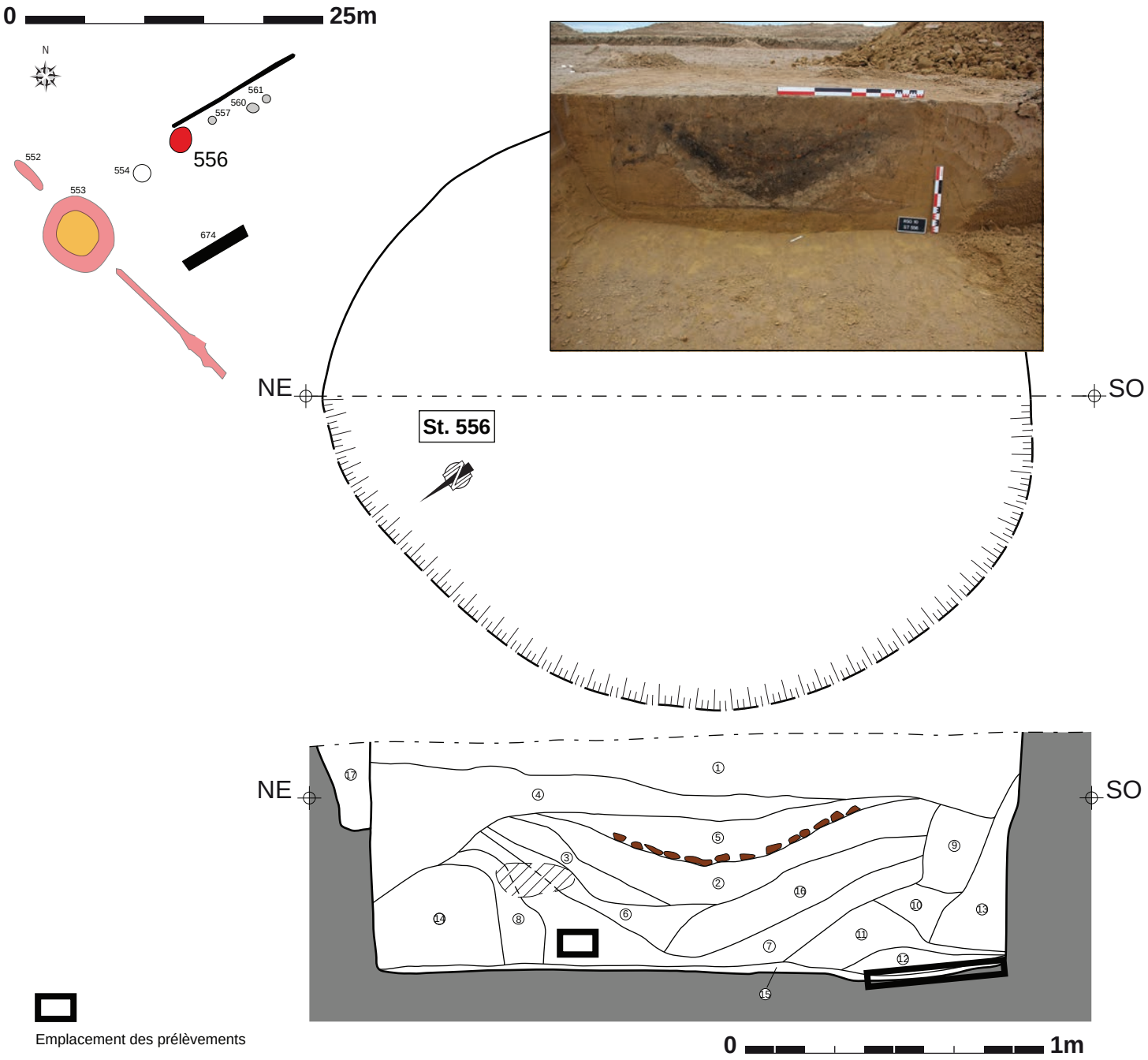

556.1. Limon faiblement argileux compact et homogène, brun-gris, rares inclusions de manganèse. Contient de rares inclusions de torchis et nodules charbonneux.
556.2. Limon légèrement argileux et sableux compact et homogène, brun-gris avec de nombreuses traces blanchâtres. Limon faiblement argileux meuble et homogène, gris. Contient de nombreux charbons (1 cm), fragments de torchis et de terre cuite (1-2 cm) ainsi que des petites poches de TN (1-2 cm).
556.3. Limon légèrement argileux et sableux compact et homogène, brun-gris avec de nombreuses traces blanchâtres. Limon faiblement argileux meuble et homogène, gris foncé. Contient de très nombreux charbons.
556.4. Limon légèrement argileux et sableux compact et homogène, brun-gris avec de nombreuses traces blanchâtres. Mélange compact de TN, de limon faiblement argileux gris-beige, de limon argileux gris ainsi que des poches de l'us. 7. Contient de nombreux charbons et quelques nodules de terre cuite.
556.5. Très proche de l'US 2. Distinguée cependant à cause de la présence du lit de fragments terre cuite entre les deux couches. A noter une plus forte présence de fragments de terre cuite.
556.6. Limon faiblement argileux meuble et hétérogène, beige-gris avec des inclusions limoneuses blanchâtres. Contient de rares nodules de charbon.
556.7. Limon faiblement argileux meuble et hétérogène beige-gris très clair avec quelques inclusions de TN, phosphaté. Contient de rares charbons.
556.8. TN remanié compact et homogène avec du limon argileux brun-grisâtre foncé.
556.9. TN remanié compact et homogène avec du limon argileux brun-grisâtre foncé.
556.10. TN remanié compact et homogène avec du limon argileux grisâtre foncé. Contient quelques charbons.
556.11. Mélange compact de l'us. 9 et 10.
556.12. TN remanié compact et homogène avec du limon argileux brun-grisâtre foncé.
556.13. Poche de TN mais plus compact et plus argileux que l'encaissant.
556.14. Poche de TN mais plus compact et plus argileux que l'encaissant.
556.15. Limon faiblement argileux meuble et homogène, gris. Contient quelques charbons (1 cm). Son épaisseur varie de 1 à 2 cm. A noter la présence d'une ligne rougeâtre en surface et de petites poches de loess (limon jaunâtre).
556.16. Limon argileux compact et homogène, brun-noir avec des traces blanchâtre. Contient de nombreux charbons (2-3 cm) et nodules de terre cuite.
556.17. TN remanié légèrement grisâtre.

Fig. 11 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la fosse 556.
© Jennifer Clerget et Jean-François Geoffroy - Inrap.

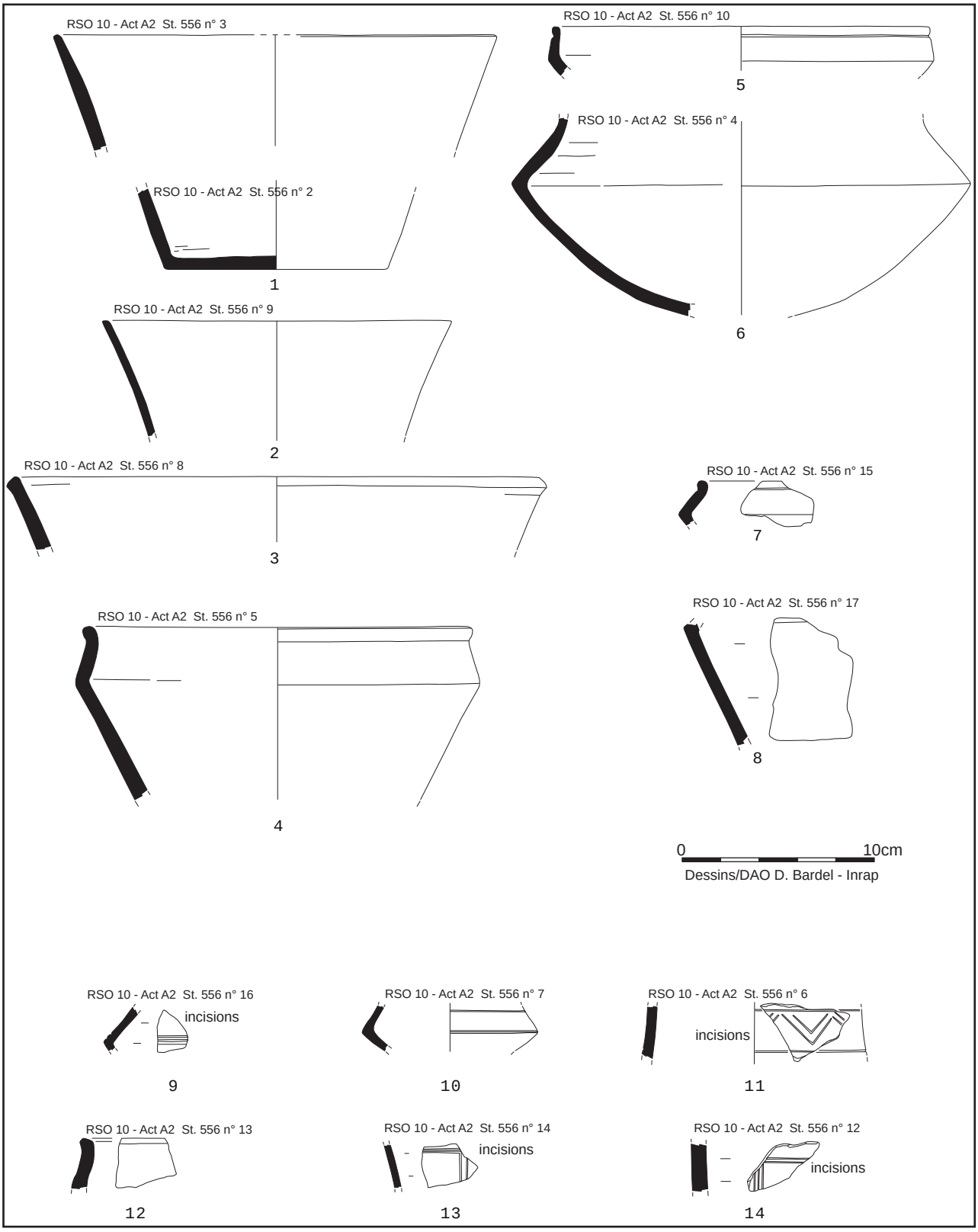

Fig. 12 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la céramique de la fosse 556.
© David Bardel - Inrap.

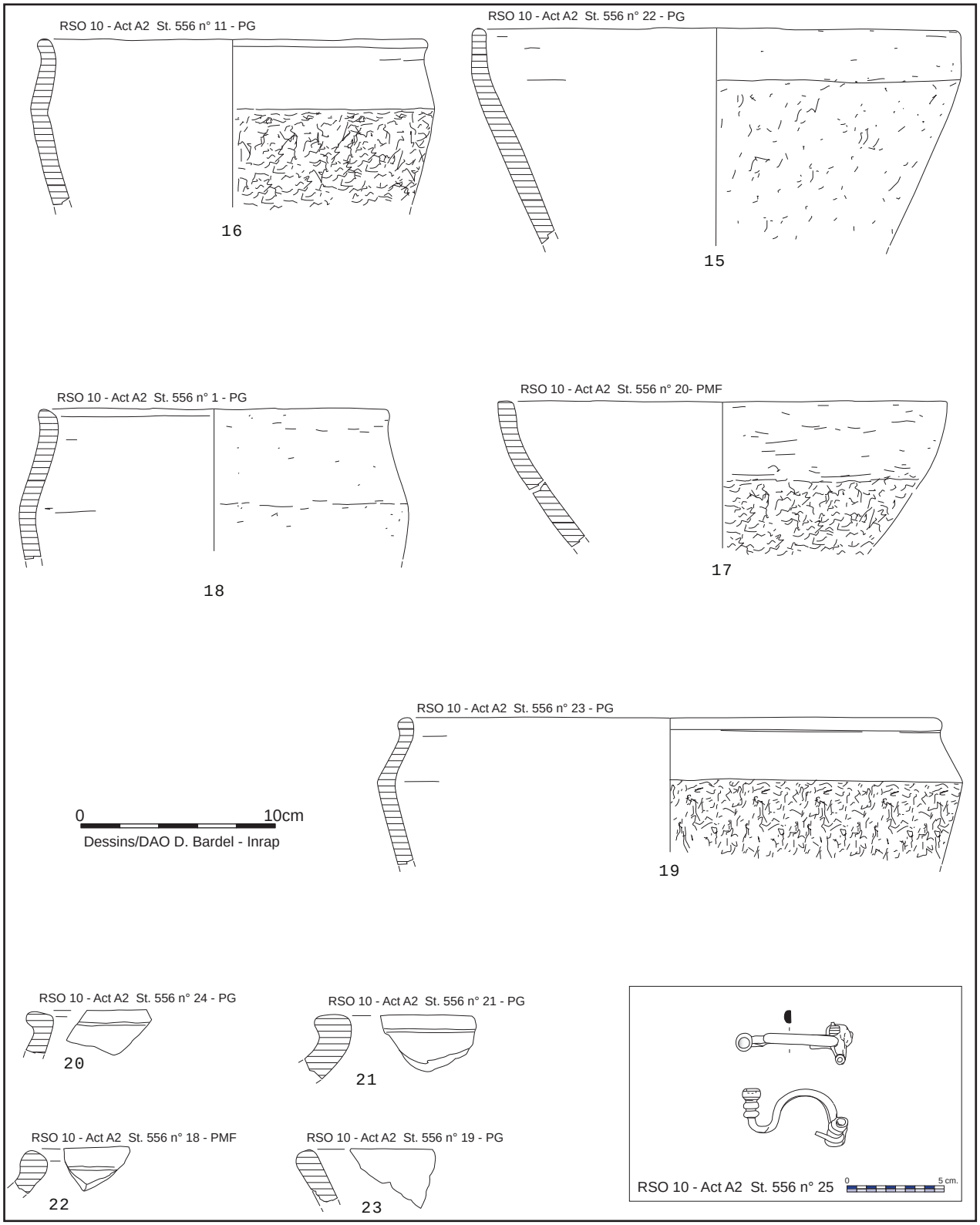

Fig. 13: Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la céramique de la fosse 556.
© David Bardel - Inrap.

Le silo 587 (**fig. 14 à 17**)
Il est large à l'ouverture de 1,04 m sans compter l'auréole vue en surface et qui correspond à une «rigole» (largeur avec cette rigole : 1,90 m) ; sa largeur maximale est de 2,30 m à proximité du fond qui est à 1,26 m. Sa morphologie est globalement celle d'un silo «classique» mais la coupe stratigraphique met en évidence des différences d'inclinaison de parois. Le fond plat est large de 2,30 m. Le comblement est hétérogène ; une quinzaine d'unités stratigraphiques ont été isolées ; il est possible de les regrouper en trois séquences bien distinctes : la première située sur le fond est composée d'un sédiment proche de celui du terrain naturel (comblement partiel suite à l'abandon du silo) ; la deuxième séquence correspond à un remplissage «dépotoir» constitué de couches à forte densité de cendres et charbons de bois ; enfin la dernière séquence est un comblement rapide, final qui est venu reboucher définitivement le silo.

Il a livré 4 550 g de mobilier (céramique, torchis…) daté de La Tène A1. Dix-sept fragments ont été dessinés (nos 24 à 41, **fig. 16 et 17**). Pour la description vous pouvez vous reporter à l'étude de D. Bardel (p. 39 à 46, vol. 2).

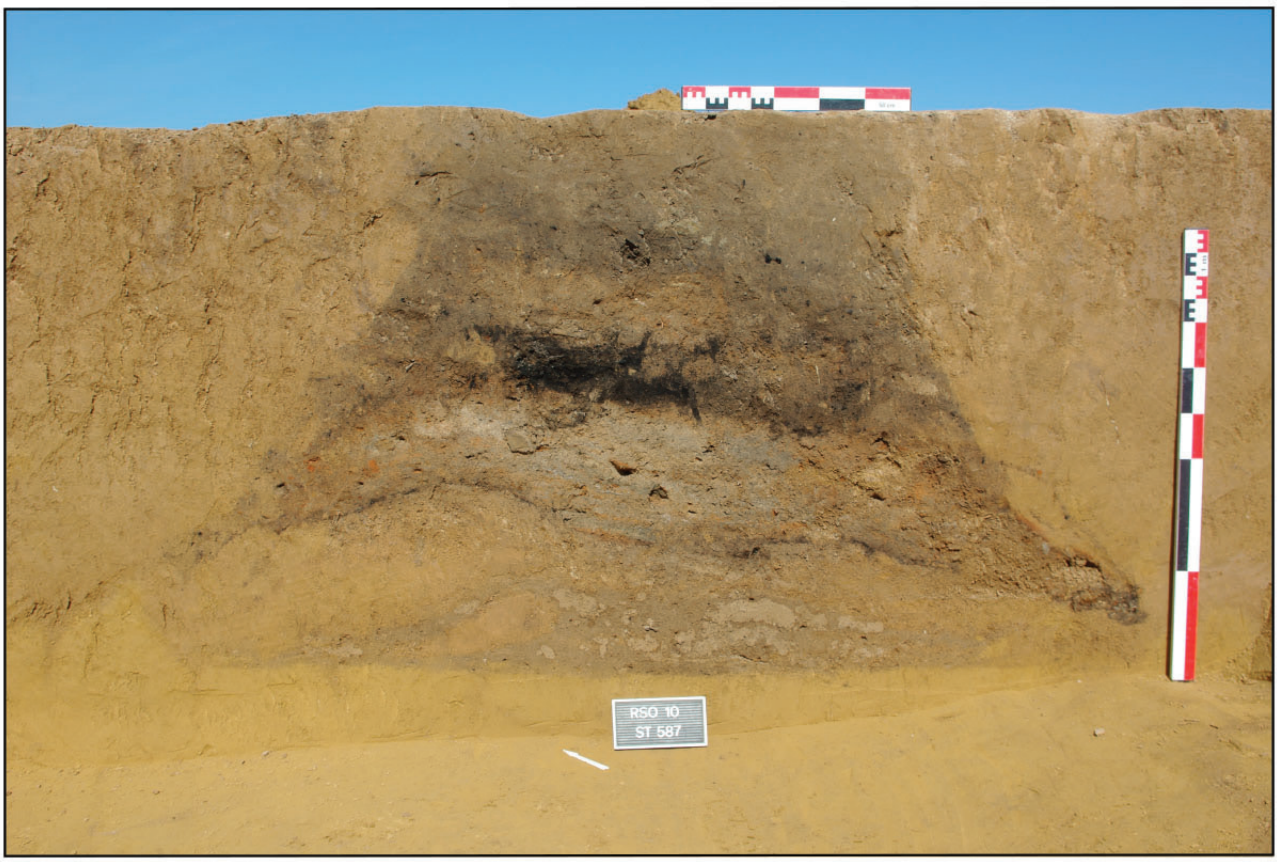

Fig. 14 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, le silo 587.
© David Bardel - Inrap.

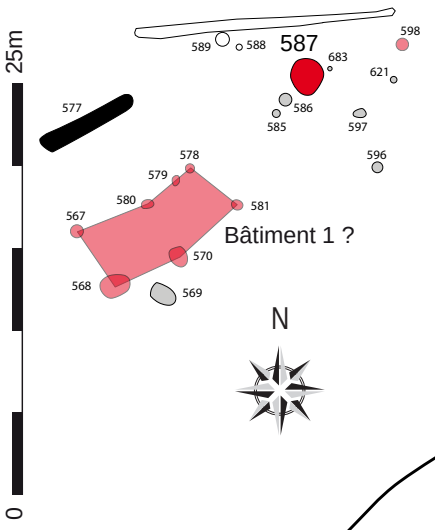

587.1a à 1c. Limon sableux homogène, gris clair légèrement orangé. Contient du charbon, de la terre cuite et de la céramique.
587.2 à 4. Limon gris-noir à gris-beige pulvérulent. Contient de nombreux charbons, cendre et terre cuite.
587.5. Limon argileux compact, jaune. Contient des nodules de charbon et de terre cuite.
587.6. Couche gris-bleuté pulvérulente. Contient de nombreux fragments de grès et de terre cuite.
587.7. Limon faiblement argileux hétérogène,brun, beige et orangé, légèrement pulvérulent. Contient quelques fragments de grès.
587.8. Couche charbonneuse gris-noir-orangé.
587.9. Limon sableux homogène, gris-orangé. Contient quelques charbons.
587.10. Limon jaune-orangé.
587.11. Limon très sableux, hétérogène, gris plus ou moins clair. Contient du charbon et de la faune (sur le fond). Semblable à 9.
587.12. Limon gris avec traces blanchâtres et orangées. Contient des nodules de charbon.
587.13. Argile plastique bleu-vert, oxydée.
587.14. Couche gris-vert pulvérulente avec des traces blanchâtres.

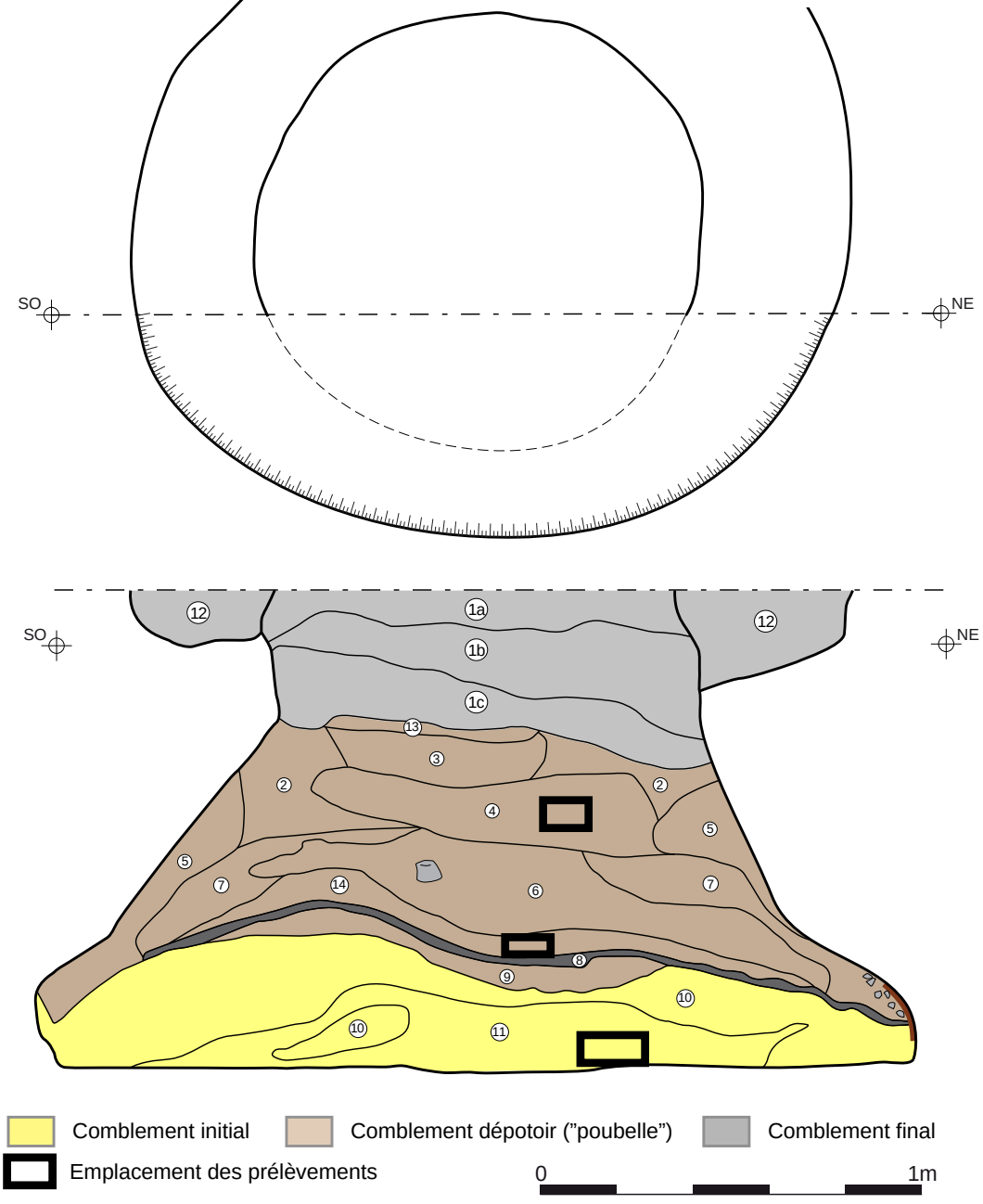

Fig. 15 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, le silo 587.
© David Bardel - Inrap.

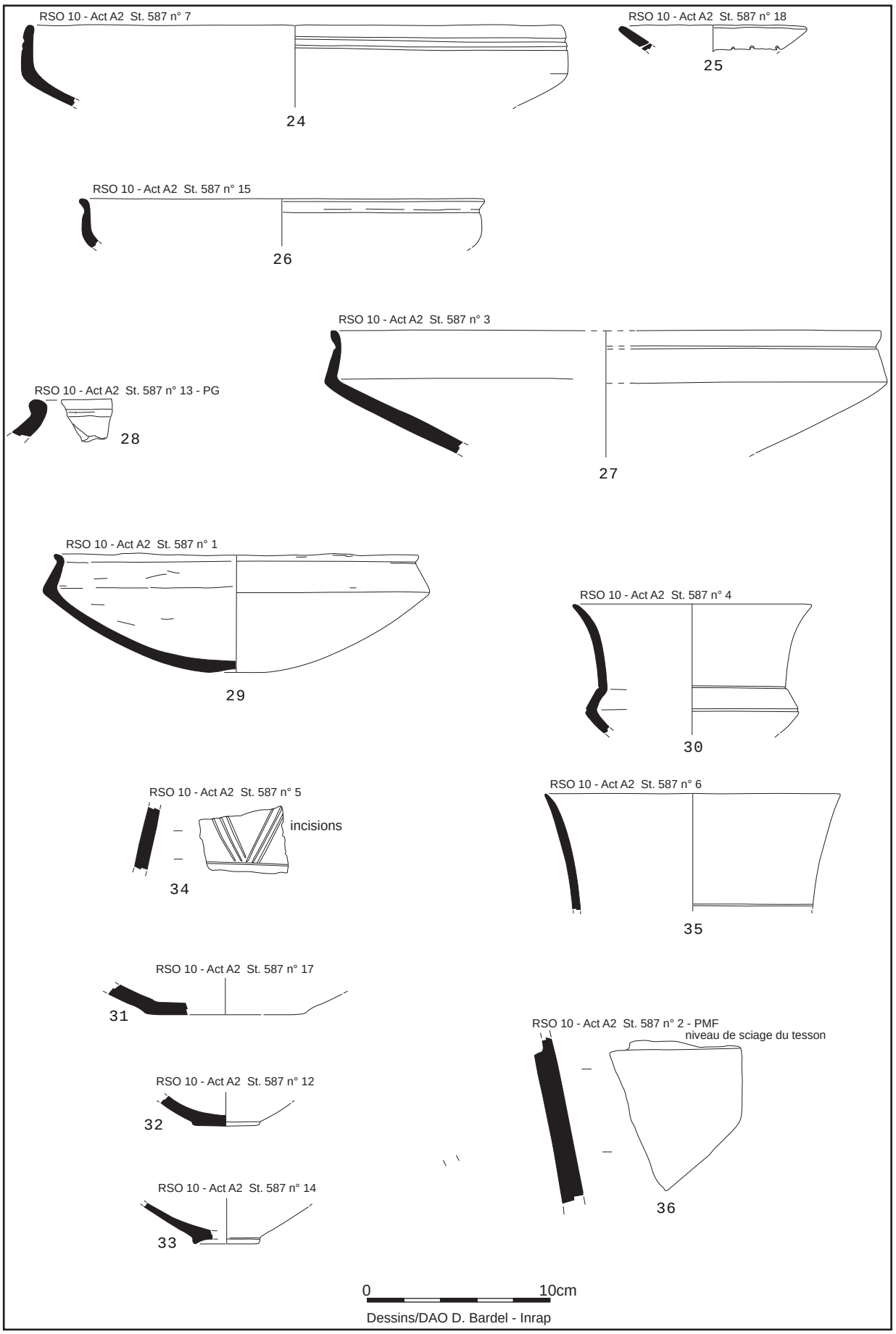

Fig. 16 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la céramique du silo 587.
© David Bardel - Inrap.

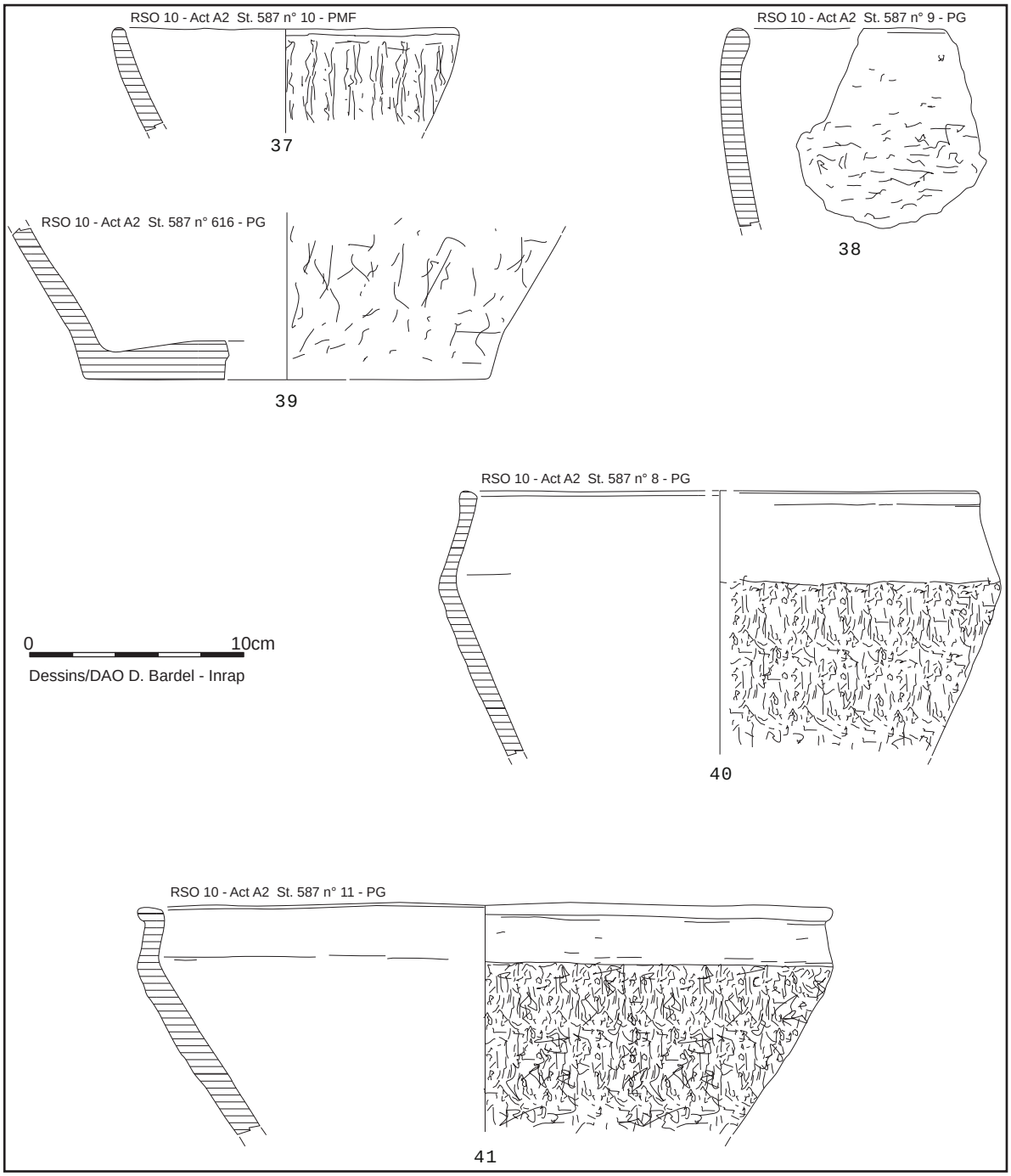

Fig. 17 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la céramique du silo 587.
© David Bardel - Inrap.

La fosse 601 (**fig. 18**)
Elle est une longue fosse nord-sud en simple cuvette peu profonde : elle mesure 2,80 sur 0,75 m pour une profondeur de 0,15 m. Elle est comblée d'un limon sableux homogène.
Il a livré 480 g de mobilier (céramique, torchis…) daté de La Tène A1.
Quatre fragments ont été dessinés (nos 42 à 45, **fig. 18**). Pour la description vous pouvez vous reporter à l'étude de D. Bardel (p. 39 à 46, vol. 2).

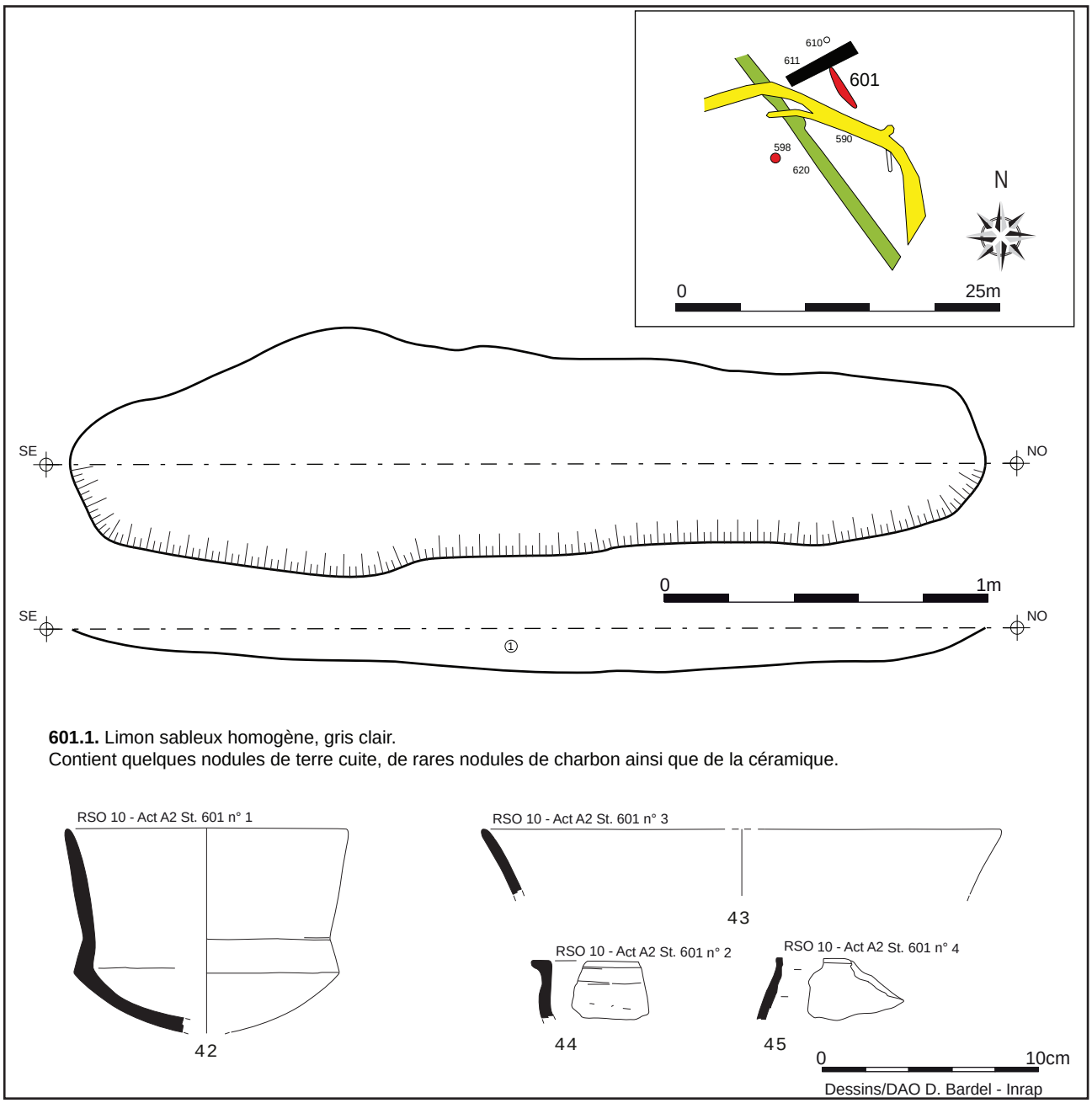

Fig. 18 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la fosse 601.
© David Bardel - Inrap.

La fosse 624 : un cellier ? (**fig. 19**)
Elle est différente : vaguement ovale en surface ; elle mesure 2,30 sur 1,90 m pour une profondeur maximale de 0,70 m. D'un côté elle présente une paroi presque verticale et de l'autre en pente relativement douce présentant de vagues marches. Elle est comblée d'un limon plus ou moins sableux gris plutôt clair.
Elle a livré 1 350 g de mobilier (céramique, torchis…) daté de La Tène A1.
Huit fragments ont été dessinés (n° 46 à 53, **fig. 19**). Pour la description vous pouvez vous reporter à l'étude de D. Bardel (p. 39 à 46, vol. 2).

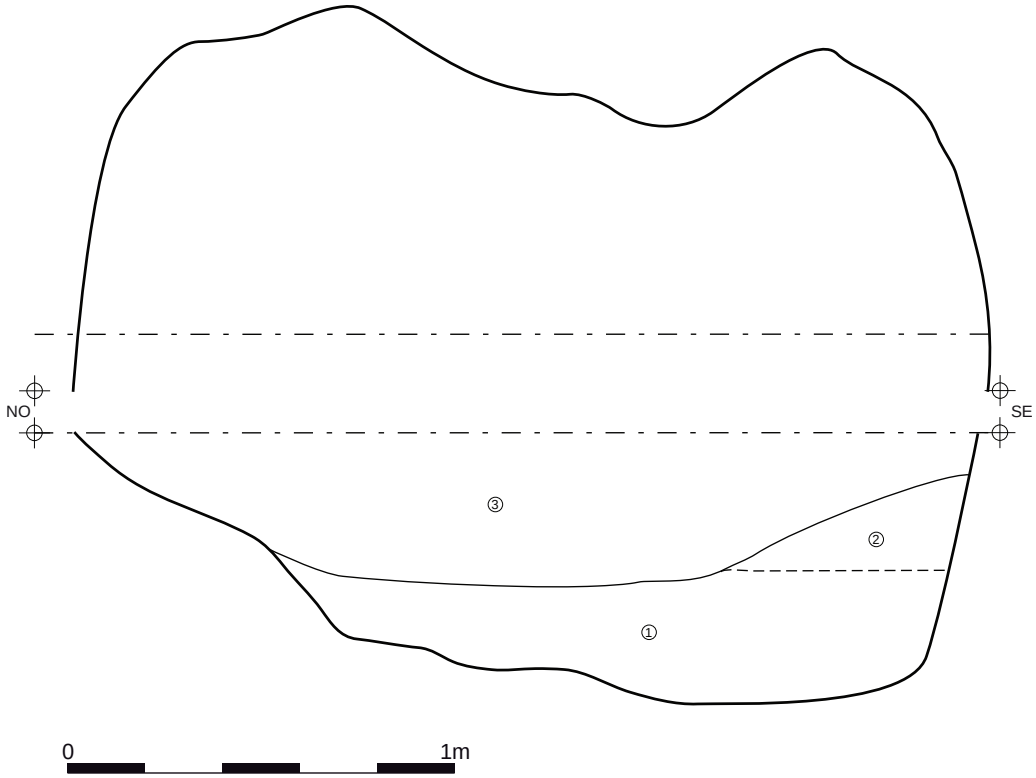

La fosse 624 est une fossse isolée au nord du bâtiment 1

624.1. Mélange de limon sableux faiblement argileux peu compact gris-brun et beige, hétérogène. Contient de rares charbons et poches de TN.
624.2. TN remanié.
624.3. Limon argileux compact et homogène, gris-brun clair. Contient de très rares inclusions charbonneuses et de terre cuite.

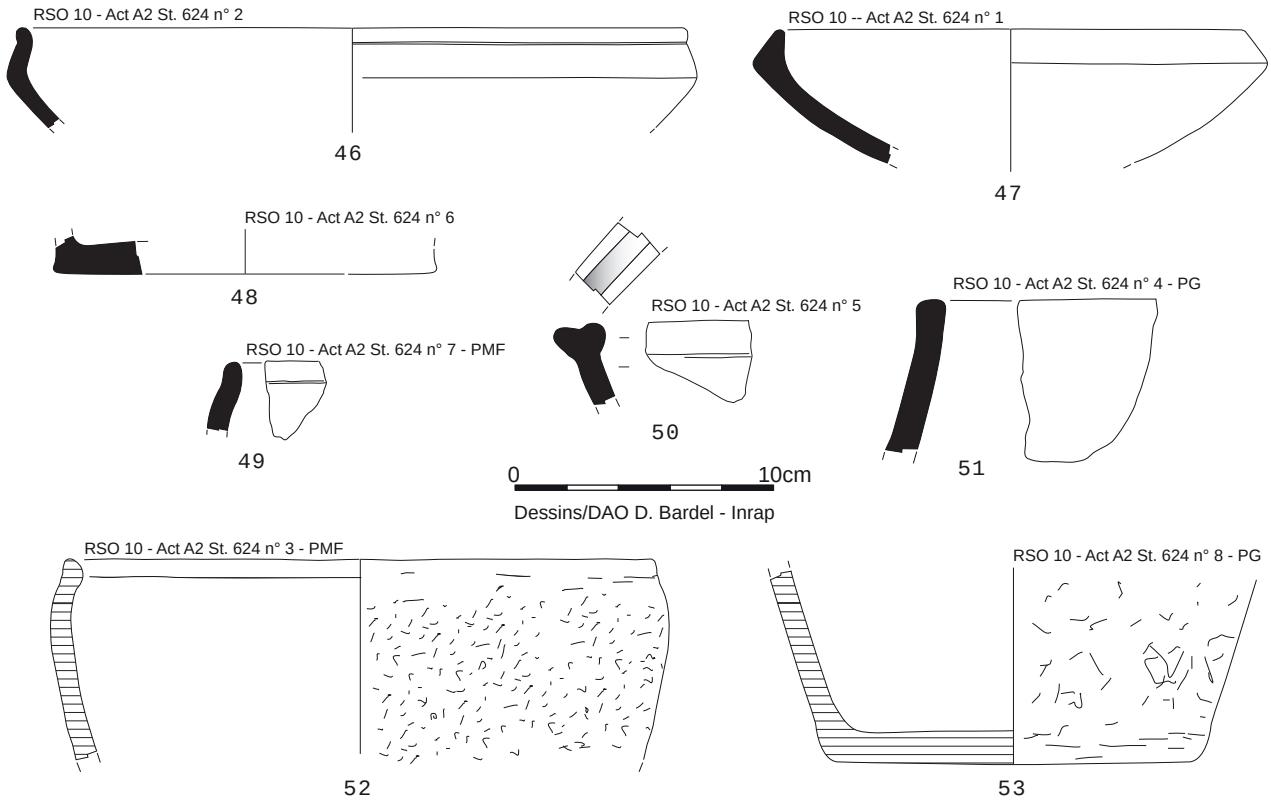

Fig. 19: Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la fosse 624.
© Jennifer Clerget et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Les autres fosses et le bâtiment 1 (**fig. 20 et 21 et tab. 1**)

N° st	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
549	Circulaire	0.82	-	0.20	Cuvette	Limon brun-gris et gris-beige	Charbons de bois	Lithique et céramique	1
567	«Circulaire»	0.80	-	0.15	Cuvette	Limon sableux gris foncé à brun	Charbons de bois	Céramique	1
598	Ovale	0.77	0.87	0.29	Parois 45°, fond incurvé	Limon sableux gris foncé et limon argileux brun-gris	Charbon de bois et torchis	Céramique	1
599	Ovale	1.14	0.80	0.33	Cuvette	Limon gris	Charbon de bois	-	1
627	«Circulaire»	0.87	-	0.20	Parois obliques, fond plat	Limon brun-gris à brun-noir	Charbon de bois	-	1

Tab. 1 : Secteur A, phase 1, autres fosses.
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

Si on associe les structures voisines, peut-être peut-on identifier un premier bâtiment ou îlot de vie. Le bâtiment 1 regrouperait donc les structures 567, 568, 570, 578, 579, 580 et 581. Il mesurerait 15,40 m sur 8 m soit une surface d'un peu plus de 123 m². Ce bâtiment est plus qu'hypothétique lorsqu'on voit le profil des trous de poteaux ou fosses concernés et la surface au sol dudit « bâtiment » ; leurs profils sont souvent des cuvettes peu profondes sans trace de fantômes de poteaux (**fig. 20**). Peut être quelques trous de poteaux ont-ils disparus ?

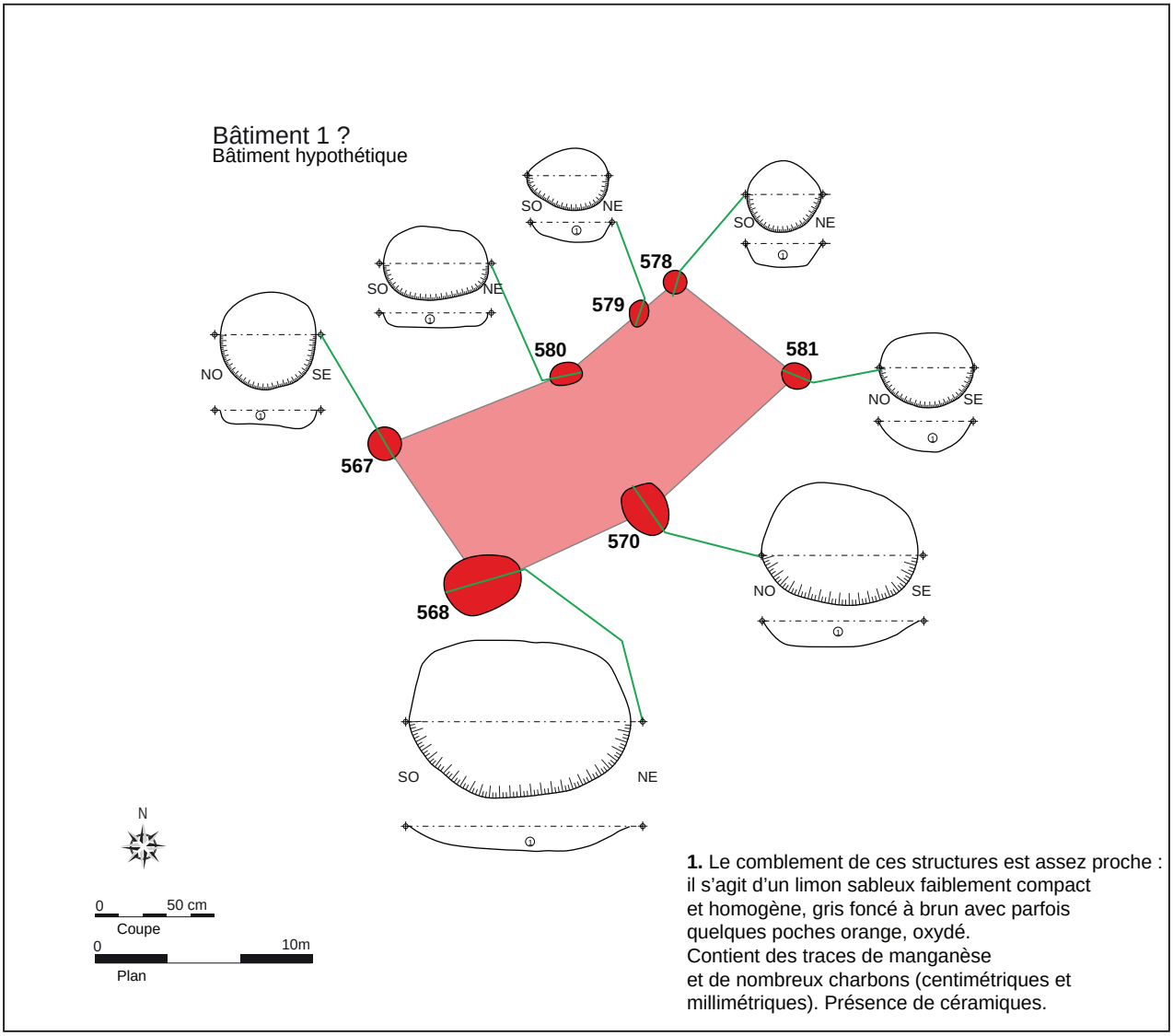

1. Le comblement de ces structures est assez proche : il s'agit d'un limon sableux faiblement compact et homogène, gris foncé à brun avec parfois quelques poches orange, oxydé. Contient des traces de manganèse et de nombreux charbons (centimétriques et millimétriques). Présence de céramiques.

Fig. 20 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, le bâtiment 1.
© Jennifer Clerget et Jean-François Geoffroy - Inrap.

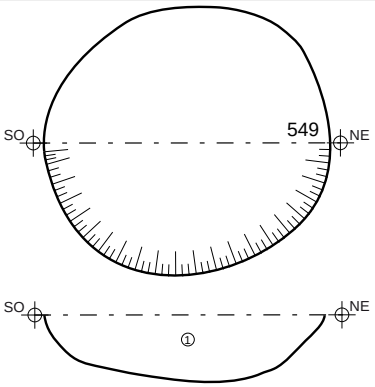

549.1. Limon brun-gris
avec des inclusions de limon sableux gris-beige.
Contient quelques charbons, du silex et de la céramique.

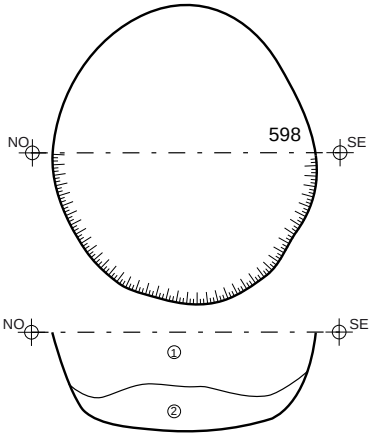

598.1. Limon gris foncé.
Contient de nombreuses inclusions de charbon,
de terre cuite et de torchis ainsi que de la céramique.
598.2. Limon argileux brun-gris.
Contient du charbon et de la céramique.

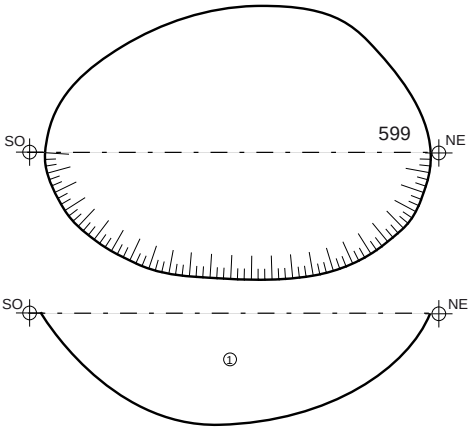

599.1. Limon compact et homogène, gris.
Contient quelques inclusions d'argile brune
ainsi que quelques charbons et de la terre cuite.

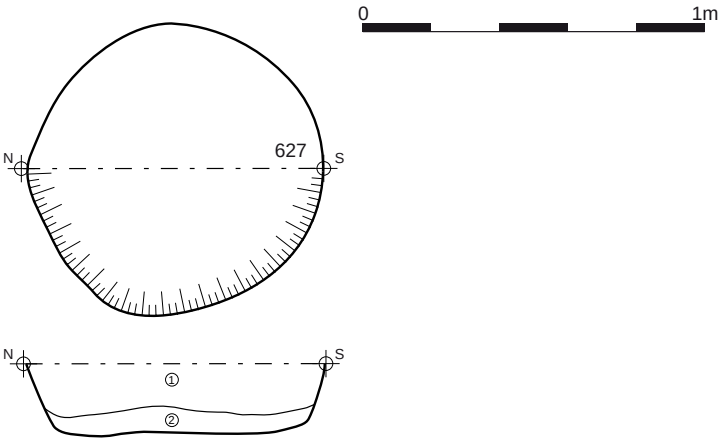

627.1. Limon sableux compact et homogène, brun-gris. Contient quelques nodules de charbon et de manganèse.
627.2. Limon sableux compact et hétérogène, brun à noir. Contient quelques nodules et fragments de charbon et de terre cuite.

Fig. 21 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, les structures 549, 598, 599 et 627.
© Jennifer Clerget et Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.1.2 Phase 2 : 400/260 av. notre ère
(en vert sur la figure 6)

2.1.2.1 L'enclos 1

Le fossé d'enclos (594) et ses partitions internes (612, 637 et 2008.88)

fig. 22 et 23

Cet enclos, formé du fossé 594, est ouvert vers le nord-est ; nous avons observé l'extrémité du fossé orienté sud-ouest - nord-est qui s'interrompt peu après la tombe 660. Denis Gaillard, lors du diagnostic, avait observé l'interruption, du fossé de limite nord-ouest - sud-est. L'angle recoupe le fossé 502/531 même si l'observation a été difficile à cause d'une structure agricole moderne ; il recoupe aussi la fosse 614.

Les sondages réalisés à la pelle mécanique mettent en évidence un fossé assez bien marqué dans le paysage avec en moyenne une largeur de 0,50 m pour une profondeur avoisinant souvent les 0,35 m. Le comblement est composé en général de plusieurs unités stratigraphiques dont celle du fond témoigne sur pratiquement toute la longueur d'une stagnation d'eau (« millefeuilles » de limon sableux brun-gris à beige-blanc) ; au-dessus de ce micro-litage, nous retrouvons plusieurs niveaux de limon faiblement argileux brun-gris.

L'intérieur de cet enclos est compartimenté par trois fossés (612, 637 et un fossé vu lors du diagnostic, il porte le n° 88). Ils sont parallèles au fossé d'enclos nord-ouest - sud-est. Ces fossés sont moins puissants puisque d'un point de vue morphologique, ils ont la forme d'une simple cuvette large de 0,30 à 0,60 m et profonde de 0,10 à 0,20 m et comblés d'un limon brun-gris.

Fig. 22 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, cliché du profil du fossé 594.
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

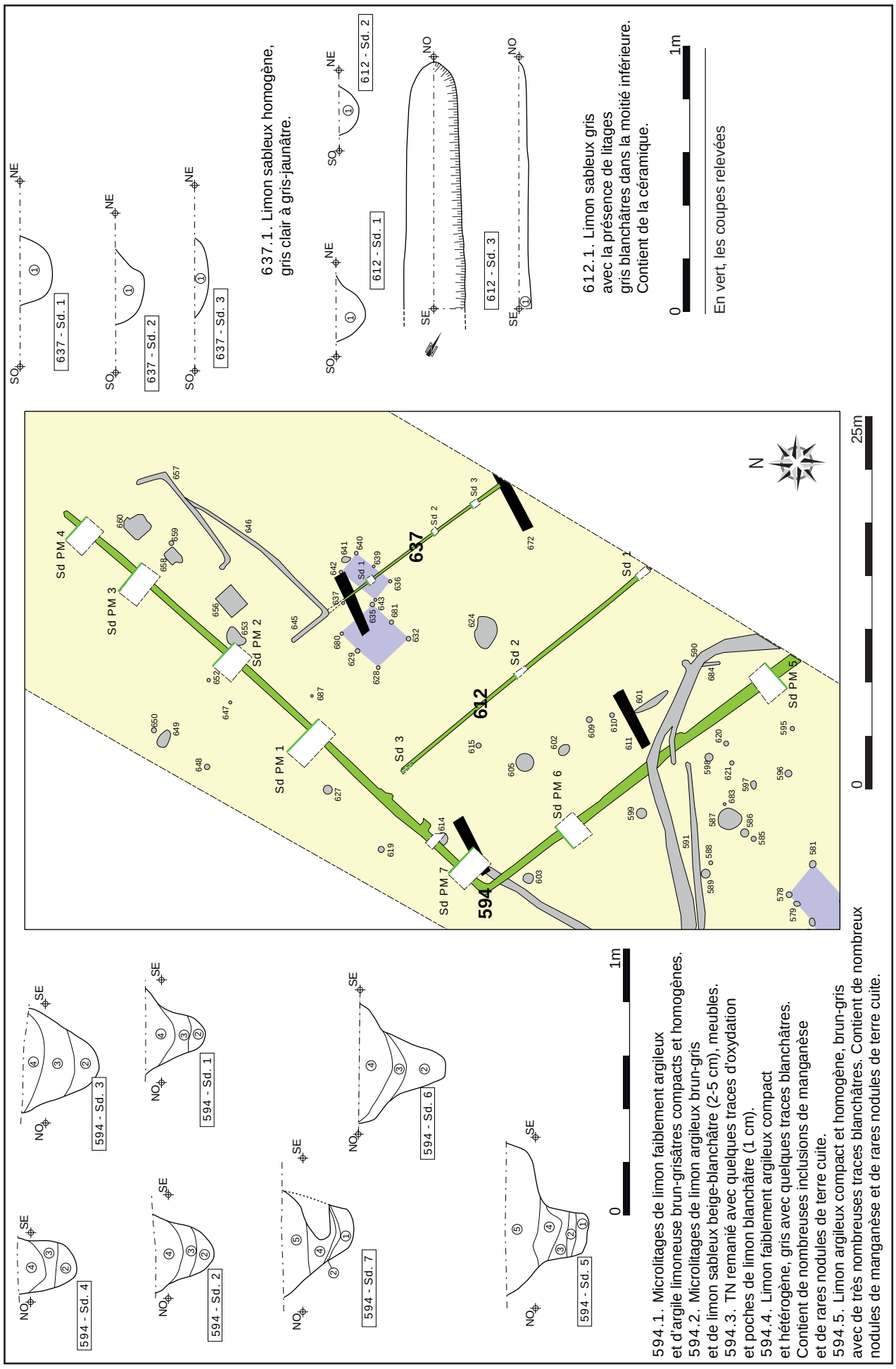

Fig. 23: Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, les structures 594, 612 et 637.
© Jennifer Clerget et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Les bâtiments 2 et 3[17] (**fig. 21**)
Le bâtiment 2 regroupe les 6 trous de poteau suivants : 628, 629, 632, 635, 680 et 681 ; Il s'agit donc d'un bâtiment rectangulaire à six poteaux situé au nord du secteur 1 ; son plan, d'orientation nord-est - sud-ouest, mesure 10,70 sur 9,10 m soit environ 97,40 m² ; l'espacement des trous de poteau est irrégulier : il varie de 5 m à 5,90 m. Tous les trous de poteau se ressemblent : parois verticales ou très légèrement évasées, fonds plats ; ils mesurent entre 0,55 et 0,75 m de diamètre pour une profondeur allant de 0,24 à 0,48 m. Leur comblement est un limon sableux homogène gris clair contenant des nodules de charbons de bois et de torchis.
Le bâtiment 3 regroupe aussi 6 trous de poteau : 634, 636, 639, 640, 642 et 643 ; il est situé immédiatement au nord-est du bâtiment 2 ; l'angle oriental du bâtiment 2 et l'angle occidental du bâtiment 3 sont presque jointifs. Son plan, exactement de la même orientation que le bâtiment 1 (nord-est - sud-ouest) mesure 9,60 sur 5,30 m soit un peu plus de 50 m² ; les trous de poteau n'ont pas un profil identique : leur forme va de la simple cuvette (642) à une forme aux parois droites et fond plat (634) avec des tailles variant de 0,46 m de diamètre pour 0,08 m de profondeur à 0,74 cm pour 0,50 m. Le comblement est identique à celui du bâtiment 2.

Il existe une relation entre les deux bâtiments et le fossé de partition 637 : très certainement deux états que l'on peut aussi mettre en relation avec l'installation de la petite nécropole. L'hypothèse envisageable serait d'avoir dans un premier temps les deux fossés de partition qui délimite un espace pour le bâtiment 1 puis dans un deuxième temps l'abandon du fossé 637, la reprise de son extrémité nord-ouest pour le creusement du fossé de limite de la petite nécropole et la construction du bâtiment 2.

Le silo 605 (**fig. 25 et 26**)
Il est large à l'ouverture de 1,72 m pour une profondeur de 1,43 m et une largeur au fond de 2,34 m. Le comblement est beaucoup moins hétérogène que ceux rencontrés dans les silos déjà décrits. Il peut être divisé en deux parties bien distinctes : la première composée des unités stratigraphiques 1 et 2 correspond à des effondrements de parois et un comblement « naturel » tandis que les niveaux supérieurs (US 3 à 7) riches en charbons de bois ou céramique correspond à un comblement issu de l'occupation du site (dépotoir). L'US 7 peut être aussi un comblement final. Il a livré 1 365 g de mobilier (céramique, torchis…) datée de La Tène A1. Dix-sept fragments ont été dessinés (n^{os} 54 à 70, **fig. 22**). Pour la description vous pouvez vous reporter à l'étude de D. Bardel (p. 39 à 46, vol. 2).

17. Les bâtiments identifiés lors de la fouille sont numérotés dans le rapport en continu d'un secteur à l'autre afin d'éviter les confusions lors de la synthèse.

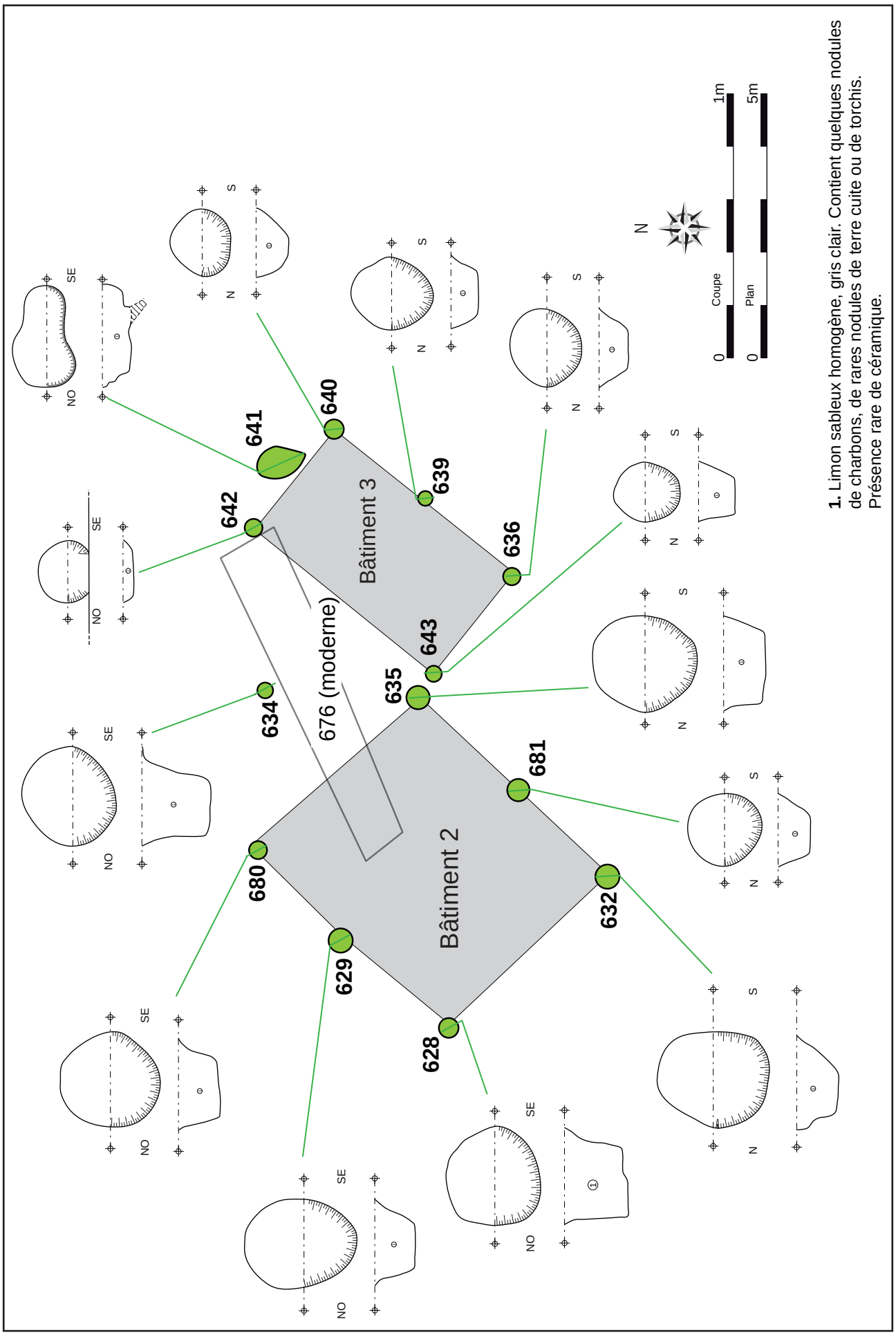

Fig. 24 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, les bâtiments 2 et 3.
© Jennifer Clerget et Jean-François Geoffroy - Inrap.

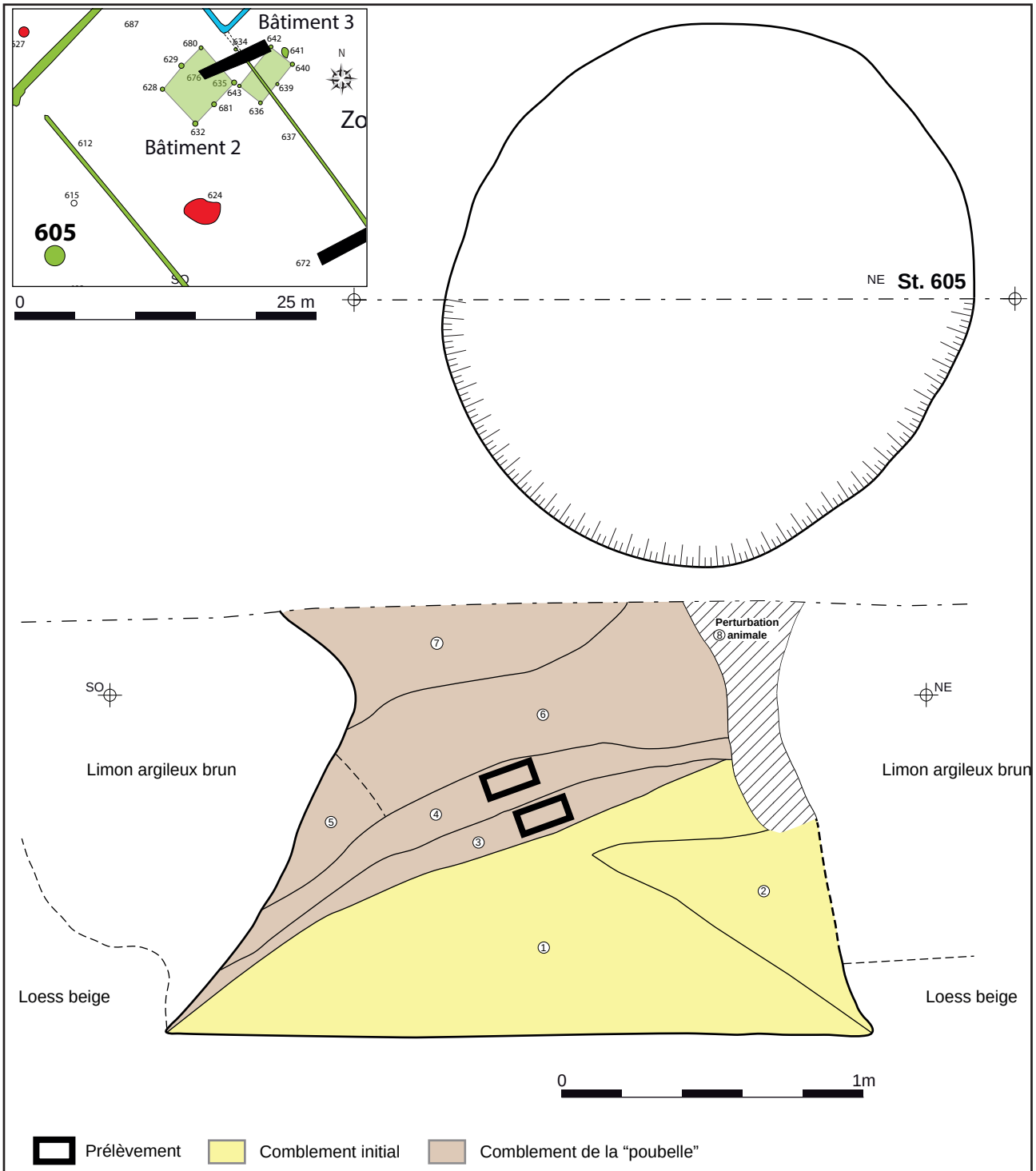

605.1. Mélange de limon argileux brun clair (TN) et de limon sableux meuble et homogène gris clair. Contient de rares charbons, de la faune, du silex et de la céramique.
605.2. Poche de TN.
605.3. Limon sableux meuble et hétérogène, gris foncé à noir avec inclusions de TN. Contient de nombreux charbons, de la terre cuite et de la céramique.
605.4. Limon sableux meuble et homogène, beige-blanchâtre. Contient de rares charbons et nodules de terre cuite ainsi que de la céramique.
605.5. Perturbation.
605.6. Limon sableux faiblement argileux meuble et homogène, gris-brun foncé avec quelques inclusions de TN. Contient de nombreux charbons, nodules de terre cuite, de silex et de la céramique.
605.7. Limon sableux faiblement argileux meuble et homogène, gris-brun moyen. Contient de rares charbons et nodules de terre cuite ainsi que de la céramique.
605.8. Perturbation.

Fig. 25 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, le silo 605.
© Jennifer Clerget et Jean-François Geoffroy - Inrap.

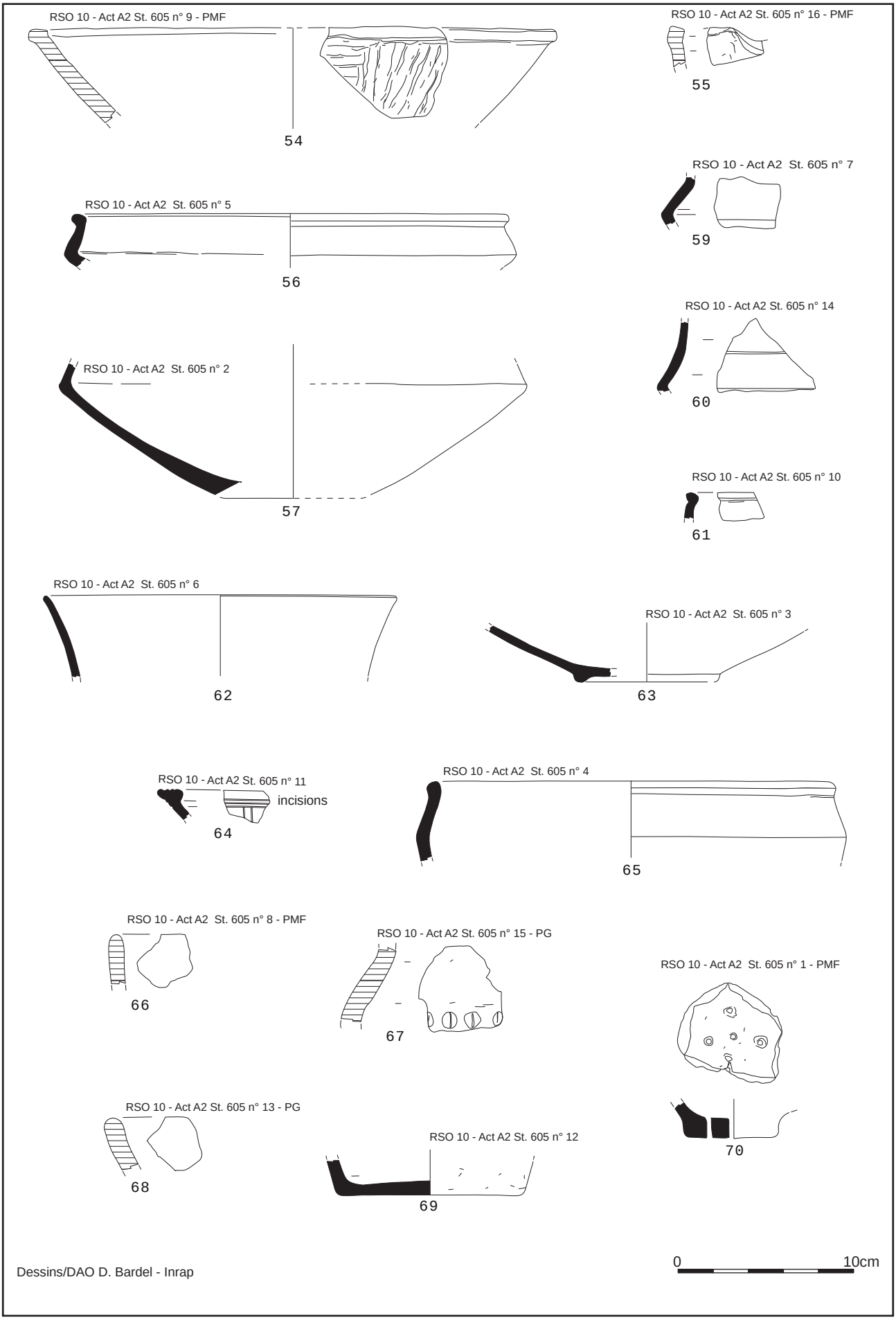

Fig. 26: Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la céramique du silo 605.
© David Bardel - Inrap.

2.1.3 Phase 3 : à partir de 260 av. notre ère
(en bleu sur le plan de la figure 6)

Vers 260, il est possible que le site livre ses premières tombes. La précision des datations est difficile et les plages de datation sont larges. Peut être existaient-elles déjà à la fin de la phase 2 puisque les bâtiments 2 et 3 semblent s'organiser en fonction de l'espace funéraire tout proche.

2.1.3.1 Les tombes 13 (2008), 516, 535 et 686

On associe à ces tombes les structures 507, 533, 540 et 604

Ces quatre tombes constituent le premier espace funéraire situé dans la partie sud du secteur 1. Il s'agirait des tombes les plus anciennes du secteur, datées entre 260 et 70 avant notre ère. La tombe 516 pourrait constituer la fondation de ce petit îlot funéraire au sein d'un triangle formé par l'angle des fossés de parcellaire décrit précédemment (st. 521 et 502/531) et du fossé 507. La tombe 13 (2008) sera aussi installée dans ce triangle.

La tombe 516 (**fig. 27 à 33**)

Formes et Dimensions
Fosse de forme quadrangulaire (220 x 165 cm ; profondeur comprise entre 5 et 25 cm), orientée nord-ouest/sud-est ; le fond est sensiblement plat mais montre, sur le profil transversal, une légère cuvette. Les parois sont majoritairement obliques.

Comblement
Le comblement comporte 4 unités stratigraphiques : 1. Limon faiblement sableux, brun. Contient quelques nodules de charbon ; 2. Limon sableux (zones lessivées) ; 3. Limon sableux, brun. Contient quelques charbons (2 cm) ; 4. mélange de limon brun et de cendres.

Amas osseux et mobilier
Le dépôt osseux est localisé dans l'angle nord-ouest de la tombe ; il est de forme allongée et occupe une surface peu importante (26 x 23 cm). Il est accompagné de quinze récipients en céramique, trois fragments de faune, une demi-perle en verre et un poignard en fer. Hormis le vase n° 16, situé dans l'angle sud-est de la tombe, soit à l'opposé du dépôt osseux, le mobilier est concentré dans la moitié nord-ouest de la fosse.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
L'amas osseux a été prélevé en bloc pour une fouille différée. Après un premier nettoyage, les os se sont révélés très fragmentés et supportant mal le prélèvement. Un enregistrement complet de la position de chaque os n'a donc pas pu être fait ; afin de conserver les informations d'ordre géographique, le démontage a été effectué par quarts sur deux niveaux. La conservation des os est mauvaise : la longueur moyenne des ossements indéterminés ne dépasse pas 10 mm.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

Stade de combustion
La crémation est incomplète : de nombreux os présentent une coloration très noire en face médullaire (**fig. 30**) ; cela est particulièrement visible sur les os de l'avant-bras.

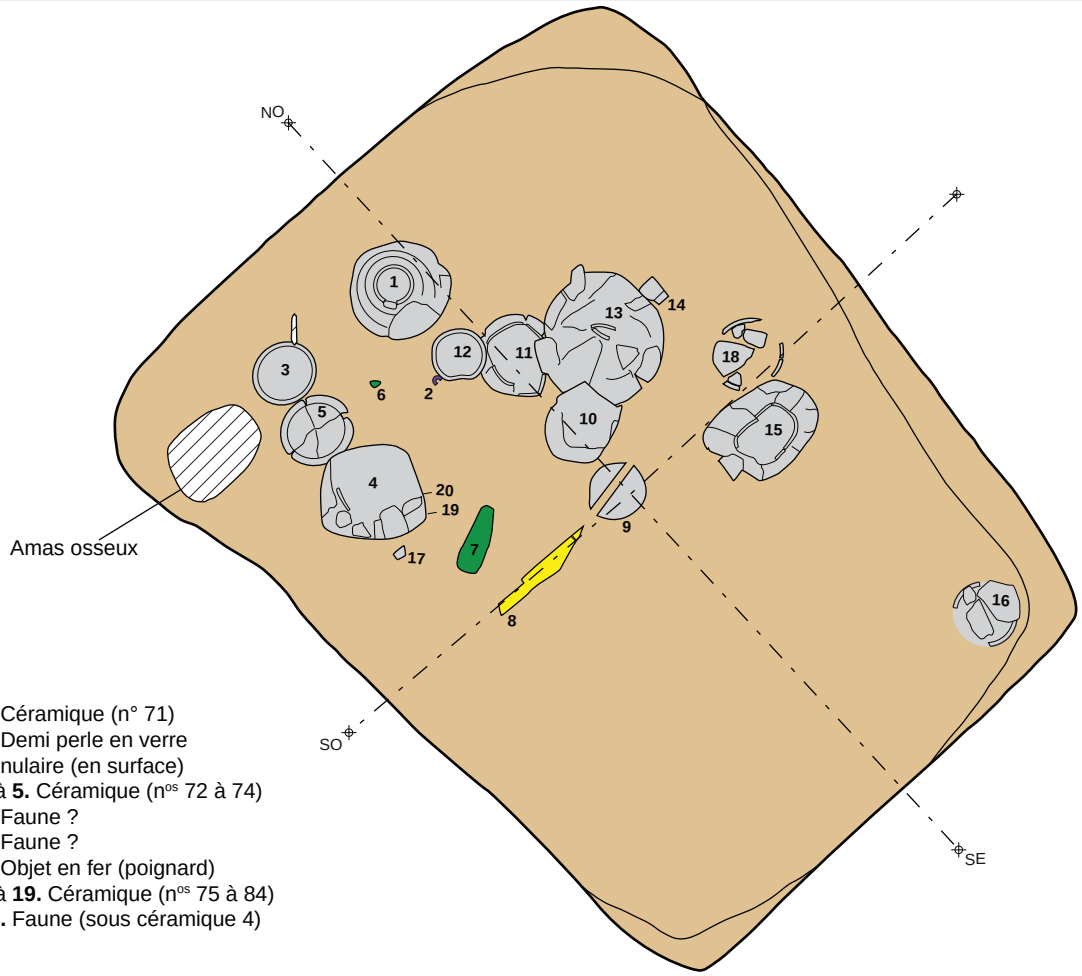

1. Céramique (n° 71)
2. Demi perle en verre annulaire (en surface)
3 à **5.** Céramique (nos 72 à 74)
6. Faune ?
7. Faune ?
8. Objet en fer (poignard)
9 à **19.** Céramique (nos 75 à 84)
20. Faune (sous céramique 4)

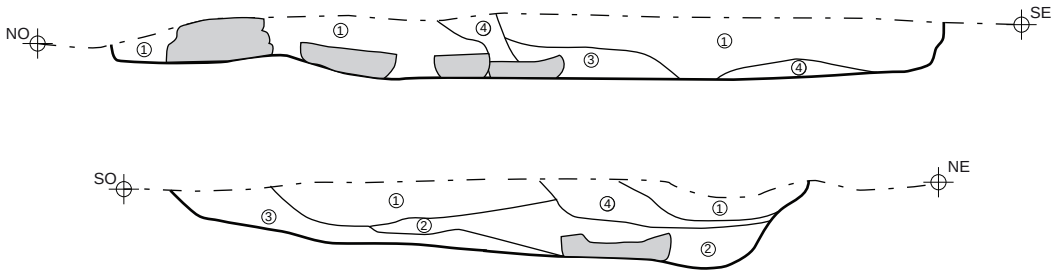

1. Limon faiblement sableux, brun. Contient quelques nodules de charbon.
2. Limon sableux (zones lessivées).
3. Limon sableux, brun. Contient quelques charbons (2 cm).
4. Mélange de limon brun et de cendres.

71. Urne piriforme en céramique proto. terminée au tour lent.
Diam. ouv. : 19,2 cm, diam. fond : 11,1 cm, diam. max. : 28,2 cm, haut. : 18,6 cm.
72. Jatte en céramique proto. modelée. Haut. cons. : 7,2 cm.
73. Grande bouteille ovoïde en céramique proto. tournassée.
Diam. ouv. : 13,2 cm, diam. fond : 9 cm, diam. max. : 28,2 cm, haut. : 31,2 cm.
74. Jatte en céramique proto. tournassée.
Diam. ouv. : 16,2 cm, diam. fond : 4,2 cm, haut. : 7,5 cm.
75. Jatte en céramique proto. tournassée.
Diam. ouv. : 15 cm, diam. fond : 4,8 cm, haut. : 6.6 cm.
76. Ecuelle en céramique proto. modelée.
Diam. ouv. : 18,6 cm, diam. fond : 8,4 cm, haut. recons. : 10,2 cm.
77. Ecuelle en céramique proto. modelée.
Diam. ouv. : 15,6 cm, diam. fond : 6,3 cm, diam. max. : 17,4 cm, haut. : 9,6 cm.
78. Jatte en céramique proto. modelée.
Diam. ouv. : 14,7 cm, diam. max. : 15 cm, haut. cons. : 3,6 cm.
79. Jarre-bouteille globulaire élancé en céramique proto. modelée.
Diam. ouv. : 12,1 cm, diam. fond : 11,4 cm, diam. max. : 26,2 cm, haut. : 26 cm.
80. Fragment de panse de bouteille céramique proto. tournassée.
Haut. cons. : 7 cm.
81. Partie haute d'une bouteille ovoïde en céramique proto. tournassée.Diam. ouv. : 14,8 cm, diam. max. : 19,2 cm, haut. cons. : 7,7 cm.
82. Pied de bouteille en céramique proto. tournée/tournassée.
Diam. fond : 8,1 cm, diam. max. : 14,4 cm, haut. : 10,2 cm.
83. Petit pot ovoïde en céramique proto. modelée.
Diam. ouv. : 13,8 cm, diam. fond : 9 cm, diam. max. : 18,6 cm, haut. : 14 cm.
84. Gobelet en céramique proto. modelée.
Diam. ouv. : 6,4 cm, diam. fond : 3,8 cm, diam. max. : 8,7 cm, haut. : 9,2 cm.

Fig. 27 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la tombe 516 (plan, coupes et céramique).
© Jennifer Clerget et David Bardel - Inrap.

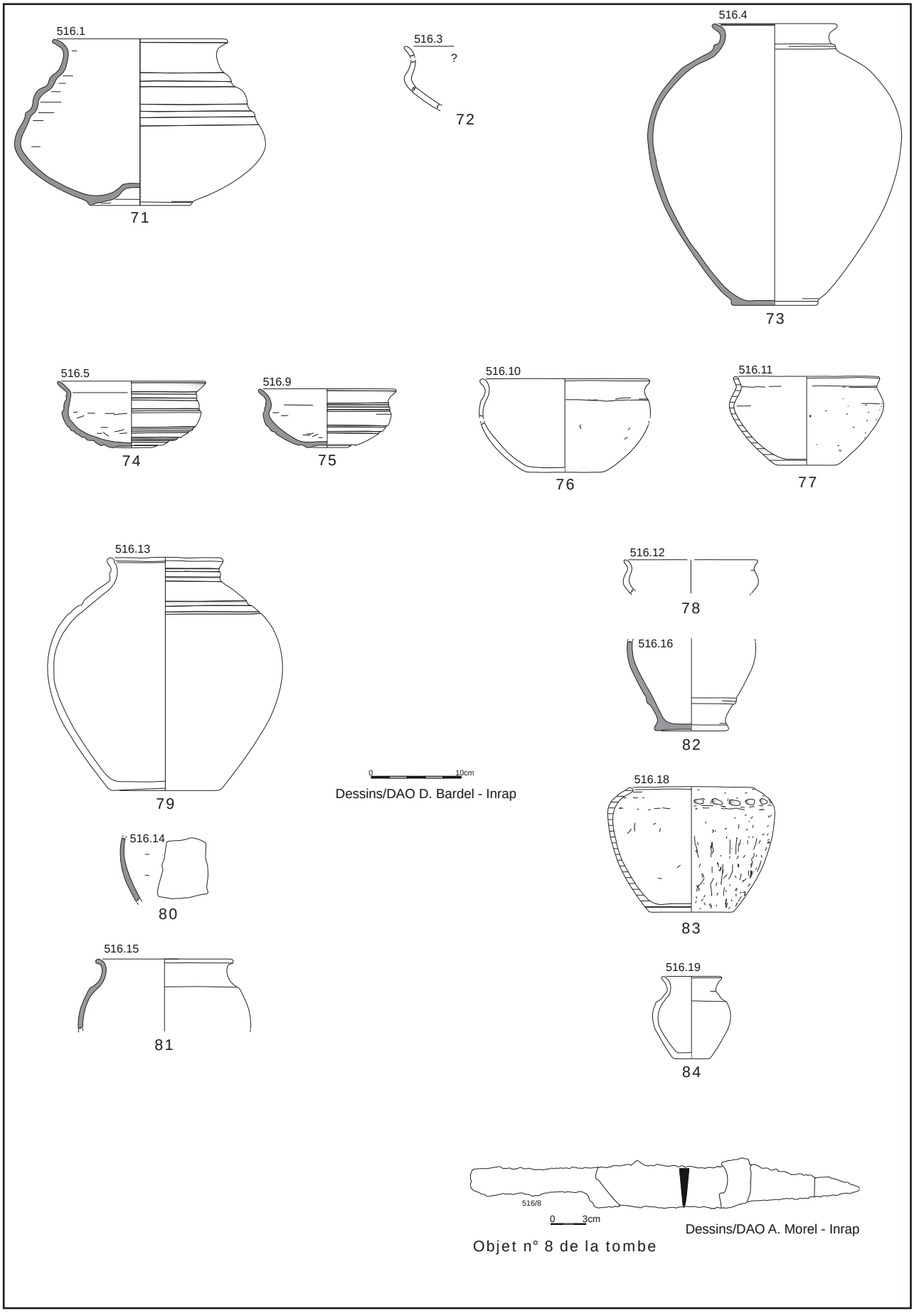

Fig. 28 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la tombe 516 (céramique et objet métallique).
© Jennifer Clerget et David Bardel - Inrap.

Fig. 29 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, cliché de la tombe 516.
© Jennifer Clerget et David Bardel - Inrap.

Fig. 30 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 516, stade de combustion.
© Sophie Oudry - Inrap.

Contenu du dépôt (**tab. 2**)
Poids global du dépôt osseux : 286,9 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 2,4 % (**fig. 31**)
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : trois fragments de bagues annulaires en verre (nos 1, 2 et 4), un anneau en terre cuite (n° 5), un tesson (n° 6) et un fragment de pierre (n° 3). – **fig. 32**
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

Poids en grammes	Tombe / os st. 516	niveau supérieur	dém 1 ouest	dém 1 sud	dém 1 est	dém 1 nord	dém 2 ouest	dém 2 nord	dém 2 sud	dém 2 est	Total
	crâne		1,2		1,4	1,3		3,1			
	mandibule										
	dents supérieures										
	dents inférieures										
	dents indéterminées										
	os hyoïde										
	osselets de l'oreille										
	cartilage calcifié										
	Total tête	**0,0**	**1,2**	**0,0**	**1,4**	**1,3**	**0,0**	**3,1**	**0,0**	**0,0**	**7,0**
	atlas										
	axis										
	vertèbres (C3 à C7)										
	vertèbres thoraciques										
	vertèbres lombaires										
	vertèbres indéterminées									0,8	
	sacrum										
	coccyx										
	côtes				0,6						
	sternum										
	Total tronc	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,6**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,8**	**1,4**
	clavicule										
	scapula										
	humérus		0,4			1,9		2,2			
	radius										
	ulna		1,9							4,1	
	carpe										
	métacarpe										
	phalanges des mains										
	membres supérieurs indéterminés	1,4								1,1	
	Total membres supérieurs	**1,4**	**2,3**	**0,0**	**0,0**	**1,9**	**0,0**	**2,2**	**0,0**	**5,2**	**13,0**
	coxal										
	fémur					6,0					
	pâtella										
	tibia				15,0						
	fibula										
	tarse										
	métatarse										
	phalanges des pieds										
	sésamoïdes										
	membres inférieurs indéterminés										
	Total membres inférieurs	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**15,0**	**6,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**21,0**
	Total fragments ou os déterminés	**1,4**	**3,5**	**0,0**	**17,0**	**9,2**	**0,0**	**5,3**	**0,0**	**6,0**	**42,4**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds		0,5								
	ossements indéterminés	16,2	21,0	5,4	32,2	31,0	25,2	41,8	19,4	51,8	244,0
	Total fragments ou os indéterminés	**16,2**	**21,5**	**5,4**	**32,2**	**31,0**	**25,2**	**41,8**	**19,4**	**51,8**	**244,5**
	Poids total	**17,6**	**25,0**	**5,4**	**49,2**	**40,2**	**25,2**	**47,1**	**19,4**	**57,8**	**286,9**

Tab. 2 : Composition du dépôt de la tombe 516 en grammes.
© Sophie Oudry.

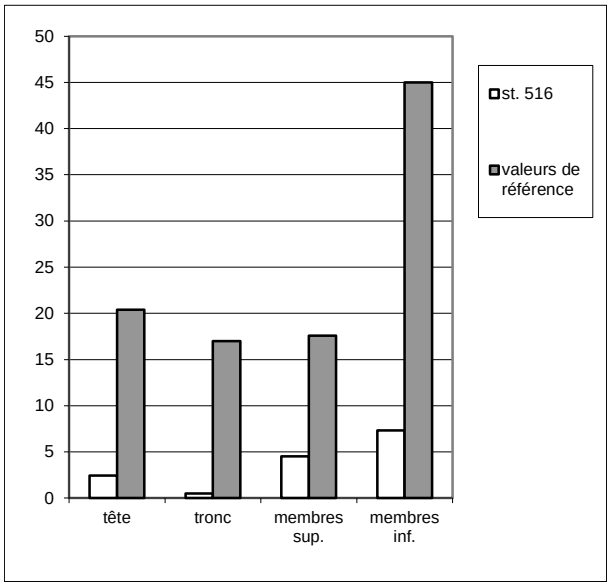

Fig. 31 : Indices pondéraux de la tombe 516 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

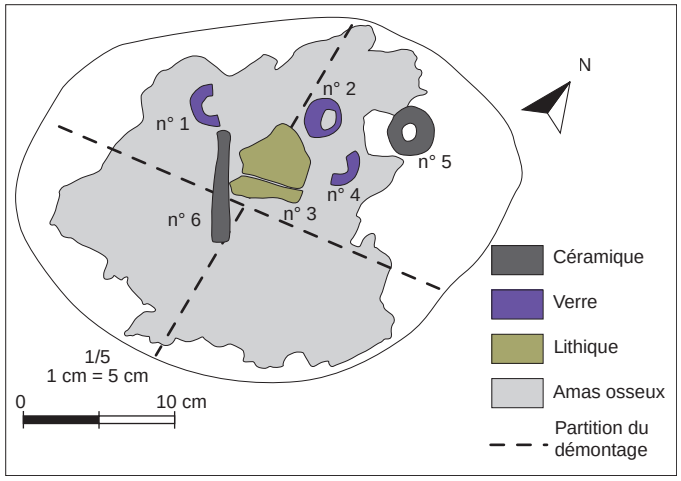

Fig. 32 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 516, schéma de répartition du contenu.
© Sophie Oudry - Inrap.

Dynamique de composition du dépôt

Le poids global du dépôt osseux est faible (287 g), ce qui était attendu compte tenu de la faible épaisseur de l'amas et de son étendue réduite. La partie de la sépulture où est déposé l'amas osseux est très arasée, ne représentant que 3 à 4 cm. Il est donc possible qu'une partie du dépôt funéraire ait disparu. La mauvaise conservation est pour partie liée à cet arasement, mais aussi à la crémation incomplète des os, les rendant très friables. La proportion d'ossements indéterminés (85 %) traduit bien ce phénomène. Plusieurs secteurs anatomiques paraissent donc absents, c'est le cas des os des ceintures scapulaire (clavicule, scapula, sternum) et pelvienne (coxaux, sacrum) et de la *fibula*. Il ne faudrait cependant pas croire qu'il s'agit d'un choix des officiants d'exclure ces os ; en raison de leur structure peu résistante à la crémation et à l'enfouissement ou de la faible discrimination des reliefs des os comme la clavicule ou la *fibula*, ce sont les premiers os à souffrir des problèmes d'identification.

Mode de dépôt de l'amas osseux

La fouille de l'amas osseux n'a pas permis de restituer un éventuel contenant en matériau périssable : en effet, aucun alignement ni aucune verticalisation d'ossements témoignant d'une contrainte induite par une paroi n'ont été observés. L'épaisseur de l'amas osseux est faible, 3 à 4 cm au centre et moins de 2 cm sur le pourtour. Ainsi l'amas ressemble plus à une galette d'ossements, ce qui pourrait indiquer un dépôt en pleine terre directement sur le fond de la fosse ou bien un dépôt dans un contenant très lâche (sac de tissu de grande taille ou simple plateau).

Les offrandes

La céramique (**fig. 28**)

13 vases répartis entre 7 formes basses, 2 formes moyennes et 4 formes hautes. Un individu supplémentaire est situé dans le comblement de la tombe.

Observations taphonomiques : (**fig. 33** – photos 516.1 à 5)
Les vases ne présentent pas de basculement ou d'inclinaisons préférentielles importantes. Les formes hautes de bouteilles ou jarres (nos 4, 13 et 15) montrent des écrasements sur eux-mêmes assez importants puisque leurs parties supérieures se retrouvent dans la partie basse du corps (photo 516 nos 2, 3 et 5). De même, l'urne n° 1, de taille moyenne, est également écrasée sur elle-même (photo 516 n° 1). Ces vases semblent donc avoir été déposés dans un espace ouvert, qui s'est effondré en les endommageant.
Le fragment de panse de bouteille recuit (n° 14) issu du comblement de la tombe semble provenir d'un ramassage du bûcher. Il fait écho au fond de bouteille n° 16 qui est incomplet et isolé dans un angle de la tombe, et qui porte les traces d'un recuit évident, témoignant possiblement de son exposition sur le bûcher.

71. (inv. 516.1). Urne piriforme à carène arrondie basse à décor de moulures et cannelures, en pâte fine sombre, terminée au tour lent (forme moyenne) ; diam. ouv. : 19,2 cm, diam. fond : 11,1 cm, diam. max. : 28,2 cm, haut. : 18,6 cm.
72. (inv. 516.3). Jatte à carène médiane, en pâte mi-fine alvéolaire, modelée. Sa conservation est très mauvaise et son profil est restitué de manière imprécise (forme basse) ; haut. cons. : 7,2 cm.
73. (inv. 516.4). Grande bouteille ovoïde et col court concave souligné par une baguette, en pâte fine sableuse sombre, tournassée. Fond plat légèrement surélevé (forme haute) ; diam. ouv. : 13,2 cm, diam. fond : 9 cm, diam. max. : 28,2 cm, haut. : 31,2 cm.
74. (inv. 516.5). Jatte à carène arrondie médiane et bord déversé, en pâte fine tournassée, dégraissant de quartz et de chamotte, ornée de cannelures. Finition réalisée au tour lent, les traces de tournages sont surtout visibles sur la paroi externe et indiquent un mouvement assez lent, peu régulier. A l'intérieur il faut noter des traces de régularisation sommaire de la surface effectuée à la main dans différentes directions. Ce récipient porte la trace d'un coup de flamme sur un côté (forme basse) ; diam. ouv. : 16,2 cm, diam. fond : 4,2 cm, haut. : 7,5 cm.
75. (inv. 516.9). Jatte à carène arrondie médiane et bord déversé, en pâte fine sableuse, tournassée, ornée de cannelures. Il s'agit d'un vase de même production que le n° 74 (forme basse) ; diam. ouv. : 15 cm, diam. fond : 4,8 cm, haut. : 6,6 cm.
76. (inv. 516.10). Écuelle à épaulement haut et ressaut en pâte fine sableuse sombre, modelée (forme basse) ; diam. ouv. : 18,6 cm, diam. fond : 8,4 cm, haut. recons. : 10,2 cm.
77. (inv. 516.11). Écuelle à carène médiane et bord court déversé, en pâte mi-fine chamottée, modelée. Elle porte les traces de coups de flamme ainsi que des traces d'usures (forme basse) ; Diam. ouv. : 15,6 cm, diam. fond : 6.3 cm, diam. max. : 17,4 cm, haut. : 9,6 cm.
78. (inv. 516.12). Jatte à carène médiane et bord déversé, en pâte fine légèrement alvéolaire, modelée. En très mauvais état de conservation (forme basse) ; diam. ouv. : 14,7 cm, diam. max. : 15 cm, haut. cons. : 3,6 cm.
79. (inv. 516.13). Jarre-bouteille globulaire élancée, décorée de cannelures sur l'épaule et le col, en pâte mi-fine alvéolaire (et rares dégraissant de chamotte), modelée. Fond légèrement bombé ; surface régularisée ou lissée sommairement (forme haute) ; diam. ouv. : 12,1 cm, diam. fond : 11,4 cm, diam. max. : 26,2 cm, haut. : 26 cm.
80. (inv. 516-14). Fragment de panse de bouteille en pâte fine sableuse sombre, tournassée. Fragment isolé, et recuit (provenant du bûcher ?),

Fig. 33 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 516, clichés de la taphonomie.
© David Bardel - Inrap.

associé au comblement de la tombe. Il pourrait avoir été déposé en surface du couvercle ou dans les terres de rebouchage ; haut. cons. : 7 cm.
81. (inv. 516.15). Partie haute d'une bouteille ovoïde à épaulement et ressaut en pâte fine, tournassée. Sa partie basse est manquante (forme haute) ; diam. ouv. : 14,8 cm, diam. max. : 19,2 cm, haut. cons. : 7,7 cm.
82. (inv. 516-16). Pied de bouteille à petite languette, orné d'une baguette, en pâte très fine, tournée/tournassée. La partie haute est manquante. Trace de coup de flamme (forme haute).
83. (inv. 516.18). Petit pot ovoïde fermé en pâte mi-fine alvéolaire modelée, orné d'une ligne d'impressions digitées, panse grattée/raclée (forme moyenne) ; diam. fond : 8,1 cm, diam. max. : 14,4 cm, haut. : 10,2 cm.
84. (inv. 516.19). Gobelet à épaulement et ressaut, et encolure courte concave, en pâte fine, modelée (forme haute) ; Diam. ouv. : 6.4 cm, diam. fond : 3,8 cm, diam. max. : 8,7 cm, haut. : 9,2 cm.

Les autres objets
Description : Dans l'inventaire des objets déposés à Conservare figurent deux objets découverts dans cette tombe. Le premier (n° 6) est mentionné « faune » sur le relevé de terrain et indéterminé sur l'inventaire du laboratoire. Le second (n° 8) est identifié comme un poignard (couteau avec manche ou soie métallique ?). Nous n'avons malheureusement pas pu observer ces objets dans le cadre de cette étude.
Interprétation : Outre le couteau et, peut-être, un autre objet en fer, 3 perles en verre ont été retrouvées déposées dans la tombe. Deux d'entre elles, en verre translucide, proviennent de l'amas osseux et ont subi de fortes déformations lors du passage sur le bûcher. De ce fait leurs dimensions ne peuvent être déterminées. Leurs sections et décors sont différents : l'une a une section en D et présente une incrustation d'un filet de verre opaque jaune, l'autre a une section triangulaire et le filet incrusté est de couleur blanche. La troisième perle en verre, apparemment seulement conservée à moitié, a été retrouvée à proximité du vase n° 12. Nous n'avons pas pu l'observer dans le cadre de cette étude. Ce type de perle est daté de la première moitié du II^e^ s. av. Il se retrouve, en Europe occidentale, dans des contextes de La Tène C2 et de La Tène D1 (**fig. 30 et 32**).

La tombe 13-2008[18] (**fig. 34 et 35**)

La tombe : généralités
Les céramiques sont apparues juste sous la terre végétale. La fosse est de plan sub-quadrangulaire et mesure, dans ses dimensions maximales, 140 cm de long sur 120 cm de large. Le fond est plat, puis s'incline vers le nord-ouest. Sa profondeur varie de 10 à 15 cm. Le comblement est constitué d'un limon marron fonce compact, avec quelques traces cendreuses et des particules de charbon de bois.
Le mobilier funéraire et l'amas osseux ont été directement déposés sur le fond de la fosse. Les vases funéraires, au nombre de douze, ont été retrouvés en position verticale, les formes hautes (n° 1 et n° 6) effondrées sur elles-mêmes. Ces vases ont été placés groupés, et pratiquement dans le milieu de la chambre sépulcrale. Une céramique (n° 8) se démarque du lot et se situe dans l'angle nord de la fosse.
De l'amas osseux, il ne reste que quelques fragments ; ceux-ci, situés à l'est, sont associés à une fibule en fer et a un objet métallique non identifié et en mauvais état de conservation. Un autre objet ferreux a été mis au jour à côté de la céramique 11. Il s'agit d'un couteau d'environ 15 cm de long sur 5 cm de large.
En ce qui concerne la céramique, également dans un mauvais état de conservation, dix vases ont pu être étudiés et dessinés.

Les offrandes
85. (inv. RSO 08 – Act A2 St. 13-2008.1). Vase ovoïde a bord rentrant.

18. Le texte concernant la tombe 13-2008 est celui du rapport de diagnostic.

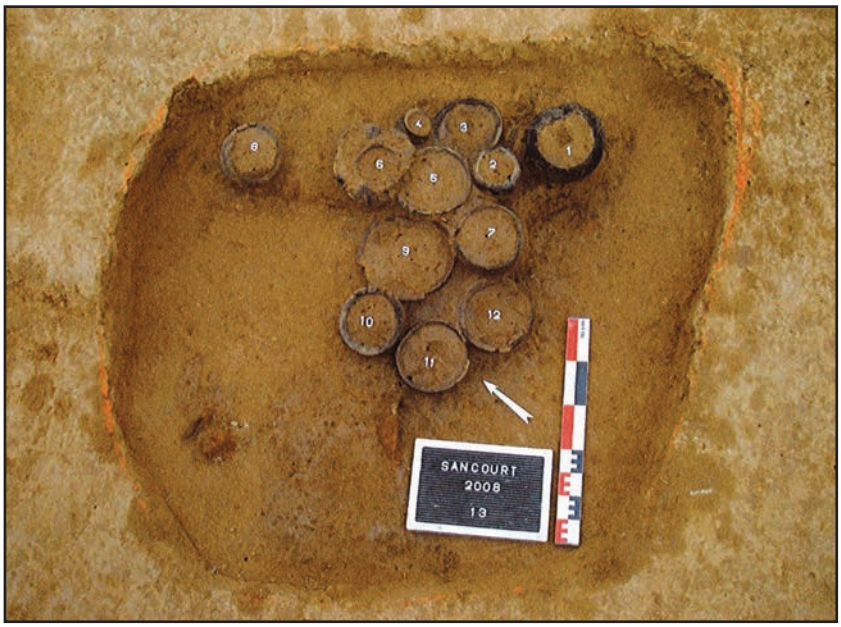

Fig. 34 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 13.2008, vue générale.
© Denis gaillard - Inrap.

Diamètre ouverture : 120 mm, hauteur : 140 mm, pâte noire, sableuse ; chamotte noire et beige ; surface int. noire, ext. brun foncé ; fond plat ; décor digité le long de l'épaulement.
86. (inv. RSO 08 – Act A2 St. 13-2008.2). Vase ovoïde a bord rentrant. Diamètre ouverture : 80 mm ; hauteur : 90 mm ; chamotte noire, brune et beige ; surfaces brunes ; traces de coups de feu ; fond plat.
87. (inv. RSO 08 – Act A2 St. 13-2008.4). Gobelet modelé. Diamètre ouverture : 76 mm ; hauteur 60 mm ; lèvre éversée sur col concave ; un léger godron amorce une panse rebondie ; fond ombiliqué ; surfaces brunes ; léger coups de feu.
88. (inv. RSO 08 – Act A2 St. 13-2008.5). Écuelle « profil en S ». Diamètre ouverture : 160 mm ; hauteur : 85 mm ; pâte brune sableuse ; chamotte noire, brune et beige ; surface int. brune, coup de feu sur la lèvre, surface ext. brune, tache beige et coup de feu sur la panse ; fond plat.
89. (inv. RSO 08 – Act A2 St. 13-2008.6). Vase à piedestal. Diamètre ouverture : 140 mm ; hauteur présumée : 246 mm ; lèvre éversée ; col souligné par un godron ; pâte grise, sableuse ; chamotte noire, beige et grise ; surface int. beige, ext. brune.
90. (inv. RSO 08 – Act A2 St. 13-2008.7). Jatte a lèvre rentrante et ourlée. Diamètre ouverture : 142 mm ; hauteur : 88 mm ; pâte brune à noire et sableuse avec traces de coup de feu ; chamotte beige et noire ; surface int. brune à noire, ext. beige orange à noire ; décor digité le long du col et léger décor au peigne sur la panse ; fond plat.
91. (inv. RSO 08 – Act A2 St. 13-2008.8). Vase ovoïde à pied évasé. Pâte grise a beige orange, sableuse ; chamotte noire et beige ; surface int. grise a beige orange, ext. beige orange a grise et noire (coup de feu) ; une cannelure souligne le départ de la panse sous l'épaulement ; fond plat.
92. (inv. RSO 08 – Act A2 St. 13-2008.10). Écuelle carénée. Diamètre ouverture : 150 mm ; hauteur : 64,5 mm ; fond plat ; chamotte beige, noire et rougeatre ; surfaces brunes.
93. (inv. RSO 08 – Act A2 St. 13-2008.11). Vase « à profil en S ». Diamètre ouverture : 160 mm ; hauteur conservée : 78 mm ; pâte brun fonce, sableuse ; chamotte beige et noire ; surfaces brun fonce.
94. (inv. RSO 08 – Act A2 St. 13-2008.12). Écuelle à carène arrondie. Diamètre ouverture : 170 mm ; hauteur : 64 mm ; lèvre éversée et boudinée séparée de la panse par un col vertical marque par deux cannelures ; chamotte brune ; pâte brune et saumon, sableuse avec légères traces de coup de feu ; fond surélevé.

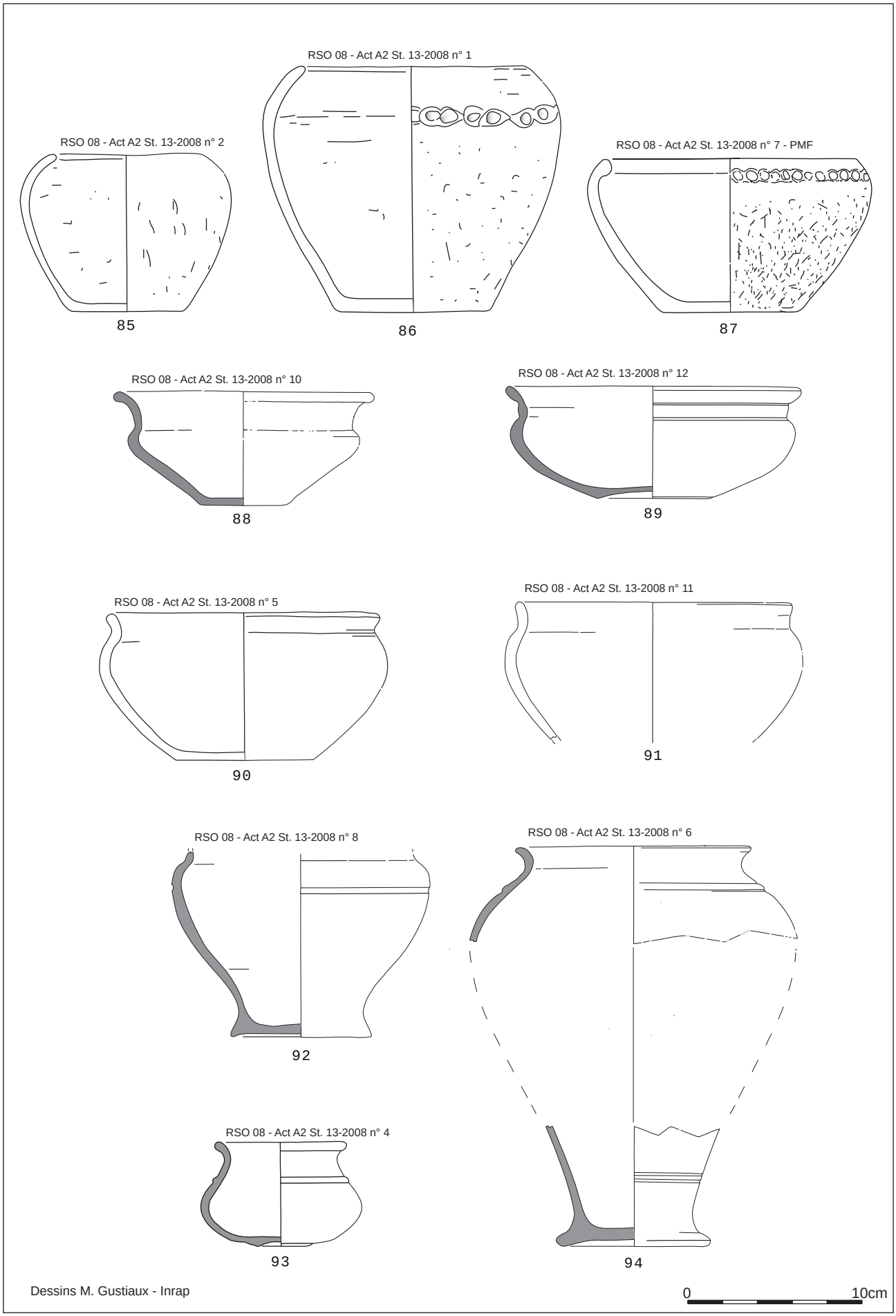

Fig. 35 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 13.2008, la céramique.
© Denis gaillard - Inrap.

La tombe 535 (**fig. 36 et 37**)

Formes et Dimensions (**fig. 36**)
Fosse de forme irrégulière (109 x 64 cm ; profondeur maximale : 3,5 cm), orientée est-ouest. La sépulture est particulièrement arasée et il n'est pas impossible que du mobilier ou une partie des os aient disparu. Le fond de la fosse semble bombé, les parois sont inexistantes.

Comblement
Le comblement est composé d'une seule strate de limon brun-gris homogène.

Amas osseux et mobilier
Le dépôt osseux, de forme irrégulière, occupe la partie ouest de la tombe (35 x 24 cm) et il est accompagné de quatre céramiques déposées dans la partie est.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
La conservation des os est très mauvaise et la fragmentation est importante. Le dépôt osseux a donc été prélevé en bloc mais tamisé en quarts.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

Stade de combustion
La crémation a été poussée jusqu'à l'obtention d'os blancs.

Contenu du dépôt (**tab. 3**)
Poids global du dépôt osseux : 181,9 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 4,8 % (**fig. 37**)
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : 3 tessons dans le quart nord-ouest (6,2 g), 3 tessons dans le quart sud-ouest (1,1 g).
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

Dynamique de composition du dépôt
Le poids global du dépôt osseux est très faible (182 g) ; ce mauvais résultat et la proportion très importante d'ossements indéterminés (presque 95 %) sont dus à l'arasement de la sépulture. Seuls quelques os du crâne et des côtes ont pu être reconnus.

Mode de dépôt de l'amas osseux
La mauvaise conservation des os empêche la restitution du type de contenant en matériau périssable utilisé.

Les offrandes
La céramique (**fig. 36**)
Cette tombe peu profonde est très arasée et seuls 4 fonds de vases sont conservés.

Observations taphonomiques : les quatre vases regroupés dans la moitié nord-est de la tombe sont déposés à plat sur le fond de la tombe et ne présentent pas de basculement.

95. (inv. 535.2). Pied surélevé à languette d'une bouteille en pâte fine tournassée. On note d'après les cassures, que la languette est rajoutée sur le fond plat de la bouteille et régularisée au tour (forme haute, dessinée).

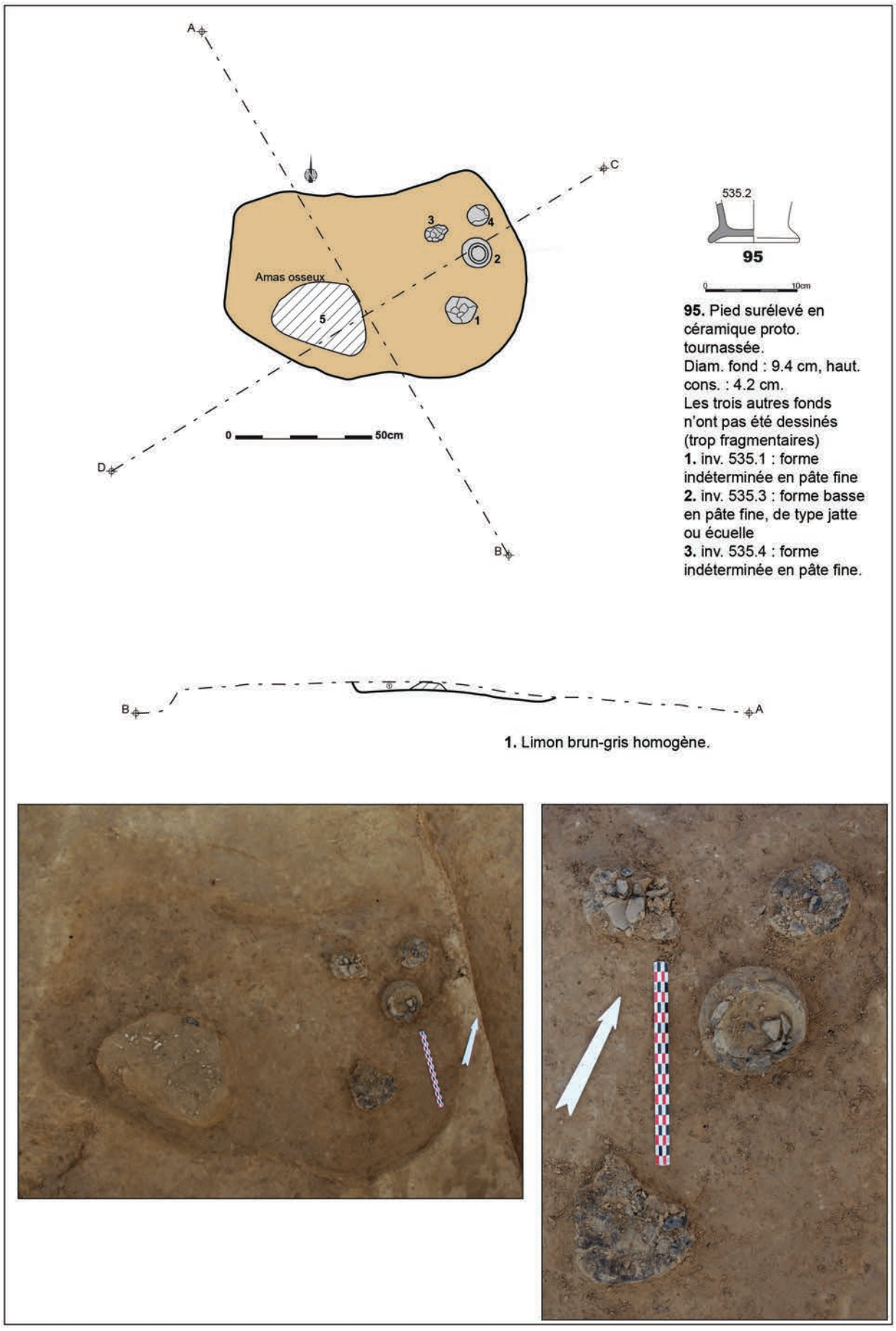

Fig. 36 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la tombe 535 (plan et céramique).
© David Bardel - Inrap.

poids en grammes	Tombe / os	niveau supérieur	quart NO	quart NE	quart SO	quart SE	Total
	st. 535						
	crâne	1,5		2,4	3,7	1,2	
	mandibule						
	dents supérieures						
	dents inférieures						
	dents indéterminées						
	os hyoïde						
	osselets de l'oreille						
	cartilage calcifié						
	Total tête	**1,5**	**0,0**	**2,4**	**3,7**	**1,2**	**8,8**
	atlas						
	axis						
	vertèbres (C3 à C7)						
	vertèbres thoraciques						
	vertèbres lombaires						
	vertèbres indéterminées						
	sacrum						
	coccyx						
	côtes		1,2				
	sternum						
	Total tronc	**0,0**	**1,2**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**1,2**
	clavicule						
	scapula						
	humérus						
	radius						
	ulna						
	carpe						
	métacarpe						
	phalanges des mains						
	membres supérieurs indéterminés						
	Total membres supérieurs	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
	coxal						
	fémur						
	pâtella						
	tibia						
	fibula						
	tarse						
	métatarse						
	phalanges des pieds						
	sésamoïdes						
	membres inférieurs indéterminés						
	Total membres inférieurs	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
	Total fragments ou os déterminés	**1,5**	**1,2**	**2,4**	**3,7**	**1,2**	**10,0**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds						
	ossements indéterminés	19,9	26,0	46,8	65,9	13,3	171,9
	Total fragments ou os indéterminés	**19,9**	**26,0**	**46,8**	**65,9**	**13,3**	**171,9**
	Poids total	**21,4**	**27,2**	**49,2**	**69,6**	**14,5**	**181,9**

Tab. 3 : Composition du dépôt de la tombe 535 en grammes.
© Sophie Oudry.

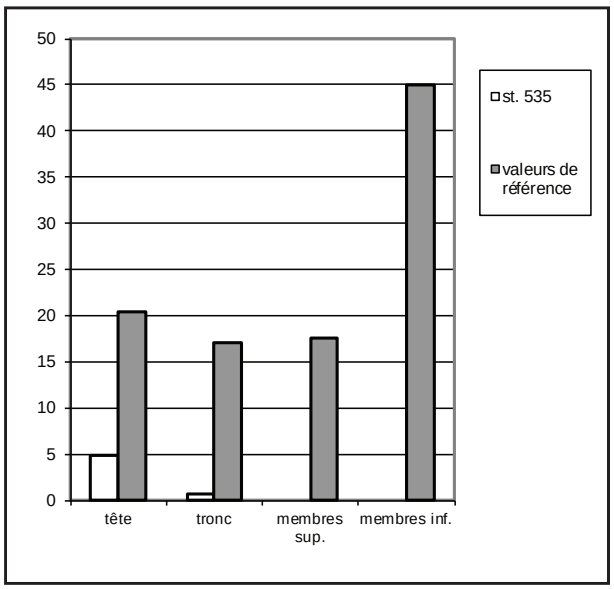

Fig. 37 : Indices pondéraux de la tombe 535 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Les trois autres fonds n'ont pas été dessinés : inv. 535.1 : forme indéterminée en pâte fine (non dessinée) ; inv. 535.3 : forme basse en pâte fine, de type jatte ou écuelle (forme basse) ; inv. 535.4 : forme indéterminée en pâte fine.

La tombe 686 (**fig. 38 à 44**)

Formes et Dimensions (**fig. 38**)
Fosse de forme quadrangulaire (215 x 155 cm ; profondeur maximale : 30 cm), orientée nord-est/sud-ouest ; le fond est plat et les parois majoritairement obliques. Elle est coupée dans sa partie nord par la st. 534 qui a peut-être détruit une partie du mobilier de la sépulture.

Comblement (**fig. 38**)
1. Limon très légèrement argileux faiblement compact et très homogène, brun clair légèrement grisâtre avec de rares petites poches blanchâtres.
2. Mélange de TN, de limon faiblement argileux brun-gris, de petites poches de limon argileux brun-gris foncé et de traces de limon blanchâtre, compact et hétérogène. Contient de rares nodules charbonneux.
3. Limon faiblement argileux relativement compact et homogène, brun clair légèrement grisâtre. Contient de nombreux nodules de manganèse.

Amas osseux et mobilier
L'amas osseux, de forme ovale (34 x 26 cm), est relativement bien conservé et plutôt dense, le mobilier est composé de huit céramiques, un objet en alliage cuivreux, deux fragments de faune et plusieurs objets en fer. Tous ces objets sont déposés dans la partie nord-ouest et accompagnent le dépôt osseux, localisé sur l'axe longitudinal de la tombe, dans la partie ouest.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
Il a donc été prélevé en bloc sur le terrain en vue d'une fouille différée. Il a été fouillé en six niveaux avec un enregistrement des os à chaque niveau. Après le prélèvement, les os se fragmentent rapidement, leur conservation est donc médiocre à ce stade-là, avec une moyenne des ossements indéterminés comprise entre 15 et 25 mm.

1 à **8.** Céramique (nos 96 à 103)
9. Objet en alliage cuivreux
10. Faune
11. Faune
12. Objet en fer (poignard)
13 et **14.** Lots d'objets en fer
15. Objet indéterminé (bois ?)
16. Amas osseux

13/14. Lots d'objets en fer

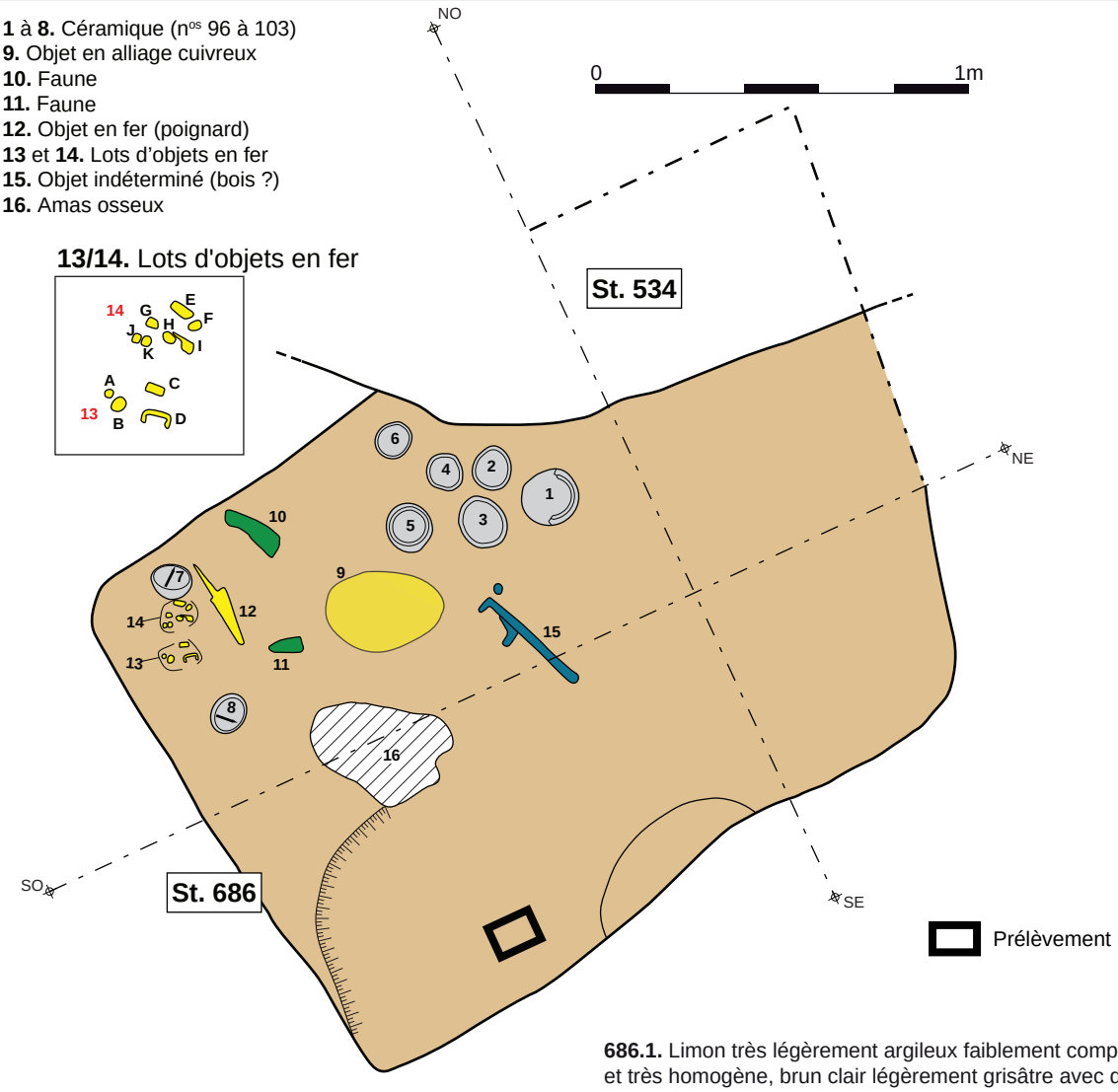

686.1. Limon très légèrement argileux faiblement compact et très homogène, brun clair légèrement grisâtre avec de rares petites poches blanchâtres.
686.2. Mélange de TN, de limon faiblement argileux brun-gris, de petites poches de limon argileux brun-gris foncé et de traces de limon blanchâtre, compact et hétérogène. Contient de rares nodules charbonneux.
686.3. Limon faiblement argileux relativement compact et homogène, brun clair légèrement grisâtre. Contient de nombreux nodules de manganèse.
534.4. Limon faiblement argileux compact et homogène, gris-beige microlité avec du limon blanchâtre.
534.5. Limon faiblement argileux compact et homogène, gris-beige.

96. Jatte en céramique proto. tournassée.
Diam. ouv. : 15,2 cm, diam. fond : 5,7 cm,
diam. max. : 17,1 cm, haut : 10,3 cm.
97. Fond de jatte en céramique proto. modelée
Diam. fond : 4,8 cm, diam. max. : 14,1 cm, haut : 4,4 cm.
98. Fond de jatte ou écuelle en céramique proto. modelée.
Diam. fond : 6,8 cm, diam. max. : 18,8 cm, haut : 7,3 cm.
99. Fond d'écuelle en céramique proto. modelée.
Diam. fond : 6,8 cm, haut : 4 cm.
100. Jatte en céramique proto. tournassée.
Diam. fond : 4,8 cm, diam. max. : 16,2 cm, haut : 7,6 cm.
101. Jatte en céramique proto. modelée.
Diam. fond : 5,6 cm, haut : 5 cm.
102. Coupe à pied en céramique proto. modelée.
Diam. ouv. : 14 cm, diam. fond : 3 cm, haut : 5,8 cm.
103. Jatte en céramique proto. modelée.
Diam. ouv. : 12,9 cm, diam. fond : 4,8 cm, haut : 5,4 cm.

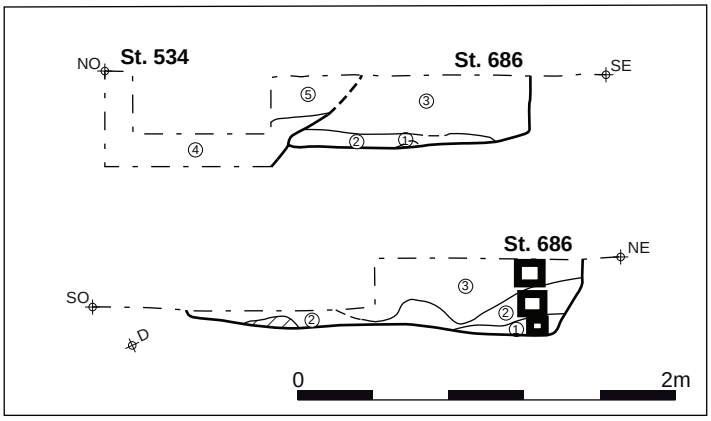

Fig. 38 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la tombe 686 (plan et coupes).
© David Bardel - Inrap.

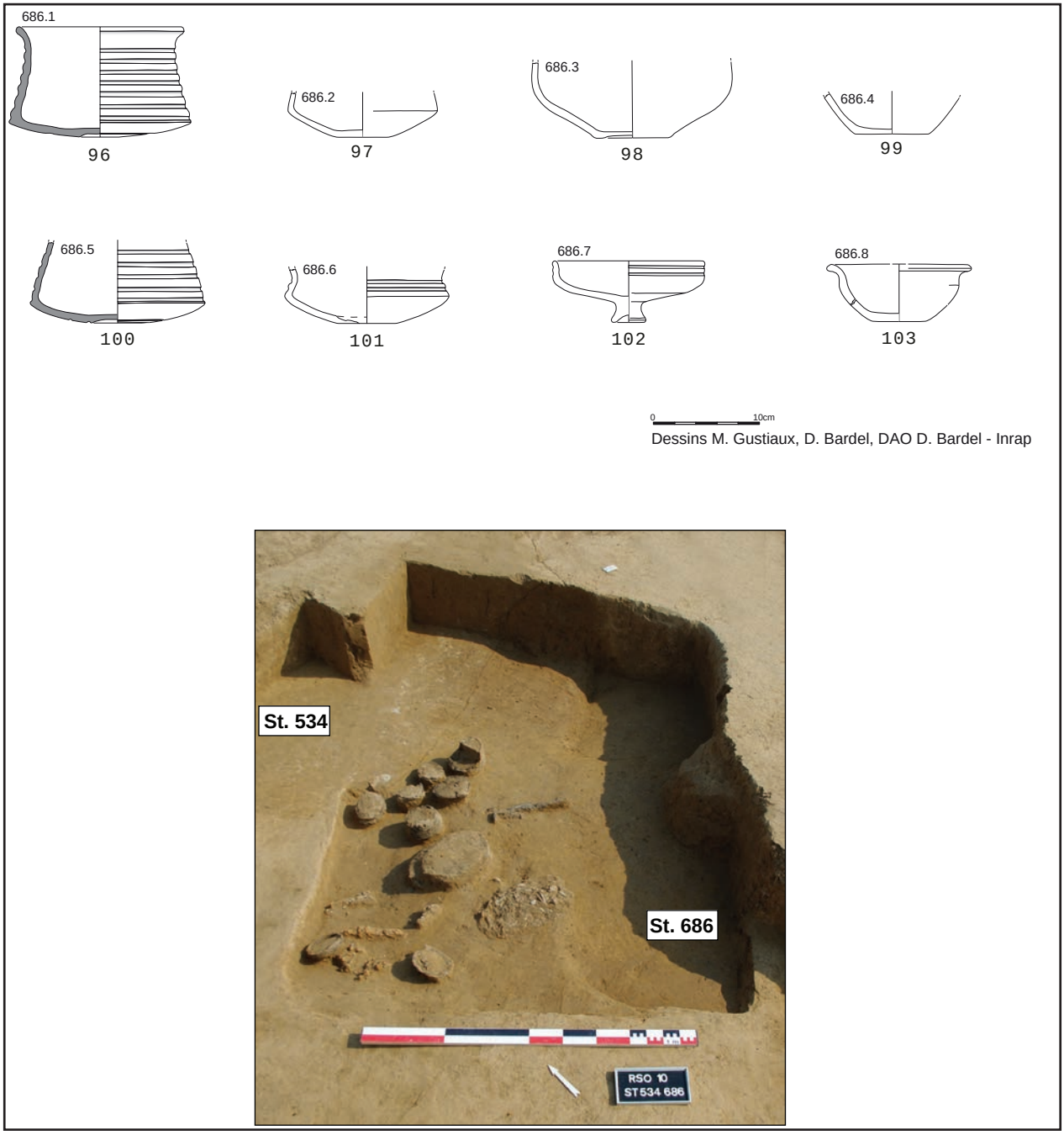

Fig. 39 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, la tombe 686 (cliché d'ensemble et céramiques).
© David Bardel - Inrap.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe

La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé. L'épaisseur du crâne est de 3,8 mm.

Stade de combustion

La crémation a été poussée jusqu'à l'obtention d'os blancs. Cette couleur blanche générale témoignerait d'une température de crémation d'au moins 800°C pendant une durée minimale de 90 minutes[19].

Résidus de combustion : traces de charbons visibles au niveau 5.

19. Hummel & al., 1988.

Contenu du dépôt (**tab. 4**)
Poids global du dépôt osseux : 1 123,7 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 12,4 % (**fig. 40**)
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : petits tessons dispersés dans l'amas (total : 18 g).

Poids en grammes	Tombe / os	niveau supérieur	dém 1	dém 2	dém 3	dém 4	dém 5	dém 6	Total
	st. 686								
	crâne	10,7	19,6	5,3	29,4	34,7	35,7	3,4	
	mandibule								
	dents supérieures								
	dents inférieures								
	dents indéterminées								
	os hyoïde								
	osselets de l'oreille								
	cartilage calcifié								
	Total tête	**10,7**	**19,6**	**5,3**	**29,4**	**34,7**	**35,7**	**3,4**	**138,8**
	atlas								
	axis								
	vertèbres (C3 à C7)								
	vertèbres thoraciques								
	vertèbres lombaires								
	vertèbres indéterminées	0,6		6,2	0,9	2,5	4,9		
	sacrum								
	coccyx								
	côtes	0,5		0,2		2,2	1,4	1,2	
	sternum								
	Total tronc	1,1	0,0	6,4	0,9	4,7	6,3	1,2	20,6
	clavicule			3,4					
	scapula				20,5				
	humérus			1,3	15,0	1,2	1,7	2,4	
	radius								
	ulna								
	carpe								
	métacarpe								
	phalanges des mains								
	membres supérieurs indéterminés		1,4	1,5			3,1		
	Total membres supérieurs	**0,0**	**1,4**	**6,2**	**35,5**	**1,2**	**4,8**	**2,4**	**51,5**
	coxal		8,1			58,7	5,3		
	fémur		16,3			43,6		1,3	
	pâtella								
	tibia	1,6	2,4		3,9	4,8	14,9		
	fibula		1,3		0,6	8,1			
	tarse								
	métatarse								
	phalanges des pieds								
	sésamoïdes								
	membres inférieurs indéterminés	0,6	13,9	1,6	11,0	5,4	6,9		
	Total membres inférieurs	**2,2**	**42,0**	**1,6**	**15,5**	**120,6**	**27,1**	**1,3**	**210,3**
	Total fragments ou os déterminés	**14,0**	**63,0**	**19,5**	**81,3**	**161,2**	**73,9**	**8,3**	**421,2**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds						0,4	0,5	
	ossements indéterminés	68,8	10,9	33,0	94,3	223,6	212,4	58,6	701,6
	Total fragments ou os indéterminés	**68,8**	**10,9**	**33,0**	**94,3**	**223,6**	**212,8**	**59,1**	**702,5**
	Poids total	**82,8**	**73,9**	**52,5**	**175,6**	**384,8**	**286,7**	**67,4**	**1 123,7**

Tab. 4 : Composition du dépôt de la tombe 686 en grammes.
© Sophie Oudry.

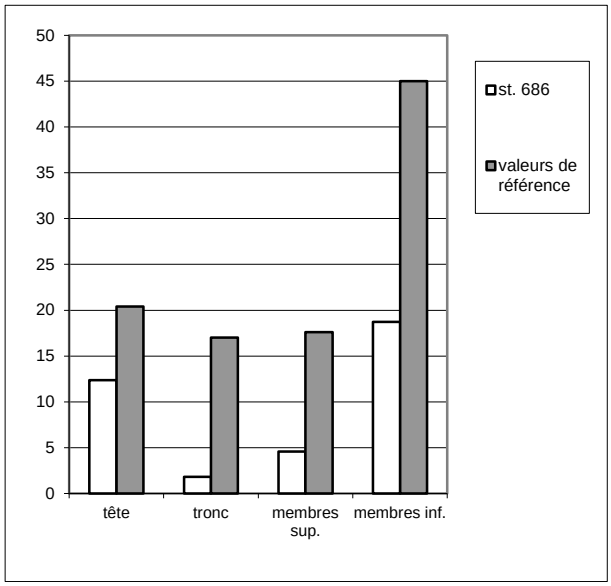

Fig. 40 : Indices pondéraux de la tombe 686 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Dynamique de composition du dépôt (**fig. 41 à 43**)

L'identification des os à chaque niveau de démontage a permis de mettre en évidence quelques proximités anatomiques maintenues malgré la crémation et la mise en place des os dans la tombe. Au quatrième niveau, des fragments du fémur sont localisés à côté d'un fragment de bassin ; au niveau 3, ce sont des os de l'humérus et de la scapula qui sont proches. Ceci indique donc vraisemblablement que le corps n'a pas été trop manipulé sur le bûcher, permettant ainsi le maintien de certaines connexions et proximités anatomiques. L'analyse spatiale ne montre pas de répartition préférentielle des os.

L'analyse pondérale permet de montrer que les os du crâne sont présents à tous les niveaux de démontage et constituent toujours au moins 20 % du poids des os déterminés. Une attention particulière au crâne a été donnée au niveau supérieur où il constitue environ 75 % du poids des os identifiés. Le tronc (côtes, vertèbres et ceinture scapulaire) est présent surtout dans les niveaux intermédiaires (2, 3 et 4). Le membre supérieur est présent principalement dans les niveaux inférieurs et surtout au dernier niveau.

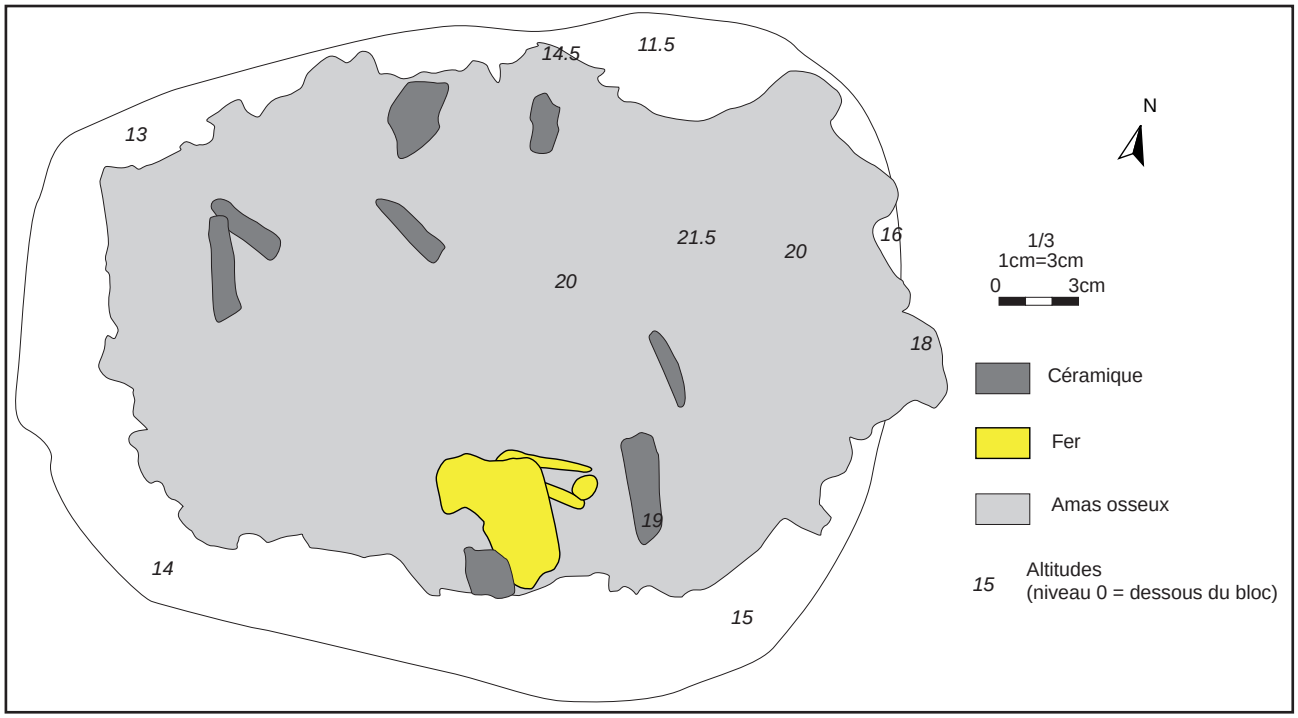

Fig. 41 : Raillencourt-Sainte-Olle, secteur 1, tombe 686, schéma de répartition du contenu.
© Sophie Oudry - Inrap.

Fig. 42 : Raillencourt-Sainte-Olle, secteur 1, tombe 686, cliché lors du démontage en laboratoire.
© Sophie Oudry - Inrap.

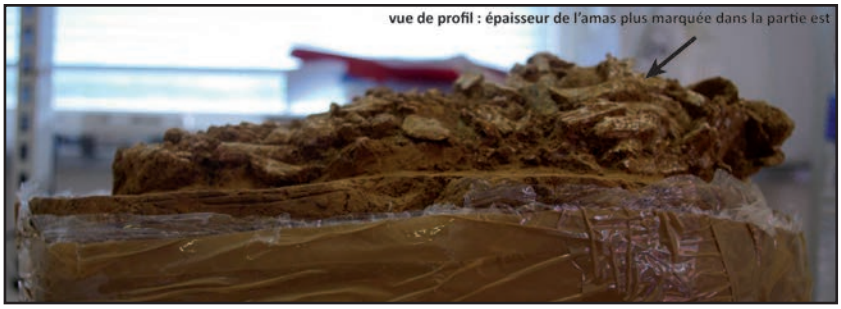

Fig. 43 : Raillencourt-Sainte-Olle, secteur 1, tombe 686, cliché de profil lors du démontage en laboratoire.
© Sophie Oudry - Inrap.

Enfin le membre inférieur, présent également partout, constitue plus de 50 % des os identifiés au niveau 1.
Le poids global du dépôt osseux est important (1 124 g) et la relative bonne conservation permet de limiter la proportion d'ossements indéterminés à 62 %. Toutes les parties du corps sont représentées, dans des proportions variables et toujours inférieures à celles attendues. Les os du crâne ne constituent que 12 % du poids global.

Mode de dépôt de l'amas osseux

La bonne conservation et la qualité du prélèvement de l'amas osseux permettent quelques observations au sujet du type de contenant. L'amas présente une forme allongée (34 x 26 cm) avec un alignement notable des os dans la partie sud (**fig. 42**), avec peut-être une prolongation dans l'angle sud-ouest. Les autres limites de l'amas ne sont pas très rectilignes. On note également un net bombement du profil dans le tiers est (**fig. 43**), qui n'est pas dû au pendage du terrain. Quelques os sont en position instable dans la partie est, indiquant qu'un élément les maintenaient en place le temps de l'apport de sédiment.
On peut proposer deux hypothèses de restitution de contenant expliquant les contraintes marquées sur le pourtour de l'amas mais pas sur le dessus : soit un panier ouvert, soit un ensemble fermé comme un sac. La deuxième hypothèse explique mal le débordement des os en paroi est, qui semblent passer au-dessus de quelque chose.
La fine couche de sédiment argileux observée au fond de l'amas et mesurant 3 à 5 mm d'épaisseur constitue le résidu du contenant.
Deux lacunes apparaissent dans le dépôt : à l'ouest, il s'agit d'une bioturbation, le sédiment est décompacté et on note des traces de racines. A l'est en revanche, le sédiment est identique à celui dans lequel était inclus l'amas osseux, il pourrait donc s'agir de la trace d'un objet en matériau périssable.

Les offrandes

La céramique (**fig. 39**)

8 vases correspondant uniquement à des formes basses ou moyennes. Le dépôt ne semble pas complet en l'absence de forme hautes, qui avaient pu être disposées dans la partie Nord-Est de la tombe remaniée par l'installation du fossé 534.

Plusieurs vases ont été endommagés par la pelle mécanique lors de la découverte de la tombe (vases n° 2, 3, 4, 5 et 6) et ne peuvent être identifiés précisément.

Observations taphonomiques : (photos 686 n° 1 et 2 **fig. 44**)

Les vases sont disposés en léger pendage dans la moitié Nord-Ouest de la tombe. Si les formes hautes ne sont pas observables, on ne note pas de basculements significatifs (la coupe à pied n° 7 à légèrement basculée au nord et la jatte n° 8 sur le côté Sud-Est), ni d'écrasements.

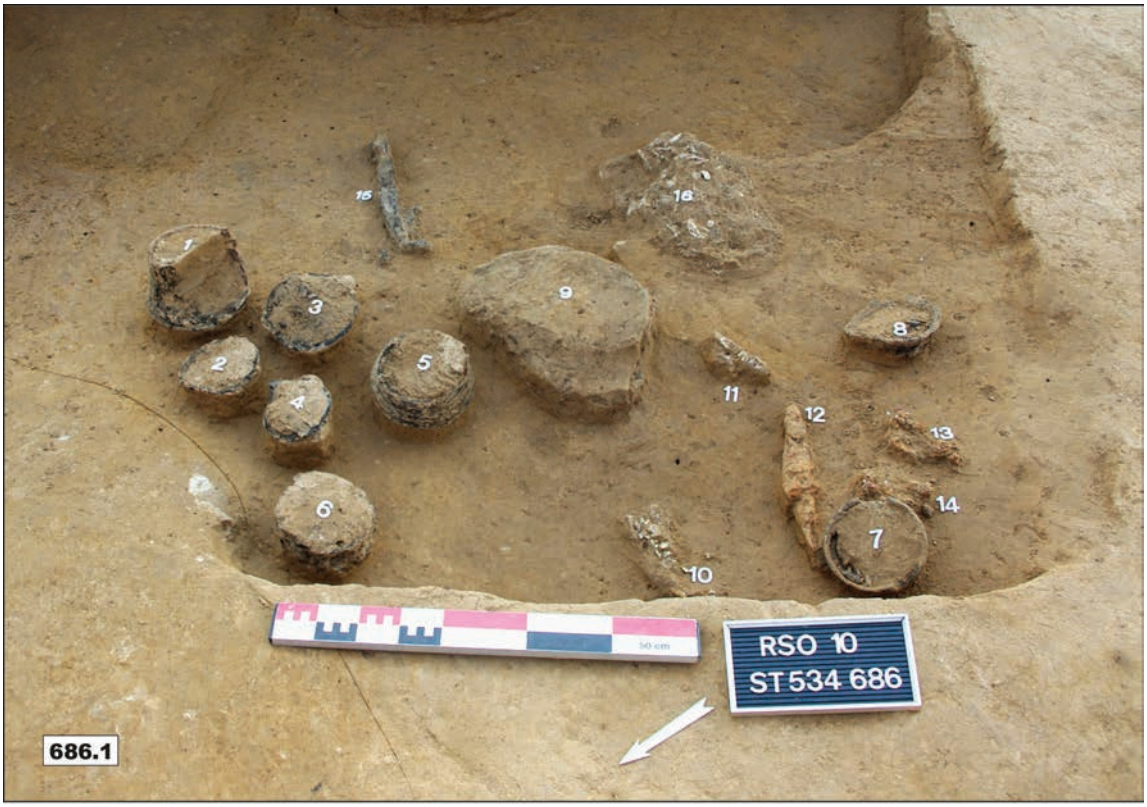

Fig. 44 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 686, cliché de la taphonomie.
© David Bardel - Inrap.

96. (inv. 686.1). Jatte à carène très basse anguleuse et partie haute légèrement concave décorée de cannelures couvrantes, en pâte fine tournassée, cuisson de type sandwich fumigé. Le fond possède un ombilic et un décor de 2 cannelures concentriques. Technique de montage mixte : colombin et une finition au tour. Le fond est en effet incomplètement régularisé, et l'on note plusieurs niveaux de cassures préférentielles qui semblent correspondre aux jonctions de colombin, notamment entre le raccord du fond et la carène (forme basse) ; diam. ouv. : 15.2 cm, diam. fond : 5.7 cm, diam. max. : 17.1 cm, haut : 10.3 cm.
97. (inv. 686.2). Fond de jatte à carène basse ou médiane en céramique fine modelée sombre (forme basse) ; Diam. fond : 4.8 cm, diam. max. : 14.1 cm, haut : 4.4 cm.
98. (inv. 686.3). Fond de jatte ou d'écuelle à panse globulaire, en céramique fine modelée sombre. Assise est de type annulaire (forme basse) ; Diam. fond : 6.8 cm, diam. max. : 18.8 cm, haut : 7.3 cm.
99. (inv. 686.4). Fond plat d'écuelle de type indéterminée en pâte fine modelée (forme basse) ; Diam. fond : 6.8 cm, haut : 4 cm.
100. (inv. 686.5). Jatte à carène identique à celle n° 1 mais arasée par la pelle mécanique (forme basse). Diam. fond : 4.8 cm, diam. max. : 16.2 cm, haut : 7.6 cm.
101. (inv. 686.6). Jatte à carène médiane en pâte fine modelée sombre, à décor de 2 cannelures sur l'épaulement (forme basse) ; Diam. fond : 5.6 cm, haut : 5 cm.
102. (inv. 686.7). Coupe à pied, en pâte fine sableuse modelée sombre, ornée de 2 cannelures (forme basse) ; diam. ouv. : 14 cm, diam. fond : 3 cm, haut : 5.8 cm.
103. (inv. 686.8). Jatte ouverte à bord déversé, réalisée en pâte fine grossièrement modelée (forme basse) ; diam. ouv. : 12.9 cm, diam. fond : 4.8 cm, haut : 5.4 cm.

Les autres objets

Description : Nous n'avons pu observer aucun des objets de cette tombe avant qu'ils ne partent au laboratoire Conservare pour radiographie, dégagement et stabilisation. Le laboratoire ayant fait faillite, les objets ont été récupérés sans aucun traitement et les radiographies n'ont jamais été retrouvées. L'inventaire ci-après ne repose donc que sur les observations réalisées sur le terrain (photographies) et reportées sur le plan de fouille, ainsi que sur l'inventaire de dépôt au laboratoire :
- Un objet avec cerclage en alliage cuivreux (n°9). Cet objet est apparu dès le début de la fouille de la tombe (fin liseré d'oxydes de cuivre pris en détail sur plusieurs photographies). Sur les clichés de fin de fouille, il est conservé sous la forme d'un gros prélèvement (environ 40cm par 30cm). Il peut donc s'agir d'un chaudron ou d'un seau.
- Un grand couteau en fer (n°12), peut-être à soie, déposé près de l'angle ouest de la fosse, à proximité d'autres éléments métalliques et environnés de restes de faune.
- Deux lots de petits objets en fer (n°13 et 14) de nature indéterminée, placés dans l'angle ouest de la fosse, entre deux céramiques et le couteau. malgré de nombreux clichés de détail, qui permettront de repositionner les pièces les unes par rapport aux autres, il est difficile de proposer une interprétation en l'état. On distingue cependant de probables anneaux et/ou des boucles en fer. Un assemblage d'éléments articulés est, en l'état de l'observation, l'interprétation la plus probable pour ces lots.
- Un dernier objet (n°15) pris comme du fer dans l'inventaire du laboratoire, mais comme de l'éventuel bois lors de la fouille est, lui aussi de nature indéterminée. Il se présente sous la forme d'une longue tige noirâtre (40 cm environ), à l'extrémité recourbée à 90°. Un second élément semble reposer sous cette tige.

Interprétation : En l'absence d'observation directe des objets, il est délicat de s'avancer sur l'interprétation des dépôts métalliques pratiqués dans cette tombe. Nous pouvons cependant remarquer une occurrence supplémentaire du grand couteau associé à des offrandes animales, bien qu'il semble d'un type différent de ceux observés précédemment. La tombe a été perturbée par le creusement de

deux fosses postérieures. Une partie du viatique pourrait donc manquer.

A ces trois tombes nous associons les structures **533**, **540** et **604** qui sont trois trous de poteau alignés aux abords de la tombe **686** (**fig. 6**). La figure 45 met en évidence leur forme et leur comblement ; notons qu'ils sont tous les trois très différents d'un point de vue morphologique (**fig. 45**).

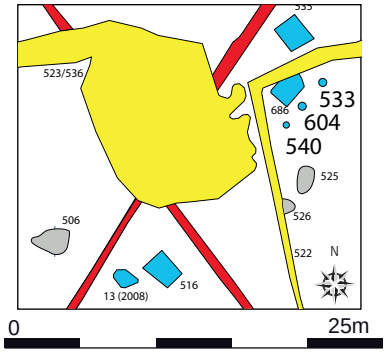

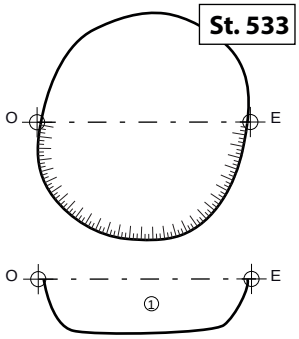

533.1. Limon sableux très compact, brun-gris clair, oxydé en partie inférieure.
Contient des traces de manganèse et quelques charbons.

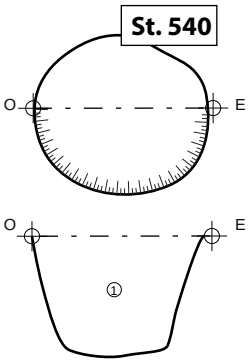

540.1. Limon sableux très compact, brun-gris.
Contient des traces de manganèse
et de nombreux charbons.

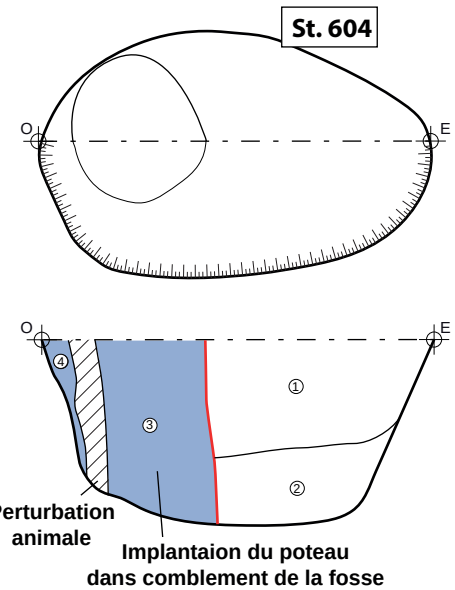

604.1. Limon sableux compact et homogène, brun-gris. Contient des traces de manganèse, de rares charbons et de la terre cuite.
604.2. Limon faiblement sableux très compact et homogène, brun-gris. Contient des traces de manganèse, de rares charbons et de la terre cuite.
604.3. Limon sableux compact et homogène, gris. Contient des traces de manganèse, de rares charbons et de la terre cuite.
604.4. Limon sableux compact et homogène, brun-gris. Contient des traces de manganèse, de rares charbons et de la terre cuite.

Peut-être avons-nous affaire à un poteau installé dans une fosse existante comme semble en témoigner le recreusement.

Fig. 45 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, les structures 533, 540 et 604.
© Jennifer Clerget, Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.1.3.2 Les tombes 656, 658 et 660 + structures 645/646/657, 653 et 659
fig. 46

Ces tombes constituent un petit espace funéraire de 3 tombes alignées sur un axe nord/est – sud/ouest le long du fossé 594 situé immédiatement au nord de ces tombes (**fig. 46**). Au sud, ces trois tombes sont limitées par 2 fossés (645/646 et 657) joints, parallèles au fossé 594.
Le fossé 645/646 est légèrement courbe et forme un angle et retour perpendiculaire au fossé 594 avec lequel il n'a aucun contact. En revanche il est en contact avec le fossé 657 ; ce dernier possède un retour perpendiculaire, à chaque extrémité, vers le fossé 594 sans contact avec celui-ci. Le fossé 657 semble englober les tombes 658 et 660 tandis que le fossé 645/646 englobe la tombe 656 à l'ouest de laquelle a été mise au jour une fosse informe (653). Il semblerait que le fossé 657 soit venu recouper le fossé 645/646. Notons que le retour du fossé 645/646 (645) est dans l'axe du fossé 637 décrit précédement (p. 59-60) (**fig. 46**).
Cet ensemble de «petits» fossés de limite est assez arasé ; il présente un profil à parois généralement verticales, un fond plat et un comblement unique de limon sableux gris-brun.
Un trou de poteau non fouillé (659) est situé à l'angle oriental de la tombe 658.

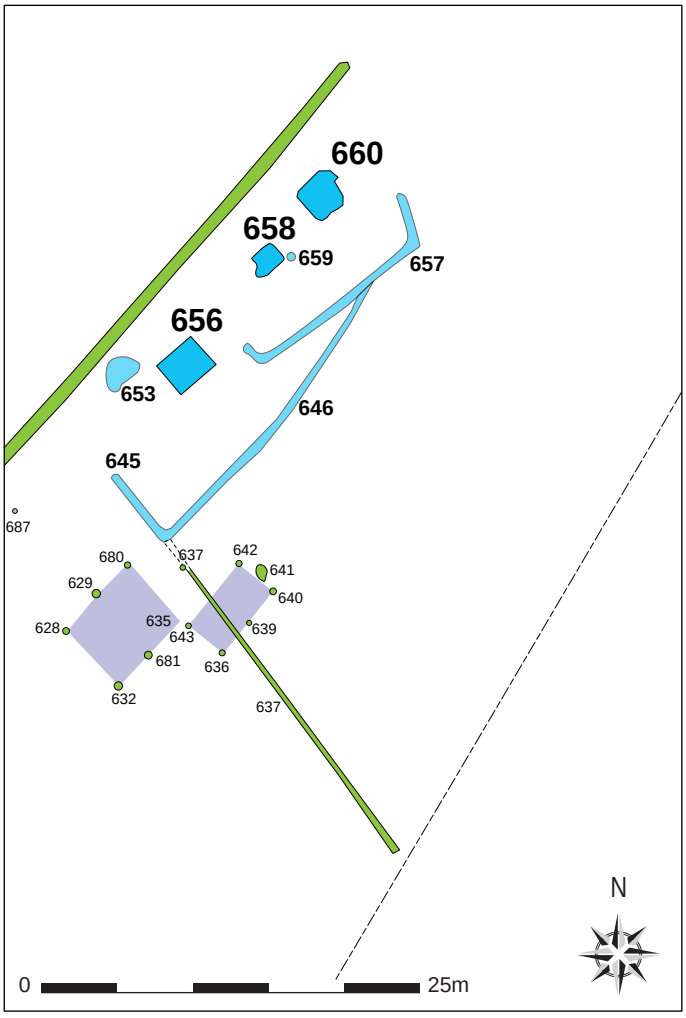

Fig. 46 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, plan de l'espace funéraire nord.
© Jennifer Clerget, Jean-François Geoffroy - Inrap.

La tombe 656

(**fig. 47 à 52**)

Formes et Dimensions (**fig. 47 à 49**)

Fosse de forme quadrangulaire (255 x 205 cm ; profondeur : 34 cm), orientée nord-est/sud-ouest ; le fond est plat et les parois verticales.

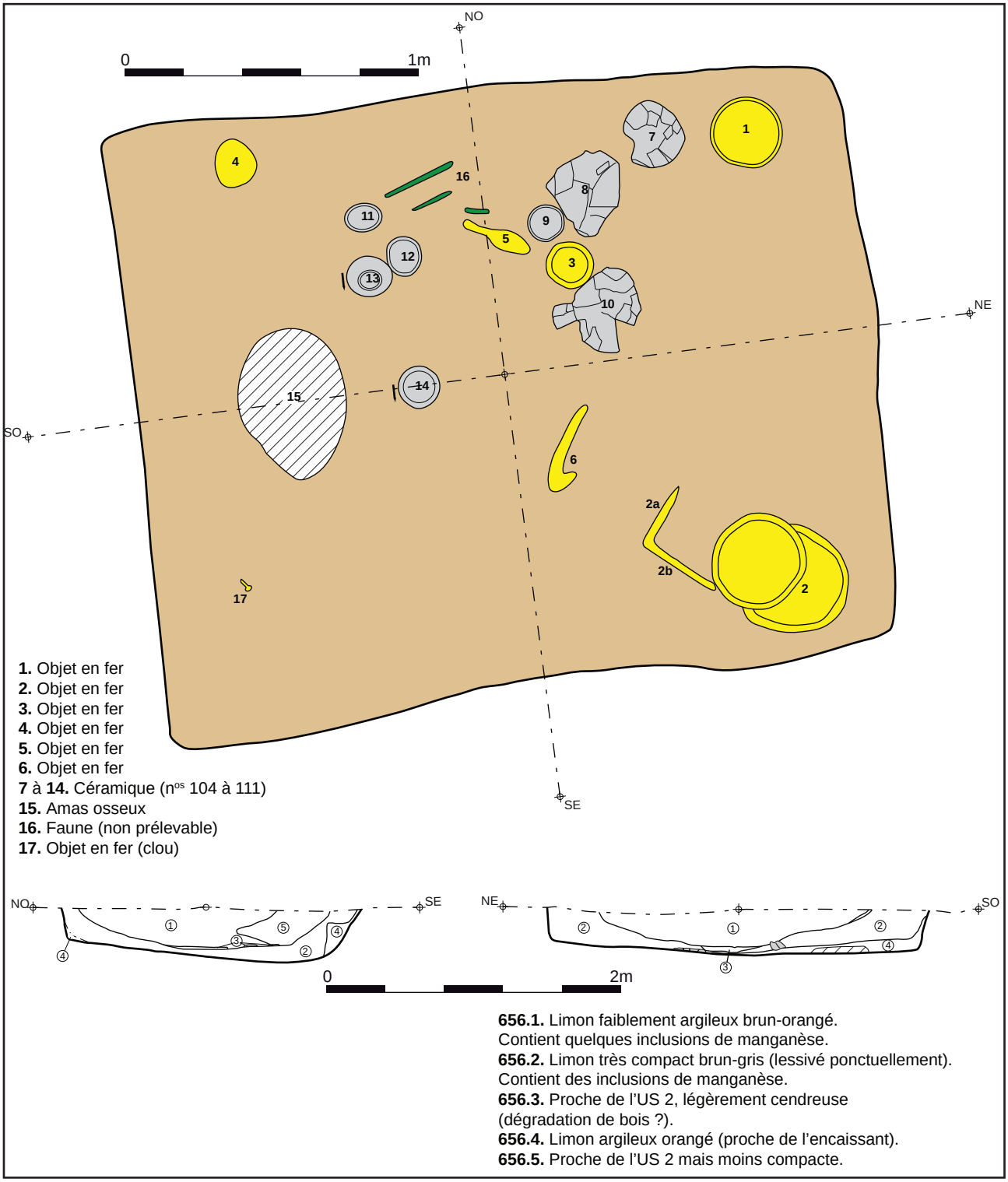

1. Objet en fer
2. Objet en fer
3. Objet en fer
4. Objet en fer
5. Objet en fer
6. Objet en fer
7 à **14.** Céramique (nos 104 à 111)
15. Amas osseux
16. Faune (non prélevable)
17. Objet en fer (clou)

656.1. Limon faiblement argileux brun-orangé. Contient quelques inclusions de manganèse.
656.2. Limon très compact brun-gris (lessivé ponctuellement). Contient des inclusions de manganèse.
656.3. Proche de l'US 2, légèrement cendreuse (dégradation de bois ?).
656.4. Limon argileux orangé (proche de l'encaissant).
656.5. Proche de l'US 2 mais moins compacte.

Fig. 47 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 656, (plan et coupes).
© Jennifer Clerget, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Comblement (**fig. 47**)

Le comblement se compose de 5 unités stratigraphiques :

1. Limon faiblement argileux brun-orangé. Contient quelques inclusions de manganèse.

2. Limon très compact brun-gris (lessivé ponctuellement). Contient des inclusions de manganèse.
3. Proche de l'US 2, légèrement cendreuse (dégradation de bois ?).
4. Limon argileux orangé (proche de l'encaissant).
5. Proche de l'US 2 mais moins compacte.

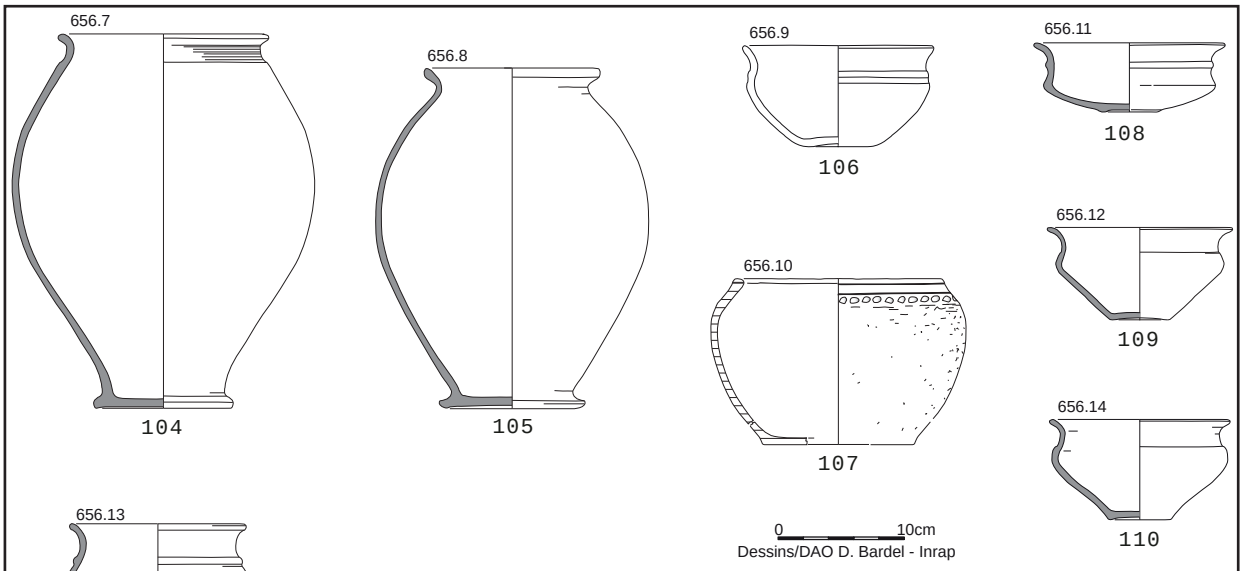

104. Bouteille ovoïde céramique proto. tournée.
Diam. ouv. : 15,9 cm, diam. fond : 10,6 cm, diam. max. : 24 cm, haut : 29,7 cm.
105. Bouteille ovoïde céramique proto. tournée.
Diam. ouv. : 13,3 cm, diam. fond : 10,4 cm, diam. max. : 21,4 cm, haut : 27 cm.
106. Ecuelle en céramique proto. modelée.
Diam. ouv. : 14,8 cm, diam. fond : 4,6 cm, haut : 8 cm.
107. Pot à cuire en céramique proto. modelée.
Diam. ouv. : 16 cm, diam. fond : 11,8 cm, haut : 13,1 cm.
108. Jatte en céramique proto. tournée ou tournassée.
Diam. fond : 14,8 cm, diam. max. : 4,1 cm, haut : 5,5 cm.
109. Ecuelle en céramique proto. tournassée
Diam. fond : 14,3 cm, diam. max. : 4,3 cm, haut : 7,3 cm.
110. Gobelet ou petite bouteille en céramique proto. tournée.
Diam. ouv. : 13,7 cm, diam. fond : 4,7 cm, haut : 7,8 cm.
111. Ecuelle en céramique proto. tournassée.
Diam. ouv. : 13,5 cm, diam. fond : 6,8 cm, diam. max. : 15 cm, haut : 18,2 cm.

Fig. 48 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 656, (mobilier céramique).
© David Bardel - Inrap.

Fig. 49 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 656, (cliché vue générale).
© David Bardel - Inrap.

Amas osseux et mobilier

Le dépôt osseux est localisé sur l'axe longitudinal de la tombe, dans la moitié sud-ouest : il se présente sous la forme d'un amas ovale de 56 x 36 cm. Le défunt est accompagné de huit récipients en céramique et plusieurs objets en fer, dont un seau (n° 1) et un chaudron (n° 2) ; de la faune non brûlée et très mal conservée (n° 16) accompagne le dépôt.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
L'amas osseux a été prélevé en un bloc pour une fouille différée. La conservation des os est mauvaise et l'ensemble apparaît relativement lâche. L'enregistrement a été effectué sur 3 niveaux de démontage avec une distinction par quarts géographiques à partir du deuxième niveau.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte robuste et de sexe indéterminé ; l'épaisseur du crâne est de 5,3 mm.

Stade de combustion
La combustion du cadavre a été effectuée de manière incomplète, cela étant dû soit à une température insuffisamment élevée, soit à un éloignement de certaines parties du corps du foyer central ou enfin à une exposition trop courte au feu. La crémation incomplète peut aussi résulter d'une combinaison de ces trois facteurs. De nombreux ossements montrent une coloration noire, ce qui les rend difficiles à distinguer des tessons au premier abord. Cela a aussi une forte incidence sur la conservation des os : une crémation incomplète les rend particulièrement friables.

Contenu du dépôt (**tab. 5**)
Poids global du dépôt osseux : 837,1 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 2,9 % (**fig. 50**)
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : deux objets en fer sur l'amas (dont une paire de forces, 21 x 7,5 cm), nombreux tessons (20 g).
Résidus de combustion : de fins charbons sont présents sur toute l'épaisseur de l'amas.

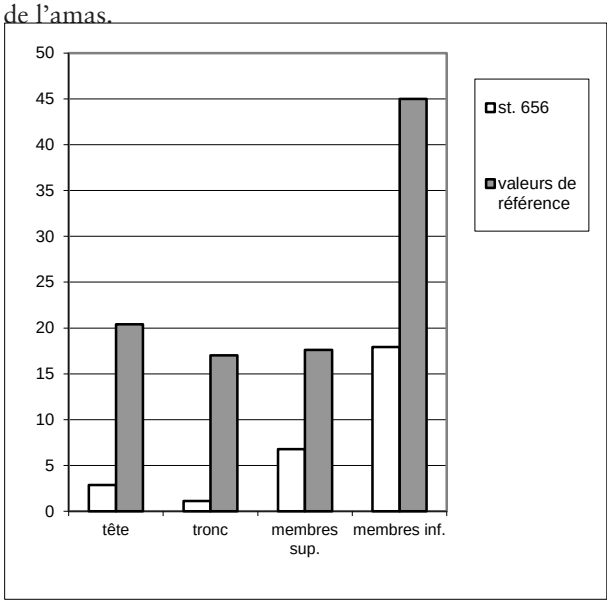

Fig. 50 : Indices pondéraux de la tombe 656 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Dynamique de composition du dépôt
Le poids global du dépôt osseux est moyen (800,7 g) et la proportion d'ossements indéterminés est élevée, avec presque 75 % du poids total. Le crâne ne constitue que 2,6 % du poids total, ce qui est très faible et très inhabituel. Il est possible que les os du squelette céphalique aient particulièrement souffert de la crémation incomplète. Seuls le fémur et le coxal sont plus représentés qu'habituellement ; toutefois dans le cas du coxal, il faut être prudent car les statistiques peuvent être biaisées en raison

Poids en grammes	Tombe / os st. 656	niveau supérieur	dém 1	dém 2 sédiment	dém 2 A	dém 2 B	dém 2 C	dém 2 D	dém 3 sédiment	dém 3 A	dém 3 B	dém 3 C	dém 3 D	
	crâne		0,6	2,8	1,8	1,8	11,6					2,6	2,8	
	mandibule													
	dents supérieures													
	dents inférieures													
	dents indéterminées													
	os hyoïde													
	osselets de l'oreille													
	cartilage calcifié													
	Total tête	**0,0**	**0,6**	**2,8**	**1,8**	**1,8**	**11,6**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**2,6**	**2,8**	**24,0**
	atlas													
	axis													
	vertèbres (C3 à C7)													
	vertèbres thoraciques													
	vertèbres lombaires													
	vertèbres indéterminées													
	sacrum													
	coccyx													
	côtes		5,6	0,7	0,2	2,6	0,2							
	sternum													
	Total tronc	**0,0**	**5,6**	**0,7**	**0,2**	**2,6**	**0,2**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**9,3**
	clavicule				1,6									
	scapula													
	humérus		24,1	1,2	4,9			3,2						
	radius			0,6										
	ulna		4,1		1,7								2,5	
	carpe													
	métacarpe													
	phalanges des mains													
	membres supérieurs indéterminés		4,1	1,6	3,7	1,1	0,6	1,8						
	Total membres supérieurs	**0,0**	**32,3**	**3,4**	**11,9**	**1,1**	**0,6**	**5,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**2,5**	**56,8**
	coxal		52,9											
	fémur		20,2		11,6	9,5		8,4					3,8	
	pâtella											3,9		
	tibia		8,5	2,1	7,6	0,8	3,9	12,3						
	fibula		2,5											
	tarse													
	métatarse													
	phalanges des pieds													
	sésamoïdes													
	membres inférieurs indéterminés		0,8		0,4			0,9						
	Total membres inférieurs	**0,0**	**84,9**	**2,1**	**19,6**	**10,3**	**3,9**	**21,6**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**3,9**	**3,8**	**150,1**
	Total fragments ou os déterminés	**0,0**	**123,4**	**9,0**	**33,5**	**15,8**	**16,3**	**26,6**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**6,5**	**9,1**	**240,2**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds		0,4				0,7							
	ossements indéterminés	11,1	115,8	71,7	71,4	81,4	68,7	96,9	25,8	11,6	2,0	12,1	27,3	595,8
	Total fragments ou os indéterminés	**11,1**	**116,2**	**71,7**	**71,4**	**81,4**	**69,4**	**96,9**	**25,8**	**11,6**	**2,0**	**12,1**	**27,3**	**596,9**
	Poids total	**11,1**	**239,6**	**80,7**	**104,9**	**97,2**	**85,7**	**123,5**	**25,8**	**11,6**	**2,0**	**18,6**	**36,4**	**837,1**

Tab. 5 : Composition du dépôt de la tombe 656 en grammes.
© Sophie Oudry.

de la structure-même de l'os. Il s'agit d'un os plat qui est majoritairement composé de spongieux. Lors de la décomposition et du remplacement des matières molles par du sédiment, ce dernier se retrouve piégé dans les petites cavités du spongieux et il est très difficile de s'en débarrasser. Ainsi c'est souvent la masse de sédiment prise dans l'os que l'on pèse et non l'os lui-même.
L'observation de la répartition spatiale des ossements ne montre pas de différences très marquées. Le tronc est toutefois plus présent au premier niveau, où l'on note par ailleurs la quasi-absence d'os du crâne. Sur un plan horizontal, ces derniers semblent regroupés dans le quart C, soit au sud-ouest de l'amas ; les os des membres supérieurs seraient quant à eux localisés préférentiellement dans la partie nord de l'amas.

Mode de dépôt de l'amas osseux
En surface et après un premier nettoyage (**fig. 51**), ce n'est pas un bloc unique qui se dégage ; au contraire, de nombreux os sont éloignés de l'amas central. Aucune trace de contrainte n'est observée, que ce soit sous la forme d'un alignement ou par le maintien en position instable de quelques os. Ces derniers forment un tas dont la plus grande épaisseur est au centre. S'il y avait un contenant en matériau périssable, ce dont on ne peut être certain ici, celui-ci devait être très lâche et probablement sans couvercle : un panier très ouvert ou une sorte d'assiette en bois ou en vannerie pourraient convenir.

Fig. 51 : Raillencourt-Sainte-Olle, secteur 1, tombe 656, cliché lors du démontage en laboratoire.
© Sophie Oudry - Inrap.

Les offrandes
La céramique (**fig. 48**)
Les huit vases du dépôt sont situés dans la moitié nord de la tombe. Il s'agit de cinq formes basses et 1 forme haute, tournassées et modelées.

Observations taphonomiques : photos 656 n° 1, 2 et 3 (**fig. 52**)
L'observation *in situ* des vases permet quelques remarques sur le processus de comblement de la tombe. Le dépôt de ces vases dans un espace ouvert est démontré par les déplacements et les écrasements des vases. Le couvercle du coffre a dû s'effondrer sur les mobiliers en cédant tout d'abord dans sa partie centrale, alors que l'espace était encore très peu comblé : La bouteille n° 7 située en bordure de coffre est moins écrasée, bien qu'également protégée par le seau n° 1 ; alors que les vases situés vers le centre montrent des écrasements importants. La bouteille n° 8 s'est effondrée sur elle-même (cf. photo 656 n° 2), puis le gobelet n° 13 s'est en partie écrasé selon une inclinaison se dirigeant vers le centre de la tombe, de même que l'écuelle

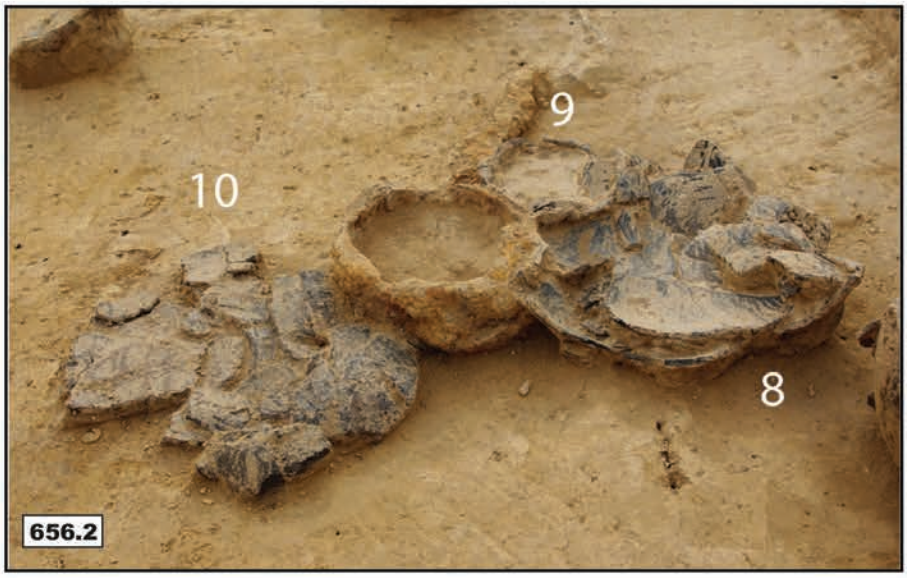

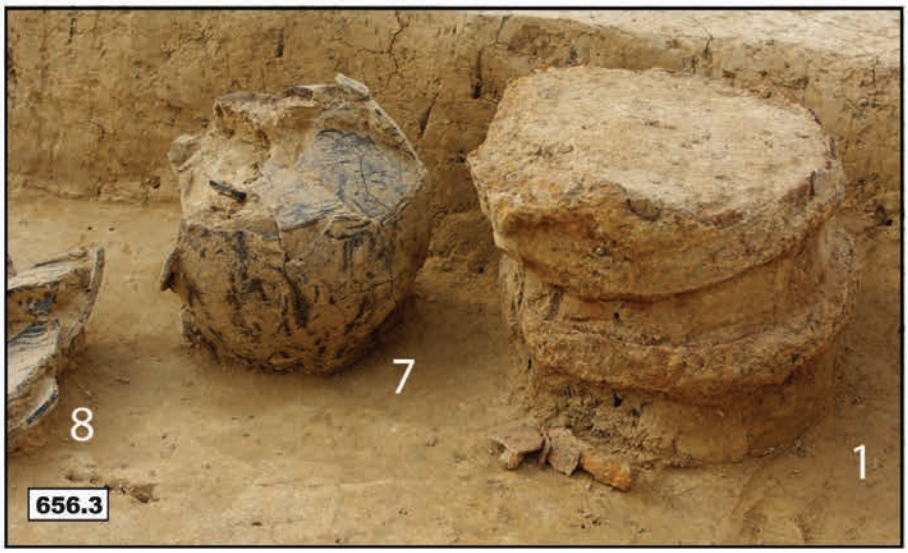

Fig. 52 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 656, clichés de la taphonomie.
© David Bardel - Inrap.

n° 14 a basculé sous l'effondrement de cette partie nord du couvercle. Le chaudron déposé dans la partie sud-est de la tombe sur un trépied, montre une inclinaison et un déplacement vers le centre de la tombe.

104. (inv. 656.7) Bouteille ovoïde à globulaire élancée en pâte fine sableuse et chamottée, tournée. Assise légèrement surélevée (Forme haute). Diam. ouv. : 15,9 cm, diam. fond : 10.6 cm, diam. max. : 24 cm, haut : 29,7 cm.
105. (inv. 656.8). Bouteille globulaire élancée en pâte fine sableuse et chamottée, tournée. Assise légèrement surélevée (Forme haute). Diam. ouv. : 13,3 cm, diam. fond : 10.4 cm, diam. max. : 21,4 cm, haut : 27 cm.
106. (inv. 656.9). Écuelle à épaulement haut cannelé, en pâte fine modelée mais régularisée à la tournette (?)(Forme basse). Diam. ouv. : 14,8 cm, diam. fond : 4,6 cm, haut : 8 cm.
107. (inv. 656.10). Petit pot à cuire en pâte mi-fine alvéolaire modelée, orné d'une ligne d'impressions digitées, panse grattée/raclée. Diam. ouv. : 16 cm, diam. fond : 11,8 cm, haut : 13,1 cm.
108. (inv. 656.11). Jatte à carène basse et bord déversé en pâte fine sableuse tournée ou tournassée. Décor d'une baguette sous le bord (Forme basse). Diam. fond : 14,8 cm, diam. max. : 4,1 cm, haut : 5,5 cm.
109. (inv. 656.12). Écuelle à épaulement haut et bord déversé en pâte fine sableuse tournassée (Forme basse). Diam. fond : 14,3 cm, diam. max. : 4,3 cm, haut : 7,3 cm.
110. (inv. 656.13). Gobelet ou petite bouteille ovoïde à lèvre déversée, en pâte fine sableuse tournée. Son encolure est délimitée par une baguette et son assisse correspond à un pied surélevé à languette (Forme haute). Diam. ouv. : 13.7 cm, diam. fond : 4,7 cm, haut : 7.8 cm.
111. (inv. 656.14). Écuelle à épaulement haut et bord déversé en pâte fine sableuse tournassée. Production similaire à la n°12 (?), (Forme basse). Diam. ouv. : 13,5 cm, diam. fond : 6,8 cm, diam. max. : 15 cm, haut : 18,2 cm.

Les autres objets

Description : Ce sont au moins 11 objets en métal qui ont été découverts dans cette tombe. Les objets numérotés 1 à 6 ont été envoyés au laboratoire avant le début de cette étude (vol.2, pages 355 à 358). Il s'agit :
- d'un seau de bois à cerclage de fer (n° 1) déposé à l'angle nord de la tombe et dont les éléments métalliques sont restés en place dans le comblement de la fosse,
- d'un chaudron en fer et alliage cuivreux (n° 2) déposé à l'angle est de la tombe,
- d'un trépied ou d'éléments de crémaillère (n° 2) placé autour du chaudron,
- d'un deuxième seau ou d'un petit chaudron (n° 3 – seul un cerclage de fer est visible sur les clichés pris lors de la fouille) déposé parmi une série de vases,
- d'un objet en fer de nature indéterminée (n° 4 – troisième seau ?) placé près de l'angle ouest de la fosse,
- d'un poignard (n° 5 – lame à manche ou soie métallique) positionné près de restes de faune
- d'un probable crochet de crémaillère (n° 6).

En plus de ceux-ci, quelques fragments d'une fibule en fer, identifiés comme un clou lors de la fouille, se trouvaient à la base du comblement (n° 17), dans le quart sud de la fosse qui ne contenait aucun autre vestige. Ne sont conservés que le ressort et le départ de l'arc et de l'ardillon.
Lors de la fouille en laboratoire de l'amas osseux, deux autres masses ferreuses ont été retrouvées. La première est une petite force. La seconde est composée d'une à deux fibules en fer. En l'absence de radiographie, leur dénombrement n'est pas aisé. Un pied rattaché sur l'arc est cependant identifiable.
Outre ces éléments métalliques, 25 fragments de céramique surcuits, également retrouvés lors de la fouille de l'amas, forment une énigmatique

série. Ils présentent une teinte grise et sont extrêmement poreux. 15 sont des fragments de « baguette » (boudins de terre modelés, souvent marqués d'une ligne en creux) et 1 seul ressemble à un fragment de fond de vase.
Interprétation : Les seuls éléments « datants » de ce lot d'objet métallique sont les fibules dont le schéma de construction (pied rattaché à l'arc) évoque La Tène moyenne. Cependant, cette technique perdure au début de La Tène finale (LT D1). L'abondance de mobilier se rapportant à la pratique du banquet et au foyer (seau, chaudron, crémaillère ou trépied) est caractéristique des ensembles privilégiés de ce secteur[20].

20. . Cambrai « Avenue du Cateau » Gaillard, Gustiaux 2005 ; Raillencourt-Sainte-Olle « Le grand Camp » Bouche *et al.* 2007.

La tombe 658 (**fig. 53 et 54**)

Remarque : Les ossements de la tombe 658 ont été égarés ; au moment de l'étude de Sophie Oudry, ils n'étaient pas retrouvés.

Formes et Dimensions (**fig. 53**)
Fosse de forme quadrangulaire (140 x 130 cm ; profondeur : 12 cm), orientée nord-est/sud-ouest ; le fond montre une légère cuvette et les parois sont obliques. Une excroissance est visible dans l'angle sud-ouest de la fosse.

Comblement
1. Limon sableux faiblement compact et homogène, gris-brun clair. Contient quelques charbons (centimétriques), du métal et des os brûlés.
1 bis. Limon sableux faiblement compact et hétérogène, gris-brun clair. Contient de nombreux charbons (centimétriques), du métal et des os brûlés.
2. Limon sableux faiblement compact et homogène, gris moyen à foncé. Contient de très nombreux charbons, de rares nodules de terre cuite, ainsi que du métal et la céramique.

Amas osseux et mobilier
Les restes osseux occupent une petite surface (19 x 12 cm) dans l'angle nord-ouest de la fosse. Ils sont recouverts par un objet en fer (n° 9). Le reste du mobilier d'accompagnement est composé de huit céramiques, des dents de porc, un poignard en fer (n° 10) et d'autres objets en fer. La majorité du mobilier est concentrée dans la moitié nord de la tombe ; seul fait exception un objet en fer (n° 11), rencontré dans le quart sud-ouest de la fosse.

Les offrandes
La céramique (**fig. 53**)

Observations taphonomiques (**fig. 54**) :
Le faible enfouissement de la tombe à conduit à l'arasement des formes les plus hautes (n° 1 et 8).
Les vases rassemblés dans la moitié nord de la tombe n'ont pas subi d'éclatement et d'écrasement violent, mais se sont fendus et déformés sous la pression des terres. Ils n'attestent pas de déplacement ou de basculement, et l'écrasement des formes hautes est réduit.
Le viatique céramique déposé dans cette tombe comporte 8 vases, accompagnés de différents objets métalliques et de faune. Les formes basses et moyennes sont majoritaires (5/6 récipients), de même que les productions tournées/tournassées.

112. (inv. 658.1) Petit pot ovoïde fermé en pâte mi-fine alvéolaire, tournassé. Décor d'une ligne d'impressions digitées et panse grattée/raclée (Forme moyenne). Diam. ouv. : 12,6 cm, diam. fond : 7,3 cm, diam. max. : 16,4 cm, haut : 12,5 cm.
113/114/115. (inv. 658.2/3/5). Jattes à carène médiane et partie haute concave déversée, en pâte fine sableuse sombre, tournées. Décor d'une baguette sous le bord. Elles proviennent d'une même production assez

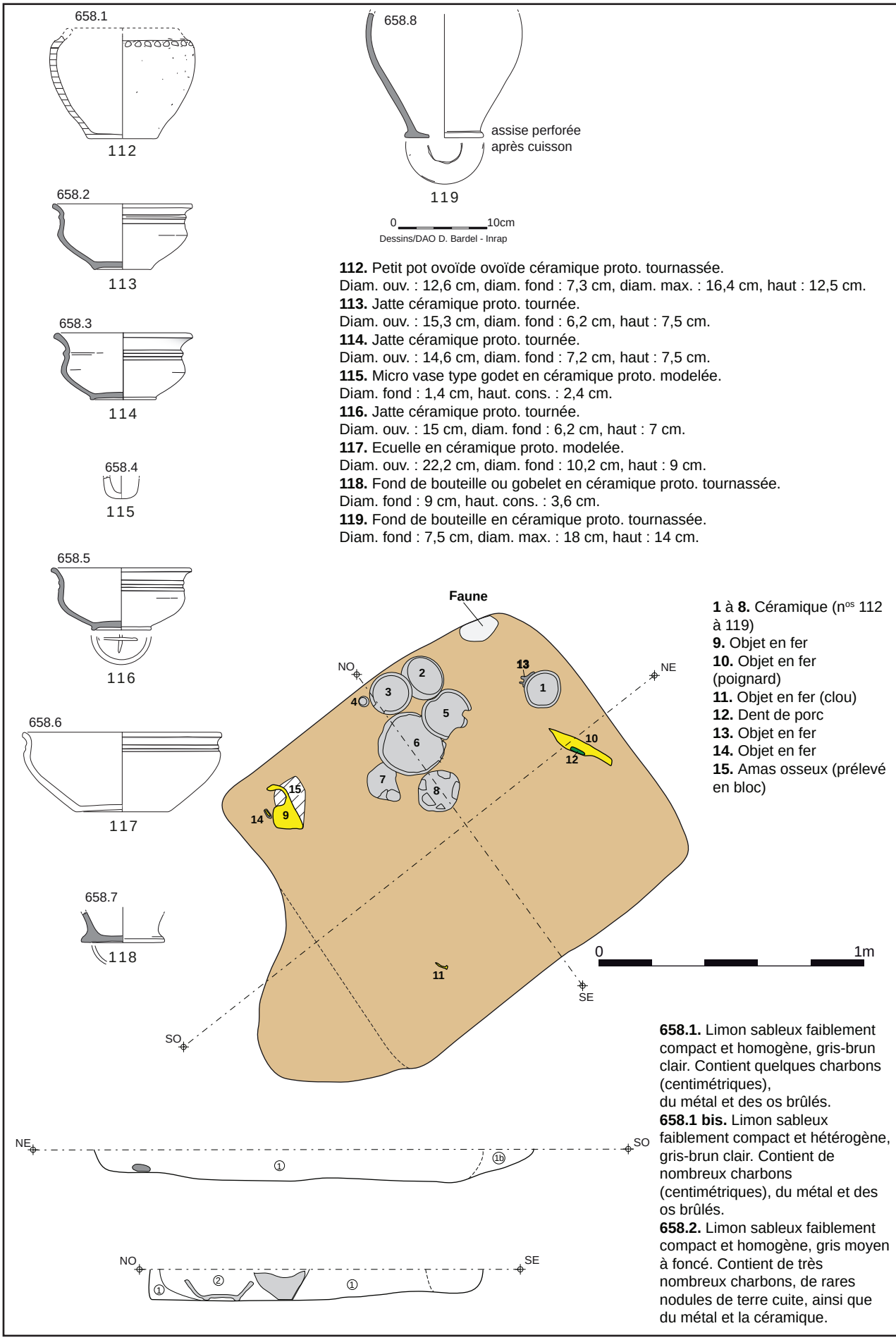

112. Petit pot ovoïde ovoïde céramique proto. tournassée.
Diam. ouv. : 12,6 cm, diam. fond : 7,3 cm, diam. max. : 16,4 cm, haut : 12,5 cm.
113. Jatte céramique proto. tournée.
Diam. ouv. : 15,3 cm, diam. fond : 6,2 cm, haut : 7,5 cm.
114. Jatte céramique proto. tournée.
Diam. ouv. : 14,6 cm, diam. fond : 7,2 cm, haut : 7,5 cm.
115. Micro vase type godet en céramique proto. modelée.
Diam. fond : 1,4 cm, haut. cons. : 2,4 cm.
116. Jatte céramique proto. tournée.
Diam. ouv. : 15 cm, diam. fond : 6,2 cm, haut : 7 cm.
117. Ecuelle en céramique proto. modelée.
Diam. ouv. : 22,2 cm, diam. fond : 10,2 cm, haut : 9 cm.
118. Fond de bouteille ou gobelet en céramique proto. tournassée.
Diam. fond : 9 cm, haut. cons. : 3,6 cm.
119. Fond de bouteille en céramique proto. tournassée.
Diam. fond : 7,5 cm, diam. max. : 18 cm, haut : 14 cm.

1 à **8.** Céramique (nos 112 à 119)
9. Objet en fer
10. Objet en fer (poignard)
11. Objet en fer (clou)
12. Dent de porc
13. Objet en fer
14. Objet en fer
15. Amas osseux (prélevé en bloc)

658.1. Limon sableux faiblement compact et homogène, gris-brun clair. Contient quelques charbons (centimétriques),
du métal et des os brûlés.
658.1 bis. Limon sableux faiblement compact et hétérogène, gris-brun clair. Contient de nombreux charbons (centimétriques), du métal et des os brûlés.
658.2. Limon sableux faiblement compact et homogène, gris moyen à foncé. Contient de très nombreux charbons, de rares nodules de terre cuite, ainsi que du métal et la céramique.

Fig. 53 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 656, (plan et céramiques).
© David Bardel - Inrap.

Fig. 54 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 658, clichés.
© David Bardel - Inrap.

soignée, et seule de petites différences de façonnage du fond annulaire sont visibles. Une des jattes porte la trace d'une croix grossièrement tracée sur l'assise. On constate également pour l'une d'elle la trace d'un coup de feu sur tout un côté (n°3) (Formes basses). 113. Diam. ouv. : 15,3 cm, diam. fond : 6,2 cm, haut : 7,5 cm. 114. Diam. ouv. : 14,6 cm, diam. fond : 7,2 cm, haut : 7,5 cm. 115. Diam. ouv. : 15 cm, diam. fond : 6,2 cm, haut : 7 cm.
116. (inv. 658.4). Micro vase de type godet partiellement conservé, en pâte mi-fine modelé dans une motte. Diam. fond : 1,4 cm, haut. cons. : 2,4 cm.
117. (inv. 658.6). Écuelle à léger épaulement haut, en pâte mi-fine alvéolaire modelée et décor de cannelures. L'intérieur de ce récipient présente des traces d'usures (Forme basse). Diam. ouv. : 22,2 cm, diam. fond : 10,2 cm, haut : 9 cm.
118. (inv. 658.7) Fond de petite bouteille ou gobelet, en pâte fine tournassée (Forme haute). Diam. fond : 9 cm, haut. cons. : 3,6 cm.
119. (inv. 658.8). Fond de bouteille ovoïde élancée en pâte fine sableuse, tournassé. Fond à languette pleine (Forme haute). Diam. fond : 7,5 cm, diam. max. : 18 cm, haut : 14 cm.

Les autres objets

Description : Au moins 5 objets ont été déposés dans cette tombe. Cinq d'entre eux ont été envoyés au laboratoire de restauration avant que l'étude n'ait débutée. Leur identification ne repose donc que sur l'inventaire réalisé lors du dépôt à Compiègne, sur le relevé effectué à la fouille et d'après les

clichés photographiques réalisés sur le terrain. Il s'agit donc :
- d'un ensemble d'au moins deux objets découverts avec l'amas osseux, dans l'angle ouest de la fosse. L'un des deux (n° 14) est un objet filiforme, placé sur le bord de l'amas ; il pourrait s'agir d'une épingle, d'une pince à épiler ou d'une fibule. Le second (n° 9), une grande masse ferreuse relativement informe reste indéterminé en l'absence d'observations complémentaires (RX, nettoyage …),
- d'un couteau à douille (n° 10) déposé sous une offrande alimentaire (seules deux dents de suidé ont été retrouvées sur l'objet),
- d'un ensemble de tiges et d'anneaux de nature indéterminée (n° 13) – peut-être un mors ? – placé au pied d'une écuelle dans l'angle nord de la tombe.
Le cinquième objet est un clou complet retrouvé dans le comblement de la fosse (et non à la base de celui-ci), dans le quadrant sud, vide de tout autre vestige. La section circulaire de la tige et sa position stratigraphique incitent à supposer qu'il pourrait être d'époque contemporaine et n'avoir aucun rapport avec la sépulture.
Interprétation : L'emploi des couteaux à douilles ainsi que les dépôts d'accessoires de toilettes ou de fibules au niveau de l'amas osseux sont des pratiques funéraires désormais bien connues dans le nord de la Gaule. Ils semblent caractéristiques de La Tène moyenne et du début de La Tène finale[21].

21. . Lambot 1994..

La tombe 660 (**fig. 55 à 58**)

Formes et Dimensions (**fig. 55**)
Fosse de forme quadrangulaire (187 x 170 cm ; profondeur : 16 cm), orientée nord-ouest/sud-est ; le fond est plat et les parois verticales.

Comblement
1. Limon sableux très faiblement argileux, compact et homogène, brun-grisâtre clair. Contient des traces de limon beige et brun, rares inclusions de nodules de terre cuite et de charbons.
2. Limon argileux compact et hétérogène, brun clair (TN) et limon sableux faiblement argileux brun-gris clair. Contient quelques charbons.
3. Limon argileux meuble et hétérogène, gris-brun avec des inclusions de TN et de limon beige. Contient de nombreux charbons.
4. Charbons dans une matrice limoneuse noire, meuble et hétérogène avec de rares inclusions de limon sableux beige. Contient des fragments de céramique (3) et quelques esquilles osseuses brûlées.
5. Limon faiblement argileux (TN) compact et homogène, brun-beige légèrement grisâtre. Niveau très induré dans le fond de la structure.
6. Limon faiblement argileux (TN) compact et homogène, brun-beige légèrement grisâtre. Niveau très induré dans le fond de la structure. Contient quelques charbons.

Amas osseux et mobilier
Le dépôt funéraire, de forme quadrangulaire, est localisé contre la paroi sud-ouest, en son milieu. Il mesure 38 x 31 cm et a été déposé avant la mise en place du mobilier. Ce dernier est localisé préférentiellement dans la partie nord-ouest de la fosse et se compose d'au moins 12 céramiques, un crâne de porc, une paire de force et un poignard en fer ainsi que d'un fragment de perle annulaire en verre déposé sur l'amas osseux.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
Les ossements étant relativement circonscrits sur le terrain, un prélèvement en bloc de l'ensemble a été effectué pour une fouille différée. Il s'avère que le bloc a mal supporté le prélèvement et/ou le transport et à l'ouverture, l'amas était très fragmenté et semblait déstructuré. Le choix de traitement s'est donc porté sur un tamisage global. La conservation des os est moyenne ; la longueur maximale des ossements indéterminés est comprise

entre 10 et 20 mm.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte gracile et de sexe indéterminé. L'épaisseur du crâne est de 4,5 mm.

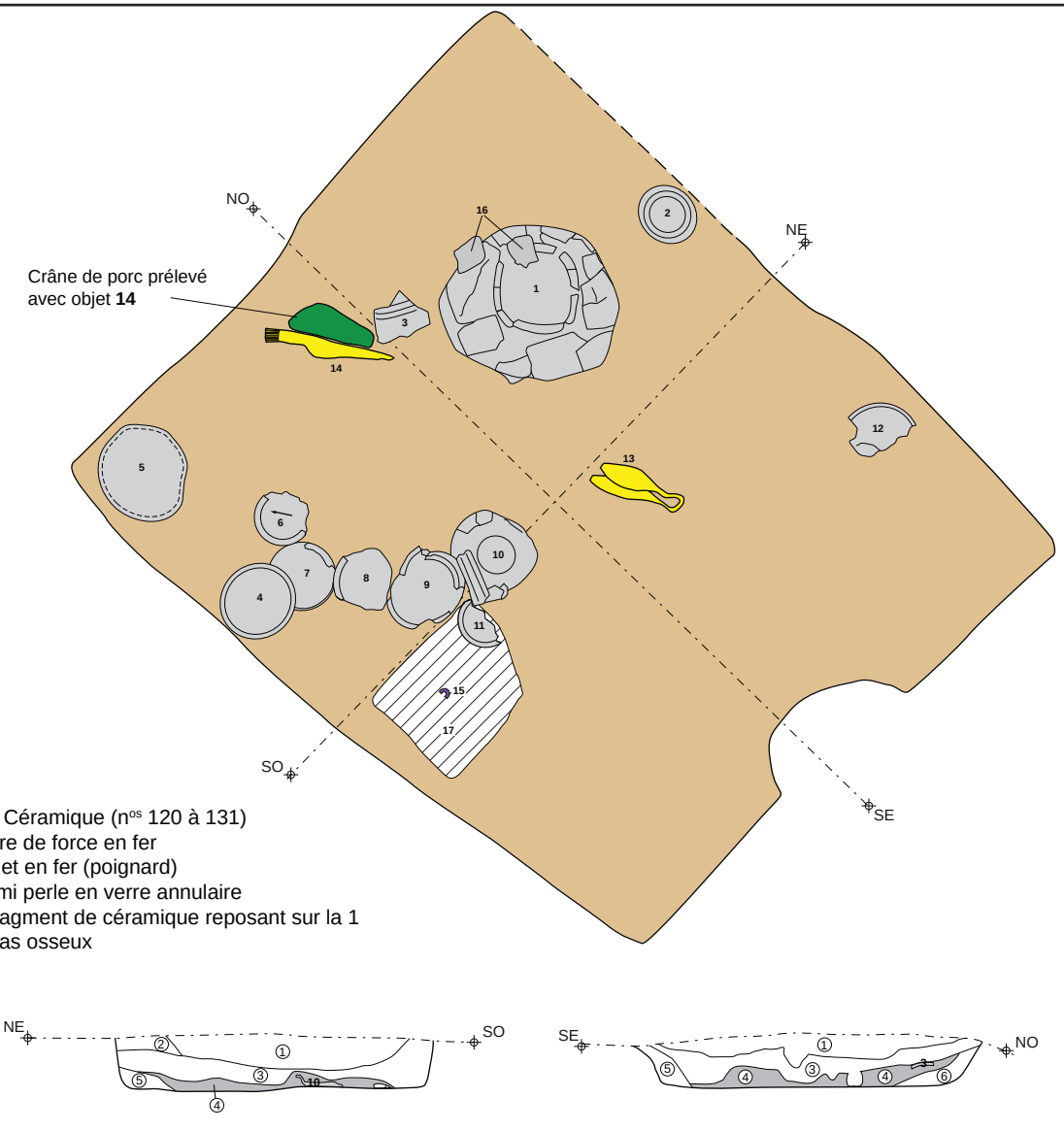

1 à **12.** Céramique (nos 120 à 131)
13. Paire de force en fer
14. Objet en fer (poignard)
15. Demi perle en verre annulaire
16. 2 fragment de céramique reposant sur la 1
17. Amas osseux

660.1. Limon sableux très faiblement argileux, compact et homogène, brun-grisâtre clair. Contient des traces de limon beige et brun, rares inclusions de nodules de terre cuite et de charbons.
660.2. Limon argileux compact et hétérogène, brun clair (TN) et limon sableux faiblement argileux brun-gris clair. Contient quelques charbons.
660.3. Limon argileux meuble et hétérogène, gris-brun avec des inclusions de TN et de limon beige. Contient de nombreux charbons.
660.4. Charbons dans une matrice limoneuse noire, meuble et hétérogène avec de rares inclusions de limon sableux beige. Contient des fragments de céramique (3) et quelques esquilles osseuses brûlées.
660.5. Limon faiblement argileux (TN) compact et homogène, brun-beige légèrement grisâtre. Niveau très induré dans le fond de la structure.
660.6. Limon faiblement argileux (TN) compact et homogène, brun-beige légèrement grisâtre. Niveau très induré dans le fond de la structure. Contient quelques charbons.

Fig. 55 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 660, (plan et coupes).
© David Bardel - Inrap.

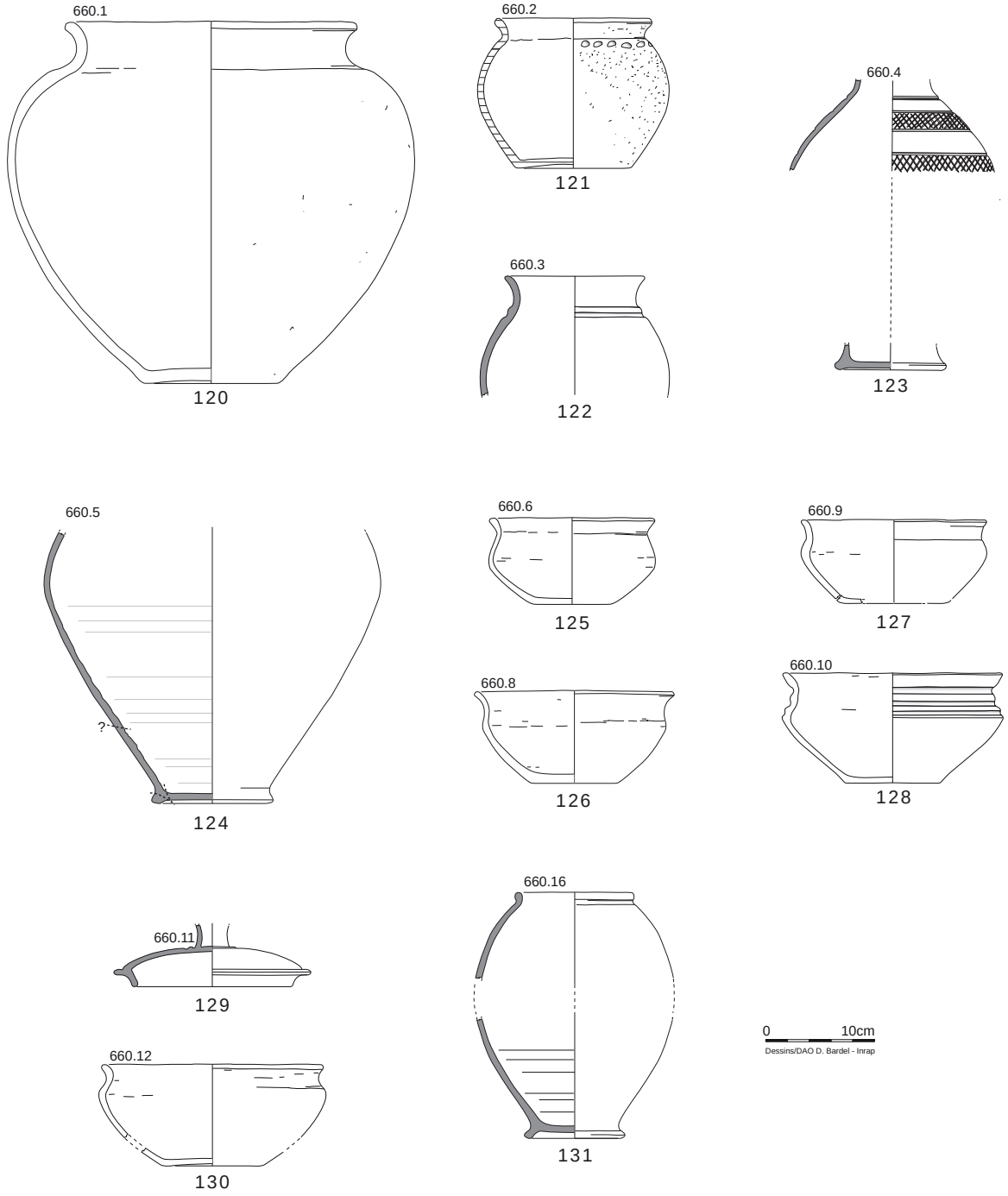

120. Jarre globulaire en céramique proto. modelée. Diam. ouv. 25,2 cm, diam. max. 30,4 cm, diam. fond 11,7 cm, haut. cons. 32,3 cm.
121. Petit pot globulaire en céramique proto. modelée. Diam. ouv. 13,5 cm, diam. max. 17 cm, diam. fond 10 cm, haut. cons. 13,5 cm.
122. Bouteille ovoïde en céramique proto. tournassée. Diam. ouv. 19,4 cm, diam. max. 19,5 cm, diam. fond 8,2 cm, haut. cons. 10 cm.
123. Bouteille globulaire élancée en céramique proto. tournée. Diam. ouv. 11,8 cm, diam. max. 17 cm, haut. cons. 10,5 cm.
124. Grande bouteille ovoïde en céramique proto. tournassée. Diam. max. 19,4 cm, diam. fond 9,4 cm, haut. cons. 26,5 cm.
125. Jatte à carène médiane en céramique proto. tournassée. Diam. max. 30 cm, diam. fond 10 cm, haut. cons. 24,7.
Le vase 660.7 est une forme basse, disparue après découverte.
126. Jatte carène haute en céramique proto. modelée. Diam. ouv. 14,1 cm, diam. fond 7,6 cm, haut. cons. 7,6 cm.
127. Ecuelle à épaulement haut en cér. proto. tournassée. Diam. ouv. 17,6 cm, diam. fond 7,6 cm, haut. cons. 8,2 cm.
128. Jatte à carène médiane en céramique proto. modelée. Diam. ouv. 15,9 cm, diam. max. 16,5 cm, diam. fond 9,4 cm, haut. cons. 7,6 cm.
129. Couvercle en pâte en céramique proto. tournée. Diam. ouv. 14,1 cm, diam. max. 17,6 cm, diam. fond 2,9, haut. cons. 6 cm.
130. Ecuelle à épaulement haut en cér. proto. modelée. Diam. ouv. 18,2 cm, diam. max 20,6 cm, diam. fond 8,2 cm, haut. cons. 8,8 cm.
131. Bouteille globulaire élancée en cér. proto. tournassée. Diam. ouv. 10 cm, diam. max. 18,2 cm, diam. fond 8,2 cm, haut. cons. 22,3 cm.

Fig. 56: Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 660, (mobilier céramique).
© David Bardel - Inrap.

Stade de combustion (**tab. 6**)
La crémation est incomplète et très hétérogène : le squelette céphalique, les côtes et les vertèbres thoraciques présentent une couleur noire à gris-bleu très marquée. On peut donc considérer que la température n'a pas été assez poussée ou bien la durée d'exposition au feu n'était pas suffisante.

	Tombe / os		**Total**
	st. 660		
Poids en grammes	crâne	105,6	
	mandibule		
	dents supérieures		
	dents inférieures		
	dents indéterminées		
	os hyoïde		
	osselets de l'oreille		
	cartilage calcifié		
	Total tête	**105,6**	**105,6**
	atlas		
	axis		
	vertèbres (C3 à C7)		
	vertèbres thoraciques		
	vertèbres lombaires		
	vertèbres indéterminées	5,1	
	sacrum		
	coccyx		
	côtes	15,8	
	sternum		
	Total tronc	**20,9**	**20,9**
	clavicule		
	scapula	6,0	
	humérus	12,2	
	radius	6,8	
	ulna		
	carpe	3,5	
	métacarpe		
	phalanges des mains		
	membres supérieurs indéterminés	16,8	
	Total membres supérieurs	**45,3**	**45,3**
	coxal	0,7	
	fémur	17,8	
	pâtella	1,6	
	tibia	13,2	
	fibula	1,7	
	tarse	3,5	
	métatarse		
	phalanges des pieds		
	sésamoïdes		
	membres inférieurs indéterminés		
	Total membres inférieurs	**38,5**	**38,5**
	Total fragments ou os déterminés	**210,3**	**210,3**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds	1,3	
	ossements indéterminés	819,0	819,0
	Total fragments ou os indéterminés	**820,3**	**820,3**
	Poids total	**1030,6**	**1030,6**

Tab. 6 : Composition du dépôt de la tombe 660 en grammes.
© Sophie Oudry.

Contenu du dépôt
Poids global du dépôt osseux : 1030,6 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 10,2 % (**fig. 57**)
Faune : 59,6 g (principalement des vertèbres).
Mobilier : clous et autres fragments de métal ferreux (52,8 g) ; céramique

(13,1 g) ; anneau en bronze et autres fragments d'alliage cuivreux (18,7 g) ; fragments de verre fondu (4,1 g).
Résidus de combustion : de fins charbons sont présents.

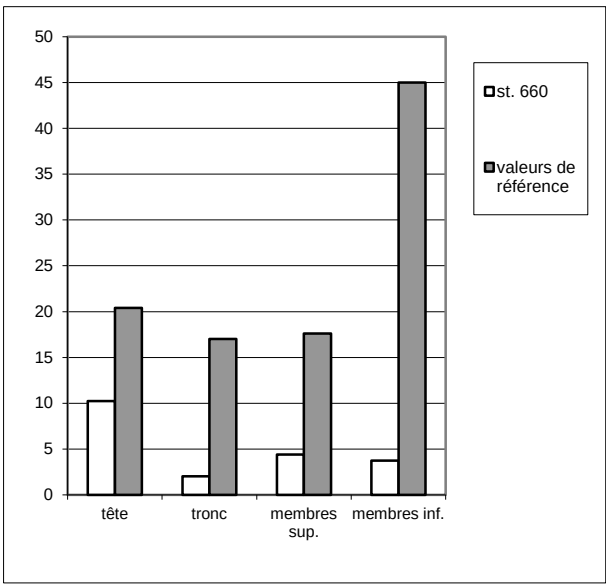

Fig. 57 : Indices pondéraux de la tombe 660 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Dynamique de composition du dépôt
Le poids global du dépôt osseux est important (1 031 g), de même que la proportion d'ossements indéterminés : presque 80 %. Dans ces conditions, il est logique que toutes les parties anatomiques soient moins représentées que ce qui est attendu, à commencer par les os du crâne (10 % au lieu de 20 %). Tous les secteurs anatomiques sont toutefois représentés, même si ce n'est que par quelques grammes.

Mode de dépôt de l'amas osseux
La qualité de conservation de l'amas au moment de l'ouverture du bloc n'a pas permis de repérer des indices pour restituer éventuellement le type de contenant. Le prélèvement semblait être le reste d'une nappe d'os peu dense, l'hypothèse même de la présence d'un contenant n'est donc pas vérifiée.

Les offrandes
La céramique (**fig. 56**)
Le dépôt comprend 13 vases : 5 formes basses, 5 formes hautes, 1 forme moyenne et 1 couvercle. Il se compose d'un premier dépôt de 4 vases incomplets provenant du bûcher funéraire (associés à une épaisse couche de cendres) et le reste du viatique comprend 9 vases mis en scène à l'intérieur de la tombe. La plupart de ces formes sont réalisées au tour lent.

Observations taphonomiques : (photos 660 n^{os} 1 à 4 – **fig. 58***)*
Les formes hautes installées sur les bords de la tombe ont été érodées et leur partie haute est manquante (vase n°4 et 5). En revanche la préservation de la jarre déposée dans la partie plus centrale est due à son écrasement sur elle-même lors de l'affaissement du couvercle de la chambre funéraire. L'observation des coupes met parfaitement en valeur ce phénomène.
Il faut d'ailleurs souligner dans cette tombe la présence d'une couche noire très charbonneuse (us 1 à 3), de plusieurs centimètres d'épaisseur, qui se retrouve sur une partie du fond de la tombe, autour, et à l'intérieur de cette jarre n°1 ou encore à l'intérieur de certaines formes basses ouvertes. Cette couche noire de rejets de cendre semblerait correspondre à une partie des restes du buché, il y est observé quelques esquilles osseuses incinérées, des fragments de vases recuits… Ces restes ont été déposés sur le couvercle du coffrage de bois du caveau, expliquant ainsi sa répartition à l'intérieur des vases du viatique lors du pourrissement et affaissement de ce dernier.

Fig. 58 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, tombe 660, clichés de la taphonomie.
© David Bardel - Inrap.

La présence de plusieurs vases incomplets, recuits et éparpillés dans le comblement (vase n° 16, n° 3, 11 et 12), en contact avec cette couche noire, illustrent les reste d'un dépôt primaire déposé du bûcher. Deux gros fragments de la bouteille/tonnelet n° 16 sont se situent sur la jarre n°1 écrasée et le principal fragment de la bouteille n° 3 se retrouve à la même altitude, dans le comblement (photos 660 n° 3 et 4). Le couvercle n° 11 est incomplet et éparpillé, sa portion principale est en position retournée dans la tombe (photo 660 n° 2). Deux petits anneaux en bronze sont également à ajouter à l'inventaire de cette couche charbonneuse (cf. inventaire métallique).
Nous supposons donc le dépôt sur le couvercle de la tombe des restes cendreux du bûcher parmi lesquels figurent 4 vases fragmentaires d'un dépôt initial, qui a brulé.

Le dépôt céramique mis en scène dans la tombe :
120. (inv. 660.1). Jarre globulaire en pâte mi-fine alvéolaire modelée ; fond bombé et surface lissée (Forme haute) ; diam. ouv. 25,2 cm, diam. max. 30,4 cm, diam. fond 11,7 cm, haut. cons. 32,3 cm.
121. (inv. 660.2). Petit pot globulaire à col court déversé, en pâte mi-fine alvéolaire modelée. Panse grattée/raclée (Forme basse) ; diam. ouv. 13,5 cm, diam. max. 17 cm, diam. fond 10 cm, haut. cons. 13,5 cm.
123. (inv. 660.4). Bouteille globulaire élancée, en pâte fine sableuse tournée, décorée de cannelures délimitant des bandes remplies d'un motif de résille incisée. Pied à languette légèrement surélevé (Forme haute) ; diam. ouv. 11,8 cm, diam. max. 17 cm, haut. cons. 10,5 cm.
124. (inv. 660.5). Grande bouteille ovoïde à épaulement haut, en pâte fine sableuse et légèrement alvéolaire, tournassée. Assise légèrement surélevée par un pied à languette courte. Sa surface extérieure est soigneusement lissée alors que sa face interne est laissée brute, portant notamment les traces de l'usage du tour (Forme haute) ; diam. max. 19,4 cm, diam. fond 9,4 cm, haut. cons. 26,5 cm.
125. (inv. 660.6). Jatte à carène médiane et bord déversé, en pâte fine sableuse sombre tournassée, lissée (Forme basse) ; diam. max. 30 cm, diam. fond 10 cm, haut. cons. 24,7.
Le vase 660.7 est une forme basse, disparue après découverte.
126. (inv. 660.8). Jatte à carène haute et à bord déversé en pâte fine modelée sombre à surface régularisé ou lissée (Forme basse) ; diam. ouv. 14,1 cm, diam. fond 7,6 cm, haut. cons. 7,6 cm.
127. (inv. 660.9). Écuelle à épaulement haut en pâte mi-fine alvéolaire tournassée. Son montage semble être réalisé au colombin avec une finition au tour lent : ses cassures montrent la jonction d'un colombin haut formant le haut de l'épaulement et le col. (Forme basse) ; diam. ouv. 17,6 cm, diam. fond 7,6 cm, haut. cons. 8,2 cm.
128. (inv. 660.10). Jatte à carène médiane, en pâte fine alvéolaire modelée et surface lissée (Forme basse) ; diam. ouv. 15,9 cm, diam. max. 16,5 cm, diam. fond 9,4 cm, haut. cons. 7,6 cm.

Le dépôt associé au comblement de la tombe :
122. (inv. 660.3). Partie haute d'une bouteille ovoïde en pâte très fine sableuse, tournassée, fortement recuite et lessivée, incomplète et éparpillée en plusieurs endroits de la tombe ; diam. ouv. 19,4 cm, diam. max. 19,5 cm, diam. fond 8,2 cm, haut. cons. 10 cm.
129. (inv. 660.11). Couvercle en pâte fine légèrement alvéolaire tournée. Il présente un bouton de préhension rapporté et creux et une languette qui vient se caler dans l'ouverture du récipient couvert. Incomplet et éparpillé à plusieurs niveaux de la tombe ; diam. ouv. 14,1 cm, diam. max. 17,6 cm, diam. fond 2,9, haut. cons. 6 cm.
130. (inv. 660.12). Écuelle à épaulement haut légèrement carénée et bord concave, en pâte fine sableuse, modelée (Forme basse). Elle est incomplète et isolée du dépôt principal de la tombe ; diam. ouv. 18,2 cm, diam. max

20,6 cm, diam. fond 8,2 cm, haut. cons. 8,8 cm.
131. (inv. 660.16). Bouteille globulaire élancée en pâte fine sableuse et légèrement alvéolaire, tournassée. Pied légèrement surélevé et petit bord épaissi. Fortement recuite et lessivée ; incomplète dans le comblement de la fosse dont une partie sur le vase n° 1 ; diam. ouv. 10 cm, diam. max. 18,2 cm, diam. fond 8,2 cm, haut. cons. 22,3 cm.

Les autres objets
Description : Au moins six objets non céramiques proviennent de cette tombe. Malheureusement, nous n'avons pu en n'observer qu'un seul au cours de notre étude. Trois n'ont pas été retrouvés parmi le mobilier ramené au centre archéologique de Villeneuve d'Ascq :
- deux petits anneaux en alliage cuivreux (diamètre interne env. 10 mm) découverts lors de la fouille du comblement de la fosse, comme l'attestent les clichés photographiques réalisés sur le terrain. La couche charbonneuse dans laquelle ils se trouvaient pourrait être interprétée comme une partie des restes du bûcher cinéraire ;
- une demi-perle en verre (n° 15) déposée au centre de l'amas osseux, comme le montre le plan de la fouille et les photographies au moment de la découverte.
Deux autres objets ont été déposés au laboratoire de Compiègne avant notre étude :
- un grand couteau à douille, déposé avec une tête d'animal dont seules les dents ont été conservés dans le sédiment ;
- des forces placées à proximité du centre de la tombe.
Seul un petit fragment d'un troisième anneau en alliage cuivreux nous est parvenu pour cette étude. Il est fortement détérioré, vraisemblablement en raison de sa présence sur le défunt lors de sa crémation. Toutefois, sa section ovale de 5 mm par 4 est identifiable.
Interprétation : Les petits anneaux en alliage cuivreux pourraient former, avec la grosse perle en verre, un collier. Ce type de parure, bien qu'assez peu documenté dans cette partie de la Gaule est pourtant connu dans d'autres régions du monde celtique. Le grand couteau à douille et les forces, par contre sont plus fréquemment déposées dans les tombes régionales (cf. supra), durant La Tène C et le début de La Tène D.

2.1.4 Phase 4 : à partir du I^er^ s. av. notre ère
(en jaune sur le plan de la **fig. 6**)

2.1.4.1 Les fossés 522/534 et 590 (**fig. 59**)

Ces fossés ont été associés grâce aux observations réalisées lors du diagnostic. En effet les segments de fossé n^os^ 38, 45 et 54 observés dans les tranchées 7, 8 et 9 permettent de faire la jonction entre les fossés 522/534 et 590/684.

Les fossés 522 et 534 forment un angle : le fossé 522 est orienté nord-sud et le fossé 534 est orienté nord-est – sud-ouest. Le fossé 534 présente un cheminement irrégulier qui recoupe les fossés 527 et 545 (fossés d'enclos précédemment décrits) mais aussi la tombe 686 ; il s'enfonce dans la berme au nord-est mais ressort un peu plus au nord où il porte le n° 590. Le profil de ces fossés n'est pas identique d'un bout à l'autre puisqu'il peut avoir la forme d'une simple cuvette ou une forme complètement irrégulière (parois différentes d'un côté et de l'autre : replat côté interne et parois abruptes côté externe de l'enclos) avec un fond tantôt plat, tantôt arrondi. Ces fossés sont larges en moyenne de 0,60 à 0,80 m pour une profondeur proche des 0,40 m. Le comblement est souvent composé d'un limon compact et homogène brun-gris.

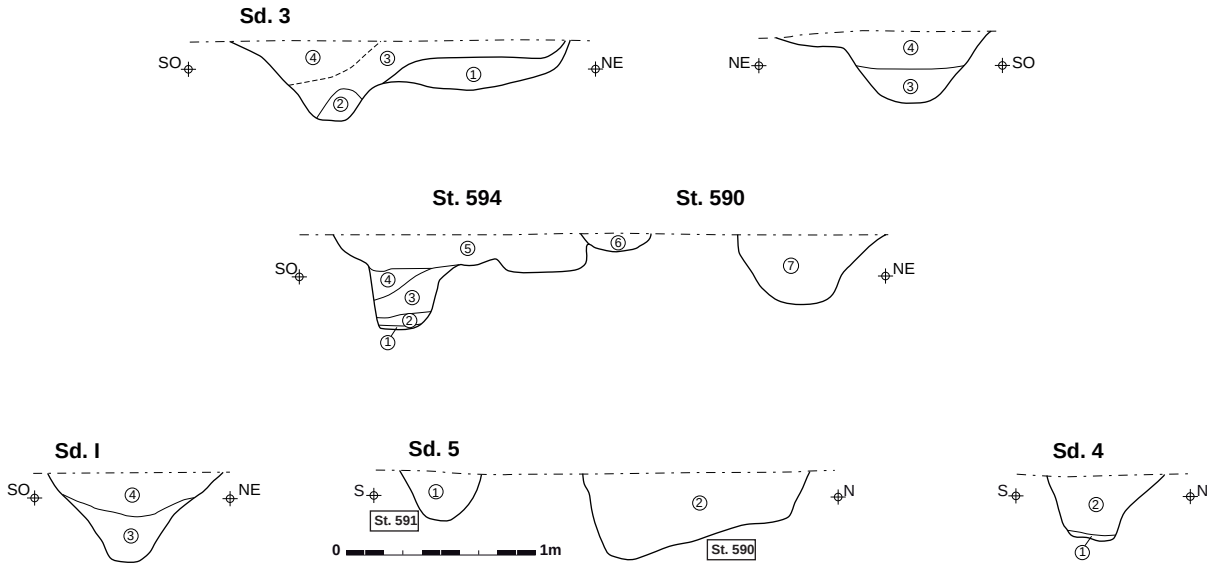

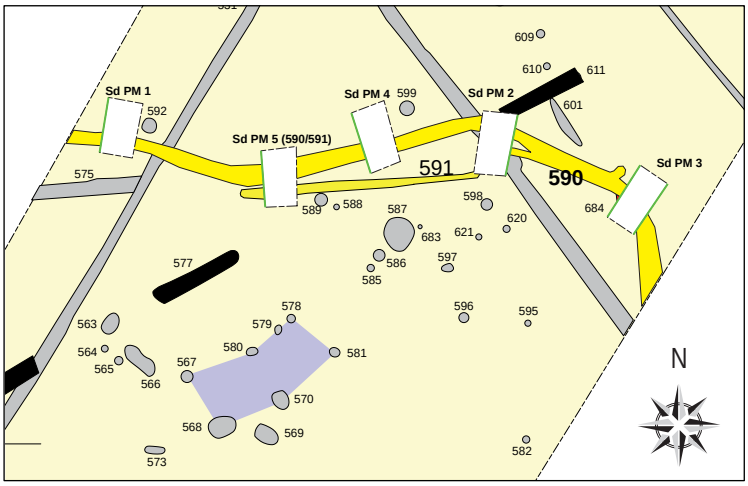

En vert, les coupes relevées

590.1. Limon argileux compact et hétérogène, brun avec quelques inclusions blanchâtres, oxydé.
590.2. Limon argileux compact et hétérogène, brun-gris avec de nombreuses inclusions blanchâtres, fortement oxydé. Contient de nombreux nodules de manganèse.
590.3. Mélange de limon argileux brun-gris et de limon très argileux brun avec de très rares inclusions blanchâtres, compact et hétérogène.
590.4. Limon argileux compact et homogène, brun-gris.
590.5. Limon argileux compact et homogène, brun-gris foncé avec de rares traces blanchâtres, faiblement oxydé. Contient de la céramique.
590.6 et **7**. Limon faiblement argileux compact et homogène, brun-gris avec de nombreuses traces blanchâtres, oxydé.

591.1. Limon argileux hétérogène, gris-brun avec de nombreuses inclusions blanchâtres, fortement oxydé. Contient de nombreux nodules de manganèse.

594.1. Fine couche de limon faiblement argileux, meuble et homogène, gris.
594.2. Limon argileux faiblement compact et homogène, brun-grisâtre.
594.3. Mélange de TN et de limon argileux gris-brun, compact et hétérogène, faiblement oxydé. Contient de rares nodules de terre cuite ainsi que de la céramique.
594.4. TN remanié compact et homogène, brun-gris.
594.5. Limon argileux compact et homogène, brun-gris foncé avec de rares traces blanchâtres, faiblement oxydé. Contient de la céramique.

Fig. 59 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 1, le fossé 590.
© Jennifer Clerget, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le fossé 590 «tortille» de part en part du décapage juste au nord de la zone d'habitat qui vient d'être décrite. Il coupe les fossés 594 et 531. Son profil varie sur l'ensemble de son tracé même s'il est souvent proche du «V» tronqué avec un fond arrondi. Il présente une irrégularité dans son tracé à l'endroit où il coupe le fossé 594. Le comblement de ce fossé est généralement composé de deux unités stratigraphiques assez proches et constituées de limon argileux brun-gris comportant quelques inclusions de niveaux blanchâtres compacts et homogènes.

A proximité de ce qui pourrait constituer des enclos ouverts, nous avons repéré plusieurs structures : souvent des petites fosses ou trous de poteau sans mobilier. Il est donc difficile de les associer, avec certitude, à ce qui semble être le dernier état de ce secteur.

Nous avons notamment reconstitué un bâtiment sur poteau composé des structures 544, 546, 547 et 548. Ce bâtiment situé en bord de berme reste «bancale» et donc hypothétique car il manque une des quatre traces d'un poteau porteur. Ce bâtiment ferait 4,75 m x 3,50 m. Il faut néanmoins souligner l'aspect très arasé des traces laissées par les poteaux. Il s'implanterait sur le fossé **527/545**, interprété comme la phase 1 du secteur.

2.1.4.2 Les autres structures

Nous rassemblons dans cette partie les structures qui n'ont pu être associées à une phase ou que nous associons à une phase de façon hypothétique.

N° structure	Description	Interprétation
500	Même si ce fossé semble isolé, sa taille incite à réflexion ; il est orienté est/ouest : à l'ouest il s'enfonce dans la berme, à l'est il «se jette» ou il est coupé par un large niveau ovale. Il coupe le fossé 503. Il mesure en moyenne 1 m de large pour une profondeur avoisinant les 0,50 m. Son profil général est une cuvette marquée de quelques irrégularités sur les parois ; il est comblé d'un limon gris-bleu plus ou moins oxydé. Une unité stratigraphique légèrement différente se repère dans la partie inférieure du comblement. Il semble être en rapport avec la grande fosse	Peut-être associé à la grande fosse 523 et certainement à un dernier état du secteur (exception faite des traces de cultures modernes).
501	Fosse oblongue isolée qui s'enfonce dans la berme (extrémité de fossé ?)	-
503	«Petit» fossé nord/ouest – sud/est qui coupe l'extrémité du fossé 504. Il est recoupé par le fossé 502 (phase 1).	1ère phase du secteur : trace de parcellaire antérieure à 460.
504 / 511	«Petit» fossé formant un angle au sud (une branche nord/ouest – sud/est et une branche nord/est – sud/ouest).	Structure associée à la phase 0 du site sur la foi de la stratigraphie. Parcellaire ancien.
506	Fosse «isolée» plus ou moins triangulaire présentant un trou de poteau à l'ouest (st 506b).	-
510	Fosse circulaire située dans l'angle du fossé 504/511, sa position fait que nous l'avons associé à la phase 0 du site.	Fosse non fouillée donc aucune interprétation fiable.
512 / 514 / 517	Fosses «isolées» : oblongue, rectangulaire ou ronde situées à proximité de l'angle sud du décapage.	-
513 / 577 / 611 / 672 / 673 / 674 / 675 / 676 / 677	Fosses rectangulaires découvertes sur l'ensemble du décapage et sur des lignes virtuelles nord-ouest / sud-est.	Vestige d'une culture moderne.
519 / 520 / 524 / 529 / 530 / 537	Lot de fosses aux formes variées situées au sud/ouest du décapage, au nord des trois tombes gauloises et de l'angle reconstitué des structures 502/531 et 518. La fosse 530 est recoupé par 502/531 et donc antérieure à la phase 1.	-
523 / 536	Grande fosse (marre) qui recoupe les structures de la phase 1 mais qui semble avoir participé à l'organisation de la phase 4.	Marre : dernière phase du site (exception faite des traces de culture moderne)
525 / 526 / 528 / 532 / 539	Lot de fosses ou trous de poteaux situés à l'intérieur de l'angle des fossés 522/534.	Structures isolées sans interprétation
538	«Petit» fossé nord/est – sud/ouest en contact avec le fossé 531 ; le sondage réalisé n'a pas permis de définir qui coupe l'autre.	Son orientation est la même que les traces de culture moderne.
543	«Grande» fosse plus ou moins circulaire fouillée sur environ 1,30 m de profondeur. Diam. à l'ouverture : env. 6 m. Profil en forme d'entonnoir s'évasant fortement en surface.	Puits ? mais de quelle époque ? Peut-il être contemporain du puits 553 attribué à la phase 1 du site.
554 / 557 / 559 / 560 / 561 / 682 / 582	Fosses ou trous de poteaux situés à proximité de la structure 556 (cellier ?) appartenant certainement à la première zone d'habitat.	Zone d'habitat phase 1 ?
555	Non localisé sur le plan, recoupée par st. 522 (phase 1)	-
558	«Petit» fossé nord/est – sud/ouest Aucun sondage n'a été réalisé.	Son orientation est la même que les traces de culture moderne. Peut-il être en rapport avec les quelques structures immédiatement situées au sud ?
563 / 564 / 565 / 566 / 569 / 573	Fosses ou trous de poteaux à proximité du bâtiment 1. Aucune caractéristique particulière.	Zone d'habitat phase 1 ?
575	Fossé est/ouest «isolé» coincé entre le fossé 531 (parcellaire ?) et la berme nord/ouest	-
576	Non localisée sur le plan : fosse ovale.	-
585 / 586 / 588 / 589 / 595 / 596 / 597 / 620 / 621 / 683	Fosses ou trous de poteaux à proximité du bâtiment 1 et du silo 587. Aucune caractéristique particulière.	Zone d'habitat phase 1 ?
591	Segment de fossé au nord de l'ensemble des structures qui viennent d'être décrites ci-dessus.	Limite d'habitat ?
592	Fosse circulaire isolée au nord/ouest du fossé de parcellaire (?) 531	-
601 / 602 / 609 / 610 / 614 / 615 / 684 / 687	Fosses ou trou de poteaux à l'intérieur de l'enclos de la phase 2.	-
603	Fosse isolée proche de l'extrémité du fossé 531.	-
644	Non localisé sur le plan.	-
647 / 648 / 649 / 650 / 652	Lot de fosses ou trous de poteaux isolés de toute organisation du site (entre la berme nord/ouest et le fossé 594)	-
669	Extrémité de fossé nord/est – sud/ouest qui s'enfonce dans la berme au nord/est du décapage	-
675	Non localisé sur le plan	-
676	Non localisé sur le plan	-
685	Non localisé sur le plan	-

Tab. 7 : Structures hors phase.
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

Les structures 508, 509, 515, 541, 542, 551, 562, 571, 572, 574, 583, 584, 593, 600, 606, 607, 608, 613, 616, 617, 618, 622, 623, 625, 626, 630, 631, 633, 638, 651, 654, 655, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 670, 671, 678, 679 ont été annulées au moment de la fouille.

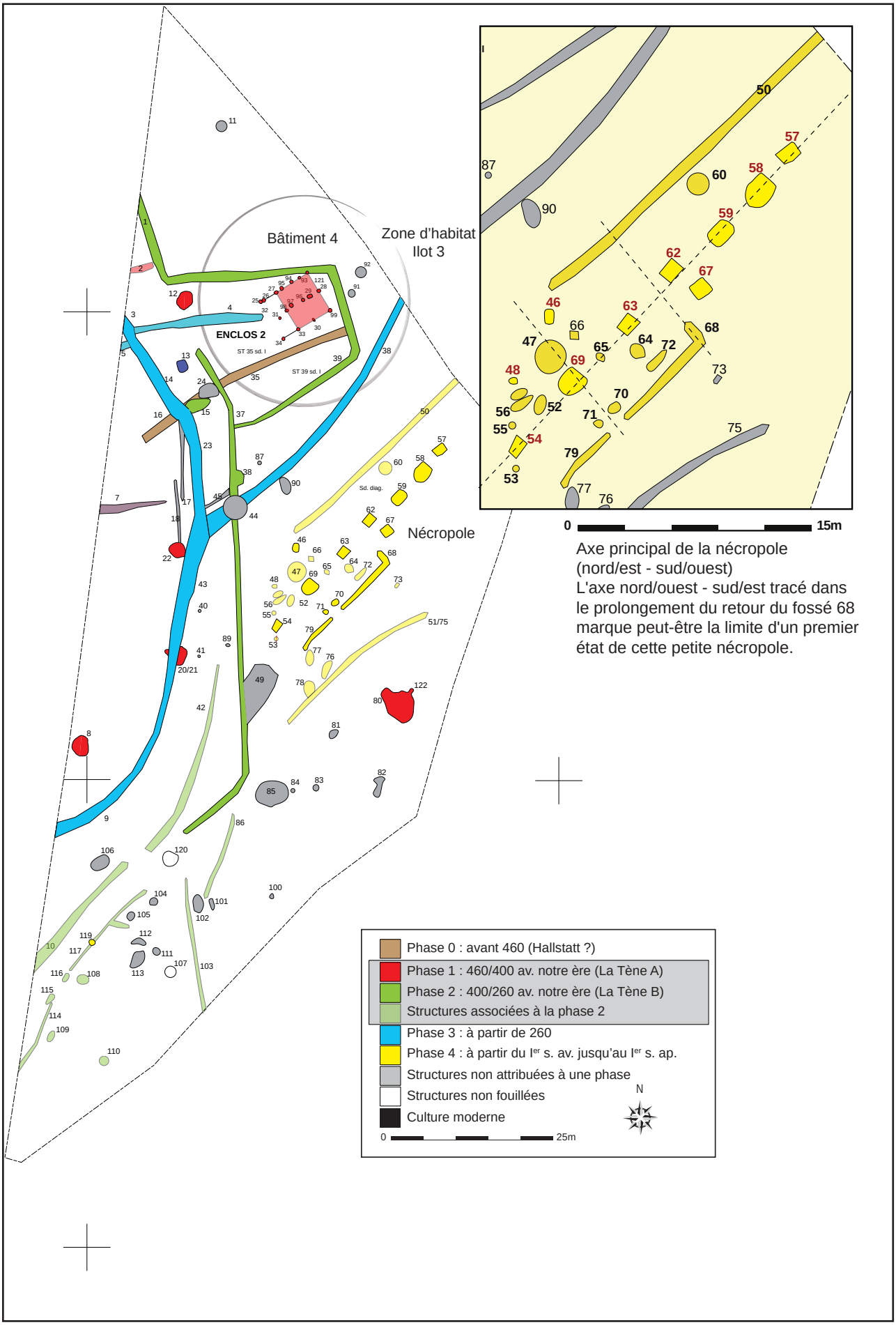

Fig. 60 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, ensemble des vestiges, plan général phasé.
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.2 Le secteur 7 (**fig.60**)

De nombreuses structures dans ce secteur n'ont pas livré de mobilier dateur. Le sédiment n'a pas toujours permis une observation claire des relations stratigraphiques. La périodisation proposée est donc largement hypothétique. Paradoxalement c'est aussi un des secteurs les plus riches puisque quelques tombes à incinérations du Haut-Empire ont livré une quantité non négligeable d'éléments dateurs. L'habitat associé à cet espace funéraire n'a pas été clairement identifié.

2.2.1 Phase 0 : avant - 460 (Bronze – Hallstatt)
(en marron sur le plan de la figure 60)

2.2.1.1 Le fossé 16/35

Le segment de fossé 16/35 présente un profil en «V» au fond arrondi ; il est large de 0,70 m pour une profondeur proche de 0,40 m. Le comblement unique est composé d'un limon faiblement argileux brun-gris.
Il semblerait que ce fossé ait fourni le mobilier le plus ancien répertorié par D. Bardel, hésitant entre l'âge du Bronze et la période du Hallstatt.

2.2.2 Phases 1/2 : 400 et 400/260 av. notre ère (La Tène A/B1)
(en rouge et vert sur le plan de la figure 60)

Nous avons regroupé les phases 1 et 2 dans ce paragraphe car de nombreuses incertitudes demeurent quant à une datation précise et il semble qu'elles participent à la même occupation.

La phase 1 regrouperait le bâtiment 4 et les fosses 8, 12 et 80 ; la phase 2 est une structuration de l'espace avec ajout de fossés formant des enclos.

2.2.2.1 La phase 1

Le bâtiment 4 (**fig.61**)

Il s'agit d'un bâtiment situé juste au nord du fossé 35 ; il est de plan rectangulaire assez important constitué de 16 trous de poteau dont un double répartis en deux nefs et un portique (reconstitution proposée). Ce plan de bâtiment, d'orientation nord-est - sud-ouest, mesure 5,8 m de long et 4,6 m de large, soit un peu plus de 26,6 m² ; il se divise en une partie «habitat» de 3,90 m sur 4,60 m (17,9 m²) et une partie «portique» de 1,90 m sur 4,60 m (8,7 m²) située au sud-ouest. Les seize poteaux sont irrégulièrement répartis sur l'ensemble du bâtiment : au sud-ouest, quatre trous poteaux ont été mis au jour, espacés chacun de +/- 2,1 m ; au nord-ouest, six trous de poteau (dont un double en façade sud-ouest) irrégulièrement espacés ont été découverts (espacement entre 0,70 m et 1,90 m) ; six autres trous de poteau ont été fouillés dans l'axe du bâtiment, là encore irrégulièrement espacés (entre 0,70 m et 1,40 m). Tous les trous de poteau ne présentent ni des dimensions, ni des formes (en surface) analogues. Les trous de poteau 29 et 30 sont plutôt rectangulaires (arrachement ?) ; les trous de poteau 25 et 26 (angle occidental) sont côte à côte (réparation ou consolidation) ; le trou de poteau 121 a été restitué car détruit par un fossé ultérieur (fossé 1). À l'exception des trous de poteau 25, 26 et 31 (arasés), leurs morphologies sont proches (entre 0,18 et 0,52 m de profondeur pour un diamètre moyen de 0,30/0,40 m) : profil en «U» légèrement évasé pour certains, perturbé par la trace d'un arrachement pour d'autres ; ils présentent quasiment tous un comblement unique à l'exception des structures 29 et 98 mais les sédiments rencontrés sont toujours un limon argileux compact et hétérogène, brun, brun-gris à brun-orange contenant de nombreux charbons de bois, de nodules de torchis et

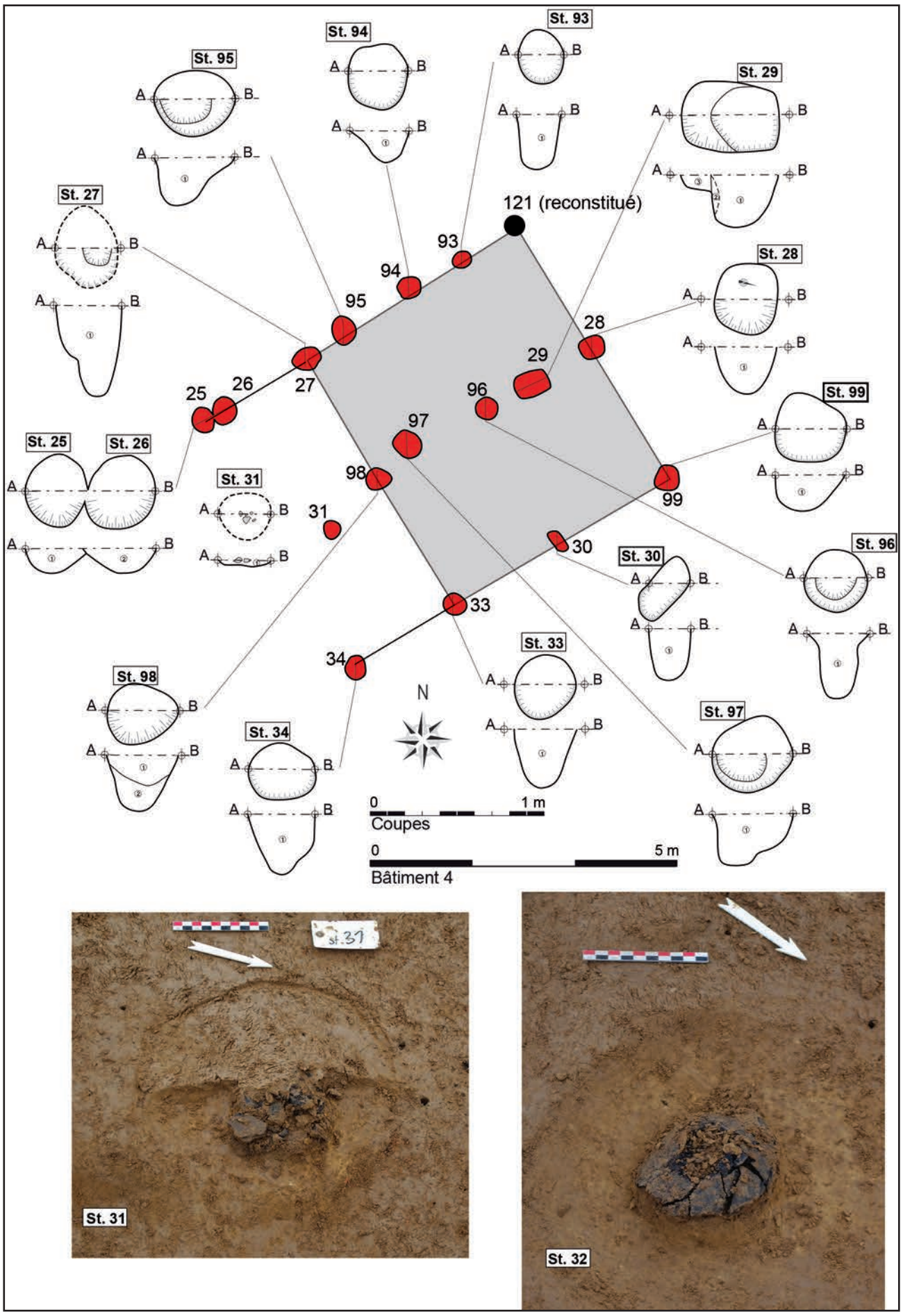

Fig. 61 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, le bâtiment 4 et les clichés des structures 31 et 32.
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

quelques fragments de terre cuite datés de La Tène A1/A2 ou C (notamment dans les structures 30, 31, 32 et 34)[22].

22. Les fragments de petites tailles laissent planer un doute quant à une datation précise.

Nota bene : un seul bâtiment a été proposé à l'interprétation mais il peut aussi s'agir de plusieurs bâtiments ou d'un bâtiment qui aurait subi plusieurs transformations (réparations ou agrandissement).
Cet ensemble pourrait dater de La Tène A1/A2 (460 – 400 av. notre ère).

2.2.3.2 Les fosses 8, 12, 20/21, 22 et 80
(en rouge sur la figure 60)

La fosse 8 (**fig. 62**) est apparue en surface comme une fosse plus ou moins ovale de 2,20 x 1,74 m et profonde de 0,20 m. La coupe stratigraphique met en évidence des parois à 45° et un fond plat ; elle est comblée d'un limon argileux très compact gris et beige.
Cette fosse a livré 43 fragments de céramique pour un minimum de 4 individus (1 175 g). 6 fragments ont été dessinés (n° 132 à 137, **fig. 62**). Cette fosse semble avoir été comblée entre 430 et 400 (La Tène A2).

La fosse 12 (**fig. 63**) est apparue en surface comme une fosse ovale de 1,84 x 1,64 m. La fouille a permis de constater une profondeur maximum de 0,46 m. La coupe stratigraphique met en évidence un profil irrégulier : pente douce au nord-ouest, plus pentue au sud (45°). Cinq unités stratigraphiques ont été isolées : outre un effondrement de parois repéré au sud (US 5 : limon gris-orange), les autres couches sont issues d'un comblement lent, lié à l'occupation du site. En effet il s'agit de niveaux de limon compact gris-brun-noir contenant de nombreux nodules de charbon de bois, de torchis et de poterie (US 1 à 4). Notons que quelques esquilles d'ossements brulés ont été collectées suite à la fouille de la couche 2.
Cette fosse a livré 113 fragments de céramique pour un minimum de 6 individus (700 g). Six fragments ont été dessinés (n° 139 à 143, **fig. 63**). Cette fosse semble avoir été comblé entre 430 et 400 (La Tène A2).

Les fosses 20/21 et 22 (**fig. 64**). Il s'agit de deux fosses plus ou moins circulaires recoupées aussi par le fossé de l'enclos curviligne (st. **43**). La fosse 22 (non dessinée) a un profil particulier puisqu'elle présente sur le fond deux surcreusements étroits en forme de cuvettes. Le comblement ne laisse présager aucune utilisation particulière de cette fosse, il ne contenait aucun mobilier : c'est un limon brun-gris plutôt clair contenant quelques nodules de charbons de bois.

La fosse 80 (**fig. 65**) se situe à une cinquantaine de mètres de la fosse 12 vers le sud-est. En surface elle est apparue comme une fosse aux contours irréguliers de 4,40 (long. max.) x 2,90 m (larg. max.). Un sondage à la pelle mécanique, a permis de constater une profondeur maximum d'environ 1 m et des parois, elles aussi, irrégulières même si la partie supérieure présente un profil pentu, par endroit vertical. Trois unités stratigraphiques ont été isolées : l'US 3 constituée d'un limon gris-brun très clair a été repérée sur les bords et au centre ; les US 1 et 2 sont composées respectivement d'un limon brun clair contenant dans la partie inférieure de nombreux fragments de céramique et d'un limon gris sombre, très cendreux. Notons qu'un trou de poteau a été découvert au moment du sondage (St 122) ; il se situe au nord-est de la fosse. Il a un diamètre de 0,40 m, une profondeur de 0,16 m avec un profil en « U » ; il est comblé d'un limon gris-brun clair-orange.
Cette fosse a livré une quantité relativement importante de céramique avec 300 fragments pour un minimum de 22 individus (1 400 g). Huit fragments ont été dessinés (nos 144 à 151, **fig. 66**). Cette fosse semble avoir été comblée entre 460 et 400 (La Tène A1/A2).

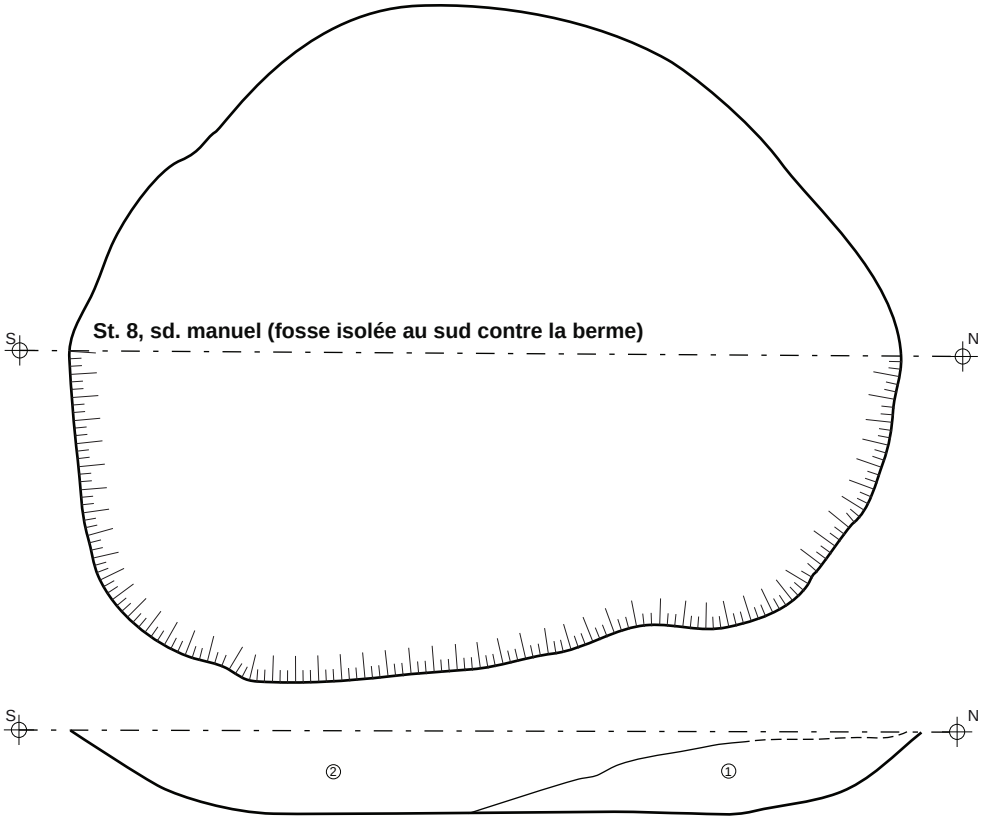

8.1. Limon argileux très compact beige gris. Contient des traces grisâtres et de nombreux oxydes.
8.2. Limon argileux très compact et homogène gris beige.
Contient des traces blanchâtres, quelques oxydes, du silex et de la céramique.

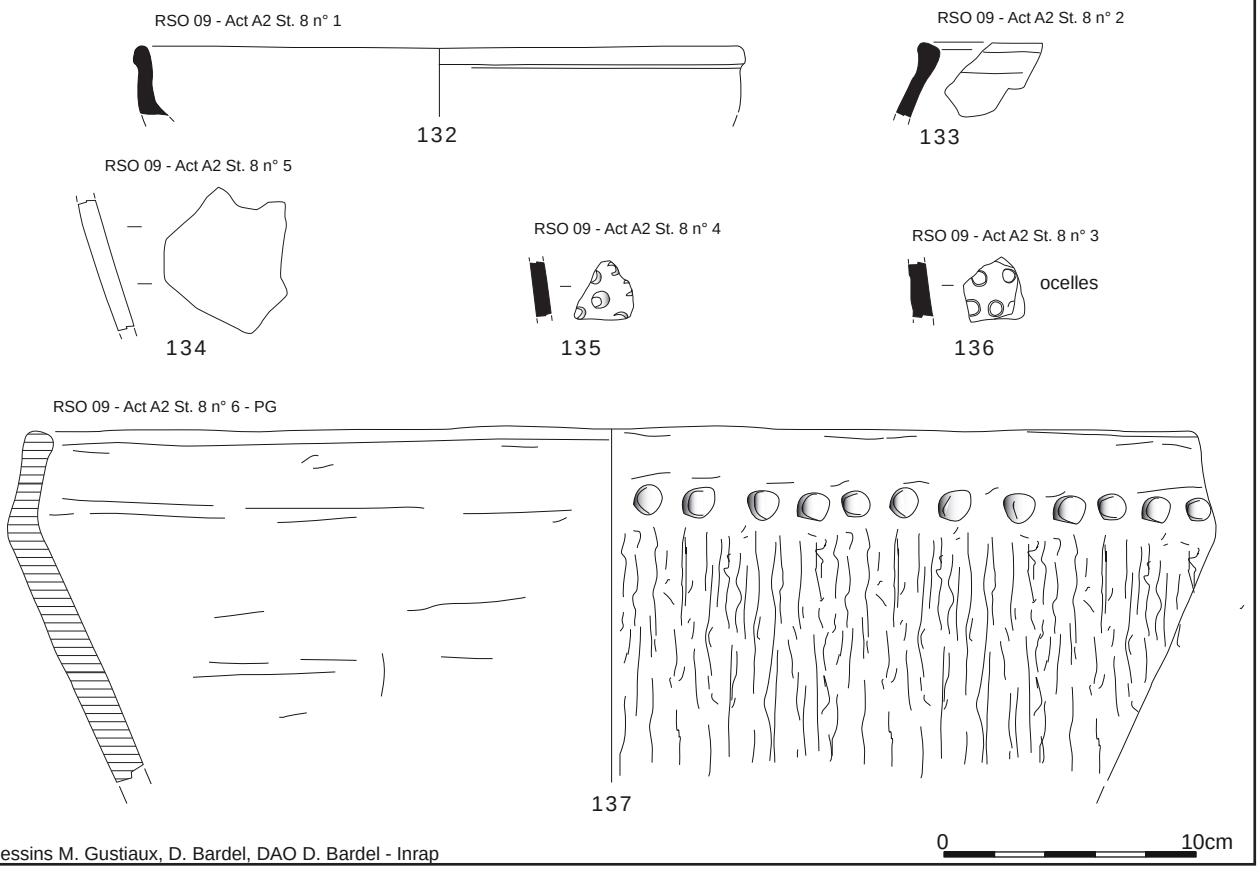

Dessins M. Gustiaux, D. Bardel, DAO D. Bardel - Inrap

Fig. 62 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la fosse 8 (plan, coupe et céramiques).
© Jean-François Geoffroy, David Bardel - Inrap.

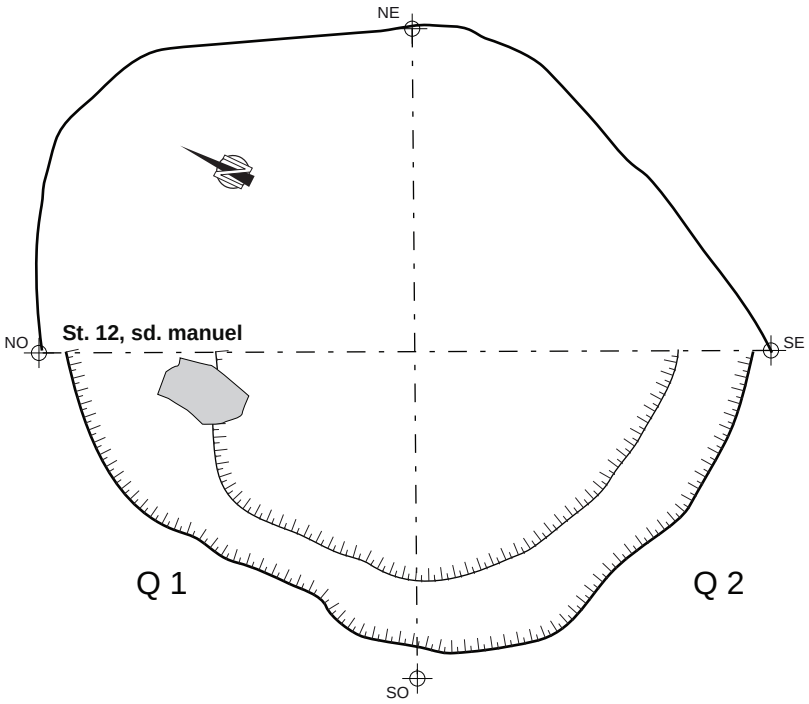

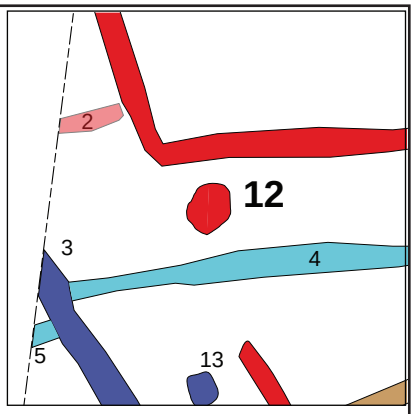

0 1m

12.1. Limon argilo sableux très compact, gris-brun. Contient de nombreux nodules de charbon, quelques nodules de terre cuite et de la céramique.
12.2. Limon argilo sableux très compact, gris-noir. Contient des nodules de charbon, de nombreux nodules de terre cuite, de rares esquilles osseuses et de la céramique.
12.3. Limon argilo sableux très compact gris. Contient quelques nodules de charbon et de rares nodules de terre cuite.
12.4. Limon argilo sableux très compact gris-brun. Contient quelques nodules de charbon et de rares nodules de terre cuite.
12.5. Limon argilo sableux gris orangé. Contient de rares nodules de charbons et de terre cuite et de la céramique.

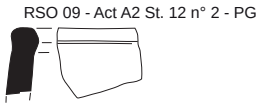

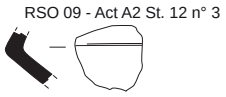

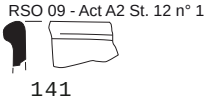

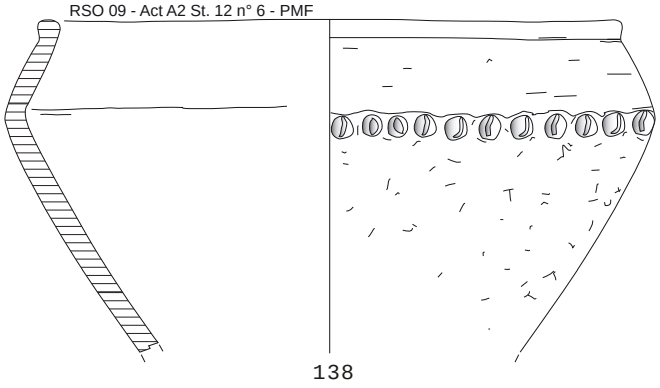

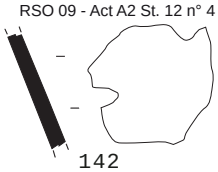

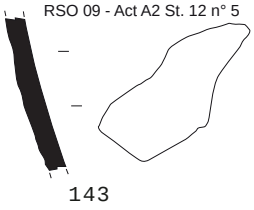

Dessins M. Gustiaux, D. Bardel, DAO D. Bardel - Inrap

0 10cm

Fig. 63 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la fosse 12 (plan, coupe et céramiques).
© Jean-François Geoffroy, David Bardel - Inrap.

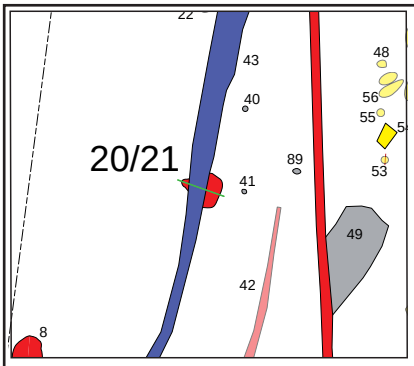

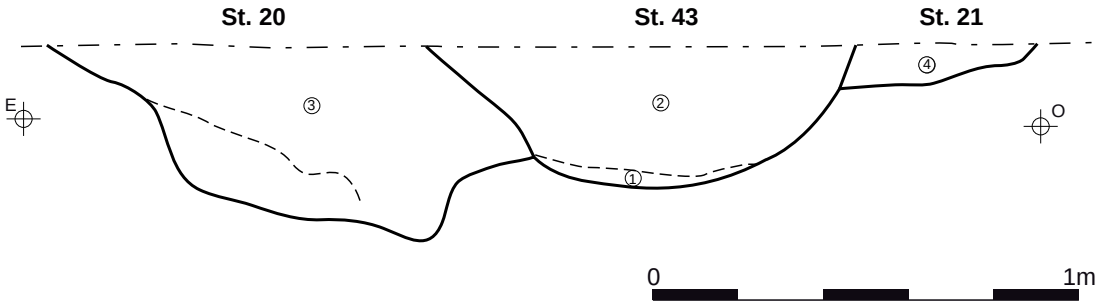

12.1. Limon faiblement argileux compact et homogène, brun-gris. Contient quelques oxydes.
12.2. Limon légèrement argileux compact et homogène, brun et gris. Contient quelques oxydes et de la céramique.
12.3. Limon argileux compact et hétérogène, gris-brun. Contient de nombreux oxydes.
12.4. Limon argileux compact et hétérogène, gris-brun. Contient de nombreux oxydes.

Fig. 64 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la fosse 20/21 et le fossé 43 (coupe).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

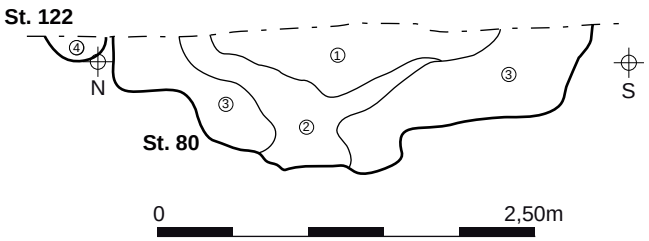

80.1. Limon argileux homogène, brun clair.
Contient quelques charbons et de nombreux tessons de céramique dans la partie inférieure.
80.2. Limon argileux gris sombre (cendreux).
Contient des nodules de terre cuite, de nombreux charbons et de la céramique.
80.3. Limon argileux homogène, gris-brun très clair (quelques poches de limon orangé). Contient quelques charbons.

122.4. Limon argileux gris-brun très clair et orangé.
Contient quelques charbons.

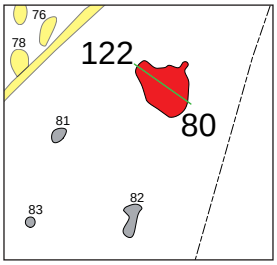

Fig. 65 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, les fosses 80 et 122 (coupe).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

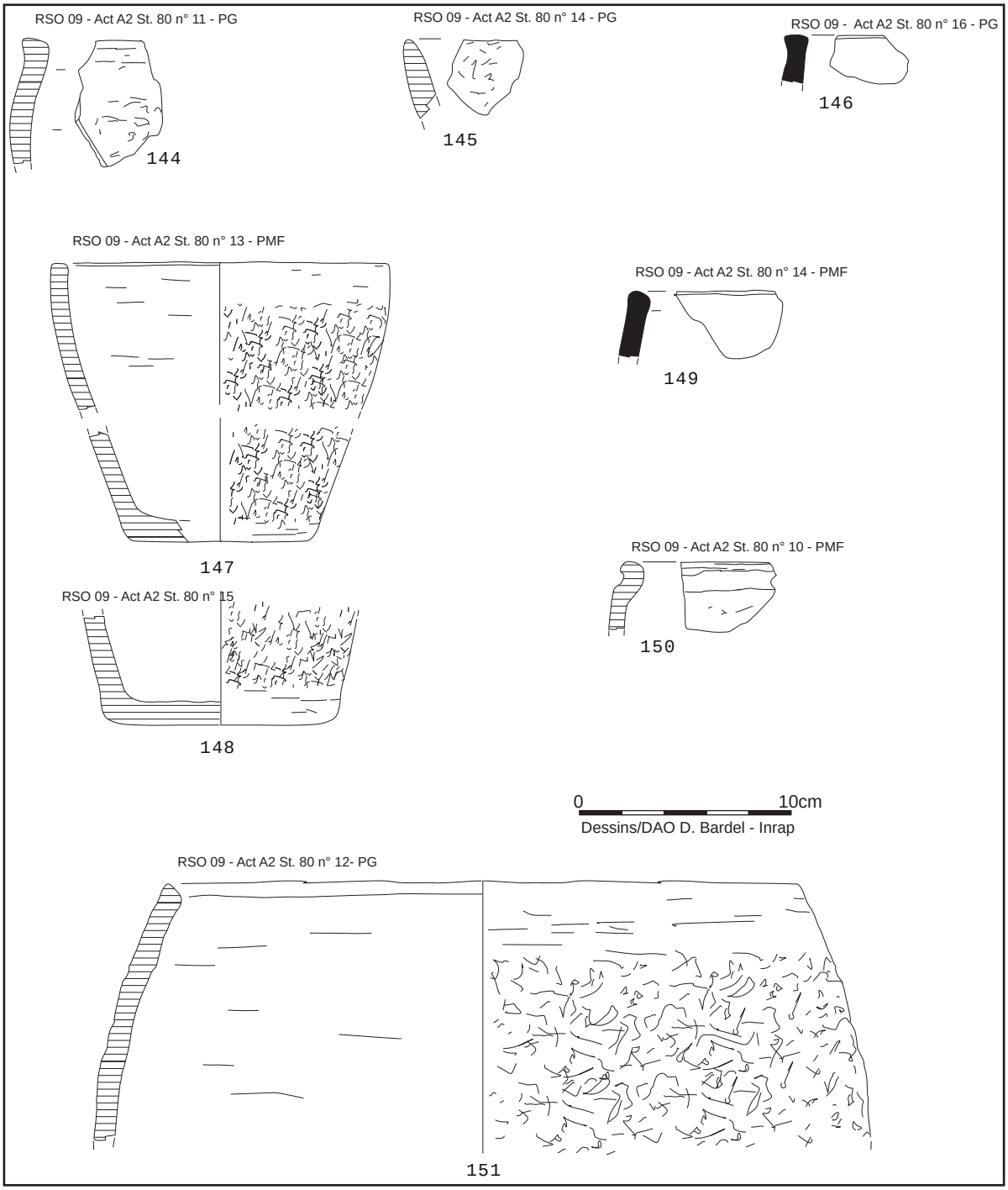

Fig. 66 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la fosse 80 (mobilier céramique).
© David Bardel - Inrap.

2.2.3.3 La phase 2

L'enclos 1 (**fig. 67**)

Cet enclos est assez complexe; il l'est d'autant plus que nous n'avons pas dans le cadre du décapage, l'ensemble des vestiges appartenant à cet enclos qui se développe à l'ouest. Il est composé des fossés 1, 37 et 39. Aucun recoupement n'a été vu entre les fossés 39 et 37.
Sur le plan, il apparaît comme un petit enclos plutôt rectangulaire rattaché au fossé 37 et englobe le bâtiment 1 précédemment décrit. Au nord, le fossé fait un angle et se perd dans la berme. Le fossé 37 forme une large agrafe et se prolonge vers le sud en pointillé (structures 114 et 117 auxquelles on peut ajouter 115 et 116, éventuellement 108, 109 et 110: fosses ou trous de poteau qui participent à l'entrée - **fig. 60**).

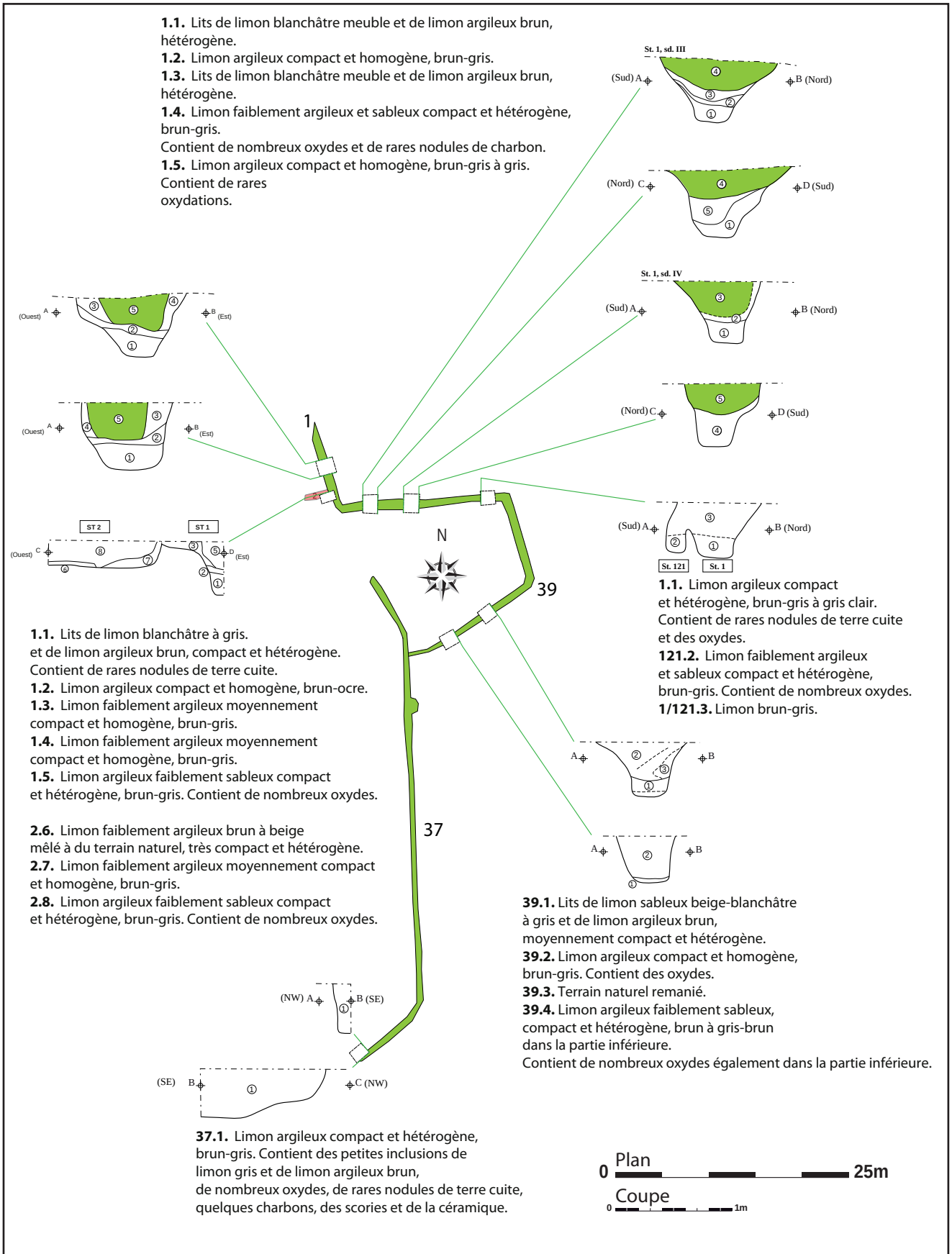

Fig. 67 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, structures 1, 37 et 39.
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le fossé 1/39 a plus ou moins le même profil ; il s'agit d'un fossé à fond plat d'environ 0,30 m à bords irréguliers, tantôt quasiment verticaux, tantôt à 45° pour une profondeur avoisinant souvent les 0,50 m. Le fossé 37 est moins puissant et surtout moins profond (environ 0,40 m).
Le comblement met en évidence, surtout pour les fossés 1 et 39, des niveaux de stagnation d'eau sous formes de fins lits sableux blancs (mille-feuilles) entrecoupés de strates de limon argileux brun.
Il n'est pas impossible que ce fossé ait eu deux états quand on voit les coupes stratigraphiques (recreusement et nettoyage) surtout autour du bâtiment.

Le prolongement vers le sud : structures 114/115/116 et 117

Ce prolongement a été associé sans confirmation de datation puisque ces structures n'ont livré aucun mobilier. Il s'agit de deux segments de petits fossés (114 et 117) orientés nord-est / sud-ouest prolongeant le fossé 37 mais non jointifs. Ces deux segments présentent une ouverture où se trouvent de part et d'autre les structures (trous de poteau ?) 115 et 116. Il semble donc qu'il y ait eu la volonté d'une entrée particulière (bâtie ?) à cet endroit. On peut associer aussi les structures 10 et 42 qui semblent aussi appartenir à cet état et participer à l'organisation de l'enclos et de l'ouverture.
Seule la structure **116** (**fig. 68**) a été fouillée puisque les trois autres étaient très arasées. Elle se présente comme une fosse en forme de « petit silo » plus large à la base qu'au sommet. L'ouverture est large de 0,80 m, le fond de 1,25 m pour une profondeur de 0,40 m. Le comblement rassemble plusieurs unités stratigraphiques toujours à base de limon argileux plutôt clair.

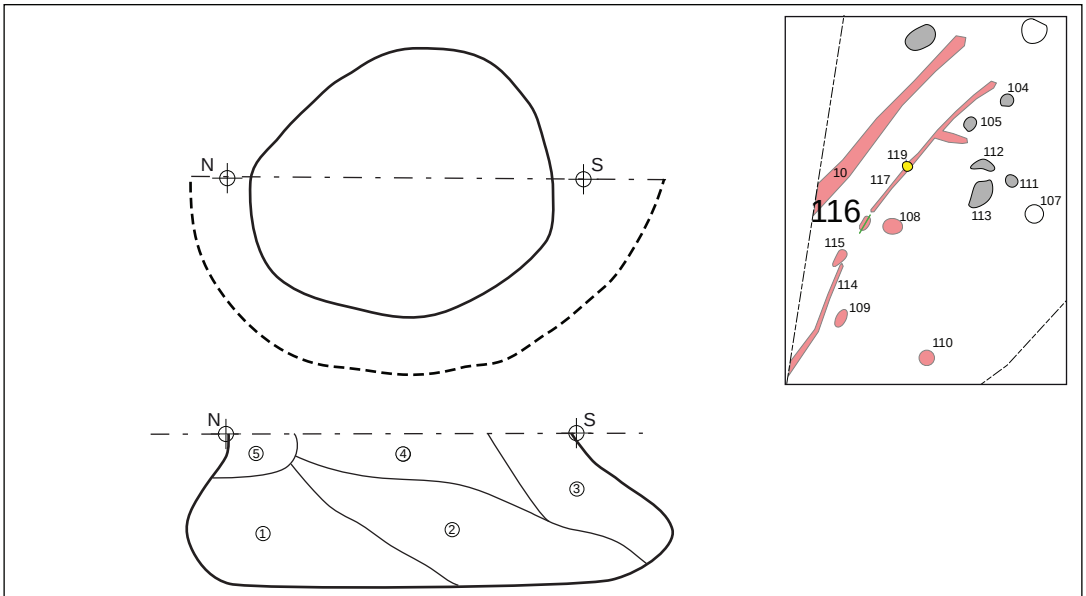

116.1. Limon argileux compact et homogène, gris-brun clair. Contient de rares charbons, nodules de terre cuite et fragments de grès brûlés.
116.2. Limon argileux très compact et homogène, gris-brun clair. Contient de nombreuses inclusions de limon argileux gris-beige (supérieure à 1 cm),
quelques charbons et de nombreux nodules de terre cuite.
116.3. Limon argileux compact et homogène, gris-brun clair. Contient de nombreux charbons et quelques nodules de terre cuite.
116.4. Limon argileux compact et hétérogène, gris clair. Contient des inclusions de limon argileux brun clair,
quelques nodules de terre cuite et de rares charbons.
116.5. Terrain naturel remanié (effondrement ?).

Fig. 68 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, structure 116.
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

La fosse 15 (**fig. 69**)

Nous avons associé la fosse **15** à cet enclos. Cette structure reste énigmatique mais particulière de par son profil et son comblement. La fouille met en évidence un profil en cuvette surcreusée qui a pu servir de "poubelle" : en effet le comblement contient de nombreux fragments de torchis, scories ou terre cuite vitrifiée par le feu. La relative proximité du bâtiment y est-elle pour quelque chose ? Cinq fragments de céramique ont été dessinés (n^{os} 152 à 156, **fig. 69**).

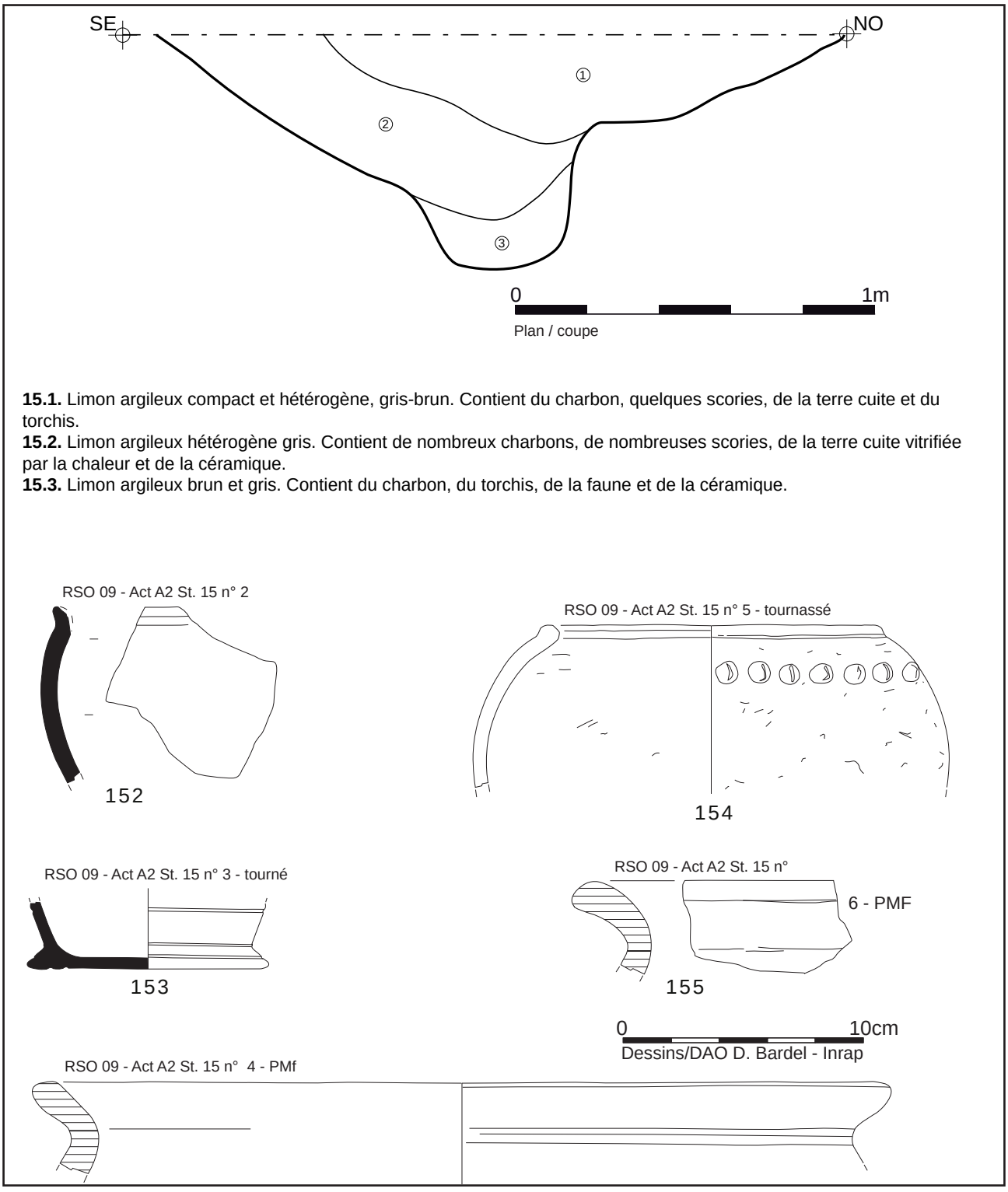

Fig. 69 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, structure 15.
© Jean-François Geoffroy, David Bardel - Inrap.

2.2.3.4 Phase 3 : 150/30 (La Tène D)
(En bleu sur le plan de la figure 60)

L'enclos (**fig. 70**)

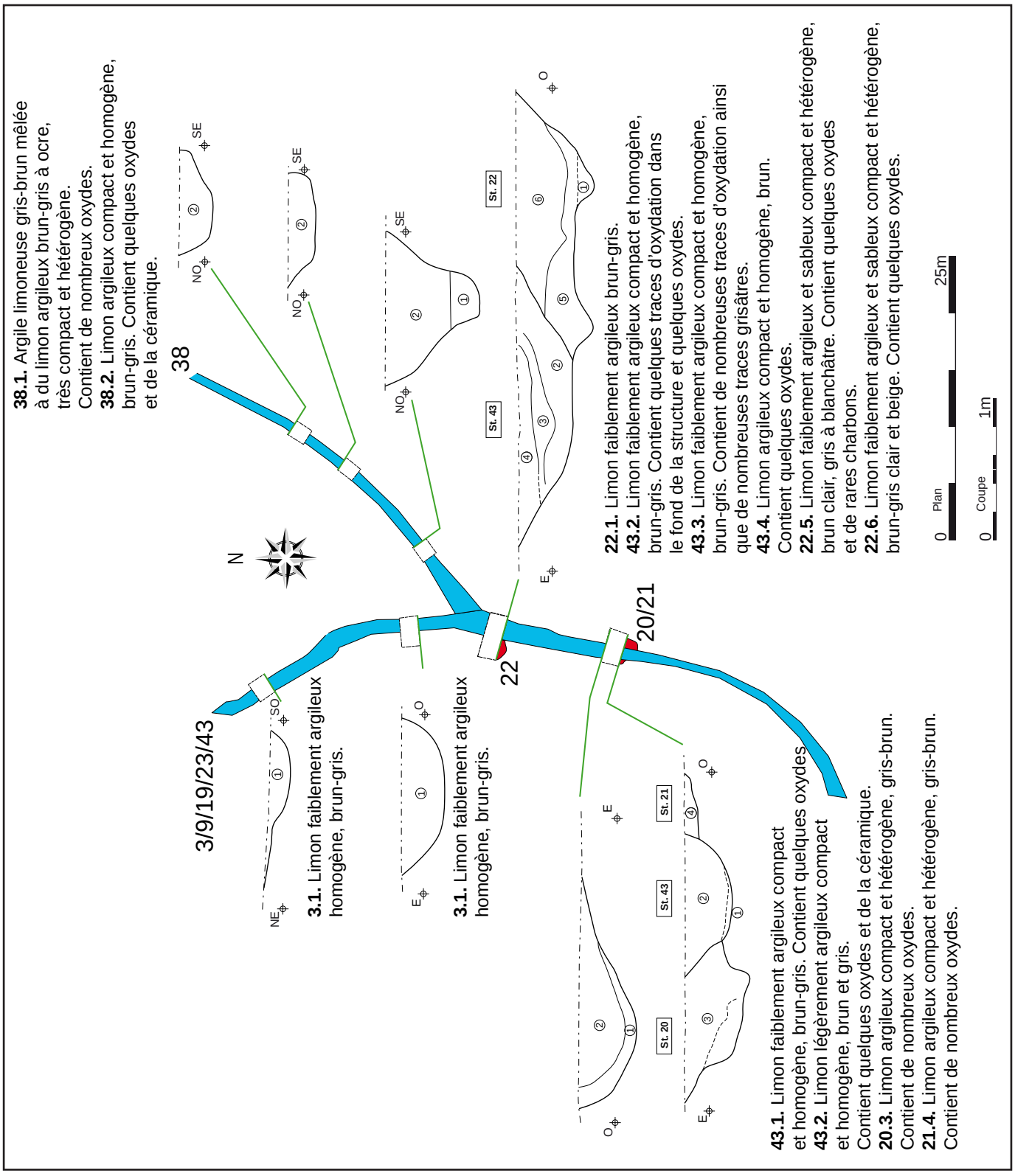

Fig. 70 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, structures 9, 19, 38, 39 et 43.
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

Il s'agit vraisemblablement d'un enclos limité par un fossé curviligne constitué des structures 3, 9, 19, 23 et 43 ; si nous sommes bien en présence d'un enclos, il se développe à l'ouest, en-dehors de l'emprise de

notre décapage. La partie visible du fossé est curviligne, plus large au nord qu'au sud. La longueur maximale observée de cet enclos est d'environ 55 m ; la largeur maximale observée est de 10,50 m. Quatre sondages ont été réalisés à la pelle mécanique ; les coupes mettent en évidence un fossé à la morphologie assez différente d'un endroit à l'autre ; en général, il a la forme d'une « cuvette » aux parois arrondies mais parfois il présente vers l'intérieur une paroi abrupte et à l'extérieur une paroi en pente douce. Le comblement peut aussi légèrement varier d'un endroit à un autre même s'il s'agit souvent d'un limon brun-gris. Quelques nuances (notamment dans le taux d'oxydation) permettent de distinguer quelques unités stratigraphiques par endroits. Le mobilier mis au jour est rare.

Le fossé 38 vient se greffer sur cet enclos pour se diriger vers le nord, s'enfonçant dans la berme. Il englobe l'enclos rectangulaire de la période précédente. Sa morphologie et la forme de l'espace qu'il circonscrit a fait que nous l'avons associé à l'enclos décrit ci-dessus. Son profil est assez variable du nord vers le sud. Vers le nord les sondages II et III montre un fossé peu profond, au fond assez plat alors que plus on se rapproche avec le fossé 3/9/19/43, il devient plus large, plus profond, en profondeur avec un profil « d'entonnoir ». Le comblement est identique d'où le manque de renseignements archéologique et stratigraphique au niveau de la jonction. L'association de l'ensemble restera hypothétique, tout au plus topographique.

Les fossés 4 et 5 (**fig. 60**) ont été associés à cet enclos, ils se greffent sur le fossé 3 ; le fossé 4 semble « répondre » au fossé 38 ; il semble aussi creusé en fonction du bâtiment 4 de la phase précédente qui devait encore être visible. Le fossé 4 est bien marqué, un profil en cuvette large à l'ouverture de 0,90 m pour une profonde d'environ 0,35 m. Il est comblé de limon gris-brun plus ou moins clair avec quelques nodules de terre cuite. Le fossé 5 est au contact du fossé 3 et s'enfonce vite dans la berme toute proche.

Les tombes 13 et 14

La tombe 13[23] (**fig. 71 à 75**)

La tombe à incinération 13 est une tombe isolée, à laquelle on peut joindre la structure 14, interprétée aussi comme les vestiges d'une tombe à incinération (état lacunaire avancé). Elles se situent au sud-ouest du bâtiment 4, à l'intérieur de l'enclos de la phase 1 et sur le fossé curviligne de l'enclos de la phase 2. L'axe sur lequel elles sont alignées est identique à l'axe des tombes plus récentes qui seront aussi décrites ci-dessous et distantes d'environ 25 m vers le sud-est.

Formes et Dimensions

Rectangle aux angles arrondis surtout au sud ; orienté nord – nord/ouest – sud – sud/est ; fond plat et parois obliques ; 1,26 m x 1,08 m x 0,20 m.

Comblement

Six unités stratigraphiques ont été isolées lors de la fouille du comblement ; il s'agit à chaque fois d'un limon argileux faiblement sableux brun (plutôt sombre : gris ou noir) contenant des charbons de bois en quantité variable. Voir la description précise sur la figure 71.

Amas osseux et mobilier

L'amas osseux est déposé le long de la paroi ouest, il est accompagné de trois céramiques, d'un seau en métal et d'un objet métallique indéterminé. Le mobilier est principalement présent dans la partie nord de la tombe.

23. . La description des tombes se fera toujours selon le même modèle et dans le même ordre ; l'absence d'un paragraphe signifie que l'observation n'a pu être faite.

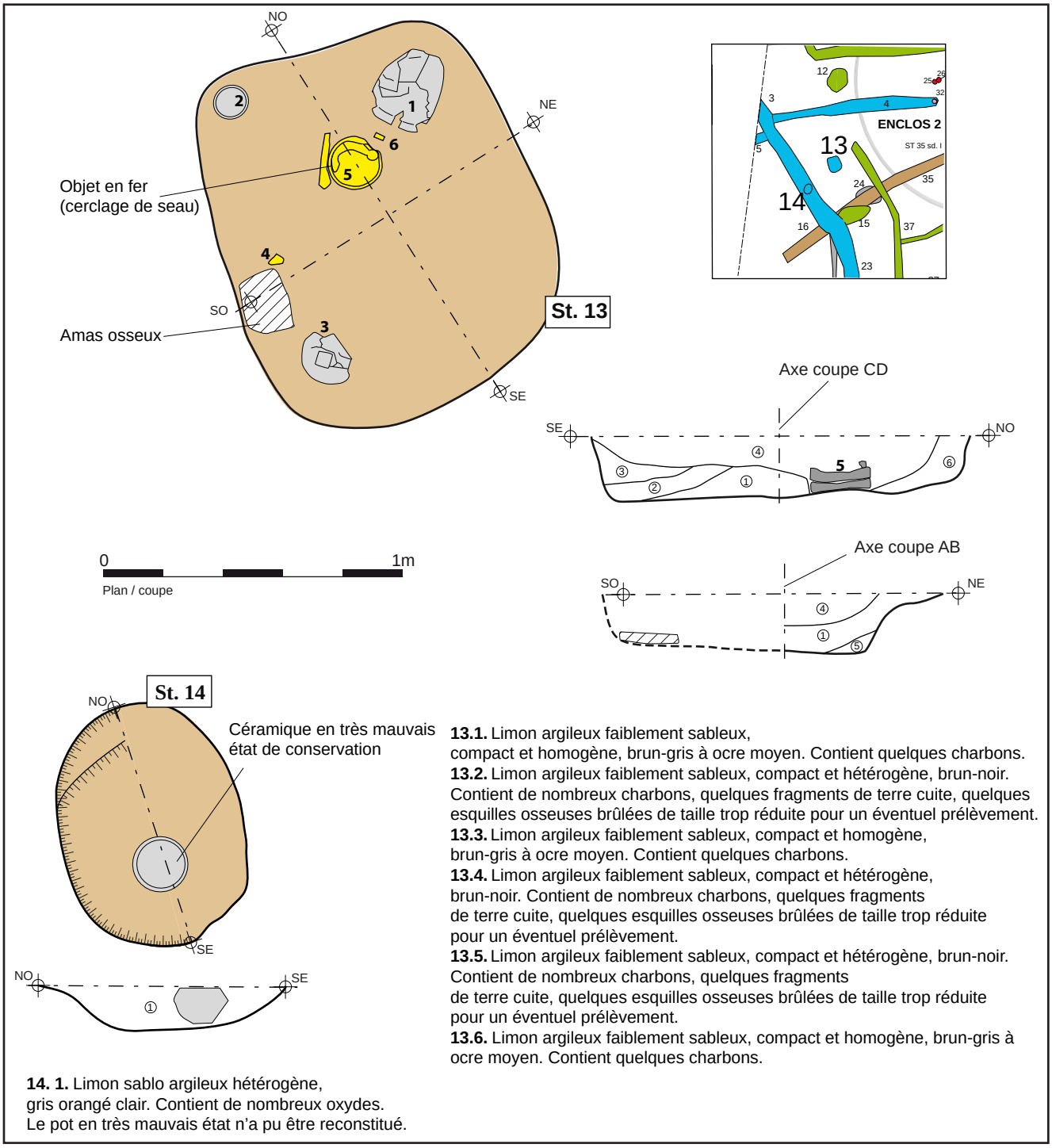

13.1. Limon argileux faiblement sableux, compact et homogène, brun-gris à ocre moyen. Contient quelques charbons.
13.2. Limon argileux faiblement sableux, compact et hétérogène, brun-noir. Contient de nombreux charbons, quelques fragments de terre cuite, quelques esquilles osseuses brûlées de taille trop réduite pour un éventuel prélèvement.
13.3. Limon argileux faiblement sableux, compact et homogène, brun-gris à ocre moyen. Contient quelques charbons.
13.4. Limon argileux faiblement sableux, compact et hétérogène, brun-noir. Contient de nombreux charbons, quelques fragments de terre cuite, quelques esquilles osseuses brûlées de taille trop réduite pour un éventuel prélèvement.
13.5. Limon argileux faiblement sableux, compact et hétérogène, brun-noir. Contient de nombreux charbons, quelques fragments de terre cuite, quelques esquilles osseuses brûlées de taille trop réduite pour un éventuel prélèvement.
13.6. Limon argileux faiblement sableux, compact et homogène, brun-gris à ocre moyen. Contient quelques charbons.

14. 1. Limon sablo argileux hétérogène, gris orangé clair. Contient de nombreux oxydes. Le pot en très mauvais état n'a pu être reconstitué.

Fig. 71 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, les tombes 13 et 14 (plans et coupes).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
L'amas osseux a été prélevé en bloc pour une fouille ultérieure. La conservation est médiocre : en partie supérieure, les ossements sont très fragmentés et la présence importante de spongieux accentue ce problème. On observe quelques déplacements d'os, il est possible que l'amas osseux ne soit pas intact. Le dépôt osseux a été tamisé par moitiés.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

Tombe 13

Tombe 13 - détail céramique et objet en fer 5

Tombe 14

Fig. 72 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, les tombes 13 et 14 (clichés).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

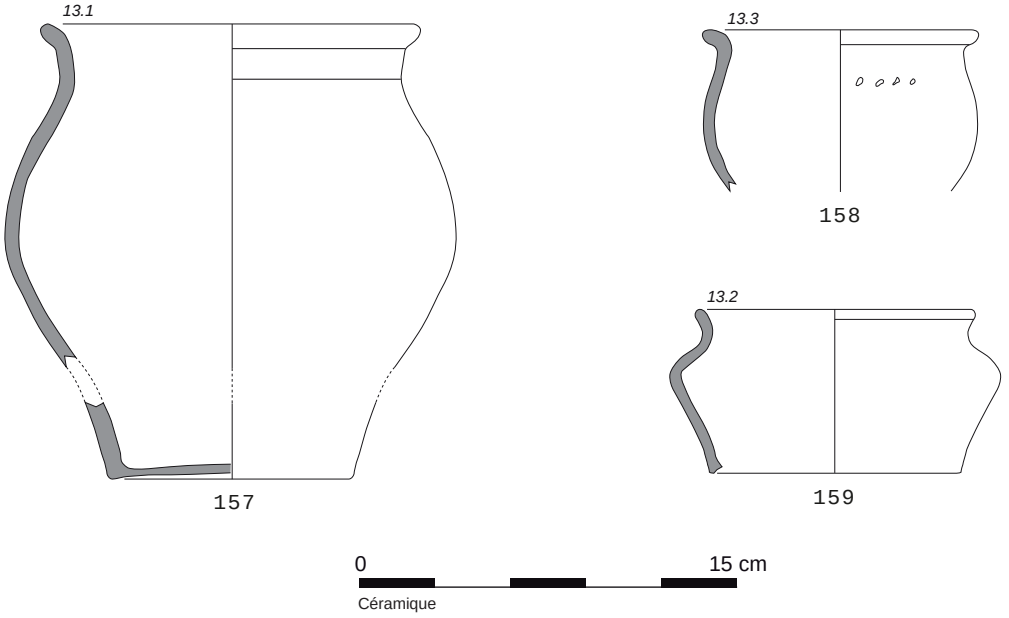

157. Bouteille ovoïde et col court subvertical pâte fine sombre (deg. très fin quartz et chamotte), modelée et éventuellement tournassée pour sa finition (forme haute, dessinée). Un coup de feu sur un côté du vase. Diam. ouv. : 14,4 cm, diam. max. : 18 cm, diam. fond : 9,5 cm, haut. recons. : 18 cm.
158. Pot globulaire à bord subvertical, en pâte fine (deg. chamotte), grossièrement modelé (forme moyenne, dessinée). Diam. ouv. : 10 cm, haut. cons. : 6,3 cm.
159. Ecuelle à épaulement caréné haut et bord subvertical, en pâte fine (deg. quartz très fin), grossièrement modelée (forme basse, dessinée). Diam. ouv. : 10,5 cm, diam. max. : 15,2 cm, diam. fond : 10 cm, haut. cons. : 6,3 cm.

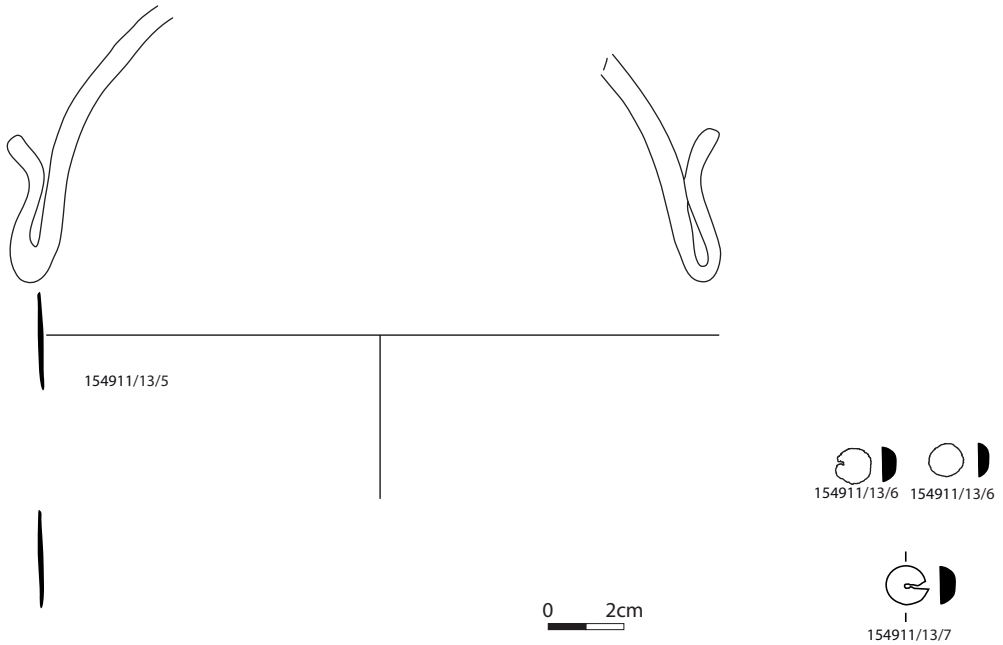

154911/13/5. Seau (de. 178 ; h. totale 90) à double cerclage en fer (h. 26), anse à extrémité recourbée et attache d'anse en anneau positionnée au-dessus du cerclage. Les dimensions sont restituées d'après les données de fouille.
154911/13/6. Cabochon hémisphérique fixé par brasure au plomb et recouvert d'une tôle en alliage base cuivre, de. 9,2 à 9,7 ; h. 3,1.
154911/13/7. Cabochon, *id*. 154911_13_6 de. 10,2 ; h. 4,3.

Fig. 73 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, les tombes 13 et 14 (mobilier céramique et métallique).
© David Bardel, Alexia Morel - Inrap.

Stade de combustion
La crémation a été poussée jusqu'à l'obtention d'os blancs. Cette couleur blanche générale témoignerait d'une température de crémation d'au moins 800°C pendant une durée minimale de 90 minutes (Hummel *et al.*, 1988)[24]. Cependant, cette indication est à prendre avec prudence car beaucoup de facteurs peuvent influer sur la coloration des os : durée d'exposition aux flammes, masse corporelle de l'individu, type de bûcher utilisé, etc.[25].

24. Hummel *et al.*, 1988.

25. Lenorzer, 2006.

Contenu du dépôt (**tab. 8**)
Poids global du dépôt osseux : 122,5 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 2,4 % : **fig. 74**
Faune : aucune parmi les os.

Poids en grammes	Tombe / os st. 13	niveau sup	moitié sud	moitié nord	dans comblement du quart 1	Total
	crâne	2,2	0,8			
	mandibule					
	dents supérieures					
	dents inférieures					
	dents indéterminées					
	os hyoïde					
	osselets de l'oreille					
	cartilage calcifié					
	Total tête	**2,2**	**0,8**	**0,0**	**0,0**	**3,0**
	atlas					
	axis					
	vertèbres (C3 à C7)					
	vertèbres thoraciques					
	vertèbres lombaires					
	vertèbres indéterminées					
	sacrum					
	coccyx					
	côtes	1,1	1,1			
	sternum					
	Total tronc	**1,1**	**1,1**	**0,0**	**0,0**	**2,2**
	clavicule					
	scapula					
	humérus					
	radius					
	ulna					
	carpe					
	métacarpe					
	phalanges des mains					
	membres supérieurs indéterminés					
	Total membres supérieurs	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
	coxal					
	fémur					
	pâtella					
	tibia					
	fibula					
	tarse					
	métatarse					
	phalanges des pieds					
	sésamoïdes					
	membres inférieurs indéterminés					
	Total membres inférieurs	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
	Total fragments ou os déterminés	**3,3**	**1,9**	**0,0**	**0,0**	**5,2**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds					
	ossements indéterminés	21,5	41,3	52,8	1,7	117,3
	Total fragments ou os indéterminés	**21,5**	**41,3**	**52,8**	**1,7**	**117,3**
	Poids total	**24,8**	**43,2**	**52,8**	**1,7**	**122,5**

Tab. 8 : Composition du dépôt de la tombe 13 en grammes.
© Sophie Oudry.

Mobilier : un clou en fer incomplet dans la moitié nord.
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

Dynamique de composition du dépôt (**fig. 74**)
Le poids global du dépôt osseux est très faible (122 g) et ne correspond pas à la totalité des restes osseux attendus à l'issue de la crémation d'un adulte, qui est en moyenne de 1 627 g[26]. La conservation de la tombe n'est pas parfaite mais n'explique pas à elle seule cette faible quantité d'ossements : l'arasement n'a pas touché l'amas osseux comme on peut le voir sur le relevé en coupe de la sépulture. La faible quantité d'ossements présents est donc due à d'autres facteurs : la nature du sédiment (limons argileux) peut influer sur la conservation des os ; il peut aussi s'agir d'un choix des officiants de ne déposer qu'une partie des résidus du cadavre après la crémation. La conservation des os présents est mauvaise : la longueur maximale des fragments est de l'ordre de 1 à 2 cm. Cela limite considérablement leur identification, comme en témoigne le taux d'ossements indéterminés (plus de 95 %). Dans ces conditions, toute réflexion sur la sélection éventuelle d'une partie du corps pour représenter le défunt est compromise.

26. . McKinley 1993.

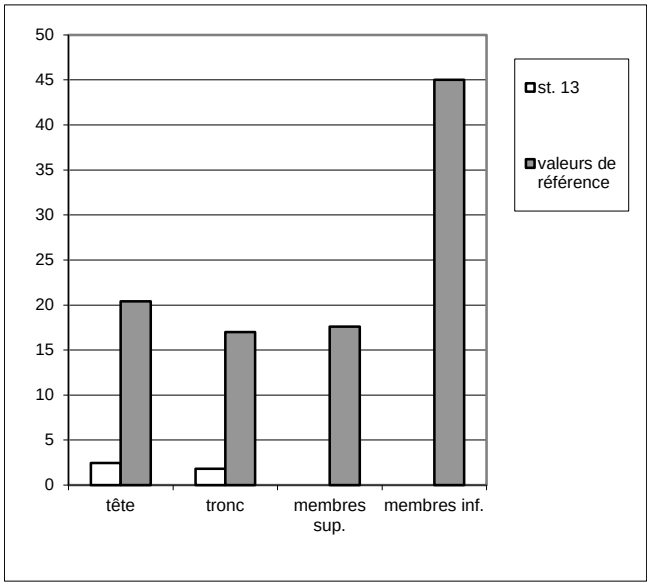

Fig. 74 : Indices pondéraux de la tombe 13 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Fig. 75 : Raillencourt-Sainte-Olle, secteur 7, tombe 13, cliché lors du démontage en laboratoire.
© Sophie Oudry - Inrap.

Mode de dépôt de l'amas osseux (**fig. 75**)
Les ossements se présentent sous la forme d'un amas peu dense, de forme irrégulière en plan et en profil (20 x 17 cm, épaisseur maximale : 3 cm).
Les ossements ont été déposés vraisemblablement directement dans la tombe, sans contenant. En effet, on n'observe aucun alignement d'os, ni verticalisation témoignant d'une contrainte éventuelle dûe à des parois. Il est toutefois possible que les os aient été déposés dans un contenant très souple, comme une enveloppe de tissu lâche. Le clou en fer a été posé après les ossements.
L'ensemble paraît avoir été écrasé, peut-être à la suite de l'effondrement d'un couvercle protégeant la tombe ou son mobilier.

Remarques
Les bords assez irréguliers, surtout côté est, ont été difficiles à déceler.

Les offrandes

La céramique (**fig. 73**)
Le dépôt céramique se compose de 3 vases (2 formes basses, 1 forme haute).
157. (inv. 13.1). Bouteille ovoïde et col court subvertical pâte fine sombre (deg. très fin quartz et chamotte), modelée et éventuellement tournassée pour sa finition (forme haute, dessinée). Un coup de feu sur un côté du vase. Diam. ouv. : 14,4 cm, diam. max. : 18 cm, diam. fond : 9,5 cm, haut. recons. : 18 cm.
158. (inv. 13.3). Pot globulaire à bord subvertical, en pâte fine (deg. chamotte), grossièrement modelée (forme moyenne, dessinée). Diam. ouv. : 10 cm, haut. cons. : 6,3 cm.
159. (inv. 13.2). Écuelle à épaulement caréné haut et bord subvertical, en pâte fine (deg. quartz très fin), grossièrement modelée (forme basse, dessinée). Diam. ouv. : 10,5 cm, diam. max. : 15,2 cm, diam. fond : 10 cm, haut. cons. : 6,3 cm.

Les objets métalliques (**fig. 73**)
Le seau de la tombe 13 était à l'origine décorée de pièces en alliage base cuivre (tôle de garniture, cabochons brasés au plomb) comme l'attestent les éléments retrouvés en périphérie enregistrés dans l'us 1 ou dans la moitié nord de la fosse (154911_13_6 à 9). Il demeure relativement simple dans sa conception. Sous le poids des terres, les cerclages se sont ouverts. Lors de la fouille manuelle, la face d'apparition du seau s'est révélée plane. La cohésion du seau post-prélèvement n'a pas été préservée. L'objet en fer le long de ce dernier n'a pas été retrouvé.

La fibule 154911_13_4. retrouvée en périphérie de l'amas osseux, malgré le fait qu'elle soit incomplète, est attribuable au type Gebhard 22 datable de LTC2b/D1a ce qui est en adéquation avec le matériel céramique connexe.

154911_13_5. Seau (de. 178 ; h. totale 90) à double cerclages en fer (h. 26), anse à extrémité recourbée et attache d'anse en anneau positionnée au-dessus du cerclage. Les dimensions sont restituées d'après les données de fouille.

154911_13_6. Cabochon hémisphérique fixé par brasure au plomb et recouvert d'une tôle en alliage base cuivre, de. 9,2 à 9,7 ; h. 3,1.

154911_13_7. Cabochon, id. 154911_13_6 de. 10,2 ; h. 4,3.

154911_13_8. 3NR tôle en alliage base cuivre.

154911_13_9. 1NR de l'anse en fer de section circulaire ; L. cons. 20,8 ; sec. 7,6.

154911_13_4 Fibule en fer de schéma La Tène moyenne, ardillon et partie supérieure de l'arc conservés, moitié du ressort en arbalète et attache sur l'arc ; L. cons. 16.

La tombe 14 (**fig. 71 et 72**)

Formes et Dimensions
Elle se présentait au décapage comme une fosse ovale orientée nord-sud de 0,82 x 0,60 m pour une profondeur de 0,15 m. Elle a la morphologie d'une cuvette à fond plat incliné vers le nord où son profil est un peu différent (bord peu incliné — banquette ?). Néanmoins soyons prudent avec ce profil d'une tombe creusée dans un comblement "meuble" ou du moins pas aussi compact que le terrain naturel.

Comblement
Son comblement unique composé d'un limon argileux gris-orange clair n'a livré qu'une poterie en mauvais état de conservation.

Amas osseux et mobilier
Aucun ossement n'a été mis au jour dans la fosse : le seul dépôt est constitué d'un vase en position verticale, sensiblement au centre de la fosse. La fosse étant peu profonde, on ne peut exclure la présence initiale d'un dépôt osseux plus en hauteur.

Remarques
Cette structure a été interprétée comme une tombe creusée dans le comblement du fossé 3 de l'enclos curviligne 1.

Les offrandes
Seule une céramique a été observée à la fouille, son état de conservation ne permet pas davantage de remarques que ce qui vient d'être énoncé dans la partie «amas osseux et mobilier» ci-dessus. Les quelques observations permettent toutefois de la rapprocher de celles qui ont été observées dans la tombe à incinération 13.

2.2.3.5 Phase 4 : espace funéraire entre -30 et le dernier quart du I^er^ s. de notre ère

La tombe à incinération 46 (**fig. 76 et 77**)

La tombe à incinération 46 appartient au second groupe de tombes du secteur 7, au sud-est des tombes 13 et 14. Elle se situe en dehors de l'alignement principal observé dans ce petit espace funéraire. Elle est décalée vers le nord-ouest, à quelques centimètres de l'extrémité du fossé 50 (**fig. 76**).

Formes et Dimensions
Elle se présente en surface comme une fosse irrégulièrement ovale, orientée nord-nord-est/sud-sud-ouest de 1,60 x 1,16 m au plus large ; il faut appuyer sur la profondeur anecdotique puisque seul 0,08 m ont survécu aux affres du temps.

Comblement
La tombe est comblée d'un limon argileux brun clair.

Amas osseux et mobilier
Compte tenu de l'arasement important de la structure, les profils ne sont plus visibles et le fond est relativement plat. Les restes du défunt sont présents sous la forme d'ossements brûlés déposés dans un vase en céramique au centre de la fosse. Aucune autre offrande n'a été déposée.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
Le vase contenant les os a été prélevé en bloc en vue d'une fouille ultérieure. La conservation est moyenne et il manque malheureusement une partie non négligeable du dépôt osseux.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte robuste et de sexe indéterminé. On note des remaniements légers du périoste sur le crâne (au dessus de l'orbite droite).

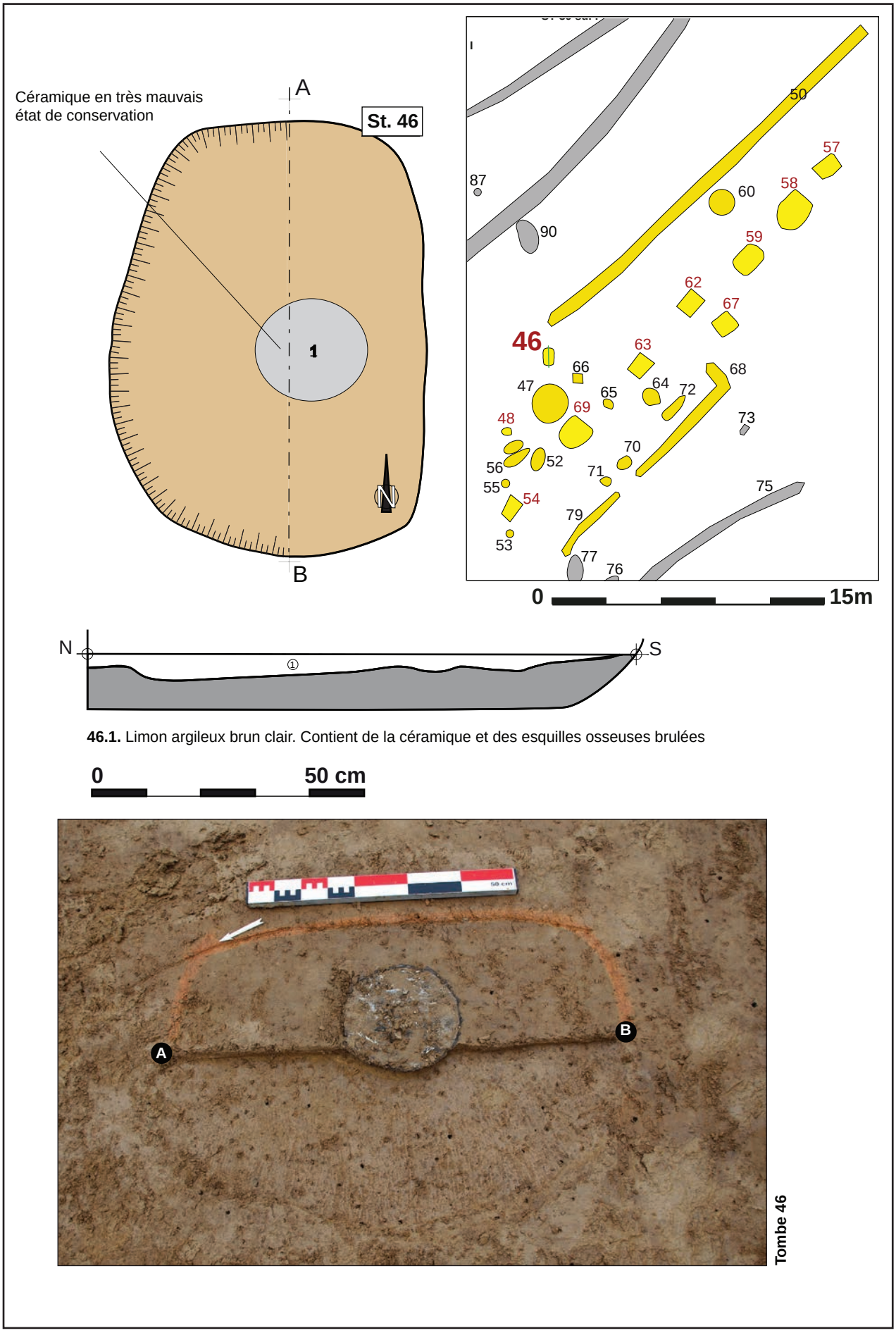

46.1. Limon argileux brun clair. Contient de la céramique et des esquilles osseuses brulées

Fig. 76: Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 46 (plan, coupe et cliché).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

Contenu du dépôt (**tab. 9**)
Poids global du dépôt osseux : 430,9 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 10,4 % (**fig. 77**)
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : 1 graine, 2 tessons (pâte fine noire).
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

Dynamique de composition du dépôt
Le poids global du dépôt osseux est faible (431 g) ; on est loin des moyennes attendues pour la crémation d'un adulte. Cependant, si l'on prend en

Poids en grammes	Tombe / os		Total
	st. 46		
	crâne	44,9	
	mandibule		
	dents supérieures		
	dents inférieures		
	dents indéterminées		
	os hyoïde		
	osselets de l'oreille		
	cartilage calcifié		
	Total tête	**44,9**	**44,9**
	atlas		
	axis		
	vertèbres (C3 à C7)		
	vertèbres thoraciques		
	vertèbres lombaires		
	vertèbres indéterminées	11,8	
	sacrum		
	coccyx		
	côtes	2,6	
	sternum		
	Total tronc	14,4	14,4
	clavicule	7,4	
	scapula		
	humérus	23,0	
	radius	0,6	
	ulna	0,5	
	carpe		
	métacarpe		
	phalanges des mains		
	membres supérieurs indéterminés	2,8	
	Total membres supérieurs	**34,3**	**34,3**
	coxal	3,5	
	fémur	47,5	
	pâtella		
	tibia	8,4	
	fibula	3,2	
	tarse		
	métatarse		
	phalanges des pieds		
	sésamoïdes		
	membres inférieurs indéterminés	2,4	
	Total membres inférieurs	**65,0**	**65,0**
	Total fragments ou os déterminés	**158,6**	**158,6**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds	2,7	
	ossements indéterminés	269,6	269,6
	Total fragments ou os indéterminés	**272,3**	**272,3**
	Poids total	**430,9**	**430,9**

Tab. 9 : Composition du dépôt de la tombe 46 en grammes.
© Sophie Oudry.

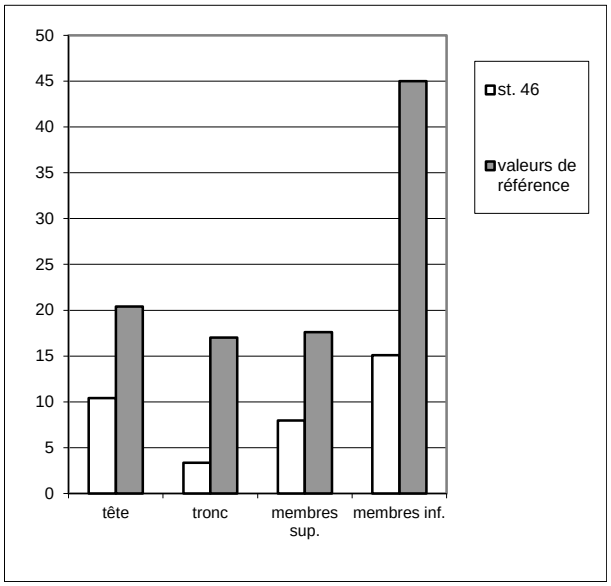

Fig. 77 : Indices pondéraux de la tombe 46 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

compte l'arasement de la structure, ce dépôt n'est pas négligeable. Toutes les parties du corps sont présentes, en proportion souvent moindre qu'attendu. Les os du crâne sont particulièrement peu représentés avec 10 % du poids global au lieu de 20 %. Ceci n'est pas dû à un problème d'identification comme cela peut être le cas pour les os longs par exemple, car les os du crâne sont aisément reconnaissables, même fragmentés, de par leur structure particulière.
Le taux d'indéterminés est notable (62 %) et limite les conclusions sur la composition de ce dépôt.
Aucune sélection d'os ne semble donc avoir été réalisée à l'issue de la crémation. Les os ont par la suite été intégralement nettoyés des résidus de combustion : il n'y a plus de charbons ou de nodules de terre cuite au sein de l'amas osseux.

Mode de dépôt de l'amas osseux
Le type de contenant ne pose pas de problème ici : les os ont été déposés en urne après leur collecte sur le bûcher. Compte tenu de la médiocre conservation des os et de l'arasement important de l'urne, il a été décidé de tamiser le contenu de l'urne.

Remarques
Cette structure est aussi une tombe qui a souffert du temps passé dans le sol (agriculture) ; sous le labour, elle a aussi souffert du décapage.

La céramique (non dessinée)
Seule une céramique a été observée à la fouille, son état de conservation est très mauvais.

Structure 48 (**fig. 78 et 79**)

La vocation funéraire stricte de la structure est difficile à affirmer avec certitude : on peut tout au plus indiquer que cette fosse et son contenu sont bien l'un des éléments du processus de crémation du cadavre. A l'issue de la crémation, le bûcher peut servir à nouveau ; pour cela il faut qu'il soit vidé d'au moins une partie des cendres et résidus accumulés. Il est possible qu'une partie de ces cendres et résidus soient dispersés, on observe cependant fréquemment des fosses comme la st. 48 : de petites dimensions, elles ont été creusées pour recueillir ces résidus de combustion. Il ne s'agit donc pas d'une sépulture à proprement parler, même si des os peuvent y être découverts.

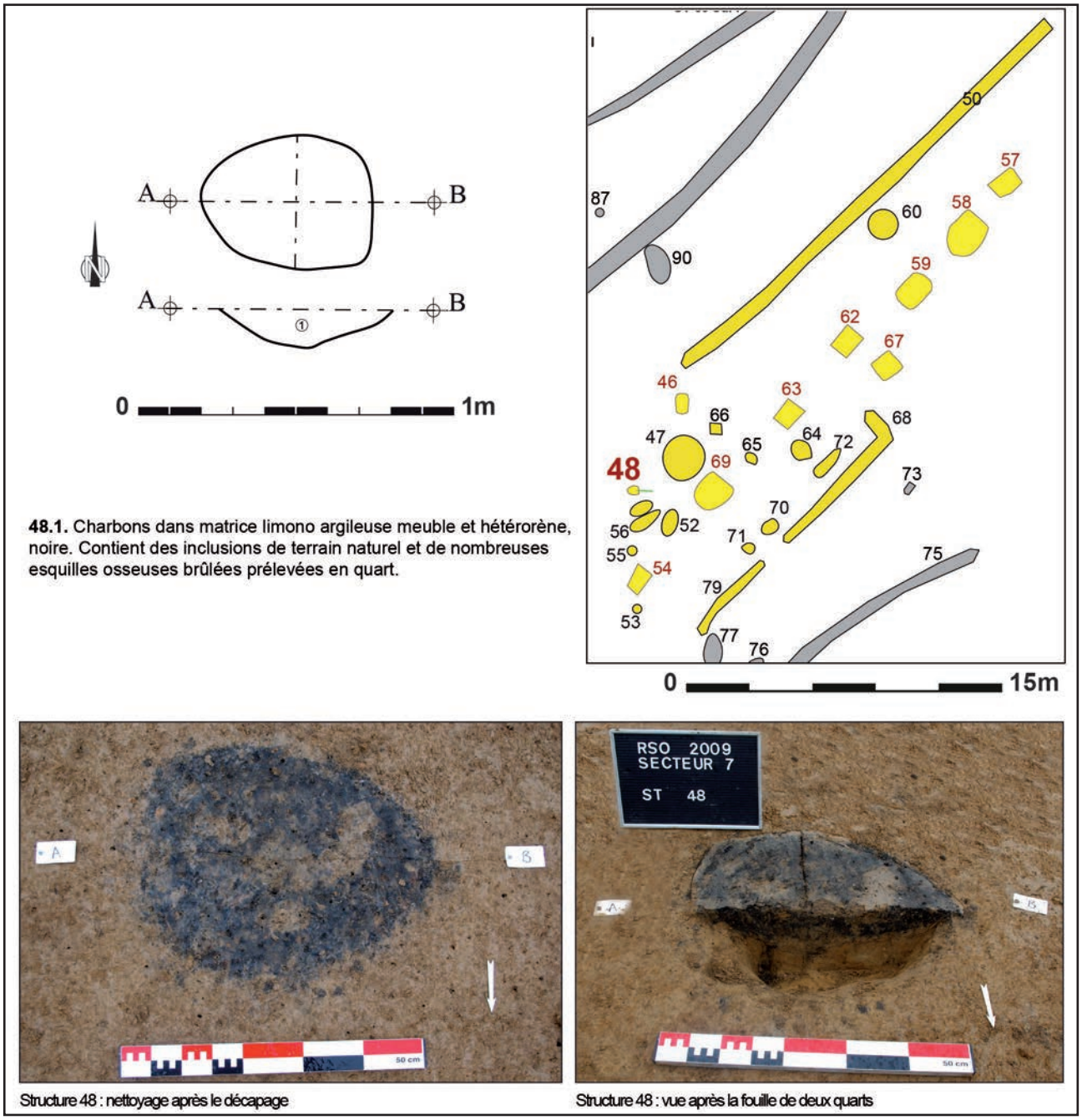

Fig. 78 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 48 (plan, coupe et cliché).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

Formes et Dimensions

Fosse de forme ovale (54 x 42 cm ; profondeur 12 cm), orientée est-ouest. Le creusement est en cuvette.

Comblement

Le comblement composé de charbons dans une matrice limoneuse renfermant des esquilles osseuses brûlées indique qu'il s'agit vraisemblablement d'une fosse de rejet de bûcher.

Amas osseux et mobilier

Aucun élément de mobilier n'a été mis au jour dans la structure.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation

La fosse a été fouillée par quarts, avec un prélèvement intégral du sédiment. Les prélèvements ont par la suite été tamisés et les refus triés et pesés. La conservation est médiocre.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe

La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie immature, sans certitude toutefois.

Stade de combustion

La crémation a été poussée jusqu'à l'obtention d'os blancs.

Contenu du dépôt (**tab. 10**)

Poids global du dépôt osseux : 55,1 g

Poids en grammes	Tombe / os st. 48	quart SE	quart NO	quart SO	quart NE	Total
	crâne	8,2	0,0	5,1	2,1	
	mandibule					
	dents supérieures					
	dents inférieures					
	dents indéterminées					
	os hyoïde					
	osselets de l'oreille					
	cartilage calcifié					
	Total tête	**8,2**	**0,0**	**5,1**	**2,1**	**15,4**
	atlas					
	axis					
	vertèbres (C3 à C7)					
	vertèbres thoraciques					
	vertèbres lombaires					
	vertèbres indéterminées		0,5			
	sacrum					
	coccyx					
	côtes					
	sternum					
	Total tronc	**0,0**	**0,5**	**0,0**	**0,0**	**0,5**
	clavicule					
	scapula					
	humérus		4,4			
	radius					
	ulna					
	carpe					
	métacarpe					
	phalanges des mains					
	membres supérieurs indéterminés					
	Total membres supérieurs	**0,0**	**4,4**	**0,0**	**0,0**	**4,4**
	coxal					
	fémur					
	pâtella					
	tibia					
	fibula					
	tarse					
	métatarse					
	phalanges des pieds					
	sésamoïdes					
	membres inférieurs indéterminés					
	Total membres inférieurs	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
	Total fragments ou os déterminés	**8,2**	**4,9**	**5,1**	**2,1**	**20,3**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds					
	ossements indéterminés	6,8	13,8	9,7	4,5	34,8
	Total fragments ou os indéterminés	**6,8**	**13,8**	**9,7**	**4,5**	**34,8**
	Poids total	**15,0**	**18,7**	**14,8**	**6,6**	**55,1**

Tab. 10 : Composition du dépôt de la tombe 48 en grammes.
© Sophie Oudry.

Taux de représentation du squelette céphalique : 27,9 % (**fig. 79**)
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : aucun parmi les os.
Résidus de combustion : charbons et nodules de terre cuite.

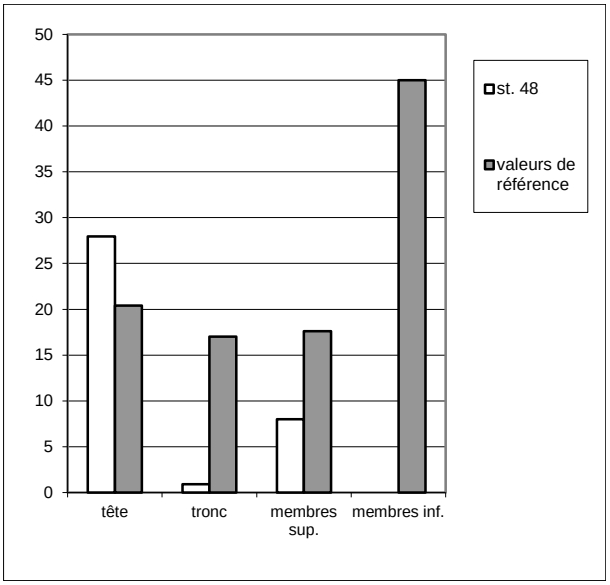

Fig. 79 : Indices pondéraux de la tombe 48 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Remarques
Le poids global des os mis au jour dans cette structure est très faible (55 g) ; ce nombre nous permet tout au plus d'affirmer le caractère mortuaire de la fosse. Certains os ont une morphologie spécifique qui fait penser à celle d'un immature ; cependant nous disposons de trop peu d'éléments pour en être certains.

La tombe à incinération 54 (**fig. 80 à 82**)

Formes et Dimensions
La fosse est de forme quadrangulaire (140 x 102 cm ; profondeur 34 cm), orientée nord-est/sud-ouest ; le fond est plat et les parois sont verticales.

Comblement
La tombe est comblée d'un limon argileux, compact et homogène, gris clair et d'une partie de terrain naturel remanié (effondrement de parois ?)

Amas osseux et mobilier
L'amas osseux, de grandes dimensions (45 x 36 cm) et de forme irrégulière, est localisé dans la moitié sud-ouest de la tombe. Il est accompagné de dix récipients en céramique, déposés pour la plupart dans la partie nord-est de la fosse. Plusieurs ossements ont été mis au jour dans la totalité du comblement de la fosse. La présence d'os issus de l'amas principal sous certaines céramiques indiquerait que l'amas osseux a été mis en place dans la fosse avant les offrandes. Cependant cette remarque est à prendre avec prudence car des esquilles ont aussi été mises au jour dans quelques vases. Ce déplacement d'os pourrait être dû à des passages de fouisseurs ou de lombrics.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
Compte tenu des dimensions de l'amas osseux, nous avons privilégié un prélèvement en vrac en deux parties. La conservation est moyenne.

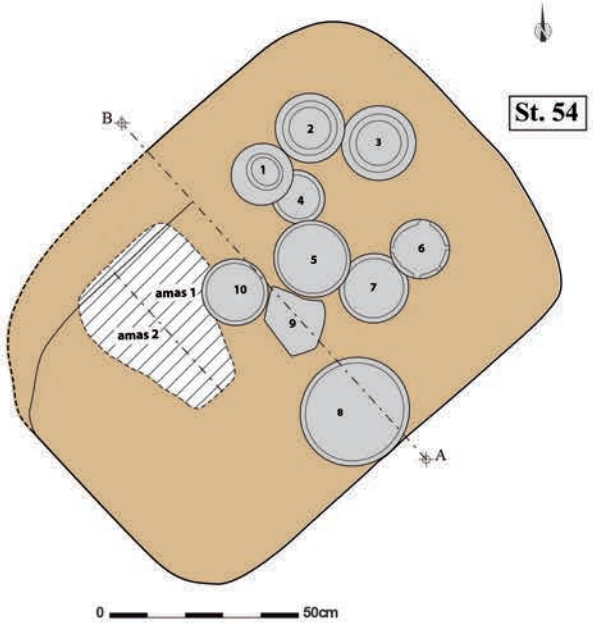

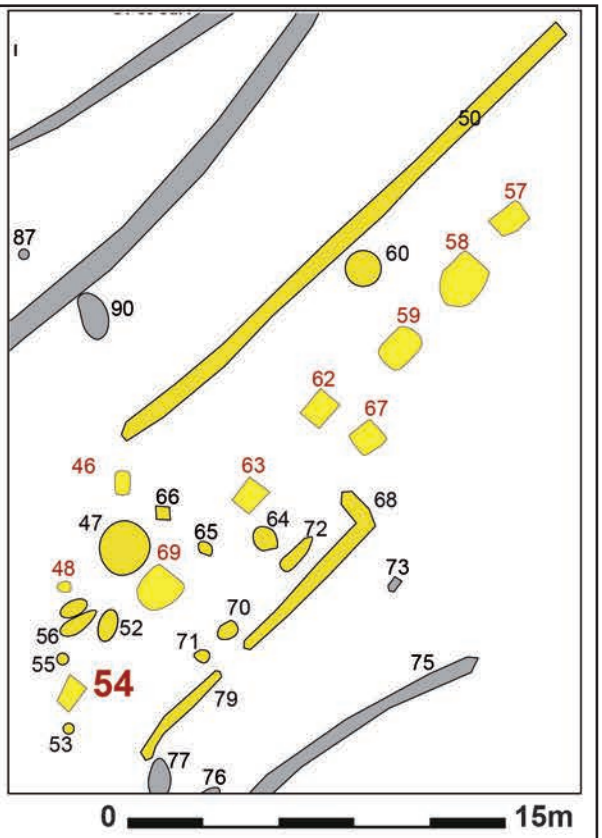

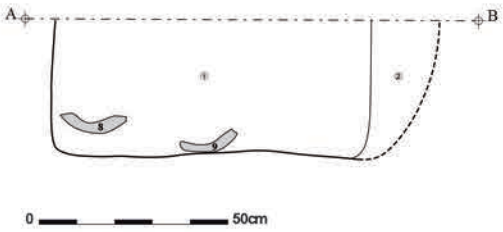

54.1. Limon argileux compact et homogène, gris clair.
Contient quelques charbons,
des esquilles osseuses brûlées dans la partie supérieure,
de la faune et de la céramique.
54.2. Terrain naturel remanié.

Tombe 54. Détail des offrandes "céramique"

Tombe 54. Vue générale

Fig. 80 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 54 (plan, coupe et clichés).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

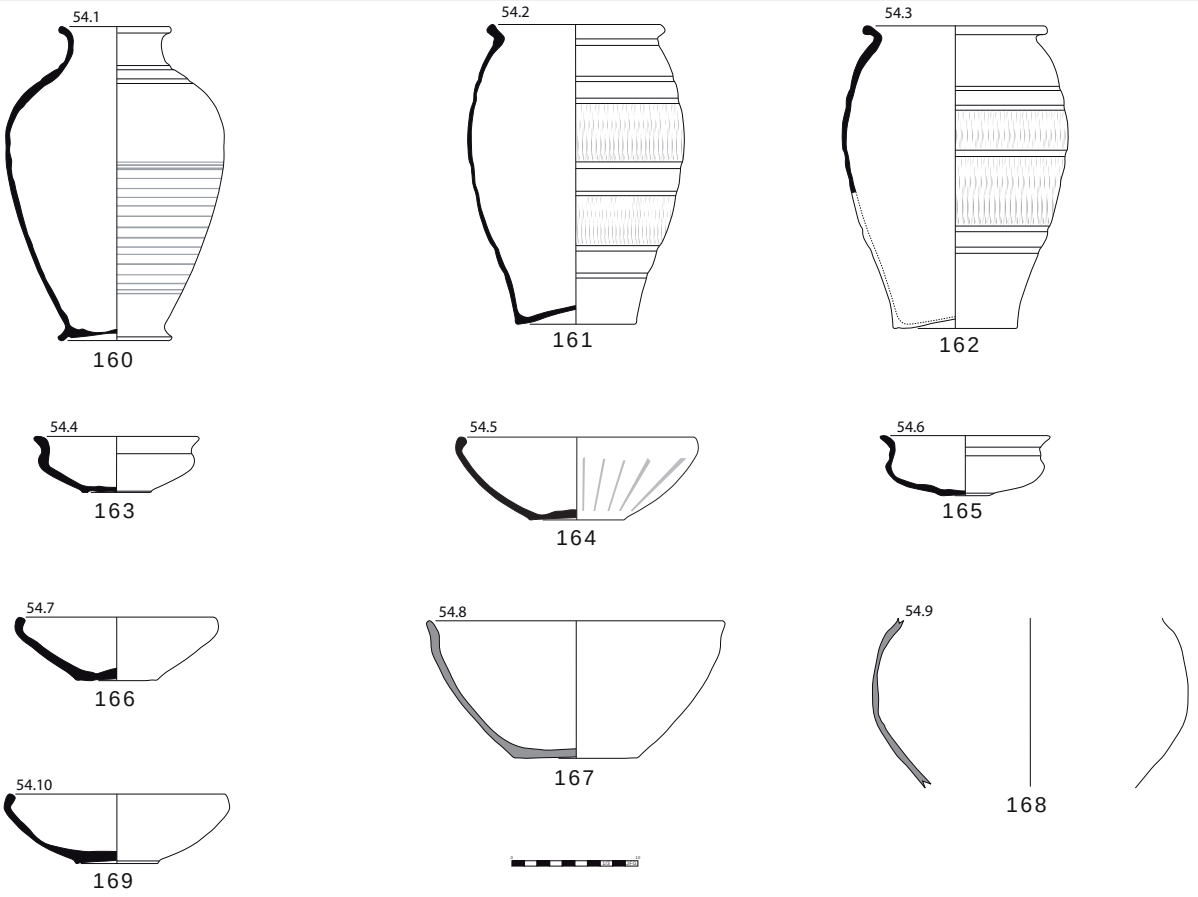

160. Bouteille (?) en céramique locale/régionale gallo-romaine sombre tournée. Diam. ouv. : 9 cm, diam. pied : 9,4 cm, diam. max. : 18,8 cm, h. : 25 cm.
161. Urne tonnelet en céramique gallo-romaine d'importation, *terra rubra*. Diam. ouv. : 14 cm, diam. pied : 10 cm, diam. max. : 18 cm, h. : 24 cm.
162. Urne tonnelet en céramique gallo-romaine d'importation, *terra rubra*. Diam. ouv. : 16 cm, diam. pied : 12 cm, diam. max. : 20 cm, h. : 25 cm.
163. Bol en céramique gallo-romaine sombre tournée. Diam. ouv. : 13 cm, diam. pied : 5,5 cm, h. : 4,4 cm.
164. Jatte ou bol en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée. Diam. ouv. : 18 cm, diam. pied : 7,4 cm, diam. max. : 19,2 cm, h. : 6,6 cm.
165. Jatte ou bol en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée. Diam. ouv. : 13,5 cm, diam. pied : 4 cm, h. : 4,8 cm.
166. Bol en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée. Diam. ouv. : 15 cm, diam. fond : 6.5 cm, diam. max. : 16,2 cm, h. : 5 cm.
167. Jatte en céramique de tradition gauloise achevé au tour lent. Diam. ouv. : 24 cm, diam. fond : 9,5 cm, h. : 10,9 cm.
168. Fragment de pot en céramique locale/régionale gallo-romaine sombre tournée B. Diam. max. : 25 cm, h. cons. : 13,5 cm.
169. Bol en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée. Diam. ouv. : 17 cm, diam. fond : 6,6 cm, diam. max. : 18 cm, h. : 5,6 cm.

Fig. 81 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 54 (mobilier céramique).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

Stade de combustion
La crémation a été poussée jusqu'à l'obtention d'os blancs.

Contenu du dépôt (**tab. 11**)
Poids global du dépôt osseux : 1 062,5 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 10,2 % (**fig. 82**)
Faune : fragment de molaire de porc dans la céramique 4.
Mobilier : aucun parmi les os.
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

Poids en grammes	Tombe / os	dans	partie	partie	céramique	céramique 2	céramique 4	Total
	st. 54	comblement	1	2	1			
	crâne	37,2	38,7	32,8				
	mandibule							
	dents supérieures							
	dents inférieures							
	dents indéterminées							
	os hyoïde							
	osselets de l'oreille							
	cartilage calcifié							
	Total tête	**37,2**	**38,7**	**32,8**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**108,7**
	atlas							
	axis							
	vertèbres (C3 à C7)							
	vertèbres thoraciques							
	vertèbres lombaires							
	vertèbres indéterminées	9,7	17,7	6,9				
	sacrum							
	coccyx							
	côtes	13,6	16,5	18,5				
	sternum							
	Total tronc	**23,3**	**34,2**	**25,4**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**82,9**
	clavicule							
	scapula		6,1					
	humérus		13,3	7,0				
	radius			1,2				
	ulna	0,2	3,1					
	carpe							
	métacarpe							
	phalanges des mains							
	membres supérieurs indéterminés	4,4	3,5	5,4				
	Total membres supérieurs	**4,6**	**26,0**	**13,6**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**44,2**
	coxal		61,9	16,9				
	fémur	4,5	28,6	11,9				
	pâtella							
	tibia	1,0	14,3	2,3				
	fibula	4,3	2,0	1,4				
	tarse							
	métatarse							
	phalanges des pieds							
	sésamoïdes							
	membres inférieurs indéterminés		3,1	6,2				
	Total membres inférieurs	**9,8**	**109,9**	**38,7**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**158,4**
	Total fragments ou os déterminés	**74,9**	**208,8**	**110,5**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**394,2**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds	1,1	4,0	1,6				
	ossements indéterminés	217,9	284,8	154,7	1,0	2,7	0,5	661,6
	Total fragments ou os indéterminés	**219,0**	**288,8**	**156,3**	**1,0**	**2,7**	**0,5**	**668,3**
	Poids total	**293,9**	**497,6**	**266,8**	**1,0**	**2,7**	**0,5**	**1062,5**

Tab. 11 : Composition du dépôt de la tombe 54 en grammes.
© Sophie Oudry.

Dynamique de composition du dépôt

Le poids global du dépôt osseux est important (1060 g), même s'il ne correspond pas à la totalité des restes osseux attendus à l'issue de la crémation d'un adulte, qui est en moyenne de 1627 g[27]. La fosse étant profonde, on peut considérer qu'on a là la totalité des os déposés dans la tombe. La proportion d'ossements indéterminés est assez importante (plus de 60 %) et limite donc les réflexions sur les répartitions anatomiques. On note que le squelette céphalique est peu représenté, avec seulement 10 % au lieu des 20 % attendus. Compte tenu de la préservation de l'amas osseux, il s'agit vraisemblablement d'un choix des officiants. Les côtes et la ceinture

27. . McKinley 1993.

pelvienne sont bien représentées, au contraire des os longs des membres supérieurs et inférieurs, dont les proportions sont très faibles.
Aucun résidu de combustion n'a été mis au jour dans l'amas, les os ont donc été très bien nettoyés après leur ramassage sur le bûcher.

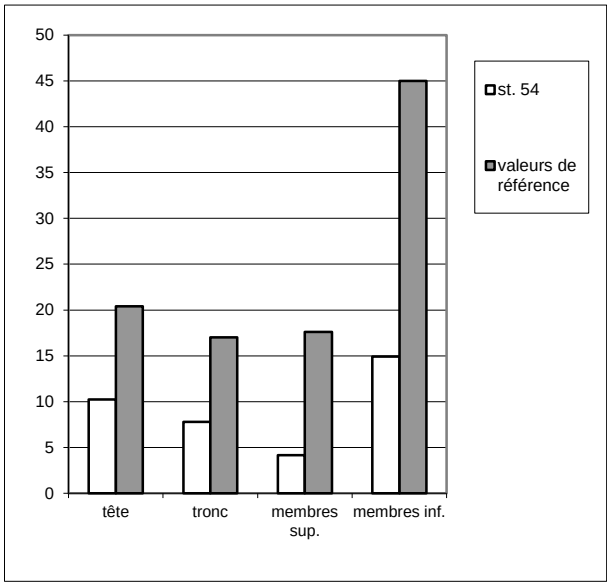

Fig. 82 : Indices pondéraux de la tombe 54 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Mode de dépôt de l'amas osseux
Lors de la fouille, aucune trace de contrainte ou de contenant n'a été observé. Les éléments mettent en évidence un versement des os sans contenant depuis la paroi nord-ouest. Cela résulte donc en une nappe d'ossements peu épaisse mais assez large.

Les offrandes
La céramique (**fig. 81**)
160. (inv. 54.1). Bouteille (?) en céramique locale/régionale gallo-romaine sombre tournée ; pâte sableuse gris-vert à noyau gris-brun ; surface gris à noir, lissée, plus rugueuse à l'intérieur, traces de tournage bien visibles ; panse décorée de lignes lissées horizontales.
Diam. ouv. : 9 cm, diam. pied : 9,4 cm, diam. max. : 18,8 cm, h. : 25 cm.
161. (inv. 54.2). Urne tonnelet Deru P13.1 en céramique gallo-romaine d'importation ou locale, *terra rubr*a ; pâte sableuse non observée (forme complète non cassée) ; surface beige, vernis orange abîmé, coups de feu visibles (surface noire par endroits).
Diam. ouv. : 14 cm, diam. pied : 10 cm, diam. max. : 18 cm, h. : 24 cm.
162. (inv. 54.3). Urne tonnelet Deru P20.1 en céramique gallo-romaine d'importation ou locale, *terra rubra* ; pâte sableuse non observée (forme complète non cassée) ; surface beige, vernis orange abîmé, coups de feu visibles (surface noire par endroits).
163. (inv. 54.4). Bol en céramique gallo-romaine sombre tournée ; pâte sableuse non observée (forme complète non cassée) ; surface noire (localement orange) ; surface externe lissée, surface interne plus ou moins rugueuse.
Diam. ouv. : 13 cm, diam. pied : 5,5 cm, h. : 4,4 cm.
164. (inv. 54.5). Jatte ou bol en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée ; pâte sableuse brun-gris (chamotte noire et particules blanches bien visibles) ; surface légèrement rugueuse, gris uniforme à l'intérieur, gris-orange à l'extérieur ; la surface externe est décorée de lignes lissées verticales.
Diam. ouv. : 18 cm, diam. pied : 7,4 cm, diam. max. : 19,2 cm, h. : 6,6 cm.
165. (inv. 54.6). Jatte ou bol en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée ; pâte sableuse brune à lisérés orange ; surface légèrement rugueuse gris foncé.

Diam. ouv. : 13,5 cm, diam. pied : 4 cm, h. : 4,8 cm.
166. (inv. 54.7). Bol en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée ; pâte sableuse brune ; surface gris-noir légèrement rugueuse.
Diam. ouv. : 15 cm, diam. fond : 6,5 cm, diam. max. : 16,2 cm, h. : 5 cm.
167. (inv. 54.8). Bol en céramique de tradition gauloise achevé au tour lent ; pâte chamottée non observée (forme complète non cassée) ; surface noir-gris «lissée», traces d'enduit noir à l'extérieur et à l'intérieur sans pouvoir déterminer la surface couverte.
Diam. ouv. : 24 cm, diam. fond : 9,5 cm, h. : 10,9 cm.
168. (inv. 54.9). Fragment de pot en céramique locale/régionale gallo-romaine sombre tournée B ; pâte sableuse noire à frange externe brune et frange interne beige ; surface interne beige, externe gris-brun, «lissée».
Diam. max. : 25 cm, h. cons. : 13,5 cm.
169. (inv. 54.10). Bol en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée ; pâte sableuse gris-vert ; surface noir-gris-brun, légèrement rugueuse ; décor externe de lignes verticales lissées.
Diam. ouv. : 17 cm, diam. fond : 6,6 cm, diam. max. : 18 cm, h. : 5,6 cm.

La tombe à incinération 57 (**fig. 83 à 85**)

Formes et Dimensions
La fosse de forme quadrangulaire (140 x 102 cm ; profondeur 34 cm), est orientée nord-nord-est/sud-sud-ouest ; le fond est sensiblement plat et les parois sont verticales.

Comblement
La tombe est comblée d'un limon argilo-sableux brun-gris clair.

Amas osseux et mobilier
Deux amas osseux distincts sont visibles : le premier (amas 1) est localisé dans la moitié nord-est de la tombe, le long de la paroi nord-ouest ; il mesure 44 x 35 cm en surface. L'amas 2 est localisé contre la même paroi, mais dans la moitié sud-ouest ; il mesure 45 x 42 cm. Deux groupes de céramiques accompagnent les amas : au nord-est, les vases 1 à 5 semblent être liés à l'amas 1 et au sud-ouest les vases 6 à 11 semblent être rattachés à l'amas 2. Des clous en fer ont été observés sur les amas osseux et dans la fosse.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
Comme dans le cas de la tombe 54, les dimensions des amas et l'absence d'organisation visible en surface nous a conduit à prélever les amas en vrac, par moitiés. Les prélèvements ont ensuite été tamisés et les restes triés et pesés ; la conservation des os est moyenne.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La présence de deux amas distincts rendait possible la présence de deux individus. Toutefois, l'inventaire des pièces osseuses ne montre qu'un seul individu (NMI). Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. De plus, le poids global des deux amas osseux (855,3 g) est tout à fait plausible pour un seul individu. Les raisons de la dispersion d'un seul individu nous échappent cependant. L'individu est de morphologie adulte gracile et de sexe indéterminé.

Stade de combustion
La crémation a été poussée jusqu'à l'obtention d'os blancs.

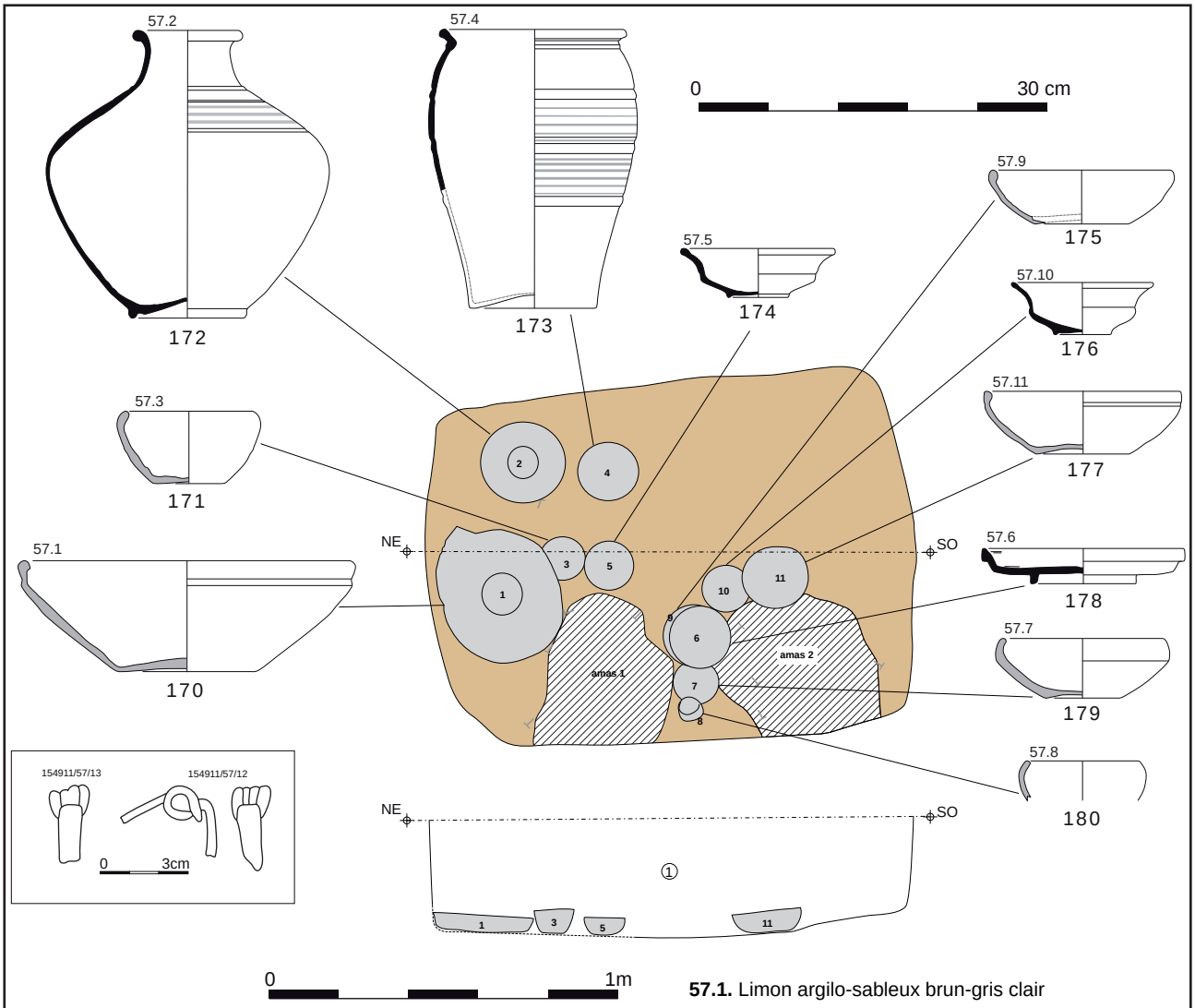

57.1. Limon argilo-sableux brun-gris clair

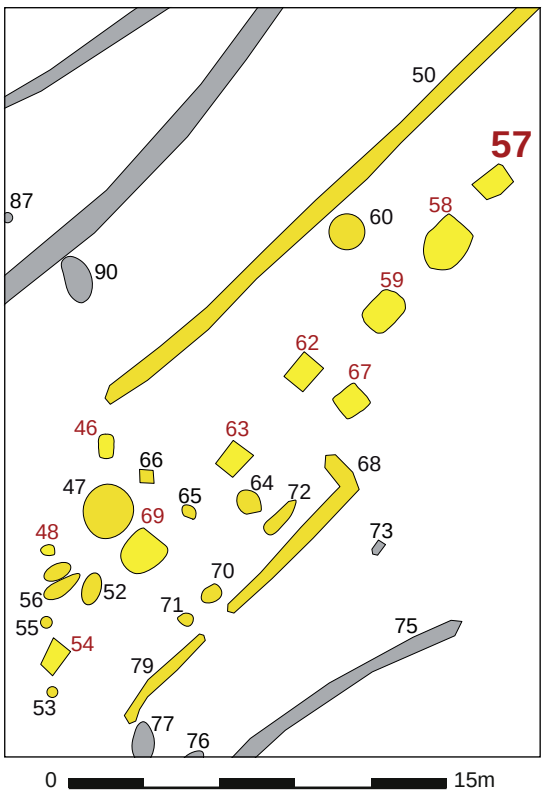

170. Jatte en céramique de tradition gauloise,
diam. ouv. : 28 cm, diam. fond : 11,7 cm, h. : 9,6 cm
171. Bol en céramique de tradition gauloise,
diam. ouv. : 11cm, diam. fond : 6,3 cm, diam. max. : 12,4 cm, h. : 6,3 cm
172. Bouteille en *terra nigra*, diam. ouv. : 8,6 cm,
diam. fond : 10 cm, diam. max. : 24,4 cm, h. : 24,7 cm
173. Urne tonnelet en *terra nigra*,
diam. ouv. : 15,6 cm, diam. fond : 11,2 cm, diam. max. : 18,2 cm, h. : 24 cm
174. Coupe en céramique locale gallo-romaine,
diam. ouv. : 13 cm, diam. fond : 5,4 cm, h. : 4,2 cm
175 / 177 / 179 / 180. Bols en céramique de tradition gauloise,
175. diam. ouv. : 13,7 cm, diam. fond : 6,2 cm, h. : 5,1 cm
177. diam. ouv. : 15,1 cm, diam. fond : 7,9 cm, h. : 4,6 cm
179. diam. ouv. : 16,6 cm, diam. fond : 8 cm, h. : 5,4 cm
180. diam. ouv. : 9,5 cm, h. cons. : 3,3 cm
176. Coupe en céramique locale gallo-romaine,
diam. ouv. : 11,8 cm, diam. fond : 5 cm, h. : 4,5 cm
178. Assiette en *terra rubra*,
diam. ouv. : 17,5 cm, diam. fond : 9,2 cm, h. : 3,1 cm

154911/57/12. Fibule de type Feugère-Philippe 4a1 ou Feugère Debord 4c2b en fer, partie haute conservée ; ressort à quatre spires et corde interne, ressort couvert en partie par l'arc, arc triangulaire rubané ; L. cons. 35.
154911/57/13. Fibule de type Feugère-Philippe 4a1 ou Feugère Debord 4c2b en fer, partie haute conservée, ouverte ; ressort à quatre spires et corde interne, arc coudé à la tête de section rectangulaire ; L. cons. 27.

Fig. 83 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 57 (plan, coupe et mobilier).
© Jean-François Geoffroy, Alexia Morel - Inrap.

Fig. 84 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 57 (clichés).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

Contenu du dépôt (**tab. 12**)
Poids global du dépôt osseux : 855,3 g

Poids en grammes

Tombe / os st. 57	comble-ment	céra-mique 7	amas 1 niv sup	amas 1 moitié NE	amas 1 moitié SO	amas 2 niv sup	amas 2 moitié NO	amas 2 moitié NE	Total
crâne	40,8	3,6	3,5	12,0	16,5		21,9	41,4	
mandibule									
dents supérieures									
dents inférieures									
dents indéterminées									
os hyoïde									
osselets de l'oreille									
cartilage calcifié									
Total tête	**40,8**	**3,6**	**3,5**	**12,0**	**16,5**	**0,0**	**21,9**	**41,4**	**139,7**
atlas									
axis									
vertèbres (C3 à C7)									
vertèbres thoraciques									
vertèbres lombaires									
vertèbres indéterminées	4,7	2,5		4,4	2,7		6,3	8,6	
sacrum									
coccyx									
côtes	6,3	1,7	1,4	3,0	4,2		4,8	0,1	
sternum									
Total tronc	**11,0**	**4,2**	**1,4**	**7,4**	**6,9**	**0,0**	**11,1**	**8,7**	**50,7**
clavicule									
scapula								2,6	
humérus	0,6		1,3					8,4	
radius		1,2			2,1		0,4		
ulna				1,9					
carpe									
métacarpe									
phalanges des mains									
membres supérieurs indéterminés	1,8			1,2	0,4		0,7	2,3	
Total membres supérieurs	**2,4**	**1,2**	**1,3**	**3,1**	**2,5**	**0,0**	**1,1**	**13,3**	**24,9**
coxal							7,6		
fémur				9,2	3,5			8,0	
pâtella									
tibia	2,3			3,6	1,4		11,7	8,0	
fibula							1,3		
tarse									
métatarse									
phalanges des pieds									
sésamoïdes									
membres inférieurs indéterminés				1,7	2,0		1,5		
Total membres inférieurs	**2,3**	**0,0**	**0,0**	**14,5**	**6,9**	**0,0**	**22,1**	**16,0**	**61,8**
Total fragments ou os déterminés	**56,5**	**9,0**	**6,2**	**37,0**	**32,8**	**0,0**	**56,2**	**79,4**	**277,1**
MTC, MTT, phalanges mains ou pieds	1,0		0,9	0,5			1,4	3,4	
ossements indéterminés	94,1	10,8	13,3	85,7	137,4	2,9	116,6	110,2	**571,0**
Total fragments ou os indéterminés	**95,1**	**10,8**	**14,2**	**86,2**	**137,4**	**2,9**	**118,0**	**113,6**	**578,2**
Poids total	**151,6**	**19,8**	**20,4**	**123,2**	**170,2**	**2,9**	**174,2**	**193,0**	**855,3**

Tab. 12 : Composition du dépôt de la tombe 57 en grammes.
© Sophie Oudry.

Taux de représentation du squelette céphalique : 16,3 % (**fig. 85**)
Faune : 2 molaires de porc hors amas.
Mobilier : dans l'amas 1, 1 ou 2 clous dans la moitié 1 nord-est ; 2 petits tessons à pâte noire hors amas ; 1 clou en niveau supérieur. Dans l'amas 2 : 3 clous en fer.
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

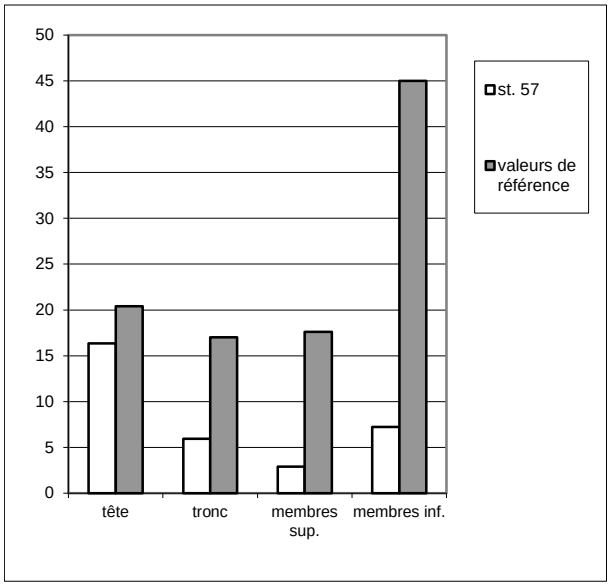

Fig. 85 : Indices pondéraux de la tombe 57 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Dynamique de composition du dépôt
Le poids global du dépôt osseux est moyen (855 g) et correspond tout juste à la moitié des restes osseux attendus à l'issue de la crémation d'un adulte. Ici encore, on ne peut invoquer une mauvaise conservation de la structure car sa profondeur de creusement l'a protégée des pratiques agricoles postérieures. Il s'agit donc là de la quasi-totalité des restes osseux déposés par les officiants. La proportion d'ossements indéterminés est à nouveau importante : plus de la moitié du poids total n'a pu être identifiée. Le squelette céphalique est encore en proportion moindre : 16 % au lieu de 20 %.
On ne note pas de différence remarquable entre les deux amas : les proportions par région anatomique sont semblables d'un amas à l'autre. Le poids global est toutefois différent : 485 g pour l'amas 1 et 370 g pour l'amas 2.

Mode de dépôt de l'amas osseux
Comme dans le cas de la st. 54, les amas osseux semblent avoir été déversés depuis la paroi nord-ouest. On notera d'ailleurs la remarquable similitude d'orientation et de dimensions entre la st. 54 et la st. 57. La présence de clous en fer n'implique pas nécessairement la restitution d'un contenant de type coffre de bois. Il s'agit plutôt de clous ayant servi à l'assemblage d'une civière ou d'un cercueil permettant d'amener le cadavre sur le bûcher.

Les offrandes
La céramique (**fig. 83**)
170. (inv. 57.1). Bol/jatte en céramique de tradition gauloise achevé au tour lent ; pâte brun-gris à dégraissant de chamotte abondant ; surface brun-gris «lissée».
Diam. ouv. : 13,8 cm, diam. fond : 5,7 cm, h. : 4,8 cm.
171. (inv. 57.3). Bol en céramique de tradition gauloise achevé au tour lent ; pâte brun-gris à dégraissant de chamotte abondant ; surface brun-gris «lissée».
Diam. ouv. : 7,2 cm, diam. fond : 3 cm, diam. max. : 12,46 cm, h. : 3,3 cm.
172. (inv. 57.2). Bouteille en céramique locale/régionale gallo-romaine sombre tournée B (ou *terra nigra* ?) ; pâte sableuse beige-rose avec fins lisérés rouges,

chamotte orange ; surface brun-gris-noir, lissée à l'extérieur, plus rugueuse à l'intérieur, traces de tournage bien visibles.
Diam. ouv. : 8,6 cm, diam. fond : 10 cm, diam. max. : 24,4 cm, h. : 24,7 cm.
173. (inv. 57.4). Urne tonnelet Deru P13 en *terra nigra* (céramique d'importation gallo-romaine) ; pâte sableuse non observée (forme complète non cassée) ; surface noire, lissée à l'extérieur, noire légèrement rugueuse à l'intérieur ; les traces de tournage sont bien visibles et bien marquées.
Diam. ouv. : 15,6 cm, diam. pied : 11,2 cm, diam. max. : 18,2 cm, h. : 24 cm.
174. (inv. 57.5). Bol ou coupe en céramique locale/régionale gallo-romaine sombre tournée B ; pâte beige sableuse ; surface rugueuse multicolore (coups de feu) noir-gris-brun.
Diam. ouv. : 13 cm, diam. pied : 5,4 cm, h. : 4,2 cm.
175. (inv. 57.7). Coupe en céramique gallo-romaine locale/régionale sombre tournée B ; pâte sableuse gris-brun mal observée ; surface gris-brun lissée.
Diam. ouv. : 11,8 cm, diam. pied : 5 cm, h. : 4,5 cm.
176. (inv. 57.10). Bol en céramique de tradition gauloise achevé au tour lent ; pâte chamottée (orange + noire) avec particules blanches (graviers ?) ; surface brun-gris égalisée.
Diam. ouv. : 16,6 cm, diam. fond : 8 cm, h. : 5,4 cm.
177. (inv. 57.11). Bol en céramique de tradition gauloise, achevé au tour lent ; pâte chamottée (orange + noire) avec particules blanches (graviers ?) ; surface brun-gris égalisée. Diam. ouv. : 16,6 cm, diam. piedfond : 8 cm, h. : 5,4 cm.
178. (inv. 57.6). Assiette en *terra rubra* (céramique d'importation gallo-romaine) ; pâte sableuse fine beige ; surface orange, enduit abîmé ; fond interne marqué d'une estampille.
Diam. ouv. : 17,5 cm, diam. pied : 9,2 cm, h. : 3,1 cm.
179. (inv. 57.8). Bol en céramique de tradition gauloise. Diam. ouv. : 16,6 cm, diam. fond : 8 cm, h. : 5,4 cm.
180. (inv. 57.9). Bol en céramique de tradition gauloise. Diam. ouv. : 9,5 cm, ht. cons. : 3,3 cm.

Le mobilier métallique (**fig. 83**)
Chaque amas a fourni une fibule en fer et un clou de taille moyenne dans sa moitié nord-est dont l'usage reste indéterminé. L'étude anthropologique indique un unique individu : la parure formait donc une paire à l'origine. Les fibules caractérisées par un arc coudé à 90° et par la section rectangulaire peuvent être rapprochées de deux typologies basées sur les travaux de Michel Feugère, l'une sur l'*oppidum* de Villeneuve-Saint-Germain et l'autre sur les fibules de Seine-et-Marne. Elles correspondent au type Feugère Philippe 4a1 datée par radiocarbone à Cherain-Brisy (Belgique) de la seconde moitié du I^er^ siècle avant J.-C. ou sur l'oppidum de Pommiers des années 60 à 10 avant notre ère[28]. Pour Jean Debord, cette fibule caractéristique du I^er^ siècle avant J.-C. ne saurait être utilisée pour établir une chronologie fine. Intrinsèquement, la parure de la tombe 57 la rattache à la phase augustéenne précoce[29] ce que confirme leur répartition au sein des assemblages funéraires dans l'ouest de la Gaule Belgique[30].

28. Philippe 1999, p. 28.

29. Debord 1996, p. 120.

30. Willems *et al*. 2017.

154911_57_12. Fibule de type Feugère-Philippe 4a1 ou Feugère Debord 4c2b en fer, partie haute conservée ; ressort à quatre spires et corde interne, ressort couvert en partie par l'arc, arc triangulaire rubané ; L. cons. 35.

154911_57_13. Fibule de type Feugère-Philippe 4a1 ou Feugère Debord 4c2b en fer, partie haute conservée, ouverte ; ressort à quatre spires et corde interne, arc coudé à la tête de section rectangulaire ; L. cons. 27.

154911_57_14. Clou.

154911_57_15. Clou de menuiserie.

La tombe à incinération 58 (**fig. 86 à 88**)

Formes et Dimensions

En surface, la tombe 58 est apparue comme un rectangle au nord-est et plus ou moins circulaire au sud-ouest ; orientée nord-est/sud-ouest. Elle mesure au maximum 2,15 m x 1,69 m. Le fond plat plus étroit et plus régulier (rectangle aux côtés irréguliers) mesure 1,71 m x 1,50 m. La profondeur est de 0,76 m. Les parois, globalement verticales présentent quelques irrégularités qui leurs donnent un aspect évasé à quelques endroits (quelques effondrements sont peut-être intervenus).

Comblement

La coupe stratigraphique met en évidence des poches de limon brun-orange (terrain naturel – US 1) au sein d'un comblement de limon argileux gris (US 3).

Amas osseux et mobilier

L'amas est présent sous la forme d'une nappe d'ossements et un petit amas a été mis au jour à quelques dizaines de centimètres au sud-est de l'amas principal. Ce dernier est de forme très irrégulière et mesure en surface 54 x 67 cm.
Le mobilier exhumé de cette tombe est composé de deux poteries (n° 1 et 2), d'un fragment de crâne de porc (n° 3) et de quatre clous en fer (n° 4 à 7).

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation

Les ossements sont très fragmentés et les dimensions de la nappe d'ossements nous ont conduit à prélever l'amas osseux en trois parties (A, B et C) du nord-ouest vers le sud-est. Les prélèvements ont ensuite été tamisés et les refus de tamis triés et pesés.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe

La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte gracile et de sexe indéterminé.

Stade de combustion

La crémation a été poussée jusqu'à l'obtention d'os blancs.

Contenu du dépôt (**tab. 13**)

Poids global du dépôt osseux : 607 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 16,1 % (**fig. 88**)
Faune : une molaire de porc (n° 3, hors amas).
Mobilier : 4 clous en fer (n° 4 à 7).
Résidus de combustion : aucun.

Dynamique de composition du dépôt

Le poids global du dépôt osseux est moyen (607 g). Encore une fois, la conservation de la structure ne peut être mise en cause pour expliquer cette quantité. Nous n'avons pas non plus vu de traces d'animaux fouisseurs ou autres bioturbations. Le crâne est moyennement représenté avec 16 % ; les ossements indéterminés témoignent bien de la fragmentation importante observée à la fouille : ils constituent 75 % du poids total. Plusieurs ossements ne sont pas représentés du tout, c'est le cas des os de la ceinture pelvienne et de la fibula. En raison de la très grande proportion d'ossements indéterminés, toutes les parties du corps semblent être sous-représentées.

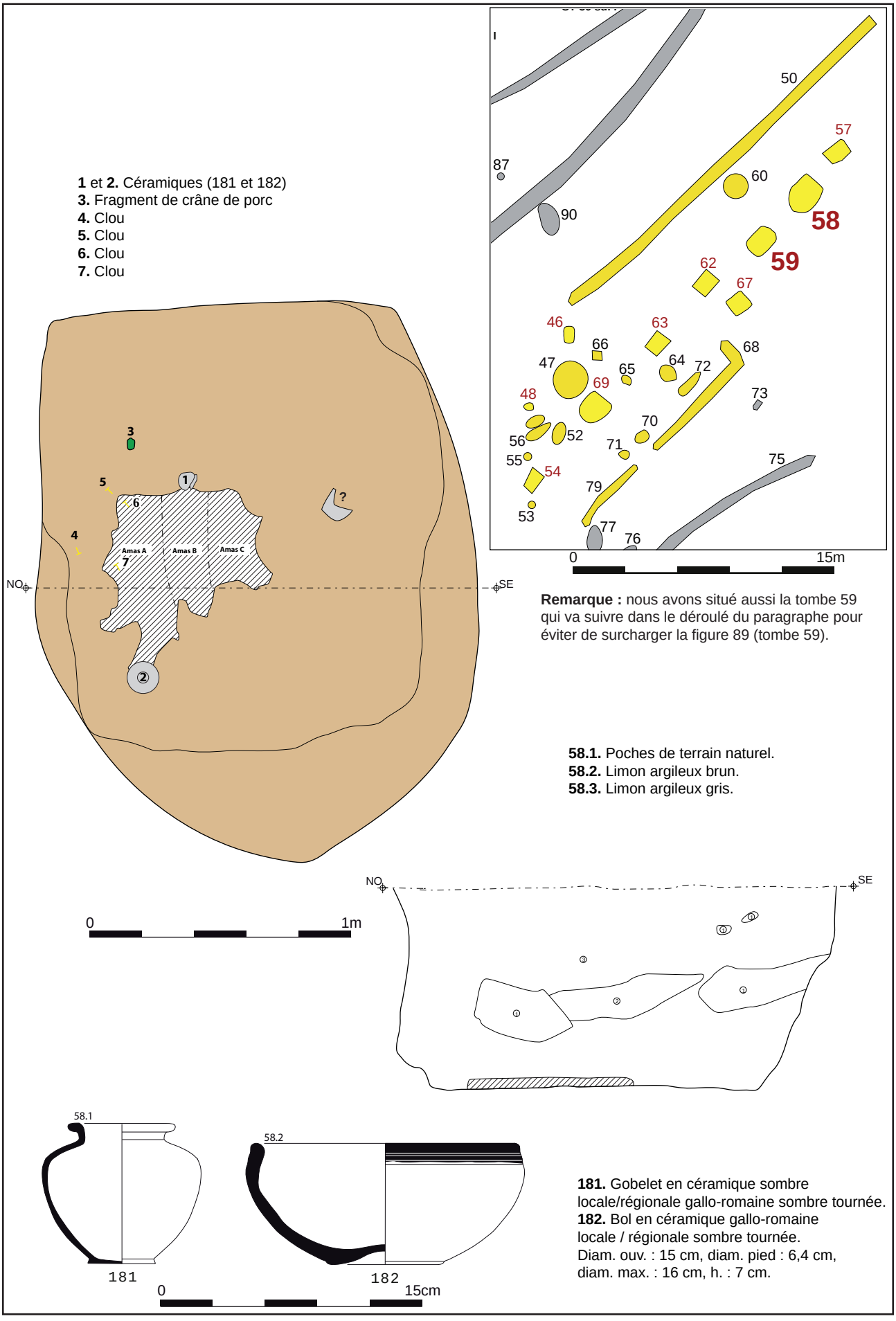

Fig. 86 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 58 (plan, coupe et mobilier).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

Fig. 87 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 58 (clichés).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

Mode de dépôt de l'amas osseux

La fouille de l'amas osseux n'a pas permis de mettre en évidence de façon certaine la présence d'un contenant en matériau périssable. On note la présence de deux clous en fer dans l'angle nord de l'amas ; de plus les limites nord-ouest et nord-est de l'amas semblent montrer un alignement. Il pourrait donc s'agir des traces d'un contenant à parois rigides et rectilignes assemblées par des clous en fer, et seule une partie de ce contenant se serait conservée.

Poids en grammes	Tombe / os	A	B	C	Total
	st. 58				
	crâne	55,2	24,1	18,7	
	mandibule				
	dents supérieures				
	dents inférieures				
	dents indéterminées				
	os hyoïde				
	osselets de l'oreille				
	cartilage calcifié				
	Total tête	**55,2**	**24,1**	**18,7**	**98,0**
	atlas				
	axis				
	vertèbres (C3 à C7)				
	vertèbres thoraciques				
	vertèbres lombaires				
	vertèbres indéterminées	20,5	0,4	1,4	
	sacrum				
	coccyx				
	côtes	0,4		2,0	
	sternum				
	Total tronc	20,9	0,4	3,4	24,7
	clavicule				
	scapula		3,9		
	humérus	0,5		2,1	
	radius				
	ulna				
	carpe				
	métacarpe				
	phalanges des mains				
	membres supérieurs indéterminés	1,2		3,6	
	Total membres supérieurs	**1,7**	**3,9**	**5,7**	**11,3**
	coxal				
	fémur	5,7			
	pâtella				
	tibia	2,2			
	fibula				
	tarse				
	métatarse				
	phalanges des pieds	1,7		4,1	
	sésamoïdes				
	membres inférieurs indéterminés				
	Total membres inférieurs	**9,6**	**0,0**	**4,1**	**13,7**
	Total fragments ou os déterminés	**87,4**	**28,4**	**31,9**	**147,7**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds		0,8		
	ossements indéterminés	231,7	126,4	100,4	458,5
	Total fragments ou os indéterminés	**231,7**	**127,2**	**100,4**	**459,3**
	Poids total	**319,1**	**155,6**	**132,3**	**607,0**

Tab. 13 : Composition du dépôt de la tombe 58 en grammes.
© Sophie Oudry.

Cependant, l'alignement des limites de l'amas osseux est loin d'être parfaitement rectiligne et deux autres clous sont présents au nord de l'amas. Ils pourraient tout aussi bien appartenir à des restes de coffret en bois déposé partiellement sur l'amas. Le contenu potentiel de ce coffret nous échappe totalement. Dans l'état actuel, aucun contenant en matériau périssable ne peut être restitué.

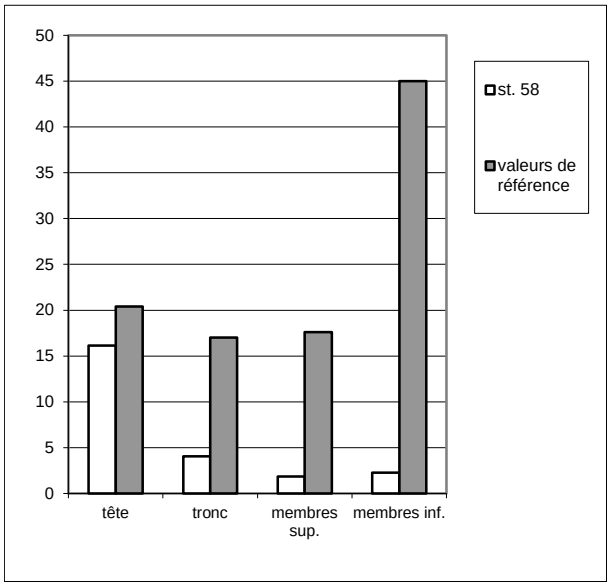

Fig. 88 : Indices pondéraux de la tombe 58 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Les offrandes

La céramique (**fig. 86**)
181. (inv. 58.1). Ce gobelet a disparu entre le terrain et le laboratoire. Il semble, d'après la photo de la tombe, que se soit un gobelet en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée de bonne facture.
182. (inv. 58.2). Bol en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée ; pâte sableuse non observée (forme complète non cassée) ; surface gris-noir, légèrement rugueuse ; les traces de tournage sont bien visibles ; à l'extérieur quelques traces d'enduit noir subsistent.
Diam. ouv. : 15 cm, diam. pied : 6,4 cm, diam. max. : 16 cm, h. : 7 cm.

Les autres objets
Description : Les seuls objets métalliques retrouvés dans le comblement de cette sépulture sont 8 fragments de clous, correspondant à un NMI de 4 objets. Un exemplaire complet mesure 50 mm de long avec une tête de 15 mm de diamètre et une section de carrée de 4 à 5 mm.

Interprétation : La présence de traces ligneuses de deux orientations différentes sur une même tige suggère que ces pièces servaient à maintenir ensemble des planches de bois (d'environ 14 mm d'épaisseur). Leur position dans la tombe, au sein ou autour de l'amas osseux permet de supposer que cet assemblage formait un coffret destiné à recueillir les cendres du défunt. Cependant, en raison de la forte dispersion de l'amas, cette hypothèse est moins assurée que dans le cas de la sépulture 57.

La tombe à incinération 59 (**fig. 86, 89 à 92**)

Formes et Dimensions

En surface la tombe 59 est apparue comme un rectangle, aux côtés irréguliers et aux angles arrondis, orienté nord-est/sud-ouest. Elle mesure en surface 1,72 m x 1,24 m pour une profondeur de 0,79 m. Les parois parfois très légèrement évasées, réduisent par conséquent la surface du fond (1,01 m x 1,55 m) qui garde la forme d'un rectangle aux angles arrondis. La coupe stratigraphique met en évidence ce qui peut être interprété comme un effondrement de paroi (US 3 – limon argileux orange proche du terrain naturel).

Comblement

Le comblement principal se compose d'un limon argileux légèrement sableux gris clair et beige clair contenant du charbon de bois et des fragments de torchis (US 2a et 2b).

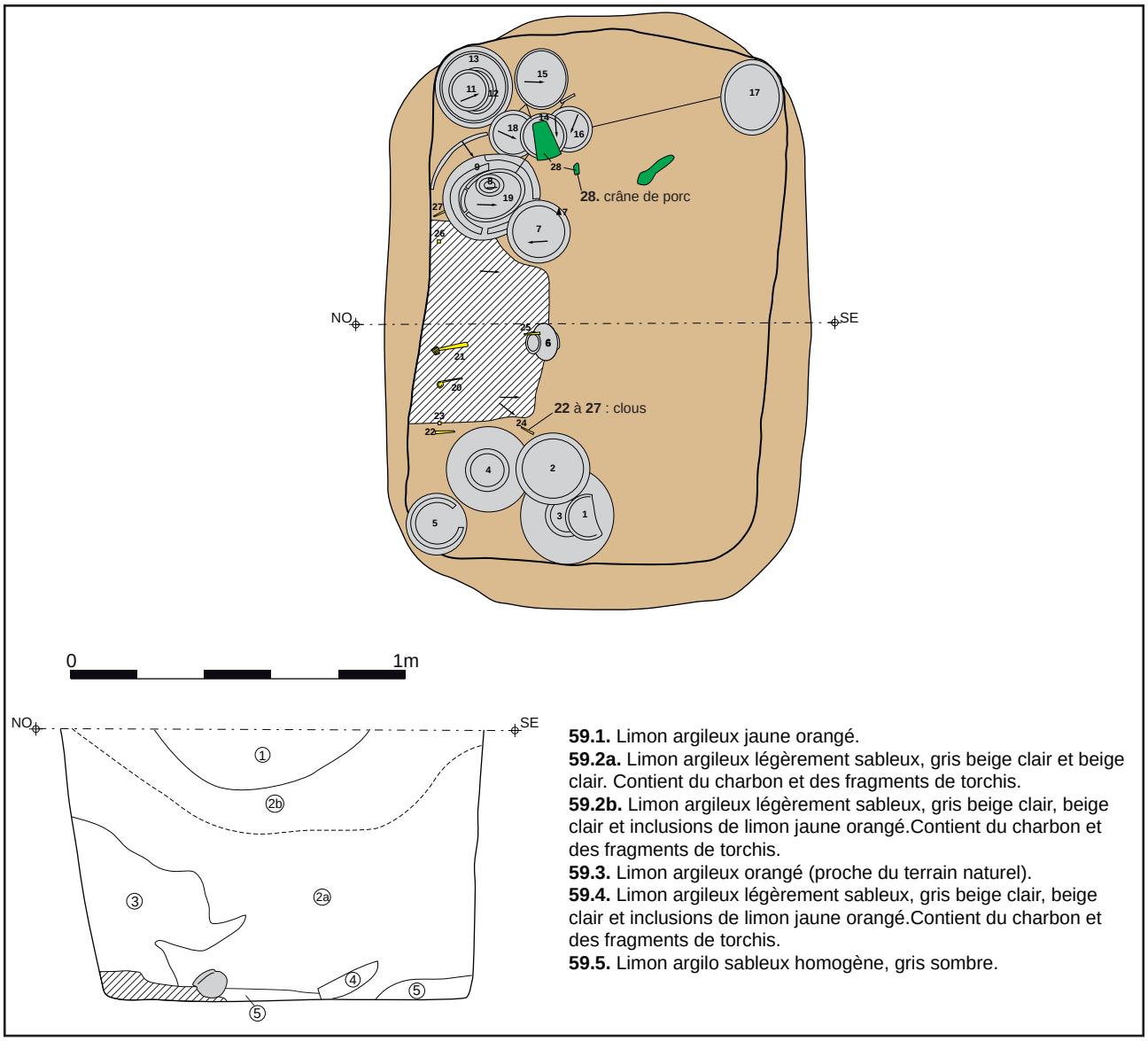

Fig. 89 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 59 (plan et coupe).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

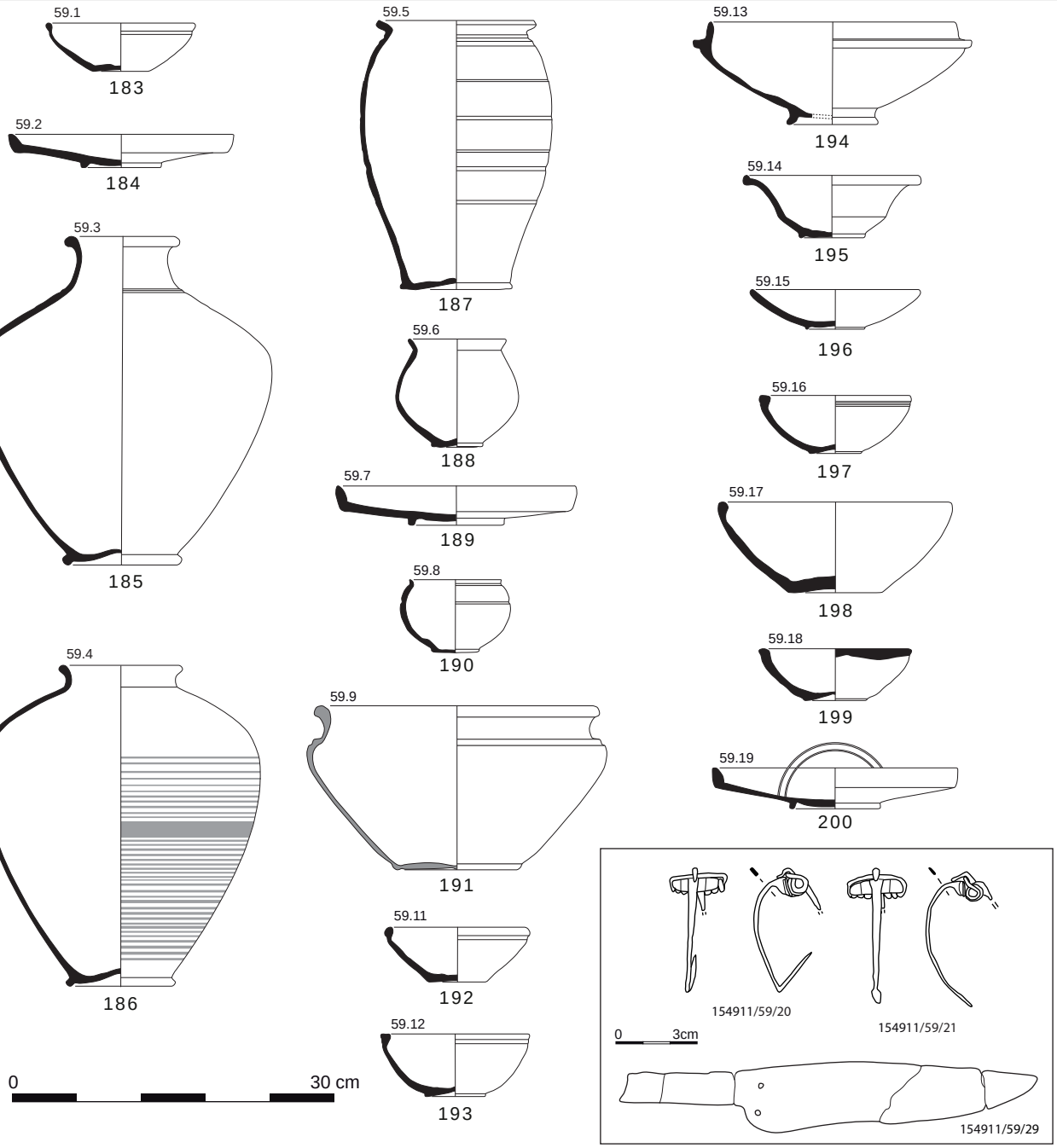

183. Bol en céramique locale ou régionale gallo-romaine
Diam. ouv. : 13,2 cm, diam. pied. : 5 cm, h. : 4,5 cm
184. Assiette en céramique locale ou régionale gallo-romaine
Diam. ouv. : 20,6 cm, diam. pied. : 7 cm, h. : 3,2 cm
185. Bouteille en céramique locale ou régionale gallo-romaine
Diam. ouv. : 10 cm, diam. pied : 11 cm, diam. max. : 28 cm, h. : 30,5 cm
186. Bouteille en *terra nigra* ?
Diam. ouv. : 11 cm, diam. pied : 9,4 cm, diam. max. : 26,1 cm, h. : 30 cm
187. Urne tonnelet en *terra rubra* ?
Diam. ouv. : 14,4 cm, diam. fond : 10,4 cm, diam. max. : 18 cm, h. : 25 cm
188. Gobelet en céramique locale ou régionale gallo-romaine
Diam. ouv. : 8,8 cm, diam. fond : 4,8 cm, diam. max. : 11,4 cm, h. : 10,1 cm
189. Assiette en céramique locale ou régionale gallo-romaine
Diam. ouv. : 22 cm, diam. pied : 8,5 cm, h. : 3,6 cm
190. Gobelet en céramique locale ou régionale gallo-romaine
Diam. ouv. : 8,4 cm, diam. fond : 4,4 cm, diam. max. : 10,2 cm, h. : 6,8 cm
191. Jatte en céramique modelée ATL/tournée
Diam. ouv. : 25,3 cm, diam. fond : 11,2 cm, diam. max. : 8 cm, h. : 15,3 cm
192. Bol en céramique locale ou régionale gallo-romaine
Diam. ouv. : 12,6 cm, diam. pied. : 5,5 cm, h. : 5,5 cm
193. Bol en céramique locale ou régionale gallo-romaine
Diam. ouv. : 13 cm, diam. pied. : 5,6 cm, h. : 5,9 cm
194. Jatte à colerette en céramique locale ou régionale gallo-romaine
Diam. ouv. : 22,7 cm, diam. pied : 8 cm, diam. max. : 26 cm, h. : 9,5 cm
195. Bol en *terra nigra*
Diam. ouv. : 16 cm, diam. pied. : 6 cm, h. : 5,8 cm
196. Bol en céramique locale ou régionale gallo-romaine
Diam. ouv. : 5,4 cm, diam. pied. : 5,2 cm, h. : 3,8 cm
197. Bol en céramique locale ou régionale gallo-romaine
Diam. ouv. : 14 cm, diam. pied. : 4,6 cm, h. : 5,5 cm
198. Jatte en en céramique locale ou régionale gallo-romaine
Diam. ouv. : 21 cm, diam. pied. : 8,6 cm, h. : 8,5 cm
199. Bol en en céramique locale ou régionale gallo-romaine
Diam. ouv. : 13 cm, diam. pied. : 5,6 cm, h. : 4,8 cm
200. Bol en *terra nigra*
Diam. ouv. : 22 cm, diam. pied. : 8 cm, h. : 3,7 cm

154911_59_21. Fibule en alliage base cuivre de type Feugère 14a1, fibule dite « à plaquettes » ou *einfache gallische Fibel*, arc de section rectangulaire ; L. cons. 32,7.
154911_59_20. Fibule en alliage base cuivre de type Feugère 14a1, fibule dite « à plaquettes » ou *einfache gallische Fibel*, arc de section rectangulaire ; L. cons. 35,9.
154911_59_29. Couteau* en fer à manche méplat plaqué, fixation au niveau du talon par deux rivets, pointe légèrement infléchie ; L. 130, l. max. 21.

Fig. 90 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 59 (mobilier céramique et métallique).
© Jean-François Geoffroy, Alexia Morel - Inrap.

Fig. 91 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 59 (clichés).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

Amas osseux et mobilier

Les restes du défunt se présentent sous la forme d'un amas osseux d'environ 50 x 30 cm, de forme quadrangulaire, localisé le long de la paroi nord-ouest. Son épaisseur est comprise entre 2,5 et 6 cm et il montre un pendage en direction du centre de la fosse. Le dépôt d'offrandes est très important : 19 céramiques, deux fibules en alliage cuivreux, un fragment de crâne de porc et un objet en fer. Le mobilier est majoritairement localisé le long de la paroi nord-ouest, comme l'amas osseux ; il est réparti de part et d'autre de l'amas. Les observations de terrain montrent que l'amas osseux a été déposé avant le mobilier.

Dans l'angle occidental, cinq poteries (n° 1 à 5 – cf. description ci-dessous) et dans l'angle nord onze poteries (n° 6 à 9, 11 à 16, 18 et 19 – cf. description ci-dessous) auxquelles il faut ajouter un fragment de crâne de porc. Au contact de l'amas osseux, un gobelet a été retrouvé (n° 6) ainsi que deux fibules (n° 20 et 21). Deux objets sont déconnectés du reste des offrandes, il s'agit de la poterie n° 17 posée dans l'angle oriental et d'une lame en fer disposé à proximité de cette même poterie (n° 10).

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation

L'amas a été prélevé en deux parties et l'ensemble a été tamisé, puis trié et pesé. La conservation des os est moyenne.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe

La tombe concerne les restes d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

Stade de combustion

La crémation a été poussée jusqu'à l'obtention d'os blancs.

Contenu du dépôt (**tab. 14**)

Poids global du dépôt osseux : 1 146 g

Taux de représentation du squelette céphalique : 15,4 % (**fig. 92**)

Faune : 2,9 g de faune dans la partie 1 ; 5 g dans la partie 2 (épiphyse de petit animal, entre chat et mouton).

Mobilier : 2 tessons de céramique.

Résidus de combustion : scories de verre

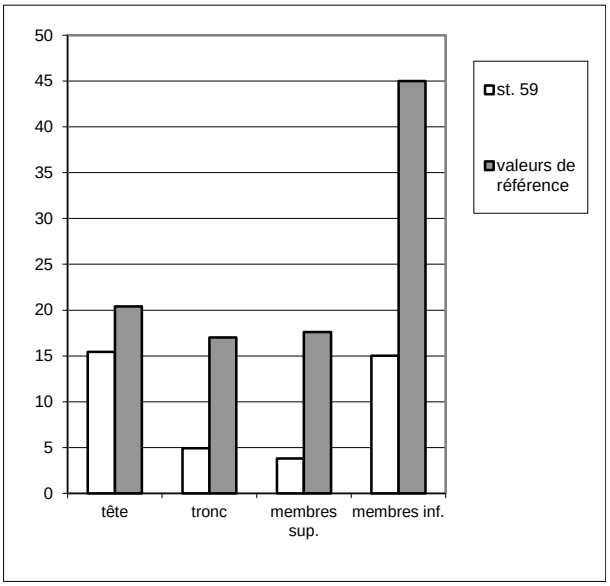

Fig. 92 : Indices pondéraux de la tombe 59 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Poids en grammes	Tombe / os	partie 1	partie 2	Total
	st. 59			
	crâne	82,8	94,2	
	mandibule			
	dents supérieures			
	dents inférieures			
	dents indéterminées			
	os hyoïde			
	osselets de l'oreille			
	cartilage calcifié			
	Total tête	**82,8**	**94,2**	**177,0**
	atlas			
	axis			
	vertèbres (C3 à C7)			
	vertèbres thoraciques			
	vertèbres lombaires			
	vertèbres indéterminées	11,5	16,0	
	sacrum			
	coccyx			
	côtes	20,8	8,2	
	sternum			
	Total tronc	**32,3**	**24,2**	**56,5**
	clavicule			
	scapula	6,1	1,4	
	humérus	8,4	16,2	
	radius	1,8		
	ulna			
	carpe			
	métacarpe			
	phalanges des mains			
	membres supérieurs indéterminés	4,6	5,1	
	Total membres supérieurs	**20,9**	**22,7**	**43,6**
	coxal	3,7	31,1	
	fémur	13,1	25,8	
	pâtella	10,6		
	tibia	28,0	19,2	
	fibula	8,3	4,1	
	tarse			
	métatarse			
	phalanges des pieds			
	sésamoïdes			
	membres inférieurs indéterminés	23,5	4,9	
	Total membres inférieurs	**87,2**	**85,1**	**172,3**
	Total fragments ou os déterminés	**223,2**	**226,2**	**449,4**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds	9,9	11,0	
	ossements indéterminés	215,1	460,6	675,7
	Total fragments ou os indéterminés	**225,0**	**471,6**	**696,6**
	Poids total	**448,2**	**697,8**	**1146,0**

Tab. 14 : Composition du dépôt de la tombe 59 en grammes.
© Sophie Oudry.

Dynamique de composition du dépôt

Le poids global du dépôt osseux est important (1 146 g) ; s'il ne correspond pas à la totalité des restes osseux attendus à l'issue de la crémation d'un adulte, le dépôt est loin d'être négligeable. Environ 59 % des ossements n'ont toutefois pas pu être déterminés. Les os du crâne représentent environ 15 % du poids total (contre 20 % attendus). Toutes les parties du corps sont présentes, même si c'est en faible quantité : toutes les parties anatomiques se situent bien en dessous de ce qui est attendu.

Seules deux scories de verre ont été mises au jour dans l'amas ; les ossements ont donc été parfaitement séparés des résidus de combustion.

Mode de dépôt de l'amas osseux

A la fouille, on a pu noter la présence d'effets de paroi sur les os, un changement de couleur du sédiment au contact de l'amas osseux et la présence de clous sur les os. Ceci nous indique la présence vraisemblable d'un contenant en matériau périssable à parois rigides, comme un coffre de bois.

Remarques

La profondeur de l'enfouissement a permis de récupérer le mobilier dans un état relativement bon.

Les offrandes

La céramique (**fig. 90**)

183. (inv. 59.1). Bol en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée (ou *terra nigra* **?**) ; pâte sableuse fine, brun clair ; surface gris-noir légèrement rugueuse.
Diam. ouv. : 13,2 cm, diam. pied : 5 cm ; h. : 4,5 cm.

184. (inv. 59.2). Assiette en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée ; pâte sableuse brune, particules blanches ; surface noire lissée.
Diam. ouv. : 20,6 cm, diam. pied : 7 cm ; h. : 3,2 cm.

185. (inv. 59.3). Bouteille (**?**) en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée ; pâte sableuse grise avec liséré brun clair vers l'extérieur ; surface grise (gris foncé à gris clair), lissée à l'extérieur, plus rugueuse à l'intérieur avec les traces de tournage bien visibles.
Diam. ouv. : 23 cm, diam. pied : 9 cm, diam. max. (colerette) : 26 cm, h. : 9,6 cm.

186. (inv. 59.4). Bouteille (**?**) en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée (*terra nigra* **?**) ; pâte sableuse grise à noyau brun-orange ; surface noire lissée, très légèrement rugueuse à l'intérieur ; les traces de tournage sont visibles.
Diam. ouv. : 11 cm, diam. pied : 9,4 cm, diam. max. : 26,1 cm, h. : 29,9 cm.

187. (inv. 59.5). Urne tonnelet Deru P20 en céramique d'importation gallo-romaine (*terra rubra*) ; pâte sableuse fine orange ; surface orange, enduit rouge presque entièrement disparu.
Diam. ouv. : 14,4 cm, diam. fond : 10,4 cm, h. : 25,6 cm.

188. (inv. 59.6). Gobelet (**?**) Deru P5.1 en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée ; pâte sableuse peu cuite noire à noyau brun, particules de sables bien visibles ; surface noire lissée à l'extérieur (essentiellement dans la partie supérieure).
Diam. ouv. : 8,8 cm, diam. pied : 4,8 cm, diam. max. : 11,4 cm, h. : 10,1 cm.

189. (inv. 59.7). Assiette en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée ; pâte sableuse non observée (forme complète non cassée) ; surface noire légèrement rugueuse, un peu plus lissée à l'intérieur.
Diam. ouv. : 22 cm, diam. pied : 8,5 cm ; h. : 3,6 cm.

190. (inv. 59.8). Gobelet en céramique gallo-romaine locale ou régionale claire tournée ; pâte sableuse assez fine, peu cuite, orange ; surface orange-beige, légèrement rugueuse, particules de chamotte visibles ; la surface est peu soignée, traces d'outils bien visibles.
Diam. ouv. : 8,4 cm, diam. fond : 4,4 cm, diam. max. : 10,2 cm, h. : 6,8 cm.

191. (inv. 59.9). jatte à profil en «S» en céramique de tradition gauloise, lèvre épaissie, éversée, col court, à épaulement mouluré, panse ronde, pied annulaire, fond concave, surface grise à noire ; diam. ouv. : 25,2 cm, diam. fond : 11,1 cm, diam. max. : 27,9 cm, haut. : 15,3 cm.

192. (inv. 59.11). Bol ou coupe en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée ; pâte sableuse non observée (forme complète non cassée) ; surface grise à noire plutôt lissée à l'extérieur, très légèrement rugueuse à l'intérieur.
Diam. ouv. : 12,6 cm, diam. pied : 5,5 cm, h. : 5,5 cm.

193. (inv. 59.12). Bol en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée ; pâte sableuse grise parfois brune (particules blanches bien visibles) ; surface grise à noire, légèrement rugueuse.
Diam. ouv. : 13 cm, diam. pied : 5,6 cm, h. : 5,9 cm.

194. (inv. 59.13). Jatte à collerette en céramique gallo-romaine locale ou régionale claire tournée ; pâte sableuse peu cuite, orange à noyau beige-vert ; surface

rugueuse orange-beige.
Diam. ouv. : 9,5 cm, diam. pied : 10 cm, diam. max. : 28 cm, h. : 30,7 cm.
195. (inv. 59.14). Bol en *terra nigra* (céramique d'importation) ; pâte sableuse fine, brune ; surface grise, abîmée (délitée) à l'extérieur, lissée à l'intérieur et plus rugueuse à l'extérieur.
Diam. ouv. : 16 cm, diam. pied : 6 cm, h. : 5,8 cm.
196. (inv. 59.15). Assiette / bol en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée ; pâte sableuse non observée (forme complète non cassée) ; surface noire lissée.
Diam. ouv. : 15,4 cm, diam. pied : 5,2 cm ; h. : 3,8 cm.
197. (inv. 59.16). Bol en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée ; pâte sableuse non observée (forme complète non cassée) ; surface noire légèrement rugueuse avec les traces de tournage bien visibles.
Diam. ouv. : 14 cm, diam. fond : 4,6 cm ; h. : 5,5 cm.
198. (inv. 59.17). Jatte en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée ; pâte sableuse non observée (forme complète non cassée) ; surface brune à noire en passant par le gris clair, rugueuse.
Diam. ouv. : 21 cm, diam. pied : 8,6 cm ; h. : 8,5 cm.
199. (inv. 59.18). Bol en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée ; pâte sableuse non observée (forme complète non cassée) ; surface noire légèrement rugueuse ; le bord est enduit irrégulièrement (en moyenne 1 cm à l'intérieur et 1 cm à l'extérieur) ; les traces de tournage sont bien visibles.
Diam. ouv. : 13 cm, diam. pied : 5,6 cm ; h. : 4,8 cm.
200. (inv. 59.19). Assiette Deru A1 en *terra nigra* (céramique d'importation) ; pâte sableuse gris-noir à noyau gris clair ; surface gris clair à noire, rugueuse.
Diam. ouv. : 22 cm, diam. pied : 8 cm ; h. : 3,7 cm.

Les autres objets
7 NMI clous de menuiserie présentant des traces ligneuses, stigmates d'assemblage d'au moins deux pièces de bois, ont été collectés au sein de l'amas osseux – comme les fibules – ou à sa périphérie. Ils peuvent provenir du bûcher à proprement parler ou du mobilier présent lors de la crémation. Numérotés 22 à 27, la correspondance n'a pas été notée sur les sachets, si bien que la position *in situ* n'est pas connue au même titre que les restes non numérotés sur le terrain (n° 154911_59_30).
La période principale de circulation de la paire de fibules de type Feugère 14a1 correspond aux règnes d'Auguste-Tibère et peut être étendue jusqu'à celui de Claude[31]. Ce type est caractéristique du faciès local et de l'étape 7 du Cambrésis . Dans la moitié nord, le couteau à manche plaqué ne reposait pas sur le fond de fosse.
L'association couteau, assiette et offrande alimentaire indique visiblement un ustensile culinaire tout du moins pour la symbolique funéraire. Le dépôt du couteau renvoie à plusieurs pratiques funéraires et semble se faire en Gaule septentrionale dans la continuité de la tradition laténienne. Elle se poursuit chez les Atrébates aux premières décennies de notre ère. Dans la nécropole augusto-tibérienne de Vimy, ils sont présents dans quatre tombes et à Oisy-le-Verger jusque dans les années 25 après J.-C. , ce lieu de sépulture étant abandonné vers le milieu du I^{er} siècle après J.-C. Comme le démontre leur absence à Baralle, à partir du second quart du I^{er} siècle, on note un changement dans le mode de déposition de ces instruments .

31. Philippe 1999, p. 42-54.

154911_59_21. Fibule en alliage base cuivre de type Feugère 14a1, fibule dite « à plaquettes » ou *einfache gallische Fibel*, arc de section rectangulaire ; L. cons. 32,7.

154911_59_20. Fibule en alliage base cuivre de type Feugère 14a1, fibule dite « à plaquettes » ou *einfache gallische Fibel*, arc de section rectangulaire ; L. cons. 35,9.

154911_59_29. Couteau en fer à manche méplat plaqué, fixation au niveau du talon par deux rivets, pointe légèrement infléchie ; L. 130, l. max. 21.

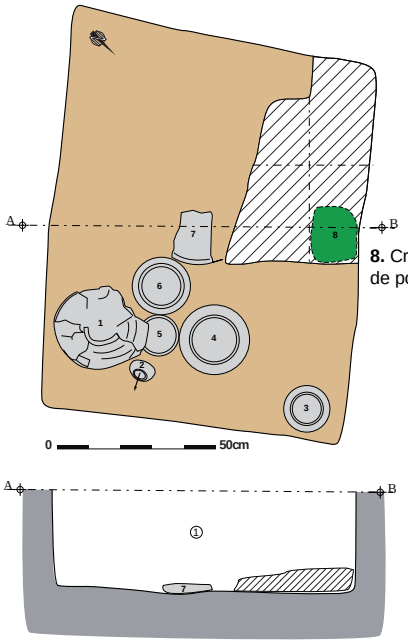

8. Crâne de porc

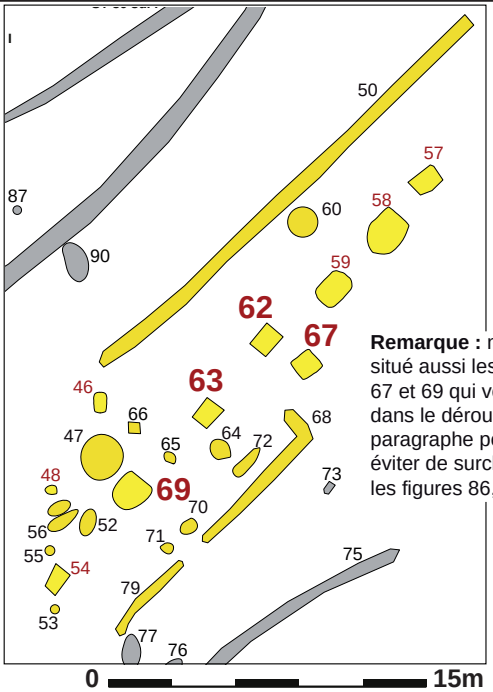

Remarque : nous avons situé aussi les tombes 63, 67 et 69 qui vont suivre dans le déroulé du paragraphe pour éviter de surcharger les figures 86, 88 et 90

62.1. Limon argilo sableux compact et homogène, gris-brun clair.
Contient quelques fragments de silex, deux fragments en alliage cuivreux, de la céramique et quelques esquilles osseuses brûlées.

Fig. 93 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 62 (plan, coupe et cliché).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

La tombe à incinération 62 (**fig. 93 à 95**)

Formes et Dimensions

Fosse de forme quadrangulaire (121 x 98 cm ; profondeur 31 cm), orientée nord-est/sud-ouest ; le fond est plat et les parois verticales.

Comblement

Le dépôt funéraire est une nappe d'ossements localisée le long de la paroi nord-ouest, dans la moitié sud-ouest. La nappe est de dimensions importantes (65 x 37 cm) et de forme irrégulière. Le mobilier d'accompagnement est constitué de sept céramiques disposées dans la moitié nord-ouest de la tombe. Deux fragments de bronze ont été observés dans le comblement supérieur de la tombe ; ce sont peut-être des restes de fibule. Enfin un crâne de porc a été déposé sur la zone des ossements.

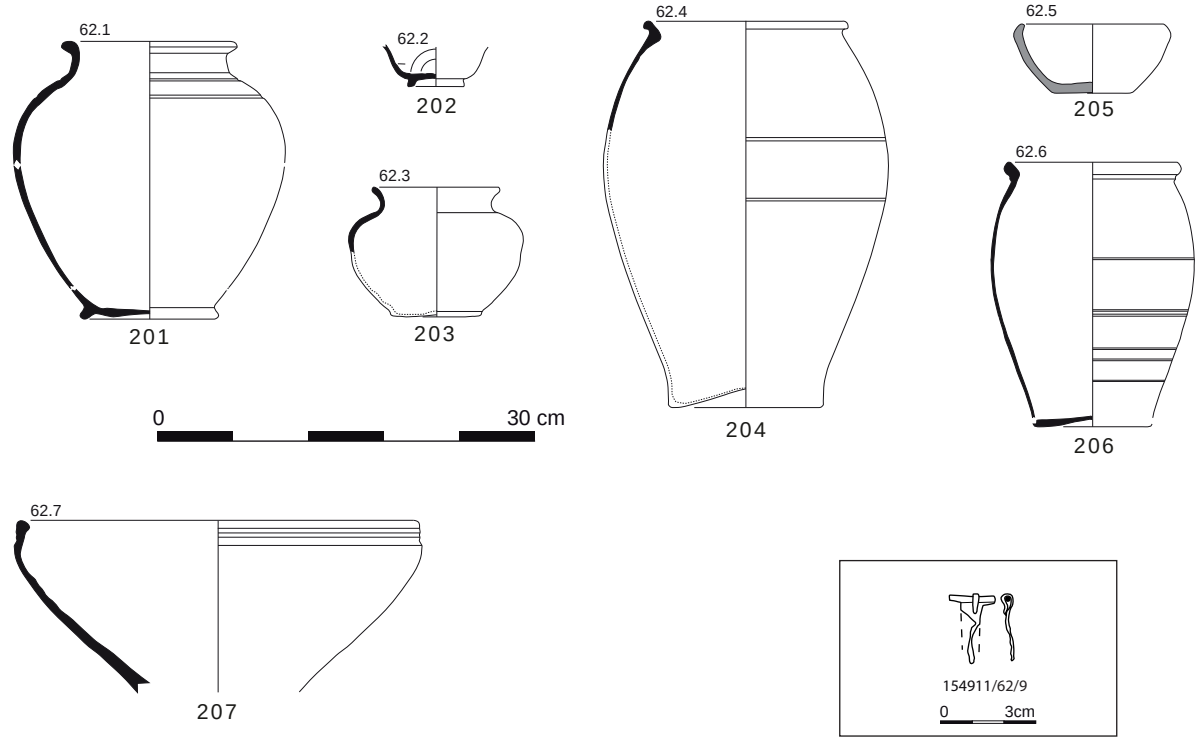

201. Pot en céramique gallo-romaine locale/régionale sombre de Cambrai. Diam. ouv. : 13 cm, max. obs. : 21,6 cm, diam. pied : 10,3 cm ; h. : 22,5 cm.
202. Coupe en *terra rubra* (céramique d'importation gallo-romaine). Diam. max. obs. : 7,4 cm, diam. pied : 4,6 cm ; h. : 3,3 cm.
203. Pot/gobelet en céramique gallo-romaine locale/régionale sombre tournée B. Diam. ouv. : 10 cm, diam. fond : 7,4 cm, diam. max. : 14 cm, h. : 10,3 cm.
204. Urne en céramique gallo-romaine locale/régionale : *terra rubra* septentrionale Diam. ouv. : 13 cm, max. obs. : 21,6 cm, diam. pied : 10,3 cm ; h. : 22,5 cm.
205. Bol en céramique de CTG. Diam. ouv. : 11 cm, diam. fond : 6,2 cm, h. : 5,5 cm.
206. Urne en céramique gallo-romaine locale/régionale : *terra rubra* septentrionale. Diam. ouv. : 13.3 cm, max. obs. : 16 cm, diam. pied : 9,2 cm ; h. restituée : 21 cm.
207. Fragment de jatte en céramique gallo-romaine locale/régionale sombre tournée. Diam. ouv. : 32 cm, diam. max. : 32,2 cm, h. cons. : 13,7 cm.

154911_62_9. Fibule en alliage cuivreux, charnière obtenue par le repli de la tête de l'arc ; L. cons. 18,5.

Fig. 94 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 62 (mobilier céramique et métallique).
© Jean-François Geoffroy, Alexia Morel - Inrap.

Amas osseux et mobilier
Les ossements sont répartis de manière assez lâche ; il n'y a pas d'amas réel. L'ensemble a donc été prélevé par quarts géographiques, en sac. Les prélèvements ont ensuite été tamisés et leur contenu trié et pesé. La conservation des os est moyenne, la longueur maximale des fragments ne dépasse pas 4 cm.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
Les ossements sont répartis de manière assez lâche ; il n'y a pas d'amas réel. L'ensemble a donc été prélevé par quarts géographiques, en sac. Les prélèvements ont ensuite été tamisés et leur contenu trié et pesé. La conservation des os est moyenne, la longueur maximale des fragments ne dépasse pas 4 cm.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

Stade de combustion
La crémation a été poussée jusqu'à l'obtention d'os blancs.

Contenu du dépôt (**tab. 15**)
Poids global du dépôt osseux : 451,4 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 16,3 % (**fig. 95**)
Faune : 3 molaires de porc.
Mobilier : petits tessons brûlés dispersés dans l'amas.
Résidus de combustion : petits charbons.

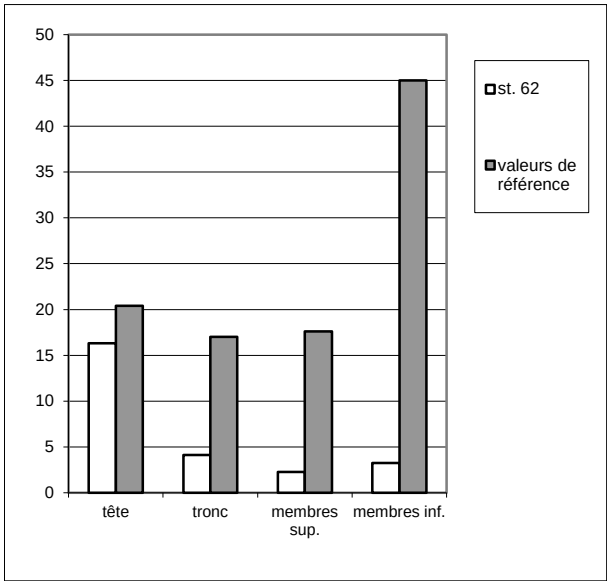

Fig. 95 : Indices pondéraux de la tombe 62 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Dynamique de composition du dépôt
Le poids global du dépôt osseux est faible (451 g), bien en dessous des chiffres attendus. Une grande partie de ces ossements est indéterminée (73 %) et la répartition géographique des os selon les quarts est très inégale : le quart nord-est concentre une très grande partie des restes. Toutes les parties du corps sont représentées, même faiblement ; le squelette céphalique totalise 16 % du poids global.
Plusieurs charbons ont été observés à la fois dans le comblement de la tombe et dans l'amas osseux ; ils témoignent d'un nettoyage incomplet des os à l'issue de la crémation.

Poids en grammes	Tombe / os	niveau supérieur	quart NE	quart SE	quart NO	quart SO	Total
	st. 62						
	crâne	12,1	36,9	6,5	14,4	3,7	
	mandibule						
	dents supérieures						
	dents inférieures						
	dents indéterminées						
	os hyoïde						
	osselets de l'oreille						
	cartilage calcifié						
	Total tête	**12,1**	**36,9**	**6,5**	**14,4**	**3,7**	**73,6**
	atlas						
	axis						
	vertèbres (C3 à C7)						
	vertèbres thoraciques						
	vertèbres lombaires						
	vertèbres indéterminées	0,2	9,0				
	sacrum						
	coccyx						
	côtes	1,9	4,9		0,7	1,9	
	sternum						
	Total tronc	**2,1**	**13,9**	**0,0**	**0,7**	**1,9**	**18,6**
	clavicule						
	scapula						
	humérus		1,9				
	radius						
	ulna		6,8				
	carpe						
	métacarpe						
	phalanges des mains						
	membres supérieurs indéterminés		1,5				
	Total membres supérieurs	**0,0**	**10,2**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**10,2**
	coxal						
	fémur		4,0				
	pâtella						
	tibia		6,0				
	fibula		1,3				
	tarse						
	métatarse						
	phalanges des pieds						
	sésamoïdes						
	membres inférieurs indéterminés			3,3			
	Total membres inférieurs	**0,0**	**11,3**	**3,3**	**0,0**	**0,0**	**14,6**
	Total fragments ou os déterminés	**14,2**	**72,3**	**9,8**	**15,1**	**5,6**	**117,0**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds		3,8				
	ossements indéterminés	22,1	236,1	15,4	19,8	37,2	330,6
	Total fragments ou os indéterminés	**22,1**	**239,9**	**15,4**	**19,8**	**37,2**	**334,4**
	Poids total	**36,3**	**312,2**	**25,2**	**34,9**	**42,8**	**451,4**

Tab. 15 : Composition du dépôt de la tombe 62 en grammes.
© Sophie Oudry.

Mode de dépôt de l'amas osseux

Encore une fois, la présence d'une nappe d'ossements peu épaisse et de grandes dimensions nous pousse à restituer une absence de contenant pour les os. Les restes du défunt auraient ainsi été versés depuis le bord de la tombe, avant le dépôt des offrandes.

Les offrandes

La céramique (**fig. 94**)
201. (inv. 62.1). Pot/urne en céramique gallo-romaine locale/régionale sombre tournée B ; pâte sableuse grise ; surface plutôt lisse, brun-orange à grise.
Diam. max. obs. : 6,3 cm, diam. pied : 5,1 cm ; diam. Max. : 10,8 cm ; h. : 11,1 cm.
202. (inv. 62.2). Coupe en *terra rubra* (céramique locale/régionale gallo-romaine) ; pâte sableuse relativement fine orange ; surface orange lissée très abîmée à l'extérieur.
Diam. max. obs. : 7,4 cm, diam. pied : 4,6 cm ; h. : 3,3 cm.
203. (inv. 62.3). Pot/gobelet en céramique gallo-romaine locale/régionale sombre tournée B ; pâte sableuse beige-gris ; surface gris clair (+ coups de feu noir), rugueuse ; traces de tournage bien visibles.
Diam. ouv. : 10 cm, diam. fond : 7,4 cm, diam. max. : 14 cm, h. : 10,3 cm.
204. (inv. 62.4). Urne *en terra rubra* septentrionale, type Deru P20, surfaces abîmées plutôt rouge, diam. ouv. : 13 cm, max. obs. : 21,6 cm, diam. pied : 10.3 cm ; h. : 22,5 cm.
205. (inv. 62.5). Bol en céramique gallo-romaine locale/régionale sombre tournée A ; pâte sableuse noire ; surface brun-beige.
Diam. ouv. : 11 cm, diam. fond : 6,2 cm, h. : 5,5 cm.
206. (inv. 62.6). Urne en *terra rubra* septentrionale, type Deru P20, surfaces abîmées plutôt rouge, diam. ouv. : 13,3 cm, max. obs. : 16 cm, diam. pied : 9,2 cm ; h. : 21 cm.
207. (inv. 62.7). Fragment de jatte en céramique gallo-romaine locale/régionale sombre tournée B ; pâte sableuse noire ; surface externe rugueuse grise enduit en noir, surface interne beige.
Diam. ouv. : 32 cm, diam. max. : 32,2 cm, h. cons. : 13,7 cm.

Les autres objets (**fig. 94**)
La paire de fibules a été enregistrée comme associée aux restes crémés. Il s'agit de mobilier primaire comme le démontre les traces d'exposition au feu. La seconde est plus large que la première. Le seul critère intrinsèque de datation est le système d'articulation qui renvoie au Ier siècle de notre ère sans plus de précisions.

154911_62_9. Fibule en alliage cuivreux, charnière obtenue par le repli de la tête de l'arc ; L. cons. 18,5.

154911_62_10. Fibule en alliage cuivreux, charnière obtenue par le repli de la tête de l'arc ; L. cons. 9.

La tombe à incinération 63 (**fig. 93, 96 à 98**)

Formes et Dimensions
Fosse de forme quadrangulaire (121 x 108 cm ; profondeur : 26 cm), orientée nord-est/sud-ouest ; le fond est plat et les parois sont verticales.

Comblement
La fosse est comblée d'un limon argileux compact et homogène, gris-brun clair.

Amas osseux et mobilier
Le dépôt funéraire est un amas d'ossements de forme vaguement rectangulaire, lâche et où les os sont peu jointifs (52 x 40 cm ; épaisseur maximale : 6 cm). Cet amas est localisé contre la paroi nord-ouest, au centre de la tombe. Le défunt est accompagné de huit céramiques, déposées à proximité de l'amas osseux, le long de ses côtés sud-est et sud-ouest, ainsi que d'un fragment de fibule en alliage cuivreux découverte sur l'amas lui-même.

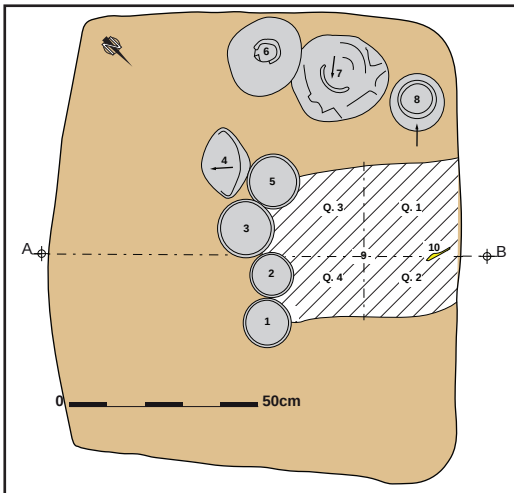

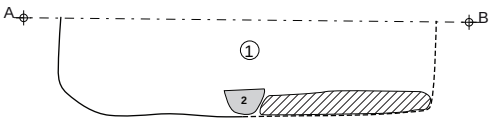

63.1. Limon argileux compact et homogène, gris-brun clair. Contient de nombreux charbons, de rares nodules de terre cuite, des esquilles osseuses brûlées et de la céramique.

Fig. 96 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 63 (plan, coupe et cliché).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
En raison des dimensions importantes de l'amas, de sa faible épaisseur et de l'aspect peu structuré de l'ensemble, les ossements ont été prélevés par quarts (quart 1 : ouest ; quart 2 : nord ; quart 3 : sud ; quart 4 : est). La conservation des os est moyenne, la longueur maximale des fragments n'excède pas 5 cm.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est un adulte jeune (ligne métaphysaire visible sur une phalange et sur le radius en distal) et de sexe indéterminé. Des appositions périostées ont été notées sur le membre inférieur et sur le crâne

Stade de combustion
La crémation a été majoritairement poussée jusqu'à l'obtention d'os blancs. Cependant, quelques plages de couleur bleutée persistent par endroits, indiquant que la crémation n'est pas tout à fait complète.

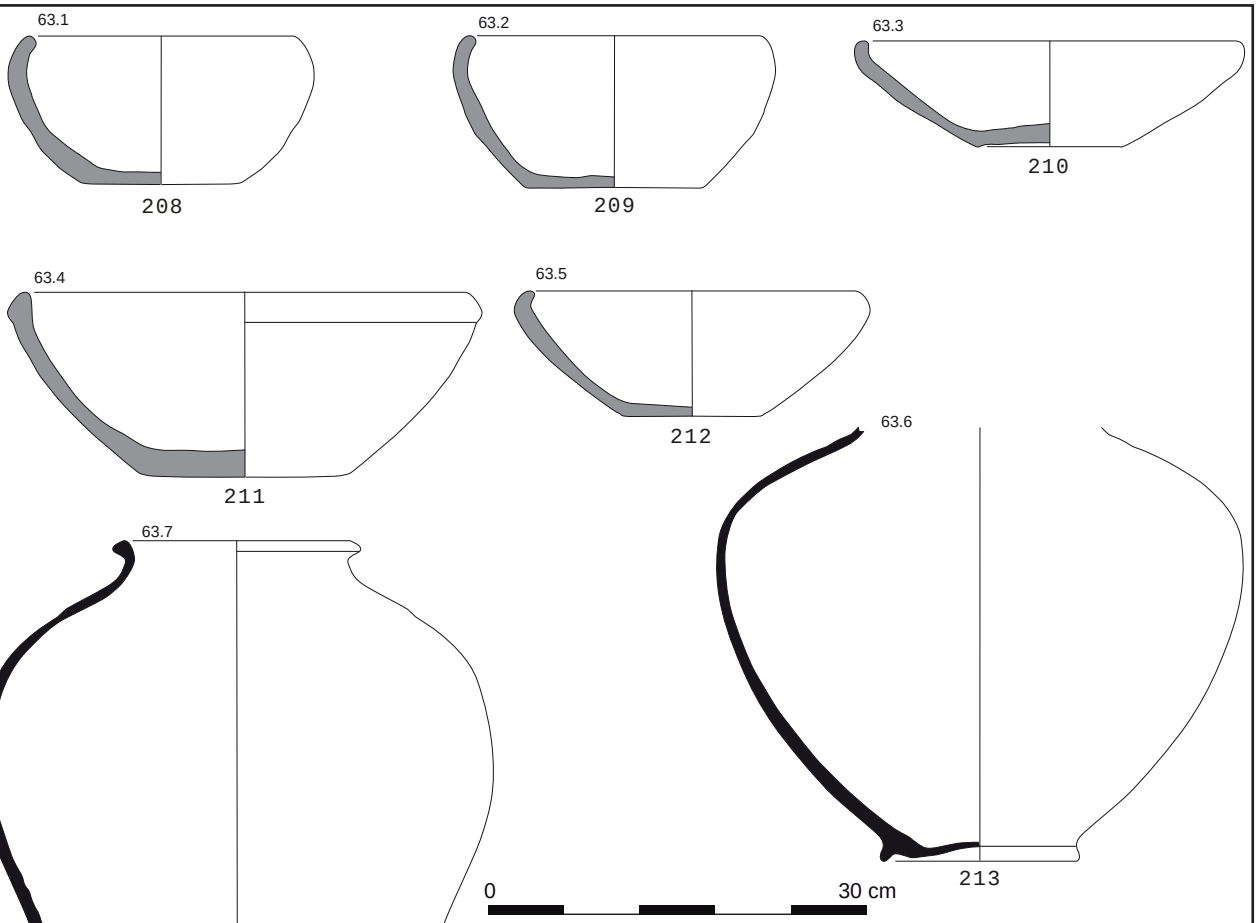

208 à **212.** Bol en céramique de tradition gauloise
208. Diam. ouv. : 9,6 cm, diam. fond : 5,5 cm, diam. max. : 10,8 cm, h. : 5 cm.
209. Diam. ouv. : 11,6 cm, diam. fond : 7 cm, diam. max. : 12,8 cm, h. : 6 cm.
210. Diam. ouv. : 15 cm, diam. fond : 6 cm, h. : 8,4 cm.
211. Diam. ouv. : 18 cm, diam. fond : 7,8 cm, h. : 7,2 cm.
212. Diam. ouv. : 12,4 cm, diam. fond : 5,4 cm, diam. max. : 14,3 cm, h. : 5 cm.
213. Vase en céramique locale/régionale sombre tournée. Diam. fond : 7,6 cm, diam. max. : 21 cm,h. cons. : 17,4 cm.
214. Vase en céramique locale/régionale sombre tournée. Diam. ouv. : 9 cm, diam. fond : 6,6 cm,
diam. max. : 20,4 cm, h. : 22,5 cm.
215. Urne en céramique d'importation, *terra rubra*. Diam. ouv. : 10,4 cm, diam. fond : 8,2 cm,
diam. max. : 15 cm, h. : 19,5 cm.

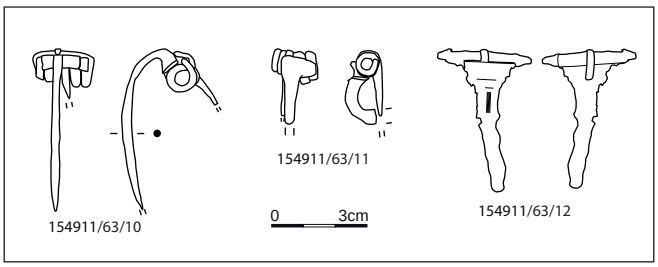

154911_63_10. Fibule en alliage base cuivre de type Feugère 14a1, fibule dite « à plaquettes » ou *einfache gallische Fibel*, arc de section ronde ; L. cons. 45,4.
154911_63_11. Fibule en alliage base cuivre de type Feugère 14a1, fibule dite « à plaquettes » ou *einfache gallische Fibel*, arc de section ronde ; L. cons. 16,7.
154911_63_12. Fibule de type Feugère 22b1 en alliage cuivreux complète, fibule dite d'Aucissa ; charnière repliée vers l'intérieur, plaquette rectangulaire au départ de l'arc, arête saillante de l'arc partiellement visible ; L. 37,2.

Fig. 97 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 63 (mobilier céramique et métallique).
© Jean-François Geoffroy, Alexia Morel - Inrap.

Contenu du dépôt (**tab. 16**)
Poids global du dépôt osseux : 927,7 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 17,3 % (**fig. 98**)
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : 1 tesson et 1 petit fragment de bronze (10 x 3 mm).
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

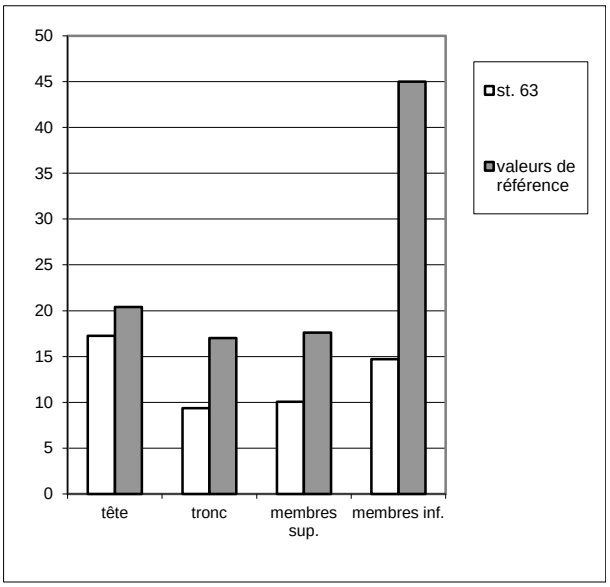

Fig. 98 : Indices pondéraux de la tombe 63 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Dynamique de composition du dépôt
Le poids global du dépôt osseux est relativement moyen (927 g). La proportion d'ossements indéterminés est de 46 %, ce qui est l'un des meilleurs résultats sur cette série de tombes. Il en résulte que sur toutes les parties du corps représentées, les taux sont plus proches de ce qui est attendu pour un adulte. Le poids des côtes par exemple représente ici 5,5 % au lieu des 6,6 % attendus. Les os du crâne constituent 17 % du poids total et ils semblent être plus présents dans le lot 3 (lot sud) ; de même l'humérus est localisé surtout dans le lot 1 (lot ouest).

Mode de dépôt de l'amas osseux
A la fouille, aucune trace de contenant n'a pu être observée. Compte tenu de la localisation de l'amas osseux et de sont absence de structuration, il est possible que les os aient été déversés depuis le bord de la tombe, avant la mise en place des céramiques

Les offrandes

La céramique (**fig. 97**)
208 à 212. (inv. 63.1 et 63.2). Bol en céramique de tradition gauloise ; pâte sableuse noire, dégraissant bien visible, quartz, graviers, chamotte ; surface plutôt lissée (ou égalisée) brun-noir.
208. Diam. ouv. : 9,6 cm, diam. fond : 5,5 cm, diam. max. : 10,8 cm, h. : 5 cm.
209. Diam. ouv. : 11,6 cm, diam. fond : 7 cm, diam. max. : 12,8 cm, h. : 6 cm.
210. Diam. ouv. : 15 cm, diam. fond : 6 cm, h. : 8,4 cm.
211. Diam. ouv. : 18 cm, diam. fond : 7,8 cm, h. : 7,2 cm.
212. Diam. ouv. : 12,4 cm, diam. fond : 5,4 cm, diam. max. : 14,3 cm, h. : 5 cm.
213. (inv. 63.6). Vase en *terra nigra* septentrionale (Famars ?) ; pâte sableuse, brune à franges noires ; surface noire, lissée.
Diam. pied : 7,5 cm, diam. max. : 21 cm, h. cons. : 17,2 cm.
214. (inv. 63.7). Vase en *terra nigra* septentrionale (Famars ?) ; **pâte**

Poids en grammes	Tombe / os st. 63	niveauu supérieur	lot 1	lot 2	lot 3	lot 4	céramique 2	céramique 3	Total
	crâne	6,6	41,6	62,1	27,6	22,3			
	mandibule								
	dents supérieures								
	dents inférieures								
	dents indéterminées								
	os hyoïde								
	osselets de l'oreille								
	cartilage calcifié								
	Total tête	**6,6**	**41,6**	**62,1**	**27,6**	**22,3**	**0,0**	**0,0**	**160,2**
	atlas								
	axis								
	vertèbres (C3 à C7)								
	vertèbres thoraciques								
	vertèbres lombaires								
	vertèbres indéterminées	3,2	1,5	11,8	0,6	18,9			
	sacrum								
	coccyx								
	côtes	1,7	8,5	11,5	15,6	13,6			
	sternum								
	Total tronc	**4,9**	**10,0**	**23,3**	**16,2**	**32,5**	**0,0**	**0,0**	**86,9**
	clavicule								
	scapula		3,7			6,9			
	humérus		17,8	1,2	15,4	5,9			
	radius		5,6	0,8	2,6	3,2			
	ulna		4,5		1,2	3,2			
	carpe								
	métacarpe								
	phalanges des mains								
	membres supérieurs indéterminés	1,5	3,9	7,4	3,1	5,3			
	Total membres supérieurs	**1,5**	**35,5**	**9,4**	**22,3**	**24,5**	**0,0**	**0,0**	**93,2**
	coxal			3,6	8,7				
	fémur		16,1	12,1	18,4	21,8	37,9		
	pâtella								
	tibia	1,1			2,4	3,3			
	fibula	2,2				1,0			
	tarse								
	métatarse								
	phalanges des pieds								
	sésamoïdes								
	membres inférieurs indéterminés			1,5	4,3	2,2			
	Total membres inférieurs	**3,3**	**16,1**	**17,2**	**33,8**	**28,3**	**37,9**	**0,0**	**136,6**
	Total fragments ou os déterminés	**16,3**	**103,2**	**112,0**	**99,9**	**107,6**	**37,9**	**0,0**	**476,9**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds	0,4	3,0	8,6	2,3	5,2			
	ossements indéterminés	20,2	65,1	114,6	77,5	152,6		1,3	431,3
	Total fragments ou os indéterminés	**20,6**	**68,1**	**123,2**	**79,8**	**157,8**	**0,0**	**1,3**	**450,8**
	Poids total	**36,9**	**171,3**	**235,2**	**179,7**	**265,4**	**37,9**	**1,3**	**927,7**

Tab. 16 : Composition du dépôt de la tombe 63 en grammes.
© Sophie Oudry.

sableuse, brune-orange à franges fines noires ; surface noire, lissée.
Diam. ouv. : 9 cm, diam pied : 6,3 cm, diam. max. : 20,4 cm, h. : 22,5 cm.
215. (inv. 63.8). Urne tonnelet en *terra rubra*, Deru P20.2 ; pâte non visible ; **surface** rouge-orange très abîmée. Décor d'incisions à la roulette.
Diam. ouv. : 10,4 cm, diam. fond : 8,2 cm, diam. max. : 15 cm, h. : 19,5 cm.

Le mobilier métallique (**fig. 97**)

Trois fibules étaient associées aux restes crémés, soit une paire du type Feugère 14a1 et une fibule du type Feugère 22b1.
La période principale de circulation de la paire de fibules de type Feugère

14a1 correspond principalement aux règnes d'Auguste-Tibère[32]. Le type est bien représenté dans les ensembles funéraires régionaux[33].
La troisième fibule est de type Feugère 22b1 et se caractérise par une arête saillante en partie médiane de son arc. On peut lui attribuer une datation intrinsèque équivalente[34]. L'association de ces deux types a déjà été relevée en contextes funéraires à l'étape 7 du Cambrésis[35].

154911_63_10. Fibule en alliage base cuivre de type Feugère 14a1, fibule dite « à plaquettes » ou *einfache gallische Fibel*, arc de section ronde ; L. cons. 45,4.

154911_63_11. Fibule en alliage base cuivre de type Feugère 14a1, fibule dite « à plaquettes » ou *einfache gallische Fibel*, arc de section ronde ; L. cons. 16,7.

154911_63_12. Fibule de type Feugère 22b1 en alliage cuivreux complète, fibule dite d'Aucissa ; charnière repliée vers l'intérieur, plaquette rectangulaire au départ de l'arc, arête saillante de l'arc partiellement visible ; L. 37,2.

La tombe à incinération 67 (**fig. 93, 99 à 101**)

Formes et Dimensions
Fosse de forme quadrangulaire (118 x 110 cm ; profondeur maximale : 11 cm), orientée nord-est/sud-ouest ; le fond est plat et les parois verticales.

Comblement
Le comblement est constitué de plusieurs unités stratigraphiques : 1. Limon argileux gris ; 2. Limon hétérogène gris et beige (nombreuses bioturbations) ; 3. Limon hétérogène brun gris et orangé (contient des oxydes) ; 4. Limon argileux orangé ; 5. Limon brun clair.

Amas osseux et mobilier
Le dépôt funéraire est une nappe d'ossements localisée le long de la paroi nord-ouest ; il s'étend sur une zone de 84 x 26 cm et sa hauteur maximum par rapport au fond de la fosse est de 11 cm. Le défunt est accompagné de sept céramiques, disposées à proximité de l'amas et partiellement le long de la paroi nord-ouest, ainsi que d'un crâne de porc déposé sur l'amas.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
La nappe d'ossements est de dimension très importante, accolée à la paroi et ne se prêtait pas du tout à un prélèvement en bloc. Par ailleurs, l'amas apparaissait lâche et peu structuré. Le dépôt a donc été prélevé en vrac, en trois parties du sud-ouest vers le nord-est (n° 9 à 11). La conservation des os est moyenne.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les restes d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé. La résorption de l'os alvéolaire visible sur un fragment de mandibule pourrait indiquer qu'il s'agit d'un individu relativement âgé.

Stade de combustion
La crémation a été poussée jusqu'à l'obtention d'os blancs.

32. Philippe 1999, p. 42-54.
33. Willems *et al*. 2017.
34. Philippe 1999, p. 96.
35. Bardel *et al*. 2016.

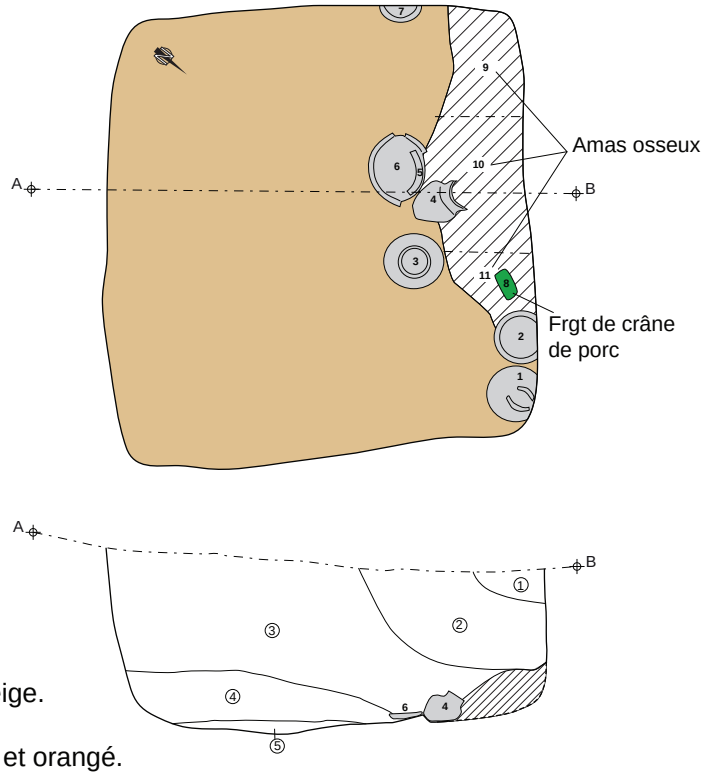

67.1. Limon argileux gris.
67.2. Limon hétérogène gris et beige. Nombreuses bioturbations.
67.3. Limon hétérogène brun gris et orangé. Contient des oxydes.
67.4. Limon argileux orangé.
67.5. Limon brun clair.

Fig. 99 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 67 (plan, coupe et cliché).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

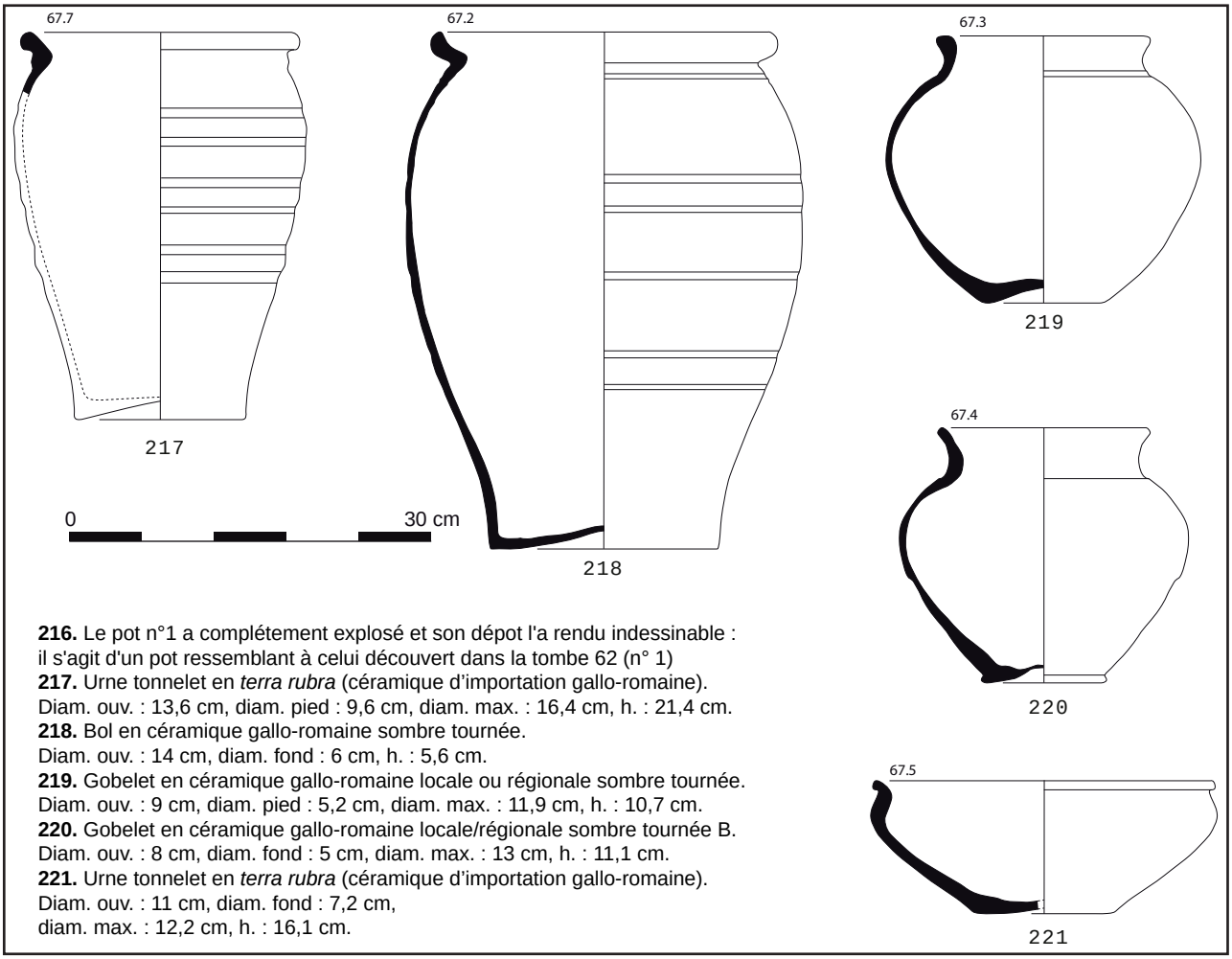

216. Le pot n°1 a complétement explosé et son dépot l'a rendu indessinable : il s'agit d'un pot ressemblant à celui découvert dans la tombe 62 (n° 1)
217. Urne tonnelet en *terra rubra* (céramique d'importation gallo-romaine).
Diam. ouv. : 13,6 cm, diam. pied : 9,6 cm, diam. max. : 16,4 cm, h. : 21,4 cm.
218. Bol en céramique gallo-romaine sombre tournée.
Diam. ouv. : 14 cm, diam. fond : 6 cm, h. : 5,6 cm.
219. Gobelet en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée.
Diam. ouv. : 9 cm, diam. pied : 5,2 cm, diam. max. : 11,9 cm, h. : 10,7 cm.
220. Gobelet en céramique gallo-romaine locale/régionale sombre tournée B.
Diam. ouv. : 8 cm, diam. fond : 5 cm, diam. max. : 13 cm, h. : 11,1 cm.
221. Urne tonnelet en *terra rubra* (céramique d'importation gallo-romaine).
Diam. ouv. : 11 cm, diam. fond : 7,2 cm,
diam. max. : 12,2 cm, h. : 16,1 cm.

Fig. 100 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 67 (mobilier céramique).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

*Contenu du dépôt (***tab. 17***)*
Poids global du dépôt osseux : 1 858,8 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 14,9 % (**fig. 101**)
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : 4 tessons.
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

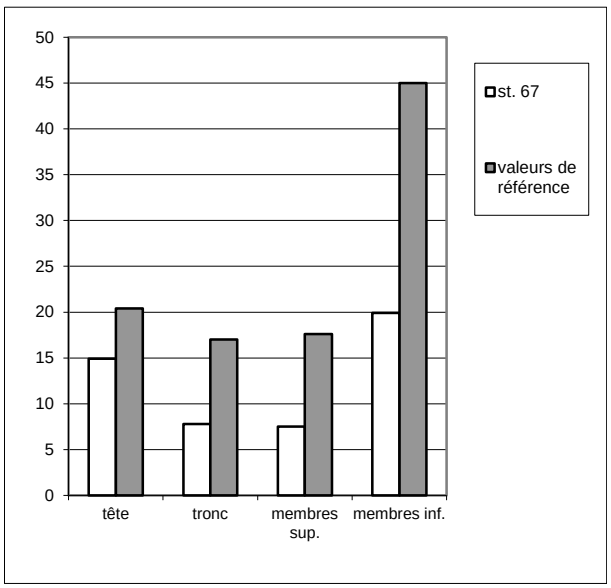

Fig. 101 : Indices pondéraux de la tombe 67 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Poids en grammes	Tombe / os	prlvt 9	prlvt 10	prlvt 11	autres	Total
	st. 67					
	crâne	92,5	44,7	59,2	81,0	
	mandibule					
	dents supérieures					
	dents inférieures					
	dents indéterminées					
	os hyoïde					
	osselets de l'oreille					
	cartilage calcifié					
	Total tête	**92,5**	**44,7**	**59,2**	**81,0**	**277,4**
	atlas					
	axis					
	vertèbres (C3 à C7)					
	vertèbres thoraciques					
	vertèbres lombaires					
	vertèbres indéterminées	36,3	11,3	15,0	43,7	
	sacrum					
	coccyx					
	côtes	11,2	4,1	9,6	13,3	
	sternum					
	Total tronc	**47,5**	**15,4**	**24,6**	**57,0**	**144,5**
	clavicule					
	scapula	6,9		4,4	6,0	
	humérus	7,4	9,9	25,5	15,8	
	radius	3,0	7,5			
	ulna	3,3		1,3	5,3	
	carpe					
	métacarpe					
	phalanges des mains					
	membres supérieurs indéterminés	7,7	10,2	10,5	14,9	
	Total membres supérieurs	**28,3**	**27,6**	**41,7**	**42,0**	**139,6**
	coxal	6,0	3,0	8,8	17,0	
	fémur	20,2	31,1	44,2	22,0	
	pâtella		14,8			
	tibia	32,3	8,4	47,4	70,3	
	fibula	5,5		4,8	13,1	
	tarse					
	métatarse					
	phalanges des pieds					
	sésamoïdes					
	membres inférieurs indéterminés	3,2	2,7	6,9	8,7	
	Total membres inférieurs	**67,2**	**60,0**	**112,1**	**131,1**	**370,4**
	Total fragments ou os déterminés	**235,5**	**147,7**	**237,6**	**311,1**	**931,9**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds	5,4	2,4	1,9	1,7	
	ossements indéterminés	238,3	146,9	206,5	323,8	915,5
	Total fragments ou os indéterminés	**243,7**	**149,3**	**208,4**	**325,5**	**926,9**
	Poids total	**479,2**	**297,0**	**446,0**	**636,6**	**1 858,8**

Tab. 17 : Composition du dépôt de la tombe 67 en grammes.
© Sophie Oudry.

Dynamique de composition du dépôt

Le poids global du dépôt osseux est très important (1 859 g) et dépasse la moyenne de 1 627 g attendue pour la crémation d'un individu adulte[36]. Cette importante quantité d'os pourrait être le témoin de la présence de deux individus dans la tombe. A l'examen des os, aucun élément en double et l'incompatibilité de robustesse n'a pas permis de déceler la présence de plus d'un individu. La conservation des os est moyenne avec 50 % du poids total qui n'a pas pu être déterminé. Toutes les parties du corps sont représentées, bien sûr en proportions moindres qu'attendues si tous les fragments avaient pu être reconnus. Le crâne représente 15 % du poids global contre 20 % attendus.

36. McKinley 1993.

Aucun résidu de combustion n'a été observé dans l'amas.

Mode de dépôt de l'amas osseux
Comme dans le cas des sépultures vues précédemment, le dépôt osseux est de dimensions importantes et se présente sous la forme d'une nappe étendue et sans forme clairement définie. Aucun alignement d'os n'a été noté, ni aucune autre trace de contenant. La forme particulière de l'amas osseux en profil (**fig. 99** – coupe de la sépulture) et sa localisation le long de la paroi de la tombe indiquent que les ossements ont été déversés sur le fond de la sépulture depuis le bord de celle-ci.

Les offrandes

La céramique (**fig. 100**)
216. (inv. 67.1). La poterie numéroté 1 était en très mauvais état de conservation ; sur le terrain on pouvait identifier une urne ou une bouteille en *terra nigra* locale (Famars). La pâte est gris sableuse, la paroi fine et la surface gris-noir lissée, soignée. Peut-être ressemblait-elle au pot n°1 de la tombe 62. Non dessinée.
217. (inv. 67.2). Urne tonnelet en *terra rubra* (céramique d'importation gallo-romaine) ; pâte sableuse fine grise ; surface rouge peinte à l'extérieur et environ 1 cm à l'intérieur (vernis relativement bien conservé), surface interne beige, traces de tournage bien visibles ; panse décorée de deux bandes de guillochis et présence de deux trous de réparation sous la lèvre. Diam. ouv. : 13,6 cm, diam. pied : 9,6 cm, diam. max. : 16,4 cm, h. : 21,4 cm.
218. (inv. 67.3). Bol en céramique gallo-romaine sombre tournée ; pâte sableuse noire ; surface noire légèrement rugueuse, traces de tournage bien visibles.
Diam. ouv. : 8 cm, diam. fond : 5 cm, diam. max. : 13 cm, h. : 11,1 cm.
219. (inv. 67.4). Gobelet en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée ; pâte sableuse fine, brun clair et brun foncé vers l'extérieur ; surface gris foncé-noir plus ou moins lissée ; gros défaut de fabrication visible à mi-panse à l'extérieur. Diam. ouv. : 9 cm, diam. pied : 5,2 cm, diam. max. : 11,9 cm, h. : 10,7 cm.
220. (inv. 67.5). Gobelet en céramique gallo-romaine locale/régionale sombre tournée B ; pâte sableuse noire à noyau brun ; surface noire lissée, traces d'enduit noir sur le col.
Diam. ouv. : 14 cm, diam. fond : 6 cm, h. : 5,6 cm.
221. (inv. 67.7). Urne tonnelet Deru P20.2 en *terra rubra* (céramique d'importation gallo-romaine) ; pâte sableuse non observée (forme complète non cassée) ; surface orange-beige lissée ; panse marquée de deux trous de réparation. Diam. ouv. : 11 cm, diam. fond : 7,2 cm, diam. max. : 12,2 cm, h. : 16,1 cm.

La tombe à incinération 69 (**fig. 93, 102 à 106**)

Formes et Dimensions
La fosse de forme grossièrement quadrangulaire (181 x 145 cm ; profondeur : 40 cm), orientée nord-est/sud-ouest ; le fond est plat et les parois sont verticales.

Comblement
Le comblement unique est constitué d'un limon argileux compact, gris.

Amas osseux et mobilier
Les restes du défunt sont présents sous la forme de plusieurs petits dépôts dispersés dans la tombe et ne formant pas un amas unique. Une concentration plus importante est à noter toutefois dans la partie nord-ouest de fosse : elle s'étend sur 174 cm de long et 80 cm de large. L'individu est accompagné d'un mobilier important : 15 céramiques, un chaudron

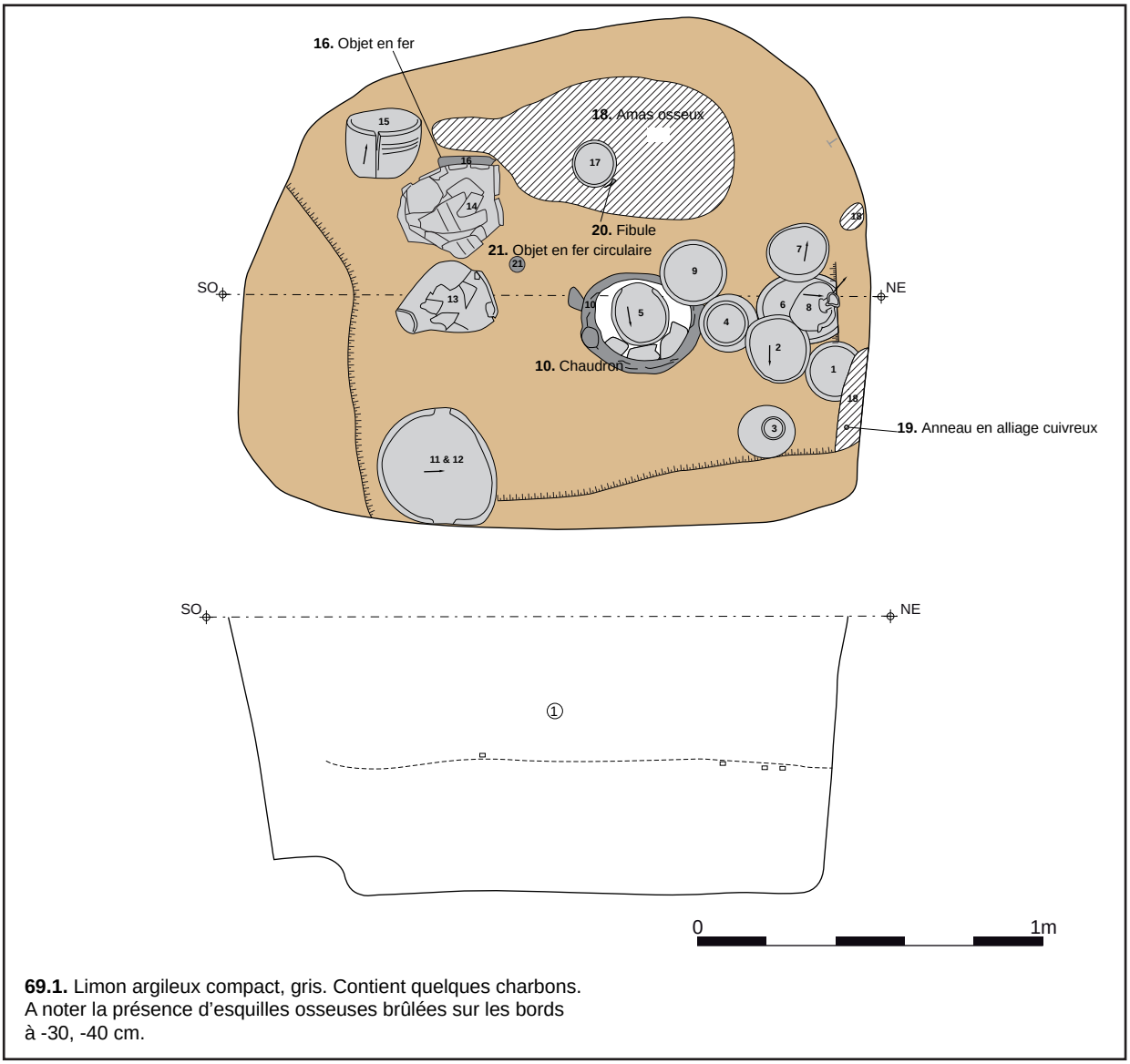

69.1. Limon argileux compact, gris. Contient quelques charbons. A noter la présence d'esquilles osseuses brûlées sur les bords à -30, -40 cm.

Fig. 102 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 69 (plan et coupe).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

et un objet circulaire en fer, ainsi qu'un anneau en alliage cuivreux et une fibule. Le mobilier est localisé dans toute la tombe, avec toutefois une concentration plus importante dans la partie nord-est.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
Les ossements sont très dispersés et ne se présentent pas sous la forme d'un amas unique, dense et structuré. Dans ces conditions, il aurait été illusoire de vouloir prélever les os en une seule fois. Plusieurs prélèvements ont donc été effectués et leur dénomination traduit la dispersion des os. La conservation des ossements est moyenne.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

Stade de combustion
Dans l'ensemble, la crémation a été poussée jusqu'à l'obtention d'os blancs. Toutefois, des plages de couleur bleutée persistent par endroits, notamment dans la face intérieure des os.

Fig. 103 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 69 (détail de l'ensemble vasque/patère).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

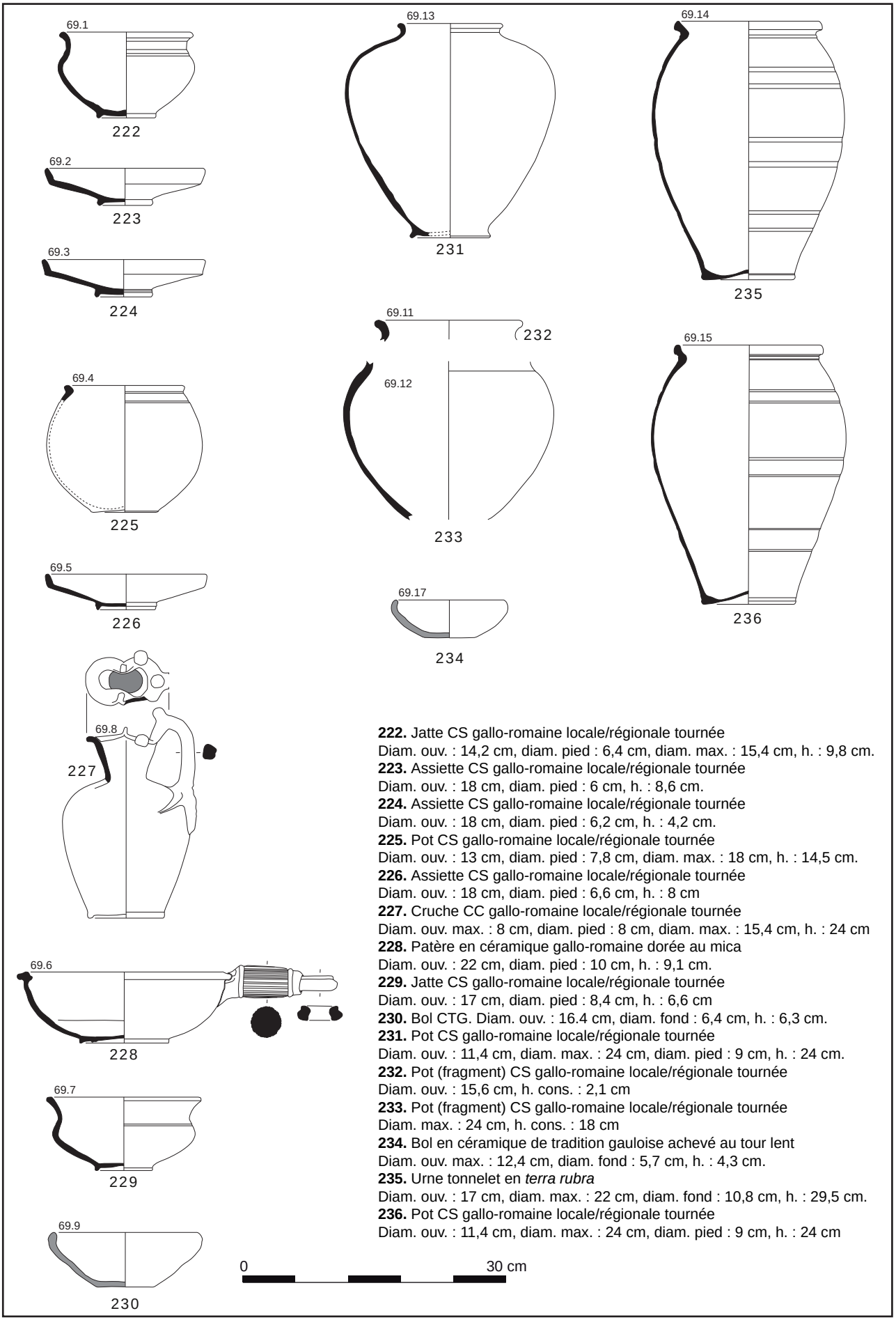

222. Jatte CS gallo-romaine locale/régionale tournée
Diam. ouv. : 14,2 cm, diam. pied : 6,4 cm, diam. max. : 15,4 cm, h. : 9,8 cm.
223. Assiette CS gallo-romaine locale/régionale tournée
Diam. ouv. : 18 cm, diam. pied : 6 cm, h. : 8,6 cm.
224. Assiette CS gallo-romaine locale/régionale tournée
Diam. ouv. : 18 cm, diam. pied : 6,2 cm, h. : 4,2 cm.
225. Pot CS gallo-romaine locale/régionale tournée
Diam. ouv. : 13 cm, diam. pied : 7,8 cm, diam. max. : 18 cm, h. : 14,5 cm.
226. Assiette CS gallo-romaine locale/régionale tournée
Diam. ouv. : 18 cm, diam. pied : 6,6 cm, h. : 8 cm
227. Cruche CC gallo-romaine locale/régionale tournée
Diam. ouv. max. : 8 cm, diam. pied : 8 cm, diam. max. : 15,4 cm, h. : 24 cm
228. Patère en céramique gallo-romaine dorée au mica
Diam. ouv. : 22 cm, diam. pied : 10 cm, h. : 9,1 cm.
229. Jatte CS gallo-romaine locale/régionale tournée
Diam. ouv. : 17 cm, diam. pied : 8,4 cm, h. : 6,6 cm
230. Bol CTG. Diam. ouv. : 16.4 cm, diam. fond : 6,4 cm, h. : 6,3 cm.
231. Pot CS gallo-romaine locale/régionale tournée
Diam. ouv. : 11,4 cm, diam. max. : 24 cm, diam. pied : 9 cm, h. : 24 cm.
232. Pot (fragment) CS gallo-romaine locale/régionale tournée
Diam. ouv. : 15,6 cm, h. cons. : 2,1 cm
233. Pot (fragment) CS gallo-romaine locale/régionale tournée
Diam. max. : 24 cm, h. cons. : 18 cm
234. Bol en céramique de tradition gauloise achevé au tour lent
Diam. ouv. max. : 12,4 cm, diam. fond : 5,7 cm, h. : 4,3 cm.
235. Urne tonnelet en *terra rubra*
Diam. ouv. : 17 cm, diam. max. : 22 cm, diam. fond : 10,8 cm, h. : 29,5 cm.
236. Pot CS gallo-romaine locale/régionale tournée
Diam. ouv. : 11,4 cm, diam. max. : 24 cm, diam. pied : 9 cm, h. : 24 cm

Fig. 104 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 67 (mobilier céramique).
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

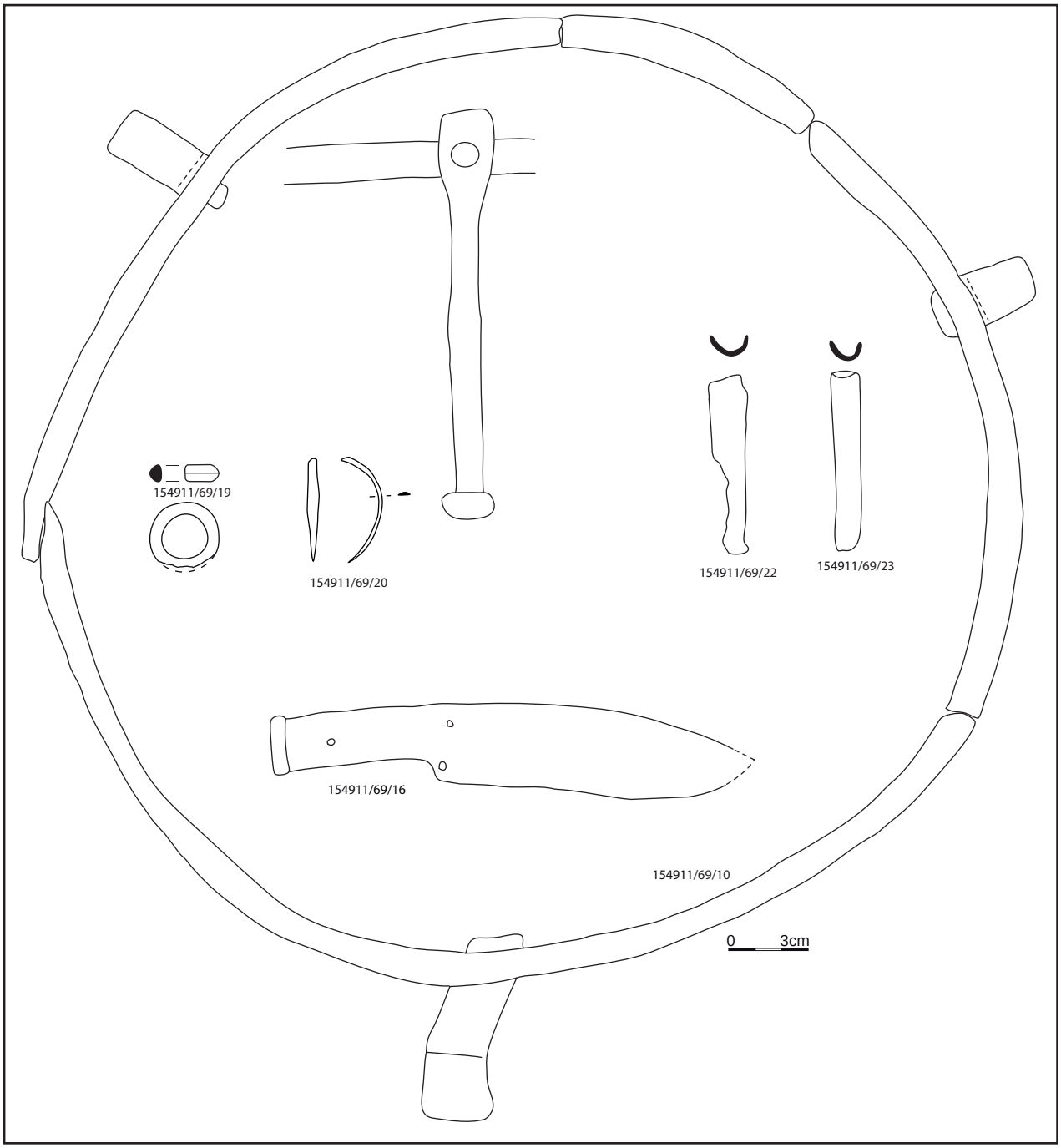

Fig. 105 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, la tombe 67 (mobilier métallique).
© Alexia Morel - Inrap.

Contenu du dépôt (**tab. 18**)
Poids global du dépôt osseux : 344,2 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 16,6 % (**fig. 106**)
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : fragment de métal indéterminé et un tesson dans le comblement.
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

Dynamique de composition du dépôt
Le poids global du dépôt osseux est faible (344 g) et l'arasement de la structure ne peut être mis en cause ici : la profondeur importante de la fosse par rapport à la surface actuelle a mis son contenu à l'abri de la majeure partie des destructions postérieures. Le choix du type de dépôt (par poignées dispersées dans la tombe) est peut-être en partie à l'origine de ce faible poids global : il est possible que les officiants n'aient sélectionné qu'une portion des restes de l'individu pour le représenter. La dispersion géographique des ossements dans la sépulture fait que chaque petit dépôt ne

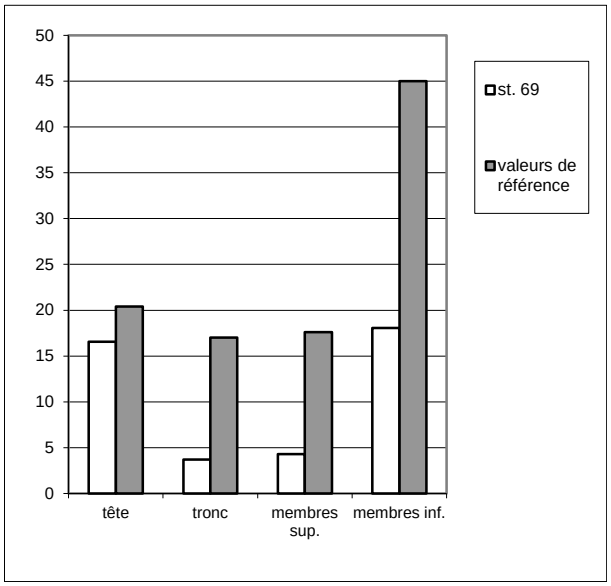

Fig. 106 : Indices pondéraux de la tombe 69 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

contient que peu d'ossements (annexe 11 entre 4,1 et 73,8 g pour les amas secondaires) ; le dépôt principal quant à lui (n° 18) ne contient que 120,9 g ce qui est très faible compte tenu de la surface relativement importante prise au sol : au moins 70 x 40 cm.
Seuls les os du bassin et de la fibula ne sont pas représentés : cela peut être dû à un problème de reconnaissance. En effet les os du bassin sont constitués d'une grande part d'os spongieux, résistant mal à la fois à la crémation et au séjour dans le sédiment. La fibula quant à elle, si elle présente bien une section et des reliefs reconnaissables, il arrive qu'elle soit confondue avec les os de l'avant-bras (radius et ulna). Dans cet ensemble, le tibia est particulièrement bien représenté : il constitue 10,5 % du poids total du dépôt ; le taux attendu étant de 10,9 %. Il est même en surreprésentation si l'on considère que 57 % des fragments n'ont pu être déterminés. Enfin avec, 57 g, le squelette céphalique correspond à 16,5 % de la totalité de l'amas osseux.

Mode de dépôt de l'amas osseux
Il est évident qu'aucun contenant périssable n'a été utilisé pour le dépôt final des os. Ceux-ci ont plus vraisemblablement été déposés ou jetés par poignées dans la tombe, en plusieurs endroits.

Les offrandes

La céramique (**fig. 104**)
222. (inv. 69.1). Jatte en céramique gallo-romaine locale ou régionale sombre tournée ; pâte sableuse non observée (forme complète non cassée) ; surface externe noire légèrement rugueuse, traces de lissage (brune), surface interne brune, rugueuse ; les traces de tournage sont bien visibles.
Diam. ouv. : 14,2 cm, diam. pied : 6,4 cm, diam. max. : 15,4 cm, h. : 9,8 cm.
223. (inv. 69.2). Assiette en céramique gallo-romaine locale/régionale sombre tournée B ; pâte sableuse brune ; surface noire, brun foncé à certains endroits, lissée à l'extérieur, plus rugueuse à l'intérieur.
Diam. ouv. : 18 cm, diam. pied : 6 cm, h. : 8,6 cm.
224. (inv. 69.3). Assiette en céramique gallo-romaine locale/régionale sombre tournée B ; pâte sableuse brun-orange ; surface noire lissée (légèrement plus rugueuse à l'intérieur).
Diam. ouv. : 18 cm, diam. pied : 6,2 cm, h. : 4,2 cm.
225. (inv. 69.4). Pot en céramique gallo-romaine locale/régionale gallo-romaine sombre tournée B ; pâte sableuse grise observée que sur une cassure ancienne ; surface gris-noir lissée.

Poids en grammes	Tombe / os st. 69	contre paroi	céramique 4	céramique 7	céramique 8	céramique 14	n° 18	NE	sur les bords	coin est de la tombe	sous céramique 7	Total
	crâne	6,1		2,3			10,7	19,6	7,2	11,1		
	mandibule											
	dents supérieures											
	dents inférieures											
	dents indéterminées											
	os hyoïde											
	osselets de l'oreille											
	cartilage calcifié											
	Total tête	**6,1**	**0,0**	**2,3**	**0,0**	**0,0**	**10,7**	**19,6**	**7,2**	**11,1**	**0,0**	**57,0**
	atlas											
	axis											
	vertèbres (C3 à C7)											
	vertèbres thoraciques											
	vertèbres lombaires											
	vertèbres indéterminées		0,4				4,0	2,6				
	sacrum											
	coccyx											
	côtes		0,6				0,8	2,7		1,7		
	sternum											
	Total tronc	**0,0**	**1,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**4,8**	**5,3**	**0,0**	**1,7**	**0,0**	**12,8**
	clavicule											
	scapula								3,5			
	humérus									3,5		
	radius											
	ulna											
	carpe											
	métacarpe											
	phalanges des mains											
	membres supérieurs indéterminés					0,9		4,7		2,2		
	Total membres supérieurs	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,9**	**0,0**	**4,7**	**3,5**	**5,7**	**0,0**	**14,8**
	coxal											
	fémur			5,4			2,7		1,8	12,0		
	pâtella											
	tibia			6,5			15,0			10,7	4,1	
	fibula											
	tarse											
	métatarse											
	phalanges des pieds											
	sésamoïdes											
	membres inférieurs indéterminés									4,0		
	Total membres inférieurs	**0,0**	**0,0**	**11,9**	**0,0**	**0,0**	**17,7**	**0,0**	**1,8**	**26,7**	**4,1**	**62,2**
	Total fragments ou os déterminés	**6,1**	**1,0**	**14,2**	**0,0**	**0,9**	**33,2**	**29,6**	**12,5**	**45,2**	**4,1**	**146,8**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds											
	ossements indéterminés	21,1	1,1	6,5	1,1		87,7	34,3	13,0	32,6		197,4
	Total fragments ou os indéterminés	**21,1**	**1,1**	**6,5**	**1,1**	**0,0**	**87,7**	**34,3**	**13,0**	**32,6**	**0,0**	**197,4**
	Poids total	**27,2**	**2,1**	**20,7**	**1,1**	**0,9**	**120,9**	**63,9**	**25,5**	**77,8**	**4,1**	**344,2**

Tab. 18 : Composition du dépôt de la tombe 69 en grammes.
© Sophie Oudry.

Diam. ouv. : 13 cm, diam. pied : 7,8 cm, diam. max. : 18 cm, h. : 14,5 cm.
226. (inv. 69.5). Assiette en céramique gallo-romaine locale/régionale sombre tournée B ; pâte sableuse brun-orange à noyau vert ; surface noire lissée à l'extérieur, rugueuse à l'intérieur.
Diam. ouv. : 18 cm, diam. pied : 6,6 cm, h. : 8 cm.
227. (inv. 69.8). Cruche en céramique gallo-romaine locale/régionale claire tournée B ; bord à bec tréflé ; pâte sableuse orange à dégraissant de chamotte orange bien visible ; surface beige rugueuse, vernis orange conservé au niveau du col ; jonction panse/anse décorée d'un visage humain barbu.
Diam. ouv. max. : 8 cm, diam. pied : 8 cm, diam. max. : 15,4 cm, h. : 24 cm.
228. (inv. 69.6). Patère en céramique gallo-romaine dorée au mica ; pâte sableuse orange, dégraissant de chamotte orange et particules blanches bien visibles ; surface beige (peinte en orange sur le fond et jusqu'à la moitié de la panse à l'intérieur), dorure au mica encore visible par endroit.
Diam. ouv. : 22 cm, diam. pied : 10 cm, h. : 9,1 cm.
229. (inv. 69.7). Jatte en céramique gallo-romaine locale/régionale sombre tournée B ; pâte sableuse brun-orange ; surface noire légèrement rugueuse.
Diam. ouv. : 17 cm, diam. pied : 8,4 cm, h. : 6,6 cm.
230. (inv. 69.9). Bol en céramique gallo-romaine locale/régionale sombre tournée B ; pâte sableuse grise ; surface gris foncé-noir, égalisée à l'extérieur, rugueuse à l'intérieur.
Diam. ouv. : 16,4 cm, diam. fond : 6,4 cm, h. : 6,3 cm.
231. (inv. 69.13). Pot en *terra nigra* septentrionale, type Deru P37, surface noire plus ou moins lisse, Diam. ouv. : 11.4 cm, diam. max. : 24 cm, diam. pied : 9 cm, h. : 24 cm. Diam. ouv. max. : 11,4 cm, diam. max. : 24 cm, diam. fond : 9 cm, h. : 24 cm.
232.et 233 (inv. 69.11 et inv. 69.12). Pot en céramique gallo-romaine locale/régionale sombre tournée B ; pâte sableuse gris foncé à franges externes brun clair avec particules blanches bien visibles et chamotte orange ; surface brun-gris rugueuse. Diam. max. : 24 cm, h. : 36 cm.
234. (inv. 69.17). Bol en céramique de tradition gauloise achevé au tour lent ; pâte noire, chamottée ; surface brun-noir légèrement rugueuse.
Diam. ouv. max. : 12,4 cm, diam. max. : 13,4 cm, diam. fond : 5,7 cm, h. : 4,3 cm.
235. (inv. 69.14). Urne tonnelet en *terra rubra* (céramique d'importation gallo-romaine) ; pâte sableuse fine beige ; surface peinte en rouge à l'extérieur et 1 cm à l'intérieur (enduit relativement bien conservé), rose-beige à l'intérieur.
Diam. ouv. max. : 17 cm, diam. max. : 22 cm, diam. fond : 10,8 cm, h. : 29,5 cm.
236. (inv. 69.15). Urne tonnelet en *terra rubra* (céramique d'importation gallo-romaine).
Diam. ouv. max. : 16,2 cm, diam. max. : 22,2 cm, diam. fond : 10,2 cm, h. : 30 cm.

Le mobilier métallique (**fig. 105**)
L'« objet en fer circulaire n°21 » situé en milieu de fosse n'a pu être rattaché à aucun des objets fournis et demeure absent. Seuls les objets n°154911_69_22 à 24 n'étaient pas localisés sur le plan fourni.
Dans le comblement a été retrouvé 2NR/69,6 g de barre en fer (154911_69_24) de fonction indéterminée, probablement intrusif.
Au centre de la fosse prenait place un grand support circulaire tripode ou trépied en fer dont la cohésion n'a pas été conservée post-prélèvement.
Deux assiettes ont été retrouvées au-dessus à une altimétrie bien supérieure.
Dans les sépultures à mobilier ostentatoire, il s'apparente aux ustensiles liés à la cuisson comme les chenets ou chenets doubles, absents des contextes funéraires – seul un pied de chenet a été mis au jour dans la fosse 1966 – même si l'appellation en tant que support de présentation semble plus juste au regard des assemblages funéraires. Dans les sépultures laténiennes,

la fréquence est moindre à celle des chenets. Dans les Ardennes, les exemplaires datés des années 55 à 25 avant notre ère de Château-Porcien « La Briquetterie » et d'Hannogne « Le Grand Chemin » fournissent deux trépieds plus travaillés à décor zoomorphe[37]. Le premier, orné de becs de canards, mesure 380 mm de diamètre et était associé à une amphore, de la vaisselle en bronze importée, une paire de seaux et un chaudron[38]. Le second provient d'un assemblage à amphore Dressel D1a, cruche en bronze, poêlon Aylesford, éléments de char et épée[39]. Parmi les exemplaires du Nord-Pas-de-Calais, la découverte récente de la tombe 1017 d'Oisy-le-Verger « Le Pont d'Épinoy » où figurent un grand support circulaire tripode, un *umbo* circulaire à calotte fermée et une casserole en bronze demeure la plus proche. La jonction entre les pieds rivetés et l'anneau n'est pas marquée par un décroché comme à Raillencourt-Sainte-Olle. La découverte est datée des années 30 à 1 de notre ère, comme le trépied de la tombe J87/J07 de Baralle[40]. Les autres exemplaires de trépieds antérieurs au milieu du Ier siècle de notre ère proviennent de découvertes anciennes (tab. 13). Pour une étude de l'évolution du dépôt du trépied aux deux premiers siècles de notre ère, le lecteur pourra se rapporter à Willems *et al*. 2017.
Un couteau en fer, équivalent au spécimen de la sépulture 59, à manche plaqué comportant une butée, a été enregistré comme « près de l'amas », entre le vase n°14 et les restes crémés n°18. Cette forme de couteau se retrouve également à Oisy-le-Verger associée au support tripode.
Un arc filiforme de fibule en alliage base cuivre a été retrouvé contigu au vase n°17 avec les restes osseux n°18 : l'état de conservation est trop incomplet pour proposer un rattachement typologique. Dans l'angle oriental de la fosse, mêlé à des restes osseux dispersés, un anneau à pan coupé et à cordon circulaire peu proéminent est interprété comme un accessoire du vêtement, probablement en tant qu'anneau de suspension[41].
Les restes les plus équivoques sont sans nul doute plusieurs fragments de gouttière en fer et en alliage base cuivre rattachables à un orle de bouclier ou à une bouterolle de fourreau. Les premiers ont été enregistrés comme connexes aux restes crémés n°18. Les seconds proviennent du comblement nord-est de la fosse. Les fragments ne recollent pas et présentent des signes manifestes de passage sur le bûcher. Au moins 2NMI sont déduits sur la base des matériaux différents. Le diamètre à l'ouverture est large mais en l'absence d'extrémité, il est impossible de trancher entre bouterolle et orle. Mis à part le caractère fragmentaire de cette découverte, la présence d'armement est notable car les découvertes d'armes en contexte funéraire pour la période augustéenne dans le Nord-Pas-de-Calais sont peu nombreuses. La tombe 69 de Raillencourt-Sainte-Olle rejoint la sépulture à *umbo* sus-mentionnée d'Oisy-le-Verger[42], les tombes 3 et 4 augusto-tibériennes de Saint-Nicolas-les-Arras à pointes de lance, amphores et vaisselles métalliques[43] ou la tombe d'auxiliaire de Ronchin (Nord) datée des années -10/+20 contenant un glaive de type Mayence[44].

154911_69_10. Trépied en fer ; trois pieds dont les extrémités sont recourbées à 90° pour asseoir l'anneau, jonction anneau/pied assurée par rivetage, anneau de section rectangulaire; d. 310, sec. 11 sur 9, h. 130.

154911_69_16. Couteau en fer à manche méplat plaqué, fixation au niveau du talon par deux rivets, un rivet près de l'extrémité du manche comportant une butée, pointe centrée. L'ensemble est courbe. L. 155, l. max. 27.

154911_69_20. Fibule en alliage base cuivre à arc filiforme à section en « d » ; L. cons. 33,3.

154911_69_19. Anneau en alliage base cuivre, section ovale à arête médiane saillante ; di. 14,4 ; h. 6,4.

154911_69_22. Orle ou bouterolle en alliage base cuivre, non rectiligne,

37. Poux 2004, p. 143. L'auteur les date de LTD2b.
38. Larmigny 1927, p. 70-71 ; Lambot *et al*. 1994, p. 235.
39. Flouest, Stead 1977, p. 55-72.
40. Bardel *et al*. 2016, étape a.
41. Devillers 1997, p. 230-233.
42. Bardel *et al*. 2016.
43. Jacques 2007, p. 35-49.
44. Notte 997, p. 153-160 ; Deru 1999, p. 183-186.

tôle repliée en « u » ; L. cons. 57,6 ; espace interne 8,8 pf. 5,5.

154911_69_23. Orle ou bouterolle en fer, non rectiligne, tôle repliée en « u » ; L. cons. 57,1 ; espace interne 7,3 ; pf. 5,7.

Pour terminer avec la partie funéraire de ce secteur, notons que la fosse 119 dans le sud du secteur 7 qui coupe le fossé 117 peut être interprétée comme les restes d'une fosse à incinération. La céramique peut prévaloir en cette faveur. Cette fosse contenait les restes d'une urne en *terra nigra* locale, les restes d'un pot globulaire en céramique claire locale. Peut-être sommes nous en présence, dans ce secteur, des prémices d'un autre espace funéraire qui n'a jamais été exploité. On notera la ressemblance de l'ensemble formé par les structures 114, 115, 116 et 117 avec les structures 68, 70, 71 et 79.

2.2.3.6 Les structures non datables, associées à la phase 4 (**fig. 107**)

Les fossés nord-est – sud-ouest 50, 68, 79 et les deux trous de poteau 70 et 71 participent vraisemblablement à l'organisation de la petite nécropole dont les tombes viennent d'être cataloguées. L'ensemble des tombes s'alignent entre le fossé 50 au nord et le fossé 68/79 au sud (**fig. 107**). Juste au sud de ce fossé (68/79), un deuxième fossé (51/75) englobe quelques structures : 73, 76, 77 et 78. Vous pouvez voir leur particularité, pour celles qui ont été fouillées, sur la figure 107. D'autres structures (56, 60, 64 et 72) ont été repérées dans la nécropole, autour des tombes fouillées.
Les quelques sondages manuels réalisés dans ces structures ont mis en évidence un arasement particulièrement important. D'un point de vue topographique, la particularité tient au fait que les limites nord et sud n'ont pas leur pendant à l'est et à l'ouest. Les tombes ne sont pas complètement encloses. Nous noterons néanmoins que le décapage réalisé est en limite de projet au nord-est.

Le fossé 50 (au nord) s'interrompt à l'aplomb de la structure 46 au sud-ouest et s'enfonce dans la berme (limite du projet) au nord-est ; aucun sondage n'a été réalisé dans ce fossé, peu visible au décapage et très arasé (quelques centimètres de profondeur et un profil en cuvette, observé lors du nettoyage). Un nettoyage fin a été nécessaire pour le localiser précisément ; la largeur moyenne est de 0,80 m.

Le fossé 68/79 s'interrompt pour ménager ce qui peut être interprété comme une entrée marquée par deux poteaux dont il reste les vestiges (St 70 et 71). Les deux sondages réalisés aux extrémités du fossé 68 ne mettent en évidence aucune particularité si ce n'est un profil en cuvette plus ou moins bien conservé (une dizaine de centimètres pour une largeur d'environ 0,70 m). Les vestiges des trous de poteau sont aussi très arasés avec un profil en cuvette et un fond plus ou moins plat (diamètre : env. 0,75 m).
Ces structures sont comblées d'un limon sableux gris-beige contenant irrégulièrement quelques nodules de charbons de bois (surtout dans le fossé 68).

L'ensemble des structures très arasées ou qui n'ont livré aucun mobilier ont été regroupé dans le tableau ci-dessous avec une proposition d'attribution à une période de ce secteur.

2.2.3.7 Les autres structures

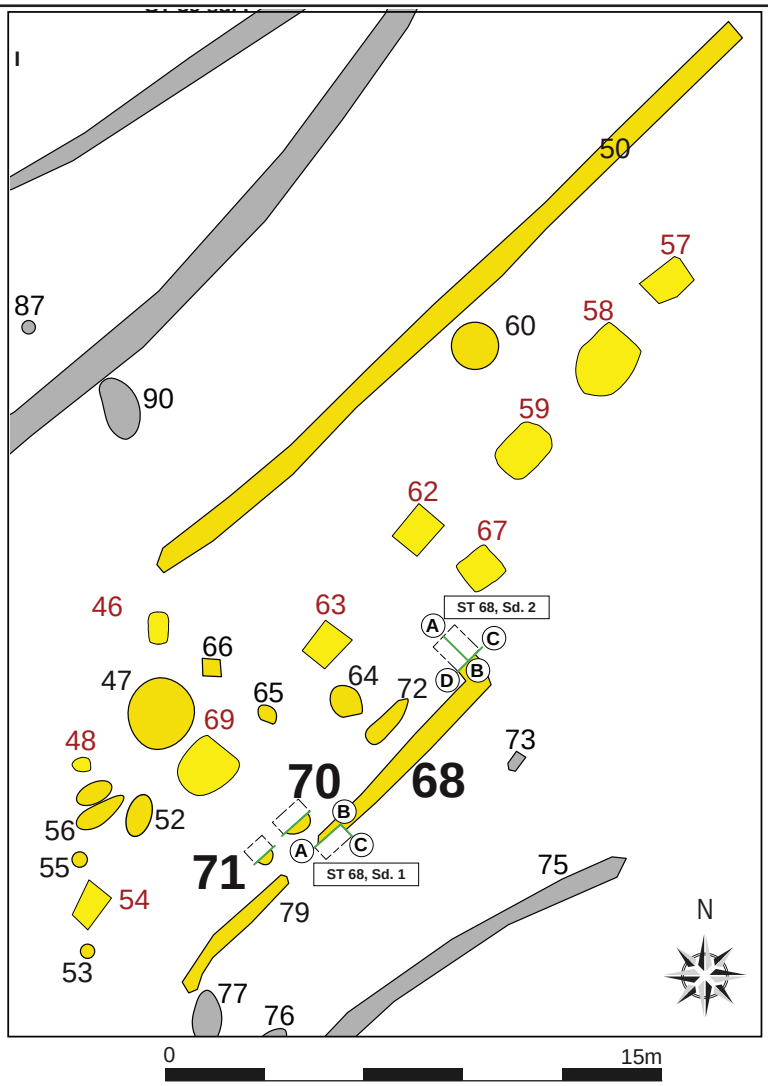

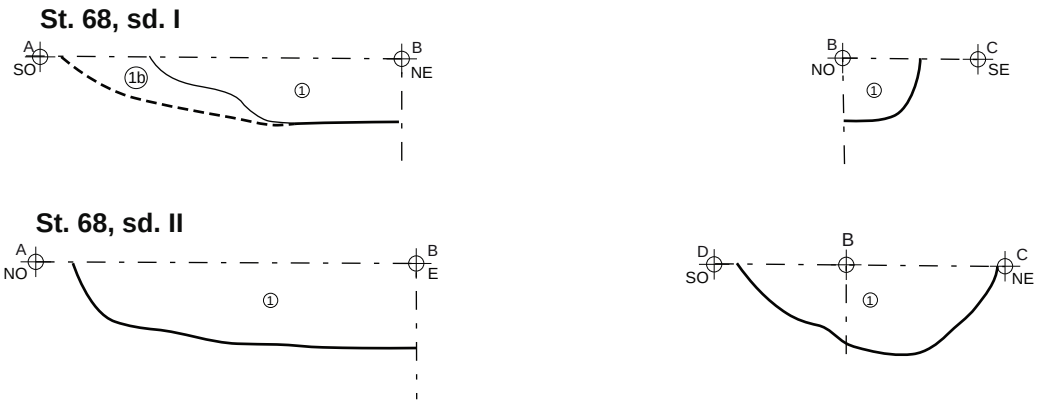

68.1. Limon argileux compact et homogène, gris-brun clair et lits de limon gris et blanchâtre dans la partie inférieure.
Contient de rares charbons et nodules de terre cuite.
68.1b. Terrain naturel remanié.

70.1. Limon argilo sableux homogène, gris-beige.
Contient quelques charbons.

71.1. Limon argilo sableux homogène, gris-beige.

Fig. 107 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur 7, structures 68, 70 et 71.

© Jennifer Clerget, Jean-François Geoffroy - Inrap.

N° structure	Description	Interprétation
2	Ce fossé vient effleurer le fossé 1 du système d'enclos n° 2, il s'enfonce dans la berme à l'ouest. Il est comblé de 3 unités stratigraphiques différentes à base de limon argileux.	Peut-être rentre t'il dans la structure de l'enclos 2 mais la proximité du bord de fouille ne permet pas de confirmer cette hypothèse. Il a donc été associé à la phase 1.
7	Ce fossé est-ouest isolé s'enfonce dans la berme à l'ouest ; il est en forme de simple cuvette comblé d'un limon argileux gris. Parcellaire ?	Peut-il être associé à l'enclos de la phase 2 ?
11	Cette structure est d'une profondeur "anecdotique" (env. 0,05 m) ; elle est comblée d'un limon argileux contenant quelques zones cendreuses sombres. Elle est située au nord et quelque peu à l'écart de l'occupation repérée.	-
17/18	Deux fossés situés à l'intérieur de l'enclos curviligne 1 qui semble les recouper orientés nord / sud. Les profils sont de simples cuvettes peu profondes.	Parcellaire ?
24	La fosse 24 a été recoupée par le fossé 35 et très perturbée ; elle était apparemment comblée de fragments de torchis retrouvés en grande partie dans le fossé.	-
40/41/83/ 84/87/89/100	L'ensemble de ces structures sont disséminées sur l'ensemble de la surface et correspondent à des trous de poteaux isolés.	-
44/45	La fosse 44 a été recoupée par le fossé 38 et très perturbée et le petit fossé 45 est aussi très abîmé par les structures qui le recoupe : coincé entre les fossés 23 et 37. Interprétation difficile ; peut-être parcellaire ancien pour le fossé 45	-
47	Fosse située à proximité immédiate de la tombe 69. Cuvette très peu profonde non fouillée.	Peut-être l'amorce d'une tombe.
49	Cette structure est un niveau (cuvette) au contact du fossé 37 ; elle ne semble pas bien ancienne.	-
52	Fosse située entre les tombes 54 et 69	-
53 et 55	Trous de poteaux situés au sud de la nécropole, à proximité des angles nord et sud de la tombe 54 (fig. 43 et pl. 13)	-
65	Fosse située entre les tombes 63 et 69	-
66	Fosse plus ou moins rectangulaire située au nord de l'angle nord de la tombe 69 (fig. 43 et pl. 13)	-
81/82/85/101/102 104/105/106/111/ 112/113	L'ensemble de ces structures sont disséminées sur l'ensemble de la surface et correspondent à des fosses isolées.	-
86/103	Il s'agit de deux fossés au sud du décapage : plus ou moins nord/sud ; 103 s'enfonce dans la berme au sud. Interprétation difficile ; peut-être liés à un parcellaire	-
90/91/92	Il s'agit de 3 fosses «isolées» qui n'entrent dans aucune organisation particulière et dont les comblements n'indiquent aucune fonction particulière.	-
107	Fosse non fouillée	-
120	Fosse non fouillée.	-

Tab. 19 : .
© Jean-François Geoffroy.

Les structures 88, 110, 113 et 118 ont été annulées à la fouille.

2.3 Le secteur B (fig. 108)

Le secteur B, situé à proximité immédiate du gazoduc a souffert, entre le diagnostic et la fouille, d'une destruction dûe au passage intensif d'engins de chantiers. Seules quelques tombes ont été sauvées et ont livré un mobilier relativement abondant. Les autres vestiges, très arasés, n'ont livré aucun mobilier permettant une datation fiable et sûre et le sédiment de comblement n'a pas permis l'observation précise de la stratigraphie.
Les structures de ce secteur seront donc réunies dans un tableau général, à l'exception des tombes sauvées sur lesquelles nous nous attarderons.

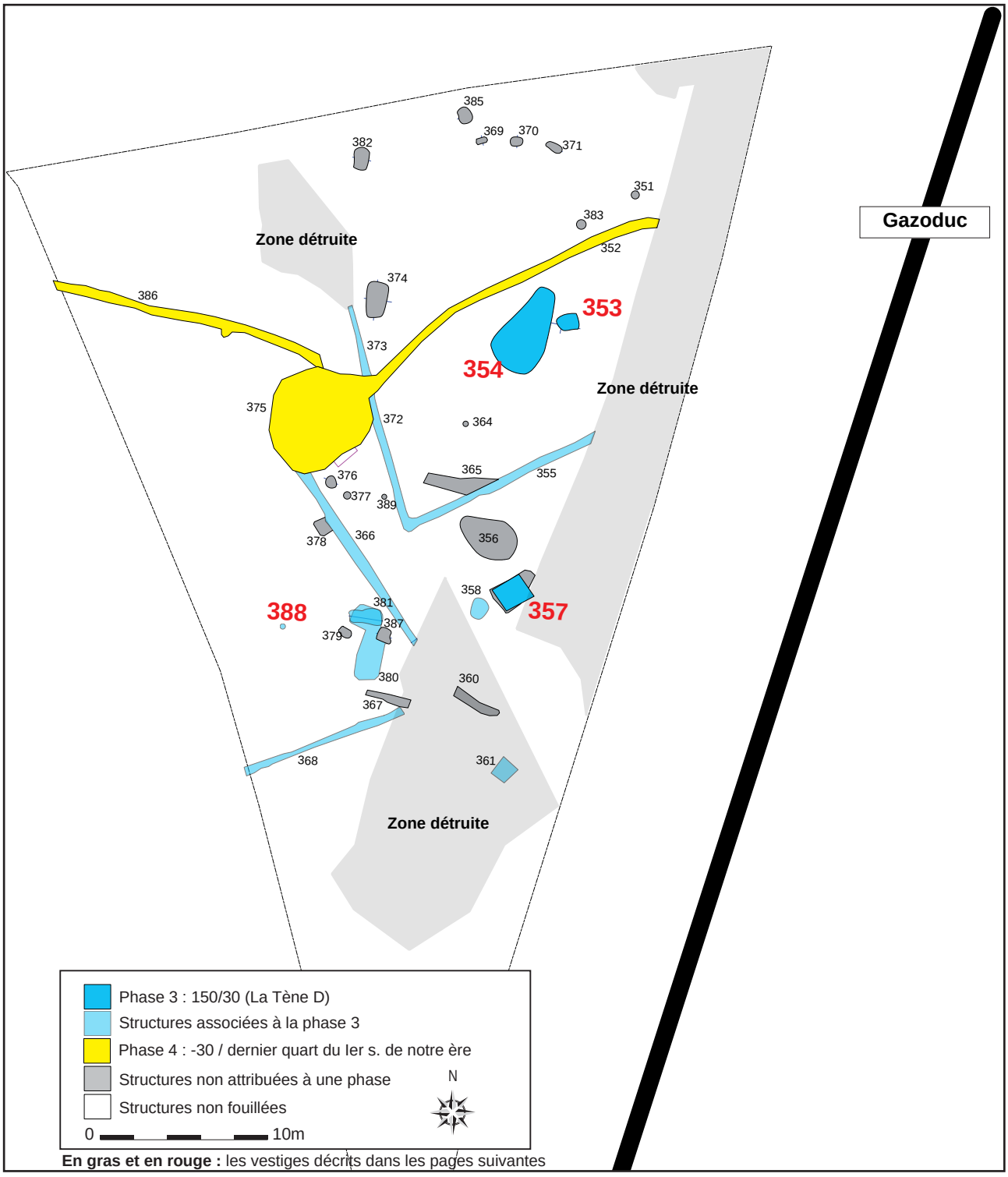

En gras et en rouge : les vestiges décrits dans les pages suivantes

Fig. 108 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur B, ensemble des vestiges, plan général phasé.

© Rudy Debiak, Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.3.1 La phase 3 : 150 à 30 av. notre ère (La Tène D)

2.3.1.1 Les tombes 353, 354, 357 et 388

Ces structures correspondent en majorité à des tombes dont certaines ont été très abîmées par des travaux entre le diagnostic et la fouille ; chaque tombe sera décrite sous le même modèle : le même que celui des tombes des secteurs 1 et 7.
La numérotation des objets est celle donnée sur le terrain au moment de l'enregistrement, elle n'a pas été modifiée pour le rapport ; ce numéro constitue le numéro d'inventaire.
Il s'agit de tombes appartenant certainement à la même nécropole sans organisation particulière. Les tombes **358**, **361**, **380** et **381** (**fig. 108**) ou interprétées comme telles ont totalement disparu, il ne reste qu'une vague trace.

La tombe à incinération 353 (**fig. 109 et 110**)

Formes et Dimensions
En surface la tombe 353 est apparue comme une fosse oblongue de 1,75 m x 0,75 m x 0,06 m.
Cette fosse particulièrement arasée est orientée est/ouest. L'arasement ne permet pas d'appréhender de façon claire la morphologie précise de la fosse initiale.

Comblement
Le comblement est quasiment inexistant tellement la tombe a été arasée et abîmée mais le peu qui a été enlevé est un limon brun homogène.

Amas osseux et mobilier
Le dépôt funéraire est localisé sensiblement au centre de la tombe, il adopte une forme très irrégulière, témoin aussi de l'arasement de la fosse. Il s'étend de manière très lâche sur 66 x 30 cm environ pour une épaisseur maximale de 7 cm. A l'est du dépôt osseux se trouvent les restes de trois céramiques.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
Les os ont été prélevés en vrac, puis tamisés. La conservation est particulièrement mauvaise : aucun fragment ne dépasse 1 cm de long.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
Le calcul du nombre minimal d'individu s'avère très délicat ici : on considèrera donc que nous sommes en présence des restes d'un seul individu, de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

Stade de combustion
La crémation est presque complète : la majorité des os présente une coloration blanche mais quelques zones bleutées persistent par endroits.

Contenu du dépôt (**tab. 20**)
Poids global du dépôt osseux : 127,5 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 0 % (**fig. 110**)
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : quelques tessons provenant peut-être de l'un des vases d'accompagnement.
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

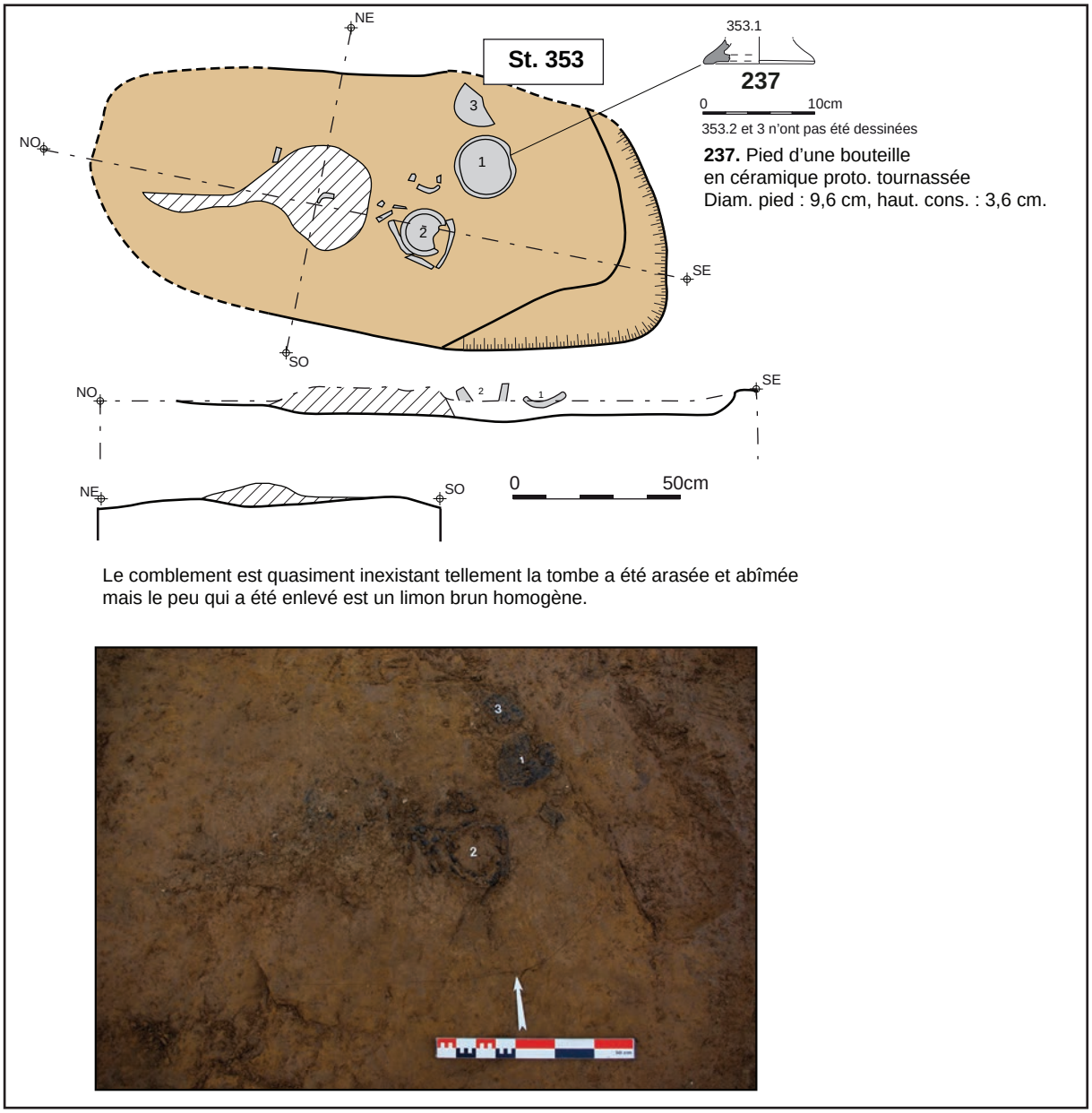

Fig. 109 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur B, tombe 353 (plan, coupe, cliché et mobilier céramique).
© Jennifer Clerget, Jean-François Geoffroy - Inrap.

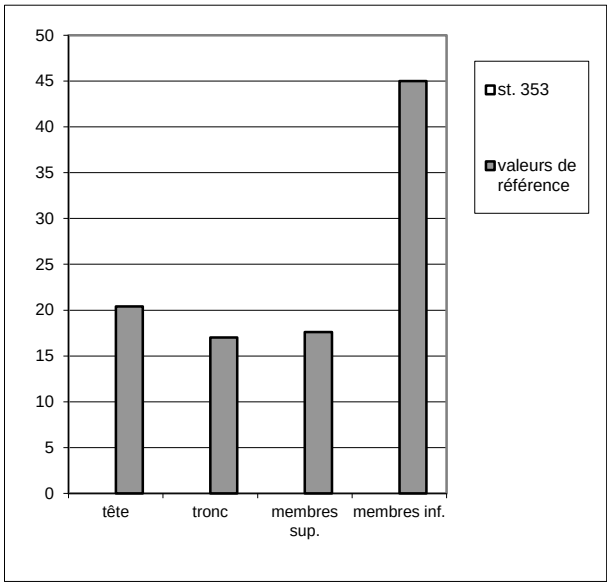

Fig. 110 : Indices pondéraux de la tombe 353 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Poids en grammes	Tombe / os		Total
	st. 353		
	crâne		
	mandibule		
	dents supérieures		
	dents inférieures		
	dents indéterminées		
	os hyoïde		
	osselets de l'oreille		
	cartilage calcifié		
	Total tête	**0,0**	**0,0**
	atlas		
	axis		
	vertèbres (C3 à C7)		
	vertèbres thoraciques		
	vertèbres lombaires		
	vertèbres indéterminées		
	sacrum		
	coccyx		
	côtes		
	sternum		
	Total tronc	**0,0**	**0,0**
	clavicule		
	scapula		
	humérus		
	radius		
	ulna		
	carpe		
	métacarpe		
	phalanges des mains		
	membres supérieurs indéterminés		
	Total membres supérieurs	**0,0**	**0,0**
	coxal		
	fémur		
	pâtella		
	tibia		
	fibula		
	tarse		
	métatarse		
	phalanges des pieds		
	sésamoïdes		
	membres inférieurs indéterminés		
	Total membres inférieurs	**0,0**	**0,0**
	Total fragments ou os déterminés	**0,0**	**0,0**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds		
	ossements indéterminés	127,5	127,5
	Total fragments ou os indéterminés	**127,5**	**127,5**
	Poids total	**127,5**	**127,5**

Tab. 20 : Composition du dépôt de la tombe 353 en grammes.
© Sophie Oudry.

Remarques

Le poids global du dépôt osseux est très faible (127,5 g) et particulièrement mal conservé, ce qui a pour résultat l'absence d'éléments reconnaissables. Nous ne pouvons donc rien dire à propos d'une éventuelle sélection d'ossements ou sur la représentation relative de tel ou tel secteur anatomique.

Les offrandes

La céramique (**fig. 109**)

Cette tombe de petite dimension est très arasée, mais le dépôt céramique

pourrait être complet. Il regroupe 3 fonds de vases (1 forme haute et 2 formes basses). Aucun mobilier métallique.
Observations taphonomiques : les 3 vases regroupés dans la moitié Nord de la tombe sont déposés à plat sur le fond de la tombe et ne présentent pas de basculement.

237. (inv. 353.1). Pied à languette légèrement surélevé d'une bouteille en céramique fine tournassée. (Forme haute) ; diam. pied : 9,6 cm, haut. cons. : 3,6 cm.
Les deux autres fragments de céramique n'ont pas été dessinés : il s'agit du **353.2** (fond de vase indéterminé en pâte fine, forme basse ?) et du **353.3** (fond de vase indéterminé en pâte fine (forme basse ?).

La tombe à incinération 354 (**fig. 111**)

Formes et Dimensions
En surface la tombe 354 est apparue sous forme d'une fosse plus ou moins circulaire mais irrégulière de 1,38 m x 1,10 m x 0,09 m orientée nord/est – sud/ouest. La sépulture est très arasée, ce qui a certainement conduit à la disparition du dépôt funéraire. Elle présente un fond plat en légère pente vers le sud/ouest ; le peu de parois observé est à environ 45°.

Comblement
Le comblement est constitué d'un limon argileux gris-orange, compact et hétérogène ; ce limon contient des nodules de charbon de bois, de terre cuite et de craie.

Amas osseux et mobilier
Il ne reste que le mobilier d'accompagnement : neuf céramiques ainsi que divers objets en fer (seau, lamelle, élément de harnachement de cheval, clou) déposés dans tout l'espace de la sépulture.

Les offrandes

La céramique (**fig. 111**)
Le dépôt céramique semblerait complet. Il est constitué de 9 vases répartis entre 6 formes basses, 1 forme moyenne et 2 formes hautes. Le mobilier est majoritairement de facture modelée.
Observations taphonomiques : les vases n° 4 et 5 correspondant à une forme moyenne et une forme haute ont été arasés entre le diagnostic et la fouille. La deuxième forme haute (n° 8), doit sa préservation à son basculement sur le côté. Cette bouteille ne se trouve pas totalement écrasée par la pression des terres, signe qu'elle fut comblée lors de l'enfouissement ou assez rapidement après.

238. (inv. 354.1). Bassin, à fond plat concave et bord aplati, non tourné, pâte mi-fine sombre. Sa surface est régularisée (forme basse) ; diam. ouv. : 28,2 cm, haut. recons. : 7,8 cm.
239. (inv. 354.2). Fond de petit vase en pâte fine modelée (forme basse) ; diam. fond : 6 cm, haut. cons. : 7,8 cm.
240. (inv. 354.3). Gobelet biconique à carène arrondie basse à décor de cannelures, pâte fine alvéolaire modelée (forme moyenne) ; diam. ouv. : 9,6 cm, diam. pied : 2,1 cm, diam. max. : 12 cm, h. : 8,4 cm.
241. (inv. 354.4). Fond de pot à cuire (?) en pâte mi-fine modelée, légèrement alvéolaire et à chamotte, arasé par la pelle mécanique. (Forme moyenne ou haute) ; diam. fond : 8,4 cm, haut. cons. : 2,1 cm
242. (inv. 354.5). Fond de petite bouteille ou gobelet, en pâte fine sombre tournée (Forme haute, dessinée). Vase arasé par la pelle mécanique ; diam. fond : 2,7 cm, haut. cons. : 1,8 cm.
243. (inv. 354.6). Écuelle à épaulement haut légèrement caréné, pâte fine

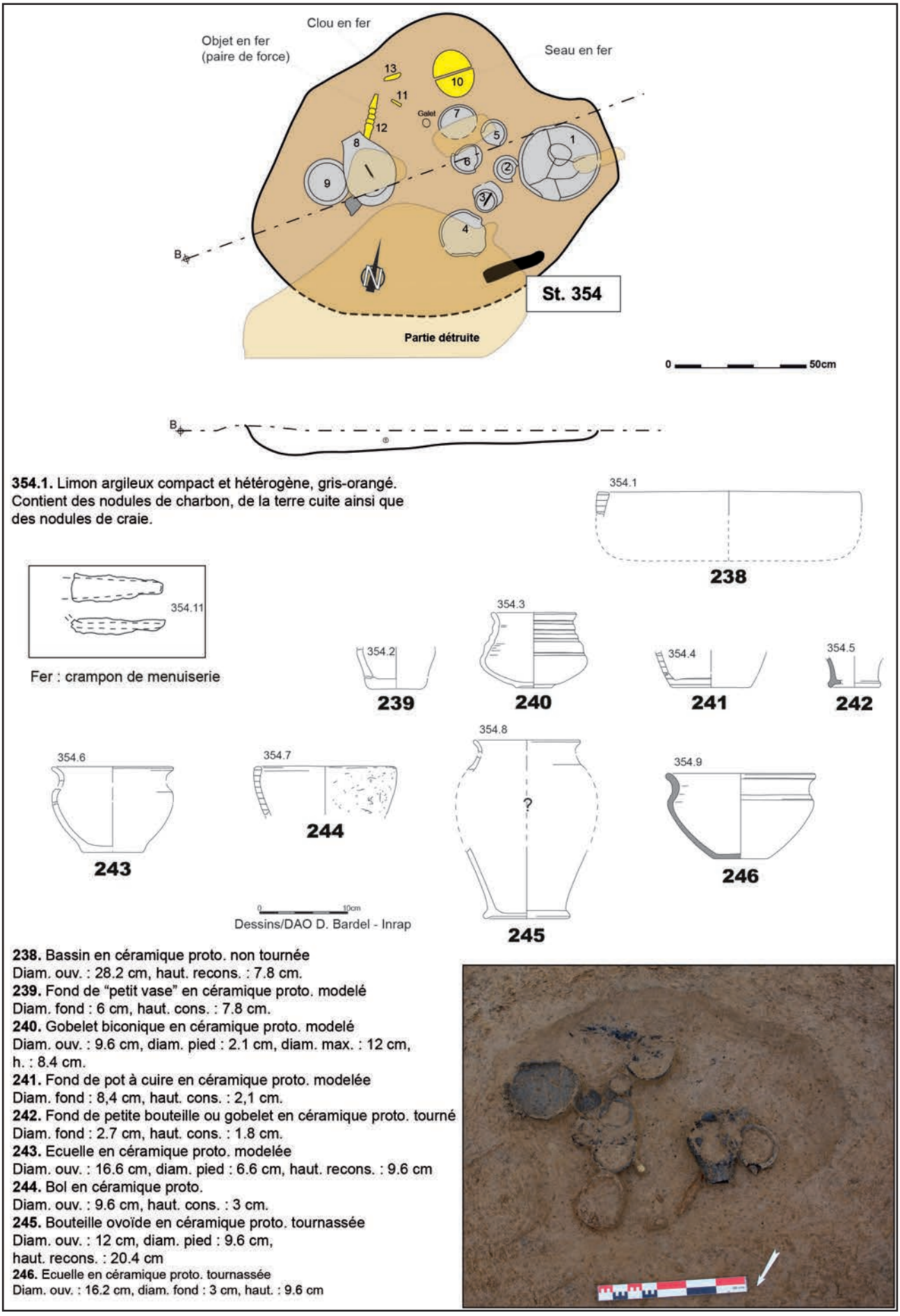

238. Bassin en céramique proto. non tournée
Diam. ouv. : 28.2 cm, haut. recons. : 7.8 cm.
239. Fond de "petit vase" en céramique proto. modelé
Diam. fond : 6 cm, haut. cons. : 7.8 cm.
240. Gobelet biconique en céramique proto. modelé
Diam. ouv. : 9.6 cm, diam. pied : 2.1 cm, diam. max. : 12 cm, h. : 8.4 cm.
241. Fond de pot à cuire en céramique proto. modelée
Diam. fond : 8,4 cm, haut. cons. : 2,1 cm.
242. Fond de petite bouteille ou gobelet en céramique proto. tourné
Diam. fond : 2.7 cm, haut. cons. : 1.8 cm.
243. Ecuelle en céramique proto. modelée
Diam. ouv. : 16.6 cm, diam. pied : 6.6 cm, haut. recons. : 9.6 cm
244. Bol en céramique proto.
Diam. ouv. : 9.6 cm, haut. cons. : 3 cm.
245. Bouteille ovoïde en céramique proto. tournassée
Diam. ouv. : 12 cm, diam. pied : 9.6 cm, haut. recons. : 20.4 cm
246. Ecuelle en céramique proto. tournassée
Diam. ouv. : 16.2 cm, diam. fond : 3 cm, haut. : 9.6 cm

Fig. 111 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur B, tombe 354 (plan, coupe, cliché et mobilier).
© Jennifer Clerget, David Bardel, Jean-François Geoffroy - Inrap.

modelée et lissée (forme basse) ; diam. ouv. : 16,6 cm, diam. pied : 6,6 cm, haut. recons. : 9,6 cm.
244. (inv. 354.7). : Bol ouvert, tronconique à bord épaissi, en pâte mi-fine à dégraissant de calcaire et chamotte, surface régularisée (forme basse) ; diam. ouv. : 9,6 cm, haut. cons. : 3 cm.
245. (inv. 354.8). Bouteille ovoïde, à pied à languette surélevé en pâte fine tournassée. La liaison col panse est soulignée par un léger ressaut (Forme haute) ; diam. ouv. : 12 cm, diam. pied : 9,6 cm, haut. recons. : 20,4 cm.
246. (inv. 354.9). Écuelle à épaulement haut légèrement caréné, pâte fine tournassée (?), décorée d'une cannelure-godron au niveau de son épaulement (forme basse) ; diam. ouv. : 16,2 cm, diam. fond : 3 cm, haut. : 9,6 cm.

Le mobilier métallique
Trois objets en fer sont conservés, mais dans un état de conservation trop mauvais suite à l'arasement de la fosse : il s'agit des garnitures d'un seau, d'une paire de forces incomplète et d'un crampon de menuiserie.

154911_354_10 et 13. Seau en fer uniquement matérialisé par deux cerclages partiels et un fragment de l'anse (n°13) ; de. 200, h. in situ 55, h. 18,4 et 17,8.

154911_354_10 et 11. Crampon de menuiserie en fer.

154911_354_12. Paire de forces en fer, ressort manquant, à dos droit et à tranchant légèrement convexe ; L. cons. 218 et 124, l. max. 25.

La tombe à incinération 357 (**fig. 112 et 113**)

Formes et Dimensions
En surface la fosse 357 est complètement différente des tombes précédemment décrites. Elle est de forme quadrangulaire avec une excroissance au sud/est. Elle est orientée nord/est – sud/ouest et mesure 1,86 m x 1,48 m x 0,23 m. Le fond est plus ou moins plat ; les parois sont verticales.

Comblement
Limon faiblement argileux gris clair avec de nombreuses inclusions de limon orangé. Contient quelques charbons.

Amas osseux et mobilier
Le dépôt funéraire est un amas osseux déposé sensiblement dans l'axe longitudinal de la fosse, dans la moitié sud-ouest. Il est accompagné de dix céramiques plus ou moins complètes, d'un crâne de porc ainsi que de plusieurs objets en fer. Presque tout le mobilier est déposé dans la moitié nord-ouest de la tombe, laissant ainsi l'autre moitié quasiment vide.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
L'amas osseux est de forme ovale (52 x 40 cm) ; il n'apparaissait pas très dense ni structuré, nous avons choisi de le prélever par quarts et de tamiser le tout. La conservation des ossements est médiocre : la longueur des fragments n'excède pas 2 cm.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte gracile et de sexe indéterminé ; le crâne présente une faible épaisseur de 2,3 mm.

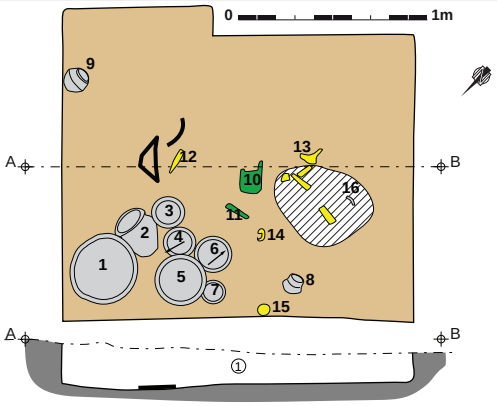

357.1. Limon faiblement argileux gris clair avec de nombreuses inclusions de limon orangé. Contient quelques charbons.

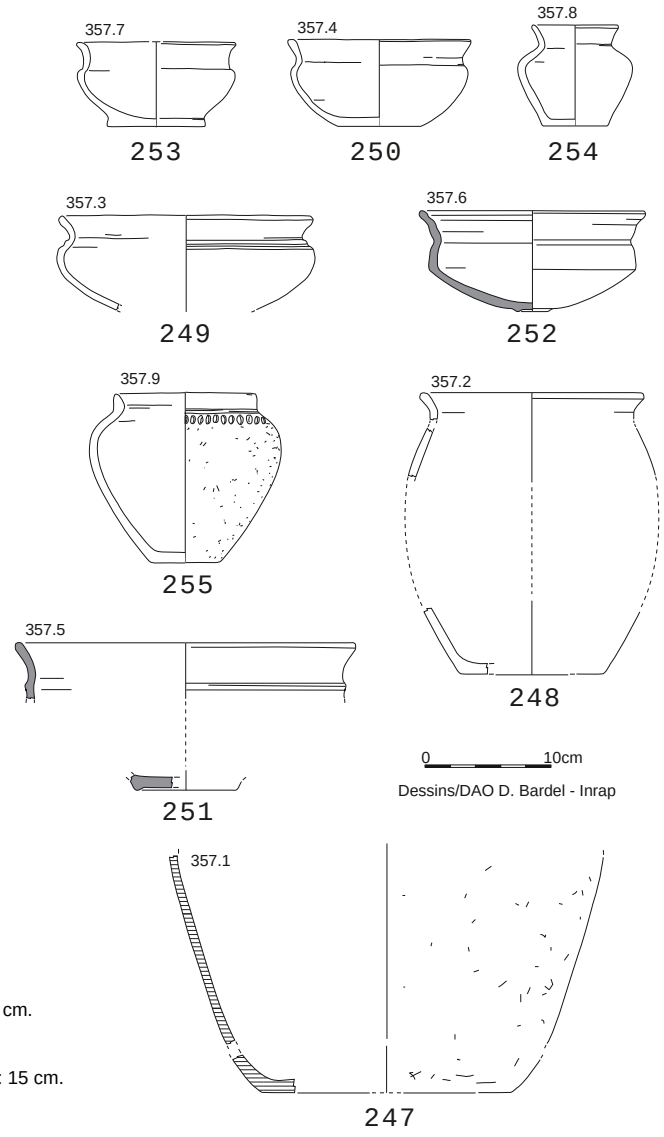

247. Fond de jarre ou *dolium* (?), en pâte mi-fine modelée.
Diam. fond : 19.8 cm, haut. cons. : 18.6 cm.
248. Vase elliptique à col court déversé, en pâte fine tournassée.
Diam. ouv. : 16.8 cm, diam. fond : 11.4 cm,
diam. max. recons. : 19.8 cm, haut. recons. : 22.2 cm.
249. Ecuelle à épaulement et bord déversé
en pâte fine modelée.
Diam. ouv. : 19.2 cm, haut. cons. : 7.8 cm.
250. Ecuelle à épaulement court et bord déversé,
en pâte fine modelée alvéolaire (Forme basse).
Diam. ouv. : 13.8 cm, diam. fond : 6 cm, haut. cons. : 6.6 cm.
251. Fragment de col de récipient ouvert appartenant à une
coupe à carène basse, en pâte fine sableuse tournée ou tournassée.
Diam. ouv. : 26.4 cm, diam. fond : 7.5 cm, haut. recons. : 8.7 cm.
252. Ecuelle carénée à encolure déversée en pâte fine tournée
ou tournassée légèrement alvéolaire.
Diam. ouv. : 17.4 cm, diam. fond : 3 cm, haut. : 7.5 cm.
253. Ecuelle à épaulement/ressaut et bord concave déversé,
en pâte fine modelée sableuse (deg. de quartz).
Partie basse réalisée par surmoulage (?)
Diam. ouv. : 12 cm, diam. fond : 7.5 cm, haut. : 6.6 cm.
254. Petit gobelet modelé (forme haute).
Diam. ouv. : 6.3 cm, diam. fond : 5.1 cm, diam. max. : 7.8 cm, haut. : 9 cm.
255. Petit pot ovoïde à bord court vertical
en pâte fine modelée alvéolaire.
Diam. ouv. : 10.8 cm, diam. fond : 5.7 cm, diam. max. : 16.5 cm, haut. : 15 cm.

10. Crâne de porc
11. Reste osseux
12. Objet en fer
13. Lot d'objets en fer
14. Objet en fer
15. Objet en fer
16. Fragment de céramique

Fig. 112 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur B, tombe 357 (plan, coupe, cliché et mobilier céramique).

© Jennifer Clerget, David Bardel, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Stade de combustion
La crémation est presque complète : la majorité des os présente une coloration blanche, mais des plages bleutées à noires persistent par endroits.

Contenu du dépôt (**tab. 21**)
Poids global du dépôt osseux : 840,9 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 7,4 % (**fig. 113**)
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : 1 tesson de céramique brûlée.
Résidus de combustion : fins charbons présents sur et sous l'amas osseux.

Dynamique de composition du dépôt

Poids en grammes	Tombe / os st. 357	quart NO	quart SO	quart NE	quart SE	Total
	crâne	14,7	27,9	1,2	18,4	
	mandibule					
	dents supérieures					
	dents inférieures					
	dents indéterminées					
	os hyoïde					
	osselets de l'oreille					
	cartilage calcifié					
	Total tête	**14,7**	**27,9**	**1,2**	**18,4**	**62,2**
	atlas					
	axis					
	vertèbres (C3 à C7)					
	vertèbres thoraciques					
	vertèbres lombaires					
	vertèbres indéterminées	3,4	14,4	22,3	2,1	
	sacrum					
	coccyx					
	côtes	2,6	3,7	2,4	0,2	
	sternum					
	Total tronc	**6,0**	**18,1**	**24,7**	**2,3**	**51,1**
	clavicule					
	scapula			3,8		
	humérus		2,3			
	radius					
	ulna		2,8			
	carpe					
	métacarpe					
	phalanges des mains					
	membres supérieurs indéterminés	5,2	2,0			
	Total membres supérieurs	**5,2**	**7,1**	**3,8**	**0,0**	**16,1**
	coxal	6,0	7,4			
	fémur	3,1	3,0		1,1	
	pâtella		3,1			
	tibia				3,3	
	fibula					
	tarse					
	métatarse					
	phalanges des pieds					
	sésamoïdes					
	membres inférieurs indéterminés				1,7	
	Total membres inférieurs	**9,1**	**13,5**	**0,0**	**6,1**	**28,7**
	Total fragments ou os déterminés	**35,0**	**66,6**	**29,7**	**26,8**	**158,1**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds	0,3	2,0	0,4	0,5	
	ossements indéterminés	131,5	351,8	107,3	89,0	679,6
	Total fragments ou os indéterminés	**131,8**	**353,8**	**107,7**	**89,5**	**682,8**
	Poids total	**166,8**	**420,4**	**137,4**	**116,3**	**840,9**

Tab. 21 : Composition du dépôt de la tombe 357 en grammes.
© Sophie Oudry.

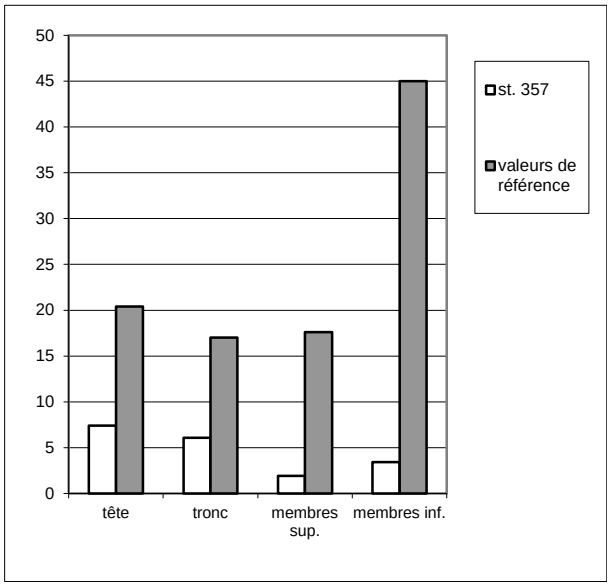

Fig. 113 : Indices pondéraux de la tombe 353 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Le poids global du dépôt osseux est moyen (840 g) et ne correspond pas à la totalité des restes osseux attendus à l'issue de la crémation d'un adulte, qui est en moyenne de 1 627 g (McKinley 1993). Cette sépulture, comme toutes celles appartenant au secteur B, a subi des dégâts importants par des engins de chantier. Il en résulte des destructions généralisées sur ce secteur et l'amas osseux est situé dans la moitié la plus arasée de la sépulture.
Nous l'avons vu, la conservation des os est médiocre, ce qui se traduit par une proportion très élevée d'ossements indéterminés : 80 % du poids total. De ce fait, toutes les parties du corps représentées ne le sont que dans des proportions très faibles, loin de ce qui est attendu. On peut citer en exemple le crâne qui ne constitue ici que 7,4 % du poids total au lieu des 20 % attendus.
La présence de charbons de bois sur et sous l'amas osseux montre que le nettoyage des os à l'issue de la crémation sur le bûcher n'a pas été complet.

Mode de dépôt de l'amas osseux
Aucune trace de contenant en matériau périssable n'a été observée à la fouille. Toutefois, on ne peut exclure la présence d'un tel contenant, on constate simplement que les indices manquent.

Les offrandes

La céramique (**fig. 112**)
Dépôt complet comprenant 9 vases : 5 formes basses, 3 formes hautes et 1 forme moyenne, essentiellement modelés. Trois éclats de tessons brulés proviennent de l'amas osseux.
Observations taphonomiques : kla détérioration de la tombe entre le diagnostic et la fouille a vue l'arasement de la jarre (n° 1) et de la bouteille située à ses côté (n° 5). Le vase n° 2 à été préservé par sa position basculée sur le côté est. Le pot n° 9 et le gobelet n° 8 ont également basculé. Les vases n° 6 et n° 4 sont également inclinés, vers le sud-est et vers le nord. Ces vases ne sont pas écrasés sur eux-mêmes, ce qui laisserait supposer un enfouissement en milieu clos, et une tombe sans coffrage (**fig. 112**).

247. (inv. 357.1). Fond de jarre ou *dolium* (?), en pâte mi-fine modelée. Surface extérieure grossièrement régularisée (Forme haute) ; diam. fond : 19,8 cm, haut. cons. : 18,6 cm.
248. (inv. 357.2). Vase elliptique à col court déversé, en pâte fine tournassée, légèrement sableuse, à dégraissant de chamotte et petites alvéoles (Forme haute) ; diam. ouv. : 16,8 cm, diam. fond : 11,4 cm, diam. max. recons. : 19,8 cm, haut. recons. : 22,2 cm.

249. (inv. 357.3). Écuelle à épaulement et bord déversé en pâte fine modelée, légèrement alvéolaire (Forme basse), diam. ouv. : 19,2 cm, haut. cons. : 7,8 cm.
250. (inv. 357.4). Écuelle à épaulement court et bord déversé, en pâte fine modelée alvéolaire (Forme basse) ; diam. ouv. : 13,8 cm, diam. fond : 6 cm, haut. cons. : 6,6 cm.
251. (inv. 357.5). Fragment de col de récipient ouvert appartenant à une coupe à carène basse, en pâte fine sableuse tournée ou tournassée et est décorée d'une baguette. (Forme basse) ; Diam. ouv. : 26,4 cm, diam. fond : 7,5 cm, haut. recons. : 8,7 cm.
252. (inv. 357.6). Écuelle carénée à encolure déversée en pâte fine tournée ou tournassée légèrement alvéolaire. Fond annulaire. (Forme basse) ; Diam. ouv. : 17,4 cm, diam. fond : 3 cm, haut. : 7,5 cm.
253. (inv. 357.7). Écuelle à épaulement/ressaut et bord concave déversé, en pâte fine modelée sableuse (deg. de quartz). Partie basse réalisée par surmoulage (?), (Forme basse) ; Diam. ouv. : 12 cm, diam. fond : 7,5 cm, haut. : 6,6 cm.
254. (inv. 357.8). Petit gobelet modelé (forme haute) ; Diam. ouv. : 6,3 cm, diam. fond : 5,1 cm, diam. max. : 7,8 cm, haut. : 9 cm.
255. (inv. 357.9). Petit pot ovoïde à bord court vertical en pâte fine modelée alvéolaire. Il porte une ligne d'impressions digitées sur le haut de l'épaule. (Forme haute) ; Diam. ouv. : 10,8 cm, diam. fond : 5,7 cm, diam. max. : 16,5 cm, haut. : 15 cm.

Le mobilier métallique
La majorité des objets métalliques se trouvant dans la partie ouest, arasée à l'instar de l'amas osseux ; parures et instruments ont été perturbés.
Une pincette a pu être identifiée. On peut se référer à d'autres *corpus* pour une analyse typo-chronologique de ces objets. À titre d'illustration, concernant le département de la Loire, les pincettes étroites (largeur inférieure à 10 mm) succèdent aux pincettes larges à la Tène D1[45]. Cette méthode de datation n'est pas systématique dans d'autres régions. À Gauchy (Aisne), une tombe à incinération datée de La Tène D2a a livré une pincette aux branches larges de 26 mm[46]. On y opposera les exemplaires d'Acy-Romance (tombe I9TT, nécropole Thugny-Trugny « Le Mayet ») ou de Marquion PF3, précédemment cité, de largeur égale, pourtant datés de LTC2[47]. Encore une fois, la forme des pincettes ne semble pas être un critère chronologique fiable.
Elle était associée aux restes d'une lame de type rasoir en forme de croissant (?) ainsi qu'à un troisième fragment de lame qui ne recollent pas avec les restes identifiés.
La fibule de schéma La Tène moyenne à arc coudé n°154911_357_13d est propre à LTC2/D1a.
À une cinquantaine de centimètres de la zone de l'amas osseux, a été trouvé le petit couteau à soie n° 154911_357_12. D'autres pièces de quincaillerie comme le crampon n° 154911_357_14 sont à noter.
Enfin, localisé le long de la paroi nord/sud-ouest, un anneau en fer lié à un piton fermé a pu servir de système de fixation ou d'articulation.

45. Guichard 1997, p. 160.

46. Morel 2008.

47. Lambot *et al.* 1994, p. 114-115 ; Gaillard *et al.* 2010, p. 321-322 n° inv. MPF3.P9.4.

154911_357_12. Couteau en fer à soie, dos dans le prolongement de la soie, pointe légèrement rabaissée, tranchant rectiligne ; L. 166, l. max.26.

154911_357_13. Pincette en fer, complète, branches trapézoïdales à mors recourbés ; L. 92, l. 17.

154911_357_13b. Rasoir ? en fer, 2 NR ; 36 sur 42.

154911_357_13c. Lame en fer, 1 NR ; L. cons. 31, l. max. 19.

154911_357_13d. Fibule en fer de schéma La Tène moyenne, ressorts à 2x2

spires et corde externe, axe en fer aux extrémités aplaties, arc rectangulaire, retour du pied contigu ; L. cons. 76,6.

154911_357_13e. Fibule en fer de schéma La Tène moyenne, ressorts à 2x4 spires et corde externe ; L. cons. 21.2.

154911_357_14. Crampon de menuiserie en fer, extrémités repliées deux fois à 90° ; L. cons. 15, di. 19,5.

154911_357_15. Anneau dit d'écurie en fer, de forme ronde, passé boucle dans boucle dans un piton fermé à deux pointes ; di. 30,5 ; sec. 4,2 ; L. piton 33,3.

La tombe à incinération 388 (**fig. 114**)

Formes et Dimensions
Fosse de forme irrégulière (130 x 70 cm ; profondeur maximale : 5 cm), orientée nord-est/sud-ouest. La sépulture est particulièrement arasée et a subi d'importantes destructions par l'action d'un engin de chantier : des sillons parallèles et profonds ont laissé leurs marques dans la sépulture.

Comblement
Le comblement est quasiment inexistant tellement la tombe a été arasée et abîmée mais le peu qui a été enlevé est un limon brun homogène.

Amas osseux et mobilier
Le dépôt osseux, très dégradé, est localisé dans la partie sud-ouest de la tombe. Il est accompagné de deux récipients en céramique au nord-est et d'un anneau en alliage cuivreux ainsi que d'un clou en fer, tous deux déposés sur l'amas osseux.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
L'amas osseux, de forme circulaire (22 cm de diamètre), a été prélevé en vrac, puis tamisé. La conservation des os est mauvaise, la longueur maximale des fragments n'excède pas 2 cm.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

Stade de combustion
La crémation est complète : les os présentent tous une coloration blanche.

Contenu du dépôt (**tab. 22**)
Poids global du dépôt osseux : 516 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 25,4 % (**fig. 115**)
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : aucun parmi les os.
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

Dynamique de composition du dépôt
Le dépôt est considéré comme moyen (516 g) et correspond à peine à un tiers du poids attendu pour la crémation d'un individu adulte. Presque 70 % des os n'ont pas pu être identifiés ; malgré ce chiffre important, le crâne représente 25 % du poids total, ce qui est tout à fait notable et peut-être le résultat d'un choix spécifique de la part des officiants.

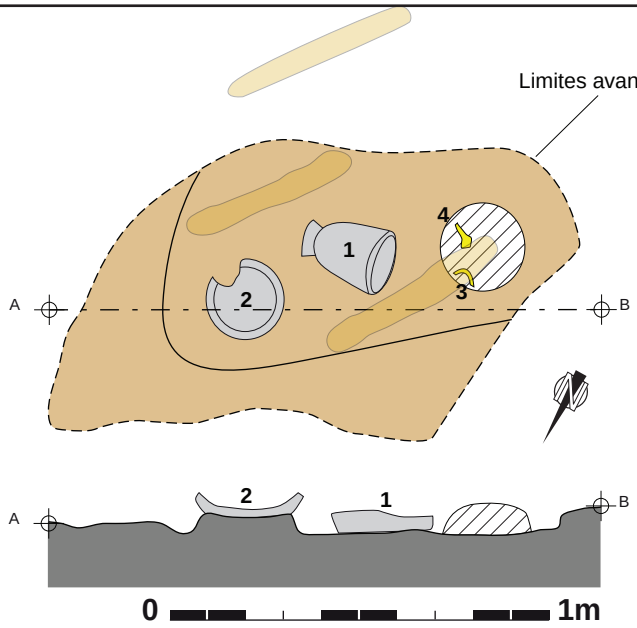

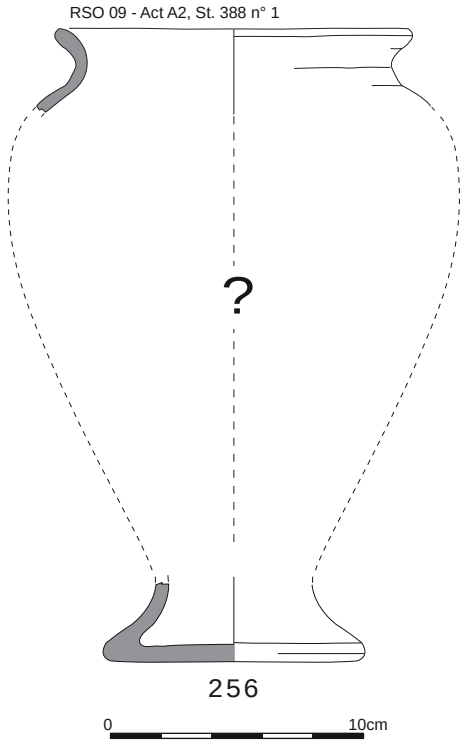

Dessins/DAO D. Bardel - Inrap

256. Bouteille tournassée, en pate fine sableuse.
Diam. ouv. : 13.8 cm, diam. max recons. : 18 cm, diam. fond : 10.2 cm, haut. recons. : 24.6 cm.
La seconde céramique (inv. **388.2**) est une forme indéterminée en pâte fine (forme basse ?, non dessinée).

3. Anneau en alliage cuivreux (dans l'amas osseux)
4. Clou en fer

Fig. 114 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur B, tombe 388 (plan, coupe, cliché et mobilier céramique).
© Jennifer Clerget, David Bardel, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Poids en grammes	Tombe / os		Total
	st. 388		
	crâne	131,0	
	mandibule		
	dents supérieures		
	dents inférieures		
	dents indéterminées		
	os hyoïde		
	osselets de l'oreille		
	cartilage calcifié		
	Total tête	**131,0**	**131,0**
	atlas		
	axis		
	vertèbres (C3 à C7)		
	vertèbres thoraciques		
	vertèbres lombaires		
	vertèbres indéterminées	2,1	
	sacrum		
	coccyx		
	côtes	7,5	
	sternum		
	Total tronc	**9,6**	**9,6**
	clavicule		
	scapula		
	humérus	4,6	
	radius	0,9	
	ulna		
	carpe		
	métacarpe		
	phalanges des mains		
	membres supérieurs indéterminés	3,9	
	Total membres supérieurs	**9,4**	**9,4**
	coxal		
	fémur		
	pâtella		
	tibia		
	fibula		
	tarse		
	métatarse		
	phalanges des pieds		
	sésamoïdes		
	membres inférieurs indéterminés	5,3	
	Total membres inférieurs	**5,3**	**5,3**
	Total fragments ou os déterminés	**155,3**	**155,3**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds	3,4	
	ossements indéterminés	357,3	357,3
	Total fragments ou os indéterminés	**360,7**	**360,7**
	Poids total	**516,0**	**516,0**

Tab. 22 : Composition du dépôt de la tombe 388 en grammes.
© Sophie Oudry.

Mode de dépôt de l'amas osseux

La destruction partielle de l'amas et des déplacements d'os qui s'en sont suivis empêchent toute restitution d'un contenant en matériau périssable.

Les offrandes

La céramique (**fig. 114**)

Cette tombe de petite dimension, assez arasée, montre un dépôt céramique apparemment complet de 2 vases. Seule une forme haute est identifiée. Observations taphonomiques : le vase bouteille à été préservé de l'arasement du fait de sa position couchée dans la tombe. Il s'est en partie écrasé sur lui-même.

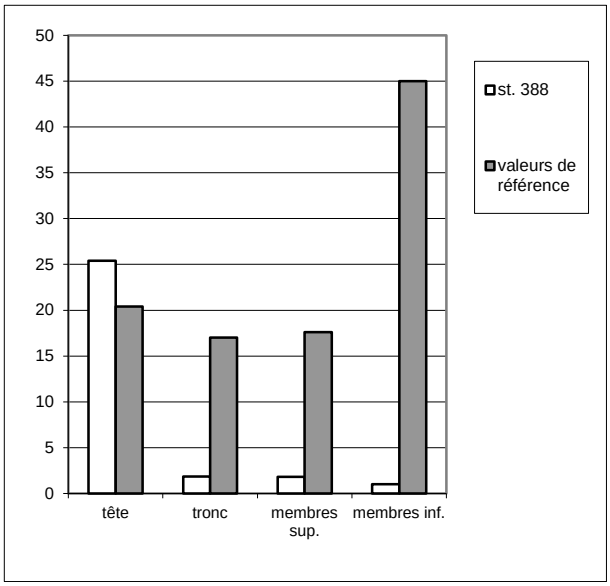

Fig. 115 : Indices pondéraux de la tombe 388 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

256. (inv. 388.1). Bouteille tournassée, en pâte fine sableuse, à profil ovoïde élancé, pied à languette, pied évasé plat et petit col court à lèvre déversée (Forme haute) ; Diam. ouv. : 13,8 cm, diam. max recons. : 18 cm, diam. fond : 10,2 cm, haut. recons. : 24,6 cm.
La seconde céramique (inv. **388.2**) est une forme indéterminée en pâte fine (forme basse ?, non dessinée).

Le mobilier métallique
1 anneau en bronze, 1 clou en fer ?

Les structures associées

Le fossé **355/373 a été associé aux tombes 353** et **354**. L'impression qu'il englobe ou isole ces tombes est hypothétique mais à quoi pourrait-il bien servir d'autre ? La même remarque prévaut pour les fossés **366** et **368** qui semble en rapport avec les tombes très abîmés **380** et **381**.

2.3.2 La phase 4 : de -30 et Ier s. de notre ère

Trois structures ont été interprétées comme étant plus récentes par similitude avec ce qui a été vu sur l'ensemble des secteurs. Il s'agit de la grande fosse **375** et des fossés qui semblent se jeter dedans (st. **352** et **386**).

2.3.2.1 Les structures indéterminées

Ce tableau est consacré aux vestiges indéterminés du point de vue chronologique et/ou fonctionnels.

N° st.	Description	Interprétation
351	Trou de poteau circulaire apparemment isolé	-
356	«Grande» fosse ovale	-
360	«Bout» de fossé nord/ouest – sud/est en partie détruit par les travaux post diagnostic. Il s'agit peut-être de l'extrémité du fossé 366.	-
364	Trou de poteau circulaire isolé	-
365	Fosse plus ou moins rectangulaire recoupée par le fossé 352	-
366	Fossé nord/ouest – sud/est en contact avec la grande fosse 375 et coupé au sud/est par les travaux post diagnostic. Peut-être rentre t-il dans un structuration de la petite nécropole de ce secteur ou appartient-il à un parcellaire quelconque.	-
367	D'abord interprété comme une extrémité de fossé, cette structure pourrait aussi être, à l'instar de la fosse 365, une fosse rectangulaire. Cette structure a aussi été détruite par les travaux post diagnostics. Ne pourrait-il pas s'agir d'une fosse moderne lié à l'exploitation agricole en rapport avec la structure 365 (nous retrouverons ce type de structures dans un autre secteur).	-
368	Ce fossé nord/est – sud/ouest s'enfonce dans la berme (limite de décapage) au sud/ouest et est détruit à son autre extrémité par les travaux post diagnostics. Peut-être rentre t'il dans un structuration de la petite nécropole de ce secteur ou appartient-il à un parcellaire quelconque.	
369/370/371	Il s'agit davantage de vestiges de trous de poteaux que de petites fosses ovales. Aucune interprétation sûre même si on ne peut s'empêcher à un côté de petit bâtiment type grenier.	-
374	Fosse isolée plus ou moins rectangulaire. Dans ce contexte de nécropole, on ne peut s'empêcher de penser aux vestiges d'une tombe pillée ou complètement arasée.	-
376/377	Trous de poteaux plus ou moins circulaires.	-
378	Fosse plus ou moins rectangulaire recoupée par le fossé 366.	-
379	Fosse ou trou de poteau à proximité immédiate des tombes 380 et 381. La proximité immédiate de tombes peut-elle être en rapport avec ce trou de poteau ?	-
382	Fosse isolée plus ou moins rectangulaire. Dans ce contexte de nécropole, on ne peut s'empêcher de penser aux vestiges d'une tombe pillée ou complètement arasée.	-
383	Trou de poteau circulaire apparemment isolé. On peut émettre l'hypothèse qu'il fonctionnait avec le trou de poteau 351 dans la structuration d'un quelconque bâtiment.	-
385	Fosse plus ou moins carré au nord du décapage, à proximité des petites fosses ou trous de poteaux 369 / 370 / 371. Aucune interprétation sûre même si l'hypothèse d'une nouvelle tombe peut effleurer l'esprit ; la taille ne correspond pas morphologiquement aux autres tombes du secteur.	-
387	Fosse plus ou moins carré à proximité immédiate des tombes 380 et 381. La proximité immédiate de tombes peut-elle être en rapport avec cette fosse ?	-
389	Trou de poteau circulaire apparemment isolé.	-

Tab. 23 :
© Jean-François Geoffroy.

Les structures 359, 362, 363 et 384 ont été annulées au moment de la fouille.

2.3.2.2 Une tombe issue du diagnostic 2008

Le diagnostic réalisé en 2008 avait livré une tombe fouillée. Il s'agit de la structure n° 573. Nous en reprenons ici les caractéristiques (**fig. 116**).

Cette tombe de plan quadrangulaire possède un viatique céramique de 10 vases (7 formes basses et 3 formes hautes). Le mobilier métallique est composé de : 1 chaudron ?, 1 couteau fer ? et quelques autres éléments à déterminer.

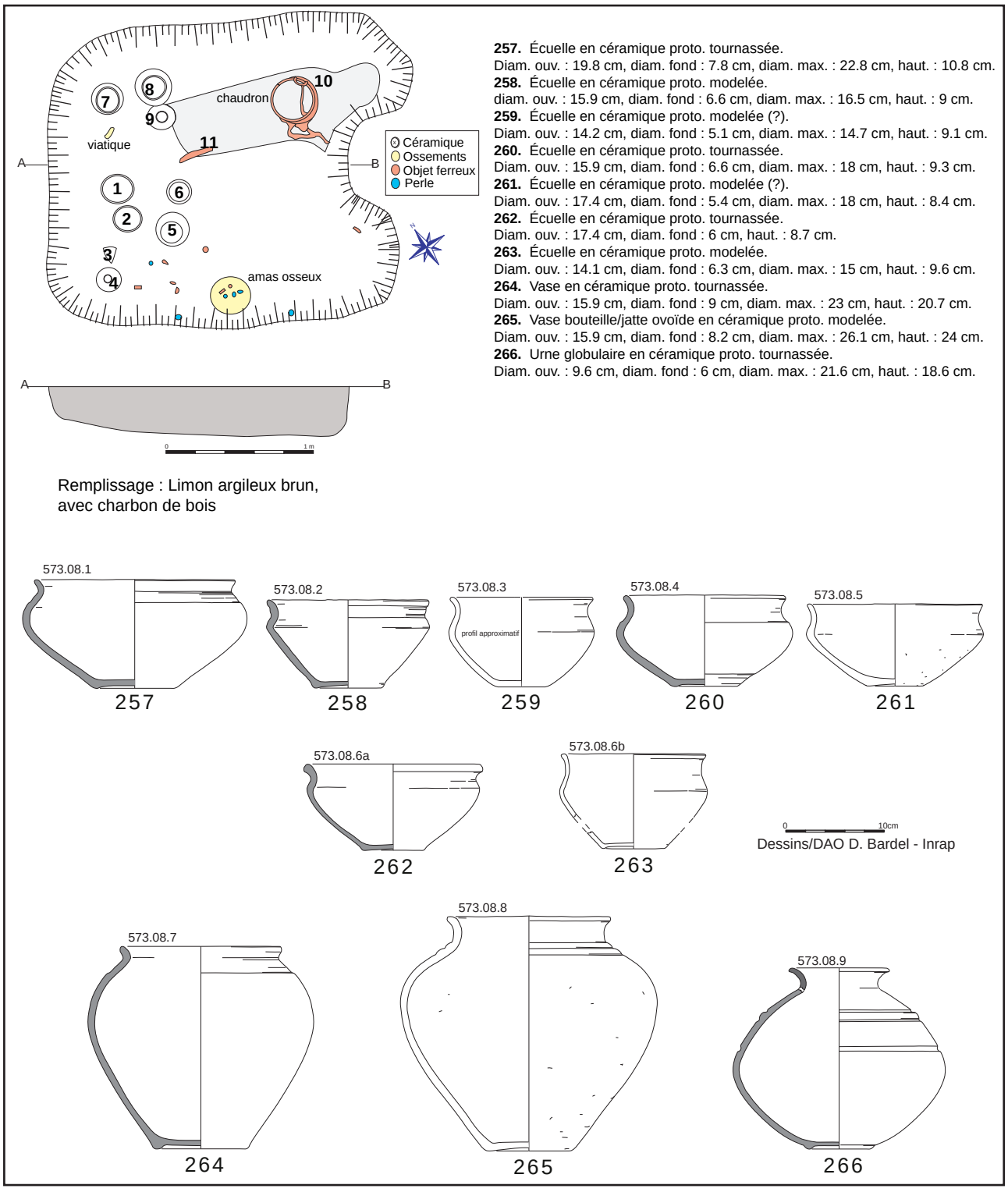

257. Écuelle en céramique proto. tournassée.
Diam. ouv. : 19.8 cm, diam. fond : 7.8 cm, diam. max. : 22.8 cm, haut. : 10.8 cm.
258. Écuelle en céramique proto. modelée.
diam. ouv. : 15.9 cm, diam. fond : 6.6 cm, diam. max. : 16.5 cm, haut. : 9 cm.
259. Écuelle en céramique proto. modelée (?).
Diam. ouv. : 14.2 cm, diam. fond : 5.1 cm, diam. max. : 14.7 cm, haut. : 9.1 cm.
260. Écuelle en céramique proto. tournassée.
Diam. ouv. : 15.9 cm, diam. fond : 6.6 cm, diam. max. : 18 cm, haut. : 9.3 cm.
261. Écuelle en céramique proto. modelée (?).
Diam. ouv. : 17.4 cm, diam. fond : 5.4 cm, diam. max. : 18 cm, haut. : 8.4 cm.
262. Écuelle en céramique proto. tournassée.
Diam. ouv. : 17.4 cm, diam. fond : 6 cm, haut. : 8.7 cm.
263. Écuelle en céramique proto. modelée.
Diam. ouv. : 14.1 cm, diam. fond : 6.3 cm, diam. max. : 15 cm, haut. : 9.6 cm.
264. Vase en céramique proto. tournassée.
Diam. ouv. : 15.9 cm, diam. fond : 9 cm, diam. max. : 23 cm, haut. : 20.7 cm.
265. Vase bouteille/jatte ovoïde en céramique proto. modelée.
Diam. ouv. : 15.9 cm, diam. fond : 8.2 cm, diam. max. : 26.1 cm, haut. : 24 cm.
266. Urne globulaire en céramique proto. tournassée.
Diam. ouv. : 9.6 cm, diam. fond : 6 cm, diam. max. : 21.6 cm, haut. : 18.6 cm.

Fig. 116 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur B, tombe 573.08 (plan, coupe et mobilier céramique repris du rapport de diagnostic 2008).
© Denis Gaillard, David Bardel - Inrap.

Observations taphonomiques : les vases ont été retrouvés en position verticale et les formes **hautes** ne sont pas écrasées sur elles mêmes ou seulement légèrement dans le cas du vase globulaire n° 9. Cette tombe pourrait avoir disposé d'un plancher comme permet de le supposer la conservation d'une couche grisâtre sous le chaudron[48].

48. . Gaillard, Gustiaux 2008, p. 27.

Les offrandes céramiques

257. (inv. 573.08.1). Écuelle à épaulement médian et ressaut à bord déversé, en pâte fine sombre (deg. quartz fin et chamotte), tournassée. (Forme basse) ; diam. ouv. : 19,8 cm, diam. fond : 7,8 cm, diam. max. : 22,8 cm, haut. : 10,8 cm.
258. (inv. 573.08.2). Écuelle à carène haute et encolure subverticale, en pâte fine sombre alvéolaire, modelée par surmoulage (?). (Forme basse) ; diam. ouv. : 15,9 cm, diam. fond : 6,6 cm, diam. max. : 16,5 cm, haut. : 9 cm.
259. (inv. 573.08.3). Écuelle à épaulement médian plus ou moins caréné et encolure subverticale en pâte fine sombre, modelée (?). Vase très mal conservé (Forme basse) ; diam. ouv. : 14,2 cm, diam. fond : 5,1 cm, diam. max. : 14,7 cm, haut. : 9,1 cm.
260. (inv. 573.08.4). Écuelle à épaulement médian et encolure concave en pâte fine sombre sableuse (deg quartz très fin), tournassée (Forme basse) ; diam. ouv. : 15,9 cm, diam. fond : 6,6 cm, diam. max. : 18 cm, haut. : 9,3 cm.
261. (inv. 573.08.5). Écuelle à carène médiane/haute et encolure subverticale, en pâte fine sombre (dég. chamotte et calcaire(?)), modelée par surmoulage (?). (Forme basse) ; diam. ouv. : 17,4 cm, diam. fond : 5,4 cm, diam. max. : 18 cm, haut. : 8,4 cm.
262. (inv. 573.08.6a). Écuelle à épaulement légèrement caréné et bord déversé en pâte fine sombre légèrement alvéolaire, tournassée (Forme basse) ; diam. ouv. : 17,4 cm, diam. fond : 6 cm, haut. : 8,7 cm.
263. (inv. 573.08.6b). Écuelle à épaulement médian et encolure subverticale en pâte fine sombre (deg quartz fin et chamotte), modelée (Forme basse) ; diam. ouv. : 14,1 cm, diam. fond : 6,3 cm, diam. max. : 15 cm, haut. : 9,6 cm.
264. (inv. 573.08.7). Vase ovoïde à ouverture large et encolure courte déversée, en pâte fine sombre (deg. quartz fin et chamotte) tournassée. Fond annulaire (Forme haute) ; diam. ouv. : 15,9 cm, diam. fond : 9 cm, diam. max. : 23 cm, haut. : 20,7 cm.
265. (inv. 573.08.8). Vase bouteille/jatte ovoïde à encolure courte subverticale, en pâte fine sombre légèrement alvéolaire, modelée, à surface régularisée. Décor de cannelures et moulures (Forme haute) ; diam. ouv. : 15,9 cm, diam. fond : 8,2 cm, diam. max. : 26,1 cm, haut. : 24 cm.
266. (inv. 573.08.9). Urne globulaire à col court déversé, en pâte fine sombre (deg. quartz fin et chamotte) tournassée. Décor de cannelures et moulure ; fond annulaire (Forme haute) ; diam. ouv. : 9,6 cm, diam. fond : 6 cm, diam. max. : 21,6 cm, haut. : 18,6 cm.

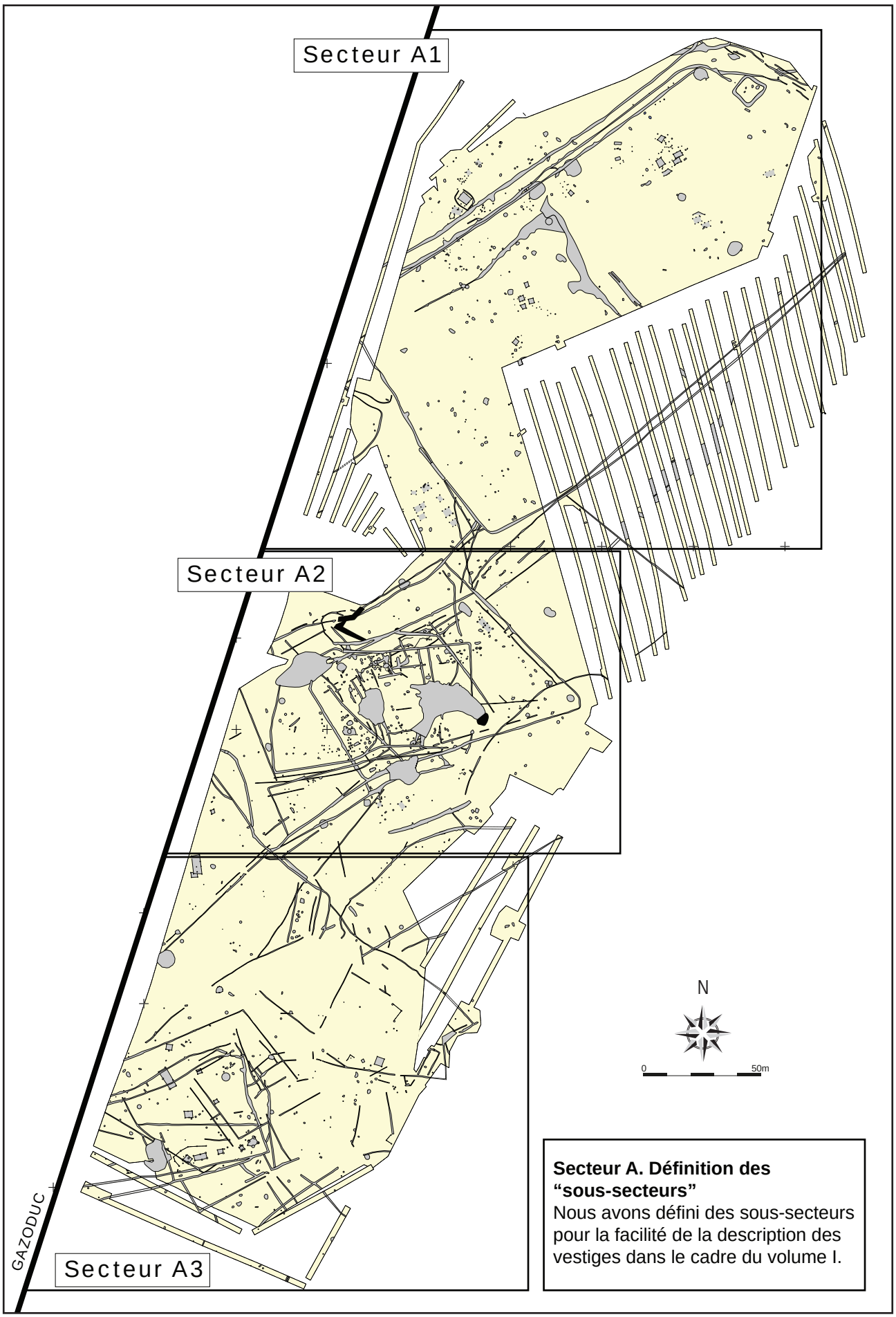

Fig. 117 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, délimitation des trois sous-secteurs A1, A2 et A3.
© Rudy Debiak, Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.4. Le secteur A

Nous continuons notre présentation des vestiges dans l'ordre chronologique mais pour le secteur A (très étendu), nous avons délimité trois sous-secteurs pour que la compréhension globale reste claire. Ces trois sous-secteurs correspondent topographiquement à des installations différentes. Il s'agit pour l'essentiel de sites d'habitat même si quelques tombes ont été découvertes, plutôt isolées, à l'exception d'un regroupement de quelques tombes dans le nord de l'îlot A3.
A1. Au nord : îlots d'habitats anciens.
A2. Au centre : installation transition/gallo-romain.
A3. Au sud : habitat gaulois.
Les sous-secteurs sont liés par des fossés, ils ne sont bien évidemment pas déconnectés les uns des autres même si l'installation humaine évolue d'un sous-secteur à l'autre (**fig. 117**).
Notons enfin que ce secteur A est limité à l'ouest par un gazoduc, qui fût la limite de décapage instaurée par le service régional de l'Archéologie, seul le secteur B, précédemment décrit et qui se situe à l'ouest de ce gazoduc, fût décapé.

Le sous-secteur A1 est caractérisé par des îlots d'habitat ancien qui s'organisent autour d'un parcellaire, îlots qui regroupent plusieurs bâtiments. Le mobilier dateur est rare même si, en plus des tombes, quelques fosses ont livré des indices précieux, essentiellement céramique. Le lien entre l'évolution probable de certains îlots et les découvertes de mobilier n'est pas toujours en adéquation ; la faible quantité du mobilier et son état de conservation ne sont pas toujours des alliés à une datation précise (**fig. 118**).

Le sous-secteur A2 présente une évolution chronologique par rapport au secteur A1 puisque l'époque gallo-romaine sera largement représentée comme nous le verrons ; la superposition des habitats a rendu difficile l'établissement d'une histoire du secteur. Les perturbations modernes (guerre 14/18 notamment) ou la proximité des textures des sédiments ont rendu difficile le phasage de tous les états. Nous pensons être arrivés à une évolution « logique » même si de nombreux petits segments de fossés, fosses ou trous de poteau sont difficiles à attribuer à une phase (**fig. 185**).

Le sous-secteur A3 est le plus méridional des îlots d'habitat ; il s'agit d'un habitat enclos de transition gauloise/gallo-romain précoce. Comme pour le sous-secteur A1, le mobilier est rare et les sédiments qui comblent les structures très proches les uns des autres : le développement de cet habitat a donc été compliqué à comprendre. Ce sous-secteur se caractérise par une petite nécropole au nord de l'habitat ; elle est située, en fait, entre les sous-secteurs A2 et A3 (**fig. 284**).

Pour chaque sous-secteur, nous ferons une courte conclusion qui regroupera les pistes de réflexion développées dans le volume réservé à la synthèse.

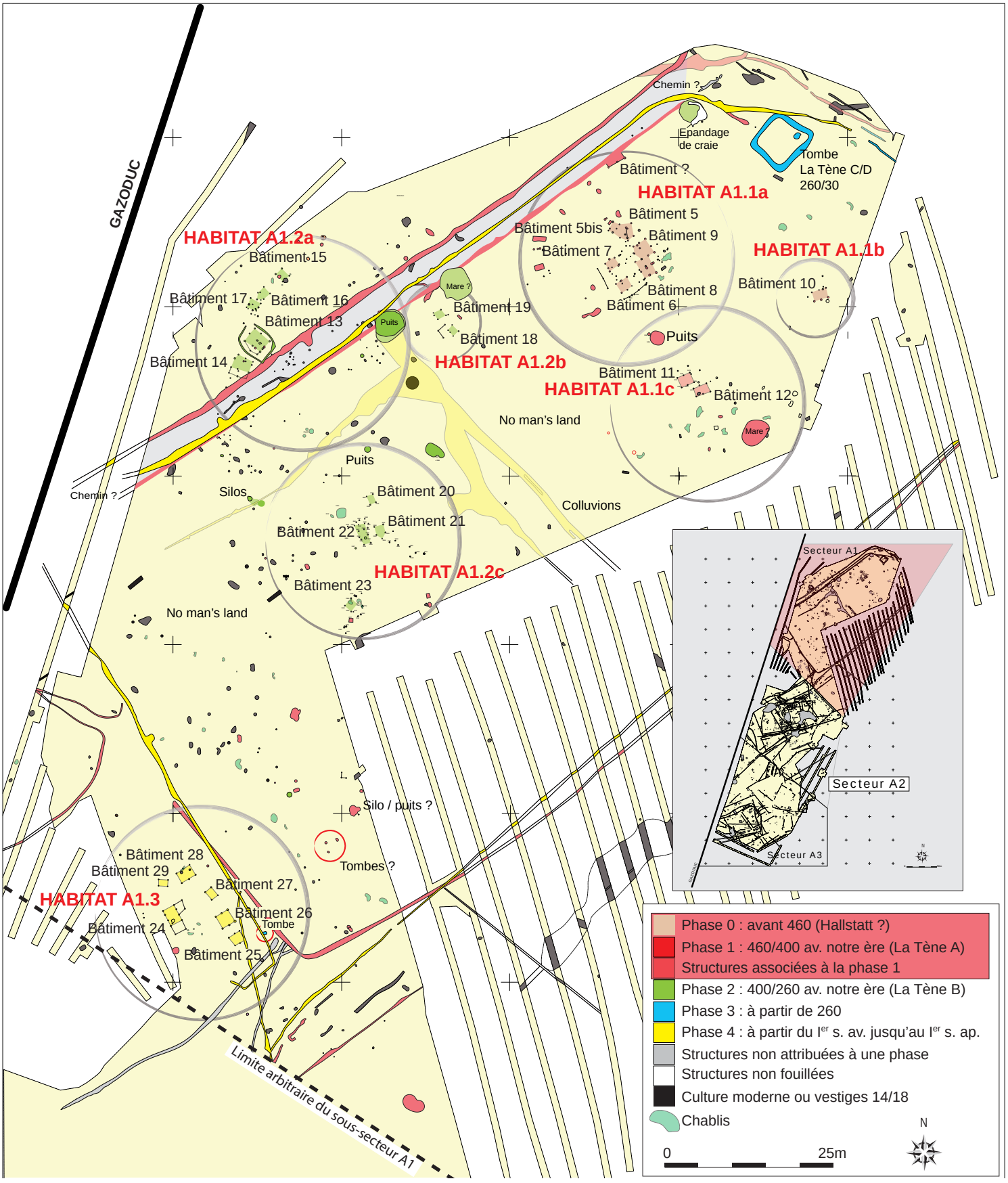

Fig. 118 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, secteur A1.

© Rudy Debiak, Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.4.1. Le sous-secteur A1 (**fig. 118**)

Ce sous-secteur est le plus au nord du secteur A et représente environ une surface de 10 000 m². Pour ce sous-secteur, le développement semble se faire du nord-est vers le sud-ouest mais évidemment sans limite chronologique nette entre les périodes. Quelques indices stratigraphiques permettent d'entrevoir l'évolution mais là encore, les textures de comblements souvent très proches ne permettent pas toujours d'être catégorique.
- Le premier développement est antérieur à 400 avant notre ère et regroupe, pour l'essentiel, l'habitat A1.1, un chemin orienté nord-ouest - sud-est et quelques fossés de parcellaire : la datation assez large, reprend par manque d'éléments dateurs précis les phases 0 et 1 définiees aussi pour les secteurs précédents.
- Le deuxième développement semble se faire par un glissement vers le sud de l'habitat et a pour *terminus ante quem* 260 avant notre ère (phase 2 déjà définie). Si pour les secteurs précédents nous avions admis l'hypothèse d'un *terminus post quem* à 400, la transition entre les deux phases et les structures associées est plus floue. Cette phase est constituée de l'habitat A1.2 qui s'installe en partie sur le chemin ; peut-être est-ce à la fin de cette phase ou au début de la suivante qu'est installé le complexe funéraire nord (2395/2396).
- Entre 260 et 150/120, le site semble « végéter » ; peu ou pas de structures n'ont livré de mobilier de cette époque ; pourtant le complexe funéraire existe, la parcellisation semble revue et s'adapter aux structures encore existantes.
- Le quatrième développement a pour *terminus post quem* la tombe 2452 bien datée de 150/120 correspond à la phase 3 définie dans les paragraphes précédents. Après cette date le sous-secteur A1 semble marqué par le développement de l'habitat A3 situé encore un peu plus au sud ; il est enceint d'un fossé avec quelques petits enclos ou fossés satellites. La parcellisation du site semble revue.

2.4.1.1. L'habitat A1.1a, A1.1b et A1.1c : Phases 0 et 1 (Hallstatt/La Tène ancienne) (**fig. 119**)

L'habitat A1.1 est constitué de trois îlots définis topographiquement qui semblent se développer autour d'un puits ou plus exactement à proximité d'un puits.

Îlot A1.1a (le plus au nord) est celui qui regroupe le plus grand nombre de trous de poteau. Cette « forêt » de trous de poteau n'a pas facilité la distinction de bâtiments. Il regroupe au minima cinq bâtiments (n° 5 à 9). L'hypothèse de reconstitution est discutable ; d'autres solutions sont possibles ; de même que certains des bâtiments ont pu être remaniés au fil du temps.

Îlot A1.1b situé à l'est est composé d'un seul bâtiment (n° 10) ; il est en limite de décapage.

Îlot A1.1c, plus au sud-est constitué de deux bâtiments (n° 11 et 12) et d'une palissade auxquels il faut ajouter quelques fosses, peut-être une mare, et de nombreux chablis.

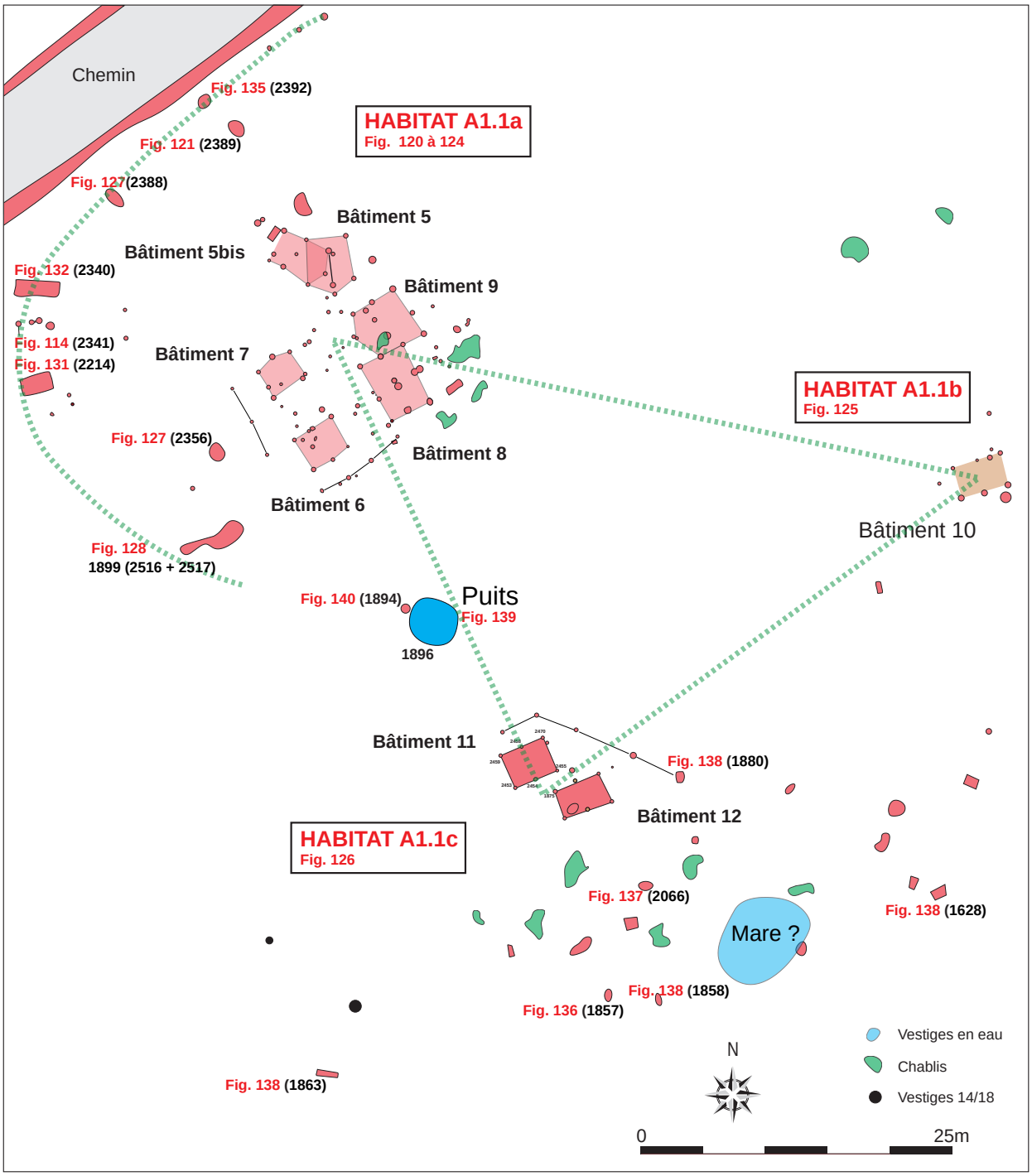

Fig. 119 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1.1.

© Rudy Debiak, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le bâtiment 5 (**fig. 120**)

Il est composé principalement des trous de poteau 2229, 2232, 2237, 2365 et 2375 auxquels nous pouvons ajouter 2367, 2368 et 2230. Il s'agit donc d'un bâtiment pentagonal à cinq poteaux et deux poteaux centraux. Son plan, d'orientation nord-sud (ouverture au nord non décellé ?), mesure au maximum 4,80 sur 3,30 à 3,70 m soit environ 15 m² ; l'espacement des trous de poteau est irrégulier : il varie de 1,95 m à 3,70 m. Tous les trous de poteau se ressemblent (simple cuvette plus ou moins profonde avec quelques « fantômes » de poteau) à l'exception des 2237 et 2365 qui présentent des parois verticales et des fonds plats ; ils mesurent entre 0,30 et 0,62 m de diamètre pour une profondeur allant de 0,10 à 0,30 m. Leur comblement est un limon sableux homogène plus ou moins clair contenant des nodules de charbons de bois et de torchis. Notons que le trou de poteau ou fosse 2367 contenait des fragments de céramique sur le fond.

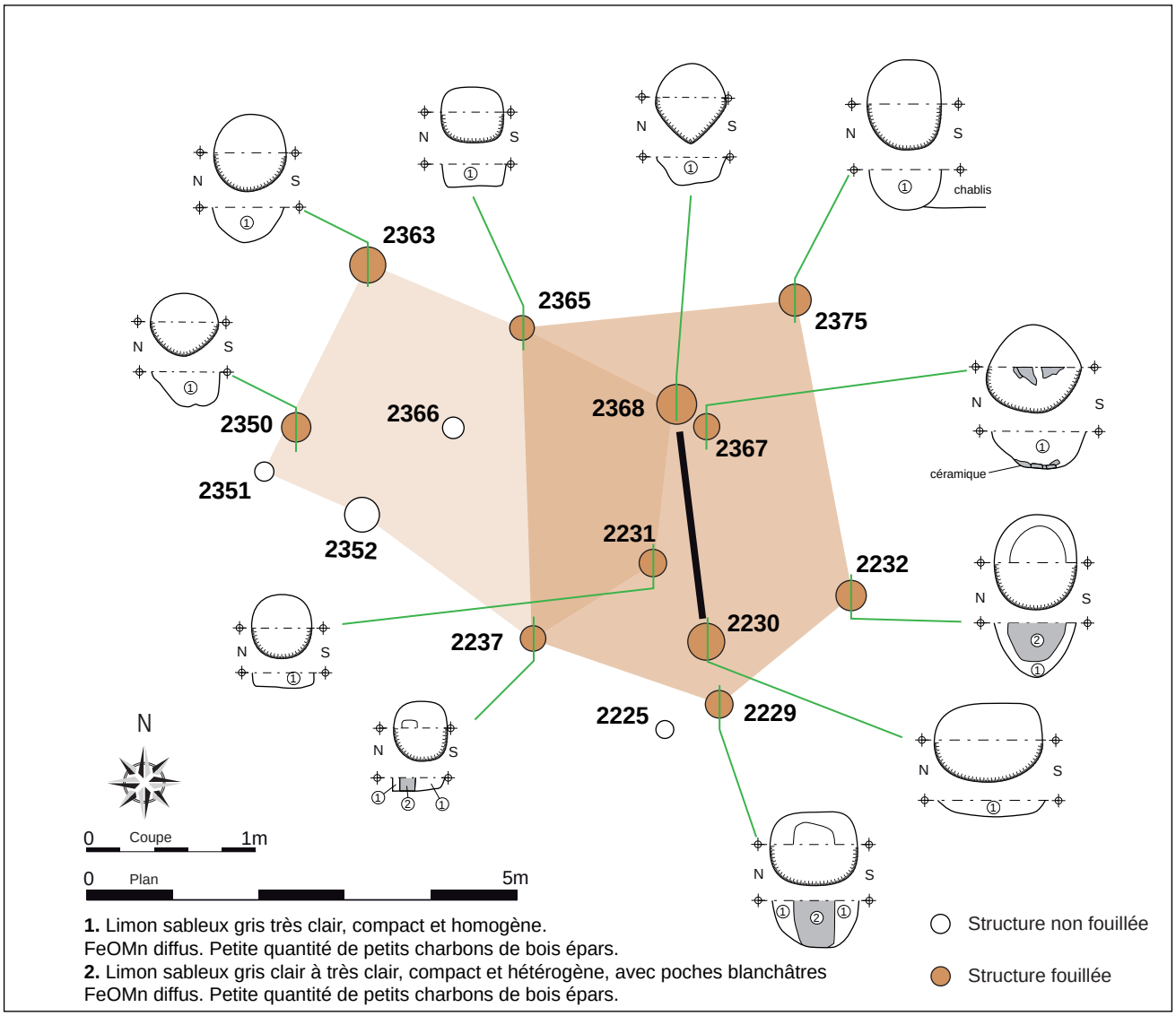

Fig. 120 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1.1, bâtiments 5a et 5b.
© Jennifer Clerget, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le bâtiment 5bis

Il est : soit une alternative, soit un premier ou deuxième état du bâtiment 5. Ce bâtiment rassemble les trous de poteau 2237, 2365 et 2368 (en commun avec le bâtiment 5) auxquels il faut ajouter 2231, 2350, 2351, 2352 et 2363. La différence de profil des trous de poteau communs aux deux bâtiments peut peut-être constituer un indice de remaniement. C'est un bâtiment pentagonal à sept poteaux. Son plan, d'orientation

nord-ouest - sud-est (ouverture au nord-ouest ?) mesure au maximum 4,60 sur 2,60 à 3,30 m, soit environ 13 m² ; l'espacement des trous de poteau est irrégulier : il varie de 1,30 m à 2,6 m. Tous les trous de poteau se ressemblent (simple cuvette avec souvent « fantôme » du poteau) à l'exception du 2231, 2237 et 2365 qui présentent des parois verticales et des fonds plats ; ils mesurent entre 0,30 et 0,54 m de diamètre pour une profondeur allant de 0,07 à 0,20 m. Leur comblement est un limon sableux homogène plus ou moins clair contenant des nodules de charbon de bois et de torchis, présentant parfois le fantôme du poteau[49].

49. Notons que les trous de poteaux 2351 et 2352 n'ont pas été fouillés et relevés ; de même que le trou de poteau interne 2366.

Le bâtiment 6 et palissade (**fig. 121**)

Il se compose principalement des trous de poteau 2311, 2316, 2318, 2370, 2373, 2377. C'est un bâtiment au plan rectangulaire, orienté nord-est - sud-ouest, qui mesure au maximum 3,90 sur 3,15 soit environ 12 m². L'espacement des trous de poteau est régulier avec environ 1,95 m entre chaque. Tous les trous de poteau se ressemblent (simple cuvette) à l'exception de 2311 qui présente une paroi verticale et un fond plat ; ils mesurent entre 0,18 et 0,37 m de diamètre pour une profondeur allant de 0,10 à 0,16 m. Leur comblement est un limon sableux homogène plus ou moins clair contenant des nodules de charbon de bois. Notons que le trou de poteau 2311 (forme différente) présente un comblement beaucoup plus sombre (pourrissement du poteau sur place ?).
Un alignement de trous de poteaux au sud-est (2362, 2361, 2302, 2303 et 2306) a été interprété comme les vestiges d'une palissade.

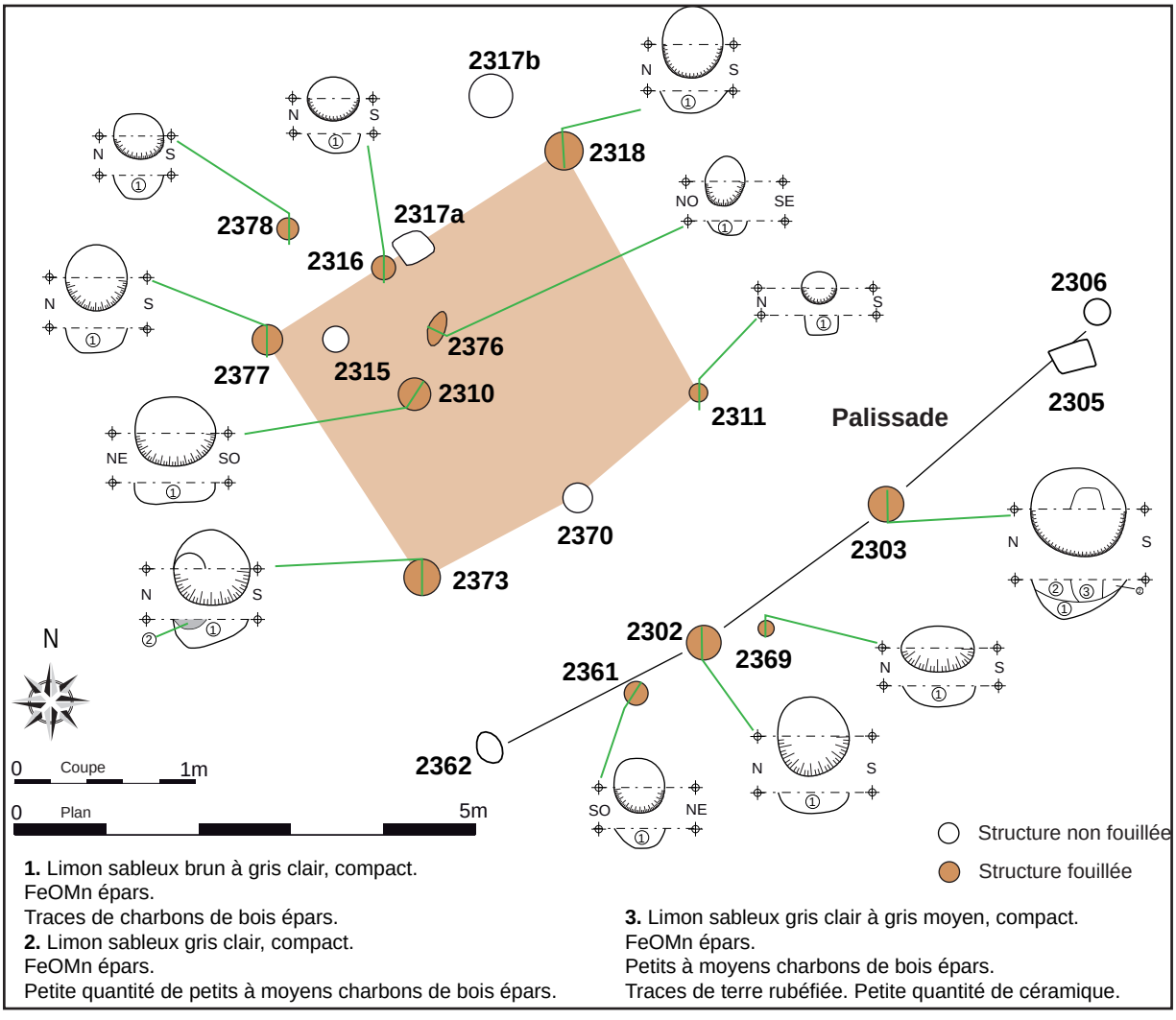

Fig. 121 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1.1, bâtiment 6 et palissades.

© Jennifer Clerget, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le bâtiment 7 et palissade (**fig. 122**)

Il rassemble les trous de poteau 2220, 2336, 2355, 2357, 2384 et 2385 ; le trou de poteau 2364 est interne au bâtiment. C'est un bâtiment au plan rectangulaire, orienté nord-ouest/sud-est, qui mesure environ 3,60 sur 3,10 m soit un peu plus de 11 m². Trois poteau sur six ont été fouillés : 2357 et 2385 présentent un profil de simples cuvettes et 2336 a un profil particulier ; il présente un ressaut sur un des côtés. Ils mesurent entre 0,17 et 0,30 m pour une profondeur maximale de 0,13 m. Leur comblement est un limon sableux plutôt homogène gris clair avec quelques traces charbonneuses. Le trou de poteau 2221 donnerait au plan de ce bâtiment un aspect pentagonal.
Les trois trous de poteau attribués à une éventuelle palissade (2386, 2390 et 2391) ont un simple profil de cuvette. Le comblement est identique à celui observé dans les trous de poteau du bâtiment.

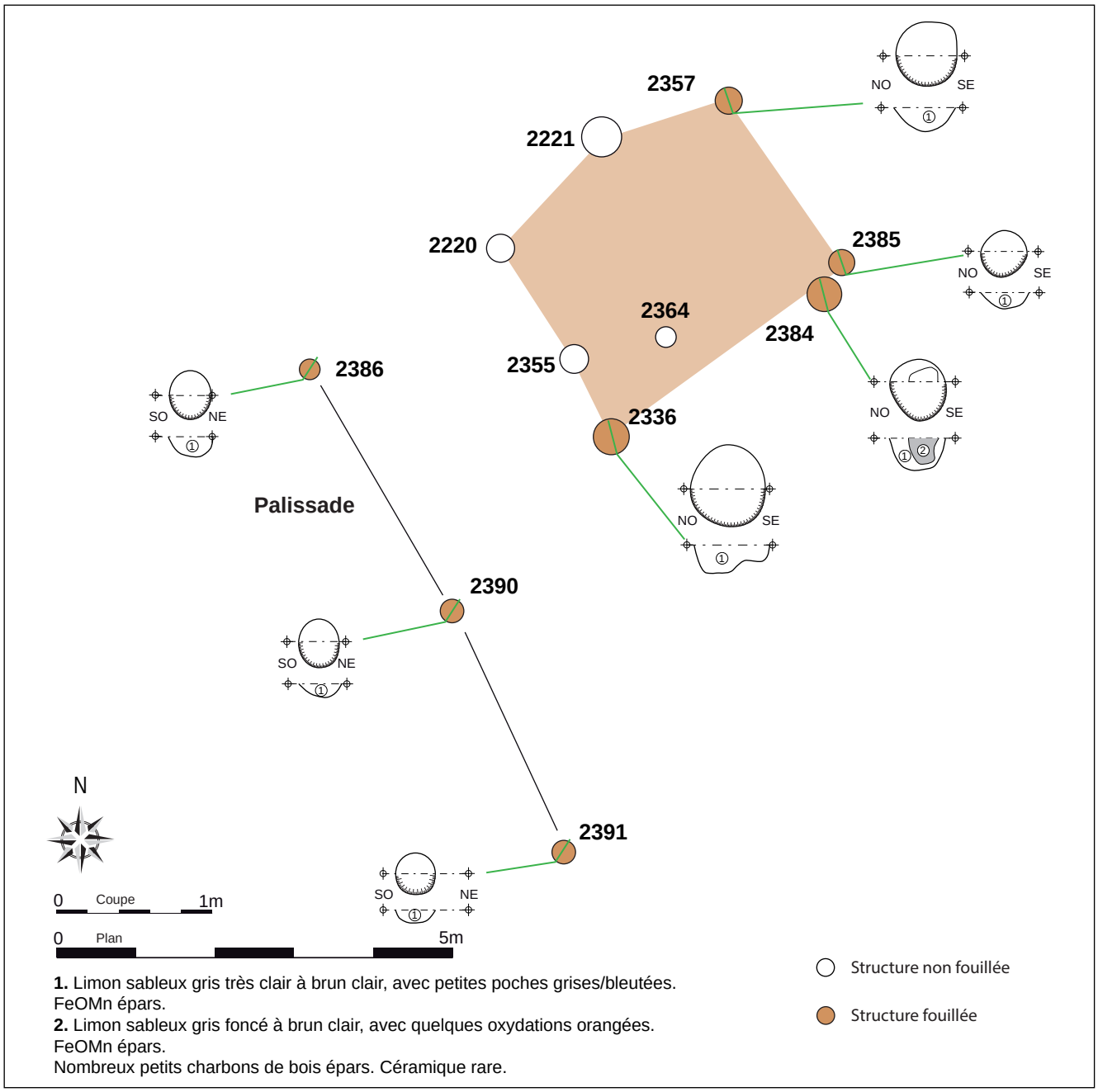

Fig. 122 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1.1, bâtiment 7 et palissades.
© Jennifer Clerget, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le bâtiment 8 (**fig. 123**)

Il est plus complexe ; il est concerné par les trous de poteau 2246, 2248, 2307/2576, 2312, 2321/2322, 2323, 2326, 2327, 2329, 2333 et 2335. C'est un bâtiment au plan rectangulaire, orienté nord-est - sud-ouest, qui mesure environ 4,25 sur 5,80 m soit un peu plus de 24 m². Au nord-ouest, la ligne de poteaux est claire avec trois poteaux espacés de 2,20 et 2,40 m ; en revanche le reste du bâtiment souffre d'un manque de lisibilité dû à un nombre de trous de poteau importants, peut-être lié à des consolidations ou réparations ; la morphologie des trous de poteau est diverse et variée (voir **fig. 123**) ; ils sont comblés d'un limon sableux plutôt homogène gris clair avec quelques traces charbonneuses.

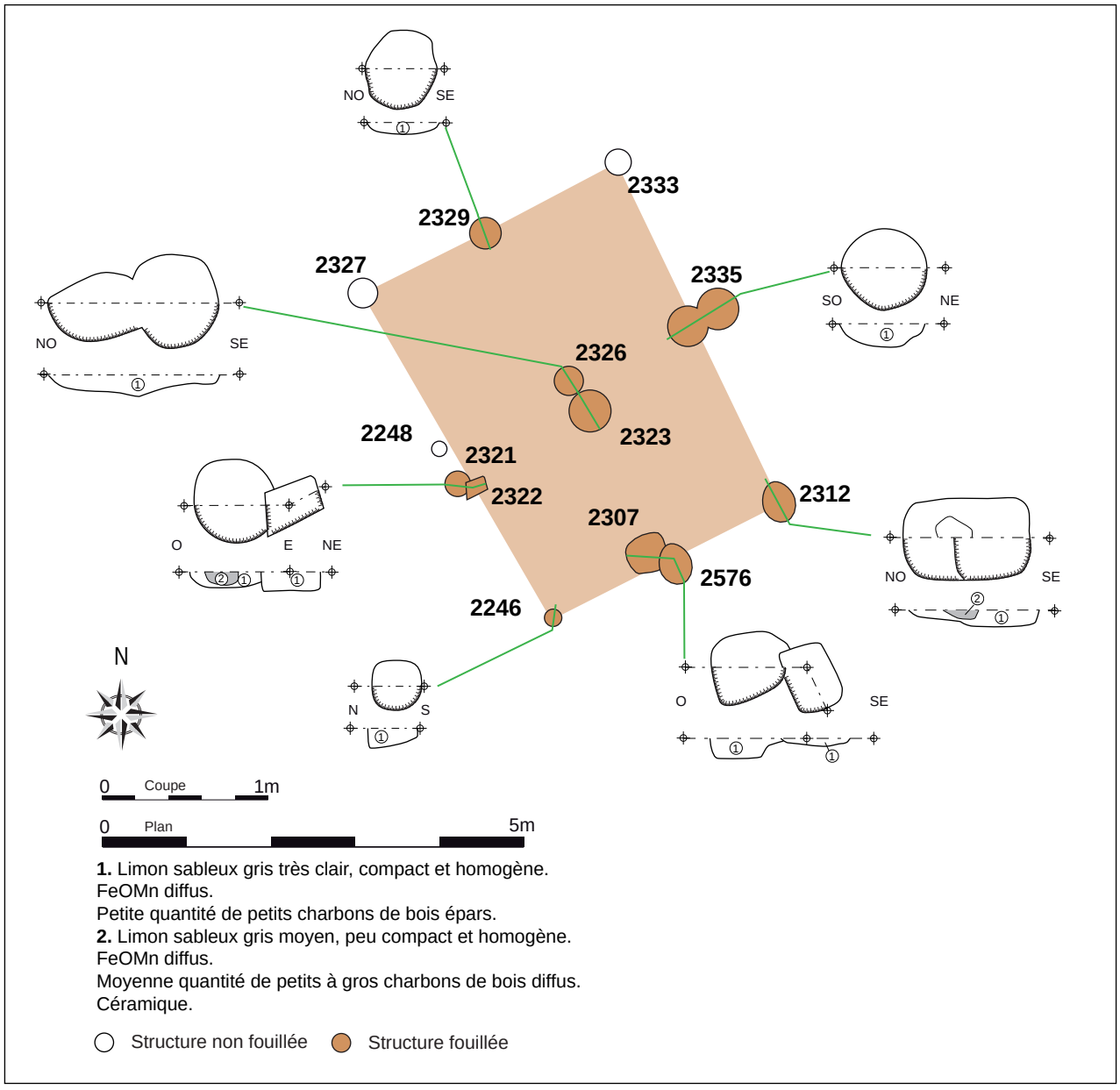

Fig. 123 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1.1, bâtiment 8.

© Jennifer Clerget, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le bâtiment 9 (**fig. 124**)

Il est composé des trous de poteau 2228, 2233, 2236, 2328, 2329, 2332, 2333, 2334 auxquels on peut ajouter les trous de poteau 2234, 2235 et 2241. Le bâtiment proposé est pentagonal, orienté plutôt nord-est - sud-ouest ; il mesure au maximum 3,70 m sur 3,15 m pour une surface approximative de 11 m². Les profils de trou de poteau sont plutôt des cuvettes peu profondes ; ils mesurent entre 0,20 et 0,30 m pour une profondeur maximale de 0,12 m. Certains peuvent présenter les fantômes des poteaux. Leur comblement est constitué de limon sableux gris-brun plus ou moins clair contenant des nodules de charbon de bois ou de torchis.

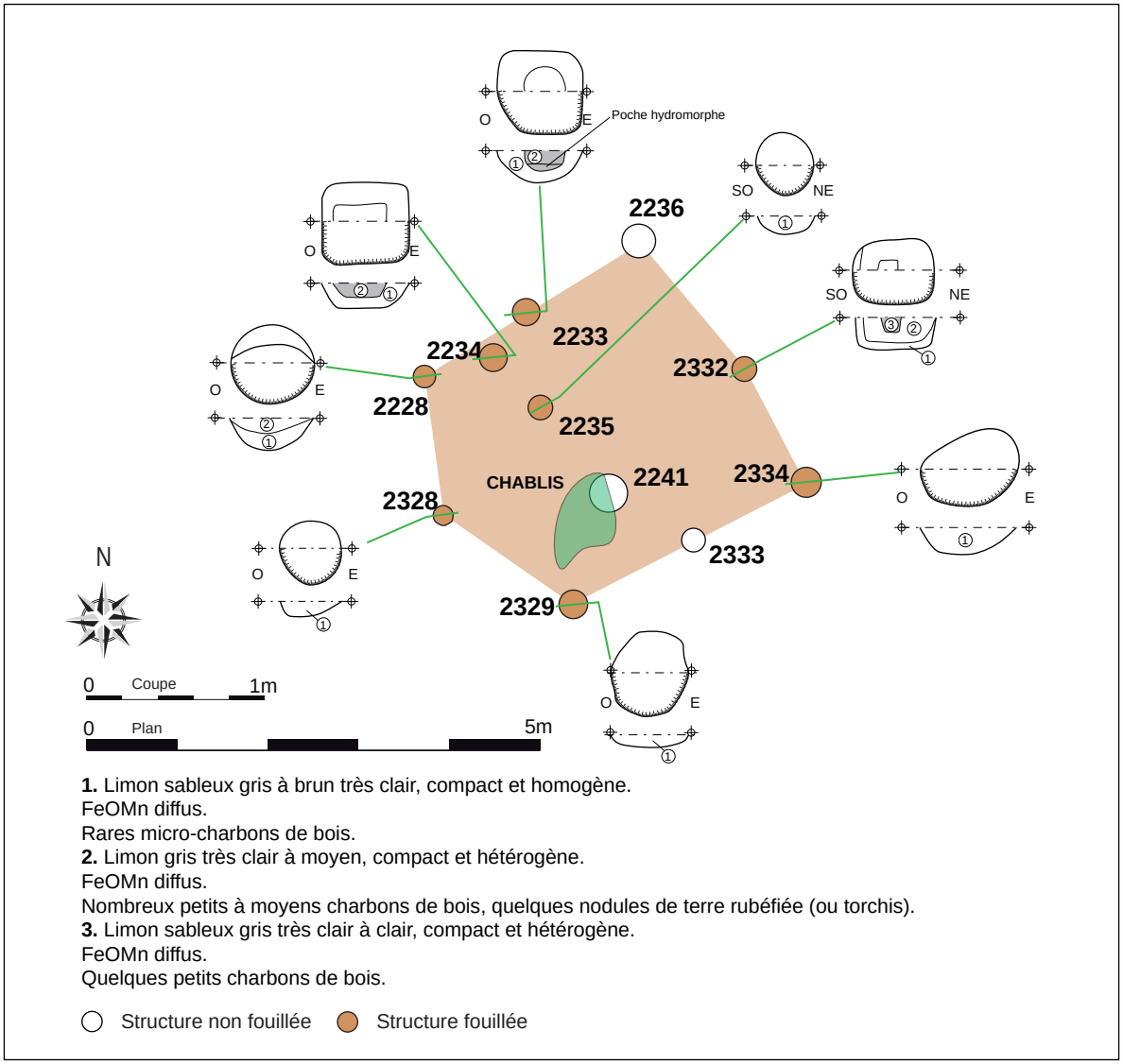

Fig. 124 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1.1, bâtiment 9.
© Jennifer Clerget, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le bâtiment 10 (**fig. 125**)

Avec le bâtiment 10, nous basculons sur l'îlot A1.1b, situé à une cinquantaine de mètres à l'ouest des bâtiments qui viennent d'être décrits. Ce bâtiment est composé des trous de poteau 1887, 1888, 1891, 2404, 2405 et 2406 auxquels on peut ajouter les trous de poteau ou fosses 1632, 1886, 1889, 1890, 1895 (trou de poteau plus au nord) et 1885 (fosse rectangulaire plus au sud). Il mesure 4,40 m x 2,80 m, soit une surface d'un peu plus de 12 m². Les trous de poteau, vestiges de ce bâtiment, se

ressemblent tous : un profil à parois verticales et fond plat. Les diamètres sont entre 0,30 m et 0,40 m pour une profondeur pouvant aller jusque 0,40 m. Dans tous les cas, ce qui peut être interprété comme un fantôme de poteau est visible ; ils sont comblés de limon sableux plutôt gris contenant parfois quelques nodules de terre cuite. Aucun mobilier n'a été découvert. Notons que les vestiges de ce bâtiment sont mieux conservés que ceux de l'habitat A1.1a.

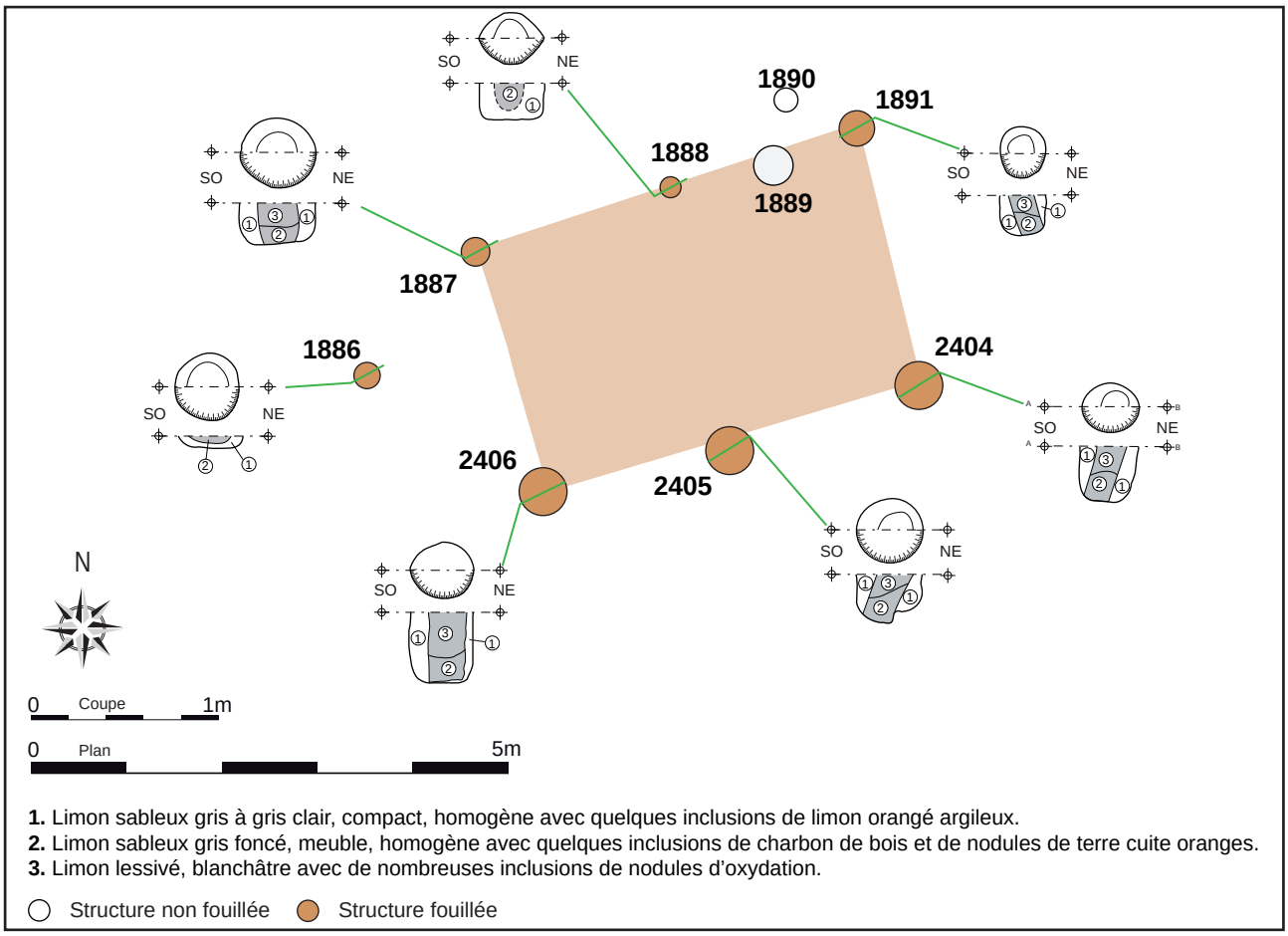

Fig. 125 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1.1, bâtiment 10.
© Jennifer Clerget, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le bâtiment 11 (**fig. 126**)

Nous changeons d'îlot pour rejoindre juste au sud-ouest de l'habitat A1.1b, l'habitat A1.1c constitué des bâtiments 11 et 12.
Le bâtiment 11 est composé des trous de poteau 2453, 2454, 2455, 2458, 2459, 2470 auxquels on peut ajouter le trou de poteau 2457. Il mesure 4 m x 3,20 m soit une surface d'un peu moins de 13 m². Les trous de poteau, vestiges de ce bâtiment, se ressemblent tous : un profil à parois plutôt verticales et fond plutôt plat, formant parfois une légère cuvette. Les diamètres sont d'environ 0,30 à 0,40 m pour une profondeur pouvant aller jusque 0,30 m. Ils sont comblés de limon argilo-sableux plutôt gris contenant parfois quelques nodules de terre cuite. Le trou de poteau 2454 présente un fantôme de poteau plutôt fin. Aucun mobilier n'a été découvert.

Le bâtiment 12 et palissade ? (**fig. 126**)

Juste au sud du bâtiment 11 a été isolé un autre bâtiment à six poteaux (1875, 1876, 1877, 2512, 2513 et 2575) ; son plan rectangulaire est orienté

nord-est - sud-ouest ; il mesure 4,40 sur 2,70 m soit un peu moins de 12 m². La forme des six trous de poteau est quasiment identique : parois verticales et fond plat (à l'exception du 1875) ; leur diamètre est compris entre 0,24 et 0,32 m pour une profondeur allant de 13 à 28 cm. Ils sont comblés d'un limon brun à gris clair contenant parfois quelques nodules de terre cuite. Aucun mobilier n'a été découvert.

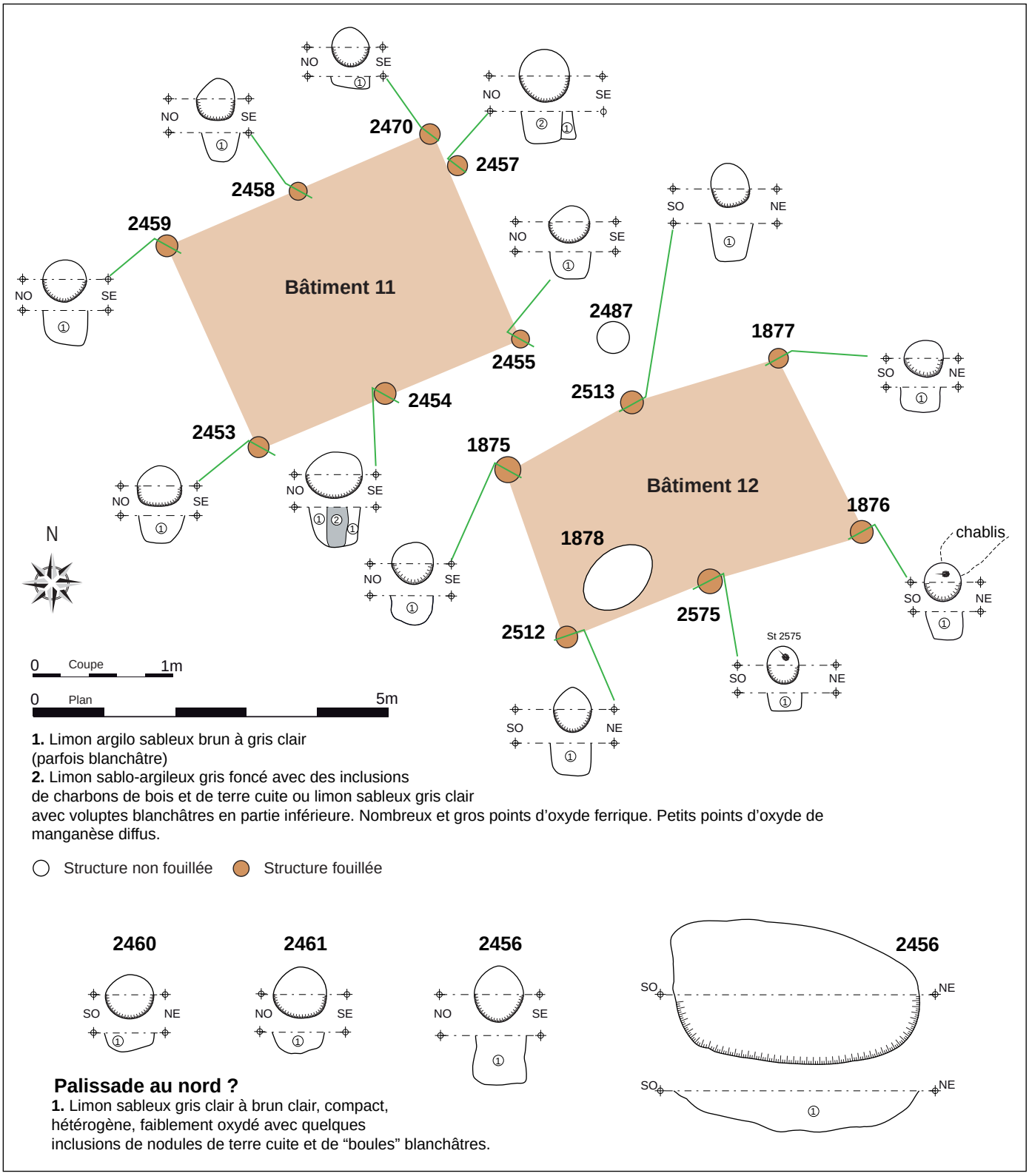

Fig. 126 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1.1, bâtiments 11 et 12.
© Jennifer Clerget, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Les fosses attenantes

À proximité de tous ces bâtiments des fosses ont été fouillées.

Le groupe de bâtiments 5 à 9 est enceint, à l'ouest, de sept fosses aux formes hétéroclites qui témoignent toutes de l'occupation proche : comblement hétérogène contenant de la céramique (peut être fosses/celliers pour le stockage).

Les fosses 2341 (trou de poteau ?), 2356 et 2388 sont des fosses à la morphologie simple : cuvette à parois plus ou moins verticales, ovales ou plutôt circulaires et de tailles variables (**fig. 127**). L'ensemble de ces structures a livré un mobilier relativement abondant datés par D. Bardel du Hallstatt C/D.

Description de la céramique dessinée
267. (inv. 2356.1). Fragment de jatte à bord rond, rentrant (**fig. 127**).
268. (inv. 2341.1). Pot ovoïde à bord aplati, décoré d'impressions digitées (**fig. 127**).

En revanche, les fosses 1899 (2514, 2515, 2516, 2517, 2518 et 2519), 2214, 2340 et 2392 sont plus complexes et plus riches en mobiliers (**fig. 128**).

L'ensemble 1899 mesure 5,80 m de long sur une largeur maximale de 1,90 m ; il est composé de plusieurs « creusements » : 2514 et 2515 semblent être les fosses initiales même si 2514 a été largement perturbée par la tranchée de diagnostic. 2516 qui a perturbé 2515 est rebouchée lorsque 2517 et 2519 viennent s'y installer. 2519 a été perçue tardivement lors de la fouille d'où une restitution de ses contours et profils. Les comblements de ces différents « recreusements » sont assez proches : il s'agit en général de limon sableux gris clair à brun clair plus ou moins compact contenant souvent quelques fragments de grès, de céramiques et de charbon de bois.

L'interprétation de cet ensemble est difficile mais il est probable que ce soit une fosse d'extraction de limon aux multiples réutilisations qui auraient au fil du temps servi de poubelle. Cette fosse a livré une quantité importante de céramique présentée dans les **fig. 129 et 130 ;** il n'est pas impossible qu'elle ait pu servir de cellier.

Description de la céramique dessinée
269. (inv. 1899.6). Fragment de jatte à bord droit, aminci (**fig. 129**).
270. (inv. 1899.3). Fragment de jatte à bord rentrant, aminci (**fig. 129**).
271. (inv. 1899.1). Bol troncocylindrique, à bord aminci, fond plat, diam. ouv. 11 cm (**fig. 129**).
272. (inv. 1899.5). Fragment de préhension arrondie en languette perforée (**fig. 129**).
273. (inv. 1899.4). Fragment de fond à ombilic, peut-être est-ce t'il le fond de la jatte 270 (**fig. 129**).
274. (inv. 1899.2). Fragment de jatte à bord rentrant, arrondi, préhension arrondie, diam. ouv. : 20 cm (**fig. 129**).
275. (inv. 1899.13). Fragment d'écuelle à épaulement et col sub-vertical, diam. : 15,5 cm, (**fig. 129**).
276. (inv. 1899.7). Fragment de piedouche ? d'une forme indéterminée (**fig. 129**).
277. (inv. 1899.9). Fragment de jarre ou bouteille à épaulement arrondi (**fig. 129**).
278. (inv. 1899.8). Fragment de bouteille ou jarre à bord arrondi, diam. ouv. : 26 cm (**fig. 129**).
279. (inv. 1899.12). Fragment de coupe hémisphérique profonde, à bord

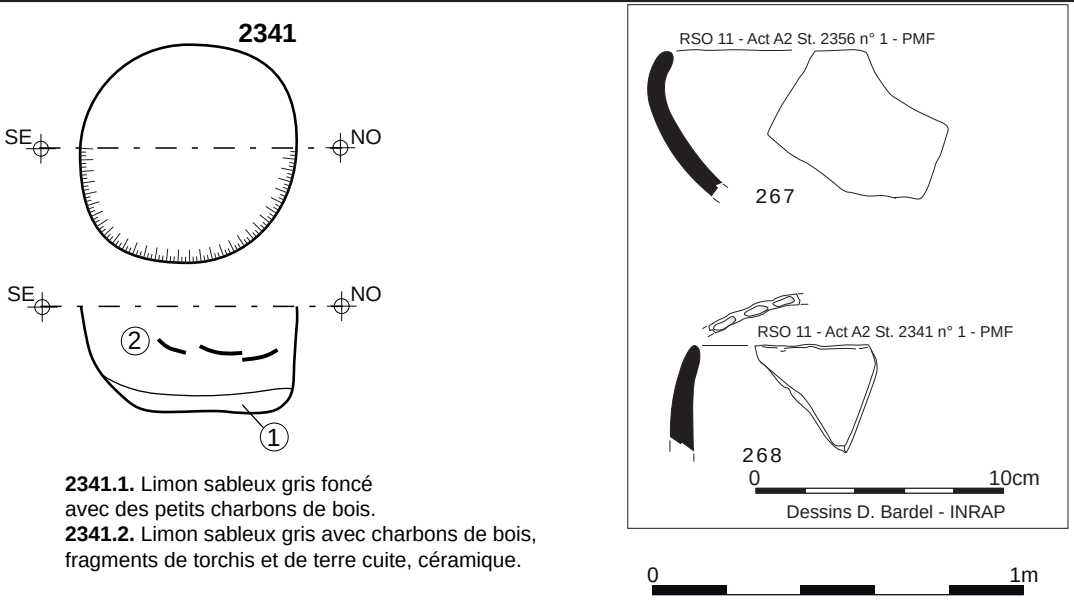

2341.1. Limon sableux gris foncé avec des petits charbons de bois.
2341.2. Limon sableux gris avec charbons de bois, fragments de torchis et de terre cuite, céramique.

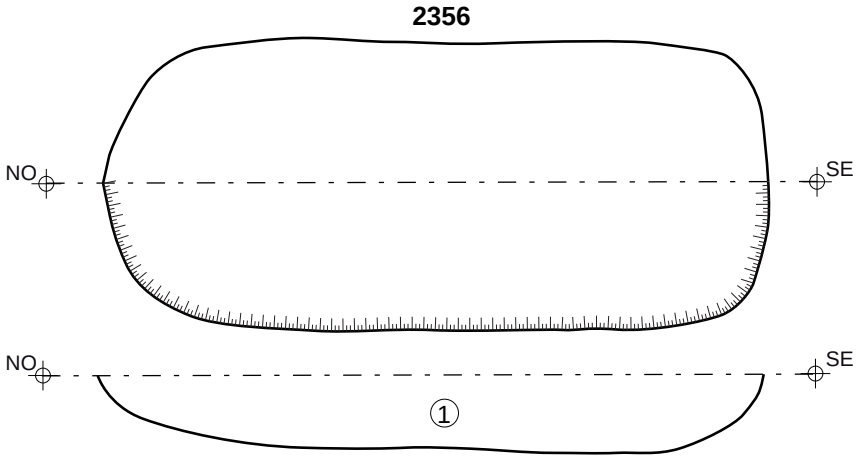

2356.1. Limon sableux gris noirâtre, hétérogène avec quelques traces hydromorphes. Inclusions de charbons de bois, de terre cuite et de TCA.

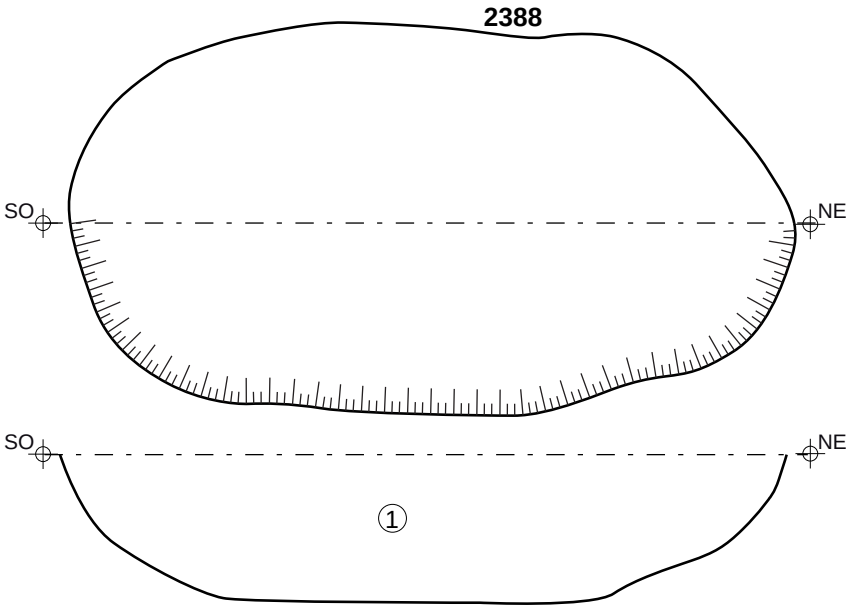

2388.1. Limon sableux gris/noir, compact et homogène. Quelques poches de limon gris/bleu oxydé sur le fond de la structure. Quelques nodules de limon brun/jaune. FeOMn épars. Nombreux petits charbons de bois. Nodules de terre cuite, torchis, céramique, lithique.

Fig. 127 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, structures 2341, 2356 et 2388.
© Guillaume Pâques, Julien Rappasse, Jean-François Geoffroy - Inrap.

épaissi et aplati (**fig. 129**).
280. (inv. 1899.10). Fragment de pot ovoïde à bord épaissi biseauté (**fig. 129**).
281. (inv. 1899.11). Fragment de pot à col légèrement déversé, bord arrondi (**fig. 129**).
282. (inv. 2514.1). Fragment de bouteille à épaulement et col sub-vertical, diam. : 25 cm (**fig. 130**).
283. (inv. 2514.4). Fragment de jatte hémisphérique, profonde, à bord arrondi légèrement rentrant (**fig. 130**).
284. (inv. 2514.2). Fragment de pot de forme indéterminée, à bord arrondi, décoré d'un cordon lisse, diam. : 24 cm (**fig. 130**).
285. (inv. 2514.3). Fragment de pot de forme indéterminée, à épaule à ressaut, digité (**fig. 130**).
286. (inv. 2516.6). Fragment de pot de forme indéterminée, à bord arrondi, légèrement déversé (**fig. 130**).
287. (inv. 2516.4). Fragment de coupe tronconique à marli (**fig. 130**).
288. (inv. 2516.7). Fragment de jatte à bord rentrant, arrondi, diam. ouv. : 29 cm (**fig. 130**).
289. (inv. 2516.5). Fragment de jatte à bord arrondi, droit, diam. ouv. : 30 cm (**fig. 130**).
290. (inv. 2516.2). Fragment de préhension arrondie perforée (**fig. 130**).
291. (inv. 2516.3). Fragment de fond d'une forme indéterminée (**fig. 130**).
292. (inv. 2516.8). Fragment de pot elliptique à bord arrondi (**fig. 130**).
293. (inv. 2516.1). Fragment de pot à bord arrondi légèrement déversé (**fig. 130**).
294. (inv. 2517.1). Fragment de jatte à bord arrondi rentrant, diam. ouv. : 29 cm (**fig. 130**).

La fosse 2214 est proche du rectangle en surface ; elle mesure 3,06 sur 1,36 m pour une profondeur maximale de 0,68 m. La stratigraphie met en évidence une fosse à deux états : un premier état à parois verticales et fond plat (prof. : 0,36 m) comblée de limon plutôt clair et un second état « surcreusé » côté ouest en forme de cuvette pour y installer très certainement une céramique de stockage. En effet ce surcreusement évoque, en négatif, le fond d'un « gros pot » de stockage à fond plat. Ce négatif est comblé de limon plus foncé, fortement charbonneux et contenant des fragments de céramique (**fig. 131**). Il s'agirait donc d'un petit cellier. Il a livré quelques fragments de céramique regroupés sur la **fig. 131**.

Description de la céramique dessinée
295. (inv. 2214.4). Fragment de pot à bord, arrondi, légèrement déversé et présentant des impressions digitées (**fig. 131**).
296. (inv. 2214.2). Fragment de jatte à bord, arrondi, rentrant, diam. ouv. : 24 cm (**fig. 131**).
297. (inv. 2214.3). Fragment de pot ovoïde à bord aplati, diam. ouv. : 19 cm (**fig. 131**).
298. (inv. 2214.1). Fragment de pot ovoïde ou jatte profonde à bord rentrant, à impressions digitées, diam. ouv. : 20 cm (**fig. 131**).

Au décapage ce groupe de fosses a reçu le n° **1899**. Ce numéro a été conservé pour le mobilier prélevé sans distinguer les US des différentes fosses. La fosse **2519** a été perçue tardivement lors de la fouille. Ses contours et profils sont donc en partie restitués.

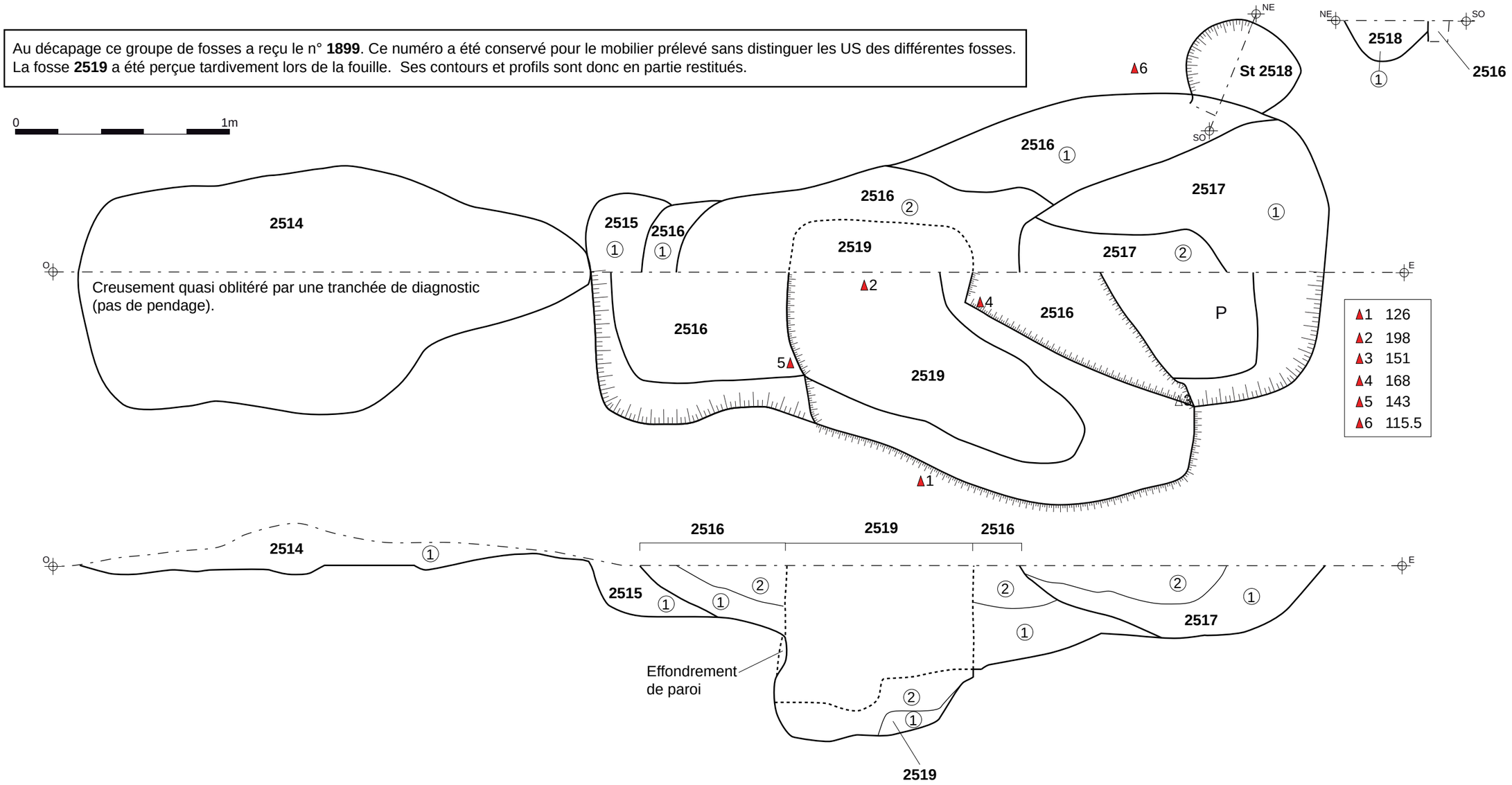

2514.1. Limon sableux gris clair à gris foncé, peu compact et hétérogène. FeOMn épars. Petite quantité de petits charbons de bois. Nodules de terre rubéfiée épars. Fragments de grès. Céramique dont un peson.

2515.1. Limon sableux gris clair à gris foncé, peu compact et hétérogène. FeOMn épars. Petite quantité de petits charbons de bois épars. Traces de terre rubéfiée épars. Céramique.

2516. 1. Limon sableux gris moyen, compact et homogène. FeOMn épars. Petites poches hydromorphes. Petite quantité de petits à gros charbons de bois diffus. Petite quantité de petits à moyens nodules de terre rubéfiée. Fragments de grès et silex épars. Céramique.
2516.2. Limon sableux gris clair à brun foncé, peu compact et hétérogène. FeOMn diffus. Traces de charbons de bois. Petite quantité de petits à moyens nodules de terre rubéfiée épars.

2517.1. Limon sableux gris clair, compact et homogène. FeOMn diffus. Petites poches hydromorphes sur le fond de la moitié Est. Petite quantité de petits à charbons de bois et de nodules de terre rubéfiée épars. Esquilles osseuses. Silex en petite quantité.
2517.2. Limon sableux gris très clair à brun clair, compact et hétérogène. FeOMn diffus. Petite quantité de petits à moyens charbons de bois épars. Petite quantité de très petits à petits nodules de terre rubéfiée épars. Petits fragments de grès. Céramique.

2518. 1. Limon sableux gris clair, compact et homogène. FeOMn diffus. Quelques traces hydromorphes. Quelques micro-charbons de bois épars.

2519.1. Limon peu sableux brun clair à gris clair, compact et hétérogène. FeOMn épars. Petites poches hydromorphes. Traces de charbons de bois.
2519.2. Limon sableux gris très clair à clair, peu compact et hétérogène. FeOMn diffus. Petites poches hydromorphes. Petite quantité de petits à gros charbons de bois épars. Nodules de terre rubéfiée épars. Céramique.

Fig.128 Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, fosses attenantes aux bâtiments, st. 1899.
© Guillaume Pâques, Julien Rappasse, Jean-François Geoffroy - Inrap.

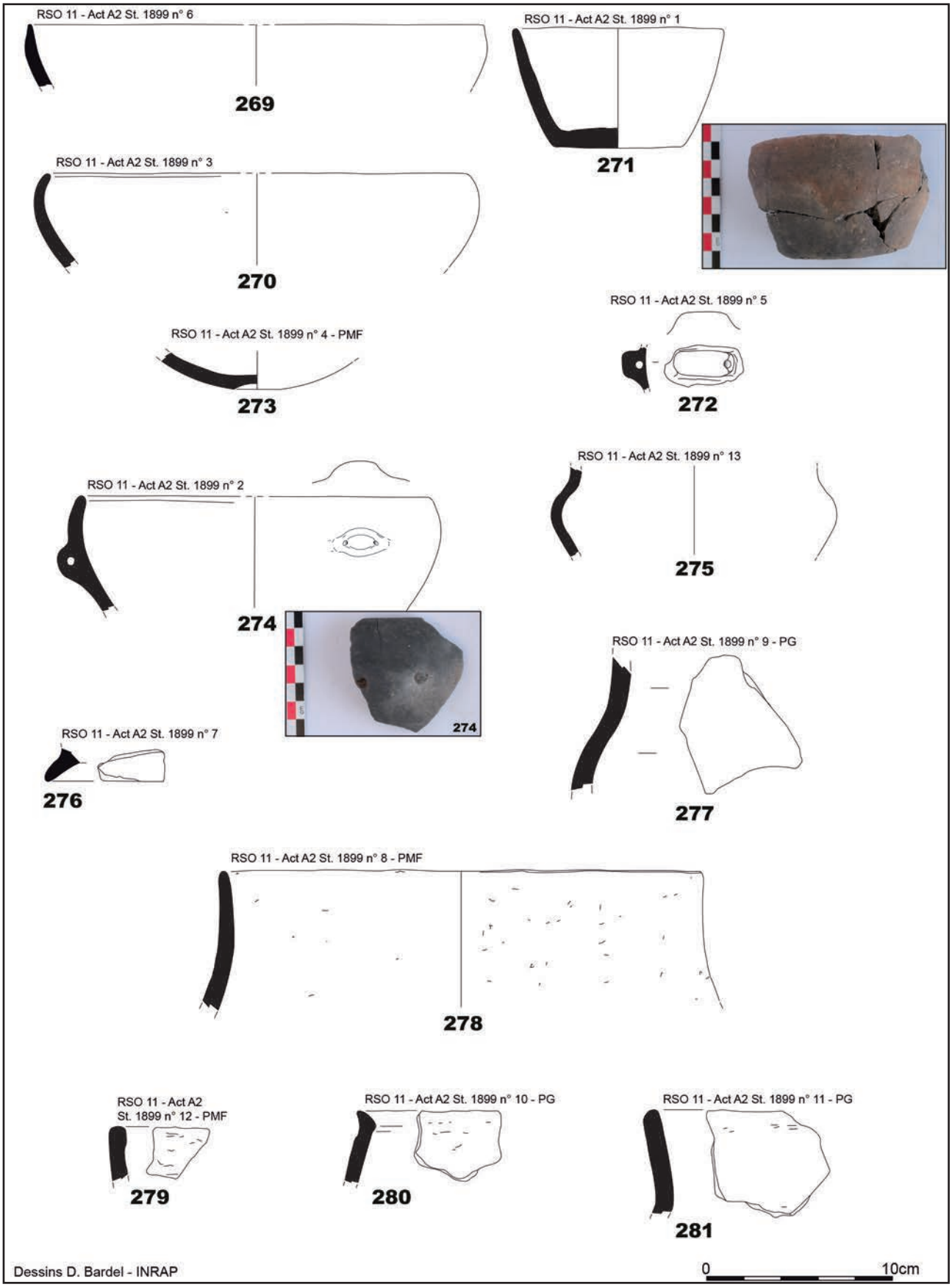

Fig. 129 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, céramique fosse 1899.
© David Bardel - Inrap.

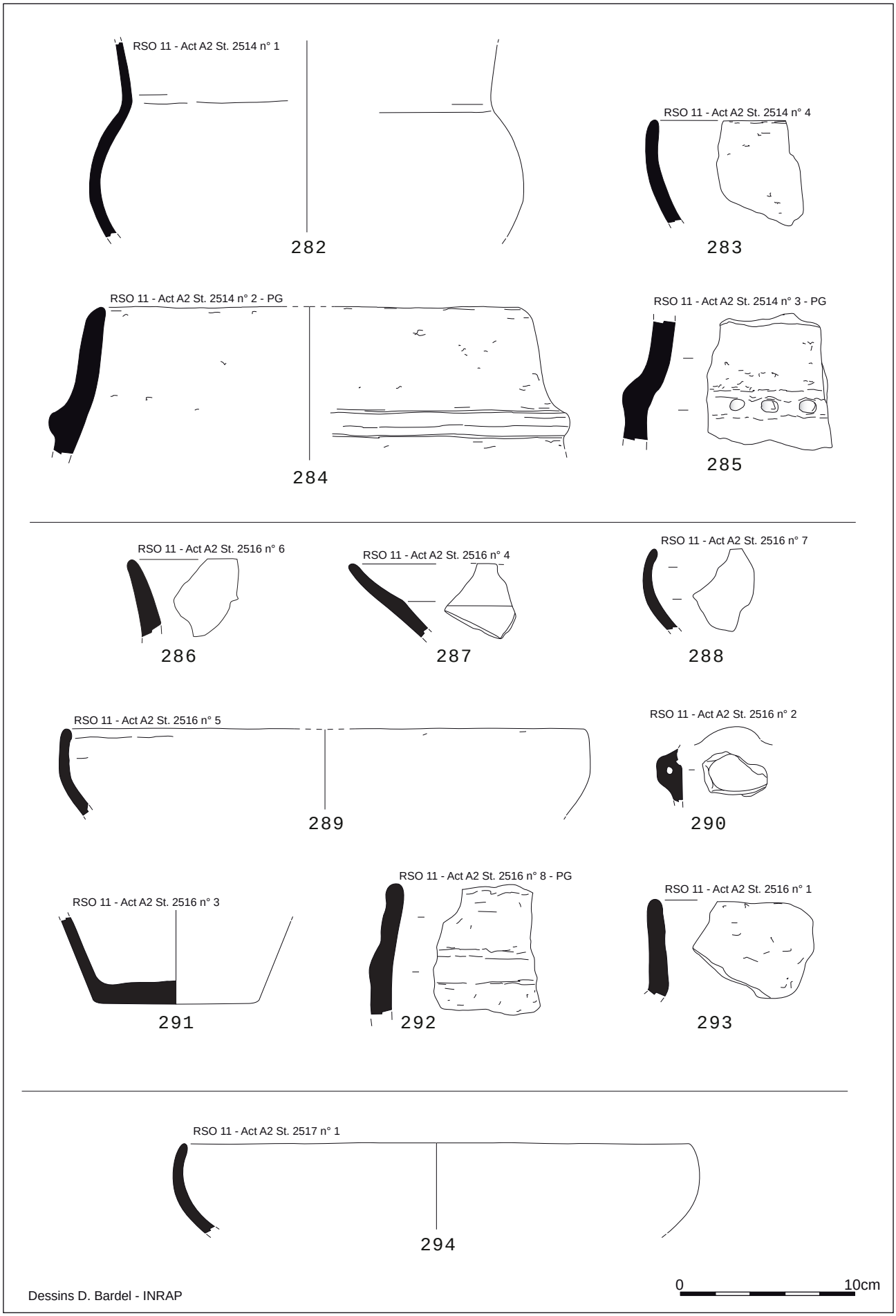

Fig. 130 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, céramique fosses 2514, 2516 et 2517 (1899).

© David Bardel - Inrap.

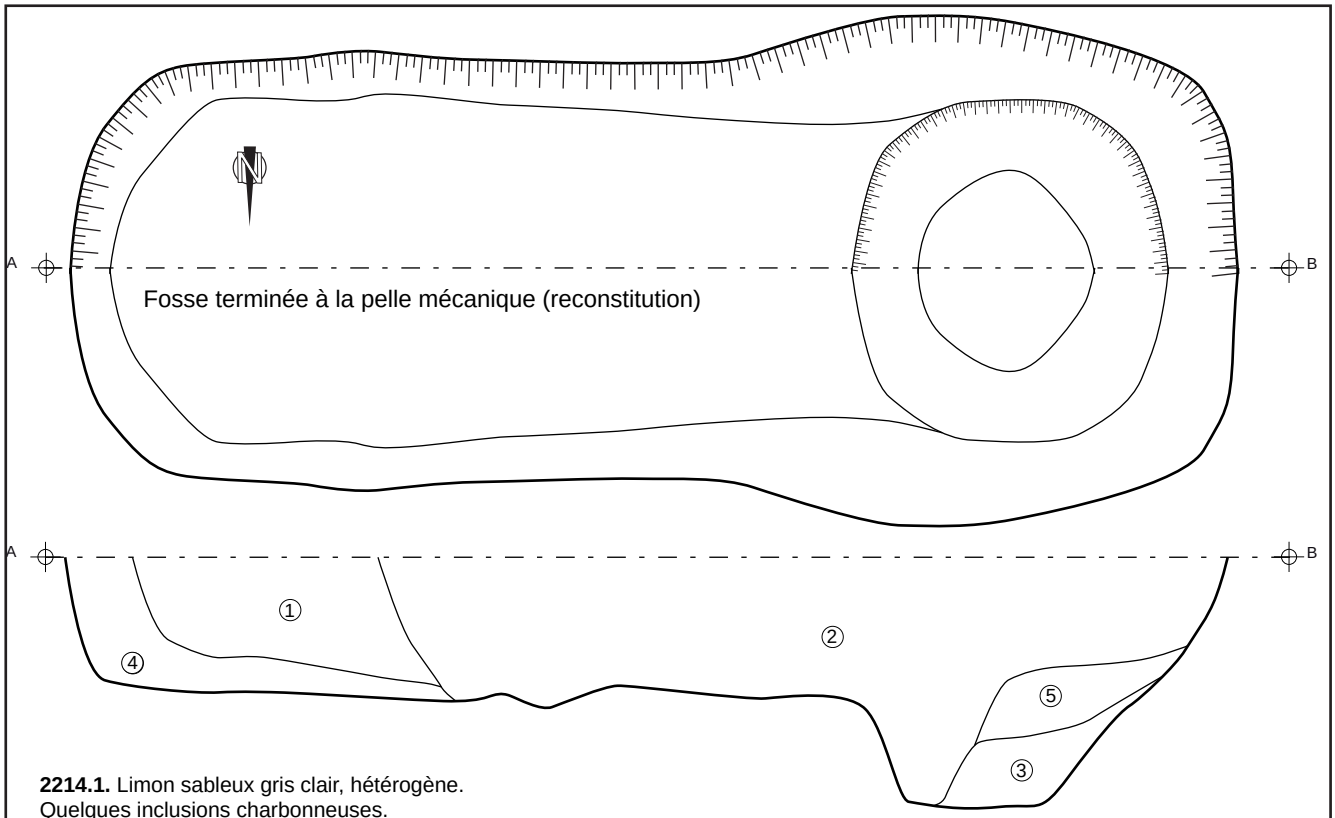

2214.1. Limon sableux gris clair, hétérogène.
Quelques inclusions charbonneuses.
2214.2. Limon sableux gris foncé, très hétérogène.Nombreuses inclusions charbonneuses. Céramique.
2214.3. Limon argilo-sableux beige/gris, hétérogène.
2214.4. Limon sableux beige, homogène.
2214.5. Limon sableux gris très foncé, hétérogène.
Fortement charbonneux.

0 1m

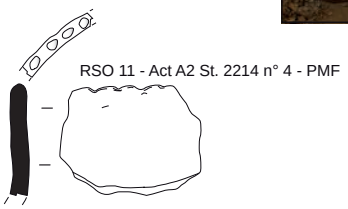

295

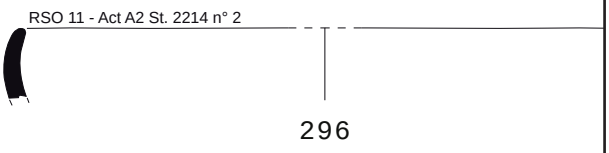

296

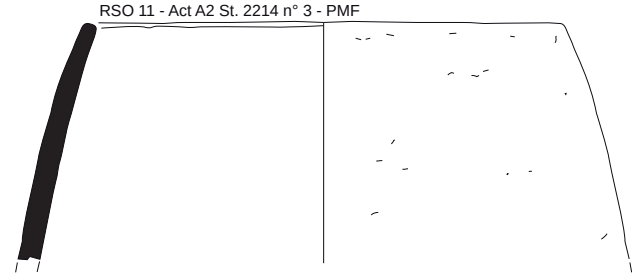

297

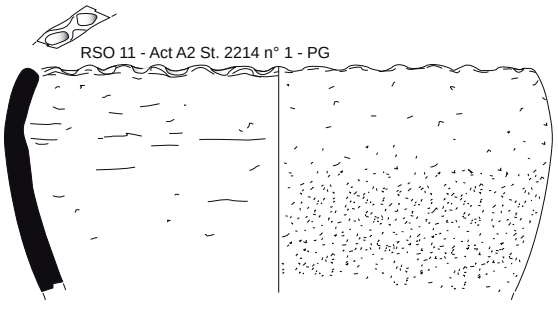

298

0 10cm

Dessins D. Bardel - INRAP

Fig. 131 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, st. 2214.
© Guillaume Pâques, David Bardel, Jean-François Geoffroy - Inrap.

La fosse 2340 (**fig. 132**) est une fosse oblongue (vaguement triangulaire) de 4,14 m de long pour une largeur maximale de 1 m et une profondeur de 48 cm. Son profil est particulier : parois verticales et fond plat ; une unité stratigraphique présente aussi quelques particularités. En effet, le niveau 3, plus sombre que les autres, est visible sur presque la totalité de la surface ; dense en cendres et charbon de bois, il présente un niveau riche en fragments de céramique disposés à plat. Du même côté, à l'ouest, au niveau de la céramique posée à plat, un petit trou rectangulaire a été vidé dans la paroi. L'utilité de cette fosse reste énigmatique. La fosse 2340 a livré une bonne quantité de céramique présentée dans les figures 133 et 134.

Description de la céramique dessinée

299. (inv. 2340.2). Fragment de pot elliptique, à bord aplati décoré de motifs imprimés avec un outil, diam. ouv. : 20 cm (**fig. 133**).
300. (inv. 2340.9). Fragment de pot caréné à ressaut en cordon lisse (**fig. 133**).
301. (inv. 2340.7). Fragment de bouteille à épaulement et bord biseauté, haut lissé, diam. ouv. : 20 cm (**fig. 133**).
302. (inv. 2340.5). Fragment de bord arrondi subvertical d'un type indéterminé (**fig. 133**)
303. (inv. 2340.3). Fragment de bord d'un pot elliptique, épaissi et marqué d'impressions digitées (**fig. 133**).
304. (inv. 2340.1). Fragment de coupe hémisphérique à bord arrondi, diam. ouv. : 20 cm (**fig. 133**)
305. (inv. 2340.4). Fragment de jatte à profil et bord arrondis, diam. ouv. 17 cm (**fig. 133**).
306. (inv. 2340.10). Fragment de fond d'un pot indéterminé (**fig. 134**).
307. (inv. 2340.11). Fragment de fond d'un pot indéterminé, à bourrelet, panse crépie (**fig. 134**).
308. (inv. 2340.6). Fragment de fond plat d'un pot indéterminé (**fig. 134**).
309. (inv. 2340.8). Pot sinueux reconstitué, à bord épaissi, à impressions digitées, cordon digité dans la partie supérieure de la panse crépie, diam. : 41 cm (**fig. 134**).

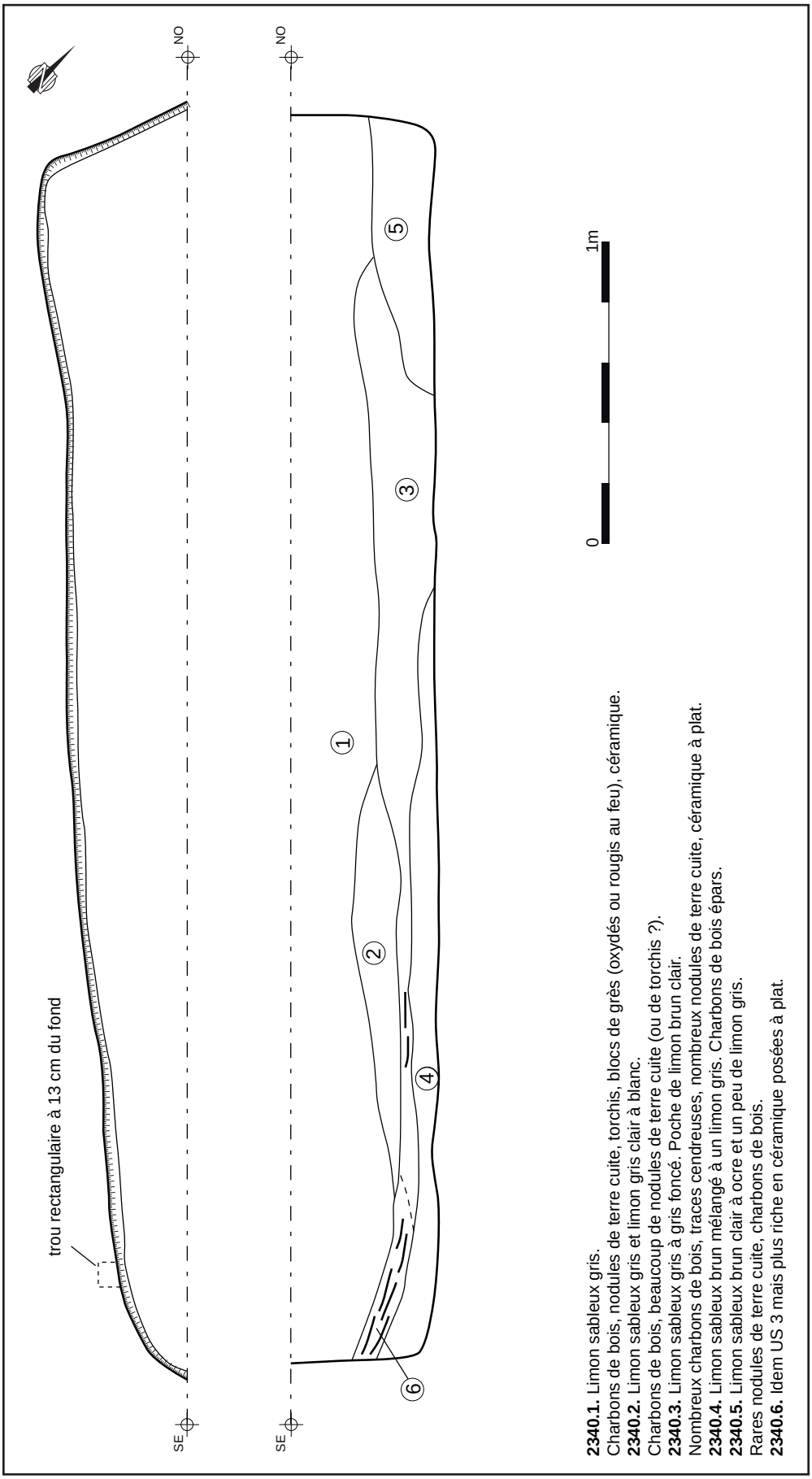

Fig. 132 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, st. 2340 (plan et coupe).
© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

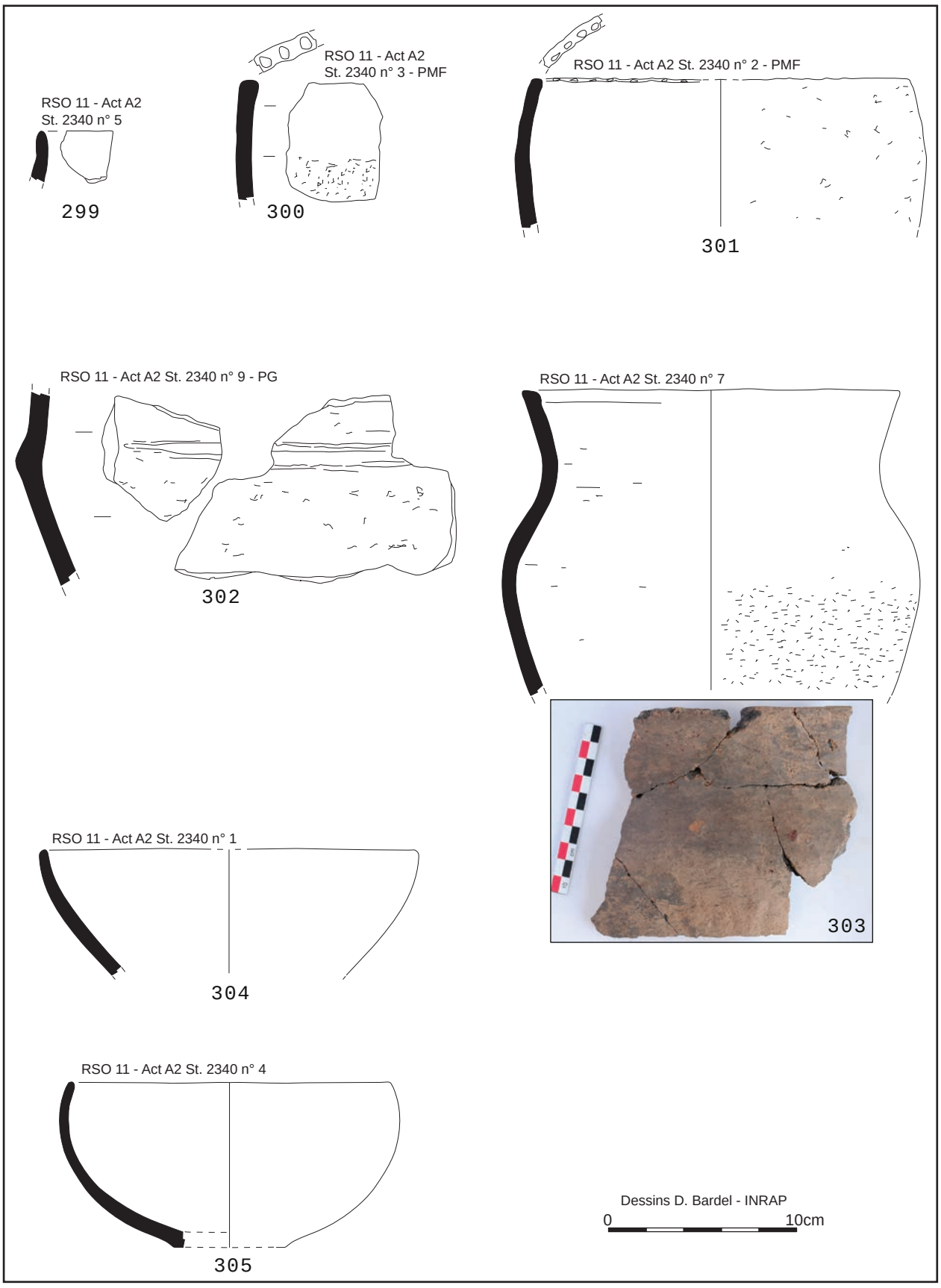

Fig. 133 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, st. 2340 (mobilier céramique).
© David Bardel - Inrap.

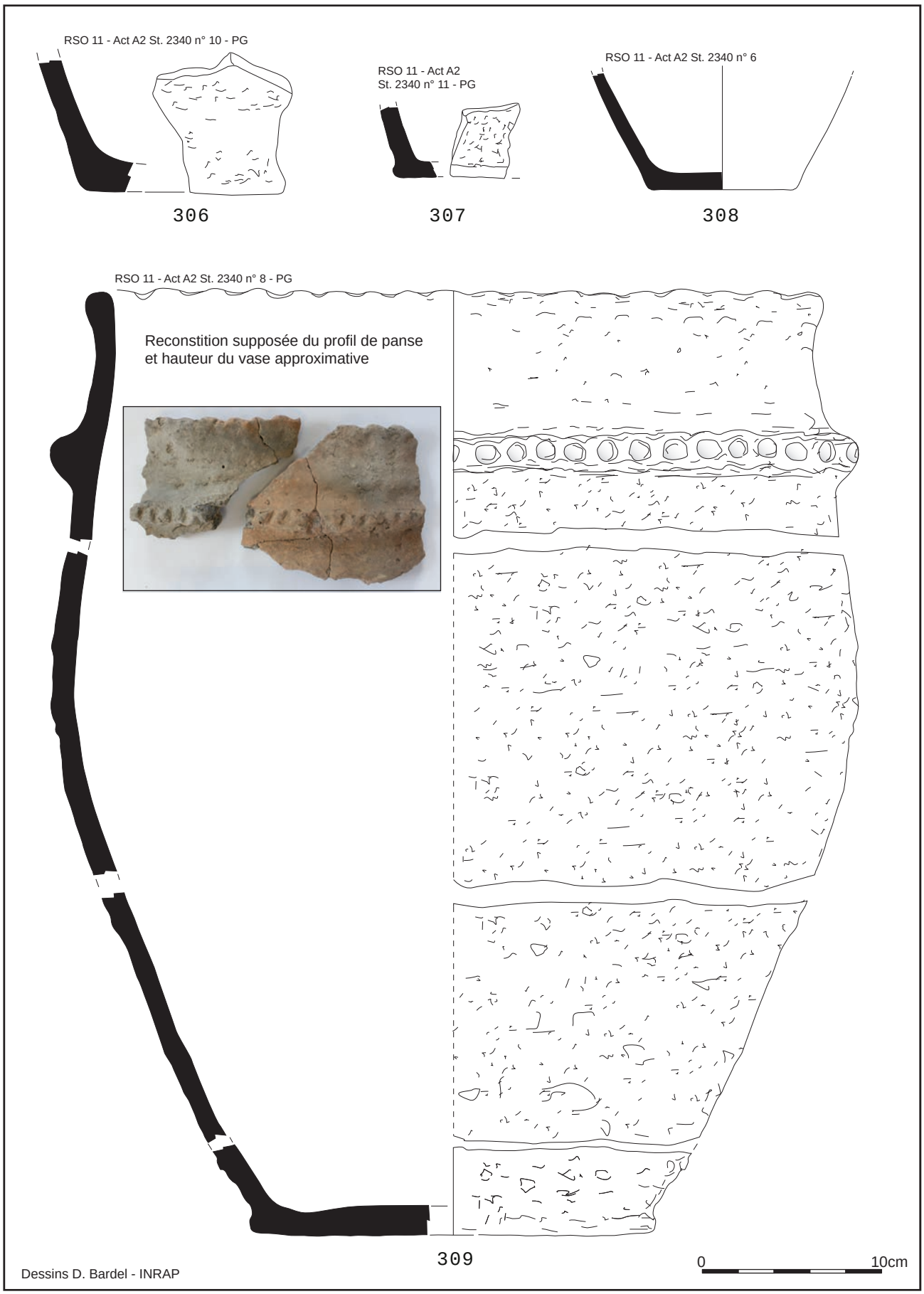

Fig. 134 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, st. 2340 (mobilier céramique suite).

© David Bardel - Inrap.

Les autres structures : 1857, 2066, 2389 et 2392 (**fig. 135 à 138**)

Au nord du bâtiment 5, deux autres fosses ont livré du mobilier : il s'agit des fosses 2389 et 2392 (**fig. 135**).
Du point de vue morphologique, la fosse 2389, plutôt ovale en surface, présente un profil en cuvette surcreusée sur un côté (elle mesure environ 1,50 m sur 1,30 m pour une profondeur maximale de 0,40 m). Elle est comblée d'un limon sableux brun foncé à noir contenant quelques nodules de charbon de bois, de la céramique, du lithique, des fragments de grès et de la terre cuite (autre que céramique).
La fosse 2392 a un profil totalement différent ; plutôt ronde en surface (diam. : env. 1,20 m), elle a des parois verticales qui s'infléchissent dans leurs parties supérieures, le fond est plat. Elle est comblée de limons sableux brun plus ou moins foncés contenant quelques nodules de charbons de bois, du lithique, des fragments de grès, de la céramique et de la terre cuite au sens large du terme. La céramique a été datée du Hallstatt C/D (650/460).

Description de la céramique dessinée
310. (inv. 2389.1). Fragment de jatte carénée à bord biseauté présentant une « cupule » sur la carène, diam. ouv. : 20 cm (**fig. 135**).
311. (inv. 2389.2). Fragment de bouteille ou de jarre à épaulement arrondi (**fig. 135**).
312. (inv. 2392.4). Fragment de jatte à bord rentrant, arrondi (**fig. 135**).
313. (inv. 2392.2). Fragment de coupe hémisphérique à bord arrondi (**fig. 135**).
314. (inv. 2392.1). Fragment de pot ou écuelle à épaulement, bord à impressions digitales (**fig. 135**).
315. (inv. 2392.3). Fragment de pot indéterminé à bord aminci, diam. ouv. : 38 cm (**fig. 135**).

À proximité des bâtiments 11 et 12, deux fosses ont livré du mobilier céramique. La fosse 1857 (**fig. 136**) est une fosse ovale de 0,90 x 0,70 m pour une profondeur maximale d'environ 0,20 m. Elle présente un profil de cuvette surcreusée d'un côté, comblée de limon sableux gris foncé à brun contenant une quantité relativement importante de céramique datée du Hallstatt D (650/460).

Description de la céramique dessinée
316. (inv.1857.2). Pot à ressaut (?), bord épaissi à impressions digitales (**fig. 136**).
317. (inv. 1857.5). Fragment de coupe hémisphérique à bord arrondi (**fig. 136**).
318. (inv. 1857.4). Fragment d'un fond plat d'un type indéterminé, diam. : 10 cm (**fig. 136**).
319. (inv. 1857.3). Fragment d'un fond plat d'un type indéterminé (**fig. 136**).
320. (inv. 1857.1). Fragment de jatte à bord arrondi, à carène et ressaut, diam. ouv. : 26 cm (**fig. 136**).

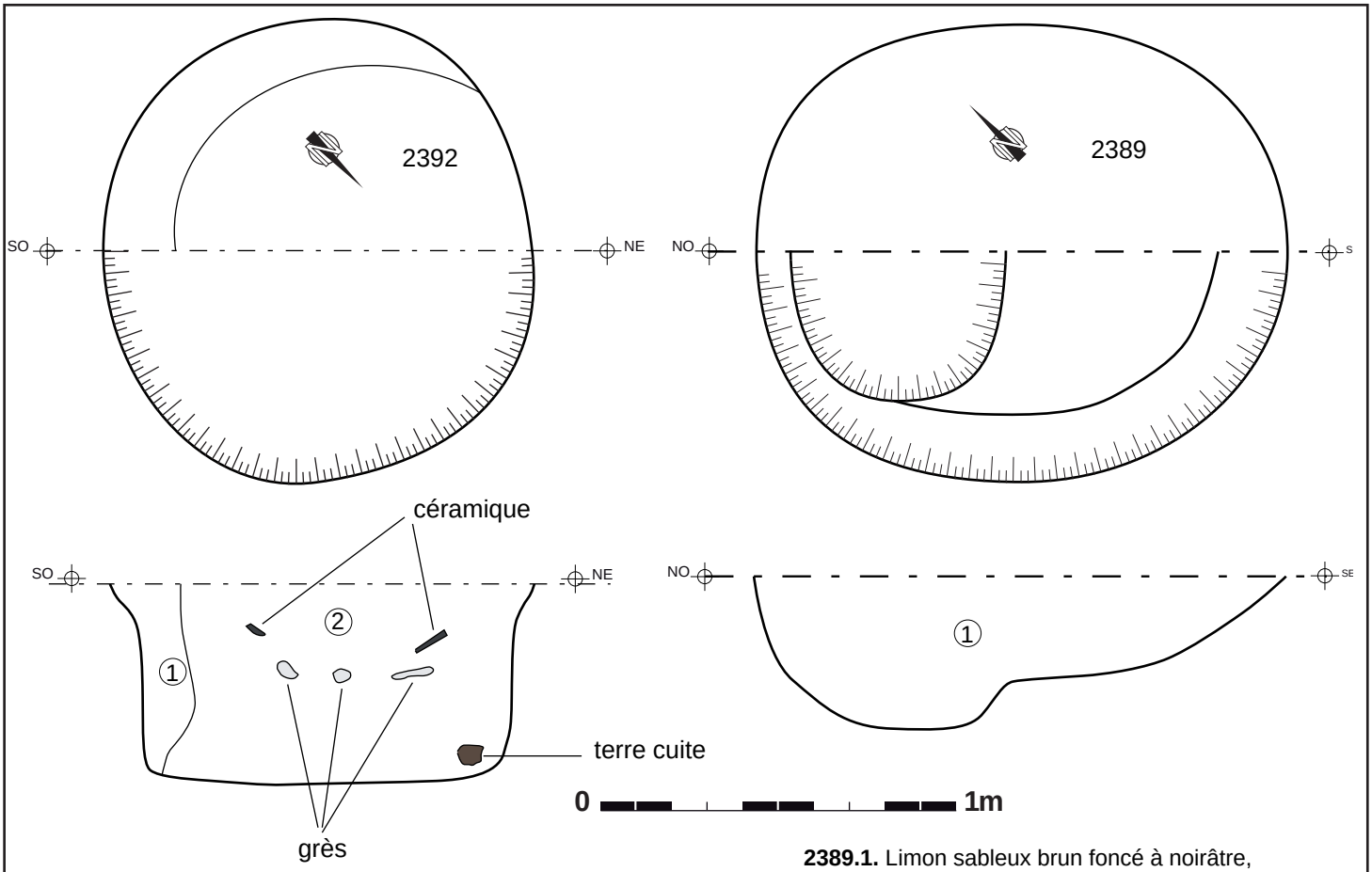

2392.1. Limon sableux brun foncé, homogène.
Quelques charbons de bois.
2392.2. Limon sableux brun-noir, hétérogène.
Traces hydromorphes.
Charbons de bois, silex, fragments de grès, terre cuite et céramique.

2389.1. Limon sableux brun foncé à noirâtre, compact et hétérogène. Quelques poches de limon jaune. Quelques charbons de bois.
Céramique, silex, fragments de grès, terre cuite.

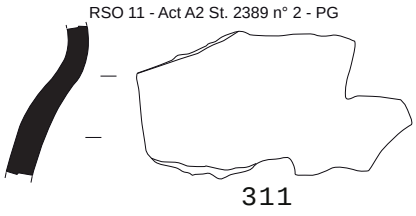

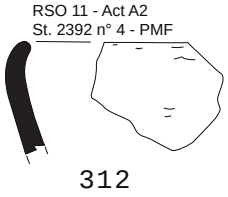

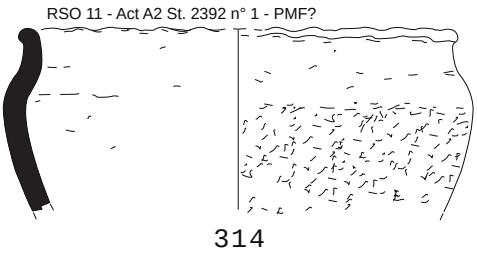

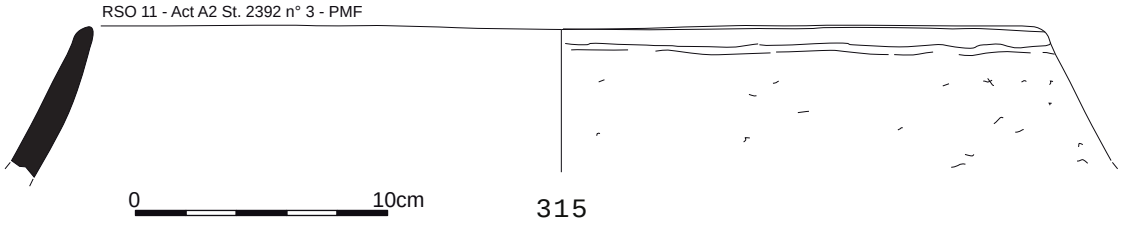

Dessins/photographies D. Bardel - INRAP

Fig. 135 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, st. 2389 et 2392 (céramique).
© Guillaume Pâques, David Bardel, Jean-François Geoffroy - Inrap.

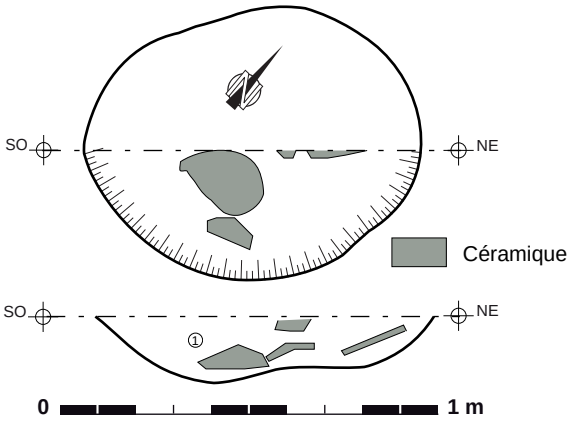

1857. 1. Limon sableux gris foncé à brun, faiblement oxydé compact,homogène, avec quelques boules de limon gris bleu dans le fond de la structure.

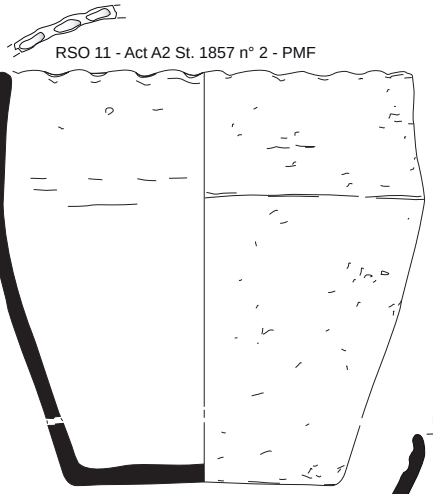

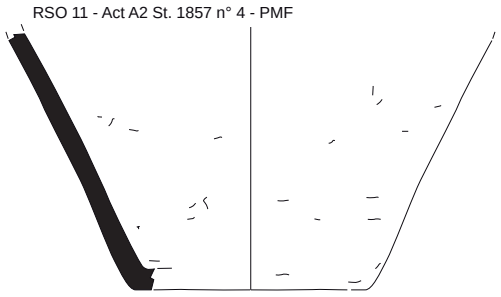

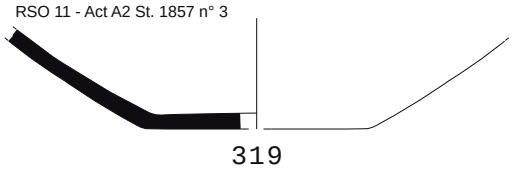

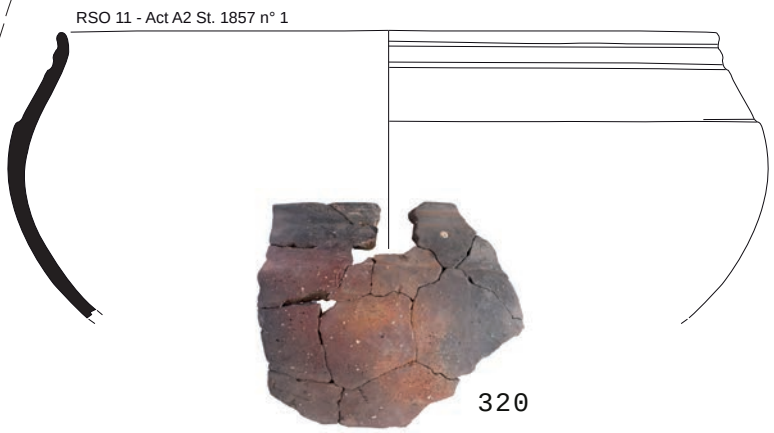

0 10cm

Dessins/photographies D. Bardel - INRAP

Fig. 136 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, st. 1857 (plan, coupe et céramiques).

© Julien Rappasse, David Bardel, Jean-François Geoffroy - Inrap.

La fosse 2066 (**fig. 137**) est une fosse ovale de 1,10 x 0,70 m pour une profondeur maximale d'environ 0,35 m. Elle présente un profil irrégulier : d'un côté parois verticale, de l'autre verticale qui s'évase dans la partie supérieure ; le fond est plutôt plat en très légère cuvette. Elle est comblée d'un limon gris-bleu parfois foncé contenant quelques nodules de charbon de bois et de la céramique datée du Hallstatt D ou La Tène ancienne (650/400).

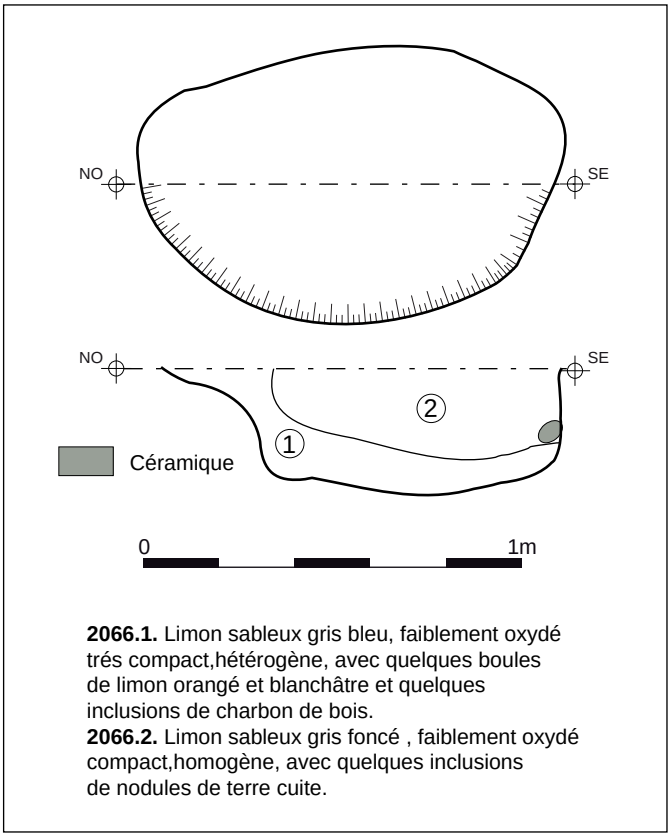

Fig. 137 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, fosse 2066.
© Julien Rappasse, Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Plusieurs autres trous de poteaux, petites fosses ou chablis ont été cartographiés ; ils sont regroupés dans le tableau ci-dessous. Quelques-unes sont présentées dans la **fig. 138** : 1628, 1858, 1863 et 1880.

Enfin, pour terminer avec ce secteur, il faut noter qu'un puits (1896) et une fosse adjacente (1894) ont été fouillés. Ils ont une position plus ou moins centrale par rapport aux bâtiments qui viennent d'être décrits.
Le puits 1896 a été fouillée sur environ 1,80 m. Il présente un diamètre à l'ouverture de 4 m, réduit à 1,90 m à 1,80 m de profondeur. Il est comblé d'une succession de couches de limon sableux gris-brun parfois jaune-orange contenant parfois quelques nodules de calcaire ou de charbon de bois. En revanche, ces comblements n'ont livré aucun fragment de céramique ou mobilier dateur (**fig. 139**).
La fosse 1894, adjacente au puits a, quant à elle, livré quelques fragments de céramique datés du Hallstatt D/La Tène ancienne (650/400). De forme irrégulière (plus ou moins 0,70 m de diamètre), un profil en cuvette avec un replat d'un côté ; elle est peu profonde (un peu moins de 0,20 m) ; elle est comblée d'un limon sableux brun à gris foncé contenant de petits à gros charbons de bois en poches éparses, des petits nodules de terre rubéfiée épars en quantité moyenne et une petite quantité de fragments de grès épars (**fig. 140**).

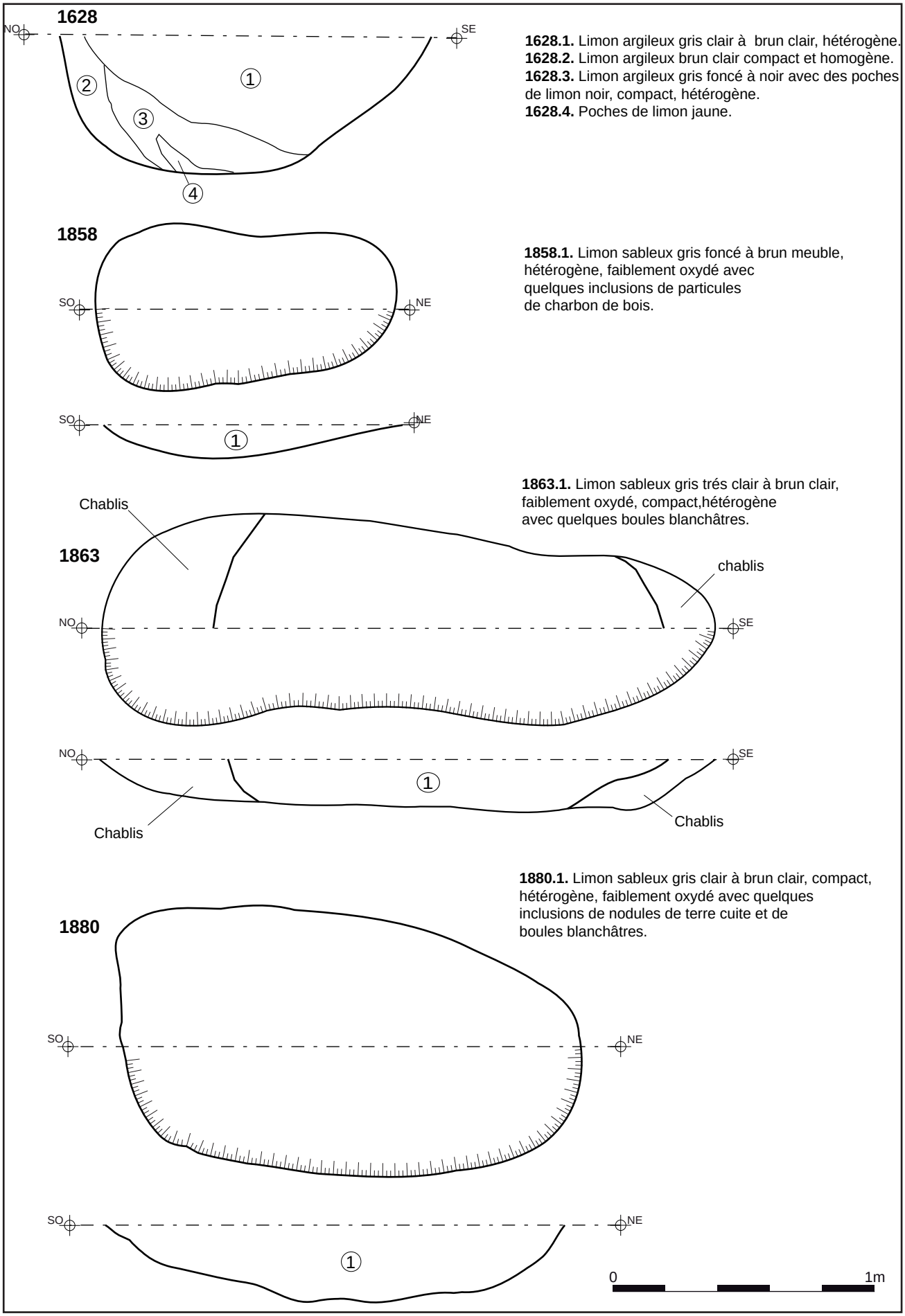

1628.1. Limon argileux gris clair à brun clair, hétérogène.
1628.2. Limon argileux brun clair compact et homogène.
1628.3. Limon argileux gris foncé à noir avec des poches de limon noir, compact, hétérogène.
1628.4. Poches de limon jaune.

1858.1. Limon sableux gris foncé à brun meuble, hétérogène, faiblement oxydé avec quelques inclusions de particules de charbon de bois.

1863.1. Limon sableux gris trés clair à brun clair, faiblement oxydé, compact,hétérogène avec quelques boules blanchâtres.

1880.1. Limon sableux gris clair à brun clair, compact, hétérogène, faiblement oxydé avec quelques inclusions de nodules de terre cuite et de boules blanchâtres.

Fig. 138 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, st. 1628, 1858, 1863 et 1880.

© Julien Rappasse, Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

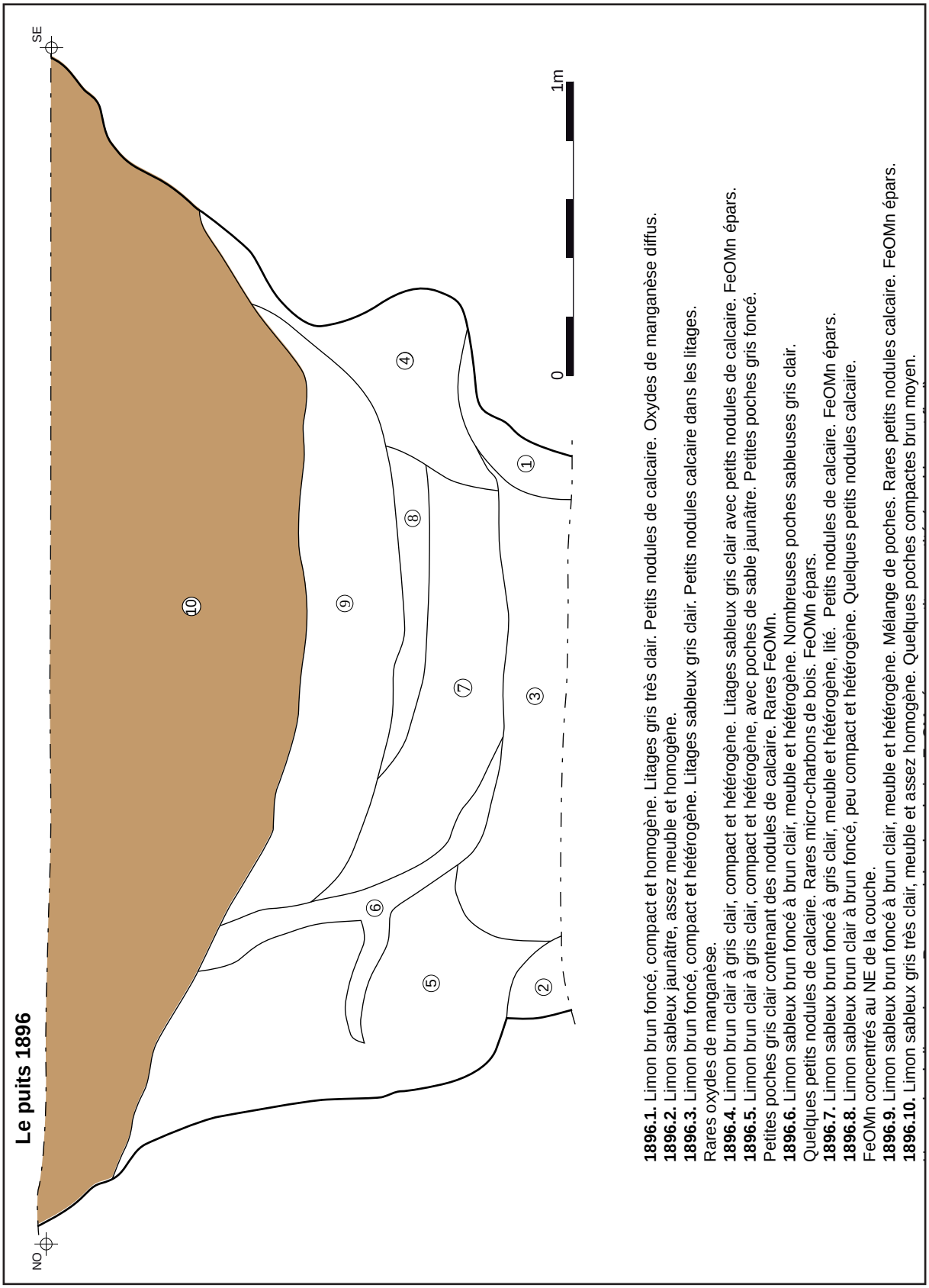

1896.1. Limon brun foncé, compact et homogène. Litages gris très clair. Petits nodules de calcaire. Oxydes de manganèse diffus.
1896.2. Limon sableux jaunâtre, assez meuble et homogène.
1896.3. Limon brun foncé, compact et hétérogène. Litages sableux gris clair. Petits nodules calcaire dans les litages. Rares oxydes de manganèse.
1896.4. Limon brun clair à gris clair, compact et hétérogène. Litages sableux gris clair avec petits nodules de calcaire. FeOMn épars.
1896.5. Limon brun clair à gris clair, compact et hétérogène, avec poches de sable jaunâtre. Petites poches gris foncé. Petites poches gris clair contenant des nodules de calcaire. Rares FeOMn.
1896.6. Limon sableux brun foncé à brun clair, meuble et hétérogène. Nombreuses poches sableuses gris clair. Quelques petits nodules de calcaire. Rares micro-charbons de bois. FeOMn épars.
1896.7. Limon sableux brun foncé à gris clair, meuble et hétérogène, lité. Petits nodules de calcaire. FeOMn épars.
1896.8. Limon sableux brun clair à brun foncé, peu compact et hétérogène. Quelques petits nodules calcaire. FeOMn concentrés au NE de la couche.
1896.9. Limon sableux brun foncé à brun clair, meuble et hétérogène. Mélange de poches. Rares petits nodules calcaire. FeOMn épars.
1896.10. Limon sableux gris très clair, meuble et assez homogène. Quelques poches compactes brun moyen.

Fig. 139 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, le puits 1896.
© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

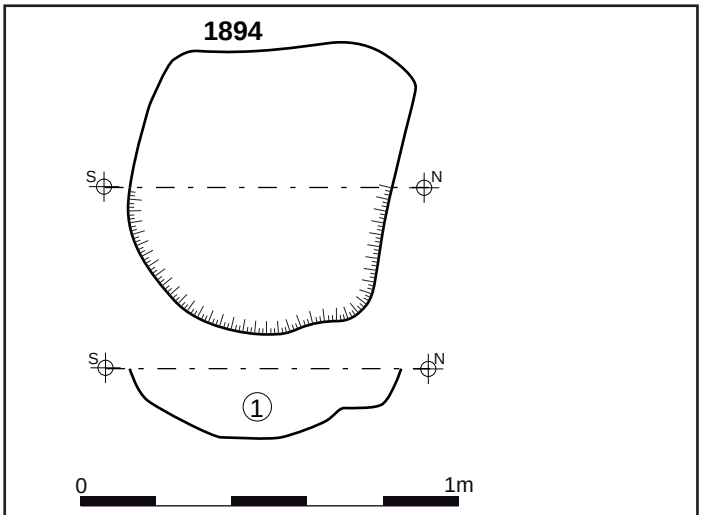

1894.1. Limon sableux brun à gris foncé en passant par gris clair, compact et très hétérogène.
FeOMn diffus. Petits à gros charbons de bois en poches éparses.
Petits nodules de terre rubéfiée épars en quantité moyenne.
Petite quantité de fragments de grès épars.
Céramique en petite quantité. 1 silex.

Fig. 140 : Raillencourt-Saint-Olle, secteur A, habitat A1, st. 1894.
© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Les autres structures en relation avec l'habitat A1.1a

N° st.	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
2065	« Ovale »	0.67	1.20	0.60	Parois quasi verticales et fond plutôt plat	Limon sableux gris foncé à brun foncé	Nodules de terre cuite	-	0/1/2
2069	Non fouillée								
2222	Rectangulaire	0.25	0.35	0.06	Cuvette	Limon sableux gris très clair	Rares charbons de bois	-	0/1/2
2223	Ovale	0.30	0.38	0.08	Cuvette	Limon sableux gris très clair à blanchâtre	-	-	0/1/2
2224	« Ovale »	0.29	0.37	0.12	Parois irrégulière	Limon sableux gris très clair à blanchâtre	Charbons de bois, terre rubéfié	1 silex	0/1/2
2226	Informe	0.29	0.39	0.15	Parois quasi verticales	Limon sableux gris très clair à blanchâtre	Charbons de bois	-	0/1/2
2227	Ovale	0.25	0.30	0.04	Cuvette fond plat	Limon sableux gris très clair à blanchâtre	Charbons de bois, terre rubéfié	-	0/1/2
2238	Circulaire	0.45	0.45	0.18	Cuvette	Limon sableux gris très clair à blanchâtre	Charbons de bois, terre rubéfié	-	0/1/2
2239	Bilobée	0.63	0.31	0.16	Cuvette double	Limon sableux gris clair à brun clair à blanchâtre	Points d'oxydation orange	-	0/1/2
2240	Circulaire	0.22	0.22	0.18	Parois verticales, fond plat	Limon argilo-sableux gris moyen	Charbons de bois.	-	0/1/2
2243	Ovale	0.28	0.32	0.12	Cuvette	Limon sableux gris très clair et petites poches grises/bleutées oxydées.	Charbons de bois.	-	0/1/2
2244	Carré	0.31	0.31	0.17	Parois verticales, fond plat	Limon sableux gris clair	-	-	0/1/2

2247	« Ovale »	0.38	0.35	0.07	Cuvette	Limon sableux gris clair à brun clair à blanchâtre	Charbons de bois.	-	0/1/2
2303	« Circulaire »	0.5	0.5	0.21	Cuvette	Limon sableux brun à gris clair	Charbon de bois et terre rubéfiée	Céramique	0/1/2
2304	Circulaire	0.31	0.31	0.09	Cuvette	Limon sableux gris clair à brun clair à blanchâtre	Charbons de bois.	-	0/1/2
2313	Rectangulaire	0.28	0.43	0.08	Double fond, parois verti-cales	Limon sableux gris clair à brun clair à blanchâtre	Charbons de bois.	-	0/1/2
2320	Circulaire	0.31	0.31	0.13	Parois verti-cales, fond plat incliné	Limon sableux gris clair	Charbons de bois.	-	0/1/2
2331	Rectangulaire	0.31	0.43	0.07	Parois verti-cales, fond plat	Limon sableux gris clair	Charbons de bois.et terre rubéfiée	-	0/1/2
2361	Circulaire	0.31	0.31	0.10	Cuvette	Limon sableux gris clair à brun clair	-	-	0/1/2
2369	Ovale	0.25	0.40	0.11	Cuvette	Limon sableux gris clair à brun clair	-	-	0/1/2
2378	Circulaire	0.25	0.25	0.13	Cuvette, fond plat	Limon sableux gris clair à brun clair	-	-	0/1/2
2390	Ovale	0.25	0.31	0.08	Cuvette	Limon sableux gris clair	-	-	0/1/2
2456	Ovale	0.35	0.40	0.36	Parois verti-cales, fond plat	Limon argilo-sableux gris foncé	Charbons de bois	-	0/1/2
2460	Circulaire	0.30	0.30	0.13	Parois verti-cales, fond plat incliné	Limon argilo-sableux gris clair	-	-	0/1/2
2461	« Circulaire »	0.37	0.37	0.15	Cuvette	Limon argilo-sableux gris foncé à brun	-	-	0/1/2
2487	Circulaire	0.31	0.31	0.36	Parois obliques, fond en cuvette	Comblement complexe : voir figure.	-	-	0/1/2

Tab. 24 : les autres structures en relation avec l'habitat A1.1a.
© Jean-François Geoffroy.

Les autres structures en relation avec l'habitat A1.1b

N° st.	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
1630	Non fouillée								
1631	Rectangulaire	-	1.25	0.33	Irrégulier en cuvette	Limon argileux gris brun foncé à clair	-	-	0/1/2
1885	Non fouillée								
2300	Non fouillée								

Tab. 25 : les autres structures en relation avec l'habitat A1.1b.
© Jean-François Geoffroy.

Les autres structures en relation avec l'habitat A1.1c

N° st.	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
1863	« Ovale »	0.72	2.33	0.20	Cuvette à fond plat	Limon sableux gris trés clair à brun clair.			0/1/2

Tab. 26 : les autres structures en relation avec l'habitat A1.1c.
© Jean-François Geoffroy.

2.4.1.2. Les fossés 1709/1985/2042 et 1609/2073/2431 : un chemin ? Phases 0 et 1 (Hallstatt / La Tène ancienne) (**fig. 141**)

Le fossé 1709/1985/2042 et la fosse 2416 (**fig. 141 et 142**)

Il présente un profil simple en cuvette aux parois parfois irrégulières et plus ou moins large (0,90 à 1,20 m). Il est assez profond : de 0,40 à 1 m. Il est comblé d'un limon sableux gris clair à brun clair compact et hétérogène.

Au nord-est il se termine brutalement, recoupé par la fosse 2416 (**fig. 142**) en surface de laquelle a été observée une pellicule de craie (épandage). La relation stratigraphique a été nettement vue au moment du décapage mais l'observation de la coupe stratigraphique n'a permis aucune confirmation : les deux comblements semblant se mélanger sans limite nette. Elle n'a livré aucun mobilier, elle peut être associée à la phase 2, au même titre que le puits 2520 et la « mare » 2199 qui recoupent le même fossé un peu plus au sud-ouest. Il s'agit d'une large fosse, puits ou réserve d'eau qui semble être restée ouverte assez longtemps ; le comblement témoigne en cette faveur. Cette structure est plus ou moins circulaire, d'un diamètre d'environ 7 m. Son comblement est constitué de limon brun ou gris plus ou moins clair avec un litage bien marqué de fines strates hydromorphes (**fig. 142**). Il semble bien que le trou de poteau 2417 ait une relation avec cette fosse puisque cette dernière semble ménager un espace où s'est installé un poteau.

Peut-être peut-on y associer les segments de fossés 2251, 2421 et 2425 (**fig. 141**) qui seraient l'origine du chemin bordier du site et seraient la limite nord. Malheureusement, nous étions dans ce secteur à la limite du projet autorisé et nous n'avons pu explorer totalement l'environnement.

Le fossé 1609/2073/2431 (**fig. 141**)

Ce fossé est parallèle à celui qui vient d'être décrit ; il passe de part en part du décapage et forme « une virgule » se dirigeant vers le nord (à l'opposé de l'arrêt net du fossé 1709/1985/2042). Sa morphologie varie d'un bout à l'autre du fossé ; grossièrement en forme de cuvette, elle présente parfois des irrégularités : débordement ou peut-être la présence de poteaux à certains endroits ; la largeur et la profondeur sont très variables : de 0,90 à 2 m pour la largeur et de 0,20 à 1,20 m pour la profondeur. Le comblement varie aussi même si la base est toujours un limon brun-gris plus ou moins clair contenant à différents endroits des nodules de charbon de bois.

En résumé, il est légitime de s'interroger sur la contemporanéité de ces deux fossés qui viennent d'être décrits bien que le mobilier ne puisse nous aider. Leur presque parfait parallélisme fait évidemment penser à un chemin qui serait large d'environ 6 m et visible selon un axe nord-est / sud-ouest sur un peu plus de 200 m.
Il est aussi légitime de penser que ces « fossés bordures » d'un chemin aient été entretenus au fil du temps, on décèle dans certains sondages ce qui pourrait être interprété comme un recreusement (**fig. 141**, SP 46 ou 131 par exemple).

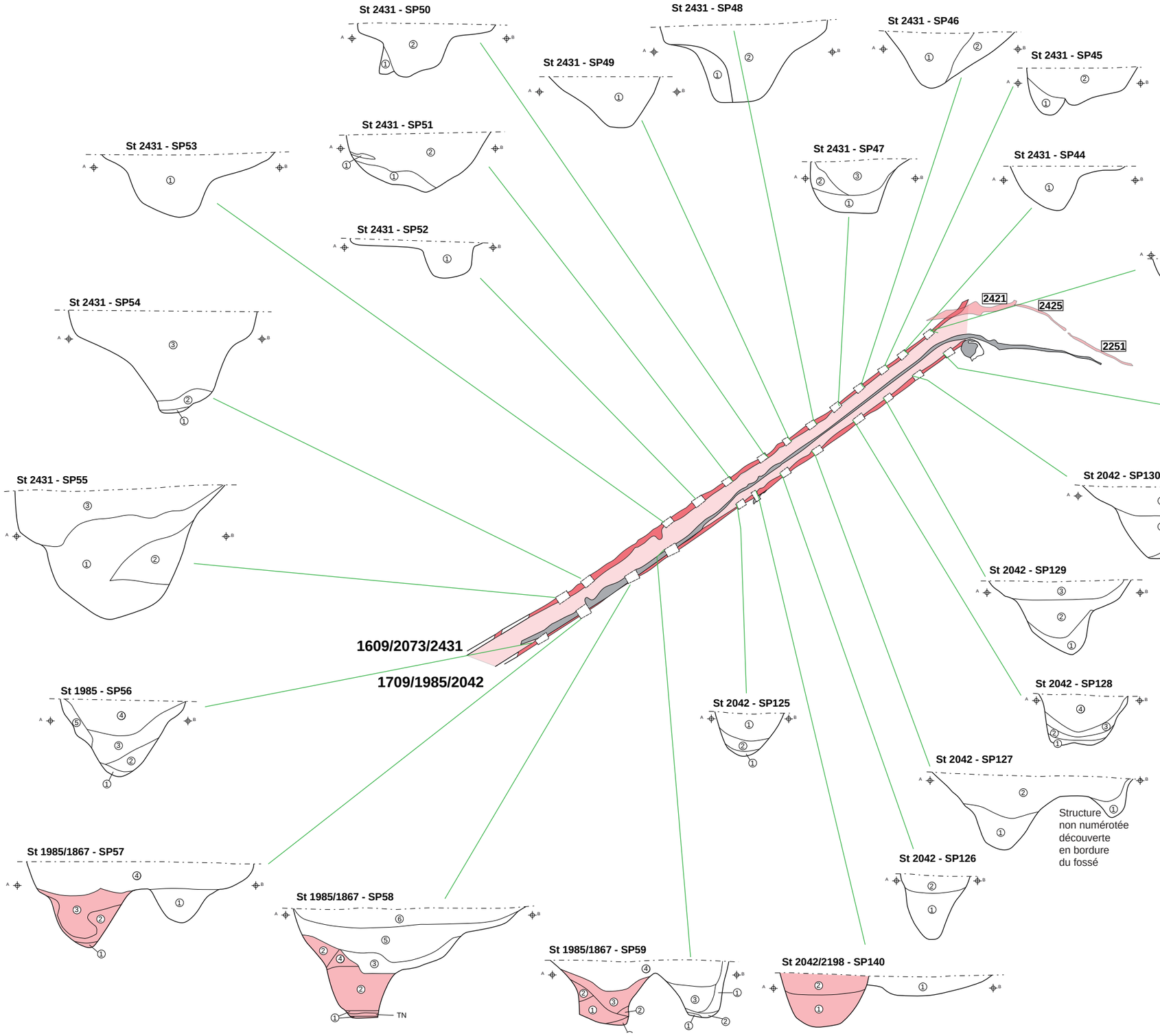

1609/2073/2431.1. Limon sableux gris plus ou moins foncé à brun, compact et hétérogène.
Quelques poches de limon jaune ou gris:bleu oxydé. FeOMn épars.
1609/2073/2431.2. Limon sableux gris plus ou moins foncé foncé à brun, compact et homogène.
Parfois quelques poches de limon gris/bleu oxydé en fond d'US. FeOMn épars.
1609/2073/2431.3. Limon sableux gris plus ou moins foncé à brun clair, compact et homogène.
Nombreux FeOMn épars.

1709/1985/2042.1. Limon sableux gris-brun, compact et homogène.
Poches de limon gris/bleu oxydé.
1709/1985/2042.2. Limon sableux brun clair à poches de limon gris clair.
FeOMn épars.
1709/1985/2042.3. Limon sableux brun clair, compact et homogène.
Poches de limon gris/bleu oxydé.
1709/1985/2042.4. Limon sableux gris plus ou moins foncé à brun, compact et homogène.
Poches de limpn gris/bleu oxydé
1709/1985/2042.5. Limon gris clair à brun clair, compact et hétérogène.
Quelques poches de limon gris/bleu oxydé.
FeOMn épars.
1709/1985/2042.6. Limon gris foncé à brun clair, compact et homogène.
FeOMn diffus.

Notons que toutes les US contiennent irrégulièrement des nodules de charbons de bois et de terre cuite.

Fig.141 Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupes stratigraphiques dans les fossés des petits enclos ouverts.
© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

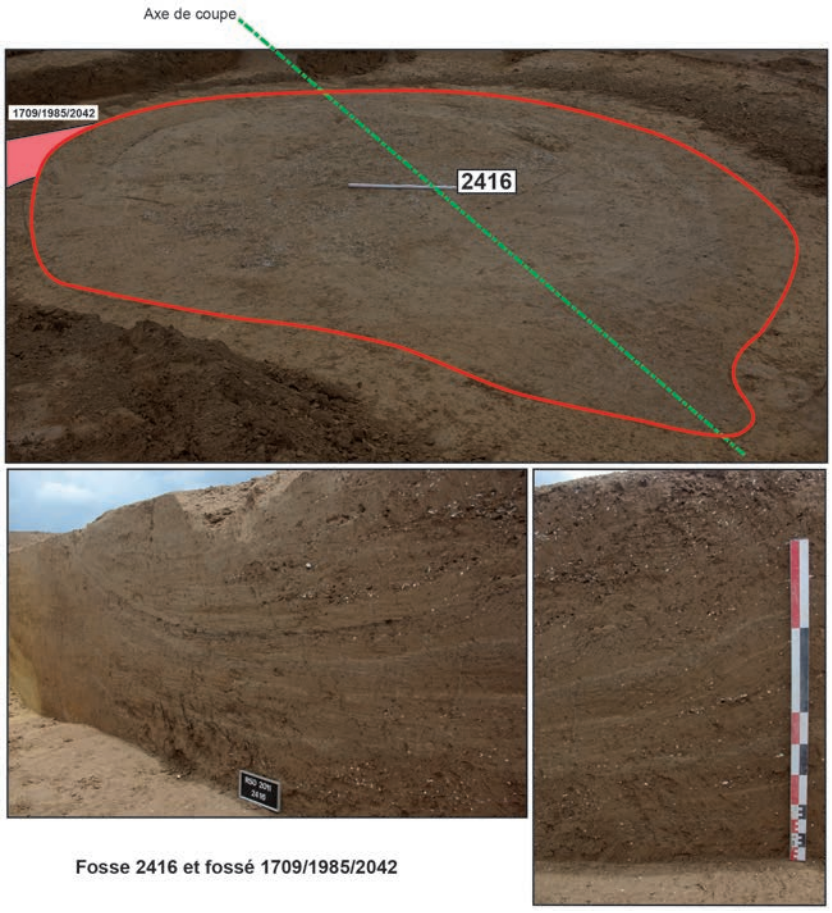

Fig. 142 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, clichés de la coupe stratigraphique de la structure 2416.
© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.4.1.3. Le fossé 1823/1824/1831/2023 : un parcellaire ? Phases 0, 1 et 2 (Hallstatt / La Tène ancienne) (**fig. 143**)

Ce fossé peut-être complété par les segments 1617, 1634, 1640, 1645, 1651, 1652, 1657, 1660, 1662, 1718, 1721, 1726, 1731, 1735, 1746, 1751 et 1753. Il se situe dans la partie sud du sous-secteur A1 ; il est composé d'un long côté orienté nord-est - sud-ouest plus ou moins parallèle au « chemin » avant de former un angle à proximité de l'habitat A1.3 pour remonter vers le nord-ouest et s'interrompre un peu au-delà du même habitat (bâtiment 28 non encore implanté). Le long côté est quelque peu hypothétique car, en grande partie, reconstitué suite aux découvertes de segments dans les tranchées attenantes au décapage.

Les sondages réalisés mettent en évidence un fossé bien marqué, bien conservé aux parois plutôt verticales et fond plat. Sa largeur varie de 0,80 à 1,20 m pour une profondeur observée avoisinant souvent 0,50 m. Le comblement contient plusieurs strates avec parfois un dépôt hydromorphe de quelques centimètres et très clair dans le fond. Les autres strates, plutôt épaisses sont constituées de limon sableux gris-beige-orange parfois proche du terrain naturel. Quelques fragments de céramique datés du Hallstatt D/ La Tène A soit 650/400 ont été découverts.

Ce fossé pourrait donc contribuer à la parcellisation du secteur aux premières phases d'implantation des occupants.

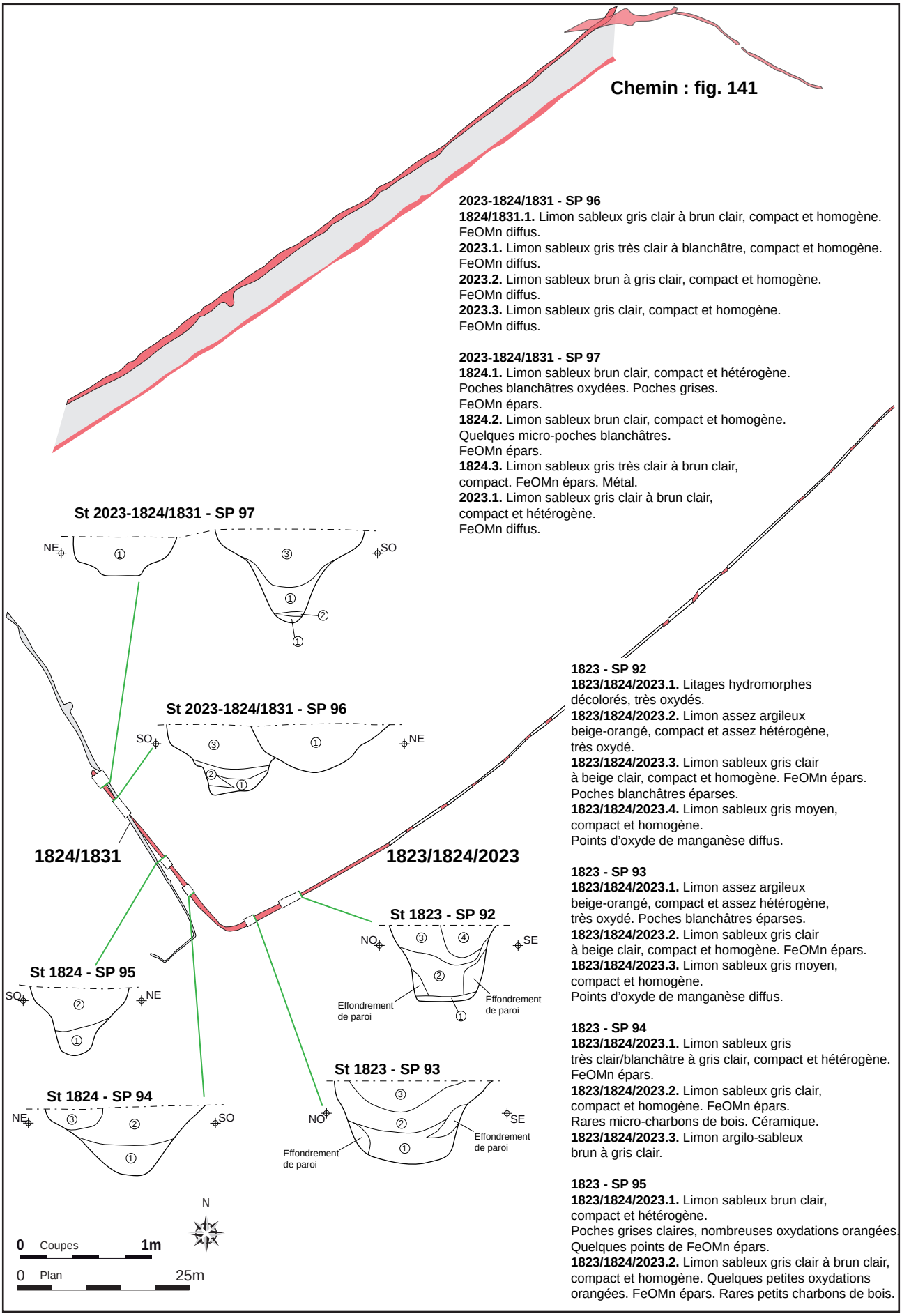

2023-1824/1831 - SP 96
1824/1831.1. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et homogène. FeOMn diffus.
2023.1. Limon sableux gris très clair à blanchâtre, compact et homogène. FeOMn diffus.
2023.2. Limon sableux brun à gris clair, compact et homogène. FeOMn diffus.
2023.3. Limon sableux gris clair, compact et homogène. FeOMn diffus.

2023-1824/1831 - SP 97
1824.1. Limon sableux brun clair, compact et hétérogène. Poches blanchâtres oxydées. Poches grises. FeOMn épars.
1824.2. Limon sableux brun clair, compact et homogène. Quelques micro-poches blanchâtres. FeOMn épars.
1824.3. Limon sableux gris très clair à brun clair, compact. FeOMn épars. Métal.
2023.1. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène. FeOMn diffus.

1823 - SP 92
1823/1824/2023.1. Litages hydromorphes décolorés, très oxydés.
1823/1824/2023.2. Limon assez argileux beige-orangé, compact et assez hétérogène, très oxydé.
1823/1824/2023.3. Limon sableux gris clair à beige clair, compact et homogène. FeOMn épars. Poches blanchâtres éparses.
1823/1824/2023.4. Limon sableux gris moyen, compact et homogène. Points d'oxyde de manganèse diffus.

1823 - SP 93
1823/1824/2023.1. Limon assez argileux beige-orangé, compact et assez hétérogène, très oxydé. Poches blanchâtres éparses.
1823/1824/2023.2. Limon sableux gris clair à beige clair, compact et homogène. FeOMn épars.
1823/1824/2023.3. Limon sableux gris moyen, compact et homogène. Points d'oxyde de manganèse diffus.

1823 - SP 94
1823/1824/2023.1. Limon sableux gris très clair/blanchâtre à gris clair, compact et hétérogène. FeOMn épars.
1823/1824/2023.2. Limon sableux gris clair, compact et homogène. FeOMn épars. Rares micro-charbons de bois. Céramique.
1823/1824/2023.3. Limon argilo-sableux brun à gris clair.

1823 - SP 95
1823/1824/2023.1. Limon sableux brun clair, compact et hétérogène. Poches grises claires, nombreuses oxydations orangées. Quelques points de FeOMn épars.
1823/1824/2023.2. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et homogène. Quelques petites oxydations orangées. FeOMn épars. Rares petits charbons de bois.

Fig. 143 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupes stratigraphiques dans les fossé 1823/1824/1831/2023.
© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.4.1.4. Quelques tombes (structures 1836, 1837 et 1839) : Phases 0 et 1 (Hallstatt/La Tène ancienne) (**fig. 144**)

À proximité de l'angle interne du fossé 1823/1824/1831/2023 a été mis au jour trois structures qui pourraient être les lambeaux de tombes. Elles ont été notamment très abîmées par les labours récents.

La structure 1836

Cette structure se présente en surface comme une fosse circulaire de 0,74 m de diamètre pour une profondeur d'environ 0,40 m. Son profil à parois verticales et fond plat est comblé de deux unités stratigraphiques à base de limon sableux gris clair à blanc (vers le fond). Outre les inclusions de nodules de charbon de bois et de terre rubéfiée, elle a livré 82 fragments de céramique datés probablement du Hallstatt D dont deux fragments ont été dessinés.

Description de la céramique dessinée
321. (inv. 1836.1). Fragment de jatte ou pot caréné à bord arrondi (**fig. 144**).
322. (inv. 1836.2). Fragment de pot indéterminé à bord à impressions digitales (**fig. 144**).

La structure 1837

Elle se présente, en surface, comme une fosse ovale effleurée par une tranchée de diagnostic ; elle est très arasée. Elle mesure 0,70 m sur 0,50 m conservée pour une profondeur maximale de 0,12 m. Son profil est en forme de cuvette très évasée. Elle est comblée d'un limon sableux compact hétérogène plus ou moins gris, oxydé, avec quelques inclusions de charbon de bois et de terre rubéfiée. Un fragment de céramique a été mis au jour, daté du Hallstatt D ou de La Tène ancienne (650/400).

Description de la céramique dessinée
323. (inv. 1837.1). Fragment de bol ou pot ovoïde à bord arrondi à impressions digitées, diam. ouv. : 11 cm (**fig. 144**).

La structure 1839

La structure 1839 a été perturbée par des labours modernes d'où sa forme chaotique, vaguement ovalaire. Elle mesure 0,94 m sur 0,65 m pour une profondeur de 0,20 m. Son profil est aussi perturbé, tantôt à parois verticales, tantôt à parois évasée. Son comblement est composé de limon sableux, compact, hétérogène, gris plus ou moins clair, oxydé, avec des inclusions de nodules de charbon de bois et de terre cuite épars accompagnés de rares esquilles d'os, d'une petite quantité de céramique (moitié sud-est) et d'un fragment de métal.
La céramique est trop abîmée pour que la datation soit précise (« proto » indéterminée).

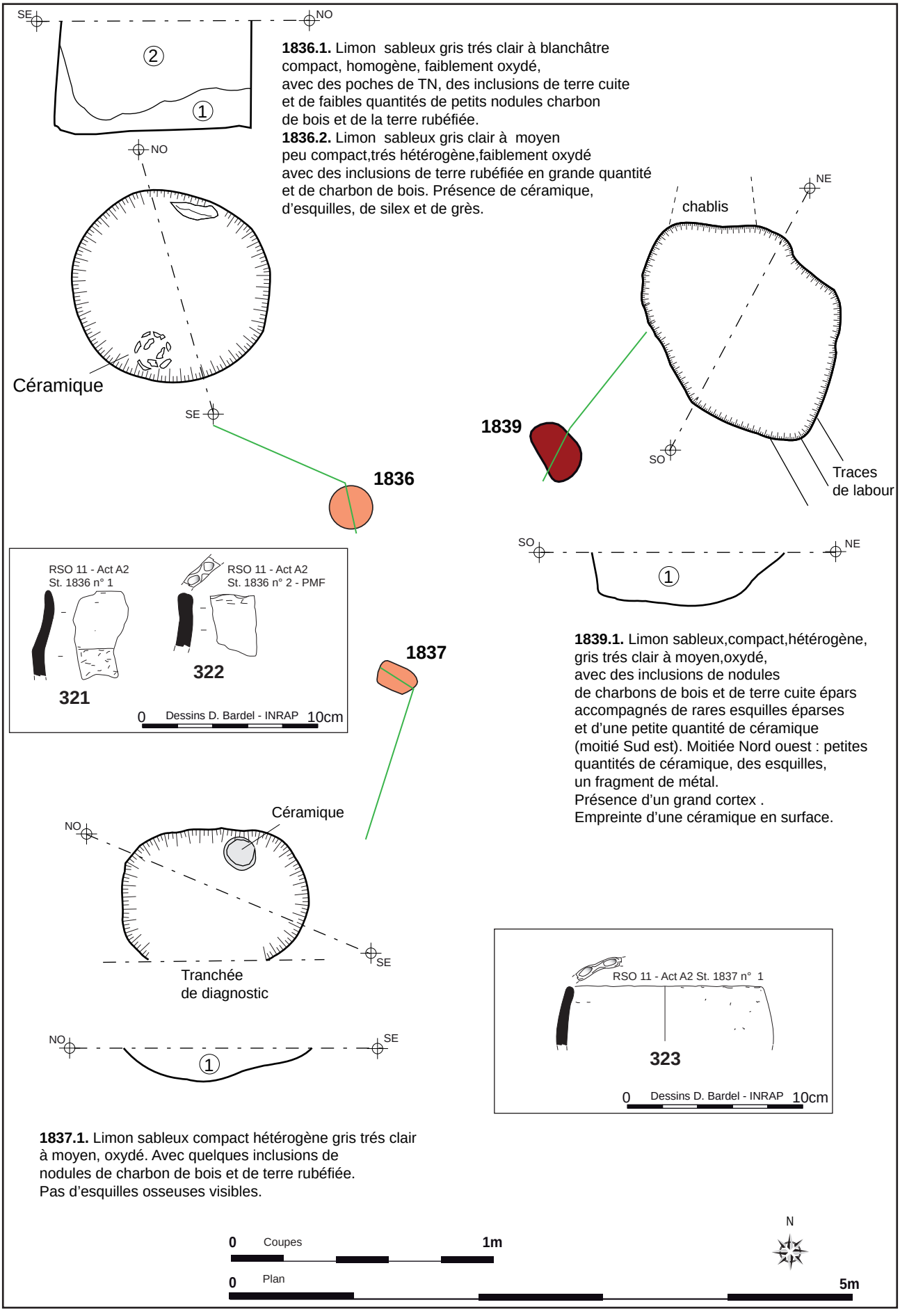

Fig. 144 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, les structures 1836, 1337 et 1839.

© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.4.1.5. Deux petits enclos ouverts : un parcage ? Phases 0 et 1 (Hallstatt / La Tène ancienne) (**fig. 145**)

Ils sont situés en limite de décapage, juste au nord-ouest de l'habitat A1.3. Pour des raisons de sécurité (gazoduc en fonctionnement), nous n'avons pu appréhender leur forme complète ; plutôt curvilignes et ouverts vers le nord-

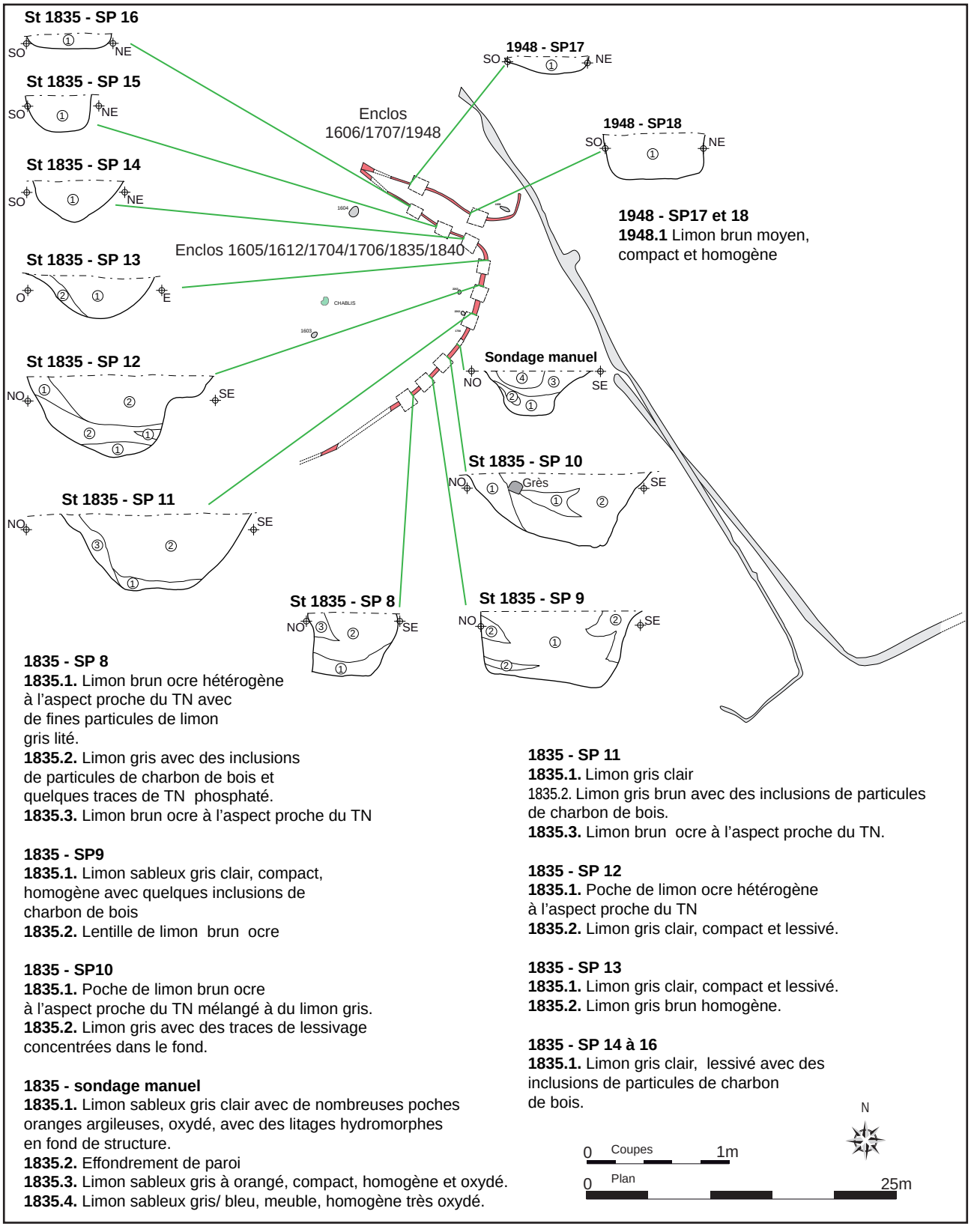

Fig. 145 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupes stratigraphiques dans les fossés des petits enclos ouverts.

© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

ouest. Toutefois, il est difficile de les placer chronologiquement de façon précise ; d'ailleurs il se peut que l'un d'eux (le plus au nord) soit plutôt contemporain du fossé 1930/2266 (phase 4 en jaune) et plus récent si l'on s'en tient à la stratigraphie des deux segments : 1606 (segment de l'enclos nord) recoupant 1605 (segment de l'enclos sud). Il semble donc qu'ils aient été installés après 260 et influent encore le paysage dans le II^{e} s. av. notre ère puisque le fossé 1930/2266 qui sera décrit dans le paragraphe suivant semble modifier son tracé en fonction de l'enclos nord. Nous touchons içi l'éternel problème de la périnité des éléments du paysage.

Le premier (1605, 1704, 1706, 1612, 1835 et 1840) présente un fossé large de 0,50 m à 1,30 m pour une profondeur variant de 0,10 m à 0,60 m. Son profil est irrégulier, du sud-ouest au nord-ouest il présente d'abord un profil assez anguleux (fonds plutôt plat et parois verticales puis prend la forme d'une large cuvette qui se rétrécie peu à peu. Il est comblé, globalement, d'un limon gris présentant à certains endroits des traces de stagnation d'eau sur le fond. Les quelques fragments de céramique retrouvés dans ce fossé dateraient de La Tène C/D (260/30) et cela pourrait confirmer un comblement plus récent contemporain de la phase 4. Dans cet enclos, on note la présence des structures 1604, 2262 et 2263. La fosse 1604 a livré un fragment de céramique de La Tène, sans plus de précision chronologique.

Le second (1606, 1707 et 1948) est beaucoup moins marqué que l'enclos précédent même s'il le recoupe. Il présente globalement un profil irrégulier en cuvette sauf à un endroit où les parois sont droites et le fond plat ; sa largeur est souvent aux alentours de 0,50 m pour une profondeur variant de 0,10 m à 0,30 m. Le comblement unique est un limon brun parfois gris. Le mobilier, très rare, ne permet pas de donner une datation précise.

Notons que, si nous n'avons pas les extrémités de ces fossés et que nous considérons ces enclos comme ouverts vers l'ouest, il ne faut pas négliger la ligne de structures (1600 à 1604) repérées dans la tranchée réalisée en parallèle du gazoduc : il s'agit de fosses ou de chablis dont une a livré un fragment de céramique de La Tène (période précise indéterminée). Une seule structure a été repérée dans cet enclos, la fosse oblongue 1958. Peut-il s'agir d'enclos de pacage ?

2.4.1.6. L'habitat A1.2a, A1.2b et A1.2c : phase 2 (à partir de 400) (**fig.146**)

L'habitat A1.2 est constitué de trois îlots qui, comme pour l'habitat A1.1, semble se développer autour de structures en eau (puits, mares ou réserves d'eau). Cet habitat semble bien être une évolution du site plus au sud et la stratigraphie nous le montrera.
L'îlot A1.2a, constitué de cinq bâtiments (n° 13 à 17), se situe à environ 100 m à l'ouest de l'habitat A1.1a. Même si nous avons attribué cet ensemble à une phase ultérieure de celle de l'habitat A1, il est fort probable que certains bâtiments soient contemporains de ceux décrits précédemment. Il pourrait s'agir d'un îlot de transition entre la phase 2 et la phase 3, une période durant laquelle la vie du chemin est perturbée.
Ces cinq bâtiments font partie d'un secteur où ont été découverts d'autres structures. Si les bâtiments n'ont pas ou peu livré de mobilier dateur, en revanche certaines fosses ont livré du mobilier encore « ancien » (650 / 260 av. notre ère) d'où cette impression de transition entre l'habitat A1.1 et A1.2 et l'hypothèse selon laquelle cet habitat appartient plutôt à une évolution de l'habitat dans le temps.
Cet ensemble paraît s'organiser autour d'un espace presque vide d'environ 800 m² (45 x 18 m). Deux bâtiments principaux sont liés très certainement à de l'habitat (bât. 13 et 14).
L'îlot A1.2b situé à l'ouest de l'îlot A1.2a est constitué des bâtiments 18 et 19 et l'îlot A1.2c, plus au sud, regroupe les bâtiments 20 à 23.

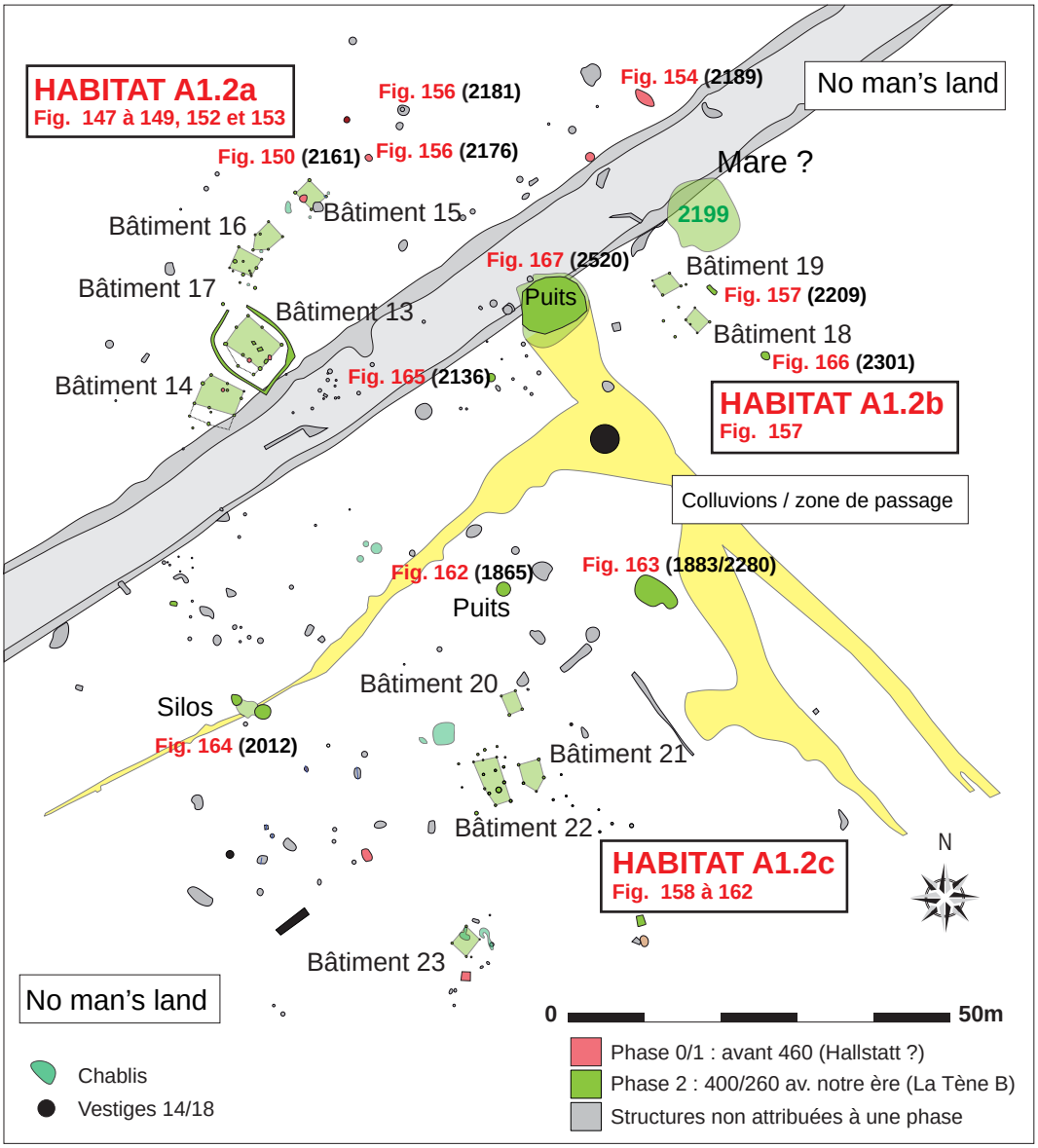

Fig. 146 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2.

© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le bâtiment 13 (**fig. 147**)

Ce bâtiment est entouré d'un petit fossé 2096/2097/2120 et comprend 14 trous de poteau ou petites fosses : 2111, 2112, 2113, 2114, 2116, 2117, 2119, 2123, 2127, 2132, 2142, 2143, 2279 et 2511 ; on peut y associer les trous de poteau 2139 et 2157. Seules les structures 2111, 2113, 2114, 2117, 2119, 2132, 2142, 2143 et 2279 participent à l'architecture du bâtiment.

Il mesure 6 x 4,50 m soit une surface de 27 m². L'ensemble des trous de poteau, vestiges des poteaux porteurs de ce bâtiment sont, d'une manière générale, semblables : seules leurs dimensions et leurs conservations varient. Le plus profond (le mieux conservé ?) atteint 0,62 m (st. 2117) ; c'est aussi celui qui présente le profil le plus étroit avec 0,33 m de diamètre alors que la moyenne se situe à environ 0,50 m. Quelques-uns semblent présenter des fantômes de poteaux (st. 2111 et 2279) avec parfois l'impression d'un arrachement. La structure 2123 peut être interprétée comme une réparation du poteau 2114. Les structures 2112 et 2116 peuvent être interprétées comme des aménagements internes ou les traces de l'occupation. Les vestiges de poteau 2127 et 2511, situés à proximité de l'angle sud du bâtiment, peuvent éventuellement correspondre à l'ajout d'un appentis.

Aucun calage n'a été découvert. Les comblements sont parfois constitués de plusieurs unités stratigraphiques (st. 2111, 2114, 2142, 2143 et 2279) mais sont toujours à base d'un limon sableux gris à brun contenant des charbons de bois et des nodules de torchis. Notons que plusieurs trous présentent une ligne d'oxydation immédiatement sous le fond. Les structures 2112 et 2114 ont livré des fragments de céramique datés de 650/400 (Hallstatt D/La Tène A).
Ce bâtiment est entouré à distance inégale d'un fossé étroit, ouvert au niveau de l'angle nord sur une largeur de 2,50 m. À proximité, un trou de poteau (st 2139) participe peut-être à l'architecture d'une éventuelle entrée. Les quelques sondages réalisés dans ce fossé mettent en évidence un fossé peu profond (entre 0,15 et 0,33 m pour une largeur de 0,43 à 0,75 m dans l'angle oriental où il est le plus large) ; le profil n'est pas identique sur tout le pourtour du fossé : tantôt en simple cuvette, il présente parfois un fond plat ou un profil en « V » ; le comblement est logiquement proche de celui observé dans les trous de poteau avec nodules de terre cuite, charbons de bois et quelques fragments de poterie datés de 650/400 (Hallstatt D/La Tène A).

Le bâtiment 14 (**fig. 148**)

Le bâtiment 14 est composé de 2081, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2122, 2222, 2524, 2525, 2526, 2528, 2529, 2530 + 2527.
Il mesure, au maximum, 5,30 x 5,80 m soit une surface d'un peu moins de 31 m². Toutefois on a l'impression que le bâtiment principal est composé des trous de poteau 2081, 2089, 2091 à 2094, 2122, 2524, 2525 puis agrandit au nord (trous de poteau 2095, 2529 et 2530). Il manque le trou de poteau de l'angle sud-est qui a été détruit par le creusement du fossé 2073.
Comme pour le bâtiment 13, l'ensemble des trous de poteau, vestiges des poteaux porteurs de ce bâtiment sont, d'une manière générale, semblables : seules leurs dimensions et leurs conservations varient. Le mieux conservé (ou plus profond) mesure 0,40 m de diamètre pour une profondeur de 0,46 m (possibilité d'une trace fantôme du poteau). Le trou de poteau 2122 présente la particularité d'un surcreusement triangulaire dans le fond. Les structures 2090, 2222 et 2528 semblent plutôt être les vestiges de l'occupation interne qu'appartenir à la structure même du bâtiment ; à contrario la structure 2527, au profil similaire des trous de poteau du bâtiment peut avoir servi pour un aménagement externe (appentis, entrée ?).
Aucun calage n'a été découvert. Les comblements sont tous constitués de plusieurs unités stratigraphiques correspondant parfois à la trace fantôme du poteau disparu ; ces comblements sont toujours à base d'un limon sableux gris à brun contenant des charbons de bois et des nodules de torchis. Notons que plusieurs trous présentent une ligne d'oxydation immédiatement sous le fond. La structure 2091 a livré des fragments de céramique datés de 650/400 (Hallstatt D / La Tène A).

Trous de poteaux et fosses

1. Limon plus ou moins sableux brun-gris plus ou moins clair avec traces blanchâtres à certains endroits. Plus ou moins compact et homogène. FeOMn diffus irrégulier. Petits nodules de charbons de bois et de terre cuite souvent présents et queqlues fragments de céramique notamment dans 2139 (extérieur du bâtiment).
Les trous de poteaux 2114, 2132, 2279 et 2511 mettent en évidence une ligne d'oxyde de fer sur le fond (fiche couche indurée par la compression du poteau).
2. Limon sableux gris clair à gris foncé, compact et plus ou moins homogène avec traces blanchâtres rares. FeOMn diffus.
Petits charbons de bois en moyenne quantité. Petits à moyens nodules de terre rubéfiée en petite quantité. Quelques micro fragments de céramique (2132).
3. Limon sableux gris clair, compact et homogène avec traces blanchâtres. FeOMn diffus. Quelques petits charbons de bois. Nodules de terre cuite en petite quantité.
4. Limon sableux gris, compact.
Petits charbons de bois, petits nodules de terre rubéfiée et petites boulettes de torchis.

Les textures des US sont très proches les unes des autres.

Fossé

2096/2097.1. Limon sableux gris-brun clair, compact et homogène, avec traces blanchâtres. Traces d'oxyde de manganèse.
Rares petits charbons de bois.
Quelques petits fragments de terre cuite.
2097.2. Limon sableux gris clair, compact et homogène.
Quelques traces blanchâtres ; FeOMn diffus.
Petits charbons de bois et terre cuite en petite quantité. Céramique.

2120.1. Limon sableux gris, compact.
Nombreux petits charbons de bois.
Quelques nodules de terre rubéfiée.
2120.2. Limon sableux brun clair, homogène (proche TN).
Rares très petits charbons de bois.

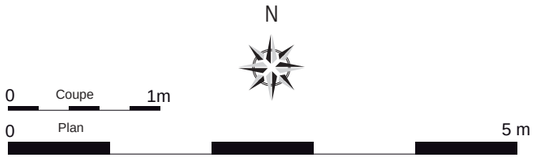

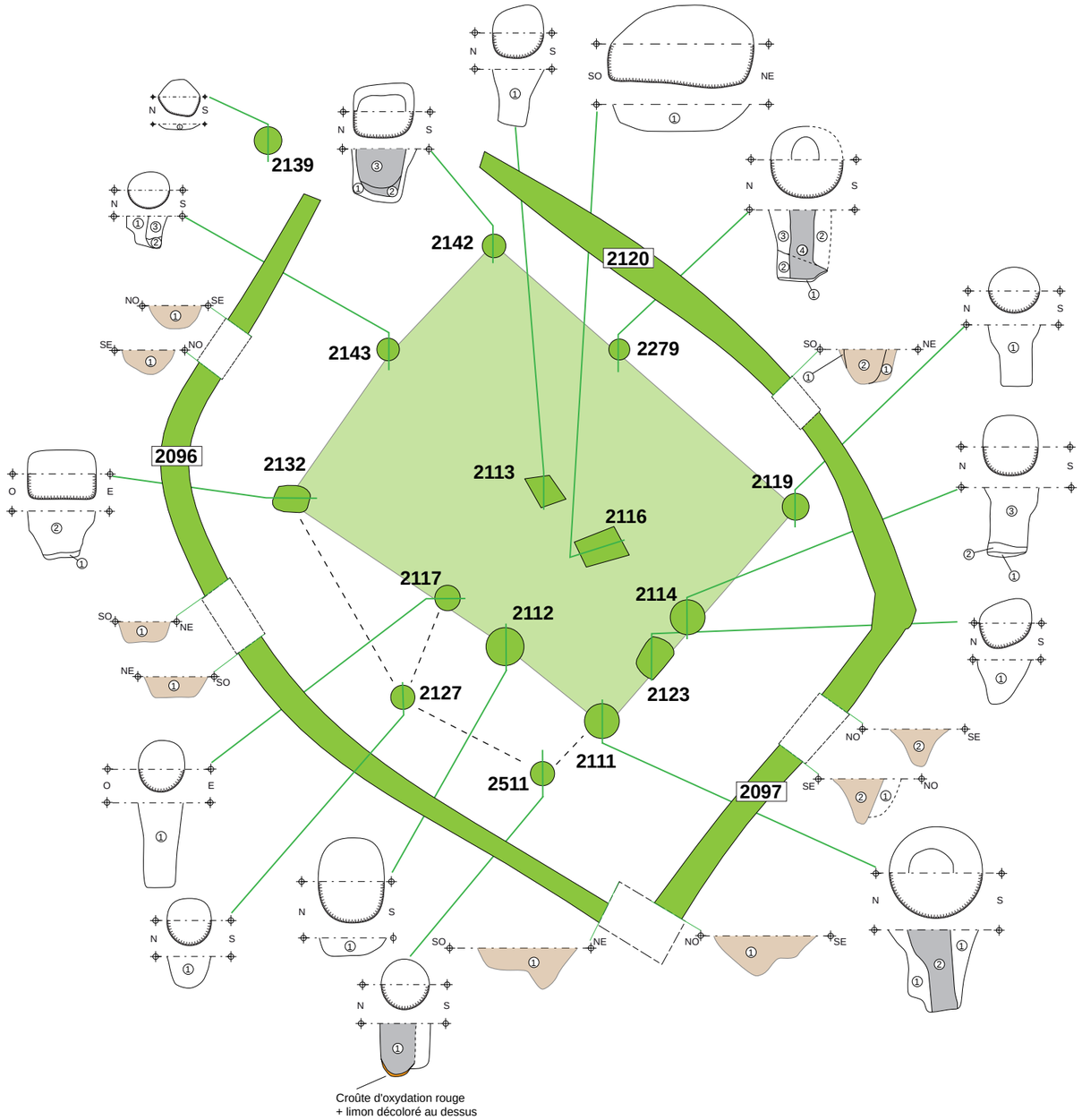

Fig.147 Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, bâtiment 13.
© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

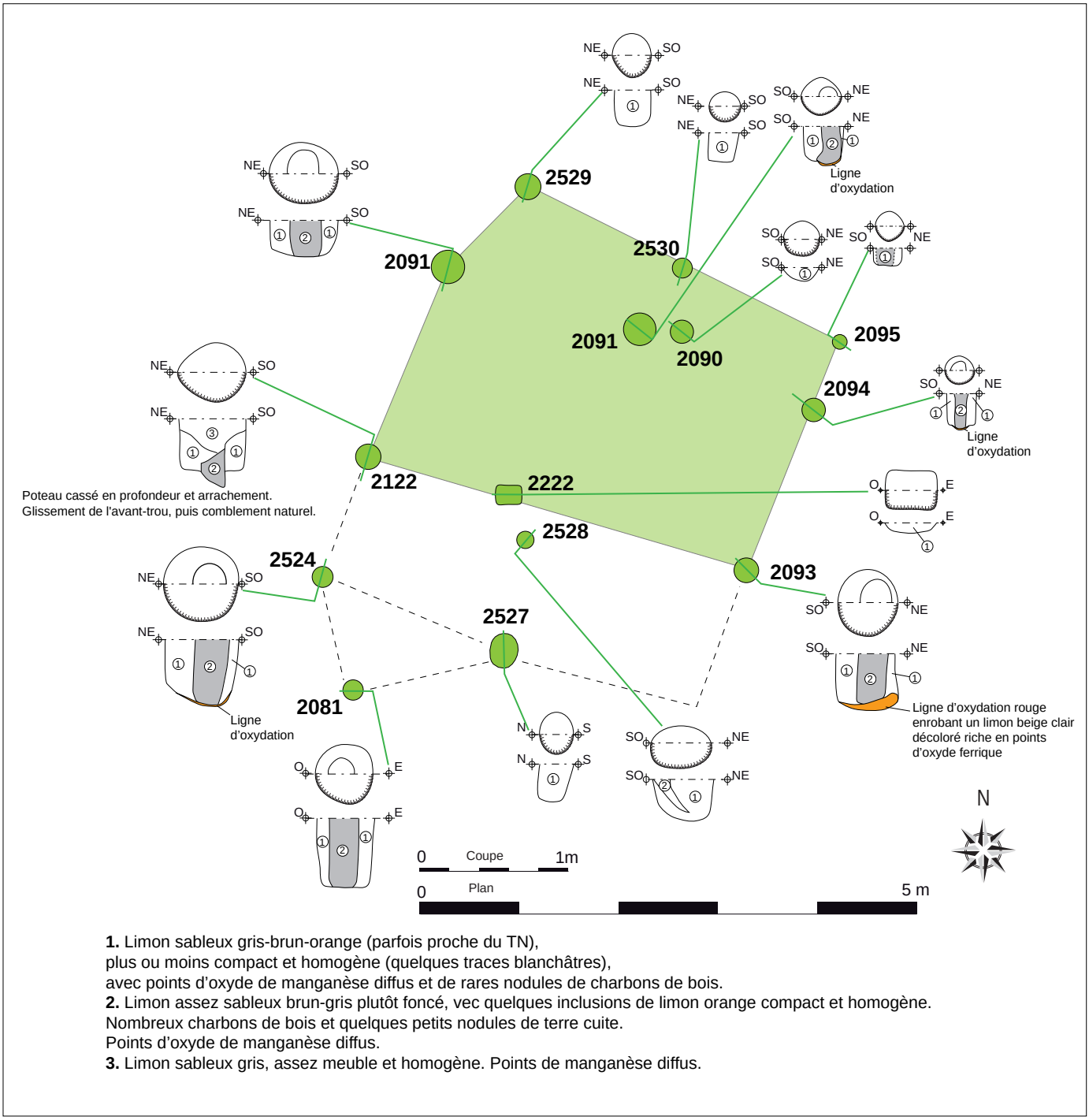

Fig. 148 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, bâtiment 14.
© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Les bâtiments annexes : 15, 16 et 17, le silo 2161 et la fosse 2189

Le bâtiment 15 (**fig. 149 à 151** - st. 2166, 2167, 2442 et 2443 auxquels on peut ajouter le silo 2161) est un bâtiment à plan rectangulaire. Il est beaucoup plus petit que les bâtiments 12 et 13 et mesure 2,50 x 3 m soit 7,5 m². Seuls trois trous de poteau ont été fouillés : inégalement conservés, ils présentent des profils différents à fonds plutôt plats et parois verticales (leurs diamètres sont proches de 0,40 m pour une profondeur variant de 0,20 à 0,30 m). Leurs comblements sont composés de limon brun ou gris plus ou moins sableux contenant quelques nodules de charbon de bois. Entre les trous de poteau 2166 et 2442 a été fouillé le silo 2161. Son diamètre d'ouverture est d'environ 1,20 m pour une profondeur observée d'un peu moins de 1,40 m et un diamètre au fond de 2 m. Son profil en sablier tronqué présente un fond plat. À l'exception des poches de terrain naturel effondré, cinq unités stratigraphiques ont été isolées : toutes à base

d'un limon sableux gris plus ou moins clair contenant quelques fragments de céramiques et de grès mêlés parfois à de la cendre. Il est probable que ce silo ait servi de poubelle quelques temps (US 1 à 4) puis ait été fini de combler en une fois (US 5). La céramique est datée de 400/260 (La Tène B). On peut se demander si le bâtiment et le silo sont contemporains ou si le bâtiment est venu s'implanter au niveau du silo dans un deuxième temps d'où la proposition de faire de cet îlot A1.2a un ensemble plus récent que l'habitat A1.1 comme déjà précisé (§ 2.1.4.3).

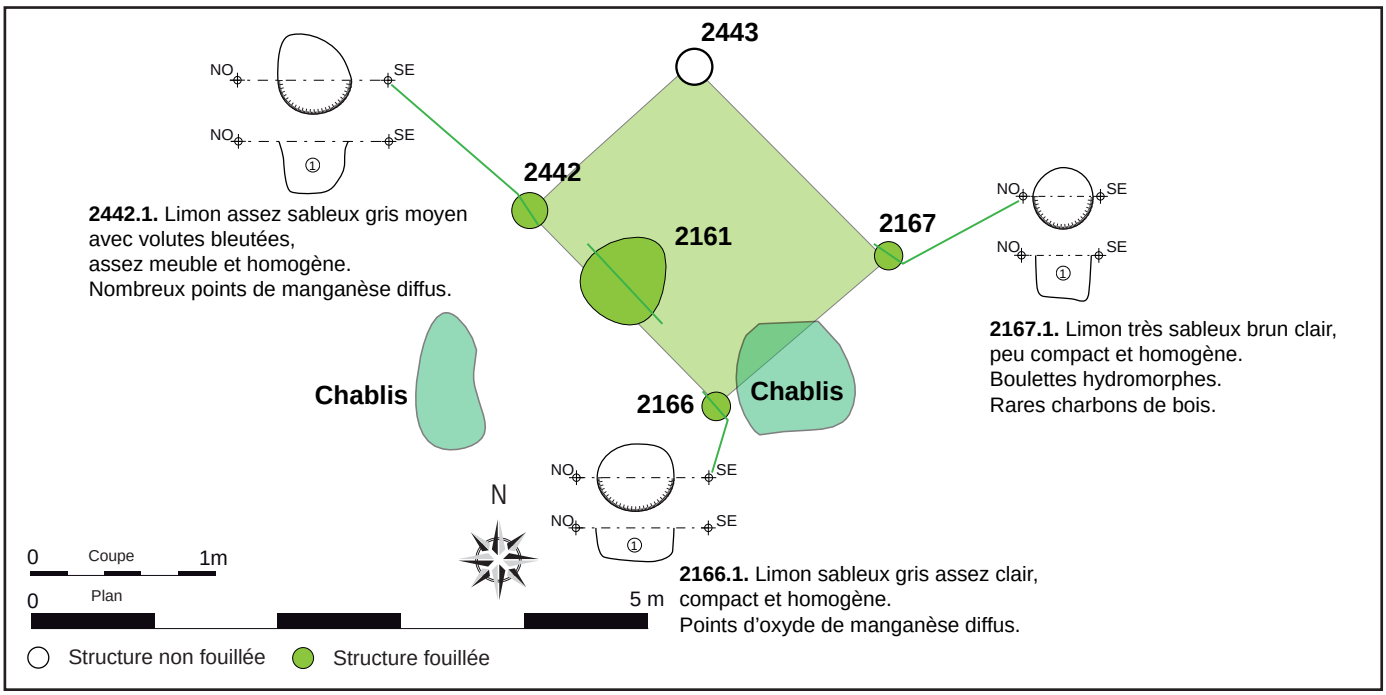

Fig. 149 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, bâtiment 15.
© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Description de la céramique dessinée

324. (inv. 2161.1). Bol troncocylindrique à bord arrondi, diam. ouv. : 9.5 cm (**fig. 151**).
325. (inv. 2161.11). Fragment de jatte ou écuelle à bord en bourrelet arrondi, surface lustrée/polie, incisions (**fig. 151**).
326. (inv. 2161.9). Fragment de panse d'un type indéterminé, panse couverte d'impressions (**fig. 151**).
327. (inv. 2161.6). Fragment de pot caréné à bord aplati, panse en partie lissée et crépie, diam. ouv. : 32 cm (**fig. 151**).
328. (inv. 2161.4). Fragment de pot à col et bord aplati déversés, panse lustrée / polie (**fig. 151**).
329. (inv. 2161.5). Fragment de pot ovoïde à encolure courte et bord aplati, lignes d'impressions digitées sur le haut de la panse (**fig. 151**).
330. (inv. 2161.3). Fragment de fond de pot ou bouteille à panse couverte de picots modelés, diam. : 12 cm (**fig. 151**).
331. (inv. 2161.8). Fragment de panse d'un pot caréné avec lignes d'impressions digitées (**fig. 151**).
332. (inv. 2161.10). Fragment de jatte ou écuelle à bord en bourrelet arrondi, ligne incisée (**fig. 151**).
333. (inv. 2161.7). Fragment de panse d'une bouteille carénée (?) à panse couverte d'impressions digitées (**fig. 151**).
334. (inv. 2161.2). Fragment d'un pot à bord aminci déversé, diam. ouv. : 27 cm (**fig. 151**).

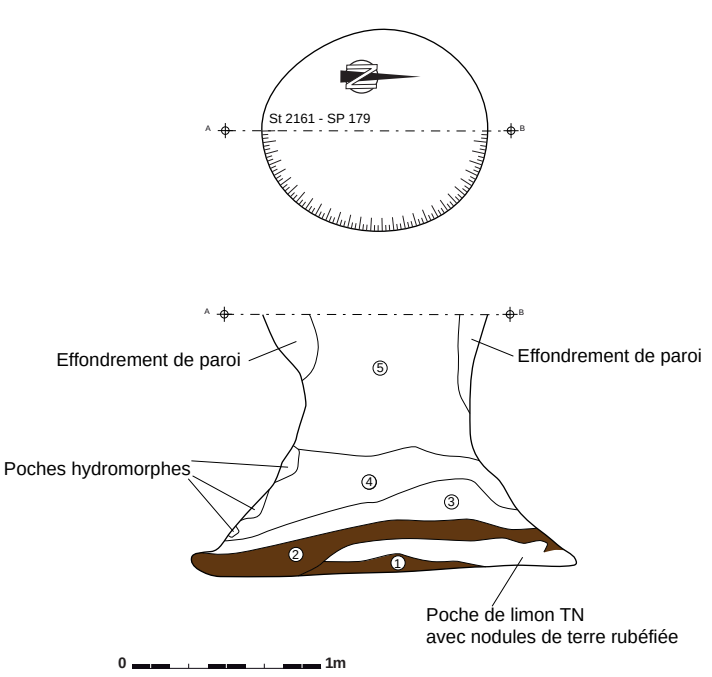

2161.1. Limon sableux gris moyen, compact et homogène. FeOMn épars.
Petite quantité de petits à gros charbons de bois.
Poches cendreuses.
Nodules de terre cuite et de calcaire épars.
2161.2. Limon sableux gris clair à gris moyen, meuble et hétérogène. FeOMn épars.
Quantité moyenne de petits à gros charbons de bois.
Poches cendreuses.
Nodules de terre cuite et de terre rubéfiée.
Petits à moyens fragments de grès.
Petits nodules de calcaire.
2161.3. Limon sableux gris très clair à blanc, meuble et hétérogène.
Nombreuses petites à moyennes poches hydromorphes.
FeOMn épars.
Petite quantité de petits charbons de bois et de petits nodules calcaire.
Traces de terre cuite.
2161.4. Limon sableux gris clair, meuble et hétérogène, meuble et hétérogène.
FeOMn épars.
Petite quantité de petits charbons de bois épars.
Petite quantité de grès et de silex épars.
Traces de calcaire.
2161.5. Limon sableux brun à gris clair, peu compact et hétérogène.
FeOMn diffus.
Petite quantité de petits charbons de bois, de nodules de terre cuite
et de calcaire très épars.

Fig. 150 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, silo 2161.
© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

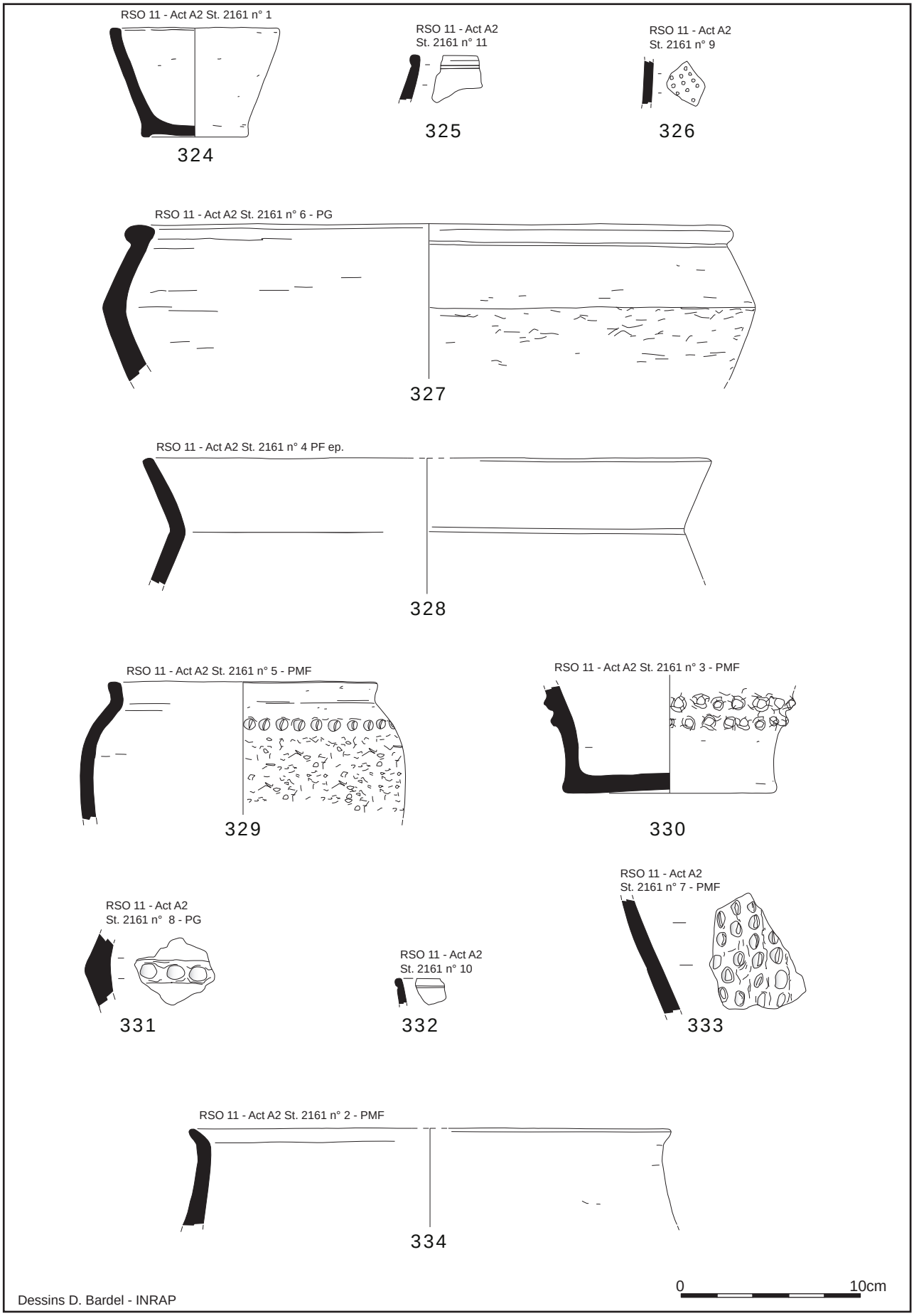

Fig. 151 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, st. 2161 (céramique).

© David Bardel - Inrap.

Le bâtiment 16 (**fig. 152**) est constitué des structures 2156, 2271, 2272 et 2273 ; c'est un bâtiment à plan plutôt carré situé dans l'alignement du bâtiment 14, au sud-ouest. Il mesure 2,50 m de côté soit 6,2 m². Les quatre trous de poteau présentent des profils assez proches à fonds plats et parois verticales (leurs diamètres sont proches de 0,20 m pour une profondeur variant de 0,15 à 0,25 m). Leurs comblements sont composés de limon gris plus ou moins sableux contenant quelques nodules de charbon de bois et de torchis. Aucun fragment de céramique ou mobilier dateur n'a été découvert dans les comblements.

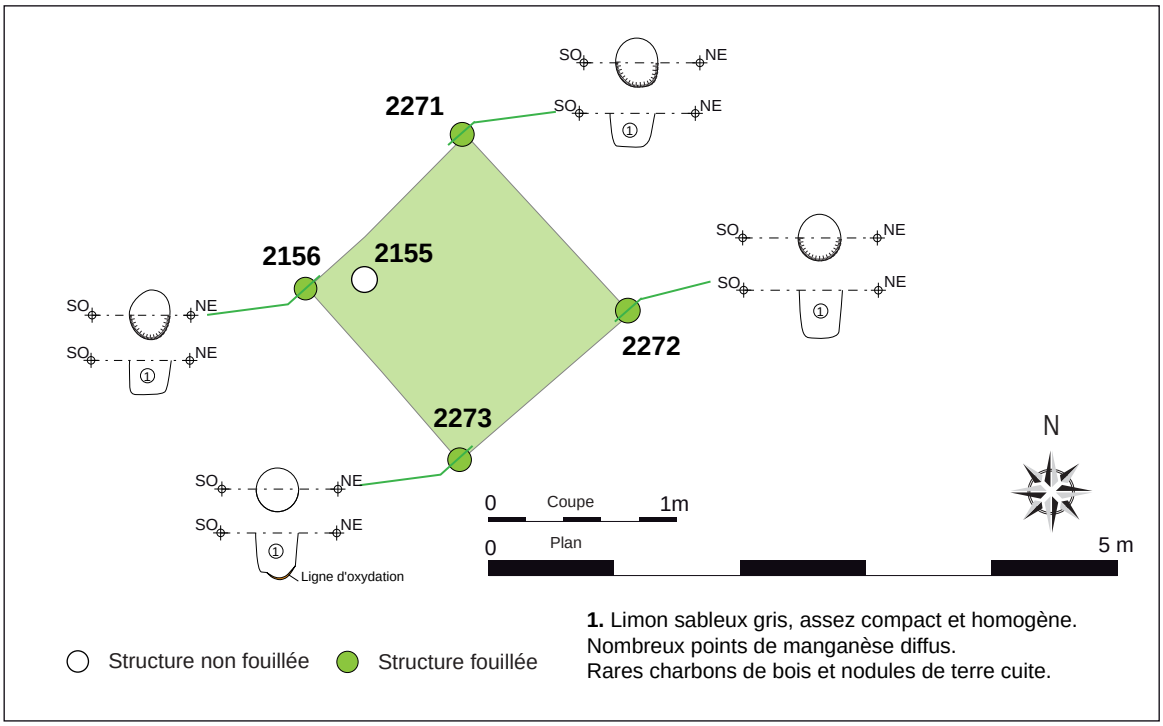

Fig. 152 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, bâtiment 16.
© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le bâtiment 17 (**fig. 153**) est plus hypothétique ; une « nuée » de trous de poteau a été relevée (st. 2147, 2148, 2149, 2150, 2152, 2153, 2158, 2473, 2509, 2510, 2572 et 2574). Ils ne forment pas très clairement un bâtiment mais on peut supposer qu'il en ait existé un. Celui qui est proposé mesure 3,30 m x 2,60 m pour une surface d'un peu moins de 9 m² : peut-être existait-il une petite extension au nord-est grâce au poteau 2153. Deux types de trous de poteau ont été repérés : les trous de poteau « en cuvette » (n° 2147, 2149, 2153 et 2158) et les trous de poteau plus étroits, plus profonds à parois verticales et fonds plats (2148, 2150, 2152, 2473, 2509, 2510, 2572 et 2574). Ils sont tous comblés d'un limon sableux gris contenant plus ou moins des nodules de charbon de bois. Les trous de poteau en cuvette ont été découverts légèrement à l'extérieur du rectangle initial, peut-être s'agit-il d'extensions ou de réparations.

Au sud-ouest du bâtiment 13, une autre nuée de trous de poteau a été repérée, ils apparaîtront dans les tableaux 27, 28 et 29. L'ensemble ne forme pas clairement un bâtiment.

La fosse 2189 (**fig. 154 et 155**) est située à l'extrémité nord-est du secteur ; elle est particulièrement intéressante puisqu'elle a livré une quantité non négligeable de mobilier céramique et un fer de lance. L'ensemble est daté de 400/260 (La Tène B) ; de forme oblongue, elle mesure 2,90 m x 1,10 m pour une profondeur maximale d'un peu moins de 0,50 m. Son profil présente la particularité d'un surcreusement assez large à fond plutôt plat et incliné. Son comblement est constitué de limon sableux gris à noir avec

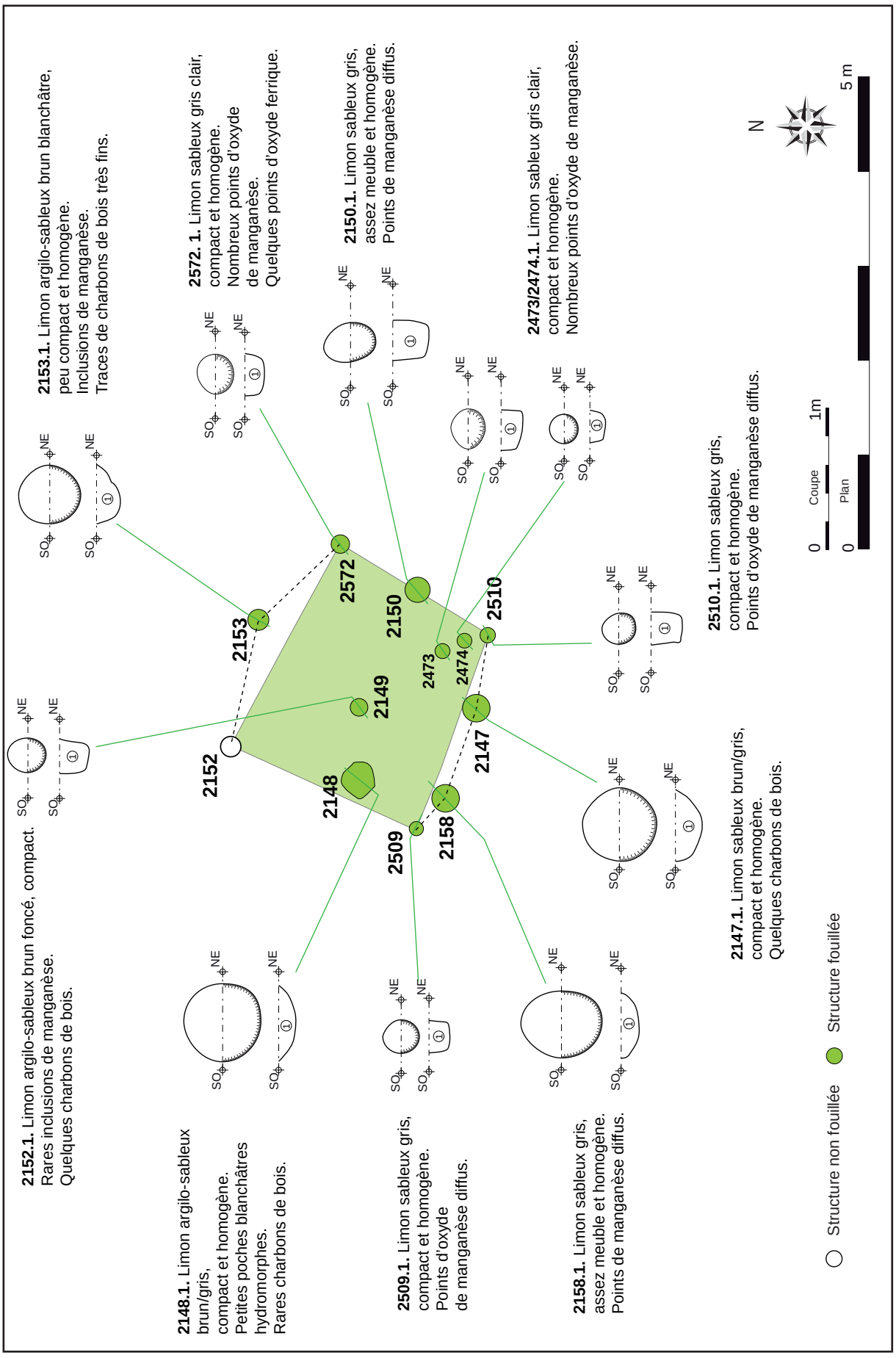

Fig. 153 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, bâtiment 17.

© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

une quantité accrue de charbons de bois et de terre rubéfiée dans la partie surcreusée.
Cette fosse isolée appartient-elle à cet îlot ? On peut légitimement se poser la question comme nous l'avions fait pour le silo 2161.

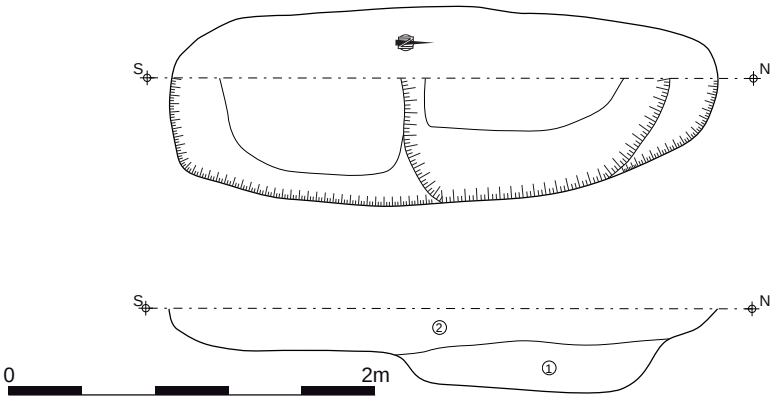

2189.1. Limon sableux gris moyen, compact et homogène.
FeOMn diffus.
Petits à moyens charbons de bois. Nodules de terre rubéfiée épars en petite quantité. Céramique.
2189.2. Limon sableux gris foncé à noirâtre, compact et homogène.
FeOMn diffus.
Petits à gros charbons de bois e, moyenne quantité. Quelques petits scories.
Quelques esquilles osseuses. 1 fer de lance. Céramique.

Fig. 154 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, st. 2189.
© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Description de la céramique dessinée

335. (inv. 2189.8). Fragment de coupe hémisphérique à bord arrondi, diam. ouv. : 30 cm (**fig. 155**).
336. (inv. 2189.4). Fragment d'écuelle carénée à bord en bourrelet arrondi, diam. ouv. : 30 cm (**fig. 155**).
337. (inv. 2189.2). Fragment d'écuelle carénée à bord en bourrelet aplati, diam. ouv. : 24 cm (**fig. 155**).
338. (inv. 2189.1). Fragment d'écuelle à profil sinueux à bord épaissi (**fig. 155**).
339. (inv. 2189.3). Fragment de pot ovoïde à col à bord épaissi et aplati (**fig. 155**).
340. (inv. 2189.12). Fragment de panse d'un type indéterminé à incisions verticales (**fig. 155**).
341. (inv. 2189.10). Fragment d'une bouteille (?) à panse lustrée / polie (**fig. 155**).
342. (inv. 2189.7). Fragment de jatte ou pot caréné à bord arrondi, lustrée, panse couverte d'impressions au poinçon, diam. ouv. : 19 cm (**fig. 155**).
343. (inv. 2189.5). Fragment de pot elliptique, légèrement caréné, à bord en bourrelet, aplati, diam. ouv. : 19 cm (**fig. 155**).
344. (inv. 2189.6). Fragment de coupe tronconique profonde à bord arrondi, panse crépie et peignée, diam. ouv. : 24 cm (**fig. 155**).

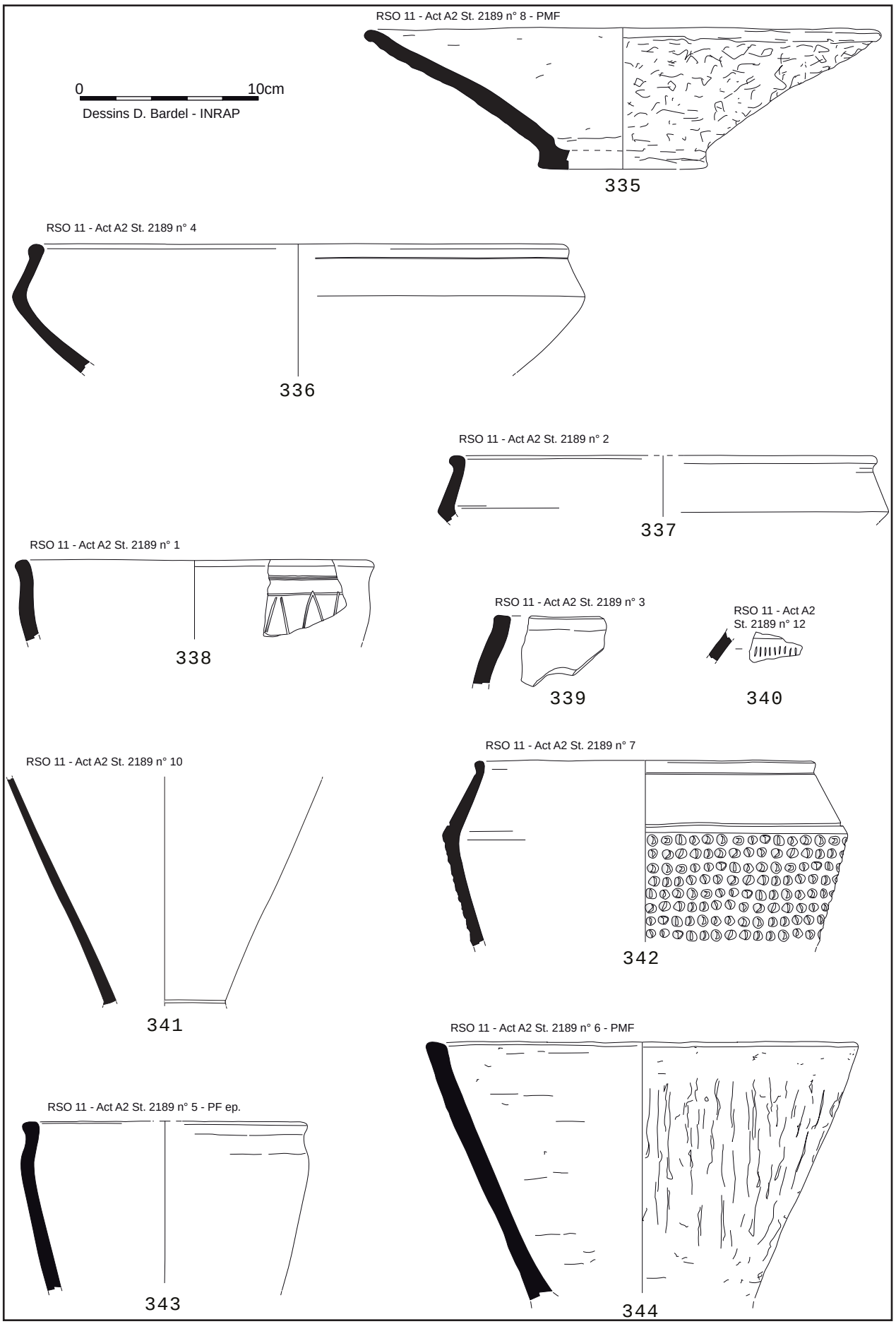

Fig. 155 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, st. 2189 (céramique).

© David Bardel - Inrap.

Les fosses 2176 et 2181 ne possèdent pas de particularités morphologiques ; elles ont livré du mobilier de la même époque que celui qui vient d'être décrit. La fosse 2179 a livré de la céramique plus ancienne (650/400) (**fig. 156**).

Description de la céramique dessinée
345. (inv. 2181.1). Fragment de panse d'un type indéterminé, couverte d'impressions digitées (**fig. 156**).
346. (inv. 2181.2). Fragment de panse d'une jatte carénée ? (**fig. 156**).

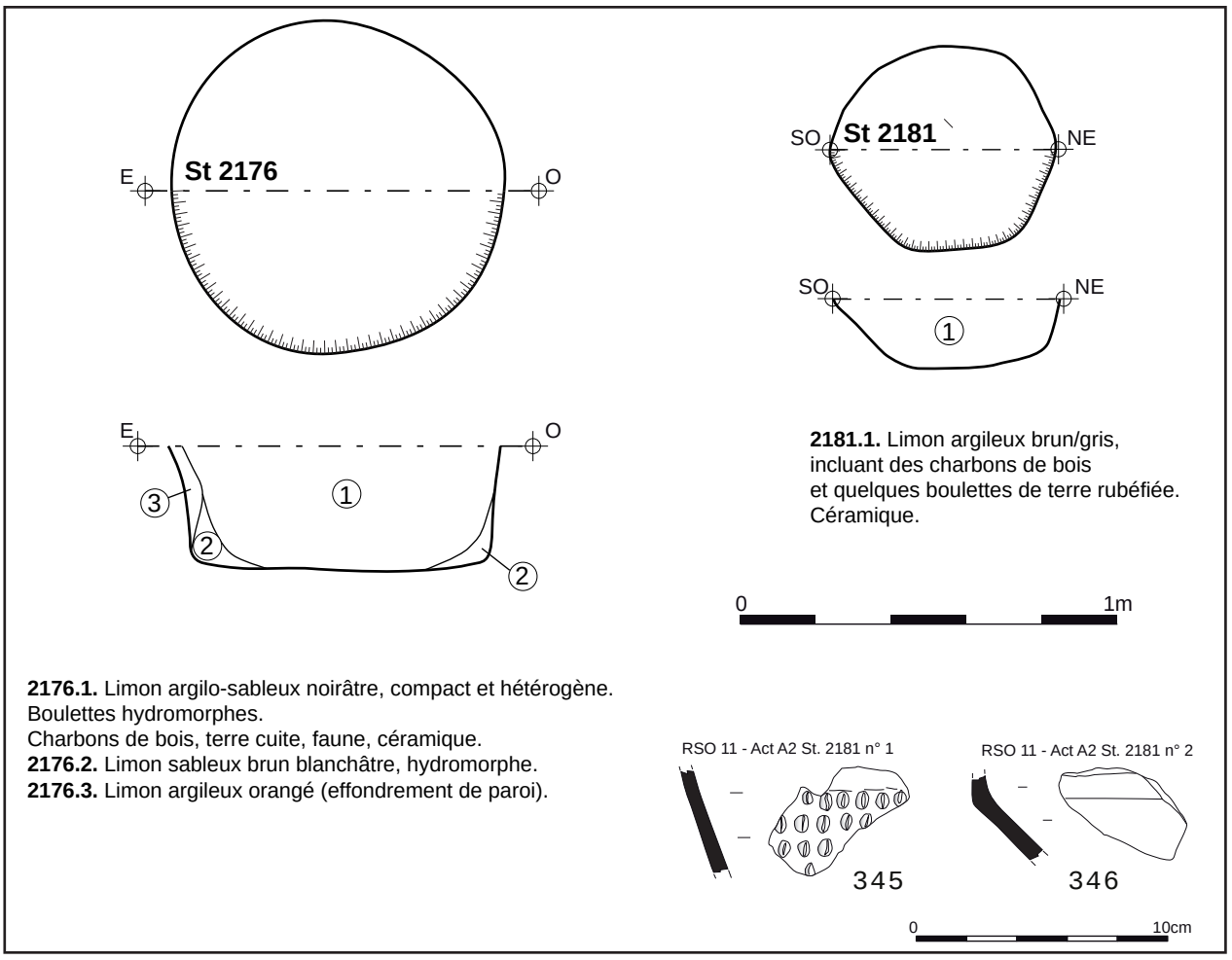

Fig. 156 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, st. 2176 et 2181 (céramique).
© Guillaume Pâques, David Bardel, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Les bâtiments 18 et 19 ; la fosse 2209 (**fig. 157**)

Ces bâtiments constituent, ce que nous avons appelé l'habitat A1.2b situé à l'est des bâtiments qui viennent d'être décrit (habitat A1.2a). Globalement les vestiges sont mal conservés et très arasés dans ce secteur. Certains trous de poteau sont même douteux.

Le bâtiment 18 est constitué des trous de poteau 2201, 2202, 2207, 2288 et 2289. Ils ont tous un profil à parois verticales et fond plat : leurs profondeurs ne dépassent pas les 0,12 m et leurs diamètres avoisinent les 0,30 m. Ils sont comblés d'un limon sableux gris contenant parfois quelques nodules de charbons de bois.

Le bâtiment 19 regroupe les trous de poteau 2203, 2205, 2475 et 2476. Leurs profils sont assez différents : cela va de la cuvette au profil à parois verticales et fond plat dans des tailles assez différentes. Cette disparité morphologique rend hypothétique le bâtiment. Seul le trou de poteau 2475

situé à l'angle nord pourrait attester d'un poteau (présence du fantôme du poteau). Les comblements sont constitués de limon sableux aux teintes assez variées : ocre, gris ou beige parfois proche du terrain naturel. Quelques nodules de charbons de bois ont été observés surtout pour le comblement du trou de poteau 2475.

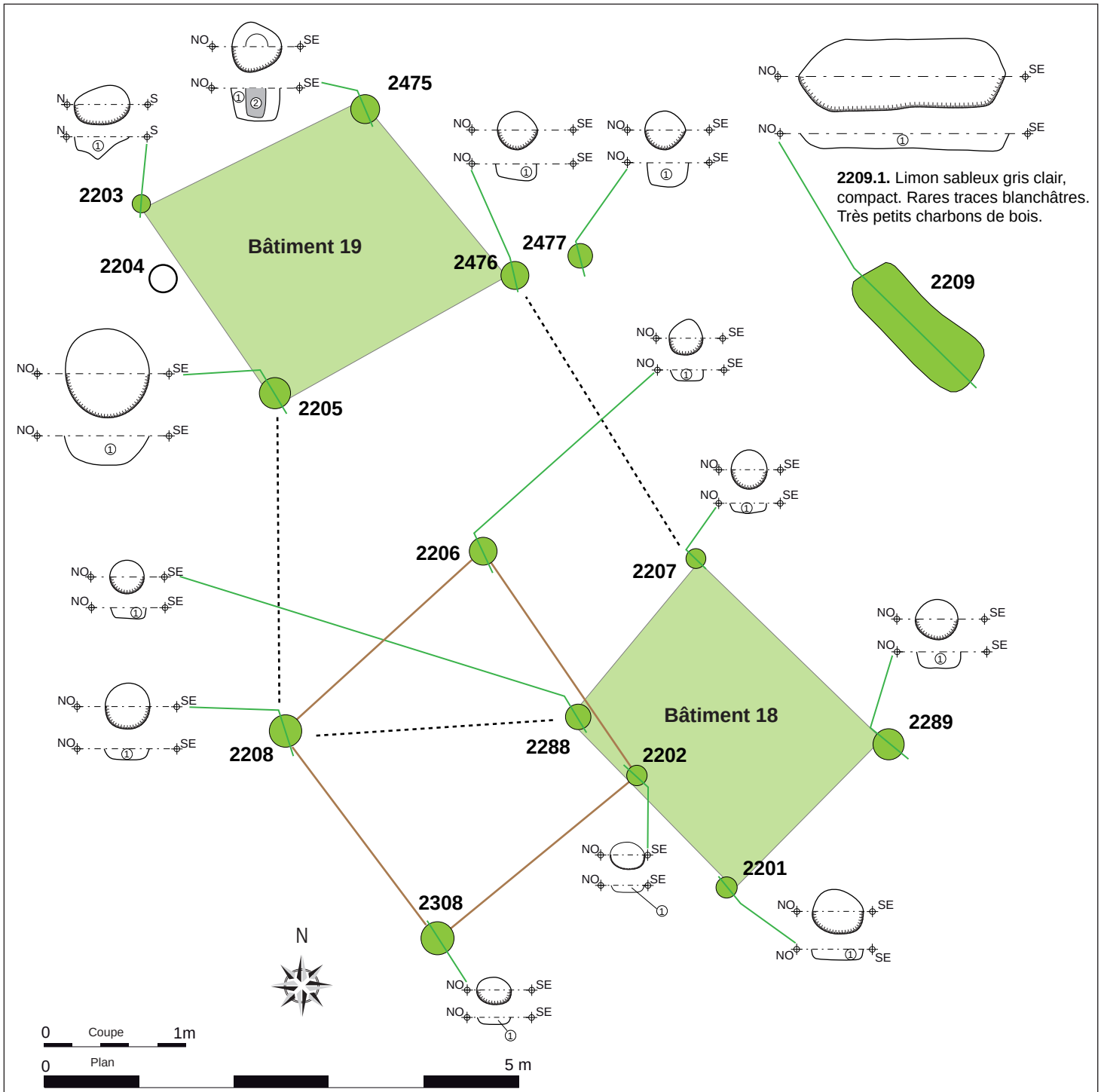

1. Limon sableux ocre à gris/beige plus ou moins clair (parfois proche du TN), plus ou moins compact, mêlé à du limon gris/blanc.
Traces de terre rubéfiée à certains endroits. Présence de quelques charbons de bois
Petite quantité d'oxyde de manganèse ou ferrique.
2. Limon sableux gris sombre, assez meuble et homogène, moucheté de tâches de limon blanchâtre.
Nombreux charbons de bois et de points d'oxyde de manganèse diffus.
Quelques points d'oxyde ferrique.

Fig. 157 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2b, bâtiments 18 et 19, fosse 2209.
© Julien Rappasse, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Les trous de poteau 2206 et 2208 sont en rapport avec ces bâtiments : trois hypothèses peuvent être avancées. La première est d'être les vestiges d'une séparation entre les deux bâtiments. La deuxième est de constituer un lien entre les deux bâtiments pour en faire un grand mais pour cette hypothèse, il manque quelques poteaux porteurs. Enfin la troisième est d'être les vestiges d'un bâtiment antérieur ou postérieur avec les trous de poteau 2202 et 2308.

Immédiatement au nord-est de cet ensemble, la fosse 2209 a été fouillée et a livré un mobilier céramique du Hallstatt D et La Tène ancienne (non dessinée). Elle est vaguement rectangulaire et peu profonde à fond plat. Elle est, à l'instar des trous de poteau, très arasée.

Les bâtiments 20 à 23 (**fig. 158 à 161**)

Ces bâtiments constituent l'habitat A1.2c et se situent à environ 60 m au sud-est de l'habitat A1.2a.

Le bâtiment 20 (**fig. 158**) est composé des trous de poteau 1859, 2034, 2035 et 2036. Il mesure 2,50 m x 2 m pour une surface de 5 m² ; les trous de poteau présentent un profil plutôt de cuvette avec un diamètre avoisinant les 0,30 m et une profondeur d'environ 0,15 m ; ils sont comblés d'un

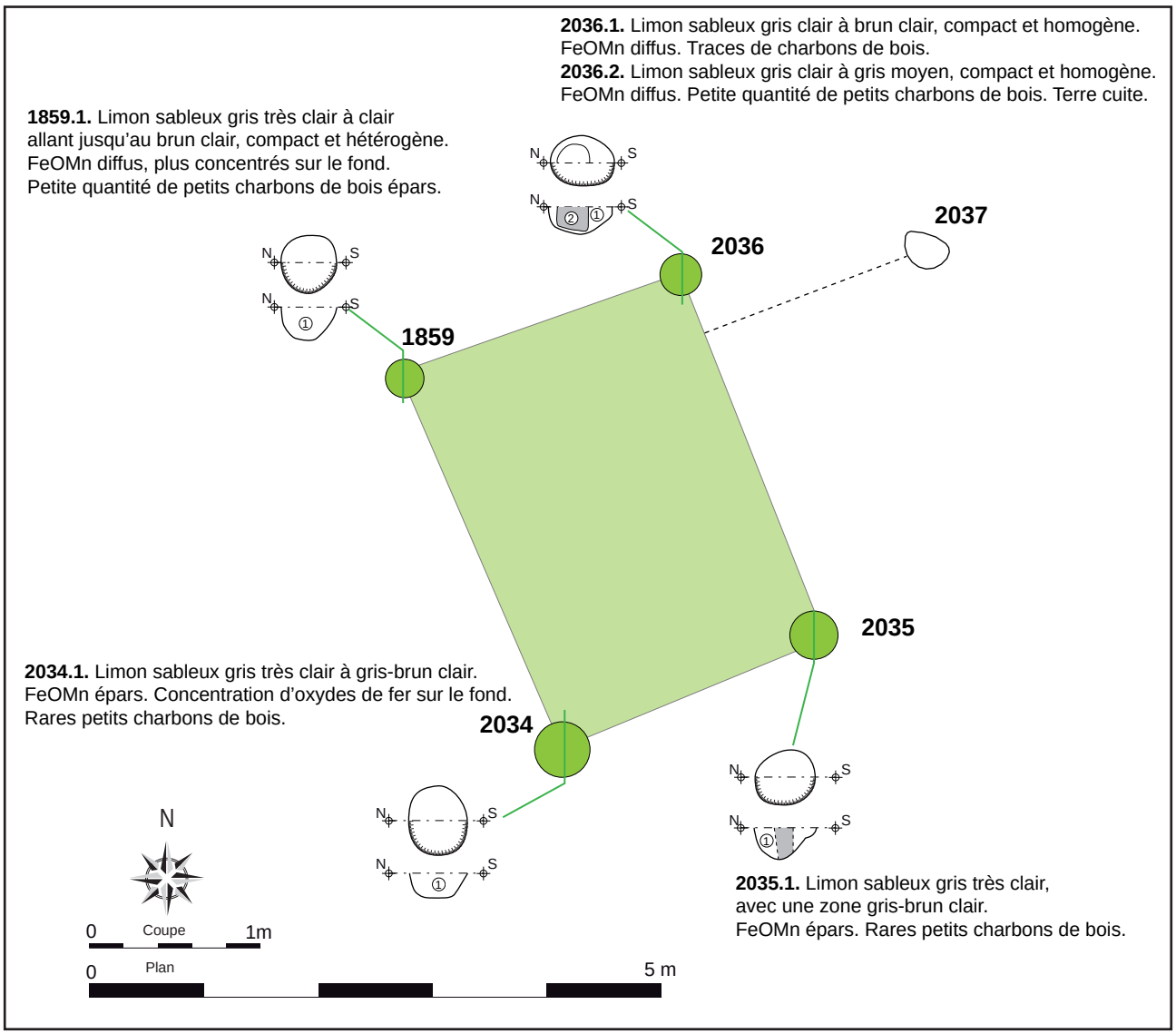

Fig. 158 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2c, bâtiment 20.

© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

limon sableux gris clair à brun contenant de façon épars des charbons de bois.

Le bâtiment 21 (**fig. 159**) est composé des trous de poteau 2553, 2554, 2555 et 2562. C'est un bâtiment de plan carré de 2,60 m de côté (surface au sol : un peu moins de 7 m²) ; les quatre trous de poteau sont assez semblables : parois plutôt verticales et fonds plats (diamètre : plus ou moins 0,30 m ; profondeur : entre 0,10 m et 0,20 m) ; le comblement est constitué d'un limon sableux gris plutôt clair avec quelques traces de cendres ; 2562 présente une ligne d'oxydation orange sous le fond.

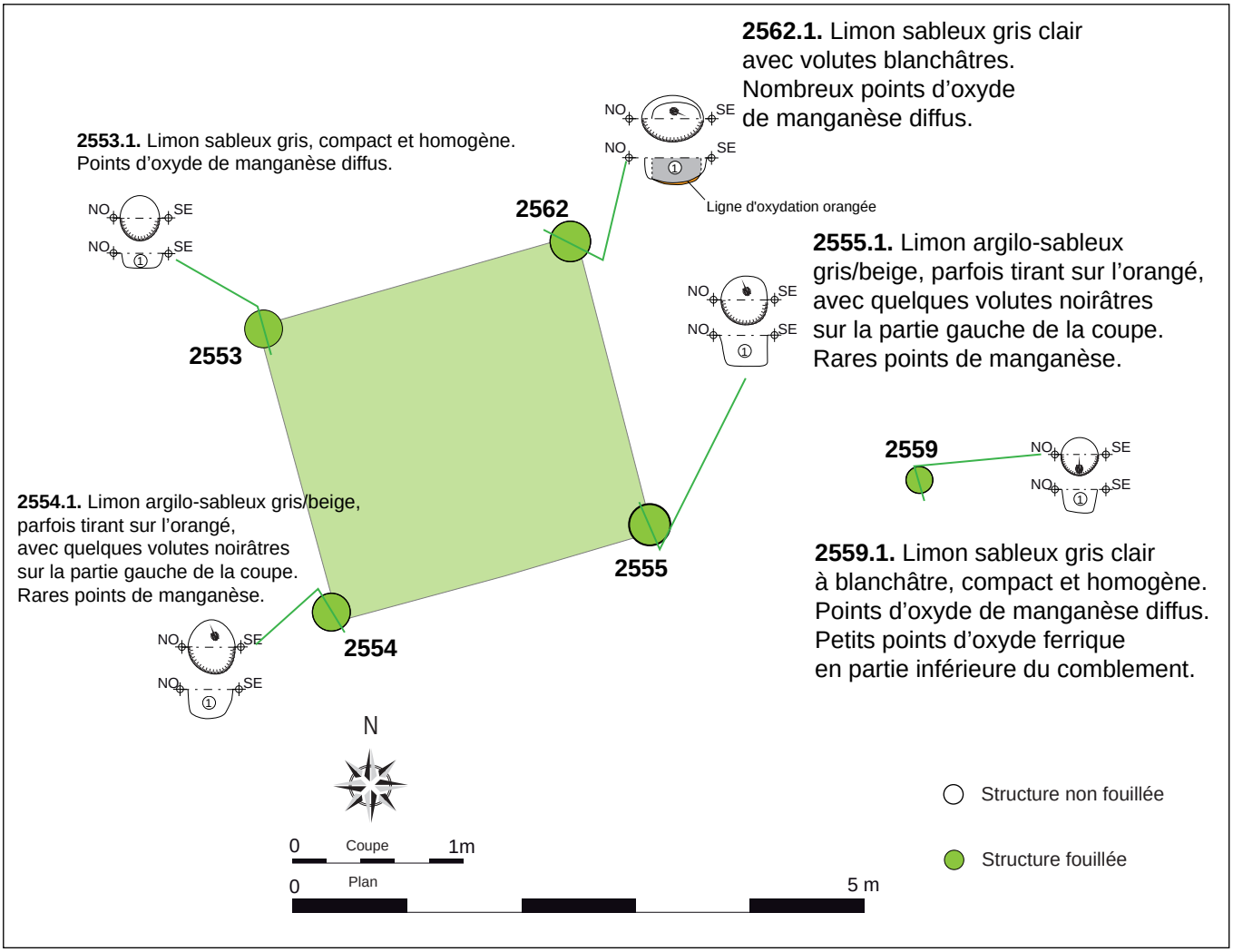

Fig. 159 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, bâtiment 21.
© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le bâtiment 22 (**fig. 160**) est composé des trous de poteau 2462, 2463, 2464, 2466, 2486, 2548 et 2561. Il mesure 5 m x 4 m pour une surface de 20 m² ; notons qu'il n'est pas parfaitement rectangulaire mais dans l'hypothèse retenue, il présente une avancée au sud-ouest sur le long côté ; les trous de poteau sont étroits (diamètre aux alentours de 0,20 m), à parois verticales et fonds plats (profondeur maximale de 0,25 m) à l'exception du trou de poteau 2486 (plus profond et fond en cuvette étroite). Ils sont comblés d'un limon sableux gris contenant parfois quelques nodules de charbon de bois.

Le bâtiment 23 (**fig. 161**) est composé des trous de poteau 2298, 2500, 2506 et 2507. C'est un bâtiment de plan carré de 3 m de côté soit une surface de 9 m² ; les quatre trous de poteau sont assez semblables, mal conservés ; il ne reste que quelques centimètres de profondeur pour un diamètre avoisinant les 0,25 m. Le peu de comblement observé est un limon gris sableux. Autour de ce bâtiment apparaissent quelques structures décrites dans le

tableau en fin de paragraphe. Juste au sud et à l'est de ce bâtiment quelques structures peuvent y être associées : 1977, 1978, 2281, 2292, 2295, 2296, 2502, 2503 et 2505.

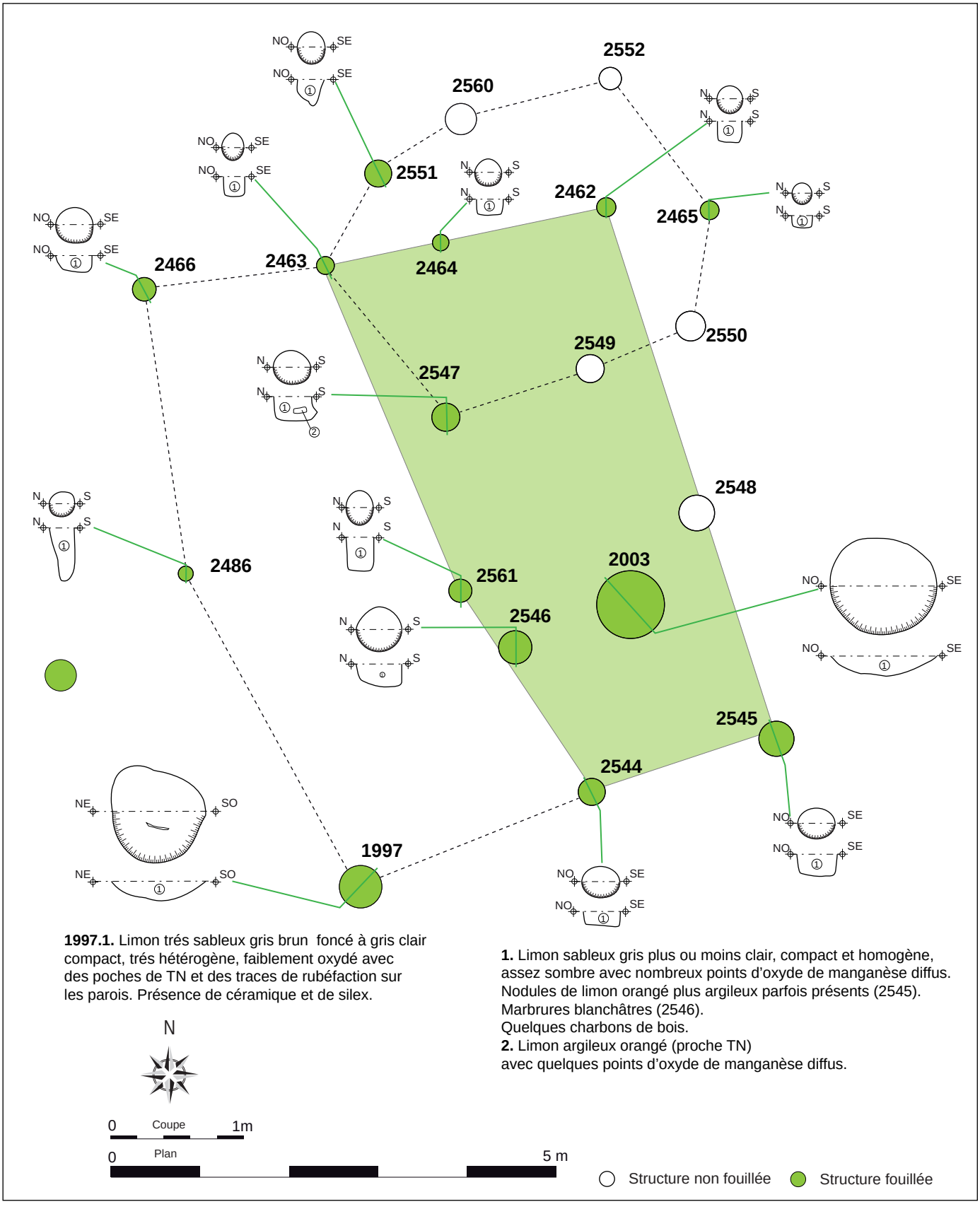

Fig. 160 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, bâtiment 22.

© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

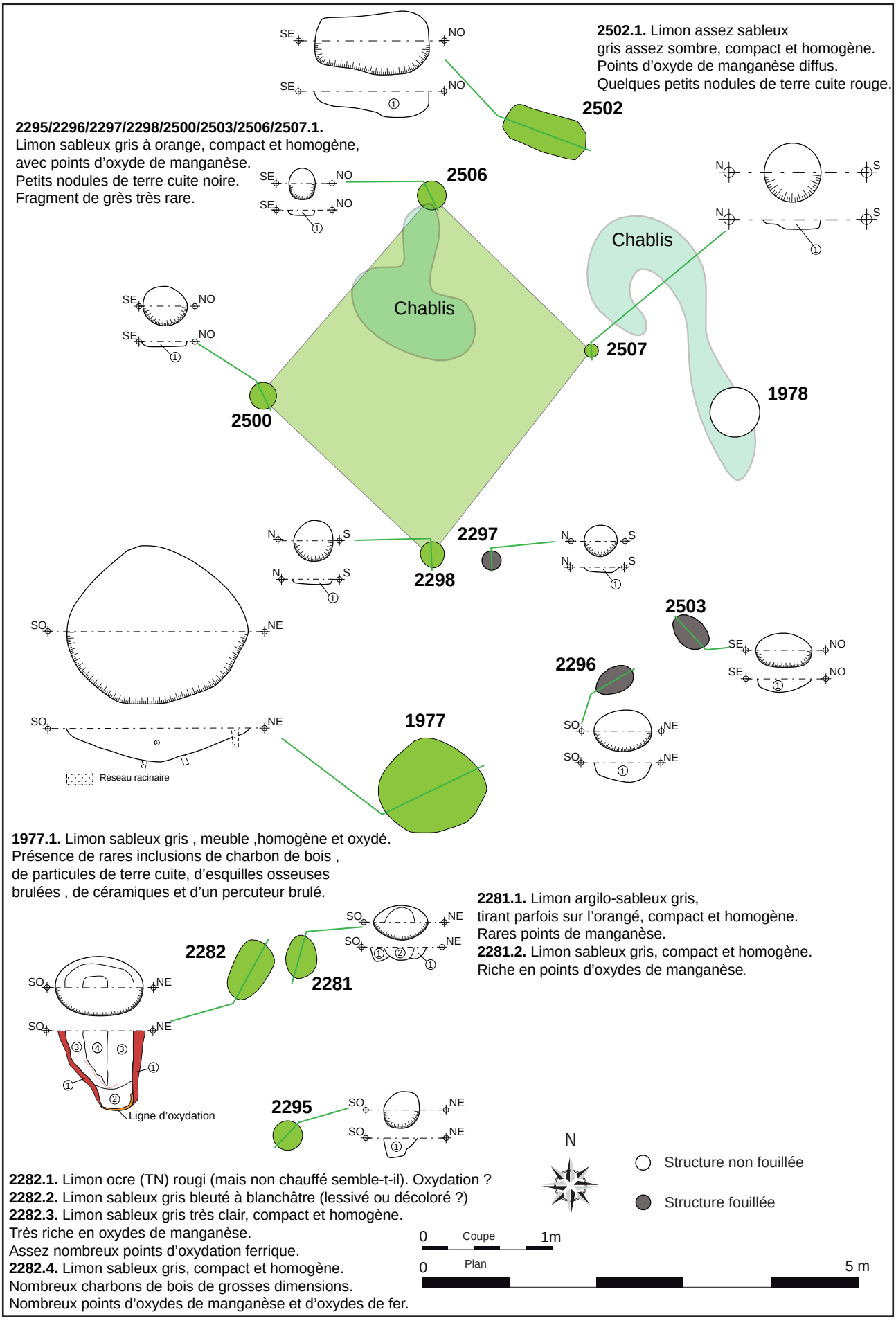

Fig. 161 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.2, bâtiment 23.

© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

La structure 1865 (**fig. 162**)

À une vingtaine de mètres au nord de ces bâtiments, la structure 1865 a été interprété comme un puits même si on ne peut exclure totalement l'hypothèse du silo (quelques unités stratigraphiques notées comme des effondrements de paroi perturbent l'interprétation). Cette structure présente un diamètre de 1,80 m à l'ouverture et encore 1,60 m à 1,10 m de profondeur (limite de la fouille pour des raisons de sécurité). Le comblement est une succession de strates plus ou moins épaisses de limon sableux gris à brun tirant parfois sur le jaune-orange et contenant des nodules de charbons de bois. À environ 0,50 m du sommet, une concentration d'oxyde a été isolée sur environ une dizaine de centimètres. Le comblement a aussi livré une quantité non négligeable de céramique datée de La Tène B (400/260).

Description de la céramique dessinée
347. (inv. 1865.3). Fragment de pot caréné à bord aplati, diam. ouv. : 32 cm (**fig. 162**).
348. (inv. 1865.1). Fragment de pot à épaulement et col court, à bord arrondi, diam. ouv. 11 cm (**fig. 162**).
349. (inv. 1965.4). Fragment de jatte ou pot à bord en bourrelet aplati (**fig. 162**).
350. (inv. 1865.2). Fragment d'écuelle carénée à bord en bourrelet aplati (**fig. 162**).

Les structures 1883 et 2280 (**fig. 163**)

À l'est de 1865, une structure a attiré notre attention par sa taille : st 1883. Le sondage réalisé met en évidence deux fosses complètement différentes qui n'apparaissaient pas en surface comme deux entités disjointes. La fosse 1883 est une fosse large à l'ouverture de 3,50 m pour une profondeur de 1,10 m. Son profil est globalement en forme de cuvette même si au nord-ouest, il présente un replat. Elle est comblée d'une succession de strates de limon sableux brun à gris avec l'impression d'un comblement lent (US 1 à 5) puis un comblement plus rapide avec des strates plus épaisses (US 6 à 10). Dans les US 6 à 10 ont été identifiés quelques nodules de charbon de bois et de terre rubéfiée. Le mobilier « dateur » très rare (un fragment de céramique) permet d'avancer la datation de Hallstatt D / La Tène ancienne (650/400). Peut-être est-ce une fosse d'extraction ou une réserve d'eau ? Le sondage réalisé dans cette structure a permis d'isoler, au sud-est, une fosse (st. 2280) large de 1,40 m pour une profondeur maximale de 0,20 m ; le fond est bombé ; elle est comblée d'un limon sableux gris à brun clair sans mobilier.

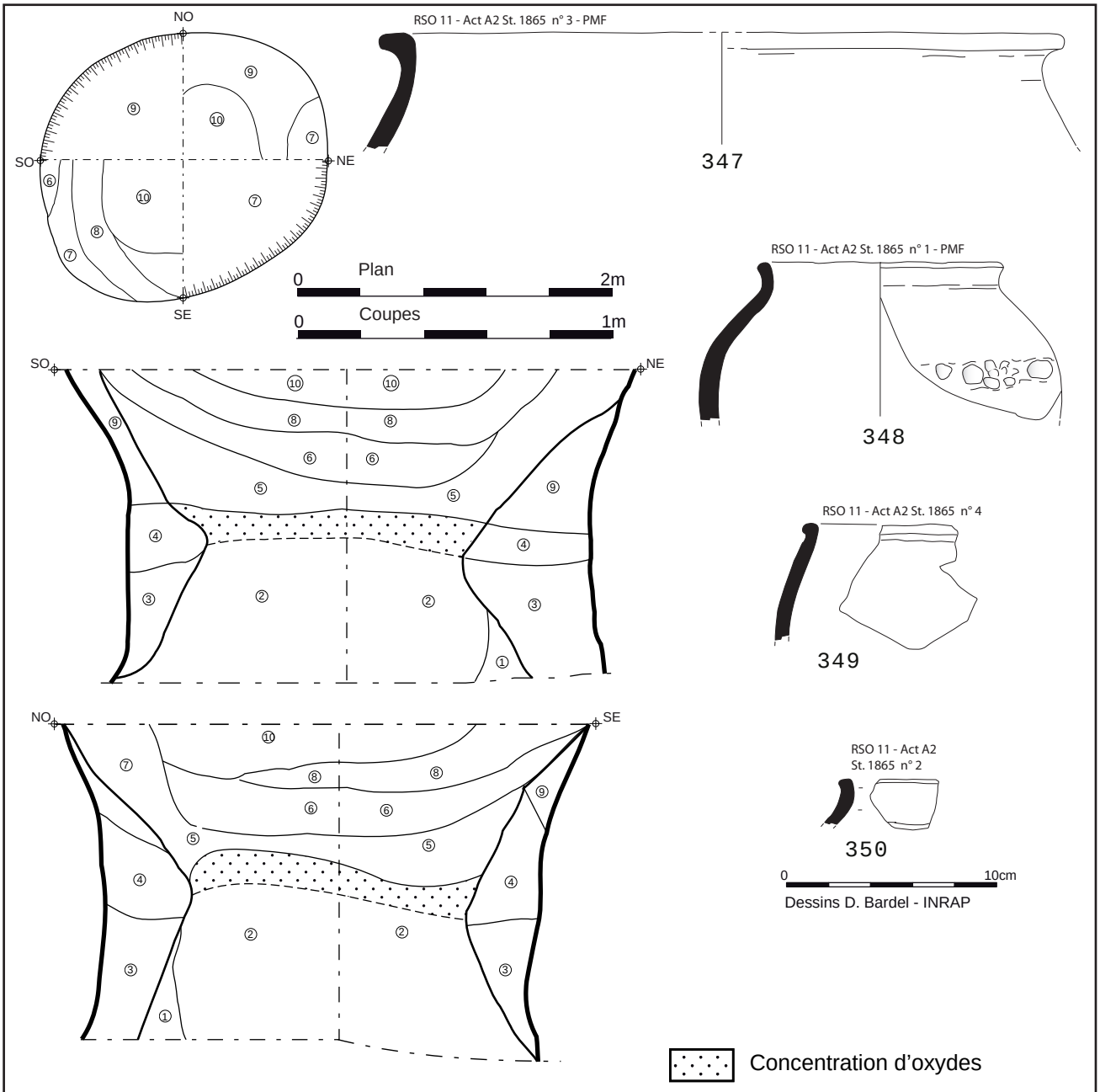

1865.1. Limon sableux gris brun, peu compact,homogène,oxydé avec des traces de charbon de bois.
1865.2. Limon sableux gris trés clair à blanchâtre,compact,hétérogène avec des concentrations d'oxydes et des traces de charbon de bois.
1865.3. Limon sableux brun, homogène,compact, avec des nodules d'oxydes, des traces de terre cuite et de charbon de bois (possible effondrement de paroi).
1865.4. Limon sableux brun, homogène,compact, avec des nodules d'oxydes, des petites poches hydromorphes et des traces de charbon de bois (possible effondrement de paroi).
1865.5. Limon sableux gris clair à trés clair, oxydé,peu compact, hétérogène.
Présence de quelques poches blanchâtres à la limite avec la couche 2.
Quelques inclusions de particules de charbon de bois et de terre cuite.
1865.6. Limon sableux jaune à gris clair, compact, hétérogène, avec des nodules d'oxydes et quelques inclusions de particules et de nodules de charbon de bois et de terre cuite.
1865.7. Limon sableux gris clair, moyennement compact, homogène, avec des nodules d'oxydes, des particules de charbon de bois et de terre rubéfiée.
1865.8. Limon sableux gris clair à trés clair , compact, hétérogène, avec des nodules d'oxydes, des nodules de charbon de bois de terre cuite et de terre rubéfiée.
1865.9. Limon sableux brun, compact, homogène, avec des particules d'oxydes, et quelques particules de charbon de bois. (possible effondrement de paroi).
1865.10. Limon sableux brun à gris clair , compact, hétérogène, faiblement oxydé, avec quelques particules et nodules de charbon de bois concentrés sous un niveau de terre rubéfiée localisé en limite de la couche 8.

Fig. 162 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupe stratigraphique et photo des structures 1865 (céramique) et 2280.
© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

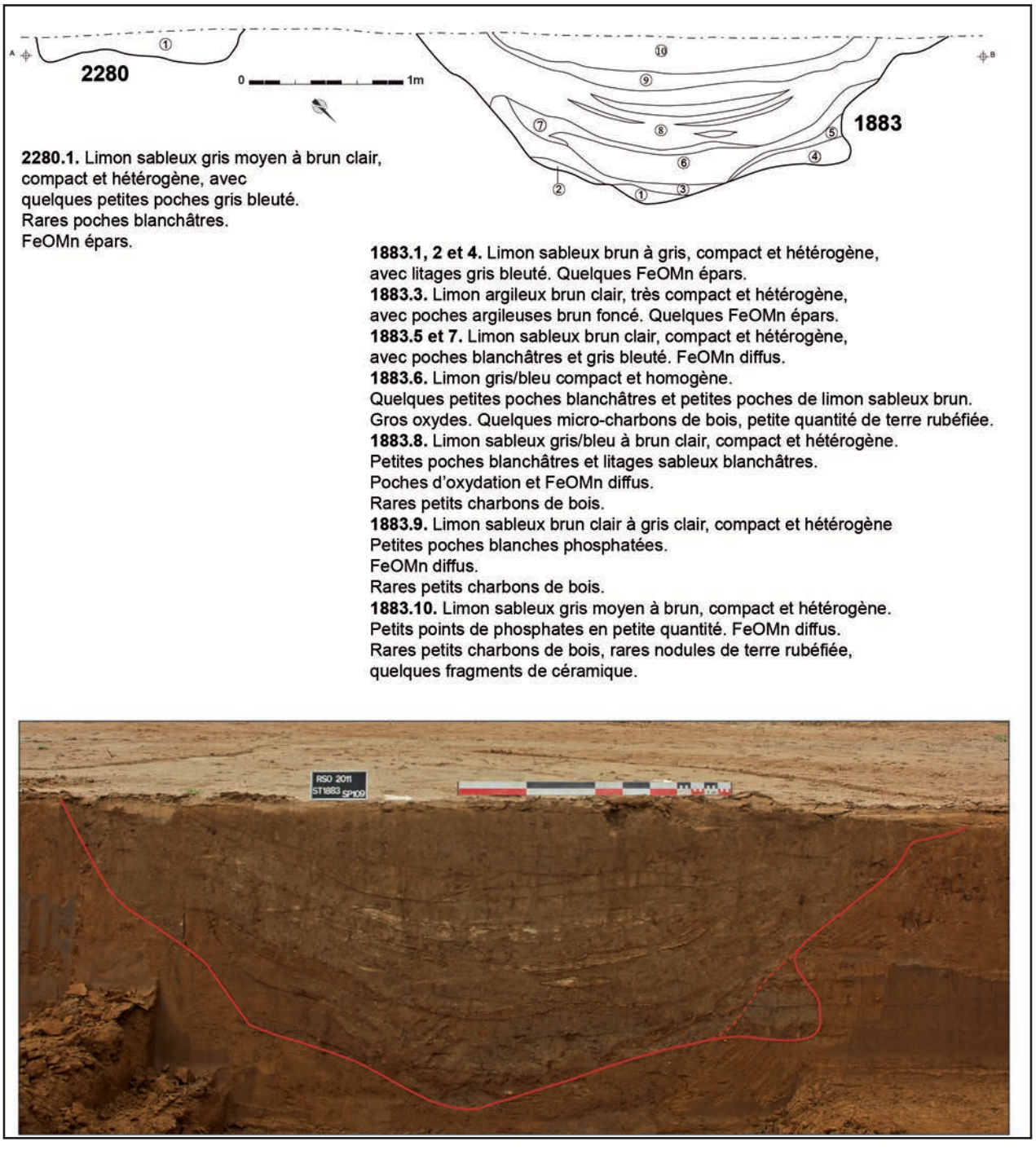

Fig. 163 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupe stratigraphique de la structure 1883.

© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le puits 2520, les silos 2012, 2136, 2301 et la « mare » 2199 (**fig. 164 à 167**)

Les lignes qui précèdent ce paragraphe ont décrit les principales structures ; elles contribuent largement à la compréhension globale du site qui est caractérisé, aux périodes les plus anciennes, par des îlots d'habitats et de stockage. Cet habitat A1.2 présente une quantité plus importante de structures dispersées autour des îlots, par comparaison avec le centre de vie A1.1 et bien plus que l'habitat A1.3 que nous découvrirons ci-dessous. Parmi ces structures périphériques, certaines sont anecdotiques, en revanche on remarque que d'autres ont pu avoir une grande importance pour le site : il en est ainsi des silos 2012 (**fig. 164**), 2136 (**fig. 165**)et 2301 (**fig. 166**), du puits 2520 (**fig. 167**) et de la mare 2199. Ces structures ont parfois livré une quantité non négligeable de mobilier et notamment de la céramique ; elles confirment ainsi la chronologie ancienne d'une partie du secteur mais surtout, d'un point de vue stratigraphique, elles permettent de déceler une évolution nette.
Cet ensemble perturbe l'organisation antérieure en recoupant notamment un des fossés bordiers du chemin.

Les silos 2012, 2136 et 2301
Ces trois silos présentent un plan proche du cercle en surface : un diamètre d'un peu plus de 1 m pour les trois. En revanche la profondeur n'est pas identique : 1,92 m pour 2012, 0,80 m pour 2136 et environ 0,50 m pour 2301. Le profil de 2136 et 2301 est globalement le même avec des parois droites qui s'évasent vers le fond plat mais dans des proportions différentes puisque 2136 mesure un peu moins de 1,3 m au fond et 2301 un peu moins de 1,50 m. Les comblements ne présentent aucune particularité : il s'agit de strates à base de limon sableux à nuances grises jointives à des effondrements de parois, contenant quelques inclusions de charbon de bois ou de terre rubéfiée. Le silo 2301 présente un comblement unique. Ils ont livré tous les deux un mobilier céramique daté de La Tène A/B donc au mieux aux alentours de 260 (peut-être un peu avant).
En revanche le silo 2012 présente un profil différent : alors que son ouverture mesure 1,10 m de diamètre, à 0,60 m de la surface, il présente un rétrécissement de 0,46 m sur une hauteur d'environ 0,40 m pour s'élargir à nouveau régulièrement sur une hauteur de 0,90 m pour atteindre un fond quasi plat de 2,66 m de diamètre (**fig. 164**). Le comblement présente une succession de strates de limon plutôt meuble dans le fond et plus compact vers la surface, il est dans des nuances de gris et contient sur toute la hauteur des inclusions de charbons de bois et dans les deux strates supérieures une quantité de céramique non négligeable datée de La Tène B (400/260).
Ce silo recoupe la fosse 2171 qui est aussi recoupée par la structure 2013 (structure de stockage ?). Il est fort probable que les trois aient fonctionné ensemble. Vous trouverez la description complète de cet ensemble sur la **fig. 164**.

Description de la céramique dessinée
351. (inv. 2012.8). Fragment de coupe ou pot tronconique à bord arrondi (**fig. 164**).
352. (inv. 2012.5). Fragment de jatte à profil arrondi/caréné à bord aminci relevé (**fig. 164**).
353. (inv. 2012.6). Fragment de jatte à profil arrondi/caréné à bord aminci relevé (**fig. 164**).
354. (inv. 2012.9). Fragment d'écuelle carénée à épaulement (**fig. 164**).
355. (inv. 2012.3). Fragment de bord de pot indéterminé (**fig. 164**).
356. (inv. 2012.2). Fragment de carène d'une écuelle carénée (**fig. 164**).
357. (inv. 2012.4). Fragment de pot caréné à épaulement (**fig. 164**).

2005.1. Limon brun moyen à gris clair, compact et hétérogène.
Quelques petites poches blanchâtres. FeOMn diffus.
2171.1. Limon brun clair à gris clair, compact et hétérogène.
Nombreuses poches blanchâtres oxydées. FeOMn diffus.
2171.2. Limon gris moyen à brun clair, compact et hétérogène.
Quelques petites poches blanchâtres oxydées. FeOMn diffus.
2013.1. Limon compact et hétérogène, gris moyen à brun clair.
Quelques poches grises/bleutées oxydées. Quelques petites poches blanchâtres, brun clair et grises foncées. Quelques petits nodules de terre cuite. FeOMn diffus.
2013.2. Limon compact et homogène, brun foncé,
avec quelques poches de limon blanchâtre et de limon sableux jaune.

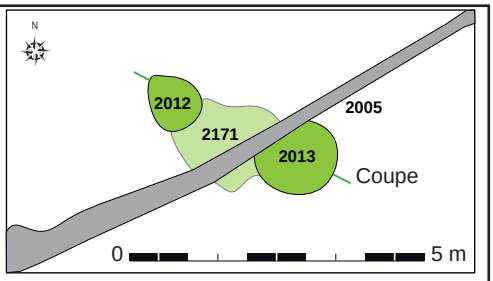

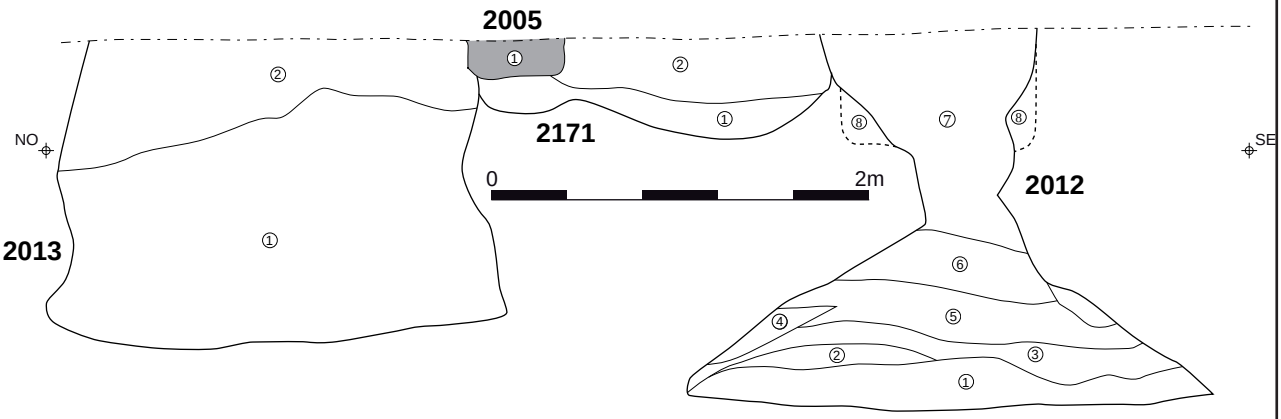

RSO 11 - Act A2 St. 2012 n° 8 - PG

351

2012.1. Limon sableux meuble et hétérogène, gris moyen à gris/bleu.
Quelques poches de limon sableux jaune/brun. Gros charbons de bois. Terre cuite.
2012.2. Limon assez meuble et hétérogène, gris clair à gris/bleu.
Petites poches de sable jaune/brun. Quelques points de manganèse épars.
2012.3. Limon assez meuble et hétérogène, gris foncé à noir, très charbonneux.
Poches de limon sableux jaune. Nodules de terre cuite. FeOMn épars.
2012.4. Poches de limon sableux jaune, avec quelques poches de limon sableux gris clair. Petits charbons de bois. FeOMn épars.
2012.5. Limon compact et homogène, gris moyen, comprenant des poches de limon gris/bleu et quelques poches blanchâtres éparses.
Nodules de terre cuite. Nombreux charbons de bois de petite et moyenne taille. Faune.
2012.6. Limon compact et homogène, gris moyen, comprenant des poches de limon gris/bleu.Nodules de terre rubéfiée. Petits charbons de bois. Céramique. FeOMn diffus.
2012.7. Limon compact et homogène, gris/bleu à gris clair, avec quelques poches blanchâtres. Nombreux petits charbons de bois. Céramique. FeOMn diffus.
2012.8. Limon compact et hétérogène, gris/brun à gris clair, avec petites poches grises/bleutées légèrement oxydées. FeOMn épars.

RSO 11 - Act A2 St. 2012 n° 5

352

RSO 11 - Act A2 St. 2012 n° 6

353

RSO 11 - Act A2 St. 2012 n° 9

354

RSO 11 - Act A2 St. 2012 n° 3 - PMF

355

RSO 11 - Act A2 St. 2012 n° 4 - PG

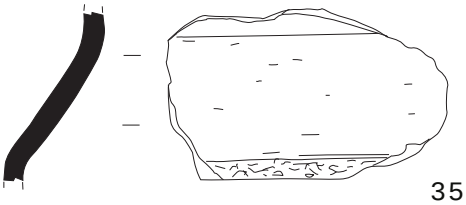

357

RSO 11 - Act A2 St. 2012 n° 7- PG

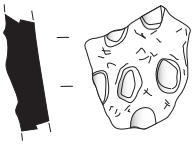

358

RSO 11 - Act A2 St. 2012 n° 2

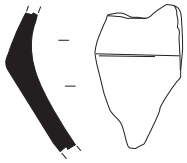

356

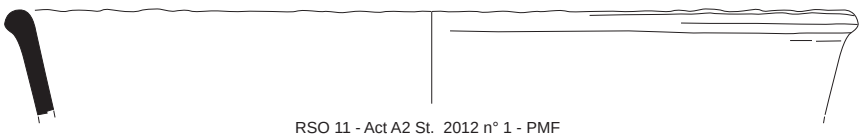

RSO 11 - Act A2 St. 2012 n° 1 - PMF

359

0 10cm

Dessins D. Bardel - INRAP

Fig. 164 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupe stratigraphique des structures 2012, 2013 et 2171.

© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

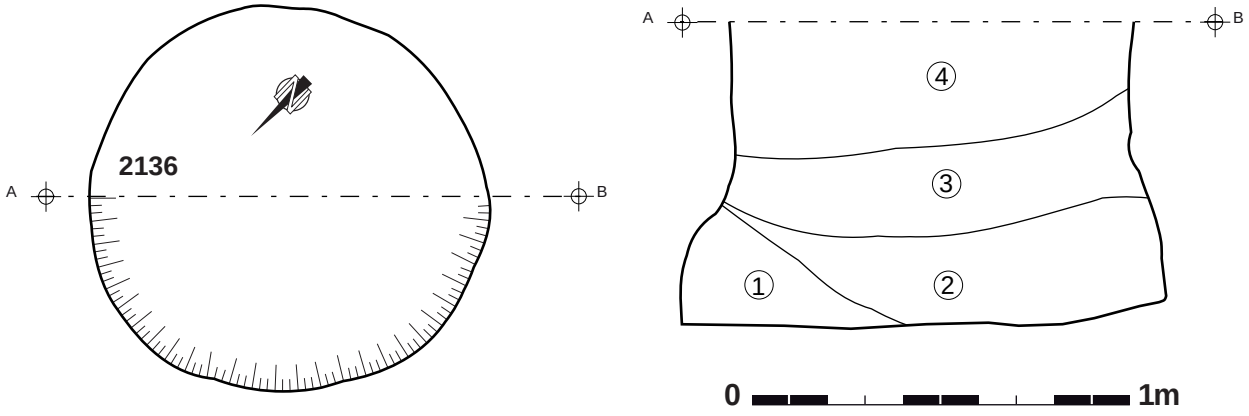

2136.1. Limon très sableux gris trés clair à blanchâtre , compact,hétérogène,faiblement oxydé,avec des inclusions de terre rubéfiée
2136.2. Limon sableux gris moyen, faiblement oxydé avec des petites poches blanchâtres et des inclusions de nodules de charbon de bois.

2136.3. Limon sableux gris moyen , compact, homogène faiblement oxydé avec des inclusions de charbon de bois, et de faibles quantités de particules de terre rubéfiée. Présence de grés,de silex et de céramique.
2136.4. Limon très sableux gris moyen peu ,compact, homogène, faiblement oxydé avec des inclusions de fragments de terre cuite et de rares nodules de charbon de bois

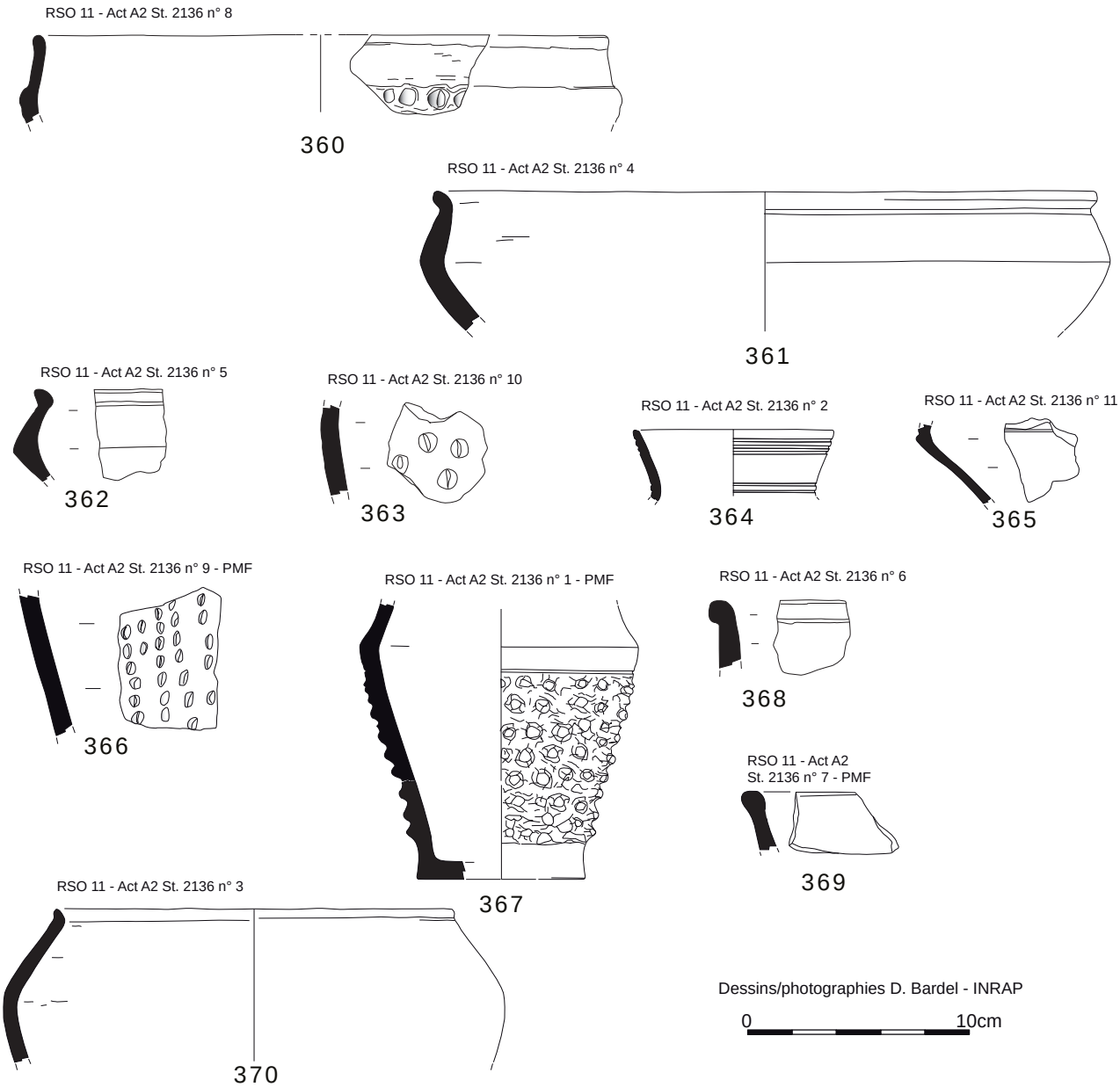

Fig. 165 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupe stratigraphique de la structure 2136 (céramique).
© Guillaume Pâques, David Bardel, Jean-François Geoffroy - Inrap.

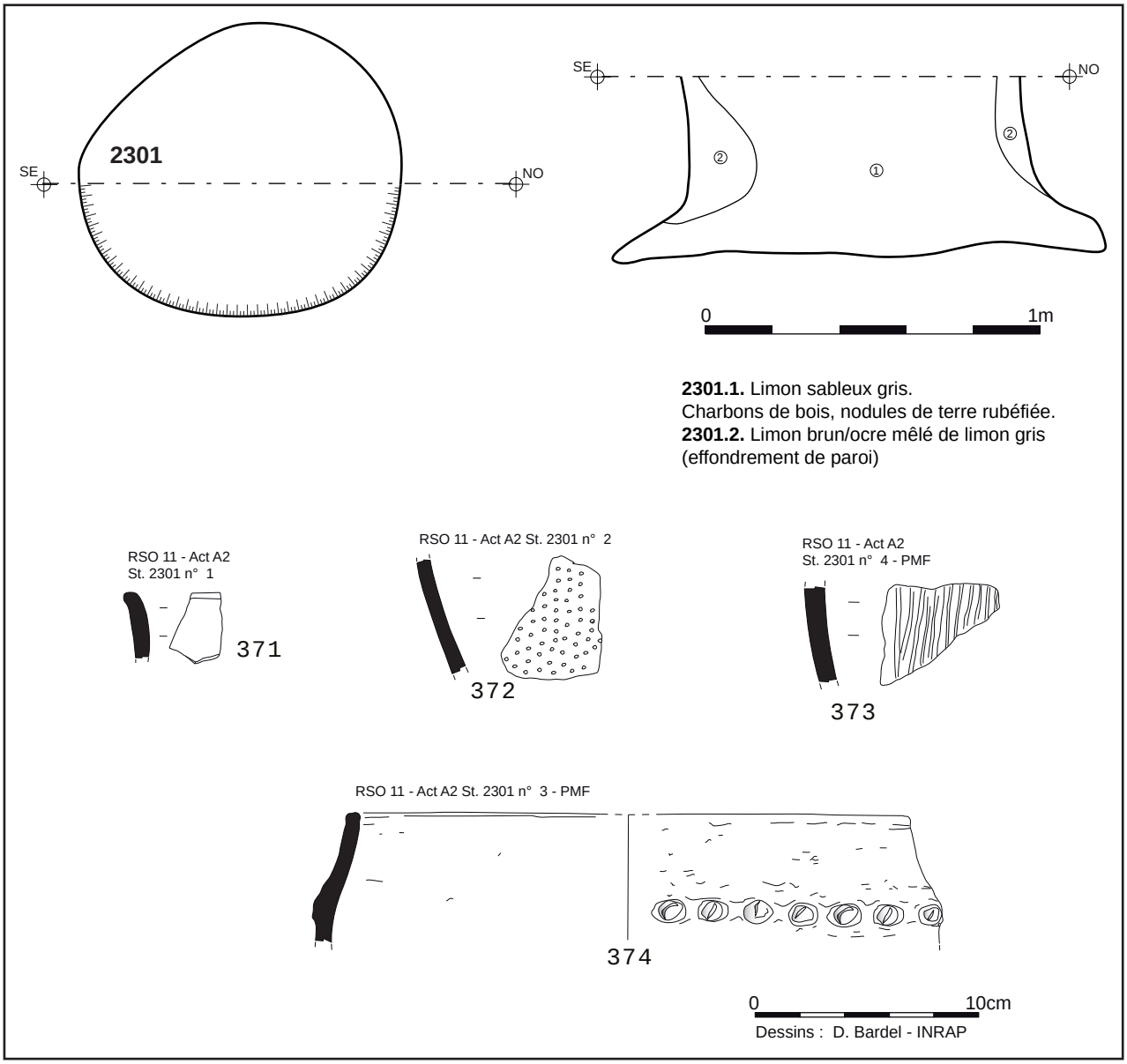

Fig. 166 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupe stratigraphique de la structure 2301 (céramique).
© Guillaume Pâques, David Bardel, Jean-François Geoffroy - Inrap.

358. (inv. 2012.7). Fragment de panse d'un type indéterminé, couverte d'impressions (**fig. 164**).
359. (inv. 2012.1). Fragment d'écuelle à épaulement à bord en bourrelet arrondi (**fig. 164**).
360. (inv. 2136.8). Fragment de jatte carénée à bord épaissi en bourrelet décorée d'une ligne d'impressions digitées (**fig. 165**).
361. (inv. 2136.4). Fragment de d'écuelle carénée à bord arrondi (**fig. 165**).
362. (inv. 2136.5). Fragment de d'écuelle carénée à bord arrondi (**fig. 165**).
363. (inv. 2136.10). Fragment de panse d'un type indéterminé, couverte d'impressions digitées (**fig. 165**).
364. (inv. 2136.2). Fragment d'encolure de gobelet caréné à bord arrondi déversé, lignes incisées (**fig. 165**).
365. (inv. 2136.11). Fragment d'une écuelle carénée à lignes incisées (**fig. 165**).
366. (inv. 2136.9). Fragment de panse d'un type indéterminé, couverte d'impressions digitées (**fig. 165**).
367. (inv. 2136.1). Fond et panse d'une bouteille carénée, couverte d'impressions digitées (**fig. 165**).
368. (inv. 2136.6). Fragment de bord épaissi d'un type indéterminé, lignes incisées (**fig. 165**).

369. (inv. 2136.7). Fragment de bord épaissi d'un type indéterminé (**fig. 165**).
370. (inv. 2136.3). Fragment de jatte à profil arrondi/caréné, à bord aminci (**fig. 165**).
371. (inv. 2301.1). Fragment de bord épaissi subvertical d'un type indéterminé (**fig. 166**).
372. (inv. 2301.2). Fragment de panse d'un type indéterminé, couverte d'impressions digitées (**fig. 166**).
373. (inv. 2301.4). Fragment de panse d'un type indéterminé, peignée grossièrement (**fig. 166**).
374. (inv. 2301.3). Fragment d'un pot caréné à bord aplati avec ligne d'impressions digitées (**fig. 166**).

Le puits 2520 (**fig. 167**)
En surface, cette structure se présente comme un vague cercle auréolé d'environ 7,20 m de diamètre. Il a été sondé sur un peu moins de 1,50 m de profondeur. Le sondage semble mettre en évidence un profil classique d'entonnoir si l'on considère que les strates 1 et 3 (les plus profondes observées) correspondent à des effondrements de parois. L'ensemble du comblement est constitué de strates de limons gris à brun plus ou moins foncé mais la particularité de cette structure est de présenter de nombreuses fines couches de sédiments hydromorphes et des inclusions de charbon de bois ou de terre cuite. Le comblement de ce puits a dû être long, du moins dans sa partie supérieure. Quelques fragments de céramique ont été mise au jour et datés du Haalstatt D/La Tène ancienne (650/400).

Fig. 167 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, clichés de la coupe stratigraphique de la structure 2520.
© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Les autres structures en relation avec l'habitat A1.2a

N° st.	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
1711	Ovale	0.52	0.60	0.15	Cuvette irrégulière	Limon sableux gris clair	-	-	0/1/2
1712	Circulaire	0.37	0.37	0.18	Cuvette irrégulière	Limon sableux gris clair à blanchâtre	Charbons de bois	-	0/1/2
1713	« Circulaire »	0.60	0.60	0.29	« V » irrégulier	Limon sableux gris clair à blanchâtre	-	-	0/1/2
1714	« Circulaire »	0.70	0.70	0.18	Cuvette	Limon sableux gris clair à gris foncé-brun	-	-	0/1/2
1869	« Circulaire »	0.36	0.36	0.23	« V »	Limon sableux gris fobcé à brun clair	Charbons de bois	-	0/1/2
1870	Ovale	0.44	0.53	0.24	Cuvette	Limon sableux gris fobcé à brun clair	Charbons de bois	-	0/1/2
1871	Rectangulaire	0.58	0.65	0.30	Cuvette	Limon sableux gris clair	Charbons de bois	-	0/1/2
2065	« Rectangulaire »	0.67	1.18	0.58	Parois abruptes	Limon sableux gris foncé à brun foncé	Nodules de terre cuite	-	0/1/2
2099	Circulaire	0.3	0.3	0.18	Cuvettes à parois verticales	Limon sableux gris	-	-	0/1/2
2100	Ovale	0.40	0.54	0.17	Parois irrégulières	Limon sableux gris plus ou moins foncé	Charbons de bois et terre cuite	Céramique	0/1/2
2101	Circulaire	0.33	0.33	0.07	Cuvette	Limon sableux gris clair à gris foncé	Charbons de bois et terre cuite	Céramique	0/1/2
2102	« Circulaire »	0.41	0.41	0.19	Cuvette	Limon sableux gris clair à brun clair	-	-	0/1/2
2105	Circulaire	2.05	2.05	0.12	Fond irrégulier	Limon sableux gris clair à brun clair	Charbons de bois	Céramique	0/1/2
2107	« Circulaire »	0.4	0.4	0.08	Cuvette	Limon sableux gris très clair	Charbons de bois	Céramique	0/1/2
2108	« Circulaire »	0.27	0.27	0.12	Parois verticales et fond plat	Limon sableux gris clair	Charbons de bois	-	0/1/2
2109	Ovale resséré	0.40	0.92	0.21	Cuvette surcreusée (TP ?)	Limon sableux gris clair	Charbons de bois et terre cuite	-	0/1/2
2110	« Rectangulaire »	0.51	1.58	0.21	Parois 45° et fond plat	Limon argileux gris	-	-	0/1/2
2136	Circulaire	1.05	1.05	0.67	Parois droites s'élargissant vers le fond plat.	Limon sableux plus ou moins gris	Charbons de bois, terre cuite et terre rubéfiée	Céramique, grès et silex	0/1/2
2139	Informe	0.52	0.61	0.08	Cuvette	Limon gris clair	Charbons de bois	Céramique	0/1/2
2144	« Circulaire »	0.33	0.33	0.04	Parois verticales et fond plat	Limon sableux gris clair	Charbons de bois	-	0/1/2
2145	Circulaire	0.71	0.71	0.14	Cuvette	Limon sableux gris clair	Terre rubéfiée	-	0/1/2
2146	Informe	0.66	0.87	0.17	Parois irrégulière et fond bombé	Limon sableux gris clair	Charbons de bois et terre rubéfiée	Céramique et silex	0/1/2
2170	« Circulaire »	0.86	0.86	0.20	« Cuvette »	Limon sableux gris clair	Charbons de bois	Céramique	0/1/2
2171	Informe	0.75	0.88	0.24	Cuvette	Limon sableux gris très clair à brun clair	-	-	0/1/2
2176	Circulaire	0.95	0.95	0.32	Parois verticales et fond plat	Limon argilo-sableux noirâtre	Charbons de bois et trre cuite	Céramique et faune	0/1/2
2179	Informe	0.87	1.24	0.64 max.	TP dans fosse en cuvette	Limon sableux	Charbons de bois	Grès	0/1/2
2181	« Circulaire »	0.56	0.56	0.18	Cuvette parois irrégulières	Limon argileux brun-gris	Charbons de bois et terre rubéfiée	Céramique	0/1/2
2185	Circulaire	0.41	0.41	0.26	En « U »	Limon sableux gris clair	Charbons de bois	-	0/1/2
2186	« Circulaire »	1.09	1.09	0.47	Cuvette	Limon sableux gris à brun clair	Charbons de bois	-	0/1/2

2188	Circulaire	0.33	0.33	0.30	En « U »	Limon assez argileux gris clair à blanchâtre	-	-	0/1/2
2283	« Carré » à angles arrondis	0.7	0.7	0.09	Parois verticales et fond plat	Limon sableux gris clair	Charbons de bois et terre rubéfiée	Céramique	0/1/2
2435	« Rectangulaire »	1.15	1.61	0.27	Cuvette à fond bombé	Limon argileux orange	-	-	0/1/2
2445	Circulaire	0.73	0.73	0.21	Cuvette	Limon sableux gris	Charbons de bois	Céramique	0/1/2
2472	« circulaire »	0.31	0.31	0.20	Parois droites et fond plat	Limon assez sableux gris à blanchâtre	-	-	0/1/2
2478	Circulaire	0.24	0.24	0.15	Parois abruptes à fond plat oblique	Limon sableux gris sombre	Charbons de bois et terre cuite rouge	-	0/1/2
2479	Circulaire	0.3	0.3	0.24	Parois droites et fond plat	Limon sableux gris sombre	Charbons de bois et terre cuite rouge	Céramique	0/1/2
2481	Circulaire	0.3	0.3	0.12					
	Parois droites et fond plat	Limon sableux gris sombre	Charbons de bois et terre cuite rouge	-	0/1/2				
2482	« Circulaire »	0.40	0.40	0.18	Parois droites et fond plat	Limon sableux gris sombre	Charbons de bois et terre cuite rouge	-	0/1/2
2483	Ovale	0.40	0.47	0.08	Parois plutôt droites et fond plat	Limon sableux gris sombre	Charbons de bois, terre cuite rouge et grès	-	0/1/2
2485	Ovale	0.4	0.49	0.13	Parois droites et fond plat	Limon sableux gris sombre	Charbons de bois et terre cuite rouge	Esquille d'os	0/1/2
2492	Circulaire	0.2	0.2	0.09	Cuvette	Limon argilo-sableux gris sombre	Nodules de terre cuite rose/rouge	-	0/1/2
2493	« Ovale »	0.36	0.48	0.13	Cuvette	Limon sableux gris clair à brun clair	-	-	0/1/2
2531	Circulaire	0.25	0.25	0.21	Parois droites et fond surcreusé	Limon sableux gris clair	-	-	0/1/2
2532	Ovale	0.24	0.29	0.19	Parois droites et fond plat	Limon sableux gris	-	-	0/1/2
2533	Ovale	0.29	0.36	0.12	Parois droites et fond plat	Limon sableux gris	-	-	0/1/2
2534	Ovale	0.23	0.27	0.07	Cuvette à parois irrégulière	Limon sableux gris	-	-	0/1/2
2535	Circulaire	0.28	0.28	0.05	Cuvette à parois irrégulière	Limon sableux gris	-	-	0/1/2
2536	Ovale	0.20	0.25	0.09	Parois droites et fond plat	Limon sableux gris	Charbons de bois	-	0/1/2
2537	Circulaire	0.26	0.26	0.07	Cuvette à fond plat oblique	Limon sableux gris	-	-	0/1/2
2538	Circulaire	0.21	0.21	0.09	Parois droites et fond plat	Limon sableux gris	-	-	0/1/2

Tab. 27 : les autres structures en relation avec l'habitat A1.2a.
© Jean-François Geoffroy.

Les autres structures en relation avec l'habitat A1.2b

N° st.	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
1897	« Circulaire »	1.51	1.51	0.44	Parois à 45° qui s'évasent et fond plat	Limon brun-gris	Charbons de bois	-	0/1/2
2198	Informe	1.18	-	0.18	Cuvette	Limon gris clair à brun clair	-	-	0/1/2
2200	Carré	1.17	1.17	0.30	Cuvette à replat	Limon gris clair à brun clair	-	-	0/1/2
2206	« Circulaire »	0.23	0.23	0.07	Parois droites et fond plat	Limon sableux gris clair	Charbons de bois	-	0/1/2
2208	Circulaire	0.31	0.31	0.07	Parois droites et fond plat	Limon sableux gris clair	Charbons de bois	-	0/1/2
2209	« Rectangulaire »	0.48	1.44	0.10	Parois inclinées et fond légèrement bombé	Limon sableux gris clair	Charbons de bois	-	0/1/2
2308	Circulaire	0.27	0.27	0.06	Parois droites et fond plat	Limon sableux gris clair	Charbons de bois	-	0/1/2

Tab. 28 : les autres structures en relation avec l'habitat A1.2b.
© Jean-François Geoffroy.

Les autres structures en relation avec l'habitat A1.2c

N° st.	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
1623	« Ovale »	0.85	1.42	0.18	Cuvette	Limon argileux gris foncé	Terre cuite	-	0/1/2
1624	Non fouillée								
1975	« Circulaire »	0.54	0.54	0.16	Cuvette	Limon sableux gris clair à brun clair	-	-	0/1/2
1976	Ovale	0.32	0.43	0.13	Cuvette	Limon sableux gris clair	-	-	0/1/2
1977	« Circulaire »	1.37	1.37	0.25	Cuvette	Limon sableux gris	Charbon de bois et terre cuite	Céramique, esquille osseuse et percuteur brûlé	0/1/2
1978	Non fouillée								
1979	Ovale	1.55	1.25	0.32	Cuvette	Limon sableux gris assez sombre,	Terre cuite roue-beige	-	0/1/2
1982	« Circulaire »	0.68	0.68	0.21	Cuvette	Limon sableux gris clair à beige	Charbons de bois	Grès	0/1/2
1988	Patatoïde	-	1.90	0.56	Cuvette	Limon gris clair à gris moyen-brun clair	-	-	0/1/2
1989	« Circulaire »	0.46	0.46	0.22	Cuvette	Limon sableux gris clair à gris très clair	Charbons de bois et terre cuite	-	0/1/2
1990	Ovale	0.47	0.61	0.05	Double cuvette	Limon trés sableux gris clair à nuances noirâtres	Charbons de bois et terre cuite	Céramique	0/1/2
1991	Ovale	0.51	0.65	0.26	Cuvette	Limon sableux gris clair à brun clair	-	-	0/1/2
1994	« Carré »	0.46	0.46	0.15	Parois plutôt droites et fond plat	Limon sableux gris très clair à clair	Chqrbons de bois	Céramique	0/1/2
1997	« Circulaire »	0.69	0.69	0.14	Cuvette	Limon trés sableux gris brun foncé à gris clair	-	Céramique et lithique	0/1/2
2002	« Ovale »	0.92	1.48	0.36	Cuvette	Limon sableux gris-brun clair	Charbons de bois et terre rubéfiée	-	0/1/2
2006	Ovale	0.4	0.69	0.06	Cuvette	Limon trés sableux gris moyen	Charbons de bois et terre rubéfiée	Céramique brulée	0/1/2
2008	Rectangulaire	0.62	1.41	0.24	Parois droites et fond plat	Limon sableux gris foncé	Charbons de bois et terre cuite	-	0/1/2
2014	Non fouillée								
2052	« Circulaire »	0.6	0.6	0.34	Cuvette	Limon peu sableux brun à gris clair à trés clair	Charbons de bois et terre cuite	-	0/1/2
2281	Ovale	0.26	0.41	0.09	Triple cuvette	Limon argilo-sableux gris	-	-	0/1/2
2282	Ovale	0.45	0.66	0.60	Trou de poteau bien marqué	Comblement complexe, voir figure sur CD	Charbons de bois	-	0/1/2
2295	Circulaire	0.27	0.27	0.14	Parois abruptes et fond plat oblique	Limon assez sableux gris	-	-	0/1/2
2296	Ovale	0.31	0.44	0.14	Cuvette	Limon argilo-sableux brassé, gris bleuté et orangé	Terre cuite noire	Lithique	0/1/2
2297	Circulaire	0.25	0.25	0.03	Parois verti-cales et fond plat	Limon sableux gris	-	-	0/1/2
2465	Circulaire	0.14	0.14	0.09	Parois verti-cales et fond plat	Limon sableux gris assez sombre	-	-	0/1/2
2488	« Circulaire »	0.19	0.19	0.12	En « U »	Limon sableux gris	-	-	0/1/2
2489	Circulaire	0.21	0.14	0.15	Parois verti-cales et fond plat	Limon sableux gris	-	-	0/1/2
2490	Ovale	0.23	0.31	0.26	Parois verti-cales et fond plat	Limon sableux gris	-	-	0/1/2
2491	Ovale	0.42	0.51	0.24	Parois verti-cales et fond plat	Limon sableux gris			0/1/2

2502	Patatoïde	0.47	0.86	0.19	Cuvette à replat	Limon assez sableux gris assez sombre	Terre cuite rouge	-	0/1/2
2503	Ovale	0.26	0.43	0.10	Cuvette	Limon sableux gris très pâle	-	Grès	0/1/2
2505	Ovale	0.20	0.23	0.03	Parois verticales et fond plat	Limon argilo-sableux gris clair mélé de limon orangé			0/1/2
2551	Ovale	0.20	0.24	0.19	« U » déformé	Limon sableux gris	-	-	0/1/2
2559	Circulaire	0.22	0.22	0.13	Parois verticales et fond plat oblique	Limon sableux gris clair à blanchâtre	-	-	0/1/2
2563	Ovale	0.21	0.25	0.26	En « U »	Limon sableux gris clair à blanchâtre	-	-	0/1/2

Tab. 29 : les autres structures en relation avec l'habitat A1.2c.
© Jean-François Geoffroy.

2.4.1.7. Les tombes 2395/2396 et 2452 – phase 3 (à partir de 260)

Cette phase semble marquée par l'implantation de deux tombes. À l'exception de ces deux structures funéraires, l'habitat n'a pas livré de mobilier de cette époque : soit le mobilier n'a pas été repéré à l'étude à cause de la trop grande fragmentation, soit l'habitat correspondant à cette phase est en-dehors de la surface décapée. On peut émettre l'hypothèse que durant cette phase une partie des bâtiments décrits précédemment continue à exister et que ce centre de vie continue à évoluer.

L'ensemble funéraire 2395/2396 (**fig. 168 à 170**)

Cette «tombe» se trouve au nord du secteur A1, non loin de la limite du décapage, à l'écart des bâtiments. Il s'agit plutôt d'un « complexe funéraire » ou « ensemble funéraire » composé d'un petit enclos carré au sein duquel se trouve une seule tombe. Elle se situe dans l'angle oriental du petit enclos plus ou moins carré aux angles arrondis ; cet enclos mesure environ 14 m de côté. Sa datation reste large (260-30 avant notre ère).
Le fossé 2396 est bien marqué. Il présente grossièrement un profil en « V » à fond plat étroit ou en cuvette ; il mesure à l'ouverture environ 1,40 m pour une profondeur souvent proche de plus ou moins 1 m. On peut diviser son comblement en deux parties : une première partie correspond au comblement lent du fond du fossé et se compose de strates plus ou moins fines de limon sableux gris ou brun plutôt clair entrecoupé de fines couches hydromorphes (gris très clair) ; la seconde partie correspond au comblement final du fossé, les strates sont plus épaisses, plus homogènes et plus foncées (brun ou gris).
L'examen des coupes stratigraphiques permet de penser qu'un «tumulus» a pu recouvrir l'intérieur de l'enclos pour ainsi offrir une visibilité à la structure. En effet, on a l'impression que certaines unités stratigraphiques déversées dans le fossé proviennent de l'intérieur de l'enclos (ex. SP 173, 175).
Cette lecture permet aussi d'émettre l'hypothèse que le fossé a pu être entretenu et recreusé pour perpétuer la visibilité de l'enclos funéraire (ex. SP 166, 167).
Dans tous les cas, le comblement en fins lits dans sa partie inférieure témoigne d'une tombe qui a dû rester très longtemps visible par son fossé ouvert. Nous verrons qu'elle a même était épargnée par les fossés creusés postérieurement.
Ce fossé, largement sondé, n'a livré que très peu de mobilier, quelques grammes de céramique à l'aspect gaulois mais de datation indéterminée.

St 2396

P1, P2 et **P3.** Litages hydromorphes.

2396.1. Limon compact et homogène, brun plus ou moins foncé, avec litages blanchâtres (parfois gris-bleuté). FeOMn diffus. Quelques inclusions épars de charbons de bois.
2396.2. Limon sableux brun plus ou moins foncé à gris clair, plus ou moins compact et hétérogène. Poches blanchâtres ou gris-bleutées oxydées parfois sous forme de fin litage. FeOMn épars (parfois concentrés au sommet de la strate). Petite quantité de charbons de bois et de terre cuite épars. Cette strate pourrait s'apparenter à certains endroits comme un effondrement de parois.
2396.3. Limon sableux gris clair (parfois trés clair) à brun clair, compact et homogène avec poches blanchâtres ou gris - gris-bleuté (oxydées à certains endroits), parfois hétérogène, FeOMn épars (concentration parfois en haut de la strate). Petite quantité de charbons de bois et de terre cuite ou de terre rubéfiée épars.
2396.4. Limon sableux brun ou gris clair à très clair, avec poches hydromorphes, plus ou moins compact et hétérogène. FeOMn diffus. Poches blanchâtres. Poches gris-bleu parfois oxydées. Petite quantité de petits charbons de bois. Petits nodules de terre cuite et de terre rubéfiée épars.
2396.5. Limon sableux gris plus ou moins foncé à brun clair avec poches blanchâtres hydromorphes, compact et hétérogène. FeOMn diffus. Petite quantité de petits à moyens charbons de bois. Petits points de terre cuite et terre rubéfiée épars.
2396.6. Limon sableux compact et hétérogène, gris plus ou moins foncé à brun clair. Nombreuses petites poches gris/bleu oxydées. FeOMn diffus. Micro tessons de céramique. Faune.
2396.7. Limon compact et hétérogène, gris clair à brun clair. FeOMn diffus.

st 2399

2399.1. Limon sableux gris très clair, compact et homogène. FeOMn épars. Petite quantité de charbons de bois épars.

St 2396. Sd. 172. Coupe nord-sud

St 2396. Sd. 175. Coupe sud/ouest - nord/est

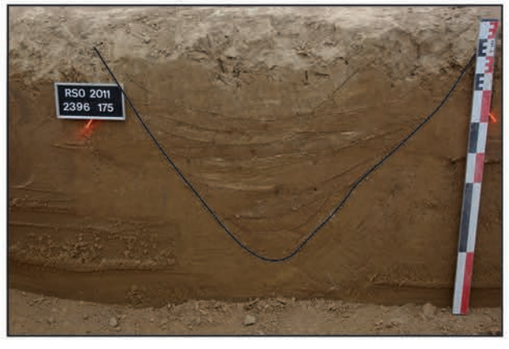

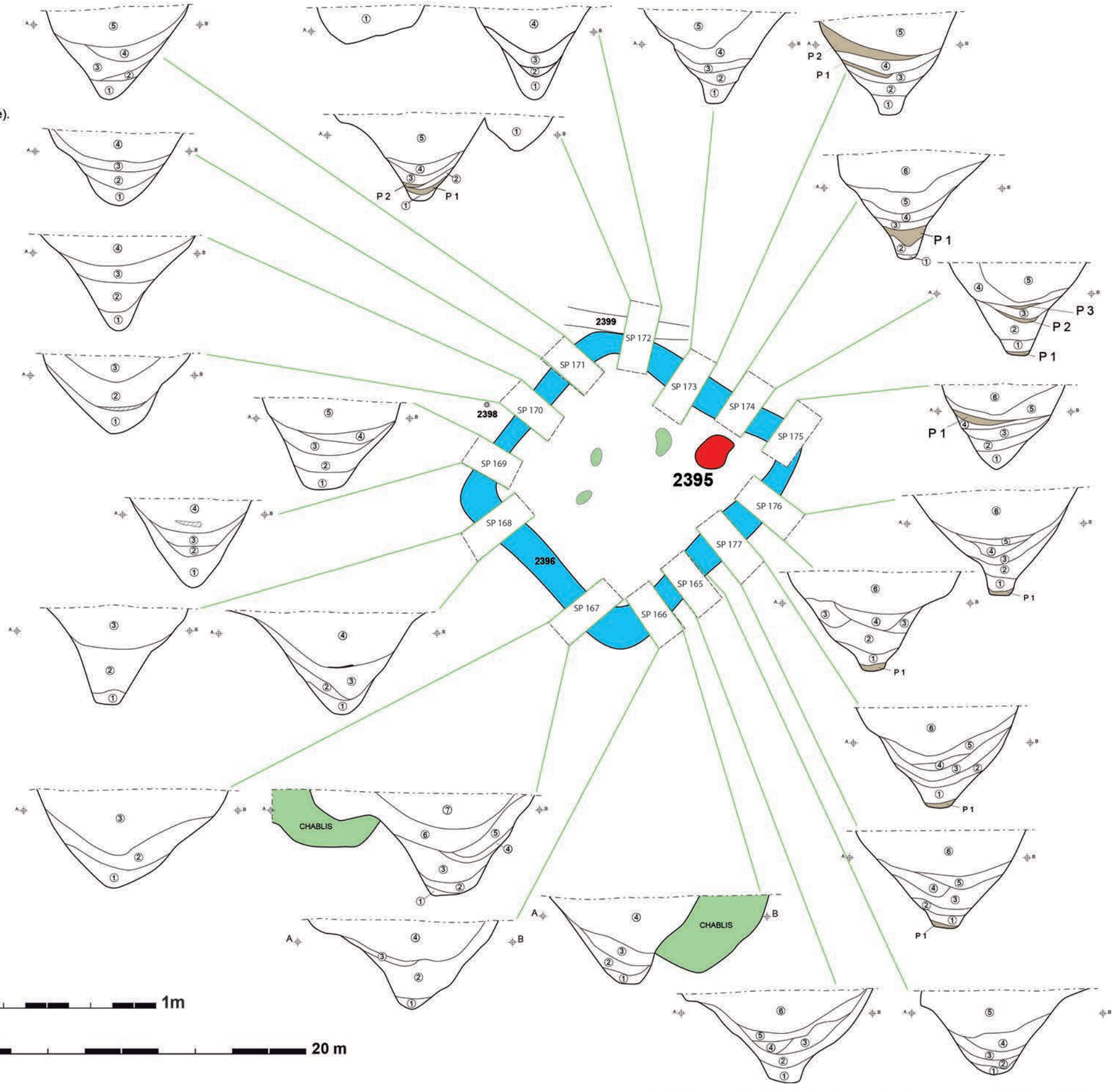

Fig.168 Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, enclos funéraire 2396 (tombe 2395).
© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

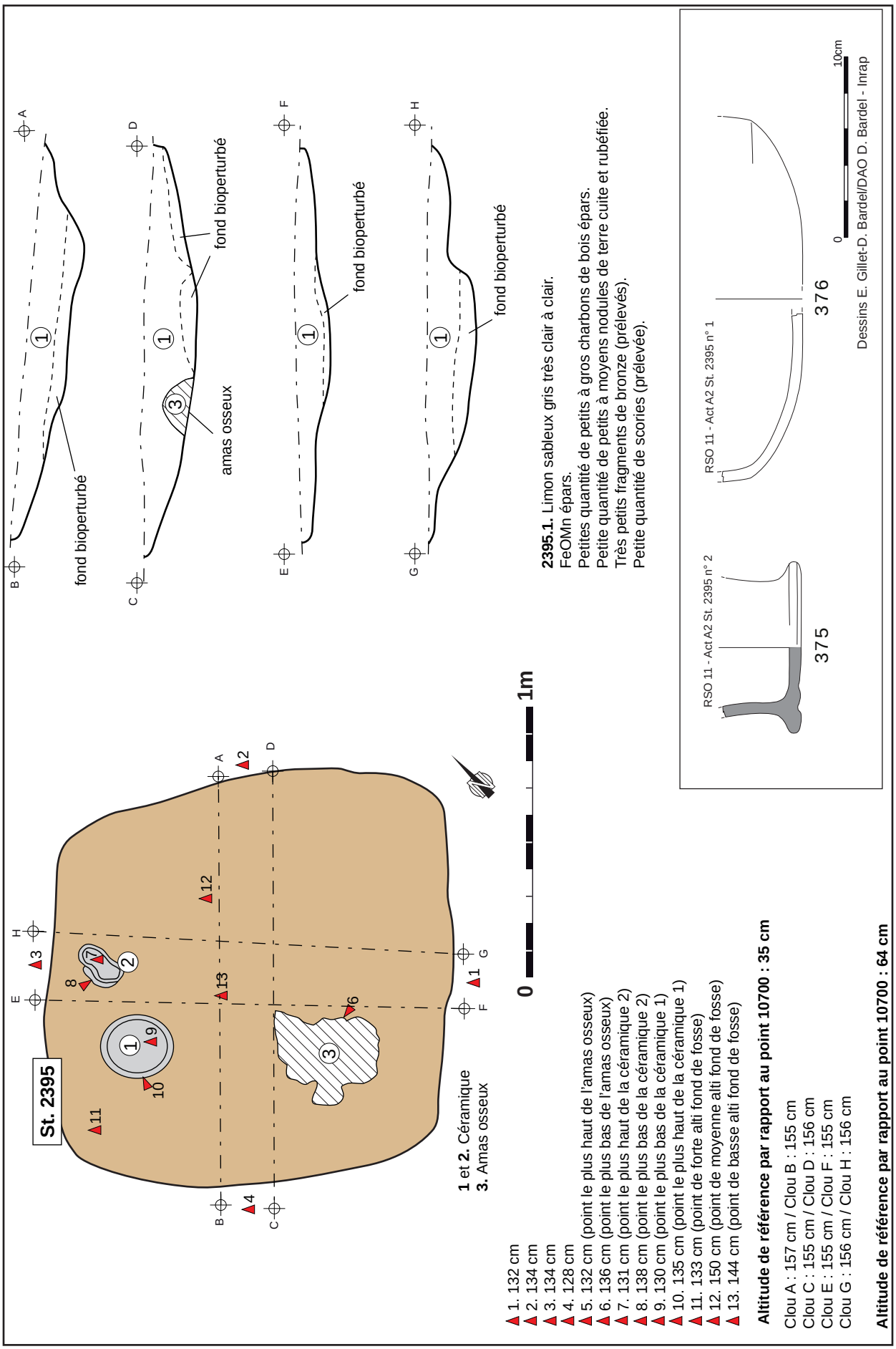

Fig. 169 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, tombe 2395 (avec céramiques).

© Guillaume Pâques, Sophie Oudry, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Fig. 170 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, clichés de la tombe 2395.
© Guillaume Pâques, Sophie Oudry, Jean-François Geoffroy - Inrap.

La tombe 2395 en elle-même présente un état de conservation très moyen en comparaison du fossé de pourtour.

Rappel des caractéristiques de la tombe (**fig. 169**)
Fosse de forme carrée (150 cm de côté ; profondeur maximale : 16 cm), les angles suivent les points cardinaux ; le fond est en cuvette et les parois sont obliques. Les restes osseux, regroupés en un amas de forme irrégulière, sont localisés dans le quart sud et sont accompagnés, dans la partie ouest, de deux céramiques.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
L'amas osseux a été prélevé sur une pelle en vue d'une fouille ultérieure ; malheureusement le prélèvement est manifestement incomplet (**fig. 169**) : l'amas mesurait 36 x 30 cm sur le terrain et il n'en reste que 28 x 23 cm. La présence de plusieurs os sur les côtés du prélèvement confirme cette disparition d'une partie des os.
L'ensemble a donc été tamisé par tiers géographiques ; la conservation est moyenne.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

Stade de combustion
La crémation est complète : les os présentent une couleur uniformément blanche.

Contenu du dépôt (**tab. 30**)
Poids global du dépôt osseux : 741,7 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 9,2 % (**fig. 171**)
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : un fragment de fer (clou ?) attaché à un os (7,2 g).
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

Mode de dépôt de l'amas osseux
Le mode de dépôt des os n'est pas restituable ; tout au plus peut-on dire que les os n'ont pas été déposés dans un contenant pérenne.

Poids en grammes	Tombe / os st. 2395	niveau sup	tiers S	tiers NO	tiers E	Total
	crâne	8,0	16,3	27,7	16,3	
	mandibule					
	dents supérieures					
	dents inférieures					
	dents indéterminées					
	os hyoïde					
	osselets de l'oreille					
	cartilage calcifié					
	Total tête	**8,0**	**16,3**	**27,7**	**16,3**	**68,3**
	atlas					
	axis					
	vertèbres (C3 à C7)					
	vertèbres thoraciques					
	vertèbres lombaires					
	vertèbres indéterminées	1,6	0,6	9,9		
	sacrum					
	coccyx					
	côtes	0,9	2,4	4,6	0,8	
	sternum					
	Total tronc	2,5	3,0	14,5	0,8	20,8
	clavicule					
	scapula					
	humérus		3,1	3,7	3,7	
	radius					
	ulna			1,7		
	carpe		1,2			
	métacarpe					
	phalanges des mains					
	membres supérieurs indéterminés		2,2	7,1		
	Total membres supérieurs	**0,0**	**6,5**	**12,5**	**3,7**	**22,7**
	coxal					
	fémur	8,7	12,0	4,3	10,6	
	pâtella			5,7		
	tibia	9,6	8,9	1,6		
	fibula			1,1		
	tarse					
	métatarse					
	phalanges des pieds					
	sésamoïdes					
	membres inférieurs indéterminés					
	Total membres inférieurs	**18,3**	**20,9**	**12,7**	**10,6**	**62,5**
	Total fragments ou os déterminés	**28,8**	**46,7**	**67,4**	**31,4**	**174,3**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds			1,4	0,6	
	ossements indéterminés	112,9	120,2	259,2	73,1	565,4
	Total fragments ou os indéterminés	**112,9**	**120,2**	**260,6**	**73,7**	**567,4**
	Poids total	**141,7**	**166,9**	**328,0**	**105,1**	**741,7**

Tab. 30 : Composition du dépôt de la tombe 2395 en grammes.
© Sophie Oudry.

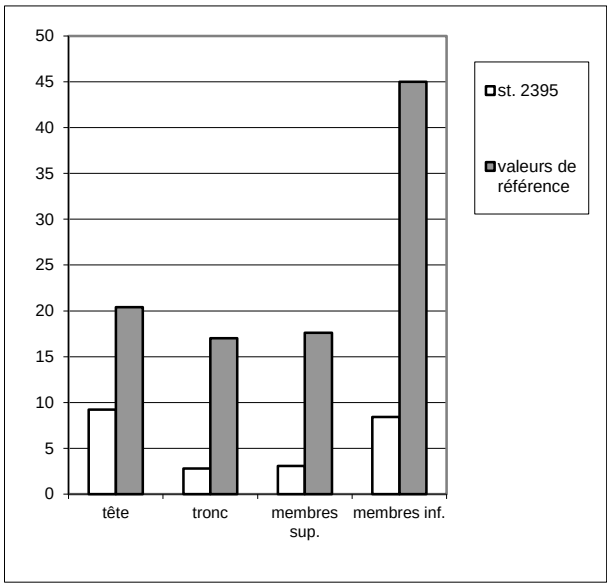

Fig. 171 : Indices pondéraux de la tombe 2395 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Dynamique de composition du dépôt
Le poids global du dépôt osseux est moyen (741 g) et correspond à peine à la moitié des restes osseux attendus à l'issue de la crémation d'un adulte. La proportion d'ossements indéterminés est importante : 565 g, soit 76 % du poids total, n'ont pu être identifiés. Les parts des différents secteurs anatomiques sont donc réduites et inférieures aux chiffres théoriques ; c'est le cas par exemple du crâne qui ne représente que 9,2 % du poids total au lieu des 20,8 % attendus. Seuls les os du pied et de la ceinture scapulaire n'ont pas été observés ; la présence de racines de dents indique cependant qu'aucune sélection n'a été faite par la taille des fragments. Il ne semble pas y avoir de répartition géographique particulière.

Le viatique céramique se compose de 2 vases (1 forme basse et une forme haute), fortement arasés (**fig. 169**).
375. (inv. 2395.2). Fond de bouteille, en pâte fine sombre (dég. quartz), modelée et tournassée. Fond à languette légèrement surélevé (forme haute).
Les vases ont été déposés sur le sol de la tombe et les fonds restant ne manifestent ni basculement, ni écrasement, privilégiant ainsi un comblement rapide de la fosse.
376. (inv. 2395.1). Fond de jatte ou écuelle à carène arrondie de type indéterminé, en pâte fine (dég. quartz et chamotte), modelée. Forme arasée.

La datation absolue de cette tombe reste large, elle a été datée par David Bardel de la Tène C ou D (260/30 av. notre ère) ; de là à penser qu'elle soit restée visible dans le paysage plus de 200 ans est peu envisageable.

La tombe 2452 (**fig. 172 et 173**)

Rappel des caractéristiques de la tombe
Cette tombe est coupée par le fossé 1930/2266.
La fosse est grossièrement rectangulaire (1,64 sur 1,28 m) et peu profonde (environ 15 cm) ; orientée nord-est / sud-ouest. Le fond est irrégulier et les parois sont obliques. Elle est comblée d'un limon ocre-brun contenant des inclusions de charbons de bois.
Les restes osseux sont accompagnés de sept céramiques, d'un objet en fer indéterminé, d'un fragment d'anneau en verre et de dents de faune.

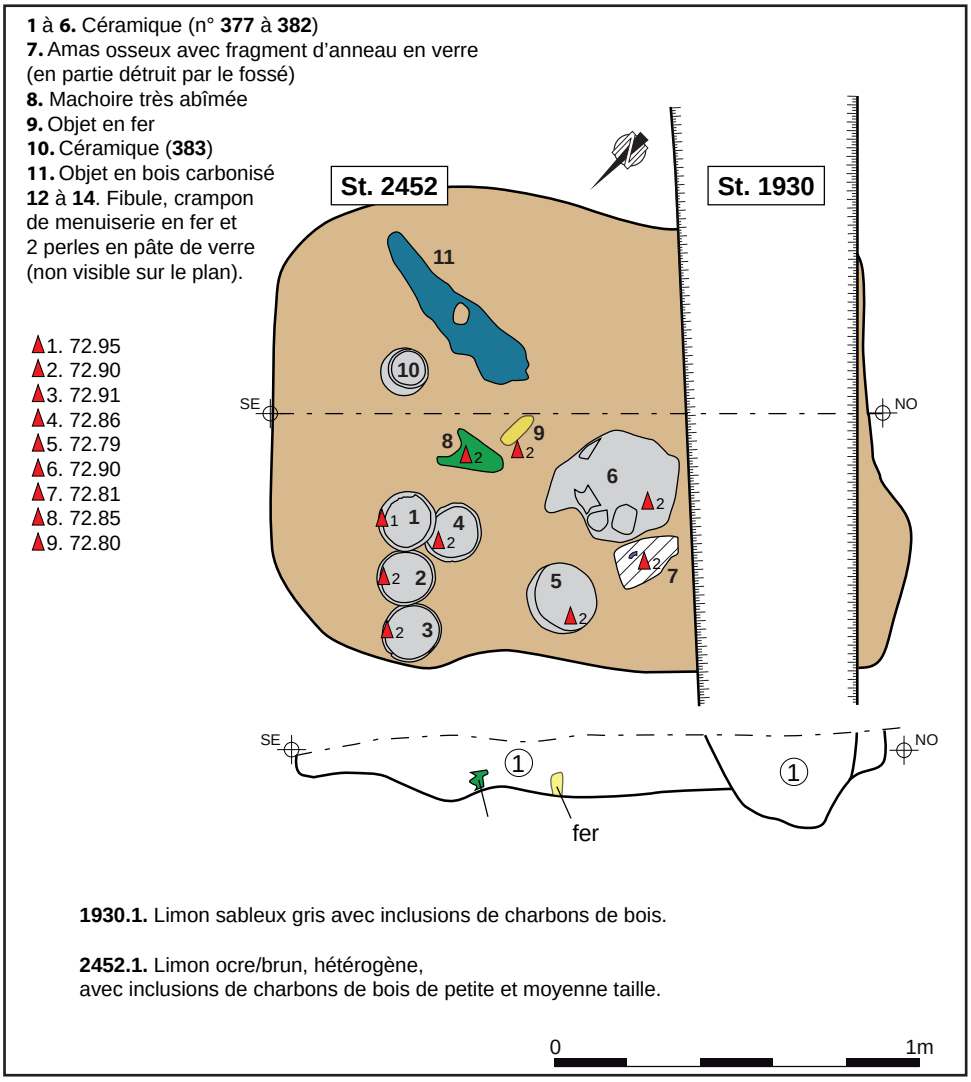

Fig. 172 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, tombe 2452.
© Jean-François Geoffroy - Inrap.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
L'amas osseux, de forme quadrangulaire (18 x 16 cm), a été prélevé en bloc en vue d'une fouille ultérieure. Il manque vraisemblablement un angle de l'amas (**fig. 174**). L'épaisseur de l'amas n'excède pas 3.5 cm et deux niveaux de démontage ont été nécessaires. La conservation des os est mauvaise : la majorité des ossements indéterminés ne mesure pas plus de 10 mm.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

Stade de combustion
La crémation est incomplète : si la majorité des os présente une couleur blanche, de nombreuses zones de couleur grise ou noire subsistent, notamment en face interne des os.

Contenu du dépôt (**tab. 31**)
Poids global du dépôt osseux : 201 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 28,4 % (**fig. 175**)
Faune : aucune faune parmi les os.
Mobilier : un fragment de fer (33,8 g), un tesson (4,6 g).
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

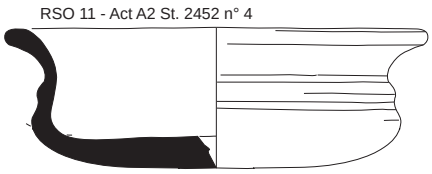

377

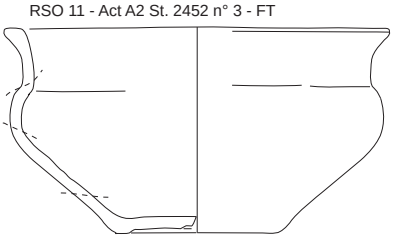

378

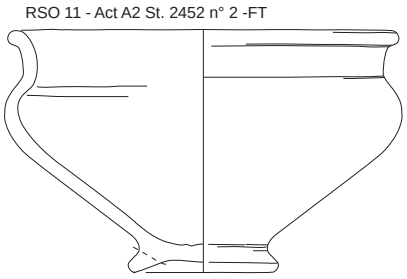

379

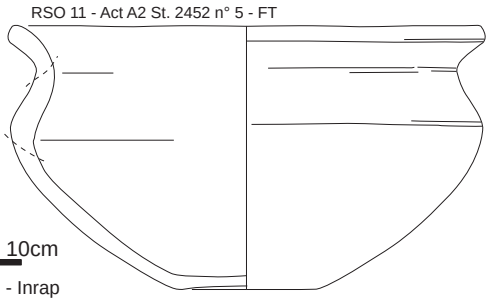

380

0 10cm

Dessins E. Gillet-D. Bardel / DAO D. Bardel - Inrap

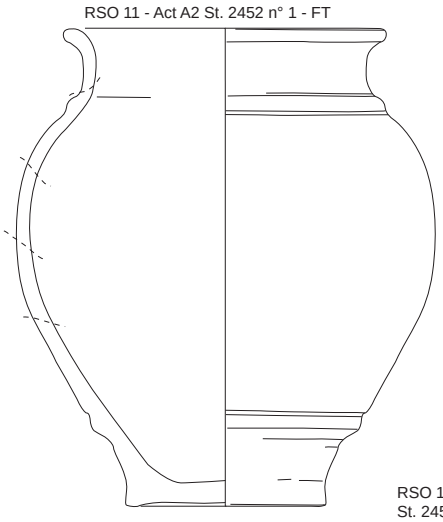

381

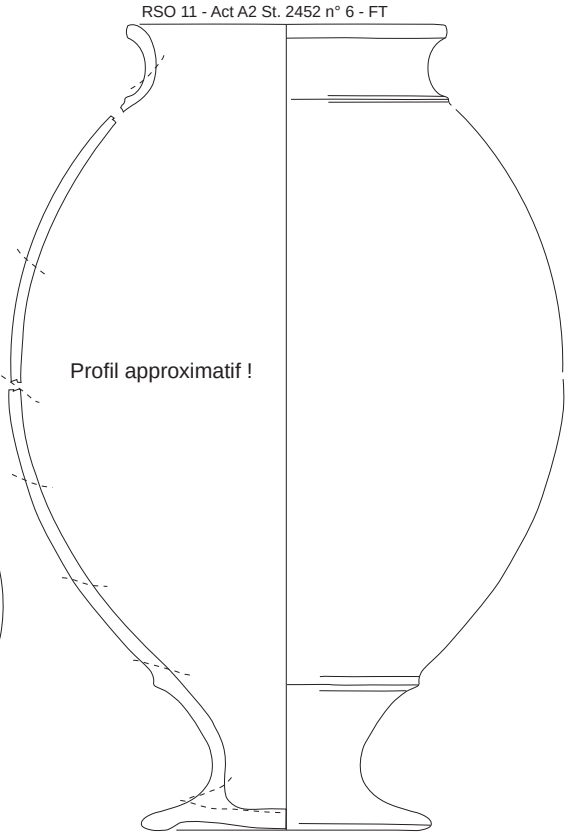

382

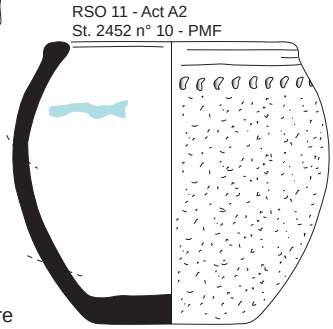

383

377. Jatte ouverte à carène arrondie surbaissée et lèvre déversée, en pâte fine, modelée.
Décor de cannelures et moulures.
378. Ecuelle à épaulement et ressaut haut et encolure subverticale, en pâte fine sableuse (deg. quartz), tournassée.
379. Ecuelle à épaulement haut et encolure subverticale, en pâte fine sableuse (deg. quartz), tournassée ou tournée (?). Fond annulaire surélevé.
380. écuelle à carène médiane et encolure courte déversée, en pâte fine alvéolaire, modelée.
381. Bouteille ovoïde à encolure courte subverticale, en pâte fine grise/sombre (deg. quartz et chamotte), modelée et tournassage externe.
Décor de baguettes et cannelures.
Fond légèrement surélevé.
382. Bouteille globulaire à pied rétréci et à encolure courte subverticale, en pâte fine sombre sableuse (deg. quartz), modelée et tournassée.
Décor de baguettes. Pied à languette large (forme haute, dessinée).
383 Pot ovoïde à bord en bourrelet, en pâte mi-fine alvéolaire, modelée.
Décor d'une ligne d'impression sous le bord (forme haute, dessinée).
Traces de caramels alimentaires sur le fond intérieur de la panse.

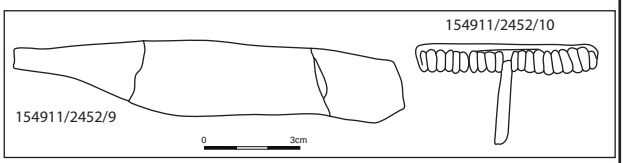

154911_2452_9. Couteau* en fer à soie dans le prolongement du dos, talon faiblement marqué, pointe manquante ; L. cons. 103, l. max. 20.
154911_2452_10. Fibule* en fer de schéma La Tène moyenne, ressorts à 2x10 spires, parties basses impactées ; L. cons. 27.

Fig. 173 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, tombe 2452 (mobilier céramique et métallique).

© David Bardel, Alexia Morel - Inrap.

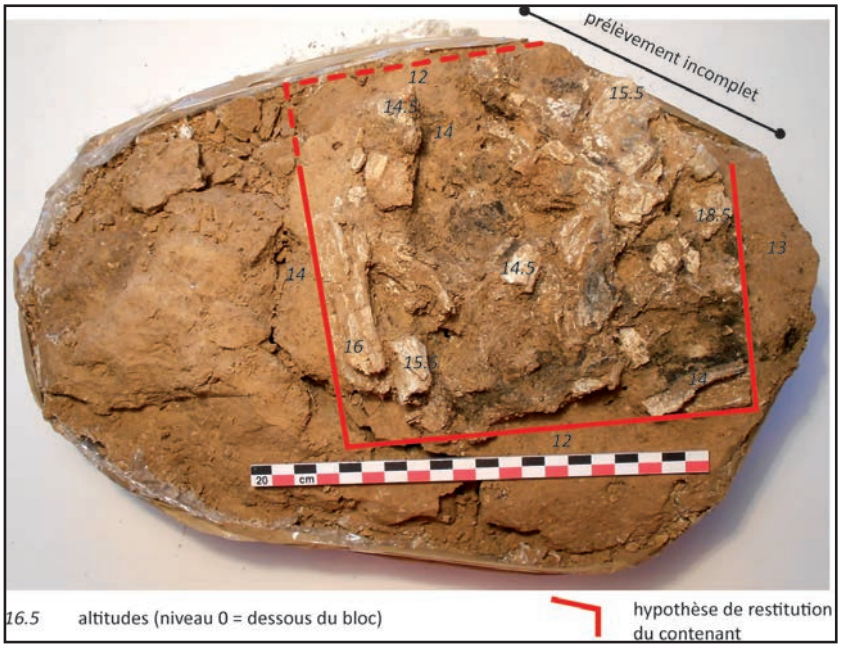

Fig. 174 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, tombe 2452, détail de l'amas osseux (en laboratoire).
© Sophie Oudry - Inrap.

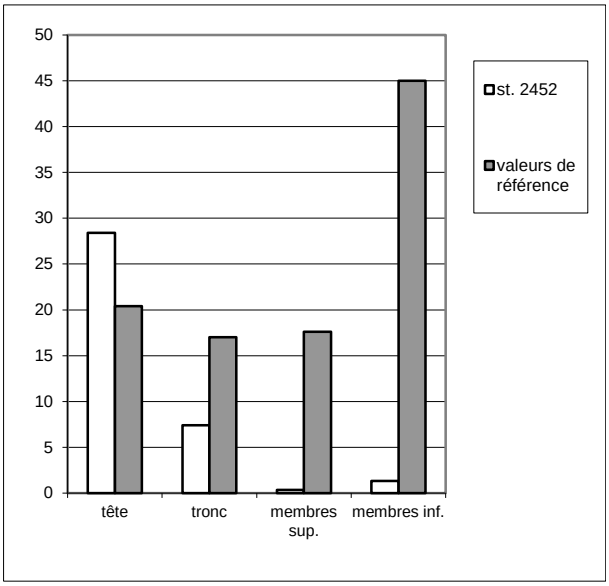

Fig. 175 : Indices pondéraux de la tombe 2452 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Mode de dépôt de l'amas osseux

Plusieurs éléments nous permettent de restituer un dépôt en contenant périssable à parois rigides et de forme quadrangulaire (cf. **fig. 174**) : des alignements d'os en partie droite ainsi que la verticalisation de certains fragments montrent la présence d'une contrainte imposée sur l'amas au moment de sa décomposition.

Dynamique de composition du dépôt

Le poids global du dépôt osseux est très faible (201 g) ; cela peut être dû à l'absence d'une partie de l'amas (angle tronqué), à l'arasement de la structure ainsi qu'à la mauvaise conservation des ossements. Une grande partie des os correspond à la partie spongieuse, ce qui accentue la dégradation des os dans le sédiment. La part des ossements indéterminés est toutefois restreinte par rapport à ce qui a été observé ailleurs sur le site : ils représentent 125 g, soit 62 % du poids global. De très nombreux secteurs anatomiques semblent être absents : les ceintures scapulaire et pelvienne, l'humérus, la main, le tibia, la fibula et le pied ne sont pas représentés ici. En revanche, le squelette céphalique est très présent : 28,4 % du poids total de l'amas osseux correspond à la tête. On peut donc clairement entrevoir

poids en grammes

Tombe / os st. 2452	niveau sup	dém 1	dém 2	Total
crâne	4,4	21,3	31,4	
mandibule				
dents supérieures				
dents inférieures				
dents indéterminées				
os hyoïde				
osselets de l'oreille				
cartilage calcifié				
Total tête	**4,4**	**21,3**	**31,4**	**57,1**
atlas				
axis				
vertèbres (C3 à C7)				
vertèbres thoraciques				
vertèbres lombaires				
vertèbres indéterminées		8,1		
sacrum				
coccyx				
côtes	6,3	0,5		
sternum				
Total tronc	**6,3**	**8,6**	**0,0**	**14,9**
clavicule				
scapula				
humérus				
radius				
ulna				
carpe				
métacarpe				
phalanges des mains				
membres supérieurs indéterminés	0,7			
Total membres supérieurs	**0,7**	**0,0**	**0,0**	**0,7**
coxal				
fémur		2,7		
pâtella				
tibia				
fibula				
tarse				
métatarse				
phalanges des pieds				
sésamoïdes				
membres inférieurs indéterminés				
Total membres inférieurs	**0,0**	**2,7**	**0,0**	**2,7**
Total fragments ou os déterminés	**11,4**	**32,6**	**31,4**	**75,4**
MTC, MTT, phalanges mains ou pieds				
ossements indéterminés	20,7	60,6	44,3	125,6
Total fragments ou os indéterminés	**20,7**	**60,6**	**44,3**	**125,6**
Poids total	**32,1**	**93,2**	**75,7**	**201,0**

Tab. 31 : Composition du dépôt de la tombe 2452 en grammes.
© Sophie Oudry.

l'accent mis sur la sélection du crâne à l'issue de la crémation. Il n'y a pas de différence significative dans la localisation des os entre les deux niveaux de démontage.
L'absence de résidus de combustion montre un nettoyage et/ou un tri exhaustif des os pendant ou après le prélèvement sur le bûcher.

Les offrandes
Le comblement de cette tombe a livré 7 vases (4 formes basses, 1 forme moyenne et 2 formes hautes). Trois objets fragmentaires (en plus de ce qui a été trouvé dans l'amas osseux) ont été aussi mis au jour : un fragment de perle en verre translucide, un probable fragment d'une seconde et une éventuelle lame à soie en fer.

Les « petits objets »
Les petits objets ne sont pas localisés à l'exception du n°154911_2452_10 connexe aux restes crémés. Un crampon de menuiserie incomplet a été enregistré comme provenant du « niveau supérieur ». L'inventaire préliminaire de B. Béhague fait état d'une paire de perles en verre translucide issue du comblement tout comme le couteau en fer : elles n'ont pas été versées à l'étude. La fibule est attribuable au type Gebhard 22 datable de LTC2b/D1a alors que la céramique connexe est de LTD1a.

154911_2452_9. Couteau en fer à soie dans le prolongement du dos, talon faiblement marqué, pointe manquante ; L. cons. 103, l. max. 20.

154911_2452_10. Fibule en fer de schéma La Tène moyenne, ressorts à 2x10 spires, parties basses impactées ; L. cons. 27.

154911_2452_11. Crampon de menuiserie en fer, au fer plus large qu'épais coudé à deux reprises à 90° ; L. cons. 16,5 ; h. 9,4.

154911_2452_12. 2 perles en pâte de verre ?

Les offrandes céramiques
377. (inv. 2452.4). Jatte ouverte à carène arrondie surbaissée et lèvre déversée, en pâte fine, modelée. Décor de cannelures et moulures (forme basse) ; diam. ouv. : 15,3 cm, diam. fond : 4 cm, haut. cons. 5,4 cm.
378. (inv. 2452.3). Ecuelle à épaulement et ressaut haut et encolure subverticale, en pâte fine sableuse (dég. quartz), tournassée (Forme basse) ; diam. ouv. : 15 cm, diam. fond : 6,1 cm, haut. cons. : 8,1 cm.
379. (inv. 2452.2). Ecuelle à épaulement haut et encolure subverticale, en pâte fine sableuse (dég. quartz), tournassée ou tournée (?). Fond annulaire surélevé (Forme basse, dessinée) ; diam. ouv. : 15 cm, diam. max. : 15,6 cm, diam. fond : 5,4 cm, haut. cons. : 6,6 cm.
380. (inv. 2452.5) Ecuelle à carène médiane et encolure courte déversée, en pâte fine alvéolaire, modelée (forme basse) ; diam. ouv. : 18,3 cm, diam. fond : 5,4 cm, haut. cons. : 10,2 cm.
381. (inv. 2452.1). Bouteille ovoïde à encolure courte subverticale, en pâte fine grise/sombre (dég. quartz et chamotte), modelée et tournassage externe. Décor de baguettes et cannelures Fond légèrement surélevé. (forme haute) ; diam. ouv. : 12,3 cm, diam. max. : 16,5 cm, diam. fond : 7,5 cm, haut. cons. : 18,9 cm.
382. (inv. 2452.6). Bouteille globulaire à pied rétréci et à encolure courte subverticale, en pâte fine sombre sableuse (dég. quartz), modelée et tournassée. Décor de baguettes. Pied à languette large (forme haute) ; diam. ouv. : 12,1 cm, diam. max. : 21,9 cm, diam. fond : 10,2 cm, haut. cons. : 31,8 cm.
383. (inv. 2452.10). Pot ovoïde à bord en bourrelet, en pâte mi-fine alvéolaire, modelée. Décor d'une ligne d'impression sous le bord (forme haute). Traces de caramels alimentaires sur le fond intérieur de la panse ;

diam. ouv. : 9 cm, diam. max. : 12,6 cm, diam. fond : 6 cm, haut. cons. : 11,4 cm.

Cette tombe 2452 peut donc être datée de 150/120. Elle est recoupée, comme nous l'avons précisé au début de ce paragraphe, par le fossé 1930/2266 qui enceint l'habitat A1.3. Cet îlot d'habitat est donc certainement le plus récent des îlots attribués aux premières phases du site.

2.4.1.8 L'habitat A1.3 et un nouveau parcellaire : phase 4 (après 120 avant notre ère) (**fig. 176**)

Cet habitat est bien lisible ; la superposition ou la réparation des bâtiments n'a pas perturbé la vision que l'on en a. Il se compose de six bâtiments : le bâtiment 24 composé de dix trous de poteau (1816, 1817, 1818, 1820, 1987, 2274, 2275, 2564, 2566 et 2567) auquel on peut associer la structure 1909, le bâtiment 25 composé de cinq trous de poteau (1972, 1974, 1980, 1986 et 2021, le 6e a disparu), le bâtiment 26 est à six poteaux (1821, 1924, 1926, 1927, 1981 et 2011), le bâtiment 27, quatre poteaux (1923, 1999, 2000 et 2001), le bâtiment 28 est à six poteaux auxquels on associe deux structures (1868, 2008, 2079, 2080, 2087, 2089 +1934) et le bâtiment 29, à quatre poteaux (1935, 2568, 2569 et 2570). L'ensemble est en partie enceint par le fossé 1841/2266 qui le limite au nord-est et au sud-est.

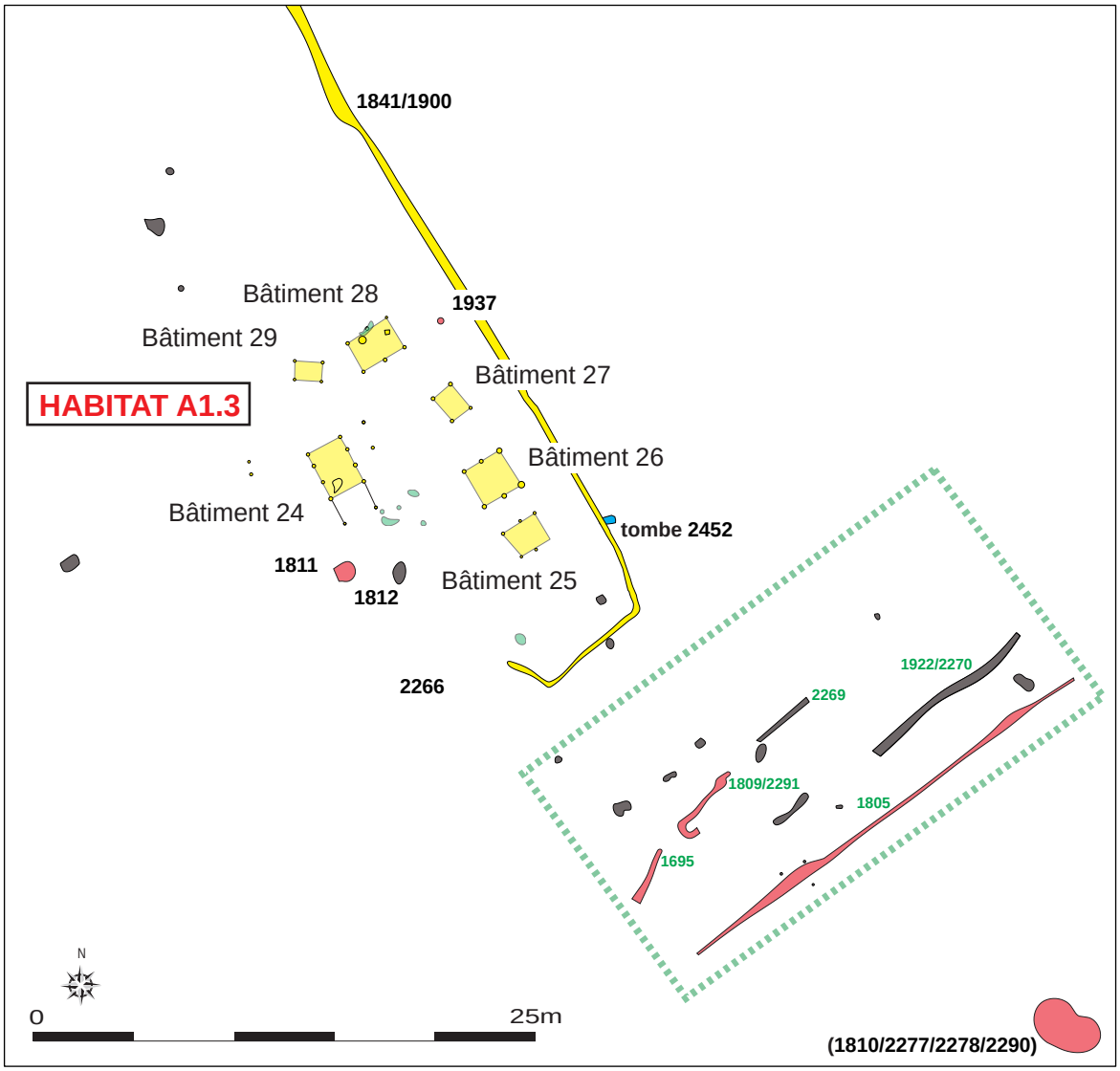

Fig. 176 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.3, plan de l'habitat A1.3.

© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le bâtiment 24 (**fig. 177**)

Le bâtiment 24 a huit poteaux voire dix (1816, 1817, 1818, 1820, 1987, 2274, 2275 et 1913 + 2566 et 2567) ; son plan rectangulaire est orienté nord-ouest - sud-est ; il mesure 5,40 sur 3,90 m soit un peu plus de 21 m² ; 32 m² si on ajoute l'extension au sud-est (st. 2566 et 2567). L'écartement irrégulier entre les poteaux va de 1,20 m à 1,94 m. La forme des trous de poteau fouillés (1818, 1819, 2274 et 2275) est quasiment identique : parois verticales et fond plat ; la coupe stratigraphique du n°2275 présente le fantôme du trou de poteau (diamètre : 0,22 m) ; leur diamètre est compris entre 0,26 et 0,32 m pour une profondeur allant de 0,14 à 0,22 m. Ils sont comblés d'un limon sableux plutôt gris. Le trou de poteau 1818 a livré du mobilier daté par David Bardel du Hallstatt D (650/460).
A l'angle sud-est, quelques chablis (ou interprétés comme tels) ont été dégagés (st. 1820 et 1913 à 1916).

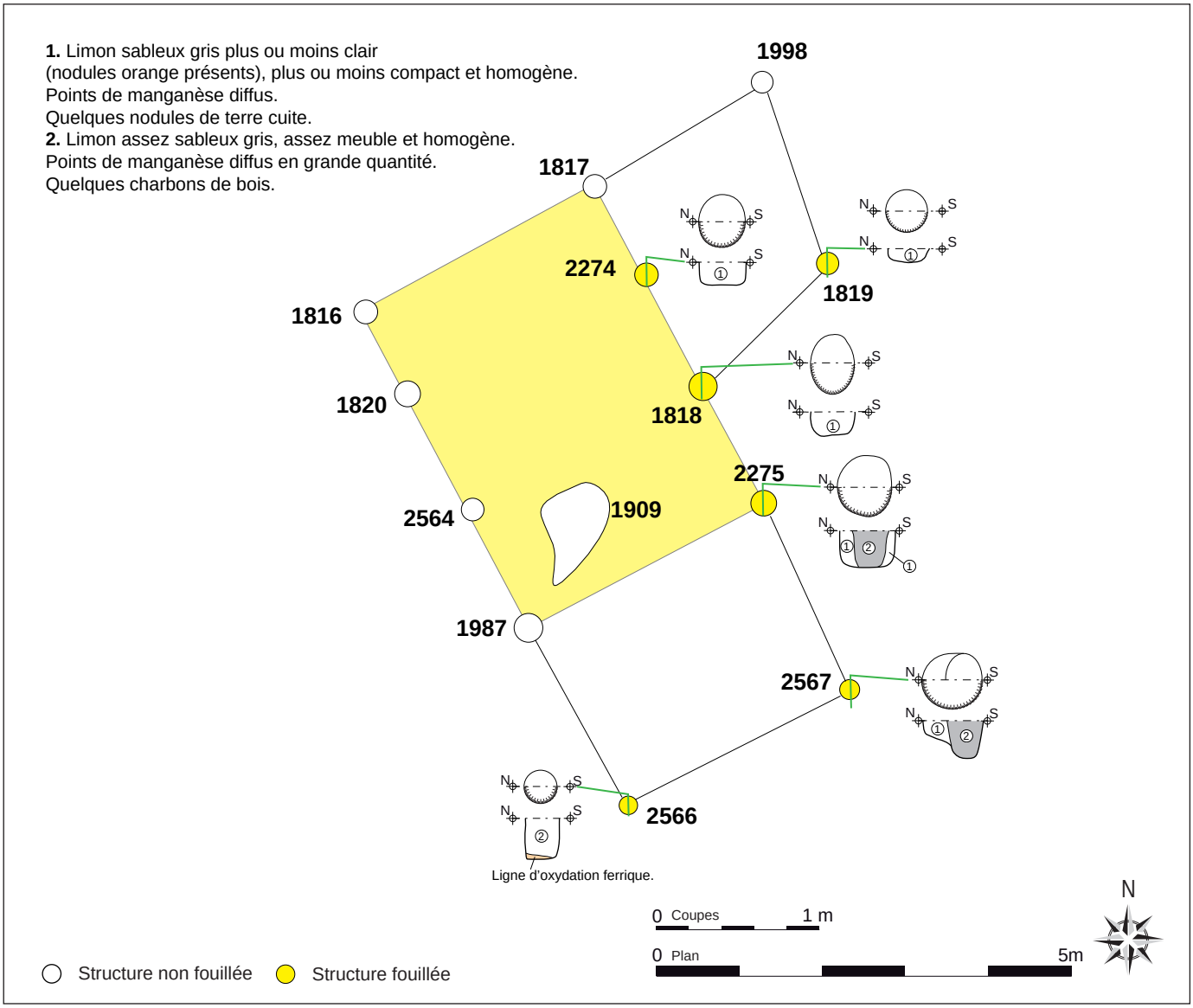

Fig. 177 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.3, plan et coupes stratigraphiques bâtiment 24.
© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le bâtiment 25 (**fig. 178**)

Le bâtiment 25 est situé au sud-est du bâtiment 24 ; il est à 6 poteaux mais le poteau de l'angle oriental a disparu suite au creusement du fossé 1900. Les trous de poteau 1972, 1974, 1980, 1986 et 2021 ne sont pas convaincants mais ils ont été vus en surface. Ce bâtiment devait faire 3,70 x 3 m pour une surface d'un peu plus de 11 m² ; orienté comme le bâtiment 24. Seul le trou de poteau 2021, fouillé, présente un profil « étrange » avec deux petites cuvettes jointives (diam. total : 0,30 m, prof. : 0,06 m). Ce bâtiment a peut-être souffert de l'implantation du fossé 1900/1696 qui semble l'écorner et peut être plus ancien que la phase 4.

Le bâtiment 26 (**fig. 178**)

Le bâtiment 26 est aussi composé de six trous de poteau 1821, 1924, 1926, 1927, 1981 et 2011 et témoigne d'un bâtiment un peu plus grand que le bâtiment 25. Il mesure environ 4.50 m de côté avec trois poteau sur les côtés nord-ouest et sud-est pour une surface d'environ 20 m². Seuls deux trous de poteau ont été fouillés : 1924 et 2011. Ils présentent un profil assez proche même si l'un des deux est davantage en forme de cuvette : les parois sont droites ; leur diamètre est compris entre 0,40 et 0,50 m pour une profondeur proche de 0,25 m. Le comblement présente le fantôme du poteau ; il est composé de limon sableux gris contenant quelques nodules de charbons de bois et de terre cuite. Comme pour le bâtiment 25, les trous de poteau n'ont livré aucun mobilier dateur.

Le bâtiment 27 (**fig. 178**)

Le bâtiment 27 est composé des trous de poteau 1923, 1999, 2000 et 2001 ; son plan rectangulaire est orienté nord-ouest - sud-est ; il mesure 3,10 sur 2.50 m soit un peu moins de 8 m² ; le trou de poteau 1923 est différent des autres : rectangulaire (0,35 x 0,25 m) et mal conservé ou peu profond (0,05 m de profondeur), il est comblé d'un limon sableux gris avec quelques nodules de charbons de bois ; les autres trous de poteau sont semblables. Ils sont proches de 0,40 m de diamètre pour une profondeur d'environ 0,30 m ; leur profil est à parois verticales parfois tronqué et le comblement présente le fantôme du poteau. Le comblement est fait de limon sableux gris contenant quelques nodules de charbons de bois et de terre cuite.

Le bâtiment 28 (**fig. 179**)

Le bâtiment 28 a six poteaux (1868, 2079, 2080, 2087, 2088, 2089) ; deux autres structures lui sont associées : 1934 et 1936. Son plan rectangulaire est orienté nord-est/sud-ouest ; il mesure 4,90 m sur 3,40 m soit environ 16,6 m². L'écartement plus ou moins régulier entre les poteaux est de 2,40 m. La forme des trous de poteau se ressemble fort : parois verticales et fond plus ou moins plat ou en légère cuvette (diamètre allant de 0,24 à 0,44 m et profondeur : entre 0,34 et 0,58 m) ; les coupes stratigraphiques présentent les fantômes du trou de poteau (diamètre : 0,11 à 0,27 m) ; les comblements sont constitués d'un limon sableux gris/orange ou plutôt sombre (fantôme des trous de poteau). Notons que le trou de poteau 2079 est caractérisé par ce que l'on peut interpréter comme un arrachement. Une cuvette peu profonde (1934) a été fouillée (0,70 m de diamètre pour 0,07 m de profondeur au maximum).

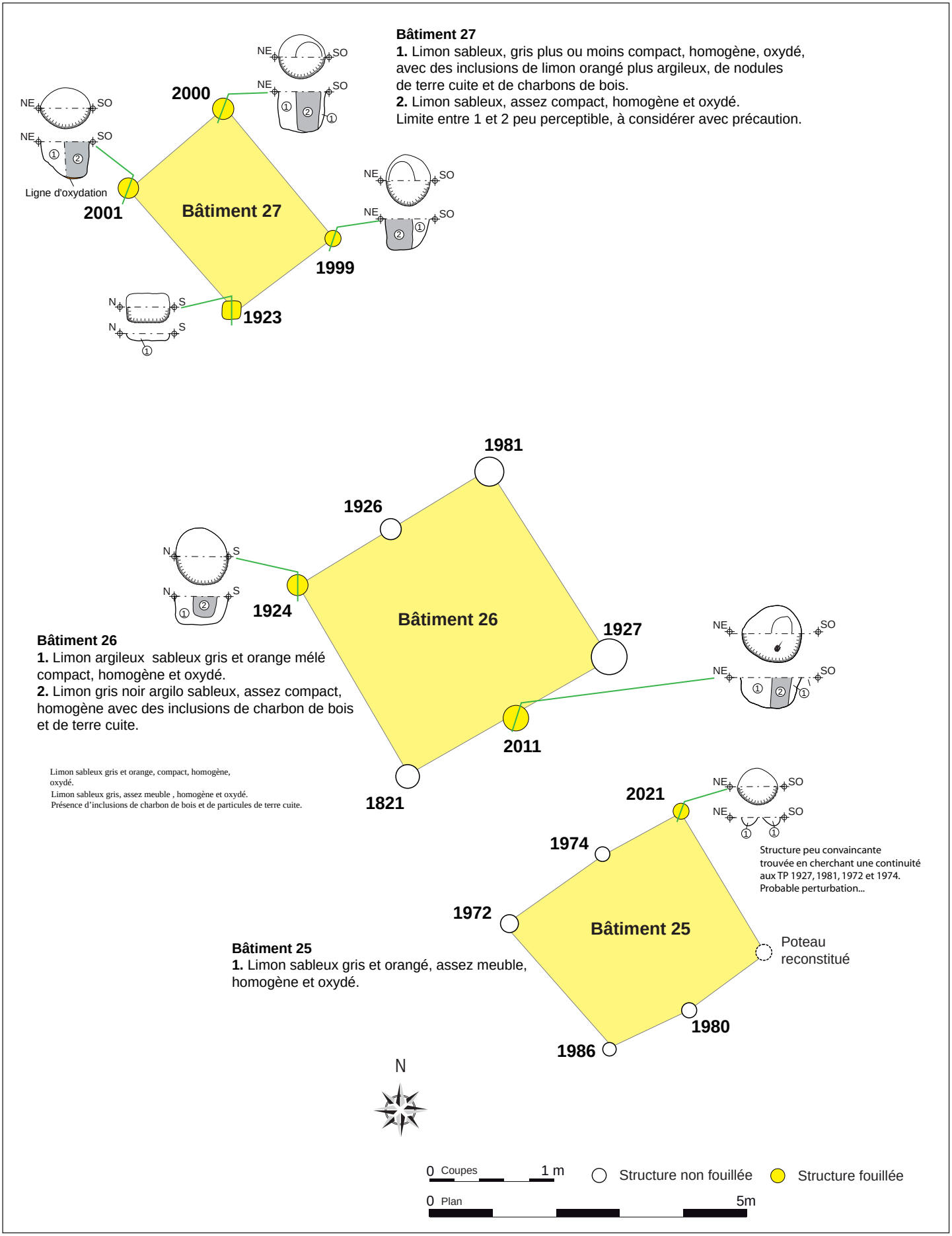

Fig. 178 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.3, plan et coupes stratigraphiques bâtiments 25, 26 et 27.

© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le bâtiment 29 (**fig. 179**)

Le bâtiment 29 est composé des trous de poteau 1935, 2568, 2569 et 2570 ; son plan rectangulaire est orienté est-ouest ; il mesure 2,70 sur 1,80 m soit un peu moins de 5 m² ; le trou de poteau 1935 n'a pas été fouillé ; les autres trous de poteau sont semblables. Ils sont proches de 0,30 m de diamètre pour une profondeur de 0,35 m ; leur profil est à parois verticales avec parfois un comblement qui présente le fantôme du poteau. Le comblement est composé de limon sableux gris contenant quelques nodules de charbons de bois.

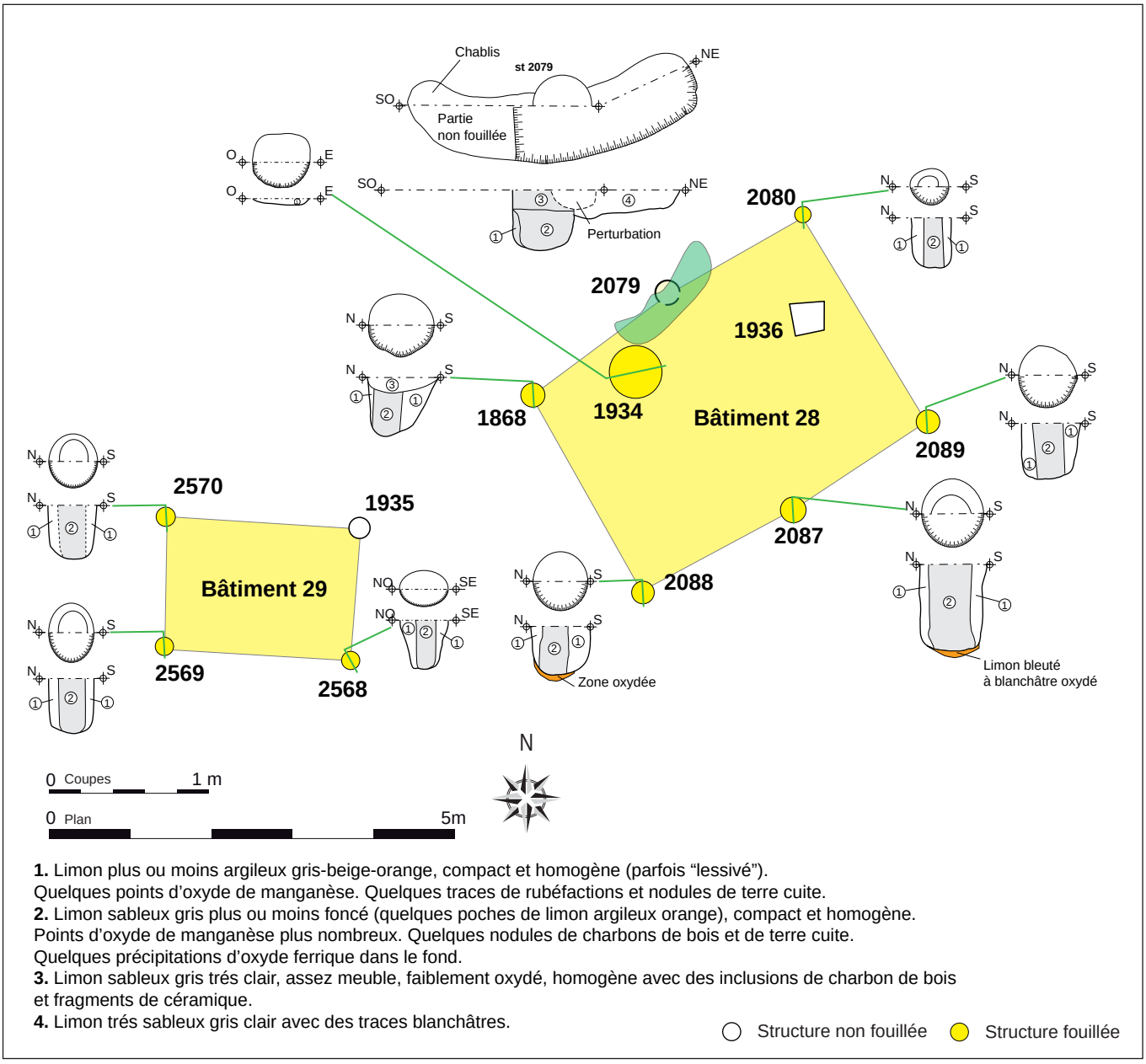

1. Limon plus ou moins argileux gris-beige-orange, compact et homogène (parfois "lessivé").
Quelques points d'oxyde de manganèse. Quelques traces de rubéfactions et nodules de terre cuite.
2. Limon sableux gris plus ou moins foncé (quelques poches de limon argileux orange), compact et homogène.
Points d'oxyde de manganèse plus nombreux. Quelques nodules de charbons de bois et de terre cuite.
Quelques précipitations d'oxyde ferrique dans le fond.
3. Limon sableux gris trés clair, assez meuble, faiblement oxydé, homogène avec des inclusions de charbon de bois et fragments de céramique.
4. Limon trés sableux gris clair avec des traces blanchâtres.

Structure non fouillée Structure fouillée

Fig. 179 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.3, plan et coupes stratigraphiques bâtiments 28 et 29.

© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Les fosses 1811, 1812 et 1937 (**fig. 180**)

La fosse 1811 s'enfonce dans la berme : la partie visible est plutôt arrondie et se resserre contre la berme ; elle mesure 1,98 x 1,70 m. La coupe réalisée dans cette fosse est orientée nord-ouest / sud-Est. Elle met en évidence un profil irrégulier avec une paroi à 45° au nord-ouest et verticale au sud-est pour une profondeur variant de 0,35 m à 0,58 m : la partie centrale est plus profonde et présente un comblement de trois strates assez fines de limon sableux brun clair ; le comblement « final » est composé de deux strates plus épaisses, plus sombres, plus cendreuses contenant le mobilier céramique, du charbon de bois et quelques nodules de terre cuite (torchis).
La fosse 1812 est ovale et mesure 2,20 x 1,25 m. La coupe réalisée dans cette fosse est orientée nord /sud. Elle met en évidence un profil de cuvette au fond irrégulier (profondeur maximale : 0,55 m). Le comblement est composé de trois strates de limon sableux gris plus ou moins foncé
La fosse 1937, située à l'est du bâtiment 12, présente un diamètre de 0,72 m pour une profondeur de 0,40 m ; son profil présente des parois verticales et un fond assez plat ; elle est comblée de limon très sableux gris à brun (plus clair sur le fond) contenant quelques esquilles d'os et de petits silex.

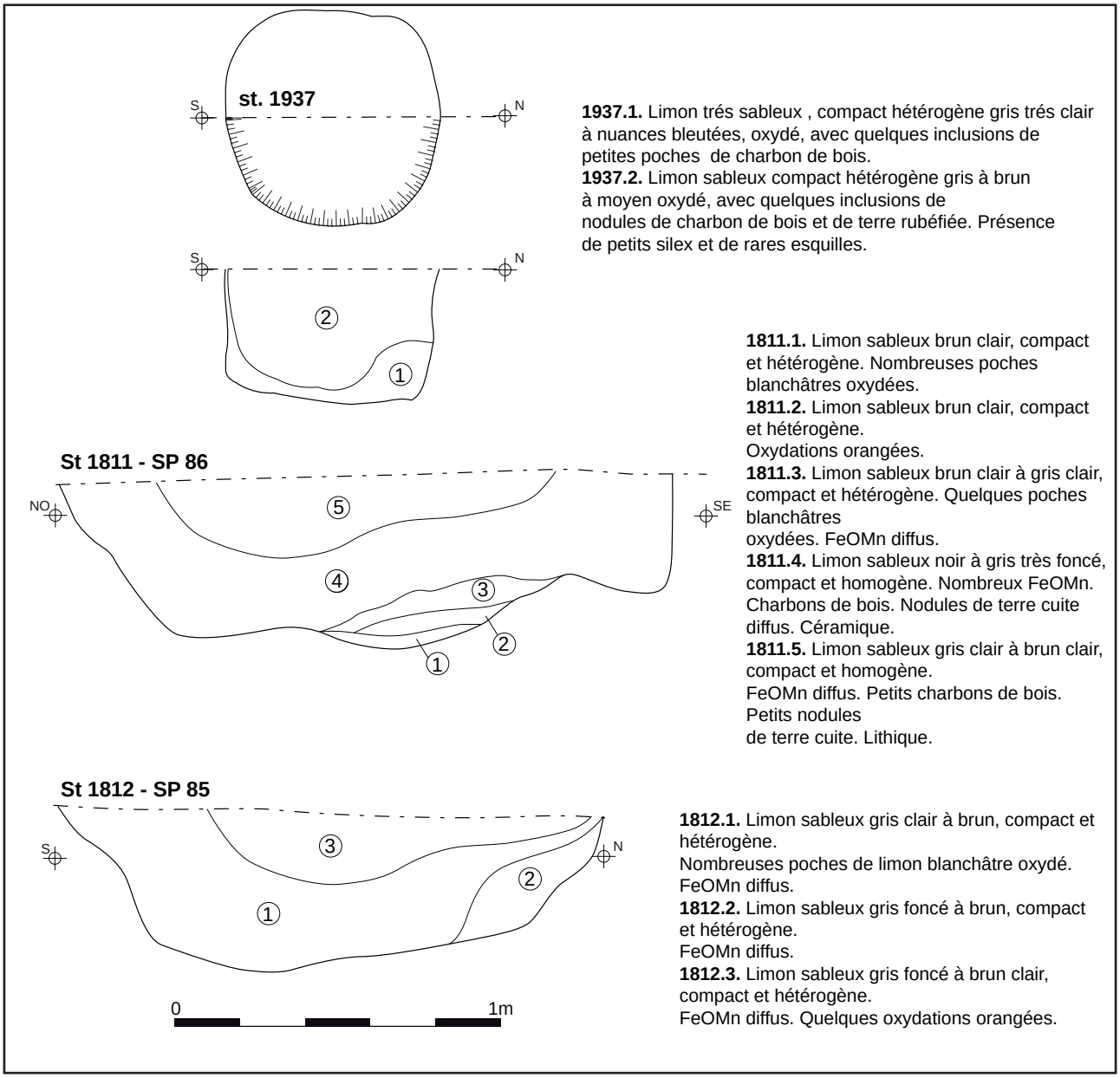

Fig. 180 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.3, coupes stratigraphiques des structures 1811, 1812 et 1937.
© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Les autres structures en relation avec l'habitat A1.3

N° st.	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
1694	« Circulaire »	0.77	0.77	0.18	Cuvette à fond plat	Limon sableux gris	-	-	0/1/2
1700	Ovale	0.33	0.39	0.12	En « V »	Limon argileux gris clair	-	-	0/1/2
1701	Ovale	0.35	0.40	0.13	En « V »	Limon argileux gris clair	-	-	0/1/2
1702	Circulaire	0.61	0.61	0.22	Cuvette	Limon argileux gris foncé à noir	Charbons de bois et terre rubéfiée	Eclats de silex	0/1/2
1703	Non fouillée								
1814	Ovale	0.76	1.10	0.31	Cuvette	Limon sableux gris clair à brun clair			0/1/2
1819	Circulaire	0.26	0.26	0.08	En « U »	Limon sableux gris clair	-	-	0/1/2
1827	Ovale	0.58	1.16	0.43	En « U »	Limon sableux gris foncé	Charbons de bois et terre cuite	-	0/1/2

Tab. 32 les autres structures en relation avec l'habitat A1.3.
© Jean-François Geoffroy.

Le fossé 1930/2266 et le fossé 1900/1696 (**fig. 181**)

Ce fossé enceint, en partie, l'habitat A1.3 dont l'origine semble plus ancienne : il le limite au sud-est et au nord-est pour aller se perdre vers le nord, s'enfonçant dans la berme. Notons que nous le retrouvons dans une tranchée de diagnostic un peu plus au nord. Ce fossé est peu marqué dans le paysage ; il l'est davantage à proximité de l'habitat (ou mieux conservé). Sa postériorité par rapport aux fossés qui ont été décrits semble évidente : d'abord par la coupe réalisée à l'intersection puis ensuite en surface. En effet, au niveau de l'arrêt du fossé 1823/1824/1831/2023 celui-ci s'élargit puis un peu plus au nord, on voit qu'il dévie légèrement pour éviter l'extrémité du petit enclos ouvert 1606/1707/1948.
Au niveau de l'habitat, le profil est une simple cuvette qui mesure à l'ouverture environ 0,40 m pour une profondeur maximale de 0,20 m. En s'éloignant il est plus marqué : parfois large de 1 m, le comblement peut aussi présenter les indices de poteaux même s'ils sont ténus (cf. SdPM 98 – **fig. 181**). Le comblement est unique (limon sableux gris clair) ou plus hétérogène (limon gris ou brun hétérogène) mais présente toujours des nodules de charbon de bois.

Ce fossé recoupe le fossé 1900/1696 (plus ancien mais de la même phase ou contemporain de la tombe 2452 [phase 3] et qui recoupe l'angle oriental du bâtiment 25) dans lequel vient se jeter ou se rattacher le fossé 1808 qui se prolonge dans les tranchées au nord-est du décapage sous les numéros 1616, 1718, 1722, 1635, 1727, 1641, 1732, 1736, 1646, 1740, 1745, 1653, 1748, 1656, 1749, 1658, 1752, 1661 et 1663. Cet ensemble de fossés se substitue, peut-être, au fossé 1823/1824/1831/2023 entre 260 et 120 sans qu'il ne soit possible d'en donner une datation précise. Il permet de confirmer que l'habitat A1.3 existait déjà à cette époque (au-moins le bâtiment 25).
Ce fossé est orienté nord-est - sud-ouest. Il est bien marqué ; il mesure à l'ouverture entre 0,80 m et 1,20 m pour une profondeur avoisinant souvent les 0,50 / 0,60 m. Certains sondages ont mis en évidence un dépôt de fines strates de litages hydromorphes sur le fond du fossé et un comblement de strates de limon argileux plutôt gris orangé. Il a livré quelques fragments de céramique laténienne au sens large. Ce fossé recoupe le fossé plus ancien appelé 1823/1824/1831/2023 décrit précédemment même s'il en reprend, à quelques mètres près, le tracé sur une longue distance. Il s'agit donc peut-être d'un changement léger du parcellaire (peut-être un recreusement de limite parcellaire). Ce fossé n'a livré que très peu de mobilier céramique « daté » de la période laténienne au sens large.

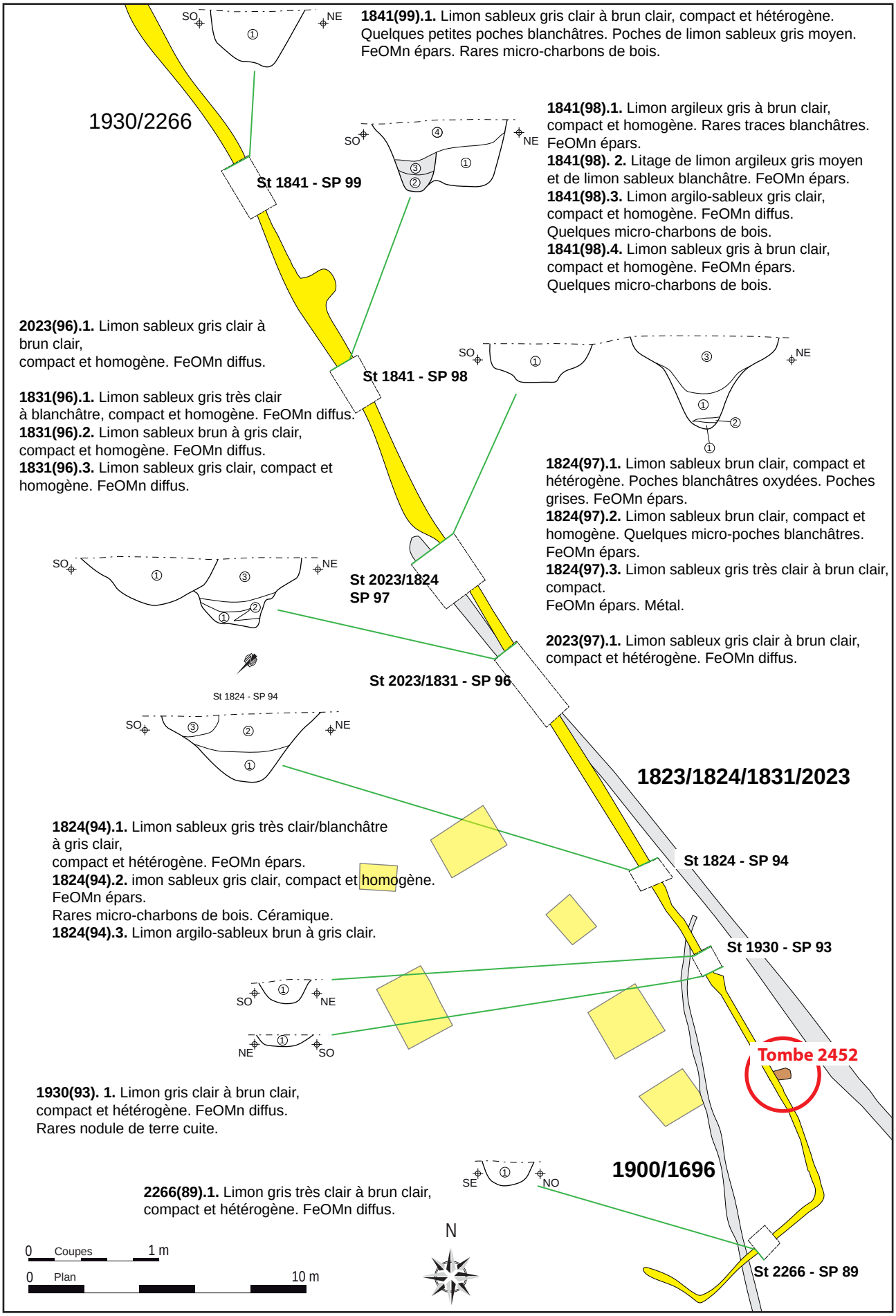

Fig. 181 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, habitat A1.3, coupes stratigraphiques du fossé 1930/2266.

© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

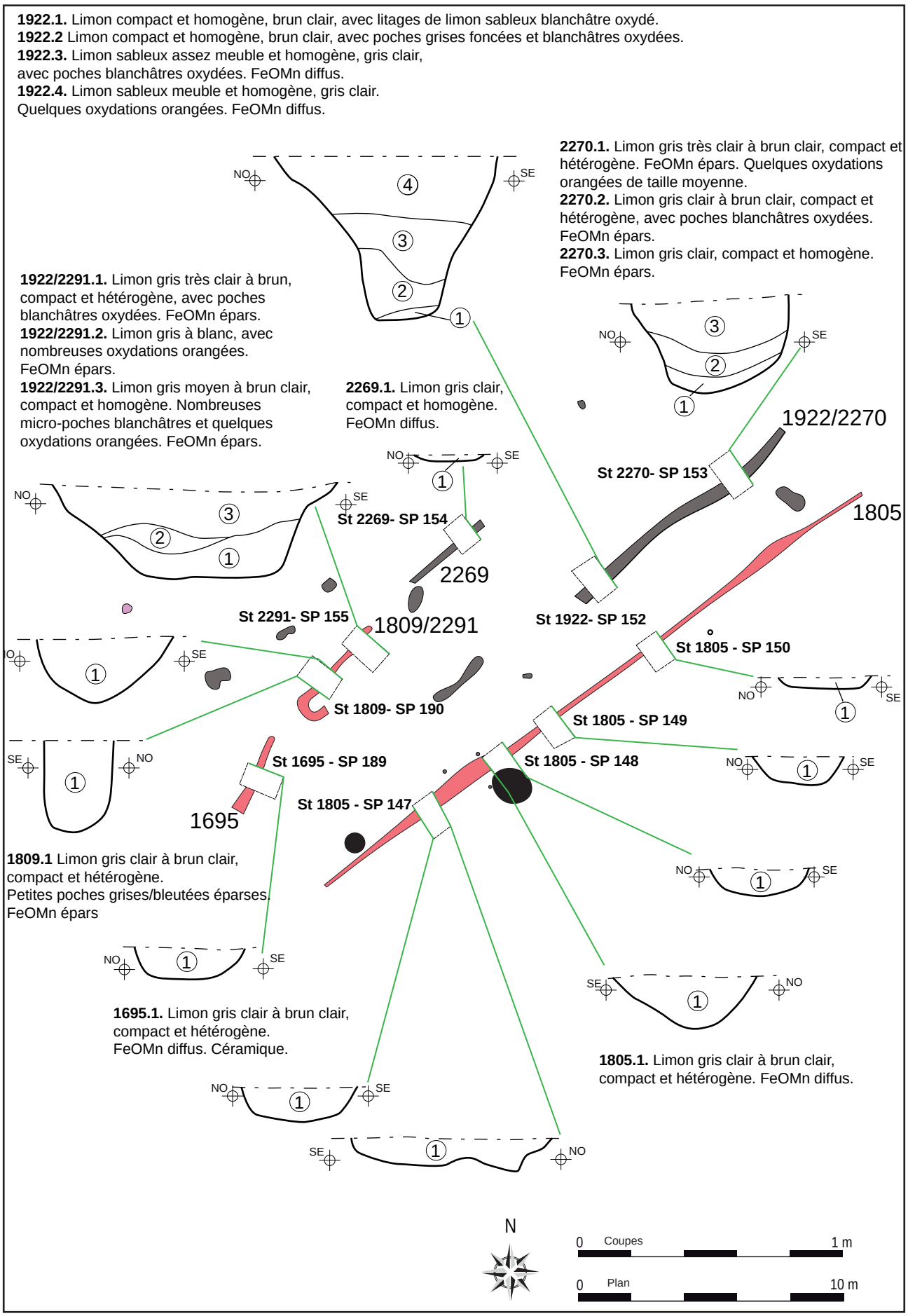

Fig. 182 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, segments de fossés au sud-est de l'habitat A1.3.

© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

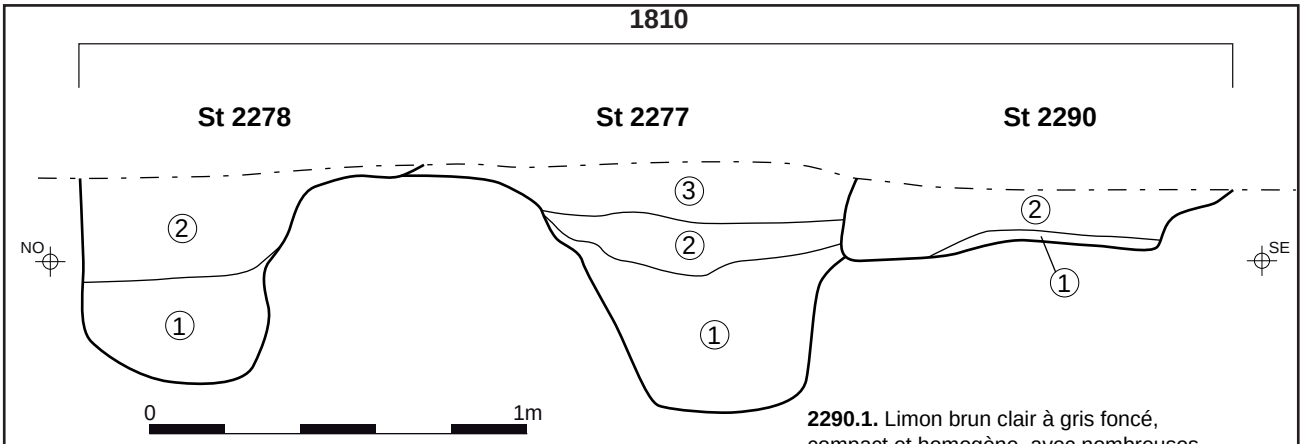

Au décapage, une seule et même structure numérotée **1810**.

2278.1. Limon gris à brun clair, compact et hétérogène. Poches grises foncées et poches blanchâtres oxydées. FeOMn épars.
2278.2. Limon gris assez foncé à gris clair, compact et hétérogène. Nombreux petits charbons de bois. FeOMn épars.

2290.1. Limon brun clair à gris foncé, compact et homogène, avec nombreuses poches blanchâtres oxydées. FeOMn épars.
2290.2. Limon gris foncé, compact et hétérogène, très charbonneux. FeOMn épars. Céramique

2277.1. Limon brun clair à gris clair, compact et hétérogène. Litages blanchâtres oxydés. Quelques petites poches grises foncées. FeOMn épars.
2277.2. Limon brun clair à gris clair, compact et hétérogène. Poches blanchâtres oxydées. FeOMn épars.
2277.3. Limon gris clair à brun clair, compact et homogène. FeOMn épars. Céramique.

Fig. 183 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupe stratigraphique de la fosse 1810 (2277/2278/2290).
© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

Segments de fossés et fosses au sud-est (**fig. 182 et 183**)

Au sud-est de cet habitat 1.3, quelques segments de fossés et quelques fosses ou trous de poteau ont été isolés. Cet ensemble peut avoir existé ou fonctionné avec les bâtiments qui viennent d'être décrits. Ils peuvent aussi constituer une limite méridionale des sites anciens décrits précédemment. Peut-être peut-il s'agir des lambeaux d'un parcellaire de ces phases 0, 1 et 2. Ils sont datés par quelques fragments de céramique ancienne.
Les structures 1695, 1805, 1809/2291, 1810 (2277, 2278 et 2290), 1922/2270 et 2269, sont présentées dans les figures 182 et 183 : il s'agit essentiellement de segments de fossés qui présentent un profil, en général, de cuvette peu profonde à l'exception des segments 1922/2270 et 1809/2291 (plus marqués et profils différents). Les comblements sont des limons gris à brun plus ou moins foncés, parfois blanchâtres, plutôt compacts (**fig. 182**).
Un peu plus au sud-est, une « triple » fosse a été sondée : il s'agit de la fosse 1810 enregistrée comme une seule entité mais qui, à la fouille, a révélé trois structures. La fosse 2290 recoupe les fosses 2277 et 2278, plus profondes et étroites (**fig. 183**).

Le fossé 1710/1867/2397/2399 (**fig. 184**)

Le fossé 1710/1867/2397/2399 a exactement la même orientation que le fossé 1709/1985/2042 (décrit pour la phase 0/1, § 2.4.1.2, p. 234) : d'abord jointif au sud-ouest, il s'en détache ensuite de quelques mètres plus on avance vers le nord-est, recoupant quelques structures plus anciennes (puits, mare, bâtiment). Au sud-ouest, il s'enfonce dans la berme. Il a été dégagé sur environ 220 m. Notons que du côté de la berme, son extrémité ne doit pas être très éloignée car dans une tranchée de diagnostic un peu plus éloignée, il n'a pas été repéré.
Ce fossé orienté nord-est/sud-ouest semble aussi s'organiser en fonction de nombreuses structures qui ont été décrites précédemment et notamment le « monument funéraire » 2395/2396 dont il peut très bien être contemporain puisque la fourchette chronologique proposée pour la tombe est très large. On remarque aussi que ce fossé semble dévier pour éviter le puits 2520 et ce qui a été interprété comme une mare, la structure 2199 qui

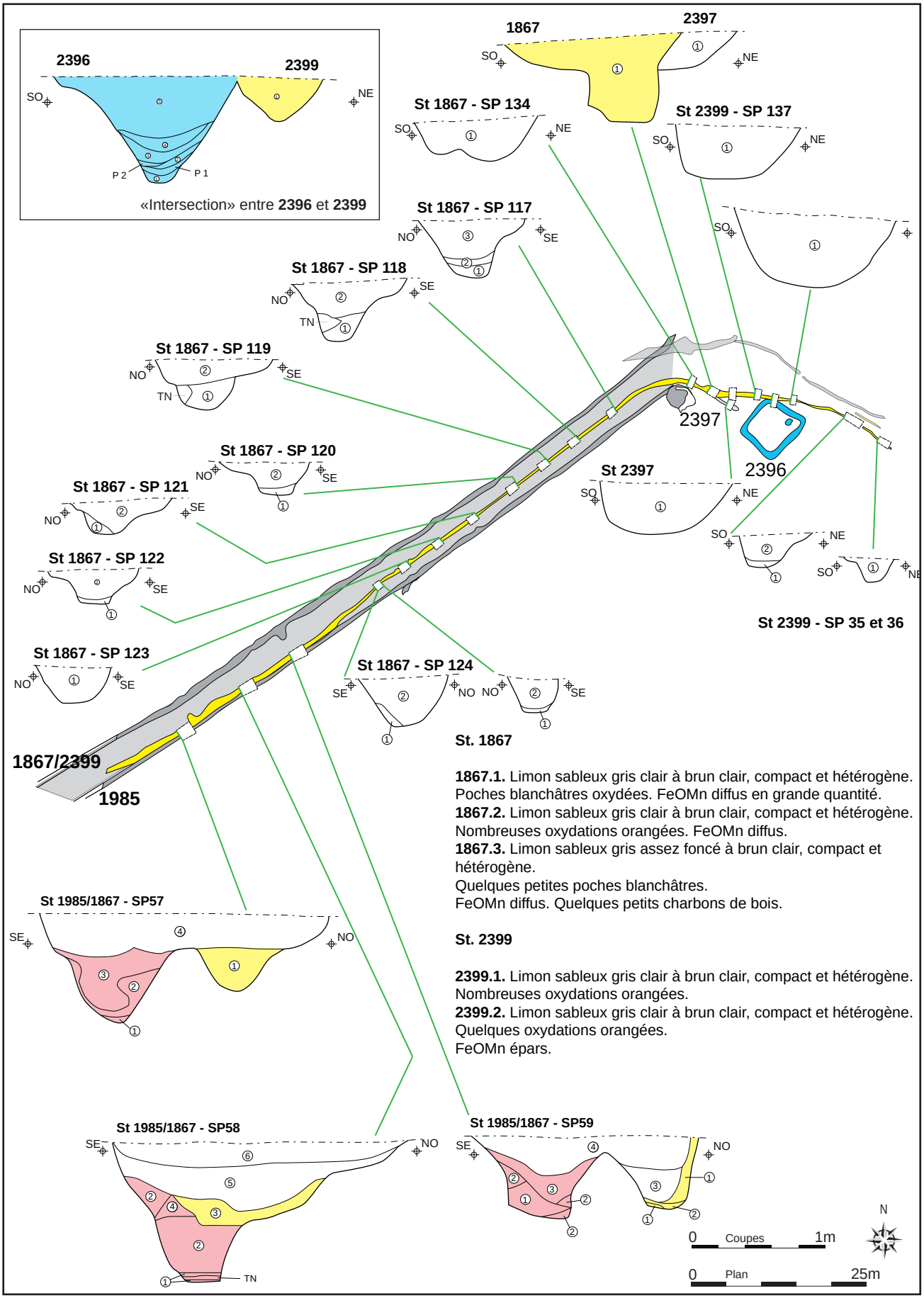

Fig. 184 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A1, coupes stratigraphiques du fossé 1930/1867/2399.

© Guillaume Pâques, Jean-François Geoffroy - Inrap.

appartiennent à l'îlot d'habitat A1.2. Ainsi ce fossé semble serpenter entre les différents habitats reconstitués.
Nous pensons que les fragments de céramique datés du Hallstatt D/La Tène A soit 650/400 sont résiduels et ne témoignent pas de la datation du fossé.
Ce fossé était bien marqué dans le paysage. Sa largeur est irrégulière variant de 0,65 m à 1,65 m au grés, peut-être des débordements et effondrements de parois. Son profil présente aussi de fortes variations allant de la simple cuvette (profil en « V » ou « U ») jusqu'au profil à fond resserré. Le comblement, tantôt unique, tantôt avec plusieurs unités stratigraphiques, est toujours à base d'un limon gris à brun plus ou moins sableux. À quelques endroits, quelques strates fines plus blanches (stagnation d'eau) ont été repérées. Le mobilier reste rare, s'étalant entre 650 / 400 et 30 av. notre ère. Aucune concentration n'a été repérée.

Nous devons associer à ce fossé sa continuité au nord-est (2399). Ce fossé 2399 est « en pointillé » (un segment lui a été associé : 2450) ; il présente un profil de simple cuvette plus ou moins large (de 0,90 à 1,20 m) et plus ou moins profonde (0,40 à 0,50 m). Il est comblé d'un limon sableux gris clair à brun clair compact et hétérogène. L'aspect « pointillé » qu'il présente correspond-t'il à un passage ? Dans ce cas, le segment 2450 pourrait être associé à cette ouverture.

2.4.1.9. Les structures non datées ou isolées ou d'attributions hypothétiques

n° st	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
1618	Informe	0.75	0.80	0.27	Cuvette	Limon argileux gris clair	Oxydation	-	0/1
1619	Non fouillées								
1620									
1621									
1622									
1625									
1825									
1826	Ovale	0.96	1.20	0.34	Cuvette asymétrique	Limon sableux brun à gris clair	Charbons de bois, terre cuite et terre rubéfiée	-	-
1833	Non fouillée								
1834	Ovale	0.63	0.87	0.26	Cuvette surcreusée	Limon sableux gris à brun clair à gris très clair	Charbons de bois		
1845	Ovale	0.75	1.20	0.26	Cuvette à fond plat	Limon sableux gris clair à brun clair	Charbons de bois	-	-
1846	« Ovale »	1.20	1.66	0.22	Cuvette	Limon sableux gris	Terre cuite, torchis, terre rubéfiée et charbons de bois	Céramique	0/1
1847	« Ovale »	0.83	0.97	0.16	Cuvette	Limon sableux gris à gris trés clair	Charbons de bois et terre rubéfiée	Céramique	0/1
1849	Ovale	0.98	2.10	0.37	Cuvette à fond plat	Limon sableux gris clair à brun clair	-	-	-
1850	Oblongue	1.02	2.10	0.64	En « V »	Limon sableux gris clair à brun clair	Grès, éclats de silex et charbons de bois	Céramique	0/1

n° st	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
1852	Circulaire	1.10	1.10	0.33	Parois plutôt verticales et fond en cuvette irrégulière	Limon sableux gris plutôt clair,	Charbons de bois, terre rubéfiée	Céramique, silex, esquilles d'os	0/1
1853	« Circulaire »	0.57	0.57	0.07	Très arasée, fond plat	Limon sableux gris foncé à brun	-	-	-
1938	Ovale	0.70	1.55	0.20	Cuvette à fond large plat	Limon sableux plutôt clair	Charbons de bois, terre rubéfiée et terre cuite	Céramique	0/1
1939	« Ovale »	0.85	1.18	0.45	Cuvette surcreusée	Limon sableux gris clair à brun	-	-	-
1941	Circulaire	0.55	0.55	0.20	Cuvette	Limon sableux gris-brun clair à gris	Charbons de bois		
1943	Rectangulaire	0.41	0.51	0.12	Cuvette surcreusée	Limon sableux gris à brun à nuances blanchâtres.	Charbons de bois		
1945	« Circulaire »	1.49	1.49	0.28	Cuvette surcreusée	Limon sableux gris moyen à brun à clair,	Charbon de bois et de nodules de terre cuite. Présence	Céramique, silex et os brulés	2
1946	Informe	2.60	3.12	+1.60	Silo « sablier »	Voir figure CD	Voir figure CD	Céramique	0/1
1955	Circulaire	0.50	0.50	0.16	En « V »	Limon sableux gris clair à brun clair	-	-	-
1956	Ovale	0.45	0.56	0.13	Cuvette	Limon sableux gris clair à brun clair	-	-	0/1
1957	Circulaire	0.50	0.50	0.06	Cuvette	Limon sableux gris clair	Charbons de bois et terre rubéfiée		
1962	« Circulaire »	0.88	0.88	0.33	Cuvette à parois irrégulière	Limon sableux gris clair à brun clair	-	-	-
1964	« Ovale »	0.94	1.20	0.34	Cuvette	Limon sableux gris clair à brun clair	-	-	-
1965	« Ovale »	0.47	0.70	0.08	Double cuvette	Limon sableux gris clair à brun clair	-	-	-
1966	Informe	-	2.54	1.23	Voir figure CD	Voir figure CD	Voir figure CD	Céramique	0/1
1968	« Circulaire »	0.90	0.90	0.31	Cuvette	Limon sableux gris	Nodules de charbon de bois, de terre rubéfiée et de particules de craie		0/1
1971	« Triangulaire »	2.20	3.58	1.09	Large cuvette	Voir figure CD	Voir figure CD	-	-
1975	Circulaire	0.54	0.54	0.17	Cuvette	Limon sableux gris clair à brun clair	-	-	0/1/2
1976	Ovale	0.32	0.43	0.14	Cuvette	Limon sableux gris clair à brun clair	-	-	0/1/2
2010	Non fouillée								
2033	« Rectangulaire »	0.91	1.21	0.22	Cuvette avec replat	Limon sableux gris clair	Charbons de bois et micro-nodules de terre cuite.	-	-
2041	Circulaire	0.43	0.43	0.12	Cuvette	Limon sableux gris brun à gris trés clair.	Nodules de terre rubéfiée.	-	-
2043	Rectangulaire	0.74	0.96	0.40	En « V »	Limon gris plus ou moins clair à brun	Charbons de bois et terre cuite	Céramique	2
2045	Informe	0.62	0.70	0.20	Parois irrégulières, fond plat	Limon sableux gris à brun clair.	Charbons de bois et terre rubéfiée.		
2046	« Carré »	0.51	0.51	0.09	Cuvette	Limon sableux gris clair	Charbons de bois	-	-
2047	« Ovale »	0.48	0.54	0.17	Cuvette	Limon sableux gris brun clair	Terre rubéfiée	-	-

n° st	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
2049/2255	Double cercle	0.31	0.59	0.17	Double cuvette	Limon sableux gris clair	Charbons de bois, terre rubéfiée et calcaire	Céramique	0/1
2050	« Circulaire »	0.76	0.76	0.15	Cuvette	Limon sableux gris foncé à brun	Charbons de bois et terre cuite	-	-
2058	Circulaire	0.54	0.54	0.16	Parois quasi verticales et fond plat	Limon sableux gris assez clair	Charbons de bois	Céramique	0/1
2059	Ovale	0.20	0.26	0.08	Parois verticales et fond plat	Limon sableux gris	-	-	-
2060	Circulaire	0.22	0.22	0.06	Cuvette	Limon argilo-sableux gris plus ou moins sombre	Charbons de bois	-	-
2064	Ovale	0.59	0.68	0.26	Cuvette avec fantôme de trou de poteau	Limon sableux gris à brun plus ou moins clair	Charbons de bois et traces de rubéfaction	Céramique	0/1
2171	« Ovale »	0.74	0.86	0.24	Cuvette	Limon sableux gris très clair à brun clair	-	-	2
2247	Carré angles arrondis	0.38	0.38	0.07	Limon sableux gris très clair à blanchâtre	Charbons de bois	-	-	0/1/2
2250	Fossé	0.40	7.43	0.20	Cuvette	Limon sableux gris/bleu à brun clair	-	-	-
2253	« Circulaire »	0.43	0.43	0.16	Cuvette	Limon sableux gris clair	Traces charbonneuses	-	-
2254	Ovale	0.35	0.44	0.21	Cuvette	Limon sableux brun à gris clair	Charbons de bois et terre cuite	-	-
2255	Voir 2049								
2284	Circulaire	0.20	0.20	0.08	Parois quasi verticales et fond plat incliné	Limon sableux gris	-	-	-
2285	Circulaire	0.20	0.20	0.08	Parois quasi verticales et fond plat incliné	Limon sableux gris	-	-	-
2286	Circulaire	0.22	0.22	0.08	Parois quasi verticales et fond plat incliné	Limon sableux gris	-	-	-
2287		0.20	0.20	0.04	Parois quasi verticales et fond plat incliné	Limon sableux gris	-	-	-
2402	Fosse informe non fouillée								
2407	Circulaire	0.57	0.57	0.28	En « V »	Limon sableux brun à gris clair	Charbon de bois et terre cuite	-	-
2408	Circulaire	0.48	0.48	0.22	Cuvette	Limon sableux gris foncé	Traces charbonneuses	-	-
2409	Circulaire	0.65	0.65	0.16	Cuvette	Limon sableux gris clair	Traces charbonneuses	-	-
2412	Trou de poteau non fouillé								
2413	Ovale	0.40	0.51	0.17	En « V » et replat	Limon sableux brun/gris clair à très clair	Charbons de bois	-	-
2421	Fossé arrondi	3	30	70	Fond plat parois 45°	Limon gris foncé à brun clair	-	-	2, av. 120
2423	Fosse oblongue non fouillée								
2426	Fosse ovale non fouillée								
2428	Annulée								
2429	Fossé	0.40	6	-	-	-	-	-	?
2432	Fosse ovale non fouillée								
2448	Fossé	1	1.7	-	-	-	-	-	av. 120

n° st	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
2449	Fosse oblongue non fouillée								
2522	Carré	0.32	0.32	0.10	Cuvette	Limon sableux gris	Charbons de bois	-	-
2523	Trou de poteau non fouillé								

Tab. 33 Les structures non datées ou isolées ou d'attributions hypothétiques du secteur A1.
© Jean-François Geoffroy.

2.4.1.10. Conclusion sous-secteur A1

Le sous-secteur A1 a livré de nombreuses structures liées à des bâtiments « anciens » : la grande majorité des vestiges est représentée par des trous de poteau ou des fosses dans lesquels le mobilier dateur est rare. L'étude diachronique n'est pas simple et l'appréhension des différentes phases a souvent été un « casse-tête » ; le chevauchement de ces phases est par conséquent difficile à définir. Si une évolution du nord vers le sud semble probable, l'ensemble laisse une impression vague, sans véritable contour, des zones aux délimitations imprécises, des zones qui ont dû se chevaucher entre les différents habitats : intersections de centres de vies qui ont évolué entre le Hallstatt et le I^{er} s. avant notre ère. Les quelques fossés (chemins, lambeaux de parcellaire ou enclos ouverts) ne permettent pas toujours d'appréhender cette évolution. Il conviendra dans la synthèse de proposer des hypothèses de reconstitution témoignant de cette difficulté de lire clairement l'évolution du site dans ce sous-secteur nord du secteur A, mais en considérant que de nombreuses structures et notamment certains fossés ont été longtemps visibles dans le paysage.

2.4.2. Le sous-secteur A2 (fig. 185)

Ce sous-secteur est la continuité du sous-secteur A1 vers le sud. Il représente environ une surface de 28 000 m². Son développement est plutôt vertical (empilement des états), contrairement au sous-secteur A1 où le développement est horizontal (du nord vers le sud). La superposition dans le temps de plusieurs enclos d'habitat a rendu particulièrement difficile la vision claire du développement des différentes installations. L'occupation est assez longue puisqu'elle irait de La Tène B à la fin du Haut-Empire romain, soit environ de -400 à +280.
Avant la Conquête, outre les quelques structures antérieures à -400, le site est occupé par trois états d'un complexe agricole se développant autour de deux enclos principaux sur un axe est-ouest. À partir du milieu du I^{er} s. avant notre ère, l'habitat laténien est remplacé par la mise en place d'un autre habitat enclos qui change légèrement d'orientation puisqu'il se développe plutôt sur un axe nord-est - sud-ouest.
De nombreuses structures (trous de poteau, fosses ou petits fossés) n'ont pu être attribuées avec certitude à une phase.
Enfin, notons que ce sous-secteur a été perturbé par de larges structures pas toujours anciennes et qui n'ont pas facilité la lecture de l'occupation mise au jour.

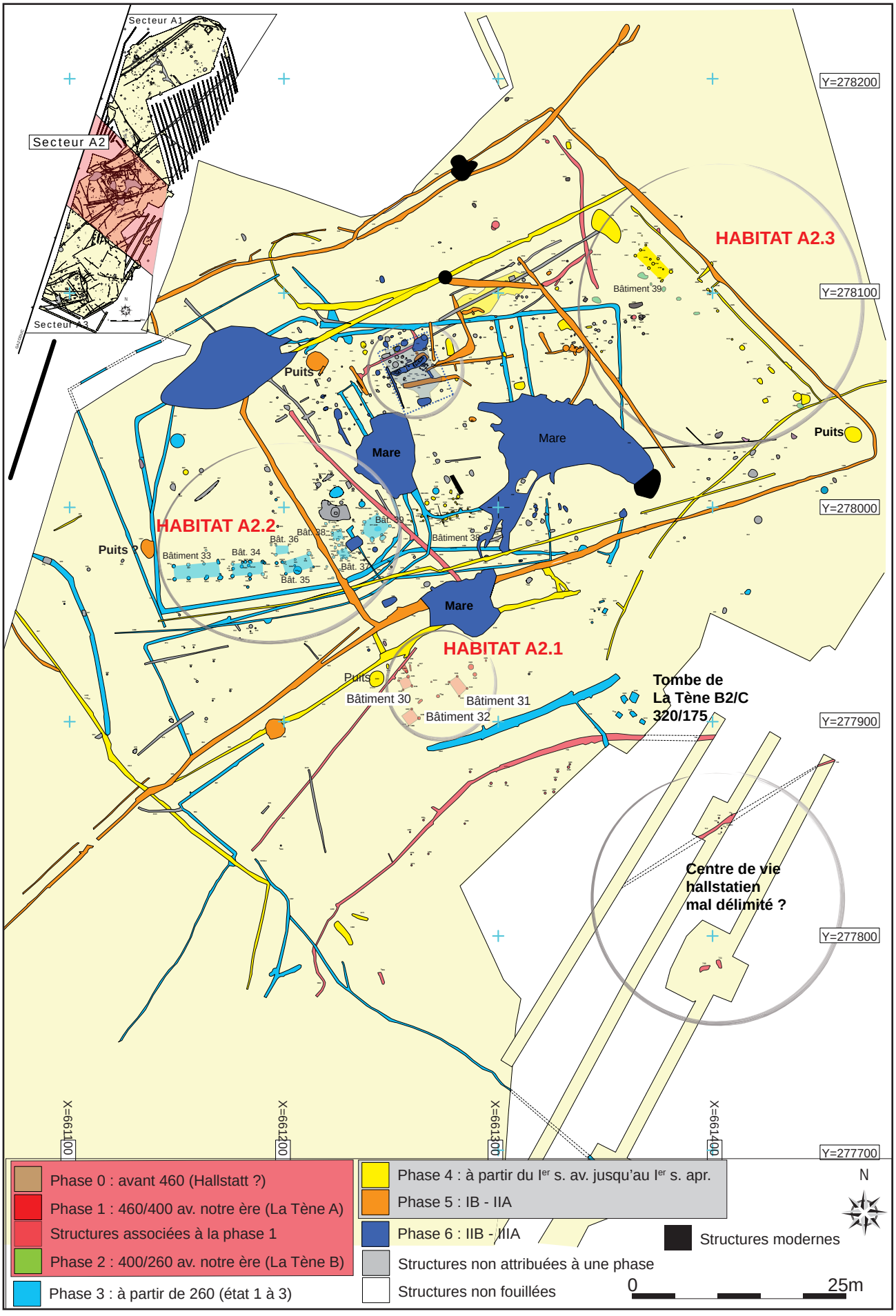

Fig. 185 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2 phasé.

© Rudy Debiak et Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.4.2.1. Lambeau de parcellaire, habitat et fosses isolées : Phases 0, 1 et 2 (Hallstatt / La Tène B)

Les vestiges de La Tène B, s'ils ont existé, sont invisibles d'un point de vue découverte de mobilier et en chronologie absolue. À l'emplacement de ce sous-secteur A2, la vie à cette période allant de -400 à -260 ne semble pas très dense. D'une manière générale, ces périodes anciennes ne sont pas très représentées à cet endroit. Les vestiges concernent pour l'essentiel quelques segments de fossés et semblent compléter ceux décrits dans le paragraphe 2.4.1.8.9 du secteur A1. Nous sommes sortis de la « grosse » occupation ancienne repérée plus au nord sous forme d'îlots d'habitats.

Les fossés 892, 255/960/989 et 725/728/1062/1070 (**fig. 186 et 187**)

Le fossé 892 (**fig. 186**) est rectiligne, orienté nord-est - sud-ouest. Il mesure 60,80 m de long et est peu marqué dans le paysage : il se présente sous forme de cuvette peu profonde (peut-être largement arasé comme les trous de poteau de l'habitat qui va être décrit ci-dessous). Il mesure environ 0,50 m de large pour une profondeur anecdotique de 0,06 m. Il est comblé d'un limon sableux gris clair, peu compact avec quelques traces de charbon de bois.

Le fossé 255/960/989 (**fig. 186**) est un segment de fossé orienté nord-ouest - sud-est et recoupé par l'ensemble des fossés en contact (observation réalisée directement au moment du décapage). Il a été observé sur 56 m. Il est assez bien marqué : large de 0,70 à 1 m, il est profond au maximum de 0,60 m (en général 0,40 m). Son profil est variable, aux endroits plus profonds, il présente un rétrécissement et un fond plat d'environ 0,25 m ; ses parois sont plutôt verticales. Le comblement peut être composé de plusieurs strates de limon gris-brun contenant des nodules de charbon de bois, quelques fragments de grès et de faune. Sa datation précise n'est pas possible ; il est antérieur à 260.
Notons que le segment 984 le recoupe, sans qu'il ne soit possible de le rattacher, précisément, à une phase plus récente.

Le fossé 725/728/1062/1070 (**fig. 188**) : ce fossé situé à l'est du décapage s'enfonce dans la berme orientale et se termine brusquement au sud en tortillant dans l'espace. Même si nous avons associé tous ces segments, il convient peut-être de distinguer le fossé 725/728/1070 du segment sud 1062 qui est différent d'un point de vue morphologique ; une rupture dans son tracé existe entre les deux segments : peut-être ne sont-ils pas contemporains ?

Le segment 725/728/1070 mesure (interruption comprise) pratiquement 100 m et présente un tracé courbe globalement orienté nord-est - sud-ouest ; il est bien marqué dans le paysage : à l'ouverture il est souvent proche de 1 à 1,10 m pour une profondeur comprise entre 0,80 m et 1 m. Le profil est globalement en « V » avec un fond plat ou en cuvette. Le comblement présente plusieurs unités stratigraphiques pouvant témoigner d'un recreusement du fossé et par conséquent deux états différents. Les différentes strates sont composées de limon argileux brun-gris contenant quelques nodules de charbon de bois et des fragments de céramique complètement dissous dans le substrat.

Le segment 1062 se rattache au segment précédent au sud-ouest. Il est beaucoup moins marqué dans le paysage ; il serpente sur environ 25 m en direction du sud. Il mesure à l'ouverture entre 0,40 et 0,70 m pour une profondeur d'environ 0,20 m. Son profil, irrégulier, présente parfois quelques traces de possibles débordements. Il est comblé d'un limon gris-

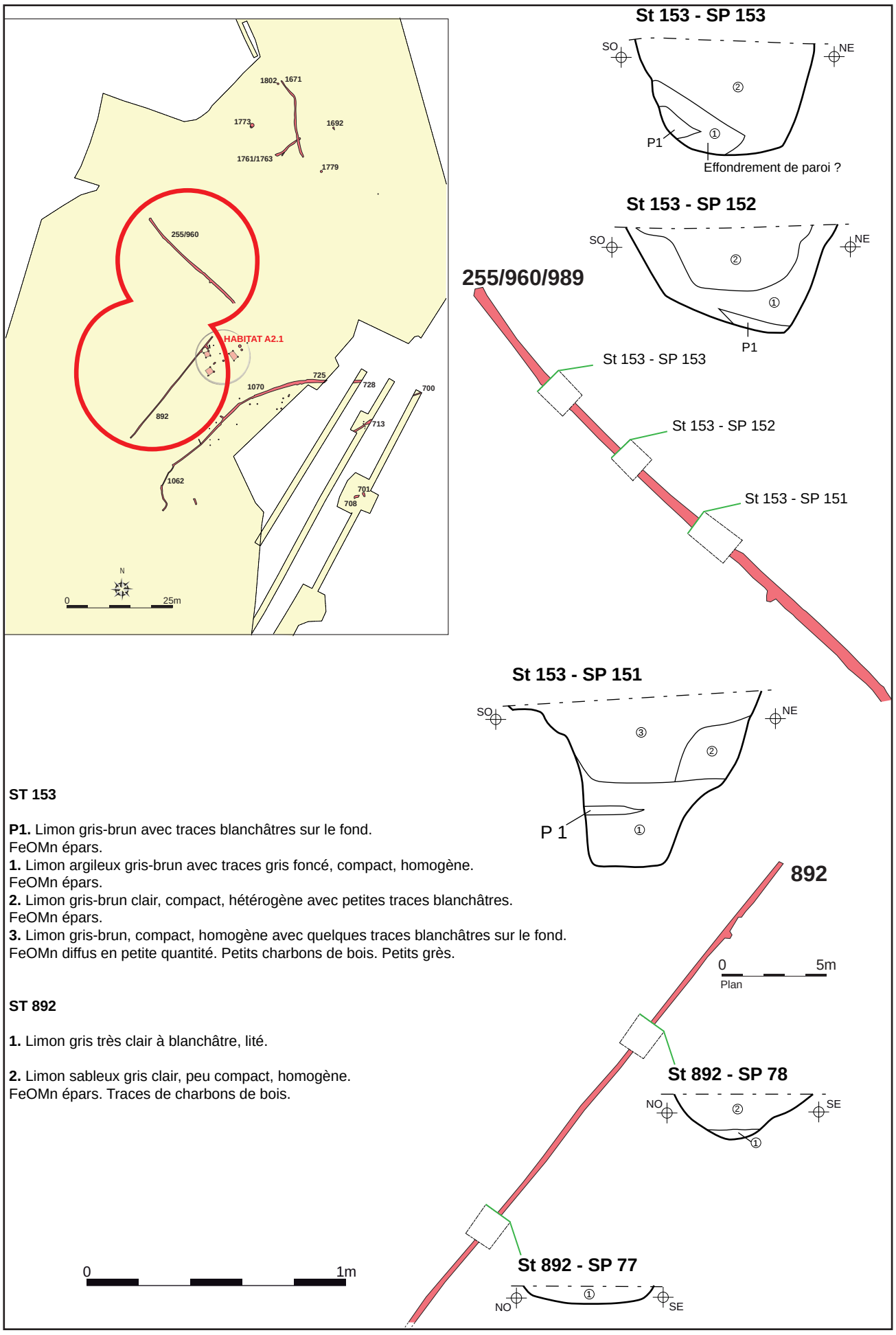

ST 153

P1. Limon gris-brun avec traces blanchâtres sur le fond.
FeOMn épars.
1. Limon argileux gris-brun avec traces gris foncé, compact, homogène.
FeOMn épars.
2. Limon gris-brun clair, compact, hétérogène avec petites traces blanchâtres.
FeOMn épars.
3. Limon gris-brun, compact, homogène avec quelques traces blanchâtres sur le fond.
FeOMn diffus en petite quantité. Petits charbons de bois. Petits grès.

ST 892

1. Limon gris très clair à blanchâtre, lité.

2. Limon sableux gris clair, peu compact, homogène.
FeOMn épars. Traces de charbons de bois.

Fig. 186 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 153 et 892.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

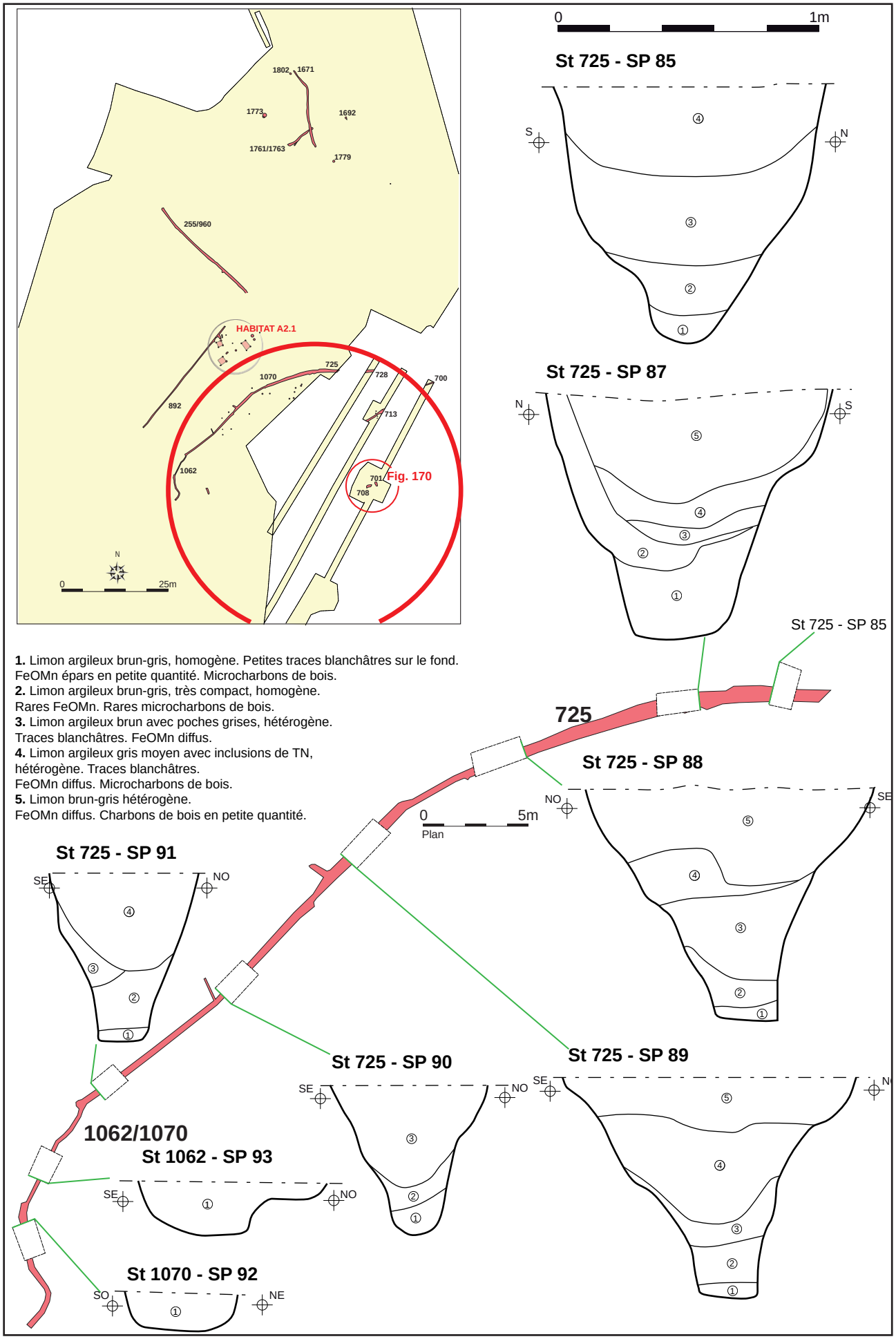

1. Limon argileux brun-gris, homogène. Petites traces blanchâtres sur le fond. FeOMn épars en petite quantité. Microcharbons de bois.
2. Limon argileux brun-gris, très compact, homogène. Rares FeOMn. Rares microcharbons de bois.
3. Limon argileux brun avec poches grises, hétérogène. Traces blanchâtres. FeOMn diffus.
4. Limon argileux gris moyen avec inclusions de TN, hétérogène. Traces blanchâtres. FeOMn diffus. Microcharbons de bois.
5. Limon brun-gris hétérogène. FeOMn diffus. Charbons de bois en petite quantité.

Fig. 187 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 725, 1062 & 1070.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

brun plutôt clair contenant quelques micros-fragments de charbon de bois. On peut donc associer les trous de poteau suivants : 1075 à 1084, 1087 à 1090, 1099 à 1101. L'ensemble de ces trous de poteau peuvent être les vestiges de bâtiments arasés situés le long du fossé qui vient d'être décrit. On peut aussi associer à cet ensemble les fosses oblongues 1069 et 1071.

Nous verrons aussi que ce fossé participe peut-être à la délimitation sud de la nécropole de l'état suivant.

Le fossé 1671 (**fig. 188**)

Ce fossé 1671 est un segment de fossé orienté nord-sud puis nord-ouest - sud-est et recoupé par tous les fossés avec qui, il a un contact (observation réalisée suite aux sondages ou lors du nettoyage de surface). Il a les mêmes caractéristiques morphologiques que le fossé 255/960 du paragraphe précédent, à savoir, un fossé assez bien marqué : large de 0,50 à 0,90 m, il est profond au maximum de 0,70 m (en général 0,50 m). Son profil est variable, aux endroits plus profonds, il présente un rétrécissement et un fond plus ou moins plat d'environ 0,20 m. Il a une longueur de 38 m. L'inclinaison des parois est variable. Le comblement peut être composé de plusieurs strates de limon gris-brun plutôt clair à très clair. Sa datation précise n'est pas possible ; il est antérieur à 260.

Il recoupe le fossé 1761 qui lui est perpendiculaire. Le segment 1761/1763 a été repéré sur 14 m, il présente une largeur de 0,80 m pour une profondeur de 0,10 m ; le segment 1774 sur 10 m, une profondeur de 0,15 m pour une largeur de 0,20 m.

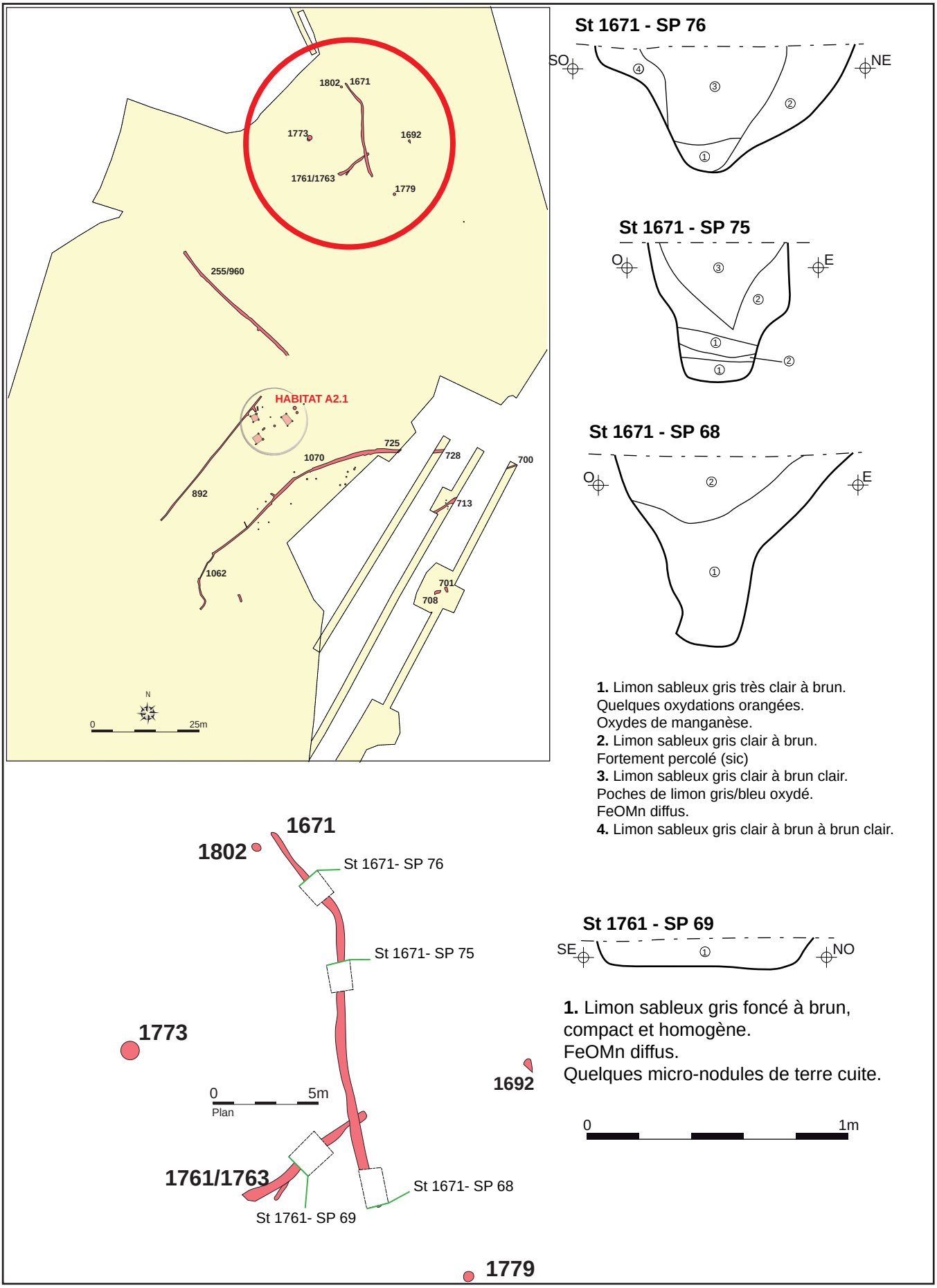

Fig. 188 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 1671 et 1761.

© Rudy Debiak et Jean-François Geoffroy - Inrap.

n° st	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
1065	Oblongue	0.35	1.50	Non fouillée	2				
1069	Oblongue	1.90	5.00	0.18	Cuvette, fond irrégulier	Limon gris clair à gris moyen	Charbons de bois et nodules rubéfiés	Céramique, grés, métal et silex	2
1071	« Rectangulaire »	0.78	3.26	0.35	Parois obliques, fond plus ou moins plat	Limon argilo-sableux gris-brun	-	Céramique	2
1075	« Ovale »	0,34	0,40	0.30	Cuvette ?	Limon sableux gris trés clair à brun	Charbons de bois	-	0/1/2
1076	« Ovale »	0.85	1.30	0.16	Fond irrégulier	Limon sableux gris clair	Charbons de bois et terre cuite	-	0/1/2
1077	« Circulaire »	0.44	0.44	0.19	Cuvette	Limon sableux gris très clair à brun clair	-	-	0/1/2
1078	« Circulaire »	0.52	0.52	0.13	Cuvette	Limon sableux gris clair à brun	Charbons de bois	-	0/1/2
1079	« Ovale »	0.52	0.63	0.18	Cuvette	Limon sableux gris très clair à brun clair	-	-	0/1/2
1080	Oblongue	0,55	1,46	0.18	Cuvette, fond irrégulier	Limon sableux gris clair	-	-	0/1/2
1081	« Circulaire »	0.48	0.48	0,15	Parois quasi verticale, fond plus ou moins plat (légère cuvette)	Limon argilo-sableux gris-gris foncé	Charbons de bois	-	0/1/2
1082	« Circulaire »	0,33	0,33	0,15	Parois quasi verticale, fond plus ou moins plat (légère cuvette)	Limon argilo-sableux gris	Charbons de bois	-	0/1/2
1083		0.50	0.50	0.30	Cuvette irré-gulière	Limon sableux gris très clair à brun	Charbons de bois	-	0/1/2
1084	Circulaire non fouillée								0/1/2
1087	« Circulaire »	0,40	0,40	0,28	Parois quasi verticale, fond plat	Limon sableux gris hydro-morphe	Charbons de bois	-	0/1/2
1088	« Circulaire »	0.57	0.57	0,12	Parois quasi verticale, fond plat	Limon argileux gris-brun	Charbons de bois	-	0/1/2
1089	« Circulaire »	0.54	0.54	0,10	Parois quasi verticale, fond plat	Limon argileux gris	Charbons de bois		0/1/2
1090	« Circulaire »	0.57	0.57	0,14	Parois quasi verticale, fond en légère cuvette	Limon argileux gris	Charbons de bois	Céramique	0/1/2
1099	« Circulaire »	0.46	0.46	0,10	Cuvette	Limon sablo-argileux gris foncé à brun	-	-	0/1/2
1100	« Circulaire »	0.54	0.54	0,12	Cuvette	Limon sablo-argileux gris clair à brun	-	-	0/1/2
1101	Ovale	0.67	0.42	0,08	Cuvette à fond excentré	Limon sablo-argileux gris clair à brun	-	-	0/1/2

Tab. 34 Structures associées.
© Jean-François Geoffroy.

Les fosses 1773, 1779 et 1802 (**fig. 189**)

Ces trois fosses ont livré des indices d'un comblement ancien. Vous verrez sur la figure 189 qu'elles ne présentent aucune particularité ; en revanche il est intéressant de constater que la fosse 1779 recoupe le trou de poteau 1682. Nous avons donc associé les trous de poteau et fosses situés immédiatement à proximité dans l'hypothèse d'un bâtiment ancien qui aurait existé, à l'instar de ce que nous avons décrit pour le secteur A1.

Description de la céramique dessinée (**fig. 189**)
384. (inv. 1773.2). Fragment de coupe hémisphérique à bord impressionné.
385. (inv. 1773.1). Fragment de pot à bord arrondi et col déversé.
386. (inv. 1773.3). Fragment d'un fond plat d'un type indéterminé.

n° st	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
1679	Ovale ?	?	?	0.30	Cuvette ?	Limon sableux gris trés clair à brun	Charbons de bois	-	0/1
1680	Ovale	0.85	1.30	0.16	Fond irrégulier	Limon sableux gris clair	Charbons de bois et terre cuite	-	0/1
1768	Circulaire	0.44	0.44	0.19	Cuvette	Limon sableux gris très clair à brun clair	-	-	0/1
1769	Circulaire	0.52	0.52	0.13	Cuvette	Limon sableux gris clair à brun	Charbons de bois	-	0/1
1770	Ovale	0.52	0.63	0.18	Cuvette	Limon sableux gris très clair à brun clair	-	-	0/1
1780	Oblongue	0.75	2.20	Non fouillée					
1781	Circulaire	0.50	0.50	0.30	Cuvette	Limon sableux gris très clair à brun	Charbons de bois	-	0/1

Tab. 35 Structures associées à la fosse 1779.
© Jean-François Geoffroy.

Les fosses 701 et 708 (**fig. 190**)

Les fosses 701 et 708 sont plus ou moins rectangulaires isolées à l'est du décapage (tranchées) ; leur comblement présente la particularité d'avoir fourni des niveaux d'argile rubéfiée et de nombreux fragments de céramique. Elles ont dû servir de « poubelles ». La fosse 701 mesure 1,90 m sur 0,90 m pour une profondeur de 0,40 m ; la fosse 708 mesure 2,20 m sur 0,90 m pour une profondeur de 0,20 m.

Description de la céramique dessinée - **fig. 191**
387. (inv. 708.1). Fragment de coupe hémisphérique à bord arrondi.
388. (inv. 708.2). Fragment de coupe hémisphérique à bord arrondi.
389. (inv. 708.5). Fragment de jatte à bord rentrant et bord arrondi.
390. (inv. 708.9). Fragment de jatte à bord lobé.
391. (inv. 708.12). Fragment de coupe tronco-hémisphérique à bord arrondi
392. (inv. 708.3). Fragment d'écuelle indéterminé à bord aplati.
393. (inv. 708.6). Fragment de pot indéterminé à bord impressionné.
394. (inv. 708.4). Fragment de coupe hémisphérique profonde à bord aplati impressionné.
395. (inv. 708.11). Fragment de fond indéterminé.
396. (inv. 708.15). Fragment de pot à encolure indéterminé à bord digité.
397. (inv. 708.16). Fragment de pot à col déversé, bord digité.

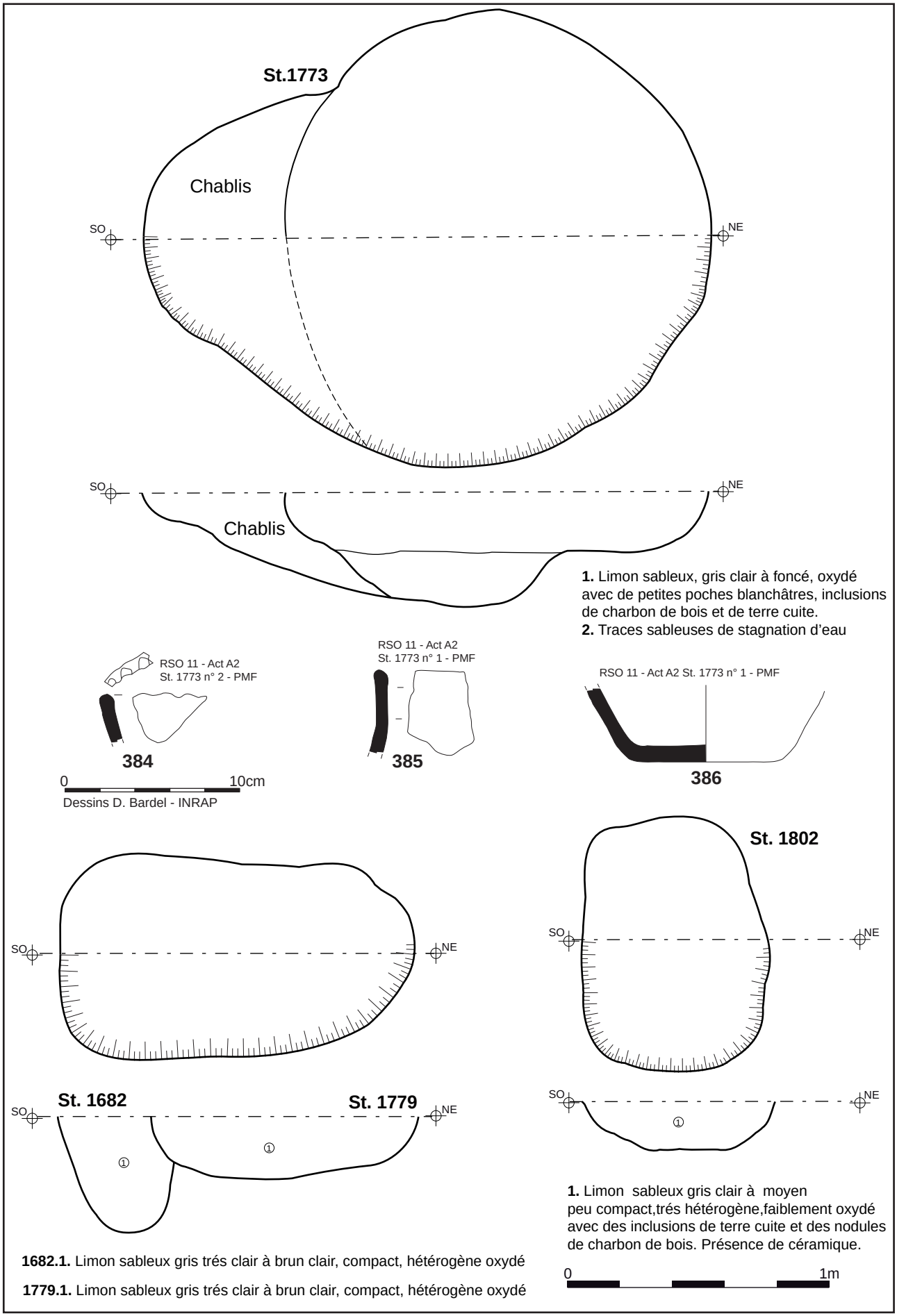

Fig. 189 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 1682, 1773, 1779 et 1802.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

398. (inv. 708.7). Fusaïole biconique.
399. (inv. 708.8). Fusaïole arrondie.
400. (inv. 708.13). Fragment de forme indéterminée, préhension plate perforée.
401. (inv. 708.14). Fragment de forme indéterminée, préhension plate perforée.
402. (inv. 701.1). Fragment de bouteille à épaulement et col subvertical, bord aminci.
403. (inv. 701.3). Fragment de coupe hémisphérique à bord arrondi.
404. (inv. 701.2). Fragment de pot à ressaut, bord aplati, impressionné.

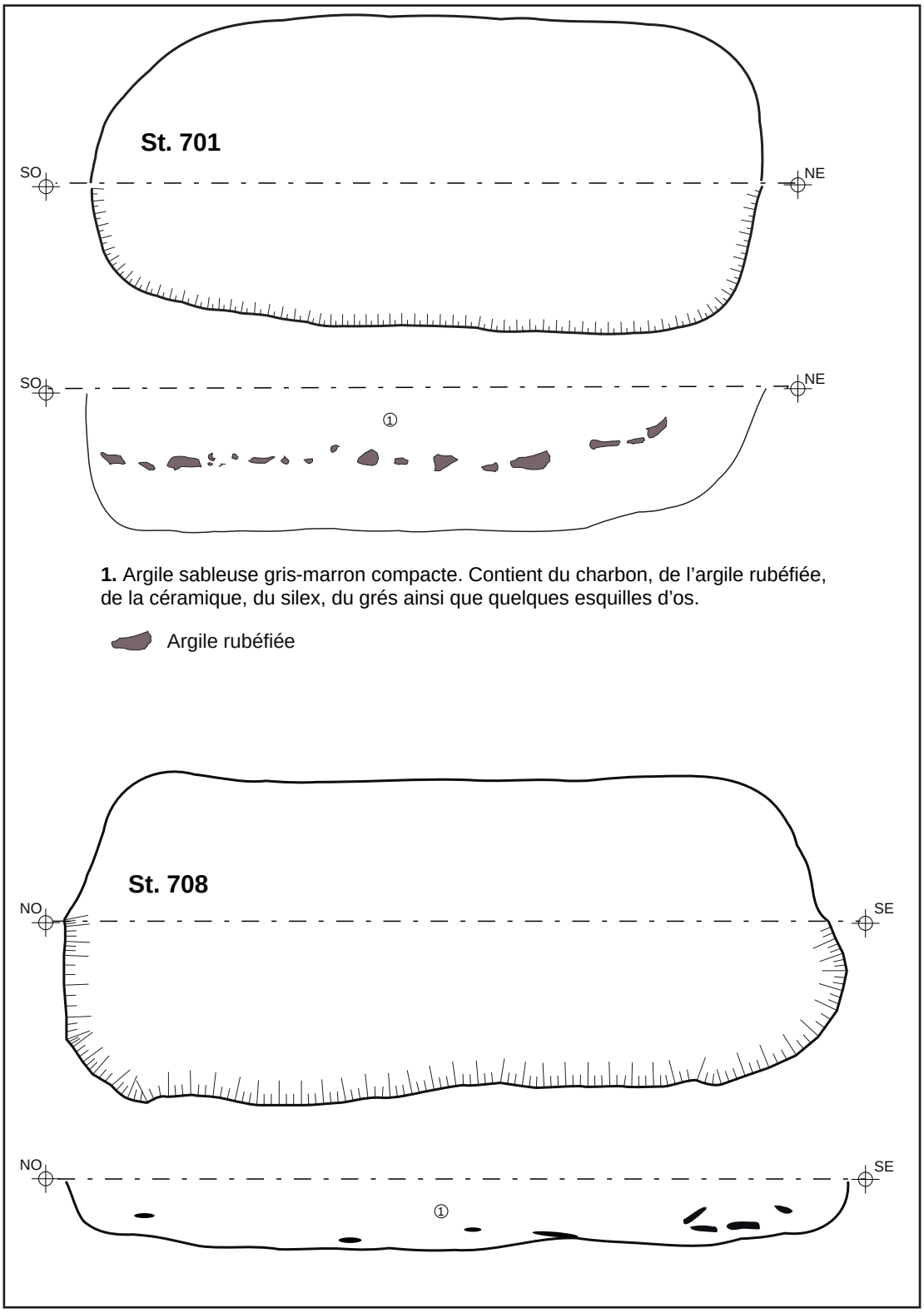

Fig. 190 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 701 et 708.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

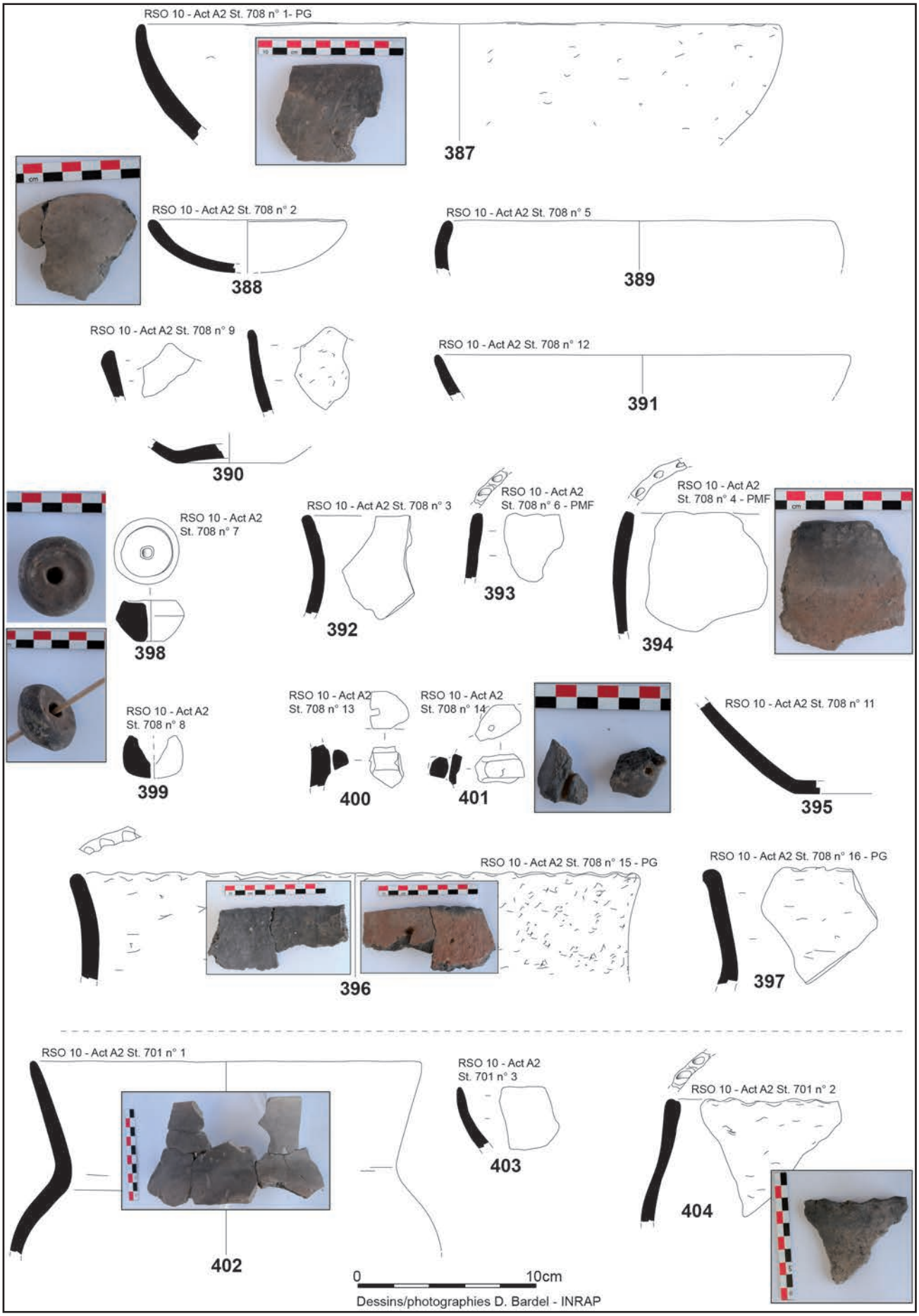

Fig. 191 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique des structures 701 et 708.
© David Bardel - Inrap.

L'habitat A2.1 (**fig. 192**)

A proximité de l'extrémité nord-est du fossé 892, un lot de structures forme deux bâtiments, peut-être trois : 1103, 1104, 1105 et 1106 (bâtiment 30), 1109, 1110, 1111 et 1116 (bâtiment 31) et 1095, 1096, 1097 et 1098 (bâtiment 32) ; autour de ces deux bâtiments, quelques fosses et trous de poteau appartiennent certainement au même lot : 1102, 1108, 1115, 1117, 1122, 1123, 1124, 1125 et 1127. Ce secteur d'habitat est très arasé.

Le bâtiment 30 (**fig. 192**) est composé de quatre trous de poteau (1104, 1105, 1106 et 1108). Il mesure environ 2,30 m de côté (surface : 5,30 m²). Ce bâtiment reste hypothétique car les trois trous de poteau fouillés ne sont pas significatifs et tous différents : de la simple cuvette très peu profonde au trou de poteau à parois plutôt verticales. Le comblement est constitué de limon brun à gris plus ou moins clair contenant quelques nodules de charbons de bois.

Le bâtiment 31 (**fig. 192**) est composé de quatre trous de poteau (1109, 1110, 1111 et 1116). Il mesure environ 2,30 m sur 3,60 m (surface : 8,30 m²). Les remarques morphologiques et de comblement du bâtiment 30 prévalent aussi pour ce bâtiment 31.

Le bâtiment 32 (**fig. 192**) est reconstitué à partir de trois trous de poteau conservés (1096, 1097 et 1098 auxquels on peut ajouter 1095). Sa reconstitution permet d'envisager un bâtiment de plan carré mesurant environ 2,80 m de côté (surface : 7 ,80 m²). Les remarques morphologiques et de comblement sont les mêmes que pour les deux bâtiments précédents. On peut associer à ce bâtiment la structure 1095, mise au jour à proximité immédiate du trou de poteau 1096 (réparation, soutien ?).

n° st	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
1108	Circulaire non fouillée								
1115	Oblongue	0.42	1.90	0.06	Cuvette très plate	Limon brun à gris clair	-	-	0/1
1117	Ovale	0.46	0.6	0.12	Parois verticales, fond plat	Limon gris foncé	-	-	0/1
1122	Ovale	0.74	1.10	0.22	Parois verticales, fond plat	Limon gris	Charbons de bois	-	0/1
1123	« Hexagonale »	-	-	0.30	Parois verticales, fond plat à ressaut	Limon gris-brun	Charbons de bois	-	0/1
1125	« Circulaire »	0.50	-	0.05-	Cuvette	Limon gris clair	-	-	0/1
1496	Oblongue (niveau, débordement fossé ?)	1	2.90	0.02	Fond plat (très peu profonde, niveau ?)	Limon gris foncé à brun	-	-	0/1
1497	Circulaire	0.56	0.56	0.46	Parois quasi verticales, fond cuvette	Limon gris foncé à brun	-	-	0/1

Tab. 36 Structures associées à l'habitat A2.1.
© Jean-François Geoffroy.

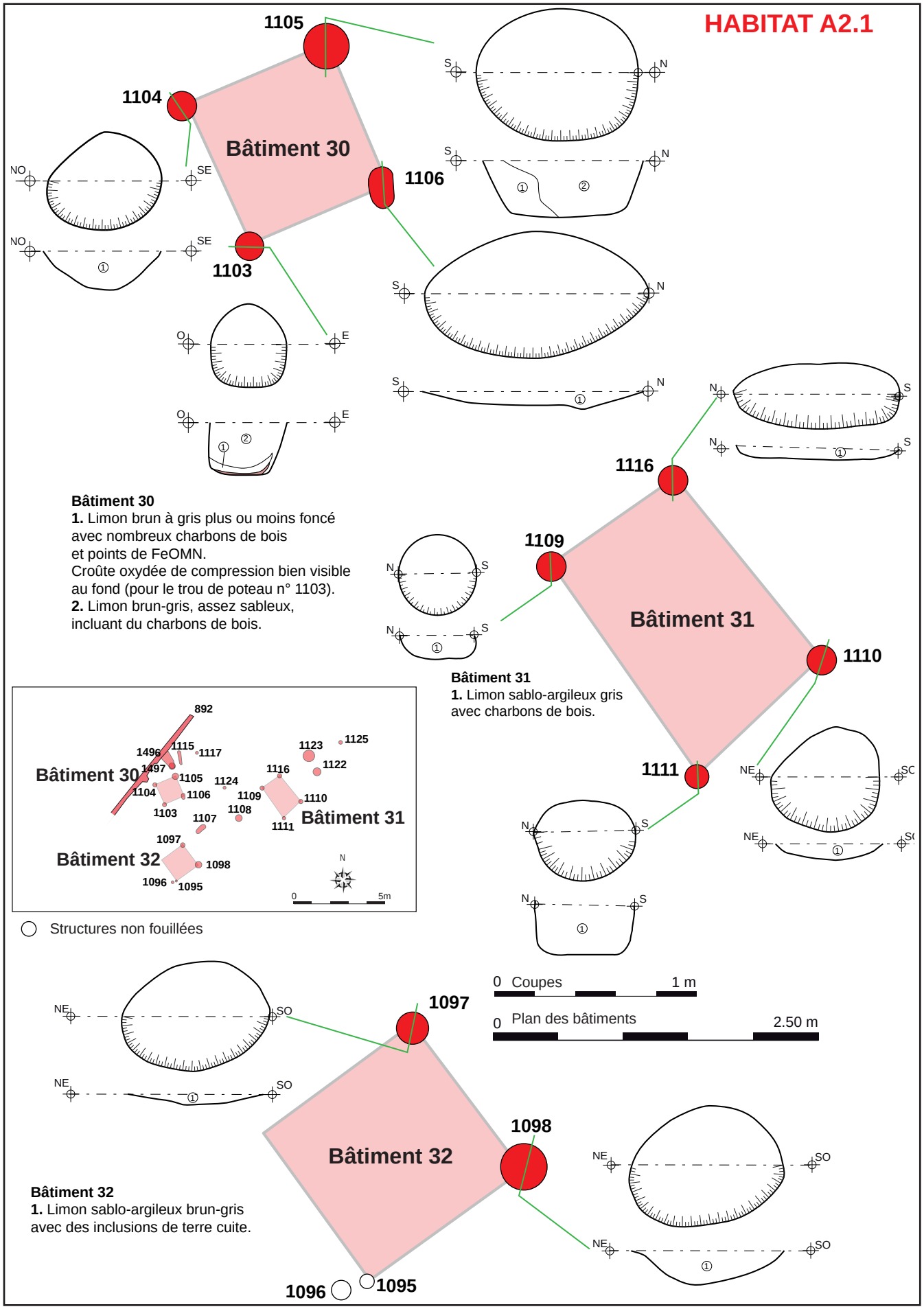

Fig. 192 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, habitat 2.1.

© Rudy Debiak et Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.4.2.2. Un complexe agricole : phase 3 (après 260)
(**fig. 193**)

À partir de 260, l'espace semble se structurer : le complexe agricole se présente sous forme de deux enclos principaux et d'un parcellaire attenant. Nous avons défini trois états pour ce complexe. Quelques tombes situées au sud-est, isolées par un fossé ont été attribuées à cette phase 3.
Nous décrirons d'abord globalement les trois états en se basant sur l'évolution des enclos et du parcellaire ; nous décrirons ensuite la petite nécropole que nous avons attribuée à cette phase ; nous évoquerons les bâtiments et structures attestés pour les différents états puis nous terminerons par un paragraphe sur les vestiges associés.
Notons enfin que ce complexe agricole a largement été perturbé par de larges structures plus récentes (mares ou larges niveaux peu profonds).
Les quelques fossés attribués à cette phase (260/50 avant notre ère) et situés au sud des enclos sont la jonction entre le sous-secteur A2 qui fait l'objet de ce paragraphe et le sous-secteur A3 (paragraphe suivant). Il s'agit de fossés de parcellaire. Notons toutefois que les fossés plus anciens peuvent encore être visibles et même utilisés après 260 (ils apparaissent en grisé sur les plans).

L'état 1
(**fig. 194**)

L'état 1 se compose de deux enclos (numérotés 1 et 2) attenants regroupant les fossés 873/897/987/990/1481/1501, 222/223/224, 841/985/991/1503, 205/208, 149/1766, 247, 311/1162 et 1154/1509.
L'enclos 1 est apparemment plutôt dédié à l'habitat et l'enclos 2 au travail ou parcage : quelques vestiges peuvent attester de cette zone réservée au travail, notamment des structures de combustion (fours domestiques). Quelques bâtiments, formant une zone d'habitat, ont été reconstitués dans l'enclos 1.
Nous avons associé à cet état les fossés périphériques qui semblent faire partie de la structuration de l'enclos 2 ; les fossés de parcellaire 1092/1118 et 830 et un peu plus au sud : 1058/1059/1061, 1067/814 et 777/886/887.

L'enclos 1
L'enclos 1 est orienté nord-ouest - sud-est ; il est plutôt rectangulaire avec une surface approximative de 2 200 m² : Au nord il se greffe à l'enclos 2 ; au sud, son fossé de limite se poursuit vers le sud pour délimiter ainsi un espace parcellaire ouvert. Les quatre angles sont différents : à l'ouest, il est reconstitué et hypothétique ; au nord et au sud, ils sont ouverts ou complètement arasés et à l'est, il est courbe et commun à l'enclos 2. Outre l'angle occidental reconstitué, plusieurs segments du fossé ont été aussi reconstitués suite à de larges perturbations plus récentes (mares ou larges niveaux).

Le fossé 841 et 985/991/1503 – fig. 195
Cet ensemble forme l'angle nord-ouest de l'enclos 1 mais aussi les limites ouest, sud et la jonction avec le côté est (angle arrondi) avant d'être perturbé par une mare plus récente. L'angle nord-ouest a été vu au diagnostic ; pour cet état, il prolonge le fossé 841. Il s'interrompt suite à la perturbation créée par un large niveau plus récent. Ce fossé est assez bien marqué dans le paysage ; son profil est irrégulier : tantôt en cuvette, tantôt à parois abruptes et fond plat assez large. Sa largeur va de 0,90 à 1,10 m pour une profondeur allant de 0,40 à 0,60 m. Plusieurs strates constituent souvent le remplissage : il s'agit presque toujours d'un limon sableux brun-gris à brun clair contenant des nodules de charbon de bois, quelques nodules de terre rubéfiée, de la faune et de nombreux fragments de céramique datés de La Tène D2.

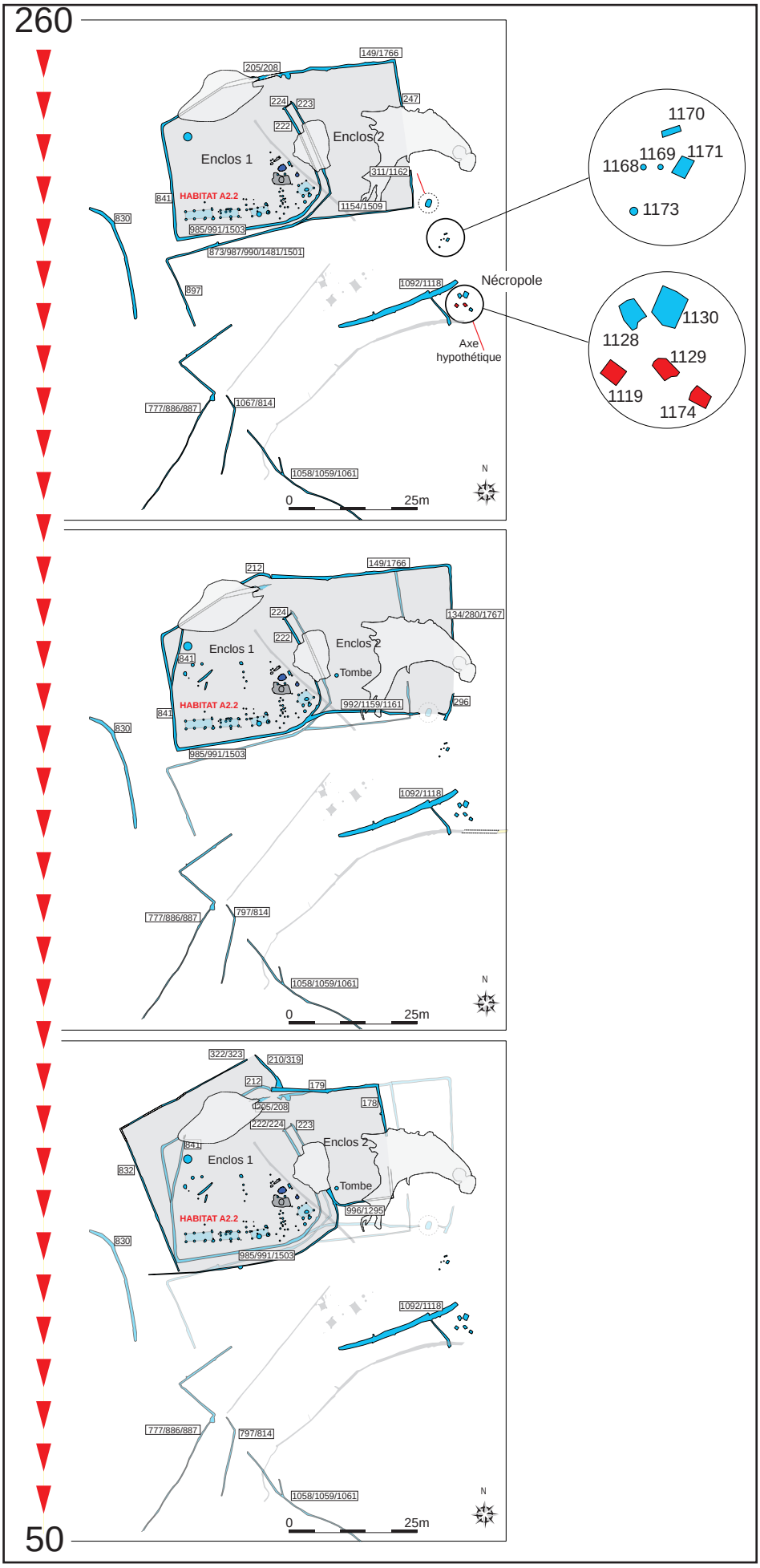

Fig. 193 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, évolution de l'établissement agricole 1.

© Rudy Debiak et Jean-François Geoffroy - Inrap.

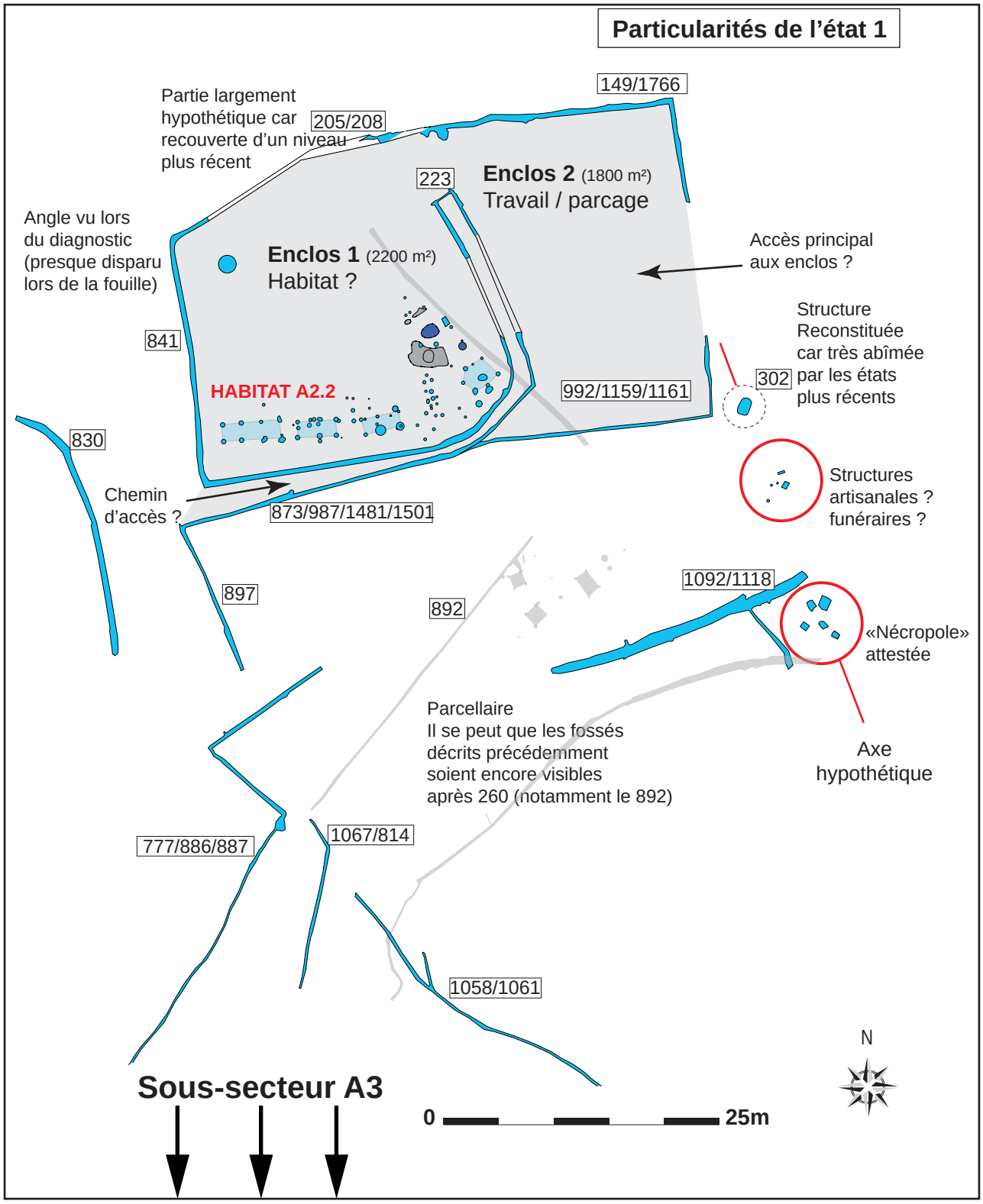

Fig. 194 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, particularités de l'état 1 de l'établissement agricole 1.

© Rudy Debiak et Jean-François Geoffroy - Inrap.

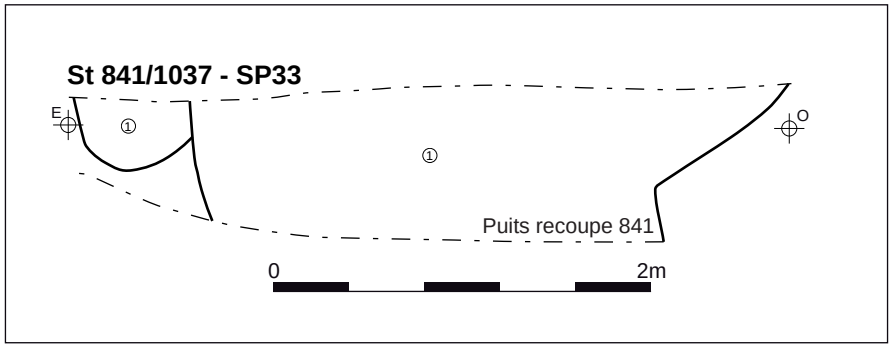

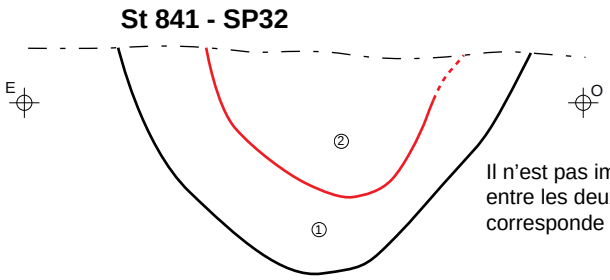

Il n'est pas impossible que dans ce sondage la limite entre les deux unités stratigraphiques corresponde à un recreusement ou nettoyage du fossé.

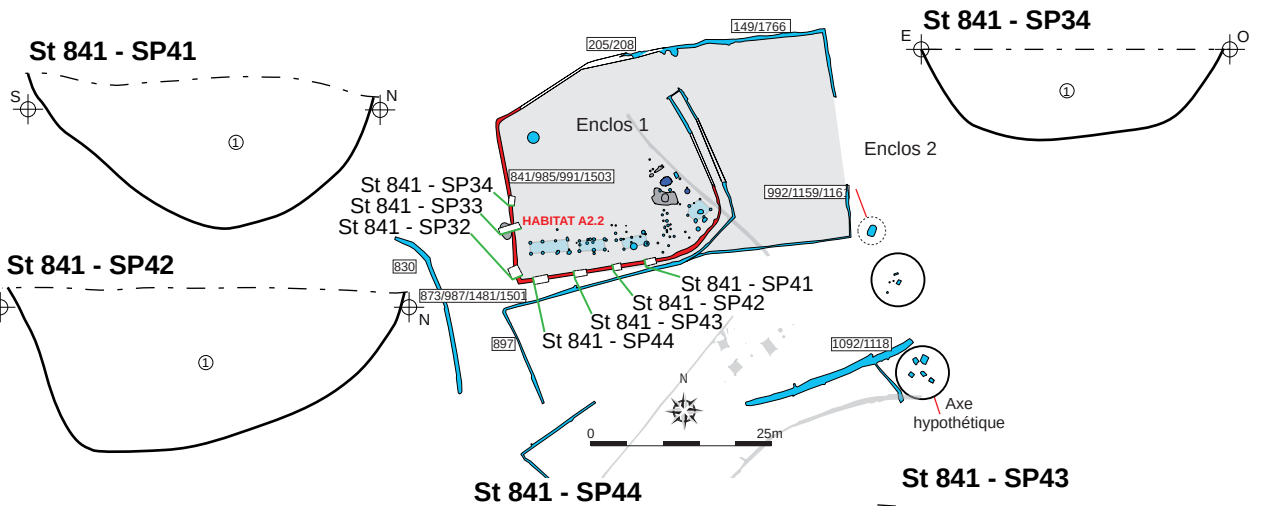

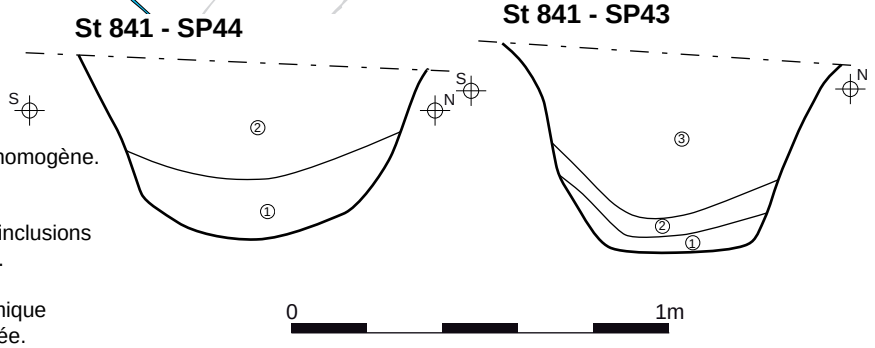

841.1. Limon gris-brun-orangé, compact, homogène. Quelques particules de charbon de bois. FeOMn diffus. Céramique.
841.2. Limon argileux brun-gris clair avec inclusions de TN,compact, homogène. FeOMn diffus. Petits à moyens charbons de bois épars Petite quantité de nodules rubéfiés. Céramique Céramique. Faune (petite quantité) prélevée.
841.3. Limon sableux brun clair, compact, homogène. FeOMn épars. Petits à moyens charbons de bois épars en petite quantité. Petite quantité de nodules rubéfiés. Céramique.

Fig. 195 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 841 et 1037.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Description de la céramique dessinée - **fig. 196**

405. (inv. 841.5). Fragment d'écuelle à épaulement et bord aminci déversé ; diam. ouv. : 15 cm, diam. fond : 9 cm, haut. cons. : 8,4 cm.
406. (inv. 841.2). Fragment de jarre ou de bouteille à épaulement ; haut. cons. : 6,6 cm.
407. (inv. 841.1). Fragment de bouteille ovoïde à lèvre déversée ; diam. ouv. : 14,1 cm, diam. max. : 22,8, diam. fond : 9 cm, haut. cons. : 24 cm.
408. (inv. 841.7). Fragment de pot indéterminé à fond plat ; diam. fond : 10,5 cm, haut. cons. 12 cm.
409. (inv. 841.3). Fragment de pot indéterminé à fond plat ; diam. fond : 8,4 cm, haut. cons. : 7,5 cm.
410. (inv. 841.4). Fragment de pot ovoïde à bord arrondi ; diam. ouv. : 19,5 cm, haut. cons. : 4 cm.
411. (inv. 841.6). Fragment de *dolium* ou « gros » pot de stockage à lèvre épaissie, déversée ; haut. cons. : 5,4 cm.

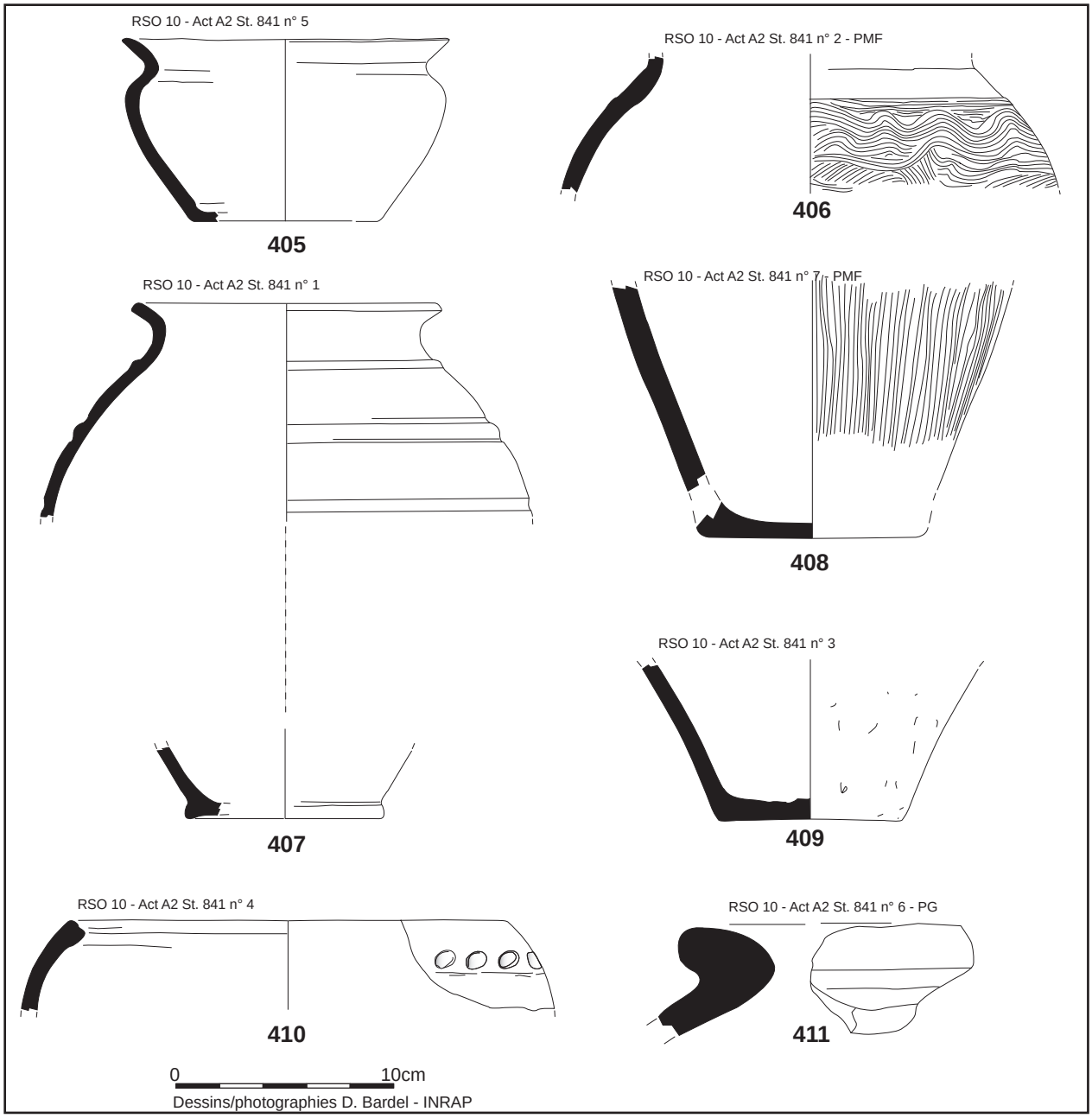

Fig. 196 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 841.
© David Bardel - Inrap.

Les fossés 222/224 et 223 – fig. 197
Le segment de fossé 222 semble être l'extrémité du fossé 985/991/1503 ; il est parallèle au segment 223 auquel il est rattaché par un petit segment étroit (224). Le segment 223, sur lequel vient se greffer le segment 222/224.
Le fossé 222 présente un profil de cuvette aux bords évasés, large d'environ 0,70 m et profond d'environ 0,20 m ; le segment 224 a un profil de cuvette à bords plutôt droits, large de 0,40 m pour une profondeur de 0,20 m. Le comblement est constitué d'un limon faiblement argileux gris-brun clair contenant quelques nodules de charbons de bois, de terre cuite et quelques micro-fragments de céramique.
Le fossé 223 est aussi un petit segment orienté nord-ouest - sud-est, mesurant 10 m de long, très certainement l'extrémité du fossé 873/987/1481/1501. Il présente un profil de simple cuvette. Il mesure 0,60 m de large pour une profondeur de 0,20 m. Il est comblé d'un limon faiblement argileux gris et brun clair contenant de rares charbons de bois et quelques nodules de terre cuite. Il contenait aussi quelques fragments de métal et de céramique gallo-romaine. La proximité de nombreuses structures plus récentes explique très certainement le décalage entre la datation relative et la datation absolue que permet la céramique, provenant très certainement de la mare ou dépression 274, plus récente. Notons qu'il a été recoupé par une structure plus récente (trou de poteau 226).

Cet ensemble sépare l'enclos 1 de l'enclos 2 et ménage un espace central étroit qui pourrait faire penser à un petit chemin d'accès.

Le fossé 873/897/987/1481/1501 – fig. 197
Le segment 987 semble être la prolongation du fossé 223, décrit précédemment puis se prolonge en formant un angle en direction de sud-ouest (segment 1481, 1501 et 873). Un peu au-delà de l'extrémité du fossé 832 ce fossé se dirige vers le sud-est (segment 897) où il s'interrompt au bout de 27,80 m. Sa longueur totale est de 106,80 m. Il ferme l'enclos 1 au sud-est et participe au parcellaire environnant. Son profil est une simple cuvette irrégulière d'une largeur allant de 0,45 m à 0,65 m pour une profondeur oscillant entre 0,15 m et 0,30 m. Il est comblé d'un limon sableux gris-brun.

L'enclos 2

L'enclos 2 est orienté ouest-est ; il est plutôt rectangulaire avec une surface approximative de 1 800 m² : il est la continuité de l'enclos 1 vers l'est (enclos 1 + enclos 2 = 4 000 m²). Au nord, la limite est marquée par le fossé 149/1766 formant un angle « droit » avec le fossé oriental 247. Au sud, le fossé 311/1162 formant un angle avec le fossé sud 1154/1509 se greffe à l'enclos 1 sur le fossé 873/897/987/1481/1501. Il semblerait que le passage entre les deux enclos se situe au nord, le long du fossé 149/1766 par interruption de l'ensemble 222/224 et 223 (fossé occidental de cet enclos 2). Une entrée assez large se situe à l'est, par interruption du fossé 247 et 311/1162. Ces observations restent hypothétiques puisque de larges niveaux viennent perturber le cheminement des fossés

Le fossé 1154/1509 – fig. 198
Ce fossé est la limite sud de l'enclos 2 ; il se greffe sur le fossé 873/897/987/990/1481/1501 de l'enclos 1 et forme un angle avec le fossé 311/1162 (limite orientale de l'enclos 2). Son profil est irrégulier, large d'environ 0,60 m pour une profondeur plus ou moins constante de 0,25 m. Il est comblé d'un limon gris. Aucun mobilier n'a été découvert.

Le fossé 149/1766 – fig. 199
Le fossé 149/1766 est la limite nord de l'enclos 2 ; il est orienté est-ouest. Il forme un angle à l'ouest au niveau de la jonction avec le fossé 247. Il est long de 70 m. Son profil est variable : il présente des parois relativement abruptes, parfois évasées, un fond plat ou en cuvette. Sa largeur à l'ouverture varie entre 0,80 m et 1,10 m, sa profondeur est souvent proche de 0,70 m. Il peut être comblé de

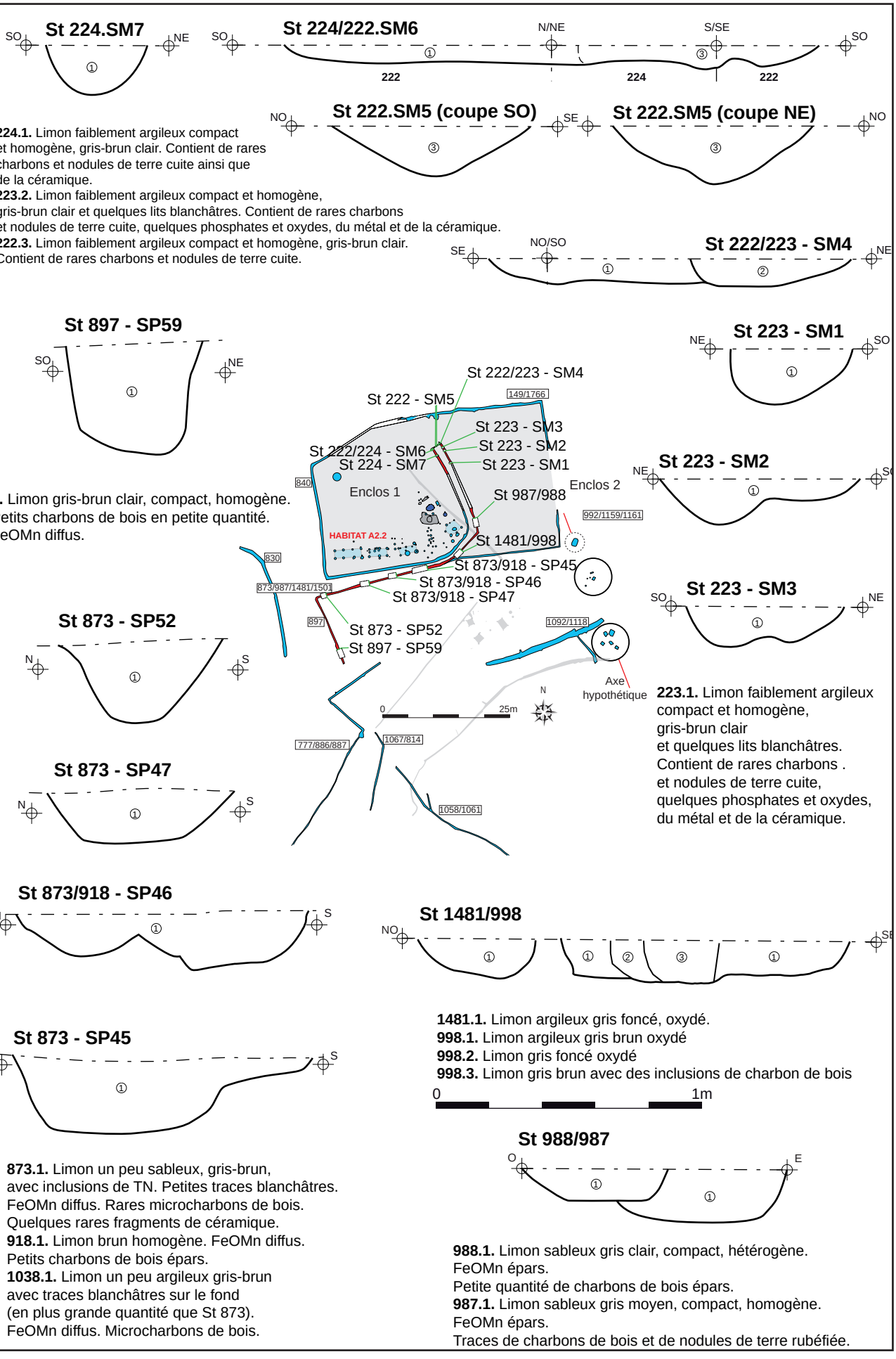

224.1. Limon faiblement argileux compact et homogène, gris-brun clair. Contient de rares charbons et nodules de terre cuite ainsi que de la céramique.
223.2. Limon faiblement argileux compact et homogène, gris-brun clair et quelques lits blanchâtres. Contient de rares charbons et nodules de terre cuite, quelques phosphates et oxydes, du métal et de la céramique.
222.3. Limon faiblement argileux compact et homogène, gris-brun clair. Contient de rares charbons et nodules de terre cuite.

1. Limon gris-brun clair, compact, homogène. Petits charbons de bois en petite quantité. FeOMn diffus.

223.1. Limon faiblement argileux compact et homogène, gris-brun clair et quelques lits blanchâtres. Contient de rares charbons . et nodules de terre cuite, quelques phosphates et oxydes, du métal et de la céramique.

1481.1. Limon argileux gris foncé, oxydé.
998.1. Limon argileux gris brun oxydé
998.2. Limon gris foncé oxydé
998.3. Limon gris brun avec des inclusions de charbon de bois

873.1. Limon un peu sableux, gris-brun, avec inclusions de TN. Petites traces blanchâtres. FeOMn diffus. Rares microcharbons de bois. Quelques rares fragments de céramique.
918.1. Limon brun homogène. FeOMn diffus. Petits charbons de bois épars.
1038.1. Limon un peu argileux gris-brun avec traces blanchâtres sur le fond (en plus grande quantité que St 873). FeOMn diffus. Microcharbons de bois.

988.1. Limon sableux gris clair, compact, hétérogène. FeOMn épars. Petite quantité de charbons de bois épars.
987.1. Limon sableux gris moyen, compact, homogène. FeOMn épars. Traces de charbons de bois et de nodules de terre rubéfiée.

Fig. 197 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 222, 223, 224, 873, 897, 918, 987, 988, 998 et 1481.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

plusieurs strates de limon brun-gris contenant quelques fragments de faune et de céramique datée de La Tène D.
Sa prolongation vers l'angle nord-ouest semble faite par les structures 205/208 (secteur à la densité de vestiges très importante).

Les fossés 247 et 311/1162
Ces fossés sont la limite orientale de l'enclos 2. Aucun sondage n'a été réalisé dans ses fossés. Il faut noter qu'au moment du décapage, les larges niveaux (mares) repérés et les conditions climatiques difficiles ont rendu délicat, ne serait-ce que le nettoyage de cette zone de fouille. Il semblerait qu'un accès ait existé à cet endroit par interruption des fossés.

Le segment 205/208, rétrécissant les enclos au nord, a été largement perturbé par des vestiges plus récents. Les quelques observations réalisées mettent en évidence un profil plutôt en cuvette parfois surcreusé dans le fond. Sa largeur avoisine les 0,80 m pour une profondeur de 0,40 m. Il est comblé d'un limon faiblement argileux gris-brun clair. Il contient de rares nodules de charbon de bois, de la terre cuite mais aussi de la faune et de la céramique datée de La Tène D.

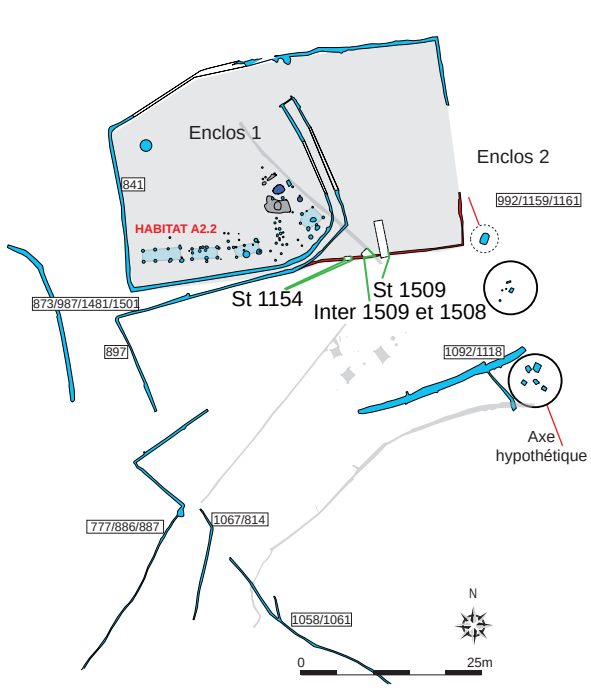

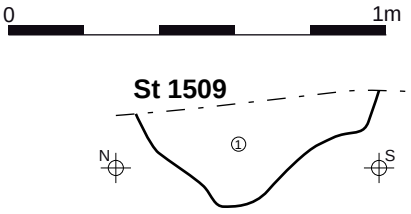

1509.1. Limon sableux gris clair à brun, hétérogène, compact.
FeOMn épars.
Petite quantité de charbons de bois.

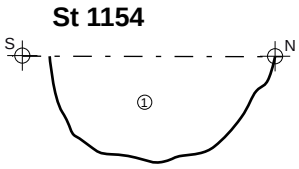

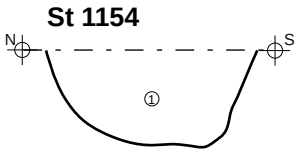

1154.1. Limon gris clair avec oxydation.

Commentaires

Le sondage réalisé à l'intersection avec le fossé 255/960/1482/1508 met bien en évidence son antériorité par rapport au fossé 1509 fermant notre enclos 2 au sud.
Voir ci-dessous.

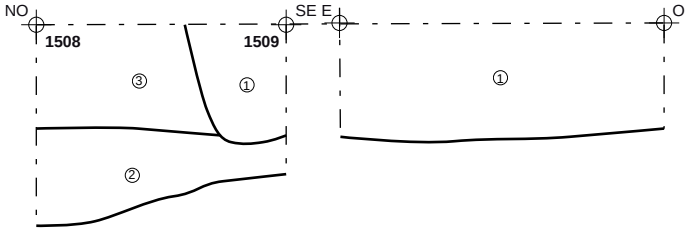

Fig. 198 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 1154 et 1509.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

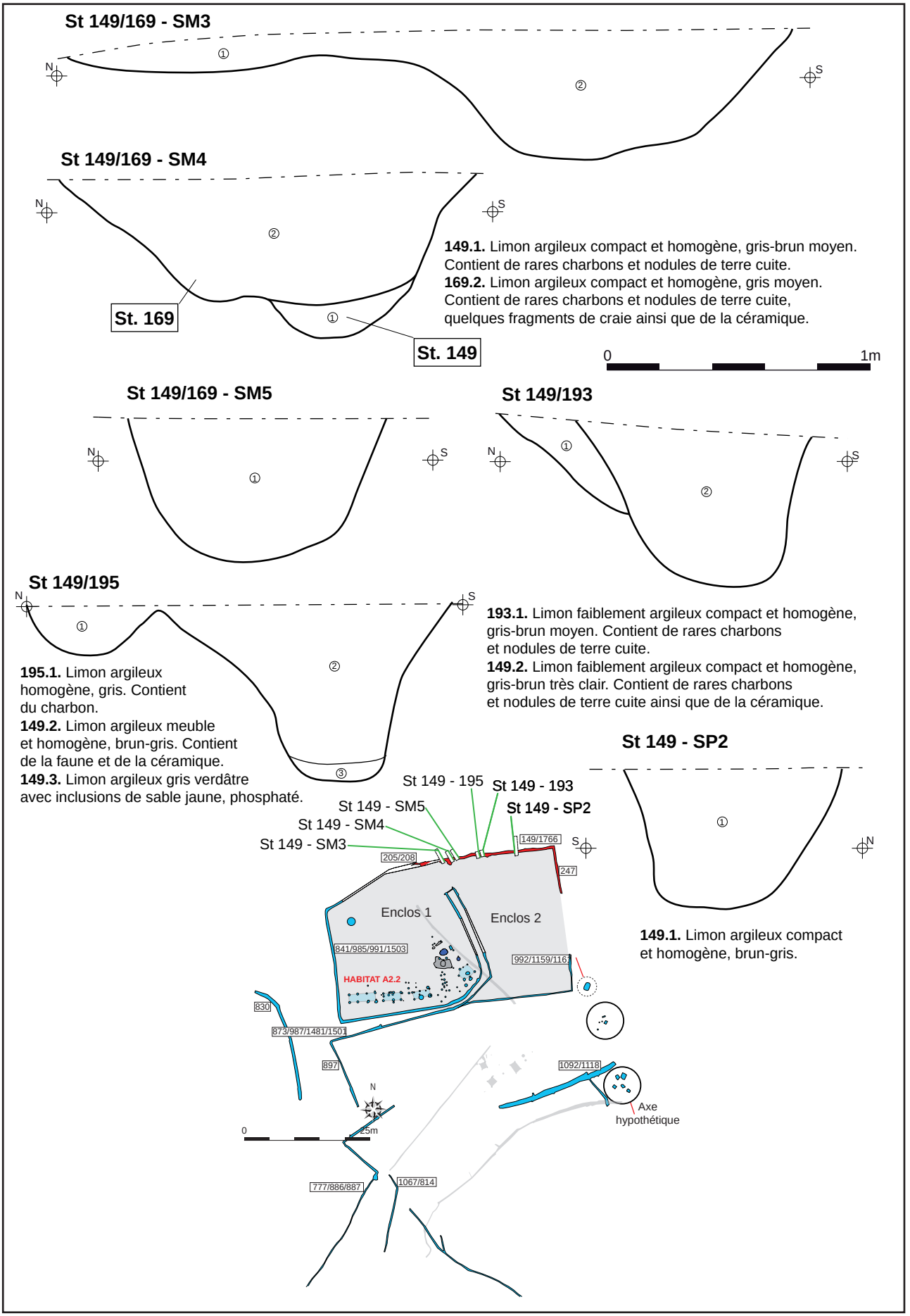

Fig. 199 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 149, 169 et 195.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

L'état 2 (**fig. 200**)

L'état 2 de ce complexe agricole correspond surtout à un agrandissement, à l'est, de l'enclos 2 qui passe de 1 800 à 2 100 m². Les nouveaux fossés de limite portent les numéros 134/280/1767 et 296. Ce même enclos voit aussi sa limite sud modifiée avec le fossé 1154/1509. Quant à l'enclos 1, il garde grossièrement la même forme avec, néanmoins, trois modifications : au niveau des angles nord et ouest et sa jonction avec l'enclos 2. L'ouverture de l'ensemble reste à l'est. Ces modifications ne doivent pas avoir un énorme impact sur la surface qui reste sensiblement la même soit 2 200 m².

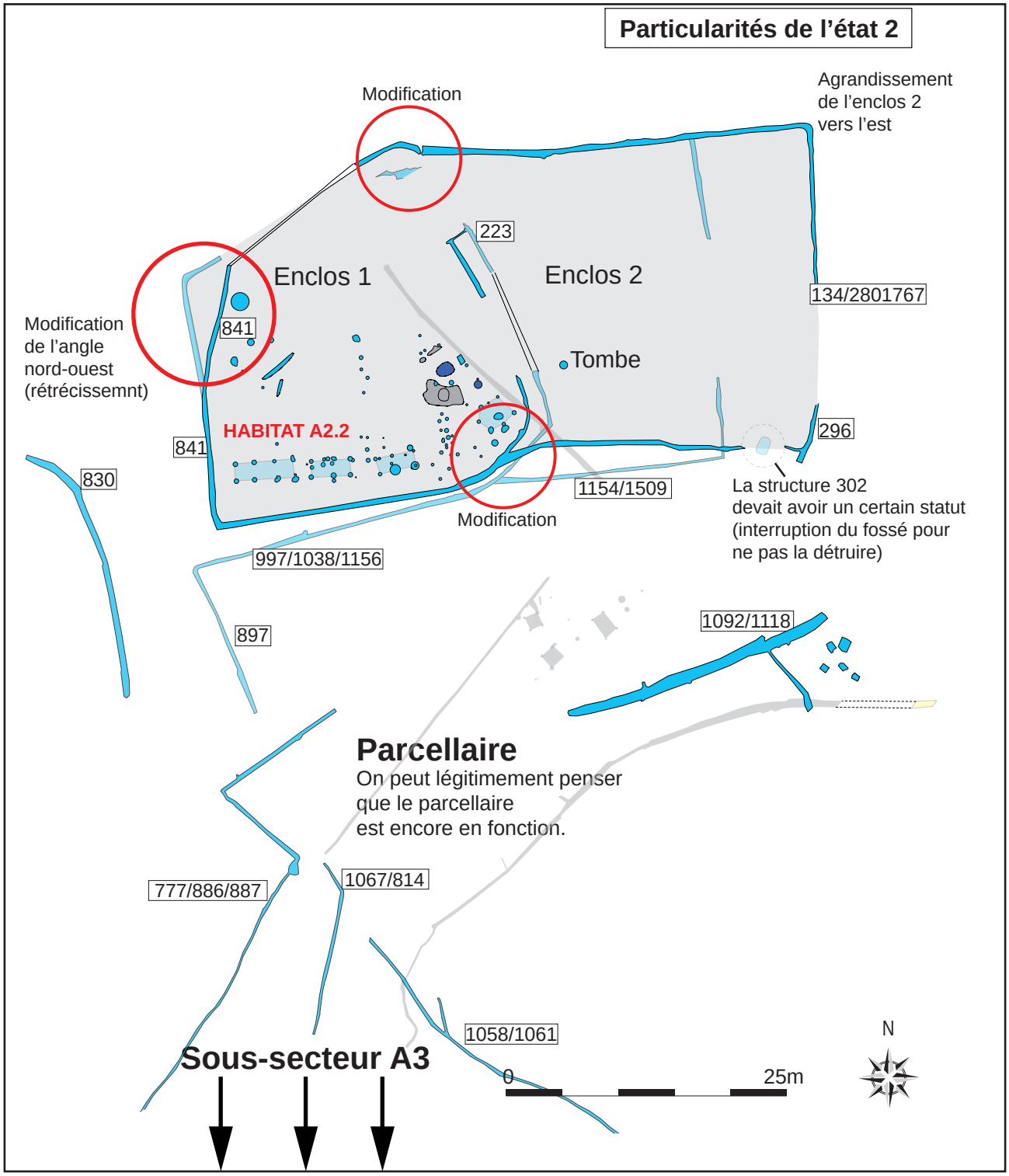

Fig. 200 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, particularités de l'état 2 de l'établissement agricole 1.

© Rudy Debiak et Jean-François Geoffroy - Inrap.

L'enclos 1

Le fossé 841 (**fig. 201**)
Ce fossé reste la limite occidentale de l'enclos 1 mais l'angle nord-ouest est tronqué ; le nouveau cheminement du fossé 841 réduit ainsi la surface interne de l'enclos. Ce rétrécissement au niveau de l'angle nord-ouest, caractérisé par une « bifurcation » du fossé 841, présente un profil en simple cuvette large de 0,70 m pour une profondeur de 0,20 m. Sa jonction au nord n'est pas visible, perturbée par une large dépression plus récente. Il est comblé d'un limon gris-brun contenant des nodules de charbon de bois. Nous ne revenons pas sur le fossé 985/991/1503 décrit précédemment.

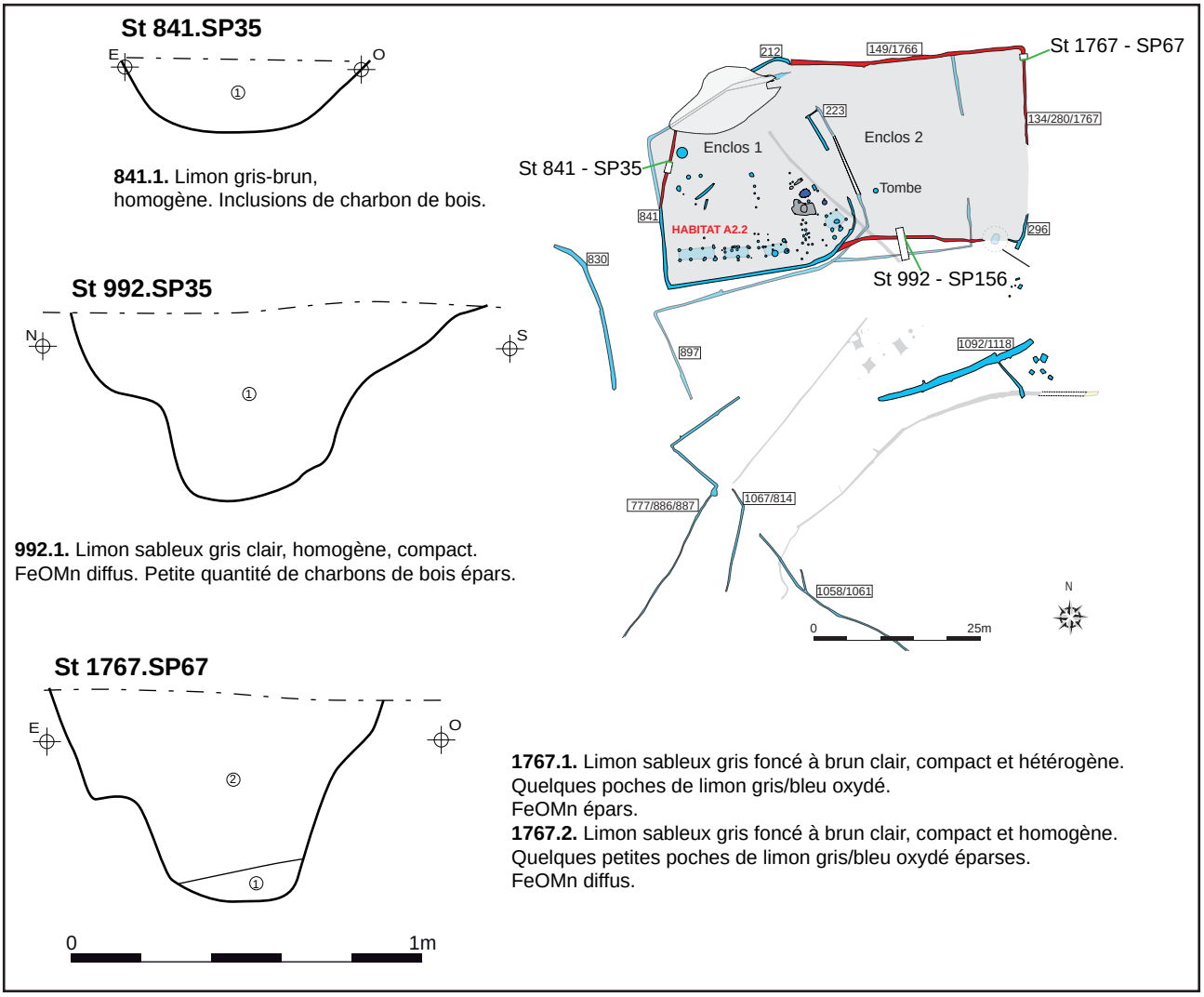

Fig. 201 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 841, 892 et 1767.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le fossé 212
Le segment 212 forme l'angle nord de l'enclos 1 ; il s'interrompt juste avant de rentrer en contact avec le fossé 149/1766 qui limite l'enclos 2 au nord et qui voit son tracé légèrement modifié aussi. Il présente la forme d'une virgule. Aucun sondage n'a été réalisé dans ce segment.

L'enclos 2

Le fossé 149/1766
Le fossé 149/1766 est toujours la limite nord de l'enclos 2, il est orienté est-ouest. Il est prolongé pour former un angle avec le fossé nord-sud 134/280/1767.

Le fossé 134/280/1767 (**fig. 201**)
Ce fossé est la continuité vers le sud du fossé 149/179. Il ferme l'enclos 2 à l'est. Il a été observé sur une longueur de 29 m. Un seul sondage a été réalisé dedans. Il met en évidence des parois irrégulières et plutôt abruptes, un fond plat. Une des parois présente, dans le sondage réalisé, un ressaut. Ce fossé est comblé d'un limon sableux gris foncé à brun clair. Il n'a livré aucun mobilier.

Le fossé 296
Le fossé 296 constitue l'angle sud-est de l'enclos 2. Il présente un petit ressaut vers le sud. Aucun sondage n'a été réalisé dans ce fossé. Sa branche est-ouest semble être la continuité du fossé 1159/1161. Il s'interrompt pour laisser la place à la fosse 302.

Le fossé 992/1159/1161 (**fig. 201**)
Ce fossé est la limite sud de l'enclos 2. Il se rattache à l'enclos 1 au niveau de l'angle sud-est (fossé 985/991/1503 qui devient alors la seule limite sud de cet enclos 1). Comme nous l'avons vu dans le paragraphe précédent, il s'interrompt pour laisser place à la fosse 302. Il mesure 43 m. Les quelques sondages réalisés, mettent en évidence un profil plutôt irrégulier. Il est comblé d'un limon sableux gris-clair contenant parfois quelques nodules de charbon de bois.

L'état 3 (**fig. 202**)

L'état 3 de ce complexe agricole correspond à une modification assez nette des deux enclos. L'enclos 1 est agrandi au nord, à l'ouest et au sud (2 200 m² puis un peu moins de 3 500 m² pour l'enclos 1) et un rétrécissement de la surface pour l'enclos 2 (680 m² au lieu de 2 100 m²) ; l'ensemble garde la même orientation. La séparation entre les deux enclos n'existe quasiment plus même s'il est fort probable que des fossés soient encore visibles.

L'enclos 1

Le fossé 322/323 (**fig. 203**)
Le segment de fossé 322/323 est orienté nord-est - sud-ouest, il est dans l'alignement de deux segments de fossé découverts lors du diagnostic. Il s'interrompt, au nord-est, quelques mètres avant de former un angle avec le fossé 210/319. Il a été observé sur une longueur de 27,20 m. Il présente, en surface, les mêmes caractéristiques que le fossé 832. Il n'est pas très marqué dans le paysage. Son profil en simple cuvette présente parfois un bord droit. Il mesure à l'ouverture 0,50 m pour une profondeur de 0,20 m. Il est comblé d'un limon gris. Il n'a livré aucun mobilier.

Le fossé 832 (**fig. 203**)
Ce fossé orienté nord-ouest - sud-est limite l'enclos à l'ouest. Il s'enfonce dans la berme au nord-ouest et s'arrête brusquement au sud-est sans contact avec le fossé qui ferme l'enclos au sud. Il a été observé sur 54 m. Notre hypothèse de reconstitution est qu'il formerait un angle avec les segments de fossés vus au diagnostic et qui sont dans l'alignement du fossé 322/323. Il n'est pas très marqué dans le paysage. Son profil a souvent la forme d'une simple cuvette (quelques irrégularités peuvent laisser penser à des installations de poteaux). Ce fossé mesure à l'ouverture de 0,40 à 0,70 m pour une profondeur maximale de 0,40 m. Son comblement est composé de plusieurs strates de limon brun à gris contenant parfois quelques nodules de charbon de bois. Un fragment de céramique daté du Hallstatt D/La Tène ancienne a été découvert dans ce comblement.

Notons que cet ensemble 322/323/832 ne se rattache pas physiquement

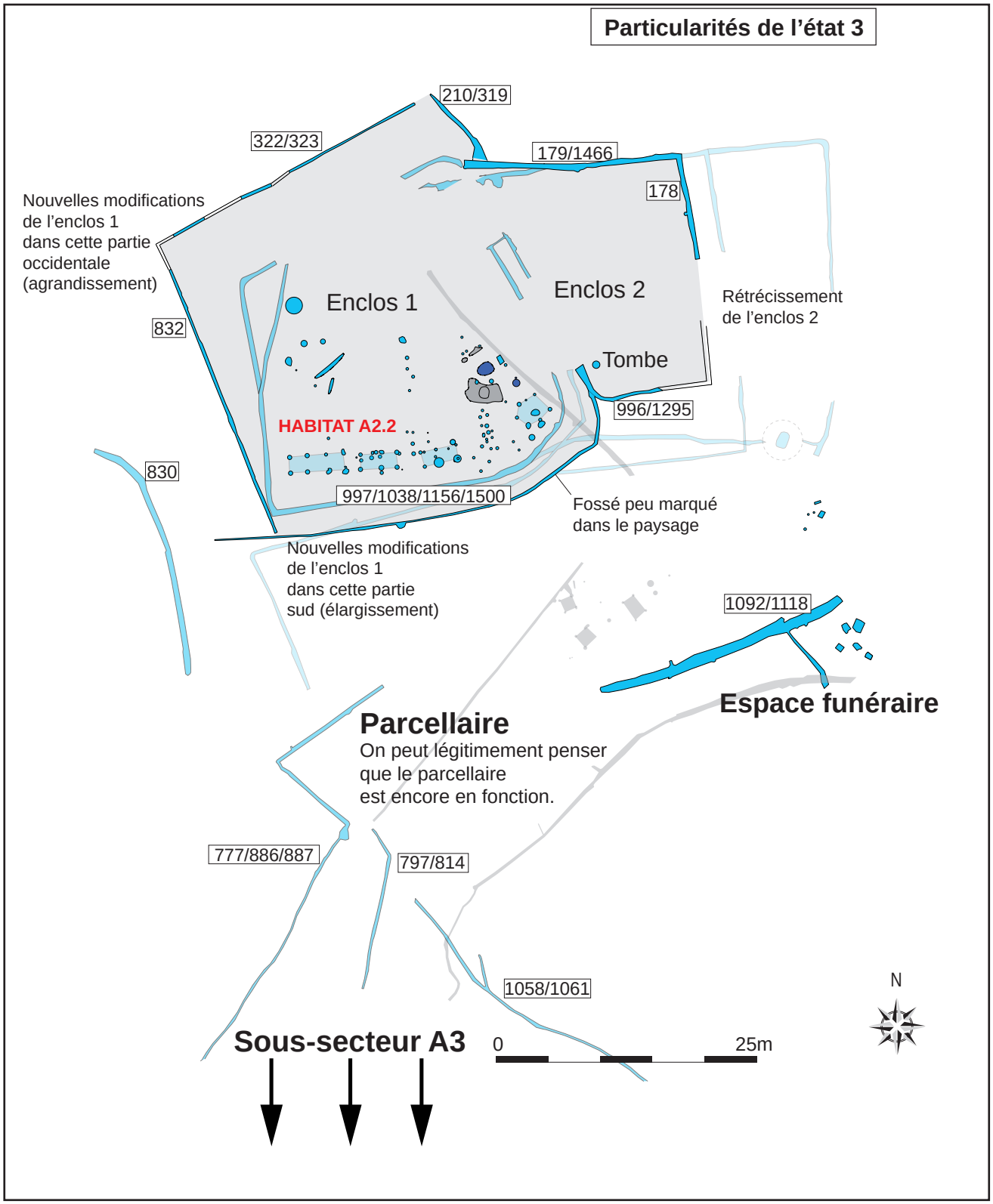

Fig. 202 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, particularités de l'état 3 de l'établissement agricole 1.

© Rudy Debiak et Jean-François Geoffroy - Inrap.

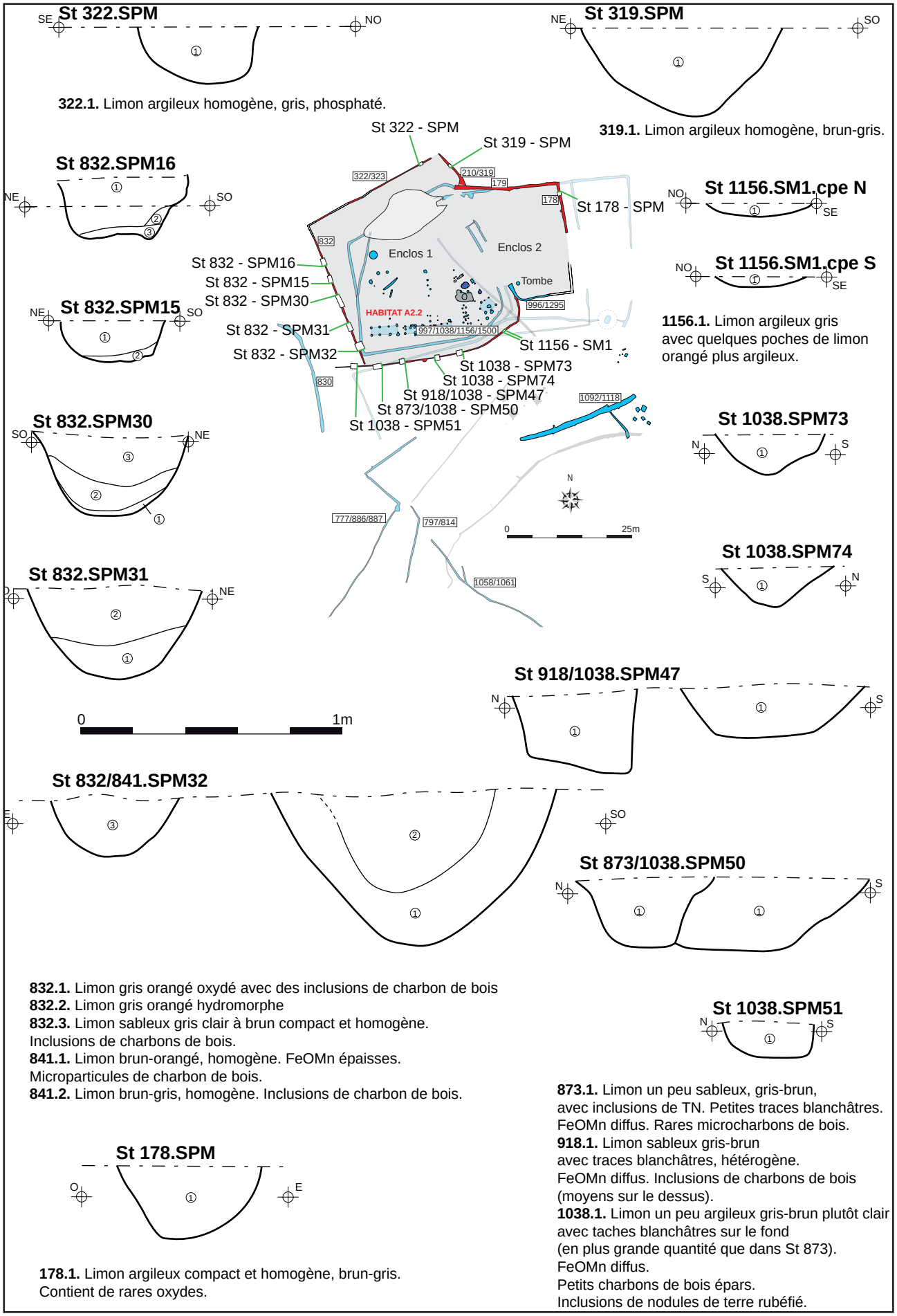

Fig. 203 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 178, 319, 322, 832, 841, 873, 1038 et 1156.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

aux autres côtés de l'enclos. Les extrémités s'arrêtent à quelques mètres des autres côtés c'est-à-dire de l'ensemble 996/997/1038/1156/1500 et 210/319.

Le fossé 210/319 (**fig. 203**)
Le segment de fossé 210/319 de 16,40 m de longueur est orienté nord-ouest - sud-est, où il s'élargit et se greffe au fossé de l'enclos 2, 149/1466. La jonction entre les deux fossés n'a pas été observée car perturbée par d'autres structures. Aucune jonction n'a été observée avec le fossé 322/323. Il présente un profil en cuvette, sa largeur est de 0,70 m et sa profondeur est de 0,30 m. Il est comblé d'un limon argileux brun-gris. Il n'a livré aucun mobilier.

Le fossé 996/997/1038/1156/1500 (**fig. 203**)
Ce fossé est la nouvelle limite sud de l'enclos 1, il reprend à quelques mètres près le tracé du fossé antérieur. Le segment 223 semble en rester l'extrémité qui sépare les deux enclos. Ce fossé est peu marqué : une largeur moyenne de 0,30 m pour une profondeur n'excédant pas 0,20 m. Son profil est irrégulier, il est comblé d'un limon gris clair.

L'enclos 2

Le fossé 996/1295
Cet angle de fossé reprend en partie le fossé de l'état précédent (dans l'alignement du segment 223) puis se dirige vers l'est pour fermer l'enclos 2 au sud. Il est peu marqué et largement perturbé par des trous de poteau ou petites fosses plus récents. Le peu qui en a été observé met en évidence une petite cuvette large de 0,30 m à 0,40 m pour une profondeur variant de 0,10 m à 0,20 m. Il est comblé d'un limon argileux gris à gris-brun contenant parfois quelques nodules de charbon de bois.
Il est, à plusieurs endroits, recoupé par des structures plus récentes (trous de poteau et fosses).

Le fossé 178 (**fig. 203**)
Le fossé 178 est le retour à l'est du fossé 179. Il est visible sur 19,40 m. Les quelques sondages réalisés permettent de constater un profil plutôt en cuvette aux bords irréguliers. Il est large en moyenne de 0,60 m pour une profondeur avoisinant les 0,30 m. Il est comblé d'un limon argileux brun-gris. Il n'a livré aucun mobilier.

2.4.2.3.4. Les vestiges internes aux enclos 1 et 2

Nous avons associé aux enclos quelques vestiges internes qui semblaient s'organiser par rapport aux fossés. Il s'agit de quelques bâtiments (trous de poteau), fosses, et une tombe isolée qui d'après la datation peut avoir été contemporaine d'un des trois états. L'enclos 1 paraît dédié à l'habitat tandis que l'enclos 2, peut-être davantage au pacage ou travail (peu de vestiges ont été isolés). Le sud de l'enclos 1 est constellé de trous de poteau et de fosses correspondant très certainement à un îlot d'habitat, au centre de vie lié à cet établissement agricole ; néanmoins, l'évolution dans le temps des vestiges internes (apparition, développement, disparition) n'est pas perceptible d'un état à l'autre ; c'est pourquoi ils sont décris à la suite de la présentation des trois états. Il est aussi probable que certaines structures appartiennent à l'établissement agricole suivant ; dès lors nous évoquerons simplement cette hypothèse à la suite de la description des différentes phases. Quelques structures sont issues du diagnostic. Notons enfin que pour l'enclos 2, aucune structure, à l'exception de la tombe 1138, n'a été isolée.

Enclos 1 : la fosse 850 : réserve d'eau ? (**fig. 204**)
La fosse 850 se situe dans l'enclos 1 (plutôt vers l'angle nord-ouest), assez isolée des autres vestiges. Elle est plutôt circulaire, d'un diamètre proche des

3 m et d'une profondeur de 2 m. Son profil en « V » présente néanmoins un fond assez large en cuvette. Elle est comblée de multiples strates assez épaisses qui ne semblent pas, pour l'essentiel, correspondre à des rejets

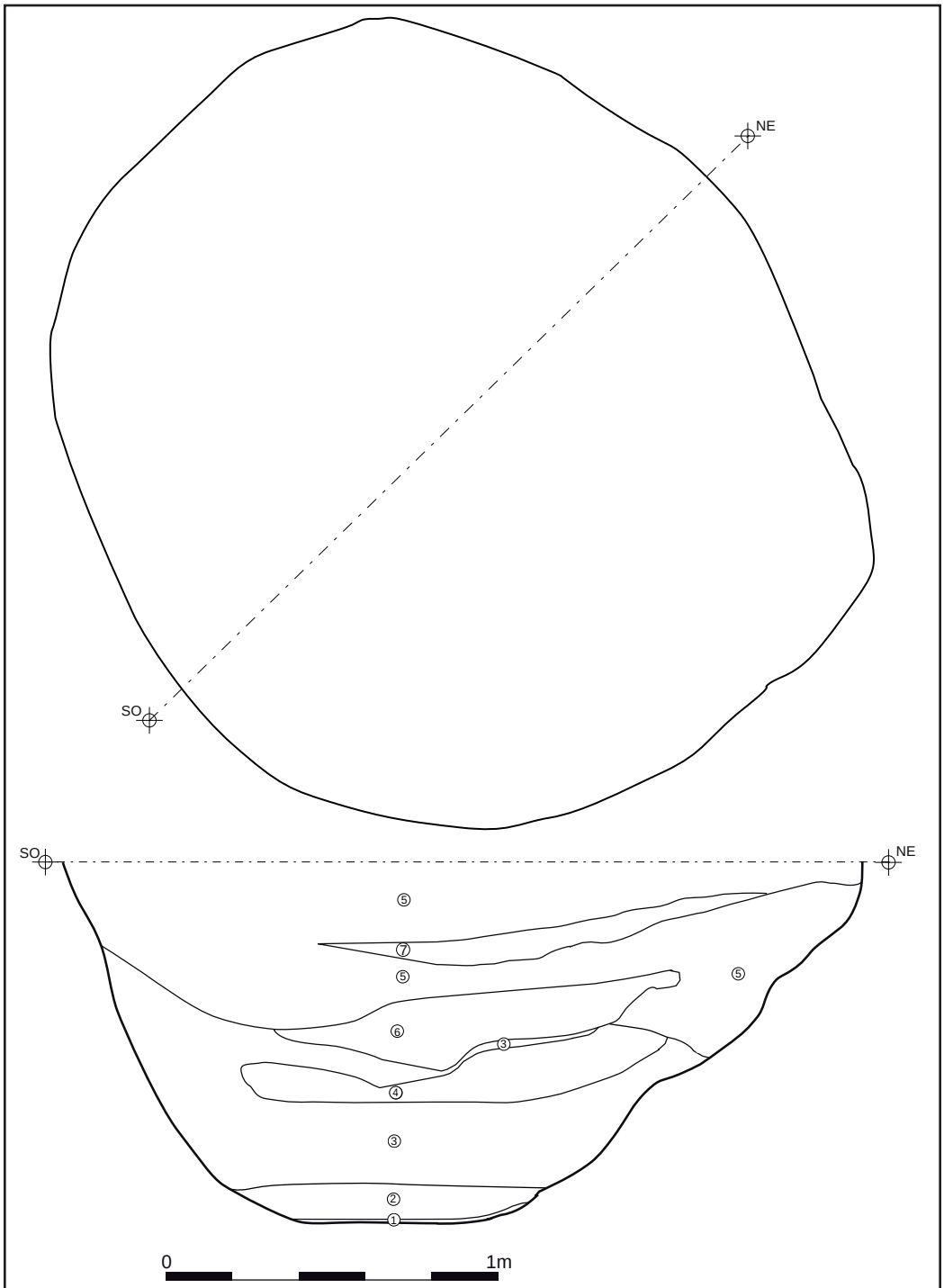

850.1. Limon gris foncé, presque noir, homogène.
850.2. Limon brun, homogène, stérile.
850.3. Limon gris foncé, presque noir (non cendreux), homogène.
850.4. Poche de limon jaune légèrement sableux.
850.5. Limon gris-brun hétérogène mélangé à des lentilles de limon jaune sableux. Quelques fragments de céramique.
850.6. Niveau très perturbé avec de nombreux restes de calcaires pulvérulents. Céramique à gros dégraissant monté au colombin. Rares silex et faune.
850.7. Limon gris foncé, presque noir (non cendreux), homogène.

Fig. 204 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 850.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

domestiques. Seules deux strates plus foncées et fines (n° 1 sur le fond et n° 5 à mi-hauteur) peuvent faire penser à des rejets d'un habitat proche. Les quelques fragments de céramique gauloise difficilement datables ont été découverts dans la couche supérieure du comblement.

Enclos 1 : le bâtiment 33 (**fig. 205**)

Le bâtiment 33 est à proximité immédiate de l'angle sud-est de l'enclos 1. Les trous de poteau conservés sont très arasés et nous pouvons légitimement penser que certains ont disparu. Notons que ces bâtiments ont subi deux décapages (diagnostic puis fouille). Si nous considérons qu'il n'y a existé qu'un seul bâtiment, il ferait 10,80 m de long sur 3 m de large soit une surface de 32,40 m². Néanmoins, il peut aussi s'agir de deux bâtiments carrés d'un peu plus de 3 m de côté soit une surface pour chaque d'un peu plus de 9 m².

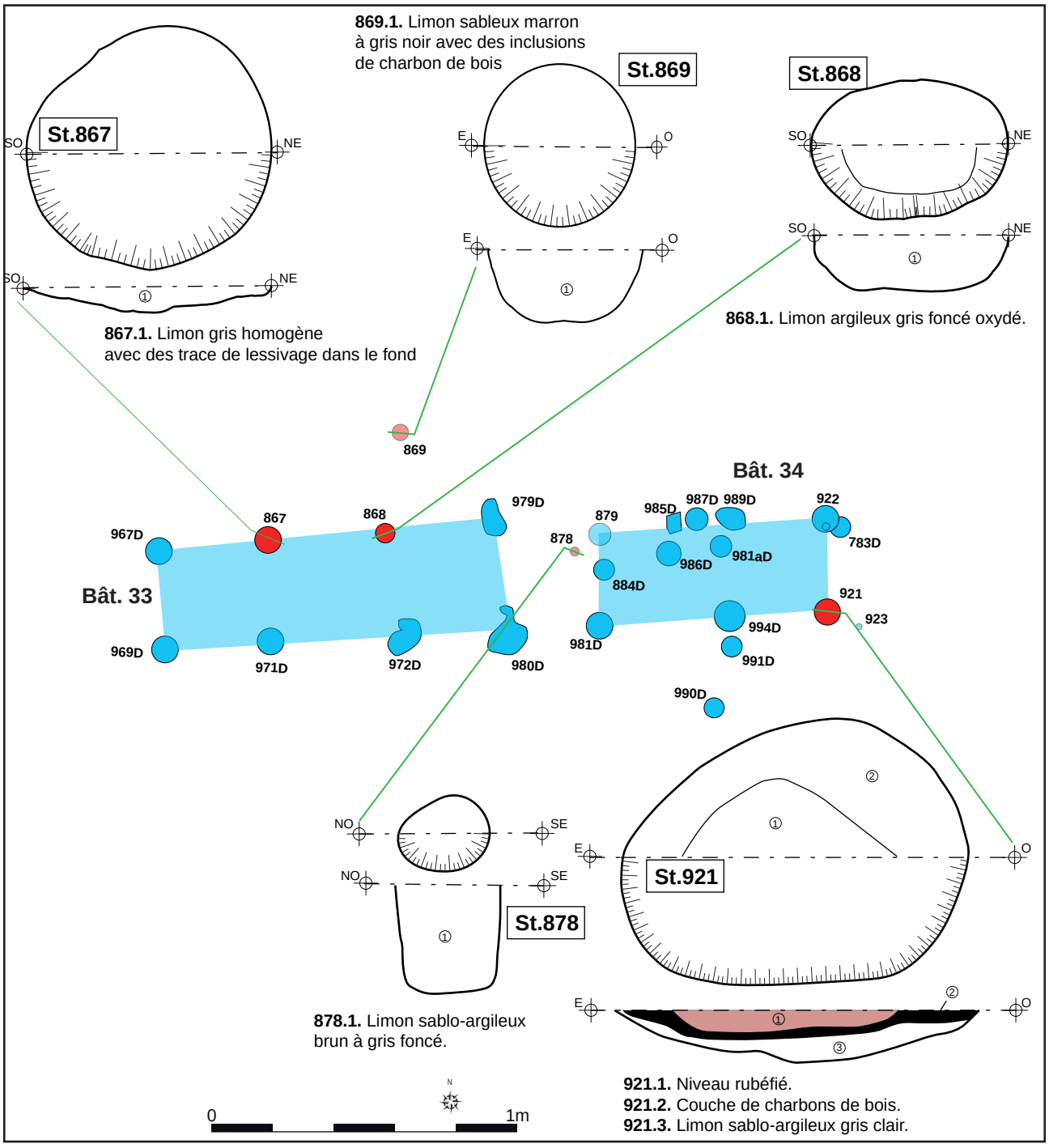

Fig. 205 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, bâtiments 33 et 34.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Sur les huit trous de poteau dont six avaient été vus lors du diagnostic (967D, 969D, 971D, 972D, 979D et 980D), les trous de poteau 867 et 868 ont été ajoutés et fouillés. Ils présentent tous les deux un profil différent : 867, très arasé, circulaire a un diamètre de 0,80 m, un profil en cuvette à fond chaotique pour une profondeur de 0,08 m ; 868, mieux conservé, a un diamètre de 0,65 m pour une profondeur de 0,18 m et un profil à parois verticales et fond plutôt plat.

Enclos 1 : le bâtiment 34 (**fig. 205**)
Le bâtiment 34 est largement hypothétique ; il correspond à une concentration de trous de poteau dont une majorité a été découverte au moment du diagnostic. Comme pour le bâtiment 33, il n'est pas impossible que nous ayons à faire à deux bâtiments carrés plutôt qu'un seul et même bâtiment rectangulaire. Si nous considérons qu'il n'y a existé qu'un seul bâtiment, il ferait 7 m de long sur 3 m de large soit une surface de 21 m². Si, en revanche, nous reconstituons deux bâtiments, ils sont assez semblables et mesurent environ 3 x 3 m soit une surface de 9 m². Seul le « trou de poteau » 921 a été fouillé ; il est plutôt ovale et mesure 1,10 x 0,80 m pour une profondeur de 0,17 m. Sa taille mais aussi la particularité de son comblement oblige à beaucoup de prudence quant à son interprétation en tant que trou de poteau. En effet, les deux unités stratigraphiques supérieures font davantage penser à un foyer avec un niveau rubéfié sous lequel on trouve une couche de charbons de bois. En définitive, si on ne peut exclure la présence d'un bâtiment autour de cette concentration de vestiges, la forme « du » ou « des » bâtiments est largement hypothétique. Les trous de poteau vus lors du diagnostic sont : 783D, 884D, 981D, 981aD, 985D, 986D, 987D et 989D.

Enclos 1 : le bâtiment 35 (**fig. 206**)
Les mêmes remarques faites pour le bâtiment précédent peuvent être aussi valables pour ce nouveau bâtiment. Nous le présentons comme étant un seul bâtiment qui mesurerait 7 x 3 m soit une surface de 21 m². Aux trous de poteau repérés au diagnostic (786D, 999D, 1000D, 1001D et 1004D) nous en avons ajouté cinq : 924, 925, 926, 936 et 937. Ces six structures sont très différentes les unes des autres et ne vont pas dans le sens de l'existence d'un bâtiment. La figure 206 met en évidence ces différences.

Enclos 1 : le bâtiment 36 (**fig. 206**)
Ce bâtiment 36 présente un plan rectangulaire de 3 x 2 m pour une surface de 6 m². Il est constitué des trous de poteau 931, 932, 933 et 934 auxquels on peut ajouter la structure 930. En revanche, pour ce bâtiment, les trous de poteau sont mieux conservés, plutôt similaires et vont dans le sens d'un vrai bâtiment même si on peut penser qu'il en manque quelques-uns. Ils sont, en général, en forme de cuvette et parois verticales, comblés d'un limon brun-gris. Les caractéristiques techniques de chacun de ces trous de poteau apparaissent dans la figure 206.

Enclos 1 : le bâtiment 37 (**fig. 207**)
Ce bâtiment 37 a plutôt un plan carré de 2,30 m de côté soit une surface d'un peu plus de 5 m². Il est constitué des trous de poteau 939, 940, 943, 944, 1028D, 1031D, 1032D, 1033D et 1035D. Les trous de poteau fouillés mettent en évidence des profils très différents, parfois très arasés (943 et 944 qui sont des poteaux médians). 939 et 940 sont mieux conservés avec des profils en cuvette plus ou moins larges (avec replats dans la partie supérieure pour 939) et un comblement de limon gris foncé à brun et un niveau riche en charbons de bois pour le 940 qui peut-être un double poteau (avec réparation ou consolidation).

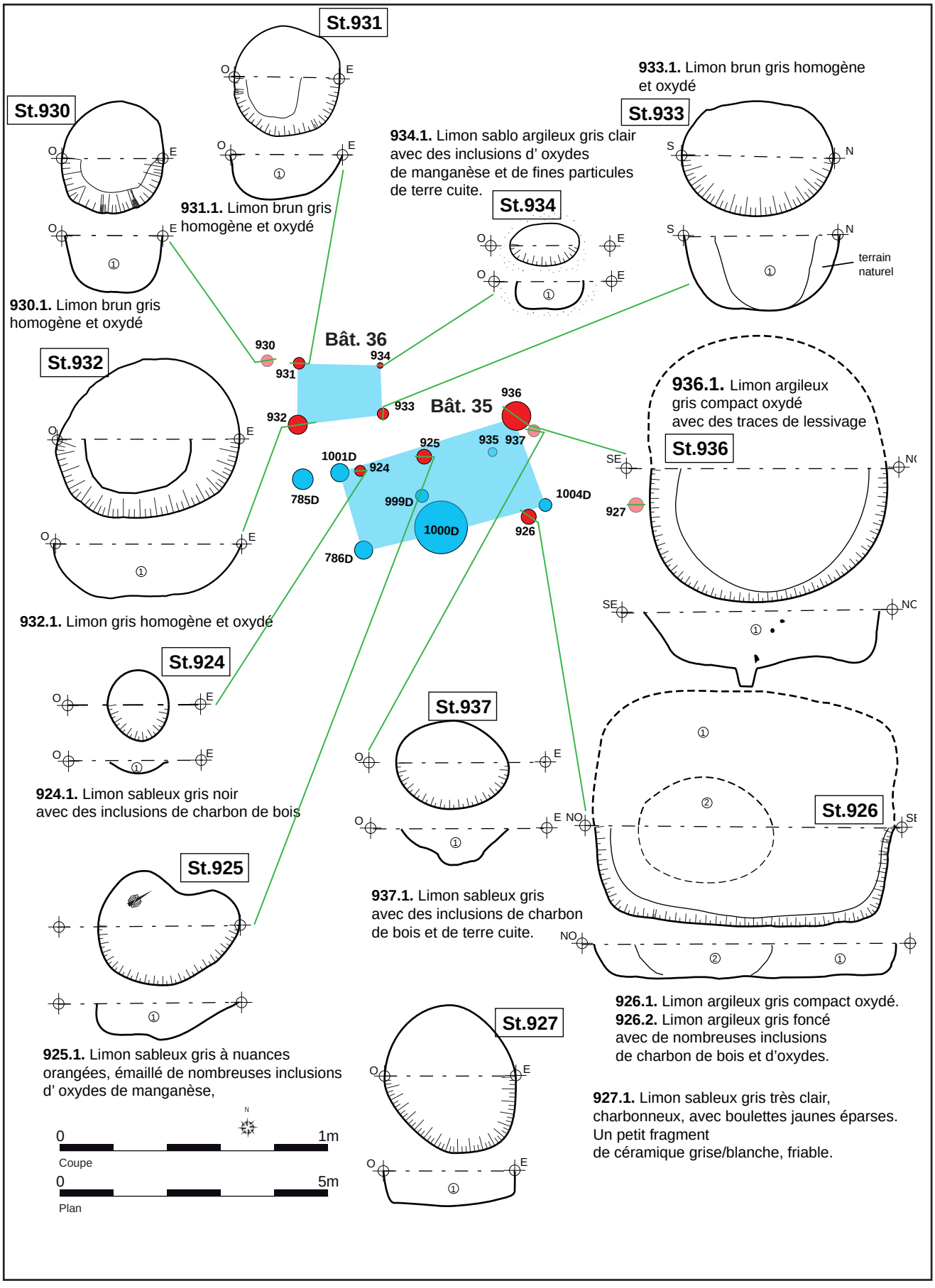

Fig. 206 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, bâtiments 35 et 36.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

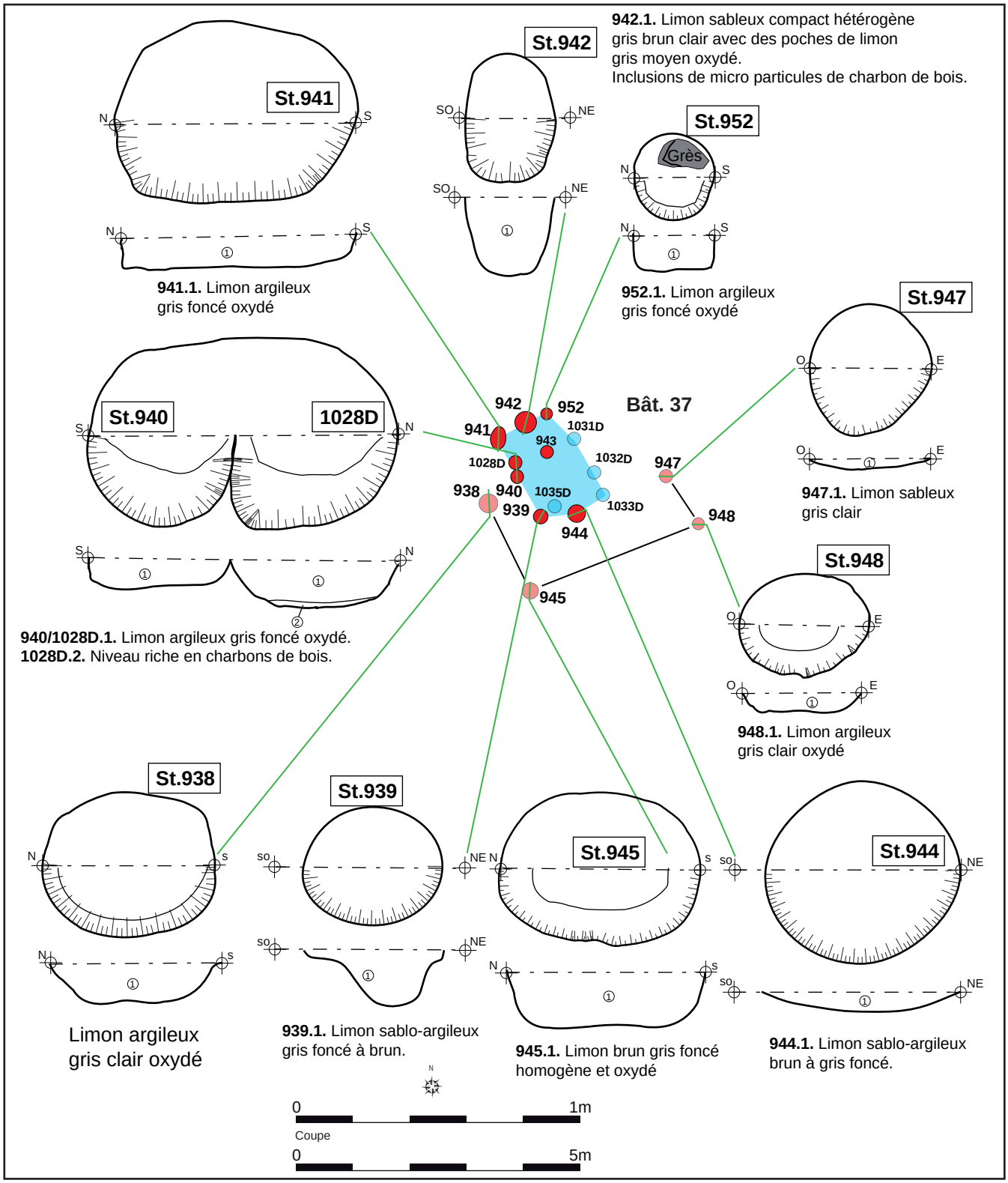

Fig. 207 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, bâtiments 37.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Enclos 1 : le bâtiment 38 (fig. 208)

Ce bâtiment 38 ressemble beaucoup au précédent et se trouve juste au nord, dans le même alignement. Il est composé des trous de poteau 950, 951, 953, 954, 1013D, 1014D et 1019D. Il a aussi un plan plutôt carré de 2,10 m de côté soit une surface d'environ 4,40 m². Les trous de poteau fouillés mettent en évidence des profils assez similaires sous forme de cuvettes à fonds plus ou moins plats. Ils sont comblés d'un limon gris foncé ; notons que le trou de poteau 950 a le fond recouvert d'une fine couche oxydée (induration).

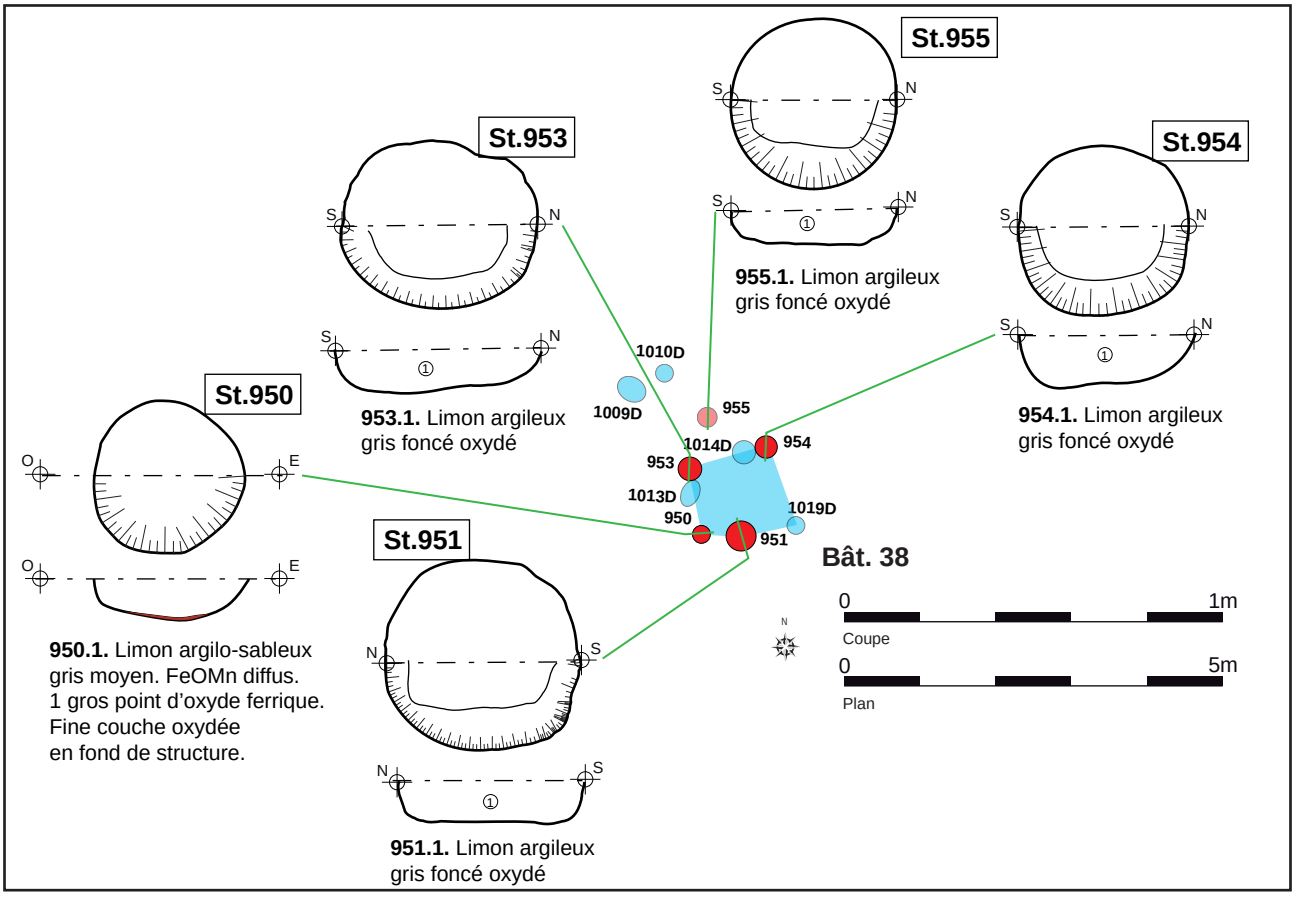

Fig. 208 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, bâtiments 38.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Enclos 1 : le bâtiment 39 (fig. 209 et 210)

Ce bâtiment est situé au nord-est des bâtiments 37 et 38. Il est composé des structures 970, 971/1472, 973, 974, 975, 976 et 978 auxquelles on peut ajouter 972 et 977/1483 (**fig. 209**). Il s'agit d'un bâtiment « vaguement » rectangulaire avec une avancée vers le sud-ouest. Sa longueur la plus grande est de 5,70 m pour une largeur de 4,60 m, soit une surface approximative de 25 m². Les structures attribuées à ce potentiel bâtiment sont assez différentes, si quelques-unes sont franchement des trous de poteau (mal conservés), d'autres plus larges ont pu, en revanche recevoir un poteau. Ces profils assez différents sont visibles sur la figure 209. On remarque aussi, parfois, une concentration d'oxyde de fer sur le fond (indurations). Les comblements sont essentiellement constitués de limon gris.

En définitive, il est incontestable que le sud de l'enclos 1 ait été un centre de vie mais la mauvaise conservation des vestiges et la différence entre les structures fouillées n'ont pas facilité la reconstitution fiable des bâtiments. Il n'est pas improbable que certaines structures aient appartenu à des phases différentes de celle qui vient d'être décrite, d'autant que d'autres vestiges proches ont livré un mobilier plus récent. Il n'est pas improbable, non plus, que certains trous de poteau aient disparu soit par érosion, soit avec deux décapages successifs.

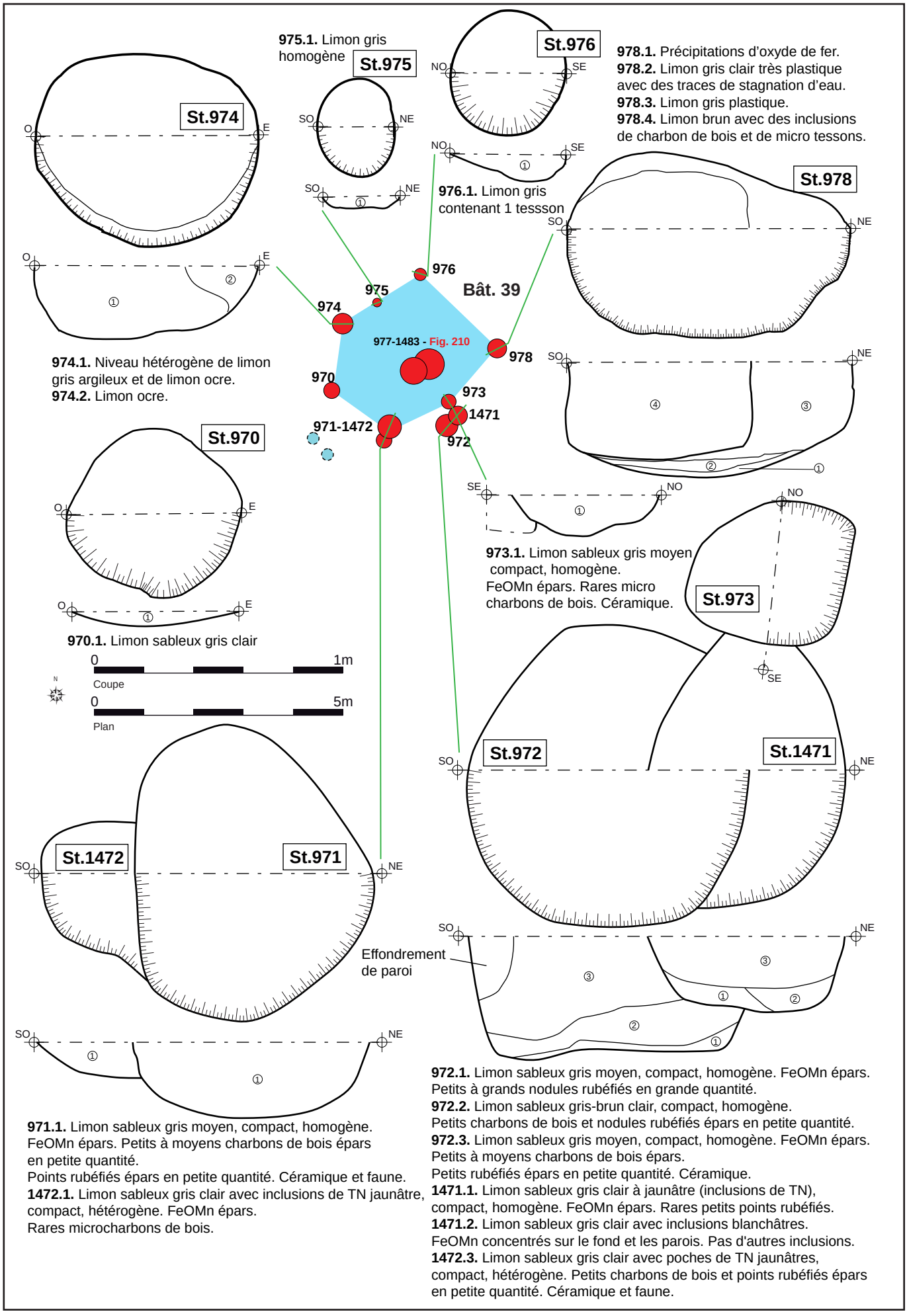

Fig. 209 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, bâtiments 39.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

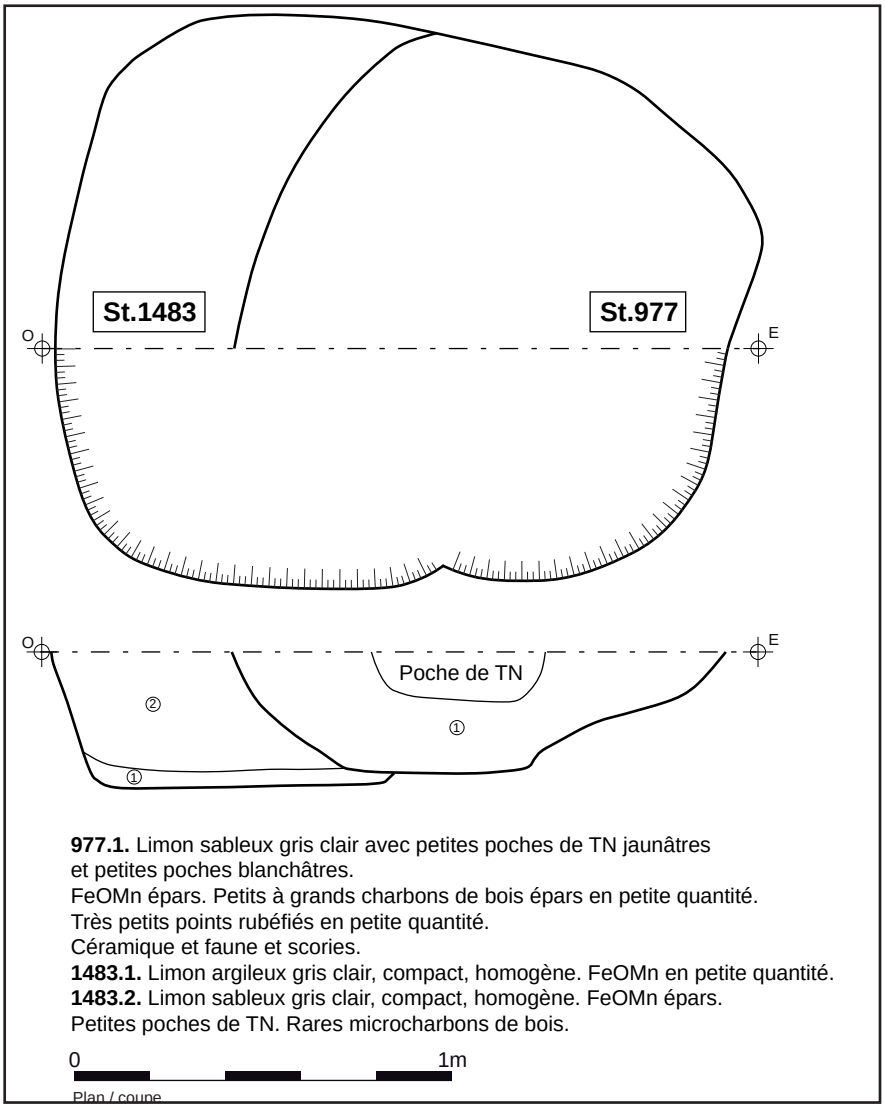

Fig. 210 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 977 et 1483.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Enclos 1 : quelques vestiges particuliers pour une zone « particulière » (**fig. 211**)

Au nord du bâtiment 38, nous avons isolé un secteur qui a attiré notre attention par la morphologie de quelques structures mêlées à des trous de poteau assez arasés. Il pourrait s'agir d'une zone de « travail » et/ou stockage de proximité ; peut-être des petits celliers ?

La structure 964/1453 qui a un plan plutôt rectangulaire en surface (1453 : 1,63 x 1,08 m) ; elle présente quasiment au centre une dépression (964). La coupe stratigraphique met en évidence une structure à parois verticales, fond plat et surcreusement (parois inégales et fond incliné du nord vers le sud). Peut-on y voir aussi un réceptacle pour une poterie de stockage ? Cet ensemble est comblé d'un limon sableux gris clair, plus sombre au niveau de la dépression (gris foncé à noir), contenant quelques nodules de charbons de bois et particules rubéfiées.

Peut-être pouvons-nous aussi associer la structure 1516 ? Elle présente une forme plutôt rectangulaire de 1,50 x 1,05 m pour une profondeur maximale de 0,18 m. Les parois sont verticales et le fond en cuvette excentrée. Elle est comblée d'un limon gris incluant des charbons de bois. En revanche, elle ne présente aucune caractéristique liée à quelque utilisation qui soit. On peut faire exactement les mêmes remarques pour la structure 1517 (1,66 x 1,11 x 0,14 m) comblée d'un limon gris.

Notons que ces structures ont livré du grès, du torchis et de la faune.

Ces structures appartiennent à un ensemble de vestiges situés au nord du bâtiment 38 ; peut-être une zone de travail.

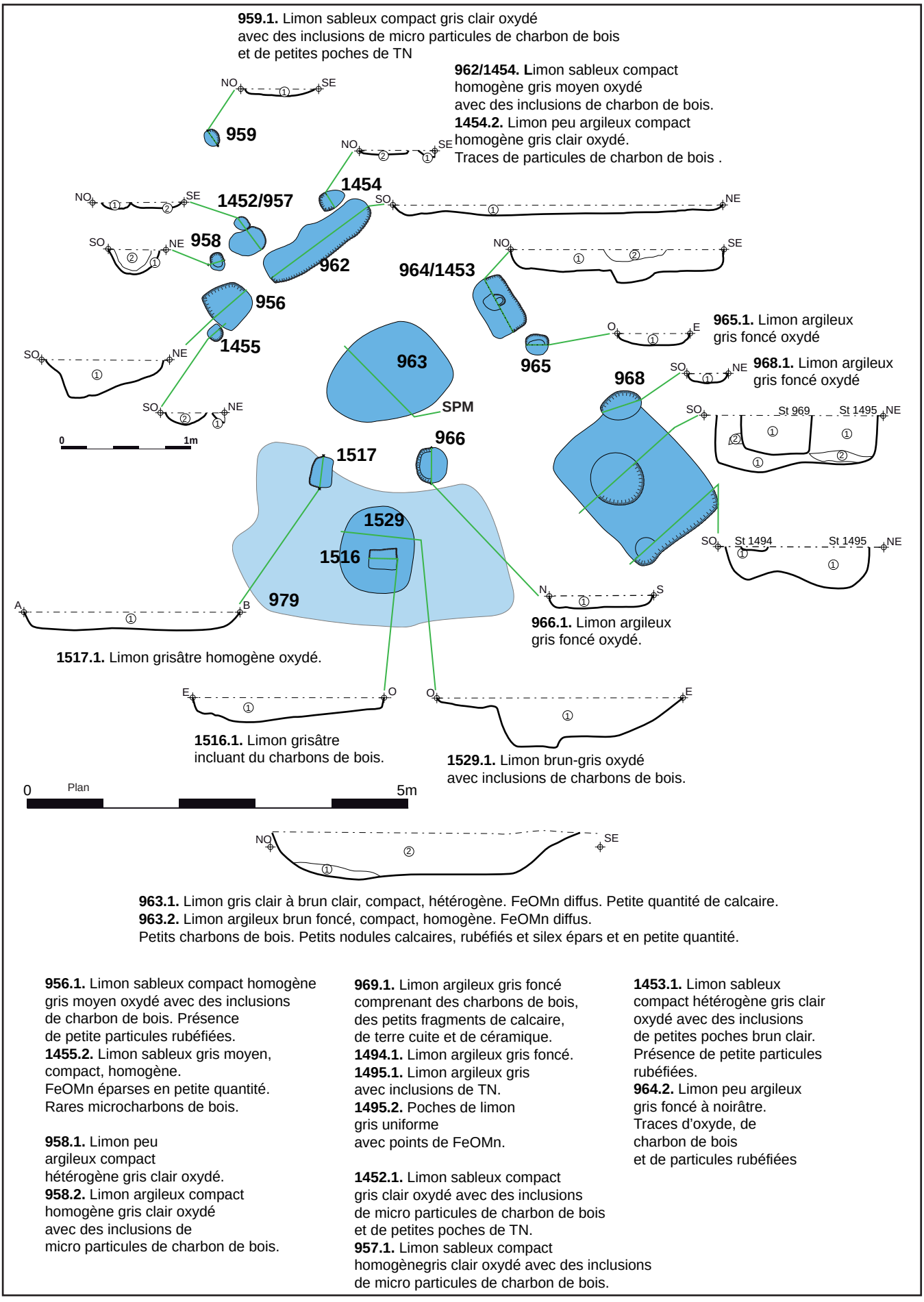

956.1. Limon sableux compact homogène gris moyen oxydé avec des inclusions de charbon de bois. Présence de petite particules rubéfiées.
1455.2. Limon sableux gris moyen, compact, homogène.
FeOMn éparses en petite quantité.
Rares microcharbons de bois.

958.1. Limon peu argileux compact hétérogène gris clair oxydé.
958.2. Limon argileux compact homogène gris clair oxydé avec des inclusions de micro particules de charbon de bois.

969.1. Limon argileux gris foncé comprenant des charbons de bois, des petits fragments de calcaire, de terre cuite et de céramique.
1494.1. Limon argileux gris foncé.
1495.1. Limon argileux gris avec inclusions de TN.
1495.2. Poches de limon gris uniforme avec points de FeOMn.

1452.1. Limon sableux compact gris clair oxydé avec des inclusions de micro particules de charbon de bois et de petites poches de TN.
957.1. Limon sableux compact homogènegris clair oxydé avec des inclusions de micro particules de charbon de bois.

1453.1. Limon sableux compact hétérogène gris clair oxydé avec des inclusions de petites poches brun clair. Présence de petite particules rubéfiées.
964.2. Limon peu argileux gris foncé à noirâtre. Traces d'oxyde, de charbon de bois et de particules rubéfiées

Fig. 211 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, secteur au nord du bâtiments 38.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Enclos 2 : la tombe 1138 – fig. 212
Cette tombe est située dans l'angle sud-ouest de l'enclos 2.

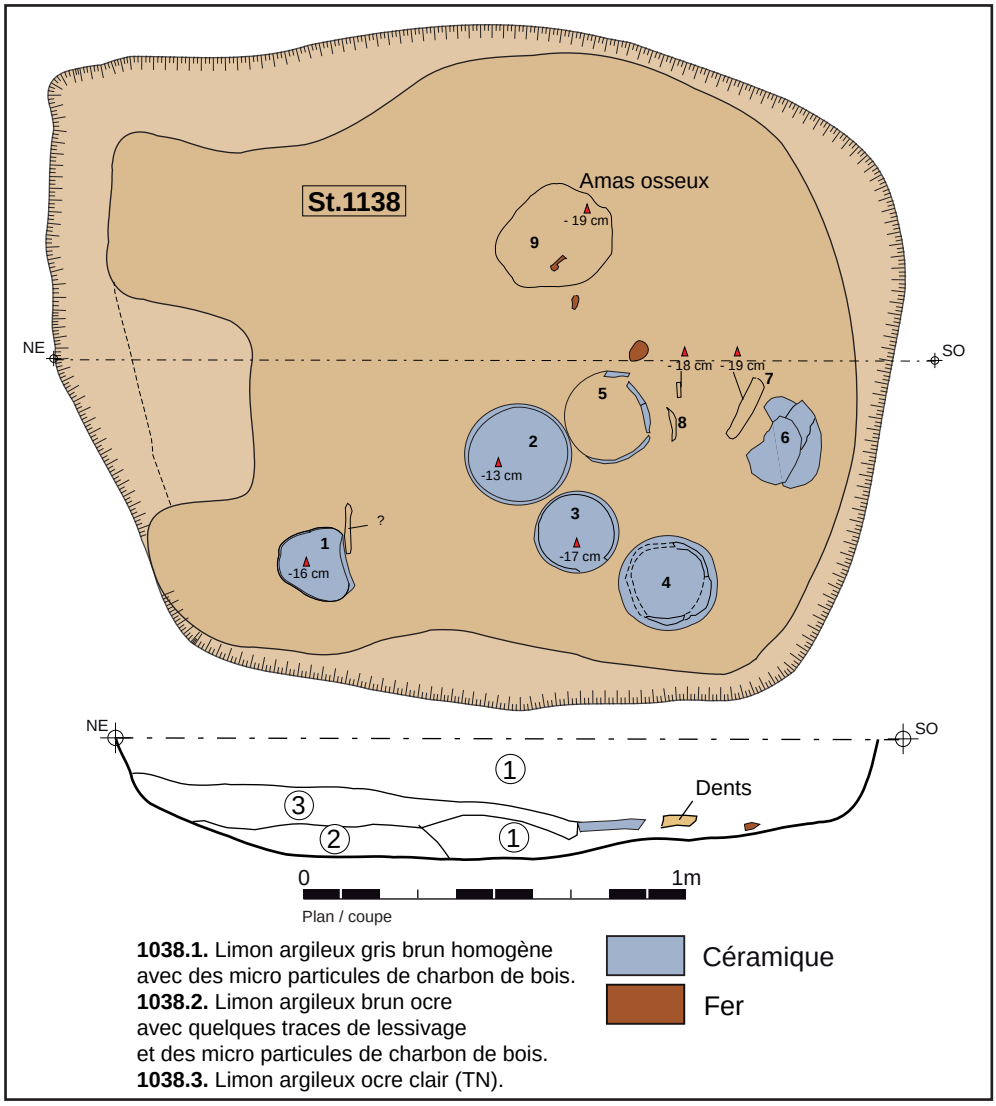

Fig. 212 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, tombe 1138.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Rappel des caractéristiques de la tombe (**fig. 212**)
Fosse de forme grossièrement quadrangulaire (220 x 115 cm ; profondeur : 30 cm), orientée nord-ouest/sud-est ; le fond est en cuvette et les parois obliques. Les restes osseux sont déposés dans la partie ouest de la fosse ; ils sont accompagnés de six céramiques, d'un objet en fer indéterminé et de faune. Le mobilier est localisé dans la partie est de la tombe.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
Les ossements sont présents sous la forme d'un amas ovale (29 x 26 cm) ; ils ont été prélevés en vrac en deux parties, puis tamisés. La conservation des os est mauvaise : la majorité des os indéterminés mesure moins de 10 mm.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

Stade de combustion
La crémation a été poussée jusqu'à l'obtention d'os blancs.

poids en grammes	Tombe / os st. 1138	moitié 1	moitié 2	Total
	crâne	44,5	38,9	
	mandibule			
	dents supérieures			
	dents inférieures			
	dents indéterminées			
	os hyoïde			
	osselets de l'oreille			
	cartilage calcifié			
	Total tête	**44,5**	**38,9**	**83,4**
	atlas			
	axis			
	vertèbres (C3 à C7)			
	vertèbres thoraciques			
	vertèbres lombaires			
	vertèbres indéterminées	1,4	0,3	
	sacrum			
	coccyx			
	côtes	2,3	0,7	
	sternum			
	Total tronc	3,7	1,0	4,7
	clavicule	1,5	2,2	
	scapula			
	humérus		4,4	
	radius			
	ulna	5,5	2,3	
	carpe			
	métacarpe			
	phalanges des mains			
	membres supérieurs indéterminés		1,6	
	Total membres supérieurs	**7,0**	**10,5**	**17,5**
	coxal		2,2	
	fémur		4,4	
	pâtella			
	tibia		10,5	
	fibula			
	tarse			
	métatarse			
	phalanges des pieds			
	sésamoïdes			
	membres inférieurs indéterminés			
	Total membres inférieurs	**0,0**	**17,1**	**17,1**
	Total fragments ou os déterminés	**55,2**	**67,5**	**122,7**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds			
	ossements indéterminés	338,8	314,6	653,4
	Total fragments ou os indéterminés	**338,8**	**314,6**	**653,4**
	Poids total	**394,0**	**382,1**	**776,1**

Tab. 37 Indices pondéraux de la tombe 1138 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Contenu du dépôt (**tab. 37**)
Poids global du dépôt osseux : 776 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 10,7 % (**fig. 213**)
Faune : 23,6 g (vertèbres) dans la moitié 1 ; 7,2 g dans la moitié 2.
Mobilier : gros amas en fer indéterminé dans la moitié 2 (173,8 g).
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

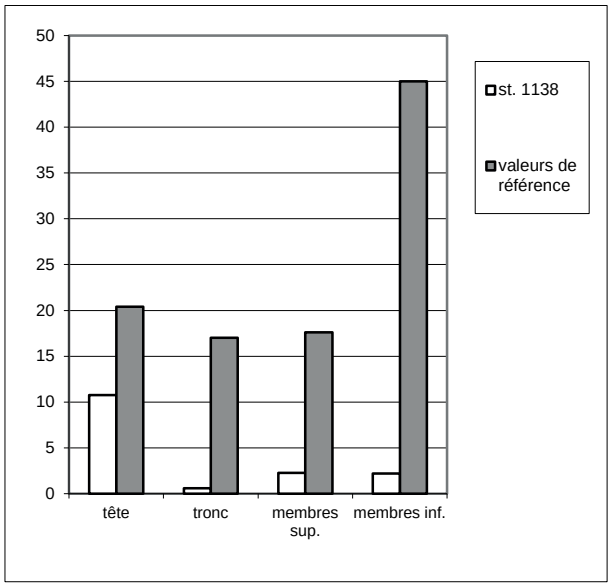

Fig. 213 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, tombe 1138, taux de représentation du squelette céphalique.
© Sophie Oudry - Inrap.

Mode de dépôt de l'amas osseux
Le mode de dépôt de l'amas osseux n'est pas restituable : il est possible que les os aient été placés dans un contenant en matériau périssable, mais nous n'en avons pas la certitude.

Dynamique de composition du dépôt
Le poids global du dépôt osseux est moyen (776 g) et correspond à peine à la moitié des restes osseux attendus à l'issue de la crémation d'un adulte. L'arasement de la structure ne semble pas être en cause ici ; en revanche la mauvaise conservation des os peut être évoquée. 84 % du poids total de l'amas est constitué d'ossements indéterminés, ce qui est une proportion très importante. Les os de la main, des pieds et de la fibula semblent être absents. Le ramassage sur le bûcher a peut-être privilégié les os de dimensions plus importantes. Avec une telle proportion d'indéterminés, toutes les parties du corps sont sous-représentées – c'est le cas notamment du crâne qui ne forme que 10,7 % du poids total au lieu des 20.8 % attendus. Il ne semble pas y avoir de différence significative de répartition des os entre les deux moitiés.
L'absence de résidus de combustion témoigne d'un nettoyage soigneux des os après la crémation.

Le viatique céramique se compose de 5 vases complets (3 formes basses, 1 forme moyenne et 1 forme haute) assemblés dans un angle de la tombe et d'un gros fragment de vase (1 forme haute) déposé à l'écart.

Le mobilier métallique
Eléments en fer dans l'amas osseux
Un objet en fer : couteau ?

Les offrandes céramiques (**fig. 214**)
412. (inv. 1138.5). Ecuelle à épaulement caréné médian et encolure concave, en pâte fine alvéolaire, modelée (forme basse, dessinée) ; diam. ouv. : 16,5 cm, diam. fond : 9 cm, haut. cons. : 7,8 cm.
413. (inv. 1138.3). Ecuelle à carène médiane et encolure courte déversée, en

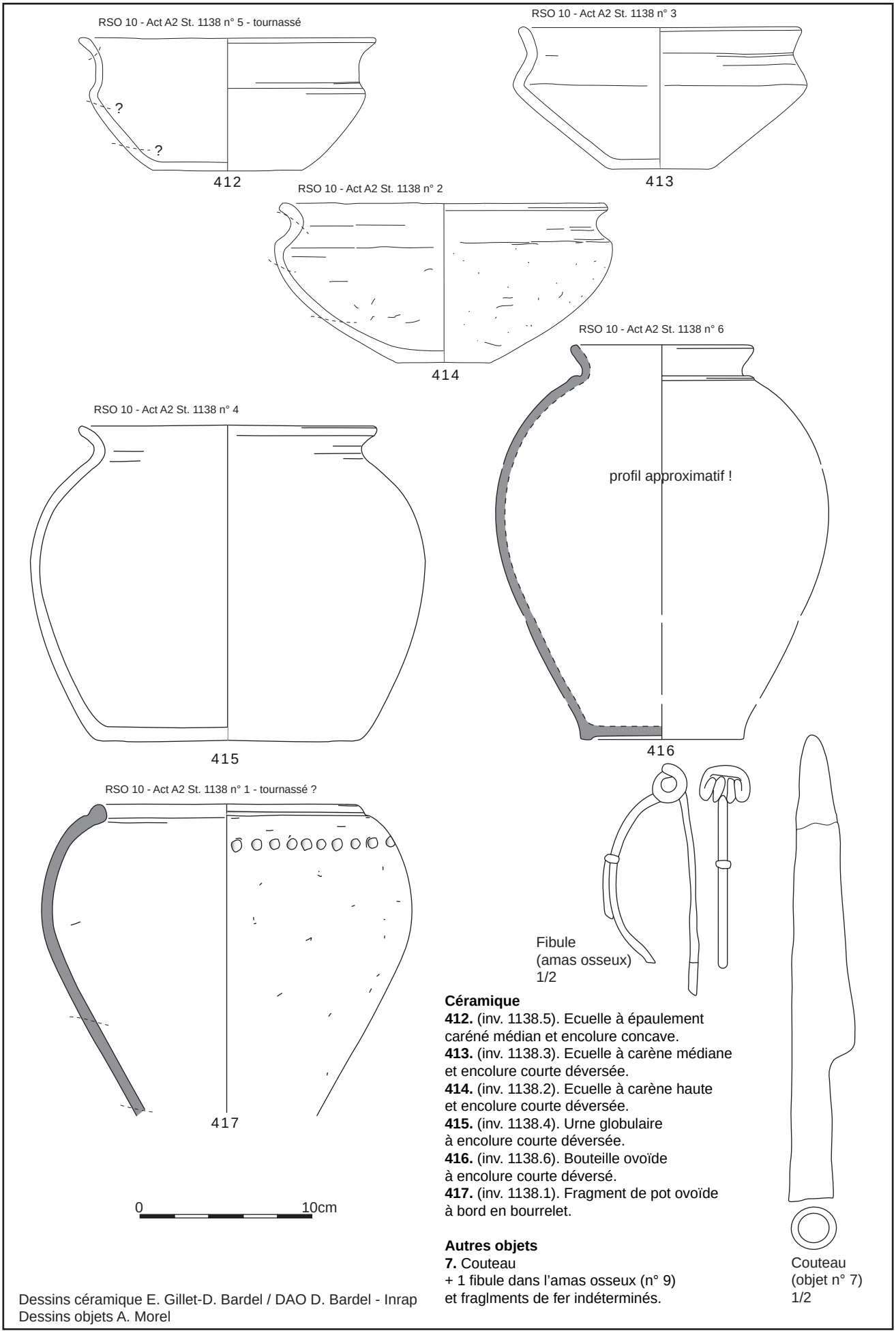

Céramique
412. (inv. 1138.5). Ecuelle à épaulement caréné médian et encolure concave.
413. (inv. 1138.3). Ecuelle à carène médiane et encolure courte déversée.
414. (inv. 1138.2). Ecuelle à carène haute et encolure courte déversée.
415. (inv. 1138.4). Urne globulaire à encolure courte déversée.
416. (inv. 1138.6). Bouteille ovoïde à encolure courte déversé.
417. (inv. 1138.1). Fragment de pot ovoïde à bord en bourrelet.

Autres objets
7. Couteau
+ 1 fibule dans l'amas osseux (n° 9) et fraglments de fer indéterminés.

Dessins céramique E. Gillet-D. Bardel / DAO D. Bardel - Inrap
Dessins objets A. Morel

Fig. 214 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique et objets de la tombe 1138.
© David Bardel et Alexia Morel - Inrap.

pâte fine légèrement alvéolaire (+ dégraissant de chamotte) modelée (forme basse, dessinée) ; diam. ouv. : 16,5 cm, diam. max. : 17,1 cm, diam. fond : 6 cm, haut. conservée : 8,1 cm.
414. (inv. 1138.2). Ecuelle à carène haute et encolure courte déversée, en pâte fine sombre, modelée (forme basse, dessinée) ; diam. ouv. : 18,6 cm, diam. max. : 19,8 cm, diam. fond : 5,4 cm, haut. cons. : 9 cm.
415. (inv. 1138.4). Urne globulaire à encolure courte déversée, en pâte fine alvéolaire, modelée (forme moyenne, dessinée) ; diam. ouv. : 17,1 cm, diam. max. : 21,6 cm, diam. fond : 15 cm, haut. cons. : 18,3 cm.
416. (inv. 1138.6). Bouteille ovoïde à encolure courte déversé, en pâte fine sombre, modelée et tournassée Fond annulaire légèrement surélevé. (forme haute, dessinée) ; diam. ouyv. : 10,5 cm, diam. max. : 18,5 cm, diam. fond : 9 cm, haut. cons. : 22,5 cm.
417. (inv. 1138.1). Fragment de pot ovoïde à bord en bourrelet, en pâte mi-fine alvéolaire, modelée et col éventuellement tournassé. Décor d'une ligne d'impression digité sous le bord (forme haute, dessinée). Vase lacunaire possiblement issu du dépôt du bûcher ; diam. ouv. : 15 cm, diam. max. : 21,6 cm, haut. cons. : 18 cm.

Observations taphonomiques
Un gros fragment de pot (n° 1), déposé sur le fond de la tombe à l'écart du reste du viatique céramique semblerait provenir du bûcher funéraire.

La fosse 302
La fosse 302 a été largement perturbée par des structures plus récente. Il s'agit d'une hypothèse de reconstitution mais il pourrait s'agir d'une tombe plus ancienne (pillée ou détruite) que le fossé aurait logiquement épargné ; elle se trouve dans l'alignement des structures interprétées ou validées comme des tombes.

Structures associées enclos 1									
n° st	**Plan**	**Larg (m)**	**Long. (m)**	**Prof. (m)**	**Profil**	**Comblement**	**Inclusions**	**Mobilier**	**Phase**
869	Circulaire	0,50	0,50	0,23	Cuvette	Limon sableux brun à gris-noir	Charbons de bois	-	3
881	Informe	-	1,33	0,55	Parois verticales et fond plus ou moins plat	Plusieurs strates : limon gris foncé à gris bleuté	Charbons de bois	Céramique	3
939	Ovale	0,40	0,50	0,20	Cuvette à ressaut	Limon gris foncé à brun	-	-	3
940	Ovale, double fosse	0,67	1,10	0,10 à 0,15	Parois verticales, fond plutôt plat	Limon gris foncé et charbons de bois (niveau)	Charbons de bois	-	3
941	Ovale	0,65	0,85	0,10	Parois verticales, fond plat	Limon gris foncé	-	-	3
942	Ovale	0,32	0,45	0,27	Cuvette profonde à parois peu évasées	Limon gris - brun clair	Charbons de bois	-	3
943	Circulaire	0,38	0,38	0,05	Cuvette arasée	Limon gris foncé - brun	-	-	3
944	Circulaire	0,68	0,68	0,07	Cuvette arasée	Limon gris foncé - brun	-	-	3
945	Ovale	0,52	0,7	0,20	Parois quasi verticales, fond bombé	Limon brun - gris foncé	-	-	3
947	« Circulaire »	0,44	0,44	0,04	Cuvette arasée	Limon gris clair	-	-	3
948	Ovale	0,36	0,45	0,07	Parois obliques, fond bombé	Limon gris clair	-	-	3
949		1,05	1,25	0,42	Parois quasi verticales, fond plat	Limon gris foncé	-	-	3
950	Circulaire	0,40	0,40	0,10	Cuvette	Limon gris moyen + fine couche oxydée en fond de structure	-	-	3
951	« Circulaire »	0,50	0,50	0,10	Parois verticales, fond plat légèrement bombé	Limon gris foncé	-	-	3

Structures associées enclos 1									
n° st	**Plan**	**Larg (m)**	**Long. (m)**	**Prof. (m)**	**Profil**	**Comblement**	**Inclusions**	**Mobilier**	**Phase**
952	Circulaire	0,28	0,28	0,12	Parois verticales et fond plus ou moins plat	Limon gris foncé	-	Grès	3
953	Ovale	0,44	0,50	0,11	Cuvette	Limon gris foncé	-	-	3
954	« Circulaire »	0,45	0,45	0,12	Cuvette mais fond bombé	Limon gris foncé	-	-	3
955	Circulaire	0,42	0,42	0,08	Cuvette	Limon gris foncé	-	-	3
956	Informe	0,45	0,47	0,30	Cuvette à fond décalé	Limon gris	Charbons de bois et particules rubéfiées	-	3
957	« Ovale »	0,38	0,55	0,05	Cuvette à fond plat	Limon gris clair	Charbons de bois	-	3
958	« Ovale »	0,38	0,50	0,19	Cuvette	Limon gris clair	Charbons de bois	-	3
959	« Ovale »	0,44	0,54	0,06	Cuvette	Limon gris clair	Charbons de bois	-	3
962	Oblongue	0,80	2,60	0,06	Parois évasées, fond plat	Limon gris	Charbons de bois	-	3
963	« Ovale »	2,30	3	0,32	Parois évasées, fond plat	Limon gris-brun clair à brun foncé	Charbons de bois, nodules de calcaire et silex	-	3
965	« Circulaire »	0,56	0,56	0,09	Cuvette	Limon gris foncé	-	-	3
966	Circulaire	0,40	0,40	0,09	Parois plutôt verticales, fond plat	Limon gris foncé	-	-	3
979	Niveau au contour difficile	3							
980	Oblongue	1,14	2,28	0,49	Parois obliques, fond plat	Limon gris foncé	Charbons de bois	-	3
981	Ovale	0,44	0,61	0,15	Parois verticales, fond plat	Limon gris foncé	-	-	3
982	« Circulaire »	0,62	0,62	0,29	Parois verticales, fond incliné	Limon gris clair	-	-	3
1452	« Circulaire »	0,20	0,20	0,04	Cuvette	Limon gris clair	Charbons de bois	-	3
1454	« Ovale »	0,37	0,55	0,03	Cuvette arasée	Limon gris clair	Charbons de bois	-	3
1455	« Circulaire »	0,32	0,32	0,09	Cuvette	Limon gris	Charbons de bois	-	3

Tab. 38 : les autres structures en relation avec l'enclos 1.
© Jean-François Geoffroy.

2.4.2.3.5. Fossés et tombes associées au premier établissement agricole

À ce premier établissement agricole, nous avons associé deux fossés : l'un à l'ouest (830) et l'autre au sud (1092/1118) qui semble en relation avec un petit espace funéraire daté assez largement entre 320 et 150 avant notre ère. Seules les structures 1119, 1129 et 1174 se sont révélées être des tombes ; les autres structures, morphologiquement semblables en surface, n'ont livré aucun indice attestant des tombes (peut-il s'agir de préparation d'emplacement ou pillage ?). Notons qu'un peu plus au nord, deux fosses ont attiré notre attention par leur aspect morphologique et leur comblement : 1170 et 1171. Nous verrons si nous devons les rapprocher de l'ensemble funéraire qui vient d'être évoqué. Enfin encore un peu plus au nord, il y a aussi la structure 302 déjà décrite et qui peut, comme il a été écrit, appartenir à la même dynamique.

Le fossé 830 (fig. 215)
Ce fossé est particulièrement bien marqué dans le paysage, il limite à l'est l'établissement agricole qui vient d'être décrit. Il est visible sur environ 48 m de long, orienté nord-sud, il est incurvé dans sa partie nord pour se perdre dans la berme ; il se termine brusquement au sud. Il est large en moyenne de 1 m en surface pour une profondeur observée allant de 0,60 à 0,90 m. Son profil est plutôt en « V » avec un fond en cuvette et des parois irrégulières (profondeur entre 0,60 et 0,80 m). Le comblement est toujours constitué de plusieurs strates dont, à quelques endroits, un fin litage sableux très clair, témoin d'une stagnation d'eau et de niveaux assez épais constitués de limon allant du gris clair au brun ; notons par endroit la présence de nodules de

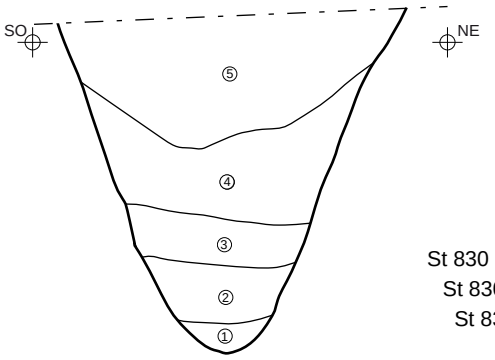

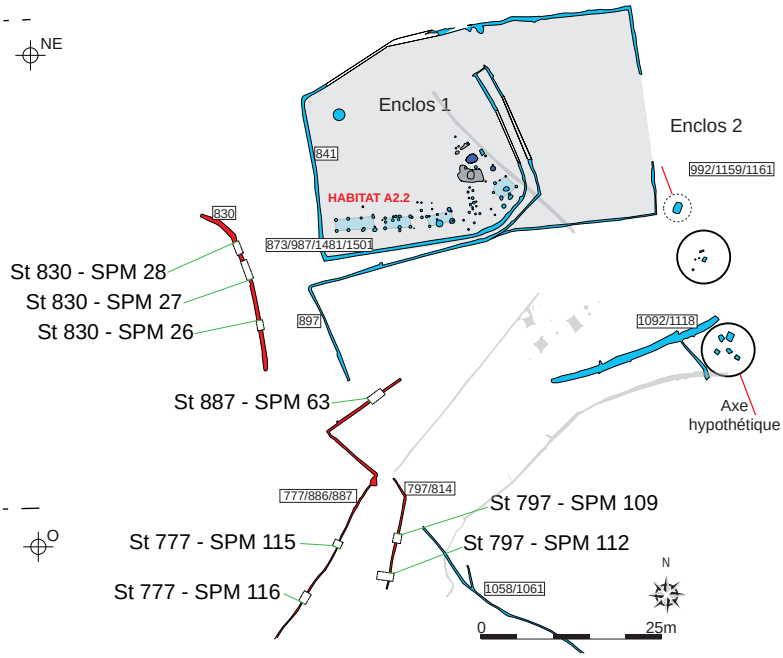

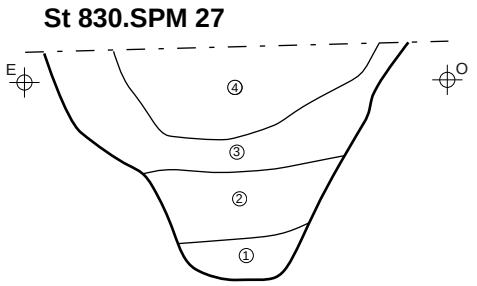

830.1. Limon sableux brun, compact, hétérogène, FeOMn diffus, quasiment absent sur le litage.
830.2. Limon peu argileux, brun à blanchâtre, compact, homogène, FeOMn diffus.
830.3. Limon sablo-argileux brun à blanchâtre, compact, hétérogène, séquence de litages superposés,
FeOMn diffus dans le limon brun, rares dans le limon blanchâtre.
830.4. Limon sableux gris clair avec poches blanchâtres,
compact, homogène, FeOMn diffus, petite quantité de charbons de bois épars, traces de rubéfaction
830.5. Limon sableux gris clair, compact, homogène, FeOMn diffus

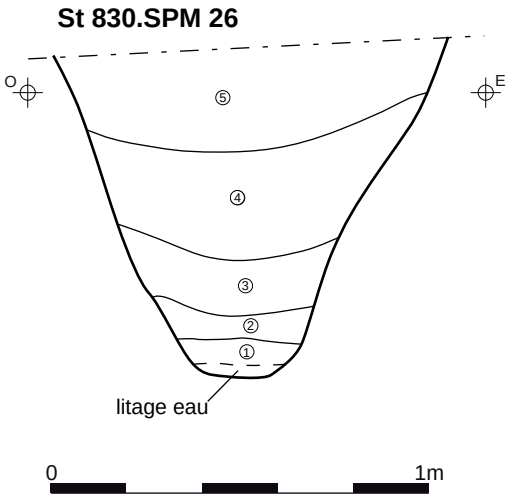

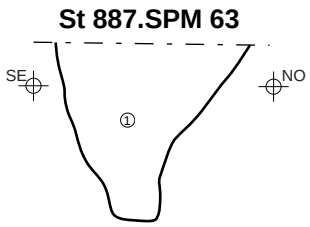

887.1. Limon sableux gris très clair, compact, hétérogène. FeOMN diffus. Rares microcharbons de bois.

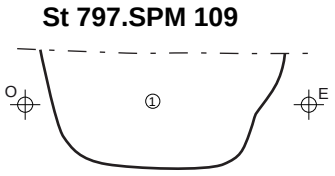

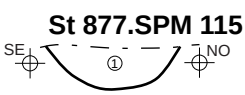

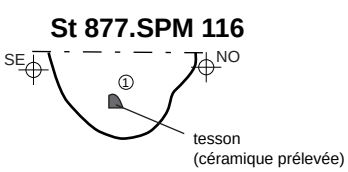

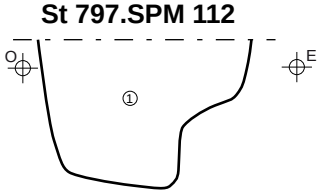

877.1. Limon argileux brun, proche du TN,
avec traces blanchâtres sur le fond.
Rares FeOMn. Microcharbons de bois.

797.1. Limon argileux gris-brun clair
avec poches blanchâtres, compact, hétérogène.
FeOMn diffus. Quelques microcharbons de bois.

Fig. 215 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 797, 830, 877 et 887.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

charbon de bois, quelques traces de rubéfaction et quelques rares fragments de céramique datés de La Tène C/D.

Le fossé 777/886/887 (**fig. 215**)
Il présente un parcours tortueux sur une longueur totale de 93 m a son origine au contact du fossé 764 (sous-secteur A3). Du sud-ouest où il porte le n° 777, il remonte vers le nord-est et fait un angle une première fois vers le nord-ouest (886) puis une seconde fois vers le nord-est (887). Au niveau du second angle, il recoupe un segment est-ouest (1514). Sur l'ensemble de ces méandres, ce fossé est en moyenne large de 0,60 m pour une profondeur observée de 0.40 m ; sa forme prend souvent celle d'une simple cuvette aux parois irrégulières comblée d'un limon peu argileux gris–brun clair.

Le fossé 797/814/1067 (**fig. 215**)
Ce fossé semble fonctionner avec le fossé 777/886/887 peut-être même avec le fossé 892, décrit dans le cadre de l'état précédent. Il est orienté nord-sud avec un angle vers le nord-ouest dans sa partie nord pour une longueur totale de 32 m. Il est large en moyenne de 0,60 m et une profondeur d'environ 0,30 m. Il est comblé d'un limon argileux gris-brun clair compact et homogène avec quelques poches blanchâtres et des micro charbons de bois.

Le fossé 1092/1118 (**fig. 216**)
Ce fossé est aussi bien marqué dans le paysage que le fossé 830 ; il est situé au sud de l'établissement agricole. Il est orienté nord-est / sud-ouest. Il est large de 1 à 1,90 m pour une profondeur allant de 0,30 à 1 m. Son profil est irrégulier allant de parois à 45° et fond plat à un profil en « V » et fond étroit plat. Ce fossé semble être resté ouvert longtemps puisqu'il présente dans le fond un litage hydromorphe régulier ; les autres strates sont composées de limon sableux plutôt clair (gris ou brun) contenant quelques inclusions de charbons de bois, de silex et de fragments de terre cuite indéterminée. Le fossé 1118 vient se greffer au nord-est et semble ainsi ménager un espace pour les quelques tombes qui vont être décrites ci-dessous. Ce fossé est peu marqué, en forme de cuvette, il mesure en moyenne 0,60 m de large pour une profondeur de 0,30 m. Il est comblé d'un limon argileux gris-brun avec quelques inclusions de charbons de bois.

Le fossé 1058/1059/1061 (**fig. 216**)
Ce fossé participe au parcellaire entre les sous-secteurs A2 et A3. Il est orienté nord-ouest / sud-est sur une longueur de 102 m puisqu'on le retrouve dans les tranchés du diagnostic au sud-est : à cet endroit il forme un « T » avec une branche plus courte, orientée nord-est - sud-ouest (L. : 11,60 m). Il est souvent large d'environ 0,70 m pour une profondeur entre 0,10 et 0,50 cm. Le profil est variable. Il est comblé d'un limon argileux gris-brun clair compact et homogène avec quelques poches blanchâtres et des micro-charbon de bois.

La tombe 1119 (emplacement voir **fig. 193**)

Rappel des caractéristiques de la tombe (**fig. 217 et 218**)
Fosse de forme quadrangulaire (127 x 126 cm ; profondeur inconnue), orientée ouest-nord-ouest/est-sud-est. Les restes osseux figurent sensiblement au centre de la tombe ; ils sont accompagnés de trois céramiques. Sur le dépôt osseux ont été observés quelques éléments de fer (cf. *infra*) et un élément en alliage cuivreux. La présence d'un plancher (ou d'un couvercle) est attestée par des traces de bois notées dans la partie nord de la tombe ainsi que dans l'angle sud-est.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
L'amas osseux, de forme irrégulière (16 x 14 cm), a été prélevé en bloc en vue d'une fouille ultérieure. Toutefois, l'état de conservation des os

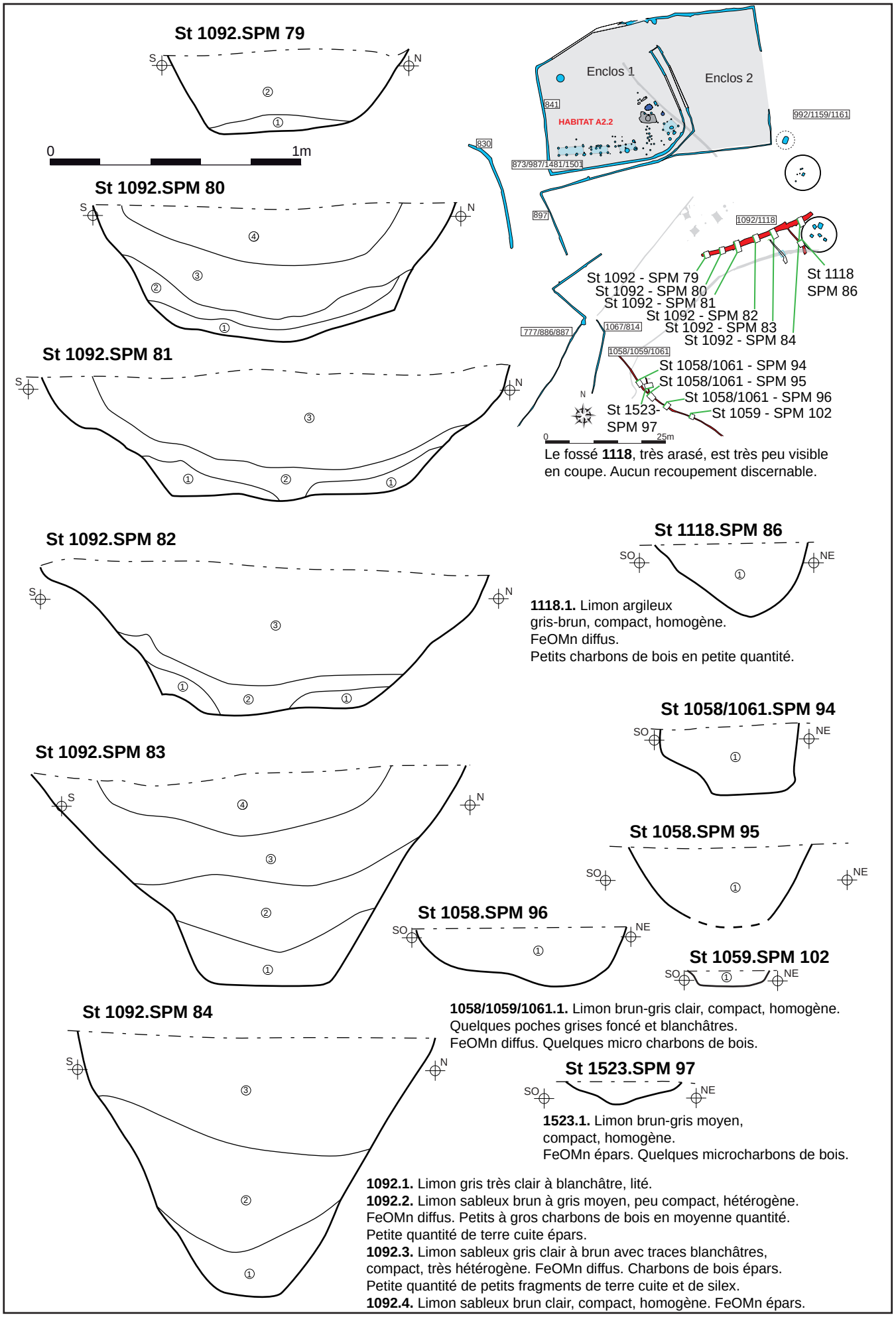

Fig. 216 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 1092 et 1118.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

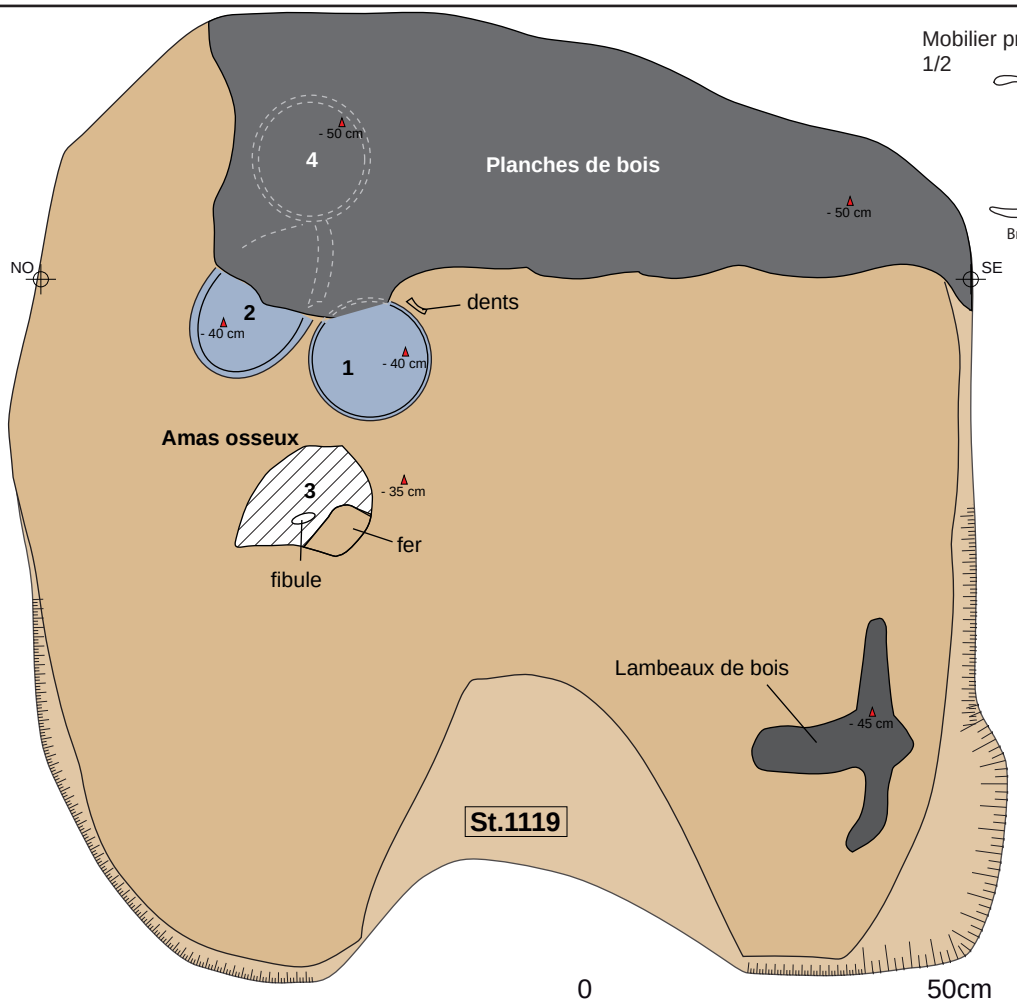

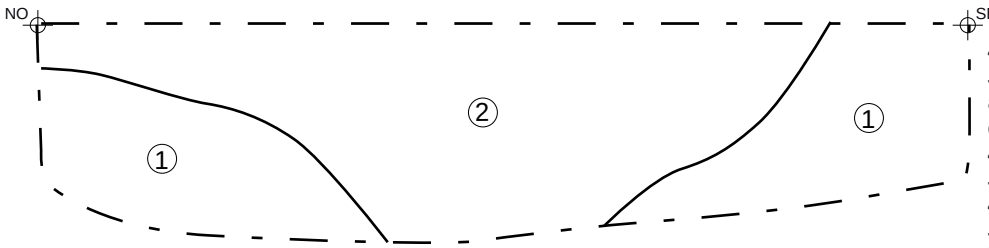

1119.1. Limon gris, homogène, plastique, perturbé par du limon vierge. Présence de charbons de bois. Traces de deux planches de bois dans l'angle est.
1119.2. Limon gris hétérogène mélangé à du limon ocre. Inclusions de charbons de bois (pas en place).

Mobilier provenant de l'amas osseux
1/2

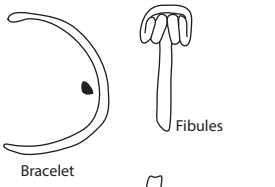

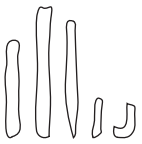

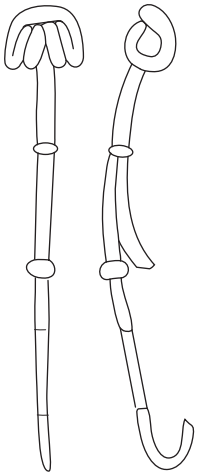

416. (inv. 1119.1). Jatte ouverte à carène arrondie surbaissée et partie haute subverticale.
417. (inv. 1119.2). Jatte à carène basse/médiane.
418. (inv. 1119.4). Jatte à carène basse/médiane.

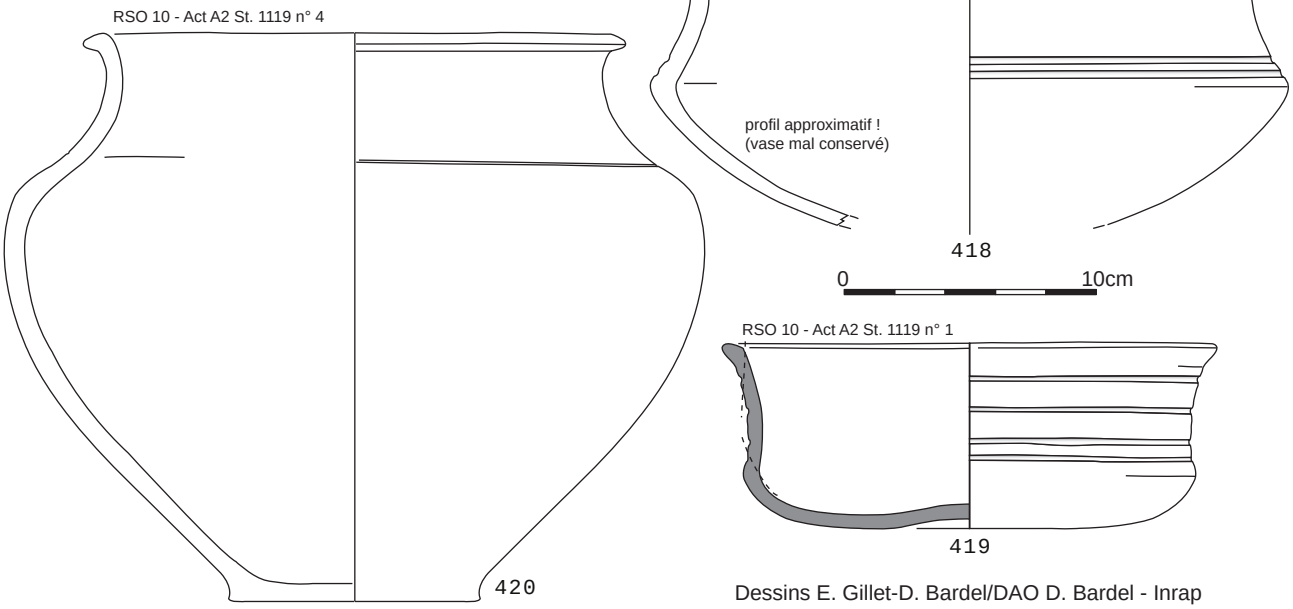

Dessins E. Gillet-D. Bardel/DAO D. Bardel - Inrap

Fig. 217 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, tombe 1119.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Tombe 1119
1. Vue générale mettant en évidence le niveau de planches au nord-ouest de la sépulture.
2 et **3.** Détail des restes d'un «plancher» ?
4. Vue générale après enlèvement du «plancher».
5. Amas osseux en laboratoire.

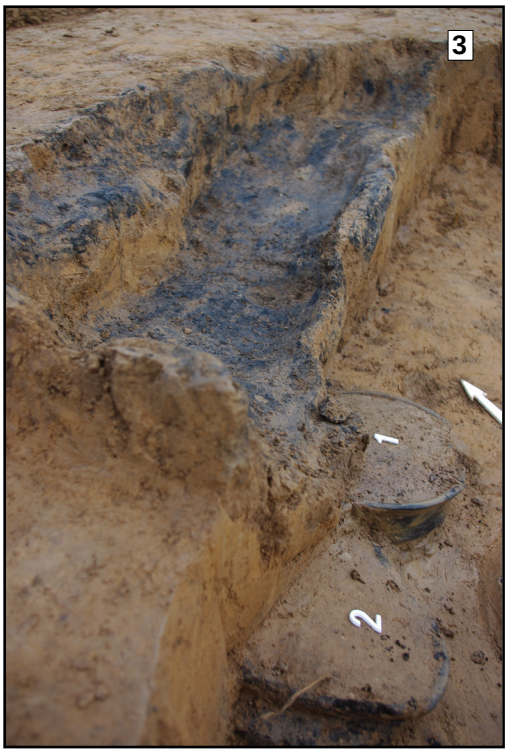

Fig. 218 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, clichés de la tombe 1119.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

(**fig. 218**), très mauvais, ne justifiait pas un démontage par niveaux avec enregistrement détaillé. L'élément en métal cuivreux visible en surface a donc été prélevé et l'amas osseux a été tamisé.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie immature (sans précisions ; épaisseur du crâne : 1,2 mm).

Stade de combustion
La crémation a été poussée jusqu'à l'obtention d'os blancs.
Contenu du dépôt (**tab. 38**)
Poids global du dépôt osseux : 68 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 11,1 % (**fig. 219**)
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : plusieurs amas de forme indéterminée en métal ferreux (134,8 g).
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

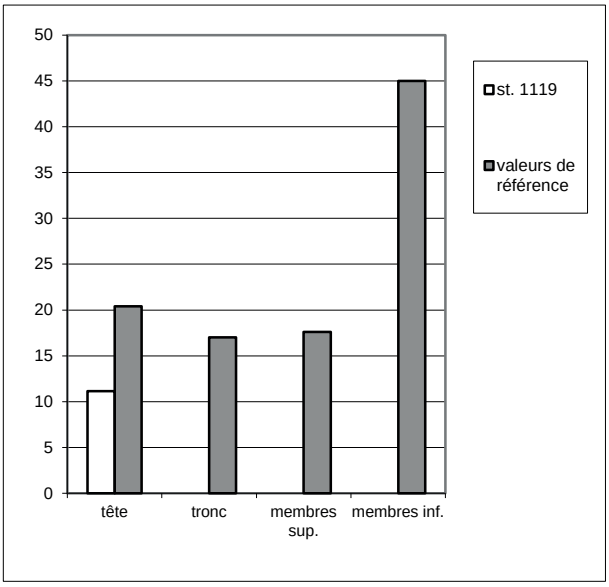

Fig. 219 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, tombe 1119, taux de représentation du squelette céphalique.
© Sophie Oudry - Inrap.

Mode de dépôt de l'amas osseux
Le mode de dépôt n'a pas pu être reconnu ici.

Dynamique de composition du dépôt
Le poids global du dépôt osseux est très faible (68 g) ; il est dû en partie à la très mauvaise conservation des os. La structure ne semble pas particulièrement arasée à l'endroit du dépôt des os. Les ossements observés montrent une morphologie immature, sans qu'il puisse être possible de préciser l'âge de l'individu. Ceci a donc aussi un impact sur la quantité des os déposée dans la tombe.

Les offrandes
Le dépôt céramique se compose de trois vases (2 formes basses et 1 forme haute) auquel il faut ajouter un bracelet et deux fibules.

Observations taphonomiques
Les 3 vases sont disposés à plat sur le fond de la tombe et ne présentent pas de basculement. Ils sont rassemblés à côté de l'amas osseux et un possible conduit à libation aboutirait dans le vase n° 4.

	Tombe / os		Total
	st. 1119		
poids en gramme	crâne	7,6	
	mandibule		
	dents supérieures		
	dents inférieures		
	dents indéterminées		
	os hyoïde		
	osselets de l'oreille		
	cartilage calcifié		
	Total tête	**7,6**	**7,6**
	atlas		
	axis		
	vertèbres (C3 à C7)		
	vertèbres thoraciques		
	vertèbres lombaires		
	vertèbres indéterminées		
	sacrum		
	coccyx		
	côtes		
	sternum		
	Total tronc	0,0	0,0
	clavicule		
	scapula		
	humérus		
	radius		
	ulna		
	carpe		
	métacarpe		
	phalanges des mains		
	membres supérieurs indéterminés		
	Total membres supérieurs	**0,0**	**0,0**
	coxal		
	fémur		
	pâtella		
	tibia		
	fibula		
	tarse		
	métatarse		
	phalanges des pieds		
	sésamoïdes		
	membres inférieurs indéterminés		
	Total membres inférieurs	0,0	0,0
	Total fragments ou os déterminés	7,6	7,6
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds		
	ossements indéterminés	**60,6**	**60,6**
	Total fragments ou os indéterminés	**60,6**	**60,6**
	Poids total	**68,2**	**68,2**

Tab. 39 Indices pondéraux de la tombe 1119 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Les offrandes céramiques (**fig. 217**)

418. (inv. 1119.1). Jatte ouverte à carène arrondie surbaissée et partie haute subverticale décorée de cannelures, en pâte fine sombre (deg. quartz très fin), tournassée. Fond annulaire. (forme basse, dessinée) ; diam. ouv. : 22,5 cm, diam. fond : 10,5 cm, haut. cons. : 10,5 cm.
419. (inv. 1119.2). Jatte à carène basse/médiane, en pâte fine sombre (deg. quartz très fin), tournassée. Fond annulaire. Décor de cannelures (forme basse, dessinée) ; diam. ouv. : 19,5 cm, diam. fond : 6 cm, haut. cons. : 7,5 cm.
420. (inv. 1119.4). Jatte à carène basse/médiane, en pâte fine sombre (deg. quartz très fin), tournassée. Fond annulaire. Décor de cannelures (forme basse, dessinée) ; diam. ouv. : 19,5 cm, diam. max. : 27,9 cm, diam. fond : 10 cm, haut. cons. : 22,5 cm.

Le mobilier métallique (**fig. 217**)

Les objets proviennent de l'amas osseux. Le bracelet est trop mal conservé pour apporter un indice de datation. La première fibule est de type Gebhard 15 à pied décoré, symptomatique des années 260 à 200, soit LTC1 (Marion 2004) alors que le matériel céramique est de datation plus large LTC1/C2a. La seconde plus petite est de type indéterminé.
inv. 1119_5. Bracelet en alliage base cuivre à jonc triangulaire, à base plane, écrasé ; sec. 2 sur 3 ; d. act. 33.
inv. 1119_6. Fibule en fer de schéma La Tène moyenne, ressort à 2x2 spires, arc tendu, perle proéminente sur le pied arrondi ; L. 124.
inv. 1119_3. Fibule en fer, ressort à 2x2 spires de plus petite taille ; L. cons. 33.

La tombe 1129

Rappel des caractéristiques de la tombe (**fig. 220 et 221**)

Fosse quadrangulaire aux angles arrondis (170 x 117 cm ; profondeur : 44 cm), orientée nord-ouest/sud-est ; le fond est plat et les parois obliques. Aucun amas osseux n'a été observé ; cinq céramiques sont déposées le long de la paroi nord-est de la tombe et sur l'axe longitudinal de la fosse, quelques dents et un objet métallique indéterminé complètent le dépôt. Les restes osseux humains sont les dents localisées au centre de la tombe.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe

Il s'agit des restes de quelques dents immatures : une première molaire inférieure et deux deuxièmes incisives inférieures. Leur stade de minéralisation indique un âge compris entre 2 ans et demi et 3 ans.
Les dents présentent de faibles traces de chauffe, indiquant que l'individu est passé sur le bûcher. Aucun autre reste osseux n'a été mis au jour dans la tombe, on peut donc s'interroger sur la signification de cette sépulture.

Les offrandes (**fig. 220**)

Le dépôt céramique se compose de cinq vases (2 formes basses et 1 forme haute) auquel il faut ajouter un bracelet et deux fibules.
421. (inv. 1129.1). Ecuelle tournassée à épaulement bas, moulurée, présence de cannelures et utilisation du brunissoir ; diam. ouv. : 18 cm, diam. max. : 21 cm, diam. fond : 3 cm, haut. cons. 12 cm.
422. (inv. 1129.2). Coupe tournassée à carène basse, présence de cannelures ; diam. ouv. : 15 cm, diam. fond : 4,5 cm, haut. cons. : 7,2 cm.
423. (inv. 1129.3). Jatte ou pot profond à carène avec ressaut médian, ligne d'impressions digitées ; diam. ouv. : 18 cm, diam. fond : 9 cm, haut. cons. : 12 cm.
424. (inv. 1129.4). Gobelet à épaulement caréné, panse couverte de petites impressions et présence de cannelures ; diam. ouv. : 9 cm, diam. max. : 11,1 cm, diam. fond : 7,2 cm, haut. cons. : 11,4 cm cm.
425. (inv. 1129.5). Microvase ; diam. ouv. : 3,9 cm, diam. max. : 5,1 cm, diam. fond : 1,5 cm, haut. cons. : 4,2 cm.

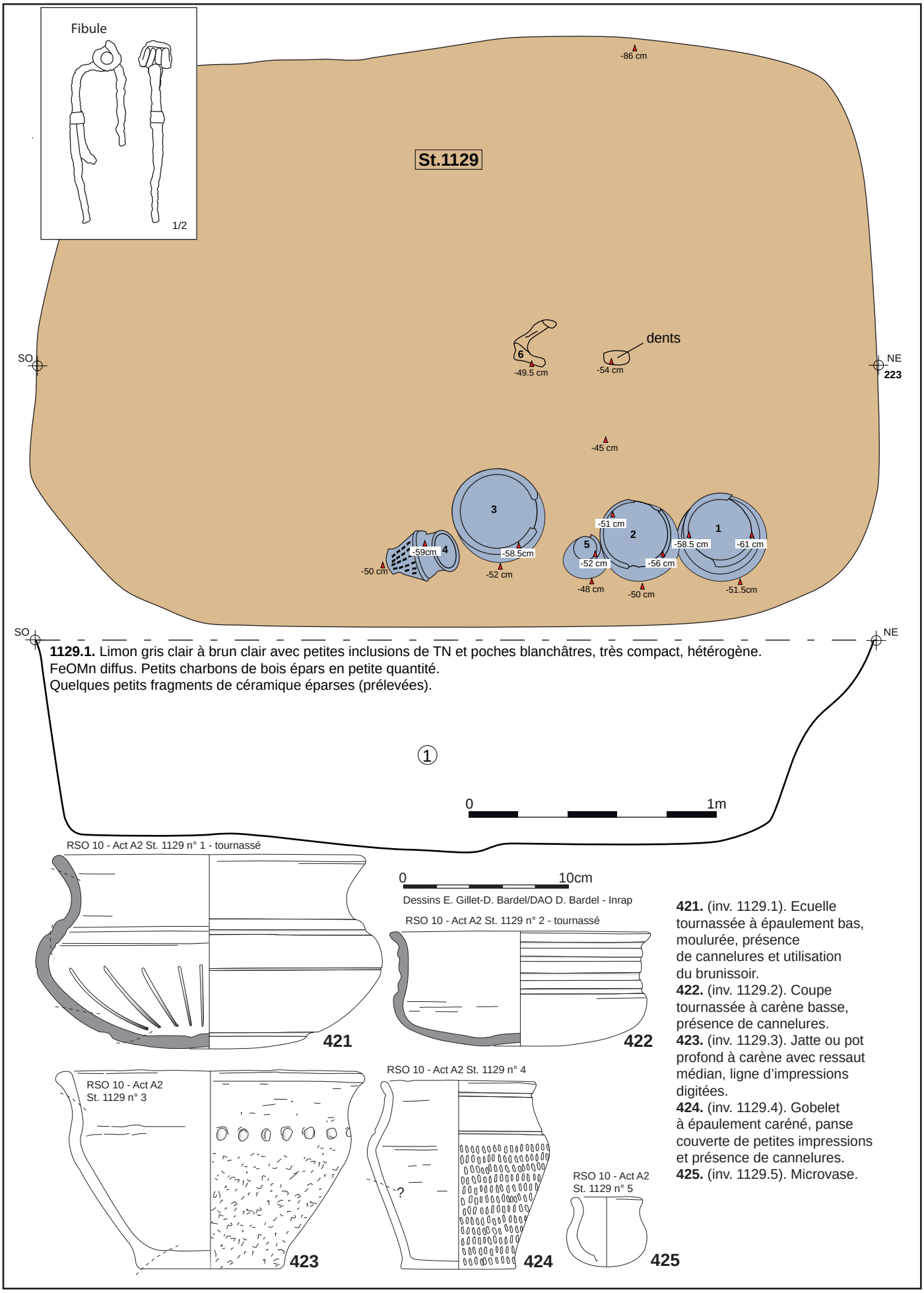

421. (inv. 1129.1). Ecuelle tournassée à épaulement bas, moulurée, présence de cannelures et utilisation du brunissoir.
422. (inv. 1129.2). Coupe tournassée à carène basse, présence de cannelures.
423. (inv. 1129.3). Jatte ou pot profond à carène avec ressaut médian, ligne d'impressions digitées.
424. (inv. 1129.4). Gobelet à épaulement caréné, panse couverte de petites impressions et présence de cannelures.
425. (inv. 1129.5). Microvase.

Fig. 220 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, tombe 1129.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

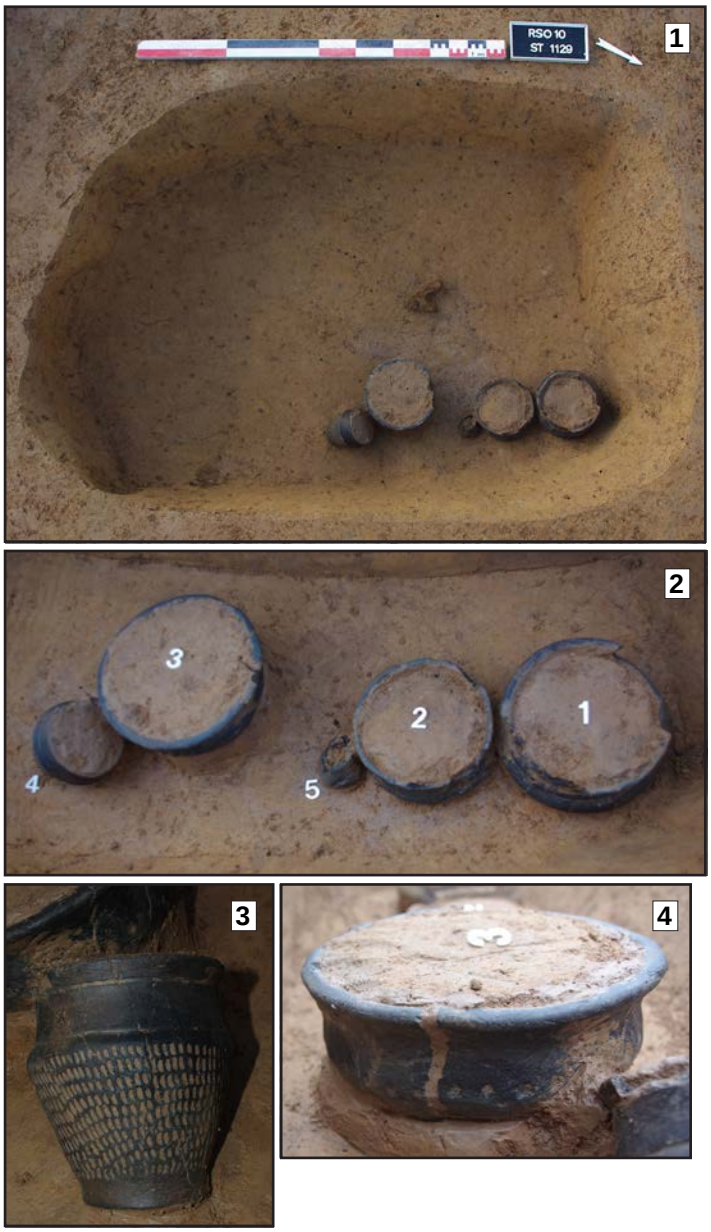

Tombe 1129
1. Vue générale de la sépulture mettant en évidence le déséquilibre entre la partie réservée aux offrandes et le reste de la tombe.
2. Détail de l'ensemble des poteries (offrandes).
3 et **4.** Détail de deux des poteries.

Fig. 221 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, clichés de la tombe 1129.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

La tombe 1174

Rappel des caractéristiques de la tombe (**fig. 222**)

Fosse de forme grossièrement quadrangulaire (140 x 100 cm ; profondeur maxi : 10 cm), orientée nord-ouest/sud-est ; le fond est plat et les parois verticales. Les restes osseux sont localisés au centre de la paroi ouest ; ils sont accompagnés de deux céramiques le long de la paroi nord, d'un élément en bois et d'une fibule en fer, posée sur l'amas osseux.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation

L'amas osseux de forme quadrangulaire (36 x 29 cm), a été prélevé en bloc en vue d'une fouille ultérieure. Les os sont très fragmentés et n'ont pas permis un enregistrement très détaillé de leur position. Le premier niveau a donc été dégagé en plan et le deuxième niveau a été prélevé et tamisé par quarts géographiques. L'épaisseur de l'amas osseux est très faible : 2.5 cm au plus.

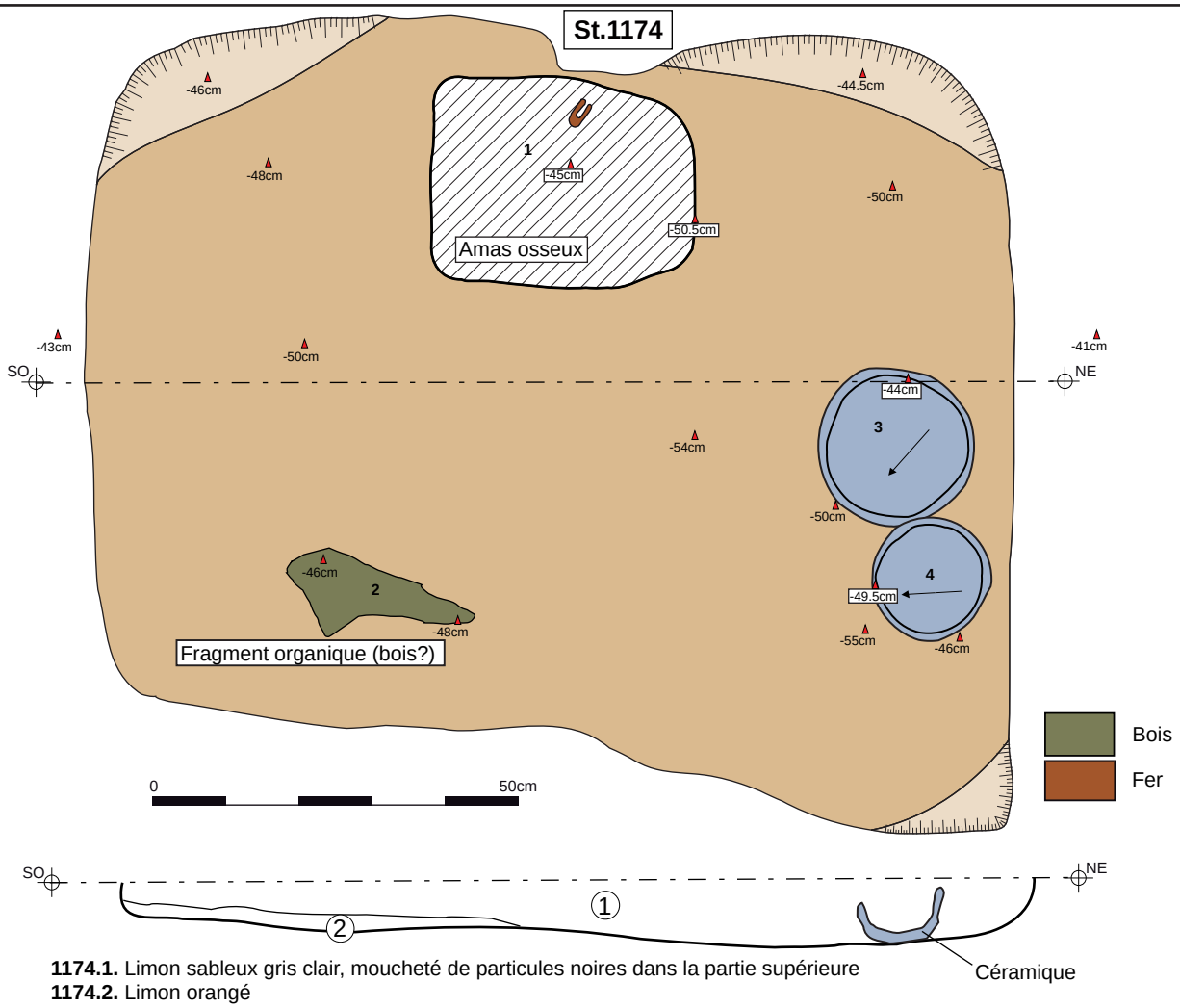

1174.1. Limon sableux gris clair, moucheté de particules noires dans la partie supérieure
1174.2. Limon orangé

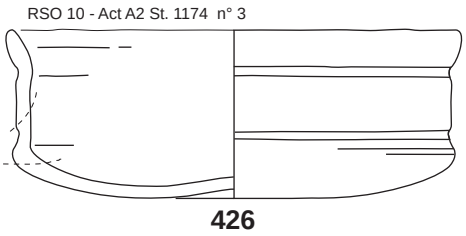

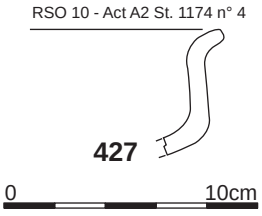

Dessins E. Gillet-D. Bardel/DAO D. Bardel - Inrap

426. (inv. 1174.3). Coupe à carène basse, fond ombiliqué, présence de cannelures.
427. (inv. 1174.4). Coupe à carène, forme précise indéterminée.

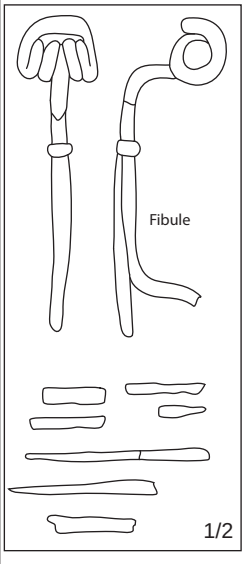

Tombe 1174
1. Vue générale de la sépulture.
2. Détail des poteries (offrandes).

Fig. 222 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, tombe 1174.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

Les offrandes
426. (inv. 1174.3). Coupe à carène basse, fond ombiliqué, présence de cannelures ; diam. ouv. : 18 cm, diam. fond : 4,5 cm, haut. cons. : 6,9 cm.
427. (inv. 1174.4). Coupe à carène, forme précise indéterminée ; haut. cons. : 5,1 cm.

Stade de combustion
La crémation est presque complète : les os présentent majoritairement une couleur blanche, mais quelques plages bleutées subsistent, notamment en face interne.

Contenu du dépôt (**tab. 40**)
Poids global du dépôt osseux : 1120 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 7,3 % (**fig. 223**)
Faune : 1 g dans le quart nord du niveau 2.
Mobilier : fibule en fer du niveau 1 (117,9 g).
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

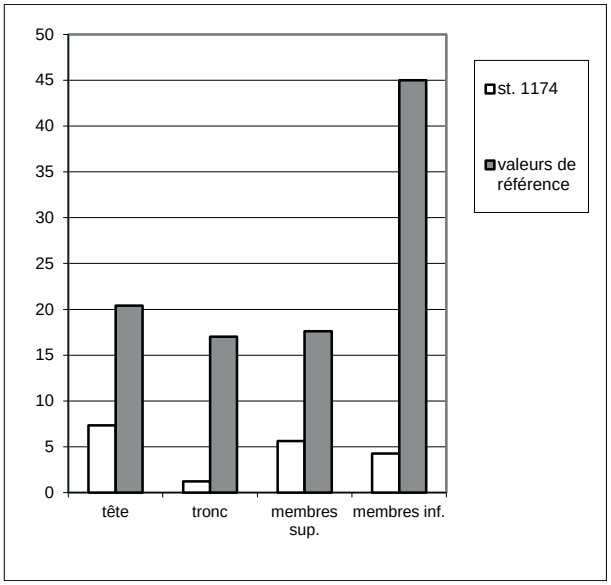

Fig. 223 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, tombe 1174, taux de représentation du squelette céphalique.
© Sophie Oudry - Inrap.

Mode de dépôt de l'amas osseux
Quelques alignements d'os et la présence d'un angle en surface (**fig. 224**) laissent penser que les os ont pu être déposés dans un contenant rigide en matériau périssable, peut-être de forme quadrangulaire. Toutefois les indices sont trop peu nombreux pour que l'on puisse confirmer cette hypothèse.

Dynamique de composition du dépôt
Le poids global du dépôt osseux est important (1 120 g) ; malheureusement une grande partie de ce dépôt n'a pu être identifiée (911 g, soit 81 %). Toutes les parties du corps sont présentes, même si c'est en proportion moindre qu'attendue. L'humérus et le crâne sont les parties les mieux représentées, respectivement 4,2 % et 7,3 % du poids total. Aucune répartition spatiale significative ne transparaît dans l'analyse pondérale. Le nettoyage des os a été effectué de façon exhaustive à l'issue de la crémation comme en témoigne l'absence de résidus de combustion.

poids en grammes	Tombe / os st. 1174	niveau sup	dém 1	dém 2	dém 2 nord	dém 2 sud	dém 2 est	dém 2 ouest	Total
	crâne	2,2	59,1		7,0	3,9	1,7	8,1	
	mandibule								
	dents supérieures								
	dents inférieures								
	dents indéterminées								
	os hyoïde								
	osselets de l'oreille								
	cartilage calcifié								
	Total tête	**2,2**	**59,1**	**0,0**	**7,0**	**3,9**	**1,7**	**8,1**	**82,0**
	atlas								
	axis								
	vertèbres (C3 à C7)								
	vertèbres thoraciques								
	vertèbres lombaires								
	vertèbres indéterminées		1,9						
	sacrum								
	coccyx								
	côtes		2,0		4,5	3,4	1,0	0,8	
	sternum								
	Total tronc	**0,0**	**3,9**	**0,0**	**4,5**	**3,4**	**1,0**	**0,8**	**13,6**
	clavicule		2,1						
	scapula								
	humérus		46,9						
	radius		0,5				1,3		
	ulna					2,5			
	carpe		2,1					0,4	
	métacarpe								
	phalanges des mains								
	membres supérieurs indéterminés		1,4			1,7	4,2		
	Total membres supérieurs	**0,0**	**53,0**	**0,0**	**0,0**	**4,2**	**5,5**	**0,4**	**63,1**
	coxal		0,7						
	fémur		5,2						
	pâtella					6,3			
	tibia		35,1						
	fibula								
	tarse						0,5		
	métatarse								
	phalanges des pieds								
	sésamoïdes								
	membres inférieurs indéterminés								
	Total membres inférieurs	**0,0**	**41,0**	**0,0**	**0,0**	**6,3**	**0,5**	**0,0**	**47,8**
	Total fragments ou os déterminés	**2,2**	**157,0**	**0,0**	**11,5**	**17,8**	**8,7**	**9,3**	**206,5**
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds		1,4		1,0				
	ossements indéterminés	59,1	397,5	43,1	68,3	125,2	90,6	127,5	911,3
	Total fragments ou os indéterminés	**59,1**	**398,9**	**43,1**	**69,3**	**125,2**	**90,6**	**127,5**	**913,7**
	Poids total	**61,3**	**555,9**	**43,1**	**80,8**	**143,0**	**99,3**	**136,8**	**1120,2**

Tab. 40 Indices pondéraux de la tombe 1174 par rapport aux valeurs de référence.
© Sophie Oudry - Inrap.

Fig. 224 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, tombe 1174, amas osseux.
© Sophie Oudry - Inrap.

Les fosses 1128 et 1130 (**fig. 225**)
À ces tombes, nous devons associer les deux fosses 1128 et 1130, disposées juste à proximité, au sein du même ensemble. La fosse 1128 est plutôt rectangulaire aux angles arrondis, 1,60 x 1,30 m pour une profondeur de 0,60 m. Les parois sont verticales et le fond en cuvette irrégulière. Elle est comblée de deux strates de limon gris clair contenant quelques inclusions de charbon de bois et deux fragments de céramique indéterminés de tradition gauloise. La fosse 1130 est, en surface, irrégulière (sa plus grande longueur 1,80 m), plutôt arrondie au nord, elle a un profil aussi irrégulier et très peu profonde (max. : 0,15 m). Elle est comblée d'un limon gris-brun inclus de quelques fragments de charbon de bois.

Les fosses 1170 et 1171 (**fig. 226**)
Ces deux fosses se situent un peu plus au nord des tombes qui viennent d'être décrites.
La fosse 1170 présente quelques particularités qui ont attiré notre attention. Elle est oblongue : 1,20 x 0,40 m pour une profondeur de 0,10 m. Son comblement est assez particulier puisqu'il présente, outre un limon gris-brun foncé inclus de fins lits de charbons de bois, sur le fond, une strate de cendres avec de gros nodules rubéfiés. Ce comblement se retrouve aussi dans la fosse 1071 qui n'a pas du tout la même forme : plutôt rectangulaire, 2 x 1,60 m pour une profondeur maximale de 0,20 m et un profil en cuvette à parois irrégulières. A ces deux structures, nous pouvons associer trois trous de poteau : 1168, 1169 et 1173, tout proche.

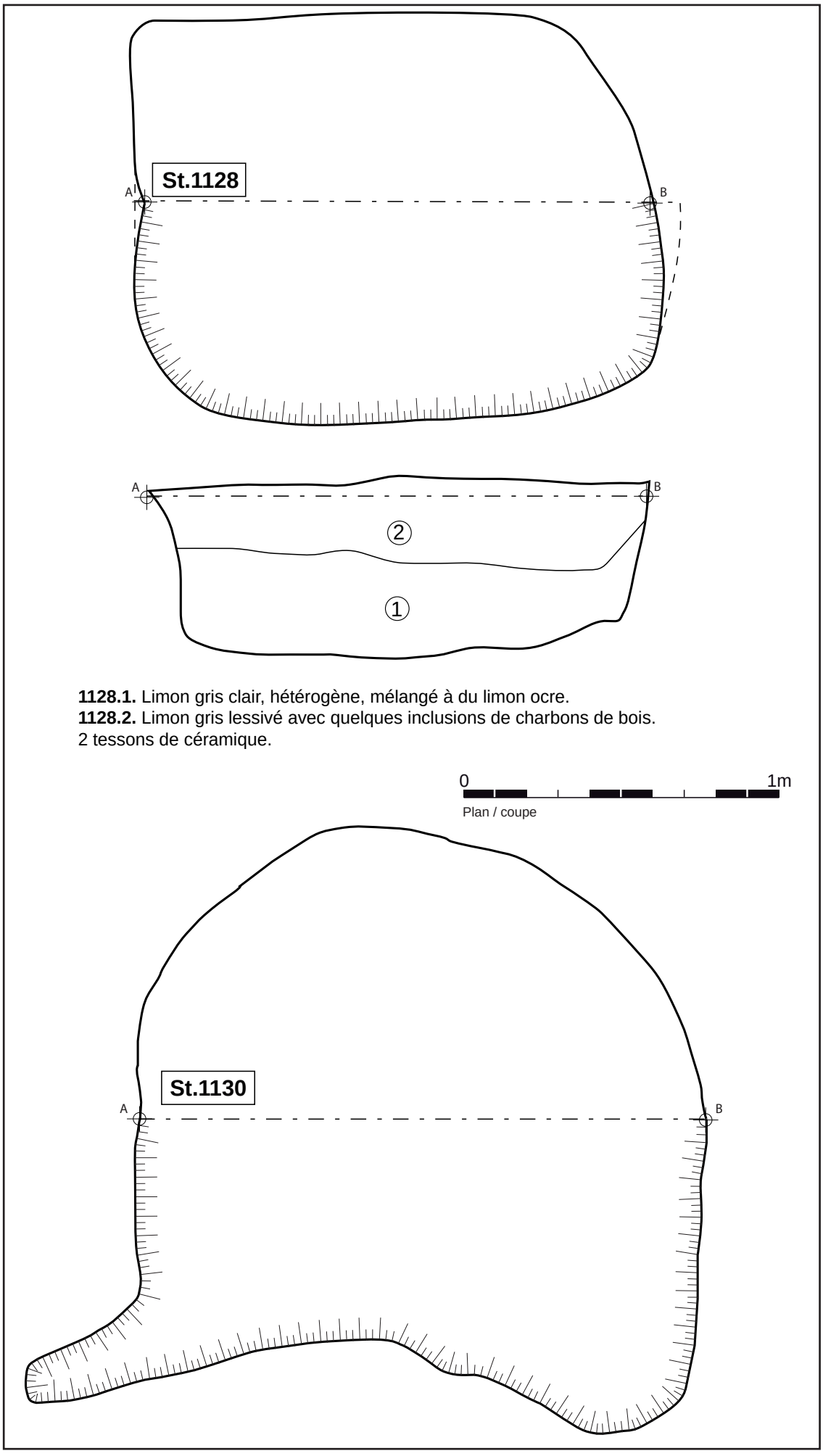

1128.1. Limon gris clair, hétérogène, mélangé à du limon ocre.
1128.2. Limon gris lessivé avec quelques inclusions de charbons de bois.
2 tessons de céramique.

Fig. 225 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 1128 et 1130.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

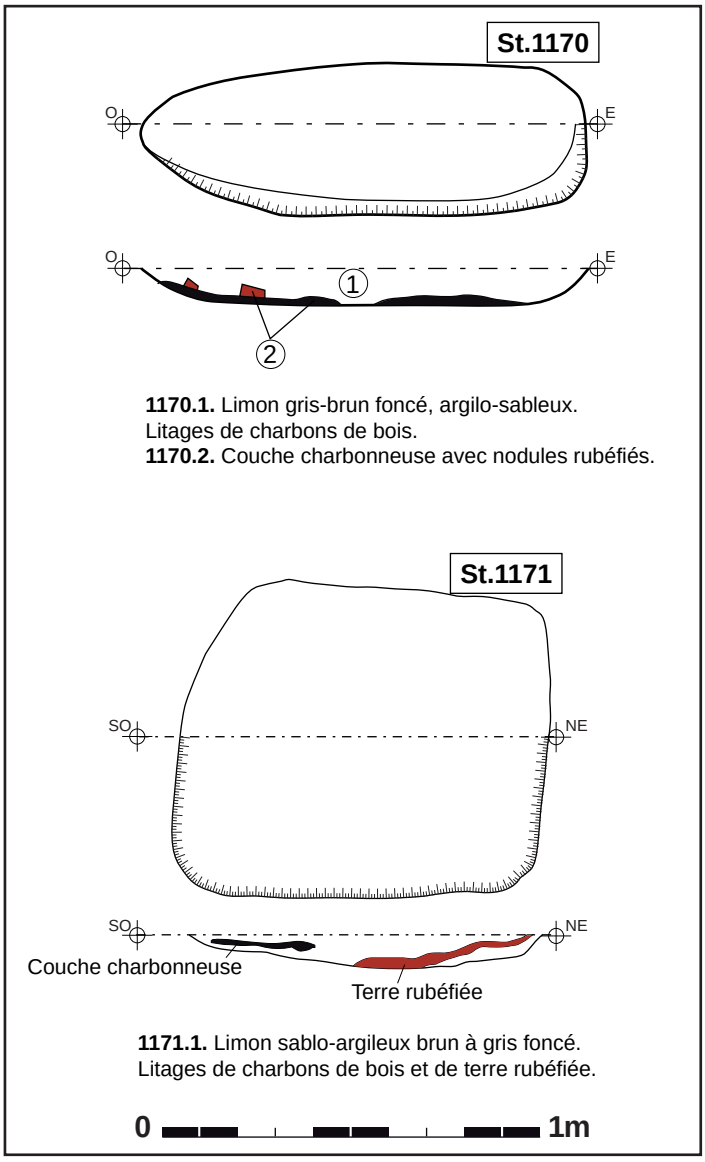

Fig. 226 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 1170 et 1171.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.4.2.4. Un complexe agricole : phases 4 à 6 (fin du Ier s. av. – IIIe. s. de notre ère) (**fig. 227**)

Le site change totalement, l'ancien complexe agricole semble abandonné même si on imagine que les vestiges ne disparaissent pas totalement aussi « rapidement ». L'orientation change aussi puisqu'on passe d'un axe est-ouest à un axe plutôt nord-est - sud-ouest. Nous avons l'impression que durant cette période du passage de l'ère, le site « vivote ». Peut-être s'inscrit-il dans la continuité topographique de l'habitat A1.3 décrit précédemment. Un habitat qui ne s'inscrit pas dans de véritables enclos mais dont les bâtiments semblent associés à chaque fois par un fossé tout proche. Ainsi plutôt que la délimitation nette d'enclos, il s'agit davantage de la mise en place d'un nouveau parcellaire qui, n'en doutons pas, doit en partie aussi composer avec quelques fossés antérieurs, sûrement encore visibles. Les vestiges liés à cet état sont plutôt éparpillés même s'ils semblent bien organiser l'espace. Le mobilier n'est pas abondant et reste rare, voire inexistant, pour certaines structures.

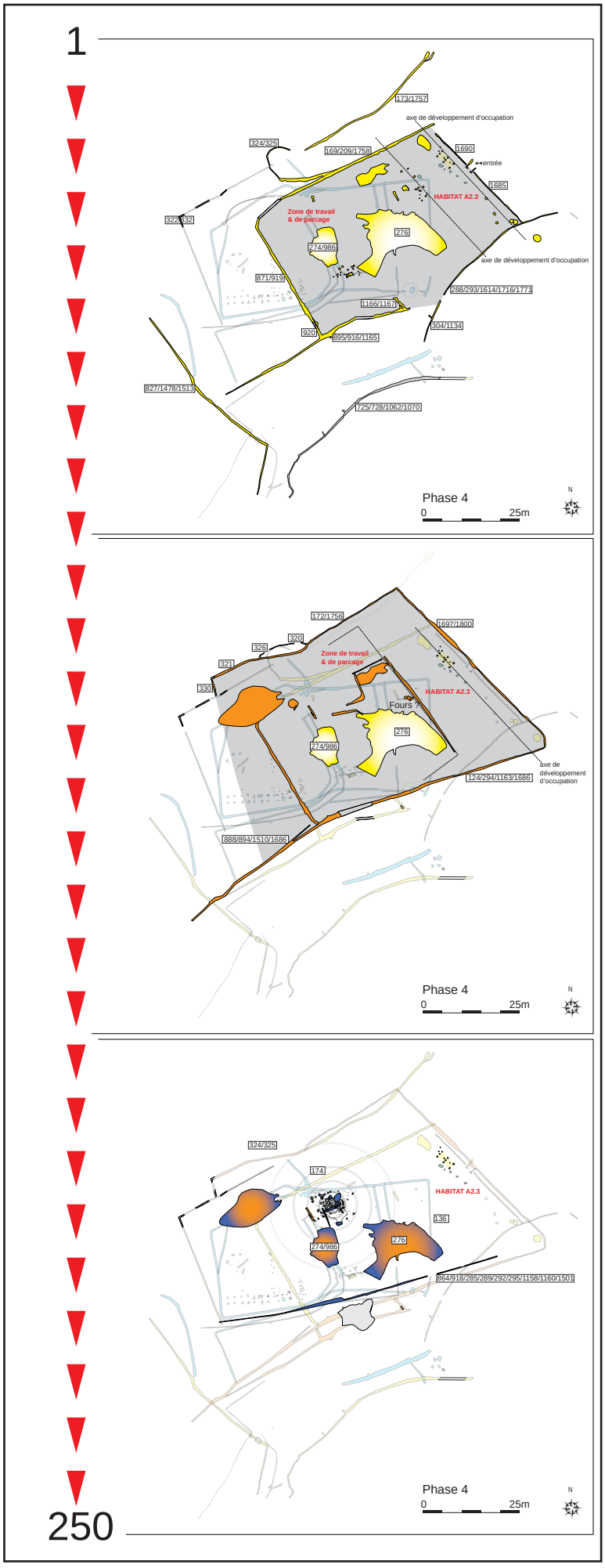

Fig. 227 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, évolution de l'établissement agricole 2.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.4.2.4.1. Phase 4 - État 1 d'une exploitation agricole - Habitat A2.3, enclos et parcellaire (fin du Ie s. av. – Ier s. de notre ère) (**fig. 228**)

L'état 1 est constitué de plusieurs fossés délimitant des espaces sans que l'ensemble ne forme de véritables enclos. Néanmoins, globalement, on a l'impression d'un système « emboîté » assez mal conservé dont l'enclos principal mesurerait plus ou moins 68 m sur 46 m soit une superficie de plus de 3 100 m². Ce nouvel état du site reprend l'orientation des dernières évolutions de l'état précédent.

Un centre de vie a été isolé, il est situé le long d'un fossé au nord-est

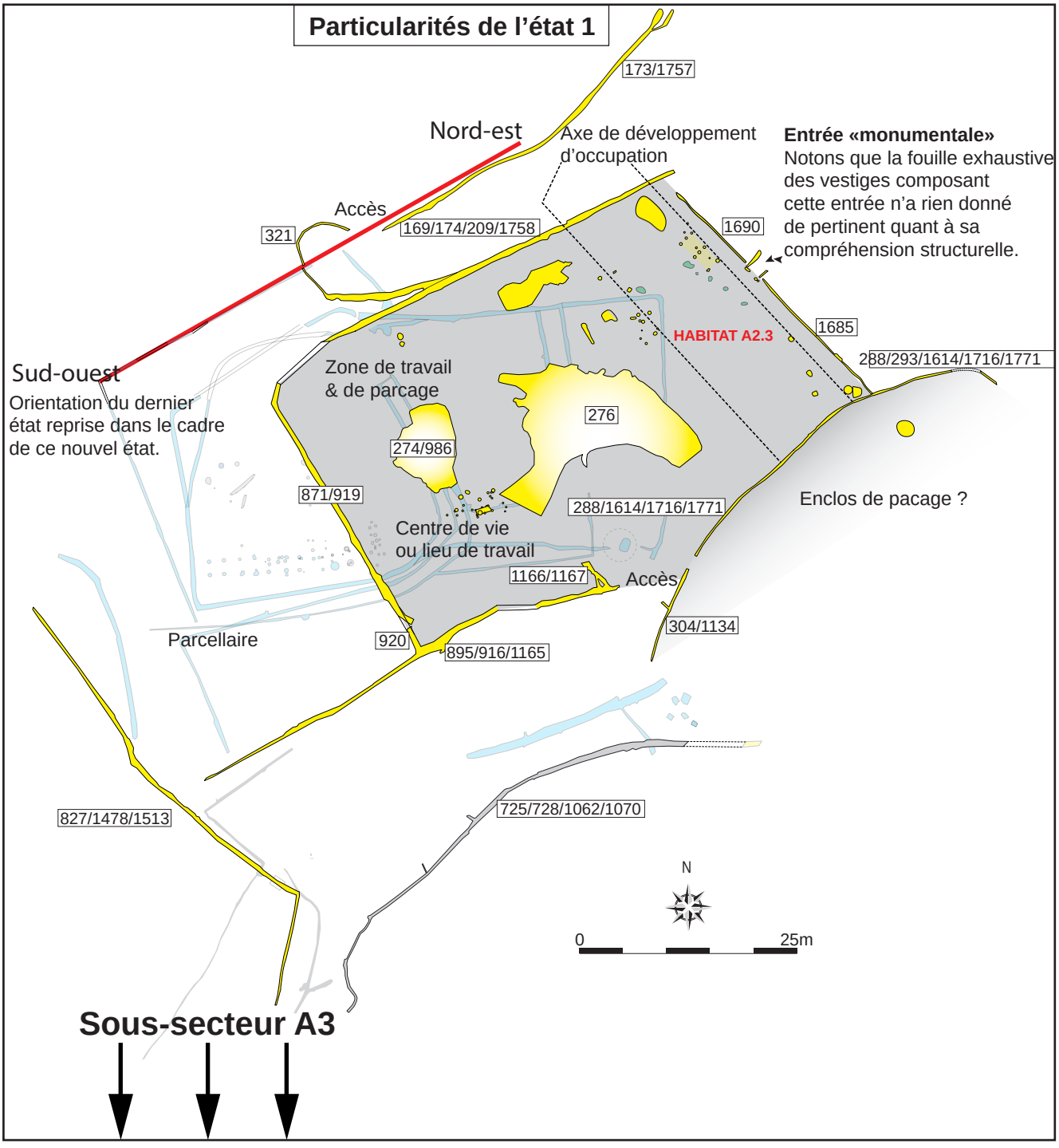

Fig. 228 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, particularités de l'état 1 de l'établissement agricole 2.
© Rudy Debiak et Jean-François Geoffroy - Inrap.

de la zone. Un système d'entrée ou de passage « monumental » semble contemporain de ce centre de vie.

Les fossés 1685 et 1690 et « l'entrée monumentale » (**fig. 229**)
Cet ensemble forme la limite nord-est de cet état. Il s'agit d'un fossé orienté nord-ouest / sud-est ménageant une entrée dite « monumentale » constituée des structures 1797, 1798, 2265, 2267 et 2268.
Le fossé 1690 mesure 13,70 m pour une largeur avoisinant les 0,30 m. Le

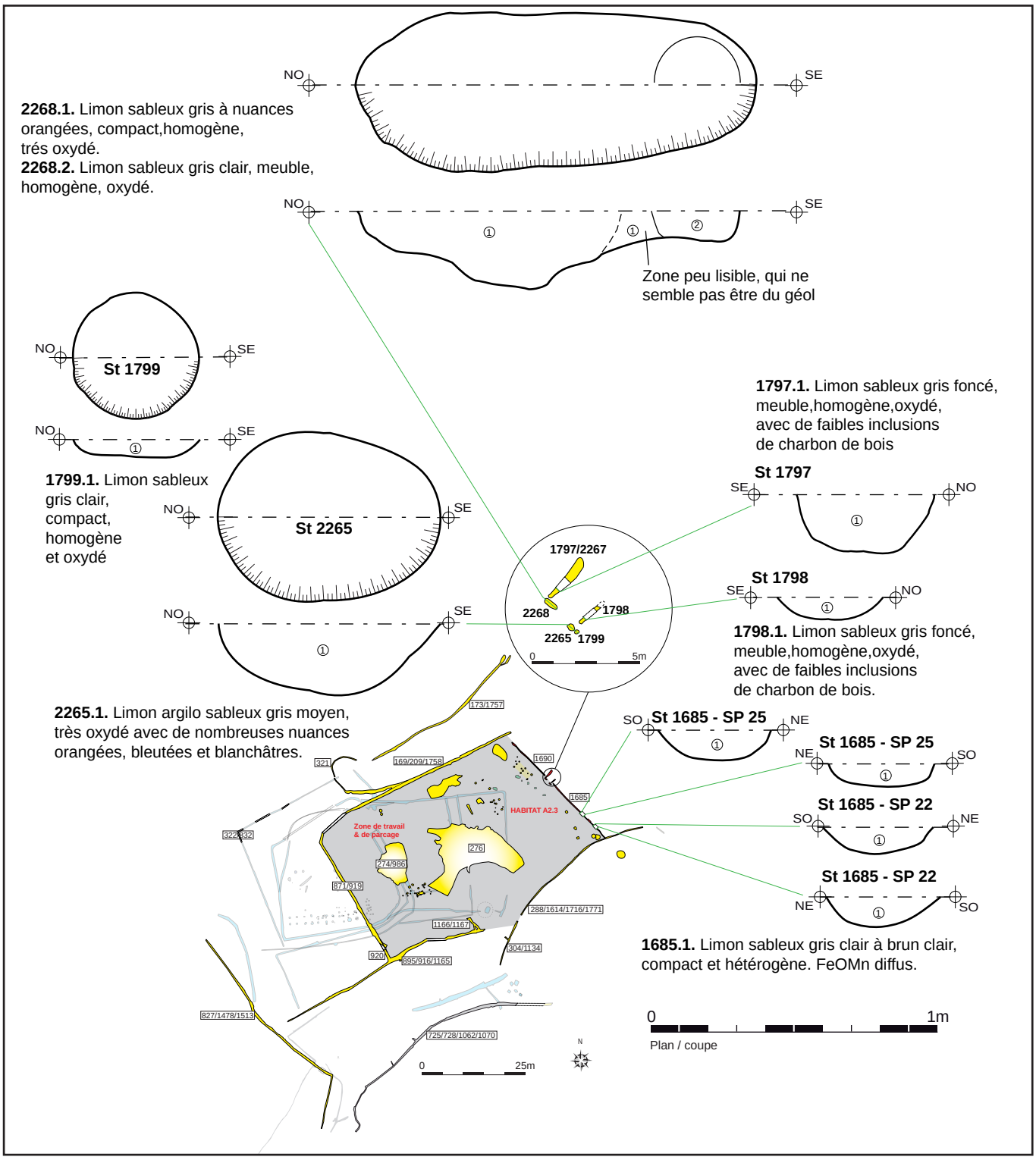

Fig. 229 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 1685, 1797, 1798, 1799, 2265 et 2268.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

fossé 1685 est sa prolongation (après interruption) sur une longueur de 22,30 m pour la même largeur ; ce dernier est coupé au sud-est par le fossé 288/1614/1716/1771 qui sera décrit ci-dessous.
D'un point de vue morphologique, les fossés sont peu marqués, il s'agit d'un profil en simple cuvette, peu profonde (environ 0,10 m). Ils sont comblés d'un limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène.
L'ensemble des structures qui composent ce qui est interprété comme une entrée monumentale sont aussi assez mal conservées : 1797/2267 et 1798 sont deux petits fossé ou fosses oblongues, parallèles et perpendiculaires aux fossés qui viennent d'être décrits. 1799, 2265 et 2268 sont disposés à l'extrémité sud-ouest de 1798 et 1797/2267. Il est possible que des liens aient existé entre les structures (voir **fig. 229**).
La structure 2268 est une fosse oblongue, orientée nord-ouest - sud-est de 1,40 m sur en moyenne 0,50 m pour une profondeur maximale de 0,30 m. Son profil se présente sous forme d'une cuvette au fond irrégulier avec un replat au sud-est où se trouvait très certainement un poteau. Elle peut être l'extrémité de la structure 1797 qui est un « petit segment de fossé » orienté nord-ouest / sud-est d'une longueur de 4,60 m pour une profondeur d'environ 0,25 m. Le fond est plutôt plat et les bords à plus ou moins 45°, irréguliers.
Les structures 2265 et 1799 sont dans le même alignement que 2268, vers le sud-est (peut-être était-ce une seule structure ?). 2265 est une structure ovale de 0,77 m de longueur sur 0,58 m de largeur pour une profondeur maximale de 0,25 m. Sa forme est une simple cuvette. En revanche 1799 présente un profil plutôt à fond plat et parois évasées ; elle est plutôt circulaire (0,44 m de diamètre pour une profondeur de 0,06 m).
L'ensemble de ces vestiges constituant l'entrée sont comblés de limon sableux gris plus ou moins foncé contenant des nodules de charbons de bois. Notons que le fossé 1685 a livré un fragment d'amphore Pascual 1 connue dans le Nord sous Auguste, soit au tournant de l'ère.

Le long de ce fossé semble avoir été aménagé un centre de vie composé notamment d'un bâtiment (bâtiment 39) et de quelques fosses plus ou moins grandes (mare ou puits ?).

Le bâtiment 39
Il est composé de 11 trous de poteau plus ou moins bien conservés : 1681, 1787, 1788, 1789, 1790, 1791, 1792, 1793, 1794, 1795 et 1796. Ce bâtiment mesure 8,40 m sur 3,40 m soit une superficie d'un peu plus de 28 m^2. Il suit l'orientation du fossé 1690 c'est-à-dire nord-est - sud-ouest. Il est très arasé ; seul un poteau a été fouillé : il s'agit du 1788 qui est un peu à l'extérieur du bâtiment au nord-ouest : il est plutôt ovale (0,35 m x 0,27 m pour une profondeur anecdotique de 0,04 m). Le comblement est un limon sableux gris clair.

La fosse 1786 (fig. 230)
Cette large fosse de 8,40 m sur 4,20 m est située immédiatement au nord-ouest du bâtiment 39. Son profil présente la particularité d'être surcreusé aux extrémités : au nord-est, sous forme de fossé et au sud-ouest, plus large et moins profond. Entre les deux surcreusements, le fond est plutôt plat (environ 0,25 m). Cette fosse est comblée de limons sableux brun clair à gris plus ou moins foncé avec des traces de stagnation d'eau dans le surcreusement nord-est ; le comblement reposant sur la partie centrale (US 4) est marqué à sa base d'un niveau oxydé épais de 2 cm.
Le comblement final (US 3) est inclue d'une quantité assez importante de charbons de bois. D'abord interprétée comme une mare, il semblerait que nous soyons plutôt en présence d'un vestige lié au bâtiment tout proche ; sa fonction précise nous échappe.

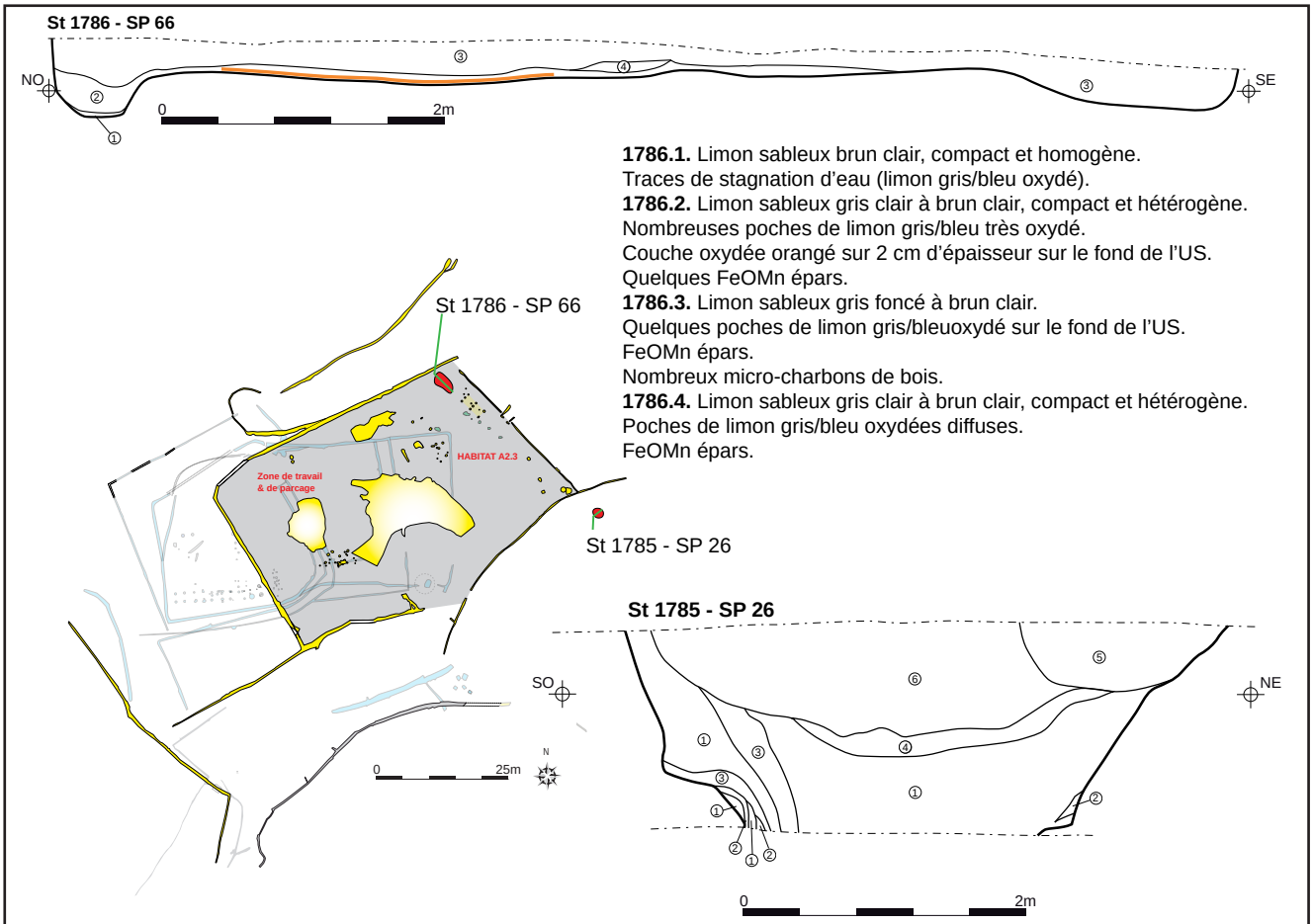

1786.1. Limon sableux brun clair, compact et homogène.
Traces de stagnation d'eau (limon gris/bleu oxydé).
1786.2. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène.
Nombreuses poches de limon gris/bleu très oxydé.
Couche oxydée orangé sur 2 cm d'épaisseur sur le fond de l'US.
Quelques FeOMn épars.
1786.3. Limon sableux gris foncé à brun clair.
Quelques poches de limon gris/bleuoxydé sur le fond de l'US.
FeOMn épars.
Nombreux micro-charbons de bois.
1786.4. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène.
Poches de limon gris/bleu oxydées diffuses.
FeOMn épars.

1785.1. Limon sableux gris à brun foncé, compact et homogène.
FeOMn épars.
Nodules calcaire épars de taille moyenne en grande quantité.
Quelques petits charbons de bois, quelques fragments de grès, silex, têtes de clous, faune, céramique.
1785.2. Limon sableux jaune pâle , meuble et homogène (effondrement de paroi).
1785.3. Limon sableux gris à brun foncé, compact et homogène.
FeOMn épars.
Quelques petits nodules de calcaire épars.
1785.4. Limon sableux gris bleuté, très compact et homogène.
Présence de phosphates.
Quelques petits nodules de calcaire épars.
1785.5. Limon sableux gris à brun foncé, compact et homogène.
FeOMn diffus.
1785.6. Limon proche de l'US 1.

Fig. 230 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 1785 et 1786.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

En marge de cette fosse et orienté nord-ouest - sud-est, le fossé 175/1776 lui a été associé.
Ce segment est bien marqué sur 42 m pour une profondeur de 0,50 m et une largeur de 0,60 m. Les profils sont variables, allant de la paroi droite à inclinée avec un fond plat ou en cuvette. Le comblement est constitué en grande partie d'un limon brun-gris et peut se présenter sur plusieurs strates assez proches d'un point de vue texture.

Le puits 1785 (**fig. 230**)

A l'opposé de cette fosse, au sud-est, un puits semble être contemporain, isolé dans un enclos curviligne. En surface, plutôt circulaire, il mesure environ 3,80 m à l'ouverture. Il a été fouillé sur 1,30 m de profondeur. Son profil, plutôt en entonnoir, présente des parois irrégulières, dûes très certainement à l'effondrement à quelques endroits. Les différents comblements sont constitués de limon sableux de différentes couleurs allant

du gris clair au brun foncé parfois jaunâtre. L'unité stratigraphique 1 a attiré notre attention par le mobilier rencontré : fragments de grès, silex, têtes de clous, faune et céramique, témoignant d'un habitat proche. La céramique constituée de fragments issus de la tradition gauloise, de tessons gallo-romains produits localement ou importés (fragment de Dressel 20 de Bétique) donne une datation Haut-Empire et très certainement du Ier s. de notre ère.

Les fosses 1672, 1673, 1674, 1675, 1684, 1782, 1783, 1784

Ces fosses sont disposées entre le puits et le bâtiments 39, toujours le long du fossé 1685/1690. Leur particularité semble bien confirmer la présence d'un centre de vie à cet endroit.

La fosse 1673 (**fig. 231**) est « rectangulaire » (1,20 m x 0,75 m pour une profondeur de 0,25 m). Son profil en cuvette et parois plutôt verticales présente un replat au sud-est. Elle est comblée de deux unités stratigraphiques à base de limon sableux. La partie inférieure est foncée (noir-gris) contenant des nodules de charbon de bois et de terre rubéfiée en grande quantité. La partie supérieure, plus claire (gris-brun clair) contient aussi des nodules de charbon de bois et de terre rubéfiée mais en quantité beaucoup moins importante. Le comblement contenait quelques fragments de céramique dont un fragment d'urne en *terra rubra* confirmant une occupation du Haut-Empire et du Ier s. de notre ère.

Le plan après la fouille met en évidence un fond quasi plat, à parois verticales présentant un sur-creusement ovale au centre ; une partie du fond et des parois sont rubéfiés. Nous pouvons être en présence d'un petit foyer.

Les trois fosses 1674/1675/1784 (**fig. 232**) présentent quelques caractéristiques morphologiques qui peuvent les distinguer de fosses « lambdas » déjà rencontrées sur le site. Le trou de poteau repéré dans la fosse 1675 mais aussi des dépressions sur le fond de celle-ci et de 1674 peuvent faire penser à des réceptacles pour stocker des poteries liées à la conservation (*dolium* notamment). Quelques niveaux de stagnation d'eau ou d'effondrements de parois permettent de confirmer cette hypothèse de structures restées ouvertes malgré la possibilité d'une couverture assez frustre si on considère que le trou de poteau repéré a pu servir de soutien à une toiture. Notons que les quelques fragments de poterie ramassés dans le comblement de ces structures confirment une datation Haut-Empire (Ier s. de notre ère) avec notamment la présence de *terra nigra* produite en Champagne et quelques fragments de *dolia*. Les détails de cet ensemble sont notifiés dans la **fig. 232**.

La fosse 1782 (**fig. 233**) mérite aussi qu'on s'y attarde quelque peu ; elle-aussi témoigne d'une activité humaine à cet endroit. Peut-être est-on aussi en présence d'une structure de stockage ? On peut aussi y voir un réceptacle pour poterie type *dolium* ou jarre de stockage. En effet, le profil de cette fosse présente un sur-creusement central. Sa forme, en surface, tend vers le rectangle même s'il est loin d'être parfait (1,56 m x 0,90 m pour une profondeur maximale de 0,40 m). Le comblement met en évidence une couche inférieure assez épaisse constituée de limon sableux gris très clair à blanchâtre contenant du charbon de bois, des nodules de terre rubéfiée et des fragments de terre cuite indéterminés (US 3). La couche juste dessus (US 2) peut être le marqueur quant à elle d'une « deuxième vie » qui serait plutôt un foyer. En effet, cette unité stratigraphique, assez fine, est constituée en grande partie de terre charbonneuse grise à noire. C'est au-dessus de ce niveau que les parois de la fosse sont complètement rubéfiées.

Les fosses 1672, 1684, 1783 et 1784 n'ont pas été fouillées.

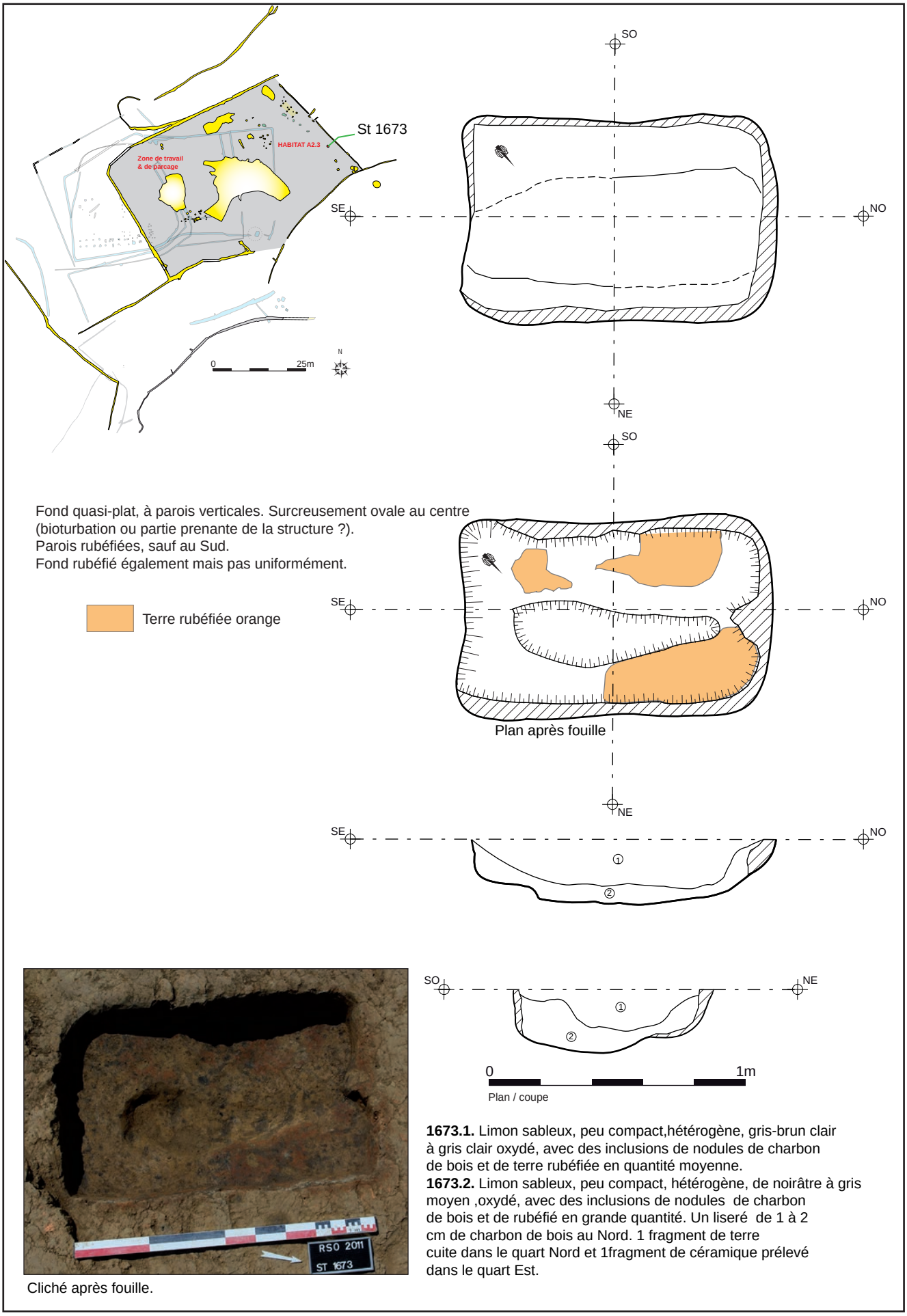

Cliché après fouille.

1673.1. Limon sableux, peu compact,hétérogène, gris-brun clair à gris clair oxydé, avec des inclusions de nodules de charbon de bois et de terre rubéfiée en quantité moyenne.
1673.2. Limon sableux, peu compact, hétérogène, de noirâtre à gris moyen ,oxydé, avec des inclusions de nodules de charbon de bois et de rubéfié en grande quantité. Un liseré de 1 à 2 cm de charbon de bois au Nord. 1 fragment de terre cuite dans le quart Nord et 1fragment de céramique prélevé dans le quart Est.

Fig. 231 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 1673.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

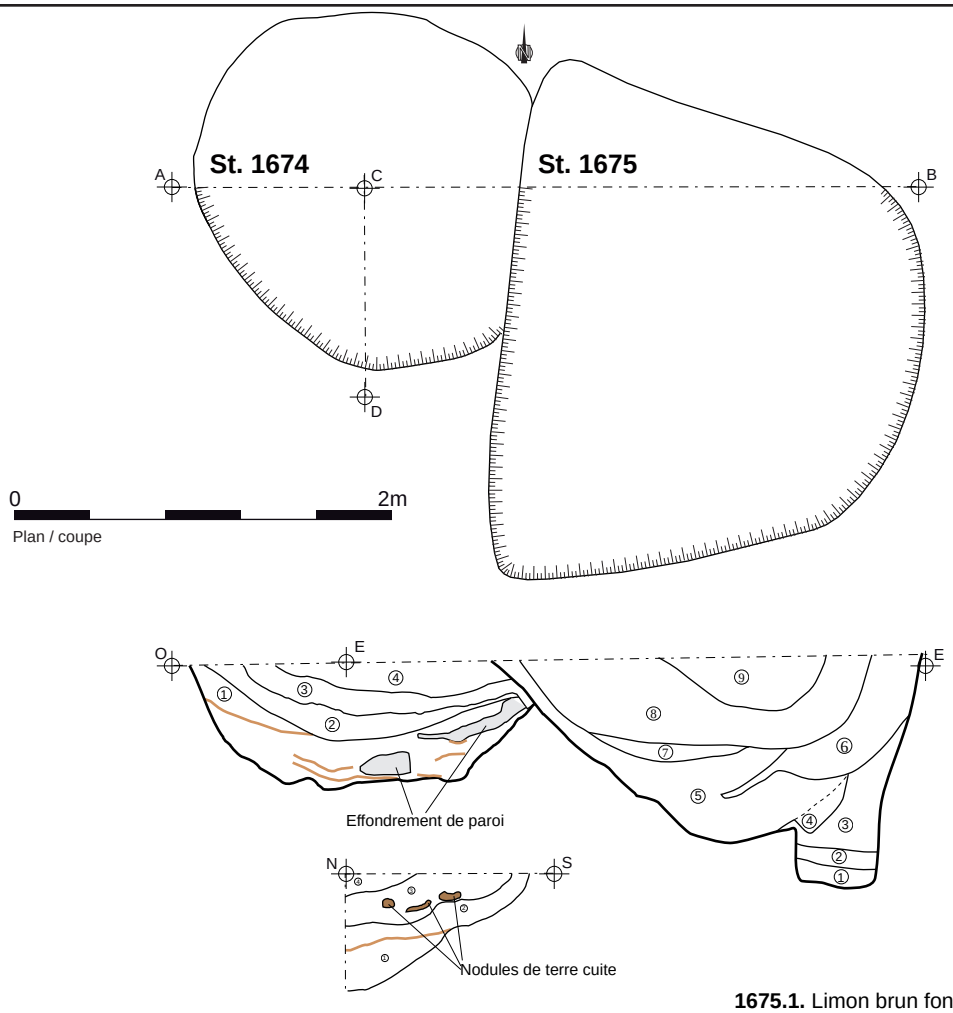

1674.1. Limon sableux gris clair à beige, compact et homogène. Trés lessivéavec quelques inclusions de nodules de terre cuite et d'oxydes de manganèse.
1674.2. Limon sableux gris clair, compact.
1674.3. Limon noir essentiellent constitué de charbon de bois de terre cuite.
1674.4. Limon beige clair avec des petites inclusions d'oxydes de manganèse.

Litages de stagnation d'eau

1675.1. Limon brun foncé, compact et homogène. Litages blanchâtres.
1675.2. Limon brun/jaune, compact et homogène. FeOMn épars.
1675.3. Limon brun foncé, compact et homogène. FeOMn épars.
1675.4. Limon gris clair à brun clair, compact et homogène. Quelques poches grises/bleutées oxydées. FeOMn épars.
1675.5. Limon gris à brun foncé, assez meuble et hétérogène. Quelques poches grises/bleutées oxydées. FeOMn épars.
1675.6. Limon brun foncé, compact et homogène. Quelques poches grises/bleutées légèrement oxydées. FeOMn épars.
1675.7. Limon gris à brun, compact et hétérogène. FeOMn épars.
1675.8. Limon gris clair à brun, compact et hétérogène. Nombreuses poches grises/bleutées oxydées. Micro-charbons de bois. FeOMn épars.
1675.9. Limon gris foncé à noir, compact et hétérogène. FeOMn épars. Nombreux micro-charbons de bois. Petits nodules de terre cuite.

Fig. 232 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 1674 et 1675.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

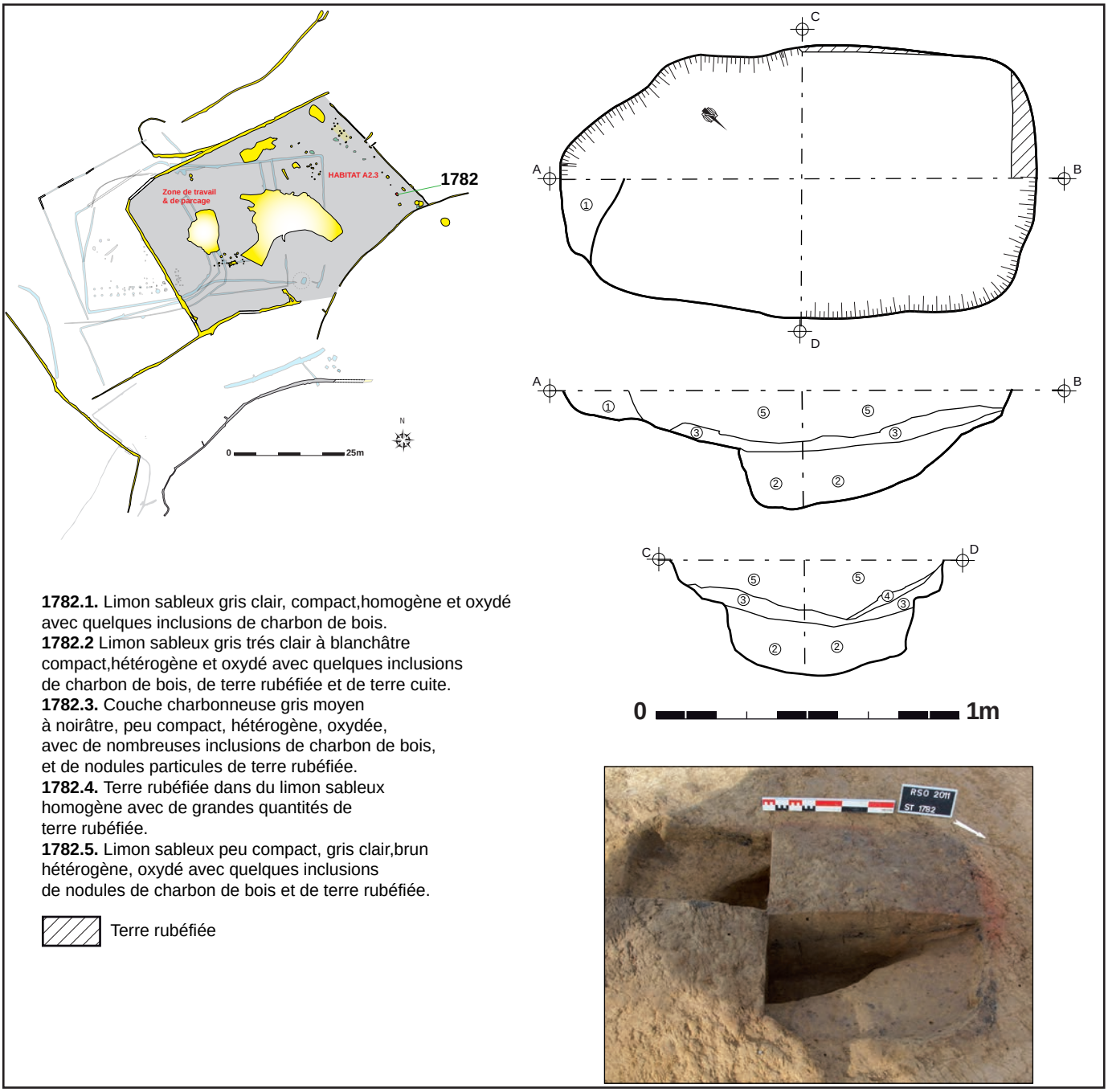

1782.1. Limon sableux gris clair, compact,homogène et oxydé avec quelques inclusions de charbon de bois.
1782.2 Limon sableux gris trés clair à blanchâtre compact,hétérogène et oxydé avec quelques inclusions de charbon de bois, de terre rubéfiée et de terre cuite.
1782.3. Couche charbonneuse gris moyen à noirâtre, peu compact, hétérogène, oxydée, avec de nombreuses inclusions de charbon de bois, et de nodules particules de terre rubéfiée.
1782.4. Terre rubéfiée dans du limon sableux homogène avec de grandes quantités de terre rubéfiée.
1782.5. Limon sableux peu compact, gris clair,brun hétérogène, oxydé avec quelques inclusions de nodules de charbon de bois et de terre rubéfiée.

Terre rubéfiée

Fig. 233 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 1782.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Un niveau de travail ? Structures 165/186 (163, 184, 185) (fig. 234)

Il est possible que la structure 186 enregistrée comme un « grand » niveau ovale en surface puisse appartenir à cette catégorie de vestiges qu'on appelle communément « fosse ou niveau de travail », peut-être du même acabit que la fosse 1786 décrite précédemment ; autrement-dit un endroit où il y eu des activités humaines dont on ignore bien souvent la teneur ; il peut s'agir aussi d'un endroit de stockage de produits dans de grands contenants type *dolia* ou jarres de stockage. On a l'impression que ce large niveau oblongue donne l'orientation d'une occupation nord-est - sud-ouest liée à l'artisanat, au travail ou au stockage.

Le niveau 165/186 mesure environ 8 m x 6 m dans lequel ont été distinguées plusieurs autres structures. Cette dépression à fond plat a une profondeur avoisinant souvent les 0,30 m. Le comblement est constitué de plusieurs strates composées de limon plutôt homogène, gris plus ou moins foncé, phosphaté contenant de la faune et des fragments de céramique « posés » sur le fond de la structure (niveau d'utilisation) ; on peut y ajouter

quelques nodules de terre cuite et de charbon de bois.
Elle recoupe une partie du fossé 149 (fossé du premier établissement agricole) et le fossé 175/1776 de datation indéterminée ; elle est recoupée par le trou de poteau 184 et le niveau 185 ainsi que la fosse 163.
Sur le même axe, vers le sud-ouest, nous avons repéré quelques fosses appartenant, peut-être, au même ensemble 203, 204 et 440 (433) pour les principales.

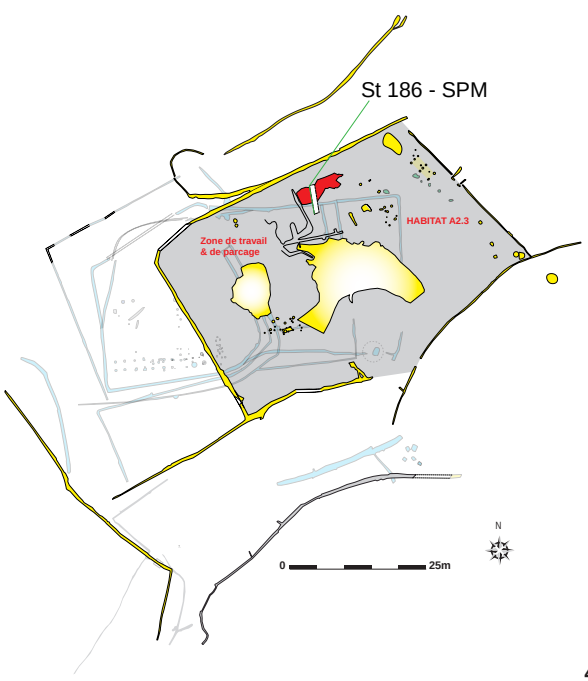

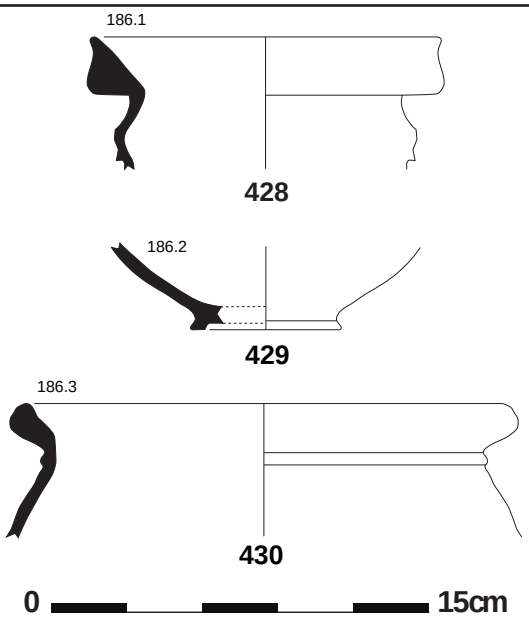

428. (inv. 186.1). Fragment de jarre de stockage, en céramique gallo-romaine locale ou régionale clair tournée, lèvre triangulaire.
429. (inv. 186.2). Fragment de fond de type indéterminé (cruche ?) en céramique gallo-romaine locale ou régionale clair tournée, pied annulaire.
430. (inv. 186.3). Fragment d'urne tonnelet en *terra rubra,* lèvre assez épaisse, éversée, moulure à la base.

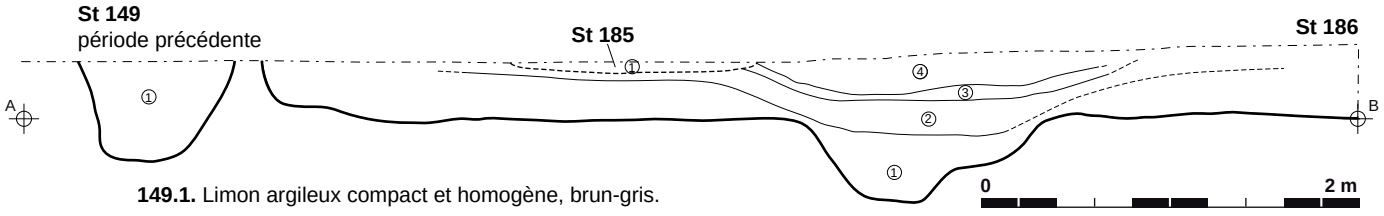

149.1. Limon argileux compact et homogène, brun-gris.

185.1. Limon argileux, brun-gris foncé. Contient du charbon, des nodules de torchis et quelques fragments de craie.

186.1. Argile limoneuse très compacte, plastique et hétérogène, gris clair à moyen et beige.
Le fond de la structure est induré du fait de l'importante oxydation et phosphaté. Contient de rares charbons.
186.2. Limon très argileux homogène et compact brun-gris. Contient de rares fragments de craie (5 cm).
186.3. Limon très argileux compact et homogène, gris clair à moyen, phosphaté dans la partie inférieure du niveau. Contient quelques charbons et de rares nodules de torchis.
186.4. Limon argileux compact et homogène, brun-gris.

Fig. 234 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 186.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Céramique de la structure 165/186

428. (inv. 186.1). Fragment de jarre de stockage, en céramique gallo-romaine locale ou régionale clair tournée, lèvre triangulaire, pâte sableuse beige (chamotte rouge bien visible), surface interne et externe beige ; diam. ouv. : 13,5 cm, haut. cons. : 5,4 cm.
429. (inv. 186.2). Fragment de fond de type indéterminé (cruche ?) en céramique gallo-romaine locale ou régionale clair tournée, pied annulaire,

pâte sableuse beige (chamotte rouge bien visible), surface interne et externe beige ; diam. pied : 6 cm, haut. cons. : 3,3 cm.
430. (inv. 186.3). Fragment d'urne tonnelet en *terra rubra*, lèvre assez épaisse, éversée, moulure à la base, pâte sableuse fine beige, surface interne gris-beige, surface externe gris-beige recouverte d'un enduit rouge lacunaire ; diam. ouv. : 19 cm, haut. cons. : 5,4 cm.

À environ 20 m vers le sud-est du même niveau 165/186, un deuxième lot de structures complète ce premier centre de vie, il se développe selon un axe identique ; les structures seront reprises dans le tableau en fin de paragraphe.

Au sud-ouest, il semblerait aussi qu'un secteur soit occupé dès cette période pour le stockage, le travail, l'artisanat. Quelques fosses ont été creusées dont les fosses 188 ou 440 décritent ci-dessous.

La fosse 188 – fig. 235
Cette fosse est oblongue, orientée nord-sud, longue de 4 m et large de 1,60 m pour une profondeur de plus ou moins 0,15 m. Le sondage réalisé met en évidence des parois plutôt verticales et un fond plat irrégulier.
La particularité de cette fosse est de présenter un comblement de limon argileux gris orangé avec, au nord, une fine couche de rubéfaction sous une fine couche charbonneuse. Le comblement contenant de la faune et de la céramique qui confirme une datation précoce avec notamment la présence de céramique gallo-belge.

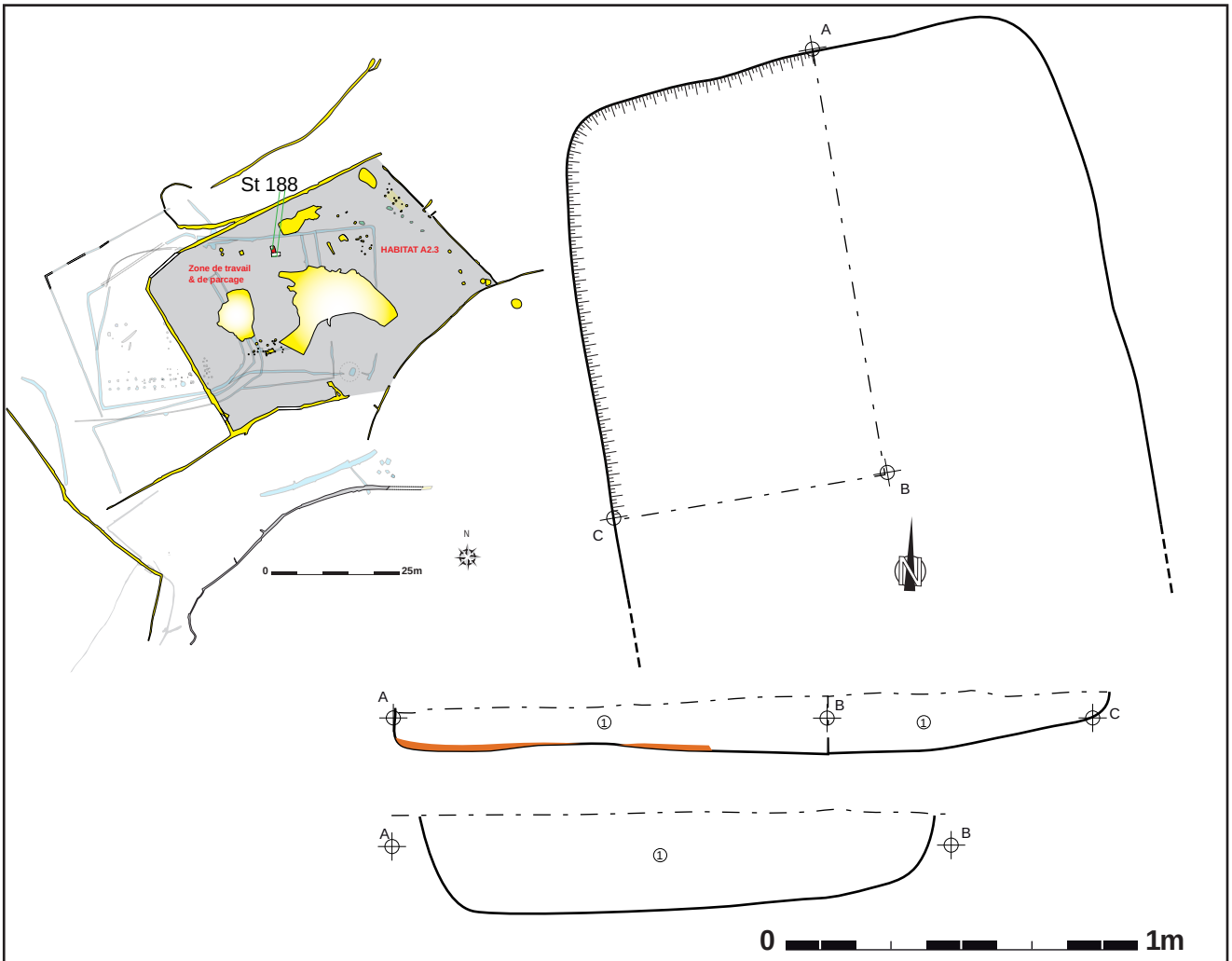

188.1. Limon argileux plus ou moins meuble, gris avec inclusions argileuses orangées. A noter la présence d'une fine couche charbonneuse contenant de la terre rubéfiée dans le fond de la structure (au nord). Contient de la faune et de la céramique.

Fig. 235 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 188.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

La fosse 440 (**fig. 236 et 237**)
Cette fosse apparaît, en surface, comme un rectangle assez proche du carré coupé par le fossé 233. Avec la partie reconstituée, elle mesurerait environ 1,50 m de côté. La fouille a révélé une fosse à parois verticales (profonde au maximum de 0,95 m), fond plat au sud et en pente au nord vers une dépression centrale, elle aussi à fond plat (paroi verticale au sud). Cette dépression était comblée d'un sédiment bleuté avec croute d'oxydation au contact du terrain naturel (induration dû à un poids ?) ; la fosse est comblée d'un limon argileux orangé et jaune avec des lits de limon gris dans lequel a été creusé une fosse (433) oblongue de 1,62 m x 0,88 m parallèle au fossé 193/233 (phase 1) ; elle est profonde de 0,92 m. Son profil présente un rétrécissement vers le fond d'hauteur inégale selon qu'on se trouve au sud ou au nord : de 1,10 m, on passe à 0,55 m avec un fond plutôt plat qui se situe à quelques centimètres au-dessus du fond de la fosse 440 au niveau de la strate bleutée. Elle est comblée de trois strates de limon argileux orangé dans le fond et brun-gris plutôt sombre au sommet du comblement contenant charbons de bois, nodules de terre cuite et de calcaire ainsi que de la céramique. Cette céramique témoigne à la fois d'un comblement durant le I^{er} s. de notre ère (fosse 440) mais aussi peut-être de l'appartenance de la fosse 433 à la phase suivante (II^{e} s.).

Fig. 236 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 440, cliché de la coupe stratigraphique.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

À ce centre de vie de l'état 1, nous avons associé quelques fossés qui viennent compléter ce deuxième établissement agricole et semblent « parcelliser » l'espace.

Les fossés 304/1134 et 293/1614/1716/1771 (un enclos curviligne ouvert ?) (**fig. 238**)
Ce fossé, constitutif d'un enclos curviligne, situé à l'est des vestiges qui viennent d'être décrits semble bien fonctionner à la même époque. En effet, le fossé de cet enclos coupe juste l'extrémité du fossé 1685, semblant isoler le puits. Les quelques sondages réalisés dans ce fossé mettent en évidence un fossé peu marqué dans le paysage, à l'instar des fossés déjà décris pour cet état. Il ménage un passage au sud de son tracé : il a été vu sur 22,40 m dans sa partie sud et sur 72,80 m au nord de son interruption ; il s'enfonce dans la berme au nord mais continue probablement (segment retrouvé dans les tranchées adjacentes au décapage). D'une manière générale, il mesure 0,50 à son ouverture pour une profondeur d'environ 0,25 m ; notons néanmoins qu'au niveau du sondage 215, il a un aspect totalement différent : plus large (plus d'1 m de large à l'ouverture) et plus profond (0,66 m) ; son profil est aussi différent : alors qu'il est plutôt en forme de cuvette à parois plutôt droites et fond plutôt plat à l'endroit du sondage 215, il prend la forme d'un entonnoir aux parois assez abruptes et fond étroit en cuvette.

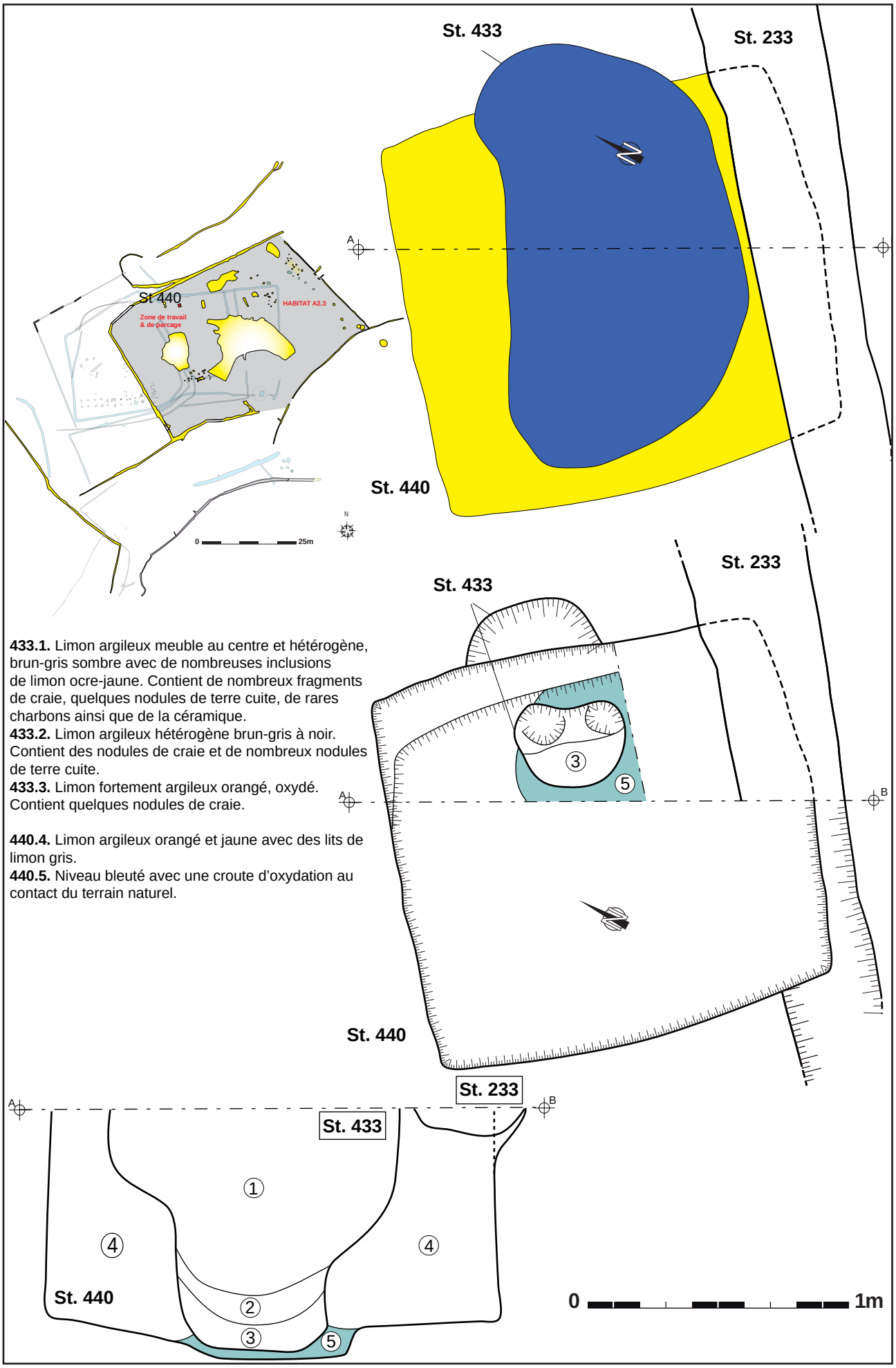

433.1. Limon argileux meuble au centre et hétérogène, brun-gris sombre avec de nombreuses inclusions de limon ocre-jaune. Contient de nombreux fragments de craie, quelques nodules de terre cuite, de rares charbons ainsi que de la céramique.
433.2. Limon argileux hétérogène brun-gris à noir. Contient des nodules de craie et de nombreux nodules de terre cuite.
433.3. Limon fortement argileux orangé, oxydé. Contient quelques nodules de craie.

440.4. Limon argileux orangé et jaune avec des lits de limon gris.
440.5. Niveau bleuté avec une croute d'oxydation au contact du terrain naturel.

Fig. 237 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 440, cliché de la coupe stratigraphique.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

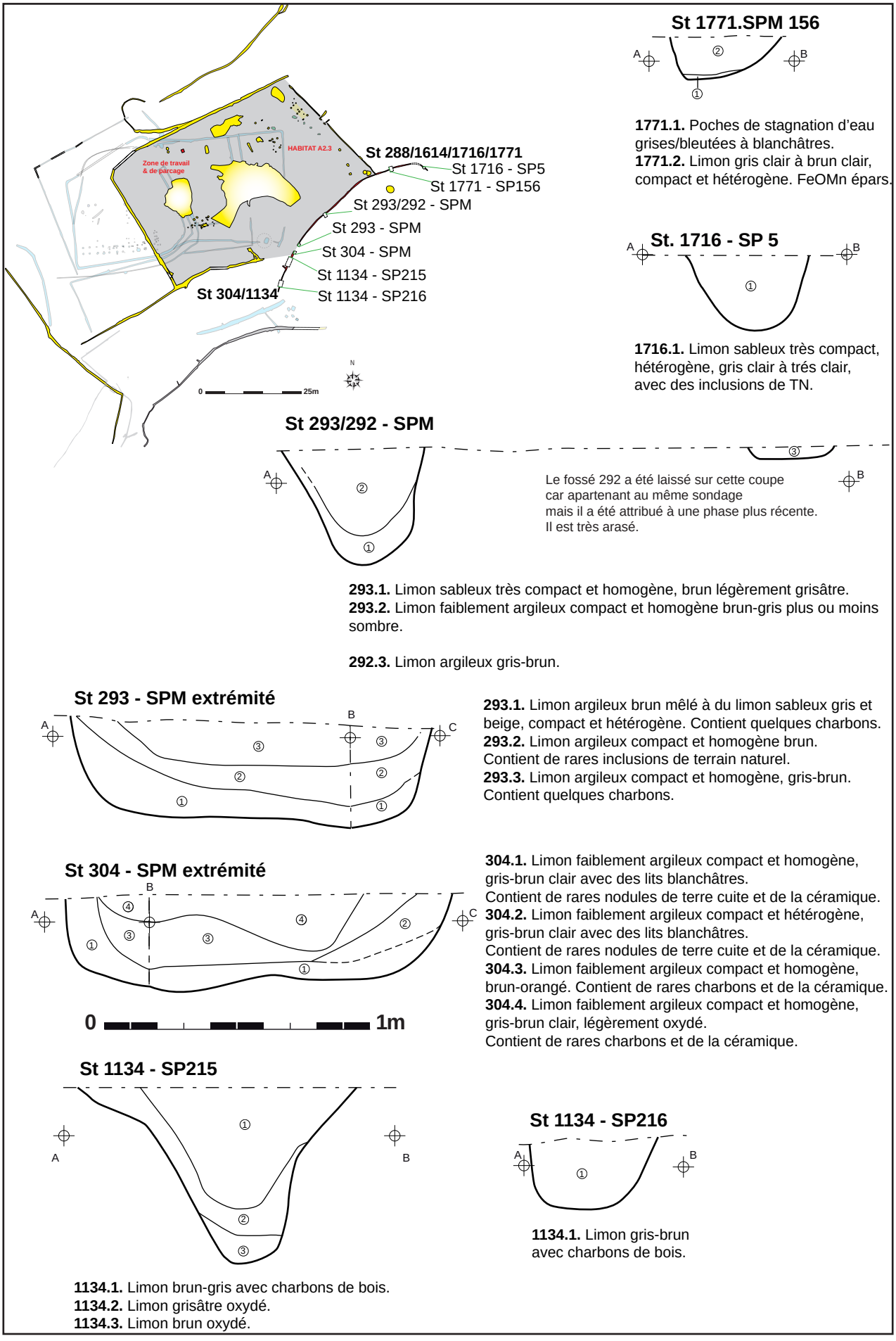

Fig. 238 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 292, 293, 304, 334, 1134, 1716 et 1771.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Il est comblé de limon gris-brun contenant des nodules de charbon de bois et quelques fragments de poterie difficilement identifiables mais très probablement du Haut-Empire.

Le fossé 169/174/209/871/919/1758 – fig. 239 à 242 et 246
Ce fossé orienté nord-est - sud-ouest avec un retour vers le sud-est (jonction au niveau de l'angle ouest en partie reconstituée) ferme partiellement l'enclos constitué des fossés qui viennent d'être décrits. La branche nord-est - sud-ouest n'est pas jointive du fossé 1690 et la branche nord-ouest - sud-est n'est pas jointive du fossé 895/916/1165 qui sera décrit par la suite.
La branche 169/209/1758 mesure à l'ouverture entre 0,60 et 1 m pour une profondeur souvent proche de 0,50 m, parfois un peu moins ; sur une longueur de 86,50 m. Le profil est globalement en « V » avec fond en cuvette ou plat ; les parois sont assez irrégulières, déformant souvent le « V ». Le comblement est composé de limon gris-brun assez foncé s'éclaircissant vers le fond, témoignant ainsi, peut-être, d'une ouverture prolongée logique et d'une stagnation d'eau. Les nodules de charbon de bois sont présents et quelques fragments de céramique du Haut-Empire dont un fragment d'amphore Dressel 20 de Bétique.
La branche 871/919 mesure à l'ouverture entre 0,50 et 1,10 m à des endroits où on soupçonne des débordements ; la profondeur est souvent proche de 0,25 m. Il mesure 61,40 m de long. Son profil varie de la simple cuvette à un profil en « V » en passant par un profil complètement irrégulier dû aux « débordements ». Il est comblé d'un limon brun-gris foncé contenant des nodules de charbon de bois. Il a livré quelques fragments de céramique du Haut-Empire dont un fragment de bouteille en *terra nigra* ainsi qu'un potin gaulois. Il est fort probable que durant cet état, cette branche vienne se connecter à 895/916/1165 par le segment 920 et ferme ainsi l'espace plus ou moins rectangulaire. Le petit segment 1166/1167 orienté nord-ouest - sud-est vient se greffer à proximité de l'extrémité est. Est-il contemporain ?
Ce fossé occidental semble, dans notre hypothèse de reconstitution historique, encore exister pour l'état suivant. Quelques traces d'un dédoublement semblent avoir été repérées.

Description de la céramique dessinée – **fig. 243 à 246**
431. (inv. 169/174.PM1.1). Fragment de bol globulaire en *terra rubra* septentrionale, bord triangulaire rentrant, panse ronde, surface beige à bord peint en rouge à l'extérieur ; diam. ouv. : 10,3 cm, diam. max. : 12,2 cm, haut. cons. : 7 cm.
432. (inv. 169/174.PM1.1). Fragment d'assiette ou de plat en céramique sombre tournée locale ou régionale gallo-romaine ; lèvre épaisse en bourrelet, panse oblique ; diam. ouv. : 23,2 cm, haut. cons. : 6,15 cm.
433 à 437. (inv. 174.33, 30, 17, 27 et 15). Fragments de bol en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvres épaisses, obliques, rentrantes, formant un bandeau, panses rondes, surfaces grises ; diam. ouv. :17.7 cm (433 et 434), 21 cm (435), 18 cm (436 et 437), haut. cons. : 1,8 cm (433), 2.7 cm (434), 4.6 cm (435), 5.5 cm (436 et 437).
438 à 451. (inv. 174. ?, 24, 1, 29, 19, 11, 22, 20, 21, 8, 9, 10, 29 et 12). Fragments de pots en céramique sombre tournée locale ou régionale gallo-romaine ; lèvres éversées, plutôt rondes, plus ou moins épaisses, col court concave, panses rondes, surface grise à noire, rehaussée parfois de zones lissées ou lignes lissées horizontales (n° 439 ou 440), certains gobelets (types de petite taille) peuvent présenter les caractéristiques de la *terra nigra* locale ; diam. ouv. : 9,6 cm (438), 12,5 cm (439), 13,2 cm (440), 7,2 cm (441), 13,2 cm (442), 12 cm (443), 9,3 cm (444), 12,6 cm (445 et 446), 13,5 cm (447), 11,4 cm (448), 12.3 cm (449), 13,5 cm (450), 18 cm (451), diam. max. : 16,2 cm (438), 20,4 cm (439), 24,6 cm (440), haut. cons. : 15 cm (438), 18 cm (439), 21 cm (440), 2,10 cm (441), 6 cm (442), 3,9 cm (443), 3,5 cm (444), 4,2 cm (445), 3,3 cm (446), 2,7 cm (447), 3 cm (448),

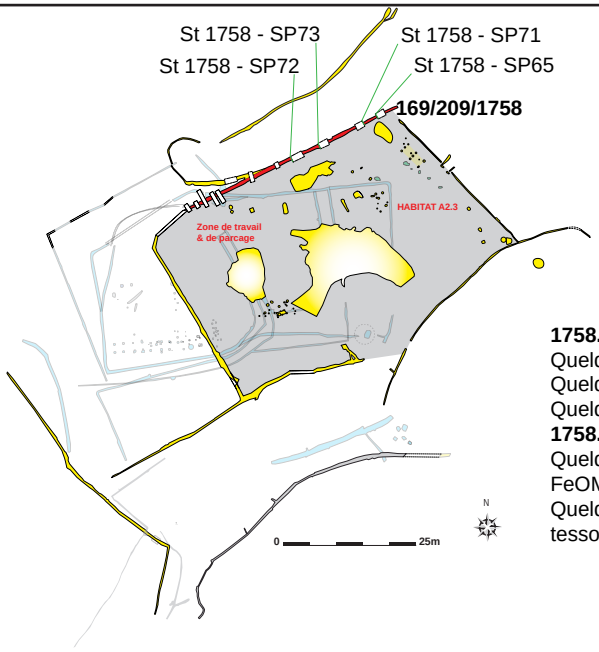

St 1758 - SP 65

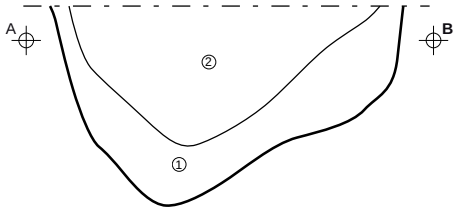

1758.1. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène.
Quelques poches de limon blanchâtre légèrement oxydé.
Quelques points de FeOMn.
Quelques charbons de bois et micro-tessons de céramique.
1758.2. Limon sableux gris foncé à brun foncé, compact et homogène.
Quelques poches de limon blanchâtre sur le fond de l'US.
FeOMn diffus.
Quelques petits charbons de bois, nodules de terre cuite et petits tessons de céramique.

St 1758 - SP 71

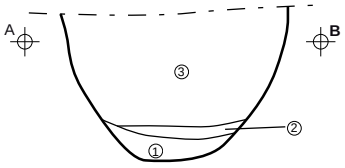

1758.1. Limon sableux gris foncé à brun, compact et hétérogène.
Quelques oxydations orangées. Quelques points de FeOMn épars.
1758.2. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène.
Nombreuses poches de limon blanchâtre oxydé.
1758.3. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène.
FeOMn épars.
Quelques petits charbons de bois.

St 1758 - SP 73

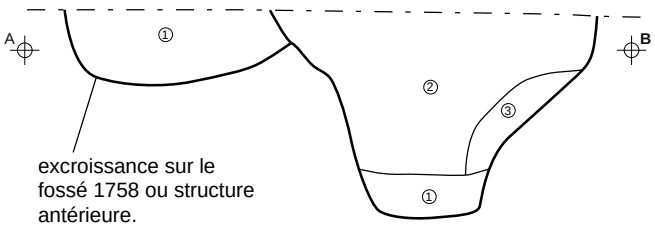

excroissance sur le fossé 1758 ou structure antérieure.

Excroissance 1. Limon sableux gris très clair à brun clair,compact et hétérogène. FeOMn épars.
1758.1. Limon sableux brun clair, compact et hétérogène. Nombreuses poches de limon blanchâtre et nombreux points d'oxydation.
FeOMn épars.
1758.2. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène. FeOMn épars.
1758.3. Limon sableux gris assez clair à brun clair, compact et hétérogène.
Nombreuses oxydations orangées.

St 1758 - SP 72

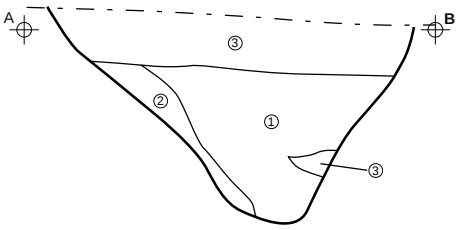

1758.1. Limon sableux gris foncé à brun, compact et homogène.
Quelques poches de limon gris/bleu oxydé éparses.
FeOMn diffus.
Quelques petits nodules de terre cuite.
1758.2. Limon sableux gris foncé à brun, compact et hétérogène. FeOMn épars.
1758.3. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène. Quelques points de FeOMn épars.

Fig. 239 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 169/1758.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

St 1758 SPM 65

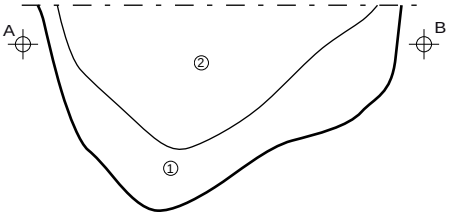

1758.1. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène.
Quelques poches de limon blanchâtre légèrement oxydé.
Quelques points de FeOMn. Quelques charbons de bois et céramique.
1758.2. Limon sableux gris foncé à brun foncé, compact et homogène.
Quelques poches de limon blanchâtre sur le fond de l'US.
FeOMn diffus. Quelques petits charbons de bois, nodules de terre cuite et petits tessons de céramique.

St 1758 SPM 74

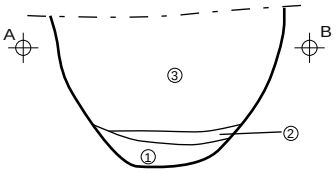

1758.1. Limon sableux gris foncé à brun, compact et hétérogène.
Quelques oxydations orangées. Quelques points de FeOMn épars.
1758.2. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène.
Nombreuses poches de limon blanchâtre oxydé.
1758.3. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène.
FeOMn épars.
Quelques petits charbons de bois.

St 1758 SPM 73

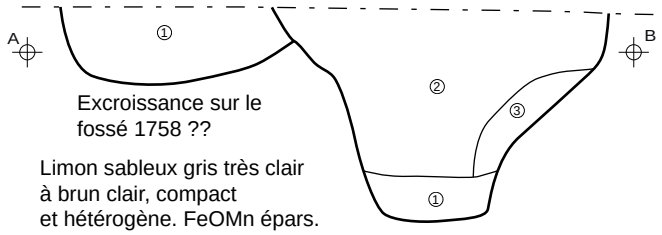

1758.1. Limon sableux brun clair, compact et hétérogène.
Nombreuses poches de limon blanchâtre
et nombreux points d'oxydation. FeOMn épars.
1758.2. Limon sableux gris clair à brun clair,
compact et hétérogène. FeOMn épars.
1758.3. Limon sableux gris assez clair à brun clair,
compact et hétérogène. Nombreuses oxydations orangées.

St 1758 SPM 72

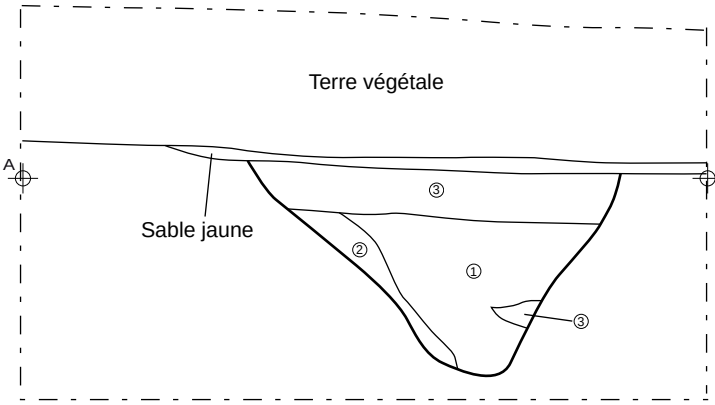

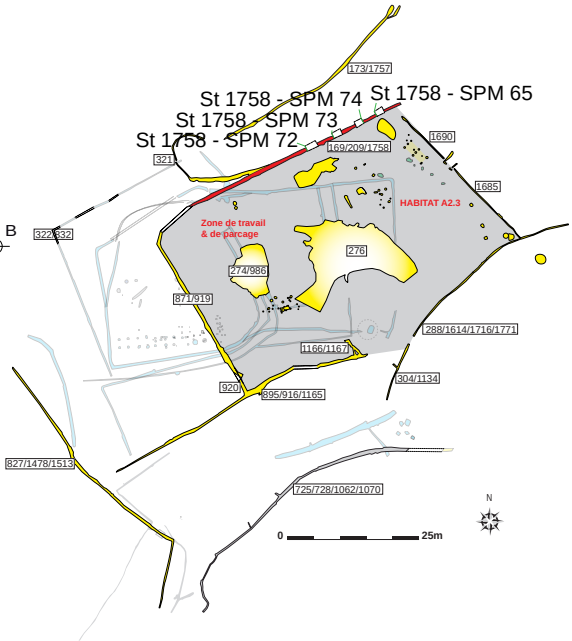

1758.1. Limon sableux gris foncé à brun, compact et homogène.
Quelques poches de limon gris/bleu oxydé éparses.
FeOMn diffus. Quelques petits nodules de terre cuite.
1758.2. Limon sableux gris foncé à brun, compact et hétérogène.
FeOMn épars.
1758.3. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène.
Quelques points de FeOMn épars.

0 1m

Fig. 240 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 1758.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

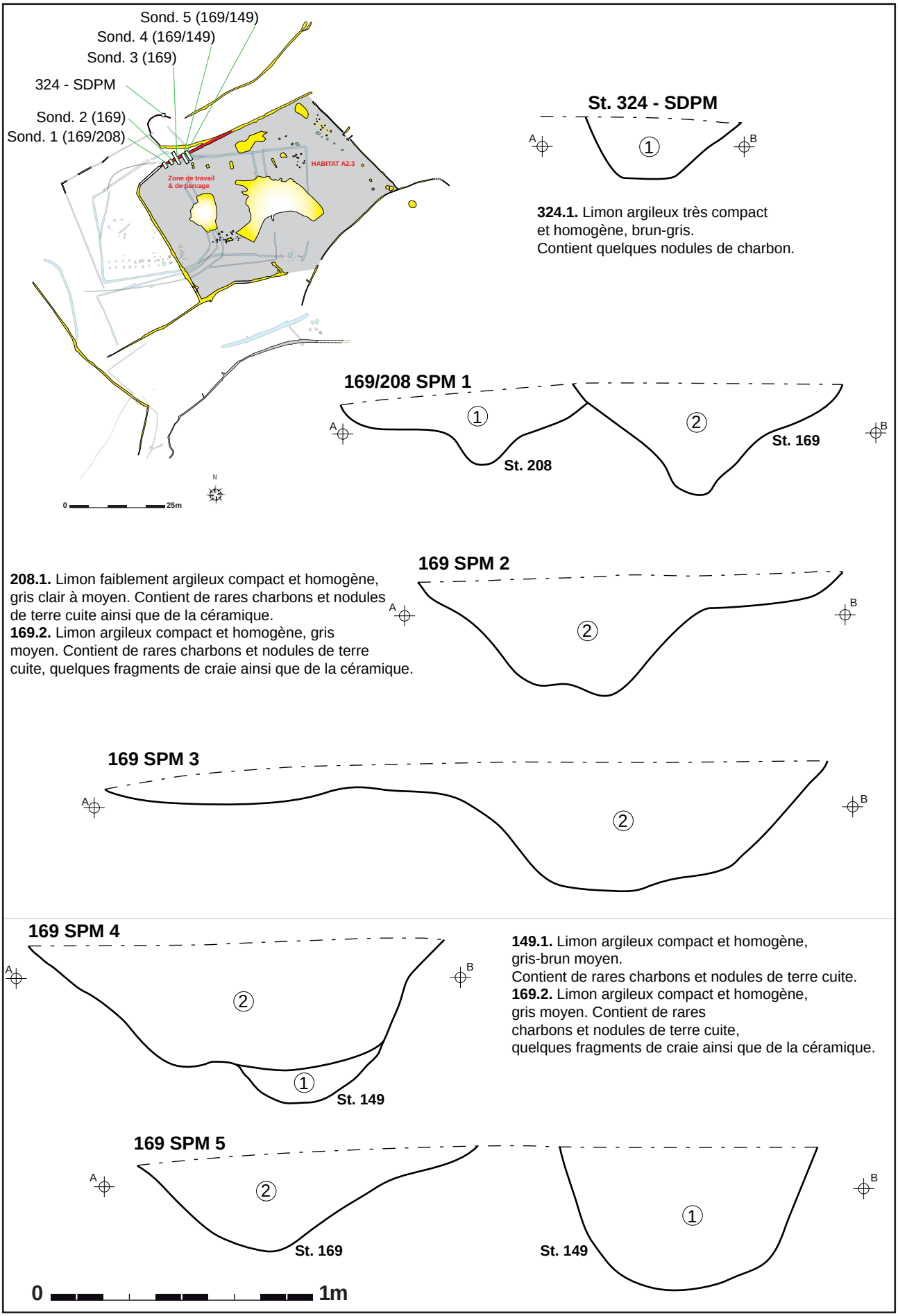

Fig. 241 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 169, 324 et 208.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

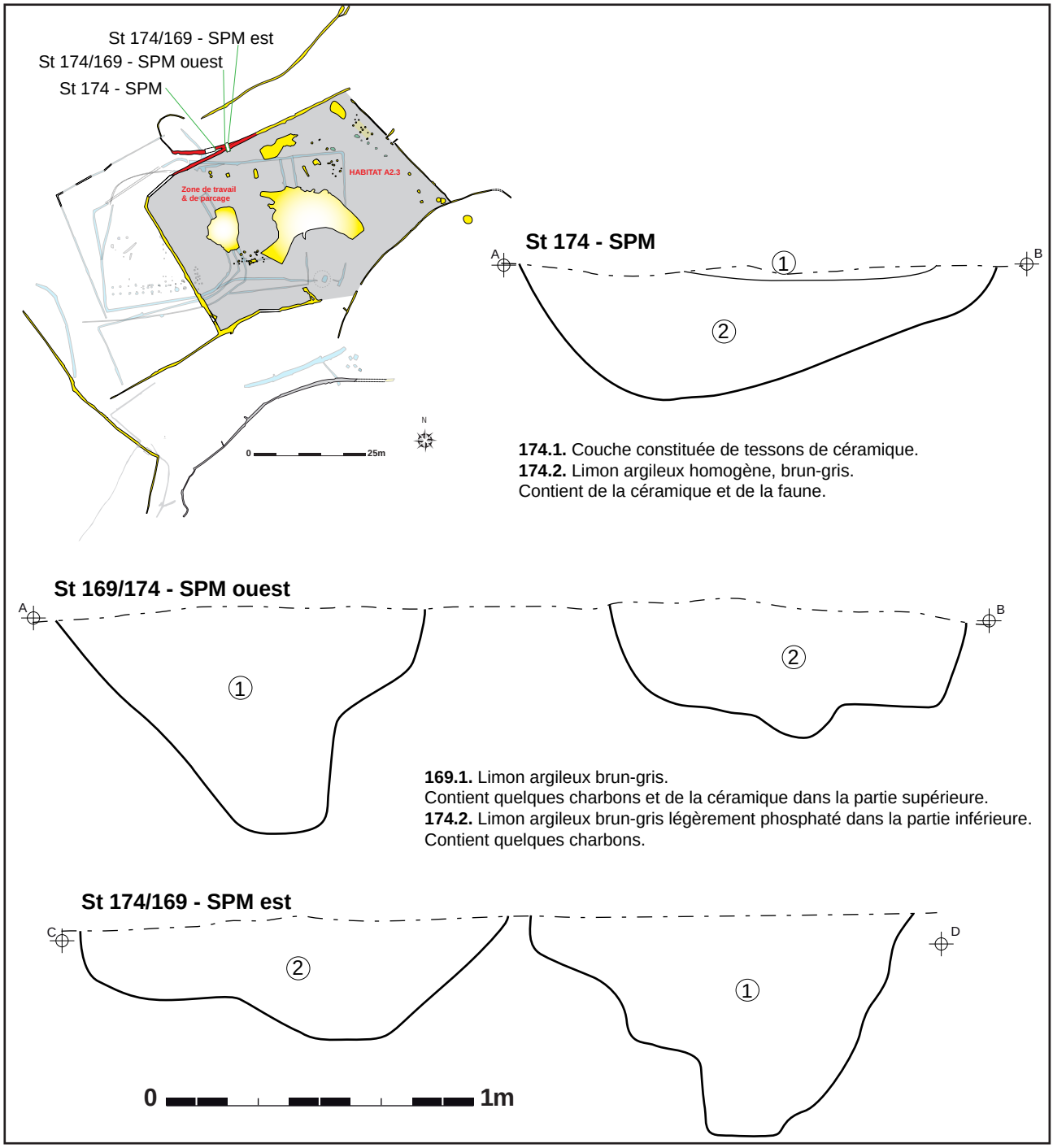

Fig. 242 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 174.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

2,5 cm (449), 2,7 cm (450), 3,7 cm (451), diam. fond : 6 cm (438).
452. (inv. 174.26). Fragment de couvercle en céramique sombre tournée locale ou régionale gallo-romaine ; bord assez épais en bourrelet, surface grise ; haut. cons. : 1,2 cm.
453 à 463. (inv. 174.14, 34, ?, 18, ?, 3, 4, 6, 28, 7 et 5). Fragments de marmites en céramique sombre tournée locale ou régionale gallo-romaine ; lèvres assez épaisses, souvent en crochets et horizontales (légèrement obliques), panses carénées, surfaces grises à noires parfois rehaussées de lignes lissées horizontales (453, 455 et 456) ou verticales (458), parfois des rainures horizontales (457) ; diam. ouv. : 19,8 cm (453), 18,3 cm (454), 23,4 cm (455), 25,8 cm (456), 20,1 cm (457), 15,7 cm (458), 20,4 cm

(459), 18 cm (460), 17 cm (461), 27,6 cm (462), 19,5 cm (463), diam. max. : 25 cm (453), 24 cm (454), haut. cons. : 18 cm (453), 21 cm (454), 7,2 cm (455), 5,4 cm (456), 4,5 cm (457), 5,7 cm (458), 2 cm (459 et 460), 1,5 cm (461), 2,7 cm (462 et 463), diam. fond : 7,5 cm (453), 9 cm (454).
464. (inv. 174.37). Fragment de plat/assiette en céramique sombre tournée locale ou régionale gallo-romaine ; bord épaissi, vertical surface grise ; haut. cons. : 4 cm.
465. (inv. 174.2). Fragment de plat/assiette en *terra nigra* champenoise ; se rapproche du type Deru A12 ; diam. ouv. : 27,6 cm, haut. cons. : 2,7 cm.
466 à 468. (inv. 174.36, 23 et 35). Fragment de bols ou coupes en céramique sombre fine ou *terra nigra* locale ; lèvres ou bords assez fins, léger bourrelet, panses légèrement arrondies ou obliques, surfaces grise à noire plutôt lissées ; diam. ouv. : 15,3 cm (466 et 467), 12,3 cm (468), haut. cons. : 2,1 cm (466), 3,7 cm (467), 2,5 cm (468).
469. (inv. 169.PM1.3). Fragment d'assiette en *terra nigra*, type Deru A5.3 ; prov. Champagne ; diam. ouv. : 31,2 cm, diam. pied : 9,3 cm, haut. : 3,1 cm.
470. (inv. 169.PM5.1). Fragment de bol ou jatte à lèvre rentrante en céramique locale ou régionale gallo-romaine, surface noire plutôt lisse ; diam. ouv. : 23,2 cm, haut. cons. : 6,15 cm.
471. (inv. 169.PM3.1). Pot reconstitué en *terra nigra* septentrionale lèvre fine versée, col court concave, panse ronde, pied annulaire, surface noire lisse, décor de guillochis sur la panse ; diam. ouv. : 13,3 cm, diam. max. estimé : 21,5 cm, diam. pied : 7,1 cm, haut. reconstituée : 20 cm. On peut joindre à ce type les n° 473 (inv. 169. ?), 472 (inv. 169.PM1.2) et 474 (inv. 169.PM3.3) qui semblent appartenir au même type.
475 à 478. (inv. 169.PM5.5, inv. 169.PM3.2, inv. 169.2, inv. 169.PM5.2). 4 fragments de pots en céramique sombre tournée locale ou régionale, lèvres éversées épaissies, cols courts concaves, surfaces plutôt noires et lisses. Diam. ouv. : 16,2 cm, 17,5 cm, 2& cm et 20 cm ; haut. cons. : 3,2 cm, 3,3 cm, 2,9 cm et 2,6 cm.
479. (inv. 169.PM2.1). Fragment de cruche ou jarre à 2 anses (3 bourrelets) en céramique claire locale, bord oblique à ressauts ; diam. ouv. : 8,1 cm, haut. cons. : 11,5 cm.
480 et 481. (inv. 169.PM1.1 et 169.1). Fragments de *dolia* en céramique locale ou régionale, lèvres épaisses, horizontales, à large rainure centrale pour la n° 442 et légèrement bombée pour la n° 443, surface brun foncé avec quelques traces d'enduit pour la n° 443 ; diam. ouv. : 56 cm (443) et haut. cons. : 2,5 cm et 4,9 cm.
482. (inv. 871.SPM38.2). Fragment de plat/assiette en céramique sombre tournée locale ; lèvre oblique, en bourrelet, panse ronde, surface grise ; diam. ouv. : 22 cm, haut. cons. : 4,5 cm.
483. (inv. 871.SPM38.3). Fragment de pot (complètement « éclaté » en céramique sombre fine tournée locale ; lèvre ronde, éversée, col concave, surface gris-noire ; diam. ouv. : 14,1 cm, haut. cons. : 3 cm.
484. (inv. 871.SPM38.1). Bouteille reconstituée en céramique sombre fine tournée locale ; lèvre horizontale, en crochet, col haut, tronconique, panse carénée, pied annulaire, mouluré, surface noir plutôt lissée, décorée au moins dans sa partie supérieure de lignes lissées entrecroisées ; diam. ouv. : 9,3 cm, diam. max. : 27 cm, haut. reconstituée : 36 cm, diam. pied : 8, 4 cm.

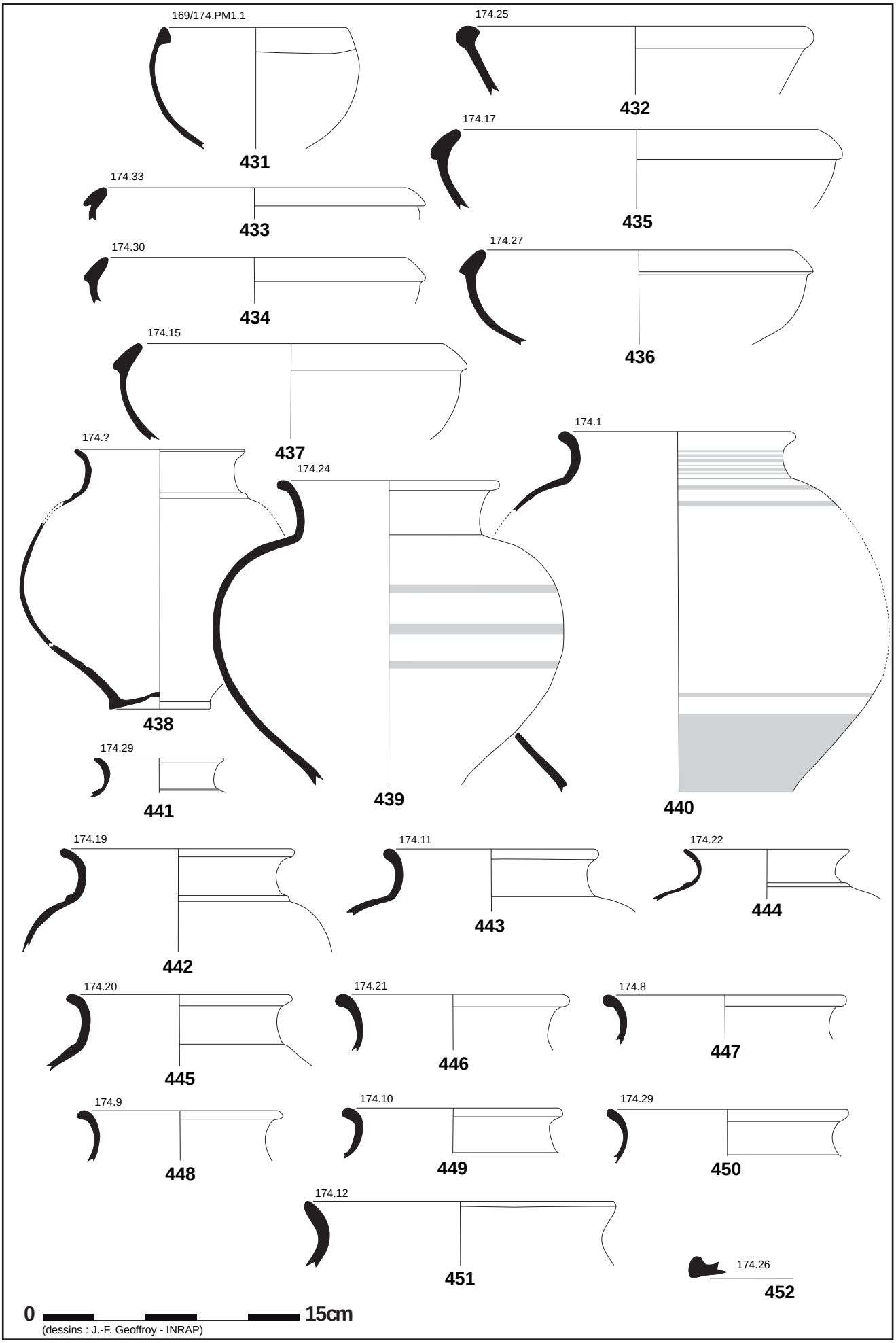

Fig. 243 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 174.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

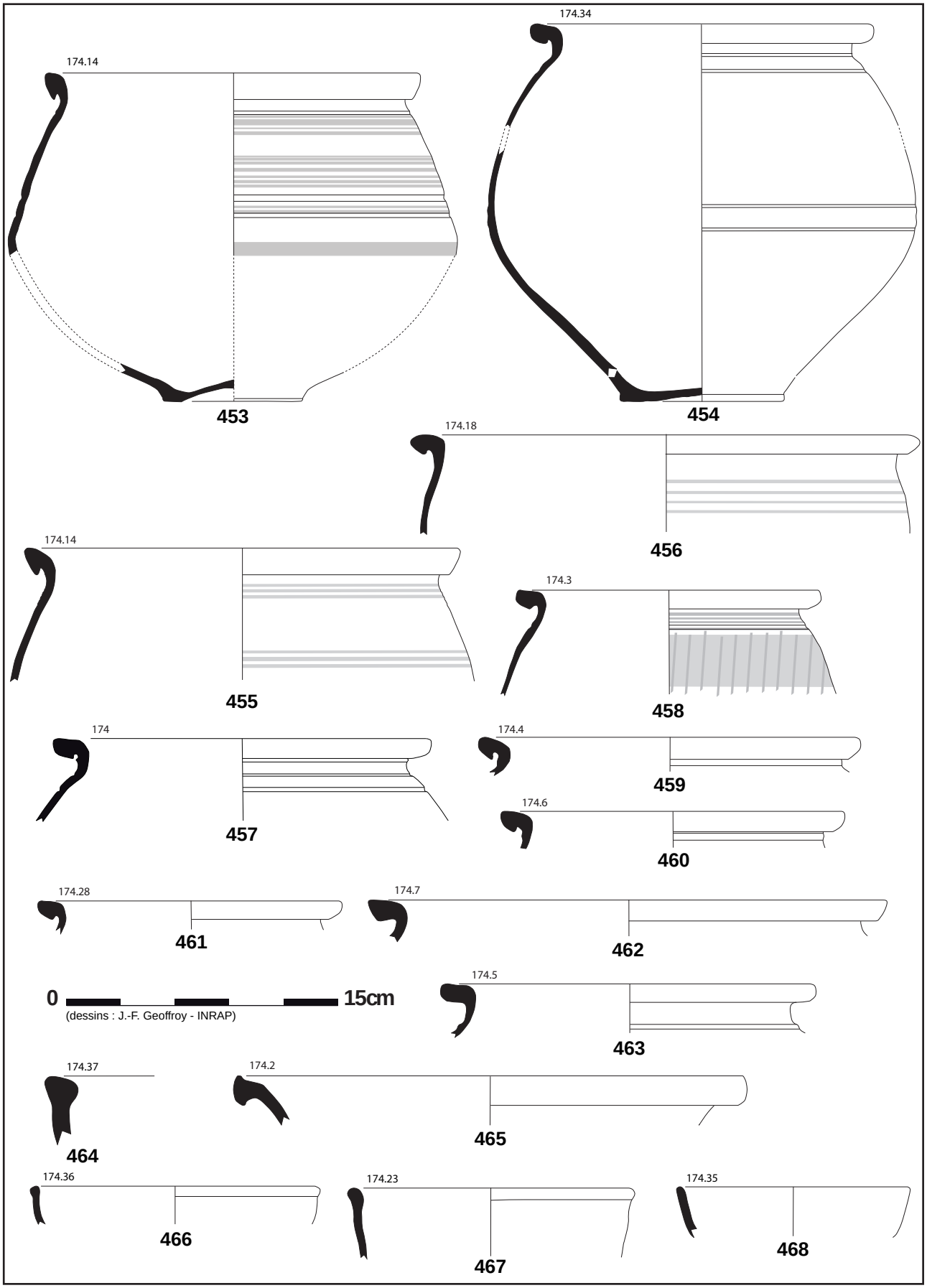

Fig. 244 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 174.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

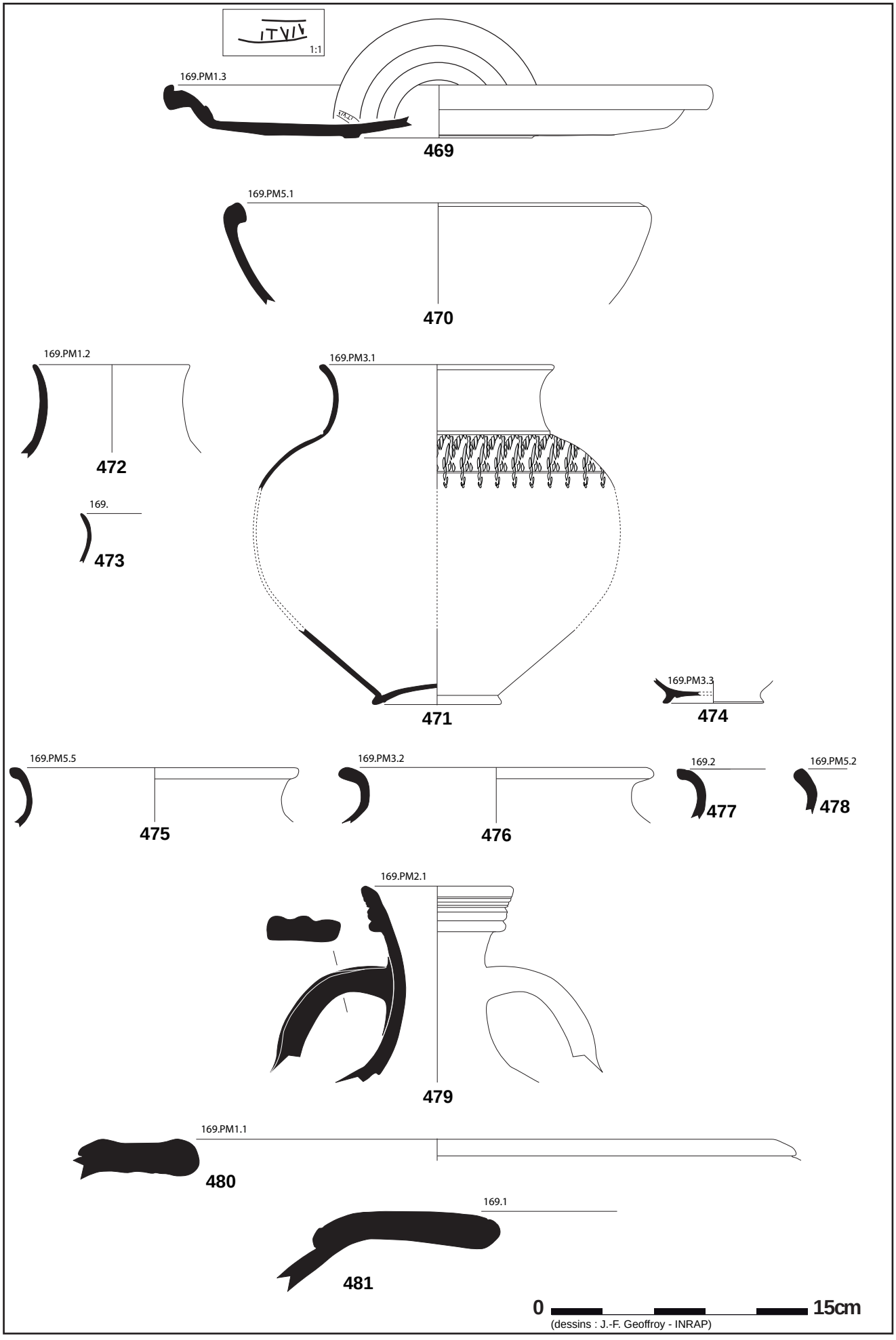

Fig. 245 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 169.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

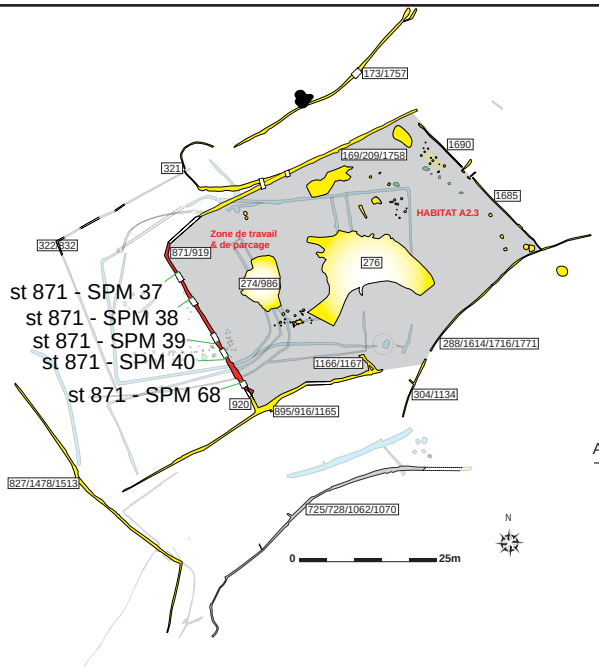

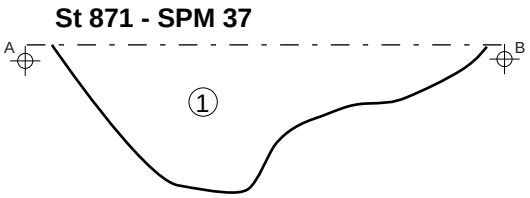

871.1. Limon brun-gris foncé, hétérogène.
Microinclusions de charbon de bois. Petit tesson de céramique.

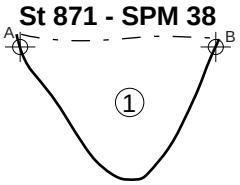

871.1. Limon gris foncé hétérogène.
Concentration importante de craie.
Bouteille en terra nigra découverte
dans les 20 premiers centimètres, ain
(potin gaulois).

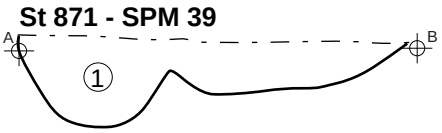

871.1. Limon brun foncé, homogène. Microparticules de charbon de bois.

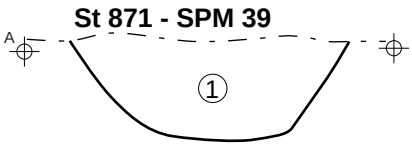

871.1. Limon brun-gris foncé. Microparticules de charbon de bois.

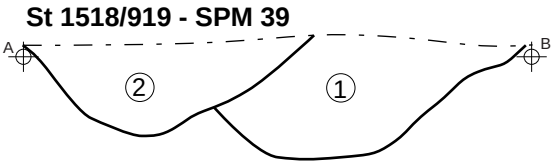

871.1. Limon sableux brun à gris clair, compact, homogène.
FeOMn diffus. Petits charbons de bois épars. Traces de rubéfié.
1518.2. Limon brun, compact, homogène. FeOMn diffus.
Petite quantité de petits à moyens charbons de bois.

(dessins : J.-F. Geoffroy - INRAP)

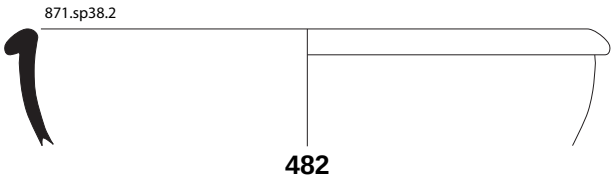

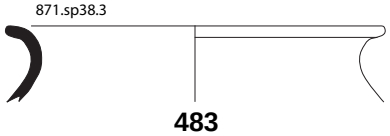

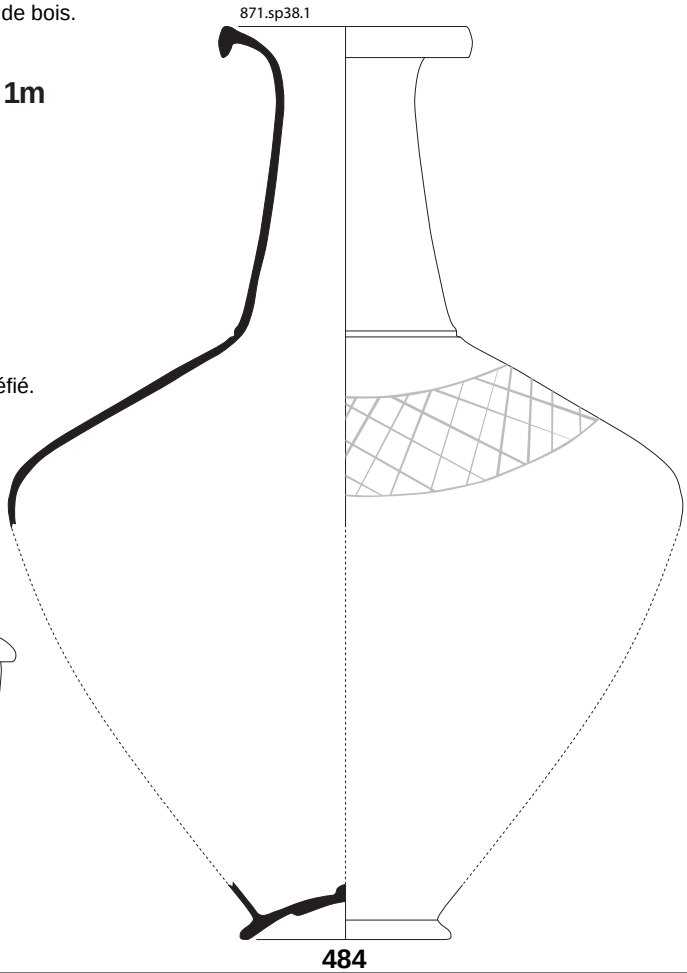

Fig. 246 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 871 et céramique.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le fossé 895/916/1165 – **fig. 247**

Ce fossé se prolonge vers le sud-est ; au nord-est, il est en partie reconstitué. Il a été vu sur 61,40 m. Chaque extrémité du fossé n'est en contact avec aucun autre fossé. Il mesure, à l'ouverture, entre 0,50 et 1 m de large pour une profondeur allant de 0,10 m à 0,35 m. Son profil est très différent d'un endroit à l'autre : tantôt à fond plat et parois droites, tantôt à parois très évasées et fond en cuvette. Quelques probables débordements donnent parfois au fossé un profil évasé sur un côté. Il est comblé en général d'un limon sableux gris clair à brun contenant des nodules de charbons de bois. Quelques fragments de céramique, témoignent, là encore, d'une occupation Haut-Empire.

Description de la céramique dessinée

485. (inv. 916.1). Fragment de bol à bandeau en céramique tournée sombre locale, bord rentrant, panse ronde (?), surface grise ; haut. cons. : 2 cm.

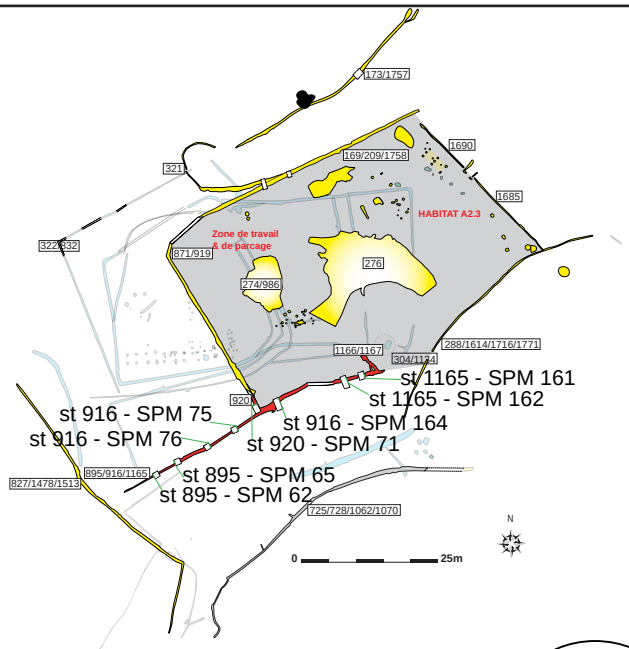

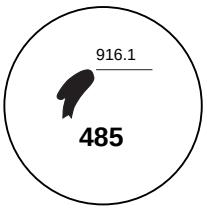

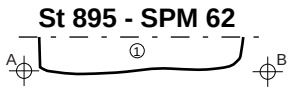

895.1. Limon gris très clair, compact, homogène. FeOMn diffus.

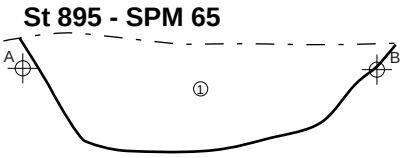

895.1. Limon gris foncé, compact, homogène. FeOMn diffus.

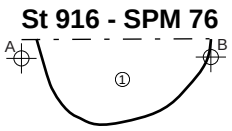

916.1. Limon sableux gris clair à brun, compact, hétérogène.
FeOMn épars.
Petits quantité de charbons de bois petits à moyens.

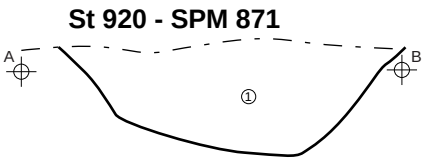

920.1. Limon sableux brun à gris clair, compact, homogène.
FeOMn diffus.
Petite quantité de petits charbons de bois.

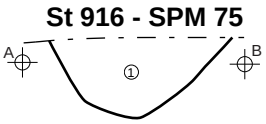

916.1. Limon sableux gris clair, compact, homogène.
FeOMn diffus. Traces de charbons de bois.

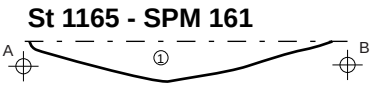

1165.1. imon sableux gris très clair, homogène, peu compact.
FeOMn et microcharbons de bois épars.

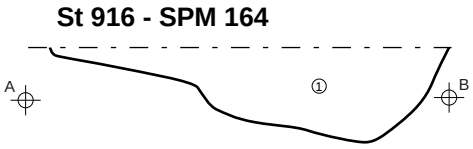

916.1. Limon sableux gris clair, peu compact, homogène.
FeOMN assez nombreux. Charbons de bois assez nombreux.
Nodules de terre cuite épars en très petite quantité.

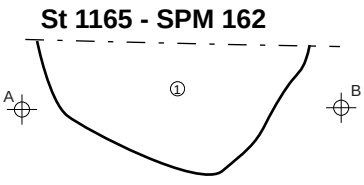

1165.1. Limon sableux gris très clair, homogène, peu compact.
FeOMn et microcharbons de bois épars.
Traces de terre cuite.

Fig. 247 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 895, 916, 920 et 1165 + céramique 916.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le fossé 827/1478/1513 – fig. 248
Nous avons associé ce fossé à cet état à partir des constatations stratigraphiques puisqu'il n'a livré aucun mobilier « dateur ». Il est constitué d'un segment nord-ouest - sud-est de 55 m de long et d'un segment nord-sud de 16 m. Il est au-delà de l'extrémité sud-ouest du fossé 895/916/1165 et semble être une limite parcellaire à cet état 1 du deuxième établissement du secteur A2. À l'instar du fossé 725/728 (phases 0 à 2), ce fossé est assez bien marqué. Il mesure 0,70 m à 1,20 m à l'ouverture pour une profondeur d'environ 0,50 m. Son profil est assez variable, au gré peut-être de quelques débordements. Il est comblé d'un limon sableux brun à gris plus ou moins clair ; on remarque à certains endroits un litage hydromorphe sur le fond, témoignant d'une ouverture prolongée. Il contient quelques « très » petits nodules de charbons de bois.

Au nord-ouest, il semble que quelques fossés contribuent à la parcellisation de cet état. Il s'agit des fossés 322/832, des fossés 321/330 et 173/1757.

Les fossés 322/323 et 832
Ce fossé nord-ouest - sud-est existait déjà dans l'état précédent (premier établissement agricole) ; par conséquent nous ne reviendrons pas sur la description morphologique de ces fossés que vous retrouverez p. 323.
Cette hypothèse d'attribuer le fossé aux deux états tient surtout au fait que la céramique découverte dans le comblement représente une large plage chronologique : nous avons mentionné des fragments du Hallstatt et de La Tène ancienne pour le premier état ; il convient aussi de signaler des fragments de céramique gallo-romaine et notamment de la *terra rubra* du Haut-Empire : un calice Deru KL1 du premier quart du I^{er} s. de notre ère.

Les fossés 321/330 et 173/1757 – fig. 249
Cet ensemble de fossés vient se greffer sur les fossés 322/323 et 832 et semble limiter au nord-ouest cet état. Ces différents segments sont assez bien marqués dans le paysage. À l'instar des segments qui entourent ce que l'on a défini comme l'enclos central. L'ouverture varie entre 0,60 et 1 m pour une profondeur avoisinant souvent 0,50 à 0,60 m. Le profil est très variable même si globalement la forme du « V » est privilégiée avec des parois chaotiques. Le comblement présente souvent plusieurs unités stratigraphiques, témoignage d'une utilisation de fossés prolongés sur plusieurs états comme nous le verrons. La majorité des strates sont composée de limon sableux gris-brun plus ou moins clair contenant quelques nodules de charbons de bois ou de terre cuite. Quelques fragments de céramique semblent encore renvoyer à une datation Haut-Empire (fin I^{er} s. de notre ère) : notamment un fragment de pot à col court de fabrication arrageoise.

Les mares 274/986 et 276 – fig. 250
Nous avons associé à cet état l'origine des deux mares repérées dans l'enclos central. Sur ces deux structures, 276 a été bien explorée. 274/986 n'a fait l'objet que d'un nettoyage de surface « poussé » et d'un sondage à la pelleteuse. Dans les deux cas nous avons récolté une quantité non négligeable de mobilier qui marque une occupation ou un comblement long. En effet, environ 692 fragments de céramique ont été ramassés sur l'ensemble des deux structures (20 pour 274 et 672 pour 276).
La mare 274 semble avoir était comblée en une fois par un limon sableux gris foncé, compact et homogène contenant quelques nodules de charbon de bois, de terre rubéfiée et quelques fragments de céramique.
La structure 276 a retenu l'attention de Kai Fechner, géomorphologue à l'Inrap ; vous pourrez découvrir les conclusions de ses recherches dans le volume 2 de ce même rapport et une description très détaillée ; nous ne ferons ici qu'une description globale et la présentation du mobilier mis au jour.

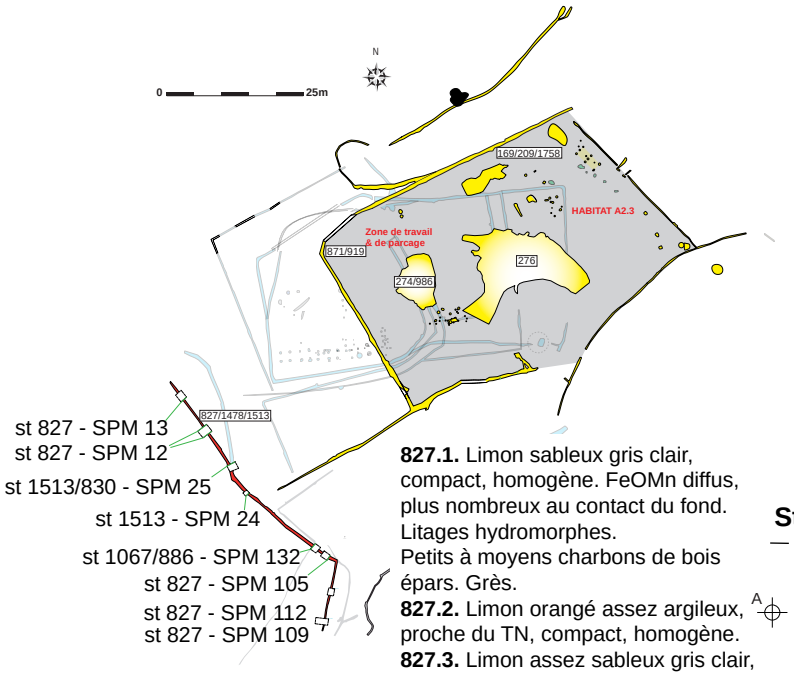

827.1. Limon sableux gris clair, compact, homogène. FeOMn diffus, plus nombreux au contact du fond. Litages hydromorphes. Petits à moyens charbons de bois épars. Grès.
827.2. Limon orangé assez argileux, proche du TN, compact, homogène.
827.3. Limon assez sableux gris clair, compact, homogène. Litages hydromorphes perceptibles en partie basse. Quelques très petits charbons de bois épars.

St 827 - SPM 13

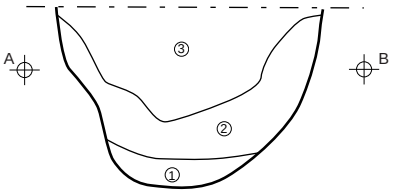

St 827 - SPM 12 - nord

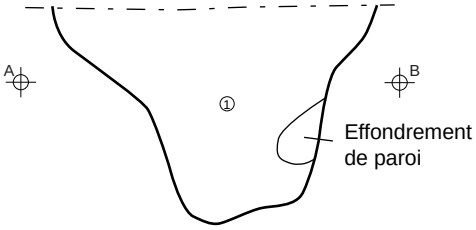

St 827 - SPM 12 - sud

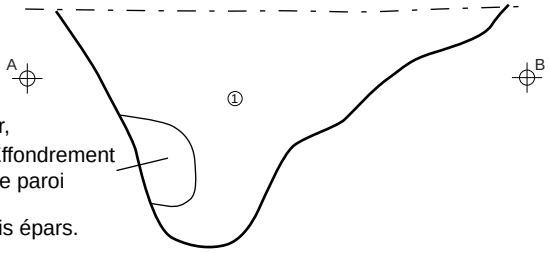

0 1m

St 1513 - SPM 24

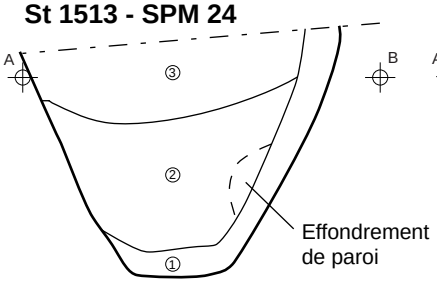

St 1513/830 - SPM 25

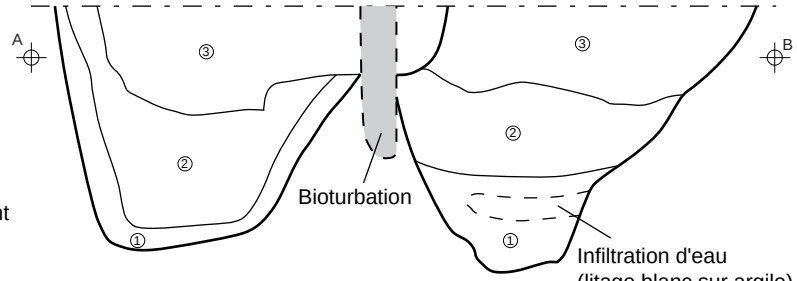

St 1513 - SPM 105

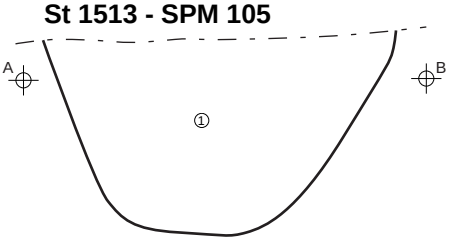

st 1067/886 - SPM132

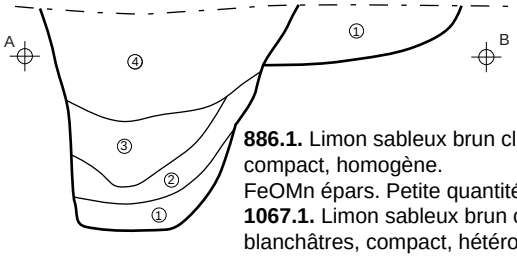

1513.1. Limon sableux brun moyen (proche TN), compact, homogène, FeOMn épars
1513.2. Limon sableux gris clair à très clair,hétérogène, peu compact, grosse densité de FeOMn diffus, petite quantité de charbons de bois, terre rubéfiée éparse.
1513.3. Limon sableux gris clair à gris moyen, hétérogène, peu compact, FeOMn épars, petite quantité de charbons de bois.

830.1. Limon sableux brun à gris clair, compact, homogène, FeOMn épars, traces de rubéfaction.
830.2. Limon sableux gris clair avec poches blanchâtres, compact, homogène, FeOMn diffus, petite quantité de charbons de bois épars, traces de rubéfaction.
830.3. Limon sableux gris clair, compact, homogène, FeOMn diffus.

886.1. Limon sableux brun clair, proche TN, compact, homogène. FeOMn épars. Petite quantité de charbons de bois épars.
1067.1. Limon sableux brun clair avec inclusions blanchâtres, compact, hétérogène. FeOMn épars. Traces de rubéfié.
1067.2. Limon sableux brun moyen, compact, homogène. FeOMn diffus.
1067.3. Limon sableux gris très clair à blanchâtre, compact, hétérogène. FeOMn épars. Traces de charbons de bois.
1067.4. Limon sableux brun moyen à gris clair, compact, hétérogène. FeOMn épars. Petite quantité de charbons de bois épars. Traces de rubéfié.

St 797 - SPM 112

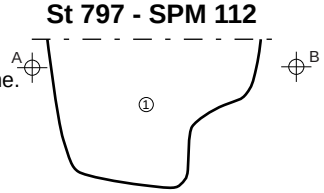

St 797 - SPM 109

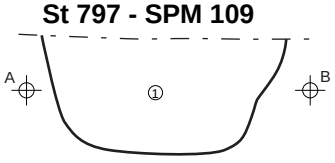

797/1513.1. Limon peu argileux gris-brun clair avec quelques poches blanchâtres, compact, hétérogène. FeOMn diffus. Quelques petits charbons de bois en petite quantité et poches d'oxyde de fer.

Fig. 248 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 797, 827 et 1530/830.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

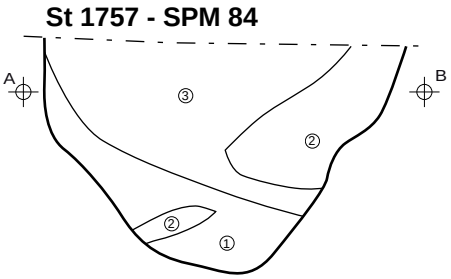

1757.1. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène. FeOMn diffus.
1757.2. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène. Micro-poches de limon blanchâtre. Quelques oxydations orangées. FeOMn diffus.
1757.3. Limon sableux gris asez foncé à brun clair, compact et hétérogène. FeOMn diffus. Quelques petits charbons de bois.

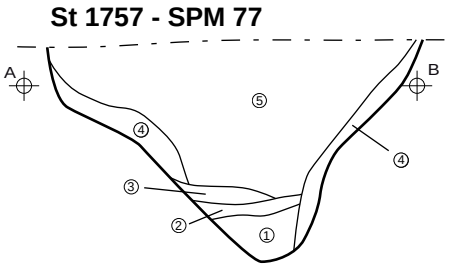

1757.1. Limon sableux gris très clair à brun, compact et hétérogène. Nombreuses oxydations orangées.
1757.2. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène. FeOMn diffus.
1757.3. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène. Quelques poches de limon blanchâtre oxydé. FeOMn diffus.
1757.4. Limon sableux gris très clair à brun clair, compact et hétérogène. Quelques points de FeOMn.
1757.5. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène. Quelques petites poches de limon gris/bleu oxydé. FeOMn diffus.

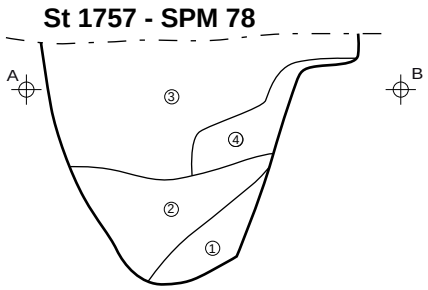

1757.1. Limon sableux gris très clair à brun, compact et hétérogène. Nombreuses oxydations orangées.
1757.2. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène. Quelques oxydations orangées. Quelques FeOMn.
1757.3. Limon sableux gris assez foncé à brun clair, compact et hétérogène. Quelques poches de limon gris/bleu oxydé. FeOMn diffus. Quelques nodules de terre cuite.
1757.4. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène. Quelques poches de limon gris/bleu oxydé. Quelques oxydations orangées. Quelques points de FeOMn.

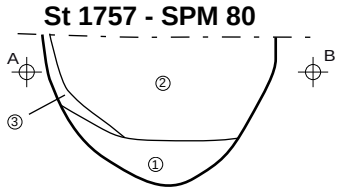

1757.1. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène. Nombreuses oxydations orangées. Poches de limon gris/bleu oxydé.
1757.2. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène. Quelques FeOMn. Quelques petits charbons de bois.
1757.3. Limon sableux gris très clair à brun clair, compact et hétérogène. Quelques points de FeOMn.

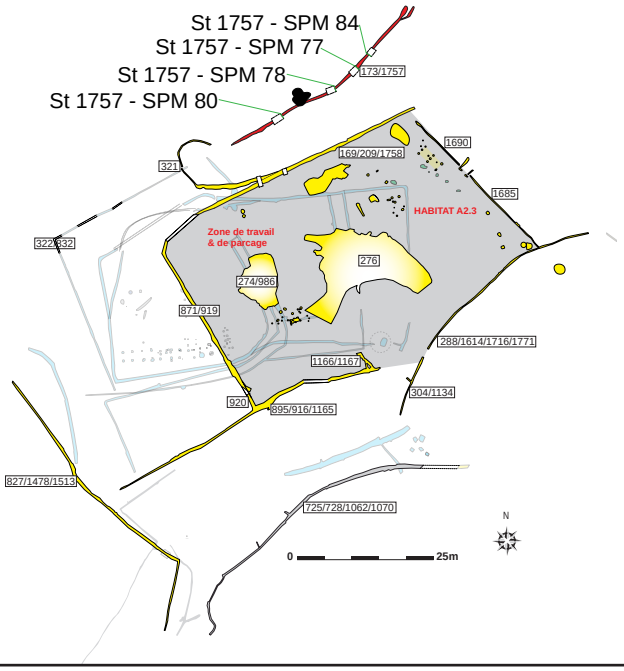

Fig. 249 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 173/1757.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

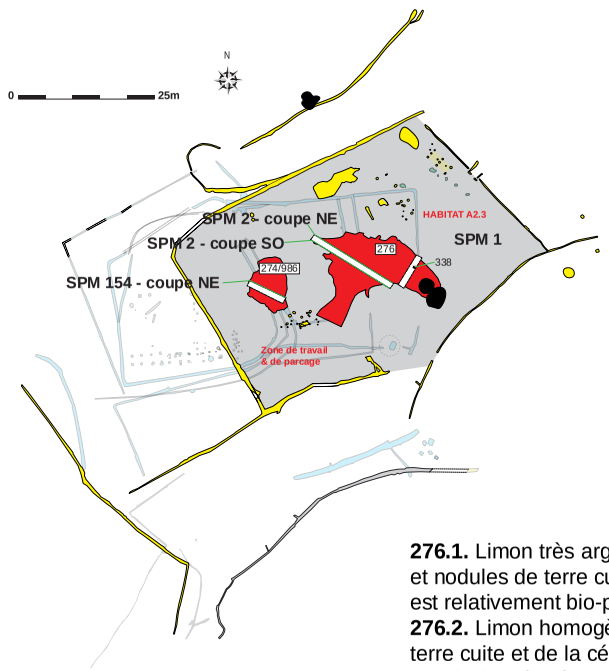

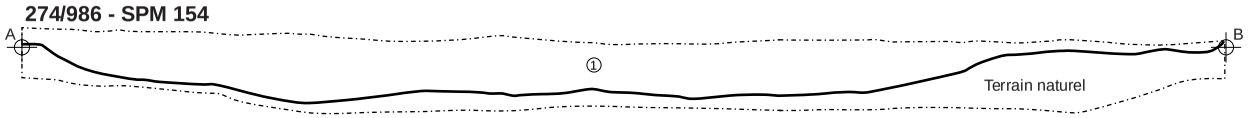

274/986.1. Limon sableux gris foncé, compact, homogène.
FeOMn diffus. Petite quantité de terre rubéfiée éparse.
Charbons de bois en quantité moyenne, concentrés sur le fond.
Petite quantité de mobilier prélevé.

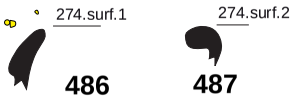

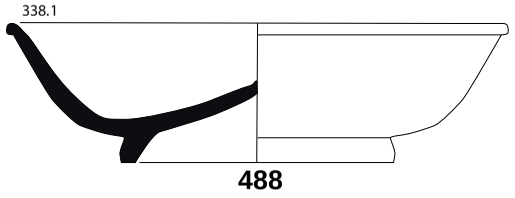

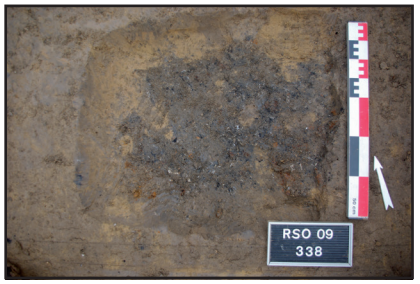

Structure **338** mise au jour dans la mare **276** lors du sondage SPM1.

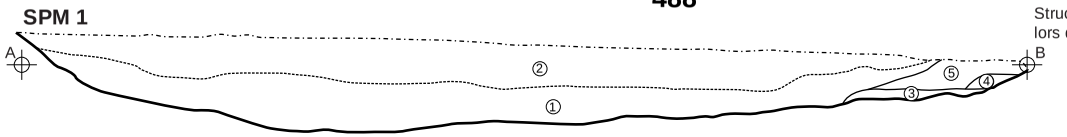

276.1. Limon très argileux compact, homogène et plastique, brun sombre. Contient de nombreux charbons et nodules de terre cuite, des rognons de silex, de la faune, du métal et de la céramique. La limite inférieure est relativement bio-perturbée.
276.2. Limon homogène et faiblement plastique, brun clair. Contient quelques charbons, de rares nodules de terre cuite et de la céramique.
276.3. Couche d'oxydation très indurée surmontée d'une fine couche jaunâtre.
276.4. Terrain naturel remanié.
276.5. Limon très argileux compact, homogène et plastique, brun sombre et petites veines de limon argileux gris clair. Contient de rares charbons et nodules de terre cuite.

276.1. Limon argileux compact, hétérogène et plastique, gris clair. Phosphaté dans la partie inférieure. Contient quelques charbons, de rares nodules de terre cuite et de la céramique. Cette couche est fortement bio-perturbée.
276.2. Limon argileux compact, hétérogène et plastique, gris moyen à foncé. Contient de nombreux charbons, des nodules de terre cuite et de la céramique.
276.3. Limon argileux compact, homogène et plastique, gris moyen. Contient de rares charbons et nodules de terre cuite ainsi que de la céramique.

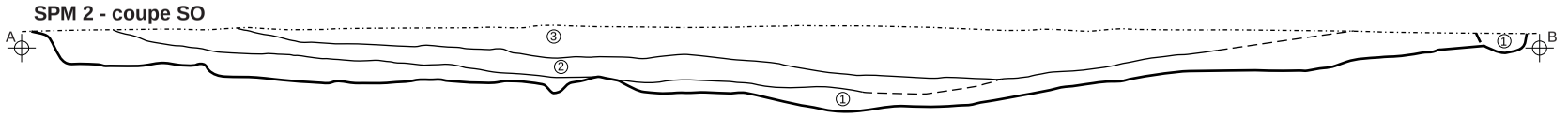

276.1. Limon argileux compact, hétérogène et plastique, gris clair. Phosphatée dans la partie inférieure. Contient quelques charbons, de rares nodules de terre cuite et de la céramique. Cette couche est fortement bio-perturbée.
276.2. Limon argileux compact, hétérogène et plastique, gris moyen à foncé. Contient de nombreux charbons, des nodules de terre cuite et de la céramique.
276.3. Limon argileux compact, homogène et plastique, gris moyen. Contient de rares charbons et nodules de terre cuite ainsi que de la céramique.

Fig. 250 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 274, 276 et 338 + céramique 274 et 338.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

D'un simple point de vue archéologique, il s'agit probablement de « mares » sans forme particulière qui évoluent très certainement au fil du temps. Les contours sont irréguliers. Globalement, ces deux grandes dépressions forment de très larges cuvettes aux bords très évasés à l'exception de quelques endroits où la parois devient plus verticale.
La mare 276 présente un comblement beaucoup plus complexe : l'impression d'une vie autour de cette dépression est largement présente, ne serait-ce que par le mobilier mis au jour dans les différents comblements. Ce mobilier, notamment céramique, permet de penser que cette dépression est restée très longtemps ouverte et a pu servir durant un long moment. Peut-on envisager un espace qu'on appelle les « fosses de travail » ? Nous verrons dans le volume 2, que cette hypothèse peut être envisagée avec notamment des traces de « planchéification » mais aussi la présence d'animaux dans ce secteur (traces dans l'unité stratigraphique inférieure). Elle est comblée de plusieurs strates assez épaisses de limon argileux, hétérogène et plutôt plastiques, gris plus ou moins clair. Les charbons de bois, les nodules de terre cuite et la céramique sont assez nombreux.

Description de la céramique dessinée – **fig. 250 à 254**
486. (inv. 274.surf.1). Fragment de bol à bandeau en céramique tournée sombre locale, surface grise ; haut. cons. : 2,3 cm.
487. (inv. 274.surf.2). Fragment de pot ou marmite en céramique tournée sombre locale, lèvre en bourrelet, horizontale, surface grise ; haut. cons. : 1,80 cm.
488. (inv. 338.1). Drag. 18/31 en sigillée de Gaule du Centre ; diam. ouv. : 19,5 cm, diam. pied : 10.5 cm, haut. : 5.4 cm.
489. (inv. 276.10). Fragment d'assiette en *terra nigra* Deru A42, surface grise plutôt foncée à très claire ; diam. ouv. : 20,7 cm, haut. cons. : 2,5 cm.
490. (inv.276.12). Fragment d'assiette en *terra rubra* Deru A5, surface claire ; diam. ouv. 27 cm, haut. Cons. : 1,4 cm.
491. (inv.276.9). Fragment d'assiette en *terra nigra* Deru A39, surface grise plutôt foncée à très claire ; diam. ouv. : 24 cm, haut. cons. : 2,5 cm.
492 et 493. (inv. 276.8 et 7). Fragments de plat ou jatte et pot ou gobelet en céramique dorée au mica, les surfaces ont gardé quelques traces de cette dorure ; diam. ouv. : 26 cm (492) et 14 cm (493), haut. cons. : 4,8 cm (492) et 1,6 cm (493).
494. (inv.276.11). Fragment de Drag. 27 en sigillée de Gaule du Centre ; diam. ouv. : 8,8 cm, haut. : 5,2 cm.
495. (inv.276.13). Fragment de Drag. 31 en sigillée de Gaule du Centre ; diam. ouv. : 21 cm, haut. cons. : 4,5 cm.
496. (inv.276.14). Fragment de drag. 45 en céramique d'Argonne, surface orange savonneuse, enduit disparu ; diam. ouv. : 20 cm, haut. cons. : 3,4 cm.
497 à 501. (inv. 276.1, 4, 5, 2 et 3). Lot de fragments de pots ou marmites en céramique sombre locale ou régionale, les surfaces grises sont plutôt rugueuses à l'exception du n° 498 qui présente une surface lisse (peut-être *terra nigra* septentrionale) ; lèvres épaissies obliques ou horizontales ; diam. ouv. : 12,3 cm (497), 12,9 cm (498), 13,8 cm (499), 15,3 cm (500) et 29,4 cm (501), haut. cons. : diam. ouv. : 7,5 cm (497), 2,7 cm (498), 2,4 cm (499), 2,4 cm (500) et 3,6 cm (501).
502 et 503. (inv. 276.15 et 17). Fragments de deux mortiers en céramique claire tournée gallo-romaine, surface rose-orange ou beige, plutôt savonneuse ; diam. ouv. : 21 cm (502) et 41,4 cm (503), haut. cons. : 4,8 cm (502) et 7,8 cm (503).
504 et 505. (inv. 276.16 et 18). Fragments de deux jarres ou amphorettes à deux anses en céramique claire tournée gallo-romaine (septentrionale), surface beige plutôt rugueuse ; diam. ouv. : 15,3 cm (504) et 11,4 cm (505), haut. cons. : 6 cm (504) et 6,3 cm (505).
506. (inv. 276.19). Fragment de cruche à une anse en céramique claire tournée gallo-romaine, surface orange-beige lisse ; diam. ouv. : 6 cm, haut. cons. : 5,4 cm.

507. (Inv. 276.21). Fragment de *dolium* ou gros vase de stockage en céramique tournée gallo-romaine, surface brun foncé plutôt savonneuse, enduit noir très abîmé ; diam. ouv. : 34,8 cm, haut. cons. : 3 cm.
508. (Inv. 276.20). Fragment d'un vase de stockage type *dolium*, en céramique claire tournée gallo-romaine (groupe cambrésien), surface orange-brun à l'intérieur (traces de tournage bien visibles), surface beige-orange clair à l'extérieur (traces d'enduit blanchâtre très fin), lèvre fine, rentrante à 3 bourrelets, panses marquées de cannelures à 3 endroits ; diam. ouv. : 21,3 cm, diam. max. : 32,4 cm.
509 à 512. (Inv. 986.surf.1, surf. 16, sp.155.4 et sp.155.2). Fragments de bols en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvres épaisses, obliques, rentrantes, formant un bandeau, panses rondes, surfaces grises parfois rehaussées de lignes lissées horizontales ; diam. ouv. : 20 cm (509), 22,60 cm (510), 11,90 cm (511), 26,20 cm (512), haut. cons. : 4,20 cm (509), 2,60 cm (510), 3 cm (511), 2,55 cm (512).
513 à 516. (Inv. 986.sp.155.1, 986.sp.155.16, 986.sp.155.17, 986.sp.155.18). Fragments de plats ou assiettes, lèvres plutôt épaisses, plus ou moins horizontales, rentrantes, panses obliques, fonds rentrants, surfaces grises plus ou moins lisses ; diam. ouv. : 24 cm (513), 27,40 cm (514), 21,60 cm (515), 21,75 cm (516), haut. cons. : 5,40 cm (513), 7,30 cm (514), 5,22 cm (515), 5,85 cm (516).
517. (Inv. 986.surf.14). Fragment de bol ou jatte en céramique claire peinte gallo-romaine, lèvre « moulurée », oblique, pendante, panse ronde (?), surface grise ; diam. ouv. : 22,30 cm, haut. cons. : 1,40 cm.
518. (Inv. 986.sp.154.8). Fragment de bol en céramique sombre gallo-romaine, lèvre à marli avec un petit bourrelet à l'extrêmité, panse ronde, surface grise ; diam. ouv. : 18,60 cm, haut. cons. : 4,10 cm.
519. (Inv. 986.surf.15). Fragment de bol en céramique sombre gallo-romaine, lèvre plutôt ronde en bourrelet externe formant un bandeau, moulures à la base, panse ronde, surface grise ; diam. ouv. : 17,70 cm, haut. cons. : 2,34 cm.
520. (Inv. 986.sp.154.9). Fragment de plat ou assiette en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre en bourrelet interne et externe, terminaison d'une panse oblique, surface grise ; haut. cons. : 1,95 cm.
521 à 523. (Inv. 986.sp.154.7, 986.sp.154.11, 986.sp.155.5). Fragments de pots en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvres plus ou moins arrondies (parfois franchement anguleuse), versées, terminaisons d'un col concave, surface grise ; diam. ouv. : 12,80 cm (521), 16,90 cm (522), haut. cons. : 3,40 cm (521), 1,90 cm (522), 1,50 cm (523).
524. (Inv. 986.surf.17). Fragment de bol ou jatte en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre épaisse, plutôt ronde, col resserré, court, surface grise ; haut. cons. : 1,20 cm.
525. (Inv. 986.sp.154.5). Fragment de couvercle en céramique sombre tournée gallo-romaine, bord plutôt rond, parois oblique, surface grise ; haut. cons. : 2 cm.
526. (Inv. 986.sp.154.2). Fragment de pot à piedestal en céramique sombre fine gallo-romaine, pied annulaire, surface gris foncé - noir ; diam. pied : 8,40 cm, haut. cons. : 5,50 cm.
527. (Inv. 986.surf.2). Fragment de Drag. 18/31 en sigillée de Gaule du Centre ; haut. cons. : 4,50 cm.
528. (Inv. 986.sp.155.6). Fragment de Drag. 37 en sigillée d'Argonne ; haut. cons. : 7,55 cm.
529 à 531. (Inv. 986.surf.14, 986.surf.13, 986.surf.12). Fragments de mortiers en céramique claire tournée gallo-romaine, lèvres assez différentes, toutes pendantes, rentrantes mais de formes assez différentes, assez épaisses et hautes, panses obliques, surfaces beige plutôt savonneuses ; diam. ouv. : 27,60 cm (529), 27,10 cm (530), 26 cm (531), haut. cons. : 4,50 cm (529), 3,30 cm (530), 6,30 cm (531).

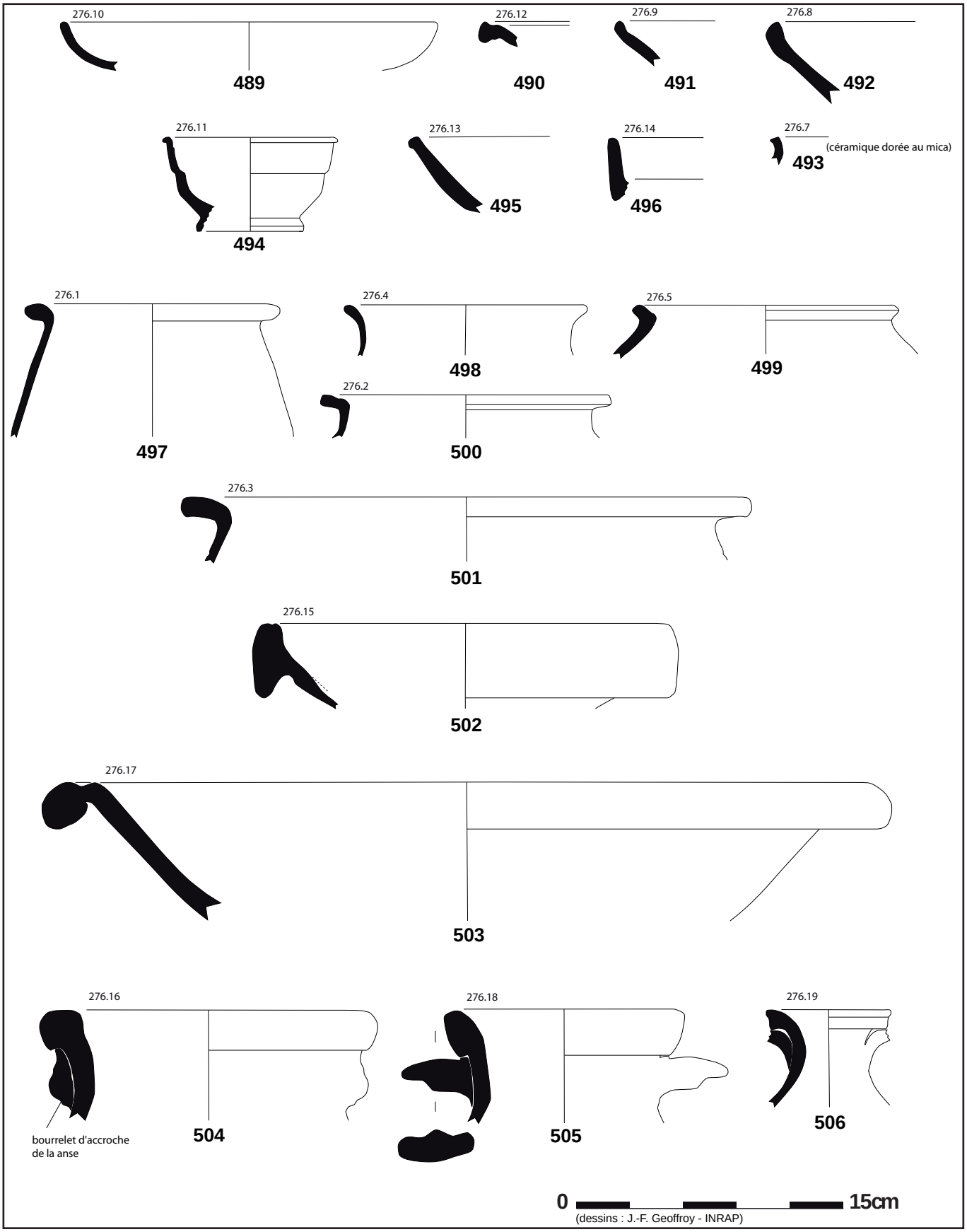

Fig. 251 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 276.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

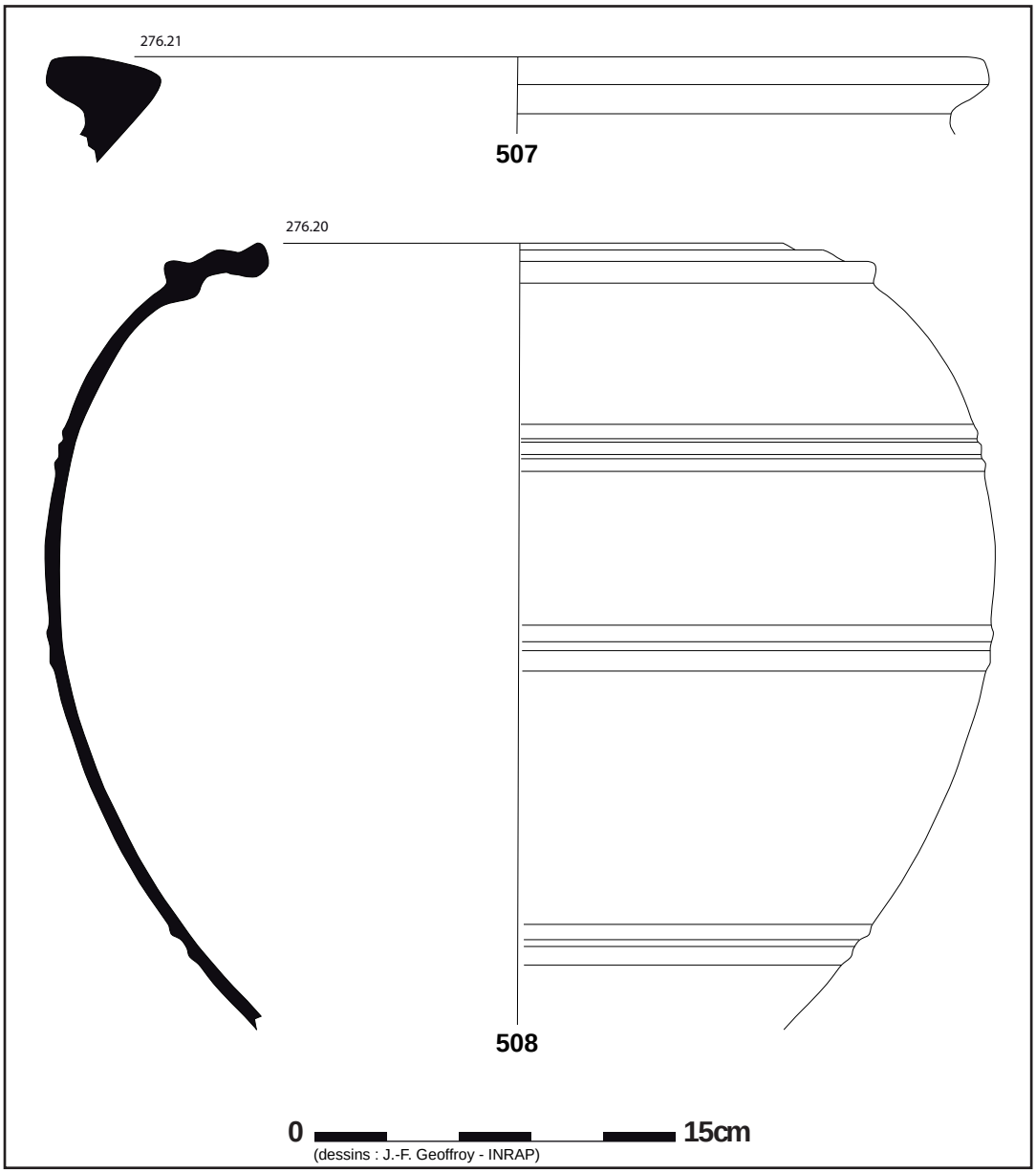

Fig. 252 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 276.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

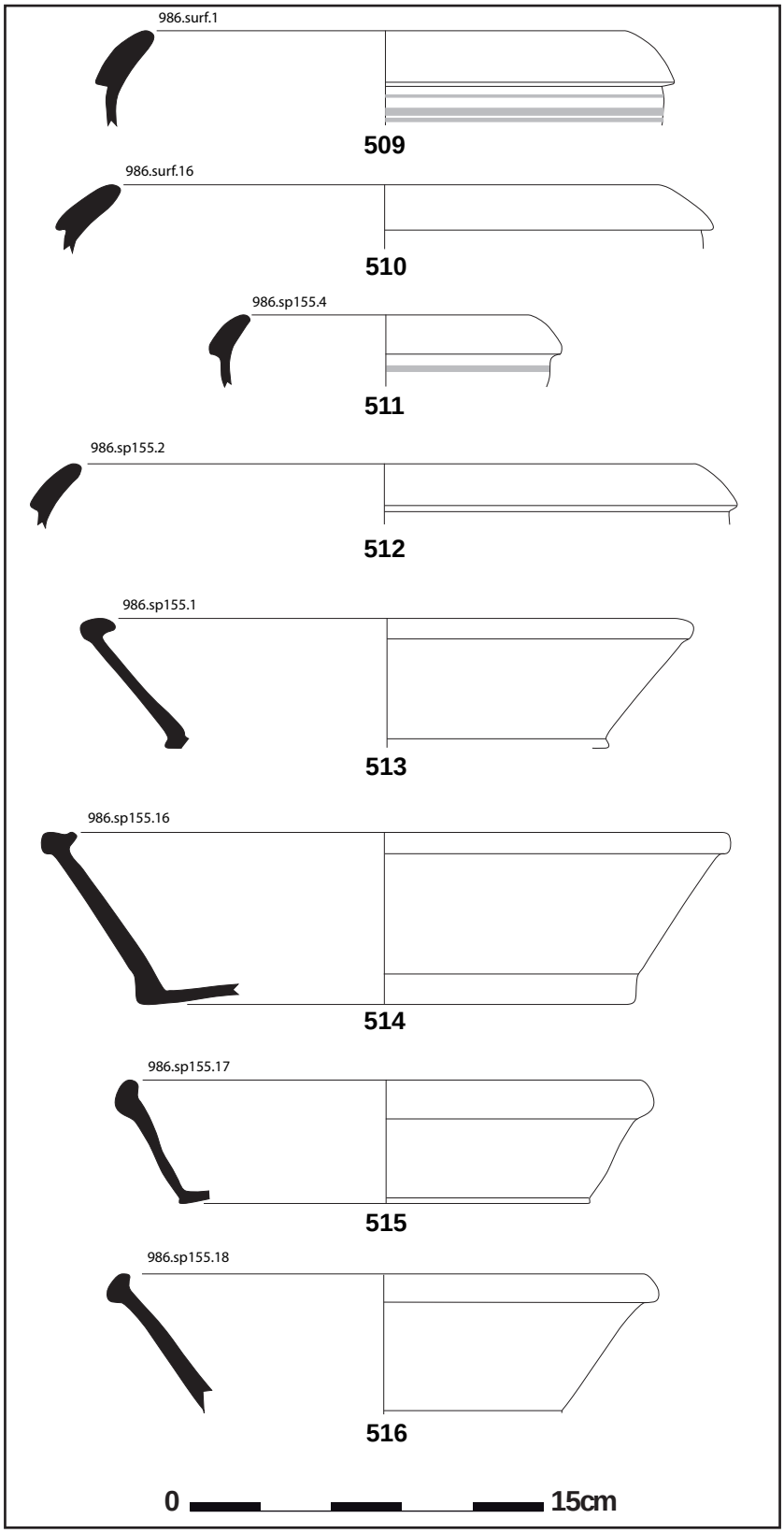

Fig. 253 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 986.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

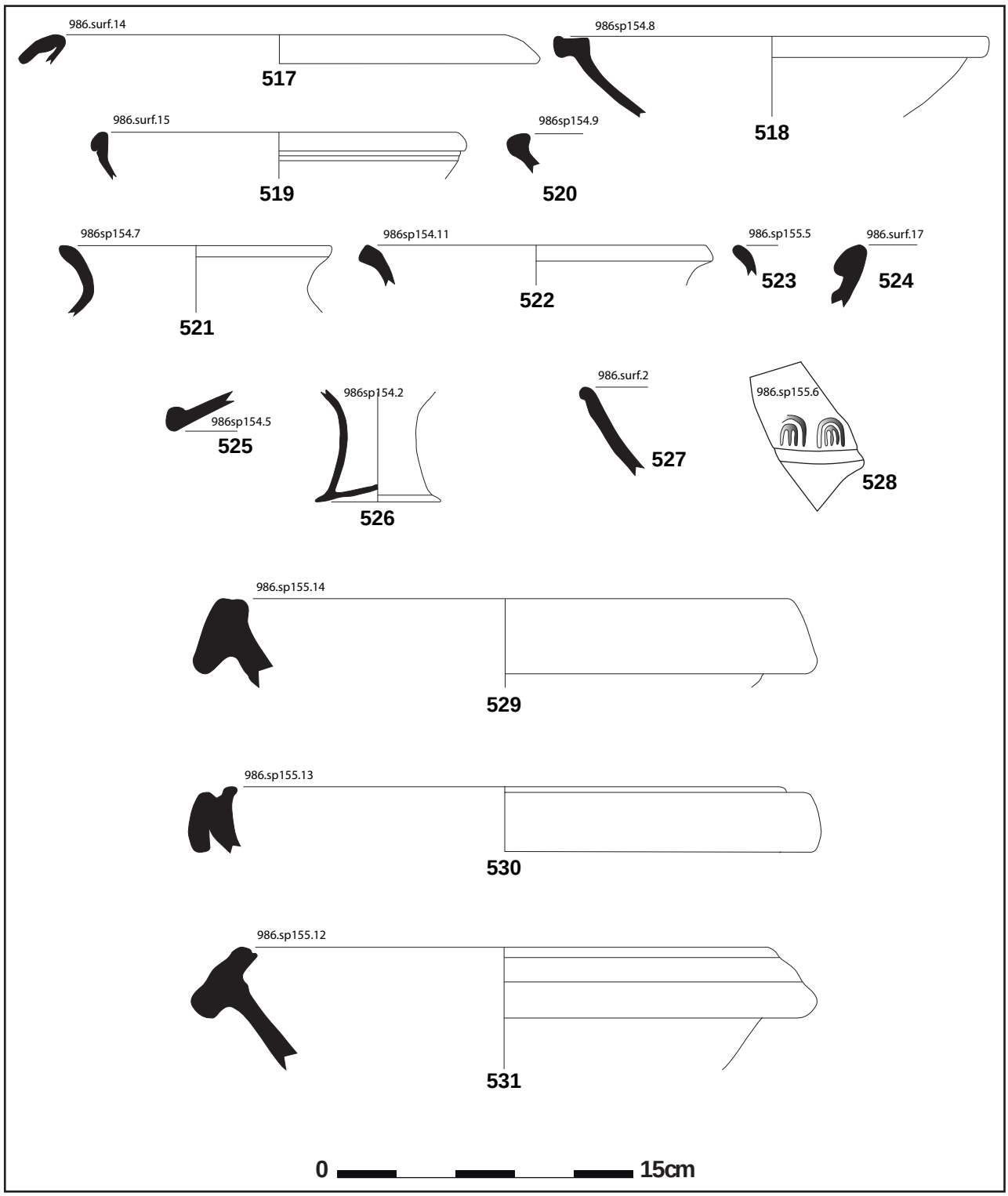

Fig. 254 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 986.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Quelques structures (135, 147 188, 203, 204 et 244) disséminées sur l'ensemble de la surface, concernées par cet état, elles ont été attribuées à ce dernier grâce à la découverte de mobilier céramique assez fragmentaire (aucun dessin n'a pu être réalisé).

La structure 135 est un trou de poteau plutôt ovale de 0,44 x 0,35 m pour une profondeur de 0,24 m. Il est comblé d'un limon argileux compact et homogène gris foncé contenant de nombreux charbons de bois et quelques fragments de céramique de tradition gauloise ou d'importation gallo-romaine (*terra nigra*). Dans le giron de ce trou de poteau existent d'autres structures du même type qu'on peut peut-être associer à ce dernier sans que cela ne forme un bâtiment.
La structure 147 est une fosse oblongue de 1,25 m sur 0,44 m pour une profondeur maximale de 0,20 m. Elle est orientée est-ouest. Elle est comblée de limon argileux hétérogène brun clair à beige contenant quelques nodules de charbons de bois et des fragments de céramique de tradition gauloise.
La structure 188 est une « grande » fosse plutôt rectangulaire de 4 m x 1,50 m pour une profondeur d'environ 0,15 m. Elle est orientée nord-sud. Elle présente un fond plat et des parois verticales. Le comblement est constitué d'un limon meuble, gris, contenant des inclusions de faune et de céramique. Notons la présence sur le fond de fines couches charbonneuses et rubéfiées.
La structure 203 est une fosse vaguement circulaire de 1,50 de diamètre pour une profondeur de 0,60 m. Son profil présente un trou de poteau central d'un diamètre à l'ouverture de 0,77 m. Ce trou de poteau à fond plat et parois quasiment verticales présente toutefois une partie plus évasée (arrachement). Ce trou de poteau est comblé de limon faiblement argileux, compact et homogène, gris-brun ; il contient de nombreux charbons de bois, quelques nodules de terre cuite, de rares nodules de calcaire, de la faune, du métal et quelques fragments de céramique. Les autres strates isolées dans cette fosse sont assez proches de celle qui concerne le trou de poteau (texture, teintes et inclusions).
La structure 204 est une fosse circulaire tronquée dont le diamètre est de 1,10 m. Elle présente un profil en cuvette à fond plat comblée en grande partie d'un limon faiblement argileux, gris foncé, contenant des nodules de charbon de bois, de terre cuite, et un fragment de céramique de tradition gauloise.
La structure 244 n'a pas été fouillée mais quelques fragments de céramique ramassés en surface permettent de l'attribuer à cette phase. Sa proximité avec la grande mare 276 peut laisser penser un rapport entre les deux (débordement ?).
La structure 1764 est une fosse ovale de 0,85 m sur 0,75 m pour une profondeur maximale de 0,17 m ; son profil en simple cuvette est comblé d'un limon sableux plutôt compact gris foncé contenant quelques inclusions de charbon de bois et quelques fragments de céramique.

Structures associées à cet état (surtout à proximité de 135) - centre de vie ?									
n° st	**Plan**	**Larg (m)**	**Long. (m)**	**Prof. (m)**	**Profil**	**Comblement**	**Inclusions**	**Mobilier**	**Phase**
137	« Ovale »	0,65	0,88	0,11	Cuvette excentrée	Limon brun-gris	-	-	4
138	« Circulaire »	0,40	0,40	0,16	Parois quasi verticales et fond plat incliné	Limon brun-gris	-	-	4
139	« Circulaire »	0,70	0,70	0,16	Double cuvette (parois quasiment verticales)	Limon gris foncé à brun-gris clair	Charbons de bois	-	4
140	« Circulaire »	0,52	0,52	0,52	Parois verticales s'évasant vers le haut, fond plat	Limon gris	Charbons de bois et quelques nodules de terre cuite	-	4
141	Ovale	0,30	0,40	0,15	Cuvette				
	Limon gris	Charbons de bois	-	4					
142	Circulaire	0,27	0,27	0,09	Cuvette	Limon brun-gris	Charbons de bois	-	4
146	« Circulaire »	0,72	0,72	0,12	Cuvette surcreusée	Limon brun-gris clair et gris foncé	Charbons de bois et quelques nodules de terre cuite	-	4
151	Fosse plus ou moins carré non fouillé coupé par un fossé de l'état suivant.								
153	Ovale déformé	0,77	1	0,06	Cuvette	Limon brun-gris	-	-	4
340	Rectangulaire	0,70	1,20	0,25	Cuvette à fond irrégulier	Limon gris	Charbons de bois	Céramique	4
1765	Circulaire	1	1	0,10	Cuvette à fond plat	Limon gris avec niveau de terre rubéfiée sur le fond	Charbons de bois et nodules de terre cuite	-	4
1778	Ovale	0,40	0,85	0,11	Cuvette avec replat au nord-est	Limon sableux gris à gris clair	Charbons de bois et terre rubéfiée	-	4

Tab. 41 : les autres structures en relation avec cet état.
© Jean-François Geoffroy.

2.4.2.4.2. Phase 5 - État 2 d'une exploitation agricole - habitat et zone artisanale (fin du Ier s. – déb. du IIe s. de notre ère)

(**fig. 255**)

Durant l'état 2, l'habitat se cloisonne à l'intérieur d'un enclos plus ou moins rectangulaire qui a la même orientation que les installations de l'état 1 et qui vient englober l'ensemble du centre de vie de l'état précédent. On peut délibérément penser que les bâtiments repérés précédemment restent actifs. Cet enclos se compose des fossés 1697/1800 (nord-est), 124/294/1163/1686 (sud-est), toujours au sud-est, 888/894/914/915/1510 et 895/916/1165, au nord-ouest, 172/1756 puis des fossés déjà évoqués pour l'état 1 : 321 et 322/832.

Les installations internes reprennent probablement, en partie, les vestiges décris pour l'état 1 ; on peut y ajouter une partition de l'enclos principal qui délimitait, peut-être davantage, le secteur dédié au travail et au pacage d'animaux (secteur autour des mares). D'ailleurs, un nouveau large niveau (dépression) s'y est installé (st. 317).

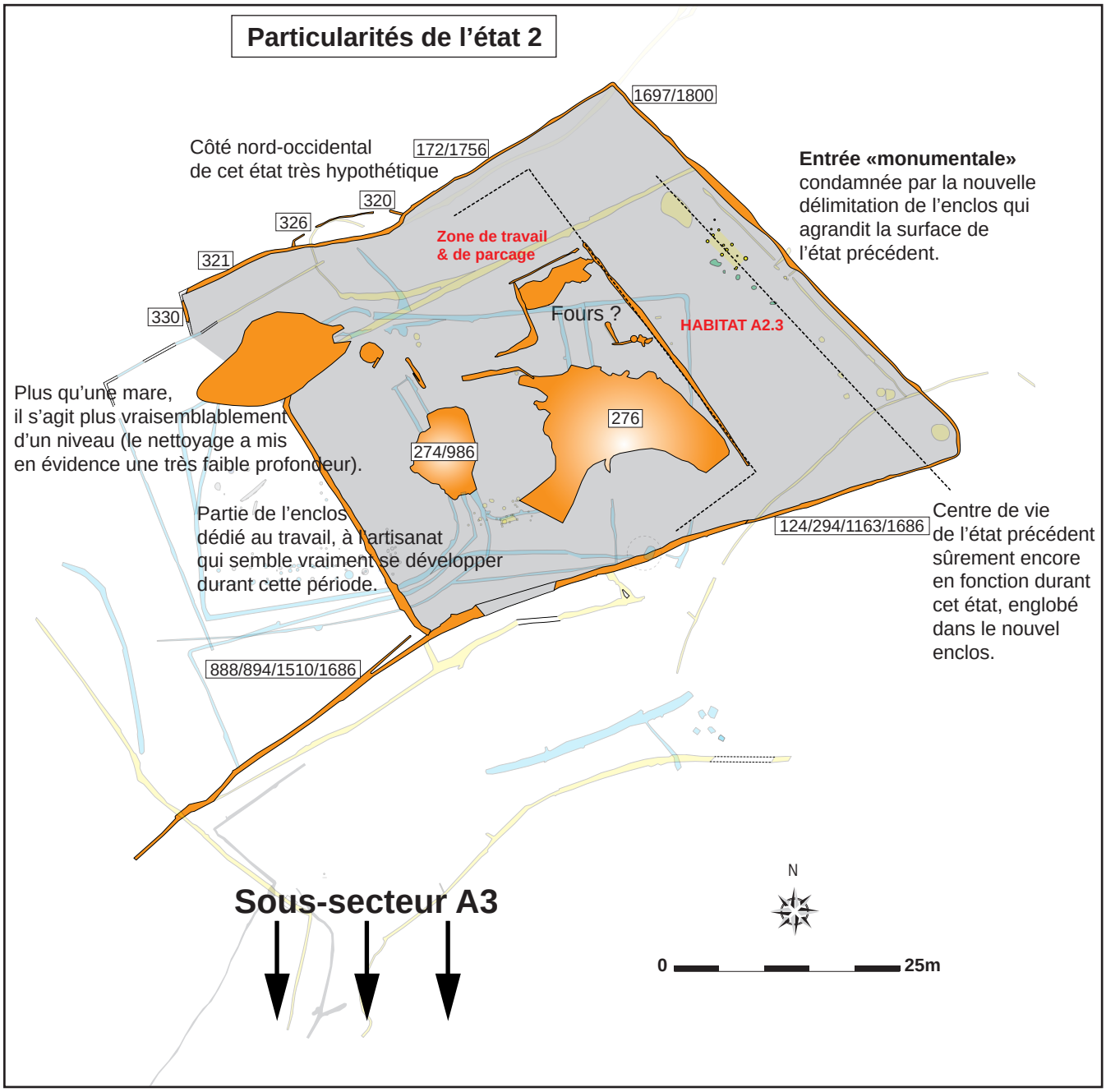

Fig. 255 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, particularités de l'état 2 de l'établissement agricole 2.
© Rudy Debiak et Jean-François Geoffroy - Inrap.

L'enclos principal

Cet enclos semble s'ouvrir au sud-est, il est plutôt rectangulaire et mesure 82 m sur 56 m soit une surface approximative de 4 600 m².
Au nord-est, il est fermé par le fossé 1697/1800 (**fig. 256**) ; fossé relativement peu marqué dans le paysage, mesurant 111 m de long (largeur maximum de l'enclos). Il est parallèle à l'ancienne délimitation marquée par les fossés 1685 et 1690 et condamne ce qui avait été interprété comme une entrée monumentale ; il coupe dans sa partie sud-est le fossé 288/1614/1716/1771 pour englober dans l'angle oriental le puits 1785 ; au nord-ouest, il se prolonge au-delà du fossé 1758 (limite nord-ouest de l'enclos de l'état précédent). Sa largeur est irrégulière, elle varie entre 0,45 et 0,70 m pour une profondeur aussi variable (entre 0,20 et 0,50 m). Ce fossé est comblé d'un limon sableux gris clair à brun clair contenant quelques nodules de calcaire et quelques fragments de céramique.
Au sud-est, la limite de l'espace considéré comme un enclos est constituée du fossé 124/294/915/1163/1686 prolongé au sud par 888/894/1510 (**fig. 257**) pour une longueur totale de 230 m. Il présente un léger changement de direction quand il devient davantage un fossé de parcellaire. Là encore,

1697.61.1. Limon sableux gris clair à brun, compact et hétérogène.
Poches de limon jaune.
Quelques points de FeOMn.
1697.61.2. Limon sableux gris clair, compact et homogène.
Quelques points de FeOMn.
1697.61.3. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène.
Quelques poches de limon gris/bleu oxydé.
1697.61.4. Limon sableux gris foncé, compact et homogène.
FeOMn diffus.
Quelques charbons de bois millimétriques.

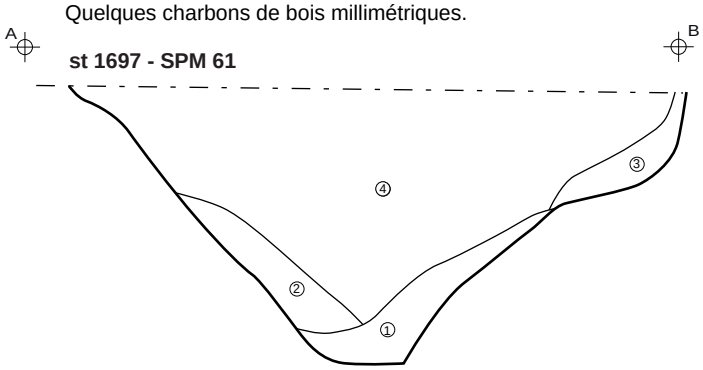

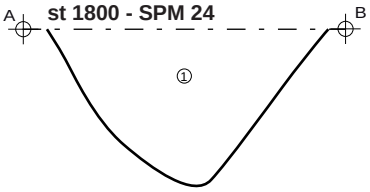

1800.24.1. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène. FeOMn diffus.

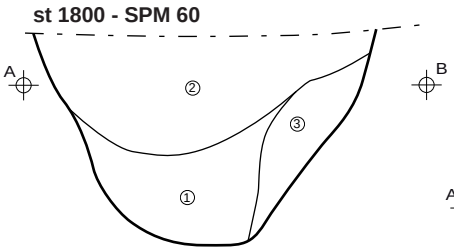

1800.60.1. Limon sableux gris clair à brun, compact et hétérogène.
Poches de limon gris/bleu oxydé.
Quelques points de FeOMn.
1800.60.2. Limon sableux gris clair à brun, compact et hétérogène.
Quelques petites poches de limon gris/bleu oxydé.
Quelques points de FeOMn.
1800.60.3. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène.
FeOMn diffus.

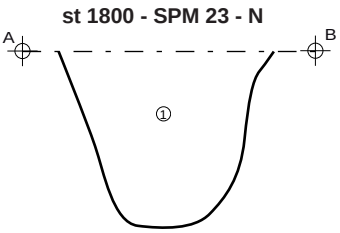

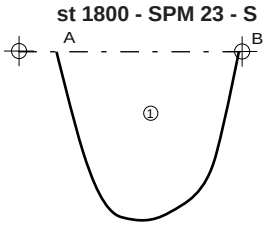

1800.23.1. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène. FeOMn diffus.

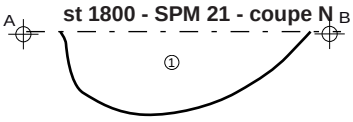

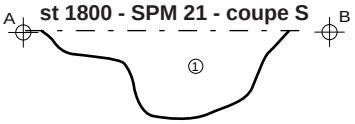

1800.21.1. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène.
FeOMn diffus.
Quelques nodules de calcaire au centre du comblement.

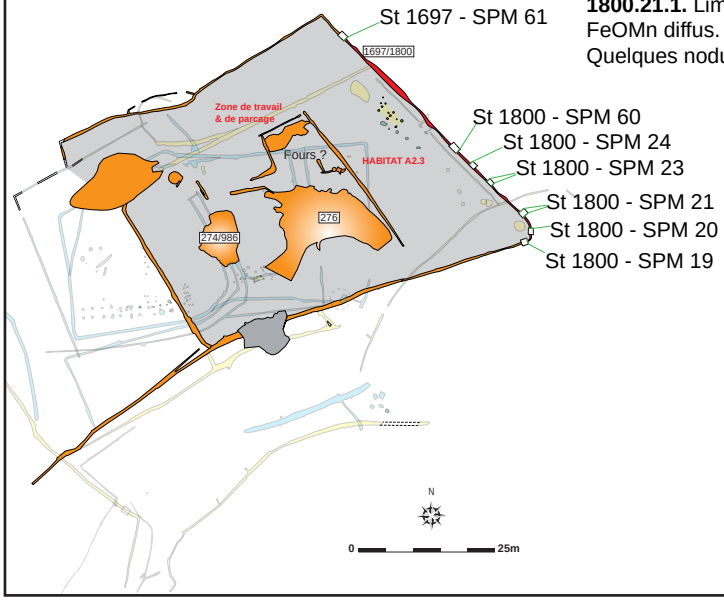

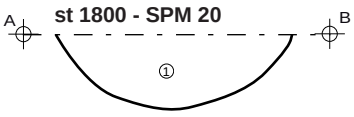

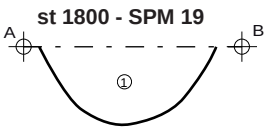

1800. 19/20.1. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et homogène. FeOMn diffus.

0 1m

Fig. 256 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 1697/1800.

© Rudy Debiak et Jean-François Geoffroy - Inrap.

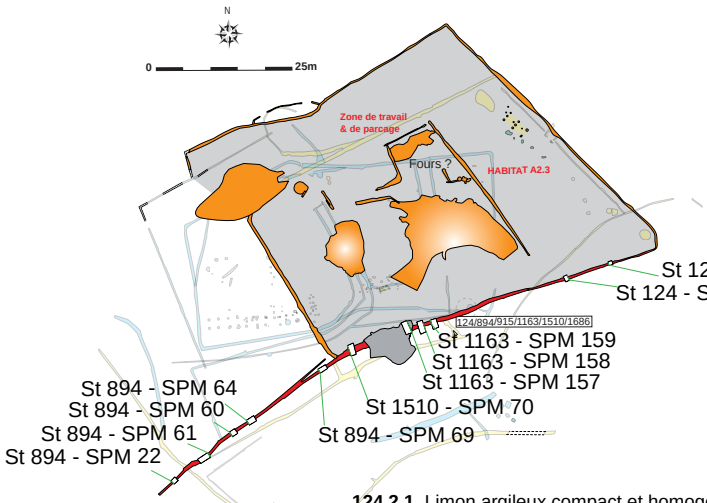

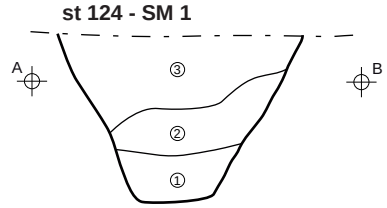

124.1.1. Terrain naturel mêlé à du limon argileux gris-beige,compact et hétérogène.
124.1.2. Limon argilo-sableux compact et hétérogène, gris-beige. Contient des oxydes.
124.1.3. Limon argileux compact et homogène, brun-gris.

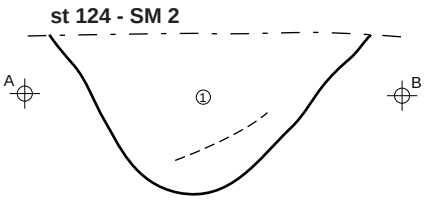

124.2.1. Limon argileux compact et homogène, brun-gris avec des traces blanchâtres dans la partie inférieure de la structure.

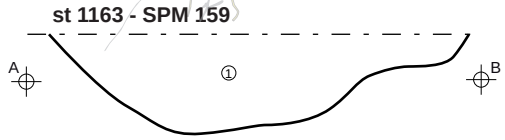

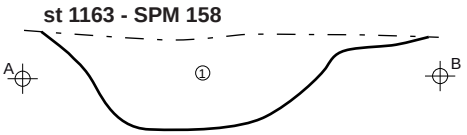

1163.1. Limon sableux gris clair, compact, homogène. FeOMn diffus. Petite quantité de petits à gros charbons de bois.

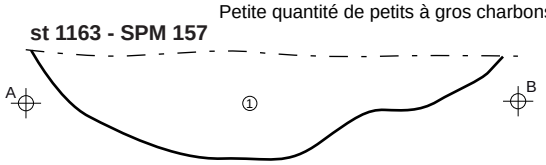

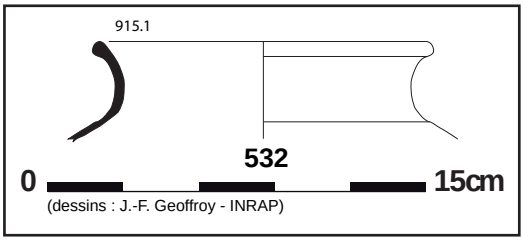

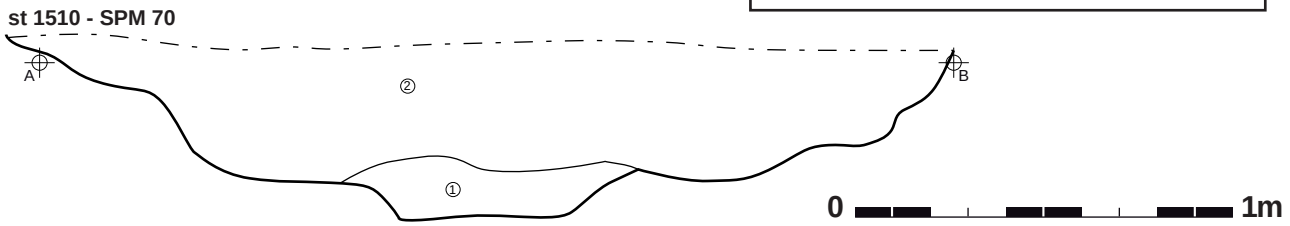

1510.70.1. Limon brun à gris clair, compact, hétérogène. FeOMn épars. Traces de rubéfaction.
1510.70.2. Limon sableux gris clair à gris moyen, peu compact, hétérogène. FeOMn diffus. Petits à moyens charbons de bois épars. Traces de terre cuite.

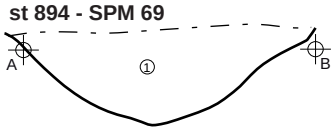

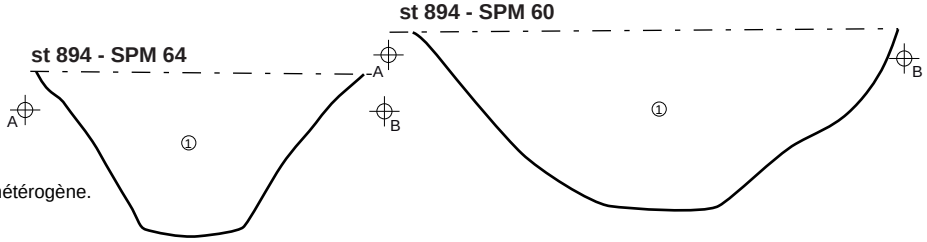

894.1. Limon gris-brun moyen, compact, hétérogène. FeOMn diffus et microcharbons de bois.

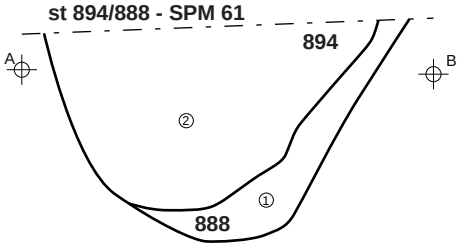

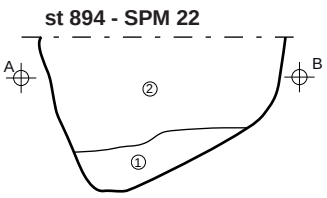

894.61.1. Limon gris-brun clair, compact, hétérogène. Petites taches blanchâtres. FeOMn diffus.
894.61.2. Limon sableux brun orangé, compact, homogène. FeOMn diffus.

894.22.1. Limon sableux gris très clair à blanchâtre compact, hétérogène, FeOMn épars.
894.22.2. Limon sableux brun à gris clair, compact, homogène, FeOMn diffus, traces de charbons de bois.

Fig. 257 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 124, 894, 1163 et 1510 + céramique 915.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

le fossé est assez irrégulier en largeur (de 0,45 à 1,25 m) et en profondeur (0,20 à 0,45 m). Le profil varie de la simple cuvette au profil en « V » et fond plat. Le comblement est assez homogène si ce n'est à quelques endroits où plusieurs strates ont été isolées : il est composé de limon allant du gris au brun en général plus sombre en surface. Il contient quelques nodules de charbon de bois et fragments de céramique. Son prolongement vers le sud-ouest participe ainsi au parcellaire ; nous y reviendrons dans la partie suivante (sous-secteur A3).
Au nord-ouest, l'espace est fermé par le fossé 172/321/1756 (**fig. 258**) auquel nous avons associé le retour 330 et les segments 320/326 qui participent, peut-être, à une entrée. Ce fossé est assez tortueux puisqu'il présente dans son tracé, d'environ 65 m de long, une inflexion avec ajout des segments interrompus 320/326. Cette limite nord-ouest est assez peu marquée dans le paysage. La largeur varie de 0,50 à 0,90 m pour une profondeur maximale de 0,60 m. Son profil est souvent en forme de cuvette présentant à certains endroits un fond plutôt plat. Il est comblé de limon gris-brun plus ou moins clair incluant de nodules de charbon de bois et quelques fragments de céramique.

Description de la céramique dessinée (**fig. 257 et 258**)
532. (Inv. 915.1). Fragment de pot en céramique sombre tournée fine gallo-romaine, lèvre ronde, épaissie, éversée, col concave, panse ronde, surface grise ; diam. ouv. : 12,6 cm, haut. cons. : 3,80 cm.
533 et 534. (inv. 172.PM.1 et 172.PM.2). Fragments de deux pots en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvres épaissies, éversées, cols courts, panses rondes (?) ; diam. ouv. : 14,5 cm (533), haut. cons. : 3 cm (534) et 2,7 cm (492).

À l'intérieur de cet espace principal, nous avons associé quelques structures qui témoignent surtout d'une activité artisanale. Les bâtiments d'habitation n'ont pas été clairement identifiés. On peut supposer, que le centre de vie situé le long du fossé nord-est soit encore en fonction puisque le fossé 1697/1800 (nouvelle délimitation de l'enclos) reprend la même orientation et englobe le puits 1785. Par conséquent, le bâtiment 39 était encore utilisé.
Cet espace peut être limité par le fossé 136/160/1759 (**fig. 259**), le séparant des activités artisanales et d'élevage situées au sud-est puisque nous avons vu dans le premier état que ce fossé avait été remanié. Le fossé participera aussi à l'état suivant puisque les sondages montrent clairement deux états à certains endroits de son tracé. À moins qu'il ne participe à la délimitation de l'espace de l'état 3 puisqu'il semble complété par le segment 161 (fossé est-ouest). Le mobilier découvert ne permet pas de datation absolue précise.
Il se présente donc sous forme d'un double fossé dans sa partie médiane (là où il est logiquement le plus large) ; il mesure 61 m de long : 136a coupe 136b. 136a mesure entre 0,40 et 0,50 m de large pour une profondeur avoisinant 0,20 m. Il présente un profil à fond incliné vers le nord-est et parois abruptes. Il est comblé d'un limon faiblement argileux homogène, gris clair contenant de rares charbons de bois. Il recoupe donc le fossé 136b qui est peut-être celui qui correspond à l'état présent, il est plus large et mesure environ 0,70 m pour une profondeur maximale de 0,30 m. Il a une forme de cuvette s'élargissant au nord-est (côté où il est recoupé). Son comblement est proche de 136a. Notons qu'aux extrémités, il n'est pas dédoublé et présente un profil en cuvette peu profonde et très évasée.
À proximité immédiate de ce fossé et vers le sud-est, quelques fosses interprétées comme des fours domestiques ou fosses/foyers ont été mises au jour correspondant à un petit centre artisanal. Peut-on joindre à ce fossé le segment est-ouest 161 ? Il ne semble pas que l'un recoupe l'autre et qu'ils aient existé ensemble peut être une hypothèse même si l'orientation peut poser problème. D'un point de vue morphologique, il est semblable à 136 : des parois plus ou moins à 45° et un fond en cuvette, il est comblé d'un limon faiblement argileux, gris-brun clair, contenant des charbons de

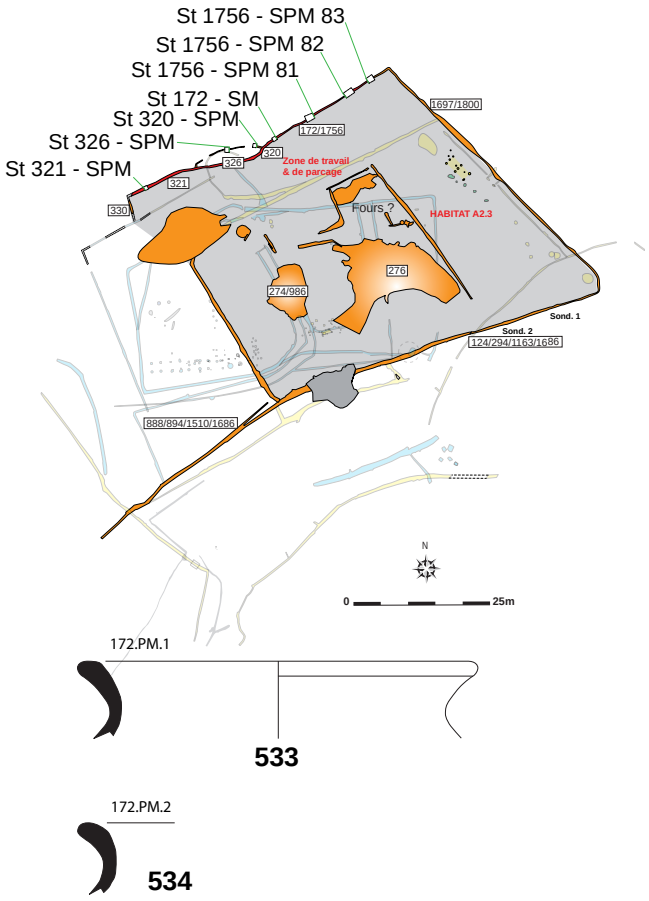

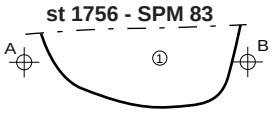

1756.83.1. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène.
Quelques poches de limon blanchâtre oxydé.
FeOMn diffus.

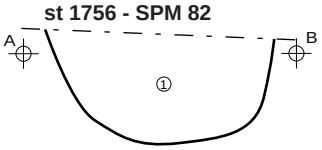

1756.81.1. Limon sableux gris très clair à blanc, compact et hétérogène.
Nombreuses oxydations orangées.
1756.81.2. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène.
FeOMn diffus.

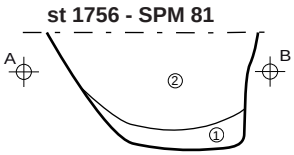

1756.82.1. Limon sableux gris clair à brun clair, compact et hétérogène.
Quelques petites poches de limon blanchâtre oxydé.
FeOMn diffus.
Quelques petits charbons de bois.

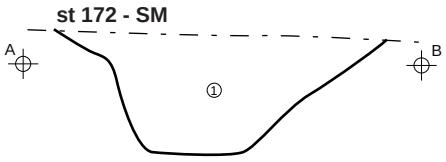

172.1. Limon argileux compact et homogène, gris-brun, faiblement oxydé dans la partie inférieure.
Contient de très rares charbons (nodules à 1 cm) ainsi que de la céramique.

320.1. Limon faiblement argileux compact et homogène, brun-gris. Contient de rares nodules de terre cuite.

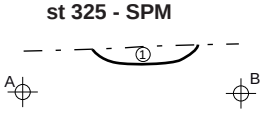

325.1. Très arasée.
Limon argileux très compact et homogène, brun-gris.
Contient quelques nodules de charbon.

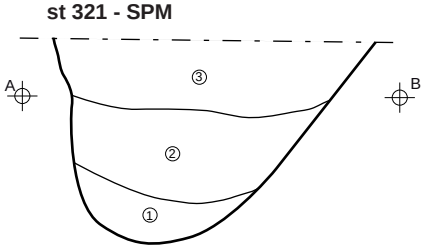

321.1. Mélange de limon gris-beige à blanchâtre et de limon argileux brun-gris, faiblement compact et hétérogène, oxydé.
321.2. Limon argileux compact et homogène, brun-gris.
321.3. Limon argileux faiblement compact et homogène, brun-gris avec inclusions de limon gris. Contient de rares charbons.

Fig. 258 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 172, 320, 321, 325 et 1756.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

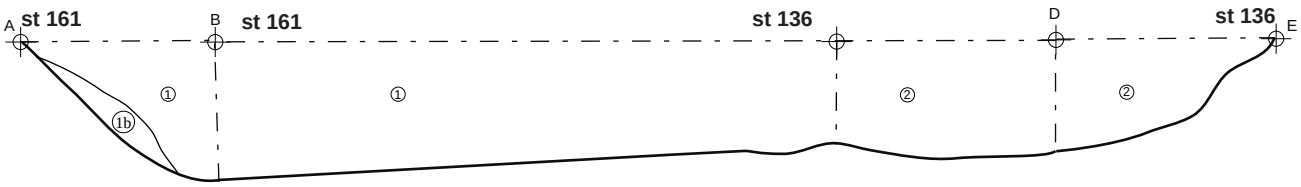

161.1. Limon faiblement argileux compact et homogène, gris-brun clair. Contient de rares charbons et nodules de terre cuite, du silex et de la céramique.
161.1b. Terrain naturel remanié.
136.2. Limon faiblement argileux compact et homogène, gris clair. Contient de rares charbons et nodules de terre cuite, de la faune, de la céramique et du grès.

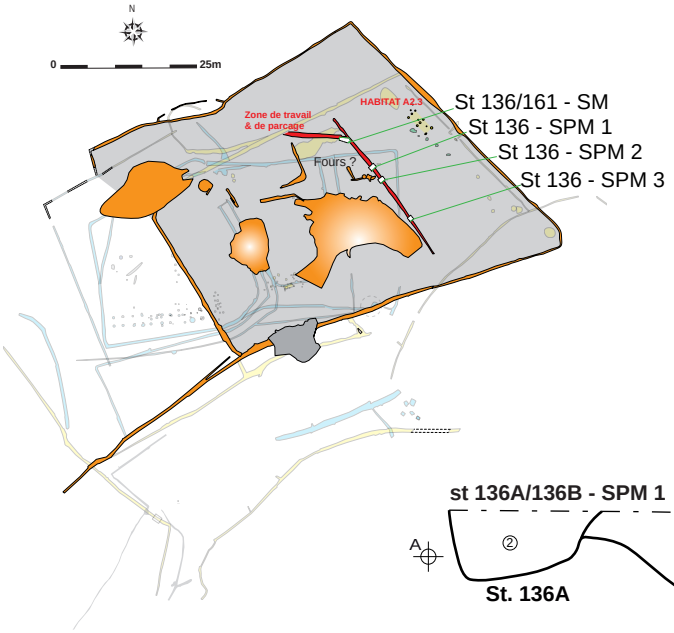

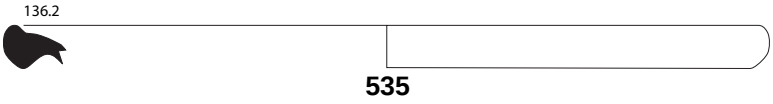

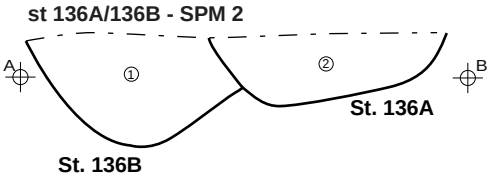

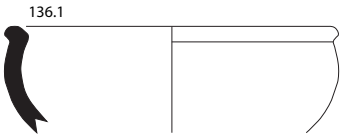

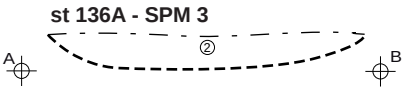

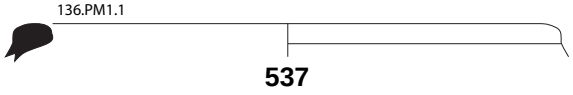

136.1. Contient de très rares charbons.
136.2. Limon faiblement argileux homogène, gris clair. Contient de très rares charbons.

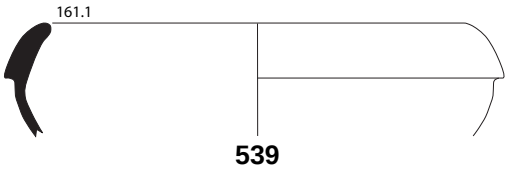

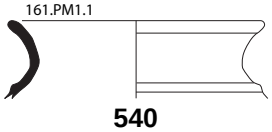

(dessins : J.-F. Geoffroy - INRAP)

Fig. 259 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 136 + céramique 136/161.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

bois, des nodules de terre cuite, du lithique et de la céramique en quantité importante mais là encore très fragmentaire. Une seule forme a pu être dessinée. A l'exception de quelques marqueurs précoces, la céramique semble typique du II^e s. de notre ère.

Description de la céramique dessinée (**fig. 259**)
535. (Inv. 136.2.). Fragment d'assiette en *terra nigra* de Champagne ; type Deru A5 ; diam; ouv. : 29,4 cm, haut. cons. : 1,5 cm.
536. (Inv. 136.1.). Fragment de bol en céramique de tradition gauloise ; lèvre ronde, en bourrelet, panse ronde, surface brun-gris ; diam. ouv. : 12,3 cm, haut. cons. : 4 cm.
537. (Inv. 136.PM1.1.). Fragment de pot en céramique en céramique sombre tournée gallo-romaine ; lèvre épaisse, horizontale, rentrante, panse ronde (?), surface gris-noire ; diam. ouv. : 19 cm, haut cons. : 1,2 cm.
538. (Inv. 136.2.). Fragment de pot en céramique en céramique sombre tournée gallo-romaine ; lèvre ronde, en bourrelet, éversée, surface grise ; haut. cons. : 1,8 cm.
539. (Inv. 161.1.). Fragment de bol en céramique sombre tournée locale gallo-romaine ; lèvre épaisse formant un bandeau rentrant, panse ronde, surface grise ; diam. ouv. : 16,8 cm, haut. cons. : 4,5 cm.
540. (Inv. 161.PM1.1.). Fragment de bouteille (?) en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre éversée, bord rond, col concave limité par un bourrelet (jonction col/panse), surface interne et externe grise, lignes de tournage bien visibles à l'intérieur, lignes horizontales lissées sur la surface externe ; diam. ouv. : 9,4 cm, haut. cons. : 9,2 cm.

Un ensemble de fours ou foyers : st. 143, 150, 152, 265, 266 et 331
Nous ne détaillerons pas ici toutes les caractéristiques morphologiques et de comblement de cet ensemble qui sont indiquées précisément sur les figures 260 à 263, d'autant que Kaï Fechner y a consacré dans le volume 2 un paragraphe assez conséquent (cf. volume 2, p. 492). Cet ensemble forme incontestablement un lieu où le feu a largement influé sur l'aspect de ces vestiges.
En effet le « foyer en fosse » ou petit four domestique 143 (**fig. 260**) présente une paroi rubéfiée sans durcissement et un fond cuit sur une forte épaisseur et par endroit durci par cette cuisson. La structure 150 (**fig. 261**) peut être aussi interprétée comme le même type de vestige (« foyer en fosse » ou petit four). Le fond plat présente plusieurs couches qui ont chauffé. En revanche, la structure 152 qui appartient incontestablement au même ensemble a une fonction encore plus ambiguë malgré un fond durci par le feu (**fig. 262**). Avec la structure 266, il n'est pas impossible que nous soyons en présence d'un vestige de l'état précédent ; c'est pourquoi sur la figure 262, elle a été positionnée sur le plan général de cet état. La fosse « polylobée » 265 (**fig. 263**) est située entre 143 et 150. Elle doit aussi, sans doute, participer à la fonction de ce petit secteur lié à l'artisanat. Il ne semble pas que cet ensemble ait été couvert ou alors les traces ont disparu. Le mobilier, assez abondant mais très fragmentaire (aucun dessin n'a pu être fait), vient essentiellement de la « fosse foyer » 150. Ce mobilier céramique est assez hétéroclite même si les fragments les plus récents datent très certainement du II^e s. de notre ère.

Peut-être pouvons-nous associer aussi le fossé 279 qui fait la jonction entre le fossé bordier 136/160/1759 et la mare 276. Il s'agit d'un petit fossé incurvé qui limite un espace où se trouve l'ensemble des structures qui viennent d'être décrites ; il est large, en moyenne, de 0,45 m pour une profondeur de 0,25 m. Son profil présente une cuvette simple. Il est comblé d'un limon faiblement argileux, gris-brun. Il n'a livré aucun mobilier.

L'ensemble de la surface aux alentours a livré une série de structures que nous avons attribuées à cette phase sous couvert d'un mobilier céramique

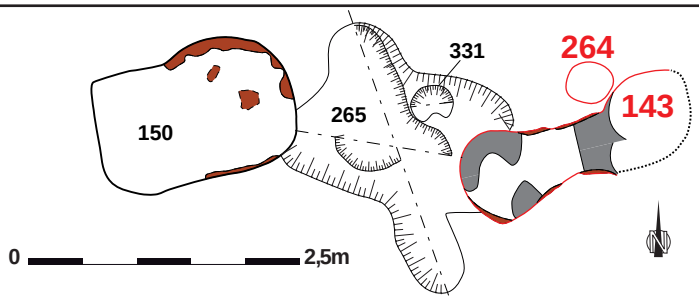

264.1. Limon faiblement argileux homogène, gris moyen. Contient de rares charbons et nodules de terre cuite

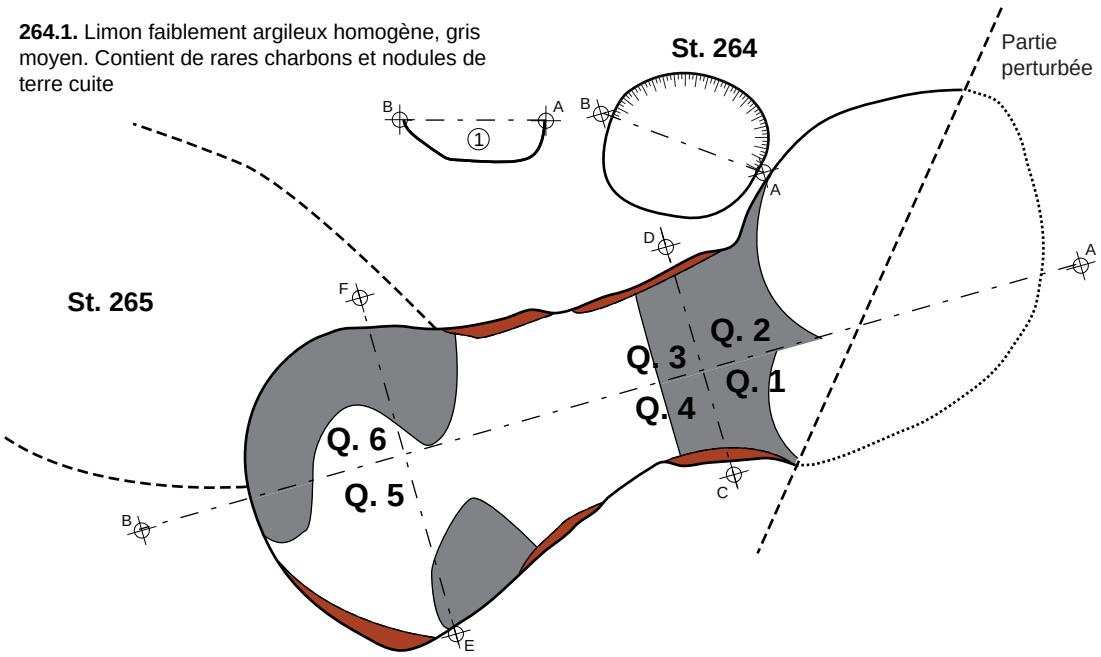

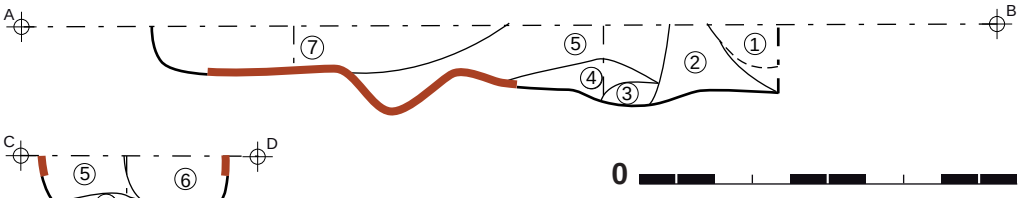

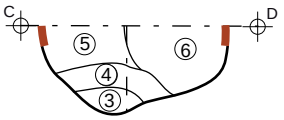

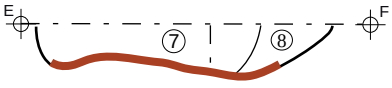

143.1. Limon faiblement argileux compact et hétérogène, brun-beige clair. Contient de rares charbons et nodules de terre cuite (ces derniers sont plus denses dans la partie inférieure).
143.2. Limon noir très charbonneux. Contient de nombreux éléments en terre cuite.
143.3. Limon faiblement argileux hétérogène, gris moyen avec quelques petites inclusions de limon beige. Contient quelques charbons et de rares nodules de terre cuite.
143.4. Poche de limon rubéfié.
143.5. Limon faiblement argileux hétérogène, gris moyen. Contient de nombreux charbons et nodules de terre cuite.
143.6. Limon faiblement argileux compact et hétérogène, gris moyen à foncé. Contient quelques charbons et nodules de terre cuite, du torchis et de la céramique.
143.7. Limon faiblement argileux hétérogène, gris-beige. Contient des poches charbonneuses et de rares nodules de terre cuite.
143.8. Limon compact et homogène, gris foncé. Contient quelques charbons et nodules de terre cuite.

Fig. 260 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 143 et 264.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

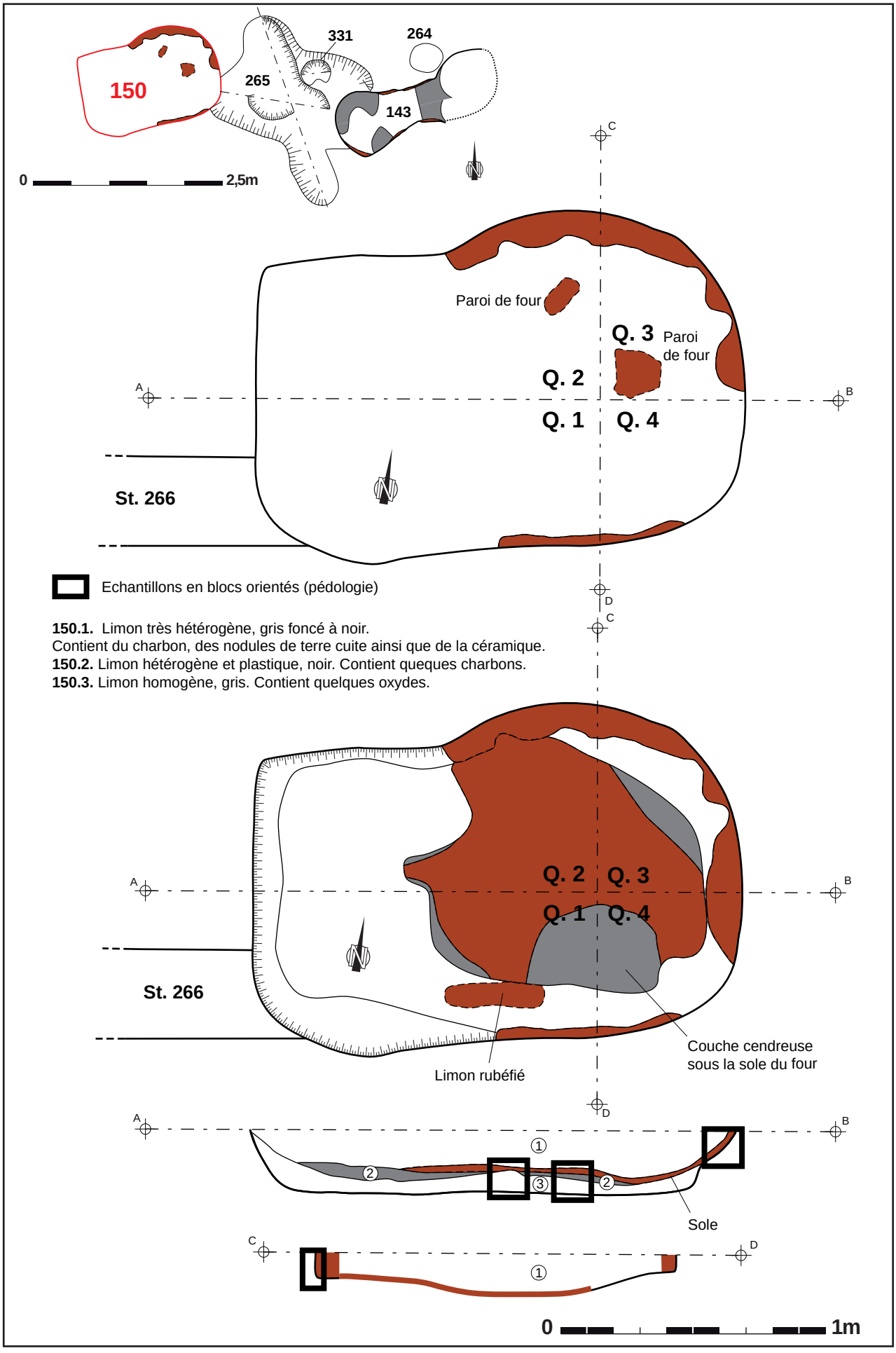

Fig. 261 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 150.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

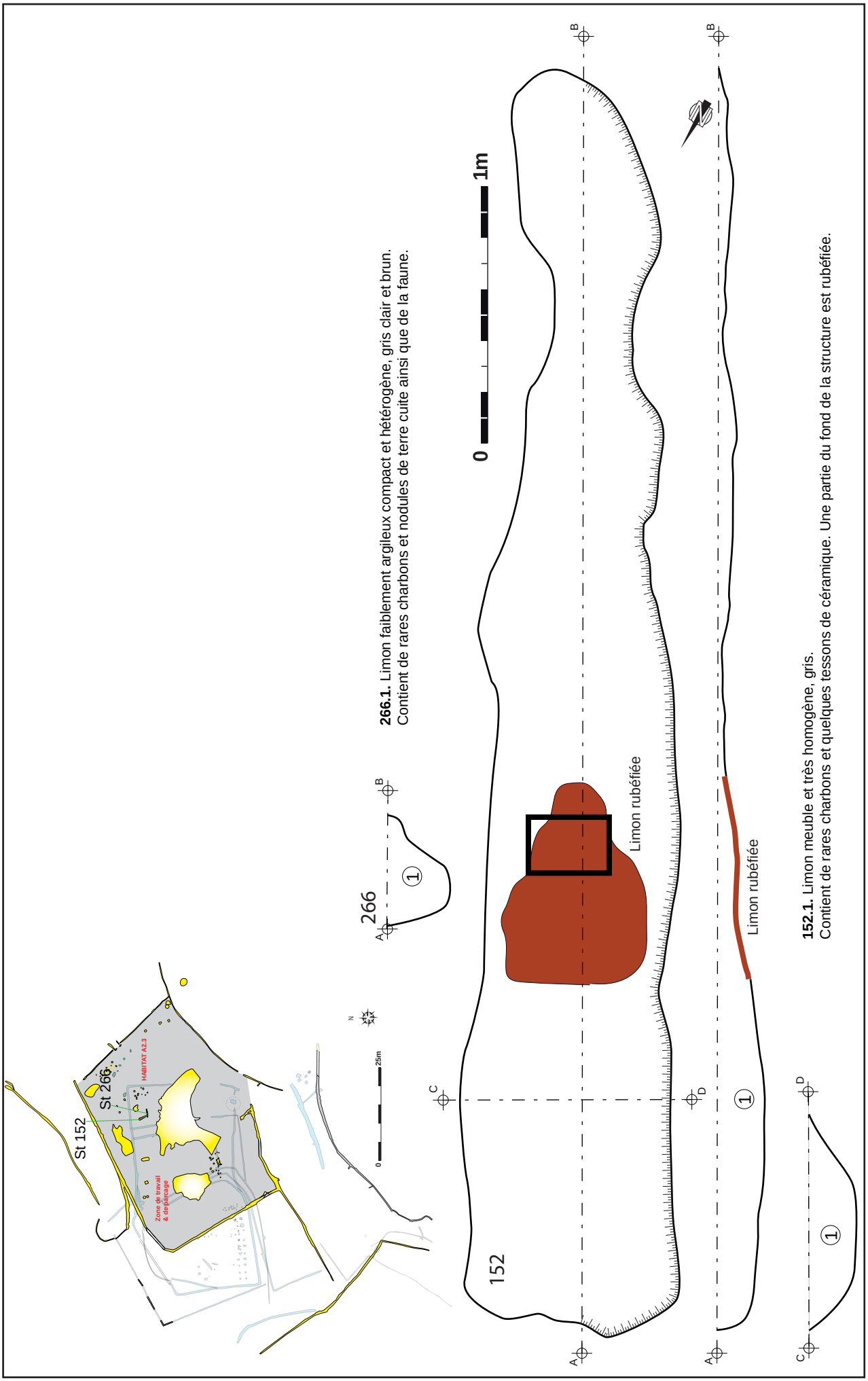

Fig. 262 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 152 et 266.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

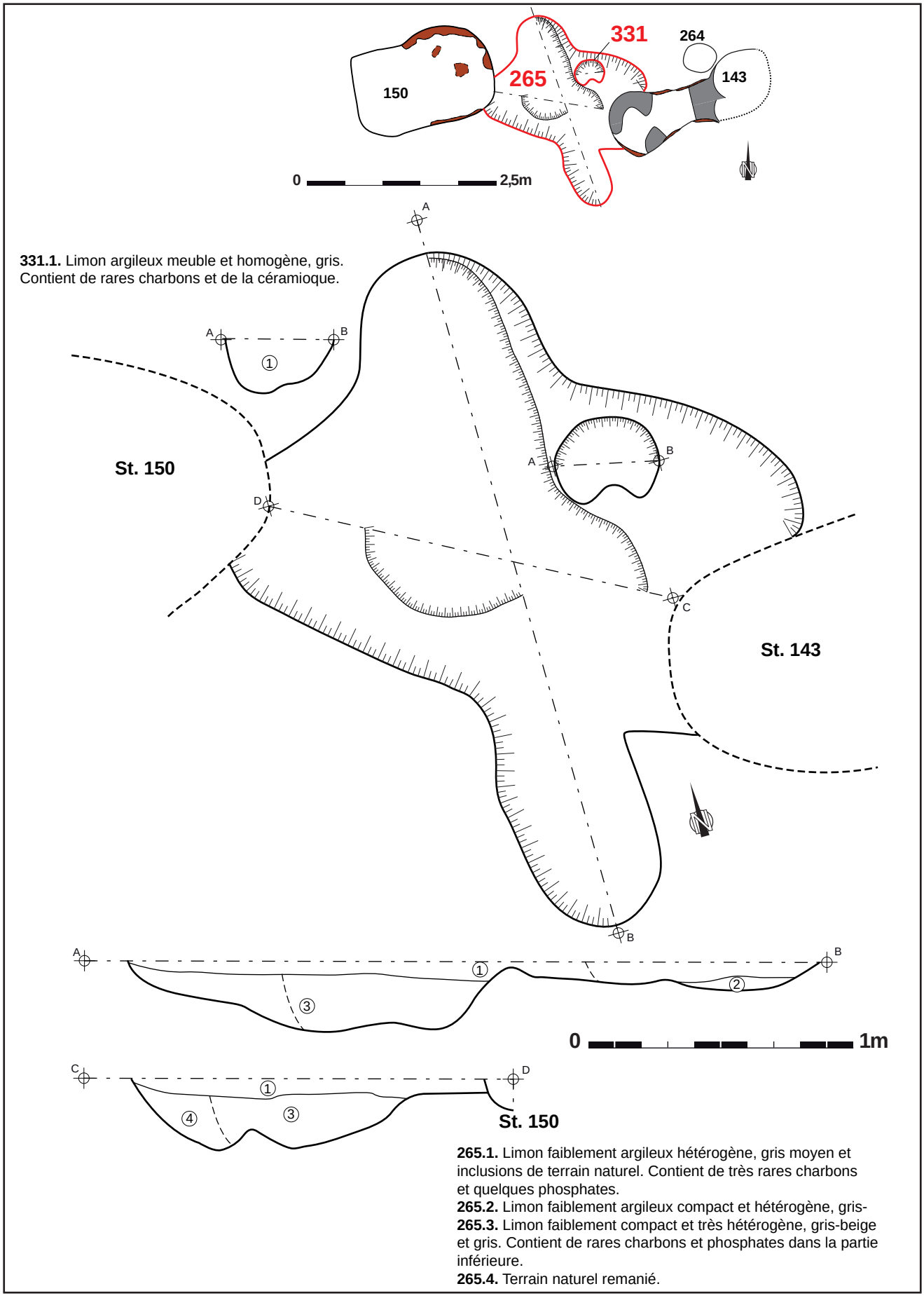

Fig. 263 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 265.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

permettant de le faire. Il s'agit surtout de segments de fossés qui ne semblent pas organiser l'espace, ils nous ont posé beaucoup de soucis d'attribution à une phase et nous ne sommes pas complètement convaincus qu'ils aient bien appartenus à celle-ci.
Nous nous arrêterons simplement sur le puits 214 situé à proximité d'un vaste niveau en cuvette (317) et quelques fosses, témoignant peut-être déjà de ce qui allait devenir à l'état suivant, un secteur de travail et de stockage : la fosse 433 (décrite p. 369 lors de la présentation des résultats de la phase précédente). Les autres vestiges sont listés dans le tableau ci-dessous.
Notons aussi que le cellier 332 a peut-être aussi existé durant cette période, nous y reviendrons lors de sa description dans le paragraphe suivant.

Le puits 214 – fig. 264

Ce puits est vaguement circulaire avec une « virgule » calcaire au sud qui recouvre deux trous de poteau antérieurs. Il mesure environ 4,10 m de diamètre et a été fouillé sur 1,60 m de profondeur dans sa partie centrale. Il a la forme d'un entonnoir et présente un comblement classique avec probablement des effondrements de paroi sur les bords et de larges strates au centre du puits. Il s'agit toujours d'un limon faiblement argileux contenant des nodules de charbons de bois, quelques nodules de terre cuite et des petits fragments de calcaire. L'unité stratigraphique 2 a livré quelques fragments de céramique permettant de conforter une datation de la fin du I^er^ s. de notre ère et du début du II^e^ s.

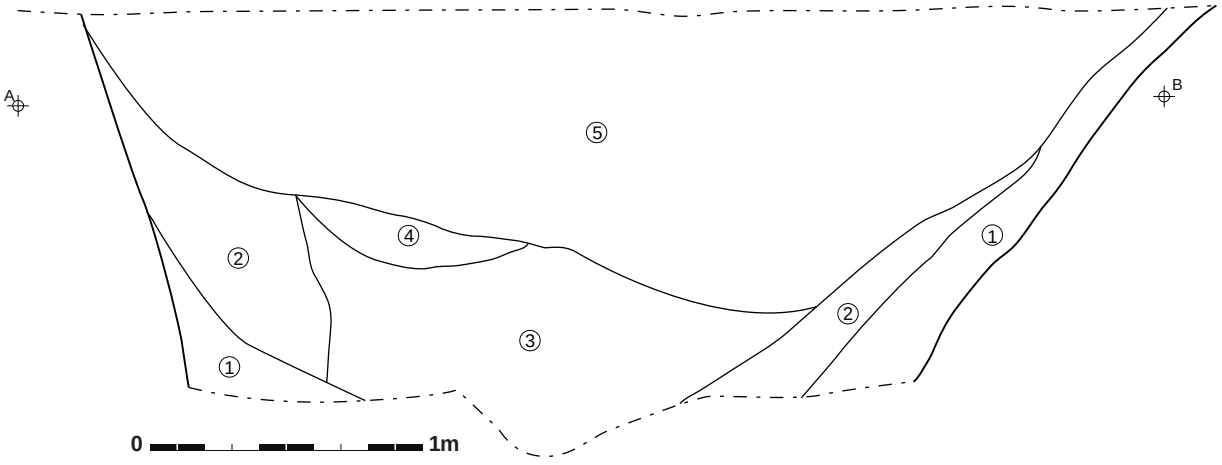

214.1. Limon faiblement argileux compact et hétérogène, brun et brun-orangé.
Contient de rares charbons et nodules de terre cuite ainsi que de nombreux fragments calcaires (inf. à 1 cm).
214.2. Limon faiblement argileux compact et hétérogène, brun-gris foncé et brun-orangé.
Contient de très rares charbons, de rares nodules de terre cuite, quelques fragments calcaires (inf. à 1 cm) ainsi que de la céramique.
214.3. Limon jaune avec lits de limon faiblement argileux, gris-brun moyen. Contient de rares fragments calcaires.
214.4. Limon faiblement argileux compact et homogène, brun clair. Contient de rares charbons et quelques fragments calcaires.
214.5. Limon argileux compact, homogène et plastique, gris-brun moyen à foncé.
Contient de rares charbons, quelques nodules de terre cuite et de nombreux fragments calcaires (inf. à 1 cm).

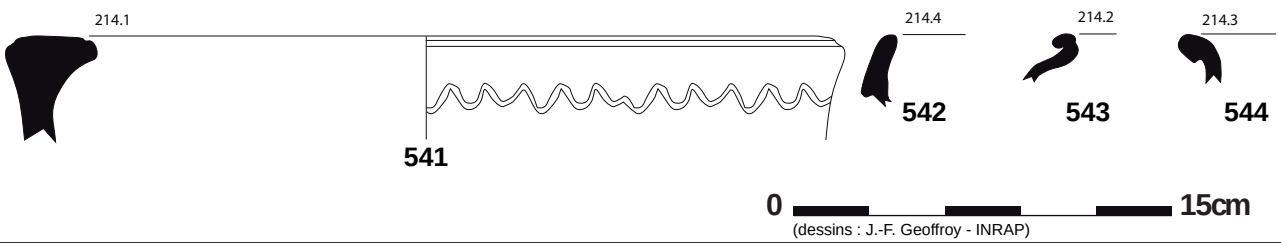

Fig. 264 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 214 + céramique.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Description de la céramique dessinée
541. (Inv. 214.1.). Fragment de seau en céramique claire tournée gallo-romaine (provenance : Bourlon), lèvre triangulaire rentrante, décor d'une ligne ondulée irrégulière rainurée sur le haut de la panse, surface beige diam. ouv. : 27,9 cm, haut. cons. : 4 cm.
542. (Inv. 214.4). Fragment de bol à bandeau en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre épaisse, rentrante ; haut. cons. : 2,80 cm.
543. (Inv. 214.2). Fragment de pot globulaire (?) en céramique claire gallo-romaine , « petite » lèvre ronde posée sur un col court très évasé, panse globulaire (?), surface beige ; haut. cons. : 2,1 cm.
544. (Inv. 214.3). Fragment de pot ou marmite en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre à crochet, éversée, surface grise ; haut. cons. : 1,9 cm.

Structures associées à l'état 2 du deuxième établissement agricole

n° st	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
176/177	Fossé nord-ouest / sud-est puis nord-est / sud-ouest	0,60	23	0,37	Irrégulier	Limon brun-gris plus ou moins clair	Charbons de bois et nodules de terre cuite	Céramique	5
180	« Circulaire »	0,85	0,85	0,20	Cuvette	Limon gris-beige	Charbons de bois et nodules de terre cuite	Céramique et métal	5
184	Circulaire	0,45	0,45	0,50	Parois verticales s'avisant dans la partie supérieure et fond plat incliné	Limon gris	Charbons de bois et nodules de terre cuite	-	5
185	Oblongue incurvée	0,80	5,20	0,06	Cuvette	Limon brun-gris foncé	Charbons de bois, nodules de torchis et de calcaire	-	5
190	Fossé nord / sud	0,50	9,10	0,10	Cuvette parfois excentrée	Limon gris	Charbons de bois et nodules de terre cuite	Céramique	5
232	Fossé nord-ouest / sud-est	1,85	5,55	-	Cuvette	Limon gris plus ou moins foncé	Charbons de bois et nodules de terre cuite	Céramique et faune en grande quantité	5
236	Fossé est / ouest	0,80	2,40	-	Cuvette	Limon gris-brun	Charbons de bois et nodules de torchis	Céramique	5
239	Fossé est / ouest	0,80	2,34	-	Cuvette	Limon gris-brun clair à noir	Charbons de bois et nodules de terre cuite	Céramique	5
246	« Ovale »	0,90	1,10	0,30	Cuvette et fond plat surcreusé et parois verticales à l'est et évasée à l'ouest	Limon gris	Charbons de bois	Céramique	5
1037	« Ovale »	0,60	1,70	-					
	Parois plutôt verticales	Limon brun-gris	-	Céramique	5				
1775	Rectangle tronqué	0,61	1,02	0,40	Cuvette excentrée à bords irréguliers	Limon gris	Charbons de bois et terre cuite	-	5

Tab. 42 : les autres structures en relation avec l'état 2 du deuxième établissement agricole.
© Jean-François Geoffroy.

Notons que quelques structures répertoriées dans ce tableau ont livré une quantité non négligeable de mobilier céramique.

Description de la céramique dessinée – **fig. 265**
545. (Inv. 233.1). Fragment d'assiette ou plat Deru A12 en *terra nigra* de Champagne ; diam. ouv. : 30,9 cm, haut. cons. : 24,9 cm.
546. (Inv. 233.décapage). Fragment de bol à bandeau en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre oblique, légèrement pendante, panse ronde, surface grise ; haut. cons. : 4,5 cm.

547. (Inv. 232.sd.II.1). Fragment d'assiette en céramique à vernis rouge pompéien, lèvre horizontale, panse oblique, fond légèrement concave, surface interne enduite en rouge mais très abîmée ; diam. ouv. : 20,1 cm, haut. cons. : 4,5 cm, diam. fond : 14,6 cm.
548. (Inv. 232.sd.II.2). Fragment de bol ou plat en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre ronde, épaisse, panse ronde ; diam. ouv. : 25 cm, haut. cons. : 3,1 cm.
549. (Inv. 246.D). Fragment de pot ou bouteille en céramique fine sombre gallo-romaine, lèvre ronde, éversée ; haut. cons. : 1,5 cm.

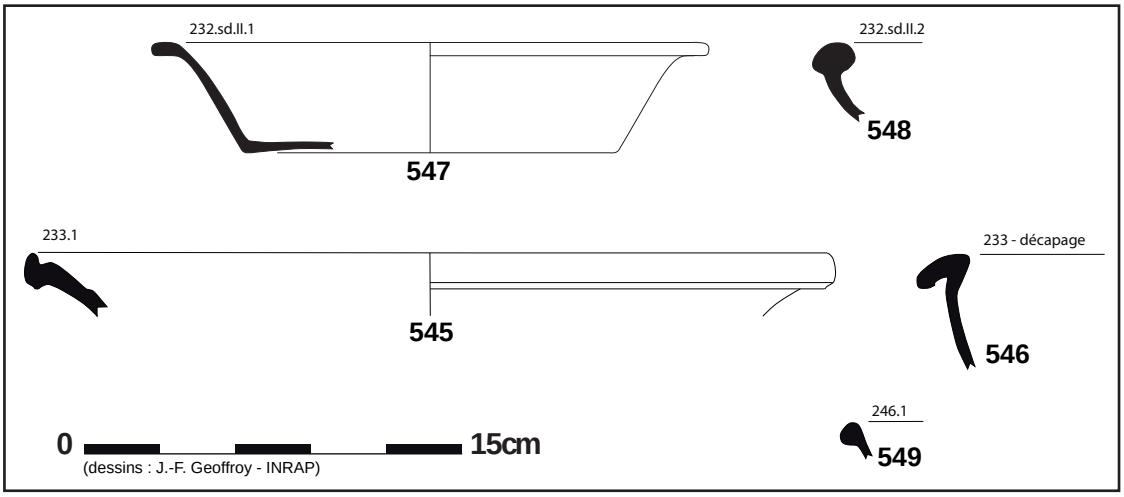

Fig. 265 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 232, 233 et 246 + céramique.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.4.2.5. Phase 6 - État 3 d'une exploitation agricole : zone de travail et de stockage (fin du IIe s. – déb. du IIIe s. de notre ère)
(**fig. 266**)

À cette époque le site semble changer totalement de vocation si l'on considère que l'état précédent a totalement disparu, ce qui parait fort peu probable. En effet, les vestiges concentrés dans un espace assez restreint d'un peu moins de 200 m² (15,5 m x 12 m) sont tournés vers le stockage ou le travail. L'habitat associé n'est pas clairement repéré, ni l'enclos d'ailleurs : l'environnement n'a peut-être pas énormément changé par rapport à l'état précédent. Peut-on imaginer que c'est une suite directe (sans interruption) de l'état précédent et du secteur artisanal déjà repéré ? Cet ensemble est constitué d'un large niveau de destruction sous lequel est apparu plusieurs structures interprétées comme des celliers, des fosses et de nombreux trous de poteau. Il n'est pas exclu, comme nous le verrons, que ce secteur ait été couvert.

2.4.2.5.1. Un large niveau d'occupation ou de destruction : 442
(**fig. 266**)

Ce niveau 442 recouvre quasiment l'ensemble du secteur concerné c'est-à-dire plus ou moins 200 m² avec une orientation plutôt nord-ouest / sud-est. Il fût très vite interprété comme un niveau d'occupation dans lequel apparaissait assez difficilement de nombreuses structures en creux (fosses et trous de poteau). Après un nettoyage minutieux et un premier relevé, un deuxième décapage s'est vite avéré nécessaire afin de réaliser un plan précis du secteur. Ce remblais constitué en grande partie d'un limon sableux gris contenant une grande quantité de mobilier, notamment céramique, puisque 1518 fragments ont été inventoriés. Sa surface était aussi constellée de fragments de blocs de calcaire et de tuiles.

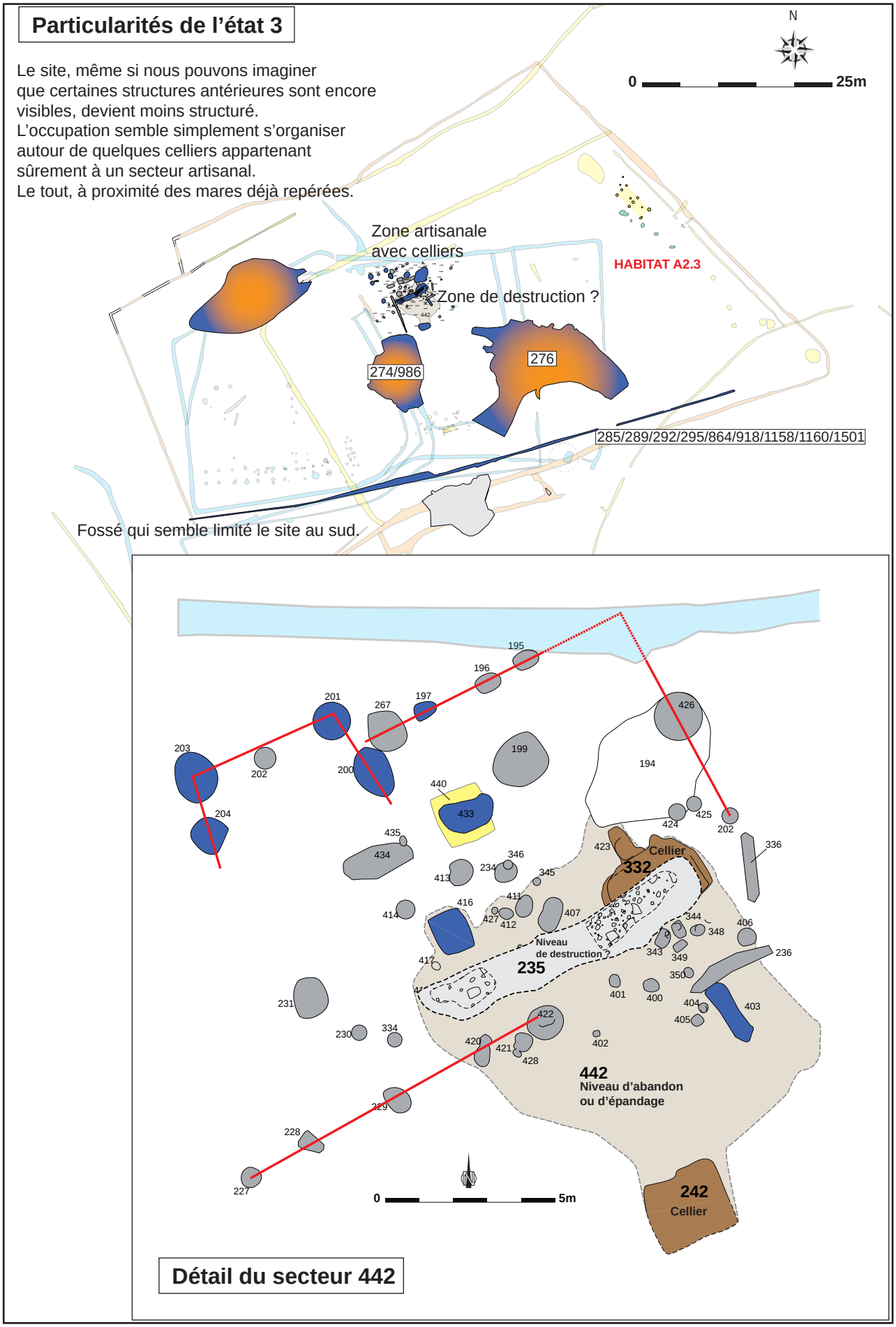

Fig. 266 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, particularités de l'état 3 de l'établissement agricole 2.

© Rudy Debiak et Jean-François Geoffroy - Inrap.

On peut associer à ce niveau le fossé 333 qui peut avoir participé à l'organisation de cet espace : limites est et nord. Ce fossé 333 orienté nord-ouest - sud-est mesure 10,50 m de long pour une largeur d'environ 0,60 m de moyenne. Il longe le niveau 442 à l'ouest et semble le délimiter. Son profil présente une cuvette irrégulière, tantôt à fond arrondi, tantôt à fond plat avec un replat au nord-est. Il est comblé d'un limon argileux compact brun-gris blanchâtre.
La structure 235 a été isolée lors du nettoyage du niveau 442 ; nous allons y revenir ci-dessous (avec la description du cellier 332).
Ce secteur 442 a aussi livré une quantité importante de trous de poteau ou petites fosses

Description de la céramique dessinée (**fig. 267 à 271**)
550 et 551. (Inv. 442.5 et 442.60). Fragments d'assiettes en céramique à vernis rouge pompéien type Blicquy 5/6 : diam. ouv. : 29,1 cm (504), 36,1 cm (505), haut. cons. : 3,6 cm (504), 27,3 cm.
552. (Inv. 442.?). Fragment de gobelet Niederbieber 33 en céramique mét. d'Argonne, diam. ouv. : 4,2 cm, haut. cons. : 3,3 cm.
553. (Inv. 442.?). Fragments de mortier ou cruche en céramique claire CAM/Bourlon ; diam. ouv. : 9,6 cm, haut. cons. : 12 cm.
554 à 558. (Inv. 442.14,11,10,9 et 13). Fragments de jarre de stockage ou amphorettes en céramique claire tournée gallo-romaine, lèvres assez épaisses, plutôt horizontales, moulurée (554) ou légèrement bombée (557), col mouluré pour le n° 554, surface plutôt beige ; diam. ouv. : 11,1 cm (554), 11,8 cm (555), 13 cm (556), 10,8 cm (557) et 10,05 cm (558), haut. cons. : 5,7 cm (554), 3,30 cm (555), 29,4 cm (556), 3 cm (557) et 2,6 cm (558).
559 à 561. (442.63, 64 et 65). Fragments de mortiers en céramique claire tournée gallo-romaine, surface beige ; diam. ouv. : 22,5 cm (559), 25,2 cm (560), 21,6 cm (561), haut. cons. : 5,30 cm (559), 4 cm (560), 3,90 cm (561).
562. (inv. 442.7). Fragment de bol en céramique claire savonneuse tournée gallo-romaine, lèvre moulurée horizontale, panse ronde, surface beige ; diam. ouv. : 14,4 cm, haut. cons. : 6,5 cm.
563 et 564. (Inv. 442.8 et ?). Fragments de deux cruches à deux anses en céramique claire savonneuse tournée gallo-romaine, deux formes différentes : 563, petite lèvre ronde sur un goulot qui se resserre et 564, lèvre « triangulaire » sur un goulot qui s'évase et semble prolonger une panse ronde, surface beige : diam. ouv. : 4,08 cm (517), 3,90 cm (518), haut. cons. : 3,90 cm (517), 5,7 cm (518).
565. (Inv. 442.50). Fragment de bol ou assiette à collerette en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre ronde et collerette formant un large bandeau, panse ondulée, convexe, pied fin annulaire, surface grise très légèrement granuleuse ; daim. ouv. : 19 cm, haut. cons. : 3,50 cm.
566 à 568. (Inv. ?, ?, 47). Fragments de bols à collerettes en céramique claire tournée gallo-romaine, lèvre ronde très légèrement rentrante pour les n° 567 et 568, collerette formant un bandeau avec la lèvre pour le n° 566, panses rondes, surface beige ; diam. ouv. : 16 cm (566), 21 cm (567), 18,2 cm (568), haut. cons. : 23,1 cm (566), 3,1 cm (567), 3 cm (568).
569 à 577. (Inv. 442.?, 41, 43, 38, 46,40,39,42 et 43). Fragments de plats ou assiettes en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvres rondes plus ou moins rentrantes avec souvent un bourrelet externe, panses obliques, fonds marqués parfois par un bourrelet, surfaces grises à noires parfois lissées à l'intérieur ; diam. ouv. : 20,8 cm (569), 18,8 cm (570), 13,9 cm (571), 22,2 cm (572), 17,7 cm (573), 21,9 cm (574), 19,3 cm (575), 21 cm (576), 18,7 cm (577), diam. fond : 16,6 cm (569), 14,8 cm (570), 12 cm (571), 16,6 cm (572), 15,5 cm (573), 17,8 cm (575), 15,3 cm (576), haut. cons. : 5,3 cm (569), 4 cm (570), 4 cm (571), 7,5 cm (572), 4,2 cm (573), 5,5 cm (574), 5,5 cm (575), 4 cm (576), 2,9 cm (577).
578. (Inv. 442.76). Fragment de plat ou assiette en céramique sombre

tournée gallo-romaine, lèvre ronde épaisse, rentrante, panse oblique, panse grise ; diam. ouv. : 22,3 cm, haut. cons. : 3,6 cm.
579. (inv. 442.44). Plat ou jatte en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre assez épaisse, oblique, rentrante, panse oblique formant une carène avec la lèvre, surface grise ; diam. ouv. : 22,8 cm, diam. max. : 25 cm, haut. cons. : 2,9 cm.
580. (Inv. 442.37). Fragment de bol en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre ronde, terminaison d'une panse ronde, surface grise plutôt rugueuse ; diam. ouv. : 16,9 cm, haut. cons. : 2,60 cm.
581 à 592. (Inv. 442. 92, 75, 43, 36, 90, 89, 35, 31, 33, 34, 32 et ?). Fragments d'assiettes, plats ou jattes à bandeau, lèvres en « amande » plutôt rentrantes, panses rondes parfois rainurées (lignes horizontales), surface en générale grise plus ou moins lisse, parfois plus claire à l'intérieur ; diam. ouv. : 14,3 cm (581), 18,6 cm (582), 16,3 cm (583), 14,4 cm (584), 15 cm (585), 12,8 cm (586), 20 cm (587), 21,6 cm (588), 20,2 cm (589), 20,6 cm (590), 25,6 cm (591), 27,5 cm (592), haut. cons. : 2,60 cm (581), 2,90 cm (582), 2,10 cm (583), 4,30 cm (584), 3,60 cm (585), 2,80 cm (586), 4 cm (587), 4,90 cm (588), 3,90 cm (589), 4,70 cm (590), 3,80 cm (591) et 5,90 cm (592).
593 à 597. (inv. 442.2, 8, 11, 6 et 3). Fragments de bols en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvres obliques bien marquées (vers l'extérieur), formant un bandeau, panses rondes, surface grise parfois lissée ou enduit noir mal conservé ; diam. ouv. : 24,90 cm (593), 17,20 cm (594), 17,30 cm (595), 17,20 cm (596), 20 cm (597), haut. cons. : 2,40 cm (593), 2,20 cm (594), 1,80 cm (595), 2,80 cm (596), 1,50 cm (597).
598 à 602. (Inv. 442.69, 14, 13, 10 et 19). Fragments de marmites en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvres en crochets (sauf le n° 602), panses supérieures arrondies présentant parfois des rainures ou lignes lissées horizontales, surface grise plus ou moins lissée ; diam. ouv. : 17,30 cm (598), 17,80 cm (599), 14,20 cm (600), 22,20 cm (601), 19.5 cm (602), haut. cons. : 2,40 cm (598), 5 cm (599), 4 cm (600), 3,30 cm (601), 3.3 cm (602).
603 à 608. (Inv. 442. 9, 12, 7, 83, 80 et 5). Fragments de marmites ou jattes (?) en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvres obliques ou horizontales bien marquées, parfois moulurées, partie supérieure de la panse verticale ou légèrement tronconique, surface grise avec bandes lissées horizontales pour 607 et 608 ; diam. ouv. : 19,7 cm (603), 23,20 cm (604), 25,40 cm (605), 21,90 cm (606), 18,50 cm (607), 22,60 cm (608), haut. cons. : 2,20 cm (603), 2 cm (604), 1,80 cm (605), 1,60 cm (606), 1,80 cm (607), 4,70 cm (608).
609 à 620. (Inv. 442. 46, 82, 30, 16, 95, 81, 22, 20, 1, 15, 94 et 18). Fragments de pots en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvres rondes, obliques ou horizontales, souvent en crochets, cols tronconiques ou légèrement arrondis, parfois rainurés ou moulurés, surface gris clair à noir, lissée ou légèrement granuleuse ; diam. ouv. : 16,30 cm (609), 27,10 cm (610), 21,80 cm (611), 17,50 cm (612), 14 cm (613), 15,40 cm (614), 14,90 cm (615), 17,30 cm (616), 18 cm (617), 17,1 cm (618), 16,60 cm (619), 15,50 cm (620), haut. cons. : 4,80 cm (609), 4 cm (610), 2,20 cm (611), 3,80 cm (612), 4,40 cm (613), 1,50 cm (614), 2,20 cm (615), 2,50 cm (616), 3,40 cm (617), 2,30 cm (618), 3,20 cm (619), 3,70 cm (620).
621 à 637. (Inv. 442. 17, 79, 67, 23, 24, 87, 85, 84, 28, 86, 26, 25, 27, 29, 23, 88 et 96). Fragments de pots à lèvre très éversées (formant parfois un crochet) en céramique sombre tournée gallo-romaine, cols concaves parfois marqués par une moulure à la base, panses rondes (?), Surfaces grises à noires (parfois grise-orange) plus ou moins lissées, marquées parfois de bandes lissées horizontales sur le col ; diam. ouv. : 17,20 cm (621), 27,80 cm (622), 16,20 cm (623), 13 cm (624), 12,80 cm (625), 12 cm (626), 9,8 cm (627), 11,70 cm (628), 13,30 cm (629), 11,80 cm (630), 11,10 cm (631), 12,60 cm (632), 9,90 cm (633), 14,70 cm (634), 13,50 cm

(635), 8,40 cm (636), 10,80 cm (637), haut. cons. : 3,10 cm (621), 1,35 cm (622), 1,20 cm (623), 3,80 cm (624), 3,30 cm (625), 3,10 cm (626), 2,50 cm (627), 3,30 cm (628), 3,15 cm (629), 2,30 cm (630), 2,60 cm (631), 3,10 cm (632), 3,20 cm (633), 3,50 cm (634), 3,90 cm (635), 1,65 cm (636), 1,80 cm (637).

638 et 639. (Inv. 442.67 et 79). Fragments de pots en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvres obliques, épaissie à l'extrémité (591), surfaces grises plus ou moins lissées ; diam. ouv. : 11 cm (638), 21,2 cm (639), haut. Cons. : 2 cm (638 et 639).

640 à 649. (Inv. 442. 48, 49, 55, 59, 37, 56, 71, 54 et 53). Fragments de couvercles en céramique sombre tournée régionale, bords plus ou moins épaissis, boutons de préhensions ombiliquée et moulurées (annulaires), surfaces grises plus ou moins foncées ; diam. du bouton de préhension : 4,5 cm (640), 3,90 cm (641), diam. ouv. : 14 cm (642), 24 cm (643), 23 cm (644), 19,20 cm (645), 17,80 cm (646), 19,70 cm (647), 15,20 cm (648), 19,5 cm (649), haut. cons. : 5,25 cm (640), 2,70 cm (641), 1,30 cm (642), 1,40 cm (643), 1,20 cm (644), 0,90 cm (645), 1,40 cm (646), 2 cm (647), 2 cm (648), 1,90 cm (649).

650 à 652. (Inv. 442.51, 52 et ?). Fragments de couvercles ou de plats/assiettes en céramique sombre tournée, surface grise ; diam. ouv. : 28,1 cm (650), 25,6 cm (651), 26,9 cm (652), haut. cons. : 3 cm (650), 1,7 cm (651), 1,9 cm (652).

653 à 656. (Inv. 442. 68, 12, 61 et 62). Fragment de *dolia* en céramique grise tournée gallo-romaine, surface grise à brune avec parfois des traces d'enduit noir sur le bord, lèvre épaisse, rentrante, plutôt horizontale ; diam. ouv. : 27,7 cm (653), 15,70 cm (654), 28,80 cm (655), 32,90 cm (656), haut. cons. : 1,40 cm (653), 1,30 cm (654), 3,60 cm (655), 2,60 cm (656).

657 à 659. (Inv. 442.99, 2 et 3). Fragments de Drag. 32 en sigillée de Gaule de l'Est, groupe Argonne, surface orange plutôt savonneuse, vernis souvent disparu ; diam. ouv. : 16,20 cm (657), 14,40 cm (658), 14,20 cm (659), haut. cons. : 3,70 cm (657 et 658), 3,06 cm (659).

660 et 661. (Inv. 442. 100/101/102 et 4.bis). Fragments de Drag. 45 en sigillée de Gaule de l'Est, groupe Argonne, surface orange plutôt savonneuse, vernis souvent disparu ; diam. ouv. : 16,20 et 18,90 cm, diam. max. : 19,20 et 20,10 cm, haut. reconstituée : 9,70 et 10,20 cm, diam. fond : 6,90 et 8,60 cm.

662. (Inv. 442.?). Fragment de panse de Drag. 37 en sigillée du groupe Nord-Est, décor très érodé.

663. (Inv. 442.6). Fragment de coupe Bet 302 en céramique métallescente de Gaule du Centre, décor de feuilles d'eau à la barbotine ; diam. pied. : 4 cm, haut. reconstituée conservée : 6,10 cm, diam. max. observée : 10,50 cm.

664. (Inv. 442.1). Fragment de Déchelette 72 en sigillée de Gaule du Centre ; diam. pied : 4,20 cm, diam. max. : 8,70 cm, haut. cons. : 6,80 cm.

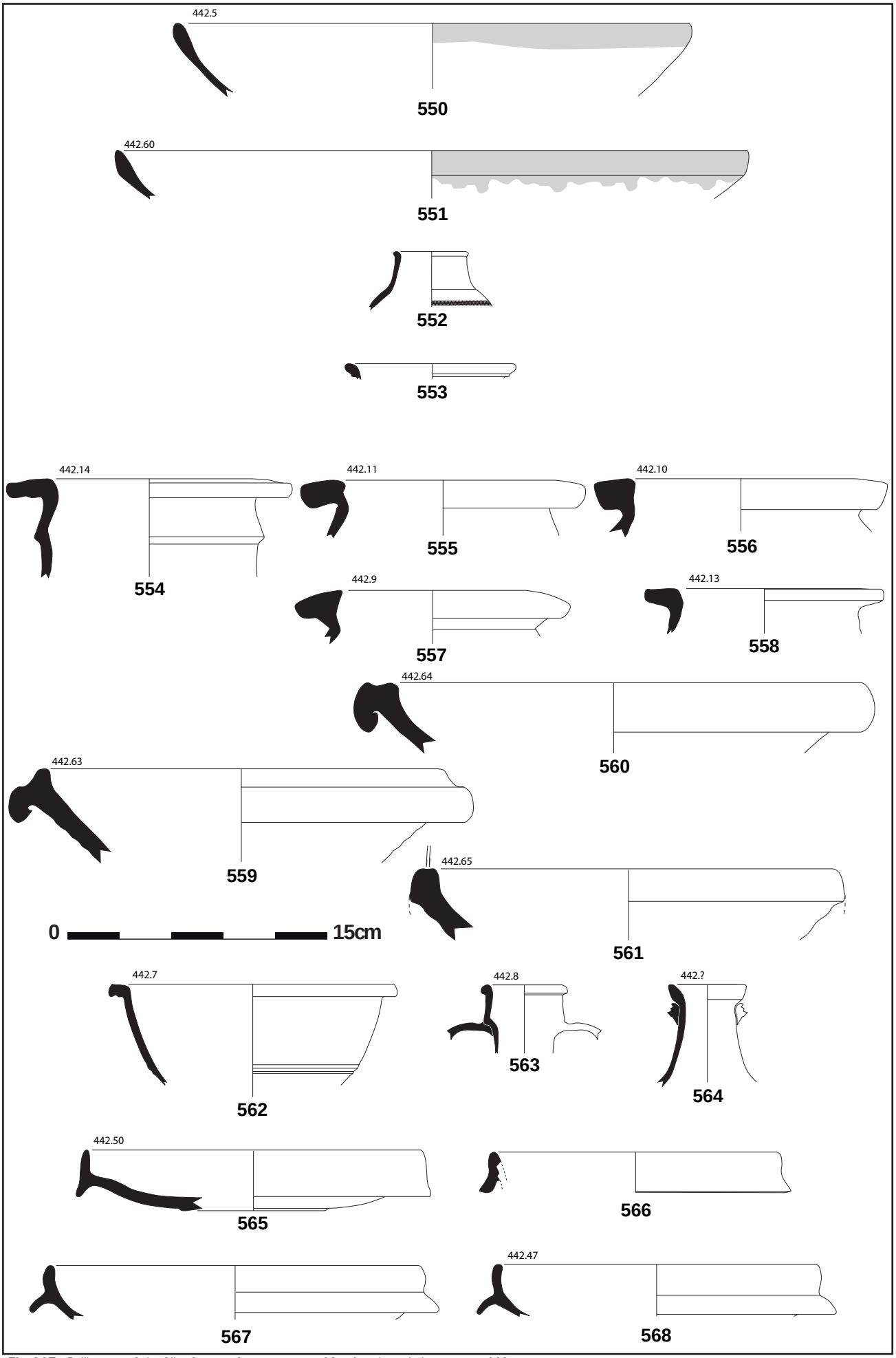

Fig. 267 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 442.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

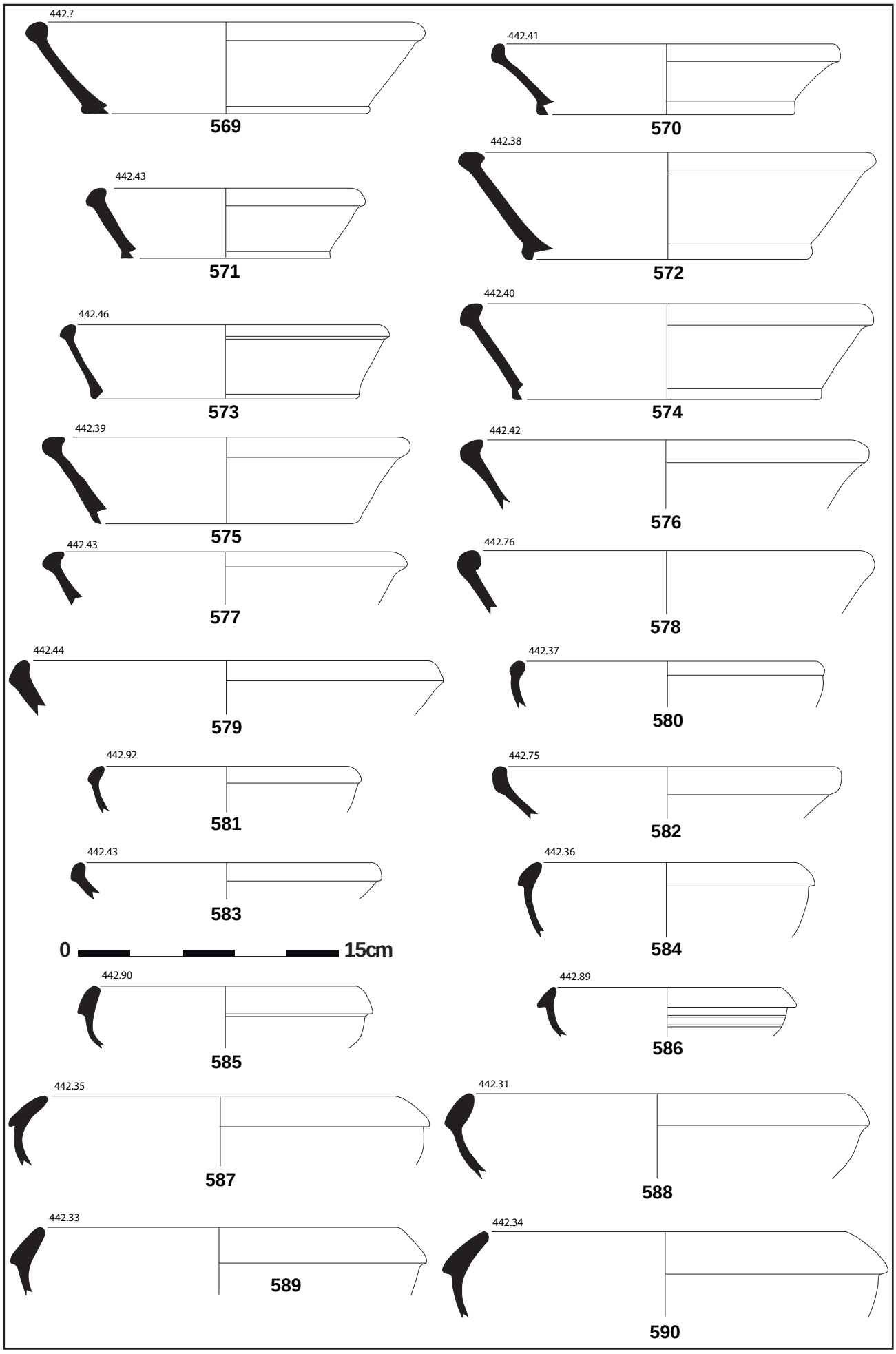

Fig. 268 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 442.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

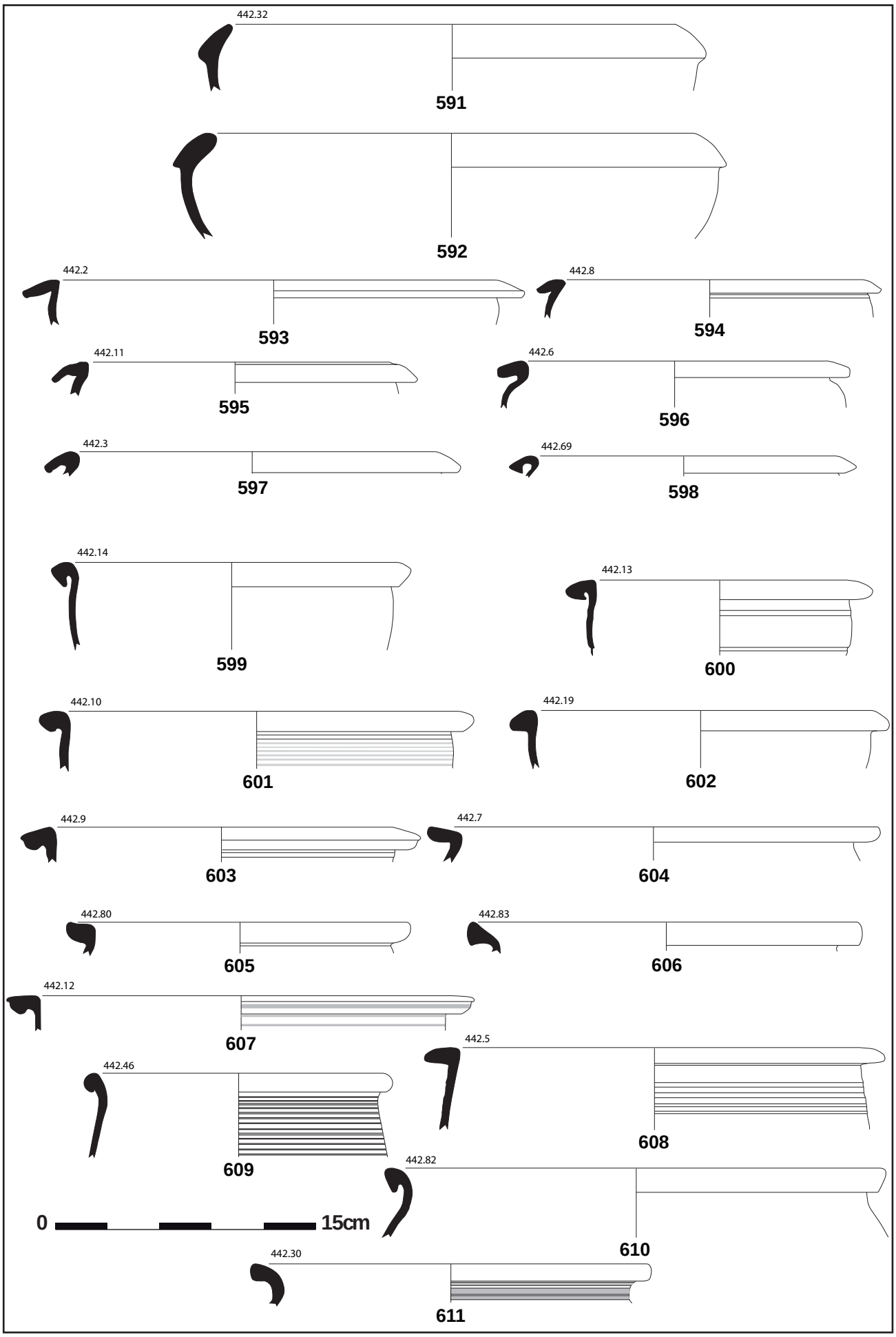

Fig. 269 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 442.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

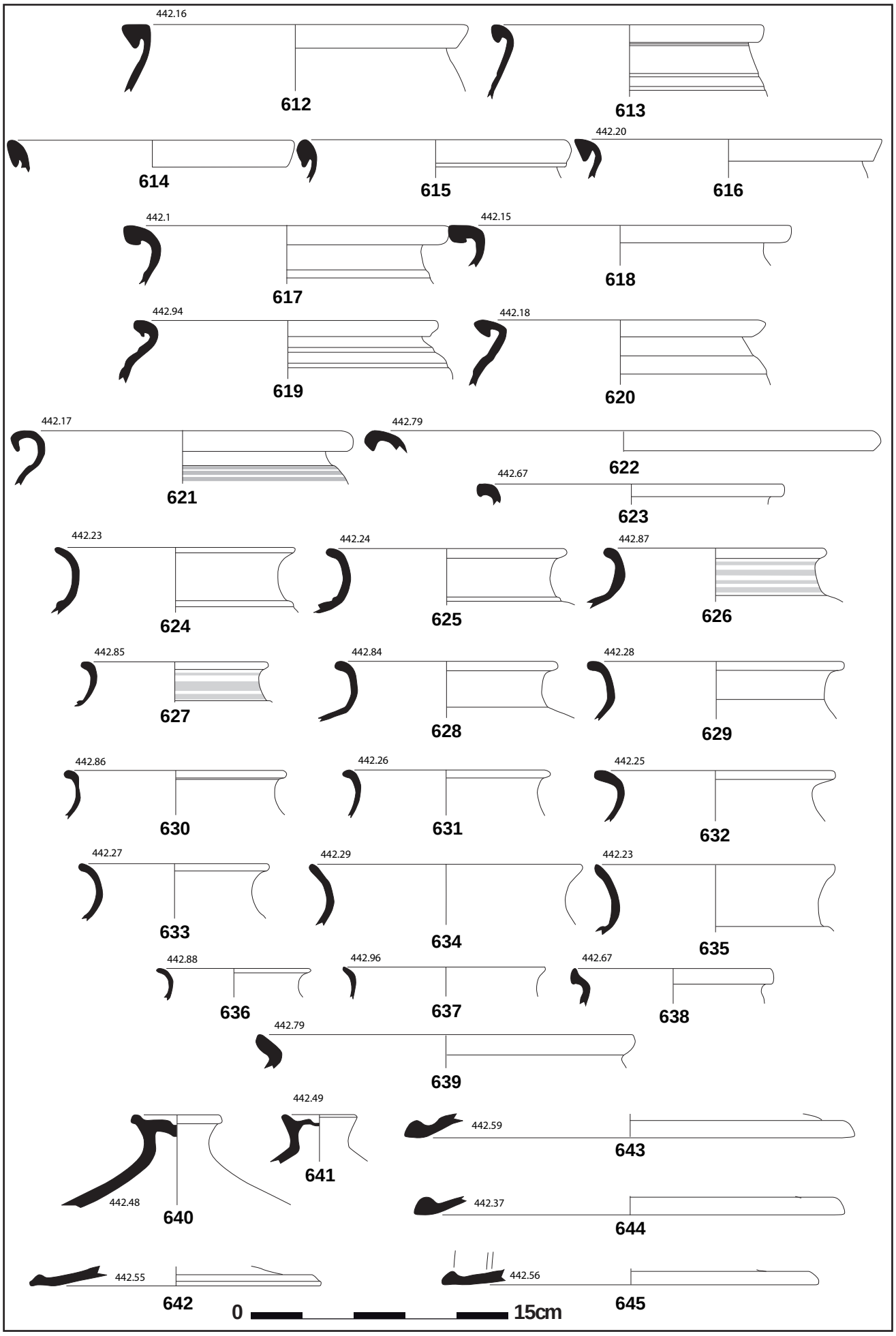

Fig. 270 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 442.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

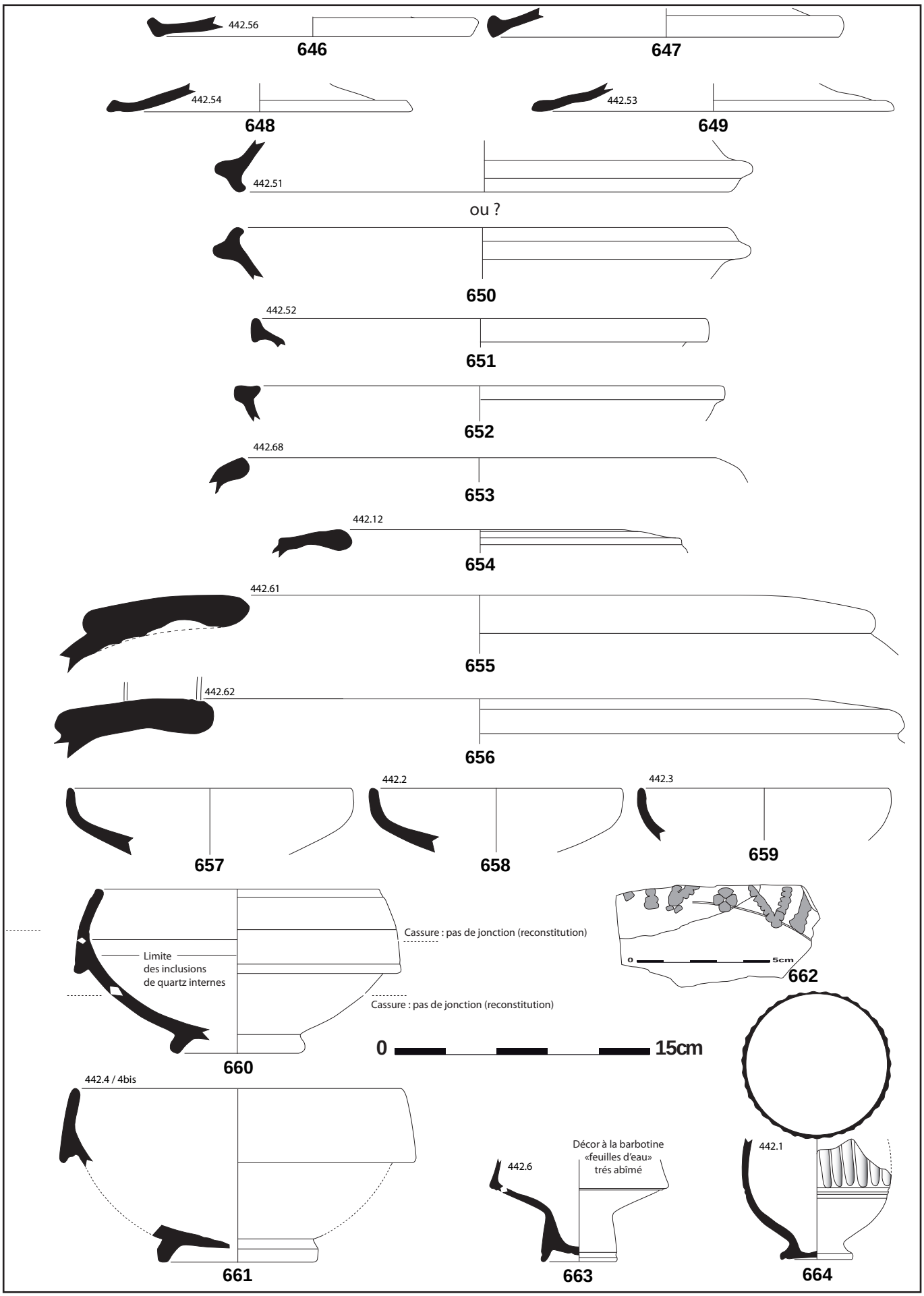

Fig. 271 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 442.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

De nombreuses structures sont apparues dans ce niveau ; il s'agit pour l'essentiel de trous de poteau ou de fosses. Il est difficile d'y voir un bâtiment même si l'impression dominante est d'y voir un abri proche des celliers. Notons aussi que quelques fosses témoignent d'une activité humaine à cet endroit assez dense sans que nous puissions la définir précisément : fosse 416 par exemple. Certaines de ces fosses ont même fourni quelques fragments de céramique. Nous répertorions dans le tableau ci-dessous l'ensemble des structures liées à ce niveau 442.

n° st	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
192	Circulaire	0,25	0,25	0,33	Irrégulier (grossièrement en « V » et fond plat)	Limon gris foncé	Nodules de charbons de bois et de terre cuite	-	4 à 6
195	Circulaire	0,40	0,40	0,19	Cuvette	Limon gris	Nodules de charbons de bois	-	4 à 6
196	Ovale	0,45	0,80	0,12	Cuvette	Limon gris	Nodules de charbons de bois et de terre cuite	-	4 à 6
197	Ovale	0,47	0,65	0,12	Cuvette excentrée	Limon gris	Nodules de charbons de bois et de terre cuite	Céramique	4 à 6
199	Fosse circulaire non fouillée (diam. : 1,40 m)								
200	Ovale	1	1,55	0,20	Cuvette surcreusée (trou de poteau ?)	Limon gris	Nodules de calcaire et de terre cuite	Céramique	4 à 6
201	« Circulaire »	1,06	1,06	0,45	Cuvette avec replat	Limon gris	Fragments de craie, charbons de bois et terre cuite	Céramique et métal	4 à 6
202	Circulaire	0,65	0,65	0,23	Cuvette à fond plat	Limon gris	Nodules de charbons de bois et de terre cuite	-	4 à 6
229	Ovale	0,65	0,87	0,12	Cuvette excentrée	Limon argileux gris	-	-	4 à 6
230	Circulaire	0,40	0,40	0,07	Cuvette	Limon argileux brun	-	-	4 à 6
231	Fosse ovale non fouillée (0,98 x 1,10)								
234	Circulaire	0,72	0,72	0,11	Cuvette à fond irrégulier	Limon brun clair	-	-	4 à 6
241	Circulaire	0,68	0,68	0,09	Parois verticales et fond plat	Limon argileux brun-gris	-	-	4 à 6
334	« Circulaire »	0,52	0,52	0,24	En « V » fond plat	Limon argileux brun-gris foncé	Charbons de bois et torchis	-	4 à 6
335	Circulaire	0,45	0,45	0,09	Parois quasi verticales, fond bombé	Limon gris	-	-	4 à 6
343	« Rectangulaire »	0,38	0,55	0,30	En « U » avec replat	Limon argileux brun-gris	Fragments de craie, charbons de bois et terre cuite	Tuiles et céramique	4 à 6
344	« Rectangulaire »	0,34	0,50	0,40	En « U » avec replat	Limon argileux brun-gris	Charbons de bois et terre cuite	Céramique	4 à 6
345	« Circulaire »	0,28	0,28	0,13	Cuvette	Limon brun-gris foncé	Nodules de terre cuite	-	4 à 6

n° st	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
348	Ovale	0,32	0,44	0,15	Cuvette à replat	Limon gris - brun foncé	Nodules de charbons de bois et de torchis	Céramique	4 à 6
349	Rectangulaire	0,25	0,42	0,26	En « V » fond large	Limon brun-gris	Nodules de torchis, de charbons de bois et quelques fragments de craie	Céramique	4 à 6
350	« Circulaire »	0,27	0,27	0,21	En « V »	Limon gris	Charbons de bois et terre cuite	Céramique	4 à 6
400	Ovale	0,40	0,48	0,28	En « V »	Limon brun foncé - gris	Fragments de craie et nodules de terre cuite	Céramique	4 à 6
401	Ovale	0,31	0,40	0,30	En « V »	Limon brun foncé - gris	Fragments de craie et nodules de terre cuite	Céramique	4 à 6
402	« Rectangulaire »	0,18	0,20	0,17	Parois quasi verticaleset fond plat	Limon brun foncé - gris	Fragments de craie et nodules de terre cuite	-	4 à 6
403	Rectangulaire	0,50	2,10	0,28	En « U »	Limon argileux gris-brun clair	-	Céramique	4 à 6
404	Circulaire	0,30	0,30	0,24	En « V » fond large	Limon gris foncé + terrain naturel	Nodules de charbons de bois et de torchis	Céramique	4 à 6
405	« Circulaire »	0,35	0,35	0,21	En « V »	Limon gris	Nodules de terre cuite	Céramique	4 à 6
406	Ovale	0,50	0,58	0,08	Parois quasi verticaleset fond plat	Limon gris clair - blanc	Nodules de charbons de bois et de torchis	-	Ante 5
407	Ovale	0,57	1,03	0,09	Cuvette excentrée	Limon gris	-	-	4 à 6
408	Ovale	0,15	0,16	0,09	Cuvette	Limon gris foncé	Nodules de craie et de terre cuite	-	4 à 6
409	« Circulaire »	0,12	0,12	0,06	Cuvette	Limon gris foncé	Nodules de craie et de terre cuite	-	4 à 6
411	Ovale	0,48	0,67	0,12	Cuvette	Limon gris	-	-	4 à 6
412	Ovale	0,32	0,44	0,17	Cuvette	Limon brun-gris	Charbons de bois, nodules de craie et terre cuite	-	4 à 6
413	Ovale	0,60	0,70	0,25	Parois quasi verticaleset fond plat	Limon brun à brun-gris + un niveau charbonneux	Nodules de craie	Céramique	4 à 6
414	Fosse circulaire non fouillée (diam. : 0,70 m)								
416	Rectangulaire	1,10	1,30	0,52	Parois quasi verticaleset fond plat	Plusieurs strates à base de limon	Nodules de charbons de bois, de mortier et de craie	Céramique	4 à 6
417	Circulaire	0,23	0,23	0,06	Cuvette	Limon brun-gris	Nodules de craie	-	4 à 6
418	Ovale	0,27	0,34	0,21	En « U »	Limon gris	Nodules de craie	-	4 à 6
419	Circulaire	0,24	0,24	0,13	En « U »	Limon brun	Nodules de charbons de bois et de terre cuite	-	4 à 6

n° st	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
420	Informe plutôt ovale	0,38	0,94	0,18 (max)	Irrégulière	Limon brun	Charbons de bois, nodules de craie et terre cuite	-	4 à 6
421	« Ovale »	0,47	0,55	0,34	En « V»	Limon gris foncé	Charbons de bois, nodules de craie et terre cuite	Céramique et métal	4 à 6
422	Ovale	0,97	1,09	0,15	Irrégulier	Limon gris foncé	Charbons de bois et nodules de craie	Céramique, faune et métal	4 à 6
427	Circulaire	0,18	0,18	0,10	Parois verticales et fond plat	Limon gris foncé	Nodules de craie et de terre cuite	-	4 à 6
428	Ovale	0,18	0,27	0,09	Cuvette	Limon brun-gris	Nodules de craie	-	4 à 6
435	Ovale	0,20	0,30	0,04	Cuvette	Limon gris	-	-	4 à 6

Tab. 43: les autres structures en relation avec le niveau 442.
© Jean-François Geoffroy.

2.4.2.5.2. Deux fosses-celliers : 242 et 332 (**fig. 272 et 273**)

La structure 242 + les structures 429, 430, 431, 432, 436, 437, 438 et 439
La structure 242 est le vestige d'une structure encavée orientée est-ouest : le terme « cave » parait usurpé, nous y préférerons le mot de « cellier ». Il est situé au sud du niveau 442, juste au nord-est de la mare 274/986. En surface, après un nettoyage minutieux, il est apparu comme une fosse plus ou moins rectangulaire de 2.40 m x 2.20 m. Une fois la fouille effectuée, sa profondeur a été atteinte entre 0.70 et 0.80 m du niveau du décapage et a mis en évidence des parois quasiment verticales (légèrement évasées), très abîmées à certains endroits. Le fond plat est parsemé de trous de poteau et de deux dépressions oblongues (sablières basses ?) : d'un point de vue général il semblerait que deux trous de poteau (430 et 438) aient formé l'axe central avec de part et d'autre les « sablières » ou dépressions situées sur les longs côtés c'est-à-dire à l'ouest et à l'est ; les deux poteaux centraux sont plus grands que les autres en périphérie (profils en cuvette et peu profonds).
La dépression 1 (436) est large de 0.30 m environ pour une longueur de 1,60 m ; en revanche la dépression en elle-même fut difficilement perceptible à la fouille tellement elle est peu profonde. En revanche la dépression 2 (432) est très différente et se décompose en deux partie bien distinctes pour une largeur totale de 0,40 m et une longueur de 1,90 m : une première partie, le long de la paroi orientale, de morphologie assez proche de la première et une seconde partie, en parallèle, présentant un profil à parois droites et fond plat large de 0,18 m pour une profondeur de 0,20 m. Notons aussi la présence de sept trous de poteau (429, 430, 431, 436, 437, 438 et 439), de deux blocs de grès et de deux fragments de meule posés à plat sur le fond (côté ouest et sud).
Cet ensemble est comblé de trois unités stratigraphiques principales constituées d'un limon argileux compact et homogène gris-brun. Le niveau du fond (US 1) contient de nombreuses inclusions de terre cuite, torchis et charbon de bois ; la poterie et la faune sont aussi assez bien représentées.

Description de la céramique dessinée (**fig. 274 et 275**)

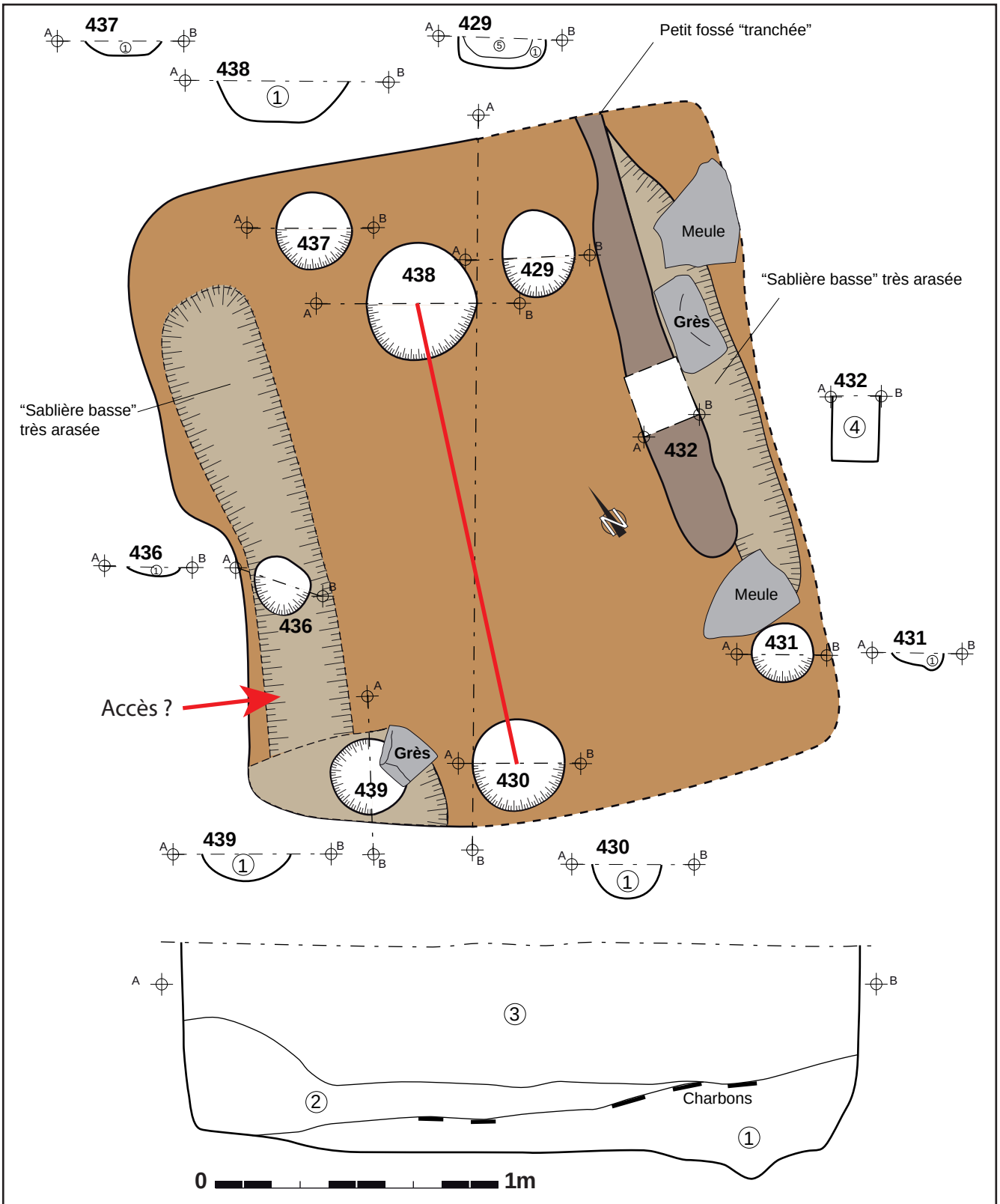

1. Limon argileux compact et homogène, gris-brun moyen avec inclusion de limon jaune. Contient de nombreux charbons, quelques nodules de terre cuite et de torchis ainsi que de la faune et de la céramique. A noter la faible présence de phosphates observée dans la coupe AB en partie inférieure.
2. Limon argileux compact et homogène, gris-brun moyen à foncé.
Contient quelques charbons et de rares nodules de terre cuite ainsi que de la faune et de la céramique.
3. Limon argileux compact et homogène, gris-brun moyen.
Contient quelques charbons, de rares nodules de terre cuite ainsi que de la faune et de la céramique.
4. Limon argileux meuble et homogène, gris moyen.
Contient quelques charbons, de rares nodules de terre cuite et de calcaire.
5. Limon argileux compact et homogène, gris moyen.

Fig. 272 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structure 242.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

242. Vue de la coupe nord-sud
On remarque au premier plan, le bloc de grès posé sur le fond, au niveau de la sablière basse «arasée» et du «petit» fossé assez profond (voir coupe, fig. 272).

242. Vue générale du fond après fouille
On remarque au premier plan, les deux fragments de meules disposés sur ce qui a été interprété comme une sablière basse et les trous de poteaux bien visibles (voir coupe, fig. 272).

242. Détail des fragments de meules
On remarque la coupe réalisée dans le «petit» fossé ; on remarque aussi le niveau d'arrasement de la sablière basse (voir coupe, fig. 272).

Fig. 273 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, clichés de la structure 242.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

665 et 666. (Inv. 242.5, 3 et 4). Fragments de cruches en céramique claire tournée gallo-romaine, reconstituées, à une (665) et deux anses (666), lèvres assez épaisses, déversées, col ondulé (665) et lisse (666), panses rondes, fonds annulaires, surface beige plus ou moins savonneuse (plus rugueuse pour le n° 666) ; diam. ouv. : 4,50 cm (665), 4,1 cm (666), diam. max reconstitués : 15,30 cm (665), 20,20 cm (666), diam. fond : 6 cm (665), 7,20 cm (666), haut. reconstituée : 20,20 cm (665), 26,10 cm (666).
667 et 668. (Inv. 242.23 et 28). Fragments de bols en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvres obliques, moulurée pour le n° 667, panses rondes, surfaces grises ; diam. ouv. : 18 cm (667), 15,40 cm (668), haut. cons. : 6,90 cm (667), 3 cm (668).
669 à 673. (inv. 242.25, 29, 32, 27 et 26). Fragments de plats ou assiettes en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvres épaissies, rentrantes, panses obliques, fonds concaves, surface grises avec pour les n° 669 et 672 des lignes lissées horizontales ; diam. ouv. : 14,50 cm (669), 14 cm (670), 17,70 cm (671), 17,40 cm (672), 22,20 cm (673), diam. fond : 11,40 cm (669), 10,80 cm (670), haut cons. : 3,90 cm (669), 4,10 cm (670), 3,15 cm (671), 4,10 cm (672), 4,90 cm (673).
674 et 675. (Inv. 242.15 et 21). Fragments de pots en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvres rondes épaissies, versées, col cols concaves, panse ronde, surface grise plus ou moins rugueuse avec des lignes lissées horizontales pour le n° 675 ; diam. ouv. : 20,70 cm (674), 12,60 cm (675), diam. max. : 33,40 cm (674), haut. cons. : 24,70 cm (674), 4 cm (675).
676 à 678. (inv. 242.22, 24 et 20). Fragments de marmites ou pots en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvres plutôt rondes, épaissies, éversées, col bombé ou tronconique, surface grise plus ou moins rugueuse avec la présence de lignes lissées horizontales ; diam. ouv. : 13,60 cm (676), 13,80 cm (677), 12,40 cm (678), haut. cons. : 4 cm (676), 4,40 cm (677), 6 cm (678).
679. (inv. 242.30). Couvercle en céramique claire tournée gallo-romaine, lèvre fine, triangulaire, verticale, formant un bandeau, panse oblique, téton de préhension annulaire, surface beige ; diam. ouv. : 10,10 cm, haut. : 2,20 cm, diam. préhension : 2,20 cm.
680. (inv. 242.31). Fragment de couvercle en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre assez épaisse, en bourrelet, plutôt triangulaire, formant un bandeau, surface grise ; diam. ouv. : 17,40 cm, haut. cons. : 0,90 cm.
681 à 684. (Inv. 242.11, 14, 13 et 12). Fragments de *dolia* en céramique sombre gallo-romaine, lèvres épaisses, horizontales, rentrantes, surface assez différentes les unes des autres (du beige, orange en allant jusqu'au noir avec parfois chamotte rouge visible en surface) ; diam. ouv. : 20,5 cm (681), 20 cm (682), 19,5 cm (683), 2,60 cm (684).
685. (Inv. 242.19). Fragment de pot en céramique modelée de tradition gauloise, lèvre épaisse, rentrante, prolongeant une panse ronde, surface plutôt sombre (brun à noir) et lisse, ; diam. ouv. : 25 cm, haut. cons. : 4,50 cm.
686. (inv. 242.1). Fragment de pot ou jatte en céramique modelée de tradition gauloise, surface gris-noir uniforme présentant de nombreux grains de quartz, « décor » d'une ligne horizontale rainurée et d'incisions obliques ; haut. cons. :
687. (inv. 242. 10). Fragment d'amphore Dressel 2/4 campanienne, surface beige plutôt rugueuse, à coeur rose ; diam. pied : 2,7 cm.

La structure 332 (+ 235) (**fig. 276 et 277**)

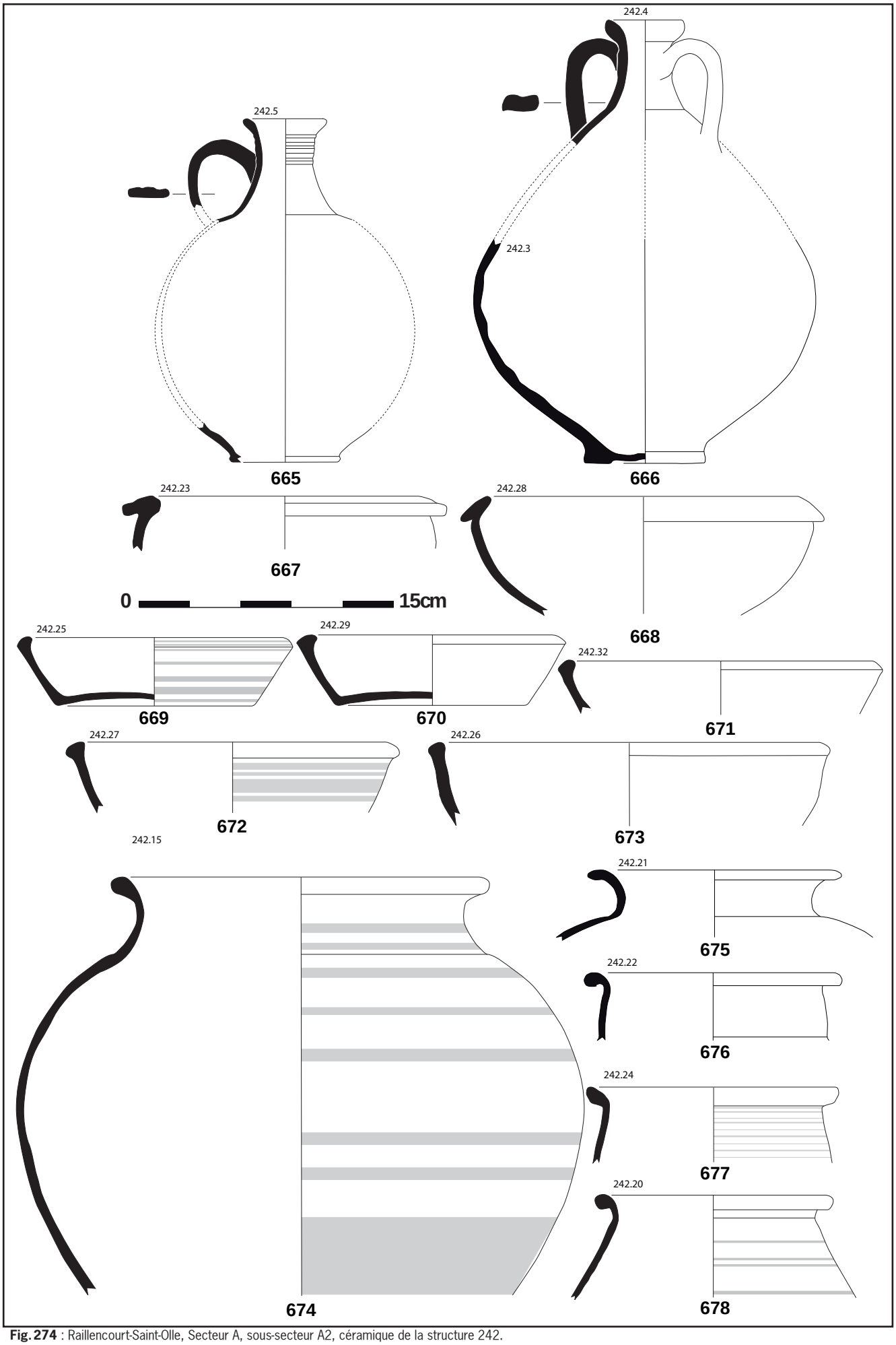

Fig. 274 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 242.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

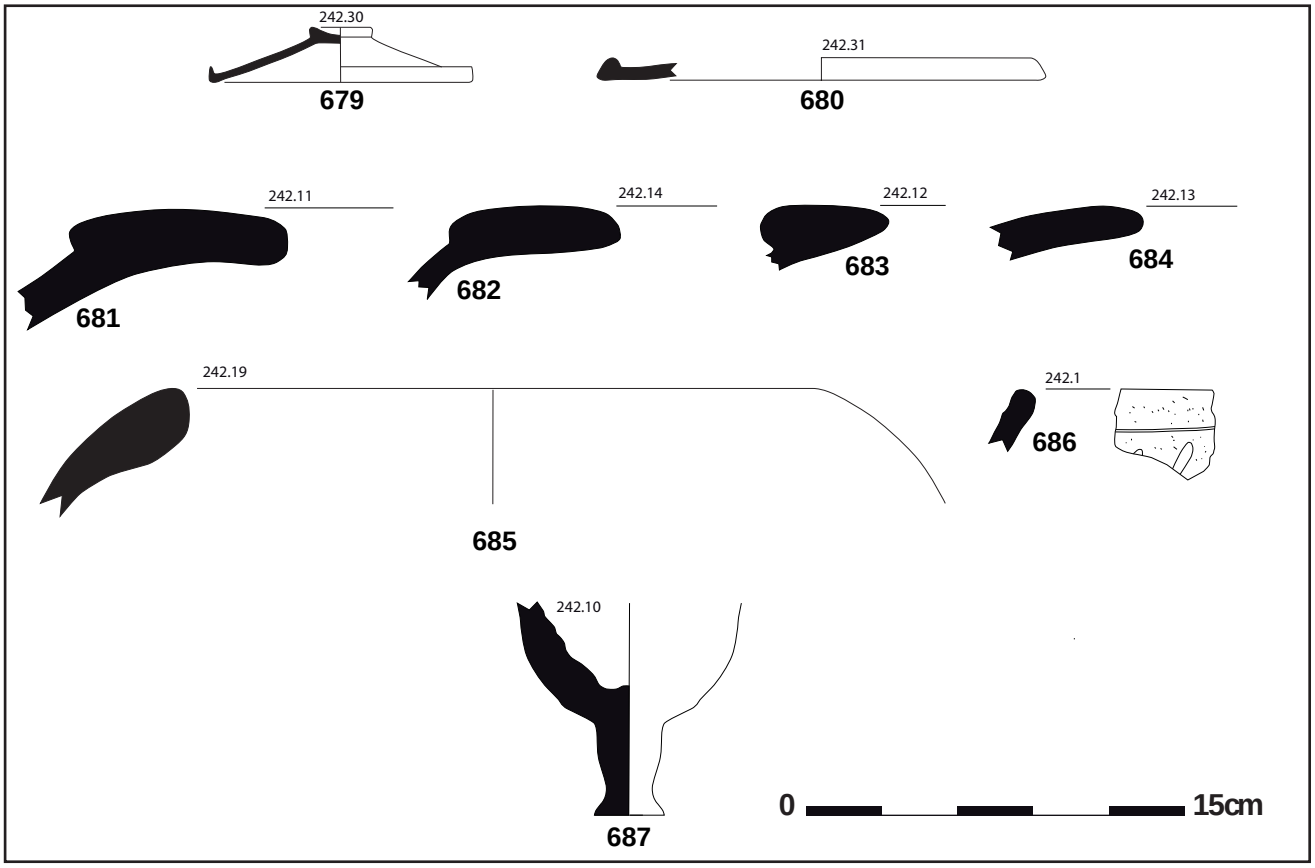

Fig. 275 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique de la structure 242.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Structures composant le cellier 242									
n° st	**Plan**	**Larg (m)**	**Long. (m)**	**Prof. (m)**	**Profil**	**Comblement**	**Inclusions**	**Mobilier**	**Phase**
429	Ovale	0,25	0,30	0,10	Parois verticales et fond plat	Limon argileux gris-brun	Charbons de bois, nodules de terre cuite et torchis	Céramique et faune	6
430	Circulaire	0,25	0,25	0,12	Cuvette	Limon argileux gris-brun	Charbons de bois, nodules de terre cuite et torchis	Céramique et faune	6
431	Circulaire	0,20	0,20	0,06	Cuvette surcreusée	Limon argileux gris-brun	Charbons de bois, nodules de terre cuite et torchis	Céramique et faune	6
436	« Circulaire »	0,20	0,20	0,05	Cuvette surcreusée	Limon argileux gris-brun	Charbons de bois, nodules de terre cuite et torchis	Céramique et faune	6
437	Circulaire	0,27	0,27	0,06	Cuvette à fond plat	Limon argileux gris-brun	Charbons de bois, nodules de terre cuite et torchis	Céramique et faune	6
438	« Circulaire »	0,46	0,46	0,14	Cuvette à fond plat	Limon argileux gris-brun	Charbons de bois, nodules de terre cuite et torchis	Céramique et faune	6
439	« allongée » angle sud-ouest	0,30	0,70	0,12	Cuvette	Limon argileux gris-brun	Charbons de bois, nodules de terre cuite et torchis	Céramique et faune	6

Tab. 44 : les structures composant le cellier 242.
© Jean-François Geoffroy.

En surface, juste après le décapage et un nettoyage fin, la structure apparaissait comme une large étendue sombre contenant quelques niveaux de craie et une quantité assez importante de poterie et mobilier en tout genre. La première impression a été de l'interpréter comme un niveau de destruction qui a été isolé sous le numéro 235. Il se présente comme une fosse oblongue de 8,80 m sur 1,20 m, orientée nord-est - sud-ouest à la surface de laquelle nous avons repéré deux concentrations de blocs de calcaire. Cette fosse, en réalité, peu profonde recouvrait dans sa partie nord-est le cellier 332. Par conséquent, l'impression d'un niveau de destruction lié au cellier-cave 332 reste la plus probable. A l'instar du niveau d'occupation 442, le limon sableux brun foncé à beige mêlé aux nombreux fragments de calcaire contenait aussi de nombreux tessons de poterie et des nodules assez gros de torchis.
Au fur et à mesure des nettoyages de surface, le « cellier » 332 est apparu ainsi que de nombreuses fosses et trous de poteau. Le cellier, en surface, est plus ou moins rectangulaire de 3,10 m x 2,10 m pour une profondeur d'environ 0,90 m, orienté nord-est – sud-ouest avec une excroissance au sud/ouest (fosse 423).
D'un point de vue morphologique, ce cellier présente un fond assez plat avec une légère dépression au sud/ouest ; les parois sont verticales et s'évasent légèrement dans leur partie supérieure. Il semblerait que ce profil des parois mette en évidence un recreusement sous forme de large fosse dans un premier comblement. Le premier comblement regroupe une série de strates composées essentiellement de terrain naturel sans énormément de mobilier : il est vraisemblable que ce premier comblement ait été assez lent d'où la finesse relative des strates. Après le recreusement, le comblement est composé de strates plus épaisses et contenant une quantité de mobilier importante : charbons de bois, graines, verre, céramique et nombreux fragments de calcaire assez gros. On peut donc émettre l'hypothèse que le cellier-cave soit de l'état précédent et qu'il ait subi une modification lors de la période qui nous intéresse ici. Dès lors la destruction éventuelle d'une partie de la structure, peut-être construite en blocs de calcaire, expliquerait la quantité importante de craie retrouvée en surface. L'hypothèse d'un recreusement a été observé dans plusieurs structures de ce secteur. Nous y reviendrons.
Le fond est marqué dans le quart occidental de six trous de poteau de même gabarit à l'exception d'un plus grand. Il s'agit de « petits » trous de poteau ou même piquet qui pourraient correspondre à un système de descente dans le cellier.

Description de la céramique dessinée (**fig. 278 à 280**)
688 et 689. (Inv. 235.1 et 3). Fragments de bols en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvres épaissies, rentrantes, panses rondes, surface grise ; diam. ouv. : 25,20 cm (688), 21,70 cm (689), haut. cons. : 2,30 cm (688), 3,10 cm (689).
690. (Inv. 235.2). Fragment de pot en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre arrondie, éversée, prolongation d'un col concave, panse ronde (?), surface grise ; diam. ouv. : 15,50 cm, haut. cons. : 2,80 cm.
691. (Inv. 235.4). Fragment de pot en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre en crochet, col tronconique, surface grise ; haut. cons. : 1,20 cm.
692. (Inv. 332.15). Fragment de bol ou assiette en *terra nigra* septentrionale (FRB ?), lèvre (bord) rond, terminaison d'une panse ronde, surface lissée noire ; diam. ouv. : 2,25 cm, haut. cons. : 3,50 cm.
693. (Inv. 332.1). Fragment d'assiette ou plat en céramique à vernis rouge pompéien, type Blicquy 5/6 ; diam. ouv. : 31,80 cm, diam. fond : 27,40 cm, haut. cons. : 5,70 cm.
694. (Inv. 332.5). Fragment d'assiette en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre ovale formant un bourrelet interne et externe, panse oblique, surface gris foncé à noire, lissée (plus soignée à l'intérieur) ; diam. ouv. :

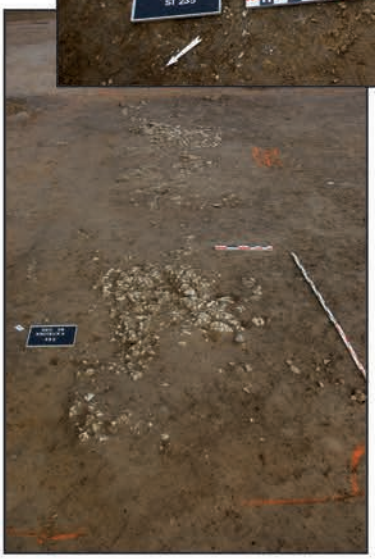

235. Vue de la surface avant fouille
Cette structure 235 interprêtée comme un niveau de destruction ou d'abandon recouvrait en partie le cellier 332. Elle formait une «languette» orientée nord-est / sud-ouest. Elle était composée essentiellement de blocs de calcaire.

332. Vue du sondage
Ce sondage a mis en évidence, outre le profil du cellier et l'aspect plutôt plat du fond, quelques trous de poteaux aux abords immédiats et l'épaisseur du niveau 235. Ci-contre, la structure 423 qui a pu être en rapport avec le cellier.

332. Vue générale après la fouille complète
Cette vue met en évidence l'aspect général du cellier après la fin de fouille réalisée dans des conditions climatiques assez difficiles. Les structures fouillées de part et d'autre de ce cellier sont elles contemporaines ?

Fig. 276 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, clichés des structures 332 et 235.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

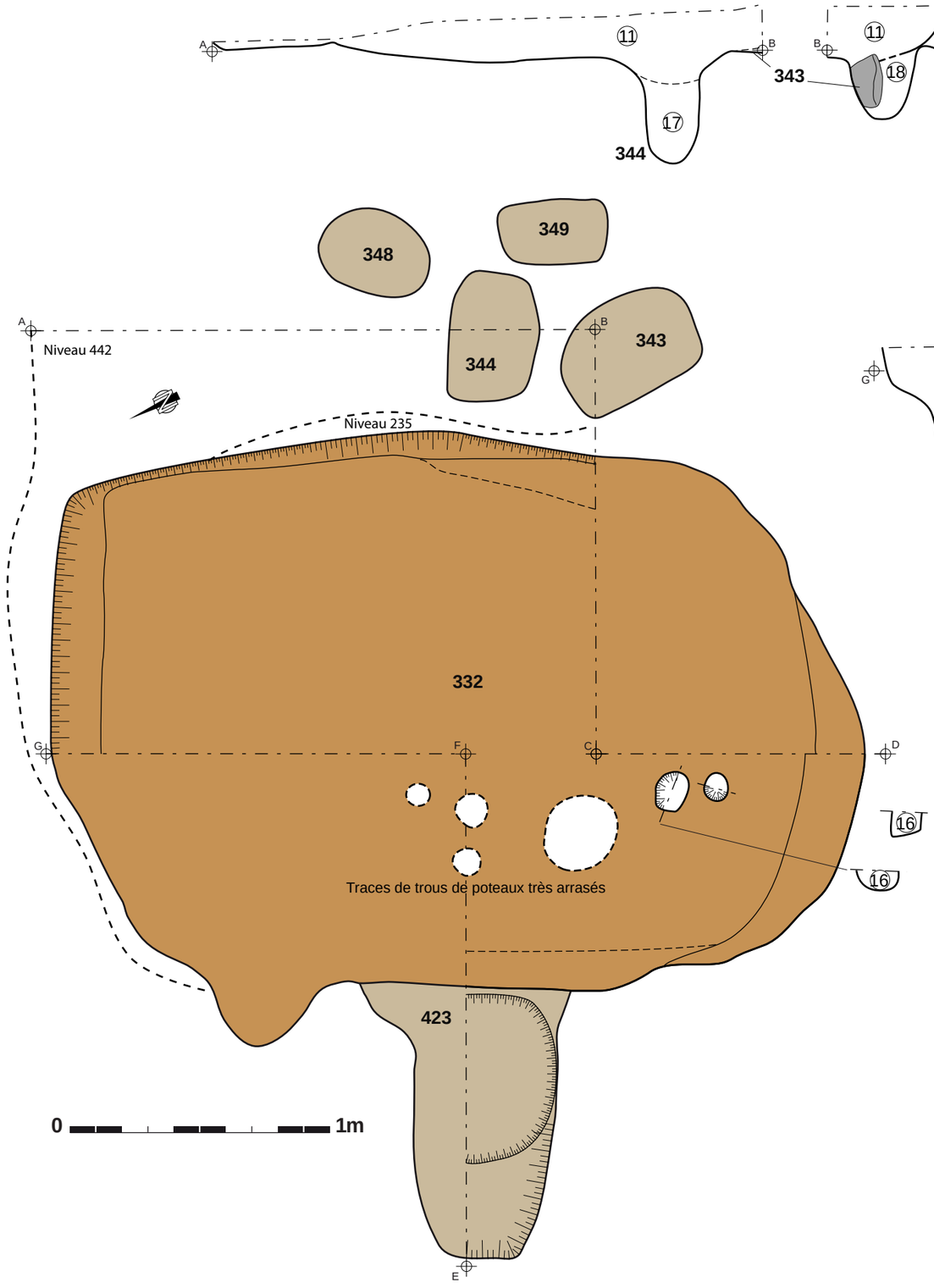

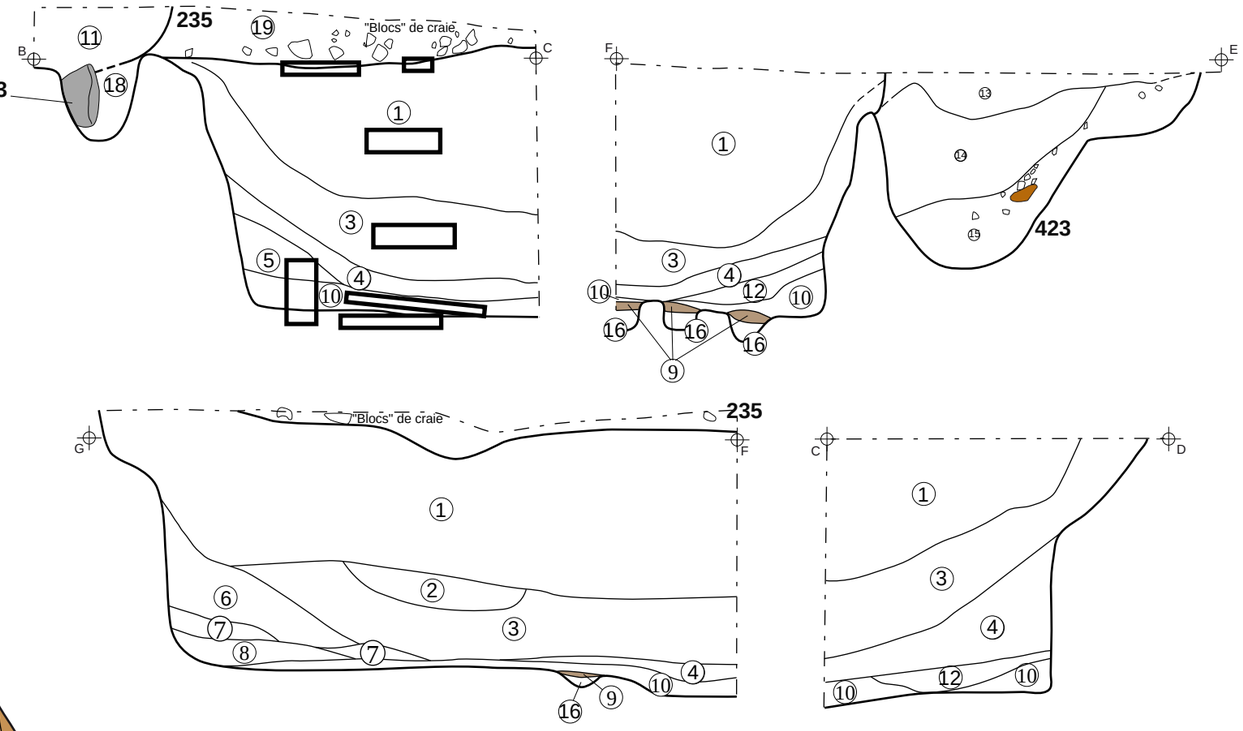

332.1. Limon faiblement argileux meuble et homogène, brun-gris foncé et inclusions beiges, légèrement phosphaté. Contient de nombreux fragments de craie, quelques charbons ainsi que de la faune, des graines, du verre, de la céramique et un fragment de calotte crânienne humaine.
332.2. Terrain naturel remanié et traces de limon argileux brun-gris foncé, hétérogène et compact. Contient quelques charbons et nodules de craie.
332.3. Limon faiblement argileux hétérogène et compact, gris-brun moyen à foncé et inclusions de terrain naturel. Contient quelques nodules de craie et de torchis.
332.4. Terrain naturel remanié.
332.5. Terrain naturel mêlé à du limon faiblement argileux gris ou beige, compact et hétérogène. Contient de rares traces de craie.
332.6. Terrain naturel remanié et traces de limon argileux gris ou beige, hétérogène et compact. Contient de rares charbons et fragments de craie.
332.7. Lits de limon beige et brun.
332.8. Limon faiblement argileux compact et hétérogène, gris-brun moyen à foncé et inclusions de terrain naturel. Contient quelques nodules de craie et de torchis.
332.9. Argile limoneuse plastique et homogène, brune.
332.10. Limon faiblement compact et hétérogène, beige et brun clair (lits ?).
332.11. Limon faiblement argileux, peu compact et hétérogène, brun-gris très foncé. Contient quelques fragments de tuile, de rares nodules de craie, du métal, de la céramique ainsi qu'un fragment de meule.
332.12. Limon faiblement argileux compact et hétérogène, gris-brun moyen à foncé et inclusions de terrain naturel. Contient quelques nodules de craie et de torchis.
332.13. Limon argileux compact et homogène, brun-gris foncé et petites inclusions de terrain naturel. Contient de rares nodules de torchis et calcaires.
332.14. Terrain naturel remanié et petite quantité de limon faiblement argileux brun-gris compact et hétérogène. Contient quelques charbons.
332.15. Limon faiblement argileux meuble et hétérogène, brun-gris et beige. Contient de nombreux nodules de crais, quelques charbons, de rares nodules de torchis et de la terre rubéfiée.
332.16. Limon meuble et homogène, beige-gris.
344.17. Limon argileux compact et homogène, gris foncé. Contient quelques nodules de torchis et de la céramique.
343.18. Limon argileux compact et homogène, gris foncé. Contient quelques nodules de torchis et un fragment de grès (20 cm).
235.19. Limon faiblement argileux compact et hétérogène, brun foncé et beige. Contient de nombreux fragments de craie (nodules à 10 cm) et nodules de torchis.

Echantillons en blocs orientés (pédologie)

Fig.277 Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 332 et 235.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

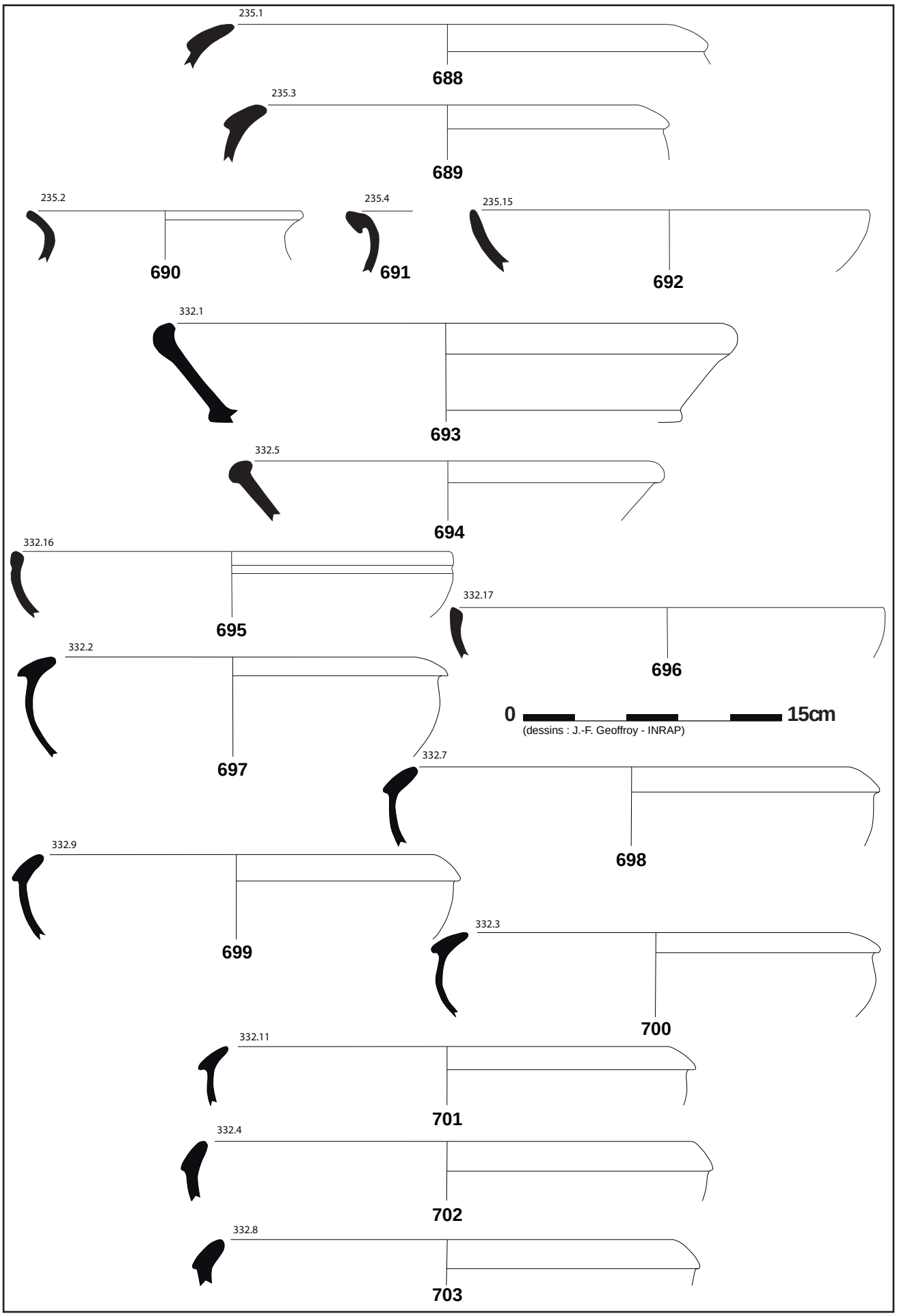

Fig. 278 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique des structures 332 et 235.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

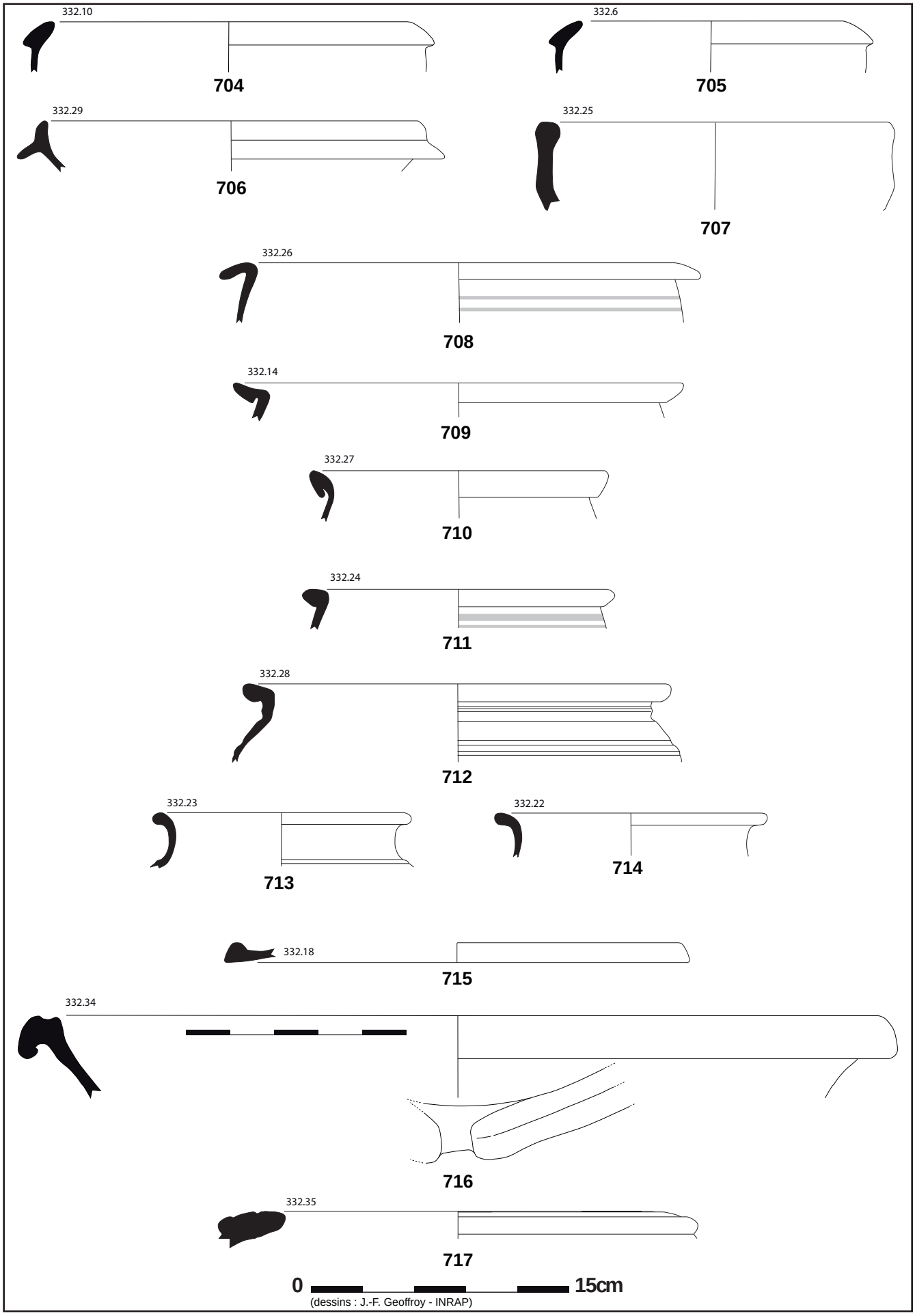

Fig. 279 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique des structures 332 et 235.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

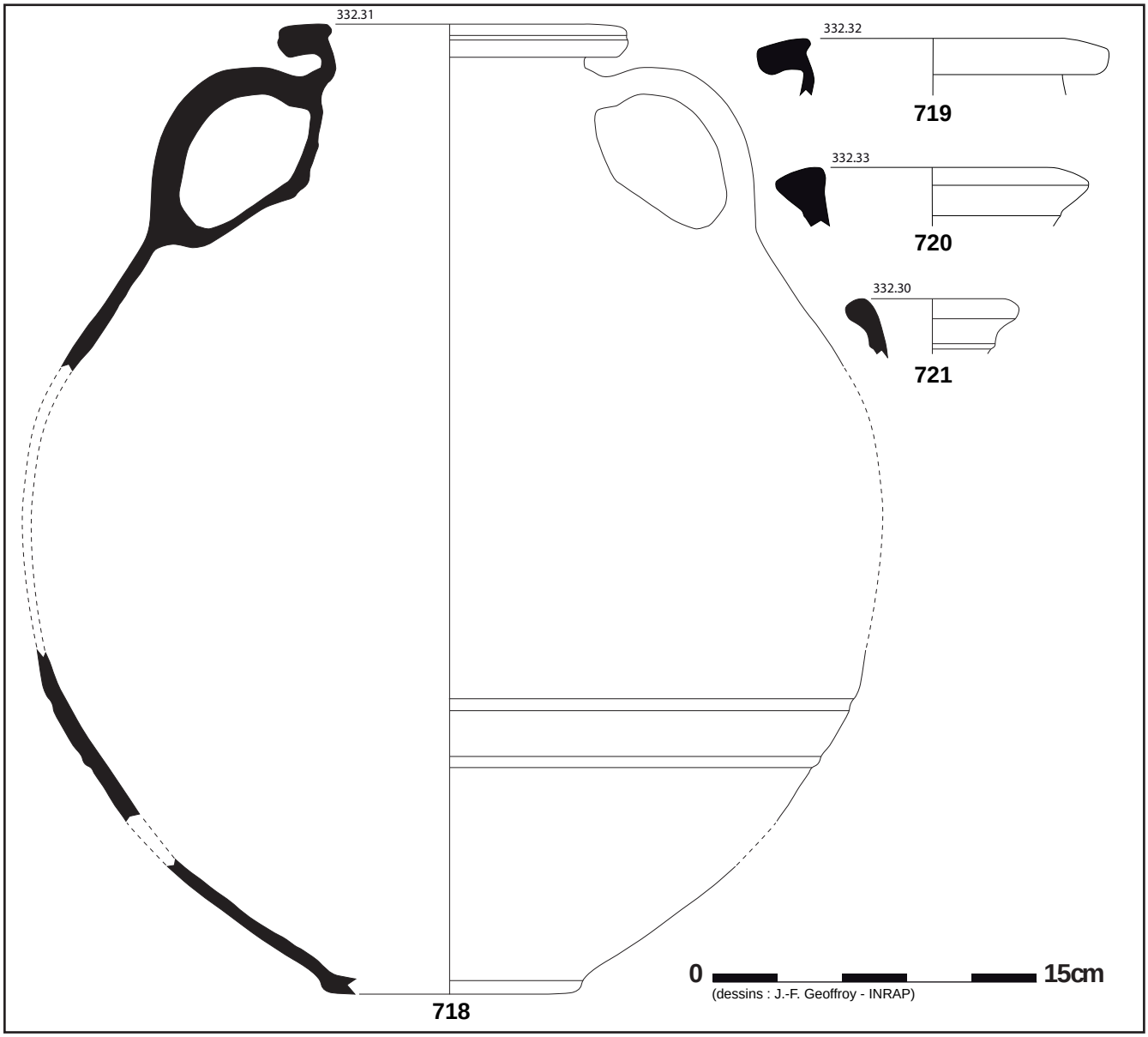

Fig. 280 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, céramique des structures 332 et 235.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

23,10 cm, haut. cons. : 3,50 cm.
695 et 696. (Inv. 332.16 et 17). Fragments de bols ou assiettes en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvres (bords) obliques, terminaisons d'une panse ronde, rainure horizontale pour le n° 695 (limite entre bord et panse), surfaces grises plus ou moins foncées, plutôt lisses ; diam. ouv. : 25 cm (695 et 696), haut. cons. : 3,6 cm (695), 2,80 cm (696).
697 à 705. (Inv. 332.2, 7, 9, 3, 11, 4, 8, 10 et 6). Fragments de bols en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvres obliques bien marquées (vers l'extérieur), formant un bandeau, panses rondes, surfaces grises parfois lissées ou enduit noir mal conservé ; diam. ouv. : 21 cm (697), 25,20 cm (698), 22,60 cm (699), 22,20 cm (700), 25,50 cm (701), 27,90 cm (702), 26,10 cm (703), 20,50 cm (704), 15,10 cm (705), haut. cons. : 5,70 cm (697), 4,40 cm (698), 4,80 cm (699), 4,90 cm (700), 3,50 cm (701), 3,45 cm (702), 2,60 cm (703), 2,90 cm (704), 2,80 cm (705).
706. (Inv. 332.29). Fragment de bol à collerette en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre (bord) ronde, terminaison d'une panse ronde à collerette, surface gris clair lisse particulièrement soignée à l'intérieur ; diam. ouv. : 21,45 cm, haut. cons. : 2,85 cm.
707. (Inv. 332.25). Fragment de bol ou jatte en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre ronde, épaissie, terminaison d'un col vertical, panse

oblique (?), surface brune plutôt claire, plutôt rugueuse et traces d'enduit noir sur le dessus du bord ; diam. ouv. : 18,90 cm, haut. cons. : 5,10 cm.
708. (Inv. 332.266). Fragment de pot ou jatte en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre oblique, externe, col ou panse rond, surface grise, plutôt rugueuse, lignes lissées horizontales de mauvaise qualité ; diam. ouv. : 24 cm, haut. cons. : 3,45 cm.
709. (Inv. 332.14). Fragment de pot en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre triangulaire, oblique, en crochet, à replat interne, col tronconique, surface gris foncé, lisse ; diam. ouv. : 25,65 cm, haut. cons. : 2 cm.
710. (Inv. 332. 27). Fragment de pot en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre éversée, en crochet, col tronconique, surface grise (plus claire à l'intérieur), plutôt lisse : diam. ouv. : 16,30 cm, haut. cons. : 2,80 cm.
711. (Inv. 332.24). Fragment de pot en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre plutôt ronde, épaisse, col tronconique, surface grise, plutôt claire, lisse, traces de lignes lissées horizontales ; diam. ouv. : 16,60 cm, haut. cons. : 2,20 cm.
712. (Inv. 332.28). Fragment de pot en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre ronde, assez épaisse, formant un replat interne, col court, vertical, mouluré, panse ronde, moulurée, surface grise plutôt foncé, lisse (notamment sur le sommet du bord) ; diam. ouv. : 24 cm, haut. cons. : 4,50 cm.
713 et 714. (Inv. 332.23 et 22). Fragments de pots en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvres rondes, éversées, prolongeant cols concaves, panses rondes (?), moulure à la jonction col/panse pour le n° 713, surfaces grises très légèrement rugueuses, traces de lissage sous forme de lignes ; diam. ouv. : 13,90 cm (713), 15,25 cm (714), haut. cons. : 3 cm (713), 2,30 cm (714).
715. (332.18). Fragment de couvercle en céramique sombre tournée gallo-romaine, lèvre assez épaisse, plutôt triangulaire, surface gris-brun foncé, lisse ; diam. ouv. : 26,40 cm, haut. cons. : 11,20 cm.
716. (332.34). Fragment de mortier en céramique claire tournée gallo-romaine, lèvre « classique » en crochet et gouttière au sommet, panse oblique, ondulée, bec verseur, surface beige ; diam. ouv. : 55 cm, haut. cons. : 5,55 cm.
717. (Inv. 332.35). Fragment de *dolium* en céramique sombre gallo-romaine, lèvre épaisse, rentrante, moulurée, à double gouttières, surface brun clair à l'extérieur et noire à l'intérieur, enduit noir très abîmé sur le dessus du bord, surface irrégulière due à la présence de dégraissants de gros silex blanc ; diam. ouv. : 21,90 cm, haut. cons. : 1,70 cm.
718. (Inv. 332.?). Jarre ou grande cruche reconstituée en céramique claire tournée gallo-romaine, lèvre épaisse, « rectangulaire », replat sur le dessus, bourrelet interne, rainure, deux anses plates, col tronconique, panse ronde en grande partie reconstituée marquée de d'une rainure et d'une moulure dans sa partie inférieure, surface beige ; diam. ouv. : 11,40 cm, diam. max. recons. : 39,70 cm, diam. fond : 12 cm, haut. recons. : 45 cm.
On peut associer à ce type de jarre ou grande cruche, le n° 719 (inv. 332.32) dont la lèvre est similaire : diam. ouv. : 11,30 cm, haut. cons. : 2,50 cm.
720. (Inv. 332.33). Fragment de jarre ou grande cruche (amphorette ?) en céramique claire tournée gallo-romaine, lèvre épaisse, triangulaire, surface beige ; diam. ouv. : 10,50 cm, haut. cons. : 2,70 cm.
721. (Inv. 332.30). Fragment de jarre ou grande cruche en céramique claire tournée gallo-romaine, lèvre ronde, épaissie, moulure à la jonction lèvre/col, surface beige ; diam. ouv. : 6,45 cm, haut. cons. : 2,50 cm.

Notons l'ensemble 968/969/1494/1495 (**fig. 281**) qui pourrait être interprété comme un petit cellier. En surface il se présente sous forme d'un rectangle de 1,54 m sur 1,18 m (1495) avec une excroissance à l'angle nord-est (st. 968). Deux autres structures apparaissent en surface : 969 (excavation quasiment au centre du rectangle) et 1494 (trou de poteau à l'angle sud-

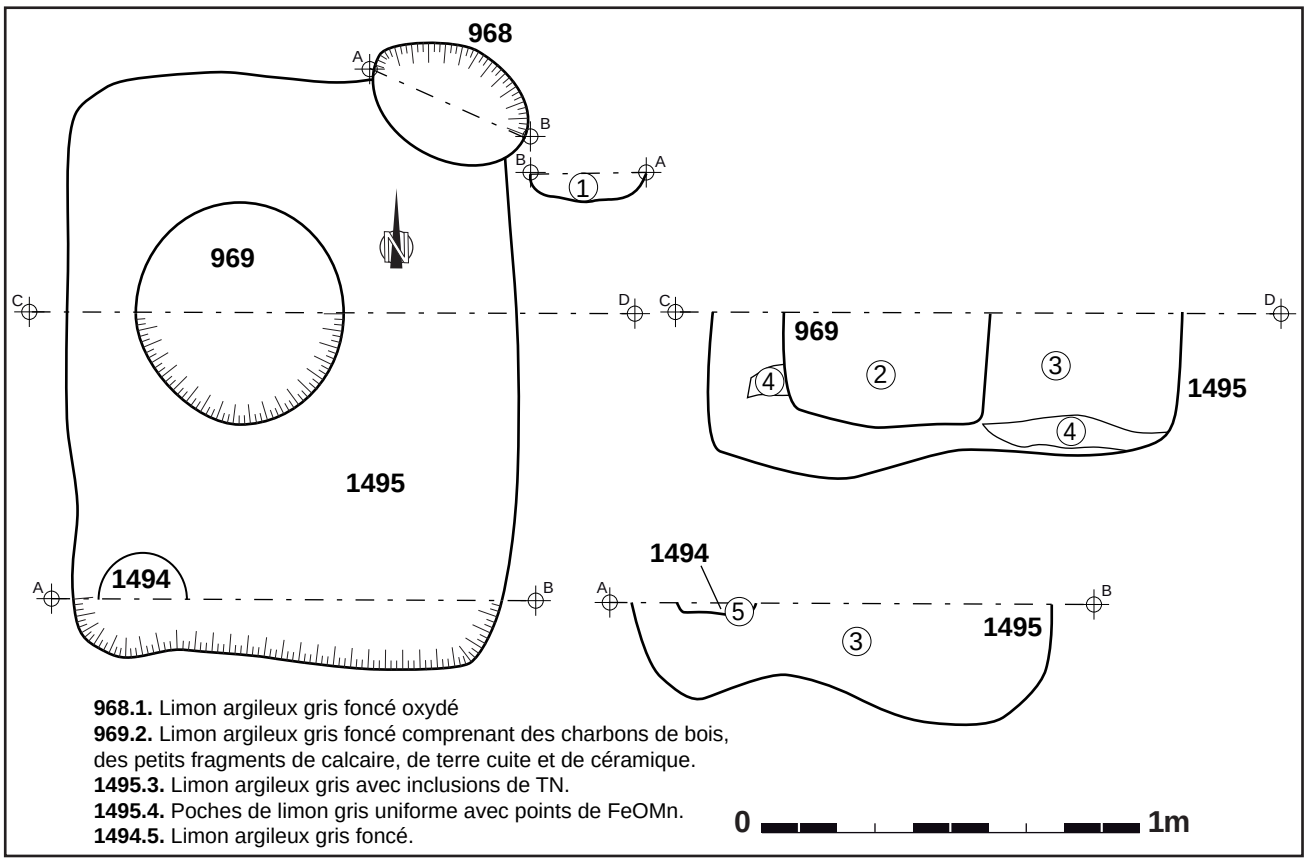

Fig. 281 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 968, 969, 1494 et 1495.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

ouest). Trois coupes stratigraphiques ont été réalisées pour cette structure. Elles mettent en évidence une fosse rectangulaire aux parois verticales et fond irrégulier, comblée d'un limon argileux gris. 1494 peut être interprétée plutôt comme une « trace » : elle mesure 0,20 m de diamètre pour une profondeur anecdotique de 0,02 m de profondeur. Elle est comblée d'un limon argileux gris foncé. Le trou de poteau 968 est mieux conservé à l'angle nord-est, plutôt circulaire d'un diamètre de 0,30 m, il présente un profil de simple cuvette profonde de 0,08 m au comblement identique que 1494. 969, en revanche, bien conservée, circulaire, d'un diamètre de 0,54 m présente un profil aux parois verticales, au fond plat pour une profondeur de 0,30 m. Elle est comblée d'un limon argileux gris foncé contenant des charbons de bois, des petits fragments de calcaire, de la terre cuite et quelques fragments de céramique. L'interprétation de cette structure reste difficile mais on peut imaginer, avec l'habitat à proximité, un réceptacle pour une poterie de stockage éventuellement couverte de façon très aléatoire.

Quelques fosses (197, 200, 201 et 203) situées à proximité de ces celliers sont réunies sur la figure 282 ; il s'agit de structures à la morphologie particulière qu'il semblait important d'isoler même si elles ne contribuent pas clairement à l'organisation spatiale du secteur. Le mobilier reste rare dans ces structures.

Description de la céramique dessinée (**fig. 282**)
722. (Inv. 201.1). Fragment de pot en céramique locale ou régionale sombre gallo-romaine ; fond à pied annulaire mouluré, panse ronde (?), surface grise ; diam. pied : 7 cm, haut. cons. : 4 cm.

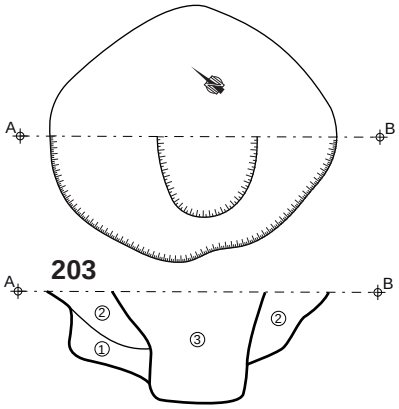

203.1. Limon faiblement argileux compact et homogène, gris clair.
Contient quelques charbons et nodules de terre cuite,
de rares nodules calcaires, de la faune et de la céramique.
203.2. Limon faiblement argileux compact et homogène, gris-brun clair.
Contient quelques charbons, de rares nodules de terre cuite
et de la céramique.
203.3. Limon faiblement argileux compact et homogène, gris-brun moyen.
Contient de nombreux charbons (sup. 1 cm), quelques nodules de terre
cuite, de rares nodules calcaires, de la faune, du métal et de la céramique.

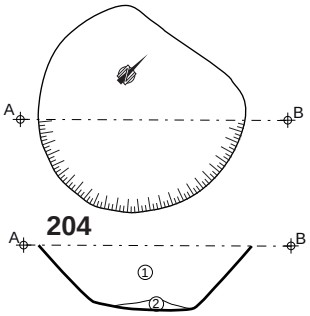

204.1. Limon faiblement argileux hétérogène, gris foncé.
Contient du charbon, des nodules de terre cuite et des oxydes.
204.2. Limon hétérogène, gris clair et blanchâtre.
Contient des oxydes.

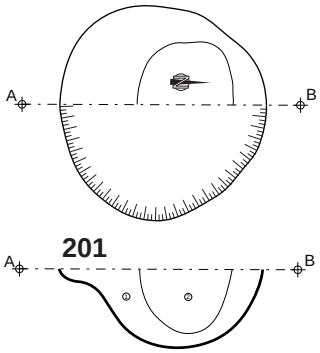

201.1. Limon faiblement argileux compact et hétérogène, gris moyen avec
inclusions de limon jaune.
Contient quelques charbons et nodules de terre cuite
ainsi que de rares nodules calcaires.
201.2. Limon faiblement argileux compact et homogène, gris moyen.
Contient de nombreux charbons, quelques nodules de terre cuite,
du métal et de la céramique.

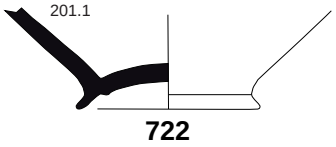

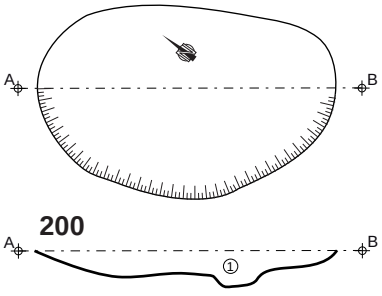

200.1. Limon hétérogène gris.
Contient de nombreuses inclusions calcaires
et nodules de terre cuite ainsi que de la céramique.

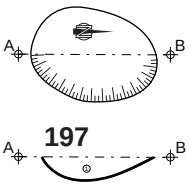

197.1. Limon faiblement
argileux compact et
hétérogène, gris moyen
et quelques inclusions
de limon brun clair.
Contient quelques charbons,
de rares nodules de terre cuite
et de la céramique.

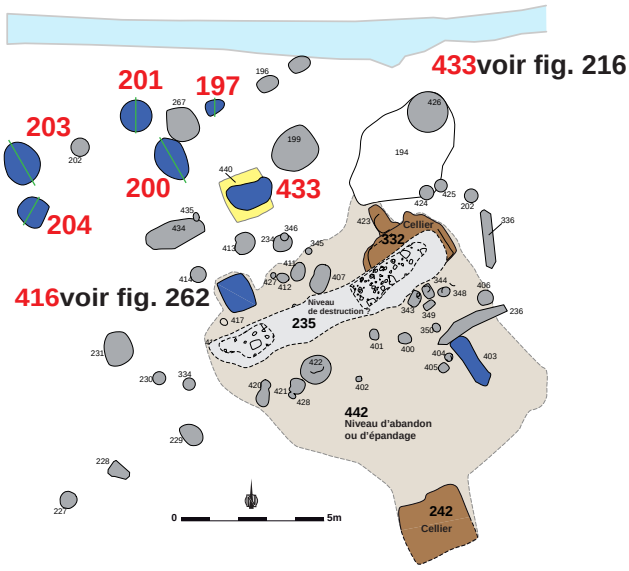

0 2m

Fig. 282 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 197, 200, 201,203 et 204.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.4.2.5.3. Le fossé de « clôture » 285/289/292/295/864/918/1158/1160/1501 (**fig. 283**)

L'attribution de ce fossé qui pourrait clôturer l'espace au sud et reprend l'orientation antérieure est enclin à débat et reste une hypothèse de travail. Son comblement (limon gris-brun à brun homogène) est très proche des comblements plus anciens des fossés avec qui il a un contact. Les coupes stratigraphiques n'ont pas apporté de vrais renseignements mais au nettoyage de surface (juste après le décapage), il semblait souvent recouper les autres structures. Le mobilier n'apporte aucune précision chronologique. Il présente souvent un profil de simple cuvette plus ou moins profonde et large d'environ 0,30 à 0,50 m.

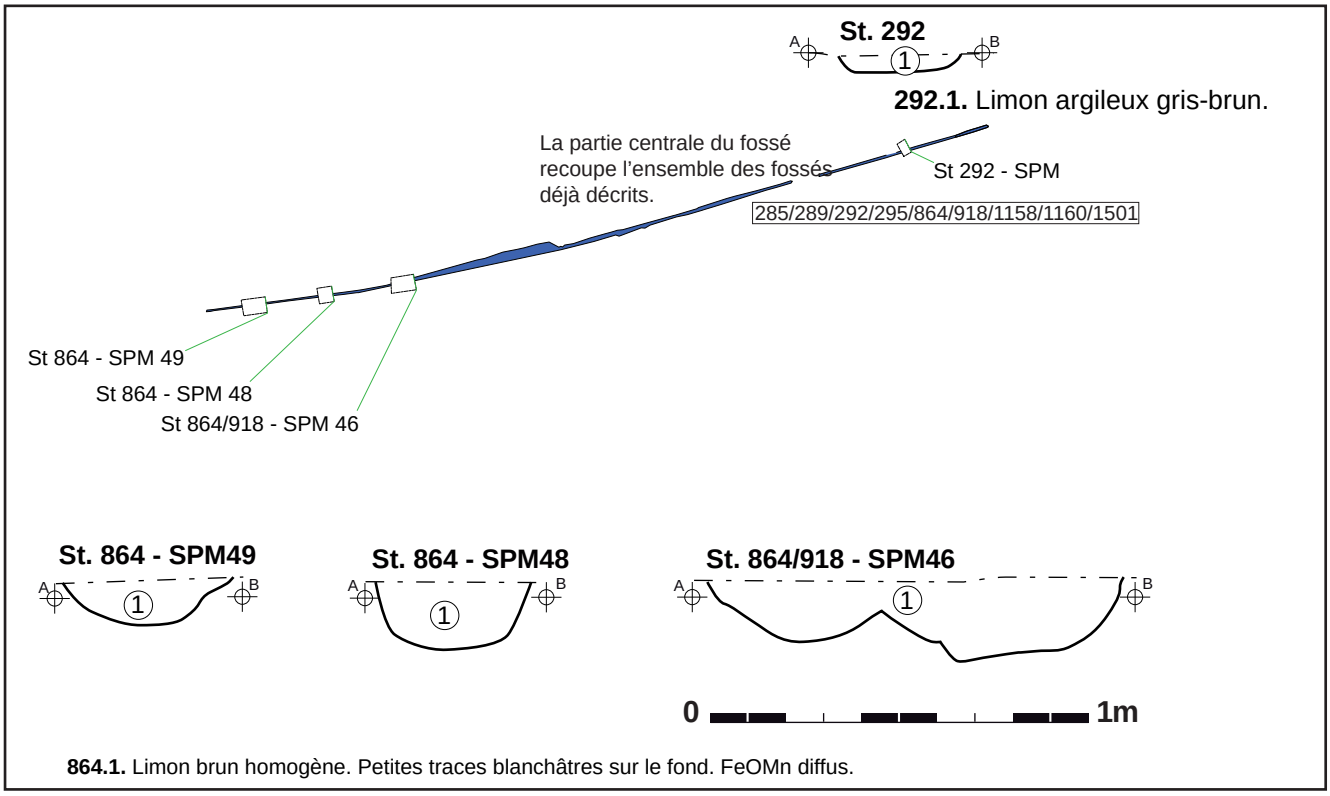

Fig. 283 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A2, structures 292, 864 et 918.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.4.2.6. Les structures non datées, isolées ou d'attribution hypothétique.

n° st.	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
125	Ovale	0,72	1,02	0,14	Parois quasi verticales, fond plat	Limon argileux brun-gris	-	-	-
127	Fossé est / ouest								
	0,20	31,30	0,12	En « U »	Limon argileux brun-gris clair et beige	Charbons de bois	-	-	
130	« Ovale »	0,60	1,22	0,15	Cuvette irrégulière	Limon argileux brun-gris clair	-	-	-
131	Oblongue	1	1,52	0,19	Parois verticales et fond plat	Limon argileux brun-gris clair	Charbons de bois	-	5
132	Oblongue	1,19	1,85	0,23	Cuvette excentrée et surcreusée	Limon argileux gris clair	Charbons de bois	-	5
133	Circulaire	0,30	0,30	0,22	En « V »	Limon argileux gris-brun	Charbons de bois	-	5
144	Oblongue	0,26	0,83	0,16	Irrégulier	Limon gris-jaune	Charbons de bois	-	-
145	Ovale	0,29	0,40	0,14	Cuvette avec replat	Limon gris-jaune	Charbons de bois	-	-
155	Ovale	0,32	0,56	0,19	En cuvette et surcreusé en « U »	Limon brun-gris	Charbons de bois et terre cuite	Métal	-
156	« Circulaire »	0,46	0,46	0,12	Cuvette excentrée	Limon gris-brun clair	-	-	
	-								
164	Oblongue	0,14	0,22	0,14	Cuvette	Limon gris-jaune	Charbons de bois-	-	-
170	« Circulaire »	0,30	0,30	0,10	En « V »	Limon argileux beige	Charbons de bois	-	-
171	Oblongue irrégulière	0,75	0,30	0,50	En « V » fond en cuvette	Limon argileux gris clair à blanchâtre	Charbons de bois	-	-
183	« Circulaire »	0,85	0,85	0,07	Cuvette à fond chaotique	?	?	-	-
191	Fossé nord-est / sud-ouest non fouillé								
213	Ovale	0,34	0,46	0,08	Cuvette	Limon gris-brun clair	Charbons de bois et nodules de terre cuite + calcaire	-	-
216	Fosse rectangulaire non fouillée (0,50 x 1,60)								
217	Rectangulaire (angles arrondis)	0,63	0,79	0,16	Parois quasi verticale, fond incliné	Limon argileux gris-brun	Nodules de craie et terre cuite	-	-
220	Ovale déformé	0,52	0,70	0,09	Cuvette	Limon argileux gris foncé - beige	Charbons de bois et terre cuite	-	-
221	« Rectangulaire »	0,44	0,53	0,08	Cuvette	Limon argileux gris-brun	Charbons de bois	-	-
227	Circulaire	0,60	0,60	0,08	Cuvette à fond plat	Limon argileux gris	-	-	-
228	« Rectangulaire »	0,52	0,70	0,04	Cuvette	Limon argileux gris	-	-	-
238	« Circulaire »	0,45	0,53	0,30	En « V »	Limon gris-beige et blanchâtre	-	-	-

n° st.	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
243	« Circulaire »	0,36	0,36	0,10	Cuvette	Limon argileux gris foncé - beige	Charbons de bois et terre cuite	-	-
245	« Circulaire »	0,36	0,36	0,30	En « U »	Limon brun foncé	Blocs de craie	-	-
249	« Circulaire »	0,82	0,82	0,25	Cuvette excentrée	Limon argileux gris-beige	-	-	-
252	« Ovale »	0,34	0,42	0,20	Cuvette surcreusée	Comblement multiple à base de limon gris-brun-beige plus ou moins foncé	Charbons de bois	-	-
254	Fosse non fouillée (4,85 x 8,05)								
256	Fossé nord-ouest / sud-est non fouillé (0,50 x 2)								
257	Fossé nord-est / sud-ouest non fouillé (0,60 x 3,10)								
258	Fossé nord-est / sud-ouest non fouillé (0,30 x 3)								
261	Ovale	0,44	0,61	0,21	En « U »	Limon argileux brun-gris	-	-	-
269	Trou de poteau circulaire non fouillé (diam. : 0,40)								
270	Ovale	0,52	0,80	0,14	Cuvette excentrée	Limon argileux gris-beige	Charbons de bois	Céramique et scories	Post 3
271	Ovale	1,15	1,75	0,33	Cuvette à fond ondulé	Limon brun foncé à blanc sur le fond	Nodules de terre cuite	-	-
272	« Ovale »	0,94	0,94	0,18	Parois quasi verticale, fond plat surcreusé	Limon argileux gris-brun	Nodules de craie, de terre cuite et charbons de bois	-	-
273	« Ovale »	0,67	0,97	0,10	Parois quasi verticale, fond plat incliné	Limon argileux gris-brun	Nodules de craie, de terre cuite et charbons de bois	-	-
277	Ovale	0,48	0,56	0,12	Cuvette irrégulière	Limon argileux gris-beige	Nodules de terre cuite	Lithique et scorie	-
278	Fossé est / ouest non fouillé (2,80 x 8,20)								
281	Ovale	0,94	1,12	0,14	Cuvette	Limon argileux gris	Charbons de bois et nodules de terre cuite	Fragments de tuiles	-
282	Trou de poteau circulaire non fouillé (0,40)								
283	Ovale déformé	0,46	0,54	0,22	En « V » à fond plat	Limon beige-gris à brun-gris	Fragments de calcaire, charbons de bois et nodules de terre cuite	-	-
286	Circulaire	0,40	0,40	0,04	Parois verticales et fond plat bombé	Limon argileux gris	-	-	

n° st.	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
	5								
287	Circulaire	0,40	0,40	0,09	Parois verticales et fond plat bombé	Limon argileux gris	Charbons de bois	-	5
290	Fosse ovale non fouillée (2,10 x 1,90 m)	5							
291	« Ovale »	0,40	0,70	0,10	Parois verticales et fond plat surcreusé à l'est	Limon argileux brun foncé			5
297	Ovale	0,56	1,30	0,10	Cuvette à fond plat	Limon argileux gris foncé	Charbons de bois	-	-
300	Ovale	0,78	1,03	0,14	Cuvette excentrée à fond incliné	Limon argileux gris	Charbons de bois et nodules de terre cuite	-	
	-								
301	Trou de poteau ou fosse ovale non fouillé (0,70 x 1)								
308	Informe	1,11	1,41	0,25	Cuvette à fond plat	Limon argileux brun-jaune	Charbons de bois et nodules de terre cuite	-	-
309	Fosse ovale non fouillée (1 x 0,90 m) post 3								
310	Fosse ovale non fouillée (1 x 0,90 m)								
312	Fosse circulaire non fouillée (diam. : 1,80)								
313	Oblongue	0,62	1,36	0,35	Double cuvette	Limon argileux gris	-	-	-
327	« Triangulaire »	0,76	1,65	0,22	Double cuvette excentrée	Limon gris et blanchâtre à brun-gris foncé	Charbons de bois	-	-
328	Fossé nord-ouest / sud-est	3,90	10,60	1,40	En « V » évasé	Limon gris	-	-	-
829	Rectangulaire (angles arrondis)	1,37	1,88	0,16	Parois quasi verticale, fond plat	Limon brun avec traces cendreuses noires et parois rubéfiées	-	-	Post 3
835	« Circulaire »	0,80	0,80	0,16	Cuvette irrégulière	Limon brun foncé	-	-	-
278	Fossé est / ouest non fouillé (2,80 x 8,20)								
837	Rectangulaire	0,80	1,50	0,10	Parois quasi verticale, fond plat surcreusé	Limon sableux gris clair et couche charbonneuse et bûche en place	Charbons de bois, terre rubéfiée	-	Post 3
839	Ovale	0,60	0,85	0,18	Irrégulier	Limon gris	Charbons de bois	-	-
851	Ovale	1,31	1,58	0,12	Irrégulier	Limon gris clair	-	-	-
853	Fosse ovale non fouillée (post 4)								
856	Trou de poteau circulaire non fouillé (diam. : 0,40)								
857	Oblongue	0,15	1,43	0,33	Cuvette excentrée	Limon gris à gris-brun	Charbons de bois	-	-

n° st.	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
858	Ovale	0,25	0,32	0,04	Cuvette	Limon sableux gris-blanc	-	-	-
865	Ovale	0,42	0,48	0,13	Cuvette	Limon gris-brun	-	-	-
870	« Circulaire »	0,97	0,97	0,17	Cuvette excentrée	Limon gris	-	-	-
874	Fossé								
	0,44	20	0,40	Parois abruptes et fond en cuvette ou en « V »	Limon gris-brun clair	Charbons de bois	-	-	
875	Fossé nord-est / sud-ouest non fouillé (0,60 x 16,20)								
877	Fosse ovale non fouillée								
882	Fossé nord-est / sud-ouest non fouillé (0,5 x 2,90)								
884	Fosse ovale non fouillée (1 x 3,50)								
891	Fosse rectangulaire non fouillée (0,40 x 2,30)								
896	« Circulaire »	0,75	0,75	0,20	Cuvette irrégulière	Limon sableux gris clair à brun clair	-	-	-
900	Circulaire	0,8	0,8	0,16	Cuvette excentré	Limon sableux gris clair	-	-	-
901	Circulaire	0,66	0,66	0,20	Cuvette à fond bombé	Limon sableux gris clair	-	-	-
902	« Circulaire »	1,17	1,17	0,21	Cuvette excentré, fond incliné	Limon sableux gris clair	-	-	-
903	Circulaire	0,70	0,70	0,25	Cuvette excentrée irrégulière	Limon sableux gris clair	-	-	-
904	Circulaire	0,63	0,63	0,10	Parois verticales et fond plat	Limon sableux gris clair	-	-	-
905	Ovale	0,52	0,74	0,16	Cuvette	Limon sableux gris clair	-	-	-
906	Circulaire tronquée	0,78	0,78	0,16	Cuvette	Limon sableux gris clair	-	-	-
908	« Circulaire »	0,77	0,77	0,23	Cuvette	Limon sableux gris clair	-	-	-
909	« Circulaire »	0,59	0,59	0,09	En « V » évasé	Limon sableux gris clair	-	-	-
910	Circulaire	0,62	0,62	0,15	Cuvette	Limon sableux gris clair	-	-	-
911	Circulaire	0,92	0,92	0,26	Cuvette excentrée	Limon sableux gris clair	-	-	-
912	Fosse oblongue non fouillée (ante 3) - 0,40 x 1,60								
917	Fossé nord-ouest / sud-est	0,20	4,80	0,53	En « U » évasé	Comblement multiple à base de limon gris plus ou moins foncé	Charbons de bois	-	-
961	Fossé nord-ouest / sud-est non fouillé (0,60 x 18,80)								

n° st.	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
964/1453 (964 dans 1453)	Rectangulaire	1,07	1,62	0,25	Parois quasi verticale, fond plat avec surcreusement	Limon gris foncé à noir (964) dans limon sableux gris clair	Charbons de bois et nodules de terre rubéfiée	-	-
967	Trapézoïdale	0,34	0,37	0,06	Cuvette à fond plat	Limon gris-brun	Charbons de bois	-	-
984	Fossé	0,34	6,30	0,14	Parois quasi verticale, fond plat	Limon brun	Charbons de bois	Céramique	Post 3
988	Ovale	0,43	0,56	0,12	Cuvette à fond plat	Limon sableux gris clair	Charbons de bois	-	Post 3
995	Circulaire	0,50	0,50	0,12	Cuvette excentrée	Limon sableux gris	Charbons de bois et nodules de terre rubéfiée	-	Post 3
998	Ovale	1,09	1,36	0,16	Parois quasi verticales et fond plat chaotique	Limon argileux gris brun à gris foncé	Charbons de bois	-	-
1073	Fossé non fouillé (0,50 x 19,70)								
1135	« Circulaire »	1,17	1,17	0,07	Parois quasi verticales et fond plat	Limon gris-brun	Charbons de bois	-	-
1137	Oblongue	0,56	1	0,22	Cuvette excentrée	Limon sableux brun-gris	Charbons de bois	-	-
1139	« Ovale »	1	1,09	0,12	Cuvette à fond bombé	Limon sableux gris clair	-	Grès	-
1140	« Circulaire »	0,70	0,70	0,19	Cuvette	Limon sableux gris	Charbons de bois et terre rubéfiée	-	-
1141	Circulaire	0,43	0,43	0,04	Cuvette à fond bombée	Limon argileux gris clair	Charbons de bois	-	-
1142	Circulaire	0,40	0,40	0,15	Cuvette irrégulière	Limon sableux gris	Charbons de bois	-	-
1143	Ovale	0,28	0,49	0,08	Cuvette	Limon sableux gris clair	-	-	-
1144	« Circulaire »	0,54	0,54	0,21	Double cuvette à parois quasi verticales	Limon argileux gris-brun	Charbons de bois	-	-
1145	Ovale	0,37	0,45	0,13	En « U »	Limon argileux gris-noir	Nodules de terre cuite	-	-
1146	Ovale	0,37	0,54	0,13	En « U »	Limon argileux gris	-	-	-
1147	Ovale	0,26	0,35	0,09	Cuvette	Limon argileux gris	-	-	-
1148	Ovale	0,70	0,98	0,16	Cuvette surcreusée	Limon argileux gris-noir	Nodules de terre cuite	-	-
1153	Ovale	0,77	1,11	0,17	Cuvette à fond plat (fantôme de trou de poteau)	Limon noir charbonneux pour le trou de poteau et limon gris clair	Nodules de terre cuite	-	-
1164	« Rectangulaire»	1	1,71	0,18	Parois obliques et fond plat ondulé	Limon brun-gris	-	-	-
1296	Ovale	0,80	0,99	0,24	Cuvette	Limon argileux gris foncé- noir	Nodules de torchis et de charbons de bois	Céramique	-
1380	Circulaire	0,44	0,44	0,08	Cuvette	Limon gris-orange	-	-	Post 3
1418	Circulaire	0,42	0,42	0,02	Parois quasi verticale, fond plat	Limon sableux gris	-	-	Ante 3
1419	Ovale	0,64	1	0,17	Cuvette excentrée	Limon gris foncé	Charbons de bois	-	-
1420	« Circulaire »	0,48	0,48	0,09	Cuvette	Limon sableux gris	-	-	Post 3

n° st.	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
1484	Circulaire ?	?	?	0,03	Cuvette ?	Limon gris-brun	-	-	-
1485	Circulaire ?	0,50	0,50	0,08	Cuvette	?	?	?	Ante 3
1488	Trou de poteau circulaire non fouillé (diam. : 0,40)								
1489	Informe (plutôt oblongue)	0,32	0,74	0,05	Parois obliques et fond plat	Limon gris foncé	-	-	-
1490	Circulaire	0,66	0,66	0,22	Parois quasi verticales et fond plat	Limon gris-noir	Charbons de bois	-	Post 3
1491	Circulaire	0,24	0,24	0,06	Cuvette	Limon gris-brun	-	-	-
1492	Ovale	0,25	0,37	0,47	En « U »	Limon noir très charbonneux	Nodules de terre cuite	-	-
1493	« Ovale »	0,45	0,60	0,08	Cuvette irrégulière	Limon brun-gris	-	-	-
1514	Fossé	0,40	10,20	0,15	Parois quasi verticales et fond plat	Limon gris-brun clair	Charbons de bois		Post 4
1530	Ovale	0,64	0,78	0,14	Cuvette	Limon brun-gris	Charbons de bois	-	-
1533	Segment de fossé est / ouest non fouillé								
1535	Segment de fossé est / ouest non fouillé								
1668	Ovale	0,66	1,20	0,12	Cuvette irrégulière	Limon sableux gris foncé	Terre cuite et charbons de bois	-	-
1670	« Circulaire »	0,48	0,48	0,16	Cuvette	Limon sableux gris	Charbons de bois	-	-
1687	Rectangulaire	0,88	0,80	0,27	Cuvette à fond plat	Limon sableux gris clair	Terre cuite et charbons de bois	-	1 à 4
1692	Fosse ovale non fouillée	Post 4							
1694	« Circulaire »	0,77	0,77	0,20	Cuvette à fond plat	Limon sableux gris oxydé et traces blanchâtres sur le fond	-	-	-
1698	Circulaire	0,31	0,31	0,10	En « V »	Limon sableux gris très clair à brun	-	-	-
1877	Fosse ovale non fouillée								

Tab. 45 : Les structures non datées, isolées ou d'attribution hypothétique.
© Jean-François Geoffroy.

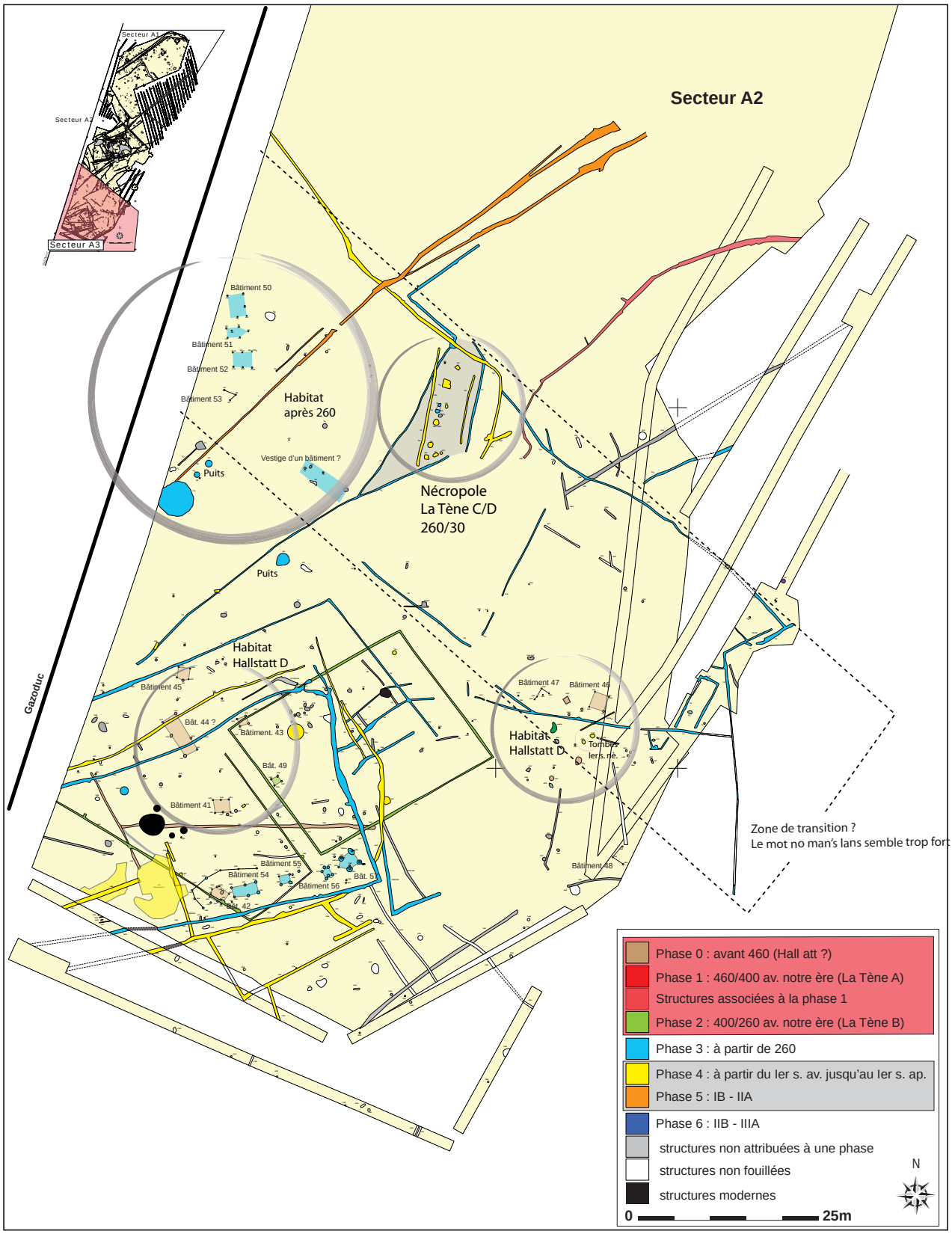

Fig. 284 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3 phasé.

© Rudy Debiak et Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.4.3. Le sous-secteur A3 (**fig. 284**)

Ce sous-secteur A3 est la continuité, vers le sud, du sous-secteur A2 ; quelques structures types « fossés » font la jonction entre les deux même si l'impression d'un no man's land domine. Sa surface est d'environ 34 000 m². Il se caractérise par une nécropole (située entre les deux secteurs) au sud de laquelle se développe un habitat à plusieurs états et superposés. La densité est beaucoup moins importante que celle rencontrée dans le secteur A2.
Notons que globalement le site est assez arasé et les comblements souvent très proches ; de nombreuses observations ont été réalisées au moment du décapage et du premier nettoyage (stratigraphie relative).

2.4.3.1. Phase 0/1 : Une occupation du Hallstatt C/D et La Tène A ? (**fig. 285**)

Nous avons couplé, pour ce secteur, les deux premières phases (Ha. C/D et La Tène A soit de 800 à 400). Un trou de poteau (1240) et une fosse (1225) ont livré du mobilier du Hallstatt ; il est difficile de déceler une occupation de cette période même s'il est tentant d'attribuer le bâtiment dont dépend le trou de poteau à cette phase. Nous décrirons donc ce bâtiment dans ce paragraphe en précisant bien que le fossé, le long duquel il se situe recèle du mobilier plus récent (La Tène C/D). Notons cependant que le mobilier est peu abondant et que le doute subsiste quant à une interprétation fiable pour cette période.

2.4.3.1.1. Le bâtiment 41 (**fig. 286**)

C'est un bâtiment à six trous de poteau, il regroupe les trous de poteau 1239, 1241, 1249, 1251 et 1252 en plus de 1240. Il mesure 4,20 m x 3,60 m pour une surface d'un peu plus de 15 m². Les trous de poteau présentent tous le même profil plus ou moins bien conservé, à savoir des parois verticales et un fond plat ; ils sont comblés d'un limon brun-gris.
À proximité immédiate de ce bâtiment quelques fosses ont été mises au jour. Nous les attribuons à cette phase même si l'une d'entre elles (1247) a livré un tesson de céramique daté de La Tène D2 / gallo-romain précoce (avec un point d'interrogation). Ces quelques structures apparaissent dans la **fig. 285**.

Description de la céramique dessinée (**fig. 287**)
723. (1240.1). Fragment de bouteille à épaulement et col subvertical (bord aminci) ; diam. ouv. : 24 cm, haut. cons. : 11 cm.

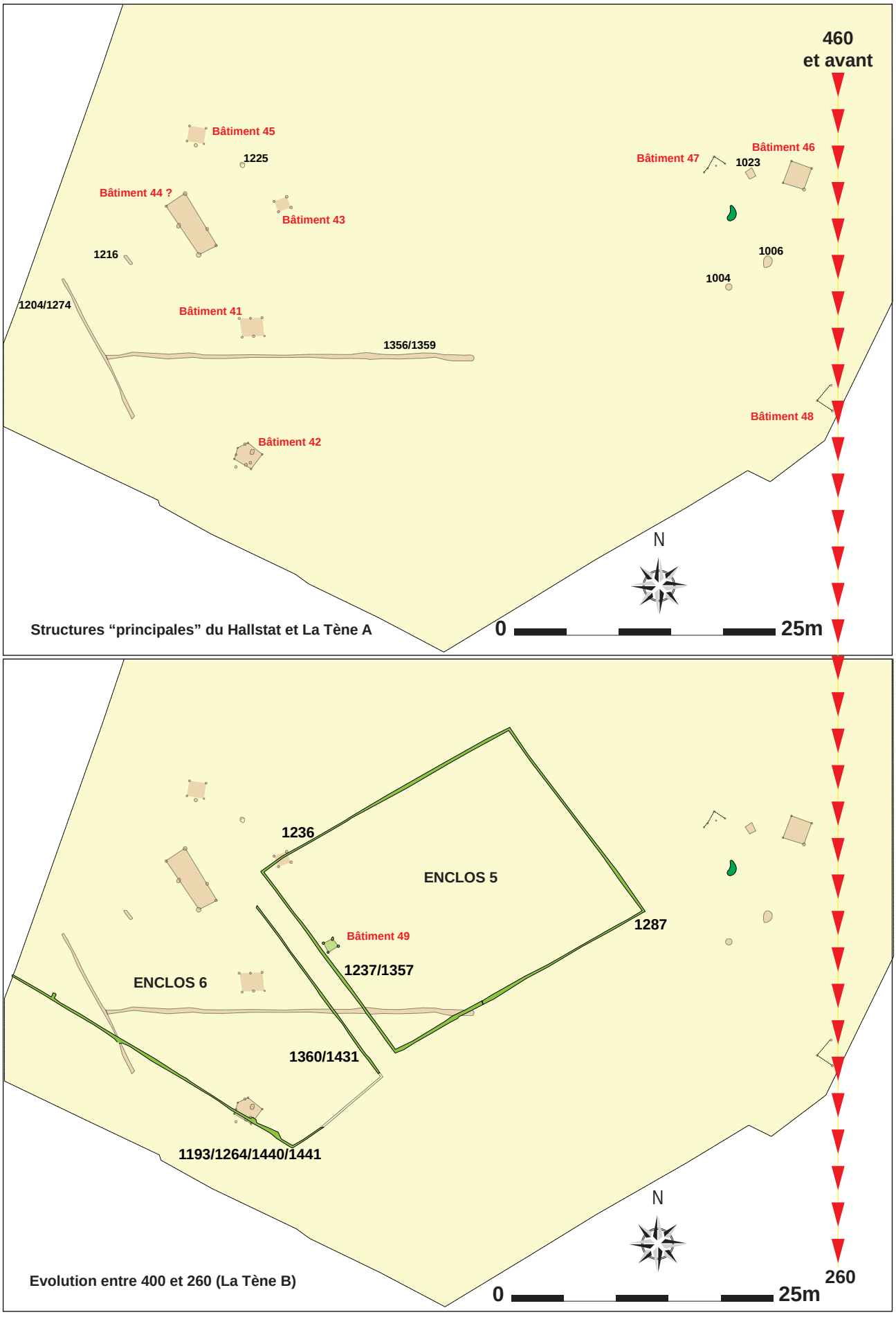

Fig. 285 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, phase ancienne.

© Jean-François Geoffroy - Inrap.

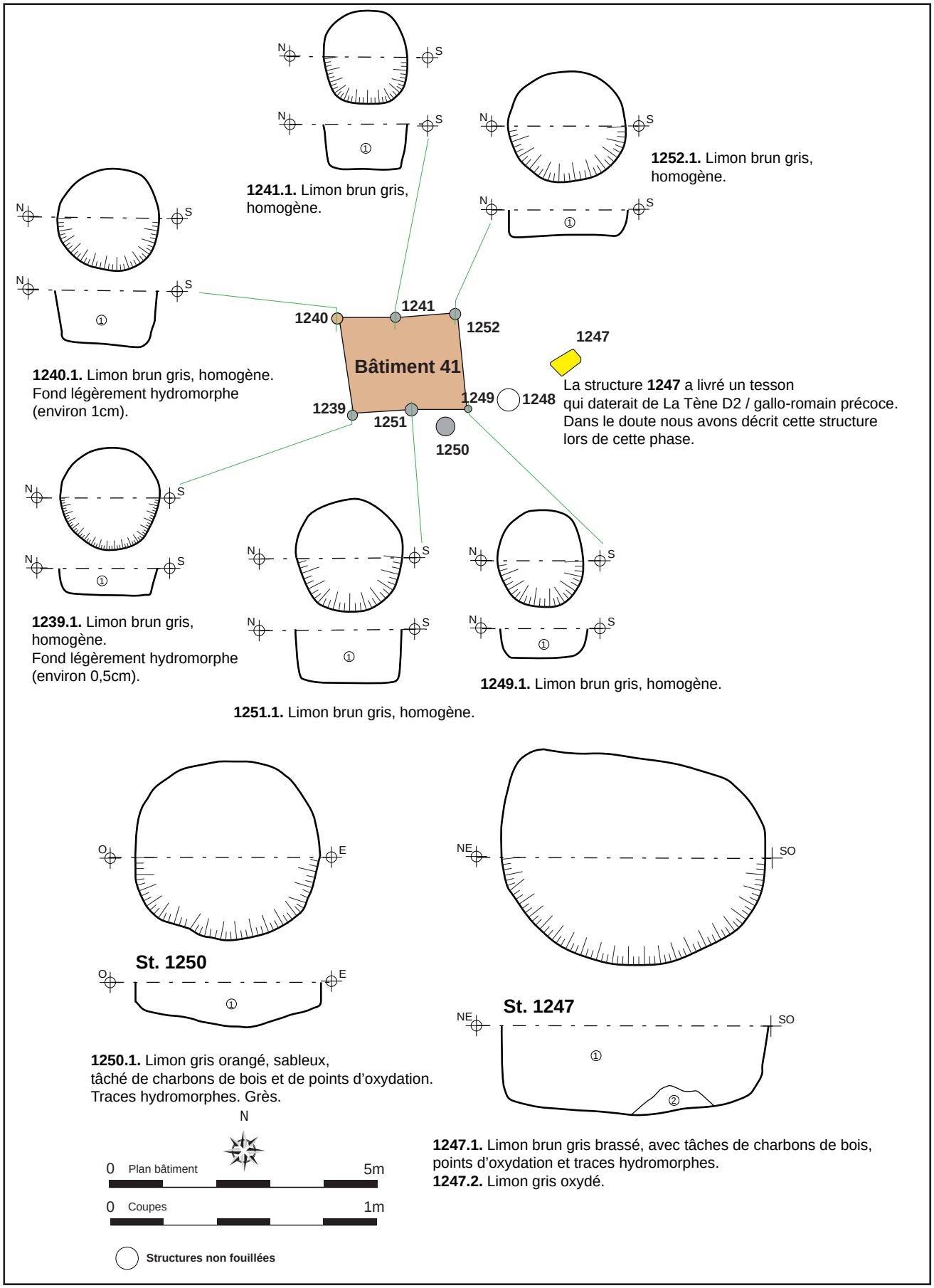

Fig. 286 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiment 41.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

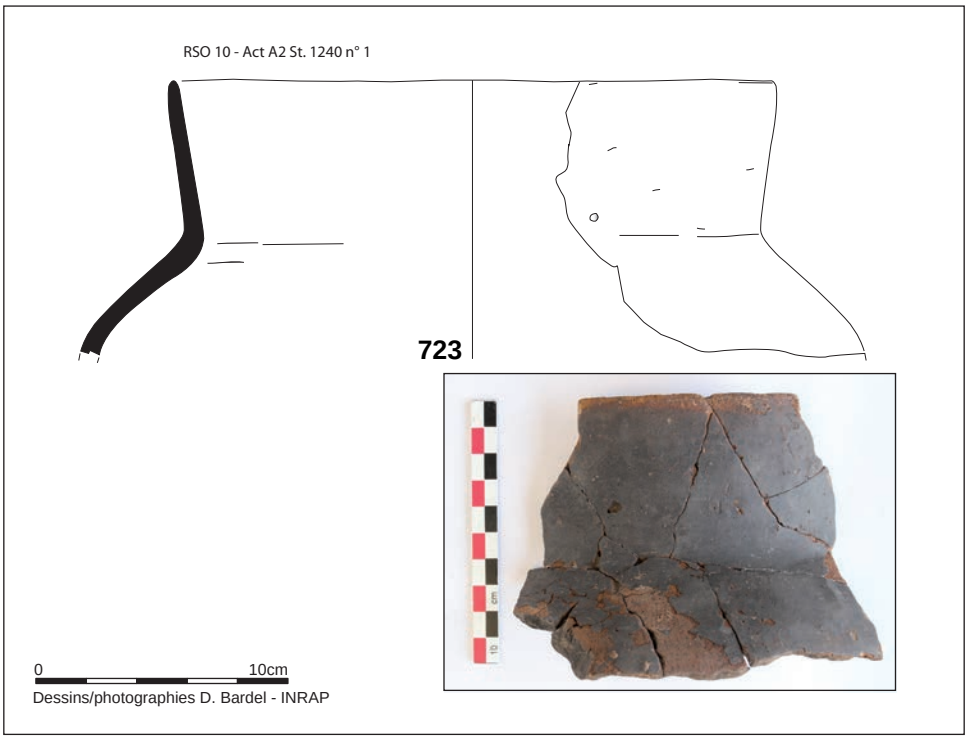

Fig. 287 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structure 1240, céramique.
© David Bardel - Inrap.

2.4.3.1.2. La fosse 1225 (**fig. 288**)

Il n'est pas impossible que d'autres structures qui n'ont livré aucun mobilier appartiennent à cette phase ancienne. En revanche la fosse 1225 a livré du mobilier céramique de cette période (elle est recoupée par le fossé 756 et nous en avons donc pas la totalité. Elle est située à environ 30 m au nord du bâtiment 41. Elle devait être plus ou moins circulaire d'un mètre de diamètre pour une profondeur de 0,17 m au maximum. Son profil en simple cuvette présente un replat à l'ouest. Elle est comblée d'un limon brun orange contenant des traces de terre cuite et quelques nodules de charbon de bois.

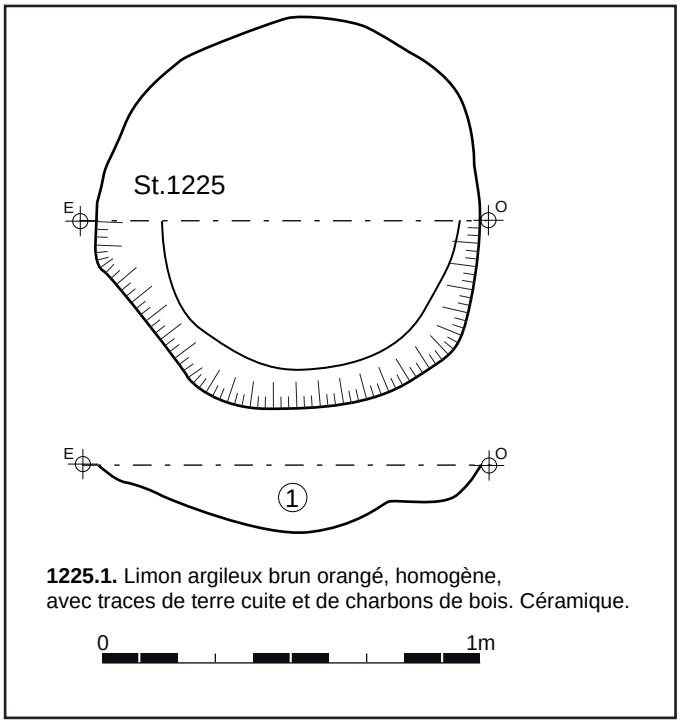

Fig. 288 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structure 1225.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.4.3.1.3. Les bâtiments 42, 43, 44 et 45

On peut émettre l'hypothèse qu'autour de la fosse 1225 (**fig. 288**), quelques bâtiments soient de la même période car ils ne semblent pas s'organiser par rapport aux fossés et enclos postérieurs. Il s'agit des bâtiments 42, 43 et 44 (visibles sur le plan de la **fig. 284**). Cet ensemble pourrait constituer un centre de vie ancien pour ce sous-secteur A3, à l'instar de ce que nous avions dans le secteur A1 mais moins dense.

Le bâtiment 42 (**fig. 289**) regroupe les structures 1257, 1258, 1349, 1351, 1353, 1520, 1521 et 1522.
Ce bâtiment est plutôt de plan carré et une avancée vers le nord-ouest ; ses côtés avoisinent les 3,60 m soit une surface d'environ 13 m². Les trous de poteau sont moyennement conservés et plutôt à parois verticales et fonds plats. Ils sont comblés d'une ou plusieurs strates, en général composées de limon gris souvent assez sombre puisque chargé en nodules de charbon de bois. Tous les détails sont dans la figure 286.
On peut ajouter à ce bâtiment les structures 1260 et 1263.

Le bâtiment 43 (**fig. 289**) regroupe les trous de poteau 1233, 1234, 1235 et 1527. Ils sont très arasés. Leurs profils ne sont que de simples cuvettes peu profondes comblées d'un limon argilo-sableux brun à gris clair « lessivé ».
Le bâtiment est plutôt carré avec des côtés mesurant 2,50 m (soit une surface de 6,25 m²). Il est possible que ce bâtiment ait été recoupé par le fossé 1236.

Le bâtiment 44 (**fig. 290**) regroupe les trous de poteau 1213, 1214, 1215, 1222, 1227 et 1233 ; seuls 1213, 1222, 1227 et 1233 ont été fouillés. Ils ressemblent beaucoup à ceux décrits pour le bâtiment 42 : à savoir des trous de poteau très arasés, en forme de simples cuvettes peu profondes (comblement ressemblant à celui des trous de poteau du bâtiment 43). Le bâtiment reconstitué reste hypothétique car il manque des trous de poteau. Dans son état reconstitué, il s'agirait d'un espace rectangulaire orienté nord-ouest - sud-est mesurant 11,50 m x 4 m soit une surface de 46 m². Il est recoupé par les fossés 756 et 1230.

Le bâtiment 45 (**fig. 291**) regroupe les trous de poteau 1209, 1210, 1211, 1525 et 1526 ; il s'agit d'un plan plutôt carré avec une avancée ou la trace d'une échelle (st. 1211 non fouillée) au sud. Les trous de poteau de ce bâtiment sont mieux conservés et présentent un fantôme de poteau pour trois d'entre eux (1210, 1525 et 1526). Son plan est carré avec 3,10 m de côté soit une surface d'un peu moins de 10 m². Les comblements sont composés de limon assez sableux gris comprenant de nombreux nodules de charbon de bois et terre rubéfiée. Quelques fragments de céramique non identifiable ont été mis au jour.

Toutes les autres fosses aux alentours ont été mises dans le tableaux 47 ; elles ont pu être contemporaines des bâtiments qui viennent d'être décrits.

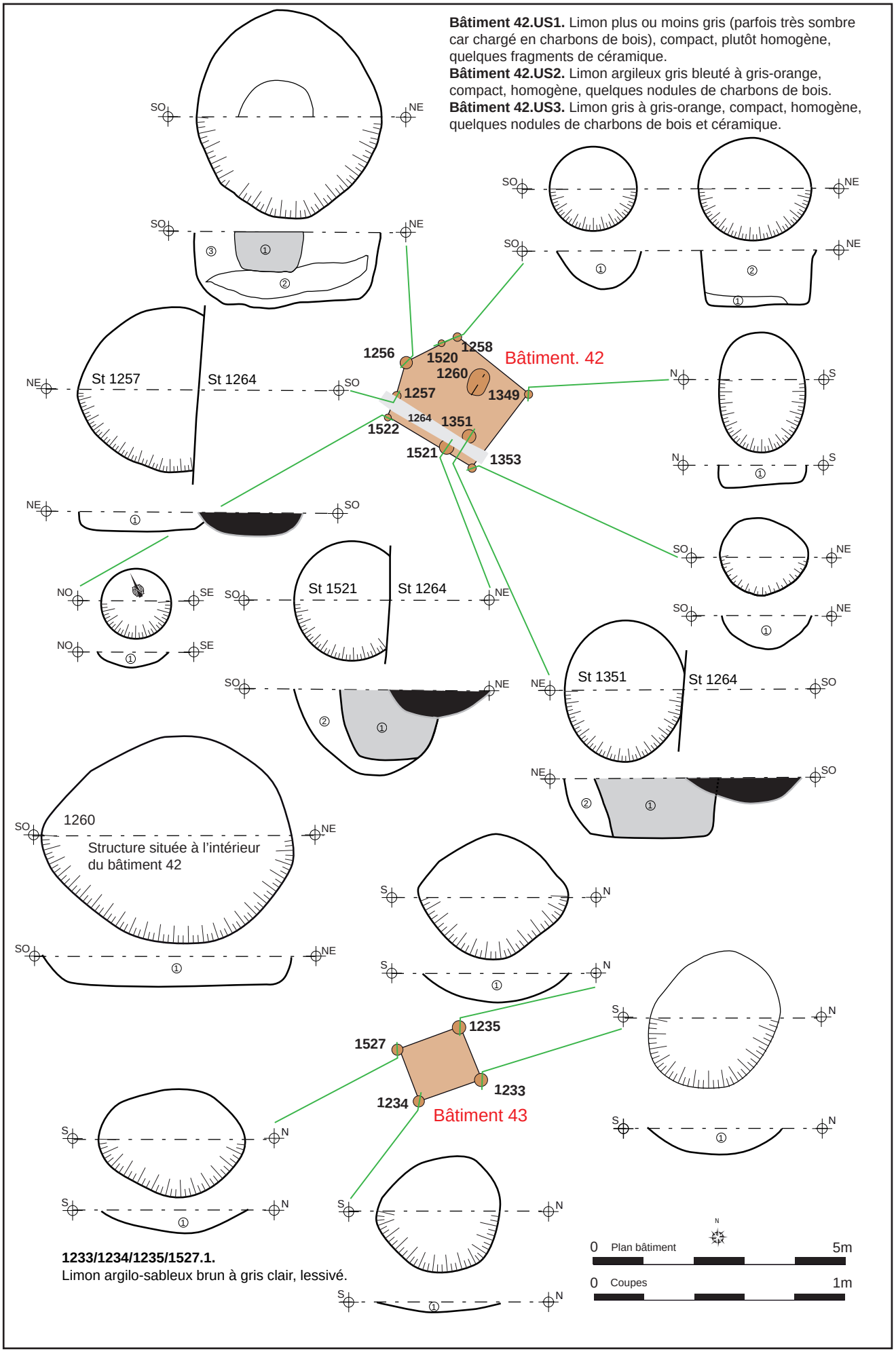

Fig. 289 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiment 42 et 43.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

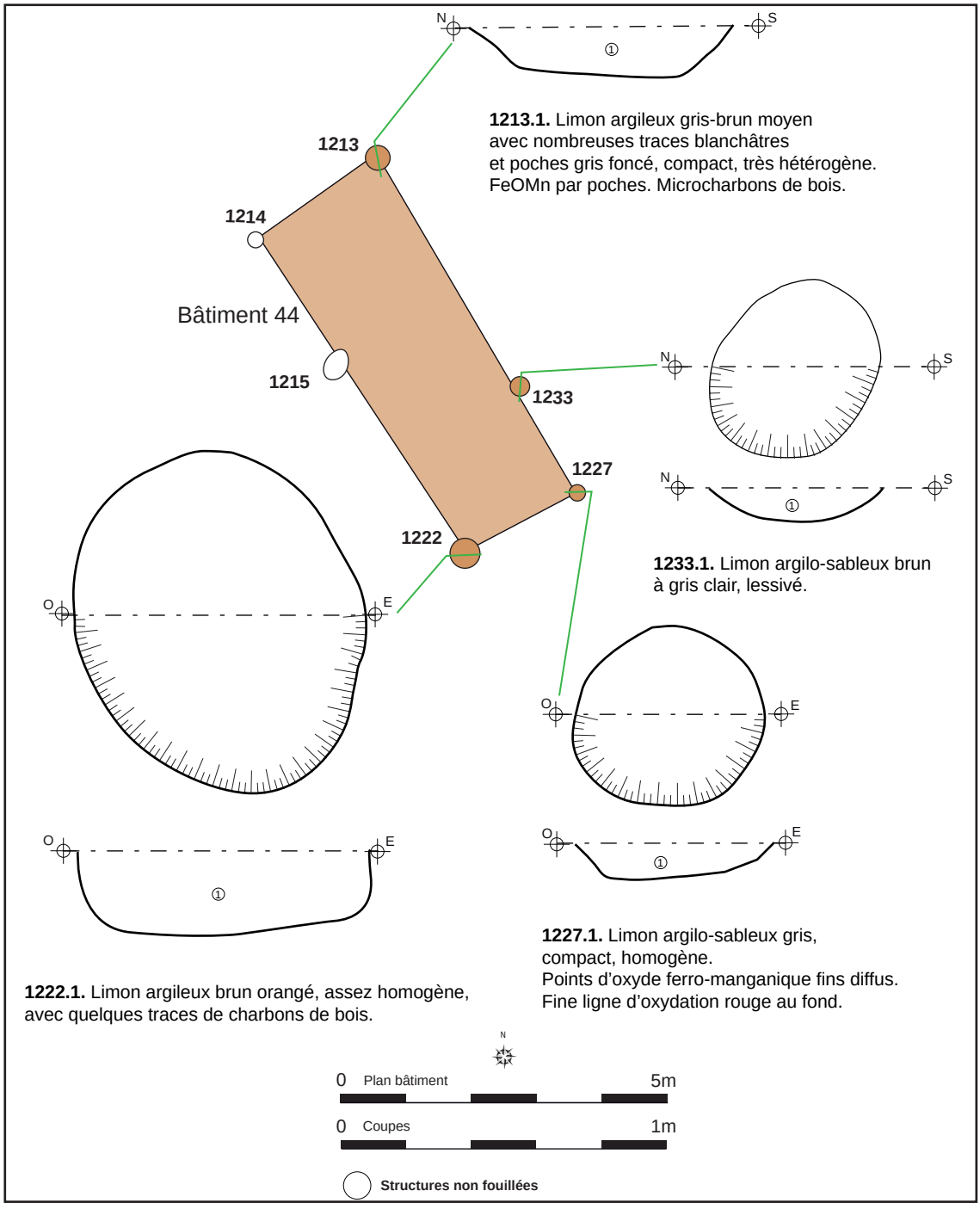

Fig. 290 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiment 44.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

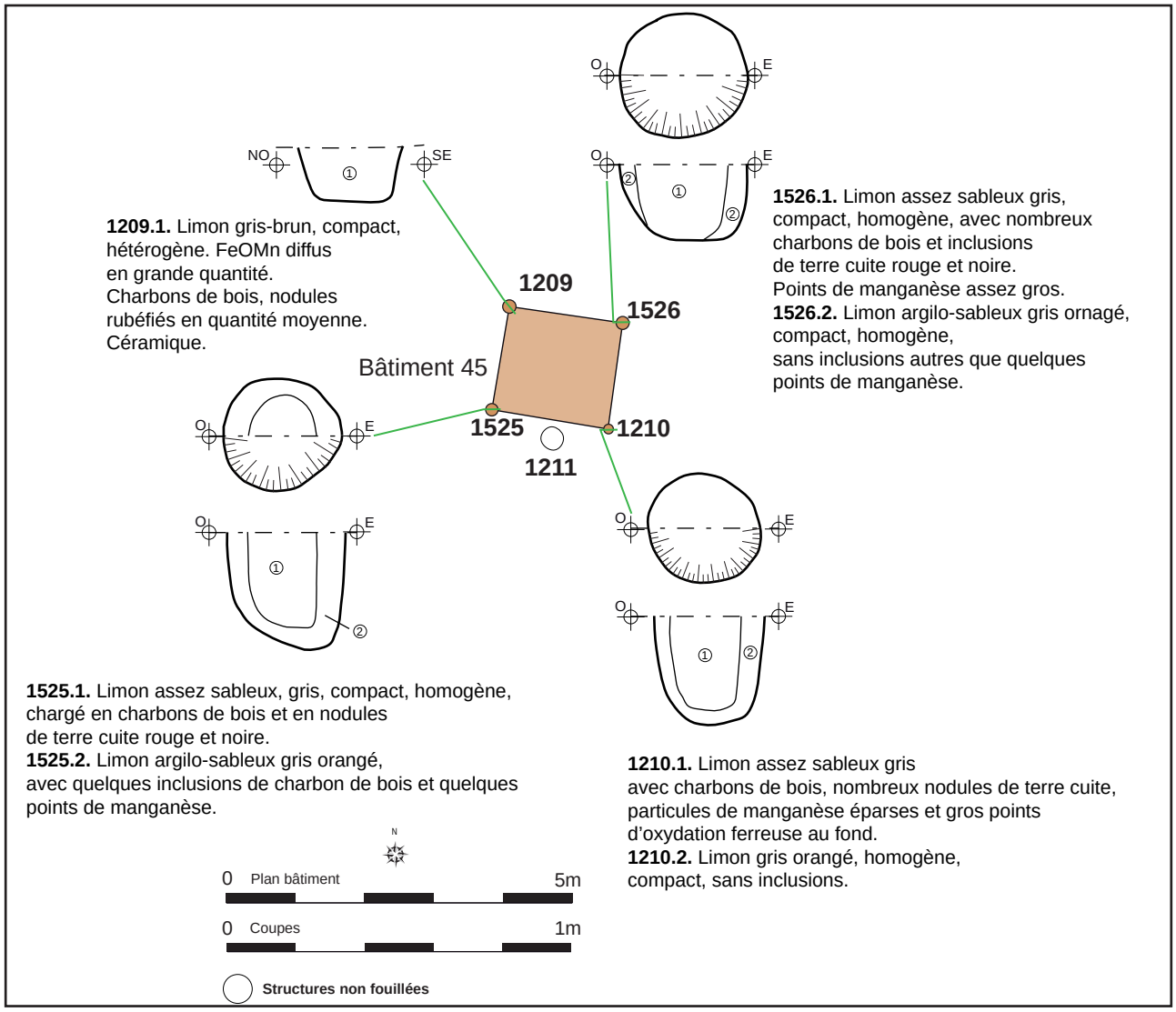

Fig. 291 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiment 45.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.4.3.1.4. Les fosses 1004 et 1006 : silos ? (**fig. 292 et 293**)

Ces deux fosses dont l'une peut être interprétée comme un silo (1004) sont situées dans la partie orientale du décapage, à environ 100 m de la fosse 1225. Elles ont livré une quantité importante de céramique datée du Hallstatt D. On peut émettre l'hypothèse que les fosses toutes proches et peut-être même un, voire trois bâtiments font parti du même ensemble. Notons aussi la présence dans cet espace de deux tombes beaucoup plus récentes sur lesquelles nous reviendrons un peu plus tard.

La fosse 1004 (**fig. 292**) a été interprétée comme un silo à l'ouverture rétrécie par rapport au fond (0,96 m pour 1,50 m à environ 0,50 m du fond). Le fond présente un profil en « escalier » d'est en ouest avec un fond à environ 2 m de profondeur et étroit. Les unités stratigraphiques identifiées mettent en évidence des niveaux de limon sableux brun-gris clair souvent très cendreux comprenant de nombreux charbons de bois, du limon rubéfié et de la céramique datée du Hallstatt D. Il a été aussi collecté 152 g de lithique, 1 076 g de grès, 150 g de torchis et 30 g de faune. Il semble incontestable que ce silo ait servi de poubelle avant d'avoir été définitivement remblayé (US 8).

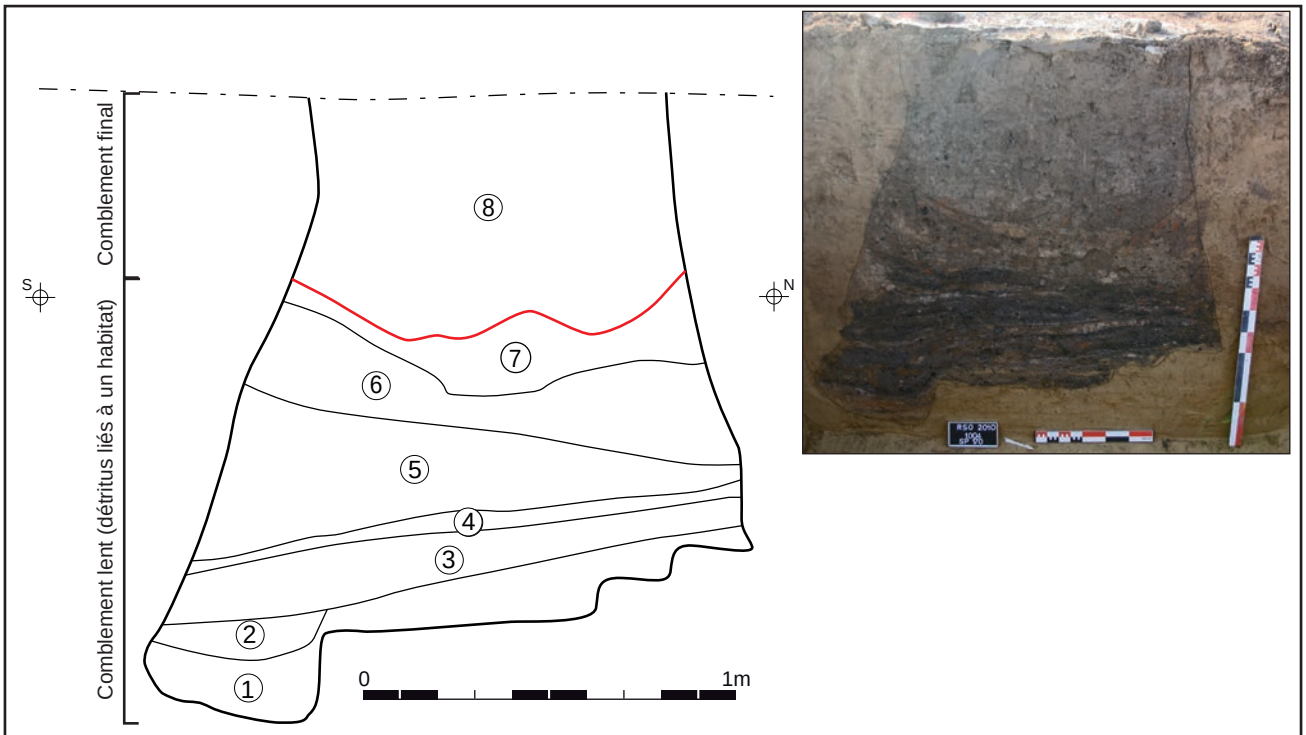

1004.1. Limon sableux blanchâtre à gris moyen (cendreux), meuble, hétérogène.
FeOMn épars. Quantité moyenne de charbons de bois épars.
Quelques petits points de terre cuite épars.
1004.2. Limon sableux gris clair avec inclusions de limon brun, peu compact, hétérogène.
FeOMn diffus. Quelques gros charbons de bois sur le fond.
1004.3. Limon sableux gris clair, peu compact, homogène.
FeOMn diffus. Petits charbons de bois, nodules épars de terre cuite et de terre rubéfiée.
1004.4. Limon, couche cendreuse blanchâtre, meuble, homogène.
FeOMn diffus. Quelques charbons de bois et nodules de terre cuite.
1004.5. Limon argileux blanchâtre à gris foncé, hétérogène, compact.
FeOMn épars. Nombreux charbons de bois de toutes tailles diffus.
Petite quantité de terre cuite éparse.
1004.6. Limon sableux gris clair, homogène, compact.
FeOMn diffus. Petite quantité de terre cuite et de charbons de bois.
1004.7. Limon sableux gris clair avec inclusions de limon brun
et de limon cendreux blanchâtre, compact, hétérogène.
FeOMn épars. Quantité moyenne de charbons de bois et de terre rubéfiée.
1004.8. Limon sablo-argileux gris moyen, compact, homogène.
FeOMn diffus, quelques charbons de bois et nodules de terre cuite épars.

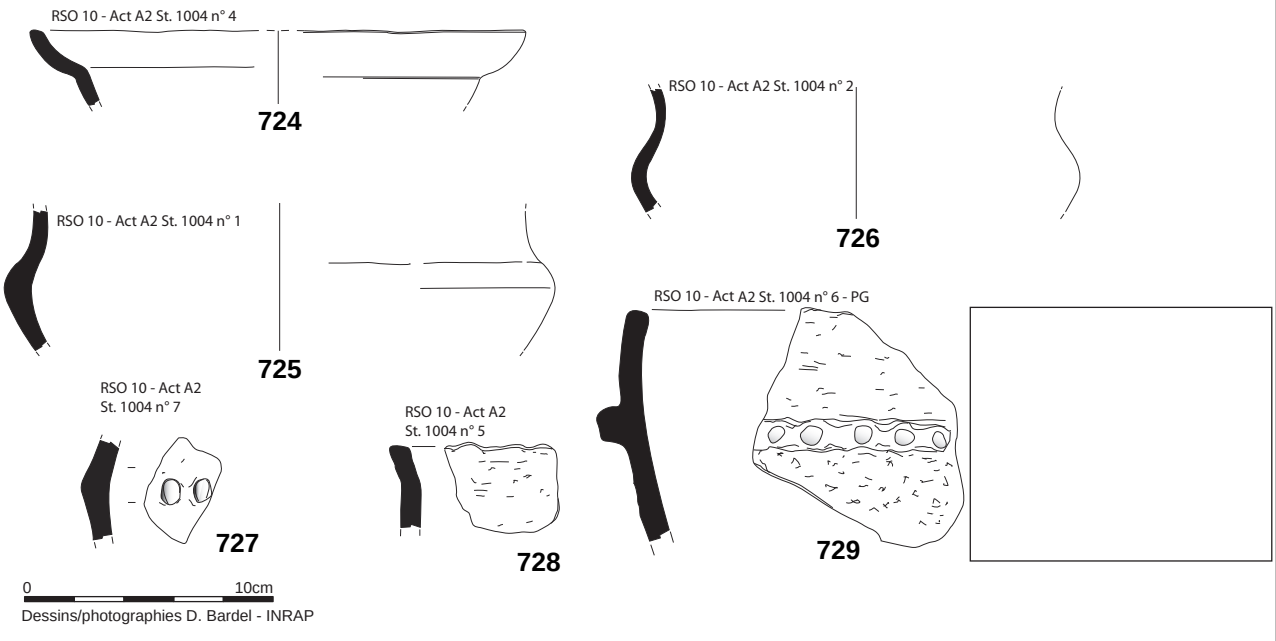

Fig. 292 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structure 1004.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Description de la céramique dessinée (**fig. 292**)
724. (1004.4). Fragment de coupe à marli concave ; diam. ouv. : 20 cm, haut. cons. : 3 cm.
725. (1004.1). Fragment d'écuelle à épaulement et col subvertical ; haut. cons. : 5,7 cm.
726. (1004.2). Fragment d'écuelle à épaulement et col déversé ; haut. cons. : 4,8 cm.
727. (1004.7). Fragment de pot indéterminé, panse décorée d'une ligne d'impressions digitées ; haut. cons. : 3 cm.
728. (1004.5). Fragment de pot indéterminé à bord aplati déversé ; haut. cons. : 3 cm.
729. (1004.6). Fragment de pot elliptique à bord aplati et cordon digité ; haut. cons. : 9 cm.

La fosse 1006 (**fig. 293**), située à quelques mètres au nord-est de la fosse 1004 présente des similitudes dans le comblement. En revanche le profil est complètement différent. Elle mesure 2,30 m à l'ouverture pour une profondeur de 1,15 m. Son profil présente un très léger évasement de haut en bas et un fond chaotique. Les différentes strates mettent en évidence un substrat proche de celui du silo 1004 (limon sableux brun-gris clair) avec là aussi de nombreux nodules de charbon de bois et une quantité de céramique assez importante. Il a aussi été ramassé 71 g de lithique, 180 g de torchis et 977 g de grés. Cette fosse semble aussi avoir servi de poubelle.

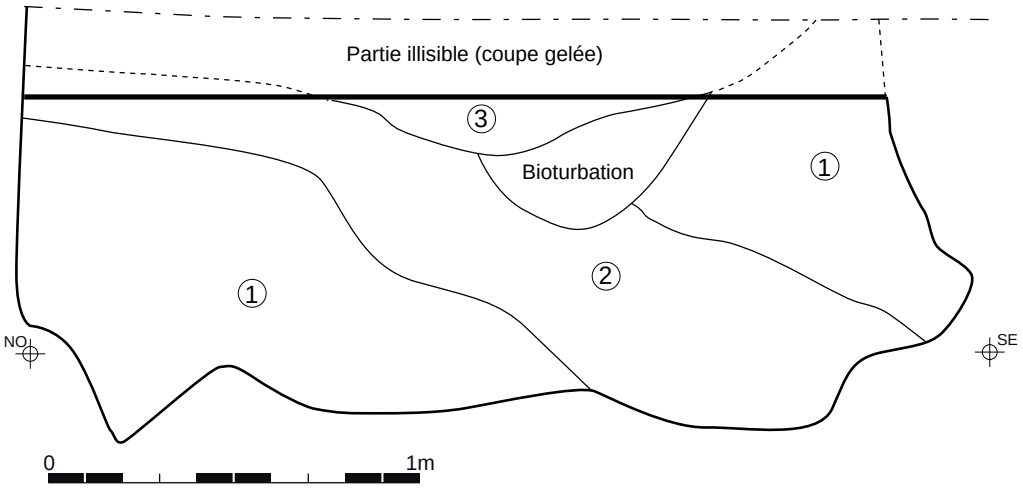

1006.1. Limon sableux brun clair, peu compact, homogène.
FeOMn épars, plus concentrés sur le bas de la couche.
Petite quantité de petits à gros charbons de bois et de nodules de terre rubéfiée.
1006.2. Limon sableux blanchâtre à gris moyen, très hétérogène, compact.
FeOMn épars. Charbons de bois épars en moyenne quantité.
Rares petits nodules de grès et de terre cuite.
Petite quantité de matériel prélevé.
1006.3. Limon sableux gris moyen à gris foncé, peu compact, hétérogène.
FeOMn épars. Gros charbons de bois en quantité moyenne. Terre cuite éparse.
Gros points rubéfiés en petite quantité. Petite quantité de mobilier prélevé.

Fig. 293 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structure 1006.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Description de la céramique dessinée (**fig. 294**)
730. (1006.4). Fragment de coupe tronconique à marli à bord aminci ; diam. ouv. : 35,4 cm, haut. cons. : 4,2 cm.
731. (1006.1). Fragment de coupe hémisphérique à bord arrondi ; diam. ouv. : 19,5 cm, haut. cons. : 3,1 cm.
732. (1006.2). Fragment de coupe hémisphérique à bord arrondi ; haut. cons. : 6,5 cm.
733. (1006.13). Fragment de bol hémisphérique profond bord biseauté légèrement rentrant ; diam. ouv. : 11,6 cm, haut. cons. : 8,1 cm.

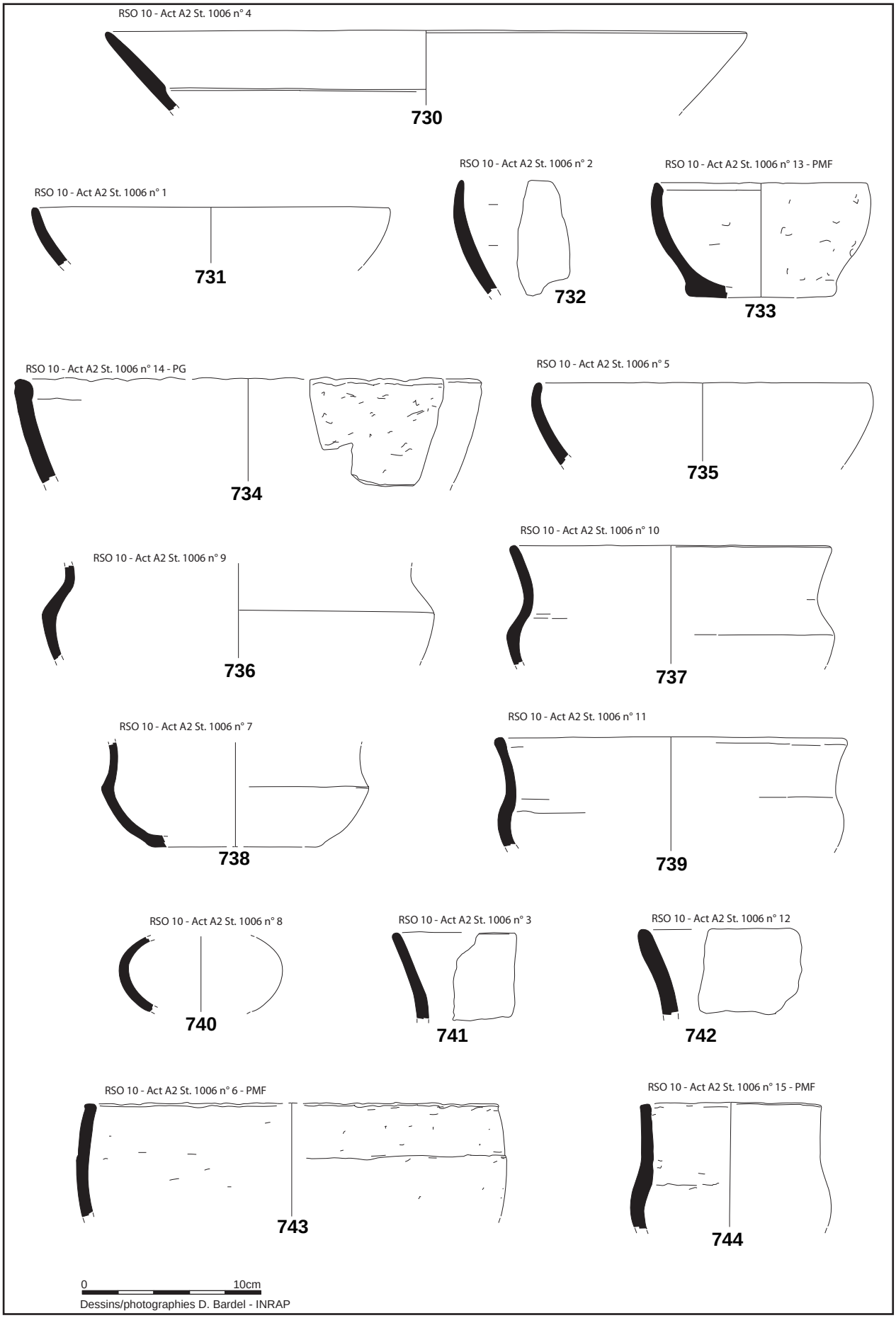

Fig. 294 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structure 1006, céramique.

© David Bardel - Inrap.

734. (1006.14). Fragment de coupe hémisphérique profonde à bord épaissi aplati ; diam. ouv. : 25,3 cm, haut. cons. : 5,7 cm.
735. (1006.5). Fragment de jatte à bord arrondi légèrement rentrant ; diam. ouv. : 18,5 cm, haut. cons. : 4,4 cm.
736. (1006.9). Fragment de gobelet indéterminé à épaulement caréné ; haut. cons. : 5,3 cm.
737. (1006.10). Fragment d'écuelle à épaulement caréné et bord arrondi ; diam. ouv. : 17,8 cm, haut. cons. : 6,3 cm.
738. (1006.7). Fragment de jatte à carène/ressaut ; haut. cons. : 5,8 cm.
739. (1006.11). Fragment d'écuelle à épaulement et col subvertical et bord aplati ; diam. ouv. : 18,9 cm, haut. cons. : 6,3 cm.
740. (1006.8). Fragment de gobelet indéterminé à épaulement arrondi ; haut. cons. : 4,1 cm.
741. (1006.3). Fragment d'écuelle indéterminé à bord arrondi déversé ; haut. cons. : 4,8 cm.
742. (1006.12). Fragment de pot indéterminé à bord aplati déversé ; haut. cons. : 4,9 cm.
743. (1006.6). Fragment de pot elliptique à bord aplati ; diam. ouv. : 22,8 cm, haut. cons. : 6,3 cm.
744. (1006.15). Fragment d'écuelle à épaulement/sinueuse et bord aplati ; diam. ouv. : 9,5 cm, haut. cons. : 7 cm.

La nature de ces deux fosses et le mobilier ramassé semble confirmer un îlot d'habitat daté du Hallstatt D auquel on peut rattacher les bâtiments décrits ci-dessous. (voir **fig. 284** pour le plan général).

2.4.3.1.5. Les bâtiments 46, 47 et 48 - la fosse 1023

Le bâtiment 46 (**fig. 295**)
Ce bâtiment regroupe les trous de poteau 1025, 1034, 1035, 723/1036. Le bâtiment est plutôt carré avec des côtés d'environ 4,15 m soit une surface d'un peu plus de 17 m². Les profils des quatre trous de poteau sont assez semblables, en forme de cuvette à fond plat comblée d'un limon sableux brun foncé.

Le bâtiment 47 (**fig. 295**)
Ce bâtiment, incomplet, regrouperait les structures 1018 à 1022 ; si nous reconstituons un bâtiment à six poteau il mesurerait 3,50 m sur 2,40 m pour une surface de 8,40 m². Les trous de poteau sont inégalement conservés : à l'exception du trou de poteau 1022, les autres présentent un profil de simple cuvette peu profonde, très certainement arasés et comblés d'un limon sableux gris clair.

Notons qu'entre ces deux bâtiments, une fosse rectangulaire de 1,60 m sur 1,30 m et profonde au maximum de 0,25 m (1023) a été fouillée (**fig. 295**). Cette fosse serait banale si elle ne présentait pas la particularité d'avoir ses parois et le fond rubéfiés. Son profil est une forme de cuvette excentrée (une paroi plus abrupte que l'autre) et son comblement est constitué d'un limon brun-gris contenant des nodules de charbon de bois.
Sa position entre les deux bâtiments qui viennent d'être décrit et sa particularité laisse penser qu'il pourrait s'agir d'un petit foyer domestique. Cette identification renforce encore l'idée d'un îlot d'habitat à cet endroit même s'il faut noter qu'elle n'a livré aucun mobilier.

À quelques mètres autour de ce « petit » centre de vie, un autre bâtiment incomplet a été reconstitué au sud. Ce bâtiment 48 (**fig. 296**) regroupe les structures 1467, 1468 et 1469.
Ce bâtiment se trouve dans un secteur assez arasé (de nombreuses structures ont été annulées dans ce secteur) et les trous de poteau détectés en surface n'ont pas été fouillés ; ce bâtiment reste donc largement hypothétique.

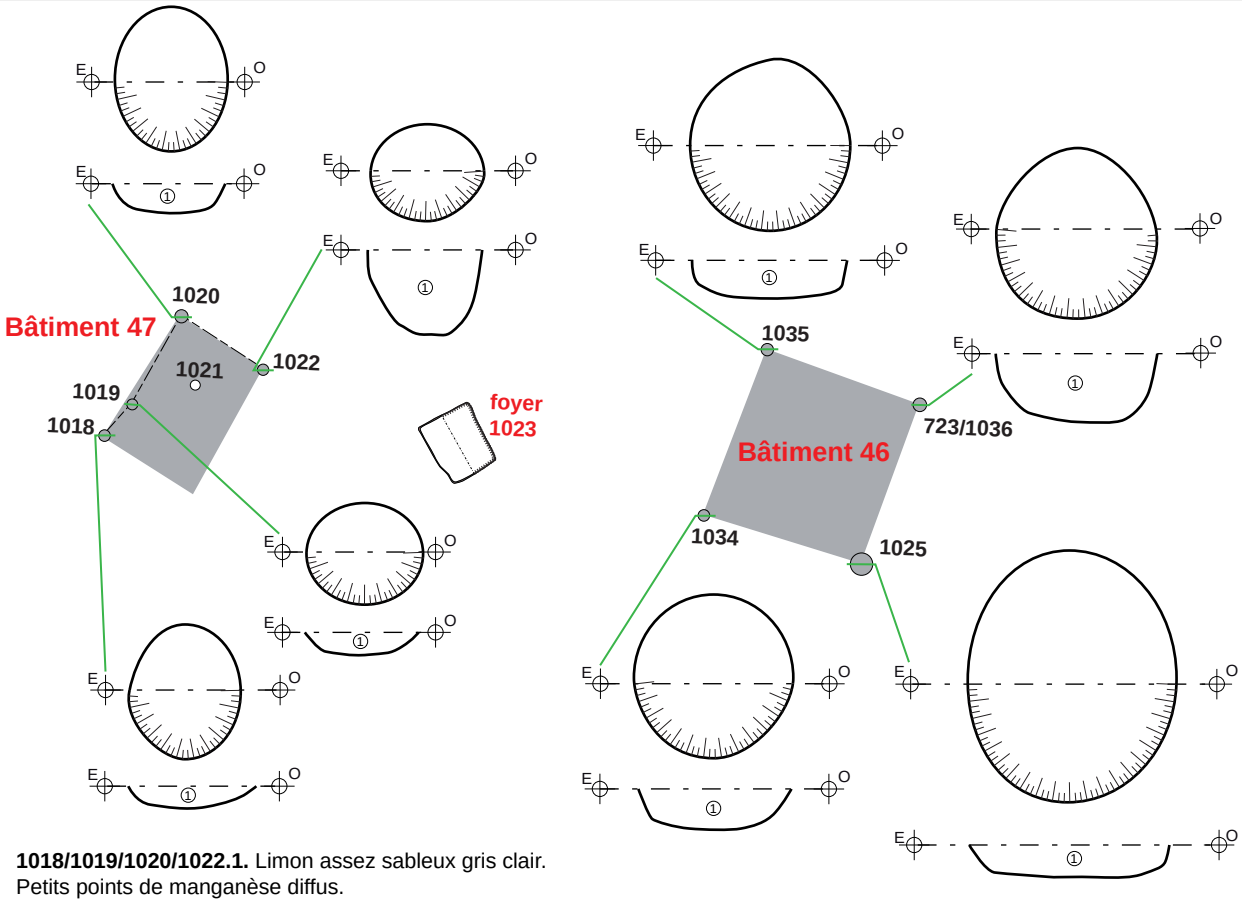

1018/1019/1020/1022.1. Limon assez sableux gris clair. Petits points de manganèse diffus.

723/1036/1025/1034/1035.1. Limon sableux brun foncé contenant parfois des petites poches gris clair.

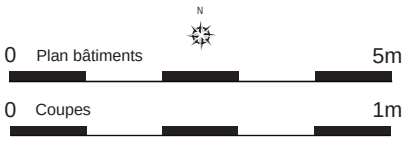

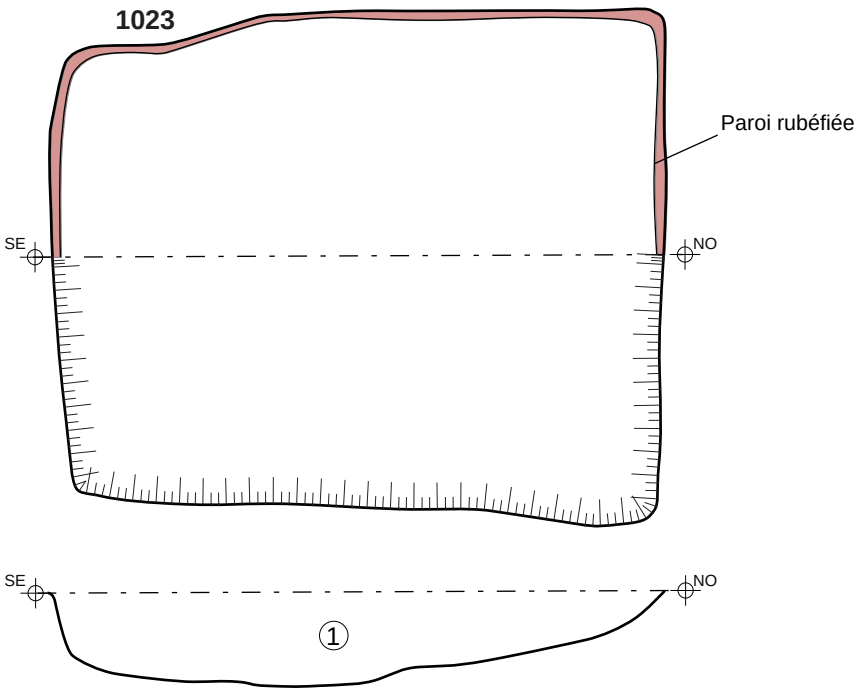

1023.1. Limon brun-gris avec charbons de bois et traces de rubéfaction sur le fond et sur les parois.

Fig. 295 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiments 46 et 47.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

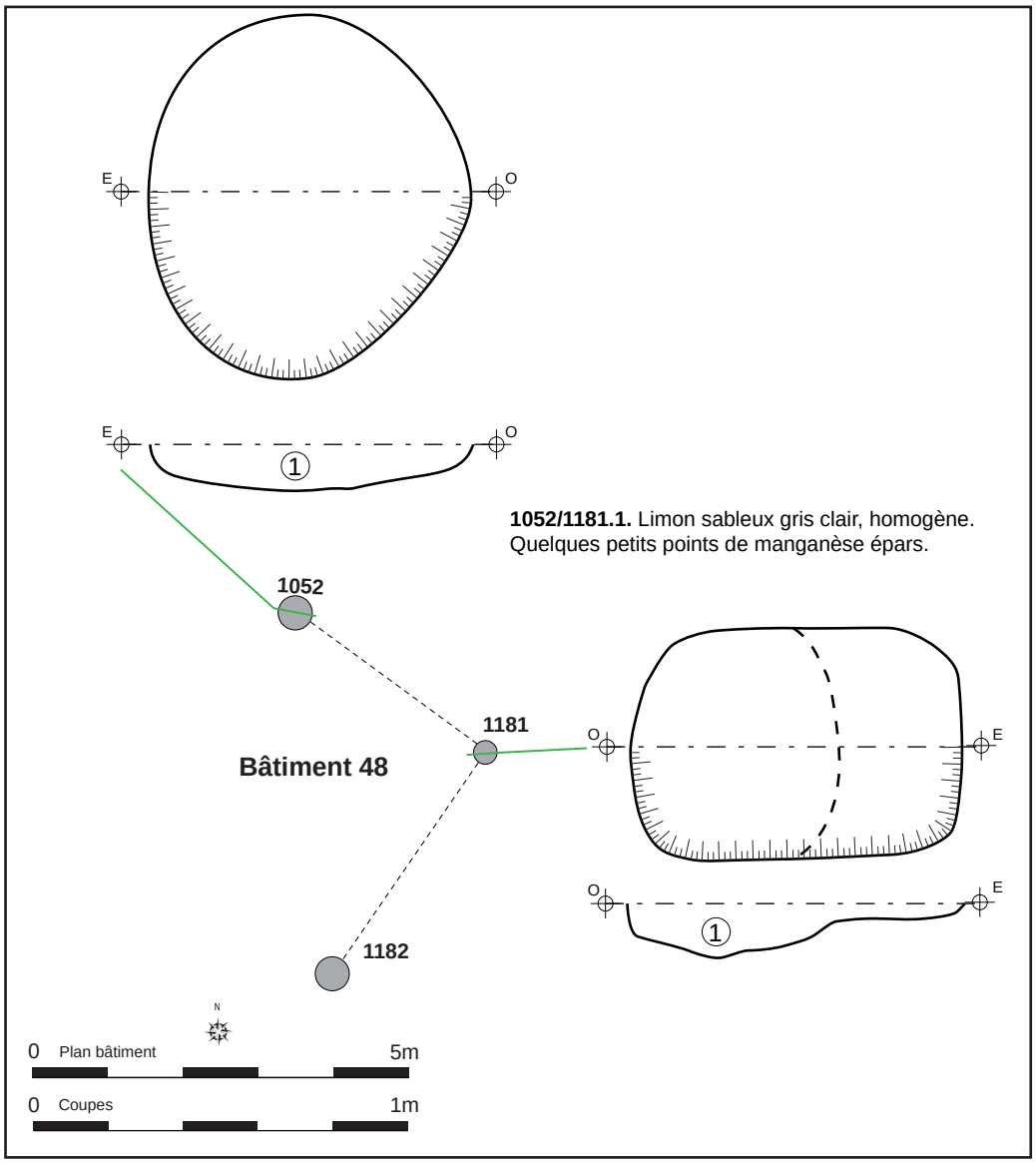

Fig. 296 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiment 48.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Structures associées aux fosses 1004 et 1006									
n° st	**Plan**	**Larg (m)**	**Long. (m)**	**Prof. (m)**	**Profil**	**Comblement**	**Inclusions**	**Mobilier**	**Phase**
1005	Circulaire	0,45	0,45	0,18	Cuvette	Limon gris et traces blanchâtres	-	-	0/1/2
1007	Non fouillée								
1016	Non fouillée								
1024	Circulaire	0,70	0,70	0,12	Cuvette	Limon sableux brun-gris	Terre cuite	-	0/1/2
1031	Ovale	0,50	0,35	0,20	Cuvette	Limon sableux brun foncé	-	Céramique	0/1/2
1032	Ovale	?	1,50	0,40	Cuvette à fond ondulé	Limon sableux gris clair	-	-	0/1/2
1045	Circulaire	0,55	0,55	0,20	Cuvette	Limon sableux gris-brun	-	-	0/1/2
1426	Irrégulière	0,80	0,85	0,20	Cuvette excentrée	Limon sableux gris clair	-	Céramique	0/1/2
1432	Ovale	0,90	1,60	0,40	Cuvette	Limon gris-orange	-	-	0/1/2
1435	Non fouillée								
1436	Ovale	?	1,34	0,15	Fond plat surcreusé	Limon sableux brun, compact et homogène	-	-	0/1/2
1437	Non fouillée								

Tab. 46 : Les structures associées aux fosses 1004 et 1006.
© Jean-François Geoffroy.

2.4.3.1.4. Un système fossoyé ? (**fig. 297**)

Parler d'un « sytème » fossoyé dès cette époque est un bien grand mot mais il convient d'évoquer le fossé 1356/1359, durant cette phase. Il est situé juste au sud du bâtiment 41 et a pu fonctionner au même moment ; il n'a livré qu'un seul tesson de céramique daté de La Tène C/D (beaucoup plus récent mais d'authentification douteuse). Son orientation est-ouest et le bâtiment, précédemment décrit, bien parallèle, permettent d'avancer l'hypothèse qu'ils sont contemporains. D'autant que ce fossé est le seul qui a cette orientation parfaitement est-ouest. Ce fossé 1359 visible sur environ 70 m, présente un profil en « U » ou « V » avec un resserrement dans sa partie inférieure en forme de cuvette. Il est large environ de 0,60 m pour une profondeur d'environ 0,30 m. Il est comblé d'un limon sableux gris contenant de rares nodules de charbon de bois.
La stratigraphie permet aussi d'attribuer à cette phase 0/1/2 le fossé 1204 sur lequel s'arrête le fossé qui vient d'être décrit (1356/1359). La figure 303 de ce même volume met en évidence le recoupement avec le fossé 1192 qui appartient lui à la phase 3. Son profil (1204) est très différent de 1359, beaucoup moins profond (environ 0,15 m), il présente un profil de cuvette irrégulière parfois à parois quasi verticales. En revanche, le comblement est proche : limon gris-brun contenant quelques nodules de charbon de bois.

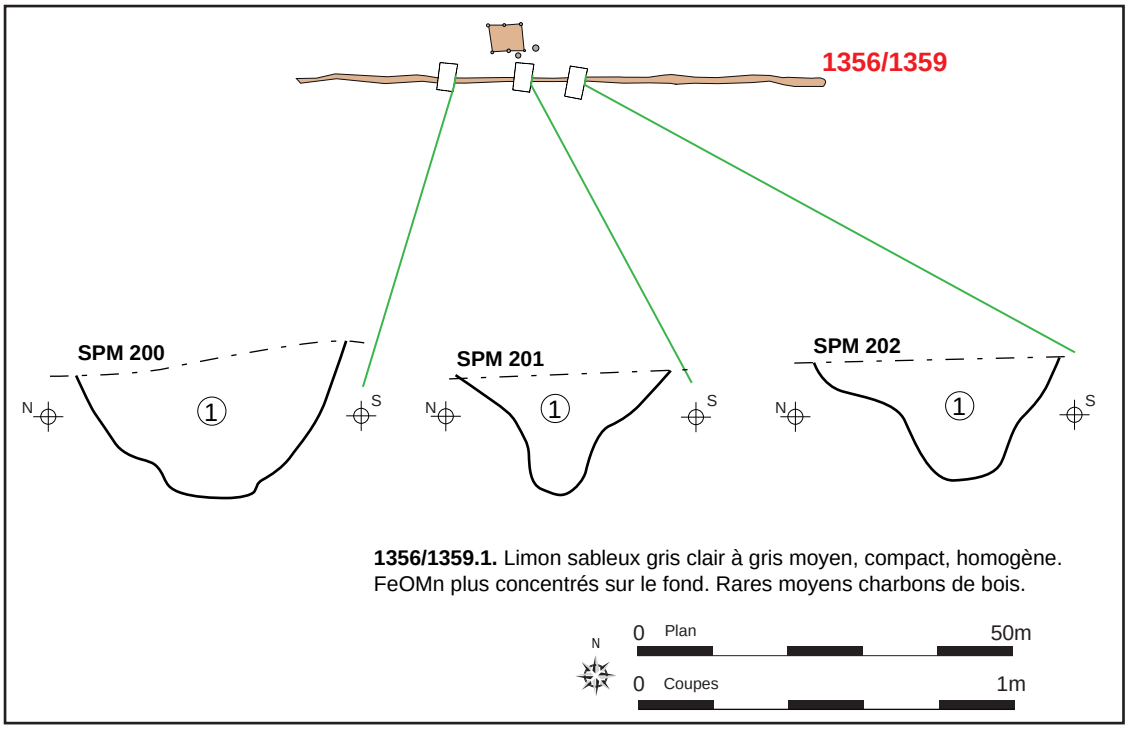

Fig. 297 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structure 1356/1359.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.4.3.2. Phase 2 : 400 / 260 av. notre ère (LaTène B) (**fig. 298**)

Cette période est difficile à isoler sur le site mais dans ce secteur, il semble bien que deux enclos marquent cette période et forment en quelque sorte une transition entre les phases anciennes et les dernières décennies avant le franchissement d'ère.

2.4.3.2.1. L'enclos 5 (**fig. 298**)

L'enclos 5 est composé des fossés 1237, 1287, 1357 et 1401. Notons qu'une grande partie de cet enclos (côtés nord-est et nord-ouest) a été reconstituée grâce aux observations réalisées lors du diagnostic. En effet, le fossé, très arasé, avait disparu suite aux intempéries et au « renettoyage » à la pelleteuse au moment de la fouille. Il en est de même pour l'angle occidental

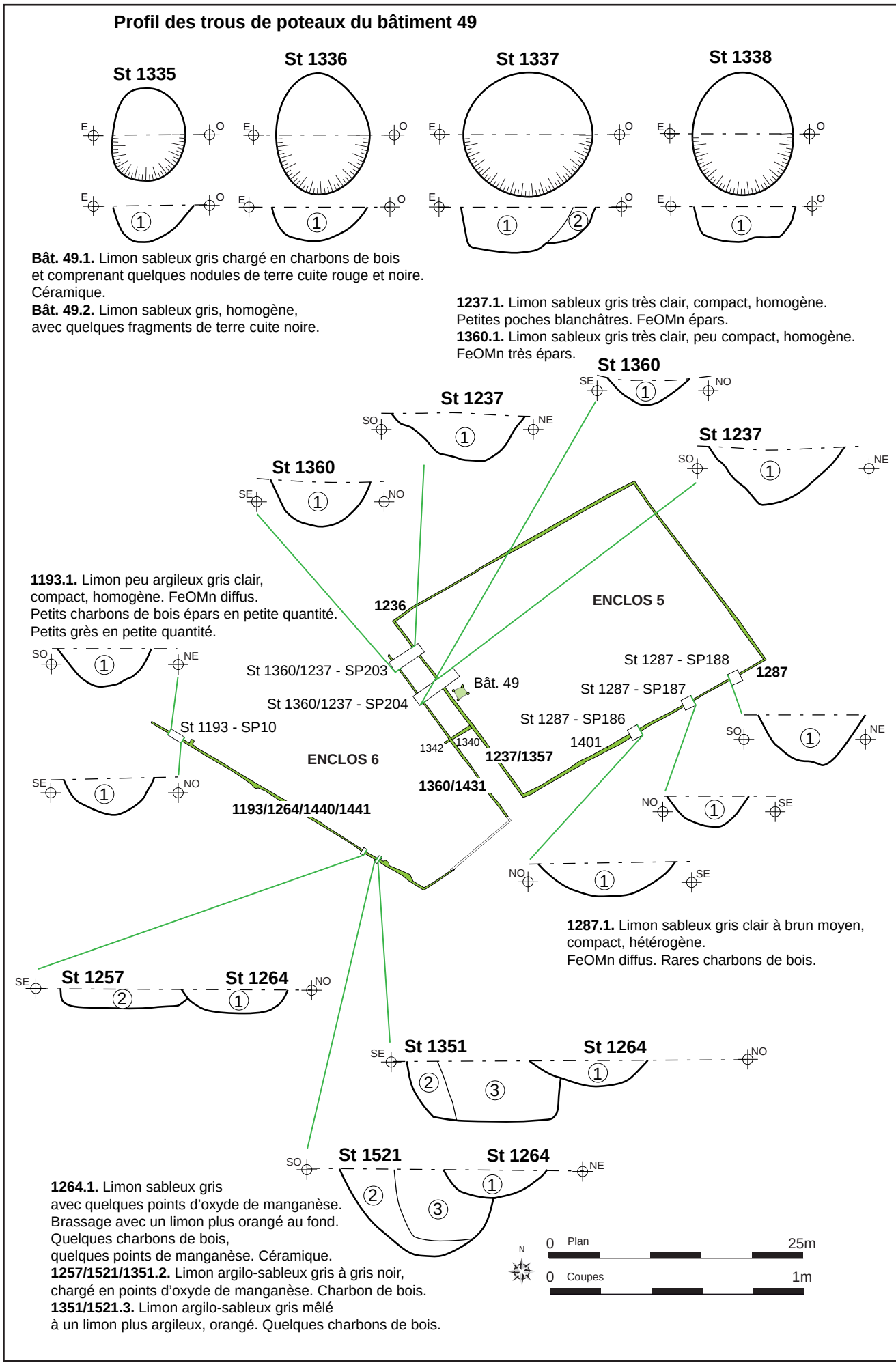

Fig. 298 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, enclos 5 et 6.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

de cet enclos et une faible partie du fossé sud-est.
Après reconstitution, la surface concernée est de 2376 m² pour un rectangle de 44 x 54 m orienté nord-est - sud-ouest à l'intérieur duquel il est très difficile d'y attribuer des vestiges si ce n'est, éventuellement, quelques lambeaux de fossés qui ont la même orientation et qui ont pu être des limites d'activités qui nous échappent totalement (parcage, etc...). On pourrait alors y associer les fossés 1285/1447, 745/752 et 990.
D'une manière générale, les fossés constitutifs de cet enclos sont peu larges et peu profond : la largeur est en moyenne de 0,50 m pour une profondeur de 0,15 m. Le profil varie de la simple cuvette à un profil en « V » assez évasé. Le comblement est un limon sableux gris à brun plutôt clair. Les nodules de charbon de bois sont rares.
Peut-être pouvons-nous y joindre le bâtiment 49 (**fig. 298**) constitué des trous de poteau 1335 à 1338. Il se situe le long du fossé occidental. Il est de plan carré (côtés de 2,20 m environ soit une surface d'environ 5 m²).

2.4.3.2.2. L'enclos 6 (**fig. 298**)

L'enclos 6 est composé des fossés 1193, 1264, 1360, 1431, 1440 et 1441. Cet enclos, ouvert et évasé au nord-est, est situé au sud-ouest de l'enclos précédemment décrit. Un espace régulier d'environ 6 m est aménagé entre les deux enclos. Notons que là encore une partie de l'enclos (angle sud-est) a été reconstitué.
La branche nord-est mesure un peu plus de 42 m et la branche sud-ouest est visible sur un peu plus de 63 m ; cette dernière s'enfonce dans la berme au nord-ouest. Le troisième côté visible, reliant les deux, mesure plus de 21 m mais l'angle sud-est a été reconstitué
Les fossés de cet enclos sont peu marqués : ils forment en général une petite cuvette d'environ 0,30 m de largeur pour une profondeur de 0,10 m et comblés d'un limon plutôt clair (gris ou brun).

Notons la présence entre les deux enclos d'un petit segment 1340/1342 qui n'a pas été exploré et dont l'utilité nous échappe : est-il contemporain ?

Structures associées aux phases 0/1

n° st	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
1216	Oblongue	0,55	2	0,10	Cuvette à fond plat	Limon gris-brun à gris foncé	Charbons de bois	-	0/1/2
1247	Ovale	0,77	1	0,33	Parois droites et fond plutôt plat	Limon brun ou gris	Charbons de bois	-	0/1/2
1248	Fosse non fouillée : diam. 0,80.								
1250	Circulaire	0,70	0,70	0,16	Parois verticales et fond en cuvette	Limon gris-orange	Charbons de bois	Grès	0/1/2
1265	Ovale, recoupée par 1193/1264/1440 (non fouillée)								
1363	Ovale, recoupée par 1360 (non fouillée)								

Tab. 47 : Les structures associées aux phases 0/1.
© Jean-François Geoffroy.

2.4.3.3. Phase 3 à partir de 260 : habitat (?), parcellaire et nécropole

À partir de 260, l'habitat semble se développer avec une parcellisation, quelques bâtiments et la naissance d'une nécropole. Pour cette période le mobilier reste rare si ce n'est pour les quelques tombes (**fig. 299**).

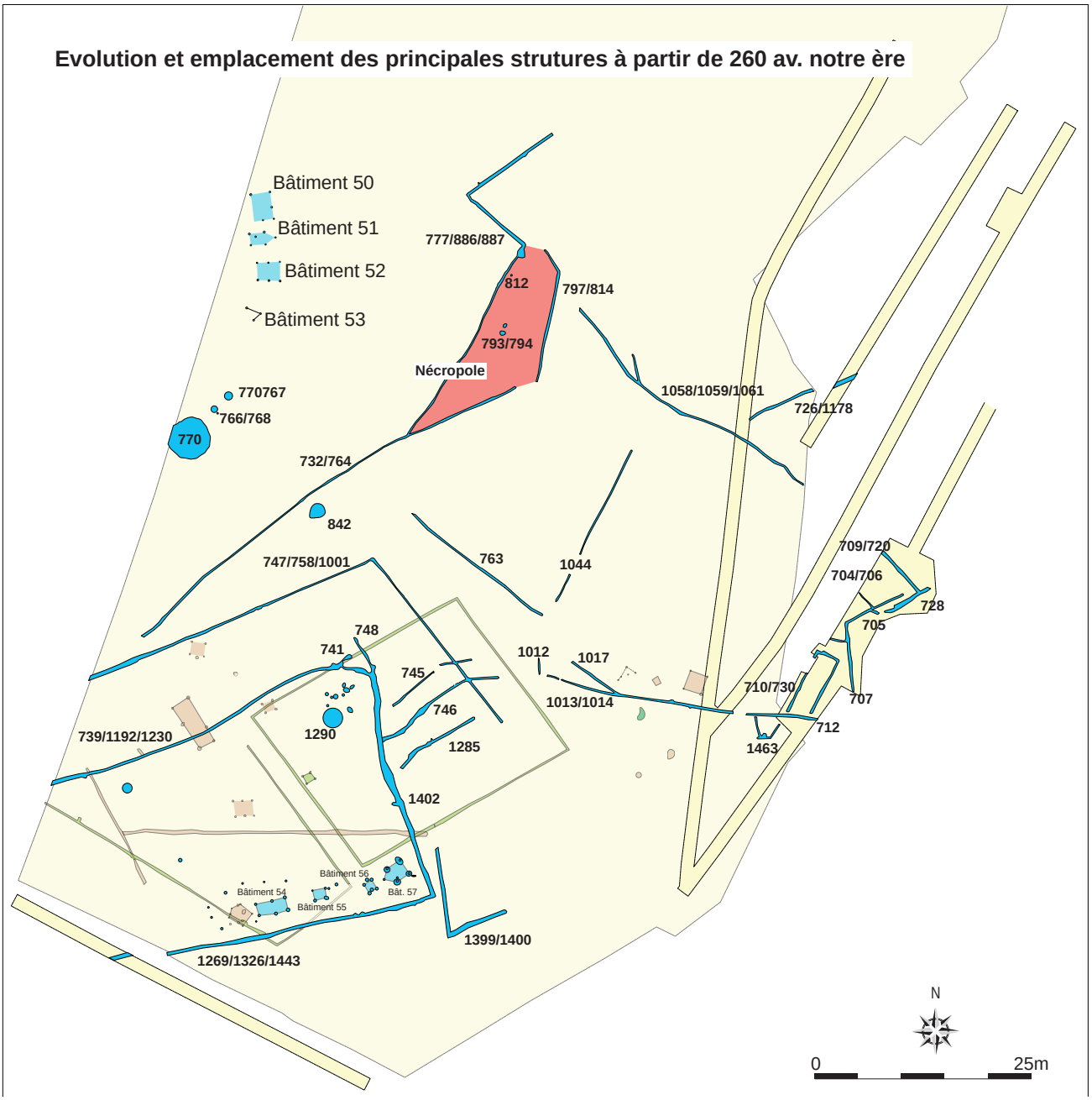

Fig. 299 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, développement du site après 260.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.4.3.3.1. Parcellaire et suspicion d'habitat

Le fossé 777/886/887 (**fig. 215 et 300**)
Le fossé 777/886/887, décrit dans le paragraphe précédent (secteur A2) constitue une « jonction parcellaire » entre les deux secteurs. Il a été attribué précédemment à l'état ancien du site (Hallstatt/La Tène B) mais il n'est pas impossible qu'il ait été repris plus récemment pour former un pseudo enclos avec les fossés 764 et 797/814. Cet enclos semble avoir délimité la première phase d'un petit espace funéraire daté entre 260 et 30 avant notre ère. Dès cette époque quelques tombes sont installées. Nous y reviendrons ci-dessous. Il vient se greffer sur le fossé 764.

Le fossé 732/764 (**fig. 300**)
Ce fossé est apparu en deux segments au moment de la fouille mais grâce au diagnostic, nous avons pu reconstituer la partie manquante entre les deux. Il est recoupé par les structures 760 et 1196 ; cette dernière a livré une céramique complète datée de La Tène D (-150 à -30).
Le fossé 732 : il s'agit d'un fossé sud-ouest – nord-est, long d'un peu plus

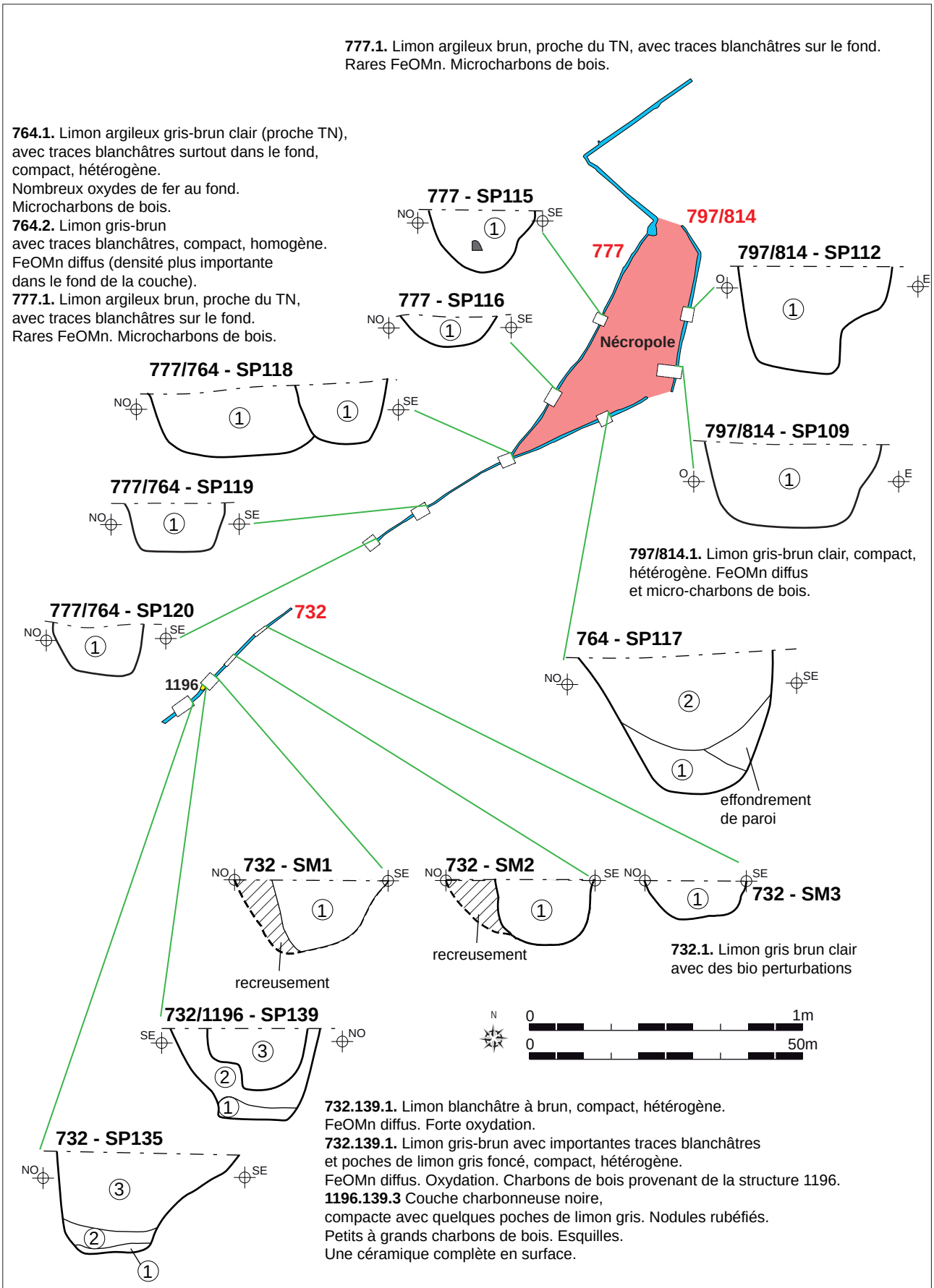

Fig. 300 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, parcellaire proche de la nécropole.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

de 25 m pour une largeur de 0,40 m mais il présente un recreusement (deuxième état possible). Le fossé 764 : il s'agit d'un fossé sud-ouest – nord-est, continuité du fossé 732, long d'environ 57 m pour une largeur moyenne de 0,40 m ; sa profondeur peut parfois avoisiner les 0.50 m. Son profil présente souvent des parois abruptes et un fond assez plat. Il est comblé d'un limon argileux gris brun clair.
En dehors de toute préoccupation historique, nous avons remarqué qu'il s'arrête au niveau de l'espace funéraire gaulois situé donc à son extrémité nord-est. Il recoupe le fossé 777, qui lui passe à l'ouest du même espace funéraire ; peut-être deux états dans ce parcellaire en relation avec les tombes : ce qui accrédite l'hypothèse comme quoi le fossé 777/886/887 aurait une origine plus ancienne.

Le fossé 797/814 (**fig. 215**)
Ce fossé a été décrit dans le paragraphe précédent mais comme pour le fossé 777/886/887, il est fort probable qu'il ait été une limite à la nécropole malgré qu'il a certainement une origine plus ancienne.

Une série de fossés semblent, par leurs morphologies, correspondrent à la même époque même si le mobilier (très rare) ne permet pas d'être affirmatif : nous associerons les fossés 704, 705, 706, 706bis, 707, 709, 710/730, 712, 720, 726/1178, 728, 763, 1012, 1013, 1014, 1017, 1044, 1058/1059/1061 et 1463. L'ensemble de ces fossés se situe à l'est ou sud-est des fossés qui viennent d'être décrit. Vous retrouverez le plan, les profils et les descriptions des comblements, de ces principales structures, dans la figure 301. Notons, dans l'hypothèse que tous les segments de fossés sont contemporains, la complexité de l'ensemble et la forme particulière de certains fossés. La fonction globale nous échappe (**fig. 301**).
Notons que le fossé 1058/1059/1061 recoupe le fossé 727/1054/1057/1476 (vu au moment du décapage). Ce fossé est assez bien marqué dans le paysage : une largeur souvent proche de 0,90 m pour une profondeur de 0,60 au maximum ; son profil a une forme proche du « U » avec des parois irrégulières (parfois des ressauts) et un fond plutôt large et plat ; il est comblé de limon gris à brun plutôt clair contenant quelques fragments de grès.

Au nord-ouest de ce maillage parcellaire, quelques bâtiments ont été isolés en limite de décapage (arrêt obligatoire dû à la présence du gazoduc).
Une partie de ces bâtiments a été reconstituée ou complétée à partir des résultats du diagnostic. Ce centre de vie est composé de quatre bâtiments. Globalement les trous de poteau sont assez mal conservés et en forme de simples cuvettes plus ou moins profondes comblées en général d'un limon gris-brun plutôt compact (**fig. 302**).

Le bâtiment 50
Il est, en partie, reconstitué et regroupe les trous de poteau 802, 803, 817, 818 et 819 ; de plan rectangulaire il mesure 6,20 m x 4,50 m pour une surface d'environ 28 m^2.

Le bâtiment 51
Il est constitué des trous de poteau 798, 799, 800, 801, 804 et 805 ; son plan rectangulaire présente une avancée ou la trace d'un système d'escalier vers l'ouest ; ce bâtiment mesure 1,80 m sur 1,50 m soit une surface approximative de 3 m^2.

Le bâtiment 52
Il est composé du trou de poteau 806 (D1158) et de cinq trous de poteau repérés lors du diagnostic : D711, D712, D1156, D1157 et D1159. Son plan rectangulaire présente une surface d'environ 6,20 m^2.

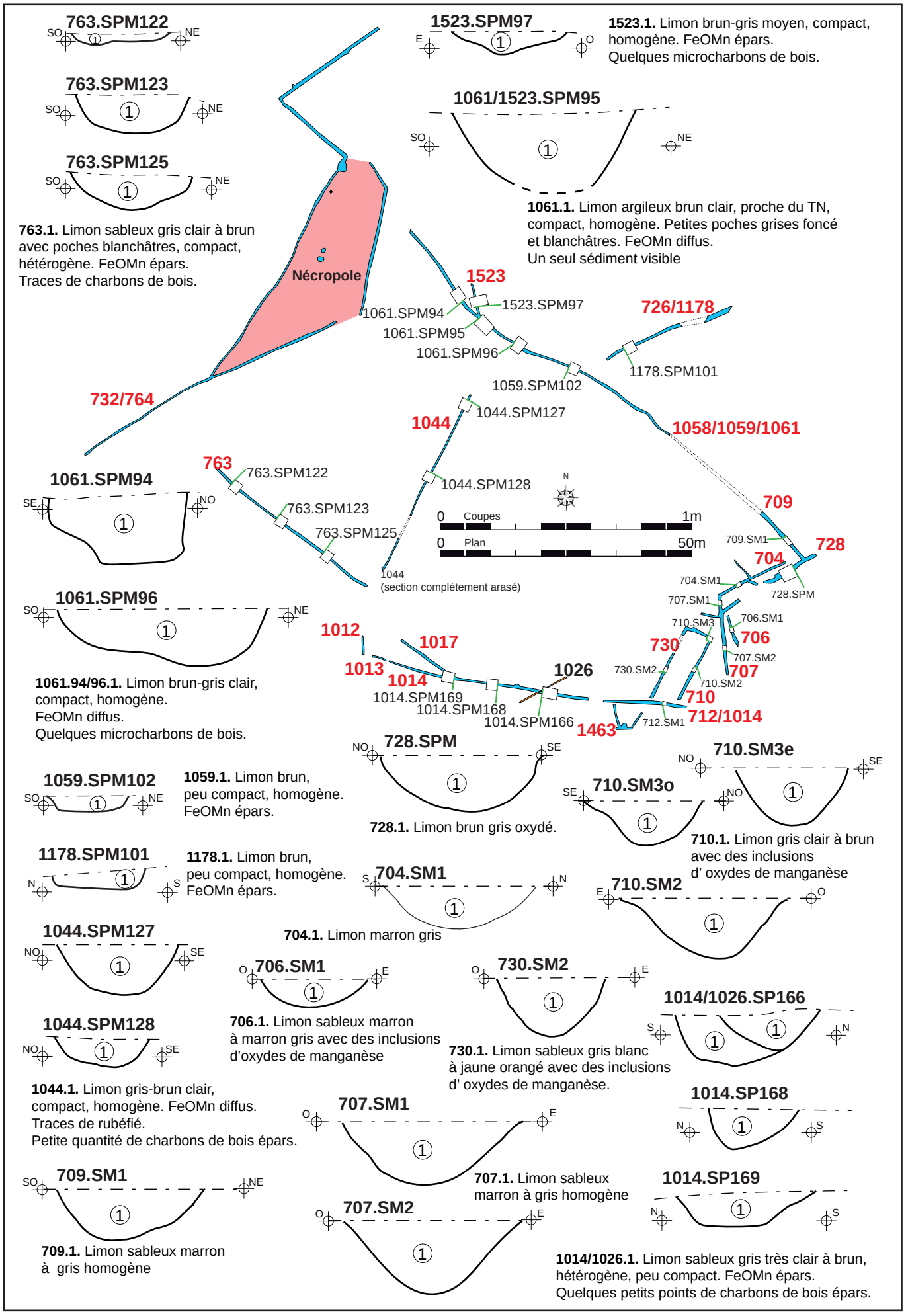

Fig. 301 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structures 732/764 et 777.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

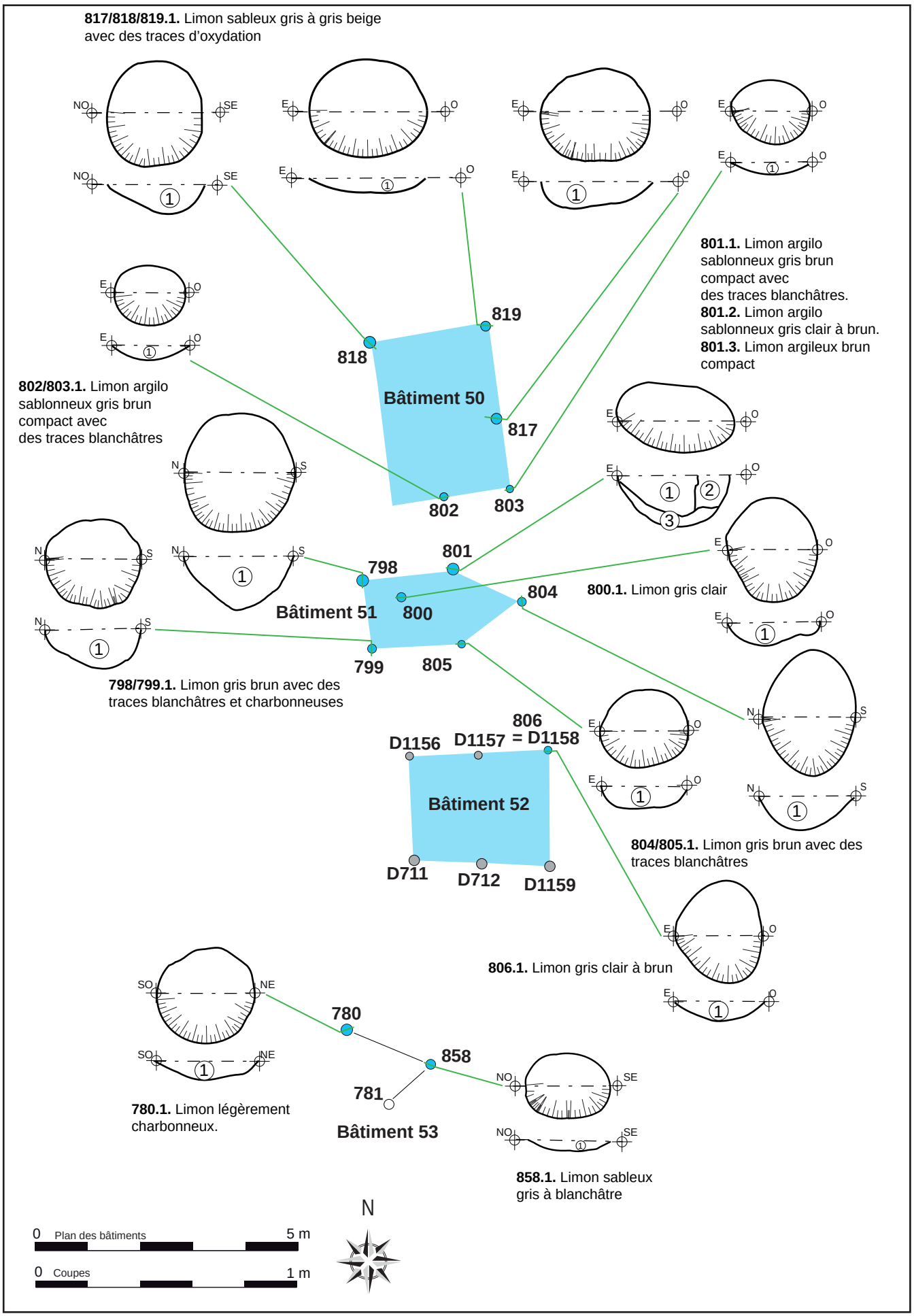

Fig. 302 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiments 50 à 53.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le bâtiment 53 est incomplet si toutefois il y eu bâtiment ; il est composé de trois trous de poteau : 780, 781 (non fouillé) et 858 ; reconstitué il mesurerait 1,80 sur 1,10 m soit une petite surface de 2 m². Il pourrait plutôt s'agir d'une partie d'un bâtiment plus vaste.

Au sud de cet îlot d'habitat, nous avons mis au jour plusieurs fosses en rapport, très certainement, avec l'eau à moins qu'il ne s'agisse, au-moins pour l'une d'entre elle, d'une structure, vestige de l'extraction de limon. Il s'agit des structures 767, 768, 770, 773 et 842 (**fig. 303**).

La structure 770 (**fig. 303**) est une large fosse située contre la berme de limite du projet a été partiellement vidée. Plus ou moins circulaire, le diamètre de cette structure est d'au moins 9 m pour une profondeur observée d'au-moins 1,20 m. La largeur fait davantage penser à une mare ou grande fosse d'extraction de limon plutôt qu'à un puits. Cette structure ne présente aucune particularité : un profil apparemment en entonnoir même si la descente semble être marqué par des « marches » irrégulières et un comblement final fait de strates assez épaisses composées de limon argileux brun-gris contenant quelques nodules de charbons de bois et de la céramique datée de La Tène C/D (260 à 30 av. notre ère). Notons qu'une fosse a été repérée et fouillée dans un des niveaux, nous y reviendrons un plus tard dans ce rapport (st. 1470).

En revanche, les autres structures ressemblent davantage à des puits.
La structure 767 (**fig. 303**), plus ou moins circulaire, mesure 2 m de diamètre et fouillée jusqu'à 1,40 m de profondeur où la largeur est encore de 0,90 m. Le profil en forme d'entonnoir met en évidence un possible recreusement supérieur (US 767.4). Alors que le comblement est plutôt composé d'un limon brun-jaune, l'US 4 est plus sombre (brun foncé) avec des fragments de craie.
La structure 768 (**fig. 303**) peut aussi être interprété comme un puits avec une ouverture de 3,20 m pour une profondeur observée de 3,10 m. Les parois sont quasiment verticales et son comblement présente la particularité d'avoir sur les bords, des strates d'argile verte très plastique : peut-il s'agir plutôt d'une réserve d'eau qu'un puits ? Le reste du comblement est constitué de limon gris - ocre - jaune. Quelques fragments de céramique et de charbons de bois ont été découverts.
La structure 842 (**fig. 303**) peut aussi être interprétée comme un puits ; son profil est irrégulier puisque la coupe met en évidence une paroi verticale au nord-est et une paroi qui s'évase au sud-ouest. Il mesure un peu plus de 4 m à l'ouverture et il a été fouillé jusqu'à environ 1,30 m de profondeur où il mesure encore 3,30 m de largeur. Son comblement est assez hétérogène même si la dominante est un limon brun comprenant des nodules de calcaire et de charbons de bois.
La fosse 773 (**fig. 303**) a été en partie fouillée lors du diagnostic et illisible à la fouille, il pourrait s'agir d'une réserve d'eau ou d'un cellier : trop d'incertitude demeure pour en tirer une interprétation fiable. Elle a été recoupé, semble t'il, par le fossé 772.

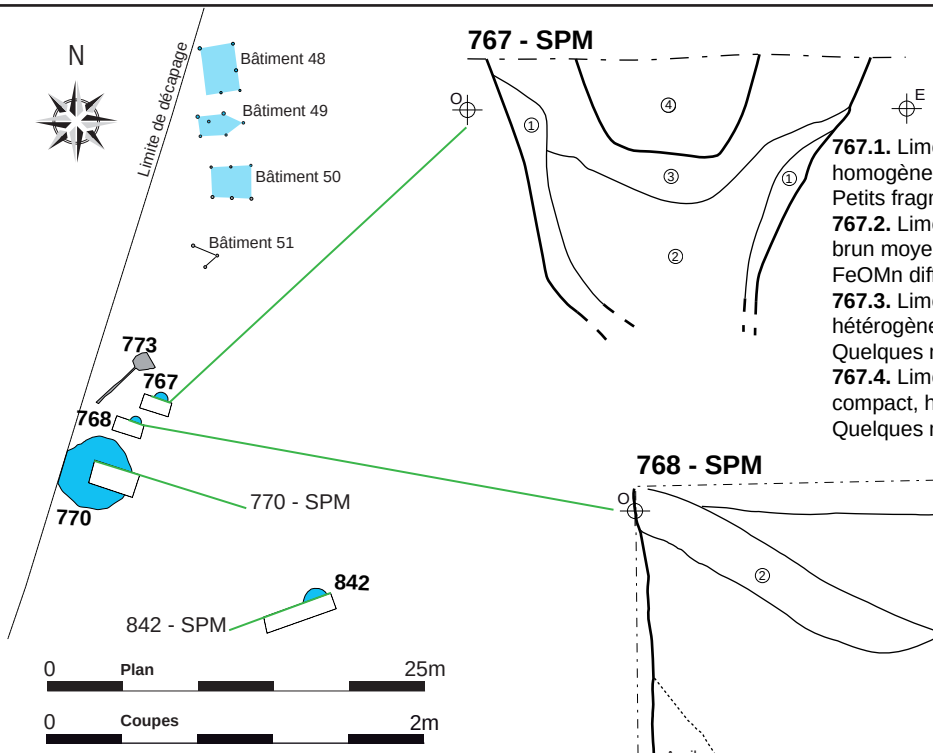

767.1. Limon argileux brun foncé, compact, homogène. FeOMn diffus.
Petits fragments de craie en petite quantité.
767.2. Limon sableux jaune avec poches brun moyen et brun foncé, compact, hétérogène. FeOMn diffus. Rares petits fragments de craie.
767.3. Limon jaunâtre à brun clair, compact, hétérogène. FeOMn diffus.
Quelques microcharbons de bois.
767.4. Limon peu argileux brun moyen, compact, homogène, FeOMn diffus.
Quelques microcharbons de bois.

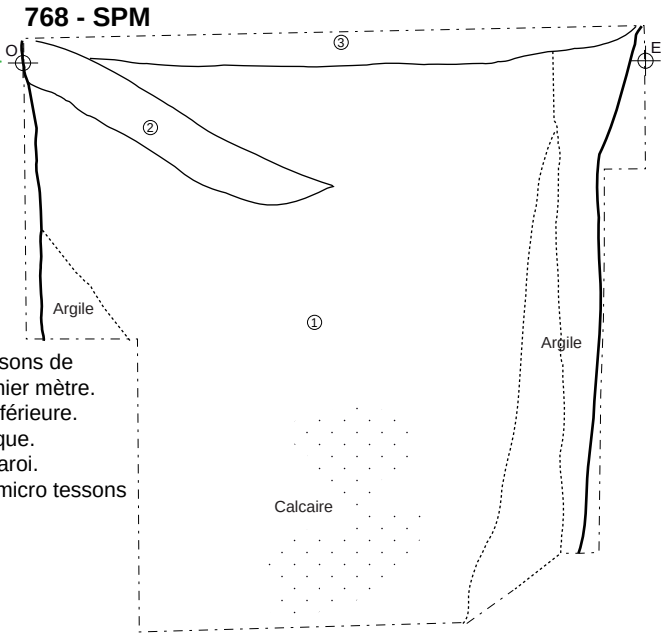

768.1. Limon gris brun compact et trés homogène avec tessons de céramique qui se concentrent essentiellement dans le premier mètre.
Présence de silex et de particules de craie dans la partie inférieure.
Les parois comportent des poches d'argile verte très plastique.
768.2. Limon ocre jaune provenant d'un effondrement de paroi.
768.3. Limon gris brun hétérogène avec des inclusions de micro tessons et des particules de charbon de bois.

Coupe

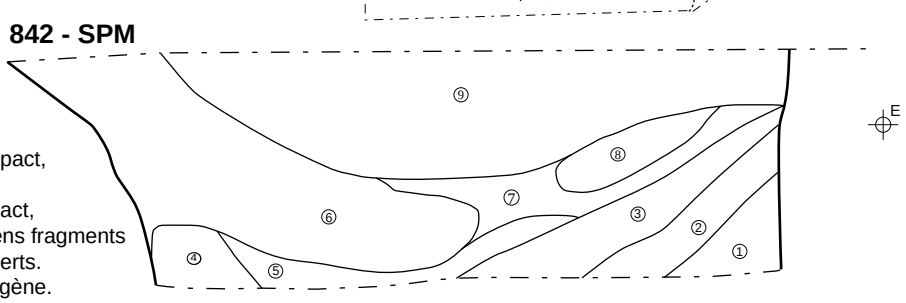

842.1. Limon argileux brun moyen, compact, homogène. FeOMn rares.
842.2. Limon argileux brun foncé, compact, homogène. FeOMn rares, petits à moyens fragments de craie en petite quantité. Petits grès verts.
842.3. Limon brun clair, compact, homogène. FeOMn diffus, petits fragments de craie, grès en petite quantité, quelques petits charbons de bois.
842.4. Limon sableux verdâtre à brun clair, meuble, hétérogène. FeOMn épars. Petits fragments de craie en petite quantité, grands grès en petite quantité.
842.5. Limon argileux brun clair avec poches verdâtres et brunes moyenne, compact, très hétérogène. FeOMn diffus en petits quantité. Petits et moyens fragments de craie en quantité moyenne.
842.6. Idem couche 2 avec petits silex.
842.7. Limon argileux brun moyen, compact, homogène. FeOMn diffus, petits à moyens fragments de craie et rares petits charbons de bois.
842.8. Limon gris-brun, compact, homogène. FeOMn diffus, petits charbons de bois épars en petite quantité, petits fragments de craie en petite quantité.
842.9 Limon gris-brun moyen, compact, homogène. FeOMn diffus, rares très petits charbons de bois.

770.1. Limon argileux gris moyen, compact, hétérogène. FeOMn diffus, petites inclusions de TN.
770.2. Limon argileux gris-brun moyen, compact, hétérogène. FeOMn diffus, nombreuses inclusions de TN.
770.3. Limon argileux brun-gris, compact, homogène. FeOMn diffus, petits charbons de bois éparsen petite quantité. Grès moyens et fragments de céramique imprélevables.
770.4. Limon sableux gris-brun clair, compact, homogène. FeOMn diffus, quelques microcharbons de bois.

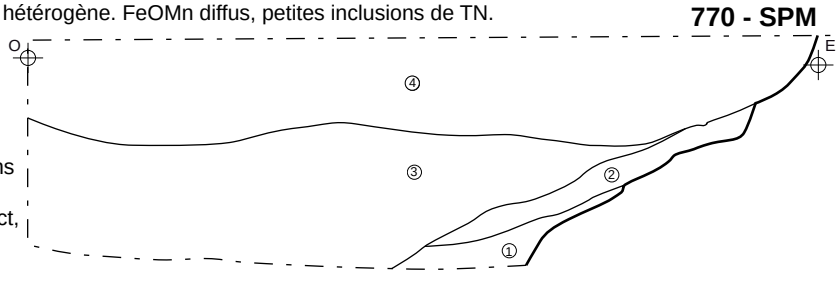

Fig. 303 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, les puits.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Autour ces bâtiments et en rapport avec le parcellaire, quelques autres trous de poteau et fosses ont été associés ; on les retrouve dans le tableau ci-dessous.

Structures associées à la phase 3									
n° st	**Plan**	**Larg (m)**	**Long. (m)**	**Prof. (m)**	**Profil**	**Comblement**	**Inclusions**	**Mobilier**	**Phase**
702	Circulaire	1,20	1,20	0,35	Cuvette à fond plat et parois irrégulière	Limon brun-gris	Terre cuite	-	3
703	Ovale	0,45	0,70	0,06	Cuvette	Limon noir	Charbons de bois	-	3
711	Ovale	0,60	0,65	0,15	Cuvette	Limon brun-gris + traces blanches	Charbons de bois	-	3
729	« Circulaire »	1,25	1,25	0,30	Cuvette	Limon brun - gris clair	Terre cuite	-	3
731	Ovale	0,85	1,75	0,15	Cuvette excentrée	Limon brun-orange homogène et compact	-	-	3
771	Non fouillée								
774	Ovale	0,60	0,70	0,15	Cuvette	Limon gris homogène	-	-	3
775	« Circulaire »	0,40	0,40	0,20	Cuvette	Limon gris homogène	Charbons de bois	-	3
776	« Circulaire »	1,30	1,30	0,60	Cuvette avec fantôme de trou de poteau	Limon hétérogène (gris foncé dans le trou de poteau)	-	-	3
778	Non fouillée								
779	« Ovale »	0,50	0,70	0,05	Cuvette	Limon gris homogène	-	-	3
780	Circulaire	0,40	0,40	0,05	Cuvette	Limon légèrement charbonneux	-	-	3
782	Circulaire	1,30	1,30	0,30	Cuvette	Limon gris-brun clair	-	-	3
806	« Ovale »	0,35	0,40	0,10	Cuvette	Limon gris clair - brun	-	-	3
807	« Ovale »	0,50	0,95	0,15	Cuvette à fond perturbé	Limon gris clair	-	-	3
808	Non fouillée								
809	Non fouillée								
855	« Circulaire »	0,20	0,20	0,10	Cuvette	Limon gris clair	Charbons de bois	-	3

Tab. 48 : Les structures associées à la phase 3.
© Jean-François Geoffroy.

2.4.3.3.2. Le début de la nécropole (phase 1)

A partir de 260, il est probable que quelques tombes aient été creusées mais il faut rester prudent car la plage chronologique des tombes considérées comme les plus anciennes est très large : il pourrait s'agir des tombes 793, 794 et 812. Ces trois tombes sont très abîmées et n'ont livré que peu d'informations.

Les tombes 793 et 794 (**fig. 304**)
Rappel des caractéristiques des tombes
Les structures 793 et 794 sont présentées ensemble car elles ont fait l'objet d'une fouille conjointe. A l'origine, il ne semblait y avoir qu'une seule fosse allongée de 2,74 m de long pour une largeur comprise entre 0,75 et 1,15 m. Il s'avère qu'il y a vraisemblablement deux fosses qui sont très arasées. Au sud-ouest, la structure 793 a livré cinq poteries ; sa profondeur maximale est de 0,16 m. Au nord-est, la structure 794 a livré quant à elle deux poteries et sa profondeur maximale est de 0,07 m.
Aucune des deux fosses n'a livré de dépôt osseux. L'arasement important des fosses est vraisemblablement à l'origine de cette absence d'os.

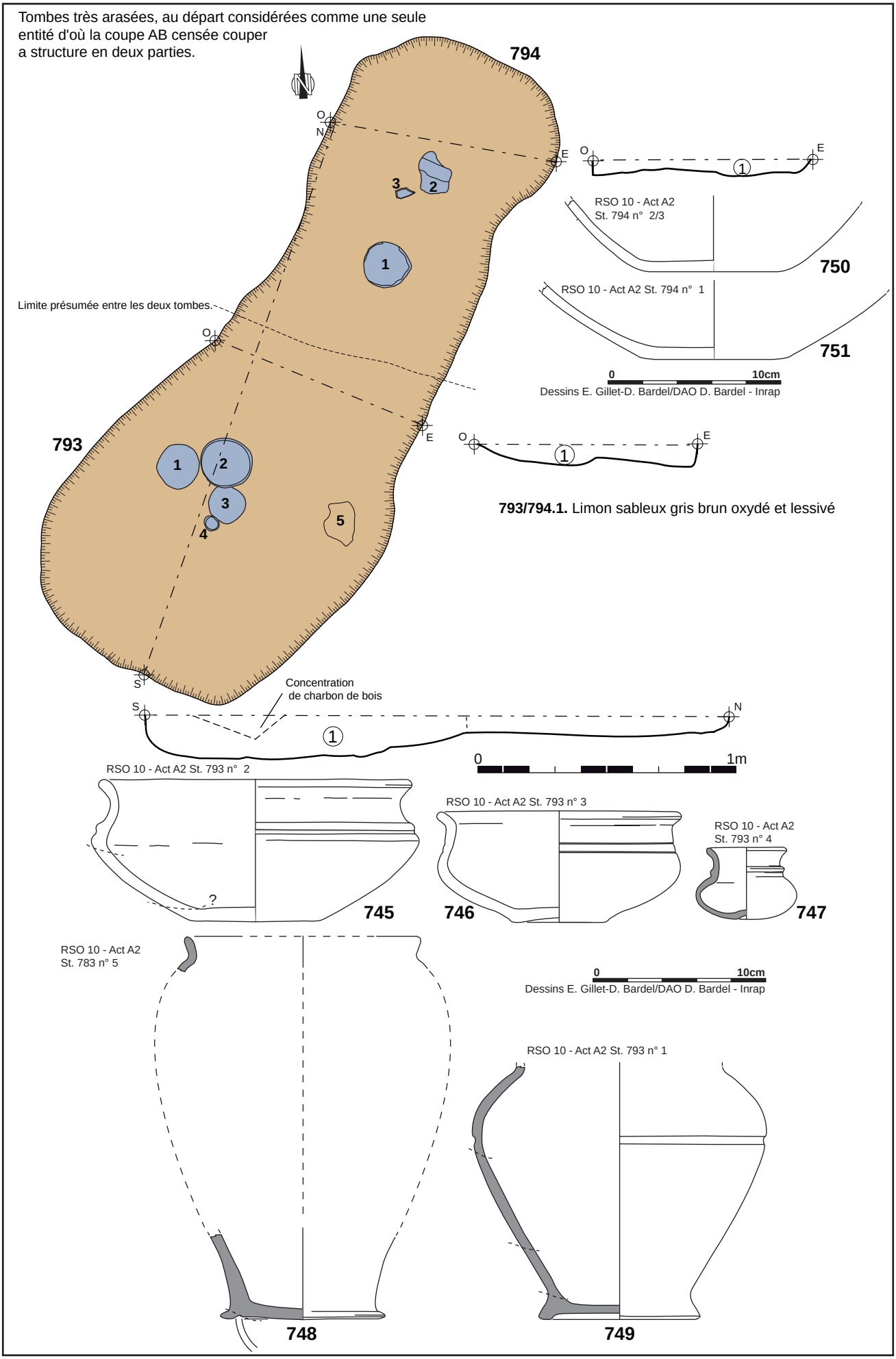

Fig. 304 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombes 793 et 794.

© Sophie Oudry - Inrap.

Description de la céramique dessinée (**fig. 304**)
745. (793.2). Ecuelle à carène médiane avec des cannelures ; diam. ouv. 18 cm, diam. fond : 7 cm, diam. max. : 19 cm, haut. : 8,1 cm.
746. (793.3). Coupe à carène médiane avec une ligne d'incisions ; diam. ouv. : 14 cm, diam. fond : 4,8 cm, haut. : 6,5 cm.
747. (793.4). Ecuelle microvase ombiliqué ; diam. ouv. 4,5 cm, diam. fond : 1,2 cm, diam. max. : 6 cm, haut. 4 cm.
748. (793.5). Fragments de bouteille à fond plat rainuré ; diam. ouv. : 15 cm, diam. max reconstitué : 17 cm, diam. pied : 8,2 cm, haut. reconstituée : 22 cm.
749. (793.1). Fragment de vase ovoïde (sans bord) à fond annulaire ; diam. max. : 17 cm, diam. pied : 9 cm, haut. cons. : 14 cm.
750 et 751. (794.1/2/3). Fragments de fonds de jattes ou écuelles indéterminées ; diam. fond : 7,7 cm (750) et 8 cm (751), haut. cons. : 4 cm.

La tombe 812 (**fig. 305**)
Rappel des caractéristiques de la tombe
Fosse quadrangulaire avec un angle coupé (98 x 86 cm ; profondeur : 10 cm), orientée ouest-est. La structure est très arasée et il ne reste que deux céramiques au centre de la fosse. Aucune esquille osseuse n'a été mise au jour. La céramique n'a pas été dessinée.

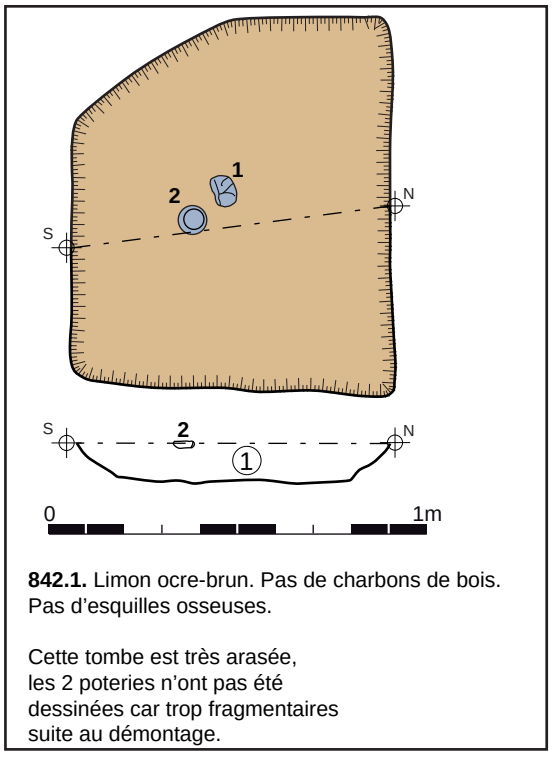

842.1. Limon ocre-brun. Pas de charbons de bois. Pas d'esquilles osseuses.

Cette tombe est très arasée, les 2 poteries n'ont pas été dessinées car trop fragmentaires suite au démontage.

Fig. 305 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 812.
© Sophie Oudry - Inrap.

Nous traiterons les autres tombes, apparemment plus récentes dans le paragraphe dédié à la phase 4 du site.

2.4.3.2.3. Habitat enclos et ses bâtiments

Nous arrivons au sud du projet, en limite de décapage. À cet endroit, nous avons mis au jour la superposition de plusieurs enclos dont la pauvreté en matériel n'a pas facilité la chronologie absolue. Les « recoupements » ont été observés au moment du décapage et après nettoyage des intersections. L'arasement assez important dans ce sous-secteur n'a pas amélioré les observations. Nous avons pris en compte l'orientation globale des fossés et par conséquent des enclos.

Nous attribuons à cette phase les fossés 739/1192/1230, 741, 742/748/1402 et 1269/1320/1326/1404/1443/1447, constitutifs d'un enclos, qui en l'état des observations, serait ouvert à l'ouest. A l'intérieur de cet enclos, cinq bâtiments ont été reconstitués le long du fossé sud.

L'enclos (**fig. 306**)
Cet enclos aurait une surface d'au-moins 4 400 m² soit une largeur moyenne d'environ 50 m sur une longueur de 88 m. Il est orienté nord-est - sud-ouest. Au nord, il est limité par le fossé 739/1192/1230 visible sur environ 77 m qui semble s'adapter, dans l'angle nord, aux structures que nous avons, par conséquent considérées comme contemporaines. Si sa largeur est plus ou moins régulière (environ 0,60 m), son profil varie sur toute la longueur : il passe, du sud-ouest au nord-est, de la simple cuvette plus ou moins profonde à un profil en « V » à fond plat ou un profil présentant des parois verticales et fond plat. Il est comblé d'un limon gris-brun clair parfois plus foncé avec des nodules de charbons de bois à certains endroits. Il n'a livré aucun fragment de poterie. A l'est, l'enclos est bordé du fossé 742/748/1402 (53 m de long), il semble isoler l'enclos des structures plus anciennes, qu'il recoupe, notamment un système de fossés difficile à comprendre. Il est bien marqué dans le paysage. Son profil est plutôt régulier avec une forme de « V » à fond plus ou moins large. Sa largeur varie assez fréquemment : entre 0,80 et 2 m pour une profondeur moyenne de 0,70 m. Son comblement présente souvent plusieurs strates à l'aspect assez proche ; il s'agit d'un limon brun - gris clair (plus clair vers le fond) contenant souvent des nodules de charbons de bois? Notons que la stratigraphie met en évidence un possible recreusement ou nettoyage de ce fossé oriental. Ce fossé a livré une quantité importante de céramique datée de La Tène C1 ou plus globalement C/D. Au sud, c'est le fossé 1269/1326/1443/1447 qui ferme l'enclos, orienté sud-est - nord-ouest, il est visible sur 76 m ; lui aussi est bien marqué avec une largeur moyenne de 0,70 m pour une profondeur d'environ 0,60 m. Son comblement présente plusieurs strates composées essentiellement de limon sableux gris brun plutôt clair contenant des nodules de charbons de bois et de la terre cuite.

Description de la céramique dessinée (**fig. 307 et 308**)
752. (742.SP208.7). Fragment de pot ovoïde à bord en bourrelet, panse avec ligne d'impressions digitées et cannelures ; diam. ouv. : 17,5 cm, haut. cons. : 7,8 cm.
753. (742.6). Fragment de *dolium* à lèvre épaissie déversée ; diam. ouv. : 32 cm, haut. cons. : 3,6 cm.
754. (742.SP208.10). Fragment de pot ou *dolium* à lèvre épaissie déversée ; diam. ouv. : 34 cm, haut. cons. : 2,7 cm.
755. (742.SP208.9/11). Fragments de jatte à épaulement (reconstitué) et lèvre déversée ; diam. ouv. : 22,5 cm, diam. fond : 13cm, haut. reconstituée : 33,6 cm.
756. (742.3). Fragment d'écuelle indéterminée à encolure concave ; diam. ouv. : 14 cm, haut. cons. : 1,8 cm.
757. (742.SP206.4). Fragment d'écuelle à bord épaissi et cannelures ; diam. ouv. : 24 cm, haut. cons. : 5,5 cm.
758. (742.SM4.1). Fragment de pot ovoïde (?) à bord arrondi ; haut. cons. : 4 cm.
759. (742.SP208.8). Fragment de pot indéterminé à épaulement avec ligne d'impressions digitées ; haut. cons. : 5,5 cm.
760. (742.SP208.5). Fragment de pot à épaulement et bord épaissi, impressions couvrantes ; diam; ouv. : 17,5 cm, dim. fond : 9 cm, haut. : 18,5 cm.
761. (742.SP209.1). Fragment Fragment de pot à épaulement et bord épaissi et fond perforé ; diam. ouv. : 13 cm, diam. fond : 7,5 cm, haut. : 19 cm.
762. (742.SP142.2). Fragment de fond à ombilic de jatte ou écuelle indéterminée ; diam. fond : 3,6 cm, haut. cons. : 1,6 cm.

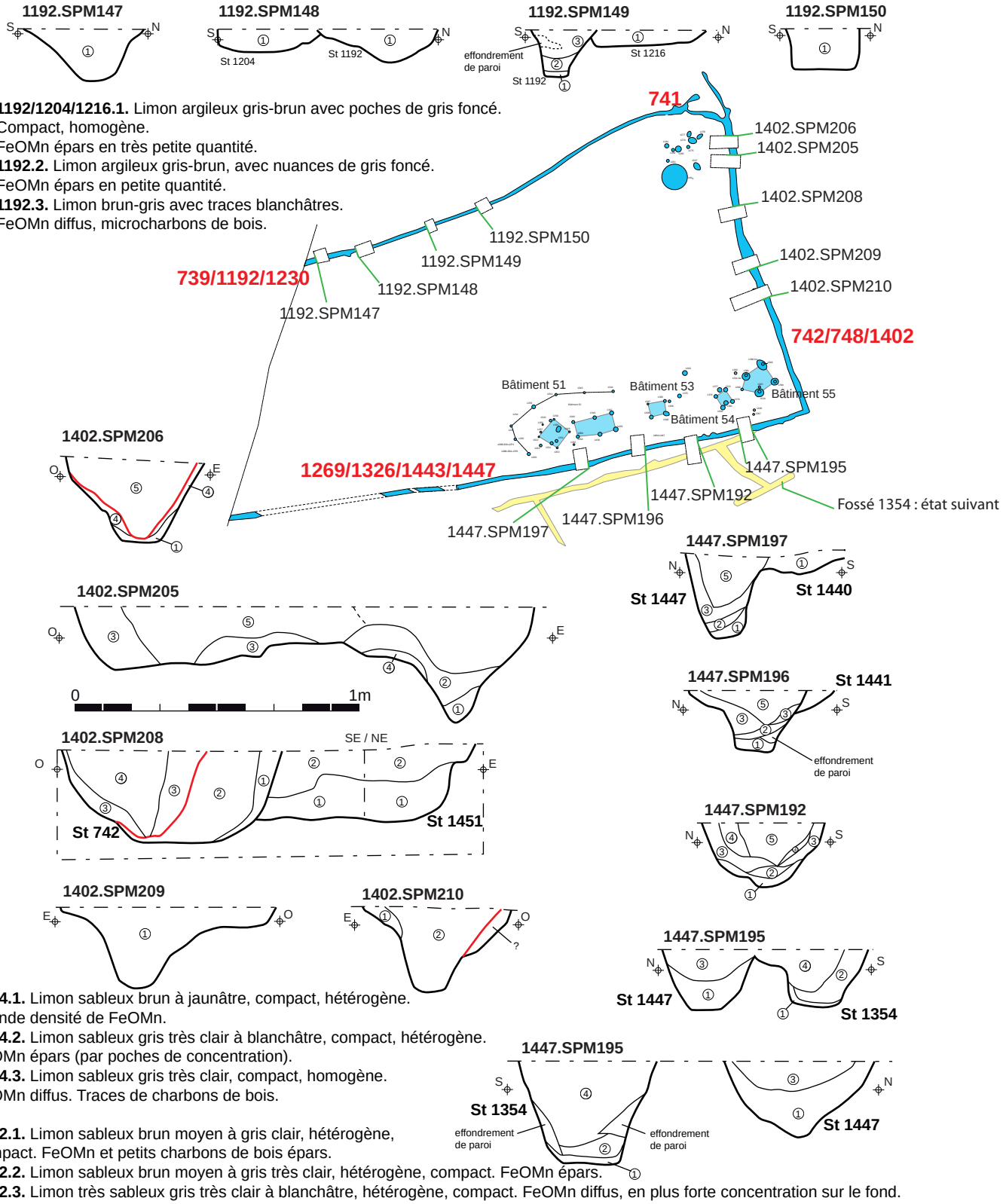

1192/1204/1216.1. Limon argileux gris-brun avec poches de gris foncé.
Compact, homogène.
FeOMn épars en très petite quantité.
1192.2. Limon argileux gris-brun, avec nuances de gris foncé.
FeOMn épars en petite quantité.
1192.3. Limon brun-gris avec traces blanchâtres.
FeOMn diffus, microcharbons de bois.

1354.1. Limon sableux brun à jaunâtre, compact, hétérogène.
Grande densité de FeOMn.
1354.2. Limon sableux gris très clair à blanchâtre, compact, hétérogène.
FeOMn épars (par poches de concentration).
1354.3. Limon sableux gris très clair, compact, homogène.
FeOMn diffus. Traces de charbons de bois.

1402.1. Limon sableux brun moyen à gris clair, hétérogène, compact. FeOMn et petits charbons de bois épars.
1402.2. Limon sableux brun moyen à gris très clair, hétérogène, compact. FeOMn épars.
1402.3. Limon très sableux gris très clair à blanchâtre, hétérogène, compact. FeOMn diffus, en plus forte concentration sur le fond.
1402.4. Limon sableux gris clair, homogène, compact. FeOMn diffus, petite quantité de charbons de bois épars.
1402.5. Limon sableux gris très clair à gris moyen, hétérogène, peu compact. FeOMn épars. Petite quantité de charbons de bois épars.
Petite quantité de cassons de calcaire épars sur les 2 à 4 cm en partant de la surface.

1440.1. Limon sableux gris très clair, peu compact, homogène. FeOMn épars.
1441.1. Limon sableux gris clair, compact, homogène. FeOMn diffus
1447.1. Limon sableux brun moyen à gris moyen, compact, hétérogène. FeOMn et charbons de bois épars.
1447.2. Limon sableux blanchâtre, compact, homogène. FeOMn épars.
1447.3. Limon sableux gris très clair à brun, compact, hétérogène. FeOMn épars. Rares charbons de bois.
1447.4. Limon sableux brun à jaunâtre, compact, hétérogène. FeOMn diffus.
1447.5. Limon sableux gris clair à blanchâtre, peu compact, hétérogène.
FeOMn épars. Traces de charbons de bois et de terre cuite.
1451.1. Limon peu sableux gris clair, très compact, homogène. FeOMn et charbons de bois épars.
1451.2. Limon sableux gris clair à très clair, hétérogène. FeOMn en assez grande quantité. Charbons de bois épars.
Traces de terre cuite.

Fig. 306 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, l'enclos d'habitat.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

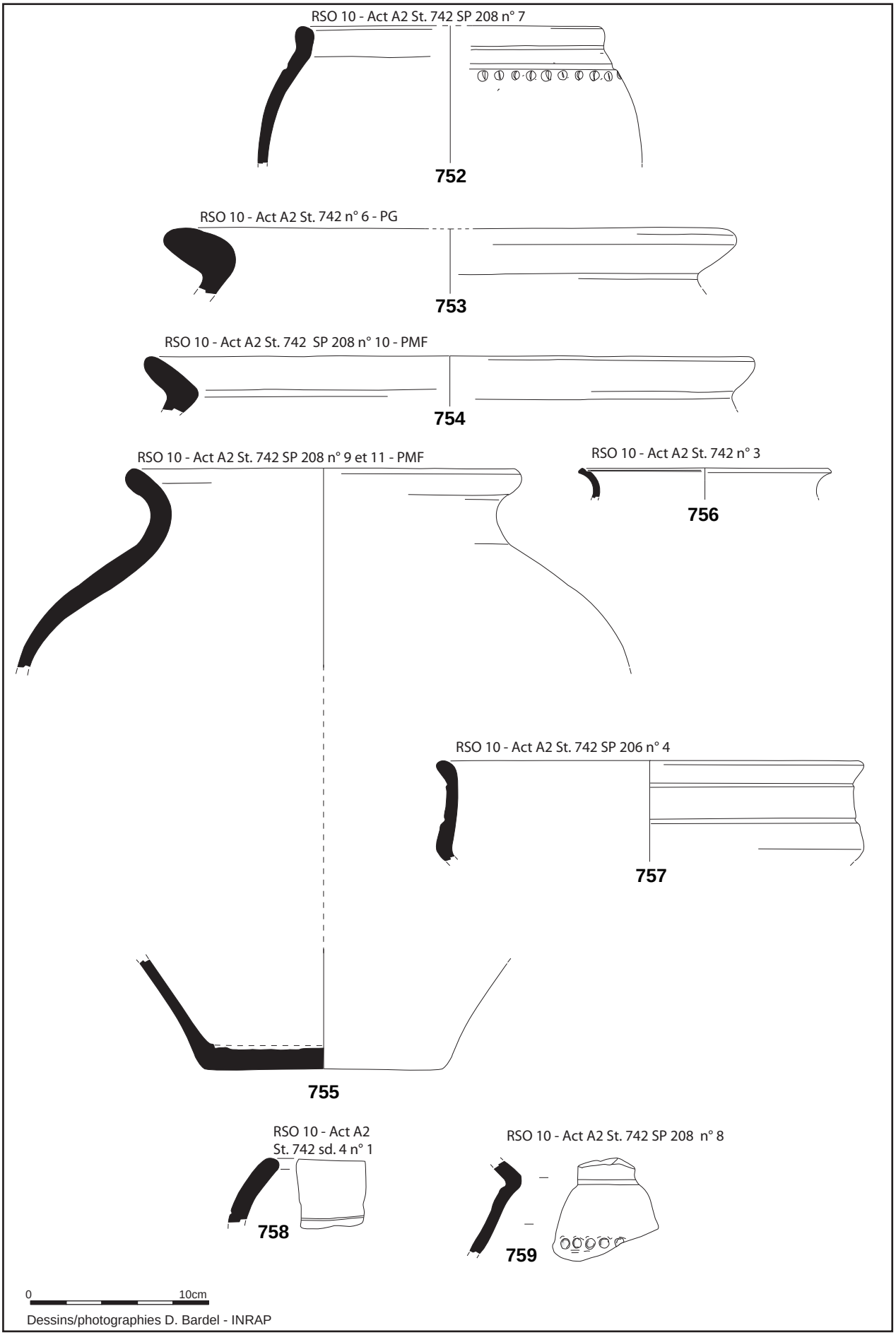

Fig. 307 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structure 742, céramique.
© David Bardel - Inrap.

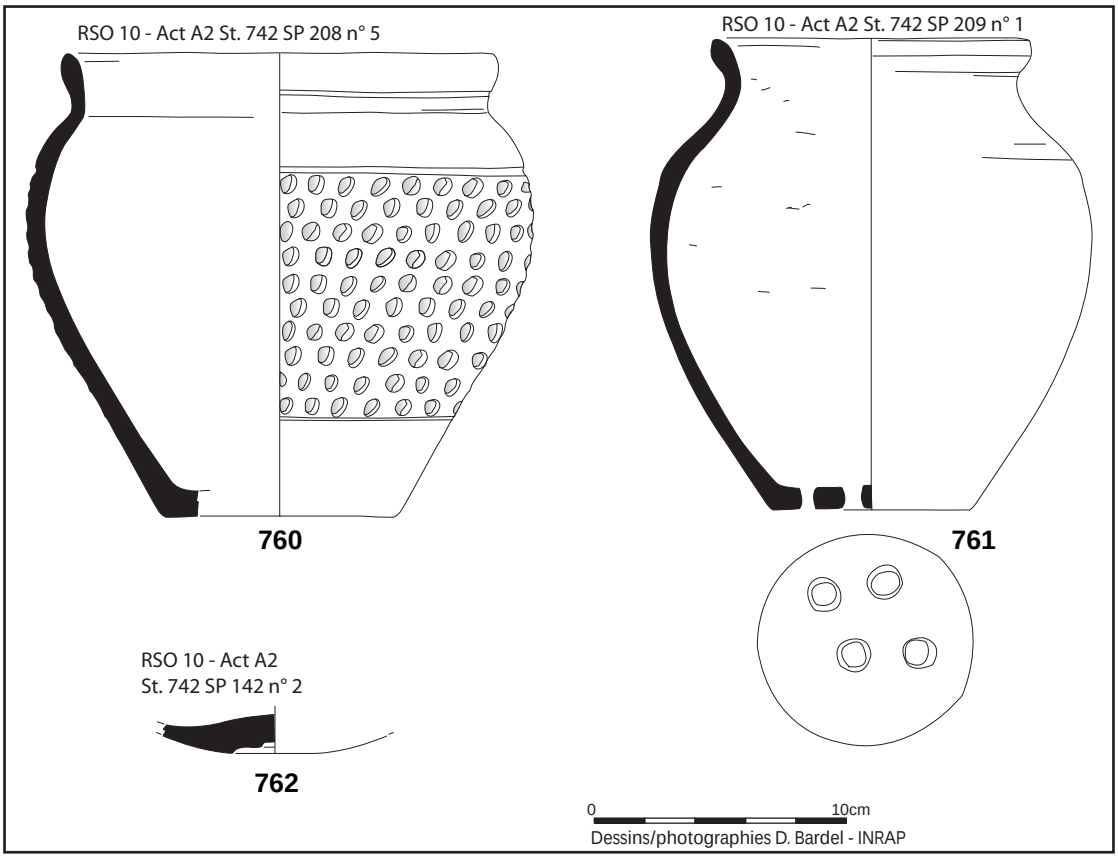

Fig. 308 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structure 742, céramique.
© David Bardel - Inrap.

À cet ensemble, nous ajoutons le fossé 747/1189 qui fait un angle avec 758/1001. Ce dernier est en rapport avec 746/1451 et 745. Ce réseau de fossés semblent, bel et bien, en lien avec l'enclos qui vient d'être décrit. Pour être complet, on peut penser qu'il y a eu des remaniements ou ajustements auxquels nous pouvons rattacher les fossés ou lambeaux de fossés 752, 990, 1280, 1284 et 1285. Ce système fossoyé semble isoler l'habitat du parcellaire dont il serait parti intégrante et réserve ainsi un espace entre l'enclos et le parcellaire. Nous ne décrirons pas ici ce système fossoyé pour éviter d'alourdir encore le texte mais nous invitons le lecteur à se reporter à la figure 284. Nous pouvons simplement dire que les fossés sont assez bien marqués dans le paysage, notamment le fossé qui englobe l'enclos déjà décrit.
Enfin nous pouvons aussi émettre l'hypothèse que le « bout » de fossé 737/738/1144 situé au niveau de l'angle nord de cet enclos, ait aussi une fonction ou une relation avec l'enclos.

Les bâtiments (**fig. 309 à 312**)
Ces bâtiments sont situés dans la partie sud de l'enclos qui vient d'être décrit. Ils sont cinq, plus ou moins alignés le long du fossé sud. Cette reconstitution reste hypothétique et a été faite suite à l'observation logique du terrain.

Le bâtiment 54 (**fig. 309**) est composé de 1346, 1347, 1348, 1350, 1438 et 1439.
Il est situé juste au nord-est du bâtiment précédent (bât. 53). Il présente un plan rectangulaire orienté sud-ouest - nord-est, parallèle au fossé sud. Il mesure 6,80 m sur 3 m soit une surface d'un peu plus de 20 m^2. Les trous de poteau sont bien conservés et présentent en général un profil à parois verticales et fonds plats (fantômes bien visibles pour ce bâtiment). Le comblement est fait d'un limon gris plutôt clair avec des fonds indurés (croûtes d'oxydation). Tous les détails, dans la figure 307.
On peut ajouter à ce bâtiment la structure 1352.

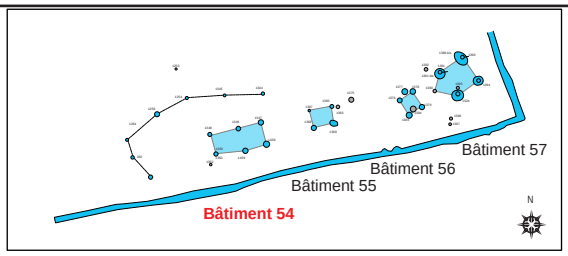

0 Plan ci-contre 25m
0 Plan bâtiment 54 5m
0 Coupes 1m

1346.1. Limon assez sableux gris à gris clair, compact, homogène, avec de nombreux points de manganèse.
1346.2. Limon gris bleuté, oxydé, très compact, homogène. Belle croûte de compression en fond de structure.
1346.3. Limon semblable au 1, avec plus de nuance orangées et moins de points de manganèse.

1347.1. Limon argilo-sableux gris à gris clair, compact, homogène. Nombreux points d'oxyde de manganèse. Croûte de compression oxydée en fond de structure.
1347.2. Idem ci-dessus mais beaucoup moins de points de manganèse.
1347.3. Limon gris/orangé plus compact, avec très peu de points d'oxyde de manganèse.

1348.1. Limon gris, tirant sur le bleu dans sa partie inférieure, argilo-sableux, compact, homogène. Nombreux points de manganèse.
1348.2. Limon gris orangé, argilo-sableux, compact, homogène. Points de manganèse.

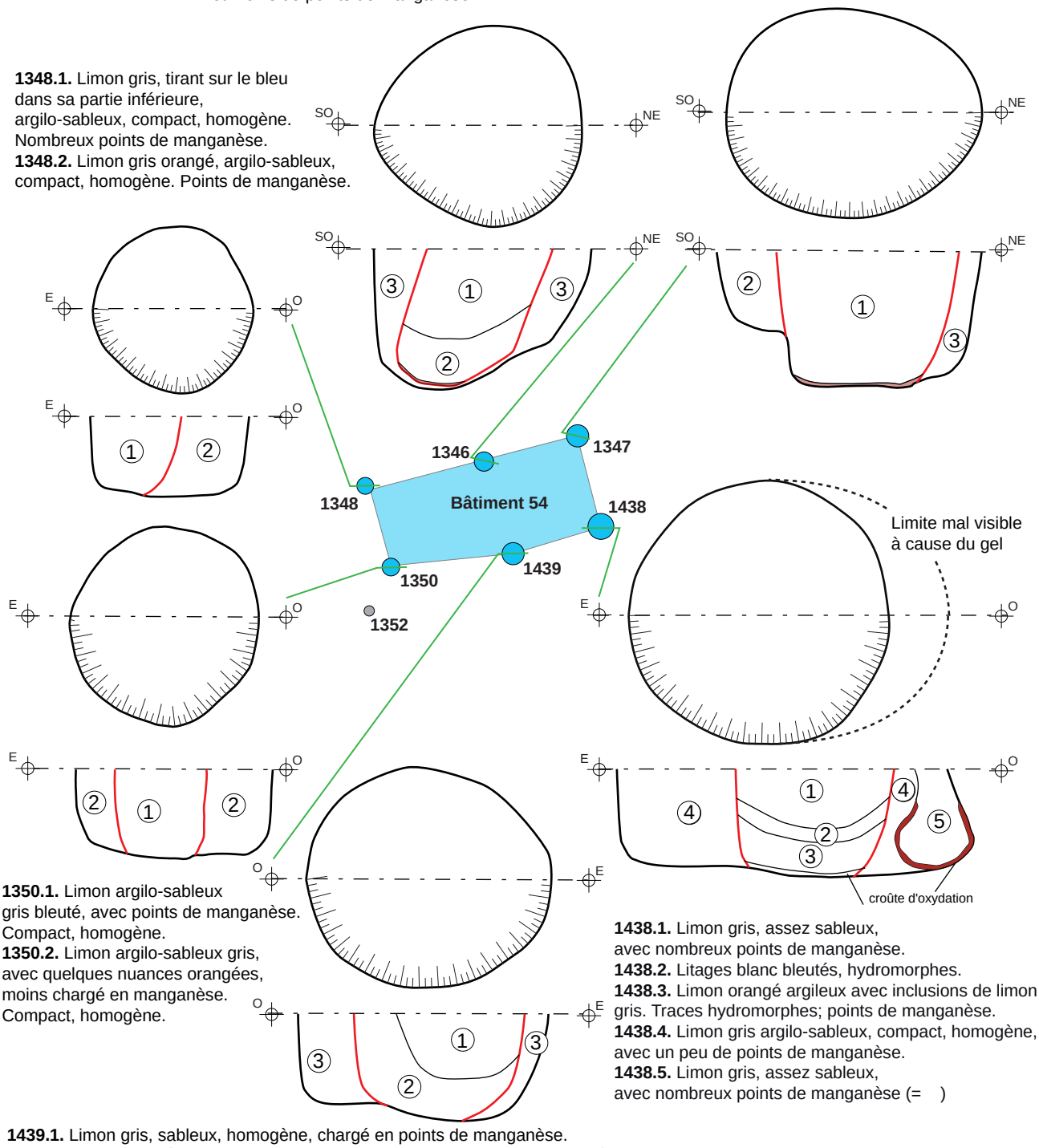

1350.1. Limon argilo-sableux gris bleuté, avec points de manganèse. Compact, homogène.
1350.2. Limon argilo-sableux gris, avec quelques nuances orangées, moins chargé en manganèse. Compact, homogène.

1438.1. Limon gris, assez sableux, avec nombreux points de manganèse.
1438.2. Litages blanc bleutés, hydromorphes.
1438.3. Limon orangé argileux avec inclusions de limon gris. Traces hydromorphes; points de manganèse.
1438.4. Limon gris argilo-sableux, compact, homogène, avec un peu de points de manganèse.
1438.5. Limon gris, assez sableux, avec nombreux points de manganèse (=)

1439.1. Limon gris, sableux, homogène, chargé en points de manganèse.
1439.2. Limon orangé, assez argileux, avec litages hydromorphes blanc bleuté.
1439.3. Limon gris, argilo-sableux, avec des nuances orangées et quelques points de manganèse.

Fig. 309 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiment 54.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le bâtiment 55 (**fig. 310**) regroupe 1365, 1367, 1368 et 1369.
Ce bâtiment est dans le prolongement des deux précédents ; plutôt carré avec des côtés d'environ 2,50 m pour une surface de plus de 6 m². Ce petit bâtiment présente des trous de poteau mal conservés à l'exception de 1367 ; ce qui rend hypothétique son existence tellement la différence de conservation est importante avec les autres structures le composant. Si 1367 présente un profil à parois verticales et fond plutôt plat, les vestiges des autres trous de poteau sont plutôt des cuvettes simples (1365) ou à double dépression (1368 et 1369). Les comblements sont des limons gris-brun plutôt clair. Tous les détails, dans la **fig. 308**.
On peut ajouter à ce bâtiment les structure 1366 et 1375.

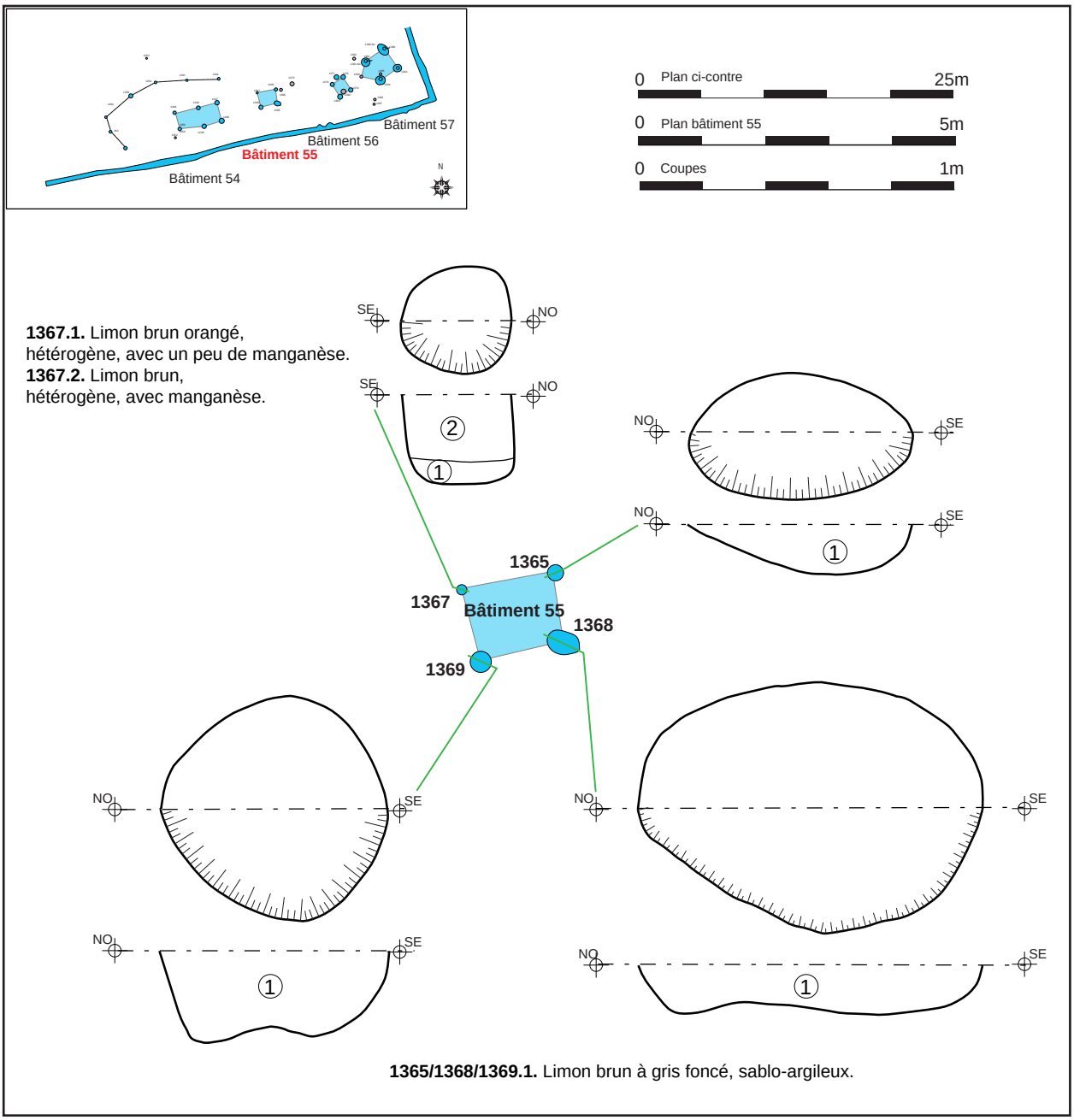

Fig. 310 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiment 55.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le bâtiment 56 (**fig. 311**) regroupe 1376, 1378, 1379 et 1383
Toujours le long du fossé sud de l'enclos et dans l'alignement des bâtiments précédents, le bâtiment 55 est plutôt carré avec des côtés mesurant aux alentours des 2 m pour une surface de 4 m². Les trous de poteau sont relativement bien conservés même si le comblement proche du terrain

naturel a perturbé une bonne lisibilité (surtout pour 1376 et 1383). Leurs profils est globalement en cuvette avec des parois plus ou moins évasées et un fond plus ou moins plat. Ils sont comblés d'un limon gris à brun-orange (quelques infiltrations). Tous les détails, dans la **fig. 309**.
On peut ajouter à ce bâtiment les structures 1384 et 1377.

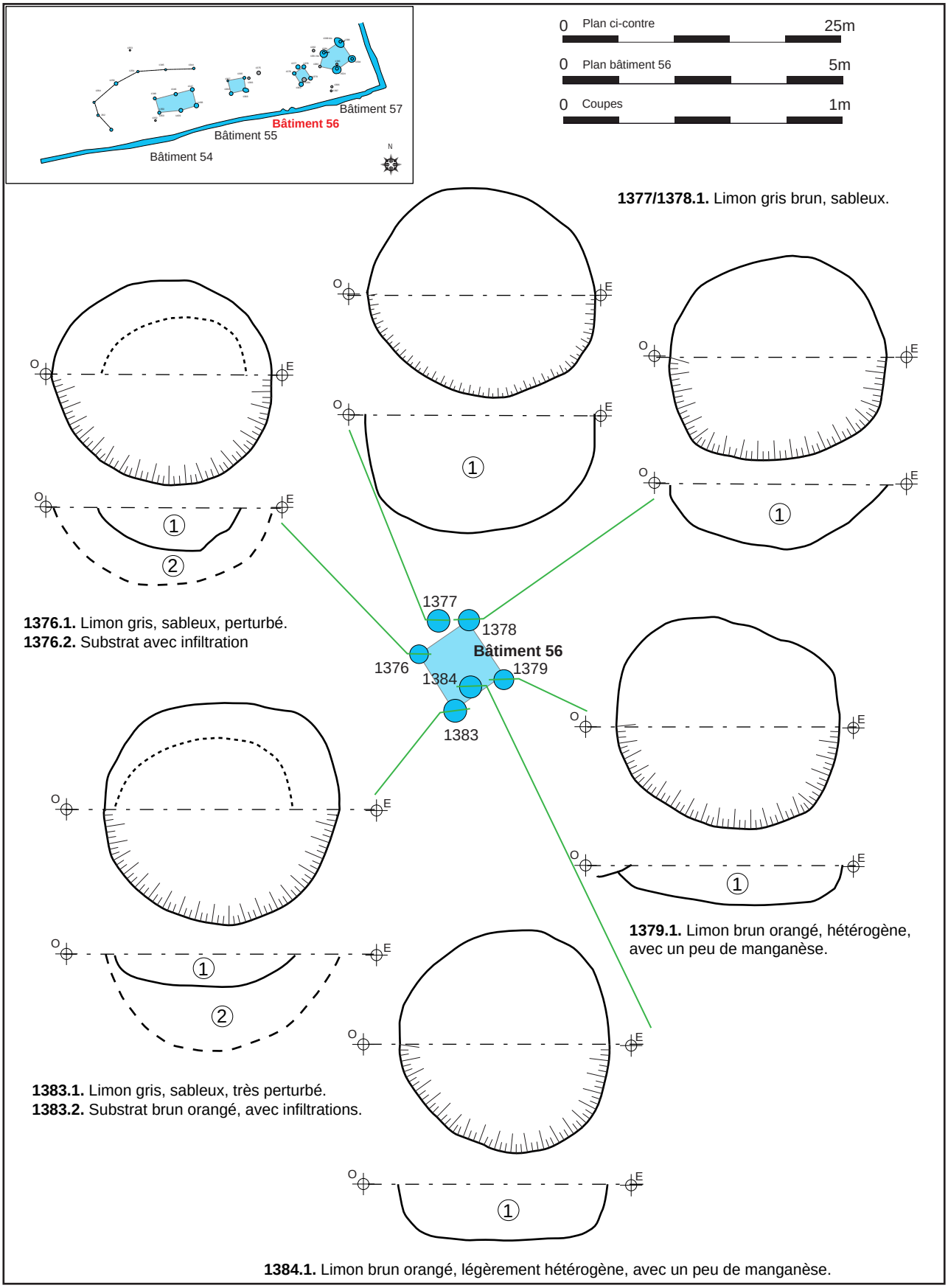

Fig. 311 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiment 56.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Le bâtiment 57 (**fig. 312**) regroupe 1380, 1381, 1381bis, 1394, 1395, 1398, 1398bis et 1524.
Ce bâtiment est le plus à l'est des cinq bâtiments repérés le long du fossé sud de l'enclos ; il se situe dans l'angle sud-est. Il est de plan carré et présente une avancée au sud-ouest. Les côtés font environ 3,60 m pour une surface d'un peu plus de 13m² si l'on considère l'avancée. Ce bâtiment a la particularité de présenter des trous de poteau dans des fosses plus larges. Alors que les fosses sont plutôt en cuvette, les trous de poteau ont un profil à parois droites et fond plat, surcreusé pour la structure 1381bis. Les comblements se composent de plusieurs strates caractérisées par la présence, fréquente, de nodules de charbon de bois : détail dans la **fig. 312**.
On peut ajouter à ce bâtiment les structures 1373, 1374 et 1382.

On peut ajouter à ces bâtiments quelques fosses ou trous de poteau proches : 1396, 1397 (sud du bâtiment 57) et peut-être une palissade constituée des trous de poteau 1254, 1259, 1261, 1262, 1268, 1344 et 1345. La figure 313 met en évidence la disparité de taille de ces structures et leurs profils assez différents.

Nous avons attribué à une phase précédente le bâtiment 42 constitué des trous de poteau 1233, 1234, 1235 et 1527 ; il se situe à proximité de l'angle nord-est de l'enclos, là où se trouve aussi quelques fosses pour lesquelles le fossé 739/1192/1230 semble être détourné : 1244, 1245, 1275, 1276, 1277, 1278, 1279, 1289, 1290, 1291, 1292 et 1507 que vous retrouvez dans le tableau ci-dessous.

n° st	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
1244	Non fouillée								
1245	Non fouillée								
1275	« Circulaire »	0,65	0,65	0,15	Cuvette excentrée	Limon	-	-	3
1276	Ovale	1,10	1,50	0,30	Parois plutôt verticales et fond plat	Limon brun-gris	Charbons de bois	-	3
1277	Non fouillée								
1278	Non fouillée								
1279	Non fouillée								
1289	Non fouillée								
1290	Fouillée mais non relevée avec mobilier datant de La Tène C/D (puits ?)								
1291	« Carré » (angles arrondis)	0,50	0,50	0,20	Cuvette	Limon gris à gris-noir	Charbons de bois	-	3
1292	Non fouillée								
1507	Non fouillée								

Tab. 49 : Les structures associées à la phase 3 du secteur A3.
© Jean-François Geoffroy.

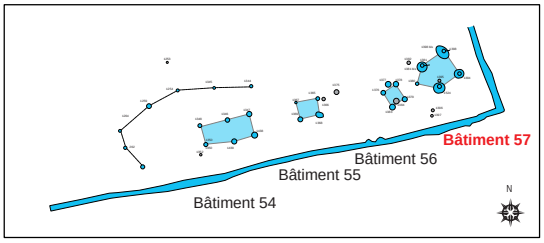

Exceptionnellement les plans de structures ont été réduit au 1/40e pour garder un format A4 de la figure.

0 Plan ci-contre 25m
0 Plan bâtiment 57 5m
0 Coupes 1m

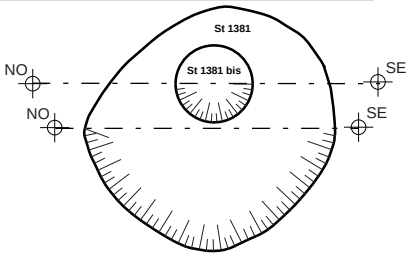

1381.1. Limon brun à gris clair, sablo-argileux, lessivé, avec des inclusions de charbons de bois.
1381bis.1. Limon sableux gris sombre, meuble, homogène. Nombreux gros et petits charbons de bois. Petits nodules de terre cuite.
1381bis.2. Limon argilo-sableux gris sombre, homogène, compact. Quelques petits charbons de bois. Petits nodules de terre cuite. Points d'oxydation ferrique.
1381bis.3. Limon bleuté hydromorphe.
1381bis.4. Limon jaune = TN ?
1381bis.5. Ligne d'oxydation liée à la compression

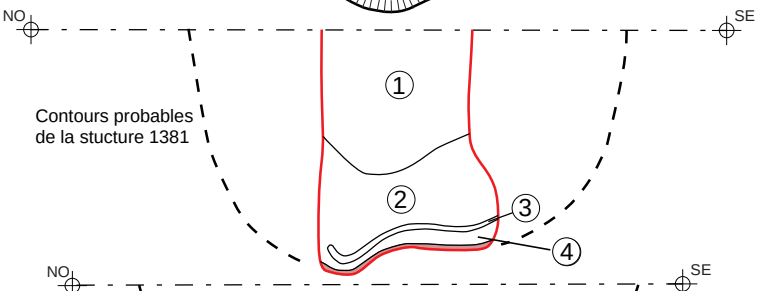

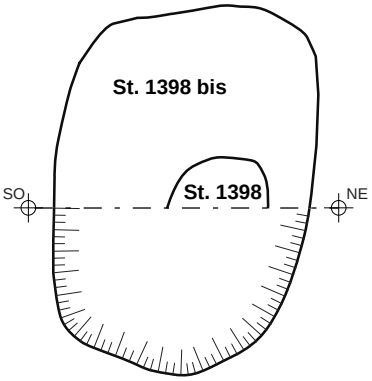

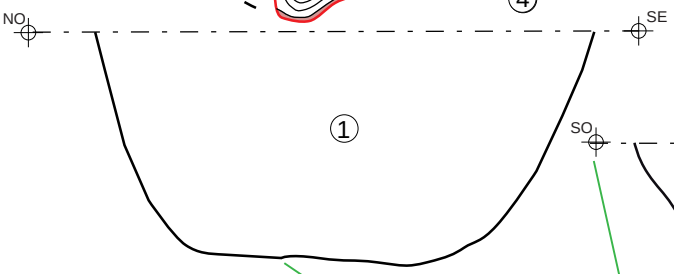

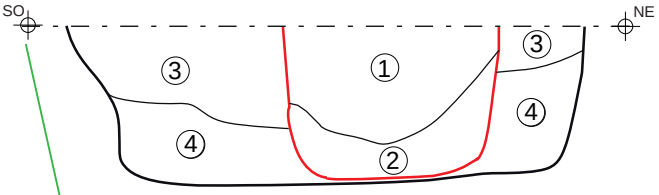

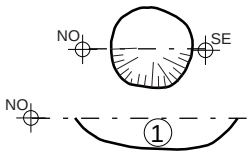

1380.1. Limon gris légèrement orangé, sableux.

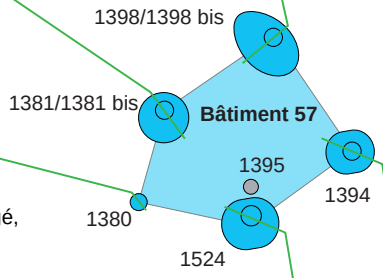

1398/1398bis.1. Limon sablo-argileux brun clair à noir, avec des charbons de bois. Céramique.
1398/1398bis.2. Limon sablo-argileux brun clair à noir, très charbonneux, avec de la terre cuite.
1398/1398bis.3. Limon sableux brun clair avec quelques particules de charbon.
1398/1398bis.4. Limon argileux orangé très compact.

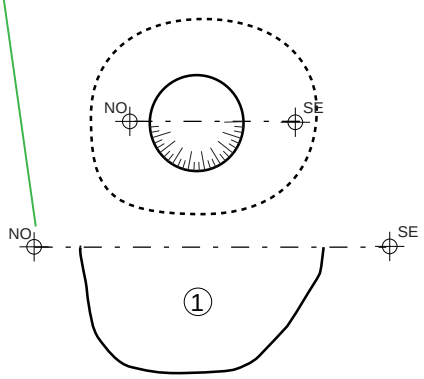

1394.1. Limon gris foncé à brun, sablo-argileux, avec des inclusions de terre cuite et de charbons de bois.
Fosse d'installation non fouillée (abîmée par le gel).

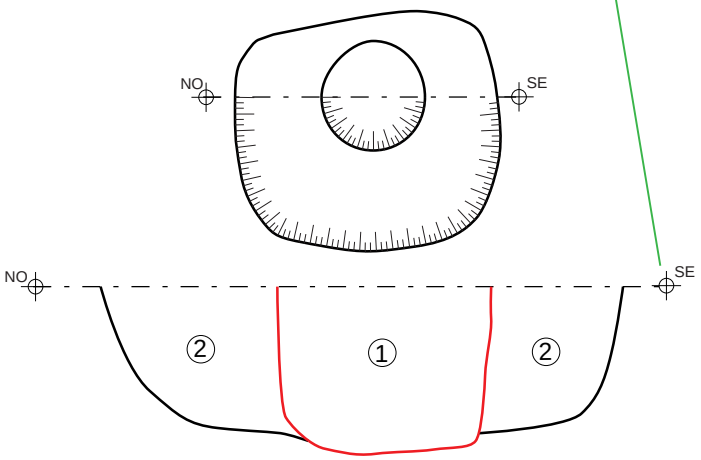

1524.1. Limon sableux noirâtre, charbonneux, avec quelques fragments de terre cuite.
1524.2. Limon sableux brun moyen, homogène.

Fig. 312 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, bâtiment 57.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

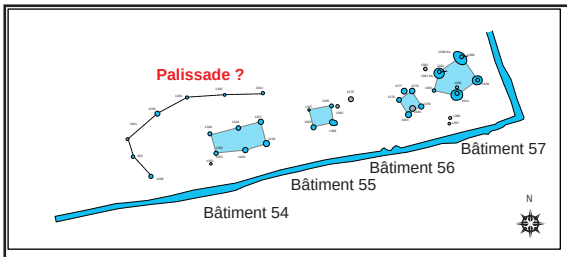

0 Plan ci-contre 25m
0 Plan palissade 5m
0 Coupes 1m

1259.1. Limon orangé, proche de l'encaissant, avec poches de limon grisâtre à bleuté, hétérogène. Quelques inclusions de charbons de bois et d'oxyde rouge-orangé. Cramique.
1259.2. Limon grisâtre et orangé, très hétérogène.
Rares inclusions de charbons de bois.
Céramique et fragment de métal de section rectangulaire.

1254.1. Limon grisâtre et orangé, hétérogène. Inclusions de manganèse. Un tesson de céramique.

1345.1. Limon brun à gris clair, sablo-argileux, avec charbons de bois.

1344.1. Limon grisâtre/orangé, hétérogène. Manganèse.

1261.1. Limon brun gris, hétérogène, avec particules de manganèse

1262.1. Limon brun gris, hétérogène, avec particules de manganèse

1268.1. Limon brun, hétérogène, avec manganèse.

terrier avec charbons de bois

1254 1345 1344 Palissade ? 1259 1261 1262 1268

Fig. 313 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, palissade.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

2.4.3.4 phase 4 (fin du Ier s. av. – Ier s. de notre ère) : habitat, parcellaire, espace funéraire et tombes isolées

Durant cette période, on assiste à une évolution de l'habitat de la phase précédente avec la mise en place de nouveaux enclos mais aussi un développement de l'espace funéraire et un changement dans les fossés qui l'entourent.

2.4.3.4.1. Le parcellaire

Le parcellaire évolue et bouleverse « le paysage » autour de l'espace funéraire. Le fossé 1067/1068 a été, décrit dans le cadre du secteur A2 (p. 343).

Le fossé 789 et le fossé 785/1038 (**fig. 314**)
Ces deux fossés parallèles semblent limiter à l'est et à l'ouest la nécropole décrit ci-dessous. 789 mesure un peu plus de 19 m de long et 785/1038, un peu plus de 33 m. Les sondages réalisés, mettent en évidence deux fossés peu larges d'environ 0,50 m de moyenne pour une profondeur maximum de 0,30 m pour 789 et 0,35 pour 785/1038. Le profil est variable (voir figure 292) et le comblement constitué de limon gris à brun plutôt clair avec quelques lits blanchâtres (présence de nodules de charbons de bois). Notons que dans le fossé 1038 deux poteries numérotées 787 et 796 ont été mises au jour. Elles sont en très mauvais état de conservation. Il peut s'agir d'offrandes appartenant à une tombe détruite lors du creusement de ces deux fossés ; cela renforcerait l'hypothèse selon laquelle l'espace funéraire a eu deux phases (première phase évoquée dans le paragraphe précédent) et que le creusement des nouveaux fossés de limites a détruit des tombes existantes.

2.4.3.4.2. L'espace funéraire (phase 2)

Les tombes sont, d'une manière générale, assez mal conservées ; l'arasement est tel que plusieurs offrandes sont souvent très abîmées et non dessinées (poterie ou objets en fer).

La tombe 783

Rappel des caractéristiques de la tombe (**fig. 315 et 316**)
Fosse de forme ovale (150 x 146 cm ; profondeur : 14 cm), orientée nord-est/sud-ouest ; le fond est en cuvette et les parois sont obliques. Le dépôt osseux est localisé dans le sud de la fosse ; sa forme est très irrégulière d'après le relevé de terrain (37 x 39 cm). Le défunt est accompagné de cinq céramiques et d'un poignard en fer. Le mobilier est disposé au centre de la tombe et ne repose pas sur le fond de la structure, indiquant ainsi peut-être l'existence d'un plancher.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
L'amas osseux a été prélevé en bloc en vue d'une fouille différée. Il n'est pas certain que nous ayons l'intégralité du dépôt si l'on en juge par les différences de dimensions entre ce qui a été observé sur le terrain et en post-fouille (29 x 32 cm). La conservation des os est moyenne, ils présentent une fragmentation importante : la moyenne des ossements indéterminés n'excède pas 10 mm.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

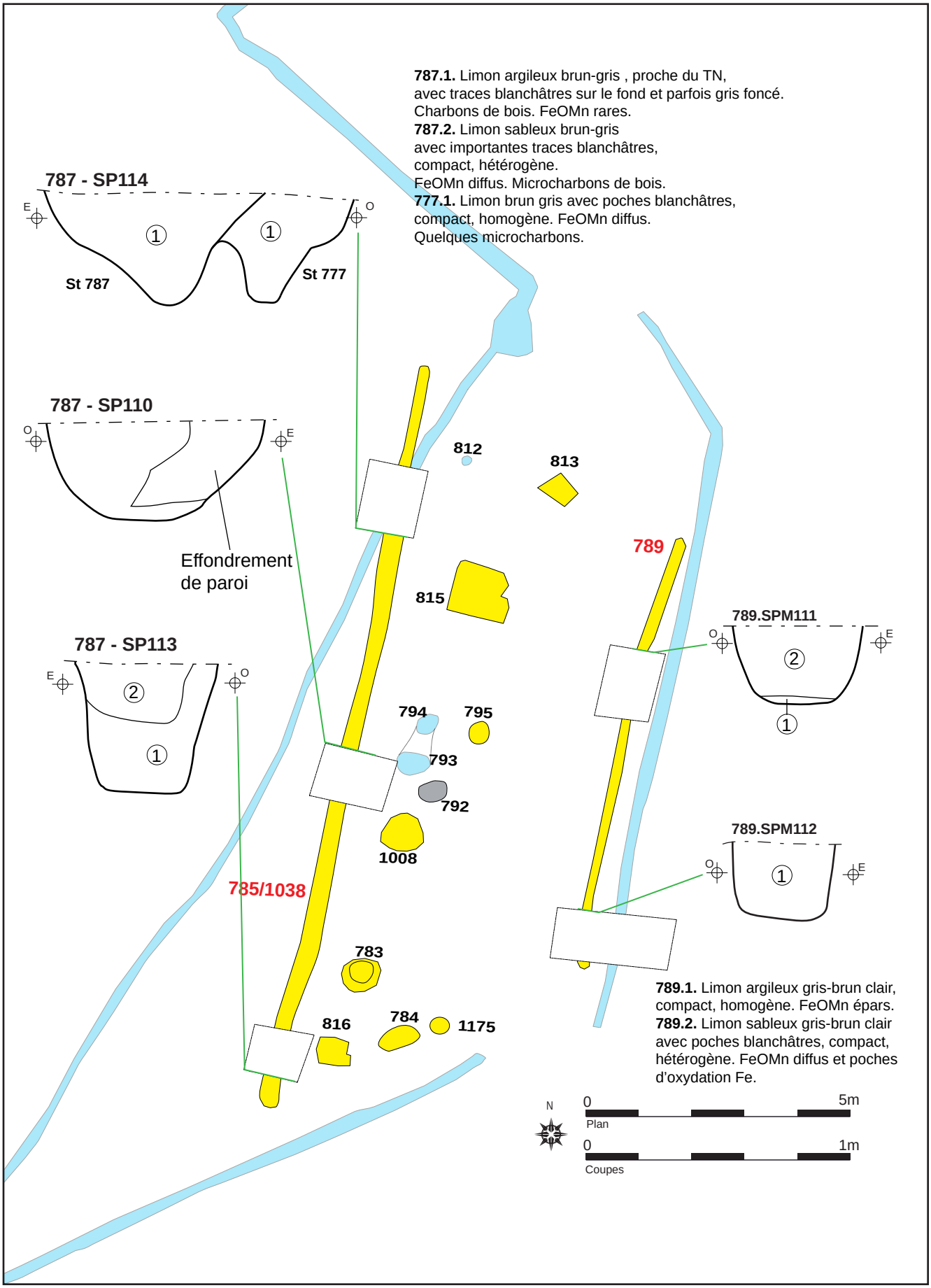

Fig. 314 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, nécropole et fossés.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

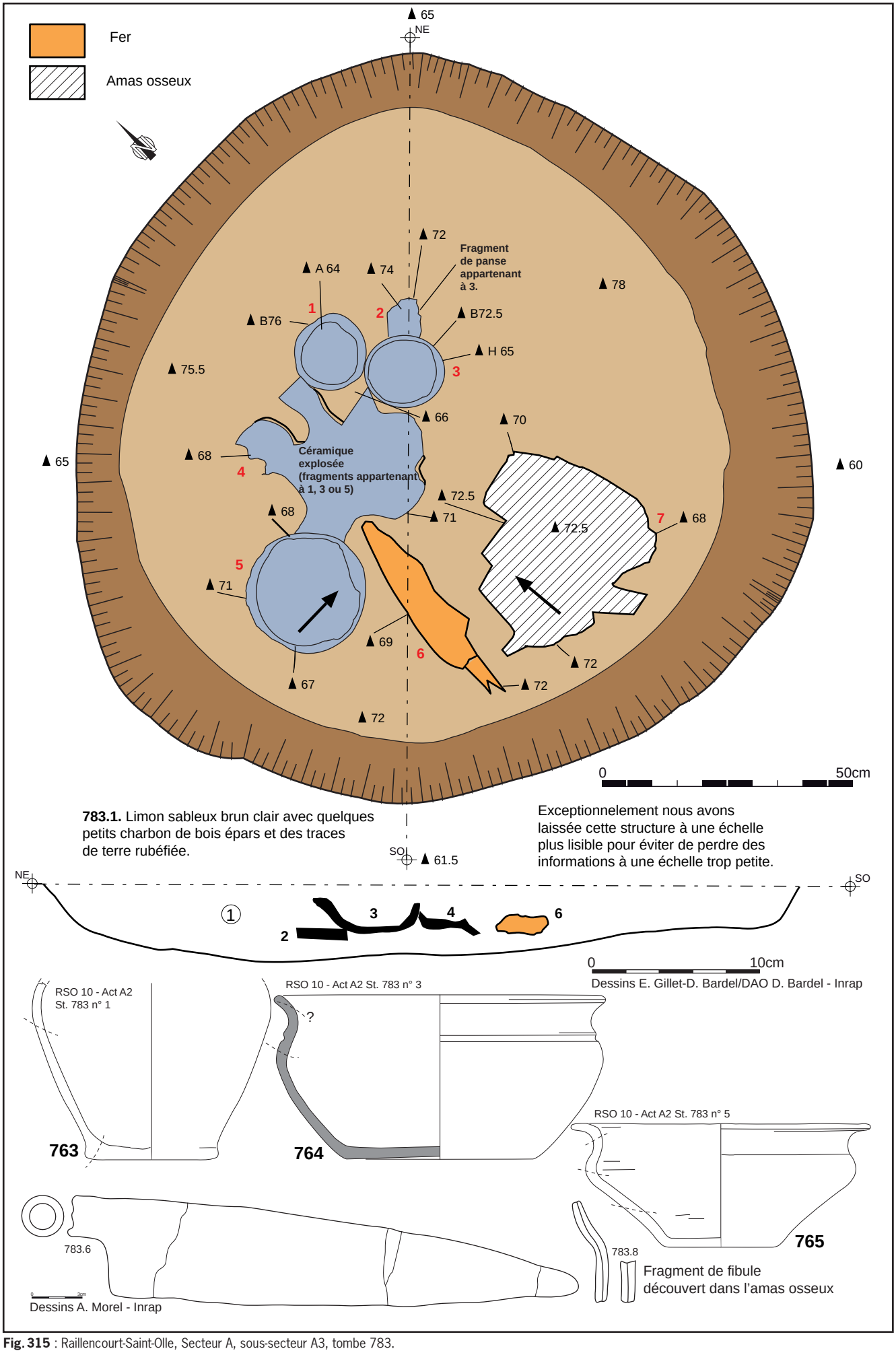

Fig. 315 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 783.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Fig. 316 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 783, clichés.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Stade de combustion

La crémation est hétérogène : si la majorité des os est de couleur blanche, témoignant par endroits d'une combustion poussée, quelques os présentent encore des plages de couleur bleu-gris à noir. L'hétérogénéité de la crémation explique en partie la fragmentation des os.

Contenu du dépôt (**tab. 50**)

Poids global du dépôt osseux : 751,4 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 12 % (**fig. 317**)
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : 1 clou en fer au niveau 1 (17 g).
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

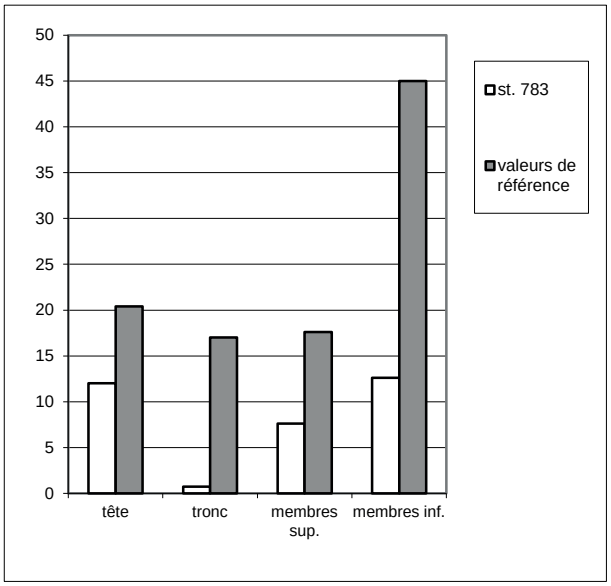

Fig. 317 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 783, taux de représentation du squelette céphalique.
© Sophie Oudry - Inrap.

Mode de dépôt de l'amas osseux

En surface, l'amas présente une forme ovale (**fig. 318**) avec quelques lacunes dues à des passages de fouisseurs. Dans l'ensemble, l'amas ne paraît pas très dense et aucune organisation d'ensemble ne se dégage. Le doute qui subsiste quant à l'intégralité du dépôt fait qu'il est difficile de s'avancer sur la restitution d'un éventuel contenant. Les os qui paraissent en position instable du côté nord de l'amas ne le sont peut-être pas réellement. Il est donc impossible avec aussi peu d'indices de restituer un éventuel contenant. L'épaisseur de l'amas est faible : deux niveaux de démontage ont été suffisants pour prélever tous les os et les altitudes prises à différentes hauteurs indiquent que l'épaisseur maximale de l'amas était de 2,5 cm.

Fig. 318 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 783, amas osseux.
© Sophie Oudry - Inrap.

poids en grammes

Tombe / os st. 783	niveau supérieur	dém 1	dém 2	Total
crâne	2,9	64,1	23,3	
mandibule				
dents supérieures				
dents inférieures				
dents indéterminées				
os hyoïde				
osselets de l'oreille				
cartilage calcifié				
Total tête	**2,9**	**64,1**	**23,3**	**90,3**
atlas				
axis				
vertèbres (C3 à C7)				
vertèbres thoraciques				
vertèbres lombaires				
vertèbres indéterminées				
sacrum				
coccyx				
côtes		3,5	1,9	
sternum				
Total tronc	0,0	3,5	1,9	5,4
clavicule				
scapula		4,5	1,8	
humérus		41,3		
radius			3,5	
ulna		1,0		
carpe			3,6	
métacarpe				
phalanges des mains				
membres supérieurs indéterminés		0,4	1,1	
Total membres supérieurs	**0,0**	**47,2**	**10,0**	**57,2**
coxal				
fémur		70,5	3,0	
pâtella			1,9	
tibia		10,4	6,0	
fibula		0,9		
tarse		2,1		
métatarse				
phalanges des pieds				
sésamoïdes				
membres inférieurs indéterminés				
Total membres inférieurs	**0,0**	**83,9**	**10,9**	**94,8**
Total fragments ou os déterminés	2,9	198,7	46,1	247,7
MTC, MTT, phalanges mains ou pieds		0,4		
ossements indéterminés	68,5	203,2	231,6	503,3
Total fragments ou os indéterminés	**68,5**	**203,6**	**231,6**	**503,7**
Poids total	**71,4**	**402,3**	**277,7**	**751,4**

Tab. 50 : Composition du dépôt de la tombe 783 en grammes.
© Sophie Oudry.

Dynamique de composition du dépôt

Le poids global du dépôt osseux est moyen (751 g) ; ce poids peut s'expliquer en partie en raison de l'arasement de la structure et aussi par le prélèvement peut-être incomplet de l'amas osseux. Enfin le passage de fouisseurs dans l'amas est aussi à l'origine de la disparition d'une partie des os.

Les ossements indéterminés représentent 67 % du poids total, ce qui a un impact sur les proportions des autres parties du corps : le crâne ne représente que 12 % du poids total. On notera également la présence significative du fémur (9,8 % au lieu des 18 % attendus). Enfin, quelques os ne sont pas représentés du tout, c'est le cas des vertèbres et du bassin. Ce phénomène est courant pour les os du bassin en raison de la structure même des os. C'est nettement plus rare pour les vertèbres car les processus articulaires supérieurs se conservent généralement bien. Ce n'est pas dû à une sélection des plus gros éléments uniquement car des os des extrémités sont présents. Nous aurions peut-être là une sélection anatomique/géographique des os de l'individu.

L'analyse des poids des os en fonction du niveau de démontage ne fait pas apparaître de différences significatives et ce d'autant plus que le poids récolté au premier niveau est sensiblement différent de celui du deuxième niveau (402 g contre 277 g). Toutefois, les quantités d'ossements indéterminés sont presque équivalentes sur ces deux niveaux et cela permet de constater que les os du fémur et de l'humérus sont plus présents au niveau 1.

Les offrandes (**fig. 315**)

763. (783.1). Fragment de vase ovoïde ; diam. fond. : 10 cm, haut. cons. : 10,2 cm.

764. (783.3). Ecuelle carénée à épaulement ; diam. ouv. : 19 cm, diam. fond : 11,1 cm, haut. : 10 cm.

765. (783.5). Ecuelle à épaulement haut ; diam. ouv. : 16,8 cm, diam. fond : 6,6 cm, haut. : 7,5 cm.

Il faut ajouter un couteau en fer à douille, à talon marqué, dos plongeant vers la pointe, tranchant rectiligne (inv. 783.6 : L. cons. 20,5 cm et l. max. : 3,8 cm) et une fibule en fer de schéma La Tène moyenne, arc et retour du pied contigu (inv. 783.8 : L. Cons. : 5,9 cm).

La tombe 784

Rappel des caractéristiques de la tombe (**fig. 319**)

Fosse de forme quadrangulaire (167 x 163 cm ; profondeur : 26 cm), orientée nord-sud ; le fond est plat et les parois obliques. L'amas est localisé dans le quart nord-ouest de la fosse ; il est accompagné de trois céramiques disposées sensiblement au centre de la structure. Des traces de planches de bois sont nettement visibles dans la moitié nord. Il s'agit peut-être des restes d'un couvercle protégeant les dépôts ou des résidus du bûcher accompagnant le défunt.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation

Le dépôt osseux a été prélevé en bloc ; l'amas est de forme irrégulière et mesure 37 x 27 cm. La conservation est bonne en surface : quelques fragments osseux sont de dimensions notables. L'enregistrement et le démontage de l'amas ont été réalisés en quatre niveaux successifs.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe

La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

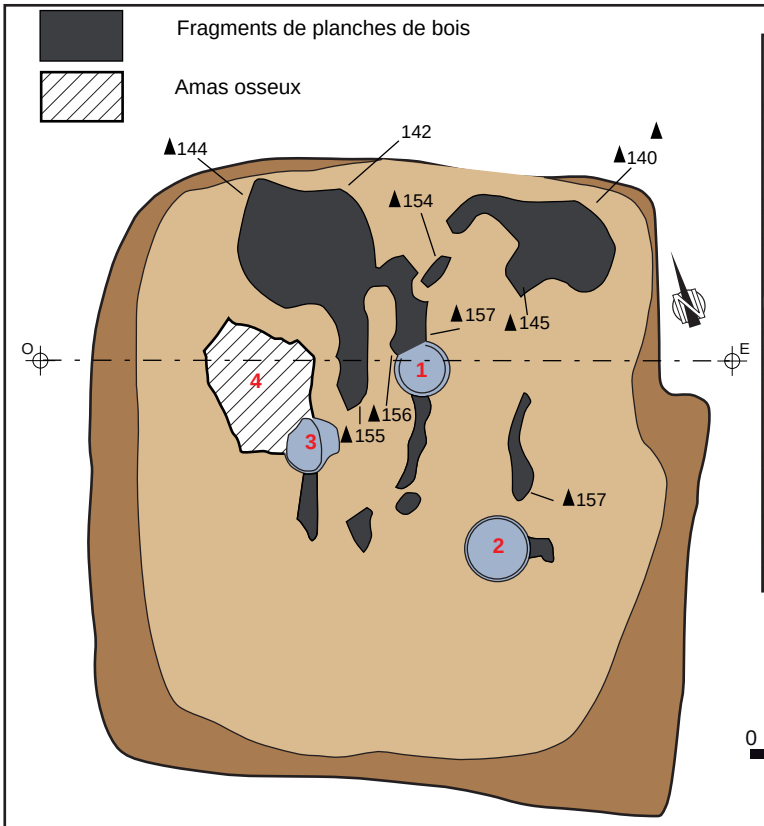

Cliché de la tombe en cours de fouille qui met en évidence à deux niveaux différents des vestiges de planches.

0 1m

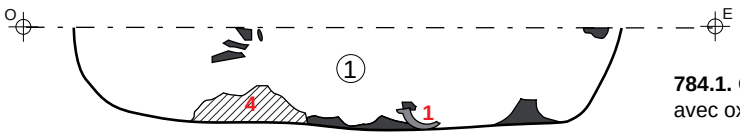

784.1. Comblement composé d'un limon gris foncé avec oxyde de fer, charbons de bois et esquilles osseuses.

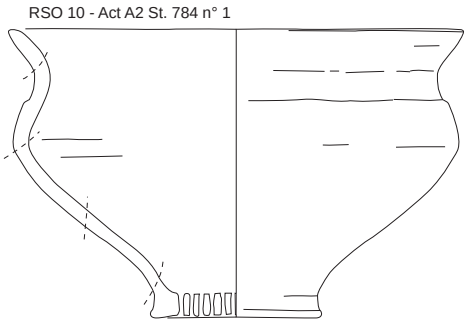

766

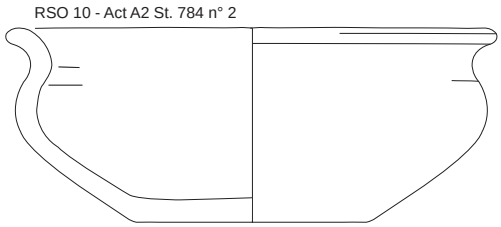

767

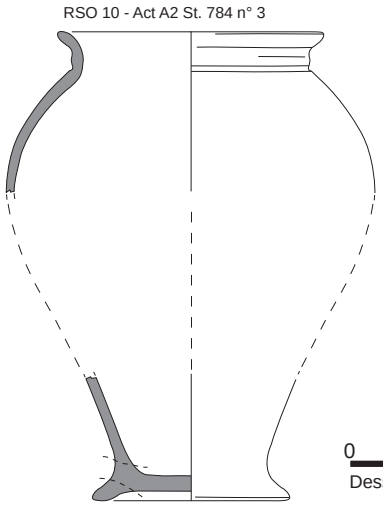

768

0 10cm

Dessins E. Gillet-D. Bardel/DAO D. Bardel - Inrap

Fig. 319 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 784.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Stade de combustion

La crémation est hétérogène mais a été poussée suffisamment loin pour que la majorité des ossements atteignent une couleur blanche. Néanmoins, quelques fragments montrent une couleur bleu-gris clair indiquant une crémation moins complète par endroits.

Contenu du dépôt (**tab. 51**)

Poids global du dépôt osseux : 1 042,8 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 17,9 % (**fig. 320**)
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : aucun parmi les os.
Résidus de combustion : traces charbonneuses en surface du dépôt.

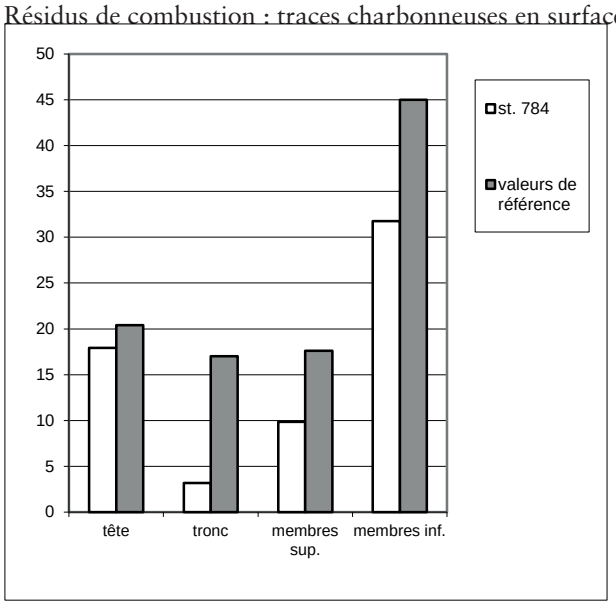

Fig. 320 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 784, taux de représentation du squelette céphalique.
© Sophie Oudry - Inrap.

Mode de dépôt de l'amas osseux

L'amas est assez peu dense et les différents niveaux de démontage montrent de nombreuses zones vides de petites dimensions. On peut donc en déduire que s'il y avait un contenant, celui-ci devait être très peu contraignant et assez large pour avoir permis aux ossements de s'étaler sur une surface assez vaste. Un sac pourrait avoir rempli ce rôle (**fig. 321**).

Dynamique de composition du dépôt

Le poids global du dépôt osseux est moyen (1 043 g) et ne correspond pas à la totalité des restes osseux attendus à l'issue de la crémation d'un adulte, qui est en moyenne de 1 627 g (McKinley 1993). Le pourcentage d'ossements indéterminés est faible comparé à celui des autres dépôts osseux (37 %). Ceci est dû ici à la bonne conservation de longs fragments des membres supérieurs et inférieurs. En effet, le fémur représente 14 % du poids total, contre 18 % attendus ; de même, la fibula représente 4,1 % contre 2,5 % attendus. La proportion d'os du squelette céphalique est elle aussi proche des taux théoriques (17,9 %). Toutes les parties du corps sont représentées, même en petites quantités.
La fouille des différents niveaux de démontage a permis de mettre en évidence quelques gestes réalisés par les officiants. Au premier niveau, en surface, des poignées d'os longs (**fig. 319**) témoignent des modalités de dépôt. La conservation de proximités entre des os d'une même région anatomique indique que la conduite du bûcher s'est faite en respectant la disposition du corps. Il n'y a donc pas eu de désintégration complète du cadavre au cours de la crémation. Cela a permis à des os de la fibula et du pied de rester géographiquement proches.
L'analyse pondérale indique qu'il n'y a pas de répartition spécifique des os

poids en grammes

Tombe / os st. 784	niveau supérieur	dém 1	dém 2	dém 3	dém 4	Total
crâne	7,4	54,5	89,7	34,0	1,2	
mandibule						
dents supérieures						
dents inférieures						
dents indéterminées						
os hyoïde						
osselets de l'oreille						
cartilage calcifié						
Total tête	**7,4**	**54,5**	**89,7**	**34,0**	**1,2**	**186,8**
atlas						
axis						
vertèbres (C3 à C7)						
vertèbres thoraciques						
vertèbres lombaires						
vertèbres indéterminées		1,7	10,8	1,5		
sacrum						
coccyx						
côtes	2,0	7,0	4,5	5,6		
sternum						
Total tronc	**2,0**	**8,7**	**15,3**	**7,1**	**0,0**	**33,1**
clavicule		2,5				
scapula				1,3		
humérus	2,7	10,0	34,1	17,3		
radius		11,4	1,2			
ulna			8,5			
carpe			1,2	2,8		
métacarpe						
phalanges des mains						
membres supérieurs indéterminés		2,3	2,2	4,4	0,7	
Total membres supérieurs	**2,7**	**26,2**	**47,2**	**25,8**	**0,7**	**102,6**
coxal		3,3		2,5		
fémur	3,6	54,8	76,7	14,5		
pâtella			7,0			
tibia		57,6	23,2			
fibula		14,7	28,4			
tarse		36,4	7,3	1,1		
métatarse						
phalanges des pieds						
sésamoïdes						
membres inférieurs indéterminés						
Total membres inférieurs	**3,6**	**166,8**	**142,6**	**18,1**	**0,0**	**331,1**
Total fragments ou os déterminés	15,7	256,2	294,8	85,0	1,9	653,6
MTC, MTT, phalanges mains ou pieds		0,5		1,7		
ossements indéterminés	55,7	77,0	156,0	93,0	5,3	387,0
Total fragments ou os indéterminés	**55,7**	**77,5**	**156,0**	**94,7**	**5,3**	**389,2**
Poids total	**71,4**	**333,7**	**450,8**	**179,7**	**7,2**	**1042,8**

Tab. 51 : Composition du dépôt de la tombe 784 en grammes.
© Sophie Oudry.

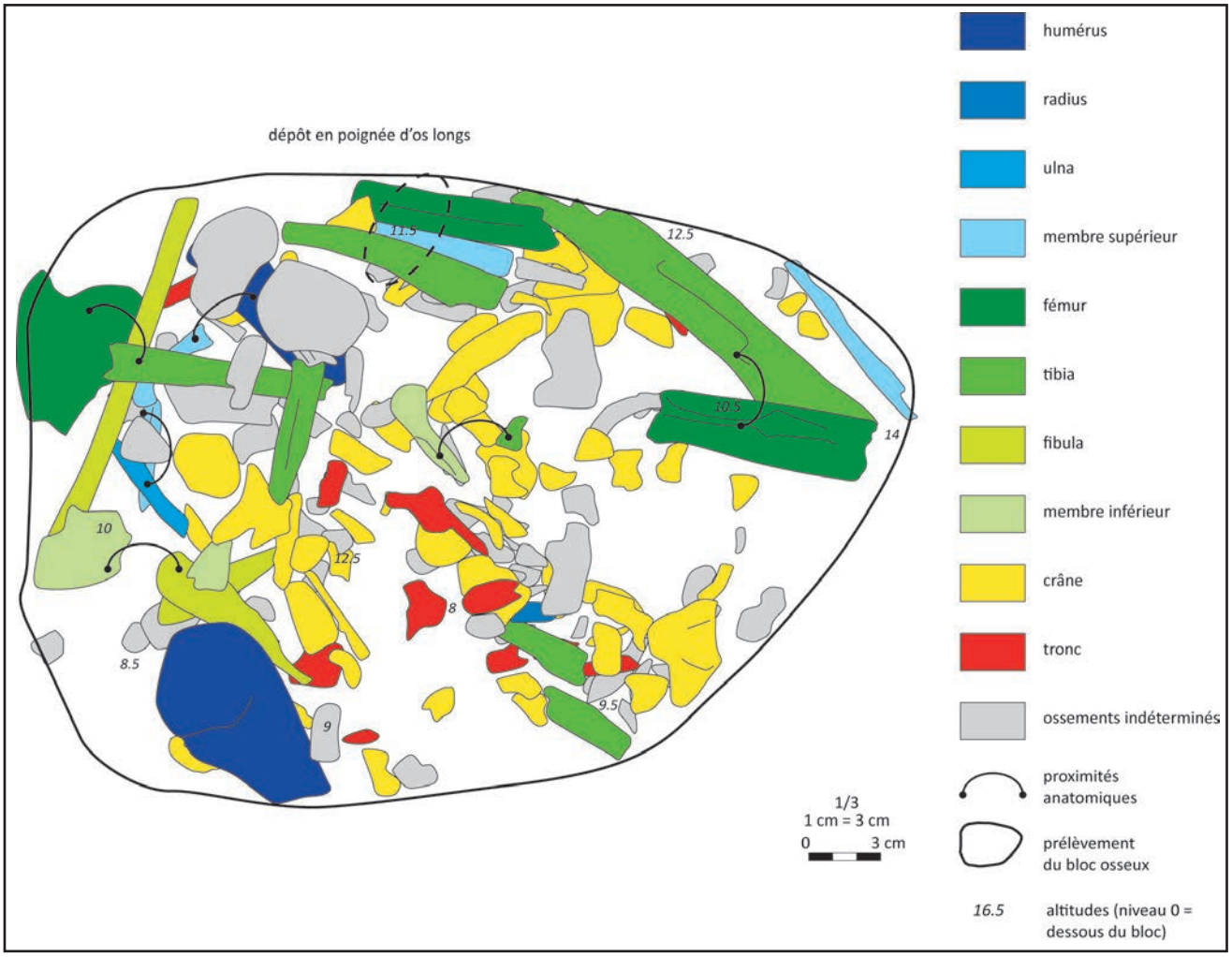

Fig. 321 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 784, amas osseux.
© Sophie Oudry - Inrap.

selon le niveau de démontage. L'analyse spatiale quant à elle montre un dépôt préférentiel des os des membres inférieurs en partie haute : ils ont majoritairement été déposés en dernier. Les os du crâne au contraire sont présents à tous les niveaux. Aucune concentration géographique n'a été notée.

Les offrandes (**fig. 319**)

766. (784.1). Ecuelle passoire à épaulement haut ; diam. ouv. : 18 cm, diam. fond : 6,6 cm, haut. : 10,8 cm.
767. (784.2). Ecuelle à épaulement médian ; diam. ouv. : 18,6 cm, diam. fond : 9 cm, haut. : 7,8 cm.
768. (784.3). Fragment de gobelet/bouteille à épaulement haut ; diam. ouv. : 10,2 cm, diam. max. : 15 cm, diam. fond : 7,2 cm, haut. recons. : 19 cm.

La tombe 795

Rappel des caractéristiques de la tombe (**fig. 322**)

Fosse de forme irrégulière (230 x 120 cm ; profondeur maximale 20 cm), orientée nord-sud ; le fond est en cuvette et les parois obliques. Le dépôt osseux est localisé à proximité du centre de la tombe, vers la partie ouest. Il est accompagné de six céramiques ; un objet métallique déposé sur l'amas complète les offrandes.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation

De forme irrégulière (34 x 24 cm), l'amas osseux a été prélevé en bloc malgré une densité d'ossements assez faible. La conservation des os est médiocre et l'épaisseur de l'amas est peu importante (2-3 cm). Le démontage a donc été réalisé en deux niveaux et en trois lots. Il est possible que nous n'ayons pas l'intégralité du dépôt osseux.

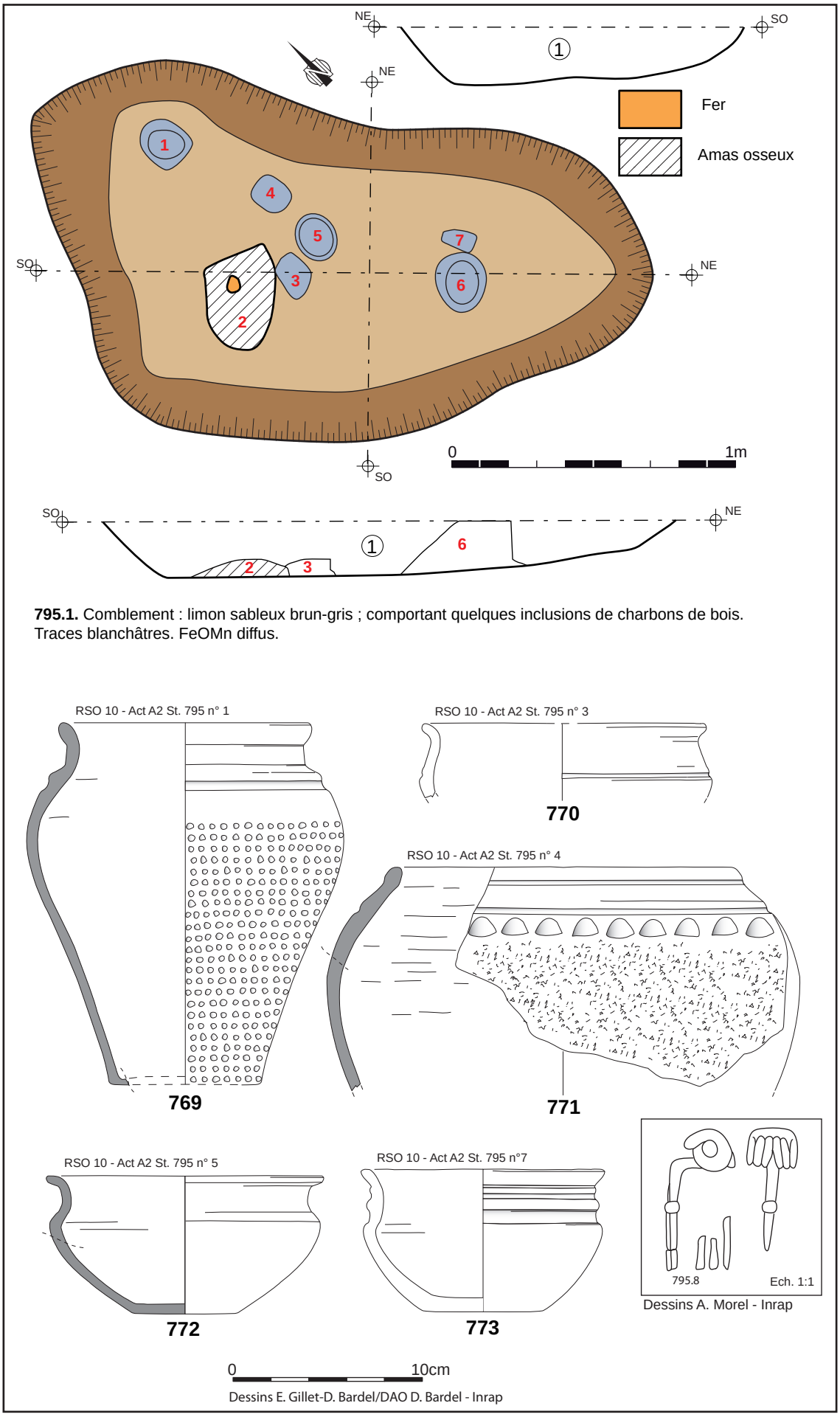

795.1. Comblement : limon sableux brun-gris ; comportant quelques inclusions de charbons de bois. Traces blanchâtres. FeOMn diffus.

Fig. 322 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 795.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe

La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé ; l'épaisseur du crâne est de 4,4 mm.

Stade de combustion

La crémation a été poussée jusqu'à l'obtention d'os blancs.

Contenu du dépôt (**tab. 52**)

Poids global du dépôt osseux : 482,.8 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 3,2 % (**fig. 323**)
Faune : aucune dans l'amas.
Mobilier : un clou en fer au niveau supérieur (32,4 g).
Résidus de combustion : de fins charbons ont été vus pendant la fouille sur le terrain.

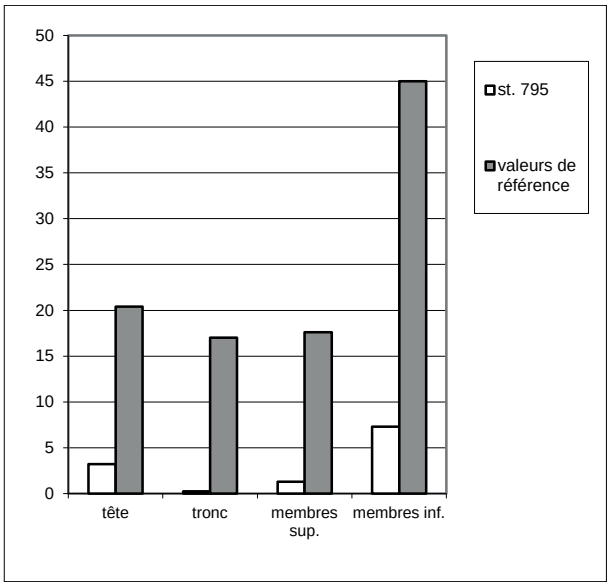

Fig. 323 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 795, taux de représentation du squelette céphalique.
© Sophie Oudry - Inrap.

Mode de dépôt de l'amas osseux (**fig. 324**)

Le dépôt tel que nous le voyons ne permet pas de restituer un éventuel contenant périssable d'après la position des os. En revanche, la nature du contenant est apparue à la fin du démontage des ossements sous la forme de traces concentriques (**fig. 325**), semblables à celles que laisseraient de fines cordes placées côte à côte. La largeur de ces cordes est comprise entre 2 et 5 mm. Une fois tous les ossements ôtés, il est évident que le prélèvement est incomplet et n'englobe pas la totalité du contenant périssable. Il est difficile de restituer les dimensions exactes de ce contenant, on peut toutefois préciser qu'il mesurait au moins 30 x 30 cm (**fig. 326**).

Dynamique de composition du dépôt

Le poids global du dépôt osseux est faible (482 g) ; l'arasement de la structure ne semble pas être la raison principale de cette faible quantité d'os. La conservation des os elle-même est médiocre et il est probable que la totalité du dépôt n'a pas été prélevée (cf. *supra*). Il manque donc une part importante des restes humains si on les compare à ce qui est attendu pour la crémation d'un adulte.
La conservation médiocre des os les a rendus difficilement identifiables, d'où une proportion très forte d'ossements indéterminés : 87 % du poids total. Dans ces conditions, il est évident que les parts des différents secteurs anatomiques sont très inférieures aux proportions théoriques, comme

poids en grammes

Tombe / os st. 795	niveau supérieur	dém 1 lot 1	dém 1 lot 2	dém 1 lot 3	dém 2 lot 2	dém 2 lot 3	Total
crâne	2,1	3,8	8,7	0,9			
mandibule							
dents supérieures							
dents inférieures							
dents indéterminées							
os hyoïde							
osselets de l'oreille							
cartilage calcifié							
Total tête	**2,1**	**3,8**	**8,7**	**0,9**	**0,0**	**0,0**	**15,5**
atlas							
axis							
vertèbres (C3 à C7)							
vertèbres thoraciques							
vertèbres lombaires							
vertèbres indéterminées	0,8						
sacrum							
coccyx							
côtes		0,3	0,1				
sternum							
Total tronc	**0,8**	**0,3**	**0,1**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**1,2**
clavicule		0,7					
scapula	1,6						
humérus					1,3		
radius							
ulna							
carpe							
métacarpe							
phalanges des mains							
membres supérieurs indéterminés	0,5	0,5	1,6				
Total membres supérieurs	**2,1**	**1,2**	**1,6**	**0,0**	**1,3**	**0,0**	**6,2**
coxal							
fémur	8,5		4,3				
pâtella							
tibia			22,5				
fibula							
tarse							
métatarse							
phalanges des pieds							
sésamoïdes							
membres inférieurs indéterminés							
Total membres inférieurs	**8,5**	**0,0**	**26,8**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**35,3**
Total fragments ou os déterminés	13,5	5,3	37,2	0,9	1,3	0,0	58,2
MTC, MTT, phalanges mains ou pieds	0,4		0,6				
ossements indéterminés	151,7	111,6	63,8	58,6	11,1	26,8	423,6
Total fragments ou os indéterminés	**152,1**	**111,6**	**64,4**	**58,6**	**11,1**	**26,8**	**424,6**
Poids total	**165,6**	**116,9**	**101,6**	**59,5**	**12,4**	**26,8**	**482,8**

Tab. 52 : Composition du dépôt de la tombe 795 en grammes.
© Sophie Oudry.

en témoignent les 3,2 % d'ossements du crâne. Certaines régions sont totalement absentes : la ceinture pelvienne, la main, la fibula et le pied. Comme évoqué précédemment, ce sont parmi les premiers os à être rendus difficilement identifiables lorsque la conservation est mauvaise.

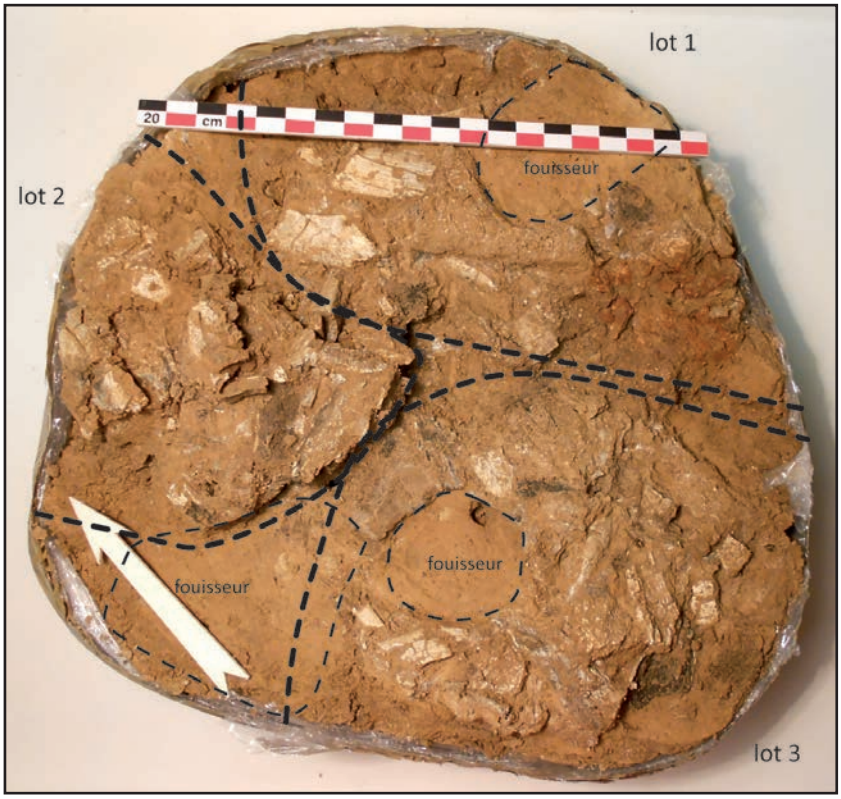

Fig. 324 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 795, amas osseux.
© Sophie Oudry - Inrap.

Fig. 325 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 795, amas osseux.
© Sophie Oudry - Inrap.

Fig. 326 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 795, amas osseux.
© Sophie Oudry - Inrap.

Les offrandes (**fig. 324**)

769. (795.1). Bouteille à profil en « S » avec lignes d'impressions à l'outil : diam. ouv. : 12,6 cm, diam. max. : 16,8 cm, diam. fond : 7,8 cm, haut. : 19,2 cm.

770. (795.3). Fragment de coupe à carène médiane ; diam. ouv. : 15 cm, haut. cons. : 4 cm.

771. (795.4). Fragment de pot ovoïde à ligne d'impressions à l'outil ; diam. ouv. : 17,4 cm, haut. cons. : 12,1 cm.

772. (795.5). Ecuelle à épaulement caréné ; diam. ouv. : 14,5 cm, diam. fond : 5,4 cm, haut. : 7,2 cm.

773. (795.7). Coupe à ressaut et carène médiane et cannelures ; diam. ouv. : 12,3 cm, diam. fond : 6 cm, haut. : 7,5 cm.
Il faut ajouter une fibule (795.8) ; elle a été découverte dans le niveau supérieur de l'amas osseux ; elle équivaut au schéma La Tène moyenne à arc coudé (LTD1a).

La tombe 813

Rappel des caractéristiques de la tombe (**fig. 327**)
Fosse de forme irrégulière (220 x 180 cm ; profondeur maximale : 8 cm), orientée nord-ouest/sud-est. La sépulture est très arasée, ce qui a entraîné la destruction et/ou la disparition de plusieurs offrandes. Il n'est pas certain que les limites proposées soient bien celles de la fosse d'origine. Les restes osseux sont localisés dans la partie ouest de la tombe ; six céramiques plus ou moins complètes les accompagnent, ainsi que des fragments de fer (peut-être les restes d'un chaudron). Les offrandes sont déposées au centre de la fosse.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
En surface l'amas est de forme irrégulière et mesure 21 x 16 cm. Les ossements ont été prélevés en vrac, puis tamisés et pesés. La conservation des os est mauvaise.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

Stade de combustion
La crémation a été poussée jusqu'à l'obtention d'os blancs.

Contenu du dépôt (**tab. 53**)
Poids global du dépôt osseux : 17 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 6,4 % (**fig. 328**)
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : aucun parmi les os.
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

Mode de dépôt de l'amas osseux
La très mauvaise conservation des restes osseux et le mode de prélèvement choisi empêchent toute restitution du contenant initial. Tout au plus peut-on dire que le dépôt n'a pas été effectué en urne.

Dynamique de composition du dépôt
Le poids global du dépôt osseux est particulièrement faible (17 g) et montre les effets de l'arasement de la structure.

Les offrandes (**fig. 327**)
774. (813.1). Fond de jarre globulaire, pied annulaire ; diam. pied : 12 cm, haut cons. : 11,2 cm.
775. (813.2). Ecuelle à carène médiane et épaulement, cannelures ; diam. ouv. : 12 cm, diam. fond : 5,2 cm, haut : 8,1 cm.
776. (813.3). Fragment d'écuelle/coupe à épaulement arrondi et ressaut ; diam. ouv. : 15 cm, haut. cons. : 6,8 cm.
777. (813.4). Fragments de bouteille/tonnelet globulaire ; diam. ouv. : 12,7 cm, diam; fond : 9,6 cm, haut. recons. : 20,1 cm.
778. (813.7). Fragment de fond de jatte ou écuelle indéterminée ; diam. fond : 15,9 cm, haut. cons. : 2,20 cm.
Il faut ajouter un seau mal conservé (813.5) ; un seul cerclage et les restes de l'anse ont été collectés.

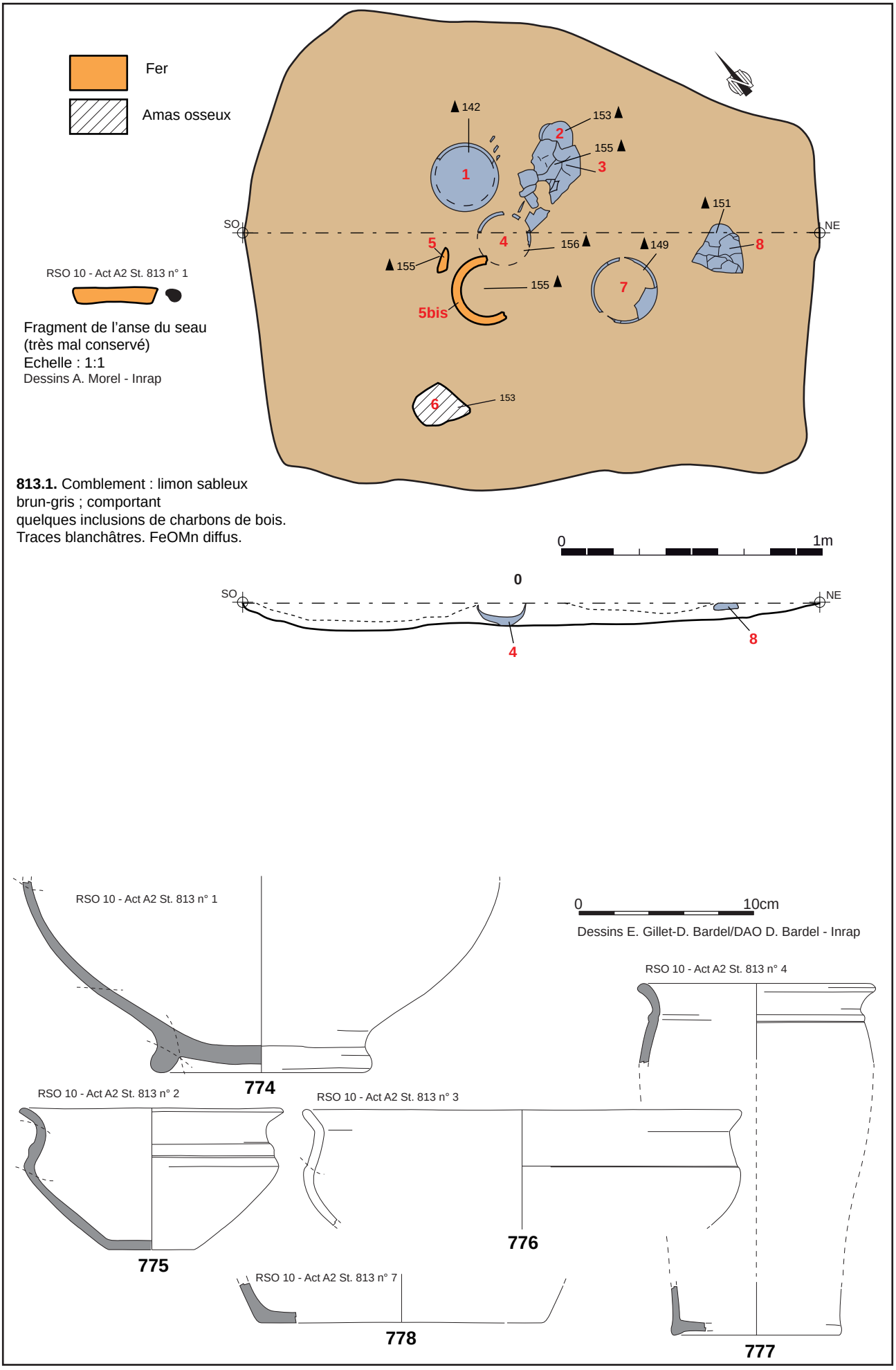

Fig. 327 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 813.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

	Tombe / os			Total
	st. 813			
poids en grammes	crâne	1,1		
	mandibule			
	dents supérieures			
	dents inférieures			
	dents indéterminées			
	os hyoïde			
	osselets de l'oreille			
	cartilage calcifié			
	Total tête		**1,1**	**1,1**
	atlas			
	axis			
	vertèbres (C3 à C7)			
	vertèbres thoraciques			
	vertèbres lombaires			
	vertèbres indéterminées	0,5		
	sacrum			
	coccyx			
	côtes			
	sternum			
	Total tronc		**0,5**	**0,5**
	clavicule			
	scapula			
	humérus			
	radius			
	ulna			
	carpe			
	métacarpe			
	phalanges des mains			
	membres supérieurs indéterminés			
	Total membres supérieurs		**0,0**	**0,0**
	coxal			
	fémur			
	pâtella			
	tibia			
	fibula			
	tarse			
	métatarse			
	phalanges des pieds			
	sésamoïdes			
	membres inférieurs indéterminés			
	Total membres inférieurs		**0,0**	**0,0**
	Total fragments ou os déterminés	1,6		1,6
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds			
	ossements indéterminés	15,4		15,4
	Total fragments ou os indéterminés		**15,4**	**15,4**
	Poids total		**17,0**	**17,0**

Tab. 53 : Composition du dépôt de la tombe 813 en grammes.
© Sophie Oudry.

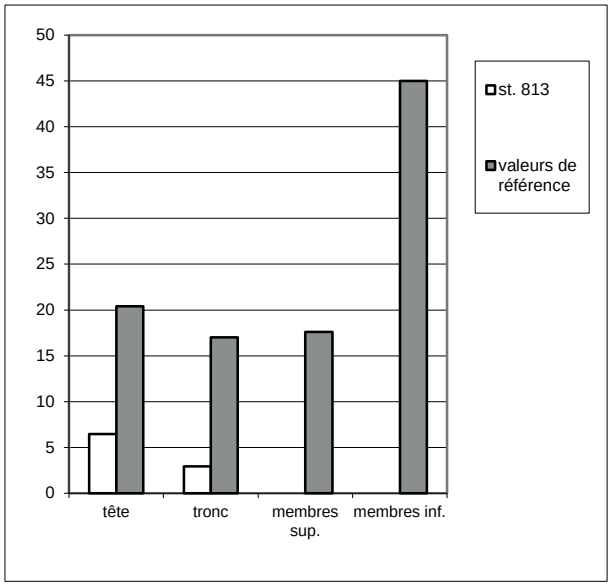

Fig. 328 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 813, taux de représentation du squelette céphalique.
© Sophie Oudry - Inrap.

La tombe 815

Rappel des caractéristiques de la tombe (**fig. 329 à 333**)

Fosse de forme irrégulière, à base quadrangulaire (245 x 230 cm ; profondeur : 18 cm), orientée nord-ouest/sud-est ; le fond est en cuvette et les parois obliques. Les restes osseux apparaissent dans la partie ouest de la structure, le dépôt de mobilier dans la partie nord-est. Ce dépôt est composé de huit céramiques parfois fragmentées en place et de deux éléments métalliques. Une large zone charbonneuse est observée dans l'angle sud-est de la fosse ; les traces de deux planches de bois – peut-être témoins d'un plancher – sont aussi visibles à cet endroit.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation

De forme allongée en surface (37 x 20 cm), l'amas osseux a été prélevé en bloc en vue d'une fouille ultérieure. A l'ouverture du prélèvement, une importante ligne de fracture est apparue, résultat d'un effondrement de l'amas par le dessous. Nous ne sommes pas certains d'avoir l'intégralité de l'amas osseux, notamment dans la partie inférieure droite (**fig. 329**). Le démontage et l'enregistrement des os ont été réalisés par lots et en deux niveaux. La conservation des os est mauvaise : la majorité des ossements indéterminés mesure moins de 10 mm.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe

La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

Stade de combustion

La crémation est homogène mais incomplète : tous les os présentent une couleur majoritairement blanche, mais avec des plages gris-bleu plus ou moins marquées.

Contenu du dépôt (**tab. 54**)

Poids global du dépôt osseux : 421.8 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 5,8 % (**fig. 330**)
Plusieurs éléments non osseux ont été trouvés déposés dans l'amas ; le détail est synthétisé dans le **tab. 55**.

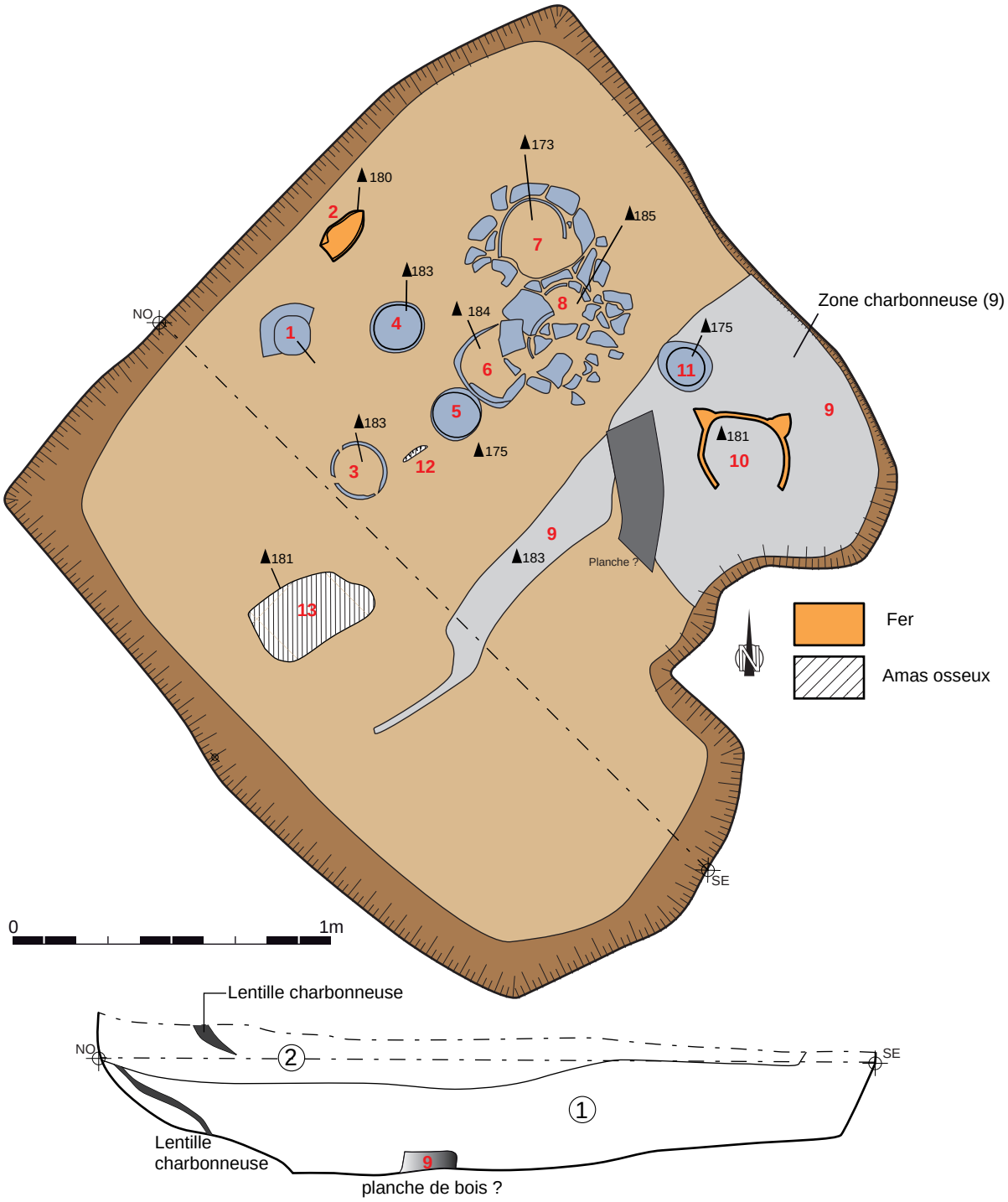

815.1. Limon sableux gris, hétérogène. Micro inclusions de charbons de bois. FeOMn diffus. Traces blanchâtres.
815.2. Limon sableux gris-brun, hétérogène. Micro inclusions de charbons de bois. FeOMn diffus. Deux zones charbonneuses se remarquent, proches de la paroi sud-est de la tombe.

Fig. 329 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 815.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

poids en grammes

Tombe / os st. 815	céra-mique 7	dém 1 niv sup	dém 1 A	dém 1 B	dém 1 C	dém 2 niv sup	dém 2 A	dém 2 B	dém 2 C	Total
crâne		2,1	5,8	9,6	5,6	0,9	0,5			
mandibule										
dents supérieures										
dents inférieures										
dents indéterminées										
os hyoïde										
osselets de l'oreille										
cartilage calcifié										
Total tête	**0,0**	**2,1**	**5,8**	**9,6**	**5,6**	**0,9**	**0,5**	**0,0**	**0,0**	**24,5**
atlas										
axis										
vertèbres (C3 à C7)										
vertèbres thoraciques										
vertèbres lombaires										
vertèbres indéterminées										
sacrum										
coccyx										
côtes			0,8							
sternum										
Total tronc	**0,0**	**0,0**	**0,8**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,8**
clavicule										
scapula										
humérus										
radius										
ulna										
carpe										
métacarpe										
phalanges des mains										
membres supérieurs indéterminés			2,8							
Total membres supérieurs	**0,0**	**0,0**	**2,8**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**2,8**
coxal										
fémur				7,4						
pâtella				2,4	3,4					
tibia										
fibula										
tarse				1,6						
métatarse										
phalanges des pieds										
sésamoïdes										
membres inférieurs indéterminés										
Total membres inférieurs	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**11,4**	**3,4**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**14,8**
Total fragments ou os déterminés	0,0	2,1	9,4	21,0	9,0	0,9	0,5	0,0	0,0	42,9
MTC, MTT, phalanges mains ou pieds					0,4					
ossements indéterminés	1,5	54,6	70,5	74,6	114,3	30,8	7,1	24,0	1,1	378,5
Total fragments ou os indéterminés	**1,5**	**54,6**	**70,5**	**74,6**	**114,7**	**30,8**	**7,1**	**24,0**	**1,1**	**378,9**
Poids total	**1,5**	**56,7**	**79,9**	**95,6**	**123,7**	**31,7**	**7,6**	**24,0**	**1,1**	**421,8**

Tab. 54 : Composition du dépôt de la tombe 815 en grammes.
© Sophie Oudry.

Type	Niv sup	1A	1B	1C	Dém 2	2A	2B	Total (g)
Fer	3.1	57.1		12.4				72.6
Faune brûlée	2.6	24	33.4	39.1	1.4	0.8	4.9	106.2
Céramique	7	2.2	24.6	40.7	0.6		5.3	80.4

Tab. 55 : Eléments non osseux présents dans l'amas.
© Sophie Oudry.

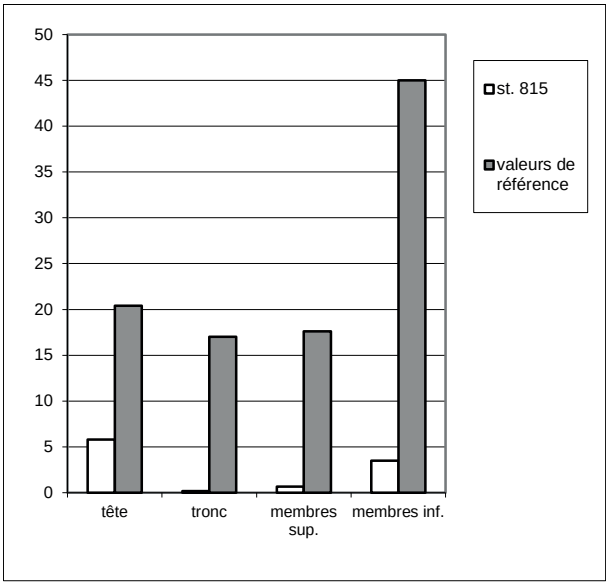

Fig. 330 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 815, taux de représentation du squelette céphalique.
© Sophie Oudry - Inrap.

Mode de dépôt de l'amas osseux

En raison de la mauvaise conservation du prélèvement, le type de contenant nous échappe : les ossements ont vraisemblablement été déposés dans un élément en matériau périssable. La forme exacte de ce contenant ne peut être restituée.

Dynamique de composition du dépôt

Le poids global du dépôt osseux est faible (421 g) et ne correspond pas du tout à la moyenne des restes osseux attendus à l'issue de la crémation d'un adulte. On peut invoquer l'arasement de la structure, mais celui-ci n'explique probablement pas tout. Les ossements eux-mêmes sont très fragmentés, ce qui les a rendus plus fragiles et donc plus sensibles à la dégradation par le milieu limoneux dans lequel ils ont été déposés. De plus, l'écrasement des céramiques en place indique la présence probable d'un couvercle au-dessus des dépôts. L'effondrement de ce couvercle a engendré ou accentué la fragmentation des os. Cette mauvaise conservation s'observe très nettement dans la proportion d'ossements indéterminés : ils forment presque 90 % du poids total. Dans ces conditions, toutes les autres parties du corps apparaissent sous-représentées et leurs proportions ne sont pas significatives.
On note la présence importante de mobilier (céramique, métallique et faune brûlée) parmi les os, mais l'absence de résidus de combustion. Les officiants ont donc procédé à un nettoyage précis des os tout en n'excluant pas le mobilier d'accompagnement (**fig. 331**).

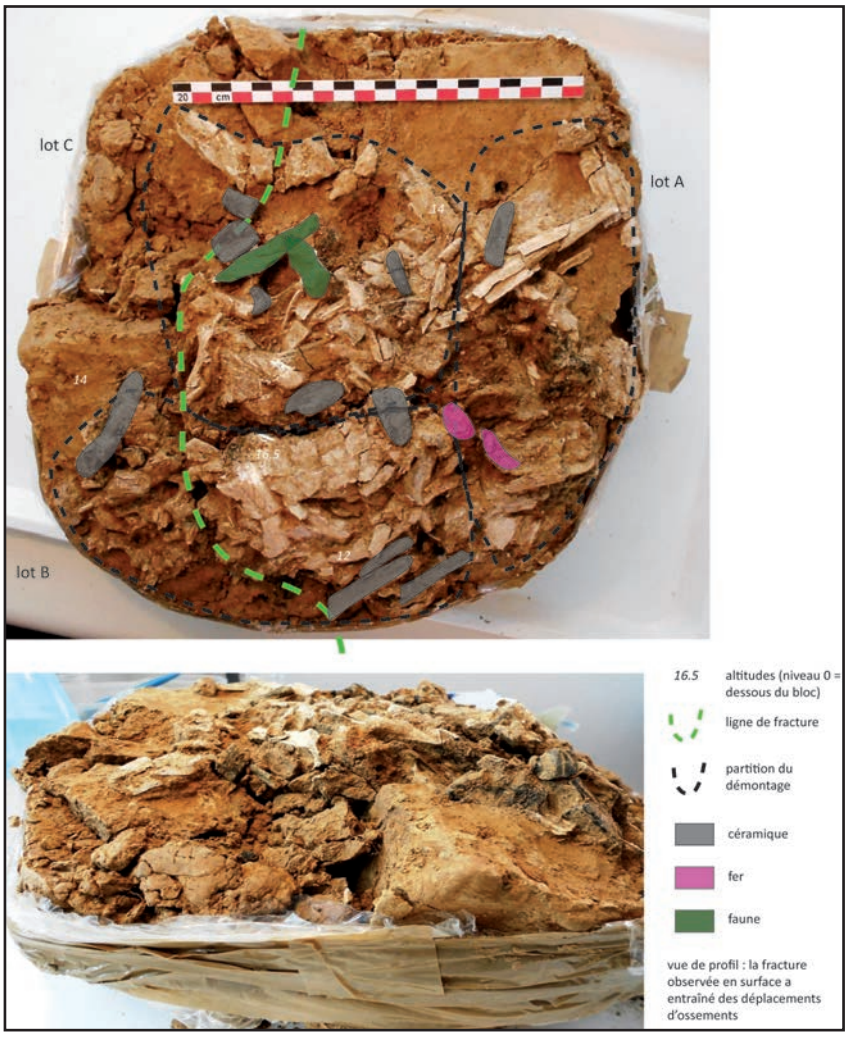

Fig. 331 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 815, amas osseux.
© Sophie Oudry - Inrap.

Les offrandes (**fig. 332 et 333**)

779. (815.1). Fragment de bouteille elliptique à encolure avec cannelures et baguettes ; diam. ouv : 12 cm, diam. fond recons. : 7,8 cm, diam. max. : 16,5 cm, haut. recons. : 22,5 cm.
780. (815.3). Coupe à carène basse et cannelures, pied annulaire ; diam. ouv : 15 cm, diam. fond : 5,4 cm, haut. : 6,4 cm.
781. (815.4). Coupe à carène basse et cannelures/moulures, pied annulaire ; diam. ouv : 16 cm, diam. fond : 3,9 cm, haut. : 6,3 cm.
782. (815.5). Coupe à carène basse et cannelures/moulures, pied annulaire ; diam. ouv : 16 cm, diam. fond : 5,7 cm, haut. : 6,4 cm.
783. (815.6). Ecuelle à épaulement médian et cannelures/baguettes ; diam. ouv : 20,7 cm, diam. fond : 6 cm, haut. recons. : 11,7 cm.
784. (815.7). Jarre/vase ovoïde à ouverture large, lignes d'incisions à l'outil et col poissé ; diam. ouv : 18 cm, diam. fond : 11,3 cm, haut. : 28,8 cm.
785. (815.11). Pot ovoïde à lèvre rentrante ; diam. ouv : 11,4 cm, diam. fond : 7,8 cm, haut. : 15,2 cm.
Il faut ajouter quelques objets métalliques : un couteau en fer à dos aligné sur la soie (815.14) ; un chaudron et crémaillère en fer (815.10) ; un seau en fer (815.2) et trois fibules en fer de schéma La Tène moyenne (815.15 et 16).

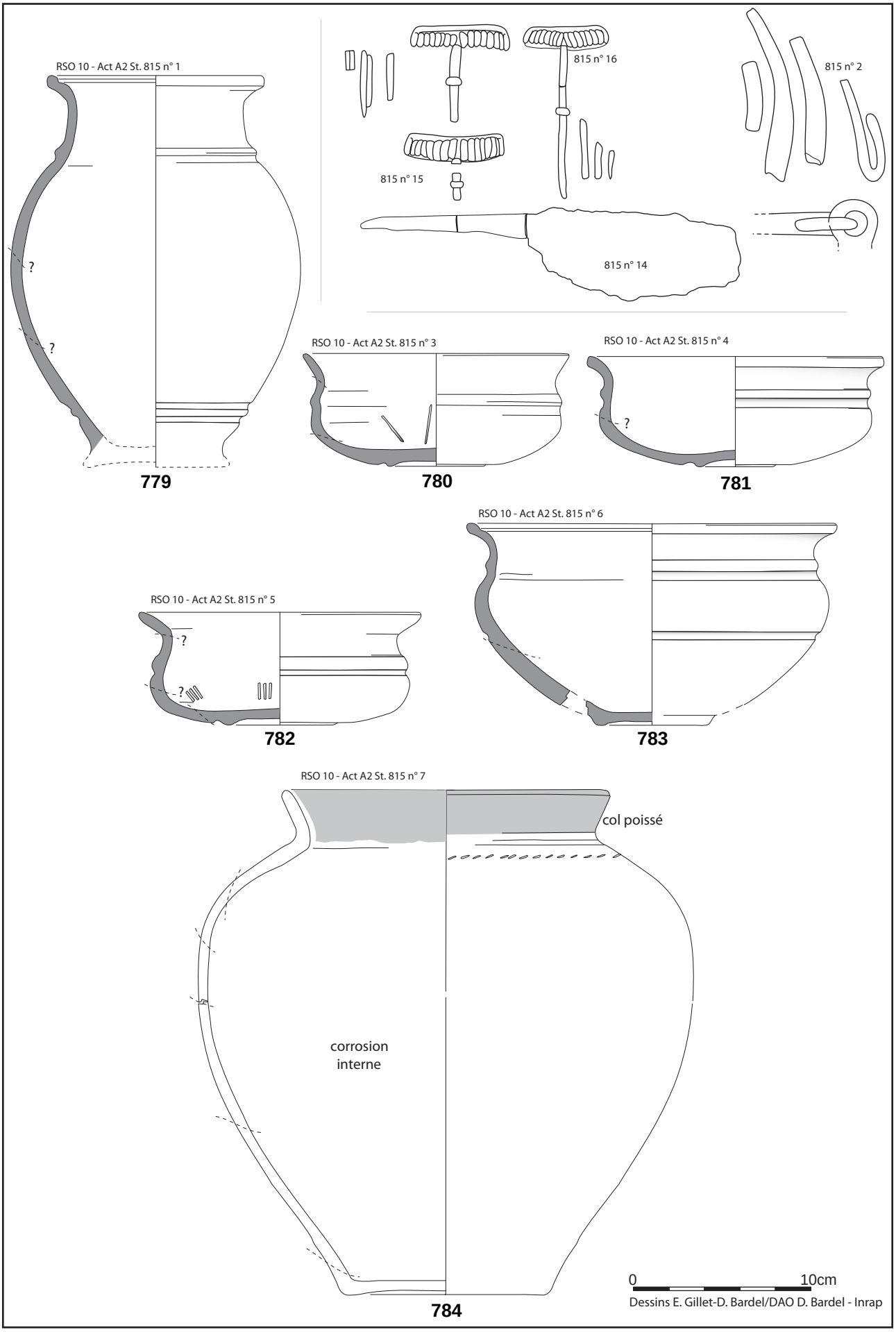

Fig. 332 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 815, céramique.
© David Bardel - Inrap.

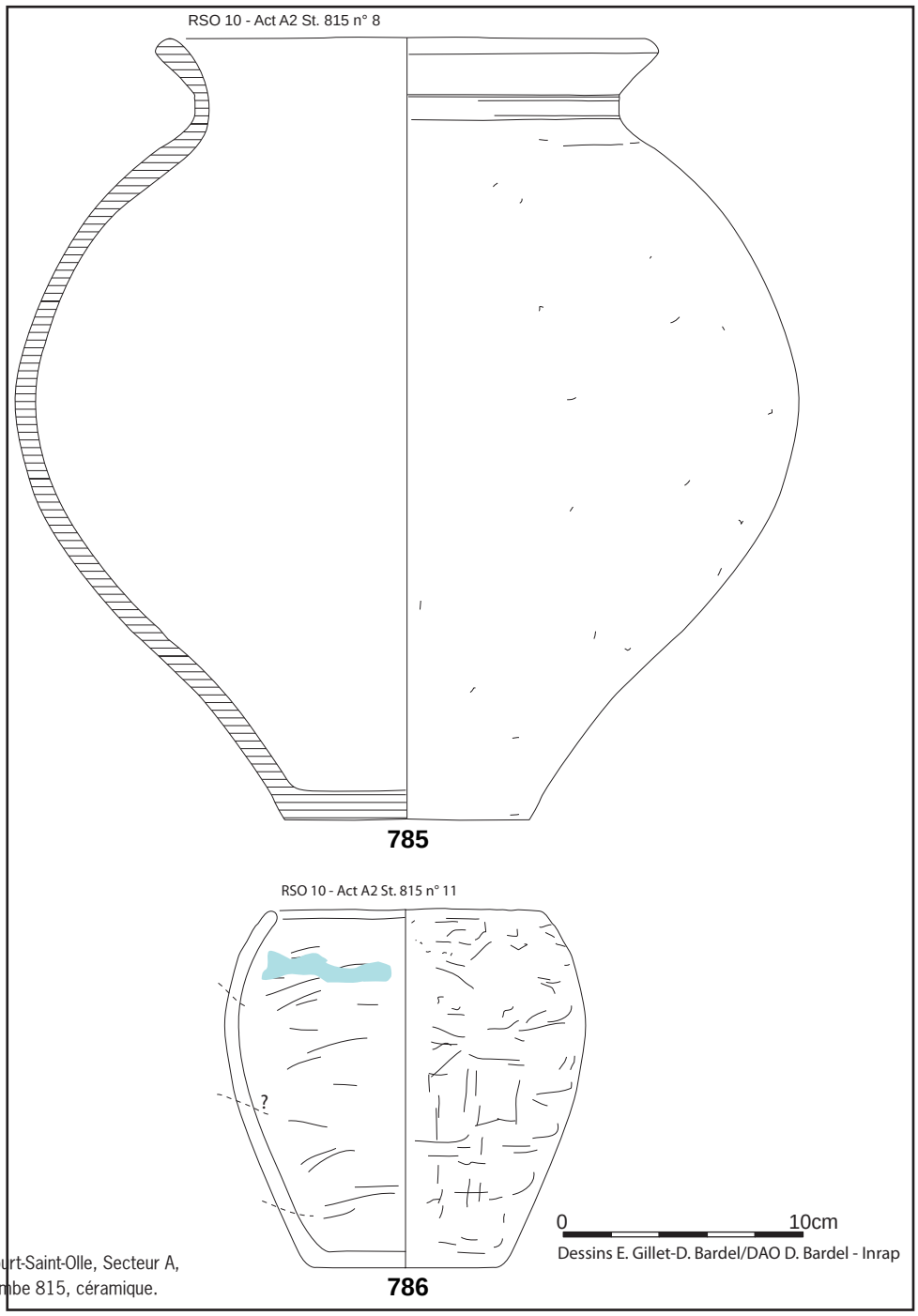

Fig. 333 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 815, céramique.
© David Bardel - Inrap.

La tombe 816

Rappel des caractéristiques de la tombe (**fig. 334**)
Fosse de forme irrégulière, à base quadrangulaire (dimensions maxima : 135 x 130 cm ; profondeur : 21 cm), orientée ouest-nord-ouest/est-sud-est ; le fond est plat et les parois sont verticales. L'amas osseux et les deux céramiques qui l'accompagnent sont déposés dans le quart est de la fosse.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
De forme irrégulière en surface (38 x 22 cm), l'amas osseux a été prélevé en bloc en vue d'une fouille ultérieure. Encore une fois nous ne sommes pas certains que l'intégralité du dépôt ait été préservée. La partie nord-est du bloc semble avoir été tronquée (**fig. 334**). L'enregistrement et le démontage ont été faits en deux niveaux distincts. La conservation des os est mauvaise : la majorité des ossements indéterminés mesure moins de 10 mm.

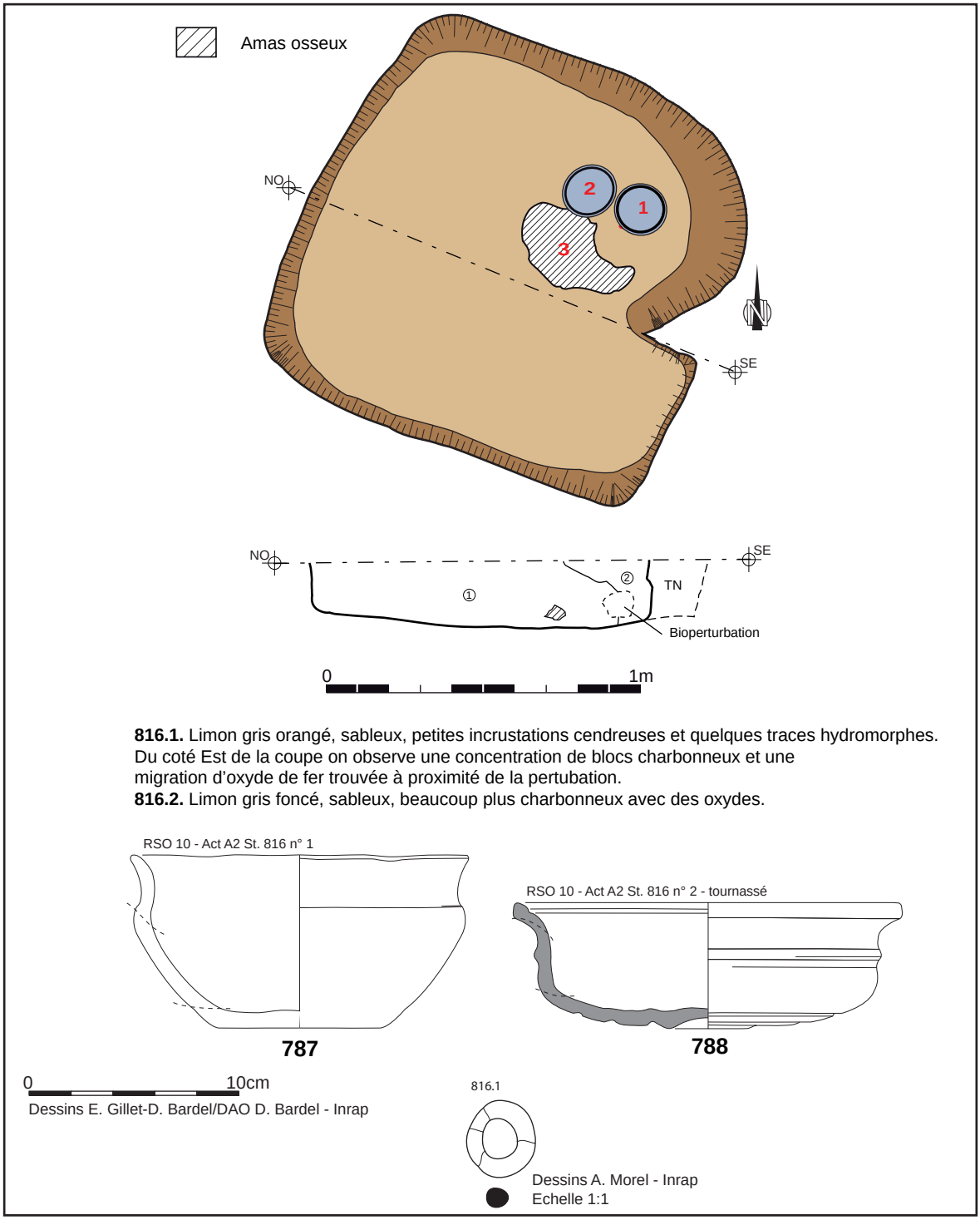

Fig. 334 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 816.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe

La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

Stade de combustion

La crémation est incomplète : les os sont majoritairement blancs en surface, mais la partie interne de l'os est souvent noire.

Contenu du dépôt (**tab. 55**)

Poids global du dépôt osseux : 579,3 g

Taux de représentation du squelette céphalique : 5 % (**fig. 335**).

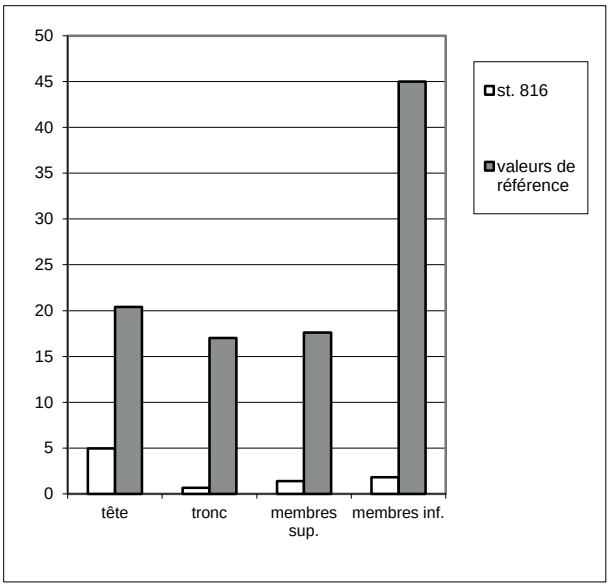

Fig. 335 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 816, taux de représentation du squelette céphalique.
© Sophie Oudry - Inrap.

Faune : 2 g de faune brûlée au niveau 2.
Mobilier : anneau en céramique (17,7 g, diamètre externe : 41,8 mm, diamètre interne : 19,2 mm ; épaisseur : 2,4 mm), anneau de verre (4,1 g, diamètre externe : 23,8 mm, diamètre interne : 10.8 mm ; épaisseur : 6,5 mm), fragment de fonte de verre (2,4 g).
Résidus de combustion : fins charbons présents.

Mode de dépôt de l'amas osseux

Il a peut-être été déposé dans un contenant en matériau périssable mais comme il nous manque une partie de l'amas, nous ne pouvons en être certains. De plus une lacune apparaît au centre du dépôt : il s'agit du passage d'un fouisseur ; des bioturbations avaient aussi été vues dans cette zone lors de la fouille de la tombe.
La forme de l'amas en surface est très irrégulière et quelques os apparaissent hors de la zone de concentration maximale des os. L'épaisseur de l'amas est faible : 2 à 3 cm tout au plus et nous n'avons pas observé de verticalisations d'os témoignant d'une contrainte éventuelle. Il est donc possible que les os aient été déposés directement sur le fond de la structure, sans contenant.

Dynamique de composition du dépôt (**fig. 336**)

Le poids global du dépôt osseux est moyen (579 g) et plus de 91 % du poids total des os sont indéterminés. Ceci est dû à la fragmentation

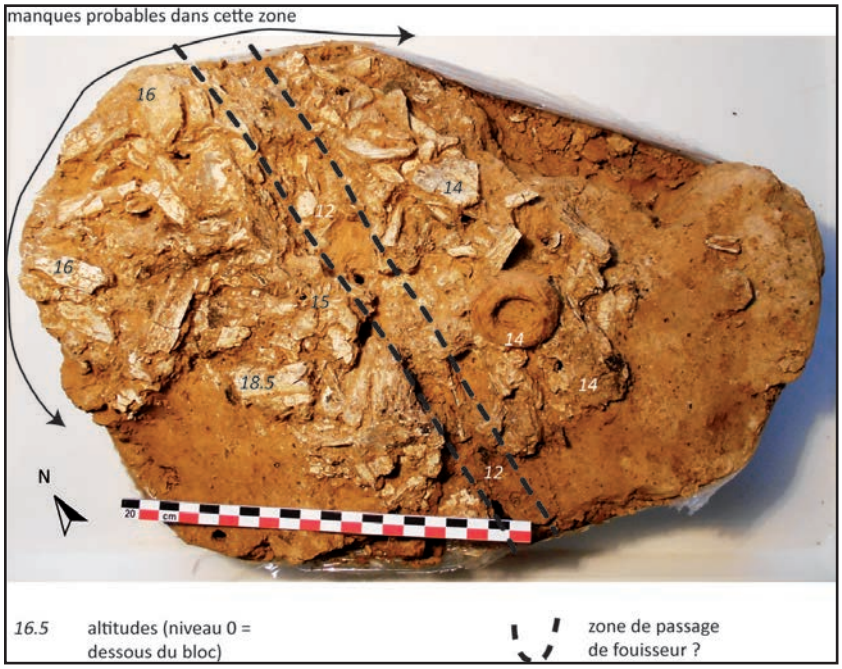

Fig. 336 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 816, amas osseux.
© Sophie Oudry - Inrap.

poids en grammes

Tombe / os st. 816	niv sup	dém 1	dém 2	Total
crâne	1,7	16,7	10,3	
mandibule				
dents supérieures				
dents inférieures				
dents indéterminées				
os hyoïde				
osselets de l'oreille				
cartilage calcifié				
Total tête	**1,7**	**16,7**	**10,3**	**28,7**
atlas				
axis				
vertèbres (C3 à C7)				
vertèbres thoraciques				
vertèbres lombaires				
vertèbres indéterminées		0,8		
sacrum				
coccyx				
côtes	0,3	2,1	0,6	
sternum				
Total tronc	**0,3**	**2,9**	**0,6**	**3,8**
clavicule				
scapula		0,6		
humérus		2,1		
radius				
ulna				
carpe				
métacarpe				
phalanges des mains				
membres supérieurs indéterminés		0,9	4,5	
Total membres supérieurs	**0,0**	**3,6**	**4,5**	**8,1**
coxal			1,7	
fémur			5,7	
pâtella				
tibia	3,2			
fibula				
tarse				
métatarse				
phalanges des pieds				
sésamoïdes				
membres inférieurs indéterminés				
Total membres inférieurs	**3,2**	**0,0**	**7,4**	**10,6**
Total fragments ou os déterminés	5,2	23,2	22,8	51,2
MTC, MTT, phalanges mains ou pieds				
ossements indéterminés	115,5	195,6	217,0	528,1
Total fragments ou os indéterminés	**115,5**	**195,6**	**217,0**	**528,1**
Poids total	**120,7**	**218,8**	**239,8**	**579,3**

Tab. 56 : Composition du dépôt de la tombe 816 en grammes.
© Sophie Oudry.

importante observée, due en partie à la crémation incomplète des os, les rendant plus fragiles. De ce fait, tous les secteurs anatomiques paraissent sous-représentés par rapport aux proportions théoriques : le crâne par exemple ne correspond qu'à moins de 5 % du poids total au lieu des 20 % théoriques. Pourtant c'est le squelette céphalique qui est le plus présent avec 28 g contre 16 g pour la totalité des membres.
Quelques fins charbons sont les seuls témoins de la crémation. Du mobilier et de la faune ont été déposés parmi les os : la faune a subi un passage sur le bûcher.

Les offrandes (**fig. 334**)
786. (816.1). Ecuelle à épaulement et ressaut ; diam. ouv : 16 cm, diam. fond. : 7,5 cm, haut. : 8,3 cm.
787. (816.2). Coupe à carène basse, cannelures et baguettes, fond annulaire ; diam. ouv : 18 cm, diam. fond. : 3,9 cm, haut. : 6 cm.
Il faut ajouter une perle en verre translucide incolore à couverture interne jaune (816.4).

La tombe 1008

Rappel des caractéristiques de la tombe (**fig. 337**)
Fosse de forme ovale (145 x 145 cm ; profondeur inconnue), orientée nord-ouest/sud-est. Les restes osseux figurent dans la partie sud-ouest de la fosse. Ils sont accompagnés de cinq céramiques et d'un objet en fer, peut-être un couteau. Une petite zone de charbons de bois a été observée sur l'amas osseux.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
L'amas osseux est de forme très irrégulière en surface (38 x 31 cm). Les ossements ont été prélevés en vrac par quarts géographiques, puis tamisés. Les refus de tamis ont ensuite été triés et pesés. La conservation des os est moyenne : la longueur maximale des os est en moyenne comprise entre 20 et 30 mm.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

Stade de combustion
La crémation est presque complète : la majorité des os présente une couleur blanche mais le crâne montre des zones de couleur bleu-gris clair.

Contenu du dépôt (**tab. 57**)
Poids global du dépôt osseux : 1 125,4 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 18,5 % (**fig. 338**).
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : aucun parmi les os.
Résidus de combustion : aucun parmi les os (quelques charbons sur le dépôt osseux).

Mode de dépôt de l'amas osseux
Il nous est inconnu ; tout au plus peut-on dire que les os n'ont pas été déposés en contenant pérenne.

Dynamique de composition du dépôt
Le poids global du dépôt osseux est moyen (1 125 g) et reste éloigné des moyennes obtenues pour la crémation d'un adulte. La conservation des os étant correcte, la proportion des os indéterminés est moyenne : 53 % du

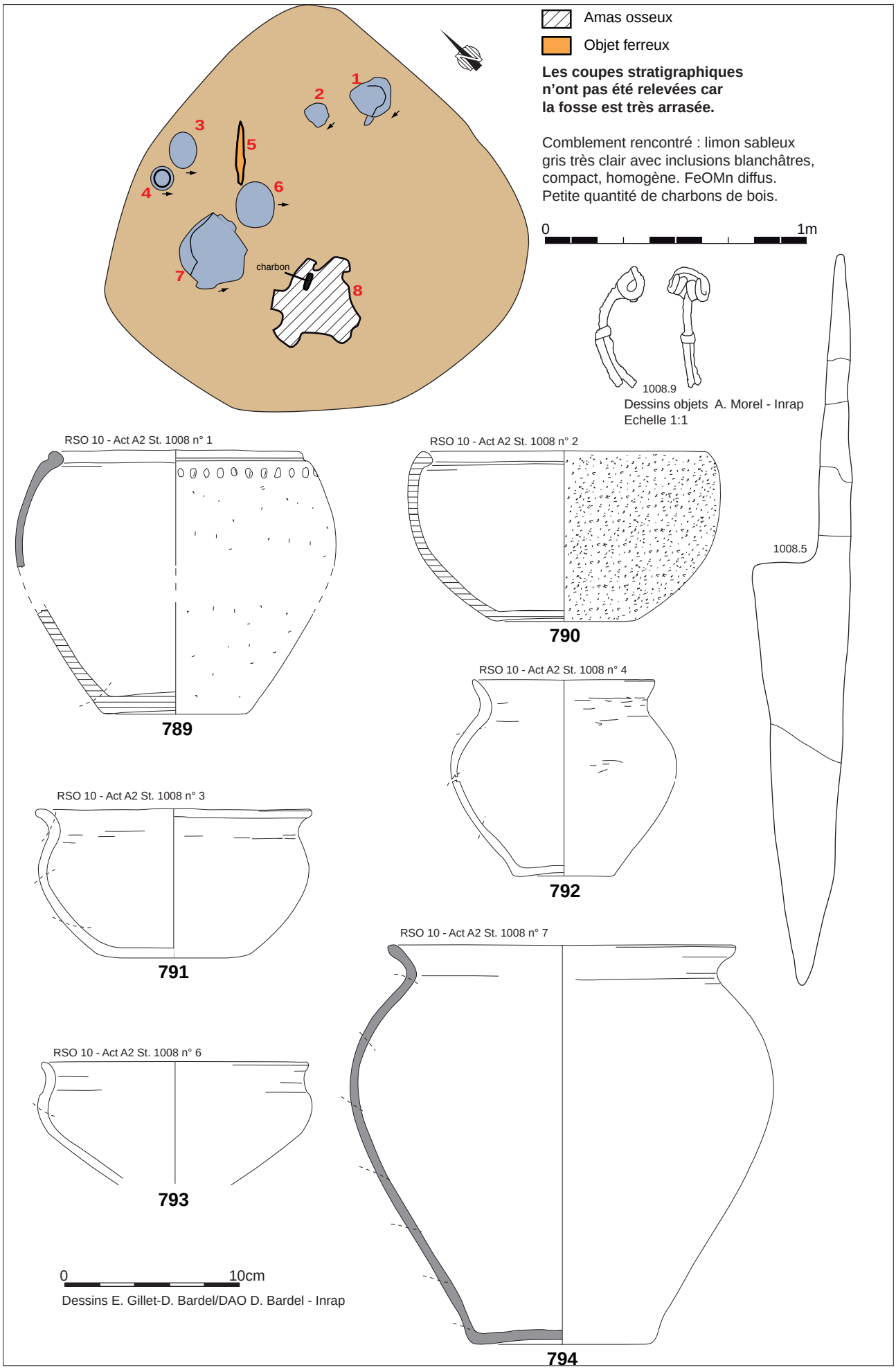

Fig. 337 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1008.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

poids en grammes

Tombe / os st. 1008	niv sup	quart est	quart sud	quart nord	quart ouest	Total
crâne	4,5	79,0	59,9	32,7	32,3	
mandibule						
dents supérieures						
dents inférieures						
dents indéterminées						
os hyoïde						
osselets de l'oreille						
cartilage calcifié						
Total tête	**4,5**	**79,0**	**59,9**	**32,7**	**32,3**	**208,4**
atlas						
axis						
vertèbres (C3 à C7)						
vertèbres thoraciques						
vertèbres lombaires						
vertèbres indéterminées		9,5	5,1	6,4	6,2	
sacrum						
coccyx						
côtes		10,3	3,2	6,6	3,3	
sternum						
Total tronc	**0,0**	**19,8**	**8,3**	**13,0**	**9,5**	**50,6**
clavicule		1,3	1,9			
scapula				6,6		
humérus		12,6	4,4	19,9		
radius						
ulna		4,1	2,0			
carpe		1,2	0,6	0,5	0,9	
métacarpe						
phalanges des mains						
membres supérieurs indéterminés		9,9	1,7	8,9		
Total membres supérieurs	**0,0**	**29,1**	**10,6**	**35,9**	**0,9**	**76,5**
coxal		6,1		10,7		
fémur		27,7	5,6	9,3		
pâtella		14,9				
tibia		41,2		47,2	9,5	
fibula						
tarse		6,3	7,0	2,3	1,1	
métatarse						
phalanges des pieds						
sésamoïdes						
membres inférieurs indéterminés						
Total membres inférieurs	**0,0**	**96,2**	**12,6**	**69,5**	**10,6**	**188,9**
Total fragments ou os déterminés	4,5	224,1	91,4	151,1	53,3	524,4
MTC, MTT, phalanges mains ou pieds						
ossements indéterminés	8,2	160,4	171,0	153,2	108,2	601,0
Total fragments ou os indéterminés	**8,2**	**160,4**	**171,0**	**153,2**	**108,2**	**601,0**
Poids total	**12,7**	**384,5**	**262,4**	**304,3**	**161,5**	**1125,4**

Tab. 57 : Composition du dépôt de la tombe 1008 en grammes.
© Sophie Oudry.

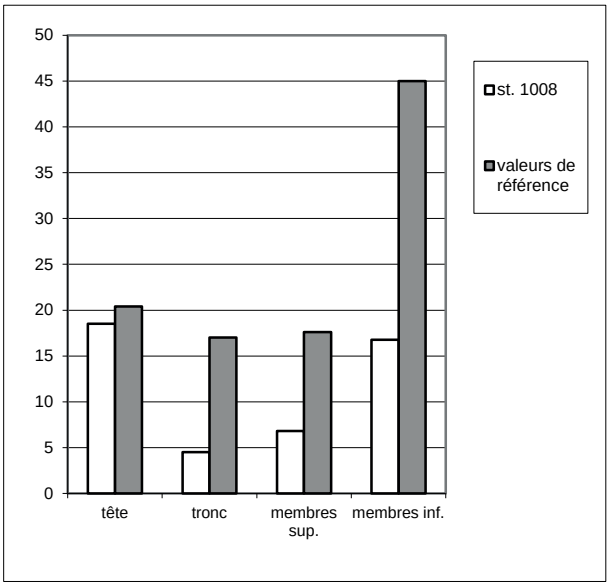

Fig. 338 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1008, taux de représentation du squelette céphalique.
© Sophie Oudry - Inrap.

poids total. Hormis le crâne et le tibia, tous les secteurs anatomiques sont sous-représentés, mais aucun os n'est absent. Il ne semble pas y avoir de répartition géographique préférentielle de certains secteurs anatomiques. Aucun résidu de combustion n'était présent parmi les os, toutefois la fouille de la sépulture a montré la présence d'un petit dépôt de charbons sur les ossements : on a donc affaire à un nettoyage exhaustif des os issus de la crémation, avec un possible rappel de cette même crémation après le dépôt dans la tombe.

Les offrandes (**fig. 337**)
788. (1008.1). Pot ovoïde avec une ligne d'impressions digitées ; diam. ouv : 13,6 cm, diam. fond. : 7,8 cm, haut. recons. : 16,2 cm.
789. (1008.2). Jatte ou bol à bord rentrant (incomplète, recuite, issue du bûcher ?) ; diam. ouv : 16,2 cm, diam. fond. : 7,5 cm, haut. recons. : 9,8 cm.
790. (1008.3). Ecuelle à épaulement médian, surface lissée mal conservée ; diam. ouv : 15,3 cm, diam. fond. : 7,8 cm, haut. recons. : 8,7 cm.
791. (1008.4). Gobelet globulaire à ouverture large, panse polie ; diam. ouv : 11,2 cm, diam. fond. : 5,4 cm, haut. recons. : 11,1 cm.
792. (1008.6). Fragment d'écuelle à épaulement haut avec ressaut ; diam. ouv : 15 cm, haut. recons. : 7,1 cm.
793. (1008.7). Vase globulaire à encolure large ; diam. ouv : 19,5 cm, diam. fond. : 10 cm, haut. recons. : 22,8 cm.
Il faut ajouter un couteau en fer à soir alignée sur le dos (1008.5) et une fibule en fer de schéma La Tène moyenne (1008.9).

La tombe 1175

Rappel des caractéristiques de la tombe (**fig. 339**)
Fosse de forme circulaire (104 cm de diamètre ; profondeur 18 cm) ; le fond est plat les parois sont obliques. Les restes osseux sont localisés dans la partie est de la tombe ; ils sont accompagnés de trois céramiques et d'un objet en fer indéterminé qui sont disposés au centre de la tombe. Quelques charbons de bois sont visibles entre les céramiques 2 et 3.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
L'amas osseux, de forme quadrangulaire (37 x 26 cm), a été prélevé en bloc en vue d'une fouille différée. Malheureusement il est arrivé complètement déstructuré ; les restes ont donc été tamisés en deux moitiés (est et ouest). La conservation est moyenne : la majorité des ossements indéterminés n'excède pas 15 mm de long.

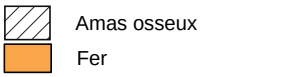

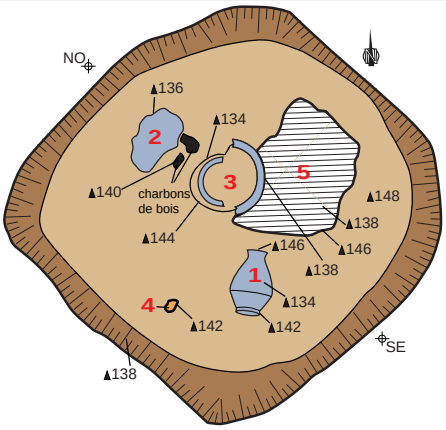

1175.1. Comblement constitué d'un limon beige clair à gris très clair, avec quelques poches à nuances orangées, sableux, homogène, peu compact vers la surface. FeOMn diffus.

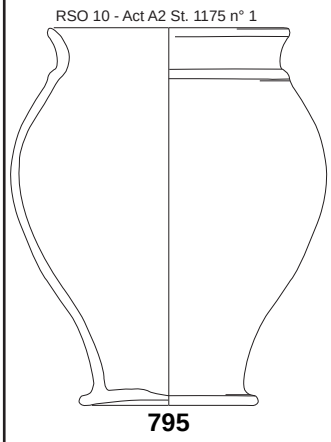

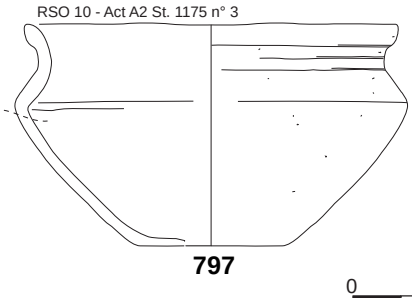

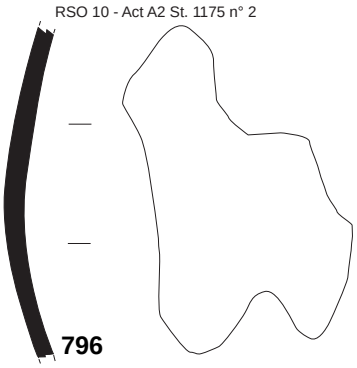

Dessins E. Gillet-D. Bardel/DAO D. Bardel - Inrap

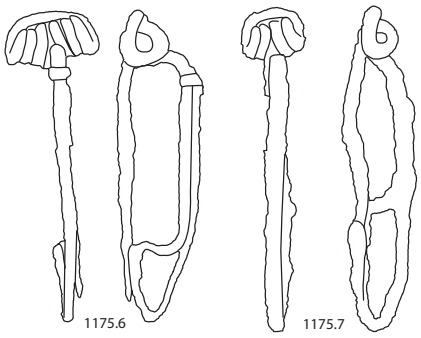

Dessins A. Morel - Inrap
Echelle 1:1

Fig. 339 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1175.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

poids en grammes

Tombe / os	moitié ouest	moitié est	Total
st. 1175			
crâne	4,7	23,3	
mandibule			
dents supérieures			
dents inférieures			
dents indéterminées			
os hyoïde			
osselets de l'oreille			
cartilage calcifié			
Total tête	**4,7**	**23,3**	**28,0**
atlas			
axis			
vertèbres (C3 à C7)			
vertèbres thoraciques			
vertèbres lombaires			
vertèbres indéterminées	0,3	0,4	
sacrum			
coccyx			
côtes	2,1	0,6	
sternum			
Total tronc	**2,4**	**1,0**	**3,4**
clavicule			
scapula			
humérus	2,6		
radius			
ulna			
carpe	1,8		
métacarpe			
phalanges des mains			
membres supérieurs indéterminés	1,1	2,0	
Total membres supérieurs	**5,5**	**2,0**	**7,5**
coxal			
fémur	1,8	1,4	
pâtella	6,6		
tibia		3,0	
fibula			
tarse	1,9		
métatarse			
phalanges des pieds			
sésamoïdes			
membres inférieurs indéterminés			
Total membres inférieurs	**10,3**	**4,4**	**14,7**
Total fragments ou os déterminés	22,9	30,7	53,6
MTC, MTT, phalanges mains ou pieds		0,3	
ossements indéterminés	158,3	167,1	325,4
Total fragments ou os indéterminés	**158,3**	**167,4**	**325,7**
Poids total	**181,2**	**198,1**	**379,3**

Tab. 58 : Composition du dépôt de la tombe 1175 en grammes.
© Sophie Oudry.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe

La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est immature (âge au décès compris entre 14 et 20 ans) et de sexe indéterminé.

Stade de combustion

La crémation est presque complète : la majorité des os présente une couleur blanche mais quelques zones bleutées persistent.

Contenu du dépôt (**tab. 58**)

Poids global du dépôt osseux : 379 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 7,.4 % (**fig. 340**).
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : amas en fer indéterminés (17,2 g dans la moitié ouest ; 43,9 g dans la moitié est).
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

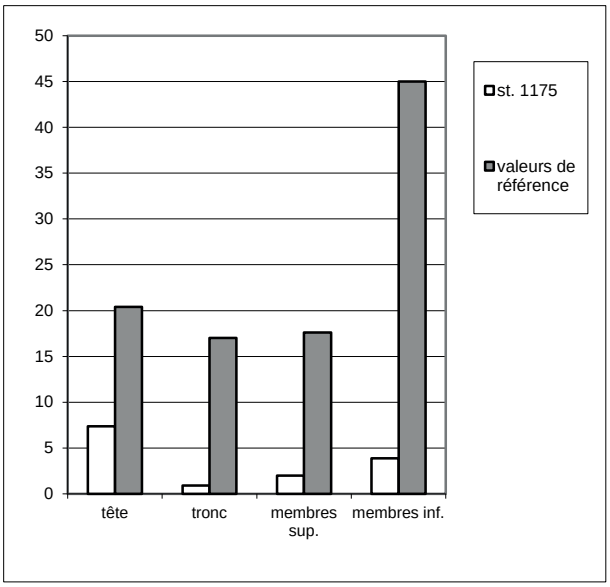

Fig. 340 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1175, taux de représentation du squelette céphalique.
© Sophie Oudry - Inrap.

Mode de dépôt de l'amas osseux

Il n'est pas possible de restituer le mode de dépôt de l'amas ; tout au plus peut-on dire que les os n'ont pas été placés dans un contenant pérenne.

Dynamique de composition du dépôt

Le poids global du dépôt osseux est faible (379 g) et correspond pas du tout à la totalité des restes osseux attendus à l'issue de la crémation d'un adulte (1627 g en moyenne). De plus, une part importante de ces os n'a pas pu être déterminée : cela concerne 325 g, soit 85 % du poids total.
Les ceintures pelvienne et scapulaire, ainsi que la scapula, ne semblent pas être présents. Toutes les parties du corps sont fortement sous-représentées : le fémur par exemple ne représente que 0.84 % du poids total, au lieu de 18 %.
L'absence de résidus de combustion indique le nettoyage complet des os après la crémation.

Les offrandes (**fig. 339**)

794. (1175.1). Gobelet à profil en « S » ; diam. ouv : 10 cm, diam. fond. : 7 cm, diam. max. : 13,2 cm, haut. : 15,8 cm.
795. (1175.2). Fragment de panse d'une jarre indéterminée ; haut. cons. : 15,2 cm.
796. (1175.3). Ecuelle à épaulement caréné haute ; diam. ouv : 15 cm,

diam. max. : 16,5 cm, diam. fond. : 6 cm, haut. recons. : 9,6 cm.
Il faut ajouter un crampon de menuiserie en fer non représenté (1175.4), une fibule en fer de schéma La Tène moyenne (1175.6) et une fibule en fer de schéma La Tène finale (1175.7).

Au milieu de toutes ces tombes, la fosse 792 a été fouillée. Elle ne présente aucune particularité : ni morphologique, ni d'un point de vue comblement. Il s'agit d'une fosse vaguement circulaire de 0,90 m de diamètre pour une profondeur d'environ 0,20 m et comblée d'un limon orange à nuances noires.

2.4.3.3.3. Agrandissement de l'enclos d'habitat (**fig. 341**)

La modification de l'enclos repéré lors de la phase précédente semble attestée même si elle a été difficile à identifier : manque de mobilier et sédiment proche d'une phase à l'autre. Ce nouvelle enclos délimite globalement une surface plus grande et semble circonscrire l'ancienne occupation. Il est composé au sud du fossé 1325/1354 sur lequel semble se greffer le fossé 1266/1267, à l'est du fossé 743/1450, 744/1281/1403/1448 et au nord du fossé 747/1189. Notons que les fossés agrandissant l'enclos ménagent à chaque angle visible un passage par interruption.
Si l'enclos s'agrandit et est englobé par de nouveaux fossés, il n'en reste pas moins que nous ne pouvons pas évaluer l'état de conservation des structures précédemment décrites, notamment des bâtiments. On peut supposer que si ces fossés existent, l'activité humaine à l'intérieur est encore assez intense. D'ailleurs la coupe entre les fossés 1354 et 1447 met en évidence un comblement identique entre les deux (sans recoupement apparent) ; ce qui prouve bien la contemporanéité des deux limites de l'enclos. En définitive, l'enclos est agrandit d'environ 5 à 10 m tout autour grâce aux nouveaux fossés qui ne sont pas jointifs aux angles.

Le fossé 1325/1354 (**fig. 341**)
Ce fossé sud se greffe sur le fossé 1447 qui doit encore exister au moment de l'agrandissement ; il s'en éloigne peu à peu en se dirigeant vers le sud-ouest. Il est bien marqué dans le paysage, comme l'est 1447. Il est large en moyenne de 1 m pour une profondeur moyenne de 0,70 m. Le comblement comporte plusieurs strates. Deux particularités sont à signaler : d'abord le possible recreusement ou nettoyage de ce fossé (notamment visible dans le sondage 1), ensuite la présence à certains endroits d'un limon gris très clair faisant penser à une stagnation d'eau. De manière générale le comblement est plutôt constitué d'un limon brun-gris jaune-orange. Les inclusions de charbons de bois sont fréquentes. Les quelques fragments de céramique collectés semblent résiduels (La Tène B/C).
Au décapage et au nettoyage qui a suivi, il semble bien que le fossé 1267 vienne se greffer sur 1354 à angle droit isolant ainsi les bâtiments décrits précédemment ; très arasé et perturbé par un niveau peu profond (1273) qui lui a livré de la céramique datée de La Tène C/D (prof. : env. 0,20 m et fond chaotique). On peut joindre à ce niveau 1273, le niveau 1466, mis au jour juste à l'est et qui, à l'origine, formait peut-être la même entité. Peut-on penser que ce petit fossé protège les bâtiments de l'eau stagnante à cet endroit ?
Au sud de ce fossé, plusieurs autres segments de fossés semblent avoir une relation avec celui-ci. Les coupes stratigraphiques réalisées ou le nettoyage juste après le décapage permettent de penser que les fossés suivants sont contemporains : 1407/1409/1411, 1322/1329/1355 et 1321. L'ensemble de ces fossés peuvent aussi être les derniers ajouts à ce système d'enclos. L'absence de mobilier et les sédiments de comblement très proches les uns des autres n'ont pas permis de dépasser le stade des hypothèses.

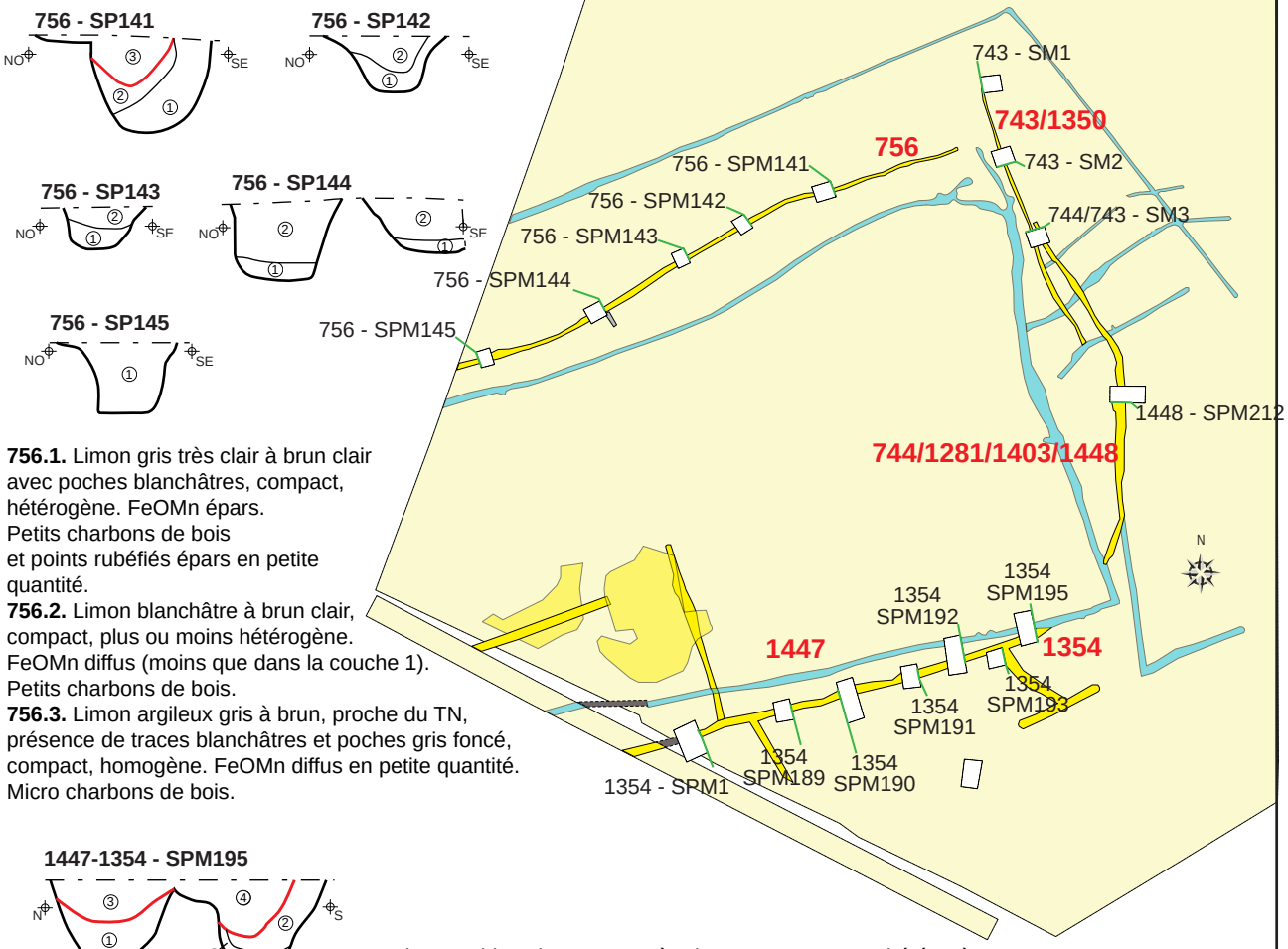

756.1. Limon gris très clair à brun clair avec poches blanchâtres, compact, hétérogène. FeOMn épars.
Petits charbons de bois
et points rubéfiés épars en petite quantité.
756.2. Limon blanchâtre à brun clair, compact, plus ou moins hétérogène. FeOMn diffus (moins que dans la couche 1). Petits charbons de bois.
756.3. Limon argileux gris à brun, proche du TN, présence de traces blanchâtres et poches gris foncé, compact, homogène. FeOMn diffus en petite quantité. Micro charbons de bois.

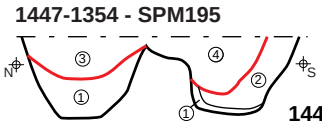

1447.1. Limon sableux brun moyen à gris moyen, compact, hétérogène. FeOMn et charbons de bois épars.
1447. 3. Limon sableux gris très clair à brun, compact, hétérogène. FeOMn épars. Rares charbons de bois.

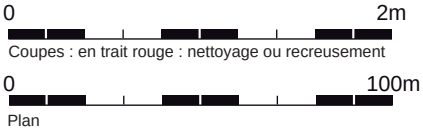

1354.1. Limon sableux gris clair à brun (proche TN), parfois jaunâtre, compact, hétérogène. FeOMn épars.
Petite quantité de petits charbons de bois épars.
1354.2. Limon sableux gris très clair à blanchâtre, compact, homogène. FeOMn en quantité moyenne, qui délimitent le fond de la couche.
1354.3. Limon sableux gris très clair, peu compact, homogène FeOMn diffus. Faible quantité de charbons de bois épars.
Traces de terre rubéfiée.
1354.4. Limon sableux gris clair, compact, homogène.
FeOMn épars, moins denses que la couche précédente.
Traces de charbons de bois.
Céramique en surface.

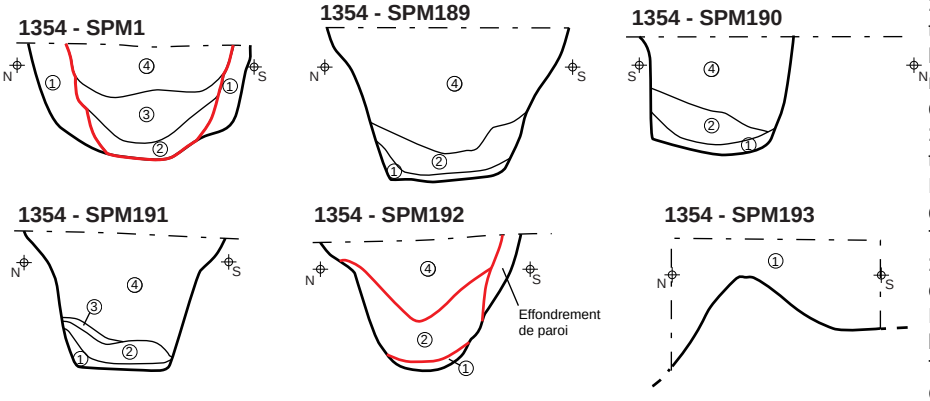

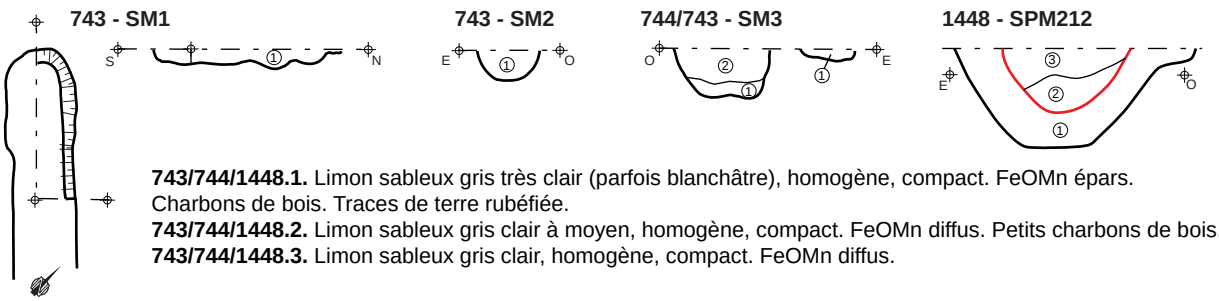

743/744/1448.1. Limon sableux gris très clair (parfois blanchâtre), homogène, compact. FeOMn épars. Charbons de bois. Traces de terre rubéfiée.
743/744/1448.2. Limon sableux gris clair à moyen, homogène, compact. FeOMn diffus. Petits charbons de bois.
743/744/1448.3. Limon sableux gris clair, homogène, compact. FeOMn diffus.

Fig. 341 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, agrandissement de l'enclos d'habitat.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Les fossés 743/1450 et 744/1281/1403/1448 (**fig. 341**)
Cet ensemble de deux fossés nord-sud, en quinconce, ferme l'enclos à l'est sans avoir de jonction avec aucun autre fossé. Il est incurvé et au sud semble être la continuité du fossé 1354 après une interruption de quelques mètres qui ménage ainsi une entrée au niveau du bâtiment 57. Cette extrémité sud recoupe le fossé de l'enclos précédent et au nord il s'arrête au delà de l'angle de l'enclos précédent. Il est donc visible sur environ 70 m de long. Un espace est ménagé entre les deux fossés sur environ 20 m (cet espace va en s'élargissant de l'extérieur vers l'intérieur de l'enclos). Ces fossés sont assez perturbés par des structures qu'ils coupent ou des structures qui viennent le couper. La largeur varie beaucoup d'un bout à l'autre (comprise en général entre 0,5 et 1,20 m). Son profil est aussi assez variable et par conséquent la profondeur aussi : il présente grossièrement un profil en cuvette aux parois et fonds assez chaotiques. Le comblement est constitué d'un limon sableux gris clair contenant des nodules de charbons de bois et de terre rubéfiée. Il a livré aussi un fragment de céramique dont la forme d'écuelle est datée de La Tène C/D.

La céramique dessinée (**fig. 342**)
797. (1448.1). Fragment d'écuelle à épaulement et lèvre déversée ; diam. ouv : 34,5 cm, diam. max. : 36 cm, haut. cons. : 14,7 cm.

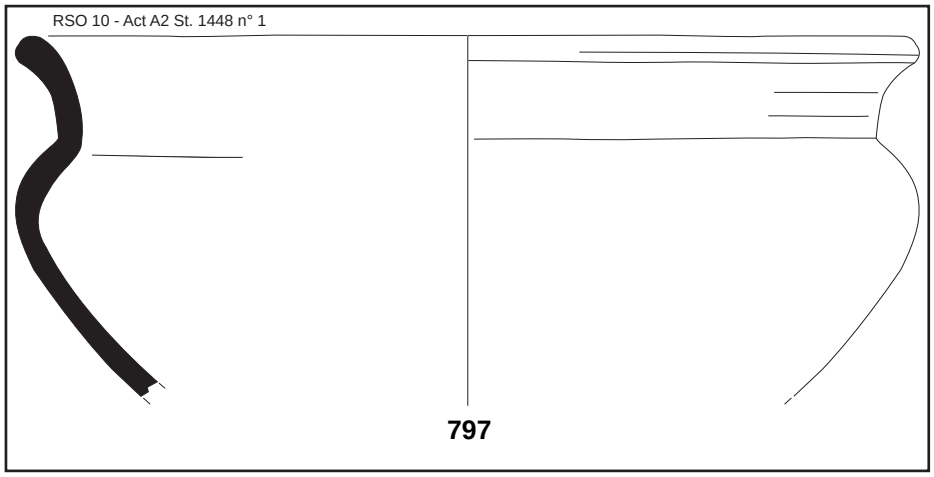

Fig. 342 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, structure 1448, céramique.
© David Bardel - Inrap.

Le fossé 756 (**fig. 341**)
Ce fossé est la nouvelle bordure de l'enclos au nord. Il est visible sur environ 72 m de long : son extrémité nord-est se situe au niveau de l'angle de l'enclos précédemment décrit et il s'enfonce dans la berme de limite de décapage au sud-ouest. Il n'est pas parfaitement rectiligne. Sa largeur est aussi assez variable (en moyenne 0,50 m) pour une profondeur avoisinant souvent les 0,20 à 0,30 m. Le profil, assez variable, est généralement à parois abruptes et fond plutôt plat. Le comblement est limon, brun ou gris mais clair. Les nodules de charbons de bois et de terre rubéfiée sont assez nombreux.

A ce nouveau système fossoyé, il semble judicieux d'ajouter quelques fossés : 1267, 1321, 1322, 1355, 1409, 1411 et 1467. Quelques fragments de céramique (trop rares) permettent d'étayer cette hypothèse.

En définitive, nous avons détecté une évolution de cet habitat enclos en 3 phases à partir de La Tène B jusqu'au Haut-Empire romain (I^{er} s. de notre ère). Même si les vestiges ont bien été mis au jour, cette évolution reste largement hypothétique à cause du manque de mobilier et de la ressemblance des sédiments d'une phase à l'autre. Nous rappelons, par conséquent, que la plus part des observations ont été réalisées juste après le décapage et le premier nettoyage.

2.4.3.5. phase 5 (Ier s. et début IIe s. de notre ère)

Cette phase ne semble représenter que par deux tombes qui sont peut-être même en rapport avec l'habitat de la phase précédente. En effet il est fort probable que cet habitat se soit prolongé durant le Ier s. de notre ère même si les éléments dateurs découverts sont inexistants. Ces deux tombes isolées pourraient être une preuve de cette hypothèse à moins qu'elle ne soient en lien avec un habitat non détecté lors de cette opération.

2.4.3.5.1. La tombe 1029

Rappel des caractéristiques de la tombe (**fig. 343 et 344**)
La fosse est de forme ovale (152 x 110 cm ; profondeur : 46 cm), orientée est-ouest ; le fond est plat et les parois verticales. Les restes osseux sont localisés à l'extrémité sud-est de la tombe et sont accompagnés de deux céramiques.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
Les ossements (60 x 40 cm en surface) ont été prélevés en vrac, puis tamisés. Les restes issus du tamisage ont ensuite été triés et pesés. La conservation des os est mauvaise.

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

Stade de combustion
La crémation est presque complète : la majorité des os a atteint une couleur blanche mais des plages bleu-gris persistent par endroits.

Contenu du dépôt (**tab. 59**)
Poids global du dépôt osseux : 328,8 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 22,9 % (**fig. 345**)
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : 1 clou en fer et 1 boucle (?) en fer.
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

Mode de dépôt de l'amas osseux
Le mode de dépôt nous échappe complètement : on ne sait pas si les os ont été déposés dans un contenant en matériau périssable ou si les os ont été déversés dans la tombe depuis le bord de la fosse.

Dynamique de composition du dépôt
Le poids global du dépôt osseux est faible (328 g) et ne correspond pas à la totalité des restes osseux attendus à l'issue de la crémation d'un adulte. On ne peut invoquer ici l'arasement de la structure, car la profondeur de la fosse (46 cm), a permis une bonne conservation de la tombe. Il est donc plus probable qu'une sélection des os ait été réalisée avant le dépôt dans la tombe. A cela peut s'ajouter la fragmentation des os, qui les rend plus sensibles au séjour dans le milieu limoneux.
La proportion d'ossements indéterminés est notable : plus de 71 % du poids total. Plusieurs parties du corps n'ont pu être identifiées, c'est le cas des os des ceintures scapulaire et pelvienne, de la totalité des membres supérieurs ainsi que du tibia et de la fibula. La proportion des os du squelette céphalique (22,8 %) reflète en partie ces problèmes de reconnaissance : étant aisément déterminables, même lorsqu'ils sont très fragmentés, les os du crâne semblent souvent plus présents qu'ils ne le sont réellement.

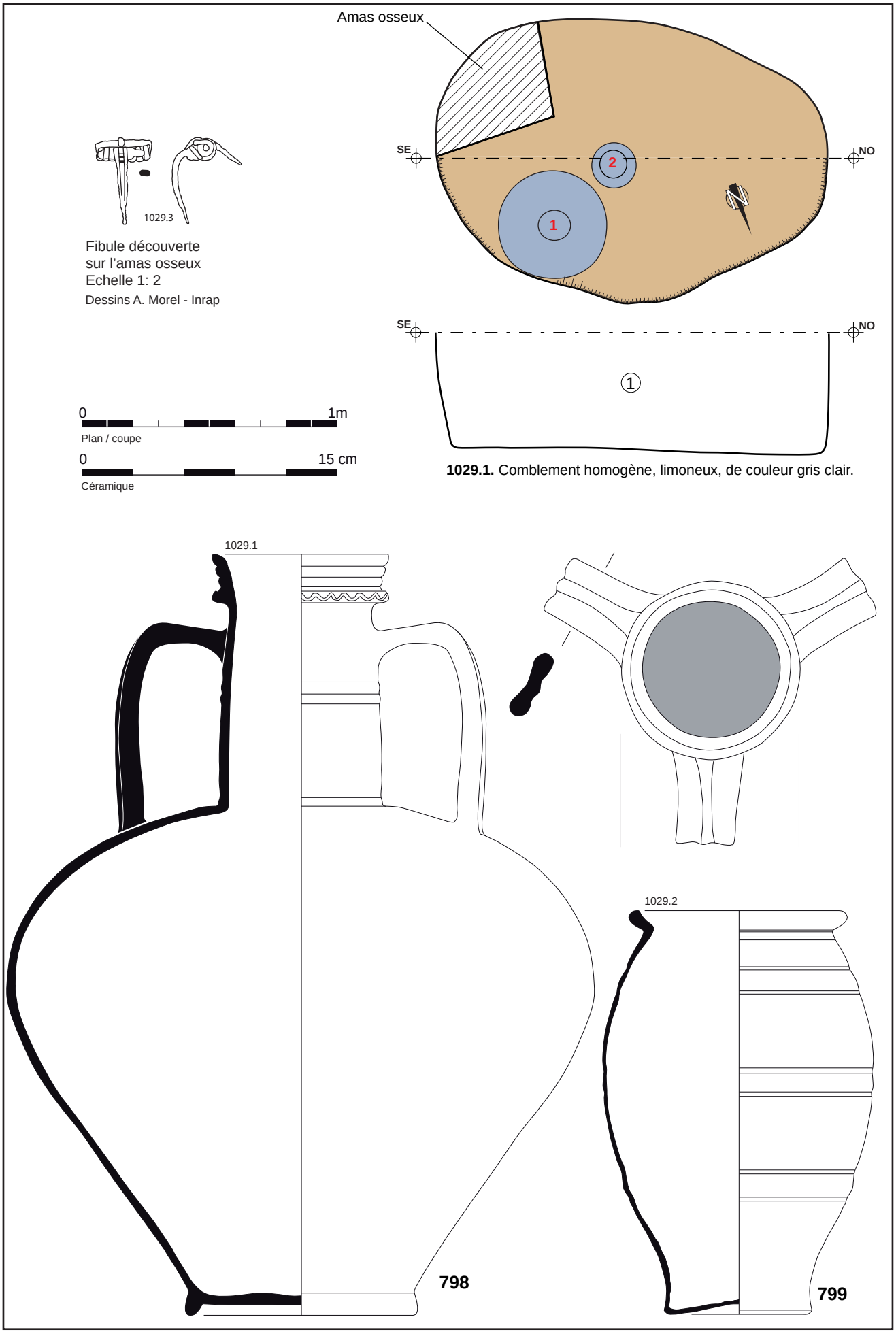

1029.1. Comblement homogène, limoneux, de couleur gris clair.

Fig. 343 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1029.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Fig. 344 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1029, clichés.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

poids en grammes	Tombe / os		Total
	st. 1029		
	crâne	75,2	
	mandibule		
	dents supérieures		
	dents inférieures		
	dents indéterminées		
	os hyoïde		
	osselets de l'oreille		
	cartilage calcifié		
	Total tête	**75,2**	**75,2**
	atlas		
	axis		
	vertèbres (C3 à C7)		
	vertèbres thoraciques		
	vertèbres lombaires		
	vertèbres indéterminées	5,3	
	sacrum		
	coccyx		
	côtes	8,4	
	sternum		
	Total tronc	**13,7**	**13,7**
	clavicule		
	scapula		
	humérus		
	radius		
	ulna		
	carpe		
	métacarpe		
	phalanges des mains		
	membres supérieurs indéterminés		
	Total membres supérieurs	**0,0**	**0,0**
	coxal		
	fémur	1,3	
	pâtella		
	tibia		
	fibula		
	tarse	1,9	
	métatarse		
	phalanges des pieds		
	sésamoïdes		
	membres inférieurs indéterminés		
	Total membres inférieurs	**3,2**	**3,2**
	Total fragments ou os déterminés	92,1	92,1
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds	0,7	
	ossements indéterminés	236,0	236,0
	Total fragments ou os indéterminés	**236,7**	**236,7**
	Poids total	**328,8**	**328,8**

Tab. 59 : Composition du dépôt de la tombe 1029 en grammes.
© Sophie Oudry.

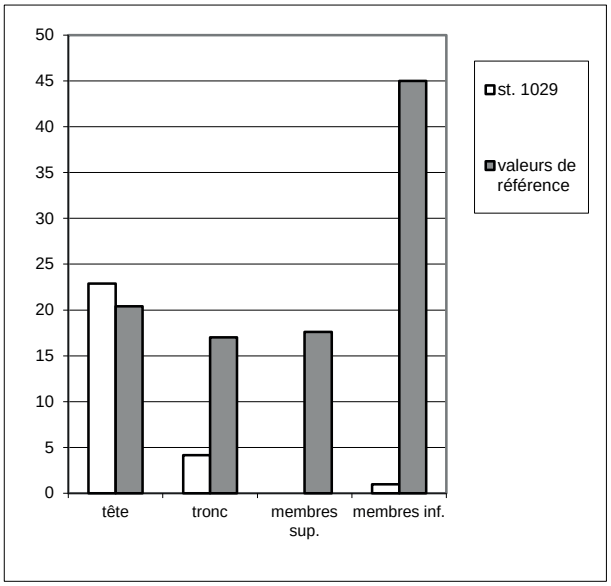

Fig. 345 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1029, taux de représentation du squelette céphalique.
© Sophie Oudry - Inrap.

L'absence de résidus de combustion parmi les os montre le nettoyage et/ou le tri exhaustifs des restes issus du bûcher.

Les offrandes (**fig. 343**)
798. (1029.1). Amphorette ou grande cruche locale en céramique claire tournée gallo-romaine, deux anses trilobées, lèvre large, horizontale, festonnée, bandeau mouluré à décor ondulé, col haut, bombé à cannelures, panse ronde, pied annulaire, surface beige ; diam. ouv : 10 cm, diam. max. : 34,2 cm, diam. pied : 13 cm, haut. recons. : 45 cm.
799. (1029.2). Urne Deru P13/14 en *terra rubra* septentrionale ; diam. ouv : 11,2 cm, diam. max. : 16 cm, diam. pied : 7,5 cm, haut. : 23,7 cm.

2.4.3.5.2. La tombe 1030

Rappel des caractéristiques de la tombe (**fig. 346 et 347**)
Fosse de forme quadrangulaire (132 x 100 cm ; profondeur : 34 cm), orientée nord-ouest/sud-est ; le fond est plat et les parois verticales. L'amas osseux, de forme quadrangulaire (34 x 30 cm), est localisé à proximité de l'angle ouest de la fosse. Il est accompagné de huit céramiques et d'un fragment de dent de porc. A la fouille, la présence de deux clous en fer sur le pourtour de l'amas osseux a été notée, de même que deux fibules de bronze sur l'amas lui-même.

Méthodes d'enregistrement et de fouille du dépôt – Conservation
Les ossements ont été prélevés en vrac puis tamisés et les restes issus du tamisage ont été triés et pesés. La conservation est dans l'ensemble médiocre, même si l'on observe quelques grands fragments (un fragment de fémur mesure 10 cm).

Nombre minimal d'individu – âge et sexe
La tombe concerne les vestiges d'un seul individu (NMI) d'après l'inventaire des pièces osseuses. Les ossements n'y figurent pas en double, les fragments sont compatibles par le stade de maturité et par leur robustesse. L'individu est de morphologie adulte et de sexe indéterminé.

Stade de combustion
La crémation est presque complète : les os sont majoritairement blancs mais quelques zones bleutées à gris subsistent.

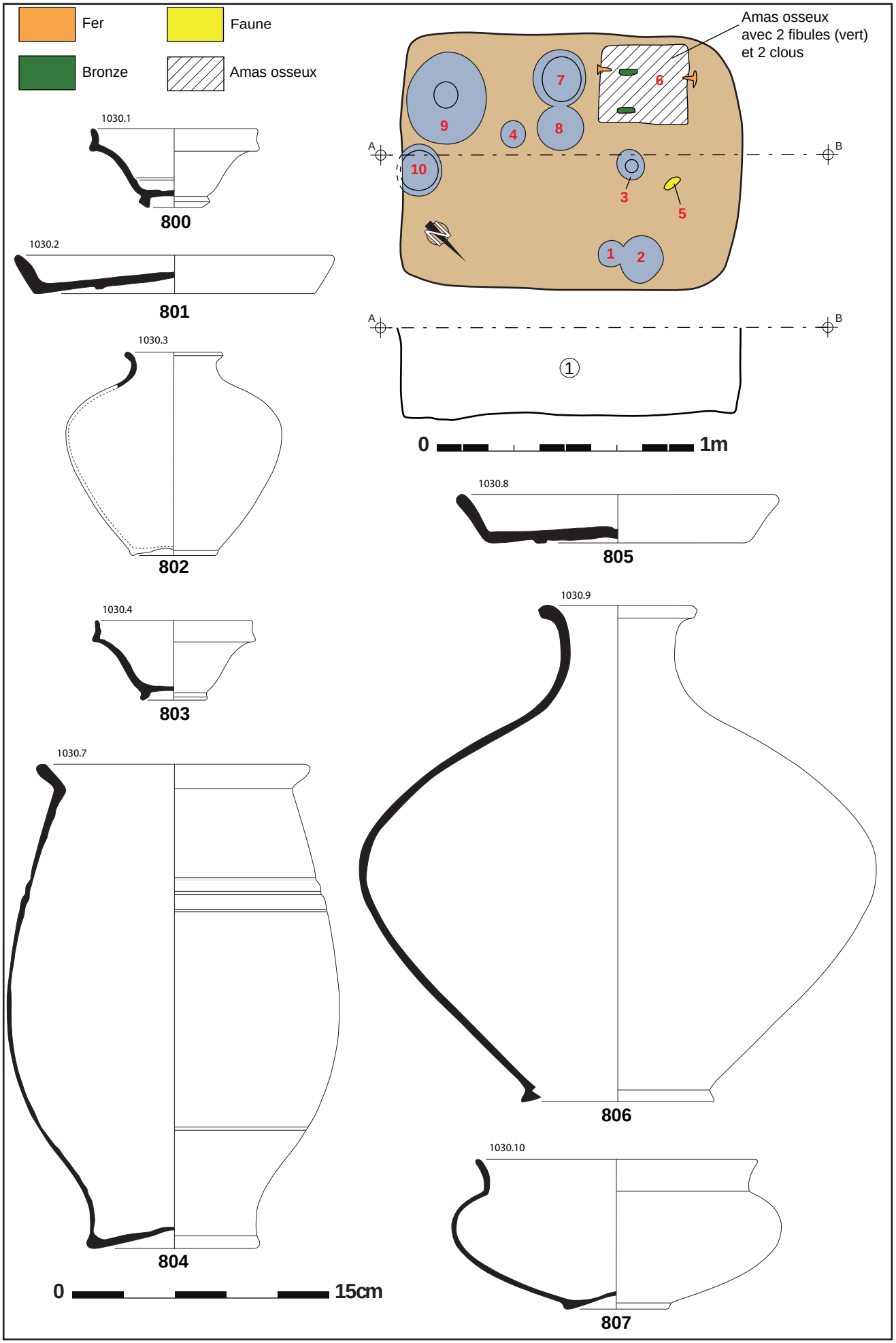

Fig. 346 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1030.

© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Fig. 347 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1030, clichés.
© Jennifer Clerget, Guillaume Pâques et Jean-François Geoffroy - Inrap.

Contenu du dépôt (**tab. 60**)
Poids global du dépôt osseux : 466.,6 g
Taux de représentation du squelette céphalique : 17,3 % (**fig. 348**)
Faune : aucune parmi les os.
Mobilier : 4 clous en fer et 2 tessons de céramique.
Résidus de combustion : aucun parmi les os.

Mode de dépôt de l'amas osseux
Le mode de prélèvement choisi nous empêche de restituer la présence éventuelle d'un contenant et son type. Toutefois la présence de clous en fer à l'extérieur de l'amas osseux pourrait laisser penser à un contenant en bois assemblé avec des clous.

Dynamique de composition du dépôt
Le poids global du dépôt osseux est faible (466 g) et comme dans le cas de la st. 1029, l'arasement de la structure ne peut être invoqué pour expliquer ce poids. De même, la conservation médiocre des os ne suffit pas à elle seule à justifier le manque d'environ 1 200 g. Il s'agit peut-être du choix des officiants de ne faire figurer qu'une partie des restes osseux

	Tombe / os			Total
	st. 1030			
poids en grammes	crâne	80,9		
	mandibule			
	dents supérieures			
	dents inférieures			
	dents indéterminées			
	os hyoïde			
	osselets de l'oreille			
	cartilage calcifié			
	Total tête	**80,9**		**80,9**
	atlas			
	axis			
	vertèbres (C3 à C7)			
	vertèbres thoraciques			
	vertèbres lombaires			
	vertèbres indéterminées	21,0		
	sacrum			
	coccyx			
	côtes	10,4		
	sternum			
	Total tronc	**31,4**		**31,4**
	clavicule			
	scapula			
	humérus	3,6		
	radius			
	ulna			
	carpe			
	métacarpe			
	phalanges des mains			
	membres supérieurs indéterminés	0,8		
	Total membres supérieurs		**4,4**	**4,4**
	coxal	4,5		
	fémur	35,5		
	pâtella			
	tibia	2,2		
	fibula			
	tarse			
	métatarse			
	phalanges des pieds			
	sésamoïdes			
	membres inférieurs indéterminés			
	Total membres inférieurs		**42,2**	**42,2**
	Total fragments ou os déterminés	158,9		158,9
	MTC, MTT, phalanges mains ou pieds			
	ossements indéterminés	307,7		307,7
	Total fragments ou os indéterminés		**307,7**	**307,7**
	Poids total		**466,6**	**466,6**

Tab. 60 : Composition du dépôt de la tombe 1030 en grammes.
© Sophie Oudry.

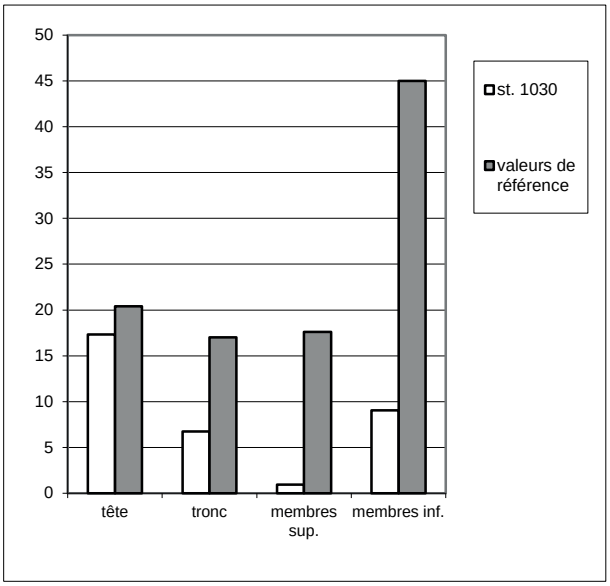

Fig. 348 : Raillencourt-Saint-Olle, Secteur A, sous-secteur A3, tombe 1030, taux de représentation du squelette céphalique.
© Sophie Oudry - Inrap.

après la crémation. L'absence des os des extrémités (main et pied) tend à montrer que le choix a privilégié les os de grande taille. Les os de la ceinture scapulaire et la fibula manquent également, mais il s'agit peut-être là plutôt d'un problème d'identification des os : en effet, lorsqu'ils sont fragmentés par la crémation, ces os sont parmi les plus difficiles à identifier car ils peuvent être mépris pour d'autres.
La proportion d'ossements indéterminés est notable (65,9 %), de même que celle des os du crâne (17,3 %). L'absence de résidus de combustion montre le nettoyage exhaustif des os après leur passage sur le bûcher.

Les offrandes (**fig. 346**)
800. (1030.1). Coupe Deru C8.1 ou 2 en *terra nigra* septentrionale ; diam. ouv. : 9,3 cm, diam. pied : 3,3 cm, haut. : 4,6 cm.
801. (1030.2). Assiette Deru A36/37 en *terra nigra* de Champagne ; diam. ouv. : 18,3 cm, diam. pied : 9 cm, haut. : 2,3 cm.
802. (1030.3). Gobelet à col court en céramique sombre ou locale ou régionale gallo-romaine, lèvre ronde, versée, col court, panse ronde, pied annulaire, surface gris-noir ; diam. ouv. : 5,4 cm, diam. max. : 12,4 cm, diam. pied : 4,8 cm, haut. : 12 cm.
803. (1030.4). Coupe Deru C8.1 ou 2 en *terra nigra* de Champagne ; diam. ouv. : 9 cm, diam. pied : 3,4 cm, haut. : 4,6 cm.
804. (1030.7). Urne Deru P6/7 en *terra rubra* de Champagne (panse complètement exploser, reconstitution en dessin) ; diam. ouv. : 15,3 cm, diam. max. : 19,5 cm, diam. fond : 9,3 cm, haut recons. : 28,2 cm.
805. (1030.8). Assiette Deru A36/37 en *terra nigra* septentrionale ; diam. ouv. : 18,2 cm, diam. pied : 9 cm, haut. : 2,8 cm.
806. (1030.9). Bouteille en céramique sombre locale ou régionale gallo-romaine, lèvre ronde, épaissie, versée, col court, panse ronde, surface gris-noir ; diam. ouv. : 8 cm, diam. max. : 30,2 cm, diam. fond : 11 cm, haut. : 28,8 cm.
807. (1030.10). Jatte en céramique sombre ou locale ou régionale gallo-romaine, lèvre ronde, verticale, légèrement concave, épaulement bien pronové, panse ronde, fond ombiliqué, surface gris-noir ; diam. ouv. : 16,2 cm, diam. max. : 19,2 cm, diam. fond : 5,4 cm, haut. : 8,7 cm.

Quelques vestiges mis au jour autour des deux tombes peuvent avoir été contemporains : trous de poteau, fosses ou petits segments de fossés. Nous les avons regroupé dans le tableau ci-dessous. Notons toutefois que le segment de fossés 722/1026 est peut-être contemporain puisqu'il recoupe le fossé 1014 attribué à la phase précédente. Il s'agit peut-être d'une limite ou d'un fossé existant sur lequel se sont alignées les tombes.

Structures associées aux tombes 1029 et 1030.									
n° st	**Plan**	**Larg (m)**	**Long. (m)**	**Prof. (m)**	**Profil**	**Comblement**	**Inclusions**	**Mobilier**	**Phase**
722/1026	Fossé	0,30	10,60	0,15	Cuvette	Limon sableux gris à brun très clair	Charbons de bois	-	4
1028	Fossé	0,30	6,30	Non fouillé					
1031	Ovale (perturbé)	0,40	0,50	0,20	Cuvette	Limon sableux brun foncé	-	Céramique	4
1032	Ovale	0,80	1,40	0,40	Cuvette (fond chaotique)	Limon sableux gris très clair	-	-	4

Tab. 61 : Les structures associées aux tombes 1029 et 1030.
© Jean-François Geoffroy.

2.4.3.6. Les structures non datées, isolées ou d'attribution hypothétique

n° st	**Plan**	**Larg (m)**	**Long. (m)**	**Prof. (m)**	**Profil**	**Comblement**	**Inclusions**	**Mobilier**	**Phase**
733	Circulaire	0,60	0,60	0,10	Cuvette	Limon gris-brun	Charbons de bois	-	-
734	« Circulaire »	0,60	0,60	0,20	Cuvette	Limon gris-brun	Charbons de bois	-	-
735	« Ovale »	0,50	0,60	0,25	En « V » irrégulier	Limon brun-ocre	Charbons de bois	-	-
736	Informe	-	-	0,20	Cuvette à fond plat	Limon gris-brun-jaune	Charbons de bois	-	-
740	« Circulaire »	0,35	0,35	0,20	En « U » tronqué	Limon gris-brun	Charbons de bois	-	-
749	Ovale	0,60	0,70	0,15	Cuvette fond chaotique	Limon gris à brun	Charbons de bois	-	-
750	« Ovale »	0,65	1,10	0,20	Cuvette	Limon gris-brun	-	-	-
751	« Circulaire »	0,50	0,50	0,20	Cuvette	Limon gris-brun	-	-	-
753	« Circulaire »	0,50	0,50	0,30	Parois abruptes, fond incliné	Limon gris-brun	Charbons de bois	-	-
754	Ovale	1	1,60	0,30	Parois droites, fond plat incliné	Limon ocre-gris à gris vert sur le fond	Charbons de bois	Céramique et une boucle de ceinture	-
760	Rectangulaire (angles arrondis)	0,80	1,60	0,20	Parois abruptes, fond incliné	Limon gris-brun	-	-	4
761	Circulaire	1,70	1,70	0,20	Cuvette à fond excentré	Limon gris-brun	-	-	-
791	Fossé fonctionnant très certainement avec le fossé 888/894 évoqué dans la partie précédente (secteur A2)								
820	« Circulaire »	0,40	0,40	0,10	Cuvette	Limon gris-brun	-	-	-
843	Oblongue, non fouillée								
845/847	Fossé (peu visible) avec trou de poteau	0,40	0,40	0,35	« V » parois irrégulières	Limon gris-brun	Charbons de bois	-	-
862	« Ovale »	0,70	1,10	0,20	Cuvette	Limon gris - brun foncé	Charbons de bois	-	-
1002 et 1003	Non fouillées, circulaires								
1033/1046	Ovale (double fosse)	1,50	0,60	0,10	Parois verticales et fond plat	Limon gris à brun-gris	-	-	-
1048 à 1050	Circulaires (1048et 1049 et rectangulaire (1050) non fouillées								
1052	« Circulaire »	0,90	0,90	0,10	Cuvette	Limon gris clair	-	-	-
1053, 1060 et 1065	Non fouillées								

n° st	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
1080	Ovale	0,55	1,50	0,15	Cuvette	Limon gris clair	-	-	-
1181	Rectangulaire (angles arrondis)	0,60	0,90	0,15	Cuvette surcreusée	Limon gris clair à gris bleuté	-	-	-
1125	« Circulaire »	0,50	0,50	0,05	Cuvette	Limon gris clair	-	-	-
1176, 1185, 1186 et 1187	Non fouillées								
1194	Fossé	0,50	19,60	0,20	Cuvette parfois fond plat	Limon gris clair (litage) à brun clair	Charbons de bois	-	-
1197	Cette fosse, ovale (2,30 x 1,80 et profonde de 1 m au maximum), bien qu'isolée et sans mobilier peut faire penser à un silo à l'ouverture rétrécie et fond chaotique. Son comblement est multiple avec notamment une strate de limon très sombre contenant des charbons de bois en grande quantité (poubelle ?). La céramique est inexploitable. Détail dans la figure 329.								
1199, 1202 et 1205	Non fouillées								
1208	Circulaire	0,60	0,60	0,15	Cuvette à parois irrégulières	Limon gris-brun clair	Charbons de bois	-	-
1212	Circulaire	0,45	0,45	0,20	Cuvette (double fond)	Limon gris à gris-noir	Charbons de bois	-	-
1218	Circulaire	2,25	2,25	1	Cuvette (parois en « V »)	Limon brun-orange à gris	Charbons de bois en grande quantité	Céramique et métal	3
1219	« Circulaire »	1,80	1,80	1,05	Parois abruptes, fond en cuvette	Limon gris o orange	Charbons de bois	-	-
1220, 1231, 1238, 1253, 1272, 1300 à 1315, 1327 à 1330, 1339, 1343, 1364	Non fouillées								
1229/1232	Fossé (1229) recoupe fosse (1232)	-	-	Max. 0,50	En « V » recoupe cuvette ?	Limon gris à gris-brun	Nodules de craie	Céramique	-
1242	Ovale	0,60	0,80	0,20	Cuvette recoupée par 739	Limon brun-gris	Charbons de bois		
	-	-							
1243	Ovale	?	?		Cuvette recoupée par 739	Limon gris foncé	Charbons de bois et terre cuite	Céramique	-
1270	Circulaire	0,70	0,70	0,50	En « U »	Comblement multiple	Charbons de bois	-	-
1271	Oblongue	0,50	1,40	0,10	Parois droites et fond plat	Limon brun	-	-	-
1361	Ovale	0,50	0,8	0,15	Cuvette	Limon brun-gris clair	-	-	-
1362	Circulaire	0,80	0,80	0,30	Cuvette excentrée	Limon gris-orange	Charbons de bois	-	-
1370	Circulaire	0,50	0,50	0,05	Cuvette	Limon gris			
	-	-	-						
1371	Non fouillée								

n° st	Plan	Larg (m)	Long. (m)	Prof. (m)	Profil	Comblement	Inclusions	Mobilier	Phase
1372	Oblongue	1	1,90	0,60	Double : parois abruptes, fond plat et « banquette » au nord	Limon brun-gris	Charbons de bois	Céramique	-
1385, 1387, 1388 et 1390	Non fouillées								
1391	« Circulaire »	1,80	1,80	0,30	Surcreusement fond plat, parois paliers	Comblement multiple	Charbons de bois	-	-
1392/1399	Fossé	0,60	28,70	0,15	Cuvette	Limon gris clair à brun	Charbons de bois	-	-
1405, 1406, 1410, 1412 à 1416 et 1421	Non fouillée								
1433	Fossé	0,40	23	0,10	Cuvette	Limon gris clair à brun	-	-	-
1444 et 1445	Non fouillées								
1452	« Circulaire »	0,20	0,20	0,05	Cuvette	Limon gris clair	Charbons de bois	-	-
1460	Non fouillée								
1461	Fossé	0,50	15	0,20	Cuvette excentrée	Limon gris à gris clair	Charbons de bois	-	-
1462, 1471, 1473, 1475, 1504, 1505, 1536 et 1729	Non fouillées								

Tab. 62 : Les structures non datées, isolées ou d'attribution hypothétique.
© Jean-François Geoffroy.

Bibliographie

Bardel 2016
BARDEL (D.), MOREL (A) et WILLEMS (S.) avec la collaboration de BEHAGUE (B) - « Chronologie des faciès mobiliers du Cambrésis de La Tène moyenne au début de l'époque romaine » dans *Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes*, 38e Colloque international de l'AFEAF AMIENS 2014, Revue Archéologique de Picardie n° spécial 30, p. 495-520.

Bouche 2001
BOUCHE (K.). - *Raillencourt-Saint-Olle. Extension Actipôle de l'A2*, SRA Nord-Pas-de-Calais, 2001.

Bouche 2007
BOUCHE (K.), BLANCQUAERT (G.) et GINOUX (N.). - « Raillencourt-Saint-Olle, un ensemble aristocratique de la fin de l'âge du Fer » dans KRUTA (V.) et LEMAN-DELRIVE (G.), *Feux des morts, foyers des vivants : Les rites et symboles du feu dans les tombes de l'Âge du Fer et de l'époque romaine*, Revue du Nord Hors série n°11, Villeneuve d'Ascq, 2007, p. 13-34.

Debord 1996
DEBORD (J.). - « Les fibules de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) », *Revue Archéologique de Picardie* 1996, p. 99-151

Delmaire 1996
DELMAIRE (R.). - « *Carte archéologique de la Gaule. Le Nord* », Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres : Ministère de la culture, collection « Carte archéologique de la Gaule ; 59 », Neuville-Saint-Rémy, p.346, 1996.

Deru 1999
DERU (X.). - « A propos de la tombe de Ronchin. Un auxiliaire gaulois en terre étrangère », *Revue du Nord*, n° 333, 1999, p. 183-186.

Devillers 1997
DEVILLERS (S.). - « Les bracelets, les perles, les anneaux, les bagues et le pendant d'oreille du sanctuaire de Fesques » dans MANTEL (E.) dir. - Le sanctuaire de Fesques «le Mont-du-Val aux Moines» (Seine-Maritime). *Nord-Ouest Archéologie* 8, Berck, 1997, p. 213-250.

Flouest 1977
FLOUEST (J.-L.), STEAD (I.- M). - « Une tombe de La Tène III à Hannogne (Ardennes) » dans *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et arts du département de la Marne*, 1977, t XCII, p. 55-72.

Gaillard 2004
GAILLARD (D.). - *Contournement sud de Cambrai, section de Fontaine-Notre-Dame (59)* : rapport de diagnostic [Texte imprimé] / Denis Gaillard, Michelle Gustiaux avec la contribution de Xavier DERU, de Pierre-Gil SALVADOR et de Philippe LAFARGE... [*et al.*].- Amiens : Inrap NP, 2004.- 1 vol. (29 p.-[28] p. de pl) : ill. en coul. ; 30 cm.

Gaillard 2005
GAILLARD (D.), GUSTIAUX (M.). - *Cambrai (59), avenue du Cateau, tranche 1* : rapport de diagnostic [Texte imprimé] / Denis GAILLARD et Michelle GUSTIAUX avec la contribution de Cyrille CHAIDRON et Gilles LAPERLE.- Amiens : Inrap NP, 2005.- 1 vol. (18 p.-13 p. de pl) : ill. en coul. ; 30 cm.

Gaillard 2008
GAILLARD (D.), GUSTIAUX (M.). - *Projet d'extension du parc d'activité Actipôle de l'A2, «Le Grand Champ, La Barrière et La Solette»* : rapport de diagnostic [Texte imprimé] / Denis GAILLARD, Michelle GUSTIAUX - Amiens : Inrap NP, 2008.- 1 vol. (39-18 p.-62 p. de pl) : ill. en coul., couv. ill. en coul. ; 30 cm.

Gaillard 2010
GAILLARD (D.). - *Canal Seine-Nord Europe, PF 3, Nord-Pas-de-Calais, Pas-de-Calais, Marquion, Sauchy-Lestrée : recherches sur les occupations humaines du Néolithique au haut Moyen Âge sur les terroirs de Marquion et de Sauchy-Lestrée : tome II, les sondages surfaciques*. Rapport de diagnostic., rapport de diagnostic, Croix-Moligneaux, 2010.

Geoffroy 1996
GEOFFROY (J.-F.), ROUMÉGOUX (Y.), THOQUENNE (V.). - Cambrai antique et médiéval : la fouille d'une partie du quartier de l'ancienne église Saint-Martin. *Revue du Nord*, tome 78, n° 318, 1996. Archéologie de la Picardie et du Nord de la France. pp. 137-162.

Guichard 1997
LAVENDHOMME (M.-O.) et GUICHARD (V.). - *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois,* Documents d'Archéologie Française 62, Paris, 1997.

Hummel 1988
HUMMEL (S.), SCHUTKOWSKI (H.), HERRMANN (B.). - Advances in cremation research, *in* BUCHET (L.) éd., *Anthropologie et Histoire ou Anthropologie*

hitorique, Actes des 3e Journées Anthropologiques de Valbonne, Notes et Monographies Techniques 24, CNRS, Paris, p. 177-194.

Jacques 2007
JACQUES (A.). - « La nécropole aristocratique de Saint-Nicolas-lez-Arras » dans KRUTA (V.) et LEMAN-DELRIVE (G.) - *Feux des morts, foyers des vivants : Les rites et symboles du feu dans les tombes de l'Âge du Fer et de l'époque romaine*, Revue du Nord Hors série n°11, Villeneuve d'Ascq, 2007, p. 35-49.

Lambot 1994
LAMBOT (B.), FRIBOULET (M.), et MENIEL (P.). - *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes), II. Les nécropoles dans leur contexte régional (Thugny-Trugny et tombes aristocratiques) 1986-1988-1989* (Mém. Soc. Arch. Champ., 9), Reims 1994.

Lamotte 1992
LAMOTTE (A.). - Le gisement paléolithique moyen de faciès cambrésien de Gouzeaucourt (Nord). Essai de reconstitution des chaînes opératoires. *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 89, n°2, 1992. pp. 37-41.

Larmigny 1927
LARMIGNY (A.) — *S.A.C*, 1927, 3, p. 70-71.

Lenorzer 2006
LENORZER (S.). — *Pratiques funéraires du Bronze final IIIb au premier Âge du Fer en Languedoc occidental et Midi-Pyrénées : approche archéo-anthropologique des nécropoles à incinération,* Thèse doctorat, Université de Bordeaux I, 2006, 1110 p.

Mc Kinley 1993
McKINLEY (J.I.). — Bone fragment size and weights of bone from modern British cremations and its implications for the interpretation of archaeological cremations., *International Journal of Osteoarchaeology*, 3, 1993, p. 283-287.

Marcy 1989
MARCY (J.-L.). - L'outillage sur éclat du gisement acheuléen de la vallée du Muid à Gouzeaucourt (Nord) : premiers résultats, *In : Paléolithique et Mésolithique du Nord de la France : nouvelles recherches*. Publication du C.E.R.P. (éd. A. Tuffreau), n°1, p. 31-41.

Masson 1993
MASSON (B.) et VALLIN (L.). - Un atelier de débitage levallois intact au sein des loess weichseliens du nord de la France à Hermies (Pas-de-Calais). *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 90, n°4, 1993. pp. 265-268.

Masson 1996
MASSON (B.) et VALLIN (L.). - Ein umverlagerter Schlagplatz für Levalloisabschläge in wechselzeitlichen Löss bei Verlies (Pas-de-Calais - Frankreich), *Archäologisches Korrenspondenzbaltt*, tome 26, 3, p. 225-231.

Morel 2008
MOREL (A.). - « Étude du mobilier métallique de la sépulture 103 » dans LEMAIRE (P.) *et al.* - *Gauchy (Aisne) « Les Quarante Setiers »*. Rapport de diagnostic. Amiens : SRA, 2008, p. 24-26.

Notte 1997
NOTTE (L.). - « Une tombe à glaive à Ronchin (Nord) », *Revue du Nord*, n°323, 1997, p. 153-160.

Philippe 1999
PHILIPPE (J.-P.). - *Les fibules de Seine-et-Marne du Ier siècle avant J.-C. au Ve siècle après J.-C.,* Châlons-en-Champagne, 1999.

Poux 2004
POUX (M.). - *L'Âge du vin. Rites de boisson, festins et libations en Gaule Indépendante*, Montagnac, 2004.

Sellier 2005
SELLIER (N.). - *Bapaume, le Petit Moulin : rapport de diagnostic* [Texte imprimé] / Nathalie Sellier.- Amiens : Inrap NP, 2005.- 1 vol. (15 p.-12 p. de pl.) : ill. en coul. ; 30 cm.

Sommé 1971
SOMMÉ (J.) et TUFFREAU (A.). - Stratigraphie du Pléistocène récent et Moustérien de tradition acheuléenne à Marcoing (Cambrésis - nord de la France). *Bulletin de l'Association Française pour l'Etude du Quaternaire*, 8 (2), 57-74.

Tuffreau 1976
TUFFREAU (A.). – Les fouilles du gisement acheuléen supérieur des Osiers à Bapaume (Pas-de-Calais), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 73, n° 8, p. 231-243.

Tuffreau 1991a
TUFFREAU (A.), HEIJDEN (A-VDN.) et MARCY (J.-L.). - Fouilles de sauvetage, stratégie et échantillonnage dans les gisements de plein air au Paléolithique moyen : l'exemple de Riencourt-lès-Bapaume (Pas-de-Calais), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 88, 1, p. 10-11.

Tuffreau 1991b
TUFFREAU (A.), HEIJDEN (A-VDN.) et MARCY (J.-L.). La fouilles de sauvetage du gisement Paléolithique moyen de Riencourt-lés-Bapaume (Pas-de-Calais), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 88, 7, p. 202-209.

Tuffreau 1993
TUFFREAU (A.). - *Riencourt-lès-Bapaume (Pas-de-Calais). Un gisement du Paléolithique Moyen*. Paris. Documents d'Archéologie Français, n° 37, 123 p.

Vallin 2002
VALLIN (L.), MASSON (B.) et CASPAR (J.-P.). Taphonomy at

Hermies, France: A Mousterian Knapping Site in a Loessic Context, *Journal of Field Archaeology*, Vol. 28, No. 3/4 (Autumn - Winter, 2001), pp. 419-436.

Vallin 2006
VALLIN (L.), MASSON (B.), CASPAR (J.-P.) et DEPIEREUX (E.). - *L'outil idéal. Analyse du standard Levallois des sites moustériens d'Hermies (Nord de la France)*, Paléo, tome 18. P. 237-272.

Willems 2017
WILLEMS (S.), MOREL (A.) et DURIN (C.) avec la collaboration de CHAIDRON (C.) et DUBOIS (S.). - « *Quel dépôt pour quel mort ? Mobilier funéraire et identité dans l'ouest de la Gaule Belgique* », Colloque international Du Bûcher à la Tombe, Arlon 2014.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Des campagnes hallstattiennes au domaine agricole gallo-romain : 900 ans d'histoire (-650 / +250)

Chronologie
Âge du Fer
Hallstatt
La Tène
Antiquité
République romaine
Haut-Empire

Sujets et thèmes
Habitats
Espaces funéraires
Parcellaire rural

Mobilier
Céramique
Ossement
Objets métalliques
Verre
Grès
Lithique

Raillencourt-Saint-Olle, Actipôle de l'A2 est un site situé dans le département du Nord, non loin de l'agglomération de Cambrai (*Camaracum* dans l'Antiquité). L'occupation de ce secteur va de -650 à +250, autrement dit du Hallstatt D à la fin du Haut-Empire romain, balayant ainsi toute la période de La Tène. Nous avons défini 7 phases que nous avons ensuite, pour davantage de clarté, regroupé en quatre grandes périodes de développement du site qui regroupe habitats et espaces funéraires.

La période 1 (650 - 260)

Nous avons regroupé pour cette première période les phases datées du Hallstatt, La Tène A et La Tène B (phases 0 à 2). Durant ces 400 ans d'occupation « anciennes » le paysage est constellé de petits regroupements d'habitats et de bâtiments à vocation agro-pastorale. Cette occupation la plus ancienne a été repéré essentiellement dans les secteurs 7, 1 et A.1. C'est dans le secteur A.1 que nous avons la plus grande densité de bâtiments.

Durant cette première période, nous remarquons une intensification de l'occupation du territoire. En effet, les quelques indices matériels retrouvés permettent de constater que nous passons de quelques fossés de parcellaires accompagnés de bâtiments isolés à de véritables petits groupes de bâtiments puis d'enclos. Toutefois les enclos ne semblent pas, suite à nos travaux, être des enclos d'habitats mais plutôt des enclos peut-être réservés au pacage ou activités annexes.

La période 2 (après 260 jusqu'à « la conquête »)

260 av. notre ère semble marquer une période de transition et d'évolution du paysage (phase 3). Cette période de La Tène C (après 260) semble marquer le début des exploitations agricoles enclos pour le territoire exploré. Nous passons donc d'un habitat ouvert sous forme parfois de petits hameaux à des exploitations agricoles dont l'habitat et peut-être le stockage sont regroupés à l'intérieur d'un enclos. Le tout semble s'inscrire dans un parcellaire au grès duquel nous pouvons aussi retrouver des bâtiments. Le paysage de cette époque est aussi « constellé » de petits espaces funéraires ou de tombes isolées. Un enclos funéraire a été mis au jour.

La période 3 (mi I^er^ s. av. notre ère / mi II^e^ s. de notre ère)

Cette phase ressemble beaucoup à la phase précédente même si nous sentons une évolution des formes de l'occupation sous forme de large domaine agricole. L'impression reste un développement des surfaces exploitées lié à une occupation humaine assez lâche et regroupé sous forme de petits centres de vies. Nous pouvons nous demander si ces centres de vies sont en permanence occupés ou si, ils fonctionnent davantage à certaines périodes, au moment où l'activité agricole est la plus forte. Les espaces funéraires sont peut-être là pour nous faire penser davantage à une occupation permanente. Ces espaces funéraires sont maintenant bien identifiables et semblent bien circonscris dans le paysage.

La période 4 (Fin II^e^ s. et début III^e^ s. : la « désertification »)

Cette période correspond à la 7^e^ et dernière phase « habitée » du site : si les mares et peut-être un fossé existent encore, l'activité principale se concentre autour d'un secteur artisanal ou de stockage de quelques dizaines de m^2. Doit-on encore parler d'établissement agricole ?

S'il existe une activité artisanal, elle est difficile à cerner ; les seuls vestiges qui nous renseigne sur l'activité sont deux celliers. Par définition, ce sont des vestiges dédiés à la conservation et par conséquent si les centres de vies des phases précédentes n'existent plus, le site semble réduit à une activité agro-pastorale, peut-être même saisonnière.

Assistons-nous en ce début III^e^ s. de notre ère à une désertification des campagnes autour de *Camaracum* ?

Inrap
Hauts-de-France,
32 avenue de l'Étoile du Sud
80440 Glisy
Tél. 03 22 33 50 30
nord-picardie@inrap.fr

www.inrap.fr